# Table des matières

**Préface** . . . . . 1

**Elloul : mois du repentir**

Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi . . . . . 11

Se rapprocher de D. . . . . 31

La techouva, comme préparation aux Jours Redoutables . . . . . 35

La techouva et les bonnes actions à l'approche du jour du jugement . . . . . 44

Faire techouva par le pouvoir de la Torah et en se démarquant des non-juifs . . . . . 54

Les jours de miséricorde et de seli'hot : Faire taire l'Accusateur . . . . . 60

La crainte du Ciel et le travail sur soi, clés de la techouva . . . . . 62

**Roch Hachana**

Malkhouyot, zikhronot et chofarot, sources de bénédiction . . . . . 65

Roch Hachana, joie ou peur ? . . . . . 67

Le Chofar : abnégation de l'homme, impuissance du Satan . . . . . 77

Le pardon des fautes par le mérite de Yaakov Avinou . . . . . 82

De progrès en progrès . . . . . 83

La grandeur de l'homme « là où il est » . . . . . 99

L'unité, vecteur des prières . . . . . 106

La subsistance, une donnée déterminée à Roch Hachana . . . . . 109

« Un seul clin d'œil », par le mérite des justes . . . . . 115

Le jugement d'Adam Harichon . . . . . 117

**Les dix Jours de techouva**

Reviens Israël vers l'Eternel . . . . . 124

Le pouvoir de la techouva : les fautes transformées en mérites . . . . . 130
La techouva en un instant . . . . . 133

## Chabbat Chouva

Une influence sur toute l'année . . . . . 137
Unité et Torah – bases de la techouva . . . . . 149
La techouva, jusqu'au trône de gloire . . . . . 155
Grandeur de la techouva – « cela ne dépend que de moi » . . . . . 164
La techouva, un don du Ciel . . . . . 182

## Yom Kippour

Le miracle de Yom Kippour . . . . . 187
Le secret de Yom Kippour : la techouva par humilité . . . . . 192
Un jour de pardon, d'absolution et d'annihilation du mauvais penchant . . . 199
Yom Kippour – jour de pardon et de rémission . . . . . 208
La techouva par la suppression de la mauvaise habitude . . . . . 211
Une véritable techouva par le pouvoir de la Torah . . . . . 218
Des obstacles à la techouva . . . . . 227
Yom Kippour, un jour saint du début jusqu'à la fin . . . . . 230
La prière de Neïla : un sceau pour toute l'année . . . . . 234
Yom Kippour : vecteur de pureté infinie . . . . . 240

## Souccot

La soucca : à l'ombre de la foi . . . . . 251
La soucca, apanage du Juif . . . . . 258
Un Souccot pour les non-juifs, à Jérusalem ? . . . . . 262
La soucca et les quatre espèces contre les forces impures . . . . . 264
Quatre espèces et sept invités . . . . . 270
La soucca : jouir de la Présence divine dans toute sa splendeur . . . . . 275
Les exigences d'un calendrier déroutant . . . . . 280

Souccot, fête de la foi ..... 286
Moitié pour D., moitié pour l'homme ..... 299

**Hochana Rabba**

La veillée d'Hochana Rabba : summum de la sainteté ..... 310
Une nuit décisive ..... 318
Hochana Rabba : techouva par amour ou par crainte ..... 326
Un jour saint, à l'abri des accusations ..... 332
Sous les auspices de David Hamelekh ..... 339

**Chemini Atsérèt - Sim'hat Torah**

Vaincre le mauvais penchant par la joie de la Torah ..... 343
Sim'hat Torah – un nouveau départ ..... 349
Une séparation difficile – continuité et renouveau ..... 356
Chemini Atsérèt : un sursis auprès d'Hachem ..... 362
Tel un serviteur devant son Maître ..... 369
S'attarder auprès de D. ..... 373

**'Hanoucca**

Lumières de 'Hanoucca – lumière de l'âme ..... 380
Des progrès constants ..... 388
La victoire sur la civilisation grecque, porteuse d'impureté ..... 392
Le miracle de 'Hanoucca : la Splendeur retrouvée ..... 397
Des lumières sacrées ..... 402
Une lutte spirituelle ..... 406
La lumière de la Torah : un écran protecteur ..... 410
Le petit flacon d'huile ..... 415
Une célébration spirituelle ..... 421
Réparation de la sphère de Splendeur et triomphe du bon sur le mauvais penchant ..... 430

Le ‘hinoukh comme tremplin spirituel . . . . . 436
La publication du miracle : une fête pour l’âme . . . . . 442
Un esprit sain dans un corps saint . . . . . 448
Unité, solidarité et Torah pour toutes les générations . . . . . 453
Les lumières de ‘Hanoucca – l’accomplissement parfait des mitsvot . . . . . 459
Une abnégation héritée de nos pères . . . . . 462
‘Hanoucca : la fête de l’éducation . . . . . 471

**La période des Chovavim**

Les Chovavim, une période propice . . . . . 478

**Les quatre parachiot : Chekalim, Zakhor, Para et Ha’hodech**

Le matériel et le spirituel à leur juste place . . . . . 490
Chekalim et kilaïm – Adar comme préparation à Nissan . . . . . 494
Un poids, une mesure . . . . . 498
Des chekalim qui font pencher la balance – un poids déterminant . . . . . 502
Effacer Amalek – la base de l’élévation du Juif . . . . . 503
La mitsva de Zakhor : l’anéantissement du mal dans le monde . . . . . 514
Une pensée pure pour un Service pur . . . . . 520
Le pouvoir de la Torah pour effacer Amalek . . . . . 526
La loi de la vache rousse : un bouclier contre l’orgueil . . . . . 531

**Le sept Adar**

L’esprit de Moché dans chaque génération . . . . . 534

**Pourim**

Une joie spirituelle . . . . . 539
Lorsque le mois d’Adar arrive, on amplifie la joie . . . . . 546
La clémence envers le peuple juif par la réparation de la foi . . . . . 549
Le pouvoir de la Torah et le mois d’Adar : l’anéantissement d’Amalek . . . . 553
Un accomplissement parfait des mitsvot ou ignorer les tentatives de détournement du mauvais penchant . . . . . 556

Le jeûne comme sacrifice devant le Créateur . . . . . 563
La déchéance d'Haman . . . . . 567
La confiance dans les Sages . . . . . 574
Le sceau du roi . . . . . 580
Adhérer à la Torah pour adhérer à D. . . . . 585
Haman et le peuple juif – sainteté contre impureté . . . . . 592

## Chabbat Hagadol

Résistance et ténacité face à l'adversité . . . . . 600
Préserver sa langue et son regard . . . . . 606
Chabbat Hagadol, un condensé de la Torah . . . . . 614
L'abnégation avec empressement et dévouement . . . . . 618
Renouveau et grandeur d'Israël : un éclat lunaire . . . . . 623

## Pessa'h

Le miracle de la délivrance par le mérite de la foi et de l'abnégation . . . . . 628
La foi en D. à travers la contemplation de la nature . . . . . 635
La recherche du 'hamets – techouva et élévation . . . . . 639
Se défaire du 'hamets ou de l'habitude . . . . . 643
Les noms de la fête de Pessa'h – une voie dans le Service divin . . . . . 644
Se souvenir de la sortie d'Egypte chaque jour : une mitsva intemporelle . . . 653
Nissan, mois de toutes les délivrances . . . . . 658
La matsa ou le pain de l'humilité . . . . . 664
Récit de la sortie d'Egypte . . . . . 671
Pessa'h et la matsa, symboles de l'humilité . . . . . 675
Orgueil et modestie ou Pessa'h et la délivrance . . . . . 685
Le soir du séder, le sang de l'agneau et la mila . . . . . 690
La mort des premiers-nés ou le tri des étincelles de sainteté . . . . . 699

Réflexion sur le récit de la sortie d'Egypte et mise à l'écart du 'hamets .... 706
Israël face à l'Egypte – matsa contre 'hamets ..... 713
'Hamets et matsa ou la lutte contre l'orgueil ..... 717
La grandeur de la foi en la sortie d'Egypte ..... 725
Humilité et non orgueil ..... 726

### Le septième jour de Pessa'h

Le septième jour de Pessa'h : un jour de foi ..... 729
Le septième jour de Pessa'h : la base de notre foi en D. ..... 735
L'influence de la sainteté de Pessa'h sur le reste de l'année ..... 742

### La supputation de l'Omer

La supputation de l'Omer : une préparation au don de la Torah ..... 751

### Lag baOmer

Rabbi Chimon bar Yo'haï ou la divulgation des secrets de la Torah ..... 758
L'arc-en-ciel : une protection pour le peuple juif ..... 763
La vertu de s'effacer devant le juste ..... 766

### Chavouot

L'investissement personnel : une préparation au don de la Torah ..... 772
Le silence éloquent du monde lors du don de la Torah ..... 778
Les secrets de la Torah ..... 782
La Torah acceptée sous la contrainte et son pouvoir contre les puissances impures .. 786
Le retentissement prolongé des tonnerres du Sinaï ..... 791
L'acharnement dans l'étude, une condition à son maintien ..... 801
La Torah, un précieux trésor accordé au peuple juif ..... 810
Trois jours de restriction et de sanctification ..... 812
L'étude de la Torah : la mission de l'homme et le fondement du monde .. 816
La tente d'assignation au milieu du désert ou la Torah face aux puissances impures ..... 820

Lien entre l'acquisition de la Torah et les aliments ..... 824
Le lien étroit entre la Torah et le Chabbat ..... 829
La connaissance des mitsvot : une préparation indispensable à leur observance .. 834
L'acceptation de la Torah en tout lieu et à tout moment ..... 841
Le peuple élu de D. ..... 845
La transformation d'un corps physique en spirituel ..... 851

**Ben Hametsarim : deuil et réflexion**

L'amour gratuit, comme réparation à la destruction du Temple ..... 859
L'amour pour chaque Juif : un sentiment réparateur ..... 867
La véritable piété ..... 877
Les trois semaines : s'unir pour vaincre ..... 881
L'abandon de la Torah, germe de la destruction ..... 890
A l'ombre du Créateur : l'étude de la Torah ..... 893
Les Sages de Yavné : la continuité de la Torah ..... 896
Yavné – s'exiler pour préserver la Torah ..... 906
Annuler la haine gratuite pour reconstruire le Temple ..... 914
L'étude de la Torah et l'union, facteurs de la Délivrance ..... 920

**Le neuf Av**

L'effort dans l'étude pour reconstruire ..... 927
Du deuil à la joie ..... 934
Le neuf Av – introspection et travail sur soi ..... 939
Une malédiction perpétuelle ..... 949
L'étude de la Torah, pont entre l'homme et D. ..... 954
Ticha beAv – une halte de réflexion ..... 961

**Le quinze Av**

Tou beAv et Yom Kippour : joie et unité ..... 971

**Glossaire** ..... 979

# Préface

Qu'Hachem soit loué de m'avoir donné le mérite, dans Sa grande Miséricorde, de publier l'édition française de l'ouvrage *Pa'had David* – Autour du calendrier. Grâce à D., l'édition en hébreu a reçu un brillant accueil, dans tous les pays de la Diaspora, qui ont ainsi pu reconnaître l'importance et la sainteté des fêtes juives.

Lors de chaque fête, la lumière qui illuminait le monde au moment où, des centaines d'années auparavant, le miracle s'est produit, se dévoile de nouveau, tandis que la même sainteté s'élève et se répand sur terre. L'homme peut alors puiser de ce flux de lumière intense. Le *Sfat Emeth* fait remarquer, au sujet du verset (*Vayikra* 23:44): « Moché déclara les époques d'Hachem aux fils d'Israël », « *Vayédabèr Moché èt moadé Hachem* (…) », qu'il n'est pas écrit *al* (sur) mais *èt moadé Hachem*, ce qui signifie que Moché Rabbénou n'a pas parlé au sujet des fêtes, mais les a annoncées. Autrement dit, tout en en parlant, il a fait pénétrer dans le cœur des enfants d'Israël les flots de cette lumière merveilleuse qui brillait au moment du miracle. Le but visé était que, lorsque le temps de cette célébration reviendrait les années suivantes, cette même illumination les éclairerait de nouveau comme alors. Ceci parce que le peuple juif se situe au-delà des contingences du temps et de la nature et, dès l'instant où la fête se représente dans le calendrier, il se retrouve une nouvelle fois en ces temps reculés du passé. C'est justement en cela qu'il peut ressentir la sainteté et la puissance du miracle dans toute son ampleur, démontre le *Sfat Emeth*.

J'ai pensé ajouter que c'est peut-être la raison pour laquelle nous disons, dans le passage additionné à la prière des fêtes et nommé *Al*

*hanissim*, l'expression: « en ces jours-là en ce temps-ci », puisque, « en ce temps-ci » également nous sommes influencés par l'éclairage qui brilla « en ces jours-là ». La période des fêtes est propice, pour l'homme, à l'absorption de cet influx de sainteté et de pureté ; elle lui permet de s'emplir d'une authentique crainte du Ciel et d'un puissant amour du Créateur, qui l'accompagneront tout au long des jours ordinaires.

Chaque fête détient son caractère spécifique. Il incombe à l'homme de prélever cette éminente qualité spirituelle, durant la fête, et d'en faire provision pour son voyage à travers le calendrier, afin que sa lumière l'influence dans son Service divin. Ainsi, pendant Pessa'h, l'homme a le mérite de pouvoir intérioriser l'essence d'une foi pure dans le Créateur. Le Tout-Puissant a en effet fait sortir nos pères d'Egypte, de cette maison d'esclaves, les soustrayant au joug d'une oppressante servitude. De cette négation totale de liberté, les Hébreux ont été tirés d'une main haute, aux yeux de tous, tout en nous léguant à nous, les générations qui ont suivi, le pouvoir d'accéder à ce même niveau de liberté. Au moment où le Tout-Puissant les a affranchis des 49 paliers d'impureté, nos ancêtres se sont progressivement libérés des forces impures dans lesquelles ils étaient plongés, réparant chaque jour un trait de caractère jusqu'à ce qu'ils aient atteint les 49 degrés de pureté, alors aptes à recevoir la Torah. Cette étape ultime de la sortie d'Egypte donna toute sa substance à cette célébration, puisqu'à partir de là, en acceptant la Torah, ils devenaient des hommes libres au sens fort, suivant le principe : « N'est qualifié de libre que celui qui étudie la Torah » (*Avot* 6:2).

De même, durant la période que nous nommons : « les Jours Redoutables », l'homme est éclairé de cette lumière intense qui l'incite à se repentir, à réparer et améliorer ses actes. Nombreuses sont les évocations, dans les livres saints, de la grandeur de la *techouva* et des bienfaits qu'elle renferme, qui proviennent entièrement de la Bonté et de la Miséricorde divines. Et si élevée est la grandeur de la *techouva*

que nos Sages vont jusqu'à dire (*Berakhot* 34b) : « A l'endroit où les repentis se tiennent, les plus grands justes ne peuvent accéder ». Ainsi, après que l'homme a aplani ses voies et dominé ses instincts, il est prêt à se courber sous la *soucca*, à l'ombre de la Présence divine.

Vient alors la fête de Souccot, lors de laquelle il est demandé à l'homme de quitter sa demeure fixe. Cet endroit où il a l'habitude d'habiter lui donne l'impression que sa vie dans ce monde-ci est éternelle, aussi la Torah lui a-t-elle enjoint de l'abandonner chaque année pour rejoindre une résidence provisoire – ne se contentant pas de l'ordonner une seule fois. Car en retournant, après ce séjour de sept jours, dans son appartement, l'homme efface et annihile cette sensation de provisoire et se rattache de nouveau à ses objets personnels et ordonnés. Cette apparence d'ordre va faire renaître en lui le sentiment rassurant de constance et de durabilité. C'est pourquoi, il est nécessaire de le tirer de nouveau de sa torpeur et de le transporter hors de chez lui ; ce faisant, le premier sentiment, celui de l'inconstance, reviendra l'habiter.

La *soucca* est une résidence provisoire, faite de planches et recouverte d'un *skhakh*. Celui-ci ne doit pas être épais comme le toit d'une maison, de sorte que l'homme puisse regarder vers le haut, contempler les cieux et ses légions et ressentir son lien avec le Saint béni soit-Il. Nous touchons là l'essence de la *mitsva* de *soucca*, se réfugier « à l'ombre de la foi », à l'ombre de la Présence divine. Suite à ce séjour élévateur, l'homme sera apte à ressentir, lors de Chemini Atsérèt et Sim'hat Torah, une joie authentique, celle d'accomplir les *mitsvot*, d'étudier la Torah et, par ce biais, d'assurer le maintien du monde.

La fête de 'Hanoucca, quant à elle, enseigne à l'homme comment éduquer ses enfants à la lumière de la Torah. A l'époque des '*Hachmonaïm*, le peuple juif était menacé d'un terrible danger spirituel. Nombreux furent ceux qui s'écartèrent du chemin de la Torah et se

laissèrent influencer. Ils devinrent ce qu'on appelle des hellénisants, ces sympathisants à la culture grecque et éduqués à son ombre. Car tout le but des Grecs était de couper le peuple juif de son héritage, de briser l'éducation pure dans laquelle il avait toujours baigné, avec pour ultime visée de l'éloigner de D. et de Sa Torah. Conscients qu'il est bien plus difficile de modifier les opinions d'un homme mûr, bien établies, dont la vie est déjà construite, les Grecs choisirent de concentrer tous leurs efforts sur les jeunes enfants, tentant d'enraciner dans leur âme tendre leur culture pernicieuse.

Un de leurs décrets est tristement célèbre : « Ecrivez pour vous, sur les cornes de bœuf : "Nous n'avons pas de part ni d'héritage dans le D. d'Israël" ». En réfléchissant à ce choix particulier des Grecs de la corne de bœuf pour l'inscription d'un tel message, il faut préciser que celle-ci était, à cette époque, utilisée comme biberon. Dans leur perniciosité, ils cherchaient donc, de la sorte, à influencer les enfants, dès l'âge du berceau, en plaçant constamment sous leurs yeux ces paroles de reniement afin qu'ils grandissent bercés par cette culture hérétique.

Cependant, dans Sa Miséricorde infinie, D. donna le courage à une poignée de *tsaddikim*, Matityahou et ses fils, de se sacrifier pour combattre l'ennemi. Il leur fit vivre de grands miracles, livrant « les forts aux mains des faibles ». La gloire d'antan du peuple juif fut rétablie et il put retrouver l'éducation pure qui avait été son apanage depuis toujours.

Aussi, toute la fête de 'Hanoucca tourne-t-elle autour du thème de l'éducation. C'est pourquoi, en allumant les bougies, nous devons nous rappeler l'importance d'éduquer les enfants aux *mitsvot* et d'implanter la Torah dans leurs âmes pures, ce qui aura pour effet d'allumer l'étincelle divine qui se trouve en eux. C'est là l'essentiel du message de cette *mitsva*. Dans le même ordre d'idées, nos Sages disent (*Chabbat* 23b) : « Celui qui s'attache à la *mitsva* de l'allumage aura des fils érudits », car les lumières de 'Hanoucca symbolisent l'obligation de

tout homme de donner à ses enfants une éducation pure, conforme à la voie de la Torah.

Puis vient la fête de Pourim, qui tombe au mois d'Adar. Le *'Hidouché Harim* écrit que le terme *adar* est à rapprocher du terme *dira* (litt. logement, habitation). Avec l'aide de D., j'expliquerais ces paroles de la manière suivante : à Pourim, il appartient à l'homme de se sanctifier et de s'élever spirituellement, au point que D. désire résider (*ladour*) en son sein et y faire régner Sa Présence. Tout comme à l'époque de Mordékhaï et Esther, où une lumière intense descendit sur le peuple d'Israël, qui se repentit et accepta la Torah volontairement (comme rapporté dans *Chabbat* 88a), ainsi à chaque génération, durant cette période, cet éclairage nous illumine de nouveau et déverse sur nous un flux de bienfaits et de bénédictions. L'homme doit savoir mettre à profit cette occasion donnée durant ce mois-ci pour se sanctifier dans l'étude de la Torah – en s'y plongeant de plein gré et avec amour –, purifier son esprit et se détacher de toute pensée étrangère. Ainsi épuré et nettoyé, son corps deviendra un digne réceptacle de la Présence divine, comme il est dit (*Chemot* 25:8) : « Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux », verset que le Alchikh explique ainsi : « Il n'est pas dit "en lui" (*betokho*) mais "au milieu d'eux" (*betokham*) pour nous enseigner qu'il est question de tout un chacun, de l'être même de chacun des enfants d'Israël ».

Pendant les fêtes, ces saintes convocations, il est interdit d'effectuer un travail, une *mélakha*. Ce sont des jours chômés, durant lesquels nous nous reposons. La raison de cette absence d'activité est que ces moments doivent être consacrés à une méditation sur le miracle que D. a fait vivre à Son peuple à cette époque, afin d'en tirer une influence pour le reste de l'année.

A la lumière de cette explication, nous comprenons pourquoi Ticha beAv est également dénommé « jour de fête », comme il est dit dans le verset (*Ekha* 1:15) que nous pouvons traduire littéralement : « Il a

appelé sur moi une fête (*moèd*) ». A première vue, en quoi ce terme est-il approprié à ce jour, alors que nous le passons à jeûner, pleurer et nous lamenter sur la mort cruelle qu'y subirent des dizaines de milliers de Juifs, qui, dans un dénuement total, tombèrent de faim et de soif ? Ce verset vient en fait nous enseigner que, bien que Ticha beAv soit effectivement un jour de tristesse, de douleur et d'affliction, nous avons chacun la possibilité de le transformer en jour de fête, à condition de raffermir notre lien avec le Créateur, en nous renforçant dans l'étude de la Torah.

Telle est l'idée contenue dans les paroles du prophète Yirmyahou, « Il a appelé sur moi une fête ». Bien que les autres fêtes du calendrier soient célébrées à un moment précis et défini – comme Souccot qui tombe le 15 Tichri, Pessa'h le 15 Nissan, Chavouot le 6 Sivan –, en revanche il n'existe pas de période fixe et prédéfinie pour la reconstruction du Temple et la venue du *Machia'h*. Cet évènement tant attendu peut même avoir lieu aujourd'hui, « si vous écoutez Ma voix ». C'est là tout le sens des mots du prophète : « sur moi », c'est-à-dire précisément sur moi, sur mes épaules, comme sur celles de tout Juif, repose la responsabilité d'amener cette fête. L'arrivée de cette célébration dépend de l'amélioration de nos actes et de la consolidation de notre lien avec le Créateur, passant par un renforcement de l'étude de la Torah. Car le Saint béni soit-Il attend impatiemment le moment de nous délivrer des ténèbres de l'exil ; toutefois, pour le mériter, il nous incombe de renforcer notre lien avec Lui à travers la Torah.

J'y fais allusion en relevant que, dans le verset : « Il a appelé sur moi une fête », la valeur numérique du terme *kara* (« il a appelé ») équivaut, plus ou moins un, à celle du mot *karav* (« il a rapproché ») ou *kever* (« tombeau »). Nous pouvons y lire en filigrane que, si nous avons, d'une part, la possibilité de rapprocher ce jour de fête et d'en faire celui de la joie et de la Délivrance, il nous est possible également, que

D. nous en préserve, de l'enterrer, en vertu du principe : « Tes actes te rapprocheront ou t'éloigneront ».

C'est là l'essence même des fêtes et l'essentiel de leur sainteté, se rapprocher véritablement de D. par l'étude de la Torah et en espérant constamment la Délivrance. Si j'ai pu rédiger tous ces sujets, c'est grâce à la bonté du Créateur. Puissent tous ceux qui les étudieront mériter de progresser, de gravir les échelons d'une ascension spirituelle, et acquérir une âme pure !

Tout en louant le Créateur pour Ses innombrables bienfaits, en priant « qu'Il ne me délaisse ni ne m'abandonne » et continue à déverser sur moi Ses bienveillantes bénédictions, j'aimerais remercier **D., le Maître de tout, qui maintient le ciel et la terre**, et espérer tous les jours en Sa Délivrance. Amen.

Dans Sa bonté infinie, D. m'a gratifié d'une épouse vertueuse, « parmi les femmes dans la tente, qu'elle soit bénie », la **Rabbanite Viviane Esther**, qu'elle ait une longue vie. Elle se dévoue, avec noblesse, jour et nuit pour m'aider à construire une forteresse de Torah en Terre Sainte et dans le monde entier.

Avec abnégation, elle assume toutes les charges de notre foyer et l'éducation de nos chers enfants, afin que je puisse poursuivre mon œuvre sainte de diffusion de la Torah. A ce titre, combien lui correspondent les paroles de Chelomo Hamelekh : « Bien des femmes se sont montrées vaillantes, tu leur es supérieure à toutes ! » (*Michlé* 31:29), car sans son aide et son immense soutien, je n'aurais pu mener à bien toutes mes saintes entreprises. Il convient de dire à son sujet ce que Rabbi Akiva annonça devant ses élèves : « Tout ce que je possède et tout ce que vous possédez (en Torah), nous le lui devons ». Puisse le Maître du monde nous donner le mérite d'être pleinement satisfaits

de nos enfants et de nos descendants, de les voir s'élever dans les voies de D. et dans la crainte du Ciel ! Amen.

Je voudrais profiter de cette occasion pour bénir mes chers enfants, qu'ils aient une longue vie. Tout d'abord, mon aîné, **Rabbi Réfaël Méïr Amram *chelita***, et avec lui **son épouse**, qu'elle soit gratifiée d'une longue vie, qui se tient près de lui et le soutient en permanence. Il se dévoue corps et âme pour faire grandir le prestige de la Torah en Israël et dans le monde, et en plus des *collelim* dont il est responsable, grâce à D., il se consacre à rapprocher de notre héritage les plus éloignés et à les éclairer dans leur nouveau chemin. « Bénis, Seigneur, ses efforts, et agrée l'œuvre de ses mains ! » Puissent **leurs enfants bien-aimés**, qu'ils aient une longue vie, leur procurer beaucoup de satisfaction !

A sa suite, je voudrais bénir mon fils bien-aimé **Rabbi Moché Aharon Yochiahou *chelita***, qui consacre tout son temps et toute son énergie à rendre agréables les paroles de Torah à ceux qui les écoutent, notre belle jeunesse qui s'élève de jour en jour, avec l'aide de D. Et à ses côtés **son épouse**, qu'elle ait une longue vie, qui l'aide et le soutient constamment. Je voudrais également bénir du fond du cœur leur petit garçon **'Haïm Saadia Yehouda Israël**, puisse-t-il faire la fierté de ses parents et de sa famille !

C'est pour moi aussi l'occasion de bénir, par la bénédiction d'un père à son fils, **Rabbi Yoël Chelomo Ye'hia *chelita***, qui se dévoue pour rapprocher ceux de ses frères s'étant éloignés de leurs origines, et œuvre pour allumer le phare de la Torah dans l'obscurité de la Diaspora. Qu'Hachem lui donne la force de continuer sa sainte entreprise et puissions-nous bientôt avoir le mérite de le voir sous la *'houpa* avec la compagne qui lui est destinée! Amen.

Je souhaite également bénir du plus profond de mon cœur mon cher fils, **Rabbi Mikhaël Yossef Alexander *chelita***, qui étudie inlassablement la Torah avec un dévouement sans pareil et en médite constamment les propos. De la sorte, il renforce tous ceux qui

l'entourent, qui reconnaissent ainsi la grandeur d'un authentique étudiant en Torah, animé d'une pure crainte de D.

Puisse également le Ciel bénir mon cher gendre **Rabbi Yits'hak Sebban *chelita***, ainsi que ma chère fille **Sarah Ruby Aïcha**, qu'elle ait une longue vie, qui consacrent tout leur temps à ériger une forteresse de Torah et à en renforcer les fondations. Puissent-ils avoir beaucoup de satisfaction de **leurs chers enfants**, qu'ils soient toujours en bonne santé !

Je voudrais enfin bénir mes filles bien-aimées, **Julie Mamah Myriam Yéhoudit** et **Arielle 'Hanani Mazal Léa**, qu'elles aient une longue vie. Puissions-nous les voir grandir dans la voie de la Torah et avoir le mérite de les conduire sous la '*houpa* ! Amen.

A cette occasion, je voudrais étendre la bénédiction de la Torah à tous les éminents Rabbanim *chelita* qui dirigent nos *collelim* et nos *yechivot*, ainsi qu'aux *avrekhim* et *ba'hourim*, qui consacrent tout leur temps à étudier la Torah dans les institutions *Orot 'Haïm ouMoché* et *Pninei David*, en Israël, en France, aux Etats-Unis et en Argentine, et dont l'étude dévouée est un gage de pérennité pour le monde entier. Puissent-ils mériter de faire grandir le prestige de la Torah et la glorifier dans la paix et la sérénité, en partageant constamment leurs saintes connaissances avec les autres !

Enfin, je voudrais mentionner tous les généreux donateurs qui dépensent sans compter pour soutenir notre entreprise. Ils se dévouent véritablement pour aider ceux « qui se tuent dans les tentes de la Torah ». Puisse le mérite de ce soutien à la Torah les accompagner toujours, comme il est dit (*Michlé* 3:18) : « Elle est un arbre de vie pour ceux qui s'en rendent maître : s'y attacher, c'est s'assurer la félicité. »

Qu'il soit de la volonté de D. que les pures paroles de Torah consignées dans cet ouvrage nous influencent tous, ainsi que nos

frères là où ils se trouvent, et puissions-nous prochainement avoir le mérite d'assister à la reconstruction du Temple dans toute sa splendeur, quand l'Eternel ramènera les captifs de Tsion, rapidement et de nos jours ! Amen.

Pour la gloire de la Torah,
**David 'Hanania Pinto**, humble serviteur de D.

# Elloul : mois du repentir

## Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi

*« Le lion a rugi, qui n'aurait peur ? »*

(*Amos* 3:8)

Le mois d'Elloul, période de Miséricorde, constitue une préparation aux Jours Redoutables, s'étalant de Roch Hachana à Yom Kippour. Plus ces échéances approchent, plus la peur se saisit de l'homme face à la gloire infinie du Roi suprême Qui, assis sur Son trône, juge toutes Ses créatures. En effet, quelle sera sa sentence ? Sera-t-il acquitté ? Si déjà celui qui doit passer en jugement devant une cour de justice humaine est empli d'appréhension, combien plus devrait-on trembler lorsque le Juge n'est autre que le Roi des rois !

Toutefois, cette angoisse et cette crainte ne sont pas suffisantes pour laver l'homme de ses taches et lui permettre d'être acquitté lors du jugement suprême ; seule la *techouva*, la repentance, peut remplir cet office.

Dans cette optique, le mois d'Elloul permet de se préparer à ce jugement, en répondant à cette invitation à nous rapprocher de D. et à communiquer avec Lui, dans l'esprit du verset : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi – *ani ledodi vedodi li* », dont les lettres initiales forment, en acrostiche, le nom de ce mois (*Elloul*). En

effet, cette citation exprime de façon remarquable l'essence de cette période – période de rapprochement et de communication avec notre Père céleste.

Cependant, pour que D. se rapproche de l'homme, celui-ci doit entreprendre, de son côté, tous les efforts dans ce sens – Le rechercher et désirer se lier à Lui, dans l'optique du verset (*Devarim* 30:20) : « pour t'attacher à Lui ».

L'homme doit aspirer à adhérer corps et âme au Créateur, annuler son ego devant Lui et ne se consacrer qu'à Lui – en un mot, fuir la demi-mesure de celui qui reste en partie attaché aux jouissances de ce monde. Etre tout entier « à mon bien-aimé », c'est être assuré que « mon bien-aimé [soit] à moi » – mesure pour mesure, l'Eternel Se lie à l'homme qui œuvre dans ce sens.

Tel est le travail qui doit être entrepris en cette période : éveiller en soi la conscience de la réalité divine, ce qui permet d'intérioriser ce sentiment d'union intime et d'appartenance réciproque entre l'homme et son Créateur.

Pour parvenir à cette perception nous a été donné le mois d'Elloul, prédisposé à cette tâche – à savoir, arracher l'homme aux jouissances de ce monde et le lier corps et âme au Créateur.

Tout au long de l'année, l'homme est plongé dans le matériel, à tel point qu'en dépit des moments qu'il se fixe pour l'étude de la Torah, en dépit des *mitsvot* et des actes bienfaisants qu'il accomplit, les tracas risquent de l'écarter du Créateur à son insu, et même de l'en détacher complètement. Pourtant, lorsqu'arrive le mois d'Elloul, malgré son éloignement du Très-Haut, c'est le moment idéal pour renouveler et réparer la connexion entre l'homme et D., Qui désire tout autant ce lien.

Une condition toutefois pour mener à bien cette mission et consolider ce lien : dépasser l'égoïsme, annuler son ego devant le

Tout-Puissant. Dans cette optique, le moment le plus opportun au renforcement de cette attache est Roch Hachana, jour où le premier homme fut créé, pur et sans faute (*cf. Pirké deRabbi Eliézer* 8 ; *Zohar* III 100b).

En ce jour où il est venu au monde, innocent comme le nouveau-né qui n'a jamais péché, il lui sera d'autant plus facile de regagner, par la *techouva*, cet état antérieur, de devenir une créature nouvelle et irréprochable.

Or, plus le jour du jugement approche, plus les obstacles s'amoncèlent. Car le mauvais penchant redouble d'efforts pour nous faire commettre une faute précisément en ces jours saints. L'homme est, au cours de cette période, comparable à celui qui doit atteindre un certain objectif avant une date butoir. Il s'empresse donc d'agir au plus vite et au maximum de ses forces pour s'acquitter de sa tâche avant le dernier délai. Mais plus il s'y affaire, plus son sentiment de fatigue et de lassitude s'intensifie, au point de devenir insoutenable. Cependant, conscient du peu de temps qui lui reste, notre homme s'efforce de ne pas tenir compte de cette impression et, loin de stopper sa course, d'accroître encore ses efforts. Car s'il s'arrête, il est certain de rater l'échéance et aura donc « couru » en vain.

De même, plus le jour du jugement approche, plus le mauvais penchant tente de faire trébucher l'homme dans de nouvelles fautes, afin qu'il « rate le coche » de la *techouva*. Il essaie de l'empêcher de réparer le passé, d'annuler sa personnalité et de recréer le lien avec le Divin, le plaçant sous la coupe des forces impures, afin d'annihiler tous ses efforts.

Car telle est l'essence du mois d'Elloul : annuler son ego en faveur du Bien-aimé – le Créateur – en réponse à l'appel, à la sonnerie qui y retentit. Dans les tréfonds du cœur de l'homme, la sainteté spécifique au mois d'Elloul résonne en un vibrant écho : « Revenez, revenez de vos voies perverties » (*Ye'hezkel* 33:11). « Revenez vers Moi », nous

appelle le Créateur, dans l'esprit du verset : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi. »

Mais cette proclamation du Tout-Puissant n'est pas suffisante. C'est à l'homme qu'il appartient de faire le premier pas, en vertu du principe (*Chir Hachirim Rabba* 5:3) : « Ouvrez-Moi une brèche de la largeur d'un chas d'aiguille et Je vous ouvrirai des portails assez larges pour y faire pénétrer des chars ! » L'homme doit prêter l'oreille à cette annonce du mois d'Elloul, qui l'appelle à renouveler son lien avec D. : « Réveillez-vous, dormeurs, de votre sommeil ! Secouez-vous de votre torpeur ! », selon les mots du Rambam ou, verset presque similaire : « Que fais-tu là, dormeur ? Debout, invoque ton D. » (*Yona* 1:6). D., Qui attend de renouveler avec toi le lien éternel, t'appelle à revenir à Lui. Si tu recrées cette attache, le Tout-Puissant t'assistera certainement, comme il est promis (*Yoma* 38b) : « Celui qui vient se purifier est aidé d'en Haut. »

Grande et infinie est la bonté du Créateur, en cela qu'Il invite en personne l'homme à entamer cette démarche. « Revenez à Moi et Je reviendrai à vous », nous engage-t-Il. Je veux renouer avec vous, bien que vous M'ayez irrité tout au long de l'année, Je vous désire et vous prie instamment de revenir à Moi, nous fait-Il savoir.

Si l'homme prend la peine d'écouter et de répondre à cette invite, et de se con-sacrer – dans la pleine acception du mot – au Créateur, et uniquement à Lui, sa récompense sera incommensurable : le Très-Haut se liera également à lui – « Mon bien-aimé est à moi ».

Mais, comme nous l'avons dit, il ne sera possible d'atteindre ce niveau qu'au prix d'une abolition de l'ego devant le Tout-Puissant, condition *sine qua non* pour atteindre ce niveau suprême d'attachement et de fusion de l'homme et de Son Créateur.

Dans ce cas, le plaisir atteint à Roch Hachana sera incommensurable car, après tout le travail entrepris au cours du mois d'Elloul, l'homme

jouira du renouveau de son lien avec le Créateur, fusion dépassant l'entendement humain.

C'est une opportunité exceptionnelle que celle donnée au Juif : « Heureux le peuple connaissant la sonnerie [du *Chofar*] (…) » (*Tehilim* 89:16) Heureux les membres de Son peuple qui entendent cet écho, les appelant à revenir vers leur Créateur pendant le mois d'Elloul, « (…) cheminant, Eternel, à la lumière de Ta face ». En atteignant le niveau de la perfection à Roch Hachana, après l'éveil et le repentir sincère du mois d'Elloul, ils cheminent ensemble à la lumière de la Face de D.

## Roch Hachana – Deux jours de jugement

Cela posé, nous pouvons comprendre l'essence des deux jours de Roch Hachana qui, comme nous le savons, sont des jours de jugement, au cours desquels les livres de la vie et de la mort sont ouverts devant le Maître du monde et où tous les hommes défilent devant Lui comme un troupeau (*cf. Roch Hachana* 16a et b). Est alors déterminé qui sera inscrit pour la vie, qui pour la mort, qui sera inscrit dans le livre des *tsaddikim* pour une vie de bonheur, et qui dans le livre des impies pour la mort.

Cependant, cet aspect ne semble pas apparaître dans la Torah. Nos Maîtres relèvent certes une allusion à ces jours de jugement dans les Psaumes (81:4) : « sonnez le *Chofar* au [nouveau] mois, au jour fixé pour notre solennité », verset ainsi commenté dans la Guemara (*Roch Hachana* 8b) : « Il s'agit du jour où le Créateur siège sur le trône de jugement pour juger toutes les créatures du monde. » Dans la Torah, en revanche, on peut lire (*Bamidbar* 29:1) : « vous aurez un jour de sonnerie », allusion aux sonneries du *Chofar*, outre le fait que ces jours sont désignés comme des jours de joie et de fête, comme l'indique le verset (*ibid.* 10:10) : « Et au jour de votre joie, dans vos fêtes et vos néoménies, vous sonnerez des trompettes (…) ; elles seront pour vous un souvenir devant votre D. Je suis l'Eternel votre D. » Ainsi, la Torah

ne souligne-t-elle que la joie et l'aspect solennel de ce jour. Pourquoi n'évoque-t-elle nullement le jugement qui s'y déroule ?

A la lumière de nos explications précédentes, nous pouvons en concevoir la raison : tout au long du mois d'Elloul, une voix émanant du cœur de l'homme l'appelle à se repentir complètement et à se consacrer totalement à D., à annuler son ego pour Lui. Cette voix intérieure est stimulée par le son du *Chofar*, qui retentit tout au long de ce mois, au moment des *seli'hot* quotidiennes, en tant que préparation intense à l'approche du jugement imminent.

Lorsqu'on cherche à réveiller un homme plongé dans une profonde léthargie, on s'y emploie avec force et puissance, car tout coma prolongé risque, à D. ne plaise, de mener à la mort. De ce fait, on agit presque violement, poussé par un sentiment d'urgence.

Or, cela va sans dire, toute cette préparation doit permettre à l'homme de se présenter, le jour du jugement, sous son meilleur jour. Car si l'homme ne se réveille pas et ne renouvelle pas son lien avec le Créateur, qui sait quelle sera sa sentence ?

De ce fait, la Torah ne désire pas qualifier Roch Hachana de « jour de jugement », car elle préfère qu'il soit un jour de grâce et de pardon, outre le fait qu'elle le présente comme une fête, un moment de joie.

En effet, lorsque l'homme se repent pendant tout le mois d'Elloul et renouvelle son lien avec le Créateur, s'unissant à Lui dans l'esprit du verset : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi », il est évident que Roch Hachana sera pour lui jour de joie et de fête, marquant ce renouveau. Dès lors, il est évident que la sentence lui sera favorable, que son souvenir sera agréé devant le Tout-Puissant et qu'il triomphera, comme l'indique le verset précédant celui évoquant Roch Hachana (*ibid.* 10:9) : « Quand donc vous marcherez en bataille, dans votre pays, contre l'ennemi qui vous attaque, vous sonnerez des trompettes ; vous vous recommanderez ainsi au souvenir de l'Eternel,

votre D., et vous serez délivrés de vos ennemis. » On peut lire ici en filigrane une description de la lutte contre le mauvais penchant ; l'homme qui revient à son Créateur pendant tout le mois d'Elloul échappe à ses attaques et est acquitté lors du jugement.

Car le Satan, désireux d'empêcher l'homme de faire *techouva* et contrarié par le renouvellement de son lien avec le Créateur à Roch Hachana, tente alors de l'accuser. C'est pourquoi le Créateur nous ordonne de sonner du *Chofar*, comme il est écrit au verset suivant (*ibid.* 10:10) : « vous sonnerez des trompettes pour accompagner vos holocaustes et vos sacrifices rémunératoires ».

De fait, le son de cette trompe perturbe le Satan, qui ne peut plus jouer les trouble-fêtes. Ainsi que l'indiquent nos Sages (*Roch Hachana* 16b) : « Pourquoi sonne-t-on parfois debout et parfois assis ? Pour embrouiller le Satan. » Car le combat essentiel se joue entre l'homme et le mauvais penchant. L'homme sonne alors du *Chofar* pour troubler ce dernier et le mettre en fuite.

De même, lors des campagnes militaires, comme nous l'avons vu, certains soldats ont pour rôle de donner du cor afin de perturber et de faire paniquer l'adversaire, au point de le faire fuir. Fût-il armé jusqu'aux dents et en position de force, lorsque l'ennemi entend le son du *Chofar*, il est pris de panique et fuit le champ de bataille. D'où l'ordre de la Torah : « vous sonnerez des trompettes ». L'homme doit faire résonner le *Chofar* ; il doit faire émaner de son cœur l'écho d'un réveil intérieur à même de mettre en fuite le Satan.

Voilà justement qu'en arrivant à Roch Hachana, étroitement lié à son Créateur – le fameux « mon bien-aimé est à moi » – par la *techouva* et l'annulation de son ego, l'homme parvient à un stade où c'est à lui d'agir afin de maintenir ce lien tout au long de l'année, sans se laisser prendre dans les rets du Satan. Comment procéder ? En se soumettant au commandement : « vous sonnerez des trompettes », c'est-à-dire en

sonnant du *Chofar* pour annuler le pouvoir du Satan qui tente de l'empêcher de jouir de la proximité divine.

Ainsi, afin de continuer à progresser sans arrêt dans le Service divin, afin de parfaire ses intentions et d'accomplir de façon désintéressée et avec dévouement la Volonté divine, l'homme doit sonner du *Chofar* de tout son cœur et de toute son âme.

Car si, au mois d'Elloul, cette sonnerie était le pendant de la voix intérieure appelant l'homme à faire *techouva*, à présent, arrivé Roch Hachana, l'homme doit, par ses propres forces, faire retentir le son de cette trompe, afin que cet appel et ce renouveau se maintiennent tout au long de l'année.

Telle est l'idée exprimée dans le verset : « Et au jour de votre joie, dans vos fêtes et vos néoménies, vous sonnerez des trompettes pour accompagner vos holocaustes et vos sacrifices rémunératoires ; elles seront pour vous un souvenir devant votre D. Je suis l'Eternel votre D. ». Le « jour de votre joie, dans vos fêtes et vos néoménies » évoque Roch Hachana, jour du renouvellement du lien de l'homme avec son Créateur… « vous sonnerez des trompettes » : vous sonnerez du *Chofar* afin de faire taire le mauvais penchant, qui cherche à empêcher cette proximité… « pour accompagner vos holocaustes (*olotékhem*) » : à travers une élévation (*alia*) constante dans tous les domaines… « et vos sacrifices » : à travers votre dévouement, votre abnégation … « rémunératoires – *chalmékhem* » : dans la perfection (*chelémout*)… « elles seront pour vous un souvenir devant votre D. » : votre souvenir sera agréé devant l'Eternel, tout au long de l'année. Autrement dit, par ce biais, la sainteté de ce jour s'étendra sur tous les jours de l'année et votre souvenir sera constamment agréé devant D.

Voilà pourquoi Roch Hachana n'est pas qualifié, dans la Torah, de « jour de jugement » mais de jour de joie et de fête. Car lorsque l'homme se réveille pendant tout le mois d'Elloul, et que son lien au Créateur se renouvelle à Roch Hachana, il est certain que ces jours

seront caractérisés par la joie, sa sentence étant clémente. Telle est la Volonté divine : faire de ces jours des jours de fête et de joie.

C'est d'ailleurs ainsi que le *Choul'han Aroukh* décrit ce jour (*Ora'h 'Haïm* 581, d'après le Midrach) : « Mais les enfants d'Israël ne sont pas comparables, ils s'habillent de blanc et s'enveloppent de blanc (…), boivent et se réjouissent à Roch Hachana, persuadés que le Saint béni soit-Il fera pour eux un miracle ». Ainsi, si l'homme se réveille et entreprend un véritable repentir, ces jours deviendront des jours de joie et de fête, et il sera acquitté lors du jugement et scellé pour une existence heureuse.

On comprend à présent pourquoi Roch Hachana est appelé « jour du souvenir » : par son renouvellement personnel et le renouveau de son attache au Créateur, le souvenir de l'homme sera favorablement évoqué devant D., pas seulement à Roch Hachana mais tout au long de l'année, dans la mesure où l'homme restera sous l'influence de cette sainteté et en gardera le souvenir toute l'année.

## La sonnerie du Chofar à Roch Hachana

Il existe toutefois une différence essentielle entre Roch Hachana et la suite de l'année, puisque l'on ne sonne du *Chofar* que pendant ces deux jours. Or, le son de cette trompe a le pouvoir d'éveiller l'homme au repentir, de l'amener à se repentir concrètement, de graver en lui le souvenir de D. Ceci l'encourage à fréquenter les synagogues et les maisons d'étude, à étudier la Torah et accomplir les *mitsvot*, empli d'aspiration à la perfection et d'abnégation, au point que la connexion à D. se renouvelle et qu'il est comme un homme neuf. Dès lors, pourquoi la Torah n'a-t-elle pas imposé de sonner du cor tous les jours ? Pourtant, cela nous permettrait, semble-t-il, de perturber le Satan au quotidien et de nous élever, en sainteté et en pureté, de degré en degré ; ainsi, nous ne perdrions pas de vue notre devoir. Pourquoi donc nous contenter de sonner le *Chofar* à Roch Hachana ?

En outre, si l'une des finalités de cette corne retentissante est, comme l'expliquent nos Maîtres, de perturber le Satan, pourquoi une prière sincère et véritable, émanant du fond du cœur, n'a-t-elle pas ce pouvoir ? Pourquoi le *Chofar* est-il à ce sens préférable ? Pourtant, tout au long de l'année, la *techouva* de l'homme est efficace, sans qu'il soit à craindre les interférences du Satan dans sa prière et ses actes, *techouva* qui n'est pas « claironnée ». Dès lors, pourquoi, à Roch Hachana, faut-il absolument sonner du *Chofar* ?

Comme nous l'avons précédemment expliqué, la sonnerie du *Chofar* à Roch Hachana joue le rôle puissant d'une piqûre de rappel. Elle remémore à l'homme l'efficacité de sa *techouva* toute l'année, cette corne ayant le pouvoir de perturber le Satan tout au long de celle-ci. Or, si l'homme se repent totalement d'une faute, quelle qu'elle soit, commise pendant l'année écoulée, le Satan ne pourra pas entraver son repentir ni l'accuser. Car le son du *Chofar*, visant le souvenir, continue à vibrer et à résonner tout au long de l'année, permettant à l'homme de se réveiller et de se repentir totalement.

En outre, la Torah fait montre d'une connaissance approfondie de la nature humaine, et notamment de la force de l'habitude et de ses inconvénients. En effet, si l'homme sonnait tous les jours du cor, il risquerait de s'habituer totalement à ce son au point que celui-ci ne l'impressionnerait plus et ne susciterait plus son réveil, son repentir.

De même, celui qui a le mérite de se trouver tous les jours face au roi finit par ne plus tellement s'émouvoir, contrairement à celui qui n'a le mérite de contempler son visage qu'une fois par an ; dans ce cas, son émotion et son éveil seront bien plus puissants et importants.

Ce principe est explicité, dans le livre *Imré Chéfer*, au sujet de David Hamelekh, qui s'était exclamé (*Tehilim* 27:4) : « Il est une chose que j'ai demandé au Seigneur (…), c'est de séjourner dans la demeure de l'Eternel tous les jours de ma vie, de contempler la splendeur de l'Eternel et de fréquenter Son sanctuaire. » En d'autres termes, le roi

d'Israël souhaitait vivre chacune de ses visites dans le Temple comme un moment unique et ponctuel, comme si, chaque fois, il y pénétrait pour la première fois, afin qu'il ne s'habitue pas à ce lieu et n'en vienne pas à le banaliser. Car la routine pouvait l'insensibiliser au point qu'il en perde toute révérence pour l'endroit.

De même, la Torah souligne que le *cohen gadol* n'était pas libre de pénétrer à tout moment dans le sanctuaire : « Signifie à ton frère, Aharon, qu'il ne peut entrer à toute heure dans le sanctuaire, dans l'enceinte du voile » (*Vayikra* 16:2) ; il ne devait pénétrer dans le Saint des Saints qu'une fois par an, le jour de Yom Kippour, et ce, afin que sa révérence pour ce lieu éminemment saint ne faiblisse pas, et que sa prière annuelle en faveur du peuple juif soit animée de crainte et de ferveur, sentiments dont il n'aurait pu être imprégné s'il avait pénétré à tout instant et chaque jour, dans le Saint des Saints. Or, en ce jour, les enfants d'Israël plaçaient tous leurs espoirs en lui, pour qu'il permette à leurs prières de s'élever et d'atteindre les cieux.

Le lien avec notre problématique est évident : si l'on sonnait tous les jours du *Chofar*, il n'y aurait pas de différence à Roch Hachana, et l'habitude serait très préjudiciable. En effet, si l'homme était accoutumé à prier et à faire *techouva* tout au long de l'année, sa prière de Roch Hachana risquerait d'être semblable à celle du reste de l'année, de même que la sonnerie du cor lui deviendrait familière et ne ferait plus sur lui aucune impression.

Pour cette raison, il nous a été imposé de marquer une différence importante, en sonnant de la trompe seulement à Roch Hachana, après la récitation des bénédictions consacrées – « Qui nous a ordonné d'écouter le son du *Chofar* » et « Qui nous a fait vivre jusqu'à ce temps (*chéhé'héyanou*) ». Dès lors, cette sonnerie n'est pas une habitude et fait une profonde impression sur l'homme et dans les cieux.

De plus, comme nous l'avons mentionné, le son du *Chofar*, à Roch Hachana précisément, pénètre profondément les oreilles et le cœur de

l'homme et a sur lui un impact démultiplié qui peut lui permettre de se repentir complètement et de s'élever dans la perfection et le dévouement tout au long de l'année.

A présent, nous allons approfondir l'essence de Roch Hachana en tant que jour de jugement. Pourquoi est-ce précisément à cette date que toutes les créatures sont jugées ?

Nos Maîtres expliquent (*Pessikta deRav Cahana* ; *Pirké deRabbi Eliézer* 8 ; *Zohar* III 100b) qu'à Roch Hachana, le premier homme fut créé. Il s'agissait par ailleurs d'un vendredi (*cf. Sanhedrin* 38a) : le monde fut créé en six jours, la formation de l'homme ayant eu lieu, d'après la Guemara, le sixième, afin de contrer les arguments des Saducéens. Quels évènements présidèrent-ils à sa formation et dans quel ordre se déroulèrent-ils ? D'après la Guemara et le Midrach (*Sanhedrin* 38b ; *Avot deRabbi Nathan* 1), « à la première heure, la terre fut agglutinée ; à la deuxième, un bloc fut formé ; à la troisième, ses membres furent étirés ; à la quatrième, une âme lui fut insufflée ; à la cinquième, il se dressa ; à la sixième, il nomma [les autres créatures] ; à la septième, sa conjointe, 'Hava, lui fut adjointe ; à la huitième, ils montèrent sur le lit à deux et en descendirent à quatre ; à la neuvième, il leur fut ordonné de ne pas manger de l'arbre, comme il est écrit (*Beréchit* 2 :17) : "Et de l'arbre de la connaissance (…)" ; à la dixième, il trébucha ; à la onzième, il fut jugé et à la douzième, il fut chassé [du *Gan Eden*] (…) ».

(La *Pessikta* donne une autre version de la fin : « A la douzième heure, il fut innocenté devant le Saint béni soit-Il, Qui lui dit : "C'est un signe pour tes enfants ; de même qu'en ce jour, tu es passé devant Moi en jugement et as été innocenté, ainsi à l'avenir, tes enfants passeront en jugement devant Moi et seront acquittés !" »)

Il ressort de ces textes que la sentence d'expulsion à l'encontre d'Adam Harichon fut prononcée à Roch Hachana, mais nos Sages précisent (*Tan'houma Beréchit*) que l'éclat de son visage resta

identique jusqu'à l'issue du Chabbat, qu'il célébra en récitant (*Tehilim* 92:1) : « Psaume, cantique pour le jour du Chabbat (…) ». C'est ainsi qu'Adam passa le premier Chabbat sans que soit appliquée la sentence, car le mérite du Chabbat le préserva, en vertu du principe : « on ne juge pas [les crimes passibles] de mort le Chabbat » (*Sanhedrin* 32a), qui s'applique aussi le vendredi.

On comprendra ainsi pourquoi, même en Terre Sainte, on célèbre deux jours de Roch Hachana : ils correspondent au vendredi et au premier Chabbat vécus par Adam. On sonne alors du *Chofar* pour embrouiller le Satan, raviver le lien entre l'homme et son Créateur, afin qu'il fasse entièrement *techouva* et que l'impression de ce souvenir dure toute l'année.

Depuis le premier homme et jusqu'à notre époque, le même scénario se répète : le jugement, qui eut lieu à Roch Hachana, se réitère chaque année pour l'ensemble des créatures, à la même date. Est alors décidé, parmi celles-ci, qui vivra et qui mourra. Les jours de Roch Hachana sont donc bel et bien des jours de jugement, même s'ils ne sont pas définis comme tels dans la Torah, car ils sont la réplique du Roch Hachana vécu par le premier homme, au cours duquel ce dernier fut jugé.

## Les seli'hot, pour réparer la faute du veau d'or

Il est possible d'apporter un autre éclairage aux thèmes de Roch Hachana, des sonneries du *Chofar* et des dix Jours de repentir.

Après le don de la Torah, les enfants d'Israël relâchèrent leur lien à la Torah, et portèrent atteinte aux dix commandements inscrits par le Doigt divin sur les premières Tables de la Loi. C'est pourquoi, lorsque Moché Rabbénou descendit du mont Sinaï, le 17 Tamouz, et surprit les enfants d'Israël en train de servir le veau d'or, il brisa ces premières Tables (*cf. Chemot* 32:15-19).

De fait, Moché Rabbénou passa trois cycles de quarante jours sur le mont Sinaï. La troisième de ces périodes débuta à Roch 'Hodech Elloul, pour se terminer à Yom Kippour, date à laquelle le Créateur pardonna aux enfants d'Israël la faute du veau d'or. Leur leader descendit alors de la montagne muni des deuxièmes Tables de la Loi.

En parallèle, lorsque les enfants d'Israël constatèrent qu'ils avaient porté atteinte aux dix commandements – fondements de la Torah et de la foi en l'unicité divine –, ils menèrent pendant quarante jours – de Roch 'Hodech Elloul à Yom Kippour – un travail de réparation, afin d'arriver aux jours du jugement purs et dégagés de tout relent de faute. Yom Kippour fut alors pour eux un jour de pardon et d'absolution.

Les enfants d'Israël prirent ainsi le meilleur parti : la Torah ayant été donnée après quarante jours, ils firent *techouva* dès Roch 'Hodech Elloul et jusqu'à Yom Kippour, en parallèle à ce premier cycle. Toutefois, l'essentiel de l'amendement et de la *techouva* s'étend de Roch Hachana à Kippour – dix jours, faisant pendant aux dix commandements, ce qui leur permit ainsi, chaque jour, de « réparer » un commandement.

Ainsi, plutôt que de retentir tout au long de l'année, les principales sonneries du *Chofar* débutent à Roch Hachana car c'est alors qu'est effectué le travail de réparation des dix commandements. Celui-ci était devenu indispensable du fait qu'après le don de la Torah, les enfants d'Israël ne se renouvelèrent pas convenablement et cessèrent de se consacrer à la Torah ; leur dévouement, ainsi que leur idéal de perfection, se relâcha au point qu'ils touchèrent le fond de l'abîme. Ils construisirent le veau d'or, qui eut pour conséquence la destruction des Tables de la Loi, sur lesquelles étaient gravés les dix commandements.

Ainsi, en contrepartie, nous devons justement sonner de la corne à Roch Hachana – Roch 'Hodech Tichri – moment de renouveau essentiel, afin de rappeler à tous la nécessité de réparer la faute du

veau d'or. C'est la condition *sine qua non* pour obtenir le pardon de cette faute, car il est impossible d'obtenir l'absolution sans *techouva*, sans regret du passé. Le cas échéant, en l'absence du pardon et de l'absolution si ardemment souhaités, le jugement sera rigoureux. De ce fait, nous sonnons du cor chaque année, à chaque génération, afin de réparer la faute du veau d'or et l'atteinte portée aux dix commandements.

Or, tout homme ayant naturellement conscience de ce devoir, comme allant de soi, celui-ci n'avait pas besoin d'être précisé dans la Torah. Plus avant, la Torah a volontairement choisi d'éluder cette notion de jugement, afin que tout homme en prenne conscience par lui-même, réalise la gravité de la faute et s'en repente sincèrement. Il n'en reste pas à cet aspect « procédurier » mais vit ce jour comme un jour de joie et de fête – Yom Kippour constituant, d'autre part, un jour de grâce, de pardon et d'expiation.

A cet égard, combien sera sévèrement jugé l'aveuglement de l'homme qui ne comprendrait pas de lui-même la gravité du tort causé ! C'est d'autant plus grave, en ce mois d'Elloul, dédié à la Miséricorde et aux *seli'hot*, alors qu'une voix retentit, l'appelant à se réveiller de son sommeil : « Réveillez-vous, dormeurs, de votre sommeil ! Emergez de votre torpeur ! » et à se rapprocher de D. : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi. »

Nos Maîtres nous indiquent par ailleurs que les enfants d'Israël se repentirent de toutes leurs forces de la faute du veau d'or, pendant le mois d'Elloul, lorsque Moché Rabbénou monta récupérer les deuxièmes Tables de la Loi. Les *Pirké deRabbi Eliézer* (chapitre 46) reviennent en détail sur le déroulement des évènements : lorsque Moché Rabbénou remonta, à Roch 'Hodech Elloul, sur le mont Sinaï, pour la troisième fois, il fut proclamé dans tout le camp d'Israël : « Regardez Moché, il est monté dans le Ciel pour recevoir les deuxièmes Tables de la Loi, efforcez-vous de vous repentir sincèrement

et de regretter tout ce que vous avez fait (…), sonnez du *Chofar* afin que leur cœur se réveille et qu'ils s'inclinent. » Au même moment, « D. s'élève dans la clameur, l'Eternel, au son du *Chofar* » (*Tehilim* 47:6). Lorsque résonna le son du cor, ils furent profondément ébranlés et se repentirent de tout leur cœur et de toute leur âme.

De même, le *Yalkout Chimoni* (*Ki Tissa* §391) précise que quand Moché monta au ciel pour recevoir les secondes Tables de la Loi, les enfants d'Israël, pendant la même période, restèrent plongés dans le jeûne. Le dernier jour, ils décrétèrent un jeûne même la nuit. Au lever du jour, ils se rendirent au pied du mont Sinaï, sanglotant à l'approche de Moché, qui pleurait également tandis qu'il s'avançait à leur rencontre, jusqu'à ce que leurs pleurs atteignent le trône de gloire. A ce moment, la Miséricorde divine l'emporta et D. accepta leur *techouva*. Une bonne nouvelle leur fut alors annoncée par Esprit saint : « Mes fils, J'ai juré par mon trône de gloire que ces pleurs seront des pleurs de joie et que ce jour (Yom Kippour) sera un jour d'expiation et de pardon pour vous et vos petits-enfants à travers toutes les générations. »

Jusqu'à la fin des temps, le mois d'Elloul est donc le moment où l'homme doit opérer une *techouva* sincère, en réparant la faute du veau d'or, en renouvelant son lien avec le Créateur, en s'élevant, en se dévouant, jusqu'à ce qu'il atteigne l'idéal de perfection, un niveau spirituel incomparable, inouï.

De fait, le mois d'Elloul est par essence le moment idéal pour accomplir ce travail. En effet, comment le soulignent les kabbalistes, ses lettres forment en acrostiche le verset de Chir Hachirim : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi – *ani ledodi vedodi li* ». Or, ces quatre mots se terminent par quatre *youd*, ayant au total une valeur numérique de quarante. D'une part, ce nombre évoque la réparation du corps humain, puisque le nombre quarante fait allusion à la formation de l'embryon, qui s'étend sur quarante jours (*cf. Sota* 2a). De l'autre, ce nombre fait allusion à l'expiation de la faute du veau d'or, à

cause de laquelle les premières Tables de la Loi – avec les dix commandements –, données après quarante jours (*Mena'hot* 99b), furent détruites. En outre, cette période correspond à celle allant de Roch 'Hodech Elloul à Yom Kippour, période de réparation et de repentir.

Toutes ces données sont intrinsèquement liées. Car si l'homme, dont l'embryon est formé en quarante jours, faute, parce qu'il n'a pas encore réparé le péché du veau d'or – qui provoqua la destruction des Tables de la Loi, données après quarante jours –, il doit réparer son manquement au cours des quarante jours débutant à Roch 'Hodech Elloul.

Au cours des trente premiers jours, autrement dit pendant le mois d'Elloul lui-même, l'homme doit parvenir au niveau de « je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé – *ani ledodi vedodi* » (les trois *youd* finaux ayant une valeur numérique totale de trente). Il arrive ensuite aux dix Jours de repentir, étape essentielle dans le rapprochement avec D. et dans le travail de perfectionnement, jusqu'au moment où le Très-haut devient, pour ainsi dire, vraiment « à lui ». Alors, le quatrième *youd* est complété – *li* – allusion au Maître du monde, et le processus de rapprochement achevé.

Cette étape est celle des dix Jours de repentir qui, comme je l'ai lu quelque part, portent bien leur nom puisqu'ils sont destinés à la *techouva*, à la réparation des dix commandements.

On comprend dès lors clairement pourquoi la Torah n'évoque pas la notion de jugement concernant Roch Hachana, car il va de soi que la phase débutant à Roch Hachana vise à réparer la faute du veau d'or et la « brisure » des dix commandements, ainsi que, plus généralement, les fautes de l'année écoulée. Ce faisant, cette fête en devient vraiment une, marquée par la joie, la grâce, le pardon, l'expiation, et non par la rigueur du jugement.

Il existe par ailleurs un parallèle entre cette phase et l'idée évoquée dans le verset des Psaumes (122:1) : « Je me suis réjoui quand on m'a dit (*beomrim li*) : nous irons (*nélekh*) dans la maison de l'Eternel ». La résurgence du *li* n'est pas fortuite : après que l'homme a entendu le son du cor trouvant dans son cœur un vif écho pendant les trente jours du mois d'Elloul, après qu'il s'est réveillé de sa torpeur et a entamé un processus de *techouva* – en parallèle au « *ani ledodi vedodi* » –, arrivé à Roch Hachana, il se réveille comme un lion pour proclamer, à grands sons de trompe, ce renouvellement de son lien avec le Saint béni soit-Il.

Il atteint alors un grand niveau de joie : « Je me suis réjoui quand on m'a dit –*beomrim li* ». Comment expliquer cette joie ? Par le complément du quatrième *youd* – du mot *li*. La joie se renforce alors par le fait d'aller « dans la maison de l'Eternel » –se rapprocher de l'Eternel dans un esprit d'abnégation et une soif de perfection. La joie atteindra ainsi un point d'orgue, celui évoqué dans le verset : « Et au jour de votre joie, dans vos fêtes et vos néoménies, vous sonnerez des trompettes (…) ». Yom Kippour devient alors, à l'issue de ces quarante jours, une célébration marquée par une grande joie.

La joie de cette visite dans la maison de l'Eternel, le *nélekh* (« nous irons »), de valeur numérique cent, est, par ailleurs, une allusion aux cent sonneries de *Chofar* exécutées à Roch Hachana. Ce son a le pouvoir de ramener l'homme sur le droit chemin, notamment, comme nous l'avons dit, en perturbant le Satan. Le Juif atteint alors le degré du dernier *youd* de « *ani ledodi vedodi li* » : une adhésion totale à la Torah, à la *techouva*, aux *mitsvot* et bonnes actions ; il se reconnecte avec le Très-Haut.

Comme nous l'avons expliqué, les dix Jours de repentir sont particulièrement propices à l'amendement de la faute du veau d'or. Or, nous savons qu'il n'est pas de génération ni d'homme qui ne porte une part de ce péché. Et en outre, comme l'indiquent nos Sages sur le verset (*Chemot* 32:34) : « Mais le jour où J'aurai à sévir, Je leur

demanderai compte de ce péché », « dans chaque punition est distillé un peu du châtiment du veau d'or » (*cf. Sanhedrin* 102a ; *Yalkout Chimoni Ki Tissa* 393).

De ce fait, si l'homme veut atteindre le niveau de *li*, un lien étroit avec D., il doit se réveiller à temps, dès *Roch 'Hodech Elloul*, afin d'atteindre, en fin de parcours, la perfection. Car il est impossible d'être simultanément attaché à D. et à la faute du veau d'or ; il faut faire un choix entre les deux. Or, il est évident que l'homme aspire à être uniquement lié au Saint béni soit-Il. C'est pourquoi son cœur s'éveillera, à travers la sonnerie du *Chofar*, pour arriver au niveau du « *li* » – le renouvellement du lien avec le Saint béni soit-Il, obtenu au prix d'un grand dévouement –, et il atteindra l'idéal de perfection. Amen !

## Résumé


- Le mois d'Elloul est celui du rapprochement avec l'Eternel, à travers la *techouva*. Le verset exprimant son mot d'ordre est celui du Cantique des Cantiques : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi – *ani le dodi vedodi li* », dont les initiales forment le mot Elloul. Pour parvenir à cet idéal de proximité divine – « et mon bien-aimé est à moi » –, l'homme doit concrétiser le niveau « je suis à mon bien-aimé » en se vouant totalement à D. De fait, il est beaucoup plus facile, au mois d'Elloul, de se rapprocher de D. et d'annuler son ego – le « *ani* » – face à D. Toutefois, le mauvais penchant tente alors de faire davantage trébucher l'homme et, si l'on ne veut pas sortir perdant, il faut le surmonter. Comment ? En ouvrant « une ouverture [de la taille] d'un chas d'aiguille », tout en sachant que l'on pourra compter sur le remarquable pouvoir du *Chofar*, dont le son, en particulier à Roch Hachana, rapproche l'homme de D.
- On comprend pourquoi, dans la Torah, les jours de Roch Hachana ne sont pas mentionnés en tant que jours de jugement mais comme des jours de fête et de joie, évoqués dans le verset : « Et au jour de votre joie (…) ». Dans le cas où l'homme arrive, au cours du mois d'Elloul, au niveau de « Je suis à

mon bien-aimé », alors les jours de Roch Hachana deviennent vraiment des jours de joie et de fête, du fait qu'il est parvenu à se réveiller et se rapprocher de D. au son du *Chofar*, qui perturbe et met en fuite le Satan. L'homme doit donc surmonter le mauvais penchant de tous ses membres, auquel cas Roch Hachana sera un jour de joie et de fête véritable.

- Cela nous permet de comprendre pourquoi nous ne sonnons pas du cor toute l'année pour perturber le Satan, et pourquoi la prière n'a pas la même force que le *Chofar*. Le son de cette corne permet d'éveiller la Miséricorde divine à l'heure où le souvenir de l'homme s'élève devant D. En outre, si l'homme en sonnait quotidiennement, ce son n'aurait pas le même écho dans son cœur, par la force de l'habitude. Pour la même raison, le *cohen gadol* ne pénétrait dans le Saint des Saints qu'une fois par an. Car si l'homme s'accoutumait au son du *Chofar*, sa prière de Roch Hachana aussi serait banalisée. De ce fait, celui-ci est « réservé » à Roch Hachana, jour de jugement depuis l'époque d'Adam Harichon, créé et jugé à cette date. De même, nous sommes chaque année jugés en ce jour et devons nous repentir.

- En outre, les quarante jours s'étalant de Roch 'Hodech Elloul à Yom Kippour correspondent à une période de réparation de la faute du veau d'or, outre le fait que c'est aussi la durée passée par Moché Rabbénou dans le ciel pour implorer le pardon divin, attitude que nous devons adopter à notre époque aussi. Le verset : « *ani ledodi vedodi li* » évoque, de par ses initiales, ce mois. Les quatre *youd* finaux de cette devise, d'une valeur numérique totale de quarante, font pendant aux quarante jours du don de la Torah et de formation de l'embryon. Les trois premiers *youd* correspondent aux trente jours du mois d'Elloul. L'homme leur adjoint le quatrième *youd* pendant les dix Jours de *techouva*, en se rapprochant du Créateur. De ce fait, ces jours ne sont pas évoqués comme des jours de jugement, car tout homme peut et doit prendre conscience de son obligation de se repentir de la faute du veau d'or. De Roch Hachana à Yom Kippour, l'homme complète le verset précité – par l'ajout du « *li* », aussi évoqué dans le verset : « Je me suis réjoui lorsqu'on m'a dit (*beomerim li*) » –, se rapproche du Créateur par la *techouva*, se détache de l'influence du veau d'or, et mérite d'atteindre l'idéal de perfection ainsi qu'une bonne année.

## Se rapprocher de D.

***« Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi, Lui qui fait paître Son troupeau parmi les roses – ani ledodi vedodi li haroé bachochanim. »***

**(*Chir Hachirim* 6:3)**

La corrélation entre ce verset et le mois d'Elloul, évoquée en filigrane à travers ses initiales, est célèbre, indiquant que ce mois est particulièrement propice à la *techouva*, à une démarche de rapprochement vis-à-vis du Créateur.

On peut cependant se demander pourquoi D. est allusivement évoqué dans ce verset sous la forme « *dodi* », nom traditionnellement traduit par « bien-aimé », mais qui, en vérité, signifie littéralement « mon oncle ». Pourquoi, concernant le mois d'Elloul, le Créateur est-il évoqué comme un proche, comme un membre de la famille, et non comme un Roi ? En outre, s'il est question de proximité familiale, pourquoi ne Le qualifierait-on pas de Père, en allusion à cette situation favorable ?

Après mûre réflexion, il me semble possible d'avancer qu'un homme se venge et garde rancune de son antagoniste davantage lorsqu'il s'agit de son frère ou de son neveu. En effet, même lorsqu'un père est en colère contre son fils, dès qu'arrive une accalmie, sa miséricorde s'éveille et il lui pardonne du fond du cœur. De même, lorsqu'un roi est mécontent de l'un des ses sujets et veut le condamner à mort, il est fréquent qu'il le prenne en pitié et le gracie.

Pourtant, étonnamment, lorsqu'un homme est en conflit avec son frère, la haine est persistante et peut ne jamais cesser, se transmettant à la génération suivante, s'étendant même à son neveu.

Or, il faut savoir que même les pires antagonismes peuvent se résoudre et aboutir au pardon et à la réconciliation, dénouement qu'encouragent nos Sages lorsqu'ils disent (*Avot* 1:6 ; *Torat Cohanim* 19:16) : « Juge tout homme favorablement ».

Dès lors, on comprend pourquoi le Saint béni soit-Il est désigné comme un oncle, au mois d'Elloul ; le but est de signifier au pécheur que, même si ses fautes et mauvaises actions l'ont considérablement éloigné de D., au point qu'il devrait être haï et rejeté comme un neveu détesté, le Saint béni soit-Il ne le traite pas comme cet oncle sévère et intransigeant.

Bien qu'il soit notre « oncle », si nous regrettons nos errements et les confessons, nous repentant de tout cœur, le Saint béni soit-Il nous ouvre une trappe sous Son trône de gloire, comme Il le fit en faveur de Menaché (*Ruth Rabba* 5:6), dont Il agréa le repentir sincère, en dépit de la légitime réprobation des anges.

Tel est le sens du verset (*Tehilim* 90:3) : « Tu ramènes le mortel à l'accablement (*ad daca*) », qui fait allusion au repenti qui regrette ses fautes. Or, le mot *daka* a, plus ou moins un, la même valeur numérique que *dodi* (mon oncle), ce qui nous permet de comprendre ce verset, dans le sens du Talmud de Jérusalem (*'Haguiga* 2:1) : quand est-ce que le mortel est amené à ressentir l'accablement le plus intense ? Lorsqu'il est au plus bas, détesté de D. suite à ses fautes, tel un neveu abhorré par son oncle.

Pourtant, à Roch Hachana, en dépit des péchés de l'homme, le Tout-Puissant quitte le trône de Justice pour siéger sur celui de Miséricorde (*Tikouné Zohar* 18:34) ; Il agrée la *techouva* de l'homme, qu'Il désire toujours rapprocher de Lui, afin qu'il Le serve d'un cœur entier, avec un amour et une crainte véritables.

Nos Sages affirment par ailleurs (*Berakhot* 19a ; repris dans *Tanna debé Elyahou Rabba* 3) : « Si tu vois un érudit pécher la nuit, ne le

regarde pas de travers le lendemain, car il aura sans doute déjà fait *techouva*. »

Rabbi Yaakov Benchabbat, élève émérite de Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, propose une remarquable explication, dans son *Rou'ah Yaakov* : « Tout homme a l'obligation d'accomplir six cent treize *mitsvot*, la *techouva* étant l'une de celles-ci. C'est pourquoi si un érudit commet volontairement une légère faute, c'est certainement pour accomplir ce commandement positif. De ce fait, "si tu vois un érudit pécher la nuit, ne le regarde pas de travers le lendemain car il aura sans doute fait *techouva*", ayant agi dans ce dessein. »

Ce principe nous permet également de comprendre l'axiome (*Kohélèt* 7:20) : « Il n'est pas de juste sur terre qui fasse le bien sans jamais faillir. » Toutefois, une question subsiste. Le but de l'homme n'est-il pas d'échapper à la faute et d'accomplir à la lettre la Volonté divine ? En outre, « le Saint béni soit-Il a créé le mauvais penchant et lui a créé la Torah comme antidote » (*Kiddouchin* 30b). Or, si la Torah est censée aider l'homme à échapper à la faute, comment Chelomo Hamelekh peut-il affirmer que tout homme, même *tsaddik*, faute ?

La réponse se trouve justement dans le *Roua'h Yaakov* : il est évident que tout homme a l'obligation d'accomplir les six cent treize *mitsvot*, y compris celle de la repentance, qui ne peut être accomplie qu'au prix d'une faute. Pour cette raison, *Kohélèt* écrit que nul homme n'échappe à la faute toute sa vie, même le juste, puisque celui-ci sera certainement amené un jour à accomplir une légère transgression pour accomplir la *mitsva* positive de *techouva*. Pour cette raison, il est interdit de le déconsidérer après l'avoir vu commettre une faute, car il s'est en réalité « abaissé pour mieux sauter » – cet abaissement permettant d'accomplir le commandement du repentir.

Nous pouvons comprendre, à la lumière de ces explications, comment nous rapprocher de D. La réponse se trouve condensée dans le verset (*Tehilim* 122:4) : « les tribus divines, témoignage pour Israël,

pour louer le Nom divin ». Quand les tribus sont-elles qualifiées de « tribus divines » ? Seulement lorsqu'elles accomplissent ce qui est écrit dans la Torah, « témoignage pour Israël » : s'il arrive qu'elles transgressent une seule des *mitsvot* mentionnées dans la Torah, elles se repentent immédiatement et se confessent devant D. – « pour louer (*lehodot*) le Nom divin ». Le verbe *lehodot* est en effet de la même famille que *lehitvadot* – se confesser. Autrement dit, il faut prendre pour modèle Adam Harichon qui, aussitôt après sa faute, se repentit totalement et récita le Psaume 92 : « Cantique pour le jour du Chabbat. Il est bon de louer (*lehodot*) l'Eternel » (*cf. Beréchit Rabba* 22:13 ; *Zohar* II 138a). Cependant, en l'absence de repentir, le mérite d'être « les tribus divines » leur est retiré, jusqu'à ce qu'elles fassent effectivement *techouva*. A l'inverse, lorsque les enfants d'Israël mettent à profit le mois d'Elloul pour se repentir, ils sont appelés « tribus de l'Eternel » et se rapprochent de Lui, au point d'arriver au niveau de l'idéal : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi ».

## Résumé

- Le verset : « *ani ledodi vedodi li* » – qu'on peut traduire littéralement dans le sens : « Je suis à mon oncle et mon oncle est à moi » – fait allusion, à travers ses initiales, au mois d'Elloul. Or, pourquoi D. est-il qualifié d'« oncle » (*dod*), et non de père ou de roi ? Un père pardonne facilement à son fils, de même qu'un roi est enclin à la miséricorde avec ses sujets. Cependant, lorsqu'il s'agit de relations entre frères, la haine s'avère persistante, englobant jusqu'aux neveux d'un homme. Si, relativement au mois d'Elloul, D. est mentionné comme un « oncle », c'est pour souligner qu'Il est alors prêt à oublier même une haine de cette intensité, à pardonner – en passant du trône de Justice au trône de Miséricorde – et à rapprocher l'homme de Lui, à condition toutefois que l'homme s'abaisse (*daka*, de valeur numérique identique à *dodi*).
- En ce sens, nos Sages soulignent qu'il est interdit de regarder de travers un érudit ayant commis une faute, car il aura certainement fait *techouva*. En effet, la repentance étant l'une des six cent treize *mitsvot*, il est vraisemblable

qu'il a commis une transgression afin de pouvoir accomplir cette *mitsva* positive. Même un juste est ainsi amené à pécher, comme l'affirme par ailleurs le plus sage des hommes. Lorsque les enfants d'Israël se repentent, ils méritent l'appellation de « tribus divines (…) pour louer (*lehodot*) le Nom divin », à l'instar du premier homme de l'humanité, qui s'exclama, après avoir fait *techouva* : « Psaume, cantique en l'honneur du Chabbat. Il est bon de louer (*lehodot*) l'Eternel » – *lehodot* ayant, dans ces deux cas, un sens de confession. Tel est donc le secret pour se rapprocher du Créateur.

## La techouva, comme préparation aux Jours Redoutables

Allusivement évoquée dans les versets : « Tu sauras aujourd'hui et tu ramèneras vers ton cœur que l'Eternel est D. » (*Devarim* 4:39) et : « et tu retourneras à l'Eternel, ton D. » (*ibid.* 30:2), la *techouva*, parmi les six cent treize *mitsvot*, constitue un véritable bienfait divin.

L'idée de retour implique celle d'un départ, d'un éloignement. De quel éloignement s'agit-il ? Lorsqu'un homme opte pour la mauvaise voie, plus il commet de péchés, plus il s'éloigne de D., à l'image d'un homme qui marche hautainement et repousse ainsi la Présence divine (*cf. Berakhot* 43b ; *Maharcha ad loc.*). Car comment est-il possible de ne pas avoir peur du Créateur dont « la gloire remplit tout l'univers » (*Yechayahou* 6:3) ?

Par la *techouva*, l'homme se rapproche et revient à son Créateur, ramenant la Présence divine là où il l'a chassée. Pour ce faire, l'homme doit retrouver la pureté initiale de son cœur et se rabaisser, comme le lui indique le Créateur Lui-même (*Tehilim* 90:3) : « Tu ramènes le mortel à l'accablement et dis : Revenez, fils de l'homme ! »

Les quarante jours de préparation à Yom Kippour, entièrement consacrés au repentir, constituent une grande bonté divine, car ils nous permettent de nous rapprocher véritablement de D. tandis qu'Il

nous ramène à Lui et nous pardonne. Dans la *Halakha* (*Tour*, *Michna Beroura Ora'h 'Haïm* chapitre 581), il est précisé que cette période fait pendant au message du verset : « *ani le dodi vedodi li* – je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi », les quatre *youd* finaux renvoyant, de par leur valeur numérique, à ces quarante jours préparatoires.

Une question se pose cependant : pourquoi tellement de jours ? Un seul jour ne suffit-il pas pour faire *techouva* ? Le fait d'établir un parallèle entre ce cycle et les quarante jours que Moché Rabbénou passa sur le mont Sinaï pour recevoir les secondes Tables de la Loi – période qui se termina à Yom Kippour, où il redescendit, après avoir reçu l'assurance du pardon divin – n'apporte pas de réponse totalement satisfaisante à cette interrogation.

Certes, à l'époque, les enfants d'Israël venaient de commettre la très grave faute du veau d'or, du fait qu'ils n'avaient pas attendu leur leader assez patiemment, et ils devaient donc réparer ce manquement par une attente constructive de quarante jours. Mais à notre époque, le jour essentiel est bel et bien Yom Kippour, jour de jeûne (*cf. Vayikra* 16:31) et d'expiation. Pourquoi, de nos jours, tout cet intervalle est-il nécessaire ?

En outre, nulle part dans la Torah n'est mentionnée la nécessité de quarante jours d'expiation, pas plus que la notion de jugement relativement à Roch Hachana – il est plutôt écrit : « Et au jour de votre joie, dans vos fêtes et vos néoménies, vous sonnerez des trompettes (…) ; elles seront pour vous un souvenir devant votre D. Je suis l'Eternel votre D. » (*Bamidbar* 10:10). Voilà qui renforce encore notre question.

L'explication est, me semble-t-il, que lorsqu'un homme pèche par la pensée, la parole ou l'action, cela provient toujours d'une lacune en Torah, d'un manque d'investissement dans l'étude. Car un homme plongé dans la Torah ne peut faire de faux pas, comme il est dit : « La

Torah protège et sauve de toute faute » (*Sota* 21a) ; elle l'amène seulement au bien.

En outre, l'homme ignore parfois ses fautes, mais celles-ci subsistent néanmoins. C'est d'autant plus vrai pour un grand homme, jugé plus rigoureusement, au point que nos Sages ont affirmé que si le Saint béni soit-Il jugeait nos Patriarches de cette manière, ils ne pourraient se tenir devant Lui.

Que pourrions-nous dire, nous qui avons déjà reçu la Torah, si nous devions être l'objet d'un jugement aussi abyssal ? Même si nous nous plongions jour et nuit dans l'étude, dans la profondeur du jugement, on nous trouverait toujours des fautes et des péchés, pour lesquels nous devrions nous repentir.

Comment réparer cela ? Nos Sages expliquent (*Maccot* 23b) que nous avons 248 membres et 365 tendons, en parallèle aux 248 *mitsvot* positives et aux 365 *mitsvot* négatives. Ce faisant, le Saint béni soit-Il a implanté en l'homme de grandes forces pour réaliser l'amendement de son corps à travers les commandements positifs et négatifs.

Or, si l'on y regarde de plus près, chaque *mitsva* est liée à l'ensemble des *mitsvot*. Lorsqu'un homme accomplit un commandement, même si celui-ci correspond à un membre du corps précis, l'ensemble de ses membres est associé à cette action, chacun à sa mesure. De même, le fait de porter atteinte à un membre nuit à l'ensemble du corps. Aussi, porter atteinte à une *mitsva* revient à altérer l'ensemble des *mitsvot*.

Telle est d'ailleurs l'essence du principe : « Une faute en entraîne une autre. » (*Avot* 4:2) En portant atteinte à une *mitsva*, c'est à toutes les *mitsvot* que nous portons atteinte. Le cas échéant, que pourra-t-on répondre au jour du jugement ? Comment pouvons-nous surmonter ces déficiences ? A cet égard, les Maîtres, conscients du pouvoir protecteur de la Torah face au mauvais penchant, nous livrent un précieux conseil (*Soucca* 52b ; *Kiddouchin* 30b ; *Zohar* I 190a) : « Si ce vilain te heurte, entraîne-le à la maison d'étude ! »

De ce fait, l'ascète et le nomade, qui s'impose l'exil, font une barrière à la Torah, afin de s'éloigner de ce redoutable adversaire, de même que les *tsaddikim* choisissent de se sanctifier même dans ce qui leur est permis (*cf. Yevamot* 20a), conscients de l'emprise du penchant sur les plaisirs, même autorisés (*Nedarim* 9a). Tel est le pouvoir de la Torah, qui répare et élimine tous les défauts et failles de l'homme.

Dans le même ordre d'idées, le Chla écrit, au sujet de l'affirmation de David Hamelekh (*Tehilim* 119:59) : « J'ai médité sur mes voies et ramené mes pieds vers Tes statuts » : « Il est certes possible de commenter ce verset à la lumière de ce que disent les Sages (*Berakhot* 5a) : "Si l'homme se voit accablé de souffrances, qu'il examine ses actions. S'il n'y trouve nulle scorie, qu'il attribue ces maux à sa négligence dans l'étude." Or, le mot "pieds" du verset susmentionné n'est pas sans rappeler le verset (*Beréchit* 30:30) : "Et l'Eternel t'a béni grâce à moi (littéralement : à mon pied)", ce membre du corps évoquant ainsi une cause. Et c'est là l'intention du roi David lorsqu'il dit : "J'ai médité sur mes voies et ramené mes pieds vers Tes statuts". Autrement dit, j'ai examiné toutes mes actions et n'ai rien trouvé, aussi ai-je compris que la raison de mes souffrances était à chercher dans "Tes statuts" – c'est-à-dire la Torah – et "j'ai ramené mes pieds" – j'ai entrepris de corriger la faute de la négligence dans l'étude. »

Comme l'explique le Midrach (*Vayikra Rabba* 35:1), chaque jour, lorsque David Hamelekh s'interrogeait sur la cause de ses maux, il ne parvenait à la déterminer, aussi les imputa-t-il à un laisser-aller dans l'étude et, plutôt que de se rendre dans tel lieu ou telle maison comme il l'avait projeté, il ramenait ses pas vers les maisons d'étude et de prière.

Dans le passage mentionné ci-dessus, les synagogues sont également évoquées, en allusion à la négligence dans le domaine de la prière. Dans le passage de la Guemara précédemment évoqué, les prières ne sont certes pas citées explicitement, mais prière et étude sont en fait liées et interdépendantes.

En outre, la maison d'étude est le lieu le plus approprié pour la prière, comme le prouve le comportement de Rav Ami et de Rav Assi dans la Guemara (*Berakhot* 8a, 30b) : bien que propriétaires de 13 synagogues à Tibériade, ces deux Maîtres préféraient prier dans des lieux d'étude. D'ailleurs, en général, les deux vont de paire, et les lieux de prière sont aussi des lieux d'étude.

## Réparation de la négligence dans l'étude

A la lumière de ces explications, toutes les fautes et souffrances ne viennent qu'à cause d'un laisser-aller dans l'étude, sous l'effet des assauts du mauvais penchant, qui tente d'en détourner l'homme. Or, la Torah a été donnée au bout de quarante jours (*cf. Mena'hot* 99b), et c'est pourquoi les enfants d'Israël ont besoin d'une durée identique pour se repentir et se préparer à Yom Kippour – correspondant à la réception des deuxièmes Tables de la Loi, autrement dit de la Torah – comme réparation au mépris de celle-ci.

Cependant, une autre question se pose : pourquoi la Torah a-t-elle été, au départ, donnée au bout de quarante jours ? Moché Rabbénou ne pouvait-il pas la réceptionner en un jour, auquel cas il n'y aurait eu qu'un jour de repentir ?

Comme nous le savons, pour des raisons qui nous échappent certainement, l'embryon ne prend forme qu'au bout de quarante jours, période pendant laquelle il est encore possible de prier pour le sexe de l'enfant (*cf. Berakhot* 60b). Or, du fait que les 248 membres et 365 tendons du corps humain ne sont formés qu'après quarante jours, cette même durée est nécessaire pour se repentir des fautes commises par leur biais dans le domaine de la pensée, de la parole ou de l'acte. A l'issue de ces quarante jours de *techouva*, l'homme se rapproche de D., de même que son Créateur se rapproche de lui, dans l'esprit du verset (*Malakhi* 3:7) : « Revenez à Moi et Je reviendrai à vous ».

Pour cette raison, la Torah également a été donnée au bout de quarante jours, afin de permettre à l'homme, à travers les *mitsvot* positives et négatives – qui trouvent leur correspondance dans la structure de son corps, formé en quarante jours –, d'atteindre la complétude. A l'issue de ces quarante jours, la Torah, qui « répare » et parfait les membres et tendons du corps, pouvait être descendue sur terre.

Le verset : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi », dont les lettres finales valent quarante, renvoie à ces quarante jours à la fin desquels l'embryon est prêt à recevoir ses membres et tendons. Durant la période qui y fait pendant, l'homme doit donc se laver de ses fautes et péchés, puisqu'en portant atteinte à la Torah et aux *mitsvot*, c'est son propre corps qu'il a lésé. Celui qui met à profit ces quarante jours pour se repentir arrive à Yom Kippour tel un nouveau-né.

Cela nous permet d'apporter un nouvel éclairage à une autre affirmation de nos Sages : « Dans le futur, la femme enfantera chaque jour. » (*Chabbat* 30b ; *Calla* 2) A l'avenir, la phase de gestation, et notamment les quarante premiers jours, si fondamentaux, ne seront plus nécessaires, puisqu'il n'y aura plus de mauvais penchant. Ce faisant, le lien établi entre les quarante jours préalables au don de la Torah et le stade de formation de l'embryon ne sera plus pertinent, puisque nul ne négligera plus la Torah ni n'aura besoin de se repentir.

En ces jours, l'homme doit se préparer de bons « avocats », revenir à D. et ramener la Présence divine à sa place antérieure. Or, il n'est pas de meilleur défenseur que les membres du corps eux-mêmes, dans l'esprit du verset : « Tous mes membres clameront : Qui est comme Toi, Eternel ? » (*Tehilim* 35:10) Tout le corps de l'homme se fera l'écho de cette proclamation, ce qui est en soi, la plus grande *techouva*.

Ce niveau ne peut être acquis qu'au bout de quarante jours et par l'accomplissement des six cent treize *mitsvot*, positives et négatives,

qui font pendant à l'ensemble des membres et tendons du corps humain, ainsi que par une étude intensive de la Torah.

Or, si nous observons parfois des personnes qui, après avoir fait *techouva*, continuent à pécher, c'est dû à leur manque d'investissement dans la Torah. Car, lorsqu'on s'accoutume à la faute, c'est comme si on disait : « Je vais pécher puis me repentir », intention qui invalide la *techouva*, outre le fait que, par habitude, on en vient à concevoir la faute comme permise (*cf. Yoma* 86b). Dans ce cas, même si l'homme se repent, il négligera de le faire sur ce qui, à tort, lui paraît permis. A ce titre, l'étude est indispensable, en cela qu'elle permet de délimiter clairement le permis et l'interdit, et donc de déterminer sur quoi et comment faire *techouva*.

Il est important d'ajouter que la Torah est Vérité (*cf. Berakhot* 5b), dimension éternelle, comme l'indique le verset (*Chemouel* I 15:29) : « Du reste, l'Eternel [le D.] d'Israël ne mentira pas ». De ce fait, tout ce qui est lié à la Vérité est éternel, et vice-versa. C'est ainsi que, tout au long de l'Histoire, de nombreuses civilisations ont été rayées de la planète, contrairement au peuple juif, éternel en dépit de toutes les tempêtes affrontées. Pourquoi ? Parce que la Torah, le Saint béni soit-Il et Israël ne font qu'un (*Zohar* III 73a), outre le fait que le sceau de D. est Vérité (*cf. Chabbat* 55a ; *Beréchit Rabba* 81:2), trait également caractéristique de la Torah. Aussi, du fait de son rapport à D. et à la Torah, le peuple juif est resté immuable à travers le temps.

Si les autres nations mettent des millénaires à changer, par un effet de la bonté divine, les enfants d'Israël ont la possibilité de se transformer, d'évoluer positivement chaque année, par la *techouva*. Même un *tsaddik*, qui n'a pas commis de faute, peut, au cours de ces quarante jours, s'améliorer et atteindre un niveau encore plus élevé.

On comprend dès lors la nécessité d'une intense préparation pour vivre Yom Kippour de la manière décrite dans la Torah (*Vayikra* 16:30) :

« Car, en ce jour (*ki bayom hazé*), on fera propitiation sur vous afin de vous purifier ; vous serez purs de tous vos péchés devant l'Eternel. » Le mot *ki* (car) a une *guematria* (valeur numérique) de trente, allusion aux trente jours du mois d'Elloul, à cette période de préparation qui mène aux Jours Redoutables, dont l'apogée se situe à Yom Kippour, jour où D. pardonne tous les péchés.

Or, sans la *techouva*, le peuple juif aurait également disparu, à D. ne plaise, car la *techouva* fait du Juif une nouvelle créature (*cf.* Rambam *Hilkhot Techouva* 2:4), qui se rapproche de la Présence divine et se bonifie. Tel est d'ailleurs le sens du verset (*Tehilim* 85:12) : « La Vérité va germer du sein de la terre. » La Torah, appelée Vérité, va germer de la terre – de l'homme créé à partir de la terre. En effet, par la *techouva* et par son investissement dans la Torah, l'homme « germe », naît de nouveau et se rapproche de D.

Dans le *Min'hat Cohen*, il est expliqué que la Torah s'acquiert par l'humilité (*Avot* 6:4 ; *Calla* 8), idée à rapprocher du verset précédemment évoqué : si l'homme est humble comme la terre, la Torah le grandit et s'implante en lui. L'humilité passe par le fait de s'annuler devant D., comme il est dit, au sujet du roi A'hav (*Melakhim* I 21:29), qu'il s'abaissa devant le Très-Haut et fit *techouva*. Il n'est possible d'arriver à cette vertu qu'à travers le repentir et un sérieux investissement dans la Torah. Tel est l'objectif de la période qui s'étend de Roch 'Hodech Elloul à Yom Kippour, période au cours de laquelle l'homme purifie tout son corps par la Torah.

## Résumé

- La *techouva* est un phénomène remarquable, en cela que le fauteur, qui s'est écarté de D. et de la Présence divine, revient à D. et restitue la Présence divine à sa place. Le moment idéal pour le processus se situe pendant les quarante jours s'étalant de Roch 'Hodech Elloul à Yom Kippour. Pourquoi a-t-on besoin de toute cette période et ne se suffit-on pas d'un seul jour ? Du

fait que la faute provient d'un manquement dans l'étude de la Torah – et la Rigueur divine n'en est que plus grande – et qu'elle porte atteinte à l'ensemble des membres et tendons du corps humain, interdépendants. Chaque *mitsva* étant liée à l'ensemble des *mitsvot*, par la Torah, c'est le corps tout entier qu'il faut réparer. Aussi, « si cet être vil te heurte, entraîne-le à la maison d'étude ». En outre, lorsque l'homme se sanctifie et se purifie en se privant même de plaisirs permis, cela lui permet de faire *techouva* et de se rapprocher de D.

- Tel est le sens de l'affirmation du Roi David : « J'ai médité mes voies ». J'ai cherché des fautes et n'en ai pas trouvées, aussi ai-je imputé mes épreuves à la négligence de la Torah, cause de toutes les souffrances. D'où l'importance des quarante jours de *techouva*, qui font pendant à la période de réception des Tables de la Loi. Mais pourquoi la Torah fut-elle donnée au bout de quarante jours ? Cela correspond à la durée de formation d'un embryon, puisque la Torah parfait le corps de l'homme. Tel est le sens de la déclaration d'amour : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi » qui, de par ses lettres finales (quatre *youd*), évoque ce cycle de quarante jours, nécessaire à la réparation du corps. L'homme devra s'assurer les services de bons avocats et « réparer » son corps au point d'arriver à réaliser l'idéal : « Tous mes os proclameront : Qui est comme Toi, Eternel ! »

- A travers la *techouva*, l'homme se lie à D., Qui est Vérité, de même que la Torah et Israël, ces trois composantes ne formant qu'une seule entité. Lorsque le peuple juif se repent, il est tel un nouveau-né, une créature nouvelle et éternelle, contrairement aux autres nations, qui finissent par disparaître. En arrivant au jour de Yom Kippour, l'homme est pur ; il vit une nouvelle naissance, grâce à la Torah, qui s'acquiert par l'humilité. C'est là le sens du verset : « La Vérité va germer du sein de la terre » : par l'humilité et l'annulation de l'ego, l'homme grandit et s'épanouit de nouveau, il se soumet à D. En résumé, au mois d'Elloul, l'homme se purifie et se sanctifie par la Torah, et sa *techouva* lui permet d'arriver à Yom Kippour saint et le corps totalement pur.

# LA TECHOUVA ET LES BONNES ACTIONS À L'APPROCHE DU JOUR DU JUGEMENT

## La vie dans un livre

Le mois d'Elloul est une période de Miséricorde précédant Roch Hachana, jour du jugement au cours duquel le destin de tous les humains est scellé, qui pour la vie, qui pour la mort, que D. préserve, qui pour la prospérité, qui pour la misère, qui pour la santé et qui pour la maladie, à D. ne plaise. Devant D. sont ouverts le livre de la vie et celui de la mort et y sont lus tous les actes de l'homme au cours de l'année écoulée.

Toutefois, on sait que rien n'a de secrets pour le Saint béni soit-Il, Qui sonde les reins et le cœur. Dans ce cas, pourquoi nos Sages évoquent-ils (*Roch Hachana* 16b ; *Pessikta Zoutra Vayéra* 22) trois livres ouverts à Roch Hachana : le livre des justes parfaits, des mécréants invétérés, et celui des personnes moyennes ?

Rappelons que, sémantiquement parlant, le mot *séfer* – livre – est à rapprocher de *sippour* – histoire –, en d'autres termes, devant le Saint béni soit-Il est déposé le livre de chaque homme, relatant ses faits et gestes au cours de l'année écoulée, comme un témoin à charge, ainsi que ce qu'il fera lors de la prochaine année.

Lorsque l'homme prend conscience que tout est inscrit, que tous ses actes sont consignés dans un livre, cela le pousse à les améliorer et à redouter le jour du jugement. Au cours du mois d'Elloul est donnée à l'homme la possibilité de changer l'histoire de sa vie et d'annuler le décret ! Tel est le sens à donner à l'expression de « livre de vie », autrement dit, des tranches de vie – le récit de l'existence de l'homme, de son devenir lors de la nouvelle année.

Pour cette raison, tout homme doit se repentir au mois d'Elloul avant Roch Hachana, car il ignore quel sera le cours de sa vie pendant la prochaine année. Dans cette perspective, il fera l'acquisition de nombreux défenseurs et mérites, qui s'en feront les avocats. Alors, à Roch Hachana, au moment où sera lu le récit de son existence, la *techouva*, ainsi que tous les avocats créés dans son sillage, feront pencher la balance en sa faveur, à condition toutefois que cette *techouva* soit sincère et intervienne à temps, avant Roch Hachana.

Car il faut se préparer à l'approche du jour du jugement, de même qu'un homme ne peut dire soudain à son avocat, le jour du jugement : « aujourd'hui va avoir lieu mon procès, et je compte sur toi pour m'y défendre » – celui-ci répondrait immanquablement : « Donne-moi quelques jours pour étudier ton dossier ! » Telle doit être notre ligne de conduite à l'approche de cette fête.

En outre, dans le sillage de cette métaphore, rappelons combien un avocat peut défendre efficacement son client, fût-il le pire assassin ! A cet égard, on m'a rapporté qu'un avocat qui avait plaidé l'innocence d'un meurtrier s'était montré si convaincant que son client se serait exclamé : « J'en viens moi-même à croire que, comme vous l'affirmez si bien, je n'ai pas commis de meurtre ! »

Or, comment peut-on s'assurer les services de tels avocats ? En accomplissant *mitsva* sur *mitsva*, l'homme acquiert un défenseur (*cf. Avot* 4:11 ; *Zohar* III 307b), dans l'esprit du verset (*Iyov* 33:23) : « S'il est alors un ange qui intercède pour lui, un seul entre mille ». Telles sont les dispositions à prendre à l'approche de Roch Hachana.

Or, l'inverse est malheureusement aussi vrai : si l'homme ne se repent pas convenablement, et montre ainsi qu'il ne s'est pas du tout préparé au jour du jugement, s'il ne s'est pas adjoint le service de bons avocats, qui ne peuvent le défendre car ils n'ont pas de temps pour lui, il arrive au jugement sans préparation, faisant ainsi montre d'une grave effronterie. Quelle sera alors sa sentence ? Malheur à celui qui ne se

repent pas et ne se prépare pas au jugement ! Il signe sa propre condamnation !

En revanche, si l'homme prend ses dispositions et se repent, même s'il a péché, il démontre qu'il regrette ses errements et redoute le jugement ; dans ce cas, même si l'histoire de sa vie est loin d'être reluisante, les défenseurs se donneront du mal pour faire pencher la balance en sa faveur.

Même dans le cas où il ne s'est pas encore repris, lorsque D. constate sa volonté de repentir, Il « considère la bonne intention comme l'acte lui-même » (*Kiddouchin* 40a ; *Yerouchalmi Péa* 1:1), prend en compte cette volonté de *techouva* telle que, si la même faute se présentait de nouveau à lui, il ne la commettrait pas et n'accomplirait que des *mitsvot*.

L'importance de la repentance est incommensurable au vu de la profondeur infinie du jugement, profondeur telle que les Maîtres du *moussar* affirment que le Saint béni soit-Il juge tout homme pour sa négligence dans la Torah et la prière, autrement dit pour chaque instant où il ne s'est pas suffisamment concentré dans son étude, point d'une grande gravité.

Dans les générations antérieures, la crainte au cours du mois d'Elloul était palpable et régnait partout, au point qu'on a pu dire qu'alors, même les poissons tremblaient… Dans le même ordre d'idées, un *tsaddik* avait écrit à son fils une lettre, difficilement déchiffrable. Lorsque le fils demanda à son père des explications sur ce griffonnage si inhabituel, ce dernier lui répondit : « Que puis-je y faire ? Il m'est très difficile d'écrire au mois d'Elloul, car mes mains tremblent de crainte du jugement imminent ! »

## La crainte du jugement

Voilà une anecdote ô combien édifiante, qui nous donne une idée de la crainte qui saisissait autrefois nos ancêtres à l'approche du

jugement, crainte qu'ils ressentaient de tout leur corps. Où est passée cette peur, cette terreur de nos jours ? Le monde tourne comme si de rien n'était, indifférent à l'appel de ce mois – « le lion rugit, qui n'aurait peur ? » (*Amos* 3:8). Comment est-ce possible ? L'homme sait pourtant que le jour du jugement approche, comment peut-il se masquer la vérité ? Imaginons un individu qui reçoit une lettre du Trésor public, l'accusant de non déclaration de revenus et lui réclamant des impôts élevés. Que fait notre homme ? Pris de terreur, il fait appel au meilleur expert-comptable et lui demande d'élaborer un bilan incontestable qui le rendra quitte de toute taxe.

Pourtant, de nos jours, nul n'a peur de l'enquête réelle à laquelle il va être soumis, et du grand jugement, au cours duquel le moindre détail de son Service divin sera examiné, chaque manquement noté, chaque imperfection en Torah, en *techouva* et en actes relevée. Comment cette perspective, bien plus menaçante que celle du harcèlement de fonctionnaires d'état, peut-elle nous laisser de marbre ?

L'une des explications, qui est sans doute également une circonstance atténuante, tient dans la situation géographique du peuple juif. Dans les générations précédentes, tous les Juifs vivaient concentrés en un même lieu et, de ce fait, la *techouva* de l'un, ou d'une famille entière, en entraînait d'autres et influençait tout l'entourage qui, d'une manière ou d'une autre, réparait ses actes.

Cela atteste de l'importance d'habiter dans un lieu de Torah, comme en témoigne Rabbi Yossi ben Kisma (*Avot* 6:9). En outre, à l'époque, les Juifs, dans la plupart des contrées où ils vivaient, étaient des résidents étrangers, privés de toute liberté individuelle et de la citoyenneté ; ils étaient même redevables d'un impôt *per capita* aux autorités locales, situation qui les poussait à placer toute leur confiance en D., dont ils se rapprochaient de tout leur cœur et de toute leur âme, avec une crainte et une ardeur redoublée au mois d'Elloul.

Mais de nos jours, les Juifs sont dispersés à tous les coins de la planète, disposant de la citoyenneté, de l'indépendance et de la liberté. Ceux qui vivent dans un lieu de Torah sont minoritaires et, de ce fait, l'influence de l'un sur l'autre est limitée. Chacun agissant à sa guise et dans une liberté absolue, les fautes se sont librement démultipliées, faisant écran entre D. et nous. De ce fait, l'homme finit par ne plus être conscient de ses fautes et, si on lui demande de s'en repentir, il ne comprend pas ce qu'on attend de lui et pense même qu'on le raille. C'est ainsi que la crainte du jugement au mois d'Elloul est devenue presque inexistante.

Pour illustrer cette disparition du sentiment de crainte et de culpabilité, je peux citer l'exemple d'un homme que je connais, qui ne se couvre pas la tête, prend Chabbat sa voiture pour aller à la mer avec sa famille, en dépit de toute pudeur, et qui, pourtant, est ministre-officiant dans une synagogue, prend la parole en public et répond même à certaines questions de *Halakha* que ses auditeurs lui posent ! Un jour, je lui ai lancé, sans mâcher mes mots : « Tu es un grand pécheur, du fait que tu te découvres la tête et ne te comportes pas d'après la Torah et pourtant, tu es ministre-officiant, fais des discours et réponds à des questions de *Halakha*.

Qu'est-ce que cela peut faire que je ne me couvre pas tout le temps la tête, me répondit-il. Quel est le rapport ?

Est-ce que tu ne sais pas que ce que tu fais est interdit ? Tu fais des discours de Torah alors que tu n'agis pas selon le Judaïsme ! Tu sais bien qu'il est interdit de marcher tête nue. En plus, les gens qui te voient se disent, même s'ils ont par ailleurs entendu que c'était interdit : "Si le ministre-officiant se permet d'agir ainsi, ça doit être permis." »

A plusieurs reprises, je l'ai ainsi réprimandé, conformément à la sentence : « Réprimander, tu réprimanderas – même cent fois » (*Baba Metsia* 31a), mais en vain. Il me regardait, baissait les yeux et partait.

De mon côté, je gardais espoir qu'après coup, mes paroles aient peut-être de l'effet et qu'il change. Mais j'ai entendu qu'il était demeuré aussi impie et, bien qu'il en soit conscient, il continue à pécher, que D. préserve !

A l'inverse, lorsqu'un homme demeure dans un lieu de Torah, au milieu de personnes intègres et craignant D., cela l'aide à surmonter son mauvais penchant. Dans ce cas, même s'il est un citoyen libre, son entourage a sur lui une influence bénéfique et, au mois d'Elloul, il ressent l'imminence du jugement et l'importance de la *techouva*. Un tel homme se prépare à Roch Hachana et a la force et l'appui divin pour se défaire des entraves du mauvais penchant. De même, celui qui se trouve dans une *yechiva* et est plongé dans l'étude de la Torah ressent cette crainte du jugement jusque dans les murs de la maison d'étude, qui lui rappellent son obligation de revenir à D.

## L'investissement dans la Torah, comme préparation au jugement

Même si l'homme est entêté et que cela lui est difficile, la Torah a le pouvoir de faire fondre son cœur. De fait, toute la Création proclame le jour du jugement, et ce n'est qu'à cause de son entêtement que l'homme reste sourd à cet appel. Toutefois, la *techouva* et l'étude de la Torah permettent de libérer l'homme des mailles du mauvais penchant et de la léthargie dans laquelle il le plonge.

Car le mauvais penchant bouche le cœur de l'homme, réalité que l'on déduit du verset (*Vayikra* 11:43) : « vous seriez impurs par eux ». « Ne lis pas *venitmetem* ("vous seriez impurs") mais *venetamtem* ("vous vous boucherez") », commentent nos Sages (*Yoma* 39a). Lorsque l'homme étudie et ne se consacre à rien d'autre, il accomplit les paroles de nos Sages (*ibid.* 19b) : « Et tu en parleras (*vedibarta bam*) – de Torah et non d'autres choses », et se libère de cette emprise.

On notera également que le mot *bam* est l'acrostiche des mots *beréchit* (au commencement) et *meématai* (depuis quand), qui sont respectivement les deux premiers de la Torah écrite et orale ; aussi faut-il parler de Torah et non d'autres choses, ce qui permet de dépasser le blocage induit par le mauvais penchant.

Or, là où il est question de Torah, il est question d'efforts. Lorsque l'homme s'investit vraiment dans la Torah, ses fautes lui sont pardonnées (*cf. Berakhot* 5a) et il est dégagé de l'emprise du mauvais penchant, en vertu du principe : « N'est véritablement libre que celui qui se consacre à la Torah » (*cf. Avot* 6:2 ; *Bamidbar Rabba* 10:21). Ce faisant, lorsqu'arrive le jour du jugement, l'homme ressent qu'il est totalement lié à D. du fait que son cœur n'est plus obturé et qu'il a entendu l'appel à la *techouva* qui y retentit.

Tel est le sens de l'appel lancé par l'intermédiaire du prophète (*Hochéa* 14:1) : « Reviens, Israël, jusqu'à l'Eternel, ton D. » – par la *techouva*, on peut véritablement revenir jusqu'à D., retrouver cette proximité sans écran semblable à celle ayant précédé sa naissance, et atteindre le bien voilé et dévoilé, dans l'esprit du verset (*Tehilim* 34:9) : « Goûtez et voyez que l'Eternel est bon » – « il n'est de bien véritable que la Torah » (*Berakhot* 5a). De même, par un effort dans l'étude, l'homme arrivera au bien, verra la Vérité et ne retournera plus à ses fautes et errements. Toutefois, une condition à cela : être armé de Torah. Si ce n'est pas le cas, il est semblable à celui qui dit : « Je vais pécher puis me repentir », personne dont la *techouva* est d'emblée rejetée (*Yoma* 88b ; *Tanna debé Elyahou Rabba* 6).

Cela nous démontre aussi combien chaque homme est cher aux yeux du Créateur, Qui désire ardemment sa *techouva*, même s'il a péché. De ce fait, Il lance Son appel au singulier – « Reviens, Israël, à l'Eternel, ton D., car tu n'es tombé que par ton péché » –, S'adressant ainsi à tout homme.

On doit s'efforcer de se repentir et de se contenter de peu, ce qui est d'autant plus important en notre époque de surabondance matérielle, qui va de pair avec une grande pauvreté spirituelle. A cet égard, tout homme doit ressentir : « Le monde a été créé pour moi » (*Sanhedrin* 37a) et savoir que la pérennité de tout l'univers repose sur lui : par une seule *mitsva*, il peut faire pencher sa balance personnelle et celle du monde entier du côté des mérites (*cf. Kiddouchin* 40b), tandis qu'à l'inverse, ses fautes lui causent des dommages incalculables.

S'il a péché vis-à-vis de D., cela entraînera aussi des fautes vis-à-vis d'autrui, du fait que d'autres aussi seront punis à cause de lui. L'amendement consiste à se plonger dans l'étude, dans un environnement de Torah, ce qui est d'autant plus vrai, à notre époque, où tous se sentent libres et détachés de toute contrainte.

Pour expliquer le rapport entre ces deux domaines – relations avec D. et relations interpersonnelles –, il faut rappeler que, chaque jour, un flux d'abondance divine descend dans le monde, à destination du peuple juif. Or, si celui-ci faute, cette bénédiction est détournée au profit du *goy*, d'après le principe révélé par Yits'hak (*Beréchit* 27:22) : « La voix est celle de Yaakov et les mains sont celles d'Essav. »

L'interprétation de ce verset est célèbre : quand Israël jouit-il de la bénédiction ? Quand il satisfait son Créateur dans le domaine de la sainteté et de la pureté – lorsque sa voix est celle de Yaakov –, autrement dit, « quand le son de l'étude résonne dans les maisons d'étude et de prière, les mains d'Essav restent impuissantes » (*cf. Beréchit Rabba* 65:16) ; mais quand le peuple juif ne se consacre pas à la Torah, Essav a le dessus et il fait main basse sur la bénédiction d'Israël.

Ainsi, la faute d'un seul homme empêche le déversement de la bénédiction sur l'ensemble du peuple juif, d'où l'affirmation selon laquelle les fautes à l'égard de D. ont un impact vis-à-vis d'autrui. Le Tout-Puissant condamne donc les fautes à Son égard en tenant compte

de cet aspect – le fait d'avoir empêché ses frères juifs de jouir de l'abondance qui leur était destinée –, manquement qu'il est impossible d'effacer, même par le repentir, et c'est pourquoi il est question de profondeur abyssale du jugement.

Au mois d'Elloul, tout homme doit donc s'efforcer de se repentir et d'accomplir de bonnes actions ; il ne doit pas se contenter de réparer ses actes mais l'ensemble du monde, afin que l'abondance revienne gratifier le peuple juif. Le secret pour y arriver : l'effort dans la Torah, dans un environnement adéquat. L'homme demandera pardon à son prochain, tout en se repentant également des écarts vis-à-vis de D., afin d'échapper à un jugement divin abyssal et de ramener l'abondance sur le peuple juif.

On peut par ailleurs signaler une allusion au mois d'Elloul et à la *techouva* dans le verset susmentionné : « La voix est celle de Yaakov (…) », voix qui fait allusion au son de cette corne, qui incite l'homme à se repentir, condition pour que la bénédiction divine soit déversée sur les enfants d'Israël. De ce fait, on a également l'habitude de sonner du *Chofar* pendant le mois d'Elloul, ce mot étant à rapprocher de *chippour* – l'amélioration [de ses actes] – ou, par une inversion des lettres, de *pechara* – le compromis [entre l'homme et son prochain]. Si le son de cette trompe pénètre le cœur de l'homme, il améliorera ses actes et amènera la bénédiction sur le monde.

A ce propos, le prophète s'écrie (*Amos* 3:6) : « Le cor sonnera-t-il dans la ville sans que le peuple tremble ? » Car celui-ci doit amener l'homme à améliorer ses actes afin de restituer au peuple juif la profusion qui lui était dévolue, ce qui nécessite de la part de l'homme une préparation et des efforts, à même de lui garantir d'être acquitté lors du jugement.

## Résumé

- Le mois d'Elloul correspond à une période de miséricorde, propice au repentir, avant Roch Hachana. Le concept des trois livres (*séfer*) ouverts à

Roch Hachana évoque celui de *sippour* (récit) car à Roch Hachana, D. lit celui de la vie de chaque homme au cours de l'année écoulée. Pour effacer les « ratures » dans ce livre, l'homme devra se repentir et « louer les services » de défenseurs qui intercèderont en sa faveur le jour du jugement. S'il ne se repent pas, comment parviendra-t-il au jugement sans préparation ? Peut-on concevoir pareille insolence ?

- Dans les générations antérieures, les Juifs avaient bien plus peur du jugement qu'aujourd'hui. Car autrefois, ils vivaient regroupés dans des lieux de Torah, sans jouir des droits qu'avaient les citoyens de leur pays d'accueil. Ils plaçaient alors toute leur confiance en D. et mettaient à profit le mois d'Elloul pour se repentir. De nos jours, en revanche, le Juif a tendance à se voiler la face. Du fait des grandes libertés dont il jouit, chacun agit comme bon lui semble, au point de continuer à commettre une faute même quand des reproches lui sont faits à de multiples reprises. En revanche, lorsqu'on vit dans un lieu de Torah et qu'on se plonge dans l'étude de celle-ci – « et tu en parleras » –, il devient beaucoup plus facile de surmonter le mauvais penchant et de le vaincre.

- Le prophète lance son appel « Reviens, Israël, à l'Eternel, ton D., car tu n'es tombé que par ton péché » au singulier, s'adressant à tout homme en particulier. Il faut s'efforcer de ressentir la douceur de la Torah – « Goûtez et voyez que l'Eternel est bon » – et de revenir à Lui. Par son repentir, l'homme fait pencher, pour lui comme pour le monde entier, la balance du côté des mérites. En outre, lorsque le son de la Torah résonne, la profusion se déverse sur le peuple juif, tandis que si Israël commet une faute, Essav fait main basse sur toute cette abondance. De ce fait, l'homme devra prendre compte de cette dimension du jugement, qui établit un lien entre les fautes vis-à-vis de D. et celles vis-à-vis des hommes, se réveiller au son du *Chofar* et améliorer (*lechapper*) ses actes, afin d'arriver sous son meilleur jour au jugement, empli de Torah et de bonnes actions, et d'être acquitté et inscrit pour une bonne vie.

### La voie à suivre

L'homme devra prendre conscience de l'ampleur du jugement, portant sur le fait que, par ses actes malencontreux, il a empêché la bénédiction de se déverser sur le monde. De ce fait, au mois d'Elloul, il devra se plonger dans l'étude et revenir à D., conditions pour ramener la bénédiction divine sur le peuple juif. Ainsi, il rétablira de saines relations vis-à-vis de D. et des hommes. S'il vit dans un endroit de Torah et se plonge dans l'étude, il influencera son entourage positivement et permettra à la bénédiction divine de se déverser sur le peuple juif tout au long de l'année.

## FAIRE TECHOUVA PAR LE POUVOIR DE LA TORAH ET EN SE DÉMARQUANT DES NON-JUIFS

Le mois d'Elloul est, par excellence, celui de la *techouva*, comme son nom le suggère, puisqu'il est formé des lettres initiales du verset : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi – *ani ledodi vedodi li* » (*Chir Hachirim* 6:3), tandis que ses lettres finales ont une valeur numérique de quarante, de même que le mot *li*. Il s'agit des quarante jours allant de Roch 'Hodech Elloul à Yom Kippour, moment idéal pour la *techouva* (*cf. Michna Beroura Ora'h 'Haïm* chap. 581).

Or, la *techouva* passe essentiellement par la Torah, donnée à l'issue de quarante jours, (*Mena'hot* 99b) qui seule permet de se repentir. Par ailleurs, un seul jour ne suffit pas pour ce faire, mais il faut une préparation accrue, outre le fait que la Torah sera le gage du maintien de l'homme dans le droit chemin, permettant qu'il ne retourne pas à ses fautes (*Rambam Techouva* 2:2).

L'homme doit s'assurer l'aide de bons avocats, préparant sa défense bien longtemps à l'avance – il s'agit de la Torah et des *mitsvot*. Car s'il

réalisait la profondeur du jugement qui l'attend, sa peur serait très grande. Dans les ouvrages de *moussar*, on insiste sur l'ampleur de ce jugement. Chaque lettre de la prière, chaque instant de relâchement dans l'étude sont pris en compte. Si l'homme en était conscient, il serait pris de peur car, tout au long de l'année, il ne prête pas attention à ses actes, se montrant extrêmement permissif, ce dont il devrait avoir honte.

On voit ainsi que les frères de Yossef, face au visage de leur frère retrouvé (*Beréchit* 45:3), furent pris d'un sentiment de honte insurmontable en pensant à ce qu'ils lui avaient fait. Combien plus devrions-nous nous sentir honteux lorsque le Très-Haut nous juge ! Comme le disent nos Sages, « Malheur à nous au jour du jugement ! Malheur à nous à l'heure de la remontrance ! » (*Beréchit Rabba* 93:10)

Pourtant, d'aucuns prétendent qu'il faut avancer, suivre le progrès… L'homme évolue, prétendent-ils, et vous seuls, les religieux, refusez de changer et d'évoluer. Mais il faut savoir que toutes les civilisations ont disparu pratiquement sans laisser de trace, tandis que seule notre petite nation, le peuple juif, a survécu pendant des millénaires !

Les ethnologues ne trouvent pas d'explication à la survie miraculeuse du peuple juif, mais nous savons que ce phénomène est dû au fait qu'Israël est le vecteur de la Vérité et que la Vérité est éternelle, tandis que le mensonge disparaît. Le secret de cette pérennité passe par la *techouva*. Même si les enfants d'Israël commettent une faute, ils se repentent (*Chemot Rabba* 23 :11), notamment au cours du mois d'Elloul, moment particulièrement propice à la *techouva*.

## S'écarter des non-juifs

Mais le repentir seul n'est pas suffisant ; un autre point est essentiel dans la *techouva* : garder ses distances avec les non-juifs, ne pas se mêler à eux, comme il est dit (*Devarim* 12:29-30) : « Quand l'Eternel, ton

D., aura fait disparaître devant toi les nations (…) prends garde de te fourvoyer sur leurs traces, après les avoir exterminés devant toi (…) » ; autrement dit, la Torah nous met en garde contre toute velléité d'assimilation et d'imitation.

Mais, demande le Rabbi de Tsanz, de mémoire bénie, s'il est écrit : « après les avoir exterminés devant toi », il semblerait que le Saint béni soit-Il Lui-même se chargeait d'exterminer ces peuples. Dès lors, comment était-il concevable que les enfants d'Israël eussent pu les suivre et les imiter, après qu'ils eurent été totalement exterminés et rayés de la surface de la planète ?

Le message de ces versets est particulièrement percutant : on voit que même le témoin de nombreux miracles peut parfois, plutôt que de faire *techouva*, continuer à pécher, du fait que le mauvais penchant lui « bouche les yeux », l'empêche de voir le bien. Pour cette raison, la Torah nous met en garde : il ne suffit pas de fuir les non-juifs et leur influence quand ils sont vivants mais il faut se distancier de leurs us et coutumes et de leur manière d'agir, même après leur mort ! En effet, le mauvais penchant a l'habitude de faire miroiter au Juif le côté logique et bien-fondé des agissements du *goy*, ce qui l'entraîne à les imiter. Même après leur disparition, il faut continuer à fuir leur influence qui garde encore son pouvoir néfaste, de longues années après celle-ci ; il est donc nécessaire de s'en écarter le plus possible, et c'est là le pouvoir d'une véritable *techouva*.

Ce principe se retrouve au sujet du don de la Torah : les enfants d'Israël devaient se préparer à ce grand évènement pendant quarante-neuf jours, un seul jour de purification étant totalement insuffisant, du fait que les habitudes perverses égyptiennes étaient encore ancrées en eux et qu'ils devaient complètement oublier, effacer ce qu'ils avaient vu et fait en Egypte. La nécessité de faire table-rase de ce « bagage égyptien » est évidente à la lumière des revendications des Hébreux à leur sortie d'Egypte (*Bamidbar* 11:5) : « Il nous souvient du

poisson que nous mangions pour rien en Egypte, des concombres et des melons (…) ». On voit bien qu'en dépit de toute leur préparation, ils n'étaient pas à l'abri de résurgences de souvenirs de la gastronomie égyptienne, des plaisirs du palais – ou autres – liés à cette culture, d'où l'importance de ce travail préparatoire.

Chaque Juif est doté d'une âme, appelée « flambeau » (*Chabbat* 32a), comme il est dit (*Michlé* 20:27) : « L'âme de l'homme est un flambeau divin », et comme nous le disons à 'Hanoucca : « Ces bougies sont saintes et nous n'avons pas le droit de les utiliser », autrement dit, nous n'avons pas le droit de mettre à contribution notre âme dans des domaines autres que ce qui relève du saint. Et, pour illuminer cette bougie, autrement dit l'âme, nous avons besoin de feu – de la Torah, appelée feu (*Devarim Rabba* 3:13 ; *Tan'houma Yitro* 12). La Torah a donc la capacité d'illuminer l'âme et, comme le dit le célèbre aphorisme (*Tséda Ladérekh* 12) : « Un peu de lumière repousse beaucoup d'obscurité ».

J'ai entendu, à ce sujet, une intéressante explication : le bon penchant n'œuvre que dans la lumière, puisque nous accomplissons les *mitsvot* à la lumière, de même que la prière et l'étude. Le mauvais penchant, en revanche, agit dans l'obscurité, conformément à la description des impies, « travaillant dans les ténèbres » (*Yechayahou* 29:15). Les péchés sont accomplis à la faveur de l'obscurité, comme le disent nos Maîtres (*Moèd Katan* 17a ; *Kiddouchin* 40a) : « Si l'homme voit que son mauvais penchant menace de prendre le dessus, qu'il revête des vêtements noirs et s'enveloppe de noir (…) », car les fautes sont d'obscurité, tandis que la lumière du bon penchant repousse l'obscurité du mal et que, par le pouvoir de la Torah, l'homme peut parvenir à un repentir total.

## L'élévation dans tout ce qui a trait à la sainteté

A la lumière de ces explications, nous pouvons comprendre le fait que, comme nos Sages l'expliquent (*Chabbat* 88a), au moment du don

de la Torah, le Saint béni soit-Il renversa de façon menaçante la montagne sur les enfants d'Israël comme une coupole, en apparente contradiction avec leur déclaration unanime : « nous ferons et nous écouterons » (*Chemot* 24:7), contradiction que ne manquent pas de relever les *Tossefot*. Si les enfants d'Israël étaient prêts à s'engager inconditionnellement, notent-ils, pourquoi les avoir placés face à cette menace ?

De fait, viendront des périodes où l'homme risque de dire qu'il ne désire pas la Torah, et c'est pour de tels moments que le Saint béni soit-Il retourna la montagne, afin que l'homme courbe alors l'échine, se fasse humble et se repente. Ce faisant, même lorsqu'arriveront ces moments de faiblesse, il sera conscient du pouvoir de la *techouva* et de la Torah, qui sont à même de le faire revenir vers le Créateur.

On peut sans doute comprendre sous cet éclairage le rapport entre les *parachiot Nitsavim* (se tenir debout) et *Vayélekh* (aller, cheminer) – a priori, deux programmes contradictoires. Ou bien on chemine, ou bien on est statique. Mais en vérité, le Juif doit toujours cheminer dans le domaine de la sainteté, vers des objectifs saints, et c'est précisément ce qui assure sa stabilité et lui permet de ne pas modifier ses opinions, conformes aux coutumes ancestrales et notre sainte Torah. L'apparente contradiction se trouve ainsi résolue.

En outre, il faut fuir l'ambivalence d'une existence oscillant entre le pôle de la foi et celui de l'incroyance, la stabilité dans le bien et le cheminement vers le mal, l'amour des justes et son antithèse, l'éducation de ses enfants à la Torah et la télévision, de même qu'une femme ne devrait pas concilier l'allumage des bougies du Chabbat avec celui de la télévision… Il faut donc être stable tout en cheminant dans la sainteté.

Les enfants d'Israël s'écrièrent sans hésiter : « nous ferons et nous écouterons » ; néanmoins, il y avait un risque que, par peur du feu (*Tossefot Chabbat* 88a), ils reviennent ensuite sur leur engagement, et

c'est pourquoi D. les a contraints à accepter la Torah en retournant la montagne au dessus d'eux comme une coupole. Au fond de leur cœur, ils voulaient certes la Torah et, quand passera la peur, ils la recevront même avec amour – à l'époque d'Esther et de Mordekhaï –, conformément à la Volonté divine, D. aspirant à un amour indéfectible. Tel est le message sous-jacent : lorsque, par la suite, ils n'auront plus peur, ils devront tout de même observer la Torah.

On peut comparer cela à un médecin qui oblige un malade à avaler un médicament. Au départ, le malade s'exécute par peur du praticien, mais par la suite, au vu des effets positifs des remèdes, il en vient à aimer le spécialiste qui les lui a prescrits et les prend avec amour.

De même, au moment du don de la Torah, les enfants d'Israël furent poussés à agir par crainte, après quoi l'amour pouvait prendre le relais, la joie étant essentielle dans le Service divin, puisque ce sentiment entraîne dans son sillage une véritable crainte de D.

Comment atteint-on ce niveau ? Par une *techouva* réelle et constante, qui tire sa force dans la Torah et dans l'établissement de barrières avec les non-Juifs et leurs actes. C'est ainsi que nous mériterons, si D. veut, une bonne et douce année, matériellement et spirituellement.

## Résumé


- Elloul est le mois de la *techouva*, à laquelle fait allusion le verset : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi », dont les initiales forment le nom de ce mois. Les lettres finales des mots de ce verset ont pour valeur numérique quarante – en écho à la période s'étalant de Roch 'Hodech Elloul jusqu'à Yom Kippour, en parallèle à la Torah, donnée après quarante jours. Ceci souligne combien celle-ci a le pouvoir de nous rapprocher de D. Pour parvenir à ce niveau, il faut se préparer intensivement et avoir honte du péché, à l'instar du sentiment ressenti par les frères de Yossef, qui fit dire à nos Sages : « Malheur à nous au jour du jugement ! Malheur à nous au jour de la remontrance ! » Il convient de souligner qu'en tant que peuple juif, nous

avons survécu, tandis que toutes les civilisations ont successivement disparu, car nous sommes des représentants de la Vérité tandis qu'elles sont les vecteurs du mensonge. Un des principes essentiels de la *techouva* consiste à s'éloigner d'eux et de leurs actes, car ceux-ci peuvent conserver une influence néfaste, même après leur disparition. Pour cette raison, les enfants d'Israël durent se préparer pendant quarante-neuf jours pour effacer de leur esprit les coutumes égyptiennes.

- L'âme est qualifiée de bougie, bougie qu'il ne faut utiliser que pour des activités liées à la sainteté. Car le bon penchant fournit de la lumière tandis que le mauvais penchant est d'obscurité ; un peu de la lumière du bon penchant peut repousser l'obscurité du mauvais penchant. De ce fait, le Saint béni soit-Il inclina sur les enfants d'Israël la montagne comme une coupole, conscient des périodes d'ombre où ils ne désireraient pas la Torah, seul gage de retour à D. Les *parachiot* de *Nitsavim* et *Vayélekh* sont accolées, sans que cela délivre un message contradictoire : il faut se diriger vers tout ce qui a trait à la sainteté, et c'est ainsi qu'on acquiert la stabilité. Celle-ci est par ailleurs fondamentale, afin de ne pas osciller dangereusement entre le bien et le mal. Tel est le message de la montagne renversée comme une coupole, afin que les enfants d'Israël reçoivent par la suite la Torah avec amour, se réjouissent en D. et atteignent une véritable révérence face au divin.

## Les jours de miséricorde et de seli'hot : Faire taire l'Accusateur

Moché Rabbénou monta dans le ciel au mois d'Elloul, mois consacré à la demande de miséricorde et de pardon. Il passa tout ce temps absorbé dans l'étude et les prières, révisant tout ce qu'il avait appris la fois précédente afin de faire taire, par la Torah, l'Accusateur.

Il prolongea également son séjour céleste les deux jours de Roch Hachana, au cours desquels D. passe de l'attribut de Rigueur – la stature « debout » – au trône de Miséricorde. En additionnant les trente jours du mois d'Elloul aux deux journées de Roch Hachana, Moché

atteignit alors le degré du *lev* (le cœur), de valeur numérique trente-deux, en allusion au fait que « le Miséricordieux scrute le cœur » (*Sanhedrin* 106b ; *Zohar* II 165b) de l'homme lors du jugement.

En ce jour, il parvint au niveau du verset : « Eternel, crée-moi un cœur pur et fais renaître en moi un esprit droit » (*Tehilim* 51:12). Nous avons donc, d'une part, les trente-deux jours incluant Roch Hachana et, de l'autre, les quarante jours du don de la Torah (*Mena'hot* 99b), ce qui fait un total de soixante-douze, en allusion au Tétragramme dont c'est, d'après un mode de calcul, la valeur numérique.

Après Roch Hachana, au cours des huit jours suivants, et ce jusqu'à Yom Kippour, Moché Rabbénou s'éleva jusqu'à la dimension du chiffre huit du verset (*Vayikra* 9:1) : « Et ce fut au huitième jour », c'est-à-dire au-delà de la dimension espace-temps que nous connaissons ; il dépassa les contingences naturelles et, en arrivant à Yom Kippour, il eut le mérite d'obtenir de D. le pardon et l'absolution pour l'ensemble des enfants d'Israël, ainsi que le lui apprit le Très-Haut : « J'ai pardonné selon ta parole » (*Bamidbar* 14:20 ; *cf.* Rachi *Devarim* 9:18).

Cette nouvelle période de quarante jours et quarante nuits (*Devarim* 10:10) passés sur la montagne ne fut pas vaine, car Moché Rabbénou, de par son influence sur le peuple, l'entraîna avec lui dans son ascension spirituelle, jusqu'au niveau suprême.

Cette période de réception des secondes Tables de la Loi faisait en fait pendant au premier cycle de quarante jours, du six Sivan jusqu'au dix-sept Tamouz. Ces deux phases forment quatre-vingts, valeur numérique de la lettre *pé* – allusion à la bouche. A travers ces deux périodes passées sur le mont Sinaï, Moché Rabbénou répara donc le thème de la voix de la Torah – sa mélodie émanant de la bouche de l'homme. Il renforça ainsi, en quelque sorte, le pouvoir du Créateur et fit plier les forces impures, désacralisées.

Cela nous permet également de comprendre le cycle des quarante jours de pardon s'étalant de Roch 'Hodech Elloul à Yom Kippour, qui

fait suite à la période allant du dix-huit Tamouz à Roch 'Hodech Elloul, ces quarante jours intermédiaires placés sous le signe de la colère, suite à la construction du veau d'or et au bris des premières Tables de la Loi.

Dans son *Maguid Mécharim*, Rabbi Yossef Caro *zatsal* écrit d'ailleurs que les mois de Tamouz et d'Av sont des mois de rigueur, suivis par le mois d'Elloul, mois de miséricorde, où tous se lèvent de bon matin pour réciter les *seli'hot*. Or, si l'on réparait pendant les mois de Tamouz et d'Av nos manquements, nous n'aurions plus besoin de faire *techouva* au mois d'Elloul, comme l'explique Rabbi Shmelke de Nikolsburg, à propos du verset (*Iyov* 31:1) : « J'avais fait un pacte avec mes yeux : comment aurais-je porté mes regards sur une jeune fille ? »

Cependant, à travers les quarante jours qui vont de Roch 'Hodech Elloul à Yom Kippour, Moché Rabbénou signifia aux enfants d'Israël qu'il est possible de tout réparer, de faire taire l'Accusateur et de s'élever en Torah, même au-delà de la nature, comme un ange ou un séraphin. Tel est le travail que tout Juif doit entreprendre pendant cette période : faire taire Essav et son ange afin que celui-ci soit réduit à l'impuissance et ne puisse accuser les enfants d'Israël, tout au long de l'année, de négligence dans l'étude de la Torah.

## LA CRAINTE DU CIEL ET LE TRAVAIL SUR SOI, CLÉS DE LA TECHOUVA

On raconte qu'un jour, Rav Aharon Kotler se rendit, avec un autre Rav, à un certain endroit, afin de ramasser des fonds. Mais la réussite était loin d'être au rendez-vous et leur récolte fut plus que maigre.

Cependant, à la même période, un rabbin libéral arriva dans la même ville et réussit avec une rapidité époustouflante à rassembler une somme importante. Le Rav Kotler fut interrogé : comment expliquait-il

son propre échec dans une mission si sainte, face au succès foudroyant de cet impie ?

Réponse de ce grand maître : « C'est la Volonté divine. Le Saint béni soit-Il souhaite que je ne rassemble pas rapidement les contributions des résidents locaux, afin que je m'attarde dans ces lieux. Je vais donc prolonger mon séjour de deux semaines, ce qui me permettra de donner de nombreux cours de Torah aux habitants. Ainsi, tous entendront la voix de la Torah, ce qui les renforcera, tout en consolidant mes propres acquis et ma foi. Plus mes démarches échouent dans le domaine financier, plus je vais donner de cours et rester dans la ville ! D. ne voulait pas, en revanche, que quiconque ici subisse l'influence néfaste du rabbin libéral, et c'est pourquoi sa collecte fut couronnée de succès de façon foudroyante, et il s'en est allé aussitôt arrivé ! »

Cette analyse reste vraie à notre époque. Combien de fois voyons-nous un homme dénué de crainte du Ciel obtenir aussitôt grâce aux yeux de son auditoire, sans que nul n'exprime la moindre réprobation, ce qui ne laisse pas de le surprendre lui-même ! C'est la Volonté divine qui est à l'œuvre à travers ce phénomène, partant du fait que toute construction durable doit être basée sur des fondements solides et exige un investissement considérable, qui en assure la pérennité.

De ce fait, dans le cas du rabbin libéral ou des individus de cet acabit, dont l'œuvre est vouée à l'effondrement tant elle est loin de la Vérité éternelle, leur discours semble recueillir l'assentiment immédiat afin qu'ils s'éclipsent – ainsi que leur influence – tout aussi rapidement qu'ils sont apparus. En revanche, tout ce qui est destiné à durer nécessite des bases solides, plus difficiles à mettre en place, et c'est pourquoi les Rabbanim sont souvent obligés de « se battre » pour être écoutés.

Dans cet esprit, celui qui est confronté à une épreuve doit se dépasser, et, par cela, il parvient à un très haut niveau. Or, nous savons qu'à Yom Kippour, nous avons besoin de très bons avocats et on ne peut s'imaginer les frais que représenterait l'envoi de tels défenseurs au ciel… cela n'a pas de prix. Mais qui sont donc nos défenseurs ? Les Maîtres du *moussar* nous livrent la solution : « Celui qui passe l'éponge, on passera l'éponge sur tous ses péchés. » (*Yoma* 23a ; *Meguila* 28a ; *Debé Elyahou Zoutra* 8) Celui qui, par un travail sur soi, dépasse les données de son tempérament, se verra, mesure pour mesure, pardonner ses errements.

Une condition, toutefois, à cela : qu'il écoute les paroles de Torah et non d'autres échos. « Tu en parleras », nous dit la Torah – « d'elle et non d'autres choses », causes d'éparpillement et de perte de temps, soulignent nos Maîtres (*Yoma* 19b). A mon sens, le plus grand travail sur soi est donc d'annuler sa volonté et d'aller étudier la Torah, se renforcer dans les *mitsvot*, ou encore d'enseigner la Torah à d'autres, dans la crainte du Ciel.

Car toutes les futilités n'ont de valeur que pour un temps déterminé, elles sont variables et éphémères. La Torah en revanche est immuable et éternelle et, même si elle n'est pas toujours tenue en haute estime par un large public, lorsqu'on s'y plonge, on en découvre la véritable valeur, on ne peut plus s'en séparer et elle nous amène à la *techouva* et à la crainte du Ciel.

# Roch Hachana

## Malkhouyot, zikhronot et chofarot, sources de bénédiction

Dans la Guemara, on peut lire (*Roch Hachana* 16a ; 34b) : « Le Saint béni soit-Il a déclaré à Israël : récitez devant Moi les *malkhouyot*[1], les *zikhronot*[2] et les *chofarot*[3]. *Malkhouyot* (les souverainetés) – pour Me faire régner sur vous ; *zikhronot* – pour que votre souvenir s'élève favorablement devant Moi. Et avec quoi ? Avec le *Chofar*. »

On peut à juste titre se demander quelle est la différence entre Roch Hachana et les autres jours de l'année. Ne couronnons-nous pas l'Eternel quotidiennement, dans notre prière ? Ainsi, lorsque nous récitons « *az yachir Moché* – alors Moché chanta », nous proclamons : « L'éternel règnera à tout jamais » (*Chemot* 15:18) ; dans toutes les bénédictions que nous récitons, nous Le disons « Roi du monde », dans la prière de *moussaf*[4] ou encore dans le *kaddich*, nous déclarons Sa souveraineté. Ne peut-on le couronner qu'à Roch Hachana, en récitant

1. Passages de la prière de Roch Hachana évoquant le règne de D. dans le monde.
2. Passages de la prière de Roch Hachana évoquant la Providence divine exercée sur toutes les créatures.
3. Passages de la prière de Roch Hachana rappelant essentiellement la révélation du Sinaï qui s'est déroulée au son du *Chofar*.
4. Prière supplémentaire du matin prononcée le Chabbat, Roch Hodech et les jours de fête.

les versets de royauté et en sonnant du *Chofar* ? Est-ce la sonnerie de cette corne qui fait la différence ?

Cependant, si la sonnerie du *Chofar* constitue l'essentiel de Roch Hachana, pourquoi ne pas nous en contenter, et nous abstenir de proclamer le règne divin du Créateur tout au long de l'année ?

Dans le même ordre d'idées, pourquoi le Saint béni soit-Il désire-t-Il que nous évoquions notre mémoire devant Lui, à Roch Hachana, à travers la sonnerie du *Chofar* ? Le rappel constant, tout au long de l'année, du mérite de nos pères ou de notre « filiation » au Très-Haut ne suffit-il pas ? Si l'essentiel de cette évocation se fait au son du *Chofar*, pourquoi ne pas nous contenter des sonneries du nouvel an, tout en nous privant d'évoquer notre souvenir le reste du temps ?

La première réponse est que nous avons plus particulièrement besoin, à Roch Hachana, de couronner le Créateur au son du *Chofar*, afin de perturber le Satan, l'Accusateur (*Roch Hachana* 16b).

En outre, nous apprend Rabbi Elimélekh de Lizensk, en ce jour, le Saint béni soit-Il nous considère comme des justes, nous jugeant d'après le niveau que nous y avons – « là où il est » (*Beréchit* 21:17) –, et non d'après le passé ou le futur ; Il nous juge tels que nous sommes au moment présent.

Aussi, nous signifie le Créateur, « lorsque vous Me couronnez à Roch Hachana, cela a un pouvoir et un impact sur toute l'année. En effet, dans le courant de celle-ci, lorsque vous proclamez Ma souveraineté, le Satan a la possibilité d'accuser, de relever vos fautes, qui vous rendraient indignes de Me couronner.

Mais à Roch Hachana, le canal s'ouvre et l'abondance se déverse pour toute l'année. C'est dire que, pendant toute l'année, nous bénéficions de la bénédiction déversée à Roch Hachana. Pour cette raison, D. insiste pour que, précisément à Roch Hachana, nous rappelions notre souvenir devant Lui, afin qu'Il ouvre ce canal et que

nous puissions bénéficier tout au long de l'année de ces flux positifs, grâce au *Chofar*, qui paralyse l'action du Satan, rendant ainsi possible le repentir toute l'année.

Partant, celui qui n'est pas certain que son souvenir sera favorablement évoqué rappelle celui des Patriarches et des *tsaddikim*, en particulier à Roch Hachana et pendant la période des *seli'hot*, afin que sa mémoire emprunte le canal des justes.

Même si l'homme commet une faute, lorsqu'il se repent, le canal de la Royauté divine s'ouvre à Roch Hachana, et la bénédiction s'y déverse pour tous les jours de l'année.

### Résumé

- Nous avons évoqué la spécificité des *malkhouyot*, *zikhronot* et *chofarot* à Roch Hachana, bien que nous évoquions la souveraineté divine et notre souvenir devant Lui toute l'année.
- La spécificité de Roch Hachana réside dans la sonnerie du *Chofar*. Nous proclamons certes le règne divin tous les jours, mais le Satan ne se prive pas d'accuser et, suite à nos fautes, le canal des bénédictions risque de se fermer. A Roch Hachana, au contraire, la sonnerie du *Chofar* perturbe le Satan, et la bénédiction peut alors se déverser pour toute l'année, à travers les *malkhouyot*, *zikhronot* et *chofarot*. De ce fait, en ce jour du nouvel an, nous proclamons le règne divin et évoquons notre souvenir devant D. au son du *Chofar*, pour l'ensemble de l'année.

## Roch Hachana, joie ou peur ?

Dans la prière de ce grand jour, nous disons : « Aujourd'hui, le monde a été conçu, aujourd'hui, toutes les créatures passent en jugement ». Roch Hachana est incontestablement un jour de jugement redoutable.

Pourtant, la Torah ne fait nullement allusion à cet aspect rigoureux, pas plus que n'est mentionné le jugement qui s'y déroule. Au contraire, la Torah souligne que c'est un jour de joie : « Et au jour de votre joie, dans vos fêtes et vos néoménies, vous sonnerez des trompettes (…) » (*Bamidbar* 10:10). Il semble ici s'agir d'une célébration joyeuse, comme toutes les autres fêtes du calendrier ! On ne trouve d'allusion au jugement qui s'y tient que dans les Psaumes (81:4-5) : « sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune, au jour fixé pour notre solennité, car c'est une loi pour Israël, un jugement pour le D. de Yaakov. » Pourquoi la Torah choisit-elle de passer sous silence la sainteté particulière de ce jour redoutable ?

Le Saint béni soit-Il a, semble-t-il, volontairement voilé cet aspect, afin qu'il échappe au Satan et à tous les accusateurs ; « une fête dans laquelle le mois passe inaperçu » (*cf. Roch Hachana* 8a), afin que les accusateurs ne puissent accuser Israël.

Le Satan est, entre autres, grandement perturbé par le fait qu'on écoute les sonneries du *Chofar* parfois debout et parfois assis (*Roch Hachana* 17a ; *Pessikta Rabbati* 40:1). Tout au long de l'année, le Satan attend avec impatience ce jour, il s'attend à y voir les enfants d'Israël tristes et déprimés à cause de leurs fautes, certain qu'alors, il pourra accuser.

Mais, c'est un tout autre spectacle qui s'offre à ses yeux : les enfants d'Israël sont tout de blanc vêtus, enveloppés de blancs (*Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 581 :4a ; *Maté Efraïm* ad loc. 55) et joyeux. Ils se confessent mentalement seulement, et non en paroles. D'un autre côté, l'Accusateur est témoin de l'effroi et de la terreur dont sont saisis les anges. Il reste donc perplexe face à cette ambivalence, ne comprenant pas ce qui se joue devant lui, et en perd ses moyens. En outre, au milieu de cette confusion, tout se passe très vite puisque, comme l'expliquent nos Maîtres, « tous sont scrutés en un seul coup d'œil » (*Roch Hachana* 18a).

Jusqu'à ce que le Satan réalise ce qui se passe, le jour du jugement est déjà passé. Pour cette raison, ce jour est évoqué comme un jour de joie, et non comme un jour de jugement, afin de permettre un jugement favorable des enfants d'Israël, sans donner au Satan la possibilité de les accuser devant le Saint béni soit-Il.

Toutefois, gardons-nous de croire que, si tout se passe, dans le Ciel, à la vitesse de l'éclair, certaines de nos fautes passeraient inaperçues, échapperaient au Juge, indulgent. Or, il faut savoir qu'en dépit de cette rapidité exceptionnelle, l'homme doit rendre compte et est jugé sur chaque détail de ses actes, sans le moindre laxisme. Comme le disent nos Maîtres (*Baba Kama* 50a) : « Celui qui prétend que D. tire un trait [sur ses fautes], un trait sera tiré sur sa vie. »

La seule manière d'effacer nos fautes est donc la *techouva*. En résumé, D. a la bonté de nous faire défiler devant Lui comme des pièces de bétail (*Roch Hachana* 16a, 18a), tout en scrutant chacun de nos actes en un seul regard, afin que le Satan n'ait pas le temps d'accuser. Car si le Satan intervenait dans le jugement individuel de chacun d'entre nous, nul n'en sortirait indemne, que D. préserve. Ainsi, ce jugement-éclair est surtout perçu tel du point de vue du Satan, alors qu'en vérité – et ainsi devons-nous concevoir les choses –, le jugement de chacun occupe une place à part, chaque détail étant pris en compte.

Nous comprenons à présent la joie propre à ce jour, celle de montrer au Satan qu'il n'a pas son mot à dire et que nous sommes sûrs que le Saint béni soit-Il nous jugera positivement. D'un autre côté, Il nous demande de faire retentir le son du *Chofar* car, dans le secret de notre cœur, ce son doit nous remuer et nous tirer de notre torpeur (Rambam *Hilkhot Chofar*), afin que nous nous repentions complètement du mal que nous avons fait tout au long de l'année, en pensées, en paroles et en actes, en suivant les désirs de notre cœur et nos vices ; alors, D. nous pardonnera.

Si nous ne prêtons pas attention à l'appel du *Chofar*, le Satan, certes, est impuissant face à ce son, mais ce n'est pas le cas de tous les mauvais anges créés par nos péchés de toute l'année. Ces derniers, tels un témoignage vivant de nos fautes, restent imperturbables et ne disparaissent pas, car créés par ses péchés, ils sont devenus comme une part du corps de l'homme.

Il existe cependant une solution pour faire disparaître ces « pièces compromettantes » : une *techouva* sincère à Roch Hachana. Ce faisant, lorsque ce repentir provient des tréfonds du cœur, « D. considère la bonne intention comme l'acte lui-même » (*cf. Kiddouchin* 40a ; *Yerouchalmi Péa* 1:1), et l'homme est inscrit à Roch Hachana, pour être scellé à Yom Kippour, dans le livre de la Vie, grâce à sa *techouva*, qui a été agréée.

A cet égard, les dix Jours de repentir sont un test : on veut vérifier si l'homme tient sa promesse de revenir sincèrement à D. Le cas échéant, le Saint béni soit-Il déclare que le jour de Yom Kippour lui apporte l'expiation, le Satan n'a alors pas du tout la possibilité d'accuser (*Yoma* 20a ; *Chir Hachirim Rabba* 1:15) et l'homme est purifié en profondeur, au niveau de tous ses membres et tendons.

## Gravité de la transgression du Chabbat

Nous allons à présent donner quelques explications quant au rôle du *Chofar*, éveillant le cœur de l'homme à la *techouva*. Dans les *Tehilim* (81:4), on peut lire : « Sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune – ***t****ikou* ***b****a'hodech* ***ch****ofar* », expression dont les lettres initiales forment le mot Chabbat, notent nombre de nos Maîtres.

A ce sujet, les Sages expliquent que le premier homme a été créé à Roch Hachana (*Zohar* III 100b), après quoi il a immédiatement commis une faute, se rendant passible de mort. Cependant, par le mérite de la *techouva* qu'il fit Chabbat (*Beréchit Rabba* 28:22a ; *Zohar* II 138a) – jour saint qu'il accueillit par son « Cantique en l'honneur du Chabbat »

(*Tehilim* 92:1) –, il échappa à la mort. Ainsi, si la Torah a fixé le jour de sonnerie du *Chofar* à Roch Hachana, c'est bien pour rappeler la faute d'Adam et sa *techouva*, au cours de ce premier Chabbat de l'humanité, qui s'avéra réellement salvateur.

A ce titre, il est important de savoir que toutes les fautes et transgressions découlent de la violation du Chabbat, car le Chabbat équivaut à l'ensemble des *mitsvot* (*Yerouchalmi Berakhot* 1:5). Or, le fait que nous continuons, d'année en année, de sonner du *Chofar* à Roch Hachana est la preuve que nous n'avons pas encore eu le mérite d'observer Chabbat comme il se doit. Car si le peuple d'Israël observait deux Chabbat convenablement, ou même un seul Chabbat, il serait immédiatement délivré et le *Machia'h* arriverait (*cf. Chabbat* 118b ; *Chemot Rabba* 25:16). De ce point de vue, plus grand encore est le pouvoir du *Chabbat Chouva*, qui fait suite au jour du jugement, car il correspond au Chabbat au cours duquel le premier homme se repentit et obtint la grâce de D.

Tel est le but de la sonnerie du *Chofar* : susciter le repentir de sorte que tous observent le Chabbat, afin que s'accomplisse en notre faveur la suite du verset : « Sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune au jour fixé pour notre solennité – *bakéssé leyom 'haguénou* » (*Tehilim* 81:4). Substitution du *hé* au *alef* de *késsé* à l'appui, cette affirmation peut se lire ainsi, à la lumière de nos explications : au jour de notre solennité… où tous les péchés et fautes seront couverts (*mekhoussé*), disparaîtront devant la magnificence divine et cesseront d'accuser l'homme.

Pour preuve du caractère bien particulier de ce jour, nos Sages signalent (*Roch Hachana* 11a) que Yossef fut libéré de prison à Roch Hachana, libération que l'on retrouve en filigrane dans le verset susmentionné : « Sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune – *tikou ba'hodech chofar* », dont les lettres finales forment le mot *chor* (taureau), animal auquel Yossef est traditionnellement comparé, comme l'affirment nos

Sages (*Sota* 13a) sur le verset (*Devarim* 33:17) : « Le taureau, son premier-né, qu'il est majestueux ! » A la suite du verset des Psaumes mentionné précédemment, on peut lire : « Car c'est une loi pour Israël (…), un témoignage qu'il établit dans Yossef quand il marcha contre l'Egypte ». (81:5-6) On comprend ainsi clairement que s'il est question de Roch Hachana et de Yossef dans le même verset, c'est pour souligner que sa libération de prison eut lieu en ce grand jour.

## La Torah et le son du Chofar, générateurs de techouva

Dans le verset précédent, il est fait mention d'un « témoignage dans Yossef ». Que signifie cette expression ? De quoi s'agit-il ?

Ce qui dérange le plus le mauvais penchant, c'est lorsqu'il voit l'homme occupé à étudier la Torah, vision qu'il ne peut supporter. S'il est prêt à tolérer celle d'un homme accomplissant des *mitsvot*, voir un homme étudier la Torah le rend fou de rage.

Car la Torah est l'antidote, l'arme fatale contre le mauvais penchant (*Kiddouchin* 30b), et permet à l'homme de procurer une très grande satisfaction au Créateur, puisqu'il raccorde ainsi les différents mondes, sur lesquels se déverse alors un grand flux de bénédictions. En effet, l'accomplissement des *mitsvot* déconnecté de l'étude n'a aucune comparaison avec leur réalisation basée sur l'étude, visant à satisfaire la Volonté divine.

Tel est d'ailleurs le message du verset (*Vayikra* 26:3) : « Si dans Mes statuts vous cheminez, et que vous gardez Mes *mitsvot* », tel que nous le dévoile Rachi (*cf. Torat Cohanim* ad loc.) : « "Si dans Mes statuts vous cheminez" – absorbez-vous dans l'étude de la Torah, ce qui vous permettra de "garder Mes *mitsvot*". »

On retrouve une autre allusion à l'importance de l'étude dans le passage décrivant le don de la Torah : « Le son du *Chofar* allait

redoublant d'intensité ». Ce son évoque celui de l'étude, dans laquelle il faut sans cesse progresser. Ce faisant, l'homme prend conscience de tous ses manquements ; d'un cœur brisé, il se soumet humblement à D., à l'image de Moché Rabbénou, qui parla au sein de ce bruit.

En outre, en entendant le son du *Chofar*, l'homme se remémore ses moments de laisser-aller dans l'étude car, de par sa forme courbe, cette corne évoque ses égarements, sa négligence dans ce domaine, outre son orgueil et son effronterie.

Nous comprenons à présent l'emploi du terme « témoignage » (*edout*) dans le verset des Psaumes évoquant Roch Hachana, celui-ci servant également à désigner la Torah, comme dans l'expression : « Le témoignage de l'Eternel est fidèle ». L'idée sous-jacente est que, par le mérite de la Torah et de l'investissement dans son étude, Yossef fut délivré à Roch Hachana. De même, nous mériterons d'être libérés des griffes du mauvais penchant par la *techouva*, la Torah et l'écoute du son du *Chofar*, tous ces facteurs permettant d'éliminer nos vices et nous donnant droit à une année de bénédictions.

A ce sujet, un autre point me paraît important. Il s'agit de la pire expérience que peut vivre un homme : la honte d'être pris sur le fait, en flagrant délit dans son observance des *mitsvot*. Or, plus l'homme est considéré, aux yeux de tous, comme une personne de valeur et convenable, plus le déshonneur et l'infamie qu'il ressentira seront démultipliés.

Ainsi, les frères de Yossef, fondateurs des tribus juives – d'une sainteté telle qu'on les qualifie de « tribus de D., témoignage pour Israël. » (*Tehilim* 122:4) –, bien que persuadés d'être dans leur bon droit et d'agir avec justesse dans la vente de ce dernier, éprouvèrent une honte infinie lorsque celui-ci se dévoila à eux (*cf. Beréchit* 45:3). Face au visage de leur frère-victime, leur malaise fut si intense qu'ils tentèrent de le tuer et qu'un ange dut intervenir pour les empêcher de

mettre à mal leur frère, en les dispersant aux quatre coins de la demeure (*Tan'houma Vayigach* 5).

Suite à cela, Yossef les appela et c'est avec une honte indescriptible qu'ils s'approchèrent de lui, au point que nos Maîtres déduisent de cet évènement le fameux principe : « Malheur à nous au jour du jugement ! Malheur à nous au jour de la remontrance ! » (*Beréchit Rabba* 9:11) Si déjà, face à Yossef, la plus petite des tribus, soulignent nos Sages, les tribus ne purent supporter la confrontation, combien plus sera pénible celle qui attend tout homme devant D., en fonction de son niveau, comme il est dit (*Tehilim* 50:21) : « Je te réprimanderai et te mettrai [Mes griefs] sous les yeux ! »

Ainsi, lorsque D. admonestera l'homme et le jugera sur tous ses errements, sur le vol, sur la contemplation de visions interdites, sur ses désirs, envies illicites et autres fautes, combien plus intense sera sa honte, raisonnement que l'on déduit de Yossef, libéré à Roch Hachana.

A ce titre, les sonneries du *Chofar* à Roch Hachana remplissent une fonction bien précise : ébranler l'homme et lui rappeler ses fautes de toute l'année. Car le *Chofar* trouve un écho en chaque homme, selon son niveau. Les impies sont interpellés par la *tekia guedola*[5], comme un cri perçant face à leurs péchés. Les individus moyens sont transportés par la *tekia ketana*[6], en écho à leurs fautes. Enfin, les justes vibrent au son de *chevarim*[7] *teroua*[8], en allusion au fait qu'ils ne commettent pas de faute mais ne font que surmonter le mauvais penchant, qu'ils brisent, d'où les *chevarim* (litt. « débris ») ; par leur action, le mauvais penchant est réduit en miettes, à l'image de la *teroua*.

---

5. Longue sonnerie ininterrompue.
6. Sonnerie continue, mais plus courte que la précédente.
7. Série de trois sonneries consécutives assez courtes, dites « brisées ».
8. Série de neuf brèves sonneries.

Nous devons toutefois tous nous soumettre à l'ensemble de ces types de sonneries, car « il n'est de juste sur terre qui fasse le bien sans jamais faillir » (*Kohélèt* 7:20) et, comme le disent nos Maîtres (*Avot* 2:4), « ne crois pas en toi jusqu'au jour de ta mort ». En se concentrant sur tous ces sons émanant du *Chofar* et sur leur message percutant, l'homme éprouve de la honte de ses fautes, les regrette et en obtient le pardon. Combien est-il préférable de se sentir humilié dans ce monde que de connaître l'opprobre infini dans le Monde futur !

D'ailleurs, si l'on reprend le verset évoquant Roch Hachana : « Sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune – ***t****ikou* ***b****a'hodech* ***ch****ofar* », on remarquera que ses premières lettres forment également le terme *bochèt* (la honte), car ce sentiment et son corollaire, le repentir, sont suscités par le *Chofar* qui, de ce fait, lui permet d'effacer ses fautes ainsi que tous les accusateurs. Les dernières lettres du même passage, formant le terme *chor*, rappel de Yossef, évoquent aussi la honte éprouvée par ses frères à son égard, sentiment qui permit leur *techouva*.

Cet épisode doit nous servir de leçon : en faisant honte à ses frères, Yossef provoqua leur repentir. De même, à travers ce sentiment, nos fautes peuvent être pardonnées, et pour cause : la honte est comparée à la mort, à un meurtre, le sang quittant totalement le visage de l'homme qui en est la proie (*cf. Baba Metsia* 58b), aussi apporte-t-elle l'expiation au même titre que la mort.

Ainsi, le son du *Chofar* trouve un écho très particulier dans le cœur de l'homme et fait naître en lui un sentiment de gêne et la volonté de se repentir. Ce faisant, le Satan ne peut témoigner à charge, car il en perd ses moyens et la *techouva*, opérée par amour, transmue les fautes volontaires en mérites (*Yoma* 86b ; *Baba Metsia* 33b).

## Résumé

- Roch Hachana est, comme nous le savons, un jour de jugement, alors que la Torah mentionne cette fête comme un jour de joie. Le but de cette

ambivalence est de perturber le Satan, qui ne peut alors accuser l'homme. Dès lors, ce jour peut être pleinement mis à profit pour se repentir, s'élever et se rapprocher de D. En outre, pour contrer le Satan, le jugement est d'une rapidité-éclair, ce qui n'empêche que l'homme est jugé sur toutes ses fautes, ces deux points concourant à créer un terrain favorable au repentir. Le *Chofar* vise à nous tirer de notre torpeur. Même s'il perturbe le Satan et le met hors course, ce n'est pas le cas de tous les anges malfaisants créés par les fautes de l'homme. Seule la *techouva* peut venir à bout de ces accusateurs latents et c'est pourquoi, pendant les dix Jours de repentir, D. met l'homme à l'épreuve, pour s'assurer qu'il concrétise cette démarche, auquel cas Il lui pardonne ses fautes et les absout à Yom Kippour, le scellant pour une année de bénédictions.

- Le thème du *Chofar* renvoie à celui du Chabbat, à travers les initiales du verset : « Sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune ». Car Adam Harichon fut créé à Roch Hachana et pécha rapidement. Il se repentit pendant le Chabbat qui suivit, accordé tel un sursis avant sa punition. Toutes les fautes découlent de la profanation du Chabbat, et c'est pourquoi on sonne du *Chofar* pour éveiller tout le monde à la *techouva* ; nos fautes sont alors « recouvertes » – *yitkhassou* – terme à rapprocher de l'expression *bakéssé leyom 'haguenou* (« au jour fixé pour notre solennité »). Yossef a été libéré de prison à Roch Hachana. En effet, les lettres finales du verset : « Sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune », forment le mot *chor* (taureau), allusion à ce fils de Yaakov. Dans la suite de ce verset, on peut lire : « un témoignage dans Yossef ». De quel témoignage s'agit-il ? Le mauvais penchant déploie les plus grands efforts pour perturber l'homme qui étudie la Torah car, par son étude, celui-ci a une influence positive sur tous les mondes. Or, celle-ci fut donnée au peuple juif au son du *Chofar*, lequel nous rappelle aussi l'importance de se repentir pour toute négligence dans l'étude. Le « témoignage » est donc une allusion à la Torah, qui nous permet de réparer tous nos péchés et de jouir de toutes les bénédictions possibles.

- Par ailleurs, le *Chofar* suscite en l'homme qui a péché un sentiment de honte, à l'instar de celui éprouvé, face à Yossef, par ses frères, évènement qui fit dire à nos Maîtres : « Malheur à nous au jour du jugement ! » A travers les différentes sonneries du *Chofar*, on éveille l'homme à la nécessité de la

*techouva*. Ce son trouve un écho particulier dans le cœur de chaque Juif, l'incitant au repentir. Il réduit également le Satan à l'impuissance ; celui-ci ne peut accuser et les fautes sont transformées en mérites.

## Le Chofar : abnégation de l'homme, impuissance du Satan

Dans les Psaumes, nos Maîtres lisent une allusion à Roch Hachana (*Tehilim* 81:4-5) : « Sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune, au jour fixé (*bakéssé*) pour notre solennité, car c'est une loi pour Israël, un jugement pour le D. de Yaakov. » C'est ce qu'ils expliquent dans la Guemara (*Roch Hachana* 8b) : « une fête dans laquelle le mois passe inaperçu (*mitkhassé*) », par analogie avec le terme *bakéssé*. En outre, la notion de jugement y est clairement évoquée.

Pourquoi n'est-ce pas aussi le cas dans la Torah ? La réponse tient dans le problème soulevé par nos Maîtres (*ibid.* 16b) : « Pourquoi sonne-t-on (…) ? Afin de perturber le Satan, « pour que, comme le note Rachi, il n'accuse pas ; lorsqu'il entendra combien Israël apprécie les *mitsvot*, ses paroles seront bloquées. »

Dès lors, on comprend l'omission volontaire et bienveillante de cet aspect dans la Torah : le but est de prendre le Satan par surprise au cours de ce grand jour, afin qu'il ne puisse critiquer le peuple juif.

Dans le Livre saint, il est donc écrit qu'il s'agit d'un jour de joie et de sonnerie (*Bamidbar* 10:10) : « Et au jour de votre joie, dans vos fêtes et vos néoménies, vous sonnerez des trompettes (…) », les différents sacrifices à apporter sont mis en exergue (*ibid.* 29:1-6). Par ailleurs, comme nous l'avons vu, dans les Psaumes, cette célébration est mentionnée en tant que « jour fixé pour notre solennité » (*bakéssé leyom 'haguénou*), jour où tout est couvert (*mekhoussé*), dissimulé, pour échapper à l'emprise du mauvais penchant. Aussi l'aspect du

jugement est-il dissimulé, afin que le mauvais penchant ne puisse plus nous accuser.

Médusé, celui-ci constate la joie des enfants d'Israël en ce jour, outre leur accoutrement blanc, qui les fait ressembler à des anges (*Tour Ora'h 'Haïm* 581) au point qu'ils l'effraient. De plus, cette couleur évoque aussi le pardon des fautes, dans l'esprit du verset (*Yechayahou* 1:18) : « Vos péchés fussent-ils comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme neige ». La rémission divine est bien sûr source d'une grande joie.

Dès lors, le Satan ne peut plus rappeler nos fautes et nous accuser, car ce n'est que lorsque l'on les rappelle qu'il peut surgir pour accuser, à l'improviste. De ce fait, Roch Hachana est hors de son atteinte, d'autant plus que les sonneries du *Chofar* le perturbent.

Cela dit, pourquoi Yom Kippour – et son objectif – est-il explicitement mentionné dans la Torah, comme suit (*Vayikra* 23:28) : « car c'est un jour d'expiation, destiné à vous réhabiliter devant l'Eternel votre D. ». Le cas échéant, le Satan pourrait, que D. préserve, se préparer pendant dix jours, élaborer son accusation tranquillement, à l'approche de ce jour de pardon et d'absolution, où le jugement de Roch Hachana est scellé, jour qui, par essence, apporte l'expiation (*cf. Hilkhot Techouva* 1:3), comme il est dit (*Vayikra* 16:30) : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous ». Yom Kippour n'aurait-il pas dû apparaître lui aussi seulement sous forme allusive ?

Une autre question se pose quant à l'obligation de sonner du *Chofar* à partir d'une corne de bélier (*cf. Roch Hachana* 16a), afin de rappeler le sacrifice de Yits'hak. Le fait d'émettre un son à partir de la corne de cette bête, expliquent nos Maîtres, évoque ce souvenir devant D., Qui considère cet acte comme si nous nous étions personnellement sacrifiés devant Lui.

Pourtant, tout est dévoilé devant D., et Le concernant, il ne peut être question d'oubli. Dès lors, pourquoi faut-il rappeler cet évènement ? D.

S'en rappelle certainement quotidiennement ; en outre, Il peut éliminer le Satan qui cherche à nous accuser par Lui-même, le chasser loin de Sa Présence, sans notre intervention. De plus, c'est tout au long de l'année que nous devrions craindre « les bâtons dans les roues » de la *techouva* que nous met le Satan, du fait qu'on n'y sonne pas de *Chofar*. Est-ce à dire qu'il n'est possible de se repentir qu'à Roch Hachana, puisqu'alors on sonne du *Chofar* ?

Comme nous le savons, le principal ferment de la faute est le manque d'investissement et d'assiduité dans l'étude, ainsi que le manque d'abnégation dans l'accomplissement des *mitsvot*. Car seul celui qui sert D. avec abnégation montre ainsi son amour pour Lui.

De ce fait, nos Sages ont instauré les cent sonneries de *Chofar* à Roch Hachana, au cours de ce jour de repentir, cette « épreuve de force » demandant un grand dévouement. En effet, celui qui sonne du *Chofar* de tout son souffle, les cent sonneries, manque de s'étouffer. Ces sons font pendant aux cent bénédictions qu'il est de notre devoir de réciter quotidiennement – ce dont nous ne nous acquittons pas toujours avec dévouement. Plus largement, ils correspondent à l'ensemble des *mitsvot* quotidiennes, souvent accomplies sans cœur ni entrain. Les sonneries du *Chofar*, demandant un grand don de soi, permettent donc de réparer ces *mitsvot* – le fait de s'époumoner pour elles constituent presque, pour ainsi dire, un sacrifice de sa vie.

Le *Likouté Moharan* revient longuement sur le fait que l'homme, dans son repentir, pousse un soupir, coupure du souffle représentant une forme de mort et de sacrifice.

D'après cet éclairage, nous comprenons parfaitement pourquoi le Saint béni soit-Il nous a ordonné, à Roch Hachana, d'évoquer le souvenir du ligotage de Yits'hak : le but est que les sonneries du *Chofar* soient imprégnées du même esprit de sacrifice que celui qui animait Yits'hak lorsqu'il s'est laissé ligoter sur l'autel par son père, dans une abnégation parfaite, prêt à faire le don de sa vie pour D. En sonnant du

*Chofar* et en évoquant le geste de Yits'hak, l'homme s'emplit d'une volonté intense d'améliorer ses actes et de les placer sous le sceau de l'abnégation.

Pour cette raison, à Roch Hachana, tout de blanc vêtus, nous nous réjouissons, en allusion au fait que toutes les *mitsvot* doivent être accomplies dans la joie, la pureté (idée du blanc), et sans la moindre trace de tristesse, ce sentiment négatif conditionnant l'absence de dévouement dans le Service divin.

A présent, nous pouvons comprendre pourquoi la Torah évoque sans détours le caractère expiatoire de Yom Kippour. Car si l'homme sert D. avec dévouement et joie, dans un esprit de repentir profond, lorsqu'arrive Yom Kippour, il n'aura pas besoin de s'inquiéter : le Satan ne pourra pas l'accuser en ce jour d'expiation (*Yoma* 29a ; *Chir Hachirim Rabba* 1:15).

A présent, revenons sur les raisons pour lesquelles Roch Hachana a été institué comme jour de prière, d'élévation et de réparation des fautes vis-à-vis de D. et vis-à-vis du prochain, consacré à l'accomplissement des *mitsvot* dans la joie et le dévouement, et lors duquel nous chassons le mauvais penchant.

En ce jour, nous lisons les versets dits de *malkhouyot*, proclamant ainsi la Royauté divine (*cf. Roch Hachana* 16a, 34b). Même si un homme péchait en ce jour, ce serait après avoir proclamé sa soumission au Roi du monde, avec amour, joie et abnégation, à l'instar de Yits'hak lors de son quasi-sacrifice.

Ainsi, la *techouva* et les bonnes résolutions qui animent l'homme à Roch Hachana ont un impact sur tout le reste de l'année. Au cours de celle-ci, si le Satan viendra parfois jouer les trouble-fêtes, tentant d'entraver sa démarche de repentir, il ne pourra cependant l'empêcher complètement. Voilà une grande bonté du Créateur, Qui nous montre, à travers la sonnerie du *Chofar* de ce jour saint, comment revenir à Lui et surmonter le mauvais penchant tout au long de l'année.

Cela nous permet également de comprendre pourquoi on ne sonne du *Chofar* qu'à Roch Hachana. En effet, ce jour apporte la réparation des *berakhot* et des *mitsvot* de toute l'année, et perturbe le Satan aussi bien en ce jour que le long de celle-ci, l'empêchant de lancer la moindre accusation.

L'homme doit toutefois prendre garde de ne pas « tendre de perche » au mauvais penchant, en faisant des faux pas, des fautes. Si toutefois faute il y a, il jouit de l'opportunité de se repentir par le pouvoir des sonneries de Roch Hachana.

Tel est d'ailleurs le sens de l'affirmation (*Bamidbar* 10:10) : « Et au jour de votre joie, dans vos fêtes et vos néoménies, vous sonnerez des trompettes (…) ; elles seront pour vous un souvenir devant votre D. Je suis l'Eternel votre D. ». Tout au long de l'année, l'homme doit garder le souvenir des sonneries entendues à Roch Hachana, souvenir si puissant qu'il peut embrouiller le Satan même durant l'ensemble de l'année.

D. fait donc preuve d'une infinie bonté envers Ses créatures, qu'Il aspire à combler de Ses bienfaits. Il a donc organisé le jour de Roch Hachana de telle sorte que l'homme puisse s'y repentir complètement sans être dérangé par le Satan et que cet élan l'entraîne à être proche de Lui et de Son service tout au long de l'année.

## Résumé

- Dans la Torah, le jugement de Roch Hachana est passé sous silence pour ne pas alerter le Satan, qui ne peut y accuser les enfants d'Israël et perd tous ses moyens lorsqu'il entend le *Chofar*. L'Eternel nous demande d'apporter des sacrifices en ce jour et de s'habiller en blanc, allusion à l'absolution des fautes, face à un mauvais penchant devenu impuissant. En outre, nous sonnons à partir d'une corne de bélier pour rappeler le sacrifice de Yits'hak. Quel est le rapport avec Roch Hachana ?
- La faute provient essentiellement du manque de dévouement dans l'accomplissement de la Torah et des *mitsvot*. Or, de par l'intense effort de

souffle qu'elles exigent de la part de celui qui s'en charge, les cent sonneries du *Chofar* représentent un acte d'abnégation extrême, réparant ainsi les cent *berakhot* quotidiennes et, plus largement, toute *mitsva* réalisée sans ferveur. A ce titre, la corne de bélier nous rappelle le don de soi de Yits'hak. Ce souvenir a le pouvoir d'effacer toute tristesse, ferment de la faute.

- Aussi Roch Hachana est-il un jour de prière, d'élévation et de travail sur soi, jour de couronnement du Créateur. Cela posé, même si l'on commet une faute par la suite, la soumission à Son règne et notre démonstration de force face au Satan, impuissant, caractéristiques de ce jour, marquent de leur sceau toute l'année, et nous n'avons donc pas lieu de craindre cet adversaire. Par les sonneries du *Chofar* propres à ce jour, nous est offerte l'opportunité de nous rapprocher constamment de D., ce jour représentant donc un grand bienfait de Sa part.

## LE PARDON DES FAUTES PAR LE MÉRITE DE YAAKOV AVINOU

Dans la partie de la prière de Roch Hachana appelée *zikhronot* (litt. les mémoires), nous affirmons : « Car Tu Te souviens de tout ce qui est tombé dans l'oubli depuis toujours ». Explication : D. voit que l'homme fait *techouva* et regrette ses fautes, aussi lui pardonne-t-Il, oubliant même – volontairement – ces errements. Lorsqu'Il S'en rappelle, c'est pour les transformer en mérites, à travers la *techouva* par amour (*Yoma* 86b).

Mais lorsque l'homme réitère ses erreurs du passé, il se place dans le cas de « celui qui dit : je vais pécher puis me repentir » (*ibid.* 88b), et la possibilité de s'amender lui est ôtée. Plus même, le Saint béni soit-Il Se rappelle alors de toutes les fautes qui avaient été effacées et reléguées dans l'oubli par sa *techouva*, puisqu'Il n'oublie rien en réalité.

Nous savons par ailleurs que l'image de Yaakov est gravée sur le Trône de gloire (*Beréchit Rabba* 82:2) afin que, le cas échéant, il prenne

la défense du peuple juif devant le Créateur, en soulignant combien, en dépit de l'extrême puissance du mauvais penchant, il l'avait personnellement combattu toute sa vie, et demandant au Tout-Puissant, par ce mérite, de pardonner à Ses enfants. De même, lorsqu'un homme replonge dans les fautes du passé, après s'être repenti et avoir joui de l'effacement de ses fautes, le souvenir de ses anciens péchés resurgit.

Le Très-Haut choisit pourtant, dans Sa miséricorde infinie, d'opter pour le pôle de la Longanimité et de ne pas faire mourir le fauteur. Il ne laisse pas latitude à tous les accusateurs de proférer leurs accusations contre cet homme revenu au mal et n'oublie pas l'image de Yaakov, « l'élu des Patriarches » (*Beréchit Rabba* 76:1 ; *Zohar* I 119a), gravée sur Son trône et qui plaide la cause du coupable.

De fait, l'image de Yaakov aide tout homme à surmonter son mauvais penchant, de même qu'elle soutint Yossef, son fils, face à l'épreuve, lui permettant de ne pas céder aux tentations du mal et de faire régner la pureté dans le monde.

## De progrès en progrès

A Roch Hachana, on dit que le Créateur juge l'homme « là où il se trouve » – expression originellement employée à propos de Yichmaël (*Beréchit* 21:17) –, en fonction de son niveau actuel, de ses actes présents, sans tenir compte du passé ou de l'avenir.

Cependant, il faut savoir qu'il est interdit de stagner, de rester statique ; il faut au contraire progresser sans cesse, de palier en palier, quitte même à atteindre le seuil de l'impossible.

Dans le passage du sacrifice de Yits'hak, il est écrit qu'Avraham Avinou emmena avec lui, outre son fils, deux jeunes hommes –

Yichmaël et Eliezer – auxquels il finit par intimer : « Pour vous, demeurez ici avec l'âne (*im ha'hamor*) » (*ibid.* 22:5). Ces derniers mots peuvent aussi se lire « *am ha'hamor* » (« le peuple de l'âne »), remarquent nos Sages (*Yevamot* 62a), « un peuple qui ressemble à l'âne ».

Ce commentaire semble poser plus de problèmes qu'il n'en résout : si Yichmaël était semblable à un âne, que faisait-il dans la demeure d'Avraham ? Fait d'autant plus étonnant que Sarah avait pourtant déjà mis en garde son époux contre la perversité latente de ce fils – ce que semble ici confirmer la comparaison peu flatteuse – enclin à l'idolâtrie (*cf. Tossefot Sota* 6:3) et lui avait demandé de le chasser (*cf. Beréchit* 21:10) !

Dès lors, quel est le sens du mode de jugement adopté à son égard – « là où il est » ? Le Très-Haut interrogea les anges, leur demandant de cerner le niveau présent de ce fils, et ceux-ci répondirent qu'il était *tsaddik*. Comment un individu comparable à un ânon peut-il être *tsaddik*, énigme insoluble s'il en est, dans la mesure où « l'ignorant ne peut être pieux » (*Avot* 2:6) ?

En outre, pourquoi le Saint béni soit-Il ne le jugea-t-Il pas en fonction de son devenir ? Au moment où, chassé avec sa mère, il est aux portes de la mort, il est possible qu'il ait pleuré ou se soit repenti, mais cette repentance n'est-elle pas comparable à celle de l'individu qui projette de commettre une faute puis de se repentir, et dont la *techouva* est d'emblée rejetée (*Yoma* 85b) ?

Après avoir médité toute la nuit, une idée m'est venue. Cependant, avant de l'exposer, je voudrais éclaircir deux points. Le premier concerne la coutume de consommer de la tête de mouton à Roch Hachana, le second, notre habitude de lire le passage relatant le quasi-sacrifice de Yits'hak, introduit par le verset (*Beréchit* 22:1) : « Il arriva, après ces faits, que D. éprouva Avraham (…) ». En d'autres

termes, quel est le rapport entre le sacrifice de Yits'hak et Roch Hachana ?

Pour répondre à ces deux interrogations, soulignons qu'à Roch Hachana, l'homme doit changer du tout au tout, pas seulement d'un point de vue émotionnel, mais surtout au niveau spirituel, dans lequel il doit sans cesse progresser, sans quoi il reste comparable à un ignorant, à un âne qui accomplit toujours les mêmes tâches sans aucune modification.

Tel est le message de Roch Hachana : dans son Service divin, l'homme doit ressentir une élévation et un changement d'année en année. De même qu'un homme riche souhaite augmenter sa fortune d'une année à l'autre, sans quoi il n'a pas l'impression de réussir, de même, au niveau spirituel, l'homme doit sans cesse progresser de niveau et s'élever de degré en degré, de façon perceptible.

Tel est le sens de l'injonction d'Avraham Avinou à Yichmaël de rester en arrière, « avec l'âne ». Il insinuait ainsi que, depuis le moment où D. l'avait jugé « là où il est », et jusqu'au moment du sacrifice de Yits'hak, il n'avait nullement évolué, tel un âne, qui accomplit immuablement le même labeur, ne recherchant ni changement ni évolution : on lui donne sa charge, il travaille ; sinon, il reste désœuvré.

A travers ce message sous-jacent du Patriarche, il est possible qu'il ait provoqué la *techouva* de Yichmaël. En outre, Yichmaël avait eu le mérite personnel de surmonter les grandes épreuves qu'ils rencontrèrent en chemin vers le lieu du sacrifice – et notamment le passage du fleuve qui leur barra la route (*Tan'houma Vayera* 22) – mais toutefois, il n'eut pas celui de voir le nuage surmontant la montagne (*ibid.*23), signe de la Présence divine (*Pirké deRabbi Eliezer* 31).

Aussi fut-il ordonné à Yichmaël, qui perdit ainsi le mérite de servir Avraham et Yits'hak au cours du sacrifice lui-même, de rester à attendre en arrière, car depuis le moment où il avait échappé à la mort

de soif dans le désert, bien qu'il se fût soumis à Avraham, il n'avait pas le moins du monde évolué, progressé.

En outre, Yichmaël savait certainement où se rendaient Avraham et Yits'hak et il est possible qu'à ce moment, il ait même envié le sort de Yits'hak, destiné à être sacrifié pour D., et se soit demandé pourquoi ce mérite insigne ne lui était pas revenu. La raison en est claire : c'est parce qu'il était resté statique, n'avait pas progressé depuis lors.

De ce fait, Avraham Avinou dit à Yichmaël et Eliezer : « Pour vous, demeurez (*chevou*) ici avec l'âne ». Or, le terme *chevou* peut être rapproché du mot *techouva*, autrement dit, « faites *techouva* et élevez-vous de palier en palier, et alors vous aussi aurez ce mérite ! » Mais, du fait que Yichmaël n'évolua pas et resta comme un âne désœuvré, il n'eut pas le mérite d'être sacrifié.

De même, à Roch Hachana, l'homme est jugé « là où il est ». Si ses actes font de lui un *tsaddik*, la sentence divine sera de lui octroyer une bonne vie. Mais s'il n'a pas évolué depuis l'année passée, comme on l'attendait de sa part, l'accusation pesant sur lui sera considérable, D. lui reprochant de se comporter comme une bête, comme un âne.

Si l'on argue que cet homme se lève tous les matins, prie, étudie, accomplit *mitsvot* et bonnes actions comme l'année passée – « là où il est » –, il est certes *tsaddik*, son comportement est certes louable, mais le fait qu'il ne cherche pas à progresser, à évoluer sans cesse, le rend semblable à un âne. En effet, s'il est parvenu à ce niveau d'être un juste « là où il est », pourquoi ne poursuit-il pas sa progression ? A Roch Hachana, cette stagnation est considérée comme un grand déficit, et il n'est plus jugé aussi positivement, « là où il est ».

## La tête de mouton ou la résistance aux épreuves

Cela posé, nous comprenons parfaitement l'habitude de consommer de la tête de mouton à Roch Hachana, où nous évoquons le souvenir du sacrifice de Yits'hak.

En effet, lors de la route que fit Yits'hak avec son père vers le lieu du sacrifice, il fut confronté à une épreuve de taille, car à tout instant, il pouvait être tenté de dire à son père : « Je ne veux pas être sacrifié sur l'autel », du fait qu'il était déjà un adulte, âgé de trente-sept ans. Pourtant, il a surmonté l'épreuve à chaque instant, s'élevant en continu, à chaque seconde, à des niveaux grandioses, jusqu'à l'intervention de l'ange, qui dit à Avraham (*Beréchit* 22:12) : « Ne porte pas la main sur le jeune homme ».

Il s'éleva à un point tel que, même au moment où Avraham Avinou offrit l'animal en sacrifice «  à la place de son fils » (*ibid.* 13), il conçut véritablement son geste comme le sacrifice de Yits'hak et, tout ce qu'il fit subir à la bête fut considéré comme si son enfant avait subi le même sort (*Beréchit Rabba* 56:10), Yits'hak étant ainsi véritablement considéré comme ayant été sacrifié.

De ce fait, bien que n'ayant pas été égorgé ni sacrifié réellement, Yits'hak continua à s'élever. Car tout homme peut se sanctifier et se purifier, pas seulement à travers l'acte, mais également par la pensée ou la volonté d'accomplir une *mitsva* et, une *mitsva* en entraînant une autre (*Avot* 4:2), toute sa vie devient sainte.

Ainsi, lorsque l'esprit ne cesse de penser à la Torah et à l'accomplissement des *mitsvot*, l'homme progresse de façon incessante et reste constamment lié à D., chaque jour étant optimisé ; il maîtrise sa vie et son temps, et non l'inverse. Car comment pourrait-il dire : « Aujourd'hui, je n'ai pas le temps d'étudier la Torah ni d'accomplir une *mitsva* » ? Il doit avoir le contrôle de son temps et ne pas se laisser dépasser par lui.

Lorsque l'homme maîtrise son emploi du temps, même s'il arrive qu'à un moment donné, il ne puisse accomplir une certaine *mitsva*, il est certainement occupé, à cet instant, à en réaliser une autre. D. lui donnera l'opportunité d'accomplir toutes les *mitsvot*, soit

concrètement, soit en intention, du fait que « le Saint béni soit-Il considère une bonne intention comme un acte » (*Kiddouchin* 40a).

Telle est la voie qu'ouvrit Yits'hak pour ses descendants, leur montrant comment adhérer aux *mitsvot* en permanence, s'élever et progresser de degré en degré, maîtriser le temps et le mettre à profit pour le seul Service divin.

Celui-ci doit emplir tout l'horizon de nos pensées, au point d'en arriver à un niveau de sacrifice constant : « Mais pour Toi nous subissons toute la journée la mort » (*Tehilim* 44:23), tel Yits'hak, auquel fut substitué, in extremis, un bélier, mais qui s'éleva tellement en pensée et en actes dans le Service divin, de manière continue, qu'il eut le mérite d'être considéré comme un sacrifice sur l'autel.

De même, à Roch Hachana, l'homme doit ressentir que, pendant tout le mois d'Elloul, il s'est transformé et élevé dans les degrés de la Torah et de la crainte du Ciel, transformation positive, loin de rester dans un perpétuel « là où il est » – ici et maintenant.

A ce niveau, non seulement l'esprit de l'homme est pur de toute faute et dénué de tout lien à ce monde et à la matérialité, mais il est attaché, dans une parfaite maîtrise du temps, à progresser sans cesse, à l'instar d'Avraham Avinou, « avancé en jours » (*Beréchit* 24:1), et de Yits'hak, en progrès constant.

Dès lors, on comprend la symbolique de la tête de mouton, traditionnellement consommée à Roch Hachana, afin de rappeler l'acte de Yits'hak, qui progressa sans cesse en pensées et en actes, au point qu'il fut considéré comme le véritable sacrifice, et non le bélier, leçon qu'il tira – *kavach*, à rapprocher de *kévess* (le mouton) – et transmit à ses descendants.

L'homme doit progresser tout au long de l'année, et plus particulièrement à Roch Hachana, se transformer en profondeur, non pas seulement au niveau de la tête, mais toute sa personnalité doit

vivre une amélioration, de l'ordre de celle décrite dans le verset (*Divré Hayamim* II 17:6) : « Son cœur grandit [par sa constance] dans les voies du Seigneur ».

Car, si l'homme reste « là où il est », arrive à Roch Hachana sans aucun progrès par rapport à l'année passée, il est comme une tête d'animal, être immuable qui accomplit sa tâche de manière invariable. C'est un gros tort pour l'homme que de rester « là où il est », de stagner, alors qu'il détient une étincelle divine supérieure.

Telle est d'ailleurs la nature de la différence entre Yichmaël et Yits'hak : Yichmaël est resté « là où il est », immuable, sans chercher à dominer la dimension temporelle, sans chercher à progresser, ce pourquoi il n'aperçut pas le nuage surplombant la montagne et perdit le mérite de servir Avraham et Yits'hak lors du sacrifice. Ceci lui valut d'être comparé à un âne, jusqu'à ce qu'il fasse *techouva* et décide de profiter de chaque instant pour s'élever dans le Service divin.

C'est d'ailleurs le sens de la réplique du Patriarche : « nous nous prosternerons et reviendrons vers vous » (*Beréchit* 22:5) car, contrairement à vous, nous avons le mérite de monter servir D. sur la montagne. Vous avez tout perdu du fait que vous n'avez pas progressé et ne vous êtes pas améliorés, tandis que nous-mêmes nous élevons sans arrêt et sommes donc plus méritants que vous.

Si l'on s'attache à l'enseignement de ce passage, lu à Roch Hachana, et de la tête de mouton – la nécessité d'une progression constante dans le Service divin et la résistance aux épreuves –, on méritera de s'élever, de s'améliorer, ainsi que de bénéficier de l'éclairage divin. Cette section de la Torah nous raconte comment, en dépit des difficultés, Yits'hak parvint au niveau de sacrifice, mérite qui suscite la Miséricorde divine en faveur de ses descendants.

Au-delà, Yits'hak Avinou nous démontra que, lorsqu'un homme accomplit une *mitsva*, les portes du *Gan Eden* s'ouvrent devant lui. Ce

faisant, si le corps de l'homme n'a pas le mérite d'accéder au paradis, son âme a le mérite de jouir de l'intensité de son rapprochement vis-à-vis de D. D'une certaine manière, à chaque instant où l'homme s'attache au Créateur et s'élève, les portes du paradis s'ouvrent devant lui.

La preuve en est qu'au moment du sacrifice, Yits'hak aperçut, à travers l'ouverture des portes du *Gan Eden*, les anges en larmes (*Beréchit Rabba* 56 :14). A priori, cela peut paraître étonnant, dans la mesure où seul l'homme qui s'apprête à mourir peut voir sa place au *Gan Eden*. Or, Yits'hak ne devait pas être véritablement sacrifié ; pourquoi donc aperçut-il le paradis ?

De plus, cette vision de la place de choix qui l'attendait pour avoir surmonté cette épreuve était de nature à le réjouir et pouvait lui laisser à penser qu'il méritait une récompense pour les *mitsvot* accomplies. Pourtant, nous savons que les justes ne demandent pas de récompense, aimant le Créateur de façon désintéressée. Dans ce cas, pourquoi Yits'hak vit-il les portes du *Gan Eden*, ce qui risquait, à D. ne plaise, de porter atteinte à son niveau et à sa grandeur ?

A la lumière de ce que nous avons dit, tout devient clair : lorsqu'un homme se consacre à la Torah et aux *mitsvot* avec dévouement, et qu'il s'élève de degré en degré, il sacrifie son être, s'ouvre la voie du *Gan Eden*, mérite de se rapprocher de D. et jouit de l'éclat de la Présence divine, comme les justes au paradis (*Berakhot* 17a). Une seule condition : être lié à D. dans sa vie à travers les *mitsvot* et la Torah, et progresser de jour en jour.

En outre, comme nous l'avons auparavant expliqué, lorsque l'homme évolue sans cesse, il ôte toute possibilité au mauvais penchant et aux forces impures de le dominer. Car même si le Satan tente de toutes ses forces d'empêcher l'homme de se rapprocher de D. et de mériter le *Gan Eden* inférieur et supérieur, ce dernier conserve toujours sur lui une longueur d'avance, si bien qu'il ne peut le rattraper.

De plus, lorsque l'homme s'élève en Torah et crainte du Ciel dans ce monde, il ressent une jouissance comparable à celle du *Gan Eden*. La Torah étant constituée de lumières supérieures, heureux celui qui a le mérite de jouir de ces lumières dans ce monde ! Pour un tel individu, la joie sera double dans le Monde futur, car il méritera par ce biais d'être élu, de par son Service, par le Créateur et de jouir de la proximité et de l'aide divine contre le Satan.

## Les épreuves, un tremplin vers D.

A la lumière de ces explications, nous pouvons à présent expliquer le verset (*Beréchit* 22:13) : « il vit, et voici qu'un bélier, après, était accroché par ses cornes dans le buisson ». Pourquoi le Saint béni soit-Il ne montra-t-Il pas dès le départ cet animal au Patriarche ? En outre, comment Avraham Avinou pouvait-il être sûr que ce bélier n'appartenait à personne ? N'eût-ce été le cas, il aurait été interdit d'approcher cet animal volé sur l'autel (*cf. Vayikra Rabba* 2:7). En outre, que signifie : « un bélier, après » ? Peut-on envisager qu'un seul terme de la Torah, comme ce dernier, soit superflu ?

La réponse me semble être la suivante : le Tout-Puissant ne soumet jamais l'homme à une épreuve – et, à plus forte raison, à une demande aussi difficile que celle de sacrifier son propre enfant – que s'il a la capacité de la surmonter. De ce point de vue, s'Il avait demandé à Avraham de ne pas sacrifier son fils, cela aurait sans doute été encore plus difficile pour ce dernier que de le sacrifier.

Or, D. fait toujours précéder le remède au mal (*Meguila* 13b) et, lorsqu'Il veut demander au Patriarche d'épargner son enfant, Il prépare auparavant, à son insu, le bélier, prêt à être sacrifié à la place de Yits'hak depuis la Création du monde (*cf.* Rachi *Yalkout Chimoni*), afin que toutes les pensées d'Avraham, au moment du sacrifice, soient « automatiquement » transférées sur l'animal, de sorte qu'il ne soit pas perturbé à ce moment-clé.

Or, justement, du fait qu'il n'avait pas aperçu ce bélier auparavant, le Patriarche eut la certitude immédiate que cet animal était là dans l'attente d'être approché à la place de son fils, et qu'il ne pouvait donc s'agir d'un animal volé. Ce dernier point est d'autant plus évident que D. évite aux *tsaddikim* les faux-pas (*Ketouvot* 28b), en vertu du principe (*Chemouel* I 2:9) : « Il garde les pas de Ses fidèles ».

Ce principe est absolument fondamental dans le Service divin : si D. place l'homme dans une épreuve, il est évident qu'au moment-même de la difficulté, Il lui a déjà préparé le remède. Le rôle de l'homme est donc juste de surmonter son mauvais penchant et l'épreuve.

Voilà l'un des principes essentiels de la foi : même si, objectivement, on ne perçoit pas de solution, D. n'amène pas d'épreuve sur l'homme s'il ne peut la surmonter.

Tel est le sens des termes « *ayil a'har* – un bélier, après », qui ont la même valeur numérique, en ajoutant 2 pour les concepts eux-mêmes, que l'expression « *bam ba'har* – Il les a choisis ». Autrement dit, le Très-Haut ne choisit que l'homme qui surmonte toujours l'épreuve contre le mauvais penchant.

A ce titre, il existe un fossé entre l'homme qui mène une existence paisible et heureuse, sans épreuve, et celui qui est accablé de difficultés continuelles visant à le détacher du Service divin, et qu'il surmonte. Il est vrai qu'un homme qui n'est jamais soumis à des épreuves aime sincèrement D., du fait qu'il ne lui manque rien. Mais qu'est-ce qui prouve que, lorsque les épreuves arriveront, il continuera à L'aimer ?

Aussi D. élit-Il et aime-t-Il davantage l'homme qui, en proie aux épreuves, résiste, montrant ainsi son amour pour Lui de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces, à l'instar de Rabbi Akiva, qui n'avait de cesse de dire (*Berakhot* 61b) : « Quand donc aurais-je enfin l'occasion d'accomplir cette *mitsva* (de mourir en sanctifiant le Nom divin) ? »

Lorsque le bélier apparut aux yeux d'Avraham et qu'il surmonta son désir intense de sacrifier son fils, la Torah témoigne sur lui que D. l'élut, de même que les gens de cette trempe.

De fait, il existe des personnes qui éprouvent une joie telle à surmonter l'épreuve et à se rapprocher de D. que, dès que celle-ci cesse, elles éprouvent une tristesse, celle de ne pouvoir continuer dans cette voie. D. les place alors immédiatement en situation d'accomplir une autre *mitsva*, qui leur apporte satisfaction et comporte une apparence d'épreuve afin qu'ils la surmontent également.

Tel est le sens du « *ayil a'har* », du bélier soudain visible : D. élit (*ba'har bam*) et aime ceux qui surmontent les épreuves. Tel est le sens de l'expression : « accroché par ses cornes dans le buisson » (*Beréchit* 22:13), laissant entendre que, même des hommes d'un tel niveau, le mauvais penchant tente de capturer, d'empêcher de triompher de l'épreuve ; mais ces derniers le surmontent et le vainquent.

Ainsi, Avraham Avinou ne se contenta pas de rester « là où il [était] » : il chercha au contraire à dépasser l'épreuve de ne pouvoir sacrifier son fils et à aller de l'avant. Pour ce faire, le Tout-Puissant plaça à son intention un bélier accroché au buisson, ce qui le mettait face à une nouvelle épreuve, certes moindre : tirer au plus vite l'animal du buisson et le sacrifier.

Ainsi, le Patriarche eut le mérite d'accomplir un sacrifice parfait, acte qui serait inscrit en faveur de ses descendants à sa suite, le jour du jugement, à Roch Hachana, leur permettant d'être acquittés « là où ils sont » – à leur niveau.

En outre, ce mérite les aidera d'autant plus quand ils continueront eux aussi à se dépasser pour surmonter l'épreuve à laquelle ils seront confrontés, même s'ils ne sont pas encore au niveau de le faire ; il leur permettra de s'attacher à D., en progressant de palier en palier. Le but étant d'éviter une accusation lors du jugement, le reproche d'être

restés à leur position antérieure, car s'ils avaient certes un niveau de base (« là où ils sont »), de là, il est toujours possible de progresser.

Comme on le sait, « lorsque l'homme ouvre une brèche de la taille d'un chas d'aiguille, on lui ouvre un accès de la largeur d'une salle » (*Chir Hachirim Rabba* 5:3) ; il peut alors se renforcer et progresser dans son Service divin, même s'il n'est pas encore à ce niveau, à l'instar d'Avraham Avinou et de Yits'hak.

Pour preuve, je vais vous rapporter les questions que m'a posées un visiteur : « Rav, pourquoi l'année qui s'est écoulée n'a-t-elle pas été bonne pour moi ? J'ai pourtant accompli Torah et *mitsvot*, et surmonté de nombreuses épreuves. Pourquoi, dans ce cas, n'ai-je aucune source de revenus, outre le fait que j'ai perdu toute ma fortune ? »

Je lui ai répondu : « Comment peux-tu prétendre que tu as passé une mauvaise année, alors que tu es vivant et en bonne santé, grâce à D. ? Cela, en soi, ne suffit-il pas à qualifier une année de bonne ? Cette année, de nombreux jeunes sont morts, tandis que toi, tu es vivant et en bonne santé. Ce n'est que dans le cas où tu fais fortune qu'une année mérite d'être qualifiée de bonne ?! Tu as oublié les millions de fois où le Saint béni soit-Il t'a sauvé la vie et celle de ta famille. Peut-être que si tu avais mérité la fortune, l'attribut de Rigueur t'aurait accusé pour une certaine faute, et tu serais tombé malade ou même mort, que D. préserve. Pourquoi prétends-tu avoir passé une mauvaise année ? Quel manque de reconnaissance envers le Saint béni soit-Il ! » Sur cette réponse, l'homme se tut et exprima ses regrets pour ses récriminations.

D'après tout ce que nous avons dit, tout s'éclaire : c'est là la méthode du mauvais penchant, avant Roch Hachana, d'amener l'homme à des pensées hérétiques et de lui faire passer ce jour saint à se plaindre et récriminer contre D. Ceci afin de lui faire perdre son opportunité de changer à Roch Hachana, de s'attacher davantage au Créateur, et provoquer de la sorte une stagnation dans son Service

divin. Et même s'il n'a pas de péchés, il ne grimpera certainement pas l'échelle de la perfection, car c'est incompatible avec de telles plaintes contre le Créateur et représente en soi un échec face à une épreuve.

## Le 'hassid (l'homme pieux) : préserver l'image divine

Nous connaissons tous la célèbre formule (*Avot* 2:6) : « L'ignorant (*am haarets*) ne peut être pieux (*'hassid*). » Nous allons tenter d'expliciter ces appellations d'*am haarets* et de *'hassid*.

En guise d'explication, on peut avancer qu'un homme qui a de la pitié et de la considération pour son âme, laquelle, bien que confinée dans un corps vulgaire, reste sainte, transforme ainsi son corps, faisant acquérir à la matière une forme. Un tel homme est appelé *'hassid* car il a pitié (*'has*) de l'étincelle divine qu'il porte en lui – le Nom divin *Youd-Hé* équivalent, plus ou moins un, aux lettres *youd* et *daleth*, formant le son -id, du mot *'hassid*.

Nous touchons là à la définition du *'hassid* : *'has* et *Youd-Hé*. Afin de conserver son judaïsme intact et son caractère saint, il ne donne pas l'occasion au mauvais penchant de l'influencer et le fuit comme du feu. Il s'élève de jour en jour et progresse en crainte du Ciel, à partir de son niveau de base, il se dépasse pour atteindre des objectifs paraissant hors de portée. Telle est précisément la grandeur du *'hassid*.

A l'inverse, le *am haarets*, qui pourtant disposait, lui aussi, de la possibilité de croire et d'accomplir Torah et *mitsvot*, n'a pas façonné sa matière et est resté constamment statique, comme la terre (*arets*), élément immuable, d'où la dénomination d'*am haarets*. En effet, depuis la Création, la terre est toujours restée et restera pareille à elle-même. Comparativement, le *am haarets* priera demain comme il prie aujourd'hui. Un tel homme ne peut être un '*hassid*, qui s'élève et progresse, à moins qu'il ne décide de se comporter comme tel et d'entreprendre un changement de fond.

On peut comprendre en ce sens le verset (*Beréchit* 22:4) : « Et il vit l'endroit de loin ». Explication : lorsqu'un homme ne porte pas atteinte à la pureté de son regard, en contemplant seulement des visions générant de la sainteté, en portant ses regards sur la Torah et en se plongeant dans son étude, « la lumière émanant de la Torah a le pouvoir d'améliorer l'homme » (*Yerouchalmi 'Haguiga* 1:7). Il en suit la voie et s'élève dans celle-ci de degré en degré, méritant de « voir de loin », d'acquérir l'Esprit saint et de voir la Présence divine reposer sur lui.

Ce niveau était celui d'Avraham et de Yits'hak, qui méritèrent de voir la Présence divine sur la montagne (*Tan'houma Vayera* 23), vision qui échappa à Yichmaël et Eliezer, du fait de leur stagnation et de leur absence de progrès et d'efforts dans ce sens.

Or, lorsque ces derniers décidèrent vraiment de surmonter leur mauvais penchant, ils déployèrent des trésors d'énergie, traversèrent triomphalement de nombreuses épreuves, à l'instar d'Avraham et de Yits'hak, mais ils ne purent atteindre le niveau de « voir de loin », du fait qu'ils ne s'élevèrent pas de façon incessante.

Cet exemple nous démontre combien il est important d'actionner ces forces intérieures et de s'élever dans le Service divin, et pas seulement à titre occasionnel, comme Yichmaël et Eliezer qui, pour n'avoir pas suffisamment sanctifié leurs regards, ne purent « voir de loin ».

Ce « handicap » les poussa certainement à se remettre en question et à modifier leur mode de vie, au point que Yichmaël eut le mérite de se repentir et Eliezer, celui d'accéder au *Gan Eden*.

Ainsi, le but essentiel recherché, l'objectif capital dans la vie d'un homme, est de surmonter, à Roch Hachana, toutes sortes de pensées étrangères qui pourraient lui venir à l'esprit, afin qu'il ne soit pas comme un âne, à l'instar de Yichmaël, et ne reste pas statique. A partir de son niveau de base, il faut se dépasser et se lier au Créateur.

Ce faisant, « celui qui vient se purifier, on l'aide » (*Yoma* 38b) et, dans Sa bonté infinie, D. l'aidera à surmonter les épreuves et lui donnera droit à une bonne et douce année, amen !

## Résumé

- A Roch Hachana, D. juge tout homme « de là où il est » – en fonction du niveau où il se situe – comme ce fut le cas de Yichmaël. Mais il faut progresser de niveau en niveau, quitte à atteindre l'impossible. Or, Yichmaël, ici comparé à un âne, avait été chassé, sur l'injonction de Sarah. Dès lors, comment pouvait-il se repentir et devenir *tsaddik* ? Fût-ce le cas, il serait comme celui qui dit : « Je vais pécher puis me repentir », option très problématique. En outre, pourquoi mange-t-on, à Roch Hachana, de la tête de mouton, et pourquoi y lit-on alors le passage relatant le sacrifice de Yits'hak ?
- En ce jour, l'homme doit ressentir un changement dans ses actes, et éviter de stagner, ce qui est, en substance, le sens du message d'Avraham à Yichmaël : même si, « là où tu es », à ton niveau actuel, tu peux prétendre au rang de *tsaddik*, du fait que tu ne progresses pas, tu es tel un âne. A travers ces messages sous-jacents et la conscience de son infériorité, il est possible que Yichmaël se soit repenti, mais du fait de son absence de progression, du fait qu'il n'entreprit pas de changement en profondeur, il n'eut pas le mérite de voir la Présence divine sur la montagne ni d'être l'objet du sacrifice. De même, tout homme, à Roch Hachana, doit ressentir la nécessité de s'élever, le cas contraire, l'accusation pesant sur lui est grande et l'Attribut de Rigueur peut l'accuser, lui demandant pourquoi il n'a pas cherché à progresser. Même s'il est *tsaddik* d'après ses actes, il doit cependant progresser et s'élever davantage.
- Nous pouvons dès lors comprendre pourquoi nous mangeons de la tête de mouton à Roch Hachana, car Yits'hak surmonta certainement l'épreuve du sacrifice en s'élevant davantage à chaque instant, à partir de son niveau de départ, pavant ainsi pour ses descendants la voie de la progression. Yits'hak connut d'ailleurs une telle élévation que, même remplacé par le bélier, il resta le véritable sacrifice. Lorsque l'homme s'élève à Roch Hachana, il poursuit

la voie de Yits'hak, et c'est pourquoi, en ce jour, on rappelle son sacrifice, couronnement d'une élévation incessante, au contraire de l'animal, immuable.

- Yits'hak démontra en outre que, si on s'élève, les portes du *Gan Eden* s'ouvrent, comme ce fut le cas au moment où il fut ligoté sur l'autel. C'est ainsi que l'homme parvient à surmonter le mauvais penchant qui tente de le faire trébucher. De même, celui qui se plonge dans le Texte saint jouit des lumières du *Gan Eden*, et D. l'aide à poursuivre sa lutte contre le mauvais penchant. Mais pourquoi D. ne montra-t-Il pas auparavant le bélier à Avraham ? Et d'où Avraham savait-il qu'il pouvait librement utiliser ce bélier ? Comment pouvait-il avoir la certitude que celui-ci n'avait pas de propriétaire ? Que signifie l'expression « *ayil a'har* – un bélier, après » ?
- Comme nous le savons, D. ne place pas l'homme dans une épreuve s'il n'est pas capable de la surmonter. Il crée en outre le remède avant la plaie. Lorsque l'Eternel demanda à Avraham Avinou de ne pas sacrifier Yits'hak, ce qui était en soi une grande épreuve, il est évident qu'Il prépara le remède – le bélier – avant le mal, et c'est pourquoi Il ne le lui montra avant, afin de ne pas le perturber dans ses gestes. Après cela (*a'har*), lorsque Avraham vit le bélier, il comprit aussitôt que celui-ci ne pouvait avoir été placé là qu'à son intention, afin qu'il surmonte cette nouvelle épreuve, de ne pas sacrifier son fils. Lorsque l'homme dépasse l'épreuve, D. l'élit et l'homme mérite de s'élever de façon prodigieuse, atteignant à partir de son niveau de base, un niveau inespéré, que laisse entrevoir la promesse divine : « Ouvrez-Moi une brèche de la largeur d'un chas d'aiguille et Je vous ouvrirai des portails assez larges pour y faire pénétrer des chars ! » Gardons-nous de prendre exemple sur ces hommes qui, à Roch Hachana, sont pleins de récriminations contre D., prétendant ne pas avoir eu une bonne année. Car telle est la voie du mauvais penchant, de faire trébucher l'homme et l'amener à des pensées impies, afin de l'empêcher de surmonter l'épreuve et de s'élever.
- Tel est le sens du principe : « l'ignorant ne peut être pieux ». L'homme pieux (*'hassid – 'hass Y-a*), c'est celui qui, par pitié (*'hass*) pour son âme, s'élève, tandis que l'ignorant est qualifié d'*am haarets* (peuple de la terre), car il est aussi immuable et stagnant que la terre. Lorsque l'homme s'élève, il mérite, à l'instar d'Avraham et Yits'hak, de « voir de loin », de bénéficier de la révélation de la Présence divine. Yichmael et Eliezer, du fait qu'ils ne

s'élevèrent pas, n'eurent pas le mérite de la contempler et restèrent au même niveau. Lorsqu'ils prirent conscience de cela, ils se repentirent et eurent accès au paradis.

## La grandeur de l'homme « là où il est »

Lorsque Yichmaël fut chassé, en compagnie de sa mère Hagar, il fut en danger de mort suite à une déshydratation, et sa mère pria pour lui. Elle mérita alors la révélation d'un ange, qui lui dit (*Beréchit* 21:17) : « N'aie crainte, car l'Eternel a entendu la voix du jeune homme de là où il est. »

Rapportant des sources midrachiques (*Ekha Rabba* 2:4), Rachi (ad loc.) explique longuement que Yichmaël ne fut jugé qu'à l'aune de l'instant présent et non en fonction de son avenir. En vérité, les anges accusèrent Yichmaël, en soulignant devant le Saint béni soit-Il que sa descendance ferait par la suite mourir de soif les enfants d'Israël. Pourquoi, dans ce cas, lui montrer un puits d'eau ? Le Maître du monde répondit aux anges : « Qu'est-il à présent ? Juste ou impie ? » « Juste » concédèrent-ils. « Je le juge d'après ses actes présents », reprit-Il, et c'est ce que signifie l'expression : « là où il est » (*Beréchit Rabba* 53:14).

Pourtant, on pourrait objecter qu'au moment des faits, Yichmaël était bel et bien impie, la preuve en est que Sarah le vit en train de « railler », en déduisit, par prophétie, qu'il resterait un fauteur, et c'est pourquoi elle le chassa. En outre, Avraham Avinou accéda à sa requête, sur ordre divin (*Beréchit* 21:12). La dénomination de *tsaddik* dont l'affligent malgré eux les anges ne peut donc manquer de nous étonner. Si elle était justifiée, pourquoi ne l'était-elle pas lorsqu'il se trouvait encore dans la demeure du Patriarche ?

En outre, l'argument des anges semble convaincant, et même si Yichmaël ne pouvait répondre au titre de pécheur au moment des faits,

sa sinistre destinée de fauteur, dont nous souffrons encore à notre époque, ne justifiait-elle pas une punition à titre préventif, au même titre que le « fils rebelle », dans la Torah, qui devait être mis à mort en regard de son avenir (*Sanhedrin* 72a) ?

La réponse peut, me semble-t-il, nous éclairer quant au sens de Roch Hachana. En ce jour, le Saint béni soit-Il ne tient nullement compte du passé ni de l'avenir de l'homme. Il choisit d'ignorer ses fautes passées ou futures, pour ne se concentrer que sur l'instant présent – les pensées qui habitent alors l'homme. Aussi, si l'homme s'est repenti sur ses fautes du passé et n'a pas l'intention de commettre une faute à l'avenir, le Saint béni soit-Il le considère comme un juste et le juge d'après cette disposition actuelle.

C'est là l'un des grands secrets de la *techouva*. A Roch Hachana, l'homme se présente devant le Miséricordieux pour demander le pardon, la rémission et l'absolution de ses fautes (*me'hila*, *seli'ha* et *capara*) et, en contrepartie de la vie qu'il Le supplie de lui accorder, il L'apaise et s'engage, mesure pour mesure, à Lui donner satisfaction, en adhérant à l'arbre de vie – la Torah.

Dès lors, il est évident que, lorsque l'homme apaise de cette manière le Très-Haut, Qui sonde les reins et le cœur, et constate donc son changement d'état d'esprit, sa volonté de changer (*choné*, à rapprocher du précepte : *col hachoné halakhot* – celui qui révise des *halakhot*, *cf. Nidda* 73a), de s'attacher à l'étude et à la prière, d'être tel un nouveau-né, Celui-ci se réconcilie avec l'homme et lui donne le titre de *tsaddik*, d'après son niveau actuel.

Combien faut-il fuir le modèle de ceux qui vont prier à Roch Hachana, en demandant pardon et subsistance, ainsi qu'une longue vie, mais ne sont pas prêts à « donner » quoi que ce soit en contrepartie. Une cause à cela : la direction divergente de leur esprit et de leur cœur, dénués de toute volonté de changement dans le domaine spirituel.

Or, telle est la problématique de Roch Hachana, jour qui doit inaugurer des modifications dans la tête (*roch*) de l'homme. Elles sont la résultante de la promesse de changement de l'homme (*choné*) et du fait d'étudier (*choné*) les lois et la Torah. Telle est la seule voie qui permet de se soumettre à la souveraineté divine à Roch Hachana, sans quoi l'inconstance humaine – le fossé entre le cœur et le cerveau – le rend semblable à cet homme qui s'immerge dans un bain rituel avec un reptile (animal impur) en main (*Taanit* 16a).

Dès lors, lorsque l'homme fait extérieurement paraître cette volonté de changement à Roch Hachana, le Saint béni soit-Il le considère comme un juste et comme un nouveau-né – tel ce bébé qui, avant sa naissance, jure qu'il sera *tsaddik* (*Nidda* 30b), sans quoi il ne peut venir au monde. Même s'il deviendra par la suite un impie, D. tient compte de sa promesse à ce moment-clé, « là où il est ».

## Le jugement de l'homme d'après ses actes

Nous pouvons comprendre à cette lumière le jugement de Yichmaël « là où il est – *baacher hou cham* ». Le terme *baacher* est composé des mêmes lettres que *baroch* (« dans la tête »). En d'autres termes, la réponse divine aux anges peut se comprendre ainsi : « Qu'est-il à présent, dans sa tête, juste ou impie ? » Son esprit est-il habité de pensées négatives à l'heure actuelle ? demande-t-Il aux anges.

A ce titre, peu importe ce qu'il était auparavant. Par la *techouva* qu'il fit au moment de sa souffrance, toute trace d'impiété disparut. Quant au futur, Je ne souhaite pas en juger à présent, alors qu'il est tel un nouveau-né et n'a pas en tête le moindre mauvais dessein. Donc à l'heure actuelle – « là où il est » –, il est *tsaddik*, et Je vais le juger positivement.

Si le Tout-Puissant agit ainsi à l'encontre de Yichmaël, c'était pour empêcher que les anges tutélaires d'autres nations ne viennent accuser les enfants d'Israël au cours des Jours Redoutables, alors qu'ils se

consacrent à faire *techouva*, en Lui disant : « C'est vrai qu'ils sont maintenant *tsaddikim*, mais leur *techouva* est dénuée de sens, puisqu'ils ont péché dans le passé et pécheront de nouveau à l'avenir – ils en ont déjà le projet, et sont donc comme l'homme qui s'immerge dans un *mikvé* avec un reptile (animal impur) en main.

D. pourra alors leur répondre : « N'est-ce pas également ce que J'ai fait avec Yichmaël ? Lorsqu'il s'apprêtait à mourir de soif, Je l'ai également jugé comme un *tsaddik*, uniquement d'après le moment présent, alors que son esprit était dénué de mauvaises pensées, et ce en dépit des accusateurs qui voulaient sa mort du fait qu'il allait devenir impie.

« Aussi, à Roch Hachana, Je procède de même envers les enfants d'Israël. Alors, ils pleurent, implorent Mon pardon et demandent l'absolution de leurs fautes ; ils Me promettent de changer d'état d'esprit et de mode de vie ; Je choisis donc de les croire, sans tenir compte de l'avenir, l'essentiel étant le moment présent.

« Car les fautes qu'ils commettront à l'avenir seront la résultante des manœuvres du mauvais penchant et ne représentent pas leur volonté profonde, car à Roch Hachana, ils m'ont promis de modifier leur tête (*roch*), de purifier leur esprit. » Le fait d'établir un parallèle avec l'amnistie de Yichmaël permet de faire taire les accusateurs.

A présent, toutes les questions que nous avions posées au sujet de Yichmaël ont trouvé leur réponse. Car si l'on considérait Yichmaël « là où il est », sans tenir compte de son mauvais comportement passé ni de son impiété future, il pouvait être gracié. D. n'accepta pas l'accusation des anges et ne tint compte que du « ici et maintenant » : si son esprit était dénué d'éléments négatifs, de mauvaises pensées, il ne méritait donc pas la mort mais la vie.

Cela nous démontre combien la vision de l'humain n'est pas comparable à celle de D., et c'est pourquoi il ne faut jamais juger autrui

négativement, le condamner, tant que l'on n'a pas été à sa place (*Avot* 2:5). En effet, peut-être, entre temps, a-t-il fait *techouva* sur ses errements et a-t-il été absous. Aussi prenons garde de ne pas formuler d'accusations hâtives.

L'exemple de Yichmaël illustre parfaitement cette problématique. D'une part, Sarah le condamna à être banni du foyer paternel pour sa mauvaise conduite. Cette sentence était si justifiée que l'attribut de Rigueur voulut condamner Yichmaël à mourir – chaque homme est jugé le jour de sa mort, pour déterminer si sa sentence doit être scellée ou s'il peut espérer l'ajout d'années de vie supplémentaires.

Mais le point de vue divin était totalement différent : en ce jour de jugement, Il le considéra « là où il [était] – *baacher hou cham* », autrement dit, tint compte de sa *roch* (mêmes lettres que *baacher*), de sa tête, de son état d'esprit, et c'est ainsi qu'll procède envers tout homme à Roch Hachana : Il scrute ses pensées, vérifie qu'il n'est pas habité par de mauvaises qui pourraient, que D. préserve, le détourner du Service divin mais, au contraire, que sa tête est « propre » et ouverte à Son Service, et qu'on ne peut le soupçonner de récidiver par la suite.

La seule exception est le cas de l'enfant rebelle (*ben sorer oumoré*), cas défini clairement par nos Sages. Pour un tel enfant, il n'y a pas d'espoir, constate D. : du fait qu'il n'écoute pas son père ni sa mère (*cf. Devarim* 21:18), il est certain, à plus forte raison, que lorsqu'il ne sera plus sous leur tutelle, il cessera d'écouter la voix du Créateur et continuera sa dégénérescence, et c'est pourquoi on ne peut se baser sur le principe du « là où il est ».

En revanche, lorsque D. sait qu'un homme va finalement se repentir, Il Se montre longanime envers lui en attendant ce moment. De même, Yichmaël ne fut jugé qu'en fonction du présent, du moment où il était *tsaddik* et se repentait, en dépit du passé comme de l'avenir.

En outre, une lecture attentive de la Torah nous révèle que Yichmaël, après voir mal tourné, va finalement faire *techouva*, suite au décès

d'Avraham (*Baba Batra* 16b). La Guemara remarque, à cet égard, que le terme employé (*Beréchit* 25:8 et 17) pour désigner la mort du dernier et du premier est identique (*vayigueva* – il expira). Or, ce vocable a une connotation laudative, employée pour les seuls *tsaddikim*.

Nous comprenons à présent pourquoi le passage où Yichmaël échappe de justesse à la mort, suivie du sacrifice de Yits'hak, est lu à Roch Hachana. Le but est de nous signifier que lorsque le cœur et l'esprit de l'homme font *techouva* à l'unisson à Roch Hachana, jour du jugement, où vie et mort sont décidées, il peut espérer bénéficier de la Clémence divine, à l'instar de Yichmaël, qui échappa à la seconde option de justesse, du fait que son esprit était à cet instant pur et dégagé de toute faute ou élément négatif.

Par Sa vision dépassant toutes les dimensions, D., Qui sonde les reins et le cœur, inscrit et scelle, à Roch Hachana, tous les enfants d'Israël, pour une vie prospère et une bonne année, conscient qu'ils sont habités d'un esprit de *techouva*. Il les juge « là où [ils sont] » et considère leur bonne volonté comme un repentir réel et une victoire contre le mauvais penchant, un triomphe dans l'épreuve.

Bien évidement, l'homme ne doit pas se contenter de ces velléités, du « ici et maintenant » de Roch Hachana, et aller de l'avant, concrétiser sa volonté par l'action et des progrès constants, de palier en palier, « avec une force toujours croissante » (*Tehilim* 84:8), comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent.

## Résumé

- D. prit Yichmaël en pitié et l'épargna de la mort, expliquant aux anges qu'Il le jugeait d'après son état actuel de *tsaddik*, « là où il est ». Pourtant, Yichmaël n'était-il pas un impie, puisque Sarah le chassa, constatant son attirance pour l'idolâtrie ? Comment a-t-il pu, en quelques instants, se transformer en *tsaddik* ? Pourquoi n'était-il pas *tsaddik* chez Avraham

Avinou ? Et pourquoi ne serait-il pas jugé en fonction de son avenir, bien noir, à l'instar du « fils dévoyé » qu'on mettait à mort ?

- A Roch Hachana, nous bénéficions du principe appliqué à Yichmaël et D. nous pardonne nos fautes sans tenir compte du passé ni du futur. Au cours du jugement, si le Tout-Puissant constate que, dans sa tête, l'homme est un juste, qui Lui demande pardon et tente de L'apaiser, devant ces changements mentaux, Il Se « réconcilie » avec lui et le considère comme un nouveau-né. S'il est *choné* – terme qui signifie « différent » mais évoque aussi l'étude de la Loi –, s'il change d'orientation, prie et étudie, D. le considère comme un *tsaddik* et le juge en fonction de cette orientation présente. Il faut à tout prix éviter de ressembler à ces personnes qui ne donnent rien à D. en contrepartie de Ses bienfaits et refusent d'évoluer.
- De par son nom, Roch Hachana évoque ce changement d'état d'esprit – *roch* signifiant « tête ». L'homme qui, à cette date, se soumet au règne divin et promet de changer est un *tsaddik*, comme il le promet avant sa naissance. Même si, par la suite, il commet une faute, D. tient compte du serment présent, « là où il est – *baacher hou cham* », de son état d'esprit (*roch* est composé des mêmes lettres que *baacher*), à savoir de l'absence de pensées négatives et impures. A tous les accusateurs qui demandent à D. de ne pas accepter la *techouva* de l'homme et de ne pas lui accorder la vie car il est destiné, plus tard, à commettre une faute, D. rétorque que, de même qu'Il a épargné Yichmaël sans considérer son avenir, Il juge les enfants d'Israël d'après leur volonté présente.
- Le « fils rebelle » était condamné à mort car D. voyait qu'il n'y avait pas d'amendement possible, tandis que Yichmaël avait momentanément fait *techouva*, avait une « tête propre » au moment où il obtint l'amnistie divine. Dans Sa clairvoyance, D. sait que les enfants d'Israël feront certainement *techouva*, comme le fit d'ailleurs Yichmaël à la fin de sa vie. La section concernant l'acquittement de ce fils d'Avraham est lue avant le sacrifice de Yits'hak pour établir un parallèle entre le jugement de celui-ci et celui des enfants d'Israël, à Roch Hachana. En ce jour, D. considère l'homme « là où il est », scrutant son esprit et son cœur pour voir s'ils sont au repentir. Le cas échéant, Il Se montre longanime et pardonne toutes les fautes, considérant que l'homme a surmonté les épreuves et triomphé du mauvais penchant.

## L'UNITÉ, VECTEUR DES PRIÈRES

Au jour de sa mort, Moché Rabbénou s'adresse aux enfants d'Israël, desquels il semble demander l'union : « Vous vous tenez tous aujourd'hui » (*Devarim* 29:9). De quel jour s'agit-il ? En outre, les hommes peuvent tous se tenir debout, en une apparente unité ne reflétant pas la réalité.

Lors du dernier jour de sa vie – « aujourd'hui » –, tout homme, y compris Moché Rabbénou, est jugé. A cette occasion, ce dernier insiste sur l'importance d'une union sincère et totale entre tous les enfants d'Israël.

Tel est le sens des mots : « vous vous tenez – *atem nitsavim* », le pronom personnel *atem* étant composé, en hébreu, des mêmes lettres que le mot *émeth* (vérité). En d'autres termes, ce que Moché Rabbénou demande aux enfants d'Israël, c'est de se tenir dans une unité parfaite et réelle, « car la chose est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, pour pouvoir l'observer » (*ibid.* 30:14).

Le jour évoqué (« aujourd'hui ») dans le verset est comparable à Roch Hachana, jour de jugement pour le monde entier. Si l'on ne craint pas ce jugement, comment peut-on se tenir dans l'unité devant le Saint béni soit-Il ?

L'unité est fondamentale à Roch Hachana pour s'élever et obtenir une bonne et douce année. Au sujet du jugement lui-même, nos Sages expliquent (*Roch Hachana* 18a) que les hommes défilent un à un devant le Créateur comme les bêtes d'un troupeau, lesquelles, explique Rachi, défilent à travers une ouverture étroite, de sorte qu'on puisse systématiquement en prélever le *maasser* (un animal sur dix). De même, les hommes passent un à un en jugement.

Pourtant, nos Maîtres affirment par ailleurs que « tous sont scrutés en un seul coup d'œil », ce qui laisse à penser que tous passent simultanément en jugement. Comment comprendre cette apparente contradiction ?

La réponse se trouve en vérité dans le verset cité en préambule, à travers un principe essentiel que l'on retrouve au sujet du don de la Torah : celle-ci ne fut donnée au peuple juif que lorsque celui-ci fut véritablement uni, « comme un seul homme doté d'un seul cœur » (*Mekhilta Yitro* 19:2). Pourtant, après que les enfants d'Israël eurent donné la preuve de leur unité, D. leur renversa la montagne sur la tête, comme une coupole (*Chabbat* 88a). Pourquoi était-ce nécessaire en un moment où l'union prévalait ?

Cet évènement vient nous prouver qu'une union superficielle et hypocrite, « du bout des lèvres », un amour de l'autre « à distance », ne suffit pas. Il faut véritablement arriver à former « un seul homme, doté d'un seul cœur », être lié l'un à l'autre, et c'est cet objectif d'union absolue que visait le retournement de la montagne au-dessus des enfants d'Israël.

De même, au jour du jugement, lorsque le Très-Haut aspire à l'unité de Ses enfants, à l'image de celle régnant dans un troupeau de moutons, Il les fait passer tour à tour à travers une ouverture si étroite que chacun est en contact avec l'autre, ce qui permet d'établir entre eux une unité réelle et absolue. Grâce à cette union et à l'étroitesse du lien qui les lie, les enfants d'Israël peuvent être tous jugés « en un seul coup d'œil » et mériter une bonne année.

Il faut comprendre en ce sens le verset (*Tehilim* 89:16) : « Heureux le peuple qui connaît la sonnerie (…) ! » « Heureux le peuple qui sait susciter le passage du Créateur, à travers la sonnerie [du *Chofar*], du trône de Rigueur à celui de Miséricorde ! » commentent nos Maîtres (*Vayikra Rabba* 23:3).

Peut-on vraiment comprendre le verset des Psaumes dans son sens littéral ? Tout le peuple juif sait-il sonner du *Chofar*, quand l'ensemble des non-juifs ignore cet art ? demande le Midrach précité. La réponse réside dans le principe de rassemblement dans l'union, propre à notre peuple, principe dont Moché Rabbénou, suite à D., nous révéla l'importance le jour de sa mort, ce père de tous les prophètes qui vibrait d'un amour profond pour chaque Juif, déjà né ou destiné à naître plus tard. Si les non-juifs sont capables de se rassembler pour sonner de la trompette, ils ne sont pas unis et leur rassemblement ne vise qu'à « faire du bruit » et à nuire.

Il est donc parfaitement justifié de dire : « Heureux le peuple qui connaît la sonnerie ! » Même si seul un délégué sonne du *Chofar* pour ses frères, c'est comme si tous savaient le faire, car, à travers l'unité, tous sont liés. Par le pouvoir de cette unité, les enfants d'Israël peuvent donc faire passer le Créateur de Son trône de rigueur à celui de Miséricorde, ce dont ne sont pas capables les autres nations.

On notera d'ailleurs que la conjonction : « qui connaît la sonnerie » (*yodé teroua*) a, en hébreu, une valeur numérique identique à la locution : *a'hdout beboré olam* (« l'unité dans le Créateur du monde »), car seul le peuple juif a ce sentiment d'unité.

Même un prophète des nations tel que Bilam ne peut que le constater, lorsqu'il dresse le portrait d'un « peuple » (*Bamidbar* 23:9), conscient de l'unité et de la Présence divine qui règnent au sein des enfants d'Israël. Cette union permet l'acceptation des prières, comme le prouve cet aphorisme de nos Sages : « La prière doit être le fait des justes, des individus moyens et des impies ». Lorsque ces trois composantes du peuple juif prient, la prière du *tsaddik*, s'élevant en dernier, pousse toutes les autres vers le haut, et toutes ces prières, réunies, montent au ciel.

## Résumé


- Moché Rabbénou dit aux enfants d'Israël : « Vous vous tenez tous aujourd'hui », leur enseignant la voie de l'élévation et du rapprochement de D. Lorsque les enfants d'Israël se tiennent dans une unité parfaite et réelle (atem – vous – et émeth – la vérité – sont composés des mêmes lettres), à Roch Hachana (« aujourd'hui »), ils méritent une bonne année. Au cours du jugement, il est écrit qu'ils défilent comme les brebis d'un troupeau, mais par ailleurs, on peut lire qu'ils sont tous scrutés en un seul coup d'œil divin. Comment concilier ces deux aspects ? De même qu'au mont Sinaï, tous les enfants d'Israël étaient unis, unité qu'est venue renverser le retournement de la montagne, à Roch Hachana, lorsque les enfants d'Israël sont unis, ils défilent collés l'un à l'autre et, ne formant qu'un, ils sont jugés « en un seul coup d'œil », méritant ainsi une bonne et douce année.
- Tel est le sens du verset : « Heureux le peuple qui connaît la sonnerie », peuple qui, nous explique-t-on, parvient à « déplacer » le Créateur, au son du Chofar, du trône de rigueur à celui de miséricorde. Comment y parviennent-ils ? Par l'union, dont les nations du monde sont incapables. Même si un seul d'entre nous sait sonner du Chofar, on considère à juste titre que tous savent le faire, du fait de l'unité qui nous lie l'un à l'autre. Cette unité permet aux prières d'être exaucées et à nous d'être inscrits et scellés pour une bonne année.


# La subsistance, une donnée déterminée à Roch Hachana

Dans la Guemara (*Yoma* 35b), il est mentionné qu'après cent vingt ans, riche, pauvre et impie devront se présenter à leur jugement. Au pauvre, on demandera : « Pourquoi ne t'es-tu pas consacré à la Torah ? » S'il répond : « J'étais trop occupé à rechercher des moyens de subsistance du fait de ma pauvreté », on lui rétorquera : « Tu n'étais pas plus pauvre que Hillel Hazaken ! » On raconte que ce dernier, en dépit de sa misère criante, économisait de l'argent pour aller étudier

quotidiennement. Un jour, il se trouva sans un sou à donner au gardien de la maison d'étude, comme c'était de rigueur à l'époque, et fut donc condamné à rester dehors. En désespoir de cause, il s'allongea sur la cheminée. La neige se mit à tomber et le recouvrit rapidement. Jusqu'à ce qu'on s'aperçoive de sa présence, il était complètement glacé. Chemaya et Avtalyon l'introduisirent dans la maison d'étude et on entreprit de le ranimer. On transgressa même le Chabbat pour le sauver – car cela s'était déroulé un Chabbat. Ce récit démontre de façon éloquente comment même un misérable peut et doit se sacrifier pour la Torah.

Au riche, on demandera aussi : « Pour quelle raison n'as-tu pas étudié la Torah ? » S'il réplique : « J'étais trop pris par mes affaires », la réponse sera cinglante : « Tu n'étais pas plus riche que Rabbi Eliezer ben 'Harsoum, à qui son père légua mille ânons et mille navires, qu'il ne vit pas de sa vie tant il se consacra à la Torah.

On interrogera également l'impie quant à sa désinvolture à l'égard de la Torah. Que pourra-t-il dire pour se justifier ? « J'étais trop perturbé par mon désir. » On lui répliquera : « Tu n'étais pas plus assailli que l'a été Yossef Hatsaddik ! » La femme de Potifar, qui avait jeté son dévolu sur lui (*Beréchit* 39:7), le poussait chaque jour à pécher. Et pourtant, il lui résista jusqu'au bout.

Pour conclure, les arguties du pauvre seront rejetées par l'exemple d'Hillel, celles du riche par l'image de Rabbi Elazar ben 'Harsoum. Quant à celles du fauteur, elles ne pourront résister au modèle de Yossef.

Ce passage de la Guemara est remarquable en cela qu'il souligne la possibilité donnée à tout homme, même le plus commun, de ressembler à Hillel, Rabbi Eliezer ben 'Harsoum ou Yossef Hatsaddik. Nul ne pourra se défendre de les imiter en prétendant ne pouvoir leur être comparé. De tels arguments sont irrecevables aux yeux du Saint béni soit-Il, car chaque homme naît avec le potentiel et les moyens de

devenir le Grand de la génération. Même s'il n'est pas possible de parvenir au niveau réel de ces hommes d'exception, nous pouvons, par rapport au niveau de notre génération et à nos données personnelles, leur devenir comparables. Tout homme pourra donc se voir reprocher de ne pas avoir étudié la Torah comme Hillel, Rabbi Eliezer ou Yossef.

A la lumière de cet enseignement, lisons cet aphorisme de nos Sages (*Betsa* 16a) : « Tous les moyens de subsistance d'un homme sont déterminés depuis Roch Hachana (…) », tant les données matérielles que spirituelles, de sorte que la matérialité n'entrave pas la spiritualité, et que l'homme puisse s'élever en Torah.

Et nos Maîtres d'ajouter (*ibid.*) : « S'il diminue, on lui diminue ; et s'il ajoute, on lui ajoute. » Autrement dit, s'il diminue son étude de la Torah et son accomplissement des *mitsvot*, on diminue ses moyens, tandis que s'il progresse en Torah et *mitsvot*, du Ciel on lui ajoute.

## La subsistance, d'origine divine

Je me suis demandé pourquoi, chez les Juifs séfarades, on vend l'honneur d'ouvrir le *Hekhal*[9] au moment où on lit le Psaume de la subsistance (*Tehilim* 24), qui débute ainsi : « De David. Psaume. A l'Eternel appartient la terre et ce qu'elle renferme (…) » Pourquoi ne vend-on pas plutôt le Psaume de la sagesse, pour espérer être sage ?

La différence entre ces domaines réside, me semble-t-il, dans le fait que la subsistance est une donnée que l'on doit solliciter de D., les prières étant très importantes pour cela, et c'est pourquoi on a la coutume d'acheter par un don d'argent l'ouverture de l'arche qui prélude au Psaume de la subsistance. La sagesse, en revanche, est une donnée déjà définie lorsque l'homme naît. Comme nous l'explique la Guemara, déjà avant la formation de l'embryon, on détermine, sur la

9. Arche où se trouvent les rouleaux de la Torah, dans la synagogue.

goutte de semence, si l'être qui en sera issu sera sage ou sot (*Nidda* 16b).

Lors de sa venue au monde, l'homme est donc déjà doté de forces d'âme, d'un bagage qui lui permettra, s'il le désire vraiment, de reconnaître le Créateur, de traduire ce potentiel en actes – la différence de la fortune, du domaine financier, qui n'est pas une réalité intrinsèque à sa nature, puisque l'homme naît et est enterré nu, n'emportant rien de sa richesse dans l'au-delà (cf. *Tehilim* 49:18).

Ainsi, indépendamment de sa situation financière ou morale – qu'il soit riche, pauvre ou impie –, l'homme est à même de mettre en branle les capacités de réflexion, la sagesse dont il dispose, pour contrer le mauvais penchant et se consacrer à la Torah.

A présent, nous allons nous pencher plus en détail sur ce fameux Psaume « de la subsistance », récité à Roch Hachana. On peut y lire (*ibid.* 24:7) : « Exhaussez, ô portes, vos frontons (…) ». A la lecture de ce verset, enseignent les kabbalistes, il faut évoquer mentalement le fait que le Saint béni soit-Il pénètre dans le *Gan Eden* pour Se divertir de paroles de Torah avec les âmes des *tsaddikim*. Or, quel est le lien entre le thème de la subsistance et cette jouissance divine ?

De fait, l'homme doit demander à D. et L'implorer pour qu'Il lui octroie sa subsistance facilement et avec largesse, sans efforts, afin qu'il puisse servir le Tout-Puissant sans difficultés. D'un autre côté, il doit rester conscient que la fortune risque de le détourner de l'étude de la Torah. « Qui multiplie ses biens, multiplie ses tracas », nous mettent ainsi en garde les Sages (*Avot* 2:7). A ce titre, l'épreuve de la richesse est pire que celle de la pauvreté. Or, l'homme qui, de son vivant, s'éloigne de la Torah n'aura pas le mérite d'être de ceux dont l'âme se divertit avec le Tout-Puissant dans le *Gan Eden*, lorsqu'Il y pénètre dans ce but.

Prendre conscience de cet écueil, c'est réaliser combien il est dommage d'utiliser sa fortune dans un but matériel et de perdre tout

son temps. Car celui qui ne se sera consacré qu'à la matérialité ne pourra espérer entendre des paroles de Torah de la bouche du Créateur et se réjouir en Sa compagnie dans le *Gan Eden*.

C'est donc en connaissance de cause que les kabbalistes nous engagent, précisément pendant que l'on récite le verset : « Exhaussez, ô portes, vos frontons (…) » de ce Psaume, de s'imaginer l'entrée de D. dans le *Gan Eden*, afin de réaliser le déficit de celui qui se laisserait étourdir par la richesse. Le mot « portes » (*chéarim*) est d'ailleurs composé des mêmes lettres que le terme *achirim* (riches), pour souligner combien la richesse peut nous faire perdre l'occasion d'entendre de D. des secrets de Torah dans le *Gan Eden*.

L'homme doit donc savoir employer sa richesse avec justesse, être conscient que ses moyens lui ont été impartis dans un but précis, et tenter de ressembler à Rabbi Eliezer ben 'Harsoum, que sa richesse n'empêchait pas d'étudier la Torah. Il lui incombe d'employer sa fortune pour soutenir ceux qui étudient la Torah, à l'instar de Yissakhar et Zevouloun (*Beréchit Rabba* 99:9), afin de ne pas perdre l'occasion de jouir des « cours de Torah » que donnera le Tout-Puissant, dans le paradis, aux Temps futurs. En outre, on peut retrouver allusivement, à travers le mot *chéarim*, les notions de *ani* (pauvre), *achir* (riche) et *racha* (impie).

L'exemple de Rabbi Akiva, au départ ignare (*Ketouvot* 62b, 63a ; *Nedarim* 50a), illustre parfaitement l'aspect erroné de ce dilemme entre richesse et Torah. Lorsqu'il épousa Ra'hel, le richissime Calva Savoua, père de celle-ci, la déshérita. Toutefois, lorsqu'il entendit que son gendre était devenu un Grand en Torah, il regretta son geste et annula son vœu.

Les *Tossefot* (*Ketouvot* 63a) s'interrogent sur la possibilité d'annuler un vœu de cet ordre. Calva Savoua prétendait en effet qu'il ne l'aurait pas formulé s'il avait su que son gendre atteindrait un tel niveau. Or, il existe un principe selon lequel il est impossible d'annuler un vœu en

s'appuyant sur notre ignorance de l'avenir au moment de sa formulation (*cf. Nedarim* 64a : « *ein pote'hin benolad* »). Et de répondre que l'éventualité que Rabbi Akiva devienne un grand en Torah ne s'apparentait pas à la catégorie de *nolad*, du fait que lorsqu'il entama sa démarche d'apprentissage, on pouvait déjà prévoir qu'il le deviendrait.

Celui qui se plonge dans l'étude a donc le potentiel, s'il le veut vraiment, de devenir un grand Maître. Le cas échéant, même la fortune ne devrait pas le déranger, à l'instar de Rabbi Akiva, devenu très riche. Il faut être conscient que D. nous octroie nos moyens financiers dans un but déterminé et nous souvenir de Lui.

Lors du jour du jugement, D. nous considère tous comme des justes, sans prendre en compte le futur (*nolad*). En ce jour, tous viennent prier et D. pardonne, par le mérite de leur présence dans les lieux d'étude et de prière, tandis qu'Il élimine tous les accusateurs. Car la lumière de la Torah les rend meilleurs (*Yerouchalmi 'Haguiga* 1:7) et les amène à se repentir. Du fait de leur présence dans les lieux de prière, ils deviennent des érudits et des grands en Torah.

## Résumé


- Nos Sages nous démontrent que l'exemple de Hillel remet en question les pauvres qui chercheraient à se dérober au devoir d'étudier, de même que celui de Rabbi Eliezer ben 'Harsoum ébranle les arguments des riches. Enfin, Yossef oblige, de par son vécu, les impies à admettre leurs erreurs. Si la Guemara nous les cite, c'est pour souligner combien tout homme peut les imiter. En prenant conscience que ses moyens de subsistance sont déterminés à Roch Hachana et en combattant le mauvais penchant, l'homme peut se consacrer pleinement à la Torah et au repentir. On vend le mérite d'ouvrir le *Hekhal* au moment de la récitation du Psaume de la subsistance, pour souligner qu'il faut prier pour que celle-ci ne nous détourne pas du Service divin. On ne demande pas la sagesse car, contrairement à la richesse, que l'on

n'emporte pas avec soi dans la tombe, c'est une donnée de base de notre être, qu'il nous appartient de développer et de concrétiser.

- Au milieu de ce Psaume, récité à Roch Hachana, il faut s'attarder sur la pensée que le Saint béni soit-Il Se divertit avec les *tsaddikim* dans le *Gan Eden*. Or, l'homme ne doit pas oublier que l'argent risque de l'éloigner de D. et lui faire perdre ces précieux moments de jouissance au paradis. Aussi lui appartient-il de prendre garde de ne pas oublier le Créateur dans sa richesse.
- Prenons à cet égard exemple sur Rabbi Akiva, devenu riche, après que son beau-père eut annulé son vœu de déshériter sa fille. A Roch Hachana, lorsque l'homme réalise que la richesse ne doit pas lui faire oublier Celui Qui la lui a accordée, et médite sur l'importance d'étudier la Torah et de se repentir, le Maître du monde lui pardonne ses erreurs et élimine tous les accusateurs.

## « Un seul clin d'œil », par le mérite des justes

On peut lire dans le Talmud (*Roch Hachana* 16a) qu'à Roch Hachana, toutes les créatures défilent devant le Très-Haut comme les brebis d'un troupeau, comme il est dit (*Tehilim* 33:15) : « Il a formé leur cœur à tous, et Il comprend tous leurs actes ». Pourtant, dans le même traité de Guemara (*ibid.* 18a), il est écrit que « tous sont scrutés en un seul coup d'œil », Rav Na'hman bar Yits'hak confirmant cet enseignement en citant à l'appui le verset des Psaumes.

Comment peuvent-ils tous être scrutés en un seul regard ? En outre, qu'ajoute Rav Na'hman bar Yits'hak en citant derechef le verset des Psaumes décrivant ce jugement ?

Nous allons tenter de répondre par une parabole : un homme qui grimpe au sommet d'une tour extrêmement haute, observe, de là, les environs. Il aperçoit des gratte-ciels plus élevés, d'autres immeubles plus bas, ainsi que des points presque microscopiques : il s'agit de pavillons privés. Il serait prêt à jurer qu'il ne voit que les hautes tours.

De même, lorsque le Saint béni soit-Il s'apprête à juger le monde entier, de Son point de vue, Il ne voit presque que les grands *tsaddikim*, n'accordant pratiquement aucun regard aux fauteurs, aux « hommes bas », quasi invisibles. Par le mérite des justes, Il juge le monde entier en un seul coup d'œil, qui fait ressortir le bien, et non le mal.

Dès lors, on comprend de quel « coup d'œil » il s'agit, grâce aux *tsaddikim*, ces « gratte-ciels » qui masquent notre petitesse. A cet égard, l'analyse de Rabbi Na'hman bar Yits'hak n'est pas contradictoire : il laisse entendre que le Créateur voit le cœur de tous les justes et que, par leur mérite, Il comprend même les actes des personnes d'un niveau inferieur.

Est-ce à dire qu'il y a des personnes qui échappent à tout jugement ? Nous allons, une fois de plus, répondre par une allégorie. Un roi vient aux portes de sa capitale et tous les habitants sortent à sa rencontre pour l'accueillir. Pourtant, le roi est principalement venu pour rencontrer les nobles et dignitaires, qu'il souhaite interroger sur la bonne marche de leurs ministères. Comparativement, le peuple paraît quantité négligeable à côté de ceux-ci. Cependant, lorsque le souverain constate avec satisfaction que les notables servent ses intérêts avec droiture, certain que ceux-ci donnent le ton, il en conclut que les simples citoyens sont certainement bons et droits.

Ainsi, à Roch Hachana, tout Juif, même le plus humble, doit faire *techouva* pour conférer une grande force aux *tsaddikim*, afin que, par leur mérite, le monde entier soit jugé, en un seul coup d'œil, de façon positive, pour une existence heureuse et prospère et une bonne année, tant matériellement que spirituellement.

Telle est l'intention de Rabbi Na'hman bar Yits'hak lorsqu'il avance que les deux aspects ne sont pas contradictoires : tous défilent certes un à un, comme les brebis d'un troupeau, mais tous sont scrutés en un seul coup d'œil. En effet, les *tsaddikim* sont les éléments qui ressortent, font saillie aux yeux du Très-Haut, Qui s'attarde à les contempler,

comme l'observateur des hautes tours. Les plus humbles membres de notre peuple, les plus petits d'entre nous se faufilent pour ainsi dire derrière eux, telles les brebis se collant aux pas de leur berger, si bien qu'on ne voit presque que ce dernier.

Ainsi mériterons-nous, même les plus humbles d'entre nous, d'être sauvés par le mérite des justes. Toutefois, pour que ce « miracle » opère, il faut y mettre « du sien » et se conformer à leurs avis et directives, afin de mériter, grâce à eux, une bonne et douce année.

## Le jugement d'Adam Harichon

***« Cherchez le Seigneur pendant qu'Il est accessible ! Appelez-Le tandis qu'Il est proche ! »***
***(Yechayahou* 55:6)**

De même qu'au mois de Nissan, nous devons rechercher et brûler le *'hamets* – le levain, au mois d'Elloul, il faut déloger et éliminer de notre cœur tout *'hamets* spirituel. Pour ce faire, il nous incombe d'examiner les replis de notre conscience, de déraciner et d'anéantir toute trace d'impureté spirituelle qui a adhéré à notre être au long de l'année. Quiconque désire se purifier au cours de ce mois bénéficie, comme le laisse entendre le verset cité en préambule, de l'aide du Ciel. Un autre verset des Psaumes nous certifie que « L'Eternel est proche de tous ceux qui L'invoquent… » (145:18) Mais n'oublions pas la fin du verset : « …de tous ceux qui L'appellent avec sincérité » ; il y a une condition : seul celui qui recherche vraiment D. et aspire de tout cœur à se rapprocher de Lui aura le mérite qu'Il concrétise ses aspirations.

Ces jours portent bien leur nom de « Jours Redoutables », car nous nous trouvons alors dans une situation bel et bien dramatique : nous

nous tenons tous devant D. en jugement, ignorants quelle sera notre sentence. Cependant, nous espérons pouvoir être optimistes et, avec l'aide de D., être tous inscrits dans le Livre de la vie. Par le mérite de nos ancêtres, nous sommes certains de pouvoir être acquittés, et nous reposons sur la Miséricorde divine. Mais en vérité, nul ne peut prévoir avec certitude ce qui l'attend au cours de l'année à venir, ni quelle sera sa sentence.

Quiconque médite quelque peu sur l'année écoulée (5771) et ses évènements marquants ne peut manquer de s'apercevoir combien sont malheureusement nombreux les maux qui nous ont assaillis de tous les côtés. Maladies et affections diverses, souffrances en tous genres, que D. préserve, sans compter les calamités venant de nos ennemis, pleins de haine, qui nous entourent sur tous les fronts et cherchent, que D. préserve, à nous exterminer. Or, il est évident que tout est inscrit, scellé et déterminé depuis le début de l'année, pendant les Jours Redoutables. De ce fait, nous devons absolument purifier nos pensées et nous sanctifier, évincer le mauvais penchant qui est en nous. Nous prouverons ainsi au Saint béni soit-Il que nous désirons de tout cœur Sa proximité, le mérite de jouir de Sa présence. Ce faisant, dans Sa bonté infinie, Il nous pardonnera et nous scellera pour une nouvelle année de vie et de concorde.

Le Midrach établit une chronologie des faits ayant précédé et suivi la faute d'Adam Harichon (*Vayikra Rabba* 29:1) : « Enseignement au nom de Rabbi Eliezer : le 25 Elloul, le monde a été créé (…), le jour de Roch Hachana, à la première heure, le Créateur conçut l'idée [de créer l'homme]. (…) A la dixième [heure], il transgressa [la Volonté divine et mangea du fruit de l'arbre de la connaissance]. A la onzième, il fut jugé. A la douzième, il fut gracié. Le Saint béni soit-Il dit à l'homme : "C'est un signe pour tes enfants : de même que tu t'es présenté en jugement devant Moi en ce jour et as été gracié, de même dans l'avenir, tes enfants se présenteront en jugement devant Moi en ce jour et seront graciés !" »

On a souvent posé sur ce Midrach la question suivante : nous savons que le premier homme reçut une lourde punition : de la vie éternelle au *Gan Eden*, il fut relégué, ainsi que tous ses descendants, à vivre une vie matérielle limitée, une vie de souffrances se soldant par la mort. Pour conclure, est-il juste de dire qu'Adam fut gracié ? En quoi peut-on voir dans sa « grâce » un signe pour les générations futures quant au caractère favorable du jugement de Roch Hachana ?

En outre, l'homme ne devait-il pas faire un acte lui permettant d'être le réceptacle de ce flux de Bonté divine ? Où, dans la Torah, observe-t-on qu'Adam ait fait un acte de cette nature, lui permettant de canaliser l'attribut de Bonté ?

Pour répondre à ces différentes questions, il nous faut envisager l'état d'esprit du premier homme au moment où il commit une faute, analyser ses mobiles profonds, ce qui est d'autant plus indispensable qu'il est extrêmement difficile de comprendre l'audace pécheresse d'Adam. S'agissant d'un homme d'une telle trempe, d'une sainteté hors normes et d'une piété dépassant notre compréhension, comment a-t-il pu transgresser l'ordre divin ?

Nos Maîtres nous apprennent en outre qu'au moment même où le serpent se mit à discuter avec 'Hava pour tenter de la circonvenir, Adam se promenait avec le Saint béni soit-Il dans le *Gan Eden*. Dans ce cas, pourquoi D., omniscient, n'informa-t-Il pas immédiatement Adam de ce qui se tramait ? Pourquoi ne le pressa-t-Il pas de retourner auprès de sa femme pour mettre fin aux manœuvres perfides du serpent ?

On peut poser exactement la même question concernant la faute du veau d'or. A l'instant où les enfants d'Israël entreprirent la construction de cette idole, acte hautement répréhensible, Moché Rabbénou siégeait dans les sphères célestes où il étudiait la Torah en compagnie du Très-Haut. Or, pourquoi Celui-ci n'interrompit-Il pas cette étude pour que le guide du peuple juif descende d'urgence empêcher leurs forfaits avant qu'il ne soit trop tard ?

Les voies divines sont, comme on le dit, impénétrables. Néanmoins, pour tenter d'apporter une réponse satisfaisante, il me semble que c'est là le principe même de l'épreuve, que l'homme doit apprendre à surmonter seul. Le Saint béni soit-Il interdit à Adam et 'Hava de consommer de l'arbre et, en parallèle, leur donna la force d'âme nécessaire pour obéir à cet ordre. Dès lors, l'homme disposait du libre arbitre, de la liberté de choisir le bien et de se conformer à cet impératif – ou d'opter pour le mal et d'enfreindre cette *mitsva*. Or, comme le disent nos Maîtres : « Le Saint béni soit-Il n'amène d'épreuve à l'homme que s'il est capable d'y résister. » De ce fait, Il n'éprouva pas le besoin d'envoyer Adam Harichon pour entraver l'action du serpent, car cela était entre les mains de 'Hava et elle avait le pouvoir, si elle le voulait, de lui résister. De même, lors du péché du veau d'or, le peuple juif aurait pu résister à la tentation et éviter cette transgression, mais il n'en eut pas la volonté.

Pour en revenir à 'Hava, après qu'elle eut consommé du fruit de l'arbre, elle eut la vision de l'ange de la mort, nous révèlent nos Sages (*Pirké deRabbi Eliezer*), et en conclut qu'elle allait prochainement mourir. Elle eut alors l'idée d'en donner également à manger à son mari, tremblant à l'idée qu'elle seule ne meurt et qu'en son absence, il ne se remarie. Ce sentiment était si fort qu'à en croire le *Baal Hatourim*, elle frappa son époux contre l'arbre jusqu'à ce qu'il cède, et c'est ce qui justifie les récriminations de ce dernier (*Beréchit* 3:12) : « La femme que Tu m'as donnée, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre, et j'ai mangé. »

En vérité, Lorsque Adam constata la terrible détresse de sa compagne, craignant de mourir seule et d'être remplacée par une autre auprès de lui, il se dit qu'il valait peut-être la peine, exceptionnellement, de transgresser la volonté divine et de manger ce fruit par bonté et compassion pour elle – dans l'esprit du verset : « Je suis avec lui dans la détresse ». En goûtant du fruit défendu, Adam faisait preuve de bonté envers son épouse, afin qu'elle cesse de souffrir

seule du décret prononcé à son encontre. En cela, son acte était désintéressé, même si son appréciation des faits et sa décision étaient erronées. Cependant, il lui était interdit d'agir ainsi, serait-ce avec les meilleures intentions du monde, car un acte de bienfaisance passant par une faute n'en est pas véritablement un comme, plus généralement, toute *mitsva* accomplie par le biais d'un péché.

Néanmoins, du fait que sa volonté était pure, le Saint béni soit-Il le prit en pitié et diminua sa punition – la grâce dont il s'agit dans la citation du Midrach. Sous l'effet de cette miséricorde, il fut laissé en vie suffisamment longtemps pour lui permettre de redresser la barre, de réparer ses torts et de se rattraper.

Cela posé, nous pouvons répondre à toutes les questions soulevées au début de notre développement. Nous avions demandé quel acte positif avait accompli Adam pour mériter la Bonté divine. En fait, on peut dire que la consommation du fruit défendu, en cela qu'elle visait à soulager sa femme des affres de l'angoisse et à s'associer à sa peine, était, aussi répréhensible fût-elle, un acte de bonté à même de permettre l'éveil de l'attribut de miséricorde, et c'est ce qui explique qu'il fut gracié.

Nous avions par ailleurs demandé en quoi il était question de grâce alors que la sentence semblait extrêmement rigoureuse. Il faut en vérité souligner combien le Saint béni soit-Il adoucit la sentence qui aurait dû être la sienne proportionnellement à la gravité de sa faute. La déchéance fut certes difficile, mais si le Saint béni soit-Il avait appliqué, aussitôt après la faute, la stricte justice, Il l'aurait expulsé du monde et détruit son âme, auquel cas il n'aurait pas eu la possibilité de réparer le mal. Au vu de la pureté de ses intentions, D. lui témoigna de la miséricorde et le laissa en vie, afin qu'il puisse redresser la barre et se repente totalement, bonté extrême puisque, tant que l'homme vit, il

peut réparer. Ainsi que l'expriment nos Maîtres (*Ekha Rabba* 3:13) : « en quoi un homme vivant peut-il se plaindre puisqu'il jouit de la vie?! »

De fait, Adam Harichon reconnut sa faute, comprit qu'il s'était trompé et s'empressa de se repentir. Comme l'expliquait le premier Midrach cité, ces évènements constituent une « balise », un message pour toutes les générations : même si l'homme commet une faute, même s'il se rend coupable de péchés, s'il en vient, par la suite, à les reconnaître, les regretter et s'en repentir, le Saint béni soit-Il le gracie et prononce à son égard une sentence de bonté et de miséricorde.

En outre, les enfants d'Israël sont supérieurs aux anges en cela que ceux-ci servent le Créateur sans mauvais penchant et sans difficulté. Les hommes, au contraire, doivent faire face à de multiples tentations, plus difficiles les unes que les autres, œuvre du mauvais penchant. La résistance à la tentation, en surmontant l'épreuve et en accomplissant la Volonté divine, fait justement leur grandeur. Or, avant qu'Adam et sa compagne ne consomment le fruit de l'arbre, ils étaient dénués de mauvais penchant. De ce point de vue, on peut, me semble-t-il, avancer qu'il ait agi poussé par l'idée qu'il n'avait aucun avantage à servir D. sans mauvais penchant, à l'image des anges. Mieux valait donc consommer de ce fruit, se dit-il sans doute, afin de faire pénétrer en lui les forces impures pour les surmonter vaillamment en résistant aux épreuves – tâche ardue qui constitue la base du Service divin.

Toutefois, aussitôt après avoir mangé et avoir été investi par le mauvais penchant, le premier homme fut forcé d'admettre l'ampleur de son erreur, en constatant l'étendue du pouvoir du mauvais penchant. Il réalisa à quel point cet ennemi est redoutable et les trésors d'énergie et d'abnégation qu'il faut déployer pour lui résister. Dès qu'il comprit son erreur, il regretta sa faute et se repentit.

Au vu de cette pureté d'intentions absolue, le Saint béni soit-Il fit preuve d'une grande bonté à son égard et le gracia ou, du moins, le jugea avec bonté et miséricorde, en ajoutant que cette sentence serait

un signe pour les générations futures du fait que, dès l'instant où on reconnaît sa faute, la regrette et fait *techouva*, Il nous juge avec bonté, miséricorde et mansuétude.

Puisse le Saint béni soit-Il faire pencher en notre faveur la balance du côté de la miséricorde et nous inscrire dans le livre des justes, pour la longévité et une existence heureuse et prospère ! Amen.

# LES DIX JOURS DE TECHOUVA

## REVIENS ISRAËL VERS L'ETERNEL

Ce monde est comparable à un grand magasin dans lequel, après être entré, l'homme tourne en tous sens, sans rien trouver. A sa sortie, on l'interroge : « Comment as-tu pu sortir les mains vides d'un si grand magasin ?! », question qui le laisse confus.

De même, lorsque l'homme descend ici-bas, il est doté d'une âme extrêmement élevée, de mains, de pieds, d'yeux… S'il demande : « Qu'y a-t-il à faire dans ce monde ? », on lui répond : « Il y a vraiment de quoi faire : la Torah, les *mitsvot*, les bonnes actions, ou bien, boire, manger, profiter. »

Cependant, pour son plaisir, notre homme flâne comme un badaud, il fait du « lèche-vitrine », sans rien acheter. Aussi, lorsqu'arrive l'heure de sa mort, il monte au ciel et, à la question : « Es-tu revenu bredouille ? N'as-tu pas ramené la plus petite *mitsva* ? », il bégaye, confondu : « Je n'ai pas eu le temps… »

Pour prévenir ce scénario cauchemardesque, le prophète nous lance l'appel divin (*Hochéa* 14:2) : « Reviens Israël, vers l'Eternel, ton D. », autrement dit : « revenez à D. afin d'éviter d'essuyer une telle honte ». Quelle bonté du Créateur que d'intervertir ainsi les rôles : plutôt que nous Lui demandions pardon, Il nous demande de revenir vers Lui, ouvrant en grand les portes pour accueillir notre *techouva*.

De toute évidence, l'homme a certainement commis des fautes et s'est complètement détaché du Créateur mais, s'il se repent, il peut atteindre un niveau supérieur à celui des *tsaddikim* et une intense proximité du Créateur l'accueillant « à bras ouverts ». Pour reprendre les mots du Rambam, « hier encore, il était honnis devant D., objet de dégoût et de rejet, une abomination, tandis qu'aujourd'hui, il est aimé, agréable et proche ».

Deux éléments permettant la *techouva*. Le premier se lit en filigrane à travers le principe : « Le Saint béni soit-Il voulut conférer du mérite (*lezacot*) à Israël, c'est pourquoi Il leur multiplia Torah et *mitsvot*. » (*Maccot* 23b ; *Avot deRabbi Nathan* 41:17) Explication : si l'homme accomplit une *mitsva* à la perfection, il en viendra certainement à accomplir toutes les autres et sera pur (*zakh* – à rapprocher du mot *lezakot*) et sans tache, à travers la *techouva*. D'autre part, l'âme de l'homme est une étincelle divine supérieure, qui pousse l'homme à la *techouva* et aux bonnes actions. De ce point de vue, même lorsqu'un homme est impie, il reste lié au Très-Haut à travers ce « cordon ombilical » et doit impérativement se secouer de sa torpeur, se souvenir de D. et revenir vers Lui.

Ce dernier point n'est cependant pas sans poser problème : si cette « chape d'amnésie » fait que l'homme oublie le Créateur, pourquoi D. a-t-il créé l'oubli, ferment des fautes. Le souvenir constant ne lui eût-il pas été préférable ?

De fait, il faut distinguer deux types d'oubli. Le premier, effet de la Miséricorde divine, permet à l'homme d'aller de l'avant. En effet, comme l'indiquent nos Maîtres (*Pessa'him* 54b), « le jour de la mort est dissimulé des hommes ». N'eut-ce été le cas, l'homme n'accomplirait pas de *mitsvot* car il s'attristerait constamment à cette idée.

Mais cette capacité d'oubli a son pendant négatif que le mauvais penchant exploite pour faire oublier à l'homme les notions de

récompense et de punition, ainsi que la mort, si bien que l'homme continue tout le temps à pécher et ne se repent pas, et il n'est de pire oubli que celui-ci. Sous son effet, lorsqu'arrive le mois d'Elloul, le mauvais penchant surgit et fait oublier à l'homme le jour du jugement, au point que l'homme ne ressent plus la crainte du jugement.

Pour contrer cela et ressentir cette peur, figurons-nous que nous sommes des touristes dans ce monde et que rien n'y est fixe. Gardons toujours à l'esprit qu'une voix nous appelle au repentir (*Hochéa* 14:2) : « Reviens Israël jusqu'à l'Eternel ton D., car tu es tombé par ton péché. »

Si l'on garde toujours cela à l'esprit, on aura spontanément la volonté de faire *techouva*. Car si l'homme attend que D. l'appelle, combien cruel et amer sera son sort, car qui sait à quel point il s'est dégradé pour que D. ait besoin de l'appeler, de le réveiller et de le tirer de l'abîme. Aussi est-il préférable qu'il y pense tout seul et fasse *techouva* de son propre chef.

Ce point nous permet de comprendre le fond de la divergence de vue entre Hillel et Chammaï, divergence qui s'étendit sur deux ans et demi. Les tenants du second prétendaient : « Il aurait été préférable que l'homme ne fût pas créé », tandis que leurs antagonistes défendaient la création de l'homme, y voyant plus de bien que de mal. Enfin, ils s'accordèrent à conclure qu'il eut mieux valu que l'homme n'ait pas été créé mais, dès lors qu'il existe, il doit examiner sa conduite.

L'opinion défavorable à la création de l'homme prenait certainement appui sur le risque de l'oubli, tendance qui peut détourner l'homme d'un Service divin en bonne et due forme. De ce point de vue, il aurait mieux valu que l'homme n'oublie pas et se souvienne sans cesse du jour de sa mort, pour accomplir la Volonté divine et se repentir. Mais étant donné que le mauvais penchant nous fait oublier cette échéance, il aurait été préférable que l'homme ne fût pas créé.

Toutefois, l'avis contraire existe : l'homme peut surmonter le mauvais penchant et la tendance à l'oubli. Pour conclure, ces deux écoles de pensée soulignèrent qu'au vu des dégâts causés, il aurait mieux valu que l'homme ne soit pas créé, toutefois, du moment qu'il existe déjà, il doit être attentif à sa conduite et se repentir. Il doit savoir qu'il n'est que de passage dans ce monde, être toujours habité de la crainte du jugement et revenir vers son Créateur de tout son cœur.

A cet égard, il faut savoir que D. juge l'homme sur chaque instant où il aurait pu accomplir une *mitsva* et ne l'a pas fait, ne fermant les yeux sur aucune seconde, ainsi que le souligne le Gaon de Vilna sur la Michna (*Avot* 3:1) : « devant Qui tu seras assigné (*din*) et appelé à rendre des comptes (*'hechbon*) ». La notion d'être jugé et de devoir rendre des comptes ne fait pas double emploi, souligne ce maître : l'homme est jugé sur la faute en soi et d'autre part, ces instants qui auraient pu être employés à faire une *mitsva* sont également pris en compte.

Il est d'autant plus effrayant de comparer le péché à une allumette qui, seule, a le pouvoir de consumer un champ entier. De même, une faute peut faire tout perdre à l'homme, à l'inverse d'une *mitsva* dont le bénéfice est gigantesque, d'où le pouvoir extraordinaire de la *techouva*.

Pour preuve, rapportons le récit du repentir de Rabbi Elazar ben Dourdaya (*Avoda Zara* 17a) : « Il entendit un jour parler d'une femme de mauvaise vie qui louait ses services dans une lointaine ville portuaire, en contrepartie d'une bourse de dinars. Pour la rejoindre, il passa sept fleuves. Alors qu'il s'apprêtait à assouvir ses pulsions, elle émit un gaz et s'exclama : "De même que ce gaz ne peut être récupéré, de même ne pourras-tu faire *techouva*, Elazar ben Dourdaya !"

« Choqué par ses paroles, ce dernier prit place entre deux montagnes et s'écria : "Montagnes et collines, implorez la Miséricorde en ma faveur !" Réponse des hauteurs : "Plutôt que d'implorer la Miséricorde

en ta faveur, nous devons déjà nous soucier de notre propre sort ", comme il est dit : "car les montagnes chancelleront et les collines s'ébranleront" (*Yechaya* 54:10). Il s'écria alors : "Ciel et terre, implorez pour moi la Miséricorde." "Avant de demander grâce pour toi, nous devons implorer pour nous-mêmes", comme il est dit (*ibid.* 51:6) : "Car les cieux s'évanouissent comme la fumée, la terre s'en va comme un vêtement usé". Il se tourna alors vers les astres célestes : "Soleil et lune, implorez pour moi la Miséricorde divine !" "Avant de demander pitié pour toi, nous devons supplier pour nous-mêmes", répondirent les deux astres, comme il est dit (*ibid.* 24:23) : "Et la lune sera couverte de honte, le soleil de confusion". "Etoiles et constellations, implorez en ma faveur", supplia-t-il ensuite, supplique suivie du refus habituel : "Avant de demander grâce pour toi, nous devons la demander pour nous", comme il est dit (*ibid.* 34:4) : "Toute la milice céleste se dissout".

« En désespoir de cause, Rabbi Elazar ben Dourdaya en arriva à la conclusion suivante : "Cela ne dépend que de moi." Il mit sa tête entre ses genoux et se mit à pleurer jusqu'à ce que mort s'ensuive. Une voix céleste retentit alors : "Rabbi Elazar ben Dourdaya est convié à la vie du monde à venir."

Ce récit laisse perplexe dans la mesure où celle qui remit en question Rabbi Elazar ben Dourdaya était une grande pécheresse. Comment put-elle lui faire ainsi la morale ? Il est évident que ses paroles témoignent de soudaines pensées de repentir. En effet, en voyant combien Rabbi Elazar, pourtant conscient de mal agir, s'était sacrifié pour l'accomplissement d'une faute, elle prit conscience du pouvoir du mauvais penchant et ressentit des sentiments de contrition profonds. Son repentir sincère trouva écho en Rabbi Elazar ben Dourdaya (ce point est évoqué plus en détails dans le chapitre sur Chabbat Chouva).

On en déduit que, de même qu'il est possible de se dévouer pour commettre une faute, il est possible de réaliser une *mitsva* et de se repentir avec abnégation.

## Résumé

- L'homme peut hélas « flâner » dans ce monde pendant toute sa vie sans rien acheter. Dans ce cas, quelle honte après cent vingt ans, face au tribunal céleste ! L'homme doit donc être conscient qu'il faut revenir à D. et que cela est offert à tous, même aux plus humbles d'entre nous. Par une *mitsva*, par l'éclat de l'âme, étincelle divine que nous portons en nous, nous pouvons nous souvenir du Créateur au détriment du mauvais penchant et nous rapprocher de Lui.

- Si l'oubli a été créé, c'était pour nous faire oublier le jour de la mort, pensée qui pourrait attrister l'homme et le décourager d'accomplir les *mitsvot*. Mais cette capacité peut être manipulée par le mauvais penchant et nous faire oublier D. De ce fait, pendant les jours de *techouva*, l'homme devra lutter contre cet oubli, se souvenir de D. et revenir vers Lui. Cette démarche doit cependant venir de l'homme car s'il attend que D. l'éveille, sa situation est dramatique.

- Tel est par ailleurs le sens du désaccord entre les écoles de Hillel et Chammaï. Ce dernier pensait qu'étant donné que l'homme oublie le Créateur, il aurait mieux valu qu'il n'ait pas été créé. Son antagoniste, en revanche, soutenait que la création de l'homme était bonne car il pourrait surmonter cette tendance. Finalement, ils s'accordèrent à dire que, l'homme existant réellement, il lui incombe d'examiner sa conduite et de se repentir. Car D. le juge pour chaque instant de non-accomplissement d'une *mitsva*. Le repentir exige une bonne dose de dévouement, comme nous le démontre le récit concernant Rabbi Elazar ben Dourdaya : en voyant son zèle pour la faute, la prostituée en déduisit combien cette qualité devait être mise au service des *mitsvot* et de la *techouva*, se repentit, entraînant celui-ci dans son sillage.

## LE POUVOIR DE LA TECHOUVA : LES FAUTES TRANSFORMÉES EN MÉRITES

***« Grande est la techouva qui transmue les fautes volontaires en mérites. »***

**(*Yoma* 86b)**

Cette affirmation de nos Maîtres ne manque de nous étonner, dans la mesure où il est question d'une personne consciente de l'interdit et qui pèche quand même ! N'est-ce pas pourtant assimilable au cas de celui qui dit : « Je vais pécher puis me repentir » (*cf. Yoma* 88b ; *Tanna debé Elyahou Rabba* 6), et dont la *techouva* est considérée comme impossible ? Plus étonnant encore est le fait que non seulement il est pardonné mais voit même ses fautes transformées en mérites !

Lorsque nos Maîtres évoquent les chances de repentir du pécheur impénitent, jugées bien minces, voire inexistantes, ils emploient la formule, traduite ici littéralement : « on ne lui donne pas la possibilité de faire *techouva* ». Autrement dit, du Ciel, on ne l'aide pas dans ce sens. Mais si, par lui-même, l'homme se renforce, surmonte son mauvais penchant, et, sans la moindre aide divine, se repent par amour, il mérite que même ses fautes volontaires soient transformées en mérites, au vu des considérables efforts déployés pour mener à bien une démarche de repentir complète.

En vérité, l'homme qui était lié au mauvais penchant et, sans aucune aide, est parvenu à s'en détacher et à se repentir par amour a un très grand mérite. A la lumière de cette explication, on peut comprendre la chute de Elicha ben Aboya, dit A'her (l'autre), sage qui finit par mal tourner. Nos Maîtres expliquent (*'Haguiga* 15a) qu'il avait entendu une voix céleste proclamant : « Revenez, fils rebelles, excepté A'her ! » Cela semble pourtant contredire le principe en vertu duquel D. ouvre une

brèche pour tous ceux qui veulent se repentir. Pourquoi A'her n'aurait-il pas le droit de faire *techouva* comme tous ? En vérité, ce droit, cette possibilité ne lui étaient pas déniés, mais il ne pouvait prétendre à la moindre aide divine. Du Ciel, il ne serait ni poussé ni repoussé. Cependant, lui-même ne désirant pas se repentir, il ne pouvait être question ni de poussée céleste, ni même d'acceptation de sa *techouva*.

A l'époque de la sortie d'Egypte, D. conféra des mérites particuliers aux enfants d'Israël, les rapprochant ainsi de Lui. Sur le verset (*Ye'hezkel* 16:6) : « Mais Je passai auprès de toi, Je te vis te vautrer dans ton sang et Je te dis : Vis par ton sang ! (…) », nos Sages expliquent (*Chemot Rabba* 17:3 ; *Chir Hachirim Rabba* 5:3) que le Saint béni soit-Il vit le sang de la *mila*, mêlé au sang des sacrifices de l'agneau pascal, et que, par ce mérite, il libéra les enfants d'Israël d'Egypte.

Le Rav Yi'hia Teboul *chelita* m'avait rapporté une question très intéressante sur cette interprétation : comment peut-on assimiler le sang dans lequel se vautre le peuple juif au sang de la *brit mila* ? Si les sacrifices provoquent certes un « bain de sang », la *mila* ne fait sourdre que quelques gouttes, loin d'une mare dans laquelle on se « vautrerait ».

Voici la réponse que je lui proposai : le Saint béni soit-Il vit les enfants d'Israël se vautrer dans leur sang, autrement dit dans les quarante-neuf portiques d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a). Ils étaient tellement plongés dans l'impureté qu'ils s'y noyaient presque et en étaient presque arrivés à un point de non-retour. C'est pourquoi D. leur dit : « Vis par ton sang ! » En d'autres termes, malgré et avec ces fautes qui vous entachent et vous rattachent aux forces impures, recommencez à vivre dans la pureté, en transformant le mauvais penchant en bon, selon le principe cité en préambule.

Tel est, à mon sens, une lecture possible de ce verset. D. vit les enfants d'Israël se vautrant dans leur sang – dans l'impureté et le mal

– et Il leur dit, S'adressant directement à eux : « à travers ces mêmes éléments par lesquels vous étiez plongés dans l'impureté, vous devez vivre, ce qui vous permettra de transformer les fautes en mérites, le mal en bien, et d'atteindre la sainteté. On notera d'ailleurs, comme allusion, que *hadam* (« le sang ») a une valeur numérique de quarante-neuf, allusion aux quarante-neuf niveaux d'impureté qui, par la *techouva*, doivent laisser place à leur pendant.

Même si l'homme est plongé dans l'impureté, veut nous signifier le Maître du monde, il peut se transformer et changer le mal en bien, bénéficiant dans son processus de purification, de l'aide divine (cf. *Chabbat* 104a ; *Yoma* 38b), le fameux « vis par ton sang ». Même s'il a sciemment commis une faute et ne peut prétendre à ce soutien, par ses propres efforts, il peut parvenir à transmuer ses fautes en mérites.

## Résumé

- Grande est la *techouva*, qui transmue les écarts volontaires en mérites. Pourtant, celui qui prévoit de pécher puis de se repentir peut-il faire *techouva* ? Cela ne lui est pas impossible, mais il ne bénéficie pas de l'aide divine. Cependant, s'il fournit des efforts et se repent par lui-même, c'est une éclatante victoire sur le mauvais penchant, qui lui vaut la transformation de ses fautes en mérites. Du fait qu'A'her ne fournit pas ces efforts personnels, il ne bénéficia pas du soutien du Ciel pour se repentir.
- Au moment du premier Pessa'h de l'histoire, il est écrit que D. nous vit nous vautrant dans le sang… de la *brit mila* et du sacrifice de l'agneau pascal, et nous dit : vis par ton sang ». Nous étions alors plongés dans les quarante-neuf degrés d'impureté et, en voyant nos efforts pour nous en tirer, les péchés furent transformés en mérites. L'amendement fut donc obtenue à travers celles-ci, et le mal transformé en bien, afin de nous permettre de passer de la servitude à la liberté.

## La techouva en un instant

La période de *techouva* peut être subdivisée en deux parties : le mois d'Elloul, période de miséricorde et de *seli'hot* et les dix Jours de repentir, qui débutent par les deux jours de Roch Hachana et se clôturent par Yom Kippour – en tout, quarante jours.

Pourquoi avons-nous besoin de tant de jours pour nous repentir ? Nos Sages établissent pourtant que « d'aucuns acquièrent leur monde [futur] en un instant », auquel cas une seule heure de *techouva* serait suffisante. Dès lors, pourquoi dix Jours de repentir sont-ils nécessaires, et pourquoi, à plus forte raison, les quarante jours de Roch 'Hodech Elloul jusqu'à Yom Kippour ?

Pour expliquer cela, rapportons avant tout les propos de nos Sages (*Arakhin* 15b), selon lesquels « le médisant est considéré comme un hérétique ». Pourquoi est-ce le cas et quel est le rapport entre ces deux points ?

Si nous approfondissons les racines de cette faute, force est de constater que le premier médisant de l'histoire n'était autre que le serpent, qui calomnia le Tout-Puissant devant Adam et 'Hava (au point que toutes les bêtes se rassemblèrent autour du serpent et lui dirent : « Quel avantage à avoir une langue ? Point de profit pour le médisant (litt. « celui qui a une langue »)). Adam et 'Hava accordèrent crédit à ses propos et, comme tout calomniateur, le serpent fut puni par la lèpre (*Meam Loez Beréchit* page 174). Quant à Adam et 'Hava, ils se rendirent ainsi coupables d'apostasie, reniant D. De ce fait, quiconque médit est considéré comme un hérétique.

Il faut cependant comprendre plus avant la gravité de cette transgression, dont nos Sages disent qu'elle amplifie les fautes jusqu'au ciel et est équivalente aux trois fautes capitales (*Arakhin* 15b). Ils

précisent entre autres que cette faute cause le départ de la Présence divine et la survenue de terribles décrets.

Et pour cause : les âmes des enfants d'Israël étant d'origine divine, lorsqu'un homme médit de son prochain, d'une certaine manière, c'est comme s'il décriait sa racine fondamentale, d'origine divine, et reniait le Créateur.

Cette faute est si grave que nos Maîtres écrivent (*Yevamot* 63b) que, par la faute des vivants, les morts sont dérangés dans leur tombeau. Ainsi, par la médisance et les autres fautes, les accusateurs ont le pouvoir de creuser les tombes des justes et de troubler leur saint repos (*ibid*. 97a ; *Pessikta Rabbati* 2:5). Les tombes et les stèles funèbres sont détruites par cette faute.

Or, quelle est l'amendement possible ? Sur le verset (*Devarim* 3 :23) : « J'ai supplié l'Eternel », nos Sages expliquent (*Devarim Rabba* 11 :6) que le leader du peuple juif fit 515 prières – valeur numérique des termes *vaet'hanan* (« j'ai supplié »), *chira* (« cantique de louanges ») et *tefila* (« prière »). On en déduit que lorsqu'un homme commet une faute vis-à-vis de son prochain, il doit le supplier de lui pardonner, car telle est la notion de *techouva* – répondre (*lehachiv*) à l'autre, lui apporter une réponse appropriée, de même que le Saint béni soit-Il dit à Moché, confronté à l'antagonisme des anges (*Chabbat* 88b) : « Accroche-toi à Mon trône de gloire et réponds-leur (*hachev lahem techouva*) ». Ce point est essentiel au cours du mois d'Elloul, car il exprime l'essence de la *techouva*.

Comment réussir une véritable *techouva* ? Pour ce qui est des fautes vis-à-vis de D., un seul instant, une heure ou même une seconde de *techouva* peut suffire, comme nous l'avons déjà expliqué.

Toutefois, du fait que l'essence du péché se trouve dans celui d'Adam et 'Hava, qui crurent des propos médisants, nous allons analyser la manière dont ils ont réparé leur faute, par le pouvoir de la Torah.

On dit qu'à partir de sa faute, 'Hava a reçu l'ordre d'allumer les bougies de Chabbat, du fait qu'en faisant trébucher son époux, elle avait éteint la lumière du monde (*Chabbat* 32a ; *Tan'houma Metsora* 9). Or, que représente la bougie ? « Car la *mitsva* est une bougie et la Torah une lumière », nous dit le verset (*Michlé* 6:23). « Car la lumière émanant de la Torah ramène l'homme à de meilleures dispositions », analysent nos Sages (*Yerouchalmi 'Haguiga* 1:7). Le lien entre l'allumage du Chabbat et la faute de 'Hava se retrouve d'ailleurs en filigrane dans les mots eux-mêmes : *ner chel* (« lumière de ») et *lachon r* (allusion au *lachon hara*). Car la mauvaise parole amène l'obscurité, tandis que la Torah éclaire.

En ce qui concerne Adam, suite à la déchéance, D. lui dit : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front » (*Beréchit* 3:19), cet aliment de base étant une allusion claire à la Torah (*Yalkout Chimoni Vayetse* §123), comme il est dit (*Michlé* 9:5) : « Venez, mangez de mon pain » - le pain de la Torah.

Or, de même que l'homme vit du pain, il tire sa vitalité de la Torah, appelée « vie » (*Avot deRabbi Nathan* 34:10), comme il est dit (*Michlé* 3:18) : « Elle est un arbre de vie (…). » Telle était la condition pour réparer la faute d'Adam et de 'Hava, dont dérivent tous les autres péchés.

Or, de même que la Torah fut donnée après quarante jours et que l'embryon abrite une âme après quarante jours (*Mena'hot* 99b), pour les fautes vis-à-vis d'autrui, il convient de se repentir de Roch 'Hodech Elloul jusqu'à Yom Kippour, une seule heure étant dans ce cas insuffisante.

La preuve en est qu'avant la faute, 'Hava enfantait au bout d'une heure alors que de nos jours, neuf mois de grossesse préalables sont nécessaires. En outre, quarante jours après la conception, une voix céleste déclare : « La fille d'untel est destinée à untel » (*Sota* 2a), ce qui correspond aussi au moment où la grossesse est avérée.

A présent, nous comprenons la nécessité des quarante jours de *techouva*, laquelle doit s'appuyer sur la Torah, donnée après quarante jours. Les dix Jours de repentir – de Roch Hachana à Yom Kippour – sont par ailleurs à mettre en parallèle avec les dix commandements, quintessence de la Torah.

Car telle est l'amendement de la faute de la médisance acceptée par Adam et 'Hava : se renforcer tous deux en Torah. De manière plus générale, l'amendement de toutes les fautes doit passer par la Torah et, ce faisant, la *techouva* est agréée par D.

## Résumé

Pourquoi quarante jours sont-ils nécessaires pour se repentir, couronnés par les dix Jours de *techouva* ? Pourtant, ne dit-on pas que l'on peut acquérir le monde futur en une heure ? La faute originelle est celle d'Adam et 'Hava, qui prêtèrent attention aux propos médisants du serpent et se rendirent ainsi coupables d'apostasie, en reniant D., à la racine de toutes les âmes. Par cette faute, les morts sont dérangés dans leur tombe. L'amendement à cette faute : *vaet'hanan* – le fait de supplier l'autre de nous pardonner. Le moment adéquat : le mois d'Elloul, mois de la *techouva* – littéralement, de la *réponse* apportée à la souffrance causée à l'autre, du dialogue rétabli. Vis-à-vis de D., en revanche, un instant ou une heure peuvent suffire pour que le repentir soit agréé.

# Chabbat Chouva

## Une influence sur toute l'année

Dans nos sources, on peut lire différents appels au repentir (*Hochéa* 14:2-3) : « Reviens Israël jusqu'à l'Eternel ton D. (…) Munissez-vous de paroles et revenez au Seigneur ! » Et encore (*Devarim* 30:2) : « tu reviendras vers l'Eternel ton D. »

Or, nous savons que la période la plus appropriée à la *techouva* et à la prière est celle des dix Jours de repentir, dont le Chabbat Chouva est le point culminant. En effet, la sainteté du Chabbat renforce la foi de l'homme, racine de la *techouva* et, à ce titre, le Chabbat Chouva est un jour d'introspection et de repentir. Si l'homme jouit habituellement le Chabbat des délices propres à ce jour, le Chabbat Chouva est dévolu à la *techouva*, à la remise en cause personnelle.

Pourtant, on peut se demander en quoi les dix Jours de *techouva* sont particuliers. Ne peut-on se repentir tout au long de l'année ? En outre, en quoi le Chabbat Chouva est-il supérieur à tous les autres Chabbat de l'année qui, eux aussi, peuvent être consacrés à la *techouva* ? En résumé, quelle est la spécificité de cette période, répondant au principe : « Cherchez le Seigneur pendant qu'Il est accessible » (*Yechayahou* 55:6) ?

De plus, pourquoi l'insistance de la formule : « revenez jusqu'à l'Eternel » ? Lorsqu'un Juif se repent, il est évident que sa *techouva* atteint jusqu'au trône de gloire (*Yoma* 86b), car les portes des larmes

et de la *techouva* n'ont jamais été closes et restent ouvertes pour l'éternité (*Berakhot* 32b ; *Cho'her Tov* 65:4a ; *Zohar* I 132b). Pourquoi donc souligner l'évidence ?

On peut par ailleurs s'interroger sur le sens, apparemment imprécis, du verset : « Armez-vous de paroles ». De quoi l'homme doit-il s'armer pour se repentir ?

Une autre question se pose également sur le premier jour de l'année. A Roch Hachana, le Maître du monde demande aux enfants d'Israël (*Roch Hachana* 16a) : « Récitez devant Moi les *malkhouyot* (passages de la prière de Roch Hachana évoquant la Royauté divine) afin d'établir Mon règne sur vous ». Autrement dit, au jour du jugement, les enfants d'Israël couronnent le Créateur, proclamant Son règne absolu.

Toutefois, nous mentionnons le règne divin tout au long de l'année, au quotidien, notamment à travers les cent bénédictions journalières instituées par nos Sages (*Mena'hot* 43b). En effet, toutes les bénédictions débutent par la tournure : « Béni sois-tu Eternel, Roi du monde ». Nous proclamons la souveraineté de D. toute l'année, pourquoi le faire plus particulièrement à Roch Hachana ?

De fait, l'établissement du règne divin autour du calendrier dépend du couronnement de Roch Hachana, dont il est la prolongation.

Tel est en vérité le sens de l'ordre divin : « Récitez devant Moi les *malkhouyot* [à Roch Hachana] afin d'établir Mon règne sur vous [tout au long de l'année] ». Le sacre du Créateur caractérisant le jour du jugement s'ancre ainsi en nous de façon durable.

De même, la sonnerie du *Chofar* à Roch Hachana nous marque pour toute l'année, comme il est écrit (*Chemot* 19:19) : « Le son du *Chofar* allait en s'amplifiant, Moché parlait et l'Eternel lui répondait par un son. » En d'autres termes, le son du *Chofar* pénètre le cœur de chaque Juif – dont Moché est le représentant –, qui peut alors prononcer des paroles de Torah et éviter de commettre une faute. Face à l'effort divin

– la parole de Moché –, D. répond, soutenant l'homme dans sa démarche, d'après le principe : « Qui vient se purifier est aidé d'en Haut » (*Chabbat* 104a ; *Yoma* 38b) et conformément à la promesse divine : « Ouvrez-Moi une brèche de la largeur d'un chas d'aiguille et Je vous ouvrirai une porte assez large pour laisser pénétrer des chars. »

Ce principe s'applique également à la *techouva* : lorsque l'homme se repent lors des dix Jours de *techouva*, cet élan se prolonge et a un impact sur toute l'année.

De même, lorsqu'un homme fait *techouva* au cours du Chabbat Chouva, situé entre Roch Hachana et Yom Kippour, en faisant l'effort particulier de se remettre en question et de s'amender, tous les Chabbat de l'année en sont influencés. Ainsi, toute l'année est-elle marquée du sceau de la *techouva* des dix Jours de repentir, et notamment du Chabbat Chouva.

A ce titre, le Chabbat est particulièrement prédisposé à la *techouva*, à laquelle il pousse l'homme. Ainsi, Adam Harichon, après avoir commis une faute, se repentit au cours du premier Chabbat (*Beréchit Rabba* 22:28), qu'il exalta à travers son « Cantique, chant pour le jour du Chabbat » (psaume 92). Il décida alors de se séparer de sa femme pendant cent trente ans (*Erouvin* 18b). Ainsi, le Chabbat suscite-t-il la *techouva* tout au long de l'année, le pouvoir du Chabbat Chouva étant à cet égard démultiplié.

Pour répondre à nos questions posées d'entrée de jeu, il est certes possible de se repentir tout au long de l'année, les portes des larmes et de la *techouva* n'ayant jamais été closes (*Ekha Rabba* 3:15). En outre, comme le disent nos Sages (*ibid.* ; *Yalkout Chimoni Tehilim* §789) : « Pourquoi la *techouva* est-elle comparée à la mer ? Parce que de même que la mer est toujours ouverte, les portes de la *techouva* le sont constamment. »

Toutefois, cette démarche de *techouva* demande un très gros investissement personnel, et l'homme doit généralement y parvenir seul. Une exception : la période de *techouva*, au cours de laquelle l'homme bénéficie dans ce travail de l'aide divine. Car celle-ci est particulièrement propice à la *techouva*, outre le fait qu'elle a une influence sur toute l'année. De même que Rabbi affirme, relativement à Yom Kippour que l'essence de ce jour apporte l'expiation, ces jours sont par essence favorables au repentir.

## Servir D. sans questions

A la lumière de ces explications, nous pouvons à présent comprendre le sens de l'appel : « reviens Israël jusqu'à l'Eternel ton D. » et : « munissez-vous de paroles » (*Hochéa* 14:2-3).

Le terme *ad* (jusqu'à) a la même valeur numérique que *lama* (« pourquoi »). Cela nous donne une indication fondamentale quant à la teneur de la *techouva*, qui doit essentiellement porter sur toutes ces interrogations déplacées, sur toutes ces récriminations, petites ou grandes, masquées par des « pourquoi ». « Pourquoi D. m'a-t-Il fait cela ? » Car tous ces points d'interrogations, toutes ces questions – ou remises en question – du comportement divin sont à la source de nombreuses fautes et peuvent même mener à l'apostasie, et c'est sur ce point que doit se concentrer notre repentir.

Cela permet aussi de répondre à la question de savoir pourquoi les justes doivent aussi faire *techouva*. On pourrait croire que les grands justes, en particulier, n'ont aucune faute à se reprocher et ne pas comprendre sur quoi porterait leur *techouva*.

On pourrait répondre, pour aller dans le sens de la Guemara (*Chevouot* 39a ; *Sanhedrin* 27b) que le peuple juif est solidaire et forme une seule entité, toutes les âmes étant liées les unes aux autres. Dès lors, quand un Juif faute, le *tsaddik* doit aussi se repentir car, comme

l'explique aussi le Rachach, la racine de son âme est liée à celle du fauteur.

Mais, sans aller jusque là, on peut tout simplement avancer que le *tsaddik* peut lui aussi se rendre coupable de fautes infimes : « Il n'est de juste sur terre qui fasse le bien sans jamais faillir. » (*Kohélèt* 7:20) Aussi l'appel à la *techouva* s'adresse-t-il aussi aux justes, qui, fût-ce pour d'infimes manquements, sont soumis à cette obligation au même titre que tous les autres Juifs.

Plus même, nos Maîtres vont jusqu'à affirmer que si le Tout-Puissant jugeait les justes rigoureusement, ils ne pourraient faire face à un tel jugement et aux reproches qu'ils mériteraient. C'est ce que l'on dit au sujet des Patriarches, et cela s'applique donc certainement à tous les justes.

Or, si les justes doivent se repentir, combien à plus forte raison cela nous incombe-t-il à notre piètre niveau. Naturellement, l'homme a tendance à demander « pourquoi » : « Pourquoi de telles souffrances s'abattent-elles sur moi ? », « Pourquoi ai-je de tels problèmes financiers ? », « Pourquoi est-ce que je faute ? », « Pourquoi D. m'envoie-t-Il de si lourdes punitions ? » Quand ses questions ne portent pas sur ses propres maux, l'homme s'interroge sur les souffrances d'autrui : « Pourquoi cet érudit, qui craint tellement D., subit-il de tels tourments ? » Chacun, à son niveau, peut poser des questions sans fin.

Or, souvent, ces questions émanent d'un sentiment de découragement, bien loin d'une véritable réflexion sur la justice divine, infaillible : « Lui, notre rocher, Son œuvre est parfaite, toutes Ses voies sont la justice même » (*Devarim* 32:4). Le Tout-Puissant est caractérisé par la Justice et la Vérité, et c'est pourquoi Il est qualifié de « Juge de Vérité ».

De ce fait, « si l'homme se voit accablé de souffrances, qu'il examine ses actions », expliquent nos Maîtres (*Berakhot* 5a). Par l'introspection,

l'homme doit parvenir à trouver et comprendre la racine de ses maux, se repentir et cesser de poser ses questions, en un mot, arrêter de se plaindre et de récriminer.

Car ce petit jeu des questions est très risqué. En effet, l'homme reste parfois avec ces interrogations sur le cœur. Or, tant qu'il n'a pas trouvé de réponse à sa question, d'explication, il conserve des doutes et peut en arriver à remettre en question la parfaite justice divine, en disant, à D. ne plaise : « Il n'est ni justice ni juge » (*Yoma* 72a). De là, « une faute en entraînant une autre » (*Avot* 4:2 ; *Tan'houma Tetsé* 1), l'homme se dégrade de plus en plus sans s'en apercevoir. Or, tout a commencé avec un petit « pourquoi », oublié par la suite.

Car tel est le stratagème du mauvais penchant : il fait oublier à l'homme ses fautes et lui suggère aussitôt : « Accomplis telle *mitsva* et tu arrangeras tout ». L'homme pense alors avoir vraiment réparé ses erreurs quand ce n'est pas le cas : tant qu'il n'a pas déraciné sa faute initiale, elle subsiste.

Même un homme juste et droit, s'il lui est arrivé de commettre un soupçon de faute ou ce qui n'en est peut-être même pas une, n'est pas à l'abri de ce type de questions-griefs. Et c'est ainsi que d'une ombre de faute, il peut en arriver, de faute en faute, à de très graves péchés, jusqu'à ce que la mesure soit comble. Et pourtant, il n'en est pas conscient et pense qu'il est resté un très grand juste, un homme plein de crainte du Ciel.

Donnons un exemple. Un *tsaddik* se lève le matin tôt pour la prière et, en chemin vers la synagogue, la pluie se met à tomber et il est vite trempé jusqu'aux os. Il se demande alors : « Pourquoi est-ce juste maintenant qu'il pleut ? » Mais il continue sa route et parvient enfin au lieu de prières, mouillé de la tête aux pieds. Là, il se met à étudier et à prier.

A première vue, il ne semble pas qu'il ait commis une faute mais, si l'on y regarde de plus près, il est coupable d'une faute infime, de s'être

demandé pourquoi il pleuvait au moment précis où il se rendait à la synagogue. D'une certaine manière, il a remis en question la justice divine. Il aurait dû immédiatement réaliser que, si la pluie se mettait à tomber à cet instant précis et qu'il était ainsi trempé, même si elle lui échappait, il devait y avoir une bonne raison, car D. ne laisse rien au hasard. Comme le dit le plus sage des hommes (*Michlé* 11:31) : « Voyez, le juste obtient le prix [de ses œuvres] sur terre : combien plus encore l'impie et le pécheur ! »

Ainsi, l'homme oublie toutes ces petites pensées, il ne les regrette pas et ne prend la peine de comprendre en quoi il n'a obtenu que ce qu'il a mérité. Il reste donc dans cet esprit contestataire, même s'il n'a pas consciemment l'intention de récriminer contre D.

Cette tendance n'épargne pas plus les *tsaddikim* que les personnes les plus simples. « Pourquoi est-ce que je suis tombé ? », « Pourquoi mon habit s'est-il déchiré ? », « Pourquoi est-ce que j'ai mal partout ? »… autant de questions qu'on est souvent amené à se poser, autant de doléances, autant de doutes qui s'infiltrent insidieusement dans notre esprit et peuvent finalement nous amener à l'apostasie, à prétendre, à D. ne plaise, que le jugement de D. n'est pas juste.

De ce fait, il est interdit de poser des questions de ce type, mais il faut croire que D. dirige le cours des évènements pour le bien individuel, car « n'est-ce pas de la bouche de l'Eternel qu'émanent les maux et le bien ? » (*Ekha* 3:38) Il faut d'ailleurs bénir pour le mal comme pour le bien (*Berakhot* 54a).

Ne pas se plaindre, mais toujours dire : « Ça aussi est pour le bien » (*Taanit* 21a ; *Sanhedrin* 28b), tel doit être notre mot d'ordre. Nous devons réaliser que « tout ce que le Miséricordieux fait, Il le fait pour le bien » (*Berakhot* 60b), et ne pas demander pourquoi, pour ne pas en arriver à se plaindre. Il faut donc développer une conscience aiguë que tout vient de D., sans laisser la moindre place au hasard.

Nous voyons dans la Torah que même Moché Rabbénou en arriva à se poser des questions. « Pourquoi as-Tu fait du mal à ce peuple ? Pourquoi m'as-Tu envoyé ? » (*Chemot* 5:22), demanda-t-il ainsi. Ces préoccupations étaient en fait un effet de sa grande miséricorde face aux souffrances de ses frères, trait de caractère témoigné même vis-à-vis du bétail (*cf. Chemot Rabba* 2:2), lui valant ainsi ce rôle de berger.

On comprend certes que de pures intentions sous-tendaient ces doléances de Moché, mais néanmoins, du fait qu'il ne rectifia pas le tir, il fut immédiatement puni, et D. lui dit (*ibid.* 6:1) : « Maintenant tu verras ce que Je ferai à Paro (…) ». « Tu verras, ce qui va arriver maintenant à Paro, mais tu ne verras pas ce qui arrivera aux rois des sept nations lorsque Je conduirai Israël sur sa terre », sous-entendait-Il, nous explique Rachi, Guemara à l'appui (*Sanhedrin* 111a). Cet épisode nous démontre clairement, si preuve en était, que le fait de demander « pourquoi » est en soi une faute, en cela qu'on remet en question la conduite du Créateur.

En vérité, les fautes trouvent leur racine dans ce sentiment de mécontentement, dans ces plaintes sur chaque chose, petite ou grande, griefs qui amènent à renier D. et à de très graves fautes.

Pour cette raison, le prophète nous lance l'appel : « Reviens Israël jusqu'à l'Eternel ton D. » – le terme jusqu'à étant de même valeur que le mot « pourquoi ». Autrement dit, il faut dans un premier temps se repentir de toutes les questions et doléances, conscientes ou non, exprimées à l'égard de D. Car même si on ne perçoit pas la contestation implicite, cela peut amener à des fautes encore plus graves.

Dans un deuxième temps, « munissez-vous de paroles ». En d'autres termes, il faut fournir des réponses à toutes ces questions et revenir à D. En effet, la *techouva* est, d'un point de vue sémantique, double : il s'agit tant d'une réponse, d'une solution, que du repentir à proprement parler. Car lorsqu'on donne des réponses à toutes ces interrogations,

on peut vraiment revenir à D. et se rapprocher de Lui et s'y attacher. A ce stade, il n'y a plus de questions, plus de griefs.

## Une ouverture pour ceux qui souhaitent se repentir

En allant plus avant, nous allons tenter de comprendre pourquoi cet appel à la *techouva* fut lancé précisément par le prophète Hochéa. Comme nous le savons, il était un descendant de Reouven, fils de Yaakov, l'un des premiers repentis de l'Histoire. Comme l'affirment nos Sages (*Beréchit Rabba* 82:12), « Reouven est l'aîné de la *techouva*. » En effet, il s'était demandé pourquoi son père avait déplacé sa couche dans la tente de Bilha (*cf. Chabbat* 55b) et avait voulu, pour l'honneur de sa mère, remédier à la situation. Comme l'expliquent les commentateurs, à la tête desquels le *Targoum Yonathan*, il se rendit ainsi coupable d'une très légère faute.

Il aspirait certes à défendre l'honneur de Léa, sa mère, mais cependant eut tort, comme le fit remarquer son père (*Beréchit* 49:4) : « impétueux comme l'onde, tu as perdu ta noblesse ». Or, quel est le point de départ de cette déchéance, qui lui fit perdre ses prérogatives d'aîné ? Le fait d'avoir, à tort, posé des questions, exprimant ainsi ses griefs.

Cependant, du fait qu'il regretta sa faute, eut le courage de la reconnaître (*Sota* 7b), se couvrit de cendre et d'un cilice, se mortifia et se repentit (*Beréchit Rabba* 84:18 ; *Bamidbar Rabba* 13:17), il eut le mérite que son petit-fils, Hochéa, lance le premier appel à la *techouva*.

En outre, ce prophète exprima avec force l'idée que nous n'avons pas de questions à poser sur D., méritant, ainsi qu'en témoignent nos Maîtres (*Pessa'him* 87a), d'être le premier et le plus grand des quatre prophètes qui vécurent à son époque.

Pourtant, dans ses Psaumes (22:2), David Hamelekh a « l'audace » de demander : « Mon D., mon D., pourquoi m'as-Tu abandonné ? » Pourquoi ce roi ne fut-il pas lui aussi puni ?

En approfondissant ce verset, la réponse apparaît de façon évidente. Le doux chantre d'Israël nous éclaire la voie à suivre, nous montre l'état d'esprit à avoir. En effet, même s'il ne comprenait pas, même s'il demande « pourquoi ? » ; il précède l'interrogation de l'appel « Mon D., mon D. », signifiant ainsi : « Même si cela m'est difficile, même ainsi, je sais que tout vient de D. à Qui je reste lié ». La réponse à sa question est donc sous-entendue d'emblée, dès l'introduction de celle-ci, tout vient de D. et on ne saurait remettre en cause Sa conduite.

Si tout homme acceptait toujours ses souffrances sans poser de questions, sans protester, il n'en arriverait pas à commettre une faute. Mais, du fait que l'homme est habitué à poser des questions, il risque de porter atteinte à sa foi en D., et c'est pourquoi il lui faut avant tout réparer ces questions qu'il a pu oublier et savoir, à l'instar de David Hamelekh, que tout vient de D. Tel est le secret du repentir et de la proximité retrouvée vis-à-vis de D.

Cela posé, le verset (*Devarim* 30:6) : « Et l'Eternel ton D. circoncira ton cœur et le cœur de ta descendance », prend un nouveau sens. On notera ainsi que le verbe *oumal* (« et Il circoncira ») a la même valeur numérique que le fameux *lama* (pourquoi). C'est-à-dire que si l'homme aspire à se repentir de ses questions, D. l'aide – « Celui qui désire se purifier est aidé d'en-Haut » (*Chabbat* 104a ; *Yoma* 38b) –, lui fournit des réponses à toutes ses interrogations, et il peut ainsi se repentir de façon absolue.

De façon générale, il faut savoir que tout vient de D., dont la justice est parfaite. Le 'Hazon Ich reçut un jour un visiteur abondant en questions sur la Shoah : pourquoi était-elle arrivée ?... Le Rav Karelits lui répondit par une métaphore : « Celui qui n'est pas spécialiste en couture ne peut comprendre le travail du tailleur. Lorsqu'il voit comment celui-ci coupe un tissu en morceaux, il pense avoir affaire à un fou, en train de réduire en pièces son ouvrage. Et pourtant, il devrait comprendre que de ces pièces sortira un nouvel habit. De même, nous

devons être persuadés que toute la conduite de D. est juste et parfaite, et que Ses comptes et actes nous échappent complètement. Si nous avions la possibilité de les comprendre, nous percevrions combien tout est juste.

Ainsi, à l'époque de la *Meguila* d'Esther, lorsque celle-ci, parmi les autres jeunes filles, fut conduite de force dans le palais royal, tous pensèrent certainement qu'un bien dur décret s'abattait sur eux et durent se poser bien des questions. Mais la suite des évènements démontra clairement que tout est pour le bien et que D. avait ainsi dirigé le cours des évènements pour sauver son peuple de Haman l'impie.

De même, un Rav avait perdu une jeune enfant. En proie à une intense douleur, il se rendit chez le Rabbi de Kotsk, restant muet devant ce Saint. Celui-ci l'interrogea aussitôt sur le sens d'un passage de Guemara, et le Rav de lui répondre. « Pourtant, si l'on admet que c'est là le sens de ce passage, comment comprendre tel passage de *Tossefot* ? », continua le grand Maître. Et le Rav s'efforça une fois de plus de trouver une explication logique qui résolve la contradiction. Et ainsi, de fil en aiguille, le Rav parvint à trouver réponse à toutes les questions de son maître. Ce dernier s'interrompit alors et lui dit à brûle-pourpoint : « S'il en est ainsi, si tout s'explique et tout est juste, les décisions de D. aussi le sont et nous n'avons rien à y redire. » Le Rav endeuillé se pénétra du profond message de ces mots et éprouva un sentiment de consolation.

A nos doutes et questions, D. a des réponses et des explications toute prêtes, rendant ainsi possible une *techouva* absolue. Or, le moment privilégié pour percevoir ces réponses est celui des dix Jours de repentir, et plus particulièrement du Chabbat Chouva, catalyseur du repentir de toute l'année.

## Résumé


- En quoi la période des dix Jours de repentir, au nombre desquels le Chabbat Chouva, est-elle si particulièrement adaptée à la *techouva* ? Que signifient « reviens Israël, **jusqu'à** l'Eternel ton D. » et « munissez-vous de paroles » ? A Roch Hachana, nous récitons les *malkhouyot* pour pouvoir couronner le Créateur toute l'année, car ce jour, et le son du *Chofar* qui y résonne ont un impact sur toute l'année. Ensuite, les dix Jours de *techouva*, et notamment le Chabbat Chouva ont une influence permettant de se repentir toute l'année, car les portes du repentir ne sont jamais closes.

- « Reviens, Israël, jusqu'à (*ad*) l'Eternel ton D. » Le terme *ad* a la même valeur numérique que *lama* (pourquoi), pour souligner que les fautes proviennent toutes de questions et de doutes, faute infime que l'on a pu parfois reprocher même à des justes. Or, le plus léger péché peut mener aux plus lourdes transgressions. Toutes ces questions découlent de l'absence de *techouva*, sous l'effet du mauvais penchant. Cependant, il faut savoir que tous ces points d'interrogation débouchent irrémédiablement sur l'apostasie, quel que soit notre niveau de départ. De ce fait, il faut répondre à ces questions d'une part, et cesser d'en poser de l'autre, car tout vient de D. Tel est le sens de l'impératif : « munissez-vous de paroles », autrement dit, ne pas récriminer mais trouver des réponses à nos questions, se persuader que tout est pour le bien et se repentir.

- Nous avons vu que même Moché Rabbénou fut puni lorsqu'il osa dire : « Pourquoi as-Tu fait du mal ? » Si David Hamelekh demanda : « Pourquoi m'as-Tu abandonné », il introduisit sa question d'un « Mon D., mon D. », démontrant ainsi sa foi en D., sa conscience que tout vient de Lui. Dès lors, il pouvait se repentir et prétendre à l'assistance divine – « Et l'Eternel ton D. circoncira ton cœur et le cœur de ta descendance ». Nous avons rapporté l'exemple du 'Hazon Ich et du Rabbi de Kotsk, qui répondirent à ceux qui demandaient « pourquoi ? ». Ils soulignèrent que tout vient de D. et que Sa justice est parfaite. L'homme qui se repent de toutes ces questions et y répond pourra aisément se rapprocher de D. et y adhérer. Le moteur de cette « révolution » : les dix Jours de *techouva* et leur point d'orgue : Chabbat Chouva, dont l'influence se ressent toute l'année.

# Unité et Torah – bases de la techouva

Le prophète s'écrie (*Hochéa* 14:2) : « Reviens Israël jusqu'à l'Eternel ton D., car tu as trébuché par ton péché. Munissez-vous de paroles et revenez à D. »

A ce titre, nous connaissons l'importance du Chabbat Chouva, nommé d'après son thème central. La *techouva* y occupe donc une place fondamentale et a alors un immense pouvoir. De ce fait, l'homme peut aisément revenir véritablement « jusqu'à l'Eternel ».

Cependant, quelle est la particularité de ce Chabbat ? En outre, comme le demande le *Le'hem Chelomo*, que signifie l'expression « munissez-vous de paroles » ? Comment peut-on se munir d'une chose dénuée de consistance ?

Rappelons, en explication, que la *techouva* a deux fondements : unité et Torah. Par le premier point, par l'union entre les hommes, chacun peut se repentir, se rapprocher de D. et s'élever de niveau en niveau.

C'est la raison pour laquelle le prophète lance son appel au départ au singulier : « Reviens, Israël ». Lorsque chacun estime l'autre, sait s'effacer et se soumettre devant lui, la *techouva* est possible. Plus que cela, il est nécessaire que tout le peuple juif fasse preuve d'une solidarité à toute épreuve (*Chevouot* 39a ; *Sanhedrin* 27b ; *Chemot Rabba* 2:8) et forme une seule entité.

C'est là le sens de l'appel : « reviens (*chouva*) Israël », au singulier. En outre, *chouva* a une valeur numérique identique, plus ou moins un, à celle du Nom divin *Cha-daï*, gardien des portes d'Israël.

Et pour cause : lorsque l'unité règne et que chacun se repent concernant les orifices par lesquels il a failli – bouche, yeux, oreilles,

etc. –, D. se porte garant de ces « portes » et le met à l'abri de toute faute de cet ordre.

En outre, en l'absence d'unité avec son prochain, la *techouva* de l'homme reste lettre morte, car il est alors impossible de réparer ces atteintes aux orifices susmentionnés. Comme l'affirment nos Sages (*Yoma* 85b ; *Pessikta Rabbati* 39) : « En ce qui concerne les fautes envers autrui, Yom Kippour n'apporte pas l'expiation tant que son camarade n'a pas été apaisé. »

Ainsi, la *techouva* doit arriver « jusqu'à (*ad*) l'Eternel ton D. », ce terme étant composé des mêmes lettres que le verbe *da* (sache). Autrement dit, par la *techouva*, l'homme est protégé au niveau de toutes ses ouvertures sur le monde extérieur, il prend conscience du Créateur et de la gravité de sa faute, dans l'esprit du verset : « Mon péché est constamment face à moi. » (*Tehilim* 51:5) C'est ainsi qu'il mérite d'être sauvegardé de toutes les fautes.

Tant que l'homme ne pallie pas à ce manque d'unité, il ne peut prendre la mesure de la gravité de ses fautes et « connaître » le Créateur. Cette conscience lui fera défaut et il ne pourra être protégé à l'avenir.

Au contraire, cette prise de conscience peut l'amener au niveau de « Sachez devant qui vous vous tenez » (*Berakhot* 28b) et à un retour authentique à D. Mais, au préalable, il aura rétabli l'unité et la concorde avec son prochain.

Or, au cours de la septième année – la *chemita* –, allusion au jour du Chabbat (*cf.* Or Ha'haïm sur la *paracha* de *Behar*), il est interdit de travailler la terre et il faut faire preuve de foi et de confiance en D. Il faut aussi en profiter, comme au cours du Chabbat où l'on se bénit l'un l'autre, pour renforcer nos liens avec les autres. Cet amour entre les hommes mène à l'amour de D., et D. envoie alors sa bénédiction aux enfants d'Israël (*cf. Vayikra* 25:21).

L'importance du respect d'autrui ressort d'ailleurs clairement du passage de Guemara (*Pessa'him* 87a), nous relatant une discussion entre D. et… Hochéa. « Tes fils ont commis une faute », lui dit le Créateur. Et Hochéa de lui suggérer d'élire à leur place un autre peuple. Mais le débat n'est pas clos et le Créateur se refuse à admettre une telle solution. Aussi indisciplinés soient Ses enfants, Il n'est pas prêt à les troquer contre d'autres. Comprenant son erreur, Hochéa demande alors pardon au Créateur, qu'il implore en sa faveur ainsi qu'en faveur de ses coreligionnaires, lançant le fameux appel : « Reviens Israël jusqu'à l'Eternel ton D. ».

Ce passage nous démontre qu'en dépit du fait qu'il était prophète, comme il accusa les enfants d'Israël, la conscience du Divin lui fit défaut et ce n'est que lorsqu'il implora le pardon divin en faveur de tous ses frères que cet écart lui fut pardonné. Car il est interdit d'accuser autrui.

Or, le précurseur de ce mouvement de *techouva* n'était autre que son grand-père, Reouven, fils de Yaakov, qui fut le premier à opérer un tel processus, couronné par la promesse divine (*Beréchit Rabba* 84:18 ; *Yalkout Chimoni ad loc*. §142) suivante : « Par ta vie, Je jure que le fils de ton fils, Hochéa, sera le premier à ouvrir la *techouva*, comme il est dit (*Hochéa* 14:2) : "Reviens Israël ". »

Or, ce qui valut à Reouven un tel mérite, c'était justement le fait de s'être abstenu d'accuser Yossef, à la vente duquel il ne prit nullement part, tentant au contraire de le sauver de ses frères et de le ramener à son père (*cf. Beréchit* 37:23). En dépit du mal que Yossef avait dit de lui à son père, il fit tout pour lui épargner le meurtre (v.22). Voici donc une preuve éclatante que l'union et l'amour du prochain permettent de parvenir à un repentir sincère.

## « Munissez-vous de paroles » – la Torah

Toutefois, l'unité seule ne suffit pas pour assurer la protection de l'homme, et c'est pourquoi le prophète poursuit : « Munissez-vous de paroles ». Que signifie cela ? De quelles paroles faut-il se munir?

Lorsque la conscience de D. fait défaut à l'homme, même s'il est érudit, et à plus forte raison s'il est ignorant, ce manquement le détourne de la Torah. Du fait qu'il se consacre à des futilités et non à la Torah, cet éloignement de la Torah provoque un éloignement du Créateur. Or, comme l'écrit le Rambam, en conclusion des *Hilkhot Issouré Bia* : « Les pensées de débauche ne se renforcent que dans un cœur dénué de sagesse » – autrement dit, de Torah, et le risque est alors majeur.

De ce fait, nous avertit le prophète, « munissez-vous de paroles ». L'homme doit donc se munir du bien le plus précieux du monde, la Torah, comme il est dit (*Michlé* 4:2) : « Car Je vous ai donné un bon enseignement » – « il n'est de bon que la Torah » (*Berakhot* 5a ; *Yerouchalmi Roch Hachana* 3:8) Aussi faut-il se renforcer dans l'étude de la Torah, tremplin permettant naturellement de faire *techouva* et de se rapprocher du Créateur.

« Munissez-vous de paroles », nous engage le prophète. « Munissez-vous » fait allusion à la Torah écrite, la Torah révélée, tandis que les « paroles » (*devarim*) évoquent les secrets (*razim*) de la Torah, sa face cachée et mystique, ces deux derniers termes ayant, plus ou moins un, la même valeur numérique.

L'homme doit donc se munir, presque au sens propre, de ces deux facettes de la Torah, se les approprier en se plongeant dans l'étude. Car la Torah est telle une munition dont on doit s'armer, dès lors que D. nous l'a transmise, comme Il le dit Lui-même, pour reprendre cette analyse du Ramban : « J'ai été vendu avec elle ».

A cet égard, l'homme doit savoir qu'il ne lui suffit pas d'étudier la Torah écrite, mais qu'il doit également pénétrer les mystères et

l'intériorité de celle-ci, sa face cachée, car l'alliance des deux lui permet de se lier à D. et d'avoir une connaissance de D. claire, ce à quoi ne permet pas d'accéder l'étude de la Torah écrite seule.

En résumé, il y a deux types de *techouva* : dans le domaine des relations interpersonnelles, en cultivant l'unité, ce qui amène à la connaissance de D. et permet à l'homme de jouir de la sauvegarde divine contre la faute, et de se repentir. Le second aspect de la *techouva* concerne les relations vis-à-vis de D., à travers les aspects révélé et mystique de la Torah. Sur ce point comme sur le premier, il convient de se repentir.

Ces deux directions apparaissent allusivement dans les paroles du prophète : « Reviens Israël », au singulier – importance de l'unité – et « munissez-vous de paroles » – étude de la Torah révélée et mystique. Ces deux directions constituent les deux piliers essentiels de la *techouva*.

Cela étant, nous pouvons réaliser la grande valeur et la particularité du Chabbat Chouva, encadré par Roch Hachana et Yom Kippour.

En effet, quel meilleur moment pour la *techouva* que le Chabbat, jour où la Création atteint un degré de perfection et d'unification incomparables, outre le fait que c'est le jour idéal pour étudier la Torah, comme il est dit (*Tanna debé Elyahou Rabba* 1) : « Le Chabbat sera entièrement consacré à la Torah. »

Ainsi, ces deux piliers du Chabbat que sont l'unité et la Torah sont particulièrement importants au cours du Chabbat Chouva, permettant à l'homme de parvenir à la reconnaissance du Créateur. A ce niveau, le Nom *Cha-daï* préserve l'homme de la faute et l'amène à la *techouva*, à laquelle répond le Créateur en lui accordant Son pardon à Yom Kippour.

Alors, D. affirme, comme il l'avait fait à Moché : « J'ai pardonné selon ta parole » (*Bamidbar* 14:20). Car l'homme a recours à la même

« technique » que celle employée par le leader du peuple juif : unité et Torah. Et, de même que Moché Rabbénou atteignit ainsi des sommets, tout homme qui l'imite peut parvenir à une véritable *techouva* et à une grande proximité de D.

A la lumière de ces explications, nous pouvons comprendre ce célèbre enseignement de la Guemara : « Le fils de David ne viendra que lorsque les poches se seront vidées de leurs sous. » (*Sanhedrin* 97a). Est-ce à dire que quand le *Machia'h* arrivera, plus personne n'aura un sou vaillant ?

Lorsque la Guemara évoque cette notion de sous (*perouta*, en hébreu), elle évoque en fait la *peratiout* – l'individualité. Autrement dit, lorsque l'homme cessera d'être égoïste, de ne s'intéresser qu'à lui-même pour se tourner vers l'autre, en tant que membre du même peuple, lorsqu'il vivra harmonieusement et en unité avec celui-ci, la Rédemption arrivera.

A ce titre, la poche évoque le cœur. Si nous cessons, au fond de notre cœur, de nous préoccuper seulement de nous-mêmes, d'être égocentristes mais nous intéressons sincèrement à autrui, le *Machia'h* viendra, bientôt et de nos jours, amen !

Puisse le Très-Haut nous permettre de mériter effectivement de nous repentir complètement et de parvenir à une conscience claire et totale du Créateur ! Amen.

## Résumé


- Nous nous sommes interrogés sur le singulier du début de l'appel : « reviens Israël ». Ensuite, que signifie : « munissez-vous de paroles » ? Il ne s'agit pourtant pas d'une réalité tangible qu'on pourrait prendre en main. En outre, quelle est la particularité du Chabbat Chouva ?
- La *techouva* requiert deux préalables : l'union et la Torah. Lorsqu'un Juif est uni avec l'autre – tout Israël étant solidaire –, D. le protège des fautes et lui

permet de se repentir. Il arrive alors « jusqu'à » D. – *ad*, terme qui à l'envers forme le verbe *da* (savoir, connaître) –, il parvient alors à la connaissance claire du Créateur.

- Telle est l'essence de la *techouva*, comparable à la *chemita*, laquelle équivaut au Chabbat. Le message de ces jours est donc de développer l'amour du prochain et de D., facteur de repentir. Le prophète Hochéa, qui avait accusé les enfants d'Israël, fut un précurseur de la *techouva*, en lançant son appel : « reviens Israël ». Il suivit en cela la voie ouverte par son ancêtre Reouven, fils de Yaakov, qui mérita de parvenir à une *techouva* absolue parce qu'en dépit de tout, il aimait Yossef et n'avait pas cherché à l'accuser.
- Le second point fondamental est la Torah – les « paroles » dont le prophète invite à se munir –, renvoyant au rapport à D., qui permet de se repentir. Pour cela, il faut se concentrer sur les deux facettes de la Torah : sa face dévoilée tout comme les mystères qu'elle recèle.
- Le Chabbat chouva, comme son nom l'indique, porte en lui ces deux dimensions génératrices de repentir. C'est d'une part un jour d'unification de la Création et de l'autre, le moment idéalement consacré à l'étude. Ces deux points permettront, si D. veut, d'amener la Délivrance, car « le fils de David ne viendra que quand les poches se seront vidées de leurs sous (*perouta*) », métaphore du dépassement de l'individualité (*peratiout*), de l'individualisme et de l'égoïsme au profit de l'amour du prochain, sans oublier, comme nous l'avons dit, l'étude de la Torah, ces deux aspects étant vecteurs de *techouva* et de Délivrance.

## La techouva, jusqu'au trône de gloire

« Grande est la *techouva*, qui atteint jusqu'au trône de gloire ! » affirment nos Sages (*Yoma* 86a), se basant sur le célèbre appel du prophète (*Hochéa* 14:2) : « Reviens Israël jusqu'à l'Eternel ton D. ». De fait, chaque Juif dispose de cette possibilité de se repentir totalement et de se rapprocher de D. Confirmation du Midrach (*Chemot Rabba*

23:11) : « [les enfants d'] Israël, même s'ils fautent, se repentent. » En d'autres termes, l'option de la *techouva* est accordée à tous, reste toujours ouverte.

Pourtant, le maître de Rabbi Meïr, affublé du surnom « *A'her* – l'Autre », avait entendu une proclamation divine semblant lui signifier le contraire : « Revenez, fils rebelles, sauf A'her ! » (*'Haguiga* 15a) Comment expliquer cette exception ?

En approfondissant la suite de ce passage du Talmud concernant cet homme, nous pourrons expliquer ce paradoxe.

« Après qu'il eut mal tourné, A'her demanda un jour à Rabbi Meïr : Que signifie le verset (*Iyov* 28:17) : "Ni or ni verre ne peuvent rivaliser avec elle ; aucun vase d'or n'a sa valeur" ? » Et Rabbi Meïr de répondre : « Il s'agit des paroles de Torah qu'il est aussi difficile d'acquérir qu'un vase d'or et aussi facile de perdre qu'un récipient en verre. » A'her ajouta : « Ton maître, Rabbi Akiva, n'a pas enseigné ainsi. D'après lui, même si ces récipients en or ou en verre se brisent, il demeure possible de les réparer. Même si un érudit s'est égaré, il peut "recoller les morceaux". » « Même toi tu peux revenir ! » renchérit Rabbi Meïr. « J'ai entendu une voix derrière le voile proclamer : "Revenez, fils rebelles, sauf A'her !" », rétorqua alors ce dernier.

On ne peut manquer de s'étonner du fait qu'A'her semble ici solliciter de Rabbi Meïr une interprétation déjà entendue de Rabbi Akiva, comme le lui fait d'ailleurs remarquer son interlocuteur.

En outre, pourquoi la Guemara insiste-t-elle sur le fait que ce dialogue eut lieu après la dérive d'A'her ? C'est pourtant évident puisque la voix céleste rapportée par ce dernier semble en exclure la *techouva* ! En outre, le fait qu'il soit mentionné sous le pseudonyme d'A'her dès le début de ce passage est éloquent puisque ce surnom ne lui fut donnée que suite à sa déliquescence.

Au départ, Rabbi Meïr donne une interprétation du verset différente de celle de son maître. Pourtant, il connaissait certainement l'analyse

de celui-ci. Le cas échéant, pourquoi n'a-t-il pas rapporté, selon les conventions, les propos de son maître puis sa propre réflexion ?

En rapportant les paroles de Rabbi Akiva, A'her semble se distancier de l'interprétation de Rabbi Meïr. Pourquoi ?

Que signifie l'expression « même toi », employée pour encourager A'her au repentir ?

Avant de répondre à toutes ces questions, nous allons élargir le champ de nos investigations, notamment en nous penchant sur la suite de cette page de Guemara (*'Haguiga* 15a). Nos Maîtres nous y enseignent qu'un Chabbat, A'her avançait, juché sur son cheval, tandis que Rabbi Meïr le suivait à pied, pour apprendre la Torah de sa bouche. Soudain, A'her lui dit : « Meïr, reviens en arrière, car j'ai évalué d'après le nombre de pas de mon cheval que nous sommes arrivés à la distance maximale qu'il est permis de parcourir à pied. » « Toi aussi, reviens en arrière », rétorqua Rabbi Meïr. « Ne t'ai-je pas déjà dit que j'ai entendu une voix de derrière le voile, qui disait : "Revenez mes fils rebelles, sauf A'her ?!" », fut la réponse sans appel de ce dernier.

Cette anecdote appelle aussi plusieurs questions : comment Rabbi Meïr put-il s'aventurer à étudier la Torah auprès d'un tel individu ? En guise d'explication, nos Sages répondent (*ibid.* 15b) : « Rabbi Meïr avait trouvé une grenade ; il en mangea le contenu et en jeta l'écorce. » Mais n'est-il pas risqué de côtoyer ce genre d'individu dégénéré en se disant qu'on n'en retirera que la « substantifique moelle » – la Torah – tandis qu'on jettera l'écorce ?

En outre, nos Sages soulignent la grandeur de la *techouva*, par laquelle les fautes préméditées sont transformées en mérites, qui prolonge la vie de l'homme, amène la Délivrance, apporte la guérison au monde, atteint jusqu'au trône de gloire et déchire tout mauvais décret pesant sur l'homme, pour ne citer que quelques unes de ces vertus (*Yoma* 86a et b). Pourquoi les portes de la *techouva* furent-elles fermées à A'her ?

Comment comprendre par ailleurs, alors même qu'il transgresse le Chabbat en public, qu'A'her se soucie d'empêcher son élève, Rabbi Meïr, de suivre son exemple ? N'est-ce pas contradictoire ?

Plus étonnant encore est le fait qu'A'her ait eu la grandeur d'entendre une voix derrière le voile divin, d'une source aussi sainte. Dans le Talmud de Jérusalem (*'Haguiga* 9:2), il est précisé qu'il perçut cette voix émanant du Saint des Saints. Comment concilier cette élévation avec sa dégénérescence ?

La Guemara propose plusieurs pistes expliquant sa dégradation. Dans *Kiddouchin* (39b), il est ainsi précisé qu'un homme était monté en haut d'une citadelle, conformément aux injonctions de son père, afin de lui ramener une portée d'oisillons après avoir chassé leur mère, *mitsva* censée assurer la longévité (*cf. Devarim* 22:7 : « et tu verras se prolonger tes jours »). A son retour, il tomba et mourut. Témoin de la scène, A'her s'était exclamé ; « Où sont les bons jours et la longévité de celui-ci ? » Autrement dit, ce qui intéressait A'her, c'était la récompense. En l'absence de récompense visible, il tourna mal et se mit à pécher.

D'aucuns affirment qu'il aurait dégénéré en voyant la langue de Rabbi 'Houtspit « l'interprète » – dont le rôle était de répéter à voix haute les enseignements de tous les Sages –, traînée à terre après un porc, et se serait exclamé : « Une bouche qui exposait des perles [de Torah] mordrait la poussière ?! » Une fois de plus, la problématique est celle de l'absence apparente de récompense, qui le pousse à renier sa foi.

Enfin, on raconte (*Yerouchalmi 'Haguiga* 2:1, rapporté dans *Tossefot 'Haguiga* 15a) que, le jour de sa *brit mila*, son père, Abouya, convia tous les grands Sages de Jérusalem avec qui il festoya dans une maison, tandis qu'il installa à part Rabbi Eliezer et Rabbi Yehochoua. Ces deux Sages se dirent l'un à l'autre : « Pendant que les autres mangent et boivent, consacrons-nous à notre affaire », et ils se mirent à étudier. Un feu descendit du ciel et les entoura. Et Abouya de protester :

« Etes-vous venus pour mettre le feu à ma maison ? » « A D. ne plaise, répondirent-ils. Seulement nous nous consacrons à la Torah et les paroles de Torah se réjouissent comme lors de leur don au Sinaï, au milieu du feu, et c'est pourquoi un feu est descendu et nous a entourés. » « Puisque telle est la force de la Torah, reprit leur hôte, si ce fils vit, je le consacrerai à la Torah ! » Or, du fait que son intention n'était pas pure, la fin de l'enfant fut celle que l'on connaît, conclut la Guemara.

Tous ces éléments concourent à démontrer que l'intention était en défaut. A'her, ou son père, attendait la récompense dans ce monde, contrairement aux propos de nos Sages, expliquant qu'« aujourd'hui, on les accomplit et demain, on en recevra la récompense » (*Erouvin* 22a ; *Avoda Zara* 3a, 4b). Dans cette perspective, la promesse de bons jours ne porte que sur le monde du bien absolu, tandis que la promesse de longévité ne fait référence qu'au monde de l'infini (*Kiddouchin* 39b).

C'est dire combien la crainte du Ciel faisait défaut à A'her. Or, sans celle-ci, la Torah n'a pas de sens (*cf. Chabbat* 31a), à l'image de l'intendant d'un palais qui possède les clés de toutes les chambres sauf celle de la porte d'entrée !

Son amour de D. était de même certainement déficient. Car s'il avait bénéficié de l'impulsion de ce sentiment, il n'en serait certainement pas arrivé à un tel rejet et à une telle dérive, conscient qu'« il n'y pas de récompense des *mitsvot* en ce monde » (*Kiddouchin* 39b) – récompense réservée aux lendemains du monde futur.

Ainsi, A'her n'était mû que par un sentiment de crainte superficielle, dénué d'amour. Or, nos Sages (*Sifri*, rapporté par Rachi sur *Vaet'hannan* 6:5), dans leur habituelle clairvoyance, prédisent qu'un individu « qui sert son maître par la crainte, si celui-ci lui complique la tâche, il le délaissera et s'en ira ». Autrement dit, dès qu'il a l'impression qu'il n'y gagne rien, il se révolte…

Tel était l'état d'esprit guidant le Service divin d'A'her depuis le départ, depuis sa plus tendre enfance – pour ne pas dire avant, si l'on prend en compte les motivations éducatives de son père –, et c'est ce qui explique sa dégénérescence. En effet, dès qu'il vit qu'il ne recevait aucune récompense pour son étude de la Torah, il abandonna celle-ci, persuadé qu'elle n'avait aucun intérêt pour lui, et plongea dans le mal, à l'inverse de la Torah, appelée : « bien » (*Berakhot* 5a). D'après le commentaire de nos Sages (*'Haguiga* 14b, 15a), il « arracha des plants » (*cf.* Rachi *ad loc.*), allusion à son interprétation dévoyée de la Torah, dont il voulait la récompense dans ce monde. Nos Sages expliquent en effet (*ibid.* 3b) que les paroles des Sages sont telles les arbres d'un verger, fructifiant et croissant (le *Pardess* dans lequel pénétra, d'après la tradition, A'her, pour y cueillir les mystères de la Torah, « promenade » qui s'avéra, pour lui comme pour presque tous ses compagnons, fatale).

## La techouva, ouverte à tous

A la lumière de ces explications, nous pouvons comprendre le fond de l'échange entre A'her et Rabbi Meïr.

Rabbi Meïr put apprendre la Torah d'A'her, à l'image de celui qui consomme la pulpe et jette l'écorce d'un fruit, car cet impie jouissait encore de ses facultés et connaissances en Torah, comme l'indique la Guemara (*ibid.* 15b) : « Même si un érudit s'est égaré, sa Torah n'est pas méprisable. » Ainsi, Rabbi Meïr tira profit de la « pulpe », de l'intériorité (*cf. Chabbat* 31a), tout en rejetant l'enveloppe, l'absence de crainte et d'amour de D. authentiques.

bien que la *techouva* ait un très grand pouvoir, ses portes se fermèrent devant A'her, car il avait lui-même causé cela. Il ne désirait pas vraiment se repentir car il avait tourné la Torah en dérision, en s'exclamant : « C'est cela la Torah et sa récompense ! » Il avait en fait complètement arraché les « plates-bandes » de la Torah.

Par contre, il se sentait obligé de veiller à son respect du Chabbat de Rabbi Meïr, son élève, car il jouissait encore du pouvoir de la Torah. En voyant cela, Rabbi Meïr se dit que la force de la *techouva* vibrait peut-être encore dans le cœur d'A'her, et l'engagea à se repentir. « Même toi qui m'empêches de transgresser le Chabbat, tu as encore un espoir », lui signifia-t-il, reviens en arrière ! »

A cela, A'her lui répondit : « J'ai entendu de derrière le voile », autrement dit, la Torah lui avait donné le pouvoir d'entendre « derrière le voile », dans le Saint des Saints – car celui qui étudie la Torah jouit de la proximité divine –, « mais, poursuivit-il, j'ai perdu toute chance de faire *techouva* car j'ai arraché des plates-bandes ». Car tous sont tels des fils de D. lorsqu'ils font Sa volonté, et ils peuvent alors se repentir (*cf. Chemot Rabba* 24:1), sauf A'her dont la *techouva* est rejetée.

Toutefois, en vérité, du Ciel, on lui ouvrait une porte car la *techouva* atteint jusqu'au trône de gloire, elle peut atteindre « l'autre côté » du voile et le trône de gloire. Mais celui qui s'abstient de faire cette démarche voit les portes du repentir se fermer devant lui et reçoit, seulement dans ce monde, la récompense tant désirée, perdant ainsi celle du Monde futur.

Dès lors, la divergence de vue entre Rabbi Meïr et lui, faisant intervenir l'avis de Rabbi Akiva, s'explique.

A'her ressentait d'instinct l'impureté de ses intentions et pourtant, il ne se repentit pas et s'abstint de réparer ses fautes. La précision « après qu'il eut mal tourné », d'apparence superflue, est en fait répétée à chaque fois, car à chaque fois que son cœur s'éveillait, le poussant à la *techouva*, mais qu'il s'en abstenait, restant sourd à ces appels, c'était comme si, une fois de plus, il tournait mal. En vérité, du Ciel, on vit que ses intentions n'étaient pas pures, aussi fit-on barrage à sa *techouva*.

Lorsque A'her prit conscience de ce blocage et voulut lever cet obstacle, il entra en discussion avec Rabbi Meïr afin de trouver par son biais une voie de retour.

Or, A'her connaissait l'explication de Rabbi Akiva et pouvait bien se douter qu'en tant qu'élève de ce grand maître, Rabbi Meïr en connaissait l'interprétation, mais il voulait souligner que « même si un érudit s'est égaré, il peut recoller les morceaux », et il pensait donc que d'une certaine manière, il pourrait se repentir.

De ce fait, il désirait entendre ce que Rabbi Meïr lui dirait, espérant qu'il lui ouvrirait la porte de la *techouva*. Car s'il n'avait désiré se repentir, il n'aurait pas interrogé Rabbi Meïr sur le sens de ce verset. De plus, s'il avait été décrété dans le ciel qu'il ne pourrait pas se repentir, « le *tsaddik* décrète une sentence et le Saint béni soit-Il l'accomplit » (*cf. Moèd Katan* 16b ; *Chabbat* 63a ; *Baba Metsia* 85a).

En outre, il aurait dû méditer et se repentir car si sa *techouva* avait été totalement indésirable, on n'aurait pas porté à sa connaissance le commentaire de Rabbi Akiva sur ce verset. Or, du fait qu'il n'eut pas cette réflexion, on considéra qu'il tourna mal à cet instant.

Percevant tant ces velléités de *techouva* que les obstacles qui l'entravaient, Rabbi Meïr jugea inutile de rapporter l'interprétation de Rabbi Akiva, car elle ne ferait pas naître en lui des remords.

Il jugea donc plus opportun de lui rappeler son passé d'érudit et de génie en Torah ayant atteint son niveau au prix d'efforts acharnés, afin de souligner qu'en optant pour la mauvaise voie, il avait perdu toute sa récompense du monde futur et que la punition qui l'attendait s'accroissait sans cesse.

Le but de Rabbi Meïr était de susciter en lui des regrets, en le comparant à un récipient en verre brisé dont la seule issue est, par une *techouva* sincère et absolue, d'être fondu et transformé en un récipient d'argile. Cette comparaison visait à souligner que le regret ne suffit pas mais qu'un changement en profondeur est nécessaire pour opérer un repentir réel.

A ce moment, A'her choisit de s'attarder sur la différence d'interprétation avec Rabbi Akiva, qui affirmait que « même si un érudit

s'est égaré, il peut recoller les morceaux ». Autrement dit, A'her ne désirait pas se repentir d'un cœur sincère, car il comptait seulement sur la force de la Torah qu'il détenait encore.

A l'écoute de ces paroles, Rabbi Meïr comprit qu'A'her voulait vraiment se repentir, et c'est pourquoi il lui dit : « même toi », autrement dit, « même si tu es tel un verre brisé, tu peux revenir en arrière et être réparé ! »

Toutefois, A'her choisit alors de répondre : « J'ai entendu de derrière le voile que ma *techouva* ne serait pas acceptée. » Par le pouvoir de sa Torah, il pouvait donc entendre les secrets divins du Saint des Saints, mais cela, pensait-il, ne suffisait pas à promouvoir sa *techouva*.

En cela A'her se trompait lourdement : il aurait dû réaliser que s'il avait réussi à entendre derrière ce voile, du Ciel on désirait vraiment qu'il se repente. Il prit donc le « message » entendu au pied de la lettre et s'abstint donc de faire *techouva*.

Ce récit nous démontre combien chacun peut se repentir complètement et atteindre le trône de gloire, une intense proximité du Créateur, dans l'esprit du verset : « Reviens Israël, jusqu'à l'Eternel ton D. ».

## Résumé

- Si l'on dit que la *techouva* atteint le trône céleste, néanmoins celle d'A'her semblait indésirable, puisqu'il avait entendu une voix divine déclarant : « Revenez, fils rebelles, excepté A'her ! » Pourquoi cette restriction ? Dans le traité *'Haguiga*, A'her est en discussion avec Rabbi Meïr à ce sujet, soutenant qu'il n'avait pas de réparation possible. Rabbi Meïr, pour sa part, ne tira de ce « maître » que la substantifique moelle – la Torah –, rejetant l'écorce.
- De fait, A'her était profondément corrompu, en cela que ses actes étaient totalement intéressés. Ainsi, en voyant un homme mourir après avoir

accompli, par égard pour son père, la *mitsva* de *chiloua'h haken*[10], ainsi que la langue de 'Houtspit, Sage de premier plan, mordre la poussière, il se révolta. En effet, il croyait que la récompense des *mitsvot* était réservée à ce monde et ne pensait pas de façon désintéressée que les récompenses indiquées dans la Torah sont dévolues au monde futur. En outre, son propre père avait décidé de le consacrer à la Torah à condition qu'il vive, et, de ce fait, il ne visait pas la seule cause divine, d'où l'échec rencontré.

- Ainsi, l'erreur d'A'her était de ne pas croire à la notion de récompense dans le monde à venir et de n'attendre de rétribution que dans ce monde. De ce fait, il « arracha des plants » – il s'agit des paroles de Torah, comparées à la végétation d'un verger. Par ailleurs, par le pouvoir de la Torah qu'il détenait encore, il put entendre la voix de l'autre côté du voile, voix déclarant rejeter sa *techouva*. Il perdit donc son Monde futur, recevant sa complète récompense dans ce monde.
- De ce fait, A'her débattit avec Rabbi Meïr du sens d'un verset interprété par Rabbi Akiva et qui laisse entendre que même si un érudit s'est égaré, il peut recoller les morceaux. Dans ce cas, pourquoi A'her ferait-il exception ? C'est ce que, pensait ce dernier, annonçait la voix céleste perçue de l'autre côté du voile. De fait, A'her causa lui-même ce barrage empêchant sa *techouva* d'atteindre le trône de gloire, et c'est pourquoi il n'y avait plus pour lui d'espoir.
- Par le pouvoir de la volonté, tout homme peut réparer ses erreurs et se repentir, au point d'atteindre dans cet élan le trône de gloire.

## GRANDEUR DE LA TECHOUVA – « CELA NE DÉPEND QUE DE MOI »

Nos Sages nous rapportent (*Avoda Zara* 17a) un récit illustrant le pouvoir infini de la *techouva* : « Il n'était pas une prostituée au monde avec laquelle Rabbi Elazar ben Dourdaya n'ait eu commerce. Il entendit

10. Renvoyer la mère et s'emparer des oisillons.

un jour parler d'une femme de mauvaise vie qui louait ses services dans une lointaine ville portuaire, en contrepartie d'une pleine bourse de dinars. Pour la rejoindre, il passa sept fleuves. Alors qu'il s'apprêtait à assouvir ses pulsions, elle émit un gaz et s'exclama : "De même que ce gaz ne peut être récupéré, de même ne pourras-tu faire *techouva*, Elazar ben Dourdaya !"

« Choqué par ses paroles, ce dernier prit place entre deux montagnes et s'écria : "Montagnes et collines, implorez la Miséricorde en ma faveur !" Réponse des hauteurs : "Plutôt que d'implorer la Miséricorde en ta faveur, nous devons déjà nous soucier de notre propre sort ", comme il est dit : "car les montagnes chancelleront et les collines s'ébranleront" (*Yechaya* 54:10). Il s'écria alors : "Ciel et terre, implorez pour moi la Miséricorde." "Avant de demander grâce pour toi, nous devons implorer pour nous-mêmes", comme il est dit (*ibid.* 51:6) : "Car les cieux s'évanouissent comme la fumée, la terre s'en va comme un vêtement usé ". Il se tourna alors vers les astres célestes : "Soleil et lune, implorez pour moi la Miséricorde divine !" "Avant de demander pitié pour toi, nous devons supplier pour nous-mêmes", répondirent les deux astres, comme il est dit (*ibid.* 24:23) : "Et la lune sera couverte de honte, le soleil de confusion". "Etoiles et constellations, implorez en ma faveur", supplia-t-il ensuite, supplique suivie du refus habituel : "Avant de demander grâce pour toi, nous devons la demander pour nous", comme il est dit (*ibid.* 34:4) : "Toute la milice céleste se dissout".

« En désespoir de cause, Rabbi Elazar ben Dourdaya en arriva à la conclusion suivante : "Cela ne dépend que de moi." Il mit sa tête entre ses genoux et se mit à pleurer jusqu'à ce que mort s'ensuive. Une voix céleste retentit alors : "Rabbi Elazar ben Dourdaya est convié à la vie du monde à venir." A l'écoute de cette nouvelle, Rabbi pleura et s'exclama : "D'aucuns acquièrent le Monde futur en une heure seulement !" Puis d'ajouter : "Non seulement on accepte les repentis, mais ils reçoivent même le titre de *Rabbi* !" »

Les questions ne manquent pas sur ce passage :

Comment comprendre qu'une femme de mauvaise vie se donnant au plus offrant, puisse faire la morale à ces hommes, venus parfois de loin pour pécher avec elle ? En agissant ainsi, elle s'exposait au risque que tous les hommes fuient sans lui donner un sou ! Dans ce cas, ce n'est plus une prostituée mais une moralisatrice, œuvrant dans le domaine de la *techouva* !

En outre, n'aurait-il pas été plus logique qu'elle se repente d'abord elle-même, pour ensuite ramener autrui sur la bonne voie, en vertu du principe mis au jour par nos Maîtres (*Baba Metsia* 107a) sur le verset de *Tsefania* (2:1) « Recueillez-vous, tâchez de vous ressaisir (…) » : « Redresse-toi toi-même avant de redresser les autres ! »

D'où cette débauchée connaissait-elle la gravité de la faute de Rabbi Elazar ben Dourdaya, au point de se permettre d'affirmer que sa *techouva* ne serait pas acceptée par le Créateur ? C'était pourtant aller à l'encontre du célèbre principe (*Yoma* 86a) : « Grande est la *techouva*, qui atteint jusqu'au trône de gloire ! »

Nos Sages ne tarissent pas d'éloges sur les vertus et le pouvoir du repentir, interprétant ainsi le verset « Tu réduis le mortel en poussière (*ad daka*) » (*Tehilim* 90:3) : « jusqu'à [en ressentir de] l'accablement (*dikhdoukha chel nefech*) » (*Yerouchalmi 'Haguiga* 9:2). Car rien ne résiste à la *techouva*.

Pourquoi Rabbi Elazar se tourne-t-il vers ciel et terre, montagnes et collines pour qu'ils implorent en sa faveur la Miséricorde divine ? Ne dit-on pas : « la prière du malade pour lui-même est supérieure à celle de tout autre homme » (*Beréchit Rabba* 53:19) ? Pourquoi, dans ce cas, ne pria-t-il pas en personne pour lui-même ?

En outre, Rabbi Elazar aurait pu se rendre chez le Juste de sa génération afin qu'il lui indique l'amendement à opérer. En effet, nos Sages indiquent que « celui qui a chez lui un malade ira chez un Sage lui demander d'implorer la Miséricorde divine » (*Baba Batra* 116a).

Dans ce cas, pourquoi ce fauteur en voie de repentir s'adressa-t-il à des éléments naturels et à des astres ?

Le premier élément de réponse tient, me semble-t-il, dans le fait que celui qui faute pense, à ce moment là, que personne ne le voit (*cf. Avot* 2:1 ; *Midrach Michlé* 85), conception absolument erronée. Même dans la plus stricte intimité, l'homme est vu et « s'il commet une transgression en cachette, le Saint béni soit-Il le proclamera publiquement » (*Sota* 3a). Les poutres et les briques témoigneront en effet, après la mort de l'homme, comme le déduisent nos Sages (*Taanit* 11a) du verset (*'Habakouk* 2:11) : « Oui, la pierre dans le mur crie [contre toi], et le chevron, dans la charpente, lui donne la réplique. » L'homme qui a commis une faute dans les champs aura donc, comme témoins à charge, le ciel et la terre. S'il a péché sur des montagnes ou des collines, celles-ci crieront son forfait. A-t-il péché le jour que le soleil se charge de l'accusation ; la nuit, la lune et les étoiles se chargent du réquisitoire. On comprend donc à présent pourquoi Rabbi Elazar ben Dourdaya juge utile de s'adresser à tous ces témoins de ses vilenies.

D'autre part, plus l'homme est grand, plus l'accusation pesant sur lui est grande. Car plus il connaît le Créateur et en est proche, plus son péché est grave, même si a priori, sa faute peut sembler tout à fait minime ; « le Saint béni soit-Il est pointilleux envers Ses fidèles [même pour un écart] de l'épaisseur d'un cheveu » (*Yevamot* 121b).

Si l'on y regarde de plus près, un certain degré d'exigence s'impose envers tout Juif. En effet, nous sommes considérés comme des soldats de l'armée divine chargés de combattre de toutes leurs forces le mauvais penchant et de de l'anéantir pour servir le Créateur.

Pour prolonger cette métaphore, rappelons que, dans toute armée, il existe une multitude de grades, allant du simple soldat au maréchal, en passant par le sergent, le caporal, le lieutenant, le capitaine, le commandant, le colonel et le général. Or, plus le grade d'un militaire

est élevé, plus il est responsable d'un grand nombre de soldats placés sous ses ordres et plus il est proche du roi ou du président. A cet égard, on ne peut comparer l'erreur et l'échec d'un général à celui d'une simple recrue. Il est évident que la punition du premier sera bien plus lourde, au vu des conséquences, que celle du second. Toutefois, même un simple soldat peut être puni très sévèrement dans le cas où il nuit gravement aux intérêts de son royaume. Le sabotage est en effet d'une gravité extrême et puni avec la plus grande rigueur.

Lorsqu'un homme faute, l'accusation pesant sur lui est très lourde, pas seulement à cause du péché en soi mais aussi en cela qu'il a sciemment opté pour la mauvaise voie, alors qu'il est dit : « tu choisiras la vie » (*Devarim* 30:19). Car il est extrêmement grave, à l'heure où un homme a la possibilité de choisir la juste voie et de servir le Créateur, de se mettre en danger et d'opter pour le mal. Dans ce cas, l'accusation est très lourde : « Si tu as décidé après réflexion d'opter pour le mal, pourquoi n'as-tu pas eu la jugeote de choisir l'autre voie ? Pourquoi n'es-tu pas conscient du danger dans lequel tu te places par ton choix ? Pourquoi n'utilises-tu pas cette énergie déployée pour faire le mal au service du bien ? »

Dans cet esprit, Elyahou Hanavi réprimanda un pécheur rencontré en chemin, et celui-ci de répondre : « J'ai une réponse toute prête pour le jour du jugement : je n'ai pas été doté d'une intelligence suffisante pour comprendre ce qui est permis et interdit. » « Quel est ton métier ? » l'interrogea le prophète. « Je suis pêcheur », reprit celui-ci. « Tu es suffisamment intelligent pour jeter des filets à la mer. Or, si tu as eu l'intelligence d'apprendre ton métier, il se peut que tu aies également de l'intelligence pour le Service divin, comme le dit la Torah (*Devarim* 30:14) : "Non, la chose est tout près de toi : tu l'as dans la bouche et dans le cœur, pour pouvoir l'observer !" Si tu désirais vraiment servir D., tu pourrais facilement surmonter ton mauvais penchant et le vaincre ! » rétorqua le saint homme.

## Le droit chemin que l'homme choisira

Tel est le sens de la demande du roi David (*Tehilim* 119:73) : « Donne-moi l'intelligence pour que j'apprenne à connaître Tes commandements ». Autrement dit, l'homme doit apprendre de toute chose, et même des plus petites. De la plus infime créature, il peut déduire des enseignements extraordinaires. Car nous avons été dotés d'une intelligence nous permettant de distinguer le bien du mal.

Même un simple moustique est porteur d'un message extrêmement puissant, si nous y prêtons attention. Comme le disent nos Sages (*Vayikra Rabba* 14:1) : « Pourquoi l'homme fut-il créé après tous les animaux ? Pour que, s'il en vient à s'enorgueillir, on lui rappelle qu'un simple moustique l'a précédé ». Cette réflexion permettra de ramener les choses à leur juste proportion et ramènera l'homme à la raison, lui faisant perdre tout orgueil.

Voilà qui nous invite à la réflexion, laquelle doit toujours précéder l'action. Avant même de nous fourvoyer dans la mauvaise voie, arrêtons-nous un instant et demandons-nous si c'est la bonne et si cela vaut la peine de nous mettre en danger pour des jouissances interdites. Même si l'homme est plongé dans les quarante-neuf degrés d'impureté, par sa réflexion, par une méditation intense, il pourra parvenir à la Vérité. Pour réussir ce tour de force et gagner la voie de la *techouva*, il devra se secouer, dépasser la matérialité et méditer les actes de D. et ses propres actions.

Lorsque le doux chantre d'Israël s'écrie (*Tehilim* 104:24) : « Que Tes œuvres sont grandes, Seigneur ! (…) » et (*ibid.* 8:4) : « Lorsque je contemple Tes cieux, œuvre de ta main, la lune et les étoiles que Tu as formées… », en d'autres termes, la Création tout entière porte le sceau de D., dont elle est le « diplôme », témoignant de l'existence divine.

D'ailleurs, comme se plaisent à le souligner les ouvrages kabbalistiques, le mot *olam* est à rapprocher de *néélam* (dissimulé), en

cela qu'il faut fournir des efforts pour en découvrir les secrets, la part cachée – D. qui se dissimule sous le couvert de la nature.

Comparons cela à un médecin qui se rend dans une certaine ville pour y exercer. Dans sa sacoche se trouve son certificat, son diplôme délivré par un grand professeur, de renommée internationale. Aussi, même si nul ne le connaît dans cette ville, le certificat dont il est porteur témoigne incontestablement de sa capacité d'exercer et tous se fient à cette signature, à ce cachet.

De même, toute la Création émane de D., dont elle est le cachet et le sceau, authentifiant la Création et l'existence du monde, en vertu du principe (*Chabbat* 55a) : « Le sceau de D. est vérité ». Or, « il n'est de vérité que la Torah » (*Yerouchalmi Roch Hachana* 3:8). Par Son seul Nom, le Saint béni soit-Il créa le monde – celui-ci comme le monde à venir –, comme il est dit : « Car par *Y-a* Il a créé les mondes » – celui-ci, créé par la lettre *hé*, et le monde futur, crée par le *youd* (*Mena'hot* 29:72).

Par le mérite de la Torah, le Nom divin est donc inscrit au cœur de la Création. Car, comme le disent nos Sages (*Mekhilta Yitro* 19) : « Toute la Torah est constituée des Noms du Saint béni soit-Il ». Le célèbre incipit de la Torah pointe d'ailleurs ce fait : « Au commencement (*beréchit*) D. créa (…) », d'après le commentaire du Midrach (*Beréchit Rabba* 1:1) : « Il créa le monde pour la Torah, appelée *réchit* (commencement), et pour Israël, appelé *réchit*. » A cet égard, la Torah est le certificat de la Création, comme il est écrit (*Yechaya* 8:16) : « Grave le certificat, scelle la Torah parmi mes étudiants. »

En d'autres termes, par la Torah l'homme peut parvenir à la connaissance du Créateur et de ce qu'il représente, de son objectif, dans l'esprit de l'impératif : « Sache d'où tu viens (…) » (*Avot* 3:1). « Connais l'Eternel, le D. de ton père, et sers-Le (…) », disait ainsi le roi David à son fils (*Divré Hayamim* I 28:9). A travers cette connaissance de D., l'homme ne peut arriver qu'au bien.

En outre, le roi David ajoute (*Tehilim* 46:9) : « Venez, contemplez les œuvres de l'Eternel (…) ». Autrement dit, prendre conscience de la Présence divine amène aussi à connaître le bon chemin. D'ailleurs, nombreuses sont les personnes qui ont décidé de quitter la mauvaise voie après avoir vu le *tsaddik*, pilier du monde, en prières, déversant son cœur devant le Créateur.

En effet, les étincelles et lumières de sainteté émanant du Juste éveillent l'homme au repentir, en suscitant dans son cœur la peur.

Ainsi, un regard juste posé sur le monde associé à une véritable connaissance et compréhension de la Torah, de D. et de la Création, amène l'homme au niveau de perception exprimé par le verset (*Tehilim* 104:24) : « Que Tes œuvres sont grandes, Seigneur ! (…) »

En revanche, si cet effort d'observation et de réflexion n'est pas mené, une accusation extrêmement lourde pèse sur l'homme, de l'ordre de celle ainsi exprimée par l'organe du prophète (*Yechaya* 1:3) : « Israël ne connait rien ; mon peuple n'a pas considéré. » Le peuple juif est ici accusé de ne pas avoir contemplé le monde pour en tirer leçon. Au lieu d'observer la Création et d'y voir, avec émerveillement, le sceau divin, une telle personne choisit, à D. ne plaise, la mauvaise voie, au point d'être prête à se mettre en danger pour les jouissances de ce monde, au détriment de celles du monde futur.

## « Tu choisiras la vie »

A la lumière de ces explications, le récit concernant Rabbi Elazar ben Dourdaya s'éclaire. En voyant cet homme prêt, pour pécher avec elle, à mettre sa vie en péril, au point de traverser sept fleuves pour quelques instants de jouissance, elle aurait naturellement dû s'enorgueillir de sa « célébrité », de la motivation qu'elle suscitait. Au contraire, cet épisode constitua pour elle un électrochoc. En réalisant tout ce que cet homme avait traversé pour parvenir jusqu'à elle, elle éprouva d'intenses sentiments de culpabilité, de peur et de contrition.

Comment comprendre que des hommes soient prêts pour des plaisirs temporels, pour pécher avec moi, à passer de nombreux obstacles ? se demanda-t-elle. Et pourtant, je ne suis rien. Malheur donc à ces hommes se mettant en danger pour moi, sans prendre le temps de réfléchir et de choisir la bonne voie mais, au contraire, en optant pour le mal ! En outre, s'interrogea-t-elle, pourquoi ai-je moi-même fait ce choix ? De plus, s'il est possible de se mettre en danger de mort pour une jouissance momentanée, pourquoi ne pas recourir à ce même dévouement pour le bien ? Elle se prit alors, grâce à Rabbi Elazar ben Dourdaya, à regretter ses fautes passées et se repentit totalement, entraînant dans son élan Rabbi Elazar ben Dourdaya.

Cela nous démontre que même le plus grand impie, dans l'état où il est, dispose du libre-arbitre précisément au moment où il faute, afin de « retourner sa veste » de façon positive en choisissant le bien, la vie spirituelle. Rien ne résiste à la volonté, « Toutes les affaires du cœur dépendent de la volonté » dit le *Zohar* (II 162b). Même un impie peut parvenir, grâce à celle-ci, à briser le mauvais penchant et le vaincre.

En ce sens, le Rambam écrit (*Hilkhot Techouva* 5 :1) : « La possibilité est donnée à tout homme, s'il décide de s'orienter vers la voie du bien et d'être *tsaddik* (…), comme le laisse entendre la Torah (*Beréchit* 3:22) : "Voici l'homme devenu comme l'un de nous, en ce qu'il connaît le bien et le mal." »

L'homme ressemblait à D. en cela qu'il pouvait par sa réflexion discerner le bien du mal. Cela dit, il est libre de choisir l'une ou l'autre voie. Le libre-arbitre, dont dispose tout homme, peut lui permettre de passer du mal au bien.

Nous savons par ailleurs que le nom de tout ce qui est bien témoigne lui-même de cette nature positive et fructueuse. A l'inverse, le nom de ce qui est mal indique dès la base sa mauvaise nature et n'amène sur le monde que des maux et la destruction. Pourtant, il existe des personnes qui, de par nature, restent totalement aveugles au mal

qu'elles portent où dont elles sont le vecteur ; elles ne sont sensibles qu'à celui qui se trouve en l'autre, et c'est là leur seul espoir de réveil. Car face aux péchés d'autrui, elles peuvent soudain prendre conscience de leurs propres défaillances, auxquelles la force de l'habitude les rendait aveugles. Et pour cause : celui qui s'habitue à mal agir finit par considérer que cela est permis ; il intègre la faute en lui au point d'y devenir totalement aveugle. Dans ce cas, seul l'exemple du mal chez l'autre l'interpelle, lui permettant de ressentir ses propres défaillances. Pour prendre un exemple caricatural, lorsqu'un chameau en rencontre un autre, il s'esclaffe en voyant la bosse dont son comparse est affublé. Pourtant, s'il avait une once d'intelligence et le sens de l'observation, il s'apercevrait bien vite qu'il a la même !

Nous comprenons à présent la nature de la décharge de *techouva* qui ébranla cette femme. Cette pécheresse invétérée se réveilla lorsqu'elle se trouva confrontée à l'ampleur du mal à l'œuvre chez Rabbi Elazar. Elle prit alors conscience du mal qui l'habitait et dont elle était l'incarnation et en éprouva culpabilité et regret. Car si l'on peut déployer une telle énergie dans le mal, se dit-elle, pourquoi ne pas l'employer pour faire le bien. Elle réalisa alors combien elle-même était plongée dans ses fautes et combien elle faisait ainsi trébucher les autres.

Du fait qu'elle eut la première cette prise de conscience, elle joua auprès de Rabbi Elazar le rôle de moralisatrice. L'élément avec lequel elle interpella la conscience de son « client » – à savoir, cette émission de gaz – délivrait un puissant message. De même que l'on a aucun profit ni plaisir à conserver cette odeur nauséabonde – au contraire, on souhaite s'en débarrasser au plus vite –, il faudrait, dans le domaine spirituel, tirer profit au maximum de ses énergies positives, et s'empresser de se débarrasser de tout relent de mal. Celui qui refuse d'abandonner le mal est donc en quelque sorte semblable, voulut signifier la prostituée à Rabbi Elazar, à cette flatuosité qui « ne peut être récupéré[e] » et dont on voudrait au contraire se défaire au plus

vite. En outre, une telle personne, à l'image de ce gaz bien vite évaporé, ne peut revenir à son Créateur, ne peut se repentir, voulait-elle lui signifier.

A cet égard, plus il s'agit d'un homme d'envergure, tel un général d'armée, plus les charges pesant sur lui seront lourdes : pourquoi n'a-t-il pas observé et tiré leçon ? Pourquoi n'a-t-il pas décidé de se repentir et de s'orienter vers le bien ?

Voilà les pensées qui animaient alors cette femme. Après s'être repentie face au pouvoir brut du mal qui habitait Rabbi Elazar, en connaissance de cause, elle ramena Rabbi Elazar sur la voie de la *techouva*. (Or plus un homme est grand, plus ses fautes sont graves, et plus l'accusation pesant sur lui est lourde.)

Ce faisant, ses paroles émanèrent du plus profond de son cœur et se firent un puissant écho en Rabbi Elazar, du fait que « des paroles émanant du cœur pénètrent le cœur » (*Séfer Hayachar* de Rabbénou Tam) – même celui d'un impie et fauteur.

De ce fait, le discours de cette femme ébranla profondément Rabbi Elazar, lequel, après s'être défait de tout attrait pour la faute, put ressentir soumission et humilité face à celle-ci, et il décida alors de se repentir totalement.

## La techouva fait disparaître les accusateurs

Cependant, en parallèle avec sa *techouva*, Rabbi Elazar eut le désir d'annuler toute accusation pesant sur lui, et c'est pourquoi il voulut que les témoins de sa faute acceptent de retirer leur témoignage, afin qu'il se retrouve pur et sans faute.

Dans ce but, il s'adressa aux montagnes et collines, au ciel et à la terre, etc., témoins de ces errements, comme nous l'avons précédemment expliqué, afin qu'ils renoncent à témoigner à charge et, au contraire, implorent la Miséricorde divine en sa faveur. Il leur

demanda de prier le Créateur de pardonner ses péchés. Si les astres et autres éléments naturels invoqués acceptaient de se charger de cette mission, cela serait le signe qu'ils annulaient leur témoignage et que sa faute serait expiée.

Et pourtant, les témoins refusèrent de se rendre à sa demande, par « acquit de conscience ». En effet, en tant que témoins de faits, on ne pouvait leur demander de renoncer à témoigner, en vertu du principe (*Vayikra* 5:1) : « s'il ne raconte pas, il portera son crime », outre le fait qu'« un accusateur ne peut se transformer en défenseur » (*Berakhot* 59a). En vérité, cela ne dépendait nullement d'eux mais de lui seul.

Comme argument, les éléments invoqués s'écrièrent : « Avant de demander Miséricorde pour toi, nous devons implorer pour nous-mêmes. » Autrement dit, nous avons déjà besoin pour nous-mêmes d'une clémence accrue, du fait que nous voyons tous les jours des personnes commettre une faute, qui n'accomplissent pas la Torah, ce qui remet en cause notre existence même.

En effet, au moment de la Création, le Saint béni soit-Il posa une condition : « Si Israël accepte la Torah, tant mieux ; et sinon, Je les ramène au néant. » (*Chabbat* 88a) Or, chaque jour, ce serment est mis à mal et la pérennité du monde se trouve donc menacée. Nous ne devons notre maintien en vie qu'à la grande Miséricorde divine, quotidiennement évoquée dans notre prière : « Qui éclaire la terre et ses habitants par Miséricorde et, dans Sa bonté, renouvelle constamment de jour en jour l'œuvre de la Création ». De ce fait, voulaient souligner les différents éléments invoqués, nous devons implorer la Miséricorde pour nous-mêmes ; en ce qui te concerne, tu devras seul te charger de la clémence pour toi-même.

Lorsque Rabbi Elazar constata la fin de non-recevoir qui lui était opposée, lorsqu'il comprit que ces élément ne pouvaient prier pour lui car il leur avait porté atteinte, il en arriva à la conclusion que cela ne dépendait que de lui. Lui seul pouvait prier pour lui-même afin

d'effacer toute trace de ses fautes pour pouvoir ensuite espérer que les témoins plaident en sa faveur.

Car, en faisant *techouva* seul, il pouvait réparer le tort qu'il leur avait causé, l'atteinte portée à l'ensemble de la Création, et ses crimes seraient transformés en mérites (*Yoma* 86b).

Pourquoi ne prit-il pas l'initiative d'aller chez le Juste, pour qu'il demande grâce en sa faveur ? Parce que, comme le soulignait Hillel, « si je ne suis pas pour moi, qui le sera ? (…) » (*Avot* 1:14). Si je n'entreprends pas seul cette courageuse démarche de *techouva*, de prières et de bonnes actions pour expier mes fautes, qui pourra le faire à ma place ? Quel garant pourra prier en ma faveur ?

Si l'homme ne fait aucun effort pour se repentir personnellement, mais se contente de se rendre auprès des justes de la génération – les montagnes et collines (*cf. Tan'houma Be'houkotaï* 5) –, il restera un impie du fait qu'il ne compte absolument pas sur lui-même et sur sa *techouva* personnelle. Dans ce cas, il est difficile d'évaluer l'ampleur de l'accusation pesant sur lui.

Cependant, Hillel ne s'arrête pas là : « (…) Et quand je suis pour moi, que suis-je ? » En d'autres termes, après avoir passé cette étape incontournable de la *techouva* personnelle, l'homme peut ensuite se rendre chez le juste de la génération pour qu'il lui indique la voie à suivre pour maintenir ce cap. Cette étape aussi est fondamentale, tout autant que celle de la *techouva* personnelle. Autrement dit, le repentir seul est insuffisant, de même que la prière du *tsaddik*. L'effort personnel doit donc constituer le point de départ de ce processus, suite à quoi le juste peut prendre le relais en donnant une poussée élévatrice à ses prières et en les instruisant « de la voie qu'ils ont à suivre et de la conduite qu'ils doivent tenir » (*cf. Chemot* 18:20).

Nous avons ainsi décrypté le message des éléments naturels : « Cela ne dépend que de toi, et lorsque tu te seras repenti, tu pourras

demander aux justes de prier pour toi, et les prières ainsi que ta *techouva* seront alors acceptées. »

On peut déceler une autre allusion à ce principe dans la *paracha Haazinou* (*Devarim* 32:1-2) : « Ecoutez cieux, je vais parler ; et que la terre entende les paroles de ma bouche. Que mon enseignement s'épande comme la pluie, que mon discours distille comme la rosée (…) ».

En d'autres termes, lorsque l'homme aspire à ce que les cieux et la terre, ses témoins, prêtent attention à ses paroles, prient pour lui et acceptent de retirer leur témoignage, il doit d'abord accomplir la seconde partie du verset précité : « Que mon enseignement s'épande comme la pluie, que mon discours distille comme la rosée » – se repentir et prier lui-même, déverser son cœur devant le Créateur et faire *techouva*. Cette démarche ne doit certainement pas rester purement théorique mais être validée par la pratique de cet « enseignement » (*léka'h*), terme qui renvoie à la Torah, comme l'explique la Guemara (*Taanit* 7a), notamment en marge du verset (*Michlé* 4:2) : « Car Je vous ai donné un bon enseignement, n'abandonnez pas Ma Torah ! » L'homme pourra ainsi réparer le tort causé à l'œuvre de la Création.

Car, comme nous l'avons dit, si les enfants d'Israël n'accomplissaient pas la Torah, le monde devrait revenir au néant. Une fois la Torah accomplie, l'homme peut donc parvenir au niveau où « mon discours distille comme la rosée », où sa *techouva* est agréée et où les témoins à charge deviennent des avocats, par cet attachement à la Torah, comparée à la rosée (*cf. Baal Hatourim ad loc.*). Après que l'homme, dans sa démarche de *techouva*, accepte de se soumettre au joug de la Torah et des *mitsvot*, les témoins disparaissent d'eux-mêmes.

Combien est claire à présent la formule que nous répétons tous les jours dans notre prière matinale : « Qui éclaire la terre et ses habitants

par miséricorde et, dans Sa bonté, renouvelle constamment de jour en jour l'œuvre de la Création » !

La pérennité du monde dépend en effet de l'étude et de l'accomplissement de la Torah. Tout défaut dans ce domaine met en danger le monde entier. C'est pourquoi les cieux et la terre refusèrent catégoriquement de prier en faveur de Rabbi Elazar ; ils devaient avant tout demander grâce pour eux-mêmes afin d'échapper à la destruction qui les menaçait du fait de l'absence d'étude de la Torah. Pourtant, dans Sa miséricorde infinie, « D. éclaire la terre et ses habitants » et, « dans Sa bonté, renouvelle constamment de jour en jour l'œuvre de la Création ». Toutefois le monde et l'ensemble de la Création restent affectés par les fautes de l'homme jusqu'à ce que celui-ci leur apporte l'amendement par la Torah, la *techouva* et les bonnes actions.

## Importance de l'investissement personnel pour se rapprocher de D.

Nous pouvons à présent comprendre pourquoi la voix céleste qui suivit la mort de ce repenti accola à son nom le titre de « Rabbi », de maître, clamant : « Rabbi Elazar est convié à la vie du monde à venir ». En effet, il mit à jour un enseignement de première importance en ce qui concerne la *techouva* : on ne peut se reposer sur la *techouva* de nul autre que sur la sienne propre. Comme le dit si bien Rabbi Elazar ben Dourdaya lui-même : « Cela ne dépend que de moi ! »

Si l'on désire transformer les témoins à charge en avocats, il convient de se repentir par ses propres moyens et de se soumettre de façon absolue au joug de la Torah et des *mitsvot*. Exemple à fuir : ces personnes qui fautent, puis se repentent pour recommencer de nouveau, et se rendent chez les justes pour recevoir des *berakhot*, *segoulot*[11] et autres, en pensant que cela suffira pour faire disparaître

11. Acte favorable pour obtenir la réussite dans un domaine donné.

leurs péchés, que leurs fautes seront expiées et qu'elles pourront jouir de la proximité divine sans fournir d'efforts personnels, sans se repentir réellement.

Quelle grossière erreur ! Il faut savoir que si elles ne se soumettent pas au joug de la Torah et des *mitsvot*, lesquelles sont les balises sur la voie du repenti, leur *techouva* est nulle et non avenue et elles retomberont dans le péché. Car seul un investissement personnel est à même de permettre à l'homme de se rapprocher de D.

Dès lors, nous comprenons l'épilogue de la Guemara : « Rabbi se mit à pleurer et dit : d'aucuns acquièrent le monde [futur] en une heure », puis d'ajouter : « Non seulement, les repentis sont acceptés mais on leur donne le titre de "Rabbi" ! »

Ce dénouement est parfaitement clair à la lumière de nos explications antérieures : la *techouva* n'a pas le pouvoir d'annuler l'accusation et de récuser les témoins à charge, si elle n'est pas assortie d'une véritable acceptation de la Torah et des *mitsvot*, réelle et dévouée.

Seul D., Qui « sonde les reins et le cœur », connaît la valeur réelle de la *techouva* du repenti et Lui seul peut en témoigner. Pour ne citer que la remarquable analyse du Rambam (*Hilkhot Techouva* 2:2) : « que le fauteur abandonne définitivement sa faute, l'ôte de sa pensée et prenne la ferme résolution de ne plus la commettre (…) Et celui Qui détient la clé des mystères témoignera sur lui qu'il n'y reviendra jamais ». Agir ainsi permet de considérablement relever son niveau aux yeux du Créateur.

Ainsi, Rabbi Elazar, dont le repentir suivit cette ligne directrice et qui prit sur lui avec abnégation le joug de la Torah et des *mitsvot*, fut immédiatement considéré comme un grand sage, au point de mériter d'emblée le titre de Rabbi, du fait que « D. considère la bonne intention comme l'acte en soi » (*Kiddouchin* 40a).

Au vu de ce prodigieux phénomène, Rabbi s'écria : « D'aucuns acquièrent le monde futur en une heure ». Autrement dit, en une seule heure d'acceptation de la Vérité, l'homme peut atteindre un niveau de « Géant », niveau auquel même les grands *tsaddikim* ne peuvent accéder. En ce sens, nos Sages proclament (*Berakhot* 34b) : « A la place où les repentis se tiennent, les justes parfaits ne peuvent accéder. » Celui qui se repent du fond de son cœur a la possibilité d'atteindre un niveau supérieur aux plus grands justes et Maîtres de la génération !

Il est remarquable de constater ce qu'un repenti peut gagner en une seule heure – acquérir tout son monde futur. Mais ce privilège ne s'acquiert qu'au prix d'une réflexion et d'une méditation sur la voie à suivre, car « dans la voie qu'un homme veut suivre, on le conduit » (*Maccot* 10b). S'il se précipite dans la bonne voie, « l'éveil d'en Haut » qui s'ensuivra sera porteur de bénédictions, et il est extrêmement bénéfique en cela qu'il pourra atteindre un niveau supérieur à celui de bien des justes de sa génération. A l'inverse, s'il opte pour la voie du mal, il tombera des hauteurs célestes dans les profondeurs de l'abîme (*cf. 'Haguiga* 8b) et les portes de la *techouva* se scelleront devant lui.

En outre, ainsi que nous l'apprend le plus sage des hommes (*Michlé* 24:16), « sept fois (*chéva*) le *tsaddik* tombe et se relève ». En d'autres termes, même lorsque l'homme chute à un moment où il est abreuvé – *savéa*, à rapprocher du terme *chéva* – de jouissances et de plaisirs terrestres, en un seul instant, en une heure seulement, il peut acquérir le monde futur et se relever immédiatement, pour être aussitôt considéré comme un grand *tsaddik*, à condition toutefois qu'il se réveille – « l'éveil d'en bas » –, entreprenne une *techouva* authentique et absolue. Il méritera alors d'atteindre des sommets spirituels, dans ce monde comme dans le monde futur, en vertu du principe : « Qui vient se purifier est aidé d'en Haut » (*Yoma* 38b). Amen !

## Résumé

- Pour illustrer le pouvoir de la *techouva*, nous avons rapporté l'exemple de Rabbi Elazar ben Dourdaya, fauteur invétéré, dont aucun élément naturel n'accepta de prendre la défense jusqu'à ce qu'il s'en charge lui-même, *techouva* qui se conclut par sa mort. Une voix céleste annonça alors qu'il était convié à la vie du Monde futur. Ce récit nous démontre que, quel que soit l'endroit où un homme faute, le théâtre de son péché en est le témoin – même les pierres peuvent de ce point de vue témoigner contre lui. A cet égard, plus l'homme est grand, plus les charges retenues contre lui sont lourdes. Du monde qui l'entoure, l'homme doit comprendre que toute création accomplit la Volonté céleste, ce que lui aussi doit faire, disposant par contre du libre arbitre. « Fais-moi comprendre et j'apprendrai » (*Tehilim* 119:73), disait David Hamelekh, désireux d'apprendre de toute chose. La Torah est à ce titre essentielle car elle est le « diplôme » de l'ensemble de la Création.
- Dans l'histoire de Rabbi Elazar ben Dourdaya, la prostituée fut bouleversée et ébranlée par la volonté déployée par cet homme dans le vice. Face à une telle impiété, elle réalisa combien elle-même était corrompue et en éprouva de soudains sentiments de culpabilité. Elle décida alors de le tancer pour qu'il se repente également et de le tirer du mal dans lequel il était plongé. Lorsqu'il demanda aux différents éléments naturels d'intercéder en sa faveur, ils refusèrent d'en prendre la défense, étant eux-mêmes innocents. Il comprit alors que cela ne dépendait que de lui, de sa volonté et de sa *techouva*, éclata en sanglots déchirants jusqu'à ce que mort s'ensuive. Il mérita alors le titre de Rabbi pour avoir mis à jour un point fondamental dans le domaine de la *techouva* : la clé se trouve entre les mains du pécheur lui-même. Il se repentit totalement, *techouva* qui fut agréée et lui donna accès au Monde futur, du fait que D. considère une intention louable comme un acte.

## La voie à suivre

La *techouva* dépend de l'homme lui-même, et nul ne peut se repentir à la place du pécheur. Ce dernier, s'il se repent totalement, peut être considéré aux yeux de D. comme un « Rabbi », comme un maître de grande envergure, car D. concrétise sa volonté dans ce domaine et lui

permet d'opérer une *techouva* absolue. Le repenti a le pouvoir de mener l'ensemble de la Création à sa réparation et permettre un « éveil d'en Haut » – le déversement d'une abondance de bénédictions pour le monde entier.

## LA TECHOUVA, UN DON DU CIEL

***« Reviens Israël jusqu'à l'Eternel ton D., car tu as trébuché dans ta faute ! »***

***(Hochéa* 14:2)**

Dans nos sources, la grandeur et la spécificité de la *techouva* sont largement mises en avant. Cadeau de choix, elle émane directement de la Bonté et de la Miséricorde divines, en faisant fi de toute logique.

Rabbénou Yona, l'un des plus grands spécialistes dans ce domaine, introduit ainsi son *Chaaré Techouva* par l'éloge du repentir : « L'une des bontés du Créateur envers Ses créatures consiste à leur avoir aménagé une voie pour s'élever de la tourbe de leurs actes et de la trappe de leurs péchés pour sauver leurs âmes de l'abîme et se soustraire à Sa colère. Dans Sa grande bonté et Sa droiture, Il leur a enseigné et souligné l'importance de revenir à Lui, sachant qu'ils commettraient une faute à Son encontre. Car Il connaissait leur penchant, comme il est dit (*Tehilim* 25:8) : "L'Eternel est bon et droit, aussi montre-t-Il aux pécheurs le [droit] chemin." Même si ceux-ci ont péché sans vergogne et se sont rebellés, même s'ils se sont rendus coupables de trahison, Il ne leur ferme pas les portes de la *techouva*, comme il est dit : "Enfants d'Israël, revenez à Celui dont vous êtes si profondément séparés !" (*Yechaya* 31:6) et (*Yirmyahou* 3:22): "Revenez, enfants rebelles ! Je guérirai vos égarements." »

Le *Messilat Yecharim* approfondit également ce concept. Il explique en substance que, d'après la stricte justice, le fauteur devrait être puni

aussitôt après avoir commis une faute sans aucun délai, outre le fait que le châtiment en soi devrait laisser libre cours à la fureur divine, comme le mériterait quiconque contrevient à la parole divine. Plus même, le péché devrait être irréparable, car comment l'homme pourrait-il redresser ce qu'il a tordu, lorsque le mal est déjà fait ? L'un a tué, l'autre a commis l'adultère, poursuit ce grand Maître. Comment réparer l'irréparable ? Peut-il rayer le mal de la réalité ? Pourtant, l'attribut de Miséricorde est déterminant, permettant que soit donné au pécheur un temps de latence, qu'il ne soit pas exterminé aussitôt après avoir péché, que la punition elle-même n'aille pas jusqu'au bout et que, par bonté absolue, la possibilité de *techouva* soit donnée aux pécheurs. A telle enseigne que l'éradication de la volonté soit considérée comme l'annulation de l'acte, bonté qui, conclut le *Messilat Yecharim*, dépasse de loin le cadre de la stricte justice.

Dans le même esprit, penchons-nous sur cet autre enseignement de nos Maîtres (*Yerouchalmi Maccot* 2:6) : « On a demandé à la Sagesse : "Quelle est la punition du fauteur ?" "Les fauteurs, le mal les poursuit", a-t-elle répondu. "Quelle est la punition du fauteur ?" a-t-on ensuite demandé à la Prophétie. Sentence impitoyable : "La personne qui faute doit mourir." A la même question, la Torah a choisi de répondre : "Qu'il apporte un sacrifice et il sera absous." Enfin, comme on pourrait s'y attendre, le Saint béni soit-Il affirma : "Qu'il fasse *techouva* et il sera absous." » Nos Sages voient une allusion à cette opportunité dans l'affirmation (*Tehilim* 36:7) : « Aux hommes et aux bêtes Tu es secourable, Eternel ! » C'est dire que, dans Sa grande miséricorde, le Saint béni soit-Il Se contente de la *techouva* du fauteur, le sauvant, ainsi que l'animal destiné au sacrifice, de la mort.

Le *Hadrakha Yechara*, se basant sur une analyse du 'Hida, rapporte cette célèbre question, qui préoccupe déjà les premiers Maîtres : comment la *techouva* peut-elle être efficace, alors que l'on sait qu'une simple pensée dans le cœur peut déjà être suffisante ? C'est ce que semble indiquer un passage de Guemara (*Kiddouchin* 49b), qui cherche

à décider de la validité d'un mariage accepté par une femme à condition que l'époux, soit comme il l'a promis, *tsaddik*. Même s'il ne tient pas parole, le mariage ne peut être annulé, car il était alors peut-être habité par des pensées de *techouva*. En d'autres termes, lorsque l'homme prend la résolution de modifier son comportement, c'est déjà une *techouva*. De même, un aveu oral peut rendre une démarche de *techouva* effective. Donc, a priori, si l'homme trébuche en paroles ou en pensée, ces égarements peuvent être corrigés par une intention de repentir ou un aveu. Mais, comment, lorsqu'il a commis une faute en actes, une bonne pensée pourrait-elle suffire pour annuler la faute ?

C'est justement ce qui fait la grandeur de la *techouva*, de laquelle nos Maîtres n'ont laissé de s'émerveiller (*cf. Berakhot* 34b) : « A la place où les repentis se tiennent, les justes parfaits ne peuvent accéder. » Comment est-ce possible ? L'homme peut certes réparer ses actes et se repentir complètement, mais de là à dépasser le juste parfait ?!

La réponse est me semble-t-il qu'en nous donnant la *techouva*, D. nous a fait un cadeau inestimable. Plus même, il a ajouté à ce don un bonus extraordinaire : le fait que la *techouva*, même par une simple pensée, reste toujours efficace.

Et pour cause : le mauvais penchant redoute à l'extrême que l'homme ne se réveille de l'insouciance dans laquelle il est plongé et décide de se repentir. Lorsqu'il découvre la plus petite étincelle de pureté dans le cœur de celui-ci, il se met sans retard à le combattre de toutes ses forces afin de le détourner de la voie du repentir. Alors que fait D., au même moment pour soutenir l'homme dans sa démarche ? Il s'empresse d'accepter ces étincelles de *techouva* qui ont commencé à s'élever dans le cœur de l'homme, même s'il ne s'agit que d'une vague pensée et que le repentir n'a pas encore été mené à bien. Il décide de considérer cet embryon de *techouva* comme un véritable repentir. Lorsque le Satan constate que le repentir du fauteur – même

en pensée – a été agréé, il baisse les bras et délaisse sa victime, conscient que, dès l'instant où le Saint béni soit-Il a accepté sa *techouva*, Il aidera cette personne et lui fournira une énergie considérable pour s'élever encore davantage et franchir un nouveau palier dans sa *techouva*. C'est ainsi qu'en partant d'une pensée de *techouva*, il parviendra aussi à un repentir effectif – l'amendement et l'amélioration de ses actes. Le Satan sait alors que tout effort pour convaincre cet homme de pécher est alors superflu et voué à l'échec, car celui-ci ne se laissera pas entraîner dans ses mailles et ne l'écoutera pas, du fait de l'assistance divine dont il jouit. Ce soutien est l'effet d'une extraordinaire Bonté divine afin de lui permettre de se débarrasser du mauvais penchant et d'empêcher ce dernier d'entraver cette *techouva* naissante. Puissions-nous tous avoir le mérite de nous réveiller et de revenir à D. ! Puisse naître en nous la volonté de nous améliorer et de redresser nos actes et puisse le Très-Haut agréer notre repentir ! Amen.

## Résumé

- La grandeur et la spécificité de la *techouva* sont qu'elle émane directement de la Bonté divine et semble échapper à la logique. Rabbénou Yona, dans son *Chaaré Techouva*, en fait l'éloge et précise que le Créateur a aménagé une voie pour ses créatures, afin qu'elles reviennent à Lui.
- Le *Messilat Yecharim* explique que, d'après la stricte justice, le fauteur devrait être puni immédiatement après la faute. Toutefois, D. lui laisse le temps et fait en sorte que la punition n'aille pas jusqu'au bout.
- Nos Maîtres nous enseignent que la question fut posée à la Sagesse et à la Prophétie de savoir quelle punition devait recevoir le fauteur. Les réponses furent sans appel. La Torah fut plus nuancée et quant au Créateur, il affirma : « Qu'il fasse *techouva* et il sera absous ».
- Le *Hadrakha Yechara*, se basant sur le 'Hida, pose cette question qui tourmenta déjà les premiers Maîtres : comment la *techouva* peut-elle agir alors qu'une simple pensée peut déjà être déterminante?

- C'est là la grandeur de la *techouva*. D. y a ajouté un bonus extraordinaire : le fait que même une pensée la rende effective.
- Car chaque étincelle allumée dans le cœur de l'homme provoque la réplique immédiate du Satan pour l'éteindre. Alors D. accepte immédiatement ces prémices annonciateurs comme une *techouva* véritable, réduisant à néant les assauts de ce détracteur.
- Ainsi doté de forces décuplées, cadeau du Créateur, l'homme concrétisera sa pensée en un repentir effectif.

# Yom Kippour

## Le miracle de Yom Kippour

Sur le verset (*Vayikra* 23:32) : « Ce jour [Yom Kippour] est pour vous un chômage absolu, où vous mortifierez vos personnes ; dès le neuf du mois au soir, depuis un soir jusqu'à l'autre, vous observerez votre chômage », la Guemara s'étonne : « On ne jeûne pas le neuf mais le dix ! » Et de répondre que « quiconque boit et mange le neuf est considéré comme ayant jeûné le neuf et le dix, [soit deux jours]. »

Il est difficile de comprendre comment le fait de boire et manger la veille de Yom Kippour fait de ce jour un jour de jeûne supplémentaire, crédité à celui qui suit ces directives. Comment peut-on mettre sur le même plan le fait de prendre un repas le neuf et celui de jeûner le dix ? Cette deuxième attitude n'est-elle pas nettement supérieure au fait de manger avec appétit, voire gloutonnerie, en cette veille de fête ? Quelle est la mortification propre au neuf Tichri, sur la base de laquelle on établit cette comparaison avec le dix ?

L'explication de ce paradoxe tient dans la réponse à une question très connue : pourquoi y a-t-il, au début du mois de Tichri, dix Jours de *techouva* – ni plus ni moins ? Pourtant, la *Halakha* établit (*Michna Beroura*, chapitre 581) l'existence d'une période de quarante jours de repentir, en s'appuyant sur le verset (*Chir Hachirim* 6:3) : « Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi », dont les initiales forment

le mot *Elloul* et les lettres finales (4 *youd*) ont pour valeur numérique quarante.

Il me semble que la période s'étalant de Roch 'Hodech Elloul jusqu'au neuf Tichri, période de 39 jours (*lamed têt*), constitue par ailleurs une allusion aux trente-neuf lumières de sainteté et de pureté que l'homme peut intégrer par le biais d'une préparation convenable pendant cette période.

En arrivant au trente-neuvième jour, en cette veille de Yom Kippour, l'homme parachève sa préparation pour arriver au quarantième jour, totalement lié et consacré à D., réalisant ainsi le verset : « Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi ».

Ainsi, ces trente-neuf jours, qui font pendant au verset d'Isaïe (26:19) : « car Ta rosée (*tal*, de valeur numérique 39) est une rosée de lumière », permettent à l'homme de bénéficier d'un éclairage de sainteté. Par conséquent, le neuf Tichri, trente-neuvième jour et summum de cette période « éclairée », qui correspond à la veille de Kippour, est placé, comme nous l'avons vu, sur un pied d'égalité avec le jour suivant, puisque l'homme y est déjà lié de toutes ses fibres au Créateur. En cette veille de Kippour, le Saint béni soit-Il agrée la *techouva* de l'homme et le rapproche de Lui, et c'est pourquoi ce jour clôture d'une certaine manière les jours de repentir.

A présent, tentons d'analyser l'état d'esprit de l'homme en ce jour, ce qui nous permettra de répondre à la question posée en préambule. C'est pour l'homme un jour de tension intense et de crainte du jugement, jour de *techouva* qu'il ressent donc réellement comme un jour de mortification, déterminant quant à son avenir. De ce fait, il lui est alors extrêmement difficile de manger et de boire comme à l'accoutumée, et il ne se sent pas d'appétit.

C'est un peu la disposition dans laquelle se trouve certainement, toutes proportions gardées, l'homme devant lequel repose un mort. Si

on lui demande de boire ou de manger, chaque bouchée avalée, chaque gorgée, sera pour lui un supplice. De même, le neuf Tichri, le fait de manger, même pour une *mitsva*, est extrêmement pénible à l'homme, tant il est habité par la peur du jugement.

On voit donc que la Torah a une connaissance intime de la nature humaine puisque, précisément en ce jour où il termine de recevoir les trente-neuf lumières de sainteté de cette période, elle lui ordonne de manger et boire, de sorte que ces actes, pénibles à ce moment, lui soient considérés comme un jeûne et une mortification. Or, c'est justement à travers ces gestes que l'homme pourra recevoir la totalité des lumières saintes de cette période et annihiler son attrait pour l'alimentation.

C'est donc par le biais de cette nourriture consommée uniquement pour le Créateur – pour notre « Bien-aimé » –, au prix d'efforts considérables, que l'homme pourra s'élever, et c'est en cela que réside toute la grandeur de celui qui mange et boit le neuf Tichri.

Approfondissons à présent la notion d'appartenance réciproque mise à jour par le verset : « Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi ». Ce concept s'exprime en deux volets : d'une part à travers le mois d'Elloul, période de repentir, de *seli'hot* et de Miséricorde, jusqu'à Roch Hachana. Le deuxième « épisode » débute à Roch Hachana, avec les dix jours de *techouva* qui vont jusqu'à Yom Kippour.

L'homme atteint alors le niveau suprême de connexion à D. – « Je suis à mon Bien-aimé… » – à l'issue du neuvième jour, qui est le jour de mortification essentiel de cette période, puisqu'il marque le summum du combat de l'homme contre son mauvais penchant, à travers la difficile obligation de s'alimenter. Il reçoit alors les trente-neuf lumières précédemment mentionnées, et est désiré et agréé par D. – « …et mon Bien-aimé est à moi ».

Enfin, lorsque l'homme dépasse cette dimension et arrive au quarantième jour (la *guematria* de *tal*, à laquelle on ajoute un pour le

concept lui-même), qui est aussi le dixième des jours de repentir, il atteint une dimension surhumaine, celle décrite dans le verset : « Car en ce jour, il fera propitiation sur vous pour vous purifier, vous vous purifierez de tous vos péchés devant l'Eternel » (*Vayikra* 16:30), purification surnaturelle.

Ce jour constitue une extrême bonté du Tout-Puissant envers tout homme : selon Rabbi, de par son essence, il lui apporte l'expiation (*Yoma* 85b ; *Kritot* 7a). Car parfois, des accusateurs se présentent, tentant de séparer l'homme de son Créateur, mais en ce jour saint, Celui-ci, non seulement ne les écoute pas et attend la *techouva* de l'homme, mais, plus même, Il les empêche purement et simplement d'accuser !

Ainsi, à Yom Kippour, le Satan n'a pas le droit d'accuser (*Yoma* 20a ; *Chir Hachirim Rabba* 1:15), outre le fait que l'essence de ce jour est d'apporter à l'homme l'expiation et de le rapprocher de son Créateur. Ce jour arrive, et les accusateurs sont impuissants ; toutes les fautes de l'homme, tous ses errements, sont effacés et pardonnés, ce qui constitue un véritable miracle.

Ainsi, après la préparation du mois d'Elloul et les dix Jours de repentir, qui incluent le « supplice » du neuvième jour, l'homme atteint Yom Kippour, qualifié de « Chabbat », jour saint, qui apporte l'expiation. Mais la « magie » n'opère que s'il s'y est intensivement préparé et a absorbé les bienfaits des trente-neuf lumières.

L'homme devient alors invisible aux yeux des accusateurs ; il prend, en fonction de son niveau, l'aspect des anges et séraphins. Alors, sous l'influence de la sainteté du jour, il parvient au degré le plus élevé et devient « blanc comme neige », dans l'esprit du verset (*Yechaya* 1:18) : « Vos péchés fussent-ils comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme neige ». L'homme atteint alors la véritable crainte de D. et une authentique révérence pour le divin, crainte que l'on retrouve en allusion dans le verset (*Devarim* 10:12) : « Et maintenant, Israël,

qu'est-ce que l'Eternel, ton D., te demande, si ce n'est de [Le] révérer ». D'ailleurs, l'expression *ki im* (« si ce n'est ») fait allusion à ce jour : son premier terme est composé des lettres *youd* et *kaf*, initiales de « Yom Kippour », tandis que son second, de valeur numérique quarante et un, évoque aussi ce jour.

En vérité, le jour de Yom Kippour dépasse la dimension naturelle représentée par le nombre quarante, puisque la veille, lors du neuvième des dix Jours de repentir, l'homme atteint déjà la dimension de quarante (*guematria* de *tal*, plus un). Kippour est donc en quelque sorte le quarante-et-unième jour, permettant d'expier les fautes de l'homme de façon surnaturelle.

Cependant, pour parvenir à une véritable révérence pour D. à Yom Kippour, les dix Jours de *techouva* précédents sont indispensables, dix jours – ni plus ni moins – qui font pendant aux dix sphères auxquelles l'homme se lie et qu'il associe entre elles afin de réunir tous les conduits de sainteté en un seul faisceau.

Or, du fait que le but de l'homme sur terre est de lier les quatre dimensions du monde l'une à l'autre (Emanation, Création, Transformation et Action), lorsqu'il réalise sa mission en ce jour où il parvient à un niveau de blancheur immaculée – de pureté parfaite –, nul accusateur ne peut s'en prendre à lui, et il reste lié au Créateur à travers la lumière enveloppante.

Tel est le programme présenté par le verset : « Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi » : une dimension dépassant la nature, qui permet à l'homme, pur de toute faute, de se lier pour l'éternité au Créateur.

## Résumé

- On considère celui qui mange le neuf Tichri puis jeûne le dix, comme ayant jeûné deux jours. Pourtant, une abstinence absolue n'est-elle pas supérieure ? En quoi la veille de Kippour comporte-t-elle une dimension de privation ? Et

pourquoi avoir fixé seulement dix Jours de *techouva* ? En vérité, cette période est plus large puisqu'elle va de Roch 'Hodech Elloul à Yom Kippour – période de quarante jours à laquelle fait allusion le verset : « Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi », dont les initiales forment le mot Elloul et les lettres finales ont une valeur numérique de quarante. Le neuvième des dix Jours de repentir, qui est aussi le trente-neuvième de cette période, l'homme reçoit, s'il s'est dûment préparé, les trente-neuf lumières spirituelles. En ce jour, l'homme est empli de crainte et il lui est très difficile de s'alimenter ; c'est donc une souffrance qui n'est pas moindre que celle de jeûner le lendemain. A Yom Kippour, l'homme se rapproche de D. au point de tisser un lien parfait tel que celui décrit dans le verset : « Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi ». L'homme se consacre totalement à D. – « à Moi » –, mot dont la valeur numérique – quarante – évoque ce quarantième jour dont l'essence apporte l'expiation.

- Ce verset – comme cette période – s'exprime en deux volets : « Je suis à mon Bien-aimé », au mois d'Elloul… « et mon Bien-aimé est à moi », qui correspond aux dix Jours de repentir. Lorsque Yom Kippour arrive, en une sorte de dépassement de la Nature, représentée par le nombre quarante, le Satan n'a pas le droit d'accuser, le Saint béni soit-Il agrée la *techouva* de l'homme et absout ses fautes. Ce niveau peut être atteint grâce à toute la préparation entreprise et à l'absorption des trente-neuf lumières de sainteté. Les dix Jours de *techouva*, qui font pendant aux dix sphères, permettent de tout lier à D. et de rallier les quatre dimensions du monde à la lumière divine enveloppante ; ils se concluent par Yom Kippour, où l'homme obtient l'expiation de ses fautes de façon surnaturelle.

## LE SECRET DE YOM KIPPOUR : LA TECHOUVA PAR HUMILITÉ

Dans le Midrach (*Tan'houma Tissa* 31), nos Maîtres expliquent que Moché Rabbénou séjourna cent vingt jours au ciel auprès du Créateur, puis descendit les premières tables de la Loi et les brisa, après quoi il monta de nouveau dans le Ciel (…). La troisième fois, il fit son

ascension à Roch 'Hodech Elloul et resta jusqu'à Yom Kippour, où D. lui dit : « J'ai pardonné selon ta demande ». Le Saint béni soit-Il fixa ce jour comme jour de pardon et d'absolution pour toutes les générations, comme dit (*Vayikra* 16:30) : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous afin de vous purifier (…) ».

On déduit de ce texte que les enfants d'Israël reçurent la Torah pour la deuxième fois à Yom Kippour. Le dix Tichri évoque donc les dix commandements gravés sur les deuxièmes Tables de la Loi.

Du fait que Yom Kippour est un jour de réception de la Torah, on a l'habitude le soir de Yom Kippour, avant la prière d'*Arvit*, de sortir un *séfer Torah*, de l'enlacer et de l'embrasser, et de montrer que nous acceptons à ce moment la Torah avec une soumission absolue. On récite ensuite *Kol Nidré*[12] et le *vidouï*[13], afin de réparer toutes les paroles vaines prononcées au cours de toute l'année, celles ne relevant pas d'une *mitsva*.

Nous savons, à cet égard, que la parole de tout Juif, quel que soit son niveau, a le pouvoir de construire ou de détruire des mondes. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de réceptionner la Torah de nouveau, il faut auparavant se repentir de tout, et en particulier des bonnes actions que nous nous sommes contentés d'accomplir trois fois, ce qui leur conférait pourtant le statut de règle personnelle.

L'homme doit en outre savoir que l'essence même de ce jour saint l'assiste dans sa *techouva* car le Satan n'a alors pas le droit de l'accuser. La preuve en est que la valeur numérique des mots « le Satan » est de trois cent soixante-quatre. C'est dire qu'au cours de tous les jours de l'année, il a la permission de nous accuser, sauf à Yom Kippour (*Yoma* 20a ; *Zohar* III 63a), où nous pouvons donc nous repentir bien plus facilement.

---

12. Première prière ouvrant Yom Kippour, par laquelle on annule les vœux.
13. Texte de confession des fautes.

Une autre allusion à ce phénomène peut être décelée dans le verset : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous ». L'expression « Car en ce jour » a en effet la même valeur numérique que le mot *kav* – ligne directrice –, ce jour permettant de tracer une voie rectiligne pour toute l'année. En d'autres termes, ce jour est pur et saint dans la mesure où il est dénué d'accusation du Satan.

De ce fait, sa sainteté est telle qu'elle peut prolonger ses effets bénéfiques sur l'homme tout au long de l'année, afin qu'il puisse rester droit pendant tout ce temps, à condition toutefois que toutes ses pensées soient basées sur la Torah. Car en quoi sera-t-il bénéfique de se repentir à Yom Kippour alors qu'on a la tête saturée de pensées allant à l'encontre de la Volonté divine et de la voie de la Torah, pensées dont il ne se repent pas en ce jour ?

Ainsi, celui qui déteste intérieurement son prochain dans son cœur et n'annule pas cette haine à Yom Kippour, continuant à cultiver de mauvaises pensées, tant qu'il n'annule pas ce sentiment, la donne reste la même et sa *techouva* demeure nulle et non avenue. A une telle personne, Yom Kippour n'est d'aucun secours, car ce jour n'a le pouvoir d'aider que si l'homme est disposé à changer, conformément au principe (*Chir Hachirim Rabba* 5:3) : « Ouvrez-Moi une brèche de la largeur d'un chas d'aiguille et Je vous ouvrirai des portails assez larges pour laisser pénétrer des chars. »

Cependant, si l'homme désire sincèrement se transformer, évoluer positivement, il doit avant tout annuler son ego et sa personnalité, comme le laisse également entendre l'expression : « car en ce jour », de valeur numérique identique à celle du mot *zakh* (pur), allusion au fait qu'en ce jour, l'homme se purifie et se transforme véritablement.

Par ailleurs, les lettres finales de l'expression : « en ce jour » (« *bayom hazé* »), forment le terme « quoi » (*mah*), dans le sens de quelque chose d'insignifiant, afin de nous rappeler l'importance de se purifier au point de devenir cendre et poussière, en gardant toujours à l'esprit devant

Qui nous sommes appelés à rendre des comptes, en ce jour comme à l'avenir.

Il est en outre fondamental de toujours garder en mémoire le principe exposé par nos Sages (*Taanit* 16a), en vertu duquel celui qui commet une transgression et ne s'en confesse pas est semblable à celui qui s'immerge dans un bain rituel avec un reptile en main (animal impur). Se tremperait-il dans toutes les eaux du monde qu'il resterait impur. A l'inverse, « qui les confesse et y renonce obtient miséricorde » (*Michlé* 28:13). Comme l'explique Rachi, il avoue ses fautes et les abandonne définitivement, résolu à ne pas les réitérer.

Or, comment l'homme peut-il parvenir à cet éveil de la conscience à Yom Kippour s'il n'annule pas son ego et ne se soumet pas au Créateur ? Comment peut-on oublier que Celui-ci « sonde les reins et le cœur » ? Cette soumission et cette humilité sont indispensables pour pouvoir se repentir totalement.

## L'essence de Yom Kippour

Ainsi, il faut savoir que l'essence de ce jour apporte l'expiation (*cf. Yoma* 85b ; *Kritot* 7a) à la seule condition que l'homme se soumette alors totalement à D., se purifie et choisit comme ligne directrice la rectitude de la voie du Service divin. Dans ce cas, il mérite l'aide divine et le mauvais penchant ne le dérange pas. Mais, si l'homme n'annule pas son ego et ses désirs en ce jour, il ne peut bénéficier de son influence. Même si le mauvais penchant est absent, il risque, par ses fautes, de remplir le même office pour lui-même.

Afin que l'homme puisse aisément se choisir une bonne ligne directrice et se détacher de toutes les tentations tout au long de l'année, il soumet son penchant à Yom Kippour en s'infligeant cinq mortifications (*Yoma* 73b, 76a ; *Pessikta Zoutra Emor* 23:32) dans des domaines où il a tendance à se laisser séduire par son mauvais

penchant. Ainsi, en freinant l'assouvissement de ses envies, il en réduit la force d'attraction. (*Soucca* 52b ; *Yerouchalmi Ketouvot* 5:8).

L'homme doit savoir que chaque chose a un commencement. En l'occurrence, l'amorce de l'annihilation du Satan et des pulsions se situe à Yom Kippour, tandis que la préparation à cela débute dès Roch 'Hodech Elloul.

Tel est le sens du verset (*Tehilim* 104:21) : « Les lionceaux (*kefirim*) rugissent après la proie, demandant à D. leur nourriture. » On rapprochera tout naturellement le terme *kefirim* de *Kippour*. C'est dire combien lorsqu'un homme ressent Yom Kippour, se soumet à D. et se purifie, se fixant dans son Service divin une nouvelle ligne directrice – un « sentier de rectitude » –, alors ils « demandent à D. leur nourriture ». Ils rugissent, prient pour obtenir l'assistance divine afin qu'ils puissent Le servir. Dans ce cas, ils seront exaucés.

Ensuite, comme poursuit le doux chantre d'Israël, « le soleil commence à poindre (…) » – la lumière divine descend sur eux en abondance –, « (…) ils se rassemblent (…) » – ils seront toujours unis avec le Créateur en un lien indéfectible. Mais tout dépend du travail de ce jour, car plus est grande la préparation, plus l'homme mérite d'atteindre cette dimension.

A ce titre, comme le mentionnent les ouvrages kabbalistiques, ce jour est un avant-goût du monde futur. Et pour cause : en ce jour, le mauvais penchant est pour ainsi dire inexistant et ne peut donc empêcher l'homme de se connecter au Créateur. Or, l'existence du Satan découle de la faute du premier homme. Avant la Création du Satan, le premier homme vivait dans le *Gan Eden* dans une quiétude totale. A cause de son péché, l'homme prit conscience de l'existence du Satan, ce trouble-fête qui tente de perturber l'homme dans son Service divin. Or, du fait que le Satan est en ce jour éjecté, on comprend bien que ce jour est semblable au Monde futur.

Or, de même que, dans le Monde futur, il n'y a ni boire ni manger, ni envies – les *tsaddikim* y siègent et jouissent de l'éclat de la Présence divine (*Berakhot* 17a) –, à Yom Kippour, l'homme est délesté de ses pulsions et se prive de nourriture et de boisson. De plus, par la prière, il ressent clairement qu'il se tient devant le Créateur, outre le fait qu'à travers les cinq mortifications qu'il s'impose, il prie d'un cœur contrit et ses prières sont entendues. L'importance de ce point est évoquée par le roi David (*Tehilim* 51:19) : « Un cœur brisé et abattu, ô D., Tu ne le dédaignes point. »

L'homme doit donc s'efforcer, dans sa *techouva*, d'être parfaitement sincère, que « ses paroles soient en adéquation avec ses pensées » (*cf. Teroumot* 3:8 ; *Pessa'him* 63a). En effet, tout au long du mois d'Elloul, l'homme crie et prie, confessant ses mauvaises actions et demandant pardon, ce qu'il continue de faire à Yom Kippour, mais il est important que son cœur soit en phase avec ses paroles, et que son cœur soit véritablement contrit.

Une fois de plus, ce concept s'inscrit dans les mots eux-mêmes. Dans l'expression : « car (*ki*) en ce jour », le terme *ki* a une valeur numérique identique, en ajoutant deux pour les lettres elles-mêmes, au terme *lev* (le cœur). Cela souligne combien le cœur doit être abaissé pour obtenir l'absolution et être purifié.

Si l'homme ne brise pas son cœur par la *techouva*, il ne pourra ressentir la sainteté du jour. Il pourra prier et jeûner mais vivra ce jour comme un joug pesant, regardant à tout instant sa montre pour vérifier quand le jeûne se terminera, dans sa hâte de manger. Une telle personne sera passée à côté de l'essentiel, à savoir le fait de briser son cœur et de se soumettre.

Il est d'ailleurs stipulé dans la Halakha, sous la plume du Rema, au nom du Maharil (*Ora'h 'Haïm* 624:5) : « Les plus pointilleux commencent immédiatement à l'issue de Yom Kippour, à construire la *soucca* afin de passer de *mitsva* en *mitsva*. »

Explication : l'humilité et la soumission ressenties à Yom Kippour doivent se prolonger toute l'année. C'est pourquoi, aussitôt après Yom Kippour, l'homme entreprend de bâtir une demeure pour la Présence divine, outre le fait qu'il sanctifie la lune (Rama *Ora'h 'Haïm* 426:2). Ces *mitsvot* lui font prendre conscience de sa petitesse face à la Création. Il réalise notamment combien il est loin de la lune, qui n'est qu'une des innombrables créatures divines. L'homme prend ainsi conscience de la grandeur du Créateur et de sa propre infériorité (*cf.* Rambam *Yessodé Hatorah* 2:2).

En ce jour, l'homme revient à sa racine et reçoit de nouveau la Torah après quarante jours de préparation, à l'instar de nos ancêtres dans le désert. De même, le pardon qui leur fut donné à Yom Kippour est chaque année réitéré, afin qu'ils puissent opérer un repentir total.

## Résumé

- A Yom Kippour, Moché descendit avec les deuxièmes Tables de la Loi et de ce fait, le jour de Yom Kippour est un jour de réception de la Torah. Pour cette raison, avant de réciter *Kol Nidré*[14] le soir de Yom Kippour, on a l'habitude de sortir un rouleau de la Torah et de l'embrasser. Ensuite, on confesse toutes nos fautes et toutes les paroles interdites prononcées. L'essence de ce jour fournit une aide à l'homme, car le Satan ne peut alors accuser, et l'homme peut redresser le gouvernail pour toute l'année, pour peu qu'il se soit transformé.
- Pour que l'effet opère, l'homme doit à tout prix annuler son ego, faire preuve de modestie et d'humilité, car il ne pourra se purifier que lorsqu'il se considèrera comme cendre et poussière. Dans le cas contraire, il est comparable à l'homme qui s'immerge dans un bain rituel avec un animal impur en main. L'essence de Yom Kippour n'apporte l'expiation qu'à celui qui fait preuve d'effacement et d'humilité. A travers les cinq mortifications

14. Première prière ouvrant Yom Kippour par laquelle on annule les vœux.

du jour et l'annihilation des tentations, sa *techouva* reçoit un véritable tremplin et il peut recevoir la profusion pour toute l'année.

- A ce titre, Yom Kippour est comparable au monde futur, puisque dénué de Satan. L'omniprésence du Satan est liée à la faute du premier homme, sa disparition nous ramène donc à l'état antérieur à cette faute, au paradis, lieu où on ne boit ni ne mange, comme en ce jour. Pour mériter que notre prière soit agréée à Yom Kippour, nos paroles doivent être en adéquation avec notre cœur, contrit. C'est pourquoi, immédiatement après Yom Kippour, on construit une *soucca*, demeure pour D., et on récite *kiddouch halevana* [15], afin de souligner la grandeur de D. et notre propre petitesse. En ce jour, on reçoit de nouveau la Torah, ce qui constitue une grande source de joie pour le Créateur.

## Un jour de pardon, d'absolution et d'annihilation du mauvais penchant

Dans le Midrach (*Tan'houma Tissa* 31), nos Maîtres expliquent que Moché Rabbénou, avant de descendre les premières Tables de la Loi et de les briser, resta cent vingt jours auprès du Créateur. Puis, il remonta de nouveau (…). La troisième ascension eut lieu Roch 'Hodech Elloul et il resta jusqu'à Yom Kippour, où D. lui dit : « J'ai pardonné selon ta demande ». Le Tout-Puissant établit ce jour comme jour de pardon et d'absolution pour toutes les générations, comme il est dit (*Vayikra* 16:30) : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous afin de vous purifier (…) ».

Dans le désert, les enfants d'Israël reçurent donc la Torah à Yom Kippour, et chaque année, nous la recevons de nouveau en cette date.

15. Prière de sanctification de la lune.

En outre, D. accorde annuellement Son pardon à Ses enfants, car Il est heureux de constater qu'ils se repentent, si bien qu'Il leur a fait don de ce jour, qui se renouvelle chaque année, pour y opérer un repentir absolu. Le verbe *yekhaper*, du verset : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous (*yekhaper alékhem*) », a d'ailleurs la valeur numérique du mot *chaï* (un cadeau).

Nous souhaiterions approfondir cette notion de joie. Comment expliquer une telle allégresse, qui valut aux enfants d'Israël le don de ce jour exceptionnel ? Au moment où Moché s'apprête à descendre pour la troisième fois, les enfants d'Israël étaient en proie à une épreuve redoutable concoctée par le mauvais penchant. Or, si celui-ci était parvenu à les faire trébucher une seconde fois – après la faute du veau d'or –, Moché Rabbénou n'aurait pas pu de nouveau intercéder en leur faveur.

De fait, les enfants d'Israël étaient conscients des viles tentatives du Satan, et c'est pourquoi ils se préparèrent à ce jour pendant quarante jours, se mortifiant pour triompher du mauvais penchant (*Yalkout Chimoni Ki Tissa* 391). Leur succès absolu de ce jour se répercute dans toutes les générations, puisqu'il est alors totalement aboli et ne peut accuser.

Le remarquable triomphe des enfants d'Israël provoqua chez le Créateur une vive joie, au point qu'Il décida de faire don de ce jour de façon immuable à toutes les générations comme jour de pardon et de rémission. Peut-être que si les enfants d'Israël parvenaient à se maintenir dans l'influence de ce jour toute l'année, ils parviendraient à se débarrasser définitivement du Satan.

On pourrait donc se demander pourquoi ils n'agirent pas dans ce sens. Lorsque Moché Rabbénou descendit pour la seconde fois muni des Tables de la Loi, pourquoi ne firent-ils pas l'effort de se défaire définitivement du Satan ? N'était-ce pas pourtant l'occasion rêvée, alors que D., dans Sa joie, avait décidé de leur faire don de ce jour ainsi

que de la fête de Souccot, visant à prolonger cet état de contrition et d'humilité ?

En outre, les enfants d'Israël s'étaient tant élevés que D. leur avait dit, au cours du huitième jour : « il m'est difficile de Me séparer de vous » (*Soucca* 55b). Dès lors, pourquoi leur repentir ne permit-il pas de déraciner définitivement le mauvais penchant du monde ?

L'explication tient dans le fait que, lorsque les enfants d'Israël commirent la faute du veau d'or, ils conférèrent au Satan de telles forces qu'il était ensuite impossible de le liquider totalement, ce qui n'aurait été réalisable qu'à travers la construction du Temple par Moché Rabbénou, pénétré en Israël, auquel cas cet édifice serait éternel. C'est donc avec l'énergie du désespoir que le Satan entreprit tout ce qui était en son pouvoir pour les faire trébucher.

Mesures prises, le Satan triompha, puisque les enfants d'Israël se plaignirent du manque de nourriture et de la soif, ainsi que de la mort de nombre de pécheurs parmi eux (*cf. Chemot* 16:2 ; *Chemot* 20:2 ; *Bamidbar* 17:6). Moché et Aharon se mirent en colère et leur dirent : « Ecoutez donc, rebelles » (*Bamidbar* 20:10). Il fut alors décrété que Moché et Aharon ne pénétreraient pas en Terre Sainte (*ibid.* v.12).

En outre, le Satan parvint à leur faire émettre des propos médisants sur la terre d'Israël (*ibid.* 13:32 ; *Bamidbar Rabba* 16:5), faute si grave qu'elle scella ce jour comme jour de deuil universel, notamment à travers la destruction des deux Temples (*cf. Sota* 35a ; *Sanhedrin* 104b). Suite à ces fautes, les enfants d'Israël n'eurent plus la possibilité de faire disparaître le Satan qu'un seul jour – celui de Yom Kippour.

Les enfants d'Israël réussirent alors un coup de maître, puisque, grâce à eux, à Yom Kippour, même les impies désirant prier et se repentir pourront le faire sans interférence, sans être dérangé par le moindre accusateur.

A l'issue de Yom Kippour, lorsque le Satan constate combien D. est satisfait des prières de son peuple, il n'ose pas jouer les rabat-joie et

recommencer à accuser les *bené Israël*. De leur côté, ceux-ci regagnent leur maison avec confiance et sérénité, dans l'esprit du verset (*Kohélèt* 9:7) : « Va donc, mange ton main allègrement et bois ton vin d'un cœur joyeux ; car dès longtemps D. a agréé tes œuvres. »

Ainsi, le mauvais penchant est extrêmement affaibli suite à la *techouva* des enfants d'Israël, il ne peut alors accuser et ceux-ci sont acquittés lors de leur jugement.

Au-delà, si l'on veut vraiment placer toute son année sous le sceau de la sainteté de ce jour, et qu'on fait l'effort de courber l'échine et de s'effacer devant le Tout-Puissant, il serait possible d'échapper à l'emprise du mauvais penchant et de faciliter ainsi le choix, qui pencherait toujours du côté du bien.

Ainsi, dans le désert, les enfants d'Israël étaient entourés par les nuées de gloire (*Soucca* 11b ; *Tan'houma Bechala'h* 3) et mangeaient la manne, ce « pain des vaillants » (*Tehilim* 78:25), nourriture consommée par les anges. Cette génération n'eut jamais de vision impure et n'assista qu'à des miracles et prodiges.

Celle-ci aurait donc certainement pu annihiler et déraciner le Satan de façon définitive, s'ils avaient prolongé le travail de Yom Kippour tout au long de l'année. D'ailleurs, « le Satan » a une valeur numérique de trois cent soixante-quatre, comme pour suggérer que s'ils avaient fourni tout au long d'une année les mêmes efforts qu'à Yom Kippour, au bout de cette période, il aurait complètement disparu.

Pour conclure, la génération du désert, dite « de la connaissance » (*Vayikra Rabba* 9:1), disposait de tous les moyens pour mener à bien cela. Mais ils fautèrent envers le Créateur et récriminèrent contre Moché et Aharon, leurs dirigeants, irritant D. et Le mettant à l'épreuve à dix reprises (*Avot* 5:7), et c'est pourquoi ils ne réussirent pas à l'anéantir totalement.

A la lumière de ces commentaires, on peut comprendre l'affirmation de nos Sages (*Sanhedrin* 110b), selon lesquels « la génération du désert

n'a pas de part au monde futur, comme il est dit (*Bamidbar* 14:35) : "C'est dans ce désert qu'elle prendra fin, c'est là qu'elle doit mourir." Elle "prendra fin" dans ce monde, et "doit mourir", dans le Monde futur, comme il est dit (*Tehilim* 95:11) : "Aussi jurai-Je, dans Ma colère, qu'ils n'entreraient pas dans Ma paisible résidence". »

Et pour cause : cette génération détenait la possibilité de sanctifier le Nom divin et de déraciner l'écorce (puissances impures) pour l'éternité. Or, non contents de ne pas réaliser cette mission, ils médirent au contraire de la Terre Sainte (*Bamidbar* 13:32), ce qui amplifia leur faute et causa le décret de deuil en ce jour pour toutes les générations (*Taanit* 29a). Ce manquement est si grave qu'ils perdirent le droit au Monde futur.

Sous un autre angle, on peut avancer qu'après la faute du veau d'or, lorsqu'ils se repentirent et reçurent l'assurance du pardon divin, les enfants d'Israël atteignirent certainement un niveau supérieur à celui qu'ils avaient lors de la sortie d'Egypte. En effet, lors de celle-ci, l'impulsion venait d'en Haut : les enfants d'Israël ne pouvaient rester de marbre face aux prodiges et miracles observés. Après la faute du veau d'or, en revanche, cela provenait d'eux-mêmes – la *techouva* et l'attente des deuxièmes Tables de la Loi.

Dans ce cas, lorsqu'ils reçurent les secondes Tables de la Loi à Yom Kippour, pourquoi ne se maintinrent-ils pas toute l'année dans cet esprit de sainteté, ce qui leur aurait permis d'anéantir le mauvais penchant pour l'éternité ?

On peut lire en allusion à ce point de vue dans le verset : « car en ce jour ». Le mot « car » – « *ki* » en hébreu – est en effet composé des premières lettres respectives de l'expression *kol yom* (« chaque jour »). Autrement dit, ce travail de prolongation de la sainteté de Yom Kippour doit s'étendre sur toute l'année. Celui qui n'agit pas ainsi n'opère pas une *techouva* complète tandis que celui qui accomplit ce travail est purifié pour toute l'année.

## La réparation de Yom Kippour

A Yom Kippour, chaque homme a son propre moment propice, où D. le sonde et scrute ses actes. Or, du fait que personne ne sait quand il a lieu, dans le doute, on ne prend pas de risque et s'efforce de ne pas gaspiller le moindre instant de ce jour saint, dont il faut au contraire mettre à profit chaque minute.

Même si ce moment n'est pas encore arrivé, de toute façon, « tous les enfants d'Israël sont responsables l'un de l'autre » (*Chevouot* 37a ; *Sanhedrin* 27b). Par solidarité, chacun peut donc indirectement intervenir en faveur d'autrui.

En ce sens, nos Maîtres affirment (*Baba Kama* 92a) : « Celui qui prie en faveur de son prochain dans un domaine où il a le même besoin, est exaucé le premier. » D'après cela, il est certain que ses mérites en seront augmentés et qu'il aura un moment propice où sa prière sera entendue. Il sera alors scellé pour une longue vie de bonheur et de paix.

Cette notion également apparaît en filigrane dans le verset : « Car en ce jour, il sera fait propitiation sur vous (…) » (*Vayikra* 17:30). On mentionne ici un « jour » et non une heure ou un moment précis. De ce fait, l'homme doit maintenir l'ensemble de la journée dans un esprit de sainteté, sans perdre ne serait-ce qu'une seconde. Le cas échéant, sa prière ne sera pas vaine, outre le fait qu'il augmente ses propres mérites en permettant à son prochain d'obtenir la délivrance, par l'effet de cette solidarité.

Si l'homme veut tirer profit de chaque instant de ce saint jour, il doit tout d'abord courber l'échine en se rappelant le jour de sa mort, pensée qui a pour effet de briser son cœur.

La preuve en est que le matin de Yom Kippour, on lit dans la Torah le passage évoquant la mort des deux fils d'Aharon (*Vayikra* 16:1), tandis qu'à *Min'ha*, on lit les mises en gardes suivantes (*ibid.* 18:3) :

« Les pratiques du pays d'Egypte, où vous avez demeuré, ne les imitez pas, les pratiques du pays de Canaan où Je vous conduis, ne les imitez pas (…) ». Le lien entre les deux est clair : en gardant présent à l'esprit le jour de la mort, l'homme peut parvenir à se détacher totalement des coutumes non-juives et de leurs désirs, ferments d'orgueil. En s'humiliant devant D., il n'en vient pas à commettre les abominations des *goyim*.

Par ailleurs, lorsque nous évoquons nos Patriarches dans nos prières, nous voulons souligner combien, en dépit de leur grandeur, leur cœur ne s'est pas enorgueilli dans le Service divin, au point qu'ils se qualifiaient de « poussière et cendre » (*cf. Beréchit* 18:27).

Ils sont comparables aux racines d'un arbre. De même que celles-ci sont couvertes de terre et de sable, leur vitalité demeurant dissimulée, ils étaient d'une humilité extrême et cachaient leur grandeur. Les grosses branches d'un arbre sont certes visibles mais, en dépit de leur beauté et de leur couleur, le moindre souffle de vent les ébranle et manque de les arracher. Si c'est le cas, elles retournent à la terre, à la racine. Ainsi, la racine est bien le cœur de l'arbre ; s'il est humble, l'ensemble du corps l'est.

De même en l'homme, lorsque le cœur est soumis, l'ensemble du corps se plie à la discipline du Service divin. Seule cette soumission permet à l'homme de ressentir la sainteté de Yom Kippour.

Pour conclure, il faut savoir que même si on a commis une faute, on peut tout réparer par la *techouva*, comme il est dit (*Yoma* 86b) : « Grande est la *techouva* qui atteint jusqu'au trône de gloire ! » Nul accusateur ne peut fermer la porte des larmes devant le repenti, car « les portes des larmes n'ont jamais été fermées (*Berakhot* 32b), comme il est dit (*Tehilim* 39:13) : "Ecoute ma prière, Eternel, prête l'oreille à mes cris, ne reste pas silencieux devant mes larmes" ».

Le Chabbat aide également dans ce sens, ce nom étant d'ailleurs composé des mêmes lettres que la racine du mot *techouva*. A cet égard,

nos Sages affirment (*Chabbat* 118b) : « Si Israël observait dûment deux Chabbat, il serait immédiatement délivré. » En effet, par le mérite du Chabbat, les portes de la *techouva* restent ouvertes, du fait qu'il est la raison d'être de la Création, jour de dévoilement de la Royauté et de l'Unicité divine dans l'univers.

A présent, le lien entre Chabbat et *techouva* est clair : de même que le Chabbat a la dimension du Monde futur, celui qui se repent révèle la Royauté divine dans toute sa splendeur – là aussi, dimension qui relève du monde futur –, se détache de toutes les vanités de ce monde et se soumet à D., source d'une jouissance digne de celles du Monde à venir.

Or, Yom Kippour est aussi surnommé « le Chabbat des Chabbat ». Ce redoublement évoque la fusion entre pouvoir du Chabbat et pouvoir de la *techouva*. Par la *techouva*, l'homme sacre le Créateur comme Roi du monde et permet le dévoilement de la gloire divine. C'est là l'essence de la *techouva* et du rapprochement vis-à-vis de D., à travers une soumission absolue à D.

Puissions-nous tous ensemble avoir le mérite de nous maintenir tout au long de l'année dans la sainteté de ce jour et puissions-nous, par l'effet de toutes nos prières conjuguées dans une unité parfaite permettre de rapprocher la Délivrance, bientôt et de nos jours ! Amen.

## Résumé

Nous avons tenté d'expliquer les racines de la joie que les enfants d'Israël éprouvèrent à Yom Kippour. Ceux-ci avaient surmonté l'épreuve, suite à la faute du veau d'or, ils avaient vaincu le mauvais penchant et reçu les deuxièmes Tables de la Loi. Cette joie était donc liée à leur *techouva*. Or, s'ils avaient persévéré, ils auraient anéanti le Satan définitivement. Ils ne concentrèrent leurs efforts que sur Yom Kippour, si bien qu'en ce jour, le Satan ne peut les accuser et ils sont blanchis. Pourquoi n'eurent-ils pas le mérite de prolonger ce phénomène ? Car le Satan savait que la construction

du Temple sous l'égide de Moché, pénétré en Terre Sainte signerait son arrêt de mort. En désespoir de cause, il provoqua donc les récriminations des enfants d'Israël, de sorte à ce que Moché se mette en colère et qu'il soit décrété à son encontre qu'il ne pénétrerait pas en Israël. Quant aux enfants d'Israël, qui s'étaient lamenté et avaient médit de la Terre Sainte, leurs pleurs furent scellés en un deuil annuel pour toutes les générations.

- En vérité, il n'est pas impossible de réduire à néant le Satan de façon définitive, mais celui-ci s'arrange pour pousser l'homme à se plaindre, ce qui garantit sa survie. La génération du désert n'a pas de part au Monde futur, car ils fautèrent et n'anéantirent pas les forces impures, bien qu'ils eussent pu le faire, vu le niveau suprême qu'ils avaient atteint, par leur propres efforts, supérieur à celui acquis au moment de la sortie d'Egypte. L'accusation pesant sur eux est donc très lourde.

- A Yom Kippour, chaque homme a, à son insu, un moment favorable personnel. Mais, ignorant quand il a lieu, il ne doit pas perdre une seconde de ce jour, et prier sans arrêt. Même la prière pour l'autre a un effet sur son propre sort, puisque nous sommes tous solidaires et que « celui qui prie pour autrui dans un domaine où il a le même besoin, est exaucé le premier ». Une condition toutefois : courber l'échine devant D., notamment par la pensée de la mort. De ce fait, à Yom Kippour, on lit un passage de le *paracha A'haré Mot* (« Après la mort des deux fils d'Aharon (…) »), afin de pouvoir s'écarter des coutumes des non-juifs. Le mérite des Patriarches, qui se considéraient comme poussière et cendre, nous aide dans ce sens. Car le cœur est la racine de tout le corps, si celui-ci s'assujettit, l'ensemble du corps s'assujettit. A travers cette soumission, on peut ressentir la sainteté de Yom Kippour.

- L'homme peut réparer ses errements par le pouvoir de la *techouva* conjugué à celui du Chabbat. Ces deux aspects se retrouvent le jour de Yom Kippour, « Chabbat des Chabbat ». Car, par la *techouva*, l'homme couronne le Créateur sur l'ensemble de la planète, et provoque le dévoilement de la gloire divine. Ainsi, il se soumet et mérite que toute son année soit placée sous cette influence bénéfique, par la *techouva* et la sainteté de Yom Kippour.

# YOM KIPPOUR – JOUR DE PARDON ET DE RÉMISSION

La *paracha* de *Ki Tetsé* débute ainsi (*Devarim* 21:10) : « Quand tu iras en guerre contre tes ennemis, que l'Eternel, ton D., les livrera en ton pouvoir, et que tu leur feras des prisonniers ». Ce verset fait allusion à Yom Kippour – dont les initiales inversées forment le mot *ki* du verset –, jour de pardon et de rémission. En effet, après les quarante jours de préparation depuis Roch 'Hodech Elloul, l'homme peut sortir en guerre contre son ennemi principal : le mauvais penchant, qui sera fait « prisonnier », autrement dit, dont on pourra lui reprendre la charge des péchés qu'il veut déposer contre nous, pointant un doigt accusateur sur ces manquements.

En effet, si le Satan n'a pas la permission d'accuser à Yom Kippour (*Yoma* 20a ; *Zohar* III 232a), il n'en demeure pas moins qu'il détient la charge des fautes de toute l'année. Néanmoins, à Yom Kippour, l'homme a la possibilité de le délester de ce paquet de fautes. Comment ? Par la *techouva*, sans quoi cette charge d'accusation reste entre les mains du Satan, qui poursuit son œuvre perfide à notre encontre.

Mais comment effacer les fautes ? Seulement par la *techouva*. En effet, lorsqu'un homme se repent et décide de ne plus jamais réitérer la même faute (Rambam *Hilkhot Techouva* 2:2), elle est effacée. Toutefois, il n'est question ici que d'une faute concrète, qui est inscrite puis effacée par la confession. Mais lorsqu'il s'agit de fautes en pensée, comment les effacer alors qu'elles ne sont pas écrites ?

Il me semble qu'indépendamment du type de faute, lorsqu'un homme se confesse et avoue : « J'ai fauté, je me suis dépravé, j'ai péché », ce type de péchés, inclus dans cette confession, est alors écrit dans le Ciel puis effacé par la *techouva*.

Cette démarche doit donc englober toutes les fautes, y compris celles réalisées seulement en pensée. Car, de même que la préparation empressée à une *mitsva* conduit à sa réalisation, la pensée du péché mène au péché (*Zohar* I 155b), et est même considérée comme pire que celui-ci (*Yoma* 29a).

On décèlera, toujours dans la *paracha* de *Ki Tetsé*, une allusion à ce dernier point. En effet, la phrase : « les pensées de faute sont pires que la faute elle-même – ***h****irhouré* ***a****véra* ***k****achim* ***m****iavéra* », évoque, à travers ses initiales, le *maaké* – parapet – loi évoquée dans la même section : « Quand tu bâtiras une maison neuve, tu feras un parapet à ton toit » (*Devarim* 22:8). Métaphoriquement, ce parapet représente les limites et frontières à placer pour ne pas tomber dans la faute, comme le prouve l'identité de valeur numérique entre les expressions : « un parapet à ton toit – *maaké legaguékha* », et : « c'est un juste et il n'a pas péché – *tsaddik hou velo 'hata* ».

A cet égard, tous les hommes doivent se repentir, même les justes, comme il est dit (*Hochéa* 14:2) : « Reviens Israël, jusqu'à l'Eternel ton D. ». Même les plus grands du peuple, désignés sous le nom Israël, comme il est écrit (*Yechaya* 60:21) : « Et Ton peuple ne sera composé que de justes ». En effet, par le repentir des justes, le plus humble Juif se repent, et le souffle de la *techouva* s'étend sur le monde entier.

Lorsque le prophète annonce (*ibid.* 54:13) : « Tous tes enfants seront les disciples de l'Eternel ; grande sera la concorde de Tes enfants », il évoque ce travail des *tsaddikim*, qui apprennent aux hommes à étudier la Torah, vecteur de paix pour le monde (*Zohar* III 13a). Les justes construisent ainsi le monde, en vertu du commentaire : « Ne lis pas : Tes enfants – *banaïkh* – mais : *bonaïkh* – Tes bâtisseurs » (*Berakhot* 64a). Dans ces conditions, la paix peut s'établir, selon la promesse (*Tehilim* 29:11) : « L'Eternel donnera la force à Son peuple, l'Eternel bénira Son peuple par la paix ! »

La force dont il est ici question fait allusion à la dureté, à la difficulté pour un homme en conflit avec son prochain de lui demander pardon – il reste souvent rigide et inébranlable. Mais, lorsque D. constate qu'un homme veut se repentir et faire la paix avec son prochain, « Il donne la force à Son peuple » – Il lui donne le courage et l'audace de lui demander pardon. Grâce à cette démarche, « l'Eternel bénira Son peuple par la paix ». Or, toute paix passe par la Torah (*Zohar* III 176b). La concorde s'établit entre ces antagonistes et dans le monde entier. Dès lors, il devient possible de faire prisonnier le Satan, de lui reprendre tout son stock de fautes commises et de se repentir totalement devant D.

## Résumé

- « Quand tu sortiras en guerre contre tes ennemis » évoque le jour de Yom Kippour, jour où on peut se mettre en campagne contre le mauvais penchant et lui reprendre son butin – l'ensemble des fautes des enfants d'Israël qu'il garde en provision. Pour cela, il faut faire *techouva*, ce qui permet d'effacer les fautes.
- Il faut se repentir même des pensées répréhensibles et, lorsqu'on se repent, la faute en pensée est écrite puis effacée. Nous dégageons ainsi le Créateur du réquisitoire des accusateurs. Les *tsaddikim* également se repentent et, par leur *techouva*, bâtissent le monde. Comme il est écrit : « Grande sera la concorde de Tes enfants », paix porteuse de bénédictions. Même s'il est très ardu de pardonner à son prochain, D. donne à l'homme la force de se réconcilier. Ce faisant, la paix s'installe entre eux et dans le monde. Ensemble, ils peuvent capturer le mauvais penchant et se repentir totalement devant D.

## La techouva par la suppression de la mauvaise habitude

A Yom Kippour, nous nous confessons de nos péchés, de façon exhaustive. Il ne s'agit donc pas d'un repentir vague et global, mais précis et détaillé. En effet, le mauvais penchant est puissant et foisonnant, chaque faute en créant une forme spécifique. Il faut donc combattre chacun de ces accusateurs.

Pour cette raison, la Torah précise : « Quand tu sortiras en guerre contre tes ennemis » – au pluriel –, car ceux-ci sont particulièrement nombreux, autant que le nombre de nos péchés. Cependant, si l'on parvient à vaincre ces accusateurs, alors « l'Eternel, ton D., les livrera en ton pouvoir ».

Or, si cela s'applique à l'homme le plus humble, à plus forte raison au *tsaddik* aussi, du fait que la faute d'un juste a une plus grande influence. Pour l'anecdote, on raconte qu'un Rav, venu en visite chez un autre, lui confia qu'il s'était réincarné dans ce monde pour avoir ressenti, dans sa vie antérieure, une pointe d'orgueil, en disant : « Grâce à D., j'ai beaucoup étudié la Torah ». Pour n'avoir pas réparé cette faute infime, il affirmait être revenu sur terre dans une nouvelle existence.

A cet égard, nos Maîtres nous mettent pourtant en garde contre l'écueil de l'orgueil, qui guette les plus sages d'entre nous (*Avot* 2:8) : « Si tu as beaucoup étudié la Torah, n'en tire pas gloire ». Il est donc fondamental de se repentir de toute faute, même les plus subtiles.

A ce titre, il convient de se demander qu'est-ce qu'une véritable *techouva*. Il m'est arrivé de m'interroger, en veille de Yom Kippour, pourquoi les gens ne sont pas influencés par ce jour puisqu'ils

recommencent, dès le lendemain, à médire et commettre des fautes sans vergogne.

Pourtant, ces personnes jeûnent, se préparent à ce jour, s'habillent de blanc et se mortifient. Ne sont-elles pas conscientes du sens de cette fête, de la portée du mois d'Elloul ? Ne savent-elles pas ce que représentent les sonneries du *Chofar* ? Il ne s'agit pourtant pas d'une période et de jours comme les autres, car ils recèlent un pouvoir et des secrets extraordinaires. Comment peuvent-ils rester hermétiques à tout cela ?

Il m'est même arrivé de demander à des personnes : « Pourquoi donc jeûnez-vous à Yom Kippour ? Qu'est-ce que vous ressentez ce jour-là ? » « Je suis né dans une famille juive et chez nous, tout le monde avait l'habitude de jeûner à Kippour », me suis-je fait répondre. De telles personnes ne ressentent vraiment rien, ou bien peut-être pensent-elles que c'est une mode de jeûner pour perdre quelques calories et maigrir ?

Agir ainsi par moutonnerie, sans la moindre réflexion – jeûner par ce que les autres jeûnent, s'habiller de blanc parce que les autres le font, faire les *kapparot*[16] avec des poulets comme tout le monde –, c'est ne pas distinguer sa droite de sa gauche. Le fait d'agir ainsi par habitude et sans réfléchir est foncièrement négatif car ainsi, on n'arrivera jamais à la *techouva*.

Ces individus ignorent totalement pourquoi ils jeûnent, pas plus qu'ils ne ressentent le message du mois d'Elloul, la portée de Roch Hachana et de Yom Kippour et c'est pourquoi, aussitôt cette échéance passée, ils réitèrent leurs fautes, à cause de leurs mauvaises habitudes. Une fois, j'ai demandé à un homme ce qu'il ressentait lors des sonneries du *Chofar*, et lui, m'a répondu : « La chair de poule », bien qu'il n'en fût pas ainsi.

---

16. Coutume consistant à donner des poulets ou de l'argent aux pauvres la veille de Yom Kippour, après avoir récité un rituel de transfert et rachat des fautes.

En vérité, le son du *Chofar* doit véritablement effrayer et terroriser l'homme, le faire trembler. « Le Chofar sonnera-t-il dans une ville sans mettre le peuple en émoi ? » demandait ainsi le prophète (*Amos* 3:6). Car, comme l'indique le Rambam (*Hilkhot Techouva* 3:4) il vise précisément, non pas à leur donner « la chair de poule », mais à les extirper de leur torpeur, les entraîner à se repentir totalement, au point que « le Détenteur des mystères pourra témoigner sur lui qu'il ne réitèrera plus jamais cette faute » (*ibid.* 2:2). Aussi, après la période des Jours Redoutables, l'homme doit vraiment s'être métamorphosé, à travers la *techouva*, et ne plus réitérer les fautes du passé.

L'ignorance et la faute prennent donc clairement racine dans les mauvaises habitudes. Même un grand homme doit mener un profond travail de réflexion pour parvenir à se défaire de ses mauvaises habitudes, sans quoi il risque lui aussi de trébucher.

Illustrons ce principe par une parabole : un homme passe dans la rue en trombe. Aussitôt, de nombreuses personnes se mettent à courir derrière lui, sans savoir pourquoi il court, ni quel est son objectif. Cette course effrénée prend fin lorsque notre homme pénètre dans une échoppe pour recevoir le prix qu'il a gagné à la loterie… Tous ses « suivants » sont déconfits : ils ont couru en vain !

De même, celui qui « court » – se hâte de faire *techouva* – en toute connaissance de cause, mérite un prix de choix – la longévité et une bonne vie. Par contre, tous les autres qui « courent » sans objectif – jeûnent, prient, se revêtent de blanc et font les *kapparot* sans se repentir, restent bredouilles, car il leur manque l'essentiel – le repentir.

A un jeune enfant qui m'a demandé pourquoi on ne sonne pas du *Chofar* toute l'année, si ce son a un tel pouvoir, j'ai répondu que si l'on en sonnait tous les jours, l'homme, même le plus *tsaddik*, s'y accoutumerait et finirait par y être indifférent, ce qui rejoint nos explications précédentes sur l'aspect négatif de l'habitude.

Cependant, il faut se préparer pendant le mois d'Elloul, afin que le son du *Chofar* entendu à Roch Hachana résonne en nous toute l'année.

## La véritable techouva, sans condition

Mes chers frères, cela va plus loin encore, puisqu'à Roch Hachana, nous disons dans nos prières : « Médite et prépare-toi ; qui es-tu et quelle est ton œuvre ? » Ces paroles sont suffisamment fortes pour nous pousser à réfléchir et à connaître la grandeur de D. et notre propre petitesse et nullité (Rambam *Hilkhot Yessodé Hatorah* 2:2).

Le Rav Israël Salanter insiste d'ailleurs sur le fait qu'autrefois, les hommes étaient véritablement saisis de tremblements et de frissons lorsqu'arrivait Roch Hachana. Certains *tsaddikim*, déjà au mois d'Elloul, craignaient de sortir dehors par peur du jugement, d'une profondeur insondable.

Or, s'il ne s'agissait « que » du mois d'Elloul, combien faut-il plus trembler et redouter le jugement à Roch Hachana et Yom Kippour ! Combien faut-il alors se repentir totalement du fond du cœur !

Hélas, nous observons souvent l'inverse ! Les bontés divines étant intarissables, il nous est arrivé ainsi d'observer des personnes, qui avaient vécu dans la misère, s'enrichir prodigieusement. Et pourtant, au lieu de remercier le Créateur, elles se laissent aller à leurs envies et rejettent, à D. ne plaise, le judaïsme. De même, d'autres, gravement malades, miraculeusement guéries après avoir sollicité les bénédictions de justes, loin de se repentir davantage, ont déchu et renié les bontés du Créateur. Plutôt que de progresser suite à cet évènement, elles ont dégénéré. Parfois encore, il s'agit de jeunes – ou moins jeunes – qui ne parviennent pas à trouver l'âme sœur et, en désespoir de cause, se rendent auprès des *tsaddikim* pour leur demander des bénédictions et font le vœu que si D. leur fait rencontrer la personne qui leur est destinée, ils se renforceront au niveau

religieux. Pour prouver leur bonne foi, ils achètent *tallit*, verre de *kiddouch*, récitent des *tehillim* et donnent de la *tsedaka*.

Mais, une fois qu'ils ont trouvé, par miracle, le conjoint recherché, ils n'ont plus aucune velléité de progresser, en faisant un mariage conforme à la Torah et en respectant les lois de pureté familiale. Au contraire, ils préparent une soirée de mariage où hommes et femmes seront mélangés, sans aucune pudeur.

J'ai personnellement connu un jeune homme qui venait me voir chaque semaine pour me demander une *berakha* dans ce domaine. Malheureusement pour lui, aucune jeune fille ne voulait l'épouser, bien que, contrairement à ses craintes, il fût tout à fait présentable. En proie à une grande détresse, il entreprit une démarche de *techouva* et finalement, la chance lui sourit et il se fiança avec une avocate religieuse.

Peu avant le mariage, ils vinrent me remettre une invitation personnelle et je leur donnai avec joie et enthousiasme ma bénédiction tout en leur rappelant, bien entendu, l'importance d'observer les lois de pureté familiale. Pourtant, à ma plus grande stupéfaction, le jeune homme me répondit que c'était le désir de sa fiancée, mais qu'il se sentait pour sa part incapable de résister à la tentation chaque mois pendant quinze jours…

Très choqué par ces paroles, je le tançai vertement, mais il resta sourd à mes paroles. Malgré tout, je me rendis à la *'houpa*, dans l'espoir qu'il se soit repris. Mais non. Plutôt que de prendre conscience des bienfaits divins à chaque pas et de se repentir, on Le renie, refusant de garder Ses *mitsvot* et Sa Torah.

Comment expliquer une telle attitude ? La réponse se trouve sous la plume de nos Maîtres (*Avot* 5:19) : « Tout attachement qui dépend d'un élément [externe], lorsque l'élément disparaît, l'attachement disparaît. » Si l'homme ne fait *techouva* que pour obtenir quelque

chose, lorsqu'il aura obtenu ce qu'il désire, il trahira le Créateur, du fait que son repentir était intéressé et conditionnel.

L'homme doit donc aimer de Créateur de manière inconditionnelle et désintéressée, « non pas pour obtenir une récompense » (*ibid.* 1:3). Car « il n'est pas de récompense pour les *mitsvot* en ce monde » (*Kiddouchin* 39b), et c'est pourquoi il faut bénir pour le mal comme pour le bien (*Berakhot* 54a).

En ce qui concerne la période des Jours Redoutables, si l'homme se repent seulement pour être inscrit et scellé pour une bonne vie, aussitôt passée cette période, il retournera à ses fautes et mauvaises habitudes. Il est donc fondamental de faire *techouva* sans conditions. A ce titre, après Yom Kippour, l'homme a la possibilité jusqu'à Hochana Rabba de prouver sa bonne volonté et se repentir sans condition, ce qu'il prouve en modifiant profondément ses actes et habitudes.

Ceci nous permet d'expliquer la venue des *Ouchpizin*, ces ancêtres, à partir des Patriarches, qui honorent de leur présence invisible notre *soucca* pendant sept jours (*Zohar* III 103b).

En effet, après les fêtes, une fois que la *techouva* de l'homme a été agréée, ces saints invités éprouvent une grande joie à constater que le repentir de l'homme était désintéressé. David Hamelekh, le dernier des *Ouchpizin*, qui vient à Hochana Rabba, est le mieux placé pour faire ce constat.

En ce qui concerne l'universalité de cette obligation de *techouva*, évoquée au début de notre développement, rappelons que même si le *tsaddik* n'a commis qu'une faute infime, dans la densité du jugement, l'accusation qui pèse sur lui n'est pas moins grande et, de même qu'on peut gagner son monde futur en un instant (*Avoda Zara* 17a), l'inverse est tout aussi vrai, outre le fait que « plus l'homme est grand, plus son penchant est fort » (*Soucca* 25a). Et c'est pourquoi nos Sages ont mis

en garde (*Avot* 2:4 ; *Berakhot* 29a) : « Ne crois pas en toi jusqu'au jour de ta mort », comme le prouve le triste exemple du grand prêtre Yo'hanan, qui bien qu'ayant exercé son sacerdoce pendant 80 ans, finit par devenir Saducéen !

Quelle meilleure nouvelle pour les pères, de visite dans nos *souccot*, que de constater que leurs enfants – et même les plus justes d'entre eux, qui, pour une légère faute, risquaient de toute perdre – ont fait *techouva* !

Lorsque nos pères constatent que nous faisons *techouva* sans condition, de manière désintéressée, et annulons nos mauvaises habitudes, ils viennent dans nos *souccot*, « à l'ombre de la foi » (*Zohar* III 103a), se réjouir avec nous.

Telle est la valeur de la *techouva* à Yom Kippour : se préparer pour toute l'année, afin de ne plus commettre de faute, *techouva* à la source d'une joie qui trouvera son écho céleste et auprès de nos pères, *techouva* qui sera agréée et permettra à l'homme d'être inscrit et scellé pour une douce et bonne année.

## Résumé

- Le *vidouï* de Yom Kippour détaille chaque faute commise, car le Satan se présente pour chaque faute indépendamment, et il faut à chaque fois le vaincre séparément. Même un *tsaddik* doit se confesser et se repentir des plus infimes fautes. Mais il faut savoir ce qu'est une véritable *techouva* et ce que représente vraiment Yom Kippour. Jeûner et réciter les *kapparot* par moutonnerie ou par habitude est à exclure, et il faut donc se repentir de ce type de comportement. Ceux qui agissent ainsi, une fois passé Yom Kippour, réitèrent leurs fautes, car ils n'agissaient pas poussés par la Vérité et une exigence intérieure. Même chez les *tsaddikim*, on peut trouver ce travers, et ils doivent le réparer.
- Pour cette raison, on ne sonne pas du *Chofar* tous les jours, car on s'y accoutumerait et on n'y prêterait plus attention. Il convient de méditer à

l'essence d'Elloul, de Roch Hachana et de Yom Kippour, qui recèlent des dimensions insoupçonnées, se repentir vraiment et ne pas renier D. après avoir obtenu la délivrance, comme le font malheureusement beaucoup d'individus, du fait que leur repentir était conditionnel. Il faut donc faire *techouva* de façon inconditionnelle, sans rechercher de récompense. Un tel repentir, cela va sans dire, sera agréé par le Créateur.

- Le cas échéant, les *ouchpizin* viennent visiter les *souccot* des enfants d'Israël, heureux de constater qu'ils ont fait *techouva* sans condition. Ils sont d'autant plus satisfaits qu'ils redoutaient l'accusation, encore plus grande, qui pouvait peser sur les justes pour des fautes infimes. En apprenant que ceux-ci également on pu se repentir, ils en éprouvent une joie intense. Tel est le pouvoir d'une véritable *techouva* à Yom Kippour, dont l'influence s'étend sur toute l'année.

## UNE VÉRITABLE TECHOUVA PAR LE POUVOIR DE LA TORAH

### Le secret des secondes Tables de la Loi

Nous savons que l'étude constante de la Torah ne suffit pas pour se rapprocher du Créateur. Pour cela, une *techouva* à tout instant est indispensable, démarche de première importance puisque, comme le disent nos Maîtres (*Yoma* 86b ; *Pessikta Rabbati* 45:9) : « Grande est la *techouva* qui atteint jusqu'au trône de gloire ! »

En effet, lorsqu'un homme se repent, son âme s'élève jusqu'au trône de gloire, aussi pure qu'elle était avant sa venue au monde. Là, elle puise encouragement, force et un grand plaisir spirituel, tout de sainteté et de spiritualité. Elle retourne ensuite dans ce monde, appelé *olam hazé*, revêtue d'une parure de Torah. D'ailleurs, le mot *tov* (bon, le bien), désignation courante de la Torah (*cf. Berakhot* 5a), a la même

valeur numérique que *hazé*. Ainsi parée, elle peut poursuivre avec un regain de sainteté et de pureté son Service divin.

De fait, la *techouva* élève l'homme au degré suprême d'adhérence au Créateur. Tel est d'ailleurs le sens du verset : « Reviens, Israël, jusqu'à l'Eternel ton D. ». La *techouva* amène véritablement jusqu'à D., jusqu'à Son trône de gloire.

Pour quelle raison le *tsaddik*, qui n'a pas péché, doit-il, lui aussi, faire *techouva* ? Justement parce que celle-ci a le pouvoir de l'élever à une intense proximité de D. – jusqu'au trône de gloire, là où même les anges et séraphins n'ont pas accès.

La *techouva* est donc supérieure à l'étude de la Torah, puisque celle-ci ne permet de se souder de façon aussi absolue au Créateur, du fait qu'elle risque d'être entachée d'une part d'ombre, provenant de l'orgueil ou de la recherche des honneurs, éléments entravant un tel rapprochement.

A cet égard, le *Noam Elimelekh* explique qu'avant l'accomplissement de chaque *mitsva*, il est nécessaire de se repentir, de crainte qu'une faute commise antérieurement n'ait généré un ange destructeur qui empêcherait d'élever cette *mitsva*. Il faut donc se repentir pour éliminer cet ange destructeur, ce dont la *techouva*, d'un impact considérable, a le pouvoir.

Dans les ouvrages kabbalistiques, il est aussi mentionné, relativement au verset (*Hochéa* 14:2) : « Reviens Israël, jusqu'à l'Eternel ton D. », que le fait de ressentir D. en soi, est un signe d'acceptation de la *techouva*.

L'une des vertus de la *techouva* est donc de permettre de vraiment ressentir D., capacité qui s'explique par le fait que l'âme est une parcelle divine supérieure et peut donc ressentir le Divin comme avant sa venue au monde, lorsqu'elle se trouvait sous le trône de gloire.

Dans le sillage de nos explications sur la *techouva*, nous allons nous pencher sur la nouvelle descente de Moché Rabbénou de la montagne à Yom Kippour, après être monté pour réceptionner la Torah.

La Torah nous précise (*Chemot* 24:12) : « L'Eternel dit à Moché : Monte vers Moi sur la montagne et sois là-bas : Je te donnerai les tables de pierre, la Torah et les *mitsvot* (…) ». Comme nous le savons, lors de son séjour dans les cieux, Moché dut affronter l'objection des anges (*cf. Chabbat* 88b), au départ opposés au don de la Torah aux enfants d'Israël.

Plusieurs questions se posent ici : pourquoi Moché Rabbénou eut-il besoin de monter dans les cieux pour en descendre la Torah ? D. ne pouvait-Il la lui enseigner sur terre, ce qui lui aurait évité la controverse avec les anges ?

Il serait faux de prétendre que le but était de démontrer ainsi la grandeur de Moché, mortel qui eut le mérite de monter aux cieux et d'y recevoir la Torah, comme il est dit (*Tehilim* 68:19) : « Tu es monté dans les hauteurs après avoir fait des prises. » En effet, même s'il était resté sur terre et que la Torah lui avait été donnée dans ces conditions, cela aurait également été tout à son honneur, d'avoir le mérite d'y étudier la Torah, comparable au feu, comme il est dit (*Yirmyahou* 23:29) : « Est-ce que Ma parole ne ressemble pas au feu, dit l'Eternel (…) ». En outre, la grandeur de Moché ressort dans tous les cas du fait qu'il ait étudié la Torah de la bouche de D., « feu dévorant » (*Devarim* 4:24).

Dès lors, notre question ne fait que s'accentuer : pourquoi était-il nécessaire qu'il monte dans les cieux pour y recevoir la Torah ? Il aurait pu l'étudier sur terre, ce qui n'aurait pas le moins du monde diminué sa valeur.

Il serait tout aussi faux d'avancer qu'il monta dans les cieux pour prouver aux anges qu'il ne les redoutait pas. La Guemara (*Chabbat* 88b)

nous apprend au contraire explicitement qu'au départ, il craignit qu'ils ne le brûlent par leur souffle, au point que D. le sauva et lui ordonna : « Accroche-toi à Mon trône de gloire et réponds-leur. »

A ce sujet, on pourrait même se demander pourquoi D. ne prit-il pas la peine de leur répondre lui-même, lorsqu'ils s'écrièrent (*Tehilim* 8:5-6) : « Qu'est donc l'homme, que Tu T'en rappelles ? (…) Pourtant, Tu l'as couronné de gloire et de magnificence ! » Pourquoi ne leur fit-Il pas remarquer – ce dont Moché dut lui-même se charger – qu'ils étaient eux-mêmes dénués de mauvais penchant et que, de ce fait, la Torah n'était pas faite pour eux ? Il aurait ainsi évité à Moché toute discussion avec eux.

Rappelons, en explication, que tant que la Torah n'avait pas été donnée, il était impossible de faire jurer l'homme qu'il serait *tsaddik* (*cf. Nidda* 30b). Car comment peut-on vivre en juste, dans ce monde, sans la Torah ? En son absence, il est impossible de dire à l'homme : « Béni sois-tu à ton arrivée et (…) à ton départ ! » (*Devarim* 28:6), verset ainsi interprété dans la Guemara (*Baba Metsia* 107a) : « De même que tu viens au monde sans faute, puisses-tu le quitter sans faute ! » Or, sans Torah, c'est impossible !

Il était donc fondamental que Moché monte dans les cieux pour y apprendre la Torah, de même qu'avant sa venue au monde, toute âme l'y apprend (*cf. Nidda* 30b). Car les Cieux étaient l'endroit idéal pour lui permettre d'appréhender l'essence de la Vérité, afin qu'il arrive ensuite dans ce monde, selon le verset consacré, sans faute et qu'il le quitte dans le même état.

De fait, Moché est considéré comme équivalant à l'ensemble du peuple juif (*Chir Hachirim Rabba* 1:64a ; *Zohar* II 47a). Aussi représentait-il l'ensemble des enfants d'Israël lors de son séjour céleste et à travers l'étude de la Torah à laquelle il s'y consacra. C'est comme s'ils avaient tous étudié la Torah directement de D. et étaient ensuite descendus dans ce bas-monde sans faute, purifiés par la Torah.

Cependant, lorsque les *bené Israël* commirent la faute du veau d'or, leur leader brisa les Tables de la Loi, du fait qu'au lieu de rester dans l'état de grâce du « béni sois-tu à ton arrivée », de la réception de la Torah à travers Moché, ils optèrent pour un comportement aberrant : la construction du veau d'or.

Aussitôt, D. dit à Moché : « Va, descends, car ton peuple s'est perverti » (*Chemot* 32:7). Autrement dit, « descends toi aussi du fait que ton peuple, monté au ciel à travers toi pour étudier la Torah, a commis une faute en descendant dans le monde. Du fait que tu les représentes tous, tu dois réparer cela. »

## L'expiation, par le pouvoir de la Torah

De ce fait, lorsque les enfants d'Israël fautèrent, Moché Rabbénou dut de nouveau monter sur le Mont Sinaï, recevoir les secondes Tables de la Loi et les redescendre pour les donner aux enfants d'Israël.

La date à laquelle il descendit les secondes Tables – le jour de Yom Kippour – n'est pas fortuite, car il s'agit d'un jour d'expiation, comme il est dit (*Vayikra* 16:30) : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous, afin de vous purifier ».

En outre, ce jour ressemble énormément au Monde futur, dénué de faute, outre le fait que le Satan n'y a pas la permission d'accuser (*Yoma* 20a ; *Nedarim* 32b). C'est également comparable au jour de la naissance, dans la mesure où le repenti est comme un nouveau-né (*Yevamot* 22a). Or, de même qu'avant ce jour, on fait jurer à l'homme : « Sois *tsaddik* et ne sois pas impie », afin qu'il respecte ses résolutions, de même, le repenti, tel un nourrisson, se maintient dans les promesses faites avant sa naissance. Il mérite alors la bénédiction : « Béni sois-tu à ton arrivée », puisqu'à travers cette nouvelle naissance, il est de nouveau pur et sans faute, étroitement lié à D. afin de rester dans cette disposition jusqu'à son dernier jour. A présent, la date de ce don des secondes Tables de la Loi est claire.

Dans le même ordre d'idées, l'homme doit savoir que Yom Kippour apporte à l'homme l'expiation par le mérite de la Torah, qualifiée, comme nous l'avons vu, de « bien – *tov* » (*Avot* 6:3 ; *Berakhot* 5a), qui est aussi la valeur numérique de *hazé* (celui-ci), terme que l'on retrouve… au sujet de Yom Kippour : « Car en ce jour (*ki bayom hazé*), on fera propitiation sur vous » (*Vayikra* 16:30). En d'autres termes, lorsque l'homme se repent à Yom Kippour par le mérite de la Torah, il accomplit vraiment la *mitsva* de *techouva* intégralement. C'est là la grandeur de ce jour : du fait que les âmes de tous les enfants d'Israël montèrent puis descendirent toutes à travers Moché pour recevoir de nouveau la Torah, ce jour est comparable au Monde futur, et les enfants d'Israël furent alors comme de nouvelles créatures.

Ce jour est un jour d'expiation, auquel s'applique parfaitement le verset : « Béni sois-tu à ton arrivée et béni à ta sortie » (*Devarim* 28:6). Dès lors, nous comprenons parfaitement pourquoi la Torah devait être donnée dans le ciel, afin que les enfants d'Israël y montent puis en descendent – « à ton arrivée et à ta sortie » – à travers Moché, leur représentant, et qu'ils puissent se repentir, d'autant que le Tout-Puissant savait d'avance qu'ils commettraient la faute du veau d'or.

D. organisa donc ce don de la Torah précisément à Yom Kippour, pour qu'ils se repentent grâce à la Torah et réparent l'atteinte qu'ils y avaient portée, et pour qu'ils méritent de quitter ce monde sans faute, comme lors de leur naissance.

Nous comprenons ainsi la nécessité de la montée de Moché dans les cieux ainsi que sa controverse avec les anges, auxquels D. le somma en ces termes – traduits ici littéralement – de répondre : « Réplique-leur [par] la *techouva* ! » (ce terme veut dire à la fois « réponse » et « repentir »). (*cf. Chabbat* 88b). D. voulait ainsi signifier à Moché que les anges n'ont pas de lien à la Torah, du fait qu'ils sont de simples créatures, desquels les hommes se distinguent par leurs âmes

sculptées sous le trône de gloire. Ces âmes quittent leur source à la naissance et la regagnent à leur mort. Pour leur permettre de réaliser leur mission et de revenir pures à leur point d'origine, la Torah leur est indispensable. Telle est donc le sens de la directive divine : « Accroche-toi à Mon trône de gloire et rétorque-leur ! » Le Créateur voulait ainsi signifier à Moché que les âmes du peuple juif, gravées sous le trône de gloire, sont donc prépondérantes, outre le fait que la Torah est inscrite, non seulement dans le cœur de l'homme, mais aussi au plus profond de son âme.

A cet égard, le kabbaliste Rabbi 'Haïm Vital précise que, de même que le corps est composé de 248 membres et 365 tendons – en parallèle aux 613 *mitsvot* (*Maccot* 23b) –, l'âme elle aussi comporte ces 613 parties, dimension qui ne caractérise que le Juif.

Les anges demandèrent : « Qu'est-ce qu'un mortel vient faire parmi nous ? » La réponse est que le Juif – avec son corps et son âme, laquelle, d'après Rabbi 'Haïm Vital, porte en elle la Torah – peut légitimement venir chercher la Torah, à laquelle il est lié « corps et âme », pour ainsi dire.

Tel est le sens de l'impératif divin : « Réplique-leur [par] la *techouva* ! » L'homme revient à sa racine, à son creuset originel et se repent justement par le pouvoir de la Torah. Sa *techouva*, réalisée ainsi, lui permet de devenir une nouvelle créature, tel un nouveau-né, dimension que l'on peut atteindre à Yom Kippour, son corps et son âme étant liés à la Torah.

A Yom Kippour, lorsque l'homme se repent et que sa *techouva* atteint et perce les cieux, les anges s'écrient aussitôt : « Qu'est-ce qu'un mortel fait parmi nous ? » « Tout au long de l'année, il a péché et fauté, sous-entendent-ils, et soudain il vient recevoir la Torah, à laquelle il veut être lié ! »

C'est alors qu'appartient à Moché, sur l'invite divine, de leur répondre. « Vous êtes totalement dénués de mauvais penchant, leur

explique celui-ci, tandis que l'homme a un mauvais penchant, qui est de feu » (*Kiddouchin* 81b) et tente d'empêcher l'homme de se repentir et de se consacrer à la Torah. A Yom Kippour, les enfants d'Israël se repentent et reçoivent de nouveau la Torah et l'âme, incluant les 613 *mitsvot*. Ils redescendent ensuite dans ce monde sans faute, comme lors de leur venue au monde.

La montée de Moché dans les cieux et sa réponse aux anges visaient donc clairement à leur démontrer que la Torah n'appartient qu'aux enfants d'Israël. La *techouva* n'a de sens que chez les enfants d'Israël, par le pouvoir de la Torah, et c'est pourquoi ceux-ci ont le droit de monter dans le Monde futur et d'y récupérer la Torah, antidote contre le mauvais penchant (*Kiddouchin* 30b).

Il existe malheureusement des personnes qui ne mettent de *kippa* sur leur tête que lorsqu'ils voient un Rav ou un érudit, montrant qu'ils redoutent plus les hommes que le Saint béni soit-Il. A ce titre, le prophète nous appelle à revenir « jusqu'à l'Eternel, ton D. » (*Hochéa* 14:2), autrement dit, à ne pas faire *techouva* pour trouver grâce aux yeux d'autres hommes mais pour complaire à D. Il faut donc revenir « jusqu'à D. », par le pouvoir de la Torah, se lier à Lui et atteindre le trône de gloire, d'où l'âme provient.

## Résumé

- La *techouva* est d'une grandeur telle qu'elle atteint jusqu'au trône de gloire, « jusqu'à l'Eternel ton D. ». Par la *techouva*, l'âme s'élève sans faute, comme avant sa venue au monde, et se lie au Créateur, par le pouvoir de la Torah, qualifiée de « bien » – de même valeur numérique que *hazé* dans le verset évoquant Yom Kippour : « Car en ce jour (*bayom hazé*), on fera propitiation sur vous ». La *techouva* a une vertu supérieure à celle de la Torah, en cela qu'elle permet de se souder totalement à D.
- Tel est le sens de l'ascension de Moché Rabbénou dans les cieux pour y recevoir la Torah, et de sa descente, à Yom Kippour, avec les secondes Tables de la Loi. Mais pourquoi ne reçut-il pas la Torah sur terre ? Et quel

est le sens de la controverse avec les anges ? Pourquoi D. ne leur répondit-il pas, ce dont Il chargea Moché ? Avant le don de la Torah, il était impossible de faire jurer l'homme qu'il serait *tsaddik*, pas plus qu'il ne pouvait rester pur depuis sa naissance jusqu'à sa mort, dans l'esprit du verset : « Béni sois-tu à ta venue et béni à ton départ ». Ce n'est qu'après la réception de la Torah qu'il devint possible de pousser l'homme à s'engager à cela. Il était donc fondamental de monter dans les cieux comme l'âme, qui se trouve dans les cieux et en descend pour venir sur terre.

- Lorsque Moché est monté au ciel, cette ascension est considérée comme celle de tous les enfants d'Israël. Il y reçut une première fois la Torah puis la descendit pour la donner aux enfants d'Israël. Lorsqu'ils se rendirent coupables de la faute du veau d'or, il monta une nouvelle fois et en descendit la Torah, précisément à Yom Kippour, jour de *techouva* et d'absolution par le pouvoir de la Torah. Ceci, afin qu'ils soient à cette descente sur terre purs comme l'enfant qui vient de naître, par l'action du repentir.
- C'est la grandeur de Yom Kippour, de permettre l'absolution, à travers la *techouva*, par le pouvoir de la Torah, et c'est pourquoi il faut descendre la Torah du ciel. Lorsque les anges s'écrièrent : « Que fait un mortel parmi nous ? », ils voulaient relever le paradoxe du comportement de l'homme, qui faute tout au long de l'année et venait alors réclamer la Torah. « Justement, leur répondit Moché, les enfants d'Israël sont habités par un mauvais penchant, qui est de feu, et pour le vaincre, ils ont absolument besoin de recevoir la Torah, dont les 613 *mitsvot* sont gravées dans le corps comme dans l'âme des enfants d'Israël. »
- Lorsque D. dit à Moché : « Réplique-leur [par] la *techouva* ! », Il veut souligner l'importance de cette *techouva* à Yom Kippour. Il lui intime aussi de s'accrocher à Son trône de gloire dans lequel sont incrustées les âmes des enfants d'Israël. De ce fait, les enfants d'Israël, par le biais de Moché, devaient monter dans le ciel et en redescendre la Torah, car la *techouva* ne peut être agréée que par le pouvoir de la Torah. En outre, elle doit être « jusqu'à l'Eternel ton D. », et non pour trouver grâce aux yeux d'autres personnes. Le but est de revenir, de se rapprocher et de se lier à D., ce qui nous permet de mériter la Torah, car la *techouva* est opérée par le pouvoir de celle-ci.

## Des obstacles à la techouva

A Yom Kippour, nous nous repentons et déclarons verbalement que nous ne pécherons plus. Pourtant, en même temps, nous savons qu'aussitôt après Yom Kippour, nous réitérerons nos péchés. Cela signifie que cette *techouva* n'était pas en bonne et due forme, puisque « dans la voie qu'un homme veut suivre, on le conduit » (*Maccot* 10b). Si l'homme prend les choses à la légère, on le laisse aller dans cette voie, de même que, du Ciel, on l'aide s'il désire devenir *tsaddik*.

Un des grands secrets de la *techouva* est que lorsque l'homme réfléchit et procède à une introspection approfondie pour déterminer quels sont les obstacles à son repentir, il finira toujours par découvrir que ce sont l'orgueil, la jalousie ou la recherche des honneurs, qui « expulsent l'homme du monde ». S'il ne pousse pas cette réflexion jusqu'au bout, il peut croire à tort qu'il s'est réellement repenti.

Dans ce cas, du Ciel, on le pousse justement à poursuivre dans la mauvaise voie qui était la sienne avant sa prétendue *techouva*, à l'instar de Paro, roi d'Egypte qui ne fléchissait chaque fois que du bout des lèvres. Du fait que le cœur n'y était pas, du Ciel, on a encore endurci davantage son cœur. De même, celui qui se repent superficiellement à Yom Kippour, pour, dès le lendemain, reprendre la voie du mal, sera poussé cette fois-ci à aller encore plus loin dans ce chemin.

En illustration, je citerais le cas de ce président de synagogue, destitué de ses fonctions pour ne pas les avoir assumées comme il le devait et qui, aussitôt après un jour de Yom Kippour, s'est lancé dans une lutte acharnée et publique contre les membres de sa communauté, provoquant ainsi une grave profanation du Nom divin, puisque cette controverse fit du bruit parmi les non-juifs.

Or, comment est-il possible qu'aussitôt après Yom Kippour – jour de *techouva* vis-à-vis de D. et vis-à-vis des hommes –, il retourne au mal ?

Cela ne se comprend que si l'on conçoit que déjà le jour de Yom Kippour, il avait en tête ces projets contestataires. Sa *techouva* était donc totalement superficielle, et c'est pourquoi Yom Kippour ne le marqua nullement, et il resta à son état antérieur.

De fait, qu'est-ce qui l'empêchait de se repentir réellement ? Comme nous l'avons dit, orgueil, recherche des honneurs et jalousie sont à pointer. Et s'il avait vraiment fait l'effort d'effacer de son cœur ces trois travers, le jour de Yom Kippour aurait achevé de les anéantir.

Ainsi, l'homme qui sait qu'après Yom Kippour, la communauté a prévu de donner un honneur à un autre à sa place, doit nécessairement, déjà avant Yom Kippour, se travailler pour effacer de son cœur toute trace d'orgueil, et se dire que si le Saint béni soit-Il a choisi à sa place un autre pour lui octroyer cet honneur, c'est la preuve que lui-même ne le mérite pas.

Or, s'il cultive pendant tout Yom Kippour des pensées vengeresses, réfléchissant au meilleur moyen de se venger après la faute de cet homme qui lui a, croit-il à tort, « dérobé » cet honneur, sa *techouva* est nulle et non avenue. Pire, il est peut-être encore plus mauvais après Yom Kippour. C'est exactement là ce qu'on reproche à Paro. Bien qu'il prétendît plusieurs fois se repentir, il ne se défit pas du principal obstacle à la *techouva*, ce qui lui aurait permis de définitivement cesser d'être mauvais et stupide. Il ne renonça pas à la course aux honneurs, à l'orgueil et à la convoitise et c'est pourquoi il fut si incohérent.

A l'heure où il resta le seul survivant de son armée, il réalisa à quel point il avait été stupide en Egypte. Pourtant, s'il s'était défait de ce sentiment d'orgueil qui l'avait poussé à dire : « Qui est l'Eternel pour que j'écoute Sa voix ? » (*Chemot* 5:2), il aurait pu se repentir déjà dans son royaume. Mais il lui était difficile d'effacer son honneur devant l'honneur divin, et c'est pourquoi il fut frappé des dix plaies.

Le Midrach (*Pirké deRabbi Eliezer* 42) nous informa que Paro finit par dire, ballotté dans la Mer Rouge : « Qui est comme toi parmi les forts,

Eternel ? » (*Chemot* 15:11). Pourtant, l'ignorait-il auparavant ? N'avait-il pas déjà avoué (*ibid.* 9:27) : « L'Eternel est juste, et c'est moi et mon peuple qui sommes coupables. »

Force est donc d'affirmer qu'il n'avait fait ce premier aveu que du bout des lèvres, hypocritement, tandis qu'au sein des flots déchaînés, cela venait du fond du cœur. En effet, toute trace d'orgueil et d'honneurs avait bien disparu, alors que, seul survivant de son armée, il était au bord de la noyade. En cet instant, il parvint à annuler son ego et à la vérité de l'aphorisme : « D'aucuns acquièrent le Monde futur en seulement une heure. » (*Avoda Zara* 10b) Quel dommage, pourtant, qu'il ait laissé passer toutes les occasions que le Saint béni soit-Il lui avait données et par lesquelles il aurait pu mériter le Monde futur depuis tant d'années !

De fait, nombreux sont ceux qui attendent ainsi l'instant ultime pour se repentir. D., certes, agrée leur *techouva*, puisque, comme Il le dit (*Ye'hezkel* 18:32) : « Car Je ne désire pas la mort de qui meurt, dit le Seigneur D., revenez et vivez ! » Pourtant, quel dommage pour le temps perdu ! En outre, il est très périlleux d'attendre le dernier moment de sa vie pour se repentir, de crainte de le rater et de perdre son Monde futur. La *techouva* doit donc être faite à chaque instant.

## Résumé

- Au plus fort de Yom Kippour, on fait *techouva* et pourtant, aussitôt après, on reprend la mauvaise voie. Pourquoi ? Parce que la *techouva* n'a pas été convenablement opérée. En effet, tant qu'on ne se soumet pas réellement au Maître du monde, en annulant son ego et en procédant à une introspection en profondeur, il est impossible de se repentir vraiment. L'inverse est tout aussi vrai.

## YOM KIPPOUR, UN JOUR SAINT DU DÉBUT JUSQU'À LA FIN

A l'approche de ce saint jour, il faut être conscient de l'importance d'une préparation intensive, pendant tout le mois d'Elloul et à Roch Hachana. En ce jour, l'homme peut déjà avoir un aperçu de son niveau spirituel.

En effet, le Satan tente sans cesse d'accuser et d'entraver les prières. L'une de ses ruses consiste à mettre des bâtons dans les roues de celui qui est chargé de sonner du *Chofar* pour toute l'assemblée, afin que celle-ci ne puisse l'entendre et se repentir. De ce fait, le Satan se dissimule dans cette corne.

Du fait de ses manigances, il est d'ailleurs arrivé qu'une assemblée attende deux heures jusqu'à ce que le sonneur parvienne à en extraire un son. C'est alors un signe que la *techouva* de l'assemblée laisse à désirer, et c'est pourquoi le Satan peut facilement accuser. Lorsqu'on voit que les sonneries ont du mal à sortir, on doit se repentir, car il est évident que la faute n'en est pas au sonneur.

Lorsqu'arrive Yom Kippour, le mauvais penchant disparaît ; le Satan ne peut alors accuser (*Yoma* 20a ; *Nedarim* 32a). Justement, la veille de ce jour, on se réjouit et on consomme plusieurs repas. Or, plus on mange et plus l'appétit augmente, ce qui rend le jeûne du lendemain plus difficile. Ainsi, plus on fait de repas et plus la réalisation de la *mitsva* de se mortifier à Yom Kippour est réussie. Nos Maîtres relèvent ce point lorsqu'ils affirment (*Berakhot* 8b ; *Zohar* III 68b) : « Celui qui mange et boit le neuf Tichri est considéré comme ayant jeûné le neuf et le dix. »

Après le repas pris avant l'entrée du jeûne, si l'on ressent une soif intense, il faut savoir que c'est une manœuvre du Satan, qui tente de

distraire nos pensées au moment de la prière. Il faut donc redoubler d'efforts et savoir qu'au contraire, grâce à cette sensation de soif ou de faim, on accomplit vraiment la *mitsva* de se mortifier à Yom Kippour, telle que D. l'a ordonnée.

Enfin, quand on arrive à *Kol Nidré*[17], les portes du Ciel s'ouvrent et c'est le moment le plus adéquat pour demander le pardon de D., la propitiation. Nous devons alors ressentir une immense gratitude envers le Créateur pour nous avoir donné une telle occasion de se repentir.

D. ne procède pas comme un roi de chair et de sang. En effet, lorsque ce dernier prend un décret, il est impossible de le changer ou de l'abroger. Avec D., en revanche, même si nous avons péché, nous pouvons Lui demander pardon et Lui, dans Sa miséricorde infinie, efface nos fautes. Plus même, si nous nous repentons par amour, Il transmue les fautes volontaires en mérites (*Yoma* 86b ; *Baba Metsia* 33b).

Dès lors, il serait approprié, après la prière, lorsque chacun rentre chez soi, de s'asseoir pour réciter des Psaumes avec ferveur, et de demander au Maître du monde tout ce que nous désirons, de déverser notre cœur devant Lui, car Il est notre Roi et un Père magnanime et clément.

Il serait également bon, eu égard à la sainteté de ce jour, que chacun s'efforce de consacrer ce jour par un jeûne de la parole qui, comme nous le savons, équivaut à de nombreux jeûnes.

Cela lui permet en effet de ne pas oublier qu'il se trouve en jugement devant le Maître du monde et qu'au même moment, une véritable guerre se livre dans les Cieux entre défenseurs et accusateurs et, au moment où nous disons : « Exhaussez, ô portes, vos frontons,

17. Première prière ouvrant celles de Yom Kippour, par laquelle on annule les vœux.

relevez-vous, portails antiques » (*Tehilim* 24:7), D. pénètre dans le *Gan Eden* pour se divertir avec les justes.

Or, si, plutôt que de nous adonner à la Torah, la prière et la *techouva*, nous nous consacrons à des bêtises et des mesquineries, nous multiplions de nos propres mains ceux qui nous accusent. Nous devons donc, en ce jour, nous renforcer pour triompher du mauvais penchant et réduire au maximum notre temps de repos. Car un grand jugement se tient dans les cieux et notre vie se trouve sur le plateau de la balance, et c'est pourquoi il convient de se consacrer à la seule *techouva*.

C'est ainsi qu'il faut se comporter tout au long de la journée, jusqu'à *Min'ha*, où il convient de se raffermir plus particulièrement. Nos Sages nous apprennent en effet qu'« Elyahou ne fut exaucé qu'au moment de la prière de *Min'ha*, comme il est dit : "A l'heure de *Min'ha*, Elyahou Hanavi s'avança en disant : (…) Exauce-moi" (*Melakhim* I 18:37) » (*Berakhot* 6b).

Or, si ce principe est valable n'importe quel jour de l'année, à plus forte raison à Yom Kippour, moment tout particulièrement propice. Notons que le terme *Minh'a* peut être rapproché de *menouh'a* (repos), outre le fait qu'il signifie « cadeau, offrande ». A savoir qu'en arrivant au moment de cette prière, le jour de Kippour, alors qu'on se sent las, affamé et assoiffé, si l'on sacrifie à D. notre repos (*menou'ha*) et que nous Lui faisons l'offrande d'une prière de *Min'ha* récitée avec ferveur, nous Lui offrons pour ainsi dire notre graisse et notre sang (*cf. Berakhot* 17a), tandis que Lui nous accorde un cadeau (*min'ha*) – le pardon de nos fautes.

Après cela, nous arrivons à la prière de *Neïla* – prière de clôture de Yom Kippour –, et notamment à celle de *Anénou* – « Exauce-nous », d'après la Kabbale, prière capitale puisqu'elle coïncide avec le scellement de notre sentence. C'est donc le moment de redoubler d'ardeur dans nos prières et appels à la Miséricorde divine. Car c'est

le moment ultime, avant la fermeture des portes, où on peut modifier la sentence.

En filigrane apparaît le thème, évoqué auparavant, du jeûne de la parole. En effet, les deux premières lettres du mot *neïla*, *noun* et *ayin*, sont aussi les lettres finales de l'expression *lachon hara* (médisance). Quant aux lettres restantes du mot *neïla*, elles ont la même valeur numérique que le mot *adam* (homme).

Voilà une allusion transparente au fait que « mettre un frein à sa bouche et à sa langue, c'est se préserver de bien des tourments » (*Michlé* 21:23). Par cette attitude, mesure pour mesure, les accusateurs sont totalement bâillonnés (*Sanhedrin* 90a) et l'homme se garantit une sentence positive et une année de bénédictions.

## Résumé

- Yom Kippour est un jour saint du début jusqu'à la fin. Déjà à Roch Hachana, l'homme connaît son niveau spirituel, à travers la facilité ou non avec laquelle est sonné du *Chofar*, sous les flèches du Satan. A Yom Kippour, en revanche, celui-ci ne peut accuser et c'est pourquoi nous multiplions les repas en la veille de ce jour afin d'amplifier la mortification du jeûne le lendemain. Nous accomplissons ainsi le commandement divin de manière plus parfaite.
- Lorsqu'arrive *Kol Nidré*, c'est le moment approprié pour demander pardon, et D., dans Sa grande bonté, pardonne et transforme même les fautes en mérites. C'est pourquoi, après la prière, il faut continuer à prier et réciter des Psaumes pour mériter une sentence positive. Il est également conseillé de faire un jeûne de la parole, car il y a alors une guerre entre la droite et la gauche, et nous devons nous raffermir et triompher du mauvais penchant afin d'être scellés pour une bonne année.
- En particulier à *Min'ha*, moment particulièrement propice, il faut redoubler d'efforts et, plutôt que de nous reposer, apporter à D. une offrande (*min'ha*) et L'implorer afin que Lui aussi nous accorde en cadeau Son pardon.

- Ensuite, la prière de *Anénou*, à *Neïla*, constitue le point d'orgue de cette journée, et le moment le plus propice pour éveiller la Miséricorde divine. C'est donc l'occasion de multiplier les prières et de s'en tenir au jeûne de la parole susmentionné, car le terme *neïla* renvoie, de par ses premières lettres au *lachon hara*, tandis que les lettres restantes ont la même valeur numérique que le mot *adam* (homme). Car si l'homme garde sa bouche, il clôt celles de tous les accusateurs et, mesure pour mesure, est scellé pour une bonne et douce année.

## LA PRIÈRE DE NEÏLA : UN SCEAU POUR TOUTE L'ANNÉE

Il est écrit (*Vayikra* 16:30) : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous, pour vous purifier de toutes vos fautes (…) ». En considérant la sainteté de ce jour, on ne peut qu'être pris de peur et de tremblements.

Si le Maître du monde nous a promis : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous », cette promesse nécessite pour s'accomplir une *techouva* réelle de tout cœur et de toute âme, la sainteté du jour influençant et poussant l'homme dans cette direction.

C'est un peu comparable à un homme qui passe la nuit dans la rue mais qui, le matin venu, lorsque le soleil darde sur lui ses rayons, est obligé de se lever à cause de la chaleur. De même, à Yom Kippour, même si l'homme a un cœur de pierre, la sainteté du jour rayonne sur lui, le forçant à se lever et à se réveiller. Ensuite, par sa *techouva*, ce jour a sur lui une influence bénéfique pour toute l'année, afin qu'il puisse se repentir dès que nécessaire, à la moindre faute.

Le verset promet : « Car (*ki*) en ce jour » évoque ce fait, à travers son premier mot, qui forme les initiales de l'expression *kol yom* (« chaque jour »). En effet, sous l'impact de Yom Kippour, chaque jour peut devenir propice à une *techouva* réussie.

Une preuve supplémentaire se trouve dans la *haftara* de Yona, récitée à *Min'ha* de Yom Kippour. « Le commandant de l'équipage s'approcha de lui et lui dit : « Que fais-tu là, dormeur ? Debout ! Invoque ton D. (…) » (*Yona* 1:6), peut-on y lire. Voilà une allusion au fait que même si l'homme est fatigué par les privations du jour, il doit se raffermir et orienter toutes ses pensées vers D., à la prière de *Neïla*, moment décisif, attendu dans le Ciel, où l'on ressent la volonté de l'homme de se repentir et où il lui est possible de tout bouleverser, avant la clôture des portes. Malheur à l'homme qui dort à ce moment ou qui pense à des vanités, car il risque de tout perdre ! C'est pourquoi, justement à cet instant, on l'appelle et on lui dit : « Debout ! Invoque ton D. »

En outre, le mot *neïla* peut se décomposer en *noun-ayin* (*na*) et *youd-lamed-hé*, de même valeur numérique que *Adam* (l'homme) – quarante-cinq (*Zohar* II 119b). Explication : on appelle l'homme et on lui dit : « *na* – bouge », secoue-toi et déplace-toi pour t'exiler dans un lieu de Torah (*cf. Avot* 4:14 ; *Chabbat* 147b), car pour mériter la Torah, il faut s'exiler.

Grâce à la Torah et à son acceptation, les fautes sont expiées. Car la Torah empêche l'homme de pécher, outre le fait qu'elle « protège et sauve » (*Sota* 21a). Par l'acceptation du joug de la Torah, l'homme peut ainsi mériter une vie bonne et prospère et une année de bénédictions, matérielles et spirituelles.

Par ailleurs, nous connaissons tous le parallèle établi dans de nombreux ouvrages entre Pourim et Yom Kippour (littéralement : *Yom Kippourim* – « le jour comme Pourim »). En effet, Pourim est supérieur à Yom Kippour, en cela qu'à Yom Kippour, le repentir de l'homme est mû par la crainte, tandis qu'à Pourim, il est mené par l'amour.

Or, de même qu'à Pourim, il est dit (*Esther* 9:26) : « Les Juifs ont accompli et reçu » – « Ils ont accompli ce qu'ils avaient déjà reçu », ils ont de nouveau reçu la Torah, à Pourim, dans un élan d'amour, nous

expliquent les Sages (*Chabbat* 88a ; *Chevouot* 39a) –, ainsi faut-il recevoir de nouveau la Torah à Yom Kippour, non pas par contrainte ou dans un esprit de mortification, mais par amour et dans la joie.

D'ailleurs, une autre question se pose : pourquoi, à Roch Hachana et Yom Kippour, y a-t-il des prières spéciales pour la subsistance, et non pour la santé. Pourtant, à quoi sert l'argent et la richesse quand il n'y a pas la santé ?

La réponse est, me semble-t-il, que tout homme naît en bonne santé. Si nous voyons quelqu'un de malade, il faut vraisemblablement mettre ses maux sur le compte des fautes commises dans cette existence ou dans une vie antérieure, et qu'il doit réparer. Aussi, s'il se repent, il recouvrera la santé, par le pouvoir de la Torah, qui amène la guérison au monde (*Avot* 6:7) et qui est pour l'homme un remède et un élixir de vie (*Erouvin* 54a). En se consacrant à la Torah, l'homme méritera la guérison.

La fortune, en revanche, est un don de D., et c'est pourquoi c'est un domaine dans lequel il faut L'implorer. S'il le mérite, l'homme recevra cet effet de la Bonté divine, ce qui pourra lui permettre d'étudier dans la quiétude, sans perturbations.

Nos Sages affirment à juste titre (*'Houlin* 91a ; *Chemot Rabba* 1:25) que l'argent des justes leur est plus cher que leur corps, en cela qu'il leur permet d'œuvrer dans de nombreux domaines.

Pour cette raison, les fidèles ont l'habitude de surenchérir pour mériter d'ouvrir l'Arche sainte (acte favorable pour une bonne subsistance), à coup de sommes faramineuses. Cela nous montre combien la subsistance dépend de D. et combien si tous espèrent avoir une subsistance facile, celle-ci doit être mise à contribution dans le Service divin, sans oublier que l'homme ne doit pas être asservi à son argent, mais bien en être le maître.

Prenons bien garde de ne pas imiter l'exemple de ces hommes qui délaissent notre sainte Torah pour courir après la fortune, dans le but

de l'augmenter. Ils oublient qu'ils n'emporteront après leur mort ni gloire ni richesse, comme il est écrit (*Tehilim* 49:18) : « Car, quand il mourra, il n'emportera rien ; son honneur ne le suivra point [dans la tombe]. »

## Pouvoir de la mezouza et des tsitsit dans le travail de l'homme

Dans le même ordre d'idées, la *mezouza* rappelle à l'homme deux points : d'une part, que le Tout-Puissant garde les portes d'Israël et qu'il n'a rien à craindre, et de l'autre, elles lui remémorent l'importance de ne pas rester oisif et de se consacrer aux *mitsvot* chez soi comme à son travail.

Le terme *mezouza* lui-même est éloquent, en cela qu'il peut être décomposé en *zouz* (bouge) et *mêm-hé*, de même valeur numérique qu'Adam (homme), cela pour signifier à celui-ci que, même s'il est fatigué par son travail, il doit « bouger » – notion de mobilité que nous avions mis en avant concernant le mot *Neïla* – et aller étudier la Torah. Lorsque l'homme sort, il doit savoir que la *mezouza* le protège de tout mal et que, du moment qu'il étudie la Torah et accomplit les *mitsvot*, il ne pourra être blessé.

Nos Maîtres soulignent l'immense pouvoir de la *mezouza* (*Avoda Zara* 11a), à travers l'histoire d'Onkelos, neveu de l'empereur romain, qui s'était converti au judaïsme. En désespoir de cause, son oncle avait envoyé des troupes chargées de le ramener à Rome. Face aux soldats médusés, Onkelos mit sa main sur la *mezouza* et leur en expliqua la caractéristique : « Un roi de chair et de sang reste habituellement à l'intérieur de son palais, protégé par des soldats qui mènent la garde au dehors. Mais nous, au contraire, sommes placés sous la bonne garde de notre Roi, Qui nous protège de dehors, comme il est dit (*Tehilim* 121:8) : "L'Eternel protègera ton départ et ton arrivée (…)". » A l'écoute de ce discours, toute la troupe se convertit. Ce récit nous éclaire quant à la valeur et au pouvoir de la *mezouza*.

Toujours à ce sujet, avant la mort des premiers-nés en Egypte, il est écrit (*Chemot* 12:13) : « Le sang, dont seront teintes les maisons où vous habitez, vous servira de signe : Je reconnaîtrai ce sang et Je vous épargnerai, et le fléau n'aura pas prise sur vous lorsque Je sévirai sur le pays d'Egypte. »

Précisons, pour reprendre l'expression du prophète (*Ye'hezkel* 16:7 ; *Mekhilta Chemot* 12) qu'en Egypte, les enfants d'Israël étaient « nu[s] et dénudé[s] » de *mitsvot*. Or, le destructeur ne distingue pas les justes des impies (*Baba Kama* 60a), en particulier lorsqu'il n'y a pas de Torah. C'est pourquoi le signe du sang sur les portes était indispensable, afin que les enfants d'Israël se souviennent qu'ils se consacraient à la réalisation de *mitsvot* et qu'ils soient protégés.

Notons, en outre, que *hadam*, le sang, a une valeur numérique de quarante-cinq, comme le mot *Adam*, l'homme, abstraction faite de la lettre *daleth*, qui évoque la porte (*déleth*), et la *mezouza* qui s'y trouve, pour protéger les enfants d'Israël.

De même, les *tsitsit* amènent à la réalisation et l'observance de toutes les *mitsvot*, comme il est dit (*Bamidbar* 15:39) : « vous le verrez et vous vous souviendrez de tous les commandements de l'Eternel ». Pour preuve, ils sauvèrent de la débauche un homme qui s'apprêtait à commettre une faute avec une prostituée, en le fouettant au visage (*Mena'hot* 44a).

La *mezouza* comme les *tsitsit* protègent donc l'homme et le gardent afin qu'il puisse se consacrer à la Torah et aux *mitsvot*, et c'est aussi le pouvoir de la prière de *Neïla*, dont l'influence s'étend sur toute l'année.

## Résumé

- Du verset : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous », nous déduisons que D. nous accorde l'absolution même si nous fautons devant Lui. Ce jour

a une influence sur toute l'année et éveille l'homme durablement. Même celui qui a un cœur de pierre s'éveille, éveil qui se prolonge durant l'année, comme indiqué dans la *haftara* de Yona : « Debout ! Invoque ton D. ». Car c'est justement à un tel moment, celui de la prière de *Neïla*, qu'il faut se réveiller, se lever, implorer la Miséricorde divine et prier pour toute l'année avant que les portes ne se referment.

- Telle est la spécificité de *neïla*, mot qui peut être décomposé en *na* (bouger) plus la valeur numérique du mot *adam*. Le but est de signifier à l'homme qu'il doit se déplacer pour un endroit de Torah, car celle-ci le protège et lui octroie une bonne vie. On compare par ailleurs Yom Kippour à Pourim, date de réception et d'acceptation renouvelée de la Torah. A Kippour également, il faut recevoir la Torah, non par contrainte mais par amour. De ce fait, on ne récite pas à Roch Hachana ni Yom Kippour de prières particulières pour la santé, car celle-ci dépend de l'homme – s'il ne faute pas, il sera en bonne santé – tandis que la richesse est une donnée dépendant de D., qu'il faut utiliser à bon escient, sans en devenir esclave. A *Neïla*, on vend le mérite d'ouvrir l'Arche sainte, acte favorable pour obtenir la fortune, qui peut permettre de réaliser bien des *mitsvot*.

- Cet aspect se retrouve dans la *mezouza*, terme que l'on peut décomposer en *zouz* (bouger) et *mêm-hé*, de valeur numérique quarante-cinq, comme le terme *adam* (l'homme). Cette allusion se retrouve dans le signe au sang apposé sur les portes des Juifs en Egypte avant la plaie des premiers-nés, sang évoqué par le prophète Ye'hezkel, qui ajoute que les enfants d'Israël étaient alors « nu[s] et dénudé[s] » de *mitsvot*, qui pouvaient les protéger. Les *tsitsit* ont également un tel pouvoir protecteur, ainsi que la prière de *Neïla*, dont l'influence s'étend sur toute l'année.

# YOM KIPPOUR : VECTEUR DE PURETÉ INFINIE

***« Car en ce jour, on fera propitiation sur vous, afin de vous purifier de toutes vos fautes »***

***(Vayikra* 16:30)**

Dès l'entrée de ce saint jour, nous récitons avec amour et grande ferveur la bénédiction de *chéhé'héyanou* – « Qui nous a fait vivre, nous a maintenu en vie et fait arriver à ce moment ». En prononçant cette bénédiction, je me suis demandé quelle en était la raison. Cette bénédiction n'est pourtant généralement prononcée que lorsque l'on consomme un nouveau fruit ou que l'on revêt un vêtement neuf, avec toute la joie et la jouissance qui accompagne cette inauguration ou cette dégustation. Or, Yom Kippour est un jour d'austérités, marqué par le jeûne et la mortification du corps, conformément au verset (*ibid.* 31) : « vous devez mortifier vos personnes ». Quel rapport avec la bénédiction de *chéhé'héyanou* ?

Il faut comprendre que la notion de jouissance n'est pas exclusivement réservée au monde matériel, le plaisir spirituel existe. Quiconque revêt un vêtement neuf ou consomme un fruit nouveau en jouit et s'en réjouit, et c'est pourquoi il récite cette bénédiction. De la même manière, si Yom Kippour est certes un jour dénué de plaisirs physiques, il est pourtant caractérisé par une délectation spirituelle de grande ampleur, vécue par l'âme et l'esprit. En effet, si l'on médite à la Bonté divine qui caractérise ce jour, on ne peut que se réjouir. En effet, le Saint béni soit-Il, dans Sa miséricorde, accorde à l'homme, en dépit de toutes ses fautes et péchés de l'année, la vie, la subsistance et d'avoir tous ses besoins comblés. Au-delà, il lui octroie un don extraordinaire : le pardon de ses fautes et l'absolution de ses péchés.

Prendre conscience de cette chance extraordinaire ne peut qu'être source d'une joie et d'un bonheur infinis, à la source de la récitation du *chéhé'héyanou*.

Cette jouissance spirituelle ressemble à celle des justes dans le Monde futur. Car, comme l'explique la Guemara (*Berakhot* 17a) : « Dans le Monde futur, il n'y a ni boire ni manger, mais les *tsaddikim* siègent, ornés de couronnes, et jouissent de l'éclat de la Présence divine. » A Yom Kippour, chaque Juif ressent un peu de cette jouissance spirituelle, cette sensation pure, du fait que ce jour est marqué par le jeûne. Il laisse donc toute la place à une délectation spirituelle infinie du fait que l'âme est purifiée et lavée de toute l'impureté qui y a adhéré au cours de l'année écoulée, et qu'elle devient une âme pure et immaculée.

L'un de mes élèves m'a demandé comment les fautes sont rachetées ; quelle est la spécificité de ce jour, qui fait dire à nos Sages que son essence apporte l'absolution ? Est-ce à dire que même si le cœur de l'homme n'abrite pas de véritables pensées de regret de ses fautes, et que même s'il ne se repent pas totalement, comme c'est demandé, il peut prétendre au pardon de ses fautes ? Comment est-ce possible ? Je lui ai répondu par le célèbre exemple de l'homme qui pénètre dans la boutique d'un parfumeur. Même s'il en ressort les mains vides, du seul fait du temps passé dans le magasin, il en ressort imprégné de la délicate fragrance d'un parfum de choix. Tel est, de fait, le pouvoir de Yom Kippour : quiconque a le mérite de se réfugier à l'ombre de cette sainte journée est pris par l'éclat spirituel qu'elle dégage, et son âme s'en trouve purifiée même s'il n'a rien entrepris de lui-même dans ce sens. On pourrait également comparer ce processus au séjour dans un sauna. Même si l'homme y est totalement passif, l'intensité de la chaleur et de la vapeur qui s'y trouve nettoie, par la force des choses, le corps en profondeur, le purifiant des impuretés qui s'y sont accumulées. Identiquement, la chaleur spirituelle que dégage le jour de Kippour, nettoie l'homme de son impureté spirituelle, l'en débarrasse

même sans effort de sa part. A plus forte raison, celui qui s'efforce de se purifier et se repent totalement de ses fautes, regrettant sincèrement ses péchés, atteindra certainement un niveau de purification encore supérieur et sera d'autant plus imprégné par la sainteté de ce jour. Car la purification de l'âme et de l'esprit est proportionnelle à l'effort et à la peine. Quoi de plus réjouissant et jouissif, donc, que cette purification, bonté du Créateur, en ce jour si élevé, pour lequel l'homme doit le remercier, et c'est pourquoi il récite avec joie et allégresse la bénédiction de *chéhé'héyanou*.

A l'issue de Yom Kippour, nous disons le verset (*Kohélèt* 9:7) : « Va donc, mange ton pain allègrement et bois ton vin d'un cœur joyeux ; car dès longtemps D. a agréé tes œuvres ! » Pourtant, comment l'homme peut-il être disposé à être aussi joyeux et confiant à la fin de Yom Kippour ? Qui lui garantit qu'il a été vraiment scellé pour une vie prospère et de bénédictions ? A-t-il la moindre preuve que cette année sera bonne ?

Pour ne citer qu'un exemple, particulièrement frappant, un Juif de mes connaissances, homme de grande valeur, du nom de Moché Marciano, est pourtant décédé aussitôt après Yom Kippour (5771), à peine âgé de cinquante-deux ans ! Qui donc peut savoir ce qui a été décrété à son égard ? Et comment peut-on être tout-à-fait serein et rentrer tranquillement chez soi manger et boire, avec joie et confiance, dans l'ignorance de ce qui nous attend ?

Certes, l'homme ignore sa sentence et pourtant, à la sortie de Yom Kippour, il est joyeux et plein d'une satisfaction infinie à la seule pensée que le Saint béni soit-Il lui a permis de vivre ce saint jour de purification et d'effacement des fautes. En vérité, il réalise que ce qui a été décrété à son égard ne le regarde pas et, quel que soit le sort qui l'attend, l'essentiel est que le Créateur, dans Sa grande Miséricorde, lui ait permis de vivre ce jour extraordinaire de pardon et d'absolution des péchés. Son cœur vibre et déborde donc de joie à la pensée de ce

don extraordinaire, au point qu'il ne prend plus la peine de réfléchir à la sentence de son jugement.

A Yom Kippour, nous sacrifions deux boucs. Le texte précise (*Vayikra* 16:8) : « Aharon tirera au sort pour les deux boucs : un lot sera pour l'Eternel, un lot pour Azazel. » Quel besoin de faire un tirage au sort ? Pourquoi Aharon ne pouvait-il décider seul, selon sa compréhension, lequel des boucs serait sacrifié devant l'Eternel, et lequel serait lâché dans le désert ? En outre, pourquoi précisément un bouc, et non un taureau ou un bélier ?

D'après la Kabbale, ces différents points touchent à de grands mystères et dissimulent de profonds secrets, mais nous allons ici nous centrer sur une approche morale. Le bouc (*séir*) fait, de toute évidence, allusion au Satan et à ses suppôts, aux forces impures en provenance d'Essav l'impie, justement qualifié (*Beréchit* 27:11) de « *ich saïr* – homme velu ». Si la Torah a imposé de tirer au sort pour déterminer le bouc destiné à D. et celui destiné à Azazel, c'est pour rappeler à l'homme qu'il a le libre arbitre, qu'il peut librement disposer de son sort. Il peut choisir de se lier au Très-Haut ou, à D. ne plaise, s'identifier au bouc destiné à Azazel, inéluctablement attiré par l'impureté et le Satan. Or, à Yom Kippour, le Saint béni soit-Il déverse sur l'homme un immense flux de sainteté et de crainte du Ciel, le poussant à accomplir Torah et *mitsvot*, au point qu'il ne me semble pas erroné d'affirmer que la sentence de nos Sages (*Berakhot* 33b) : « Tout dépend du Ciel sauf la crainte du Ciel » s'applique à toute l'année, à l'exception de Yom Kippour. En effet, cette donnée est alors déterminée par D., Qui gratifie l'homme d'un immense flux de crainte du Ciel et de pureté de l'esprit, en un don gratuit, et même sans efforts humains. Cependant, par la suite, tout au long de l'année, l'homme dispose du libre-arbitre et est totalement responsable de ses choix. Il peut alors opter pour la voie de la Vie et se consacrer au Service de D. et à la Torah ou, à D. ne plaise, suivre la voie du bouc envoyé à Azazel, se laisser entraîner par son impiété et s'attacher à ses abominations.

Nous devons prendre conscience de l'immense Miséricorde divine à l'égard du peuple juif à Yom Kippour, comme en témoigne cette prière, qu'avaient l'habitude de réciter en ce jour, à *Min'ha*, les Juifs de Tanger : « Agis en faveur de Tes anges purs et saints, qui Te servent et demandent miséricorde pour Ton peuple Israël. Il est en Haut une faction que l'on appelle "ceux qui révoquent la sentence, annulent le serment, retirent l'ombrage, éliminent la fureur et rappellent l'amour – celui d'Avraham Avinou – devant le Créateur". Lorsqu'ils constatent qu'Il est en colère contre Ses enfants, ils se prosternent devant Son trône de gloire et Le supplient en ces termes : "Délie, délie, auteur de la Genèse ; efface, efface, chevalier de Yaakov ; pardonne, pardonne, saint d'Israël, car Tu es le plus puissant des rois. Roi puissant, Roi béni (…), pourquoi une telle animosité à l'encontre de la descendance d'Avraham Ton bien-aimé ? Pourquoi une telle jalousie vis-à-vis de la descendance de Yits'hak, ton sacrifice ? Pourquoi une telle lutte avec la descendance de Yaakov, Ton innocent ? Car Tu les as qualifiés de propriétés du Ciel et de la Terre." Aussitôt, des rayons de Splendeur émanent de sous le trône de gloire, et s'écrient : "Heureux êtes-vous, qui relevez le mérite de Mes enfants ! Gloire à vous, qui mettez en avant le mérite des Pères ! Toute la milice céleste et terrestre vous exaltera !" »

A la lecture de cette remarquable prière, je me suis demandé pourquoi le Saint béni soit-Il avait besoin des anges pour éveiller Sa miséricorde en faveur de Ses enfants ? Notre *techouva* et la multiplication de nos prières et des *seli'hot* que nous déversons devant le Saint béni soit-Il à Yom Kippour ne peuvent-ils suffire à remplir cet office ?

Certes, pourrait-on répondre, D. nous a donné ce saint jour pour le pardon, la rémission et l'absolution mais nous ne sommes que des humains faillibles et malheureusement ne savons pas tous mettre à contribution de façon optimale ce jour élevé que D. nous a donné dans Sa miséricorde. D'aucuns, fatigués et affaiblis par le jeûne, se laissent

aller au sommeil au plus fort de la prière, tandis que d'autres consultent leur montre toutes les quelques minutes dans l'attente de la fin du jeûne. D'autres font *techouva* et demandent le pardon divin pour leurs fautes de façon superficielle et inauthentique ; il ne s'agit pas d'une véritable *techouva* émanant du fond du cœur. De ce fait, il se peut que nos prières ne soient pas agréées et qu'en dépit du grand nombre d'appels et de supplications, les portes célestes restent obstinément closes. Le Satan, trop heureux de sauter sur une telle occasion, essaie alors d'accuser le peuple juif. Toutefois, en ce jour, il est en faible posture et ses cris restent faibles, ses protestations au Maître du monde L'incitant à rejeter la *techouva* de Ses enfants du fait que leurs regrets ne sont pas sincères se heurtent, sous l'effet de la Miséricorde et de l'amour que D. nous porte à la muraille des anges, Ses fidèles serviteurs, qui prennent la défense du peuple juif et en rappellent les mérites. Ils se dressent donc et implorent : « Maître du monde, efface et pardonne à Tes enfants. Pourquoi une telle animosité à l'encontre de la descendance d'Avraham Ton bien-aimé ? Pourquoi une telle jalousie vis-à-vis de la descendance de Yits'hak, ton sacrifice ? (…) » C'est ainsi que, de fil en aiguille, ils continuent de déverser leurs suppliques devant le Créateur, prière qui « remue » les Cieux et atteint jusqu'au trône de gloire. Alors, le Saint béni soit-Il S'emplit d'une infinie Miséricorde à l'égard de Ses enfants et les acquitte tous. Il Se réjouit alors de l'œuvre de Ses anges et les loue en ces termes : « Heureux êtes-vous, qui relevez le mérite de Mes enfants ! » Nous voyons donc que D. ne désire que le bien de Ses enfants et, en ce saint jour, déverse sur eux un flux de Miséricorde.

Nous allons par ailleurs nous pencher sur un remarquable passage du Midrach (*Yalkout Chimoni* 578), à propos du verset : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous » : « Le Satan a constaté qu'il ne trouvait aucune faute dans le peuple juif et l'a rapporté au Saint béni soit-Il : "Maître du monde, Tu as sur terre un peuple qui ressemble à des anges. De même que les anges sont nu-pieds, les enfants d'Israël le sont

à Yom Kippour [allusion à l'interdiction de porter des chaussures en cuir]. De même que les Anges restent debout, les enfants d'Israël restent toute la journée dans cette posture. De même que les anges ne mangent ni ne boivent, les enfants d'Israël s'abstiennent de boisson et de nourriture à Yom Kippour. De même que les anges sont purs de toute faute, de même Israël. De même que la concorde règne entre les anges, est-ce aussi le cas entre les enfants d'Israël." Le Saint béni soit-Il écoute ce témoignage de leur procureur et les absout. » Voilà qui est étonnant : si le Saint béni soit-Il tient compte du témoignage du Satan, selon lequel Ses enfants seraient aussi purs de toute faute que les anges, pourquoi préciser, aussitôt après, qu'Il leur accorde l'absolution, le pardon et l'effacement de leurs péchés !? S'ils sont irréprochables, que vient faire ici la notion d'absolution ?

Cette apparente incohérence vient une fois de plus souligner l'infinie bonté du Saint béni soit-Il envers Ses enfants. En effet, bien que ceux-ci aient à leur compte des péchés et qu'ils soient loin d'être innocents et irréprochables, Il choisit de le dissimuler au Satan afin qu'il ne les accuse pas en ce saint jour. Il décide au contraire de lui faire miroiter seulement l'aspect positif et intègre des enfants d'Israël, au point que le Satan s'émerveille et se met à faire leur éloge, soulignant combien ils sont purs et dénués de toute faute, vraiment comme des anges. Ce plaidoyer émanant de l'Accusateur par excellence a un impact considérable dans le Ciel et est d'un grand concours pour les enfants d'Israël. En effet, bien que simultanément, D. soit parfaitement conscient des manquements de Ses enfants, Il les leur pardonne et les efface… Voilà une belle preuve, toutefois infime, de l'infinie bonté du Créateur à notre égard en ce jour.

Or, il faut savoir utiliser à bon escient cette grande lumière qui se déverse sur nous en ce jour et la faire perdurer tout au long de l'année. Car nous constatons hélas que, si d'aucuns ont le mérite de contempler à Yom Kippour une partie de la lumière divine et de se « frotter » à la Présence divine dans l'enceinte de la synagogue, dès que

se termine ce saint jour, toute leur pureté de cœur cesse et disparaît. Ils retournent alors à leurs mauvaises habitudes et réitèrent leurs fautes antérieures, sans faire l'effort de fixer en eux de façon durable cet influx de pureté, du fait qu'au fond d'eux-mêmes, ils ne désirent pas s'améliorer et « circoncire » leur cœur. Ils préfèrent continuer leurs mauvaises actions et rester sur la mauvaise voie, et c'est pourquoi la pureté de Kippour ne s'imprime pas en eux durablement et disparaît à la fin de ce jour aussi rapidement qu'elle était apparue.

La *haftara* de Yom Kippour illustre parfaitement ce principe. On y voit le prophète Yona, en fuite sur un bateau, en compagnie de nombreux non-juifs de différents peuples, quand soudain, une tempête éclate : l'embarcation se trouve ballotée, telle un fétu de paille, au milieu des flots déchaînés. Conscients du danger et fous d'angoisse, les différents passagers s'empressent d'invoquer leurs dieux, en vain. En désespoir de cause, ils s'adressent à Yona, endormi à la poupe : « Que fais-tu là, dormeur ? Debout ! Invoque ton D., peut-être ce D.-là S'ingéniera-t-Il en notre faveur, de sorte que nous ne périrons pas. » (*Yona* 1:6) Le prophète avoue alors qu'il est responsable de la situation car il est en train de fuir D., puis consent à être jeté dans la mer en furie, ce qui provoque une brusque et totale accalmie. « Et ces hommes conçurent une vénération profonde pour l'Eternel ; ils lui offrirent des sacrifices et firent des vœux en son honneur », conclut le texte (*ibid.* 1:16).

Une question se pose : si ce miracle et cette démonstration de force colossale suscitèrent un tel émerveillement et une telle révérence pour D., pourquoi ces païens ne rejetèrent-ils pas leurs pratiques idolâtres ? Après avoir eu face à eux la Vérité sans fard, après être arrivés à la connaissance de D., comme Maître éternel et unique du Ciel et de la terre, pourquoi ne se convertirent-ils pas ?

C'est exactement le même phénomène que celui du « Juif de Kippour », précédemment évoqué. Il est indéniable qu'au moment du

miracle – le brusque arrêt de la tempête dès que Yona fut jeté à la mer –, les témoins en ressentirent une vive émotion et s'émerveillèrent de voir à l'œuvre la Toute-Puissance divine. Néanmoins, une fois le choc passé, cette impression s'est atténuée, car au fond d'eux-mêmes, ils ne désiraient pas modifier leur mode de vie et préféraient rester dans le confort du mal, d'une vie sans freins ni limitations. Ils n'étaient en fait pas prêts à s'incliner devant le Maître du monde et à s'engager au respect des *mitsvot*, et c'est pourquoi tout cet émoi se dissipa bien vite.

Dans la même veine, Rabbi Tan'houma rapporte dans la Guemara (*Yerouchalmi Berakhot* 63b) une autre aventure maritime : « Dans un bateau non-juif traversant la Méditerranée se trouvait un enfant juif. Une violente tempête éclata. Chaque non-juif se trouvant à bord se munit de son idole et se mit à l'implorer, sans effet. Ils dirent alors à ce Juif : « Mon garçon, appelle donc ton D. ; nous avons entendu qu'Il vous répond lorsque vous L'appelez, et qu'Il est puissant. Aussitôt, l'enfant se dressa et implora de tout son cœur. Le Saint béni soit-Il agréa sa prière et la mer s'apaisa. » Eblouis, les passagers du navire s'écrièrent : « Nous nous trouvons là, tandis que nos abominables idoles sont à Rome ou à Babel, tandis que toi, ton D. est avec toi à tout endroit ! » Une grande sanctification du Nom divin s'ensuivit donc. Et pourtant, pourquoi ce profond émerveillement ne laissa-t-il pas de traces ? Pourquoi ne se convertirent-ils pas et ne se rapprochèrent-ils pas de D. en faisant *techouva* ? La réponse est toujours la même. Ils ne voulaient pas vraiment et sincèrement changer de mode de vie. Ils ne souhaitaient pas reconnaître D. et Sa Torah et, de ce fait, ils étouffèrent la flamme de l'enthousiasme naissante, qui disparut bien vite sans laisser de trace.

De même, à Yom Kippour, l'homme doit s'efforcer d'éveiller et de maintenir dans son cœur la flamme allumée par la sainteté du jour et être motivé à ce que celle-ci l'accompagne pour très longtemps. La lumière divine qui le couvrait en ce jour si saint continuera alors à rayonner tout le restant de l'année, pourvu qu'il ne se contente pas de

l'émotion de l'instant, fugace, pour ensuite revenir à son état antérieur et aux erreurs du passé.

Au sujet de la *techouva*, je voudrais rapporter ici une histoire très forte au sujet d'un Juif qui s'était détourné de la Torah. Rapportée par un riche Juif marocain, membre de sa famille, elle est une preuve supplémentaire de la grandeur de mon saint grand-père, auteur de grande miracles, Rabbi 'Haïm Pinto *zatsal*, qui eut ainsi le mérite de ramener de nombreux Juifs sur le droit chemin.

Comme nous l'avons dit, le protagoniste de ce récit avait tourné le dos à notre héritage, faisant ainsi le désespoir de sa famille, dont toutes les tentatives de rapprochements restaient vaines. Une nuit, Rabbi 'Haïm Pinto lui apparut en rêve. Il s'adressa à lui avec une grande sévérité : « Honte à toi ! Tu fais rougir ton père et ton grand-père, des hommes qui craignent D., et leur causes une peine énorme. Cela suffit ! Fais *techouva* ! »

Cela avait l'air si réel... « Ce n'était qu'un rêve ; cesse de t'angoisser », le convainquit pourtant sa femme au réveil, balayant ainsi toute inquiétude et tout remords. Aussi notre homme essaya-t-il d'oublier le rêve, mais celui-ci se reproduisit et, cette fois, Rabbi 'Haïm le tança très durement, d'un ton sans réplique. « Si tu ne te dépêches pas de te repentir totalement, ta fin sera amère ! » le menaça-t-il. Sous le choc de ce rêve effrayant, cet homme finit par capituler et prit la résolution de changer, d'améliorer ses actes, et de se rapprocher de la Torah et des *mitsvot*. Après une courte période, sa femme et lui avaient opéré un repentir absolu. Cela fait maintenant dix ans qu'il a à cœur, chaque année, de se rendre sur la tombe de Rabbi 'Haïm Pinto à Mogador, par gratitude envers ce Saint qui lui a permis d'émerger des ténèbres. Après un certain temps, il vit de nouveau Rabbi 'Haïm Pinto en rêve. Cette fois-ci, Rabbi 'Haïm lui sourit et lui dit : « Heureux sois-tu d'avoir causé une telle satisfaction au Créateur ! »

Puis d'ajouter, sous forme de question : « Tu portes des nouvelles lunettes ? » Et le Juif de répondre : « Oui, à présent, je vois bien mieux qu'avant. » Il est évident que cet échange n'est pas à prendre au sens propre, mais en tant qu'évaluation du niveau spirituel de l'homme. Autrement dit, plus notre homme se rapprochait de la Torah et des *mitsvot*, et plus sa vue – d'un point de vue spirituel – devenait perçante, plus il parvenait à percevoir D. et Sa Présence. A la fin de ce rêve, le *tsaddik* enlaça et embrassa ce Juif et le bénit du fond du cœur.

Puissions-nous tous mériter de nous repentir sincèrement et totalement, d'être source de joie et de contentement pour notre Créateur à travers l'accomplissement de Sa volonté et, par ce mérite, d'être tous inscrits et scellés immédiatement dans le Livre de la vie et de la paix ! *Amen*.

# Souccot

## La soucca : à l'ombre de la foi

Dans la Torah, cette célébration est ainsi présentée : « Vous la fêterez, cette fête du Seigneur, sept jours chaque année (…). Vous demeurerez dans les *souccot* durant sept jours ; tout citoyen en Israël demeurera dans les *souccot*, afin que vos générations sachent que J'ai donné des *souccot* pour demeurer aux enfants d'Israël quand Je les ai faits sortir du pays d'Egypte, Moi, l'Eternel, votre D. ! » (*Vayikra* 23:41-43)

Et nos Maîtres de commenter (*Soucca* 2a) : « Pendant tous ces sept jours, la Torah t'ordonne de quitter ta demeure fixe pour t'installer dans un logement provisoire. » De quel logis précaire s'agit-il ? De la *soucca*, appelée dans le *Zohar:* « l'ombre de la foi ». Cette ombre qui enveloppe et protège l'homme, est peut-être aussi, comme le pensait Rabbi Eliezer (*ibid.* 11a), un souvenir des nuées de gloire dont le Tout-Puissant entoura les enfants d'Israël à leur sortie d'Egypte.

D'emblée, plusieurs points nous interpellent :

Après que le texte indique : « Vous demeurerez dans les *souccot* durant sept jours » – d'où l'obligation de résider dans la *soucca* pendant une telle durée –, pourquoi insister en précisant : « tout citoyen en Israël demeurera dans les *souccot* » ?

Que signifie le surnom : « à l'ombre de la foi », donné à cette fête par le *Zohar* ?

Parfois, nous trouvons dans la Torah le terme « Souccot » sous sa forme défective, parfois sous sa forme pleine (avec le *vav*). Quel sens attribuer à ces différences ?

Pour commencer, il convient de souligner combien cette fête est un effet de l'infinie bonté de D. puisque, placée au cœur du mois de Tichri, après celles de Roch Hachana et Yom Kippour, où tous méritent d'opérer une authentique *techouva* devant D. et de se purifier de toutes leurs fautes et péchés, elle permet de rester dans l'élan de progression spirituelle enclenchée en ce début d'année.

En effet, les Jours Redoutables correspondent à une impulsion, un éveil d'en Haut, qui vient, selon le schéma consacré (*Zohar* I 86b, 88a), en réponse à un éveil d'en bas, aux efforts de l'homme. La volonté de progrès de l'homme est alors très forte, en cette période où tous tremblent à l'idée du jugement, jugement de vie et de mort auquel nul n'échappe, tous défilant comme des brebis devant le Créateur, emplis d'appréhension.

Mais, dès que la séance est levée, l'homme, débarrassé de toute scorie, purifié de toute impureté, a besoin d'urgence d'une protection supplémentaire, indispensable afin de ne pas retomber dans les filets du mauvais penchant. Car, du fait du niveau élevé auquel il se trouve à présent, il est en grand danger, constituant une cible de choix pour le Satan, dont la force est proportionnelle à la stature de l'homme (*cf. Soucca* 52a). Aussi redouble-t-il de ruses pour le faire trébucher. C'est donc la raison pour laquelle, dès la fin de Yom Kippour, il nous est demandé, de l'avis de tous les décisionnaires (Rama *Ora'h 'Haïm* 624:5), de nous atteler à la construction de la *soucca*, afin que ce mérite nous protège.

Autrement dit, une fois que l'homme s'est débarrassé de toute trace de mal et que son intériorité est pure et immaculée, il doit immédiatement barrer la route au mauvais penchant en « comblant le vide » par un surcroît de pureté et de sainteté. Le début du verset :

« Vous prendrez, au premier jour, du fruit de l'arbre *hadar*, des branches de palmier, des rameaux de l'arbre *avoth* et des saules de rivière ; et vous vous réjouirez, en présence de l'Eternel, votre D., pendant sept jours » (*Vayikra* 23:40) est d'ailleurs expliqué en ce sens. Le « premier jour » est « premier » en cela que, du point de vue des péchés, le compteur est à zéro (*Tan'houma Vayikra* 22), et c'est pourquoi il faut prendre garde de ne pas recommencer à pécher mais, au contraire, se consacrer immédiatement à l'observance des *mitsvot*.

De ce fait, immédiatement après Yom Kippour, l'homme doit se lancer dans la construction de la *soucca*, afin de faire résider la Présence divine en son sein, cette « cabane » s'apparentant en cela à un Temple en miniature, dans l'esprit du verset : « et J'ai été pour eux un sanctuaire » – dimension vécue par l'homme qui en est digne. Ainsi, il nous incombe d'entreprendre, après Yom Kippour, l'érection de ce réceptacle de la Présence divine, de cette résidence de D. dans les mondes inférieurs.

A cet égard, même si la fête de Souccot à proprement parler ne démarre que le quinze Tichri, l'empressement de l'homme, son ardeur à la tâche de cette construction et ses efforts déployés dans les différents préparatifs de la fête font partie intégrante de la *mitsva* elle-même, en vertu du principe : « D. considère la bonne volonté comme l'acte lui-même » (*Kiddouchin* 40a). Par ce mérite, l'homme bénéficie d'un flux de sainteté – non pas, au sens restreint, la sainteté attachée au seul accomplissement de cette *mitsva*, mais la lumière particulière liée à la racine de celle-ci – l'installation de la Présence divine dans son cœur.

En outre, l'individu affairé à l'édification de sa *soucca* doit être animé d'une foi inébranlable, convaincu que cette construction s'apparente aux nuées de gloire qui entouraient les enfants d'Israël dans le désert, les protégeant des bêtes féroces et de tout danger (*cf. Yalkout Chimoni Bechala'h* 228). De même qu'alors, D. les plaça sous le couvert de ces

nuées, à l'abri du chaud, du froid et de tout mal, leur permettant ainsi de ressentir la réalité divine avec une grande acuité, ainsi doit-on vivre cette *mitsva* de *soucca* : la Présence divine y réside, elle nous place à l'abri de toute nuisance – et du Satan – et une grande lumière l'enveloppe.

Dès lors, la notion d' « ombre de la foi » trouve tout son sens. En d'autres termes, à la mesure de la conviction de l'homme, de la manière dont il identifie sa *soucca* à ces nuées de gloire protectrices que le Tout-Puissant déploya autour des enfants d'Israël dans le désert, il mérite, dans sa *soucca* personnelle, la résidence de la Présence divine et la protection contre les flèches du Satan. De ce point de vue, la *soucca* est assimilable à une lumière enveloppant l'homme.

A l'instar d'un nuage qui éclipse le soleil, la *soucca*, dans laquelle repose la Présence divine, par le pouvoir de la foi pure, aveugle le mauvais penchant et protège l'homme de ses séductions.

Le vécu dans la *soucca* est par ailleurs pétri de foi. Quitter sa demeure pour s'installer dans cette habitation de fortune, visitée, tour à tour, par les sept *ouchpizin*, ces saints invités (*Zohar* III 103a), demande en effet une bonne dose de foi, ne serait-ce que pour être intimement convaincu que ces « bergers » du peuple juif nous honorent réellement de leur visite, même s'ils restent invisibles à nos yeux de chair. De fait, nous ne pouvons prétendre à ce privilège que si nous le méritons vraiment.

## Adam Harichon et la lumière enveloppante

Puisqu'il est question de lumière enveloppante[18], il me semble à propos de rapporter ici l'analyse du Ari zal concernant le premier homme, lequel avait reçu l'ordre de travailler et de garder le *Gan Eden*

18. N.D.L.T. Ce concept kabbalistique est traduit de l'hébreu *or hamakif*, de même que *or ein sof* (lumière infinie) et *kav* (rayon).

mais pécha, avec sa femme, sur les conseils du serpent. N'eût-été ce faux pas, il aurait rempli son rôle jusqu'à l'entrée du Chabbat, et aurait mérité de jouir pleinement de la lumière enveloppante qui le protégeait et le mettait à l'abri de tout malheur.

Cette lumière enveloppante est d'une essence extrêmement élevée et correspond à un concept ambivalent. En effet, cette ombre protectrice, qui protège l'homme de la lumière solaire, n'est pas synonyme d'obscurité. Au contraire, cette *soucca* « ombragée » par la Présence divine, génère une lumière enveloppante, éclairant la voie de l'homme sur terre.

Notre première question trouve alors sa réponse. Rappelons que le verset semblait redondant : « Vous demeurerez dans les *souccot* durant sept jours », puis : « tout citoyen en Israël demeurera dans les *souccot* ». Dès le départ, l'homme a l'obligation de résider dans la *soucca* pendant sept jours, animé de la foi qu'il bâtit une demeure pour la Présence divine, qui va résider sur lui et l'entourer, et convaincu que la lumière de celle-ci brillera sur son être. D'où l'insistance : « tout citoyen (*haézra'h*) en Israël demeurera dans les *souccot* ». Ce terme, à première vue étonnant, peut être décomposé en *zara'h* (« briller »), d'une part, allusion à cette lumière, et les lettres *alef* et *hé*, de l'autre. De valeur numérique égale, plus ou moins un, à sept, ces lettres renvoient au nombre de jours de la fête.

Autrement dit, pendant sept jours, l'homme va être entouré d'une lumière éclatante et enveloppante, qui continuera à l'envelopper toute l'année, afin qu'il conserve tout au long de celle-ci le haut niveau, la stature acquise pendant les Jours Redoutables. Mais cela ne dépendra que de l'homme lui-même, de son comportement et de sa foi, d'où l'appellation d'« ombre de la foi », évoquée en préambule.

A présent, nous pouvons également expliciter les différences dans la forme du mot *souccot*, tantôt défective, tantôt pleine dans le texte saint. La première occurrence du terme *souccot*, défective, s'explique par le

fait qu'au départ, l'homme n'est pas encore conscient qu'il doit résider dans la *soucca*, lumière enveloppante. Mais il n'en a pas moins la possibilité d'appeler sur lui ce rai, ce faisceau de lumière, évoqué par le *vav* – ligne droite. Néanmoins, si l'homme ne remplit pas son rôle, il restera privé de ce *vav*, déficient.

Par contre, s'il vit la fête convenablement, en y accomplissant la tâche qu'on attend de lui, il méritera d'atteindre cette dimension de plénitude – la *soucca* avec son *vav* – ; il jouira alors de tous les délices de la *soucca* et de la lumière de la Présence divine, dont l'éclat l'accompagnera tout au long de l'année, d'où la formulation du verset : « sept jours chaque année ».

Le thème des quatre espèces dont l'homme se munit pour la fête de Souccot est également riche d'enseignements à cet égard. Il se trouve en allusion dans celui de la lumière enveloppante. En effet, les quatre lettres initiales des mots *ethrog* (*alef*), *arava* (*ayin*), *loulav* (*lamed*) et *hadass* (*hé*), ont la même valeur numérique que le terme *kav* (ce faisceau de lumière), car leur essence et leur but profonds sont d'amener sur l'homme ce rayon à travers la lumière enveloppante contenue dans les dix sphères.

## Rayon enveloppant et lumière enveloppante

Dans le sillage, je souhaiterais expliciter brièvement les notions de rayon et de lumière enveloppants. Que ce soit dans le *Daat Outevouna*, dans les écrits du Ari zal ou dans le *Ets 'Haïm*, on retrouve l'idée suivante, clef de voûte de la Kabbale : après que le Très-Haut Se fut « tassé » dans le lieu de Lui seul connu, afin de créer dans cet espace resté vide et parfaitement circulaire, Il y introduisit la lumière infinie, faisceau de lumière rectiligne de haut en bas. A partir de ce faisceau furent constitués les cercles qui constituent les dix sphères.

En se préparant dûment à Roch Hachana et Yom Kippour, il est possible d'atteindre de très hauts niveaux de sainteté à Souccot.

L'homme peut alors développer un lien étroit avec le Créateur et ne former qu'un avec le faisceau de lumière infinie, duquel proviennent tous les mondes.

Plus avant, lorsque l'homme pénètre de tout son corps dans la *soucca*, il détient le pouvoir de réunir tous les mondes (Emanation, Création, Transformation et Action) et d'atteindre sa quintessence, étroitement liée à la symbiose de ces dimensions. De la sorte, il répare et connecte tous les mondes ainsi que la racine de chaque sphère. A travers son saint Service et son activité spirituelle, lui seul peut assurer cette sublime connexion de l'ensemble des dix sphères émanant du faisceau de lumière infinie (*cf.* les explications du *'Hessed Leavraham* concernant la création de l'homme, « à notre image, à notre ressemblance », dont le but ultime était de lier tous les mondes et les sphères à leur racine supérieure).

A la lumière de ces commentaires, on peut comprendre pourquoi, aux Temps futurs, le Saint béni soit-Il fera pour les *tsaddikim* une *soucca* en peau de Léviathan (*cf. Baba Batra* 75a). Pourquoi précisément avec le cuir de cette bête ? Le but est de leur signifier que, par leurs actes, l'univers entier, dans toutes ses dimensions, aura atteint la perfection absolue et sa réparation, et c'est pourquoi il deviendra possible d'utiliser la peau de cet animal, symbole d'une union parfaite, pour construire la *soucca*.

## Résumé

- Pourquoi la *soucca* est-elle qualifiée d'« ombre de la foi » ? Pourquoi le verset indiquant la *mitsva* de *soucca* est-il redondant ? En outre, pourquoi le terme *soucca* est-il écrit deux fois sous sa forme pleine, deux fois sous sa forme défective ? Que représente la notion d'habitation dans celle-ci ?
- Cette *mitsva* fait suite à Roch Hachana et Yom Kippour, à un moment où l'homme est purifié de ses fautes. Il peut alors se placer sous le couvert de la Présence divine. C'est là qu'intervient la notion de foi, en cela qu'elle

permet de se rapprocher de D. L'insistance du verset portant sur la fête de Souccot est significative, puisque le terme *ezra'h* (« citoyen ») peut être rapproché de *zeri'ha*, « l'aurore », moment où le soleil point, en allusion à la lumière enveloppante et au faisceau de cette lumière – en forme de *vav* – dont nous bénéficions à Souccot, d'où les variations orthographiques du terme *soucca*.

## LA SOUCCA, APANAGE DU JUIF

Aux temps futurs, nous révèlent nos Sages (*Avoda Zara* 3a), les nations du monde viendront réclamer à D. une récompense. Il leur dira : « J'ai une *mitsva* facile à vous proposer, du nom de *soucca*, allez donc la pratiquer ! » Ils s'exécuteront et en construiront sur les faîtes de leurs maisons. C'est alors que, poursuit la Guemara, le Saint béni soit-Il dardera sur eux un soleil de plomb, et aussitôt chacun frappera du pied sa *soucca* et en sortira.

Ce passage soulève plusieurs problématiques. Pourquoi le Tout-Puissant demandera-t-Il aux *goyim* d'exécuter, de préférence à toute autre, la *mitsva* de *soucca* ? En outre, pourquoi dardera-t-Il sur eux un soleil de plomb, leur rendant presque impossible l'observance de ce commandement ? Plus que cela, pourquoi qualifie-t-Il ce précepte de « facile » ?

Depuis la Création du monde, les non-juifs n'ont eu de cesse de lui porter atteinte, de « l'abîmer » par leurs fautes. En effet, ils ont multiplié les séductions et jouissances matérielles, faisant ainsi trébucher le peuple juif, ce qui cause des dommages dans tous les mondes. Or, voilà qu'à la fin des temps, ils aspirent à lier et ressouder tous les mondes, à les ramener à leur racine, ce qu'évoque l'entrée de l'homme, pur et saint, dans la *soucca*, symbole de la lumière enveloppante issue de celle du faisceau rectiligne.

En outre, le mot *adam* (« l'homme ») est de même valeur numérique que les lettres *mêm* et *hé* (45) – qui sont aussi la première et la dernière lettre du mot *mitsva* ou de l'expression « *mitsva kala* » (« un commandement facile ») –, et que le Tétragramme en valeur numérique complète (*Zohar* I 25b ; *Zohar 'Hadach Ruth* 102b). Tout un programme… qui concerne aussi les non-juifs.

Pourtant, la sainteté de la *soucca* – de valeur numérique équivalente à la somme du Tétragramme et du Nom de Souveraineté – est telle qu'à peine pénétrés à l'intérieur, ils ne peuvent la supporter. En effet, ils ne font pas partie de l'alliance outre le fait qu'au cours de l'Histoire, ils portèrent atteinte aux quatre dimensions du monde. Au contraire, pour pénétrer dans la *soucca* et y ressentir la Présence divine, une préparation soutenue est nécessaire, afin d'appréhender l'essence, le mystère et le goût de cette *mitsva*. Voilà pourquoi les *goyim* la fuient au plus vite : dans leur bassesse, ils ne peuvent la supporter.

Dès lors, toutes nos questions initiales peuvent être résolues. Ce n'est pas par hasard que D. « teste » les non-juifs sur cette *mitsva*, car elle est extrêmement révélatrice du niveau atteint par l'homme et du travail, opéré ou non, de réparation des différents mondes.

C'est aussi le sens de la présentation de cette *mitsva* comme une « *mitsva kala* » (litt. légère) : elle est en effet l'indice du niveau de l'homme, mettant à jour sa légèreté ou, au contraire, le travail de réparation opéré. Notons, en outre, que l'expression « *mitsva kala* », en y ajoutant les trois lettres de ce dernier terme, équivaut, plus ou moins un, à la sommation des mots *soucca*, *kav* (allusion au faisceau de lumière infinie) et de l'acronyme *abia* (qui désigne les quatre dimensions que sont l'Emanation, la Création, la Transformation et l'Action).

Mais, prenant en compte l'imperfection et la mauvaise volonté des non-juifs, qui leur rend impossible et insupportable le séjour dans la *soucca*, le Saint béni soit-Il darde sur eux un soleil de plomb, leur

démontrant ainsi que l'ombre de la *soucca* ne les protège pas du soleil, de leurs fautes, signe notoire de l'absence de la lumière enveloppante, de la lumière infinie. En fin de compte, ils regimbent et s'en échappent précipitamment.

Comment les comparer à nous autres, Juifs, qui nous sommes purifiés à travers un travail d'amendement à Roch Hachana et Yom Kippour, et pouvons donc jouir de l'ombre protectrice de la *soucca* ? A ce titre, la présence successive des *Ouchpizin* dans celle-ci nous aide à effectuer ce travail de connexion de toutes les dimensions et à restaurer la Royauté divine dans le monde ; car telle est l'essence de cette *mitsva*.

On retrouvera cette notion en filigrane dans le mot *soucca* : en y ajoutant quinze (cette fête ayant lieu le quinze Tichri), on obtient cent six, *guematria* de *kav* – ce faisceau infini qui lie tous les mondes. Ainsi, à travers cette *mitsva*, on pourra rapprocher la Délivrance et espérer l'accomplissement rapide de la prophétie : « Je relèverai la tente déchue de David » (*Amos* 9:11).

A présent, penchons-nous sur la continuité de Souccot, à savoir la fête de Chemini Atsérèt. Du fait qu'en cette période, l'homme atteint le summum de l'élévation spirituelle, de la connaissance de D. et de Son existence, il est difficile au Créateur de s'en séparer. Désireux d'ajourner cette séparation, Il avoue à Ses enfants : « Il m'est difficile de Me séparer de vous ; attardez-vous encore un jour avec Moi » (*Soucca* 55b), à l'image d'un roi qui aurait invité Ses enfants à un festin puis peine à s'en séparer (*cf.* Rachi *in Vayikra* 23:36). Or, comme l'expliquent nos Maîtres (*Sanhedrin* 97a), un jour pour le Créateur, c'est mille ans à notre échelle, déduction faite du verset (*Tehilim* 90:4) : « mille ans sont à Tes yeux comme la journée d'hier ». Aussi, de ce jour unique de Chemini Atsérèt, l'homme peut tirer une grande sainteté et bénéficier de la Présence divine pour un millénaire.

Cependant, cela ne dépend que de lui, de la manière dont il se comportera par la suite, et c'est aussi le sens de cette difficulté divine à se séparer des enfants d'Israël – allusion à une autre séparation que ceux-ci doivent éviter à tout prix : celle de la sainteté acquise à Souccot puis Chemini Atsérèt, dans laquelle il leur faudra se maintenir tout au long de l'année.

C'est là le secret de Souccot – « l'ombre de la foi ». L'homme doit se préparer de façon intensive pour arriver à cette *émouna*, apanage de la *soucca*, source de sainteté. Durant cette célébration, l'homme doit croire de tous ses membres qu'il est le « facteur de cohésion », qui assure la connexion de tous les mondes au sein de la lumière enveloppante, créant ainsi une ombre pour la foi et la Présence divine. En s'attelant à cette tâche, il gravera au plus profond de son cœur ce processus, détiendra le secret pour créer une ombre et un lien avec la foi et tout ramener à sa racine supérieure.

Cela nous permet de comprendre la conclusion du texte de la Torah qui présente le thème de Souccot : « afin que vos générations sachent que J'ai donné des *souccot* pour demeurer aux enfants d'Israël quand Je les ai fait sortir du pays d'Egypte ». A priori, quel rapport entre la sortie d'Egypte et la *soucca* ou la lumière enveloppante ?

Sémantiquement parlant, le nom de cette terre païenne – *mitsraïm* – évoque l'étroitesse, l'accablement, autrement dit, la pression du mauvais penchant, qui harcèle constamment l'homme pour le faire trébucher (*cf. Kiddouchin* 30b). A ce titre, D. souligne qu'Il « [a] fait sortir [les enfants d'Israël] du pays d'Egypte ».

En effet, esclaves des Egyptiens, les Hébreux avaient sombré dans les quarante-neuf paliers d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a) et, pour être délivrés avant d'en arriver au cinquantième – point de non-retour –, ils eurent besoin de la lumière enveloppante et du faisceau de lumière infinie. Heureusement, par le mérite de la *soucca*, des nuées de gloire, ils furent délivrés, passant à travers « l'ombre de la foi », de

l'Egypte à la Terre Sainte, moment exceptionnel ainsi décrit : « Je te garde le souvenir de l'affection de ta jeunesse, de ton amour au temps de tes fiançailles, quand tu Me suivais dans le désert, dans une région inculte. » (*Yirmyahou* 2:2)

Nous devons garder cela présent à l'esprit de nos jours, car, grâce à la foi, nous mériterons d'être entourés par le faisceau rectiligne, la lumière enveloppante et la lumière infinie – foi tirée de la *soucca*, source de sainteté et de proximité avec la Présence divine. Alors nous mériterons, à l'instar de nos pères en Egypte, d'être libérés de tout mal et d'atteindre les cinquante portiques de sainteté et de pureté.

**Résumé**

- La *soucca* n'est « l'ombre de la foi » que pour les Juifs, et non pour les *goyim*. Ceux-ci « butent » contre cette *mitsva*, car ils sont privés de foi, de la lumière enveloppante et des Noms divins (le Tétragramme, additionné au Nom de Souveraineté) condensés dans la *soucca*. De ce fait, ils reculent même devant cette « *mitsva kala* – *mitsva* facile » (locution dans laquelle transparaît également le Nom divin à travers sa première et sa dernière lettre).
- Car cette *mitsva* ne sied et n'a été instaurée que pour notre peuple, sorti d'Egypte par le mérite de la foi. Pendant leur séjour dans le désert, les nuées de gloire formaient une « *soucca* » protectrice et ils vécurent ainsi à « l'ombre de la foi ». De même, seules la lumière enveloppante et la lumière infinie nous permettront de vivre la Délivrance, bientôt et de nos jours, amen !

## UN SOUCCOT POUR LES NON-JUIFS, À JÉRUSALEM ?

Aux Temps futurs, le Saint béni soit-Il devrait convier toutes les nations du monde à venir fêter Souccot à Jérusalem, comme le prédit le prophète (*Zekharya* 14:16) : « Et quiconque aura survécu, parmi tous

les peuples qui seront venus contre Jérusalem, devra s'y rendre chaque année pour se prosterner devant le Roi, l'Eternel-*Tsebakot*, et pour célébrer la fête de Souccot. »

Ceci rejoint un célèbre passage de Guemara (*Avoda Zara* 3a), qui révèle qu'à la fin des temps, les *goyim* voudront accomplir des *mitsvot*, et le Tout-Puissant leur proposera alors : « J'ai une *mitsva* facile à vous proposer, du nom de *soucca* ; allez donc l'accomplir ! » Ils s'empresseront de s'exécuter pour finir par se rebiffer.

Comme nous l'avons expliqué dans notre exposé précédent, rien d'étonnant à cela, puisque, par leurs agissements dévoyés, les non-juifs ont porté atteinte aux mondes de l'Emanation, de la Création, de la Transformation et de l'Action. De ce fait, c'est précisément à Souccot, lorsque les enfants d'Israël auront restauré ces dimensions par la *mitsva* de *soucca*, après qu'ils auront réparé le faisceau de lumière infinie et de lumière enveloppante, qu'on appellera les *goyim* à venir constater la différence.

De plus, cette vision n'est possible qu'à Jérusalem, la ville sainte, que la Présence divine n'a jamais totalement désertée (*Tan'houma Chemot* 10), centre « de gravité » du monde (*Pessikta Rabbati* 10:2). Cela dit, elle reste un lieu à la profondeur insondable, profondeur que tout *tsaddik* aspire à connaître mais qui reste hors de portée, dissimulée jusqu'au Temps futurs, où cette lumière enfouie apparaîtra aux yeux de tous.

Le *Zohar* pointe la même direction, dans son commentaire sur le verset : « vers la terre que Je te montrerai » (*Beréchit* 12:1). Pour reprendre son analyse (*Lekh Lékha* 78a) : « Je te montrerai des choses que tu ne pouvais appréhender, et tu ne pouvais connaître le pouvoir de cette terre, qui est profond et indéchiffrable. » C'est vrai de la Terre Sainte, et à plus forte raison, de Jérusalem, qui en est le cœur, mystérieuse et impénétrable, du moins jusqu'aux Temps futurs.

Pour cette raison, arrivé ce moment, les nations du monde seront convoquées à Jérusalem, la ville sainte, et au Temple, pour célébrer la

fête de Souccot, afin qu'elles puissent contempler de leurs propres yeux le faisceau de lumière infini et la lumière enveloppante dissimulés jusque là. Ayant sans cesse altéré cette lumière au cours de l'Histoire, il leur sera donné d'observer un monde parvenu à sa réparation et à son éclat optimal par le mérite des Juifs.

## La soucca et les quatre espèces contre les forces impures

La fête de Souccot est placée sous le sceau de la joie, comme l'indiquent les versets eux-mêmes (*Devarim* 16:14-15) : « et tu te réjouiras pendant la fête (…) tu seras seulement joyeux ». Autrement dit, tout homme doit ressentir de la joie devant cet honneur que D. lui fait, en venant le visiter en compagnie des sept *Ouchpizin*, les légions célestes (*Zohar Emor* 103).

Le *Bené Yissakhar* précise, au nom de Rabbi Pin'has de Koritz, puisse son mérite nous protéger, que la *soucca* évoque l'Esprit saint, niveau de prophétie auquel l'homme parvient dans sa *soucca*.

D. vient nous rendre visite dans notre *soucca*, entouré de Ses légions célestes. Aussi est-ce évident que l'on puise « avec allégresse les eaux de cette source salutaire » (*cf. Yechayahou* 12:3) – l'Esprit saint. Nos Sages admettent d'ailleurs (*Yerouchalmi Soucca* 5:1) que l'on puisait à Sim'hat beth Hachoéva[19] l'Esprit saint (*roua'h hakodech*).

Or, nous savons que la *soucca* est un souvenir des nuées de gloire (*Soucca* 11b ; *Sifri Bamidbar* 10:34). Rappelons à cet égard que, d'un point de vue physique, les nuages sont constitués d'eau et en délivrent (à travers la pluie), outre le fait que la Torah est comparée à l'eau

19. Fête du puisage de l'eau à Souccot, donnant lieu à de grandes célébrations à l'époque du Temple.

(*Taanit* 7a ; *Baba Kama* 17a). Par ailleurs, la Torah est appelée « lumière » (*Michlé* 6:23) – lumière qui émanait de Sim'hat beth Hachoéva. Cependant, il convient d'étudier la Torah avec humilité et effacement (*cf. Avot* 6:5 ; *Taanit* 17a), condition pour mériter une véritable joie, source de sainteté (*cf. Yerouchalmi Soucca* 5:1) et – la boucle est bouclée – d'inspiration sainte (*roua'h hakodech*). Tel est donc le sens du verset : « vous puiserez avec allégresse les eaux de cette source salutaire », leitmotiv de Souccot, car cette fête est source de sainteté et d'inspiration divine.

La *soucca* elle-même recèle cette dimension, puisque, par anagramme, *souccot* renvoie à *cossot*, tout homme y devenant potentiellement un réceptacle de la lumière intérieure et extérieure, de la Présence divine et de la sainteté des Patriarches, formant le Char divin (*Beréchit Rabba* 82:7 ; *Zohar* I 213b) et qui se trouvent avec D. dans la *soucca*.

Nous comprenons à présent pourquoi, de toutes les fêtes, Souccot est la seule à propos de laquelle la joie est mentionnée, bien que l'abandon de sa maison au profit d'une demeure provisoire, pour une durée de sept jours (*cf. Soucca* 2a), ne paraisse, à première vue, pas si agréable, pour ne pas dire difficile. Mais, si la Torah impose ce « tourment », c'est justement du fait que la souffrance ou la privation implique la possibilité d'atteindre de véritables sommets spirituels, d'absorber l'Esprit saint et la grandeur. En intervertissant une fois de plus les lettres du mot *soucca*, on obtient d'ailleurs *kessout* – le couvert – car la lumière enveloppante protège et offre son couvert à l'homme. Ainsi, les notions de *soucca* et de libations d'eau induisent celles d'Esprit saint et de sainteté, ce qui nous permettra de mieux comprendre le mystère de la *soucca* et des quatre espèces.

Dans la Torah, on peut lire (*Vayikra* 23:42) : « Vous demeurerez dans les *souccot* durant sept jours (…) ». Plusieurs questions se posent : pourquoi la fête de Souccot a-t-elle été instaurée juste après Yom

Kippour ? Comment comprendre les notions de « temps de notre joie » et de libations d'eau qui caractérisaient cette fête ? Que représente le fait d'agiter les quatre espèces ?

La variété de dénominations de la fête porte elle aussi au questionnement : pourquoi l'appeler d'abord *'hag haassif* – « fête de la récolte » – (*Chemot* 34:22), puis (*Vayikra* 23:36) *'hag haatsérèt* – « fête de clôture » ? Par ailleurs, pourquoi surnommer cette fête « l'ombre de la foi » (*Zohar* III 103a) ?

Pour répondre, nous allons rapporter un *midrach* très intéressant, lié à l'essence profonde de Yom Kippour. Nos Sages expliquent qu'en ce jour, le Satan n'a pas la possibilité d'accuser (*Yoma* 20a ; *Nedarim* 32b). L'explication se trouve dans le passage suivant, que j'ai lu dans le *Tehillat David* du kabbaliste Rabbi Sasson Mordekhaï Moché *zatsal*, qui le rapporte lui-même au nom du *Pardess Rimonim*, de Rabbi Moché Cordovéro :

« Les Maîtres précédents ont expliqué qu'il existe deux Lilith, l'une petite et l'une grande (*cf. Zohar* I 29a, 79b, 148a). La grande est la compagne du Satan, tandis que la petite est celle de Achmadaï [roi des démons]. Lilith est l'épouse du Satan et a sous sa tutelle 480 guerrières, ce qui correspond à la *guematria* de son nom. A Yom Kippour, elle sort en direction des déserts et y pousse des hurlements, car c'est là son attribut.

« Ma'halath, fille de Yichmaël, elle aussi compagne du Satan, sort à la tête de 478 combattantes, ce qui est aussi la valeur numérique de son nom. Lorsqu'elles se heurtent l'une à l'autre, elles se lancent aussitôt dans un combat acharné dans le désert, se défiant l'une l'autre jusqu'à ce que leurs voix atteignent le ciel, tandis que la terre tremble sous l'effet de cette joute. Et le Saint béni soit-Il organise à dessein toute cette mise en scène pour qu'on ne puisse accuser les enfants d'Israël à Yom Kippour. »

## La soucca, un abri contre les forces impures

Ainsi, à Yom Kippour, les enfants d'Israël se retrouvent tels des anges, et l'écorce – les forces impures – n'a aucune emprise sur eux. Mais, à l'issue de cette fête, lorsqu'ils recommencent à manger et à boire, ils perdent aussitôt cette dimension supérieure, et les forces du mal se réconcilient et se liguent de nouveau contre cet ennemi commun qu'elles aspirent à faire déchoir au plus bas.

D'autant que les enfants d'Israël viennent de se purifier de toutes leurs fautes et que les forces du mal ressentent donc qu'elles ont « du pain sur la planche ». Mais que fait D. ? Il nous ordonne, dès l'issue du jeûne, de nous atteler à la construction de la *soucca* (Rema *Ora'h 'Haïm* 624:5), pour que les forces impures perdent une fois de plus le contrôle. Pourtant, il existe une pléthore de *mitsvot* auxquelles ils pourraient se consacrer pour contrecarrer l'influence des forces impures, aussi pourquoi s'attacher précisément à la réalisation de la *soucca* ?

En toute humilité, j'ai remarqué que le mot *souccot*, sous son orthographe défective, a la même *guematria* que Lilith, cette redoutable démone précédemment évoquée, et c'est pourquoi cette *mitsva* est la plus à même de contrebalancer son influence, d'entraver ses sombres desseins. En effet, après Yom Kippour, elle reprend de plus belle la lutte contre les enfants d'Israël, cherchant à regagner du terrain, à reconquérir celui qu'elle a perdu à Yom Kippour, quand les enfants d'Israël se trouvaient hors de son atteinte. La construction de la *soucca* s'impose donc aussitôt après ce jour saint, comme bouclier contre ces forces impures. Certes, il arrive parfois que nous ayons un empêchement et ne puissions construire tout de suite la *soucca*, mais, rassurons-nous, l'intention a force d'acte (*Kiddouchin* 40a), et la conscience de l'acuité de ce devoir a en soi une grande valeur.

L'enchaînement des deux fêtes s'éclaire à présent : D. nous enjoint de construire la *soucca* aussitôt après Yom Kippour pour être protégés

des assauts du Satan. En outre, cette habitation provisoire évoque l'Esprit saint et la joie, boucliers contre le mal. Soulignons, à ce titre, la prépondérance de la joie, état d'esprit que les forces du mal ne peuvent supporter et qui les met donc en déroute, elles dont le repaire est tapissé d'affliction, de peine et de chagrin (*Zohar* III 227b ; *Tikouné Zohar* 21:53b).

C'est aussi la raison pour laquelle nous agitons les quatre espèces, afin de mettre en fuite les forces impures, de leur porter le coup de grâce. En effet, on ne peut se contenter de la *soucca*, bien qu'elle en soit le contrepoison, sans y ajouter un effort personnel, en vertu du principe : « Celui qui vient se purifier est aidé d'en Haut » (*Yoma* 38b). Ainsi, on les affaiblit durablement et les déloge même après Souccot.

De même, les libations d'eau décrites dans le verset : « vous puiserez avec allégresse les eaux de cette source salutaire » (*Yechayahou* 12:3), qui caractérisaient la fête de Souccot, outre le rappel des nuées de gloire – les nuages étant composés de l'élément liquide –, étaient source de sainteté. En ce qui concerne le thème des nuées, le *Ma'hané Yehouda* explique que les dix sphères habillent la lumière infinie. Sans ce vêtement, le monde – et à plus forte raison, l'homme, qui est en est le microcosme – ne pourrait subsister ; l'univers entier serait consumé par cette lumière infinie. D. créa donc les dix sphères, cette « superposition » de couches, afin d'atténuer cet éclat et de maintenir le monde.

Or, c'est là qu'intervient la notion de nuées. Comme nous l'avons expliqué, la Présence divine descend au sein de la *soucca*, accompagnée des dix sphères, qui la recouvrent et l'ombragent, exactement comme les nuées de gloire qui entouraient et enveloppaient les enfants d'Israël.

Les noms de « fête de la récolte » et « ombre de la foi » sont tous deux liés à cette notion. Car l'homme doit être conscient et convaincu de l'existence de toutes les dimensions sous-jacentes à cette fête, de sorte

à « récolter » tous ces influx et bienfaits divins, et renforcer sa foi en D. La *émouna* est en effet le centre de gravité de cette fête, comme cela transparaît dans le verset (*Vayikra* 23:43) : « afin que vos générations sachent que J'ai donné des *souccot* pour demeurer aux enfants d'Israël quand Je les ai faits sortir du pays d'Egypte ».

Car de même que nos ancêtres dans le désert furent comblés de bienfaits par le mérite de la foi, nous pouvons mériter toutes ces bénédictions, triompher des forces impures et parvenir à la sainteté et à l'inspiration divine tout au long de l'année, grâce à cette fête.

## Résumé

- Souccot est une fête marquée par la joie, joie de la venue des *Ouchpizin* dans la *soucca*. Mais cette fête est aussi source d'Esprit saint, que le peuple puisait notamment lors des célébrations de Sim'hat beth Hachoéva qui l'accompagnaient. Cette demeure provisoire nous rappelle les nuées de gloire. Or, les nuages sont constitués d'eau, allusion à la Torah, source de joie et de sainteté.
- Le terme *souccot* est à rapprocher de *cossot* – des « coupes » – car l'homme devient au cours de cette fête un réceptacle de sainteté. Il est certes difficile de quitter sa demeure fixe pour un abri de fortune, mais justement à travers et grâce à ce « sacrifice », l'homme peut mériter cet influx de sainteté et ce *kessout* (autre anagramme de *souccot*) – ce « revêtement » que lui offre alors la lumière enveloppante, cette *mitsva* protégeant de tout mal.
- A Yom Kippour, le Satan ne peut accuser car ses deux compagnes s'y livrent un combat acharné. Après ce jour si saint et élevé, en satisfaisant de nouveau nos besoins corporels les plus élémentaires, nous ne pouvons plus soutenir la comparaison avec des anges. C'est pourquoi, pour nous protéger de la malveillance de Lilith, il nous est ordonné, aussitôt après cette solennité, d'entreprendre la construction de la *soucca*. D'ailleurs, sous son orthographe défective, ce mot a la même valeur numérique que Lilith. La sainteté de cette *mitsva* – outre celle des quatre espèces – et la joie qu'elle génère permettent de contrer les forces impures, qui tirent leur substance de la tristesse.

- De même, les libations d'eau qui caractérisaient la fête de Souccot, outre le rappel des nuées de gloire – les nuages étant composés de l'élément liquide –, étaient source de sainteté. Ces nuées font allusion aux dix sphères, qui habillent la lumière infinie. Sans ce vêtement, le monde ne pourrait subsister, et c'est pourquoi D. créa les dix sphères, cette « superposition » de couches, qui nous protègent à l'instar des nuées de gloire.
- Souccot porte le nom d'« ombre de la foi », car elle est l'occasion d'un renforcement à ce niveau, à l'instar de nos pères dans le désert. Une autre dénomination, « fête de la récolte », souligne l'importance de recueillir toutes ces bénédictions dont elle est porteuse, pour triompher des forces impures et parvenir à la sainteté et à l'inspiration divine tout au long de l'année.

## QUATRE ESPÈCES ET SEPT INVITÉS

La fête de Souccot, avec tous les rites qui l'accompagnent, est entourée d'un halo de mystère. Quel est le secret de la *soucca* ? Que représentent les visites des *Ouchpizin* et pourquoi les inviter spécifiquement à Souccot ? Pourquoi la Torah a-t-elle ordonné de se munir d'un *loulav*, d'un *ethrog*, de *hadassim* et de *aravot* – les quatre espèces ? Pourquoi célèbre-t-on la fête de Souccot après Roch Hachana et Yom Kippour ? Dans le Midrach (*Vayikra Rabba* 30:2), un parallèle est établi entre le verset : « Vous prendrez, le premier jour, du fruit de l'arbre *hadar* (…) » (*Vayikra* 23:40) et : « Tu me feras connaître le chemin de la vie, la plénitude des joies qu'on goûte en Ta présence, les délices éternelles [dont on se délecte] à Ta droite » (*Tehilim* 16:11) ; quel est le rapport, demande l'*Admour* de Satmar dans son *Kountrass* ?

A cette dernière question, il me semble possible d'avancer que la longévité qui représente le vœu le plus cher de l'homme provient essentiellement d'une source : l'étude de la Torah – « élixir de vie » (*Avot deRabbi Nathan* 34:10) – au sujet de laquelle il est dit (*Michlé* 3:18) : « Elle est un arbre de vie pour ceux qui s'y accrochent (…) ». De

ce fait, le Saint béni soit-Il demande aux enfants d'Israël de se saisir d'un *ethrog* – même *guematria*, plus ou moins un, que Torah – autrement dit, de s'accrocher à la Torah. Le *loulav*, dont la valeur numérique équivaut à celle de *'haïm* (la vie), lui permet d'avoir une longue vie de Torah. Ainsi, « elle est un arbre de vie… » induit la notion de *loulav*, « …pour ceux qui s'y accrochent », évoque le *ethrog*.

En outre, lorsque la Torah ordonne : « Vous prendrez (*ouleka'htem*), le premier jour, du fruit de l'arbre *hadar* (…) », la formulation du verset lui-même pointe cette direction, puisque la Torah est appelée *léka'h* : « Car Je vous ai donné un bon enseignement (*léka'h*), n'abandonnez pas Ma Torah. » Le lien entre la *mitsva* du *ethrog* et le verset : « Tu me feras connaître le chemin de la vie », s'explique donc.

Plus largement, ce passage du Midrach souligne que l'homme méritera de cheminer sur la voie de la vie par les *mitsvot* de *loulav* et du *ethrog*. Concernant la « plénitude des joies », il faut savoir que la Torah est la plus grande source de joie ; « en Ta présence », car elle permet de toujours se tenir devant D. Enfin, le verset précité conclut en évoquant « les délices éternelles [dont on se délecte] à Ta droite ». En d'autres termes, dans ces conditions, D. sera toujours à notre droite, nous évitant de trébucher et nous donnant ainsi tout loisir d'accomplir Ses *mitsvot* et lois.

Plus avant, les quatre espèces évoquent différents niveaux de Torah et de Service de D. Le *ethrog* fait allusion à la Torah écrite – les *tariag* (613) *mitsvot* –, le *loulav* fait référence à une vie de Torah, le *hadass* a une *guematria* équivalente, plus ou moins un, au terme *sod* – allusion aux secrets de la Torah et à la Torah orale. Enfin, pour couronner le tout, la *arava* évoque la douceur (*arévout*), la suavité de l'étude.

A présent, nous allons éclairer la raison pour laquelle nous invitons les *Ouchpizin* à Souccot (*Zohar* III 103a). Pendant tout le moins d'Elloul et la période des Jours Redoutables, nous évoquons la mémoire de nos Pères, éveillant ainsi la Miséricorde divine. Il est donc naturel de ne pas

les oublier ensuite, en arrivant à Souccot, et de leur garantir une place de choix dans notre *soucca*, afin de leur donner l'occasion de constater combien ils ont bien fait de nous défendre, puisque nous tenons parole et nous montrons d'humbles serviteurs de D., à l'ombre de la *soucca*, tandis que nous agitons les quatre espèces et nous attachons à la Torah, profitant de sa douceur. Voilà pourquoi nous invitons les sept *Ouchpizin*, qui correspondent à la fois aux sept jours de la fête et aux sept jours précédant Yom Kippour – Roch Hachana exclus.

Par ailleurs, si l'on additionne les neuf jours de *techouva* existant mis à part Yom Kippour (Roch Hachana inclus) et la *guematria* du mot Elloul, on obtient 76. De même, les initiales des noms des sept *Ouchpizin* ont au total une valeur numérique identique, et c'est pourquoi nous les convions dans notre *soucca* pour qu'ils trouvent des arguments en notre faveur et acceptent d'assurer notre défense.

Dans cet esprit, le *'Hidouché Harim* écrit que lorsque l'homme pénètre dans sa *soucca*, il est considéré comme accomplissant toutes les *mitsvot* de la Torah. Rien de moins étonnant, quand on sait que la *soucca* est le symbole de l'humilité devant le Créateur et que la Torah s'acquiert par cette vertu (*Avot* 6:4 ; *Taanit* 7a). En outre, à Souccot, nous nous saisissons des quatre espèces : le *ethrog* – qui évoque les 613 *mitsvot* –, le *loulav* – la vie –, le *hadass* – les secrets de la Torah –, et la *arava* – la douceur de celle-ci. Cette *mitsva* hautement symbolique représente donc notre acceptation de toutes les *mitsvot* de la Torah. En outre, on se saisit du *ethrog* du côté gauche, brisant ainsi les forces impures qui se trouvent de ce côté tout en se renforçant dans la Torah et les 613 *mitsvot*.

Aussi, si l'*Admour* de Satmar s'interroge sur la concordance entre la *mitsva* de *loulav* et la fête de Souccot, il nous semble tout aussi pertinent de demander pourquoi la fête de Souccot est spécialement fêtée après Roch Hachana et Yom Kippour. La réponse : notre principale prière, notre principale demande pendant les Jours

Redoutables est que D. nous pardonne toutes nos fautes et nous accorde une longue et bonne vie. En retour, Il nous demande, après Roch Hachana et Yom Kippour, d'accomplir un geste rituel qui éveille Sa miséricorde en notre faveur ; il s'agit de la *soucca*, symbole de soumission et d'humilité face à Lui.

A cet égard, le fauteur invétéré pèche principalement par fierté, et D. déclare ne pouvoir coexister avec lui, comme le prouvent les affirmations suivantes : « Tout cœur hautain est en horreur à l'Eternel » (*Michlé* 16:5) et : « Des yeux hautains et un cœur gonflé d'orgueil, Je ne puis les supporter » (*Tehilim* 101:5). Le pécheur ne peut, de ce fait, se contenter de déclaration d'intentions ou de pensées, mais il doit traduire son repentir par des actes manifestant l'humilité. Or, en construisant la *soucca* et en y pénétrant, il annule son ego et témoigne de son effacement devant le Créateur.

En quittant sa demeure pour la *soucca*, il matérialise ce passage de l'orgueil à la modestie, modestie qui permet l'effacement de ses fautes. En outre, l'homme aspire à la longévité, et c'est pourquoi D. lui a ordonné de se consacrer à la *mitsva* de *loulav*, qui évoque, à travers sa valeur numérique, ce thème, et plus généralement aux quatre espèces, symbole des quatre types de Juifs qui, tous, ont la possibilité de faire *techouva*. Se munir du *loulav* et le secouer dans la *soucca*, c'est « secouer » et mettre en fuite tous les accusateurs, jusqu'à Hochana Rabba, date à laquelle la sentence, que nous espérons bonne, est scellée.

En y réfléchissant de plus près, un autre parallèle peut être établi entre Yom Kippour et Hochana Rabba. Lors de la première des deux fêtes, nous nous mortifions à travers le jeûne, tandis qu'à la seconde, cette démarche passe par la veillée d'étude, la privation de repos. Or, le boire, le manger et le sommeil constituent, outre des besoins vitaux de l'homme, des sources de plaisir. Lorsque l'homme s'en prive volontairement, il annule en quelque sorte la matérialité au profit de la spiritualité et s'attire le mérite de la vie éternelle.

## Résumé


- Quel est le secret de la *soucca* et des *Ouchpizin* ? Pourquoi choisit-on spécifiquement cette occasion pour les convier ? Quel est le lien entre les versets : « Vous prendrez, le premier jour, du fruit de l'arbre *hadar* (…) » et : « Tu me feras connaître le chemin de la vie, la plénitude des joies qu'on goûte en Ta présence, les délices éternelles [dont on se délecte] à Ta droite » ? Quel est le sens des quatre espèces ? Pourquoi la fête de Souccot suit-elle celles de Roch Hachana et Yom Kippour ?

- L'étude de la Torah et la pratique des *mitsvot* sont notre principale source de vie et de longévité. D'ailleurs, les termes *ethrog* et Torah ont la même *guematria*, outre le fait que le nom de ce fruit rappelle les « *tariag mitsvot* – les 613 commandements ». Le *loulav*, lui, évoque la *vie* (valeur numérique de *'haïm*), et le *hadass*, le *sod* (Torah ésotérique et Torah orale). Enfin, la *arava* évoque la *arévout*, le plaisir dans l'étude. Le verset mentionnant les quatre espèces (« vous prendrez – *ouleka'htem* ») fait donc allusion à la Torah, « *léka'h tov* – bon enseignement ». Le *ethrog* et le *loulav* permettent de mériter la Torah, « voie de vie », ainsi que « la plénitude des joies » et l'appui de D. « à Ta droite », d'où le lien entre les deux versets précités.

- Après nous être repentis à Roch Hachana et Yom Kippour, nous convions nos pères, pour leur montrer qu'ils ont bien fait de prendre notre défense puisque nous entérinons notre repentir par l'accomplissement des *mitsvot* de Souccot. D'ailleurs, la somme des neuf jours de *techouva* mis à part Yom Kippour (Roch Hachana inclus) et de la *guematria* du mot Elloul, est identique à celle du total des initiales des noms des sept *Ouchpizin*. Ainsi, l'accomplissement de la *mitsva* de *soucca* est considéré comme celui de toute la Torah, outre le fait que les quatre espèces lient l'homme à celle-ci et aux *mitsvot*.

- Ainsi, Souccot suit les Jours Redoutables pour permettre à l'homme de traduire sa *techouva* en actes, à travers l'habitation de la *soucca*, symbole d'humilité – vertu indispensable à l'acquisition de la Torah. En quittant sa demeure fixe pour la *soucca*, il se défait de l'orgueil pour s'imprégner de modestie. De plus, il y accomplit les *mitsvot* de *loulav* et du *ethrog*, se liant à la Torah. Arrivé à Hochana Rabba – dont la nuit est marquée par la

privation de sommeil de même que Yom Kippour est caractérisé par le jeûne –, il brise ses désirs et se plonge dans la spiritualité, et c'est ainsi qu'il méritera d'être scellé pour une bonne vie.

## La soucca : jouir de la Présence divine dans toute sa splendeur

D. nous a ordonné d'accomplir la *mitsva* de *soucca* « le quinzième jour du septième mois » (*Vayikra* 23:34). Pourquoi précisément à cette date ? La *soucca* étant « l'ombre de la foi » (*Zohar* III 103a), nous devons avoir la conviction que cette *mitsva* a la capacité d'unifier le Nom divin, en soudant le *Youd-Hé* (15) au *Vav-Hé*. Ainsi, la fête est célébrée le quinze du mois, valeur numérique de *Youd-Hé*, et la foi permettra de relever « la *soucca* caduque de David » (*Amos* 9:11). Notons d'ailleurs que *hasoucca* (la *soucca*) a une *guematria* équivalente à celle du Tétragramme et du Nom de Souveraineté additionnés (91). Les lettres *caf* et *samekh* du mot *soucca* font référence à la Présence divine. Enfin, le *vav* et le *hé* restants se combinent avec *le youd* et le *hé* (15, qui est aussi la date de la fête) pour ressouder le Nom divin dans toute sa plénitude. La Présence divine pourra alors se relever dans toute sa gloire et la Délivrance survenir, bientôt et de nos jours.

Après la période des Jours Redoutables, couronnée par Roch Hachana et Yom Kippour, jours dédiés à la prière et à la repentance, arrive Souccot, fête caractérisée par la joie, dans l'esprit du verset (*Devarim* 16:14-15) : « Et tu te réjouiras pendant la fête (…) et tu pourras t'abandonner à la joie ». C'est véritablement passer du deuil à la fête. Toutefois, cette dimension n'éclipse pas le fait que Souccot est un moment particulièrement propice aux prières, si toutefois nous nous comportons dignement, conformément aux exigences de sainteté, et que nous avons l'intime conviction que D. nous pardonne – ce qui renvoie, une fois de plus, à l'essence de cette fête : « l'ombre de la foi ».

En cela, Souccot est une fête vraiment exceptionnelle : toute l'année, l'homme se rend coupable de fautes, sept jours par semaine mais, pendant les dix Jours de *techouva*, il se repent. Ensuite arrivent les sept jours de Souccot, lui permettant de réparer, lors de chacun d'entre eux, le mal fait en ce jour de la semaine, pendant toute l'année !

Dès lors, nous comprenons pourquoi D. ordonne aux enfants d'Israël de demeurer dans la *soucca* en souvenir des nuées de gloire (*Soucca* 11b ; *cf.* Rachi *ad loc.*). L'homme réalisera ainsi que ses pères également étaient entourés des nuées de gloire – sept nuées contre les sept jours de Souccot –, qui les protégeaient des bêtes sauvages, il en viendra à reconnaître les merveilles du Créateur et la foi pénètrera son cœur.

Par le mérite de cette *émouna* au quotidien, D. écoutera ses prières. D'ailleurs, le terme désignant ces fameuses nuées [de gloire] – *ananei* [*cavod*] – s'orthographie en hébreu comme le mot *anéni* (« réponds-moi »), tandis que la gloire (*cavod*) fait évidemment allusion à D., gloire de l'univers. Par le mérite de la foi que nous plaçons en Lui, D. répondra à toutes nos prières, et cela influencera aussi toutes les générations à venir.

Ajoutons que la foi n'est pas l'apanage exclusif de notre peuple ; grâce à nous, les *goyim* aussi peuvent en bénéficier. Comment ? Dans la *haftara* que nous lisons le premier jour de Souccot, il est écrit (*Zekharya* 14:16-17) : « Et quiconque aura survécu, parmi tous les peuples qui seront venus contre Jérusalem, devra s'y rendre chaque année pour se prosterner devant le Roi, l'Eternel-*Tsebakot*, et pour célébrer la fête de Souccot. Et celle des familles de la terre qui n'irait pas à Jérusalem pour se prosterner devant le Roi, l'Eternel-*Tsebakot*, celle-là ne sera pas favorisée par la pluie. »

En d'autres termes, aux Temps futurs, au moment de la Rédemption, tous les non-juifs reconnaîtront D. et Le couronneront comme Souverain universel, scénario que décrit le verset (*ibid.* 14:9) : « L'Eternel sera Roi sur toute la terre (…) » ; autrement dit, ils auront

la *émouna*. Cependant, il nous reste à comprendre pourquoi D. ordonne à tous les peuples de se rendre à Jérusalem, et à Souccot, de surcroît.

C'est d'autant plus surprenant que, d'après la tradition, les fêtes, et notamment Souccot (*Yerouchalmi Taanit* 2:2), n'auront alors plus cours, comme le tranche le Rambam dans ses écrits (*Hilkhot Meguila* 2:18). Comment ce pèlerinage des non-juifs à Jérusalem à l'occasion de Souccot cadre-t-il avec la révocation de cette fête ?

Nous allons expliquer ce paradoxe à la lumière de nos commentaires sur son nom : « l'ombre de la foi ». Les non-juifs entendirent certainement tous les miracles que D. fit en faveur de Ses enfants dans le désert, comme il est dit (*Chemot* 15:14) : « Les peuples ont entendu, ils tremblent (…) ». Ils entendirent, certes, mais ils ne virent pas de leurs propres yeux les nuées de gloire dont le Tout-Puissant entoura miraculeusement Ses enfants dans le désert. Aussi, peut-être restèrent-ils sceptiques face à cette nouvelle, ce phénomène dépassant leur entendement.

C'est pourquoi D. désire qu'à la fin des temps, avant la venue du *Machia'h* – lorsque la fête de Souccot existera encore –, tous les *goyim* se rendent au Temple de Jérusalem, afin de voir et de croire ce phénomène des nuées de gloire – symbolisé et revécu à travers les sept jours de Souccot. Ceci entraînera chez eux une prise de conscience les menant à la foi. Ceux qui ne viendront pas, selon les prédictions du prophète, démontreront ainsi leur absence totale de *émouna*. Le surnom donné à cette fête évoque donc cet aspect fondamental de la *soucca*, qui, aux Temps futurs, pourra même éveiller la foi dans le cœur des non-juifs.

## Lien entre Sim'hat Torah et Souccot

Tout de suite après Souccot, à Sim'hat Torah, nous nous réjouissons avec la Torah. Or, cette fête, à l'origine et comme c'est le cas en Israël,

coïncide avec Chemini Atsérèt. On remarquera à ce titre l'identité de *guematria* entre *'hag haatsérèt* et *ets hatorah* (« l'arbre de la Torah »). Or, pourquoi se réjouit-on avec la Torah à ce moment-là, plutôt qu'à Chavouot, qui en commémore le don ?

A Roch Hachana, nous proclamons le règne divin, nous nous y soumettons (*Roch Hachana* 16a) et nous nous repentons, jusqu'à Yom Kippour, jour du grand Pardon ; aussitôt après, nous construisons une résidence pour la Présence divine, dans l'esprit du verset (*Chemot* 25:8) : « Et ils Me construiront un sanctuaire, pour que Je réside au milieu d'eux ». Tous s'affairent à ce travail de construction, chacun d'après son niveau, pour ne pas retomber, après avoir été absous, dans les travers du passé.

Enfin, arrive Chemini Atsérèt. Après avoir construit une résidence pour la Présence divine et nous être réjouis avec le Roi pendant sept jours, Il nous engage à rester auprès de Lui un jour de plus, « car il M'est difficile de Me séparer de vous » (*Soucca* 55a). En cette occasion, Il veut que nous nous réjouissions avec la Torah qu'Il nous a donnée, dans l'esprit du verset (*Chemouel* I 21:8) : « Or, là se trouvait, en ce moment, un des serviteurs de Chaoul, retenu en présence du Seigneur » – « Il s'était arrêté de son propre chef devant la tente d'assignation, nous explique Rachi, pour se réjouir et se consacrer à la Torah. »

D. choisit donc, en ce moment de pureté de l'homme, de lui faire ressentir Sa Présence avec d'autant plus d'acuité ; c'est donc l'instant idéal pour se réjouir avec la Torah.

## Résumé


- La *mitsva* de *soucca* est observée le quinze du mois, car elle permet de souder les deux parties du Nom divin, *Youd-Hé* (15) et *Vav-Hé*. D'ailleurs, *hasoucca* (la *soucca*) a la même guematria que la somme des deux Noms de D. (le Tétragramme et le Nom de Souveraineté). Cette *mitsva*, qui renforce la foi,

rapproche la Délivrance, car lorsque le Nom divin est réunifié, la Présence divine peut se relever de la poussière de l'exil. C'est là le secret de cette fête marquée par la joie, qui fait suite à la période de repentir : en sept jours, la possibilité nous est donnée de réparer tous nos manquements des cycles de sept jours de la semaine de l'année écoulée.

- Les sept nuées de gloire (*ananei cavod*) se retrouvent à travers les sept jours de fête. On peut d'ailleurs rapprocher le terme *ananei* de *anéni* (« exauce-moi »), le *cavod* faisant allusion à D. Car D. accepte nos prières par le mérite de la foi qui caractérise cette fête, et dont l'influence se fait sentir sur toutes les générations, jusqu'à la fin des temps, y compris sur les *goyim*. En venant à Jérusalem à l'occasion de cette fête, ils verront et seront convaincus de l'existence des nuées de gloire, reconnaîtront D., Le proclameront Roi et parviendront à une foi totale – « l'ombre de la foi », si caractéristique de Souccot.
- Nous nous sommes interrogés sur la corrélation entre Souccot et Sim'hat Torah-Chemini Atsérèt. Après Roch Hachana et Yom Kippour, nous construisons une demeure pour la Présence divine. Notre foi est alors renforcée et c'est le moment idéal pour s'arrêter et se réjouir avec la Torah, alors que nous sommes purs de toute faute.

## La voie à suivre

Tout homme doit renforcer sa foi en D., et ce, avec d'autant plus d'acuité à Souccot, qui est « l'ombre de la foi ». Ce renforcement lui permet de recevoir la Torah et de s'y lier, ce qui accroît encore la pureté obtenue après Yom Kippour. Par ses bonnes actions, il peut édifier un lieu saint pour la Présence divine.

## LES EXIGENCES D'UN CALENDRIER DÉROUTANT

Le Tour rapporte (*Ora'h 'Haïm* 625:1) : « Ces *souccot* à propos desquelles le verset précise qu'Il nous y a installés, sont en fait Ses nuées de gloire (*cf. Soucca* 11a), par lesquelles Il nous entourait pour nous mettre à l'abri du soleil et de la chaleur (…). Même si la sortie d'Egypte eut lieu au mois de Nissan, il ne nous a pas été enjoint de construire la *soucca* à ce moment, car c'est alors l'été et on a l'habitude de construire des tentes pour s'abriter du soleil. Dans ce cas, il ne serait pas clair que nous construisons la *soucca* pour accomplir la volonté du Créateur. De ce fait, Il nous a ordonné de le faire au mois de Tichri, à la période des pluies, alors que la norme est de quitter la tente pour regagner sa demeure, tandis que nous faisons l'inverse. Ainsi, nous montrons à tous que nous agissons par soumission au Roi. »

Ces explications ne sont pas sans poser un certain nombre de difficultés : les *mitsvot* ont principalement été données pour être accomplies en Israël, « un pays (…) qui est constamment sous l'œil du Seigneur, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin » (*Devarim* 11:12). Or, on sait fort bien qu'en Terre Sainte, au mois de Tichri, il fait encore chaud, et que c'est loin d'être la période des pluies. Dans ce cas, notre question revient dans toute son acuité : pourquoi célébrer Souccot en Tichri ?

D'un autre côté, dans d'autres parties du globe, comme en Sibérie, par exemple, le mois de Tichri est extrêmement rigoureux et marqué par des chutes de neige abondantes. Dans ce cas, comment est-il possible d'accomplir, par ce froid glacial, la *mitsva* de *soucca* ?

En outre, il serait très étonnant que la Torah prenne en compte ce type de facteur climatique pour dicter le moment où doit être pratiqué

un commandement. Normalement, le confort ou l'inconfort de l'homme n'est pas pris en compte, la *mitsva* devant être accomplie de façon totalement désintéressée, sans en tirer aucun plaisir ni profit. Comme le soulignent nos Maîtres, « les *mitsvot* n'ont pas été données pour procurer une jouissance » (*Erouvin* 31a). Il doit donc exister une raison plus essentielle à ce « décalage » apparent du calendrier, qui veut que nous commémorions le miracle des nuées de gloire en Tichri plutôt qu'en Nissan, à la période de l'année où il eut lieu.

Rappelons avant tout que l'homme est constamment soumis à l'adversité et que sa position est donc hautement instable ; tantôt, il est sujet à des régressions, tantôt, sa progression est fulgurante. Or, D., omniscient, savait qu'à partir de leur arrivée en Israël et en passant par la destruction du Temple, les enfants d'Israël seraient soumis à rude épreuve. Pour leur éviter de se laisser décourager par les difficultés, Il les dota donc des trois fêtes de pèlerinage (Souccot, Pessa'h et Chavouot), source de renforcement et d'encouragement, et ce, jusqu'à la Délivrance finale. La délivrance d'Egypte n'étant que provisoire, ce dont Moché Rabbénou était conscient par prophétie, les enfants d'Israël continueraient à aspirer à la Rédemption totale. De ce fait, D. répartit ces trois rendez-vous annuels à trois périodes différentes du calendrier : Pessa'h, au printemps, Chavouot, en été, et Souccot, à l'automne, afin d'aider chaque Juif à surmonter le mauvais penchant et à hâter la Délivrance, porté par l'élan spirituel de ces trois fêtes.

Ainsi, de Pessa'h à Souccot se dessine une trajectoire de progression spirituelle. Lorsqu'arrive le mois de la délivrance, le Saint béni soit-Il désire que l'homme mette à profit ces jours pour renforcer sa foi et sa confiance en Lui, comme préparation au don de la Torah. A l'heure où l'homme doit passer sa demeure au peigne fin, brûler et annuler toute trace de *'hamets* qu'il aurait en sa possession – la rigueur et la méticulosité dans ce domaine n'ayant quasiment aucune limite, du fait qu'il est interdit d'en voir au même titre que d'en trouver –, il se remet

personnellement en question. En effet, si le *'hamets* doit être traqué avec tant de zèle, combien plus doit-il se débarrasser de ses vices et défauts, les déceler et les éliminer pour devenir un serviteur de D. ! A ce titre, ces *mitsvot* aident l'homme à se perfectionner.

Ensuite, au mois d'Iyar, l'homme continue à s'élever, à travers le compte de l'*Omer*, période d'intense travail sur soi. Puis, au mois de Sivan, un nouveau palier est franchi, à travers la réception de la Torah.

Etape suivante : les mois de Tamouz-Av, destinés à l'amélioration de notre comportement, suite à une réflexion sur les causes des châtiments divins (*Taanit* 26b) et de la Rigueur qui caractérise cette période. Nous savons que les deux Temples furent détruits à cause du mépris de la Torah, de la haine gratuite et des trois fautes capitales (*cf. Yoma* 9b ; *Nedarim* 81a). Aussi, à cette période, l'homme prend-il sur lui de se renforcer dans ces domaines. Si toutefois ce n'est pas le cas, le mois d'Elloul, puis celui de Tichri à travers les « Jours Redoutables » dont le point culminant est Yom Kippour, lui permettront de redresser la barre, de se repentir devant D.

Cependant, après tous ces mois d'élévation et d'amélioration du caractère, de *techouva* et de pardon, l'homme risque de présumer de ses forces et de penser qu'il a atteint la perfection. Il peut ainsi en arriver à l'orgueil, vice abhorré du Créateur (*cf. Sota* 5a) et se retrouver, que D. ne plaise, en chute libre.

En outre, après Yom Kippour, l'homme se sent extrêmement fatigué et aspire à un peu de repos. Sous l'effet de cette lassitude, son enthousiasme tiédit et il risque d'autant plus de perdre tous ses acquis spirituels des mois passés. C'est donc en connaissance de cause que D., dans Sa grande miséricorde, nous a ordonné de construire la *soucca* au mois de Tichri, afin d'en tirer un surplus de foi – « l'ombre de la foi » (*Zohar* III 103a) –, de ne pas nous décourager mais au contraire de cultiver la joie, en particulier au moment des danses avec la Torah. C'est ainsi que le parcours entamé à Pessa'h, dans le domaine du

travail sur soi, de l'étude et du renforcement de la foi, est mené à son terme.

Ainsi, la fête de Souccot s'inscrit dans cette trajectoire ; elle est, de toute évidence, une remarquable occasion de se travailler sur l'humilité et de se raffermir face au sentiment de fatigue, de lassitude, qui suit les Jours Redoutables. Il nous est ordonné de construire une *soucca*, dans laquelle sont inscrits les Noms divins – Tétragramme et Nom de Souveraineté –, destinée à accueillir D., Qui nous rend visite avec les sept *Ouchpizin* (*cf. Zohar ibidem*). Ces derniers nous influencent en nous transmettant leurs énergies, nous permettant ainsi de surmonter les épreuves, de triompher du mauvais penchant, de nous élever en Torah et en foi, et de raffiner notre personnalité.

Pour illustrer cette expérience, prenons l'exemple d'un homme qui demande pardon à son prochain et cherche à se réconcilier avec lui. Comment peut-il être assuré d'avoir obtenu son pardon ? S'il invite son ex-antagoniste chez lui et que celui-ci accepte l'invitation en toute amitié, amenant en outre des cadeaux, il aura une preuve tangible que la réconciliation est totale.

De même, lorsque D. vient nous rendre visite dans la *soucca* avec les saints *Ouchpizin*, Il nous montre qu'Il nous a réellement pardonné toutes nos fautes à Roch Hachana et Yom Kippour, d'autant plus qu'Il nous octroie de précieux « cadeaux » : un renforcement de la foi, de notre lien avec Lui, ainsi qu'une élévation en Torah et en crainte du Ciel.

Plus remarquable encore est le fait que, non content de nous combler de tous ces bienfaits spirituels, c'est Lui qui nous remercie, en nous disant : « Je te garde le souvenir de l'affection de ta jeunesse (*neourayikh*), de ton amour au temps de tes fiançailles, quand tu Me suivais dans le désert, dans une région inculte. » (*Yirmyahou* 2:2) Pourtant, qui, plus que nous, devrait Le louer et Le remercier de nous avoir absous ?

Mais, contre toute logique, D. nous félicite, nous sait gré de nous être « secoués » (*lenaèr* – à rapprocher de *neourayikh*) de l'impureté et des fautes, et de L'avoir suivi dans le désert, « dans une région inculte », nous engageant à la semer de notre foi et de nos *mitsvot*. D. étant conscient des efforts que cela représente, Il nous « tend la main » en nous visitant dans notre *soucca* en compagnie des *Ouchpizin*.

Combien l'homme doit-il avoir de gratitude envers le Créateur pour toutes Ses bontés ! En effet, Il nous a gratifiés de la fête de Souccot pour y « réchauffer » nos esprits à la flamme de la sainteté émanant de cette *mitsva*, afin que notre ardeur ne retombe pas une fois passée la période des Jours Redoutables et de nous donner la force de surmonter toutes les épreuves. Lorsque, sur ordre divin, un homme doit abandonner tous ses biens pour monter à Jérusalem, à plus forte raison, au moment de la récolte, son cœur s'enflamme pour le Très-haut et s'attache à Lui avec d'autant plus d'acuité, au point qu'à Sim'hat beth Hachoéva, il a le mérite d'atteindre la prophétie.

Quand le Saint béni soit-Il constate comment les enfants d'Israël surmontent tous les pièges du mauvais penchant et en triomphent, Il Se souvient de « l'affection de [leur] jeunesse » et les gratifie de Sa venue dans la *soucca*, avec Ses légions célestes, les *Ouchpizin*. Précisément au mois de Tichri, après tous ces mois de quête spirituelle, Il vient nous raffermir et nous prêter main forte.

Ainsi, à travers la construction de la *soucca*, l'homme témoigne sa reconnaissance au Tout-Puissant pour cette mémoire volontairement sélective, qui choisit de ne retenir que « l'affection de [notre] jeunesse », et pour tous les bienfaits dont Il nous a comblés en dépit de nos fautes. En effet, au vu de celles-ci, nous ne pourrions prétendre à toute cette bienveillance. En nous traitant au-delà de la stricte justice (*Berakhot* 7a ; *Baba Kama* 99b), Il nous donne la force de Lui être reconnaissant, de nous lier à Lui, de faire face à l'adversité et de nous élever en Torah, en foi et en vertus.

Nous comprenons à présent pourquoi la *mitsva* de *soucca* est « hors-saison », dans le but de privilégier ce travail de reconstruction intérieure, qui trouve logiquement sa place au mois de Tichri. Cette fête que nous célébrons pendant sept jours constitue la suite logique et l'aboutissement du travail spirituel démarré à Pessa'h, fête de la même durée. De même que la Torah avait fixé que les Juifs devaient pèleriner à Jérusalem à l'occasion de cette festivité, elle a déterminé de façon immuable qu'elle devait avoir lieu en Tichri, même si certains points du globe sont alors couverts de neige. Dans un esprit semblable, le monde entier démarre la prière pour la pluie en s'alignant sur la Terre Sainte, bien que dans d'autres pays, par exemple en Argentine, le climat soit alors estival et très chaud.

## Résumé

- D. nous a ordonné de célébrer Souccot au mois de Tichri et non en Nissan, à « contre-saison ». Le Tour explique qu'il fallait mettre en exergue le fait qu'il ne s'agit pas d'un séjour d'agrément, effectué à la belle saison dans des tentes, mais de la soumission à un commandement divin. C'est ainsi qu'en Tichri, au moment des pluies, nous quittons le confort de notre demeure pour le refuge provisoire de la *soucca*. Pourtant, en Terre Sainte, le mois de Tichri est plutôt chaud, tandis que d'autres régions de la planète sont plongées dans un froid glacial. Aussi doit-il exister une autre raison au report de cette fête.
- En Nissan, l'homme se rapproche de D. et brûle le *'hamets* qui est en lui, travail qui trouve son prolongement au mois de Iyar, à travers l'amélioration du caractère en vue de recevoir la Torah, au mois de Sivan. Suivent les mois de Tamouz et Av, où il entreprend de gros efforts personnels pour mériter la reconstruction du Temple. En Elloul, il se repent, et en Tichri, par ses prières, il obtient le pardon de ses fautes. Or, à l'issue de ce parcours, l'homme risquait de s'enorgueillir, de se croire parfait et, par conséquent, de déchoir.
- De ce fait, le Saint béni soit-Il nous a ordonné de construire la *soucca*, symbole de l'humilité, précisément à ce moment critique, afin de poursuivre ce travail sur soi, et de continuer à progresser en Torah et en foi. A ce

moment de passage à vide ressenti après l'intensité des fêtes de Tichri, le but est donc de ne pas se refroidir et de rester sur cette lancée. En outre, D. nous montre qu'Il nous a pardonné puisqu'Il vient nous rendre visite dans la *soucca*. Plus étonnant encore, c'est Lui Qui nous témoigne de la reconnaissance en Se souvenant de « l'amour de ta jeunesse, quand tu Me suivais dans le désert, dans une région aride ». Nous avions alors placé notre destin entre Ses mains et semé les germes de la foi, et c'est pourquoi Il nous gratifie maintenant de Sa visite, en compagnie des sept *Ouchpizin*.

- De fait, il nous appartient de Le louer pour toutes Ses bontés, et notamment pour nous avoir donné cette *mitsva* de *soucca* dans laquelle Il nous gratifie de Sa Présence, afin de nous éviter tout relâchement dans notre Service divin et de nous permettre de continuer à nous élever en dépit de tous les obstacles. D. dépasse ainsi la stricte justice et c'est pourquoi nous devons être emplis de gratitude, nous attacher à Lui, surmonter les difficultés et progresser sans relâche dans tous les domaines.

## SOUCCOT, FÊTE DE LA FOI

***« Montez, saints Ouchpizin, hôtes de marques, siéger à l'ombre de la foi ! »***

***(Zohar)***

A Souccot, nous sommes gratifiés chaque soir, à tour de rôle, de la visite d'un nouvel invité saint. Or, me suis-je demandé, pourquoi viennent-ils précisément à Souccot, et non à Pessa'h, fête marquant notre affranchissement physique et spirituel du joug égyptien ? En outre, questionnent les commentateurs, la *soucca* étant un rappel des nuées de gloire dont le Saint béni soit-Il entoura les enfants d'Israël dans le désert, pourquoi n'avons-nous pas reçu la *mitsva* de construire celle-ci au mois de Nissan, à Pessa'h, qui correspond au moment précis de la sortie d'Egypte ?

La *Haggada*[20] de Pessa'h va nous fournir un premier élément de réponse. Se penchant sur le verset : « et l'Eternel nous fit sortir d'Egypte avec une main puissante » (*Devarim* 26:8), elle fait la remarque suivante : « L'Eternel nous fit sortir – non pas par le biais d'un ange, d'un séraphin ou d'un délégué, mais le Saint béni soit-Il Lui-même, dans toute Sa gloire, comme le prouve le verset (*Chemot* 12:12) : "**Je** parcourrai le pays d'Egypte, cette même nuit ; **Je** frapperai tout premier-né dans le pays d'Egypte, depuis l'homme jusqu'à la bête, et **Je** ferai justice de toutes les divinités de l'Egypte, **Moi L'Eternel** !" "**Je** parcourrai le pays d'Egypte, cette même nuit…" – Moi-même, et non un ange. "… **Je** frapperai tout premier-né dans le pays d'Egypte…" – Moi-même, et non un séraphin. "… et **Je** ferai justice de toutes les divinités de l'Egypte…" – Moi-même, et non un délégué. "… **Moi L'Eternel** !" – Moi-même et nul autre.

Sous la plume de nos Sages, on trouve un compte-rendu détaillé de cette descente du Tout-Puissant en Egypte, et du débat auquel elle donna lieu. Lorsqu'Il descendit sur les Egyptiens en Egypte, neuf mille myriades de créatures célestes L'accompagnèrent, au rang desquelles des anges de feu, de grêle, de frisson, de tremblement et de frémissement. La terreur s'emparait de quiconque les voyait. « Maître du monde, Lui déclarèrent ces anges, lorsqu'un roi de chair et de sang descend au combat, ses princes et serviteurs forment une haie d'honneur et de garde tout autour de lui. Or, Tu es le Roi des rois, Qui as décrété que nous soyons Tes serviteurs tandis qu'eux sont les membres de Ton alliance ; permets-nous donc, à ce titre, de descendre faire la guerre avec les Egyptiens ! » « Mon esprit ne s'apaisera pas tant que Je ne serai pas descendu Moi-même, dans toute Ma gloire, dans toute Ma suprématie, dans toute Ma sainteté, rétorqua-t-Il, Moi L'Eternel, Moi-même et nul autre ! »

---

20. Compilation de commentaires et d'explications sur la sortie d'Egypte, ainsi que de prières de louange, lue le soir de Pessa'h.

Ainsi, la délivrance du peuple juif du creuset égyptien ne peut être attribuée qu'à D. Lui-même, en Personne. Lui seul combattit les Egyptiens et leur réclama vengeance, Lui seul libéra les enfants d'Israël d'Egypte et les sauva des griffes de leur roi impie. A Lui seul reviennent les louanges et les éloges, et nul autre ne peut être associé au miracle de cette rédemption. En dépit du rôle d'intermédiaires que les anges, Ses serviteurs, voulurent endosser dans cette délivrance, le Saint béni soit-Il les empêcha de respecter à la lettre le protocole régissant les relations entre un monarque et ses domestiques. Dès lors, nous comprenons pourquoi les *Ouchpizin* ne nous gratifient pas de leur visite à Pessa'h, fête de la délivrance, du fait que celle-ci est l'apanage exclusif du Créateur.

D'ailleurs, pour la même raison, le nom de Moché n'est nullement mentionné dans la *Haggada*, du fait que le rôle principal dans la libération du peuple juif d'Egypte fut endossé par D. seul. On comprend à présent pourquoi la fête de Souccot fut totalement dissociée et distinguée de celle de Pessa'h, car il aurait été impensable de s'installer dans la *soucca* et d'y accueillir les *Ouchpizin* au cours de cette dernière. Cela aurait en effet pu porter à croire qu'ils étaient étroitement liés à cette fête du fait qu'ils avaient pris part à la délivrance du peuple juif d'Egypte. Aussi, pour éviter d'induire en erreur, la rédemption étant le seul fait du Créateur, on nous a ordonné de célébrer Souccot au mois de Tichri, sans lien apparent avec Pessa'h.

Par ailleurs, la fête de Souccot a une toute autre dimension. D'un point de vue sémantique, le terme *soucca* peut être rapproché des mots *kissouï* (« couverture ») ou *ma'hassé* (« refuge »), en cela qu'elle constitue un abri contre les accusateurs et autres détracteurs. En effet, nos Maîtres expliquent (*Beréchit Rabba A'haré Mot*) qu'au cours des Jours Redoutables, et particulièrement à Yom Kippour, le Satan ne peut nous accuser, du fait de l'accoutrement d'anges dont D. nous affuble. En nous « déguisant » en ces créatures d'une pureté irréprochable, D. dissimule nos péchés des yeux du Satan, comme le suggère cette

expression sur Roch Hachana (*Tehilim* 81:4) : « au jour fixé (*bakéssé*) pour notre solennité » – *késsé*, qui renvoie au terme *kissouï*. D. place ainsi nos fautes sous couvert, outre le masque d'anges dont Il nous affuble, et ce, afin d'entraver les desseins du Satan.

Toutefois, aussitôt après Yom Kippour, l'Accusateur reprend de plus belle son rôle. Il s'apprête à souligner devant le Saint béni soit-Il que, si les enfants d'Israël avaient une allure angélique et irréprochable à Yom Kippour, les masques sont tombés et ils sont retournés à la routine quotidienne, dépouillés de leur accoutrement sacro-saint. Voilà pourquoi, aussitôt après Yom Kippour, D. nous ordonne de nous installer dans la *soucca*, afin de nous mettre à l'abri du Satan et de ses accusations. Lorsque cet ange du mal arrive au seuil de la *soucca*, « l'ombre de la foi », et qu'il y voit les sept *Ouchpizin*, ces convives éminemment saints, il s'incline et abandonne aussitôt la partie, s'éclipsant comme il est arrivé.

A cet égard, en siégeant dans la *soucca*, on a le mérite d'absorber, d'intégrer au plus profond de soi, une *émouna* pure, par le pouvoir de la sainteté émanant des *Ouchpizin*, dont les esprits visitent sans aucun doute chaque *soucca*, même à notre époque d'exil. Ils ont le grand mérite de déverser sur l'homme un puissant flux de crainte du Ciel et de renforcer dans son cœur les bases d'une foi absolue en l'Eternel, D. d'Israël. De plus, si ces saints invités ne vivent plus parmi nous, dans Sa Miséricorde infinie, D. implante parmi nous, à chaque génération, des justes et saints qui nous éclairent la voie à suivre et pilotent le navire de notre peuple vers des rivages plus sûrs. Ces *tsaddikim* sont le prolongement fidèle des saints *Ouchpizin*, à telle enseigne que quiconque se consacre à leurs enseignements et chemine sur leurs traces a le mérite de puiser lui aussi à profusion pureté de cœur, crainte du Ciel et foi indéfectible. Ils ont ainsi l'immense mérite de nous protéger du Satan, d'imposer silence à l'Accusateur. De ce fait, celui qui ressent au fond du cœur une confiance indéfectible pour ces Sages, a

le mérite de voir et de vivre des prodiges et délivrances innombrables, tout au long de sa vie.

« Plus grands encore sont les justes après leur mort que de leur vivant », soulignent à ce titre nos Maîtres (*'Houlin* 7a). Même s'ils ne sont plus parmi nous, leur mérite continue de jouer en notre faveur, nous permettant d'échapper à de mauvais décrets ou de trouver le remède à nos maux. C'est ainsi qu'un nombre incalculable de récits circulent sur notre saint grand-père Rabbi 'Haïm Pinto *zatsal*, à propos de personnes ayant bénéficié grâce à lui de miracles. Nous allons vous donner ici un bref aperçu de certaines de ces histoires bouleversantes qui nous sont parvenues.

Voici, pour commencer, le témoignage de M. Daniel Afriat, qui nous fit le récit d'un rocambolesque voyage de retour du nord du Maroc, où il avait goûté en compagnie des siens à quelques jours de vacances. En pleine route, le moteur se mit à émettre des bruits suspects, laissant penser à un problème de surchauffe. Alors qu'ils étaient encore indécis quant au parti à adopter, ils furent interrompus par un brusque silence … le moteur avait calé. C'est ainsi qu'ils se retrouvèrent bloqués, impuissants, au beau milieu de l'autoroute. Après quelques heures de vaine attente, M. Afriat émergea de ses pensées et prit le parti de se répandre en prières devant le Maître du monde, invoquant le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto *zatsal*, afin qu'il intercède en leur faveur. « Maître du monde, ajouta-t-il, c'est dans ce véhicule que, chaque année, le petit-fils du *tsaddik*, Rabbi David 'Hanania Pinto en personne, effectue la route de Casablanca à Mogador, à l'occasion de la *Hilloula* de son grand-père Rabbi 'Haïm Pinto *zatsal*. Je T'en prie, ne m'abandonne pas et permets-moi au moins d'arriver jusque chez moi ; après cela, fais de cette voiture ce que bon Te semble ! »

Ainsi rasséréné et plein de foi en D. et dans le mérite des *tsaddikim*, Ses fidèles émissaires, il tourna de nouveau la clé de contact. Incroyable mais vrai… la voiture se remit à rouler comme si de rien

n'était, et c'est ainsi qu'il arriva sans encombre jusqu'à son parking personnel ! Plus étonnant encore, après l'avoir mené à bon port, le moteur fit soudain entendre une violente explosion : après avoir rempli sa mission, il avait « rendu l'âme », conformément à sa prière…

Nous allons à présent nous faire l'écho d'un autre récit du même ordre, rapporté par M. Yoram Azran, qui, après avoir acheté une voiture neuve à Paris, avait fait route, via l'Espagne, vers Casablanca, où il vivait. Après une longue journée de route au volant du véhicule flambant neuf, il s'accorda une halte à une station-service. Lorsqu'il voulut redémarrer pour reprendre son long périple, le moteur s'éteignit sans crier gare. Interdit, il s'adressa au garagiste. Comment était-il possible qu'une voiture de cette valeur, achetée seulement quelques jours auparavant, puisse accuser une telle panne ? Après un rapide examen, le technicien lui apprit que le carburateur, qui a pour fonction d'alimenter le moteur en carburant, était en cause. Il s'agissait d'un problème sérieux nécessitant que l'on remorque le véhicule jusqu'au garage du concessionnaire le plus proche, pour faire les réparations qui s'imposaient et changer les pièces défectueuses, réparations qui, à ses dires, prendraient plusieurs jours, voire semaines ! Mais, sans se laisser démonter, Yoram se prit à prier du fond du cœur, suppliant le Tout-Puissant de le tirer de cette impasse et de faire en sorte que, par le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto *zatsal*, la voiture se remette à fonctionner normalement, étant donné qu'il devait d'urgence retourner à ses affaires.

Contre toute attente, la voiture redémarra dès la première tentative, comme si de rien n'était, devant le garagiste médusé ! Ce dernier, juif lui aussi, eut ainsi le mérite de se faire une idée de la grandeur des justes et de leur mérite, qui ne faiblit pas après leur mort, leur permettant d'intercéder pour les vivants. C'est ainsi qu'ils permettent la réalisation de vrais prodiges en faveur de tous ceux qui mentionnent devant le Créateur leur mérite et leur piété, prodiges dont même les

non-juifs peuvent bénéficier, s'ils ont une foi totale en eux, comme l'illustre le récit suivant.

Chaque année, à l'occasion de la *Hilloula* de notre maître Rabbi 'Haïm Pinto *zatsal*, la climatisation est assurée par les services d'une importante société dirigée par un riche *goy*. Lorsque le responsable de la régie, M. Daniel Afriat, le contacta pour lui payer une avance, le directeur déclina poliment l'offre : « Vous n'avez pas besoin de payer d'arrhes ; j'ai totalement confiance dans les Juifs », affirma-t-il, réponse pour le moins intrigante. Après la *Hilloula*, M. Afriat prit l'initiative de pousser ce non-juif aux confidences. Pourquoi aimait-il tellement les Juifs ? Pourquoi avait-il une confiance illimitée en eux ?

Ce dernier répondit par un récit : « Un jour, ma route me conduisit dans la bourgade marocaine de Ouezzane, où se trouve la sépulture du *tsaddik*, auteur de miracles, Rabbi Amram ben Diwan *zatsal*. Des connaissances m'avaient vivement encouragé, lorsque je serai sur place, à me rendre sur le tombeau de ce saint, et c'est ce que je fis. J'embrassai cette tombe, intimement convaincu que le Juste a le pouvoir d'accomplir monts et merveilles pour quiconque se recueille sur sa sépulture. Le gardien du cimetière m'avait confié une veilleuse, me demandant de l'allumer à l'endroit prévu, à côté du mausolée du Juste. De plus, il me donna pour instruction d'étaler sur ma nuque une petite quantité de cette huile destinée à l'allumage, ce que je fis.

« Cette visite sur la tombe du *tsaddik* avait été particulièrement exaltante. A son issue, je repris la route, en compagnie de mon groupe d'amis. Soudain, au détour du chemin, nous avons remarqué un vieillard majestueux, avec une longue barbe blanche, se tenant au bord de la route vraisemblablement dans l'espoir d'être pris en voiture. J'arrêtai le véhicule à ses côtés et lui proposai aimablement de s'installer sur le siège vide. Nous avions repris la route quand soudain, un incident imprévisible se produisit : une épaisse fumée sortait du moteur… Je stoppai sur le bas-côté, pris de court et effrayé par la

tournure des évènements. A peine étais-je sorti du véhicule dans le but d'ouvrir le capot pour en savoir plus que j'aperçus un vieil homme, lui aussi d'allure digne et imposante, avec une barbe blanche… à vrai dire, on aurait plutôt dit un ange. Avant même que j'aie eu le temps de reprendre mes esprits, il s'adressa à moi : "Ne t'inquiète pas, ce n'est rien de grave, tu dois juste t'assurer que le bouchon du réservoir d'huile est bien fermé, car c'est ce qui provoque toute cette fumée. Une fois ce problème réglé, tu pourras tranquillement continuer ton chemin…", conclut-il, disparaissant comme il était apparu ! Encore sous le choc de cette apparition, je remarquai que l'autre vieillard, tranquillement installé dans l'habitacle de la voiture, s'était lui aussi évanoui comme par enchantement ! Saisi de peur, je m'empressai, aidé par mes camarades, de suivre le conseil du vieillard, et de redémarrer, m'empressant de fuir le lieu du miracle.

« Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Après un certain temps, je rencontrai une femme juive, qui me montra les photos d'un album particulièrement rare – tous des clichés de grands *tsaddikim* enterrés au Maroc. En feuilletant l'album, quelle ne fut pas ma surprise d'observer, parmi toutes, une photo ravivant dans ma mémoire des souvenirs encore frais : celle d'un noble vieillard avec une superbe barbe blanche. Vous avez deviné… j'avais sous les yeux le portrait exact du mystérieux personnage qui m'était apparu sur le bord de la route pour m'expliquer la nature de notre panne ! A la vue de la légende accompagnant le cliché, mon cœur s'arrêta un instant de battre et j'eus du mal à retenir mes larmes. On pouvait lire, noir sur blanc, le nom de Rabbi Amram ben Diwan ! Je compris alors que ce Juste nous avait été envoyé du Ciel pour nous secourir en chemin, par le mérite de notre fervente prière sur sa tombe ! »

« Une autre fois, l'huile que j'avais répandue sur ma nuque me sauva d'un grave accident. Lors d'un séjour en Belgique, je fis un tour en voiture en compagnie d'amis. Nous roulions à la vitesse de cent cinquante kilomètres-heure lorsqu'un véhicule qui passait en sens

inverse nous heurta de plein fouet. Nous fûmes transportés de toute urgence à l'hôpital. Tous mes compagnons de route étaient très grièvement blessés, avec de multiples fractures et lésions sur l'ensemble du corps, tandis qu'en m'examinant, les médecins en arrivèrent à la conclusion que j'avais reçu un violent coup, certainement fatal, au niveau de la nuque… à l'endroit précis où j'avais étalé l'huile consacrée au *tsaddik*, sur sa tombe. Mais par miracle, après m'avoir fait subir une batterie d'examens, les médecins en arrivèrent à la conclusion que, de façon prodigieuse, je m'en étais sorti sans la moindre contusion ! Le corps médical ne parvenait pas à comprendre comment je pouvais être indemne après un accident d'une telle violence.

« Voilà pourquoi, conclut cet homme, après avoir eu le mérite de voir de mes propres yeux l'extraordinaire sainteté et grandeur des Sages juifs, je ne peux que les apprécier et les estimer au plus haut point. Au fond de mon cœur, je suis persuadé que D. vous a choisis comme peuple de prédilection. »

J'ai moi-même eu l'occasion de ressentir personnellement l'intensité de la sainteté de Rabbi Amram ben Diwan. J'avais alors vingt-neuf ans et fis le vœu, sur son mausolée, que si j'avais le mérite de rencontrer prochainement celle qui m'était destinée, grâce à mes prières, je donnerais à mon premier fils le prénom d'Amram, en souvenir de ce Juste. Effectivement, grâce à D., je me mariai peu de temps après, et notre premier fils naquit. A cette même période, mes deux oncles Rabbi Refaël et Rabbi Meïr Pinto, hommes d'une grande sainteté, rendirent leur âme au Créateur, et c'est pourquoi je décidai de nommer mon fils aîné Refaël Meïr, afin d'honorer la mémoire de ces deux *tsaddikim*, outre celle des saints Rabbi Refaël Hacohen et Rabbi Meïr baal Haness. La nuit précédant la *brit mila*, Rabbi Amram ben Diwan m'apparut en rêve, assis dans la synagogue de mon grand-père Rabbi 'Haïm Pinto, à Casablanca. Je me réveillai en sursaut, convaincu que ce rêve n'était pas le fruit du hasard, d'autant plus que c'était la veille de

la *brit mila* et que j'avais fait le vœu de nommer l'enfant d'après ce *tsaddik*. L'image de ce juste ne me quitta pas de la journée et, au moment-clé où l'on récite la bénédiction sur le vin avant de donner à l'enfant un prénom juif, je l'aperçus à nouveau, distinctement… et m'empressai d'ajouter à l'enfant le nom d'Amram, et c'est ainsi qu'il fut nommé Refaël Meïr Amram, qu'il ait longue vie.

L'un de mes élèves me raconta aussi qu'un jour, son père, qui était déjà d'un certain âge, se plaignit de violentes douleurs dans tout le corps. Son fils s'empressa de le conduire chez le médecin. Après avoir subi une batterie complète d'examens, le verdict tomba, ô combien douloureux : le père était atteint de cette terrible maladie dont on craint même de prononcer le nom, à un stade si grave qu'il fut décidé de l'opérer de toute urgence. L'opération fut fixée au jeudi matin suivant. La veille de l'intervention, père et fils me rendirent visite, pour me demander une bénédiction, par le mérite de mes ancêtres, pour la guérison complète du père. Sans trop savoir pourquoi, je m'emparai d'un verre qui se trouvait sur mon bureau et après l'avoir rempli d'eau, demandai au père de réciter la bénédiction et de le boire, ajoutant que, si D. veut, il guérirait complètement. Désemparé, le vieil homme m'expliqua qu'il lui était interdit de boire ou de manger jusqu'à l'intervention, extrêmement délicate.

Mais je choisis de n'accorder aucune importance à cette consigne, et de passer outre, intimement convaincu que la prière que j'avais élevée, par le mérite de mes ancêtres, serait exaucée, d'autant plus qu'on lisait sur les visages des deux hommes une *émouna* intense. Je me permis donc d'insister auprès du « malade » pour qu'il boive ce verre d'eau, non sans ajouter : « Sache que tu es en parfaite santé et que tu n'as rien à craindre ! » Le lendemain, juste avant de l'introduire dans le bloc opératoire, les médecins lui firent subir des examens supplémentaires pour réajuster leur évaluation de son état de santé, et là, surprise, les examens montrèrent qu'il n'était nullement atteint !

Le professeur en charge du dossier, remué par les incroyables résultats, supposa qu'ils avaient été intervertis par erreur avec ceux d'un autre patient, et demanda donc que l'on refasse les mêmes examens. Mais une fois de plus, les résultats étaient indiscutables : le patient était parfaitement sain, sans l'ombre d'un doute. Avec l'aide de D., mon pronostic s'était vérifié. Et pourtant, je sais pertinemment que je n'y suis pour rien ; ce sont mes saints ancêtres, dont l'âme repose au ciel, tout près du trône de gloire, qui ont intercédé auprès du Créateur en faveur de ce Juif, qui guérit miraculeusement. Grâce à eux, l'homme peut échapper à bien des mauvais décrets et jouir du salut de façon prodigieuse.

Voici à présent une autre anecdote, elle aussi inouïe, rapportée par M. Chimon Cohen, fils de Rabbi Yi'hia Cohen *zatsal*, qui vivait au Maroc. A une certaine époque, Rabbi Chimon alla péleriner, accompagné de son père, sur la tombe de Rabbi David ben Baroukh *zatsal*. Après une fervente prière sur la sépulture du Juste, tous deux reprirent la route quand, sans crier gare, le moteur s'arrêta. Toutes leurs tentatives pour redémarrer s'avérèrent vaines et la peur commençait à les gagner, dans ce lieu désertique, par une nuit d'encre. Nulle solution ne se profilait à l'horizon, mais en bons Juifs, croyants fils de croyants, père et fils se mirent à prier du fond du cœur, suppliant le Maître du monde de les sauver rapidement par le mérite du *tsaddik* Rabbi David ben Baroukh *zatsal*. Ils n'avaient pas terminé de formuler leur requête qu'un Arabe, à dos de bicyclette et visiblement muni d'outils, fit son apparition. « Au départ, me confiera par la suite Chimon Cohen, nous avons été pétrifiés par cette venue soudaine mais, avec beaucoup de bonne grâce, l'inconnu nous demanda s'il pouvait nous aider. Nous lui avons alors relaté l'incident, suite à quoi il a pris les choses en mains : "Eloignez-vous de la voiture, nous a-t-il demandé, je vais arranger ça." Aussitôt dit, aussitôt fait. En un temps record et avec une habileté étonnante, l'Arabe avait réparé la panne. Nous tenant de côté, nous attendions qu'il ait tout à fait terminé pour lui proposer

de le dédommager, ou au moins pour le remercier de l'immense service qu'il nous rendait ainsi, en nous dépannant en pleine nuit noire. Mais, pour notre plus grande stupeur, il avait déjà disparu, comme s'il n'avait jamais existé. Et pourtant, la voiture réparée et roulant de nouveau parfaitement témoignait bien que nous n'avions pas rêvé. Nul doute que, par le mérite du *tsaddik* Rabbi David ben Baroukh, le Créateur nous a envoyé un ange pour nous secourir », conclut Chimon Cohen.

Notre généraliste, le docteur Bismuth, est aussi un proche de la famille. Il nous a raconté qu'au cours d'une des premières utilisations de son véhicule, une automobile avait soudain surgi, face à la sienne, et l'avait violemment heurté. Par miracle, si la nouvelle voiture était totalement hors d'usage suite à l'accident, il n'avait pas le moindre bleu !

Après s'être remis du choc, notre médecin s'empressa de louer le Maître du monde pour ce grand miracle. Mais, du fait qu'il venait, à peine achetée, de perdre une automobile neuve qu'il n'avait pratiquement pas utilisée, il en éprouva de la peine et ajouta : « Maître du monde, je revenais pourtant d'un cours de Torah donné par Rabbi David 'Hanania Pinto c*helita*, petit-fils du *tsaddik* Rabbi 'Haïm Pinto *zatsal*. Dans ce cas, comment se fait-il que, justement maintenant, cette voiture ait été si lourdement endommagée ? Pourtant, je l'avais utilisée pour accomplir une *mitsva* ! »

Après avoir terminé de prier, il se sentit mieux et, se trouvant proche de son domicile, abandonna le véhicule, pour rentrer à pied chez lui, certain que, dans le Ciel, sa prière avait été entendue. Le lendemain matin, il se dirigea vers le parking où il avait laissé la voiture accidentée, dans l'intention d'appeler la casse pour qu'ils l'en débarrassent. Mais il eut beau regarder de tous les côtés : aucune trace de l'automobile ! Abasourdi, il appela immédiatement son épouse pour lui demander de l'aide, lui retraçant les grandes lignes de l'énigme. Non moins assommée, celle-ci lui demanda de regagner d'urgence la maison

et de regarder dans le garage attenant : paisiblement garée, la voiture s'y trouvait, rutilante, comme si elle n'avait jamais subi d'accident.

En réalisant l'ampleur du double miracle qu'il avait vécu, le docteur Bismuth faillit s'évanouir. Il se souvenait encore de sa vibrante prière, prononcée à peine quelques heures plus tôt, et comprit qu'il lui était ainsi donné de constater le pouvoir d'une foi pure dans les justes. Il annula évidemment aussitôt la demande de remboursement qu'il avait déjà envoyée à sa société d'assurance, accompagnée du constat rempli en bonne et due forme avec le conducteur de l'autre voiture. En effet, il n'y avait plus aucun signe ou preuve d'accident… Pourtant, il s'agit du récit d'un médecin réputé, parfaitement sain d'esprit, et non des élucubrations d'un esprit défaillant, comme peut en témoigner le fameux constat rempli immédiatement après l'accrochage – et encore, il ne s'agissait pas d'un banal accrochage mais d'une collision d'une violence inouïe… La question de déterminer ce qui est arrivé au cours de cette fameuse nuit reste donc entière. Mais une seule chose est sûre : tout Juif qui a foi en la force extraordinaire des *tsaddikim* et invoque leur mérite dans ses prières est certain d'être exaucé et de voir le salut arriver.

Or, on touche là à l'essence de Souccot, fête de la foi en D. et dans Ses justes, d'où sa dénomination d'« ombre de la foi ». Car quiconque s'abrite sous le couvert de la *soucca*, s'abrite en fait à l'ombre du Saint béni soit-Il. A cette occasion, sa *émouna* s'en trouve accrue, par l'entremise des *Ouchpizin*, qui établissent ce pont entre l'homme et son Créateur. Qui, mieux que ces hommes justes et saints, représentant le paradigme de cette foi pure et de l'investissement dans la Torah et la crainte du Ciel, peut assurer cette connexion ?

Puissions-nous tous avoir le mérite de renforcer notre foi en D. et dans les *tsaddikim*, Ses fidèles serviteurs, et puisse le mérite de mes saints ancêtres, qui entraînaient dans leur sillage d'innombrables prodiges dont nous avons donné ici un infime aperçu, nous défendre et nous mettre à l'abri de toute atteinte ! Amen !

# Moitié pour D., moitié pour l'homme

***« Trois fois l'année, tous tes mâles paraîtront en présence du Seigneur, de l'Eternel, D. d'Israël. »***

***(Chemot* 34:23)**

Au cours du Chabbat de Souccot, nous lisons la *paracha* de *Ki Tissa*, qui décrit la faute du veau d'or et le plaidoyer passionné de Moché Rabbénou au Ciel en faveur du peuple juif. Après avoir décrit le pardon divin, la Torah explicite l'interdit de l'idolâtrie, pour évoquer ensuite Pessa'h, Chavouot et Souccot. Quel rapport entre l'épisode du veau d'or et les trois fêtes de pèlerinage ?

L'explication réside, me semble-t-il, dans le fait que ces festivités donnent lieu à des jouissances matérielles : on fait bonne chère, on consomme de la viande, on boit du vin – breuvage qui a la propriété de réjouir… Cependant, cela n'est pas sans comporter de risques d'un point de vue spirituel, ceux de devenir impur en se vautrant dans ces plaisirs plus que de raison et, *in fine*, d'en oublier le Créateur. Il importe donc de se montrer vigilant, pour pouvoir capter l'éclat spirituel particulier qui caractérise ces jours et l'intérioriser. Ce faisant, il faut donc intégrer cette part spirituelle à la consommation des mets les plus fins et combiner aux jouissances de la fête sainteté et pureté. Car si l'on se contente de manger à satiété et de boire à volonté, il est sûr que l'on passera à côté de l'essentiel. C'est pourquoi il faut se ménager, au cours de ces fêtes, des moments pour l'étude de la Torah et le renforcement de sa crainte de D.

Si nous lisons le passage relatant le péché du veau d'or avant de mentionner les fêtes de pèlerinage, c'est pour nous mettre en garde

contre le danger omniprésent de l'idolâtrie, à ne pas comprendre dans sa seule acception de fétichisme, mais dans un sens plus large, comme tout culte porté à la matière, différent pour chacun. Ainsi, d'aucuns sont très portés sur la nourriture ou la boisson, d'autres, esclaves de l'argent, sont à l'affût de la moindre occasion d'accroître leur fortune. D'autres encore n'aspirent qu'aux plaisirs de la chair et sont prêts, pour satisfaire leur penchant libertin, à braver tous les interdits. Or, l'interdit de paganisme s'applique indifféremment à tous. Chacun doit donc lutter contre ses tentations personnelles afin de ne pas tomber dans ce type de passions. Notre vigilance doit encore être accrue au cours des fêtes, justement du fait qu'il y a alors une obligation de s'adonner à des plaisirs matériels. Car il ne faut pas s'y « noyer » et perdre de vue la Torah et les *mitsvot* du Créateur.

La suite de la *paracha* pointe la même direction d'interprétation, que nous pouvons déduire de la conduite de Moché Rabbénou. En effet, « le Seigneur dit à Moché : Taille toi-même (*pessal lekha*) deux tables de pierre semblables aux précédentes » (*Chemot* 34:1). Et la Guemara d'expliquer (*Nedarim* 38a) : « Les éclats seront pour toi. » Rabbi 'Hama bar 'Hanina notait en marge de ce verset : « Moché ne s'enrichit que des recoupes des Tables [de la Loi]. » Or, immédiatement après l'annonce de cette fortune prodigieuse, ces Tables ayant, d'après le Midrach, été ciselées dans un bloc de pierre précieuse, il est écrit (*ibid.* 34:4) : « Ayant taillé deux tables de pierre pareilles aux précédentes, Moché se leva de bonne heure et monta sur le mont Sinaï (…) », pour nous montrer que, de toute évidence, cette soudaine richesse ne l'avait nullement aveuglé. Loin de devenir esclave de la matière, qu'il considérait comme insignifiante, Moché n'aspirait qu'à se hisser sur le mont Sinaï – à se rapprocher de D.

On en trouve une autre preuve dans le verset : « Moché descendit de la montagne vers le peuple » (*ibid.* 19:14). « Cela vient nous enseigner que Moché n'est pas allé vaquer à ses affaires, mais qu'il "descendit de la montagne vers le peuple" », y lit Rachi en filigrane. Car la spiritualité

était son seul centre d'intérêt, vers lequel portaient toutes ses aspirations, tandis qu'il n'accordait aucune importance aux biens matériels, à la richesse et autres appâts de la matière.

Ainsi, nous lisons cette *paracha* pendant la fête de Souccot, afin de souligner qu'en dépit des délices matériels auxquels il nous a été demandé de nous adonner, il ne faut pas oublier que la spiritualité est l'essentiel. A ce titre, il convient d'apprécier et de respecter la sainteté de la fête, et de mettre à profit l'éclairage spirituel qui la caractérise pour se rapprocher davantage de D., ajouter une touche de Torah et de crainte du Ciel pure.

Telle est également la voie que nous ouvrit Avraham qui, en dépit de sa prodigieuse richesse – ainsi décrite (*Beréchit* 13:2) : « Or, Avram était très riche (litt. *caved méod*, "très lourd"), en bétail, en argent et en or » –, ne faisait aucun cas de celle-ci. Aussi « lourdement chargé de biens » qu'il fût, pour reprendre les termes de Rachi, le Patriarche se consacrait à ses affaires avec paresse tant elles l'embarrassaient. Par contre, s'agissant des *mitsvot* divines, il déployait un zèle et une ardeur incomparables, comme si cela ne lui pesait nullement. Ainsi, lorsqu'il emmena avec lui son fils Yits'hak en vue de le sacrifier, « Avraham se leva de bonne heure » (*ibid.* 22:3), se hâtant d'accomplir la Volonté divine avec l'empressement d'une gazelle. Car tout son bonheur, toute sa joie dans ce monde ne découlait que de la spiritualité, du fait qu'il servait D. avec droiture et simplicité, répandant la foi en D. parmi les hommes, comme le laisse entrevoir le verset (*Beréchit* 12:5) : « et les âmes qu'ils firent à 'Haran (*hanéfech acher assou be'haran*) » – « qu'ils avaient faits entrer sous les ailes de la Présence divine », nous explique Rachi, évoquant la conversion de ces hommes et femmes à la véritable foi. D'ailleurs, « coïncidence » particulièrement frappante, les initiales de l'expression *nefech assou be'haran* ont, plus ou moins un, la même *guematria* que le mot *oneg* (plaisir). Cela nous démontre que la seule joie et aspiration de ce saint couple, que formaient Avraham et Sarah, était de « faire » sans cesse de nouvelles âmes, acquises à la Torah et

à la foi ; c'était leur seul et vrai plaisir, et non les richesses et l'abondance matérielle.

De même, la *mitsva* de *soucca* nous apprend à ne pas accorder d'importance au monde matériel, et à ne pas en poursuivre les plaisirs. C'est pourquoi la Torah ordonne d'abandonner notre douillet intérieur, notre demeure décorée avec goût, pour s'installer dans l'atmosphère dépouillée de la *soucca*, essentiellement composée de simples poutres de bois. Et pourtant, si celle-ci est dénuée de toute beauté matérielle, si elle ne flatte pas le sens de l'esthétique, elle regorge de splendeur spirituelle, elle est pleine de la lumière infinie de la Présence divine. Pourquoi ce contraste ? Le but est de rappeler à l'homme l'importance de la limitation et de la modestie dans ses ambitions matérielles ; la Torah et la crainte du Ciel doivent constituer ses seuls pôles d'intérêt, la spiritualité, sa seule préoccupation. Il devra s'efforcer de toujours s'environner de sainteté et de pureté, comme dans la *soucca* où il se trouve « à l'ombre de la foi », l'ombre de la *émouna* et de la Présence divine.

D'après la Kabbale, la *soucca* permet d'expier et de remplacer la peine de mort par l'exil. En effet, s'il a été décrété à Yom Kippour qu'un homme devait mourir, cette peine peut être commuée en exil, lequel est réalisé lorsque l'homme quitte le confort de sa maison pour l'incommodité de la *soucca*. Une autre idée, très intéressante, peut, me semble-t-il, être déduite de celle-ci : tout au long de l'Histoire, le peuple juif a vécu un nombre incalculable de tourments et de souffrances. Dans toutes les terres où il vécut, son sang fut versé avec cruauté. Pendant près de deux mille ans d'exil, nous avons subi les incessantes persécutions des non-juifs qui, jusqu'à ce jour, tentent de nous anéantir. Mais à tout cela, s'ajoute la lutte sans doute la plus terrible, constante et acharnée : celle du mauvais penchant, cet ennemi qui nous guette à tous les recoins pour nous faire trébucher, nous faire tomber dans ses filets et nous faire commettre des fautes. Ainsi, les

épreuves de l'exil et les tourments qui nous assaillent de toutes parts se durcissent de jour en jour.

Or, le *Choul'han Aroukh* tranche que « celui qui en souffre est dispensé du séjour dans la *soucca* » (*Ora'h 'Haïm* 640:4). Autrement dit, lorsque l'on ressent une souffrance dans la *soucca*, symbole de l'exil, on rentre chez soi et tourne ses prières vers D. : « Maître du monde, nous éprouvons de terribles tourments dans cet exil. Aussi, veuille nous ramener à la maison. Nous n'avons plus la force de supporter cet exil amer et notre peine ne connaît plus de bornes. Daigne mettre un terme à nos épreuves et reconstruire le Temple ; rapproche-nous de Toi et de Ta Torah. De même que l'individu pour lequel le séjour dans la *soucca* est trop pénible en est dispensé, réinstalle-nous dans Ta maison, garde-nous à l'ombre de Tes ailes ! »

La *soucca* est une grande bonté du Créateur, puisqu'elle nous rappelle nos errances dans le désert, véritable exil, à la différence près que la Présence divine résidait alors parmi nous. Aujourd'hui, celle-ci, exilée, souffre hélas avec nous et, de ce point de vue, c'est bien pire. Lorsqu'un homme supplie du fond du cœur le Créateur de mettre un terme à cet exil, cela produit certainement un puissant tumulte dans le Ciel, en faveur du peuple juif.

Dès lors, nous comprenons les prédictions de la Guemara (*Avoda Zara* 3a) concernant les prétentions des *goyim* aux Temps futurs. En voyant l'infinie récompense du peuple juif, ils récrimineront : « Maître du monde, pourquoi ne nous as-Tu pas donné la Torah ? » A l'issue d'un long débat les opposant au Maître du monde, Il leur fera la suggestion suivante : « J'ai une *mitsva* facile à vous proposer, du nom de *soucca*, allez donc l'accomplir et vous serez récompensés ! » Tous s'empresseront alors d'en construire sur leurs toits. Alors, D. dardera sur eux un soleil de plomb, comme en plein Tamouz, et chacun frappera du pied sa *soucca* et se ruera au-dehors. Enfin, conclut la Guemara, le Saint béni soit-Il Se rira d'eux, comme il est dit (*Tehilim* 2:4) : « Celui Qui siège dans les cieux rira (…) ».

Pourquoi D. choisit-Il de mettre à l'épreuve les non-juifs précisément dans ce domaine ? En outre, s'Il désire réellement qu'ils accomplissent la *mitsva* de *soucca*, pourquoi les place-t-Il dans des conditions climatiques si extrêmes, de nature à les rebuter ? Plus fondamentalement, si « celui qui en souffre est dispensé de la *soucca* », ne sont-ils pas quittes de cette *mitsva* du fait du soleil de plomb qu'Il darde sur eux ?

On pourrait certes avancer qu'à cause de la chaleur accablante, ils perdent la tête et rejettent la *soucca*, mais en vérité, il faut lire ce « récit » de façon plus profonde, notamment en rappelant que cet abri de fortune représente l'exil du peuple juif. « Sur quoi et pourquoi venez-vous demander une récompense ? répond le Saint béni soit-Il aux non-juifs. Vous n'avez pas vécu les souffrances de l'exil et n'avez pas connu le joug de la servitude. Mes fils bien-aimés, en revanche, ont connu toute leur vie souffrances et tourments, douleurs et persécutions, une vie d'exil et de peine, une existence de forçats. Et pourtant, ils ne se sont jamais éloignés de Moi, au contraire, ils se sont attachés à Moi et, avec l'énergie du désespoir, se sont consacrés à la Torah et aux *mitsvot* au péril de leurs vies. Ils ont accompli Ma Volonté et observé Mes lois contre vents et marées, même au cœur de la tourmente, pouvant à juste titre crier haut et fort : "Tout cela nous est advenu, sans que nous T'ayons oublié, sans que nous ayons trahi Ton alliance !" (*Tehilim* 44:18) »

Du fait que l'antisémitisme provient justement en grande partie de notre attachement viscéral aux lois de la Torah et aux *mitsvot*, le Saint béni soit-Il propose aux *goyim*, s'ils veulent une récompense, un test destiné à vérifier s'ils sont disposés à être fidèles à la Torah même en exil, même en proie aux tourments. Il leur propose donc la *mitsva* de *soucca*, emblème de l'exil, et darde sur eux un soleil de plomb, visant à les mettre à l'épreuve sur un temps limité, et voilà que, sans crier gare, ils sortent de la *soucca*, laissant libre cours à leur rancœur. Dans les cieux, le Saint béni soit-Il Se rit d'eux et leur dit : « Vous voyez ! Vous

n'avez pas même été capables de supporter les affres de l'exil un court instant que vous vous êtes empressés de dédaigner Ma Torah et de rejeter Mes *mitsvot* ! Le peuple juif, lui, a subi des milliers d'années d'exil amer, tout en restant attaché à Moi, à la Torah et aux *mitsvot*, même au summum de l'horreur, et c'est pourquoi il mérite une telle récompense, à laquelle vous ne pouvez le moins du monde prétendre ! »

Après que l'homme s'est purifié à Roch Hachana et que ses fautes ont été pardonnées à Yom Kippour, son âme est totalement pure de toute trace d'impureté et il mérite à juste titre de résider dans la *soucca*, où D. le convie à jouir de l'éclat de Sa Présence et à absorber l'extraordinaire lumière spirituelle qui s'y trouve. C'est pourquoi, à Roch Hachana, alors que l'homme n'est pas totalement purifié, s'applique le verset (*Tehilim* 81:4) : « au jour fixé pour notre solennité – *bakéssé leyom 'haguénou* » ; *késsé* est à rapprocher de *mekhoussé* (couvert), car la lumière divine n'y est pas encore accessible à l'homme du fait de ses fautes. Il ne pourra en jouir pleinement qu'à Souccot, où tous les écrans qui le séparaient du Maître du monde disparaissent.

La *soucca* est qualifiée d'« ombre de la foi », ce qui souligne l'importance de renforcer sa *émouna* et d'être totalement convaincu que la lumière de D. nous éclaire et nous illumine au sein de la *soucca* – lumière enveloppante issue du dévoilement de la Présence divine comme de celle des *Ouchpizin* qui nous y rendent visite. Même si cette présence n'est pas appréhendée par le regard, l'homme doit en être persuadé d'une foi absolue, sans l'ombre d'un doute. Car si les yeux ne perçoivent pas, l'âme, elle, sent. Celui qui ne ressent pas ce surplus de sainteté dans la *soucca*, n'a de toute évidence pas eu le mérite de se purifier et de se détacher totalement du bourbier de ses péchés, même à Yom Kippour.

« Vous prendrez, le premier jour [de Souccot], du fruit de l'arbre *hadar*, des branches de palmier, des rameaux de l'arbre *avot* et des

saules de rivière » (*Vayikra* 23:40). Le Midrach propose, à cet égard, une interprétation particulièrement intéressante de ce verset : « Vous prendrez, le premier jour – premier, du compte des fautes » (*Vayikra Rabba* 30). Car celui qui, une fois pénétré dans la *soucca*, n'y perçoit pas cet éclat incomparable, celui qui n'a pas une foi totale et absolue en la présence des *Ouchpizin*, ces invités spirituels dont la sainteté rayonne sur nous, se rend coupable d'un premier péché, très grave.

Pour ressentir, au contraire, la lumière de la Présence divine, l'homme doit avant tout se plonger dans l'étude de la Torah, se « tuer à la tâche » pour elle. On comprendra en ce sens l'affirmation (*Iyov* 19:26) : « et de ma chair je verrai D. (*mibessari é'hézé éloha*) », dont les premières lettres comptabilisent la même *guematria* que le mot *bam*, du fameux *vedibarta bam* (« en tu en parleras », de la Torah).

Ainsi, pour en revenir à notre propos initial, seul celui qui consomme de la nourriture spirituelle, nourrissant ainsi son âme, apaisant sa soif spirituelle par la Torah, méritera de « voir D. », de jouir de Sa Présence, de produire des interprétations originales du Texte saint, d'en puiser des perles de sagesse, et ce, grâce aux efforts physiques déployés dans l'étude. C'est là l'idéal incarné par Avraham Avinou dont les deux reins produisaient de la Torah, d'après les termes du Midrach (*Beréchit Rabba* 95). Dans cet esprit, qui est aussi celui du verset : « et de ma chair je verrai D. », il ne faut pas se suffire, dans la *soucca*, des seules jouissances offertes par la boisson et la nourriture de choix, mais s'efforcer d'y étudier la Torah avec assiduité. On est ainsi assuré d'y ressentir la lumière intense qui nous illumine, éclat émanant de la Présence divine et des sept invités spirituels qui nous gratifient de leur visite.

La *soucca* est comparable aux nuées de gloire dont le Saint béni soit-Il entoura les enfants d'Israël dans le désert à leur sortie d'Egypte. Or, nos Sages précisent (*Taanit* 9a) que les enfants d'Israël eurent le privilège de recevoir la manne par le mérite de Moché Rabbénou,

tandis que les nuées de gloire sont créditées à Aharon. Lorsque l'on isole les lettres finales des mots *man* (manne) et *ananei cavod* (nuées de gloire), on obtient le mot *din* (jugement, rigueur), tandis que leurs lettres initiales forment le terme *amékha* (« ton peuple »). Autrement dit, Moché et Aharon, qui comptent au nombre des *Ouchpizin*, ont le pouvoir d'annuler toutes les mauvaises sentences prononcées à notre encontre, permettant au peuple juif de déclarer : « Et nous, Ton peuple, les brebis de Ton pâturage » (*cf. Tehilim* 79:13), nous voulons nous unir à Toi et aspirons à Ta proximité.

Moché et Aharon représentent d'ailleurs les sphères d'Eternité et de Splendeur (*Netsa'**h**-Ho**d***). Leurs deux lettres finales, apparaissant ici en gras, ont une valeur numérique totale de douze, comme pour souligner que, par leur mérite, à travers l'apaisement de la Rigueur qu'ils permettaient, les douze tribus pouvaient s'unir et se lier à D.

Puisse l'éclat de ces jours de fête ne jamais nous quitter et puissions-nous absorber la sainteté inhérente à Souccot pour en retirer une plus grande pureté d'âme tout au long de l'année, afin de continuer, ainsi que nos descendants, à progresser spirituellement en Torah et en crainte du Ciel, amen !

## Résumé

- Quel est le lien entre le triste épisode du veau d'or et les fêtes de pèlerinage, tous deux mentionnés dans le passage de la Torah lu à Souccot, pendant Chabbat ? Les fêtes ont été données pour que nous en retirions une jouissance physique, mais nous ne devons pas en perdre de vue le but essentiel : notre élévation spirituelle. Chacun d'entre nous a son propre « veau d'or », auquel il peut être tenté de rendre un culte, phénomène contre lequel la Torah nous met en garde.
- En dépit de la fortune prodigieuse fournie par les éclats des Tables de la Loi, Moché Rabbénou ne se souciait au premier chef que de sa progression spirituelle ainsi que de celle de son peuple. De même, la seule joie

d'Avraham et de Sarah était de rapprocher les hommes de la Torah, de la Vérité. Par notre séjour dans la *soucca*, nous intériorisons un message similaire : il ne faut pas accorder d'importance au monde matériel et à ses plaisirs éphémères, mais s'efforcer avant tout de s'environner de sainteté et de pureté, « à l'ombre de la foi ».

- En outre, ce déménagement est une forme d'exil. Or, d'après la *Halakha*, celui pour qui le séjour dans la *soucca* est physiquement trop pénible en est dispensé. Dans cet esprit, nous supplions le Tout-Puissant de mettre fin à notre exil, aux tourments que nous endurons parmi les non-juifs, tant nous en souffrons.

- A la fin des Temps, les non-juifs vont réclamer la Torah, afin de briguer une récompense. « C'est simple, leur dira le Créateur, vous n'avez qu'à accomplir la *mitsva* de *soucca* et vous serez quittes ! » Mais ils s'en avéreront incapables, fuyant l'inconfort de cette cabane dès que la chaleur devient trop intolérable. Le contraste avec les enfants d'Israël, qui sont restés fidèles à D. et à la Torah en dépit des aléas de l'Histoire, n'en sera que plus saisissant.

- Après les Jours Redoutables et tout le travail de purification qu'ils impliquent, nous abordons la fête de Souccot avec la capacité de jouir de la lumière divine dans toute sa gloire. Nul écran ne nous séparant plus du Créateur, il nous devient possible de faire l'expérience de la révélation de la Présence divine, telle qu'elle irradie dans la sainteté de notre *soucca*.

- Cette *mitsva* est qualifiée d'« ombre de la foi », puisqu'elle représente l'occasion idéale de renforcer sa *émouna*. Si quelqu'un s'avère incapable de ressentir le supplément de sainteté inhérent à la *soucca*, c'est là le stigmate d'une déficience dans son travail de purification des Jours Redoutables. Pour vivre et absorber l'éclat de la Présence divine, il convient d'amplifier son étude de la Torah.

- Dans le désert, les enfants d'Israël bénéficiaient de nuées de gloire protectrices – que la *soucca* représente de nos jours – ainsi que de la manne, élément nutritif parfait, par les mérites respectifs d'Aharon et de Moché, qui sont aussi deux des *Ouchpizin*, nos invités de Souccot. Les lettres finales des deux miracles susmentionnés forment le mot *din* (jugement), tandis que leurs lettres initiales rappellent le terme *amékha* (ton peuple). Car ces deux frères

ont le pouvoir d'annuler tout décret funeste pesant sur notre peuple. En outre, ils sont respectivement les représentants des sphères Splendeur (*Hod*) et Eternité (*Nétsa'h*), dont les lettres finales, d'une valeur numérique de douze, évoquent l'union des douze tribus sous la bannière divine grâce à l'adoucissement de la Rigueur divine qu'ils réalisent.

# HOCHANA RABBA

## LA VEILLÉE D'HOCHANA RABBA : SUMMUM DE LA SAINTETÉ

Si la fête de Souccot est dotée d'une immense charge de sainteté, chaque jour étant marqué par la venue successive d'un autre des *Ouchpizin*, celle-ci atteint son apogée à Hochana Rabba.

En parallèle, à chaque jour de Souccot, les libations d'eau donnaient lieu, dans le Temple, aux réjouissances nocturnes de Sim'hat beth Hachoéva, ainsi décrites (*Yechayahou* 12:3) : « Vous puiserez avec allégresse les eaux (…) ». Comme le soulignent nos Sages (*Soucca* 51a) : « Qui n'a jamais assisté à Sim'hat beth Hachoéva n'a jamais vu de [vraie] joie. »

Cependant, au moment des *Hochanot*[21], nous agitons le *loulav*, afin de faire taire tout accusateur, et invoquons le mérite des *Ouchpizin* en notre faveur. Le point culminant de ce rituel se situe à Hochana Rabba, alors que l'on réitère toutes les *Hochanot* des jours passés. Pourtant,

21. Ce terme désigne une *mitsva* qui était pratiquée à l'époque du Temple pendant la fête de Souccot. On faisait alors le tour de l'autel avec les branches de saule. A notre époque, chaque jour de Souccot, lors de la prière de *Cha'harit*, hormis celle de Chabbat, on a la coutume de faire le tour du pupitre du ministre officiant muni des quatre espèces, tout en récitant, en souvenir du Temple, les prières des *Hochanot* – prières pour le salut dans différents domaines. Chaque jour, on fait un tour, tandis qu'à Hochana Rabba, on en fait sept fois le tour.

l'alliance entre la joie de Sim'hat beth Hachoéva, unique et indescriptible, et les supplications des *Hochanot* – « Délivre-nous ! » –, associées à l'évocation du mérite de nos pères, elle aussi salutaire, forme un contraste plutôt déroutant. Quel est le lien, à Souccot et Hochana Rabba, entre joie et peur ?

En outre, pourquoi le septième jour de Souccot, Hochana Rabba, porte-t-il un nom différent et distinct ?

Autre question : pourquoi se prive-t-on de sommeil pendant la nuit d'Hochana Rabba (*Michna Beroura* 664:1:8), outre le fait qu'on récite des *tikounim*[22], prie et pleure comme à Yom Kippour, attitude qui contraste avec la joie caractéristique des jours de Souccot ?

Enfin, d'aucuns s'interrogent sur les variantes orthographiques de Hochana Rabba : parfois ce dernier terme a pour terminaison un *hé*, parfois un *alef*. Qu'est-ce à dire ?

Nos Sages, de mémoire bénie, décrivent, dans la Guemara précitée (*Soucca* 51a) comment la lumière de Sim'hat beth Hachoéva éclairait toutes les cours des demeures de Jérusalem, ainsi que la manière dont Rabban Gamliel jonglait avec brio avec huit torches enflammées. Or, nous savons que les forces du mal développent leur emprise la nuit (*Zohar* II 141a). Il en découle qu'au cours de chaque jour de Souccot, alors que seule la sainteté dominait, les enfants d'Israël priaient avec une ardeur redoublée pour triompher des forces impures qui règnent la nuit. Souccot constituait, à cet égard, le moment idéal, puisque, comme le prouve leur identité de *guematria*, Lilith, démone qui régente la nuit, et la fête de Souccot se font pendant.

Ainsi, chaque jour de Souccot, les enfants d'Israël priaient pour échapper aux forces des ténèbres. C'est pourquoi, une fois arrivée la nuit, ils se réjouissaient grandement de leur salut, au point que la

22. Prières et textes de « réparation » récités pendant la nuit d'Hochana Rabba.

lumière de la sainteté irradiait même les cours de demeures plongées dans l'obscurité. En d'autres termes, même les recoins reculés qui avaient été colonisés par les puissances impures étaient illuminés par l'éclat de la sainteté ainsi que par cette joie nocturne, source de prophétie (*Yerouchalmi Soucca* 5:1), qui les en délogeaient.

La lutte contre les forces impures comporte donc deux facettes : nous prions et poussons des cris de détresse (« *Hochana* ») pour échapper à leurs serres, tout en nous réjouissant de leur éradication. Le séjour dans la *soucca*, tapissée par la lumière enveloppante, était l'occasion idéale pour prier pour leur anéantissement, prière qui, comme nous l'avons vu, était exaucée.

## Hochana Rabba : l'apothéose

Dès lors, nous pouvons comprendre l'essence de la nuit d'Hochana Rabba. Au fur et à mesure que la fête de Souccot avançait, les Juifs priaient davantage, se sanctifiaient davantage, progressant sans cesse, jouissant d'une joie croissante, d'une bénédiction croissante, d'un Esprit saint chaque jour plus important, pour atteindre la perfection le dernier jour, jour de la venue du roi David, incarnation de la royauté, et donc, de cette complétude.

Or, le doux chantre d'Israël ne prenait quasiment aucun repos la nuit, priant et se répandant en louanges devant le Maître du monde (*Berakhot* 3b ; *Yerouchalmi ibidem*), ce qui lui permit d'atteindre cette royauté, synonyme de perfection. De même, nous nous privons de sommeil au cours de cette nuit imprégnée de l'esprit de ce souverain, et nous consacrons aux prières et supplications pour l'anéantissement des forces impures, et c'est pourquoi nous concentrons alors toutes les *Hochanot*.

En outre, le roi David se considérait humblement comme un étranger devant D. (*cf. Tehilim* 119:19), modestie exceptionnelle qui s'exprima notamment lors de l'épisode où, maudit par un Chimi ben Guéra d'une

incroyable virulence, il opte pour la retenue et refuse de l'exécuter lui-même, ce dont il chargera finalement son fils Chelomo (*Melakhim* I 2:8-9). Dans un même esprit, en cette nuit d'Hochana Rabba chargée de la sainteté du monarque, nous nous considérons comme des étrangers, comme si nous n'avions pas devant D. le statut de résidents permanents.

C'est là la raison des variantes orthographiques du terme *rabba* de Hochana Rabba. Ecrit avec un *alef*, ce terme a la même *guematria* que *guer* (étranger) ; avec un *hé*, on le rapprochera du mot *zar*, qui désigne l'inconnu venu d'ailleurs. C'est souligner doublement combien nous sommes étrangers à ce monde, dans lequel nous ne résidons que de manière transitoire, nous en remettant à D. pour nous sauver et nous délivrer.

Dans le sillage, nous allons évoquer plus en détail le caractère si particulier d'Hochana Rabba. Le mot *léviathan*[23], font remarquer les kabbalistes, a la même valeur numérique que la *malkhout* (« Majesté »), sphère incarnée par David Hamelekh. Or, nous expliquent ces Maîtres, au rang desquels le *Bené Yissakhar*, la lumière de cette sphère se trouve au cœur de celle-ci.

Aux Temps futurs, le Saint béni soit-Il construira à l'intention des *tsaddikim* une *soucca* en peau de Léviathan (*Baba Batra* 75a). D'où la mention de la venue du *Machia'h*, descendant de David – incarnation de la Majesté dans toute sa perfection –, en cette nuit d'Hochana Rabba. Bien qu'il s'agisse du dernier jour où nous nous trouvons dans la *soucca*, nous émettons le vœu d'avoir le mérite de siéger dans la *soucca* en peau de Léviathan. Il ne faut donc jamais se décourager, mais éveiller la Miséricorde divine par le mérite de David Hamelekh et garder espoir que nous sortirons un jour d'exil, ne resterons pas à

23. Gigantesque animal marin évoqué dans la Bible, incarnant les forces du mal, destiné à être tué et consommé à la fin des temps par les *tsaddikim*, au cours d'un grand banquet, sous une *soucca* constituée de son cuir.

jamais des étrangers parmi les nations et siégerons rapidement dans la *soucca* du Léviathan.

Comme nous l'avons déjà mentionné, Souccot est le « temps de notre joie ». A ce titre, combien est révélatrice l'identité de lettres entre les termes *yisma'h* (« il se réjouira ») et *Machia'h*. Ainsi, en ce soir d'Hochana Rabba, qui est le septième de Souccot, nous récitons toutes les *Hochanot* afin d'anéantir les forces impures et de restaurer la souveraineté divine dans le monde. D'aucuns ont d'ailleurs l'habitude de sonner du *Chofar* à Hochana Rabba (*cf.* le commentaire du Chla sur *Soucca*), afin de perturber le Satan, de façon la plus définitive possible. C'est pourquoi nous évoquons la mémoire de David, en allusion à la Délivrance dans laquelle il occupera une place majeure : aux Temps futurs, au cours du banquet donné en l'honneur des sept bergers, il sera le seul à pouvoir endosser le rôle de réciter la bénédiction sur la coupe des actions de grâce (*cf. Pessa'him* 119b). Notons d'ailleurs que le terme *cos*, qui désigne en hébreu cette coupe, a la même valeur numérique que l'expression *gaol yigal*, à laquelle on ajoute deux, et qui exprime la certitude d'une Délivrance finale.

## Hochana Rabba – fondement de la Rédemption future

Si cette nuit est véritablement propice à l'avènement du *Machia'h* et à la Rédemption, il est possible d'y éradiquer tout culte idolâtre, non seulement des cours mais également des lieux déserts. Pour cette raison, nous résidons alors dans la *soucca*, au dehors, afin d'extirper les puissances impures même à l'extérieur et de mériter ainsi de siéger dans la *soucca* du Léviathan.

On remarquera, à cet égard, que les initiales de l'impératif « ***b**esouccot **t**echvou **ch**ivat **y**amim* – vous résiderez dans les *souccot* pendant sept jours » forment le mot *tichbi*, surnom d'Elyahou Hanavi, annonciateur de la Délivrance, ce qui souligne combien la fête de Souccot y est propice.

Dans le même ordre d'idées, la dénomination de « fête de la récolte (*'hag haassif*) à la fin de l'année » (*Chemot* 23:16), donnée à Souccot, souligne que D. fait la « récolte » de toutes nos fautes et les jette, ce qui rapproche la Rédemption. En outre, de même que le septième jour de la semaine est le Chabbat, jour totalement chômé, le septième jour de Souccot, Hochana Rabba, est un jour de répit dans l'exil, qui permet d'arriver à la Délivrance.

Cette dimension chabbatique n'est pas sans rappeler celle de l'esclave, vendu pour six ans et affranchi la septième année. De même, nous avons été « vendus » pour un exil de six mille ans et serons libérés au septième millénaire (*Tikouné Zohar*, *Zohar 'Hadach* 172b), Chabbat de l'humanité.

Cela nous permet également de comprendre pourquoi, à Hochana Rabba, nous nous écrions « *Hochana* » plus que tous les autres jours. Ce terme a une *guematria* de 72 (cf. introduction des *Tikouné Zohar* 10a) – valeur obtenue par l'addition de la *guematria ketana*[24] de *Hocha* (21) et de la *guematria* de *na* (51) –, en allusion à l'une des valeurs numériques du Tétragramme. Car nous implorons le Tout-Puissant qu'Il Se libère, qu'Il libère Son Nom profané parmi les *goyim*. Comme nous l'avions souligné, le terme *rabba* évoque, de par sa valeur numérique, le fait d'être étranger, notion qui s'applique d'une certaine manière même à la Présence divine en exil, et nous prions donc, à Hochana Rabba, pour qu'Il mette fin à cette situation. « Délivre-nous – *Hocha-na* ! » nous écrions-nous, autrement dit, délivre-nous par l'entremise d'Elyahou (même valeur numérique que *na*), le prophète qui viendra nous annoncer la Délivrance et l'arrivée du *Machia'h*, que nous espérons imminente.

---

24. N.D.T. Litt. « petite valeur numérique ». Désigne un mode de calcul dans lequel on retire, pour la valeur de chaque lettre, les zéros des dizaines et des centaines. Pour la lettre *chin*, par exemple, on comptera 3 au lieu de 300.

Or, nous savons que l'amendement se fera par le mérite de la Torah, clé de la Délivrance (*cf. Chir Hachirim Rabba* 2:6 ; *Tan'houma Emor* 16), et c'est pourquoi nous nous plongeons dans son étude pendant toute la nuit d'Hochana Rabba. D'ailleurs, aussitôt après Hochana Rabba vient la fête de Sim'hat Torah, sorte de réception de la Torah, élément central de la Création qui permettra la restauration de la souveraineté divine et l'anéantissement des puissances du mal. La bannière du roi David sera alors fièrement redressée par son descendant, venu nous délivrer. Puissions-nous vivre prochainement cette étape ! Amen !

## Résumé


- La nuit d'Hochana Rabba, point culminant de Souccot, est le summum de la sainteté sans cesse grandissante de cette fête. On y cumule la lecture de toutes les *Hochanot*. Pourquoi implore-t-on D. de nous délivrer – « *Hochana* » ? N'est-ce pas en contradiction avec la joie de la fête, marquée par les célébrations de Sim'hat beth Hachoéva, où on puise l'Esprit saint, à l'abri des persécutions du Satan ? A Hochana Rabba, nous passons la nuit éveillés, plongés dans les prières. Quel en est le but ? Et pourquoi l'orthographe d'Hochana Rabba présente-t-elle plusieurs variantes ?
- La lumière de Sim'hat beth Hachoéva éclairait toutes les cours de Jérusalem et la joie était à son comble. Les forces impures dominent la nuit, ce qui est le cas de Lilith, de même *guematria* que *souccot*. Chaque jour, alors que la sainteté était dominante, les enfants d'Israël priaient pour l'anéantissement des forces impures, tandis que la nuit venue, ils fêtaient leur succès. Nous comprenons donc le pourquoi des supplications d'Hochana Rabba et de la coutume de rester éveillé toute la nuit pour combattre les forces impures. C'est ainsi que, même les cours éloignées, prisonnières des forces impures, sont illuminées par la lumière de la sainteté.
- Hochana Rabba est le jour dédié à la mémoire de David Hamelekh, dernier des *Ouchpizin*, incarnation de la sphère Majesté. Lui-même restait toujours éveillé la nuit, se répandant en prières et louanges. En outre, il se considérait comme un étranger de passage dans ce monde, ce qui est aussi notre cas. Qu'il se termine par un *alef* ou par un *hé*, le terme *rabba* de Hochana Rabba

exprime cette notion, étant, respectivement, équivalent à *guer* ou *zar* – tous deux signifiant étranger. Nous implorons D. de nous délivrer de cet exil, d'éradiquer les forces impures et de dévoiler la Majesté divine à travers le monde.

- Le terme *léviathan* a la même valeur numérique que *malkhout*, sphère de la Majesté, qui est aussi l'essence d'Hochana Rabba, incarnée par David Hamelekh. Aux Temps futurs, les *tsaddikim* prendront place dans une *soucca* en peau de Léviathan. Nous prions pour que cet exil prenne rapidement fin et que nous ayons le mérite de résider dans cette *soucca*, par le mérite de ce roi, l'oint de D. Souccot est « *zeman sim'haténou* – le temps de notre joie ». Or, le mot *yisma'h* (« il se réjouira ») est composé des mêmes lettres que *Machia'h*, ce descendant du roi David. Ce dernier est vecteur d'une grande réparation puisqu'aux Temps futurs, il sera le seul habilité à réciter la bénédiction sur la coupe – *cos*, de même *guematria* que *gaol yigal* (« il délivrera »). Le Rédempteur, de la lignée du roi David, amènera l'amendement dans tous les domaines, même à l'extérieur, dans les cours, où se situent les *souccot*. Pendant cette fête, répondant à l'impératif : « ***b**esouccot **t**echvou **ch**ivat **y**amim* – vous résiderez dans les *souccot* pendant sept jours », dont les initiales forment le mot *tichbi*, surnom d'Elyahou Hanavi, nous supplions D. de nous délivrer : « *Hocha-na* ! » Ce dernier terme a la même *guematria* que le nom Elyahou, prophète annonciateur de la Délivrance. Par ailleurs, la *guematria ketana* de *Hocha* (21), ajoutée à la *guematria* de *na* (51), est de 72, qui est aussi l'une des valeurs numériques du Tétragramme, profané au milieu des non-juifs. C'est dire combien, à Hochana Rabba, nous aspirons à la Délivrance plus que jamais.

- Hochana Rabba, le septième jour de Souccot, est comparable au Chabbat, septième jour de la semaine. Cette fête détient le potentiel de nous libérer de l'exil et d'apporter la Délivrance, prévue pour le septième millénaire. Or, nous mériterons la Rédemption principalement par le mérite de l'étude, et c'est pourquoi nous y consacrons la nuit d'Hochana Rabba. Nous célébrons ensuite Sim'hat Torah, jour analogue à celui du don de la Torah. Grâce à celle-ci, nous mériterons la Délivrance et l'anéantissement des forces impures, très prochainement ! Amen.

## UNE NUIT DÉCISIVE

A Hochana Rabba, nous multiplions prières et *tikounim*[25], sonnons du *Chofar* (*cf.* Chla in *Soucca*), et rappelons le mérite de nos Patriarches et Matriarches. Ce jour de *techouva* a ainsi une dimension et une sainteté comparables à celles de Yom Kippour, dans la mesure où le jugement est alors scellé pour l'ensemble des enfants d'Israël.

Pourtant, le repentir de Yom Kippour n'était-il pas suffisant ? Pourquoi convient-il de faire amende honorable à Hochana Rabba également ? En outre, pourquoi cette dernière échéance de *techouva* a-t-elle été fixée à la fin de la fête de Souccot, au moment où nous accueillons l'esprit de David Hamelekh dans notre *soucca* ?

Comme nous le savons, à partir de chaque faute commise par l'homme, un ange néfaste est créé, qui s'en fait l'accusateur (*cf. Avot* 4 :11 ; *Zohar* III 17a), et le pousse à commettre d'autres péchés, d'après le principe (*Avot* 4:2) : « Une faute en entraîne une autre. » De ce fait, à Hochana Rabba, nom dont les initiales forment le mot *har* (« montagne »), élément naturel auquel le mauvais penchant est comparé (*Soucca* 52a), nous avons besoin d'une grande aide divine pour déraciner nos montagnes de fautes. Or, voilà qui est étonnant. Tous ces accusateurs et amoncèlements de fautes n'ont-ils pas été éradiqués à Yom Kippour, pour qu'un jour supplémentaire de *techouva* soit nécessaire ? Pourquoi le jugement n'est-il pas définitivement scellé à Yom Kippour ?

Avant de répondre plus en détail, il me semble à propos d'évoquer la situation actuelle dans une optique de Torah, qui s'applique de façon intemporelle à toutes les périodes d'épreuves.

---

25. Textes et prières de réparation lus à Hochana Rabba.

Nul n'ignore les graves évènements qui ont secoué le monde cette année [5751-1990], en particulier dans le golfe persique. Nous sommes tous témoins des desseins génocidaires des non-juifs à notre encontre et de la manière dont ils tentent de les mener à bien, à grands renforts de missiles. Mais dans cette situation agitée et même explosive, de nombreux *tsaddikim* ont pris l'initiative de nous encourager, certifiant qu'il n'y a rien à craindre devant de telles armes, chimiques ou autres, dans la mesure où nous disposons de l'arme fatale : la Torah. Cela fait des milliers d'années que la nation juive combat grâce à elle tous les ennemis décidés à l'exterminer. Et grâce à D., elle a subsisté, envers et contre tous.

En outre, sous nos yeux s'accomplissent les prémices de nombreuses prophéties délivrées par les prophètes ou détaillées dans les écrits de nos Sages concernant la Délivrance future. Et ce n'est que le début. D'ailleurs, tous les grands Maîtres de notre époque sont unanimes pour évoquer la Délivrance, la venue du *Machia'h*. A la lumière des différents développements géopolitiques, nous ressentons de façon accrue et sommes convaincus que le Tout-Puissant veut délivrer Son peuple des ténèbres de l'exil amer par l'arrivée du Rédempteur, imminente.

Toutefois, pour nuancer notre propos, le *Machia'h* ne peut venir si chacun d'entre nous continue, en tout égoïsme, à profiter de ce monde sans penser au lendemain. Si chacun jouit en toute liberté, qui viendra-t-il libérer ? Des hommes qui n'ont pas le sentiment d'avoir besoin de lui ?

A cause de cet état de fait navrant, le Saint béni soit-Il a fait en sorte que toutes les nations du monde entrent en conflit l'une avec l'autre avec, au centre, et même au cœur de ce conflit, le peuple juif. A la fin, toutes se réconcilieront pour se liguer contre notre peuple (*cf. Pessikta Rabbati* 37:2), qu'elles incrimineront de tous les maux de la planète. Les enfants d'Israël supplieront alors D. de les délivrer et s'accrocheront à

la Torah, bouclier protecteur (*cf. Sota* 21a), cet éveil d'en bas appelant, en retour, un éveil dans les sphères supérieures (*cf. Zohar* I 86b, 88a), et le *Machia'h* viendra nous sauver et nous délivrer.

De nos jours, le monde entier est unanimement hostile à notre peuple, nos moindres faits et gestes sont épiés et condamnés. On ferme les yeux sur tous les génocides et crises de la planète pour ne manifester et ne récriminer que contre les Juifs. On parle encore de « problème juif ». Nous sommes, prétend-on, la cause de tous les problèmes, financiers, sécuritaires, etc., la source de toutes les tensions et conflits. Finalement, tous sont prêts à laisser de côté leurs désaccords pour s'unir contre nous. Nous ressentons très fort cette haine et la constatons de visu au quotidien.

Or, à l'approche de l'avènement du Rédempteur, nous constatons aussi un extraordinaire éveil de notre peuple dans le monde entier. Même les enfants parlent sans cesse du *Machia'h* ! Ces petits « prophètes » contemporains (*cf. Baba Batra* 12b) sont poussés à s'exprimer ainsi afin de nous confirmer l'imminence de son arrivée.

Au cours des Jours Redoutables et notamment à Souccot, nombreux sont les *tsaddikim* qui nous ont appelés à nous préparer à la venue du *Machia'h*, ajoutant qu'une guerre risquait d'éclater dont l'issue potentielle pouvait être la Délivrance et la venue du Rédempteur, dans l'esprit du verset (*Chir Hachirim* 2:12) : « le temps des chansons est venu et la voix de la tourterelle se fait entendre dans nos campagnes ».

En parallèle, d'innombrables Juifs se sont laissés convaincre de la gravité de la situation et se sont totalement repentis. Certains – et j'en connais beaucoup dans ce cas –, bien que sceptiques jusque là, ont entamé un processus de *techouva* en cette période, et ils observent aujourd'hui méticuleusement la moindre des *mitsvot*, confiants en l'arrivée du *Machia'h*, puisse-t-elle avoir lieu prochainement, amen ! A l'origine de ce mouvement d'éveil, de prise de conscience et

d'élévation : la remarquable concrétisation des prophéties de la Torah et des prédictions de nos Sages.

## Les fêtes : un moment d'élévation

Sans doute pour la même raison, j'ai personnellement perçu, plus que jamais, un courant de sainteté et d'élévation pendant ces fêtes. Cela confirme l'existence d'un éveil sur terre, source d'un « éveil d'en Haut » (*cf. Zohar* précité). Du fait que mon ressenti est partagé par tellement de mes frères, du fait que tous ont le sentiment de l'imminente arrivée du *Machia'h*, j'ai eu le sentiment d'être porté par une vague d'élévation incommensurable.

Pourtant, alors que ces fêtes sont derrière nous, j'ai malheureusement une impression de chute, de m'être déconnecté de cet influx de sainteté. Je me suis interrogé sur ce phénomène : pourquoi ce déclin, et où est passée cette lumière qui m'éclairait pendant les jours de fête ? J'aurais pourtant dû être capable d'en prolonger l'éclat, l'influence sur toute l'année. Face à cette pénombre dans laquelle je me sens plongé, un sentiment de peine et de détresse m'assaille. Que faire ?

C'est alors qu'une célèbre sentence de nos Sages m'est venue à l'esprit : « Si l'homme se voit accablé de souffrances, qu'il examine ses actions. » (*Berakhot* 5a) Autrement dit, s'il est pris dans la redoutable spirale d'une chute spirituelle, il ne doit pas rester passif mais scruter ses actes en réfléchissant aux causes de cette dégénérescence. Faire l'impasse sur cette introspection, c'est prendre le risque d'une décadence irréversible.

Une fois de plus, après une réflexion basée sur nos sources, la réponse m'est apparue, à travers le principe suivant : « Tout amour qui dépend d'un élément [externe], lorsque l'élément disparaît, l'amour disparaît. Mais celui qui ne dépend d'aucun élément [externe] ne disparaîtra jamais. (…) Quel est l'exemple d'un amour qui ne dépend

d'aucun [autre] élément ? C'est celui de David et Yonathan. » (*Avot* 5:16) J'ai compris que cette sentence répondait à toutes mes interrogations : pourquoi Hochana Rabba a-t-il été institué pendant Souccot ? Pourquoi ce jour ressemble-t-il à Yom Kippour, en cela que le jugement est alors scellé (*Zohar* I 220a ; III 31b) ? Pourquoi est-il placé précisément sous les auspices du roi David ? Et pourquoi ce sentiment de déchéance après les fêtes ?

Il convient de souligner que d'aucuns font amende honorable, conscients d'avoir péché vis-à-vis du Ciel, se soumettant d'un cœur contrit et brisé. A travers cette repentance véritable, leur être se lie à D. d'un amour absolu, au point qu'ils sont prêts à se sacrifier pour la plus petite *mitsva*. Ils sont même disposés à subir des tourments pour montrer leur amour de D., sans attendre en retour la moindre récompense ou contrepartie. Ils se repentent donc animés d'un sentiment d'amour absolu et désintéressé – « celui qui ne dépend d'aucune chose » – sentiment éternel qui les accompagnera toujours, les mettant à l'abri de la faute.

D'autres personnes, hélas fort nombreuses, n'ont aucune notion de ce qu'est D. ou la *techouva*. Mais lorsqu'elles entendent que le livre des morts et celui des vivants sont ouverts devant Lui (*cf. Roch Hachana* 32b), elles se repentent, de peur d'être inscrites et scellées dans celui des morts. Elles passent ainsi à côté de l'essentiel de la *techouva* puisque, bien loin de l'amour véritable, elles n'ont aucun lien avec le Créateur. Leur démarche peut certes se prolonger un certain temps, mais en aucun cas éternellement, et même si elles croient revenir à la Torah par amour pour D., elles se leurrent – c'est un amour intéressé. En vérité, elles se repentent seulement par crainte du jugement. Une fois celui-ci passé, toute trace d'« amour » disparaît.

Dès lors, nous comprenons pourquoi de tels individus, après les fêtes, réitèrent les erreurs du passé : lorsque le mobile – la perspective des Jours Redoutables – disparaît, l'amour disparaît, et les fautes

reviennent en force. En revanche, ceux qui retournent au Créateur mus par un amour inconditionnel Lui restent attachés même après les Jours Redoutables, car ils continuent à L'aimer de tous leurs membres. En ce qui me concerne, il est possible que ma *techouva* ait été en partie conditionnée par le sentiment de la venue imminente du *Machia'h* et par mon impatience de le recevoir, ce qui expliquerait la chute qui suivit.

## David, l'invité d'Hochana Rabba

Nous pouvons à présent comprendre pourquoi Hochana Rabba a lieu lors de la « visite » de David Hamelekh, paradigme de l'amour désintéressé.

C'est ainsi qu'en pleine fête de Souccot, « temps de notre joie », nous mettons celle-ci entre parenthèses pour consacrer un jour aux prières et à la *techouva*, afin de prouver que notre repentir des Jours Redoutables était sincère, que l'ensemble de notre démarche est poussée par un amour pur et non par la crainte de la sentence. Pour preuve, nous laissons soudain la joie de côté pour nous consacrer de nouveau à la repentance dans un esprit d'amour désintéressé. Ainsi, nous démontrons que même une fois les Jours Redoutables passés, nous nous gardons de pécher et allons jusqu'à entreprendre de nouveau un processus de repentir.

A cet égard, s'il nous arrive de voir des individus qui déchoient subitement après les Jours Redoutables, cela prouve que leur *techouva* n'était mue que par la crainte. C'est d'ailleurs peut-être une raison supplémentaire au jour d'Hochana Rabba, au cours duquel nous pouvons nous repentir non seulement de notre observance des *mitsvot*, lacunaire, mais aussi de notre *techouva* antérieure, imparfaite et intéressée. C'est alors l'occasion de nous repentir de nouveau, cette fois-ci par pur amour, et ainsi de nous lier au Créateur.

On peut comprendre en ce sens les éclaircissements du *Zohar* sur le célèbre « *lekh lekha* » – l'ordre donné à Avraham Avinou de tout quitter

pour se rendre en Terre Sainte : « Rabbi Elazar explique : *lekh lekha* – va pour toi, pour l'amendement de ta personnalité et la réparation de tes niveaux. » (*Zohar* I 77b) En d'autres termes, il ne suffit pas de progresser de degré en degré et de réparer son individualité – c'est-à-dire les mobiles qui poussent l'homme à accomplir telle ou telle *mitsva*, qui doivent être purs –, il convient également de réparer les « niveaux ». En effet, il arrive souvent que l'homme pense à tort avoir atteint un certain niveau, l'avoir véritablement acquis. C'est faux, car chaque niveau comprend des milliers de sous-niveaux, ce qui requiert de très gros efforts. Il faut donc réparer chaque niveau jusqu'au bout, y compris ses différents embranchements, jusqu'à atteindre la complétude dans celui-ci. Car il est interdit qu'il reste une seule racine ou branche imparfaite, ce qui porterait atteinte au niveau dans son ensemble ; toute la progression de l'homme serait alors en cause.

C'est sans doute là le sens de la sagesse que Rabbi Chimon invite à déployer contre le mauvais penchant, dans le *Zohar* sur la section de *Lekh Lekha*. A chaque nouveau palier atteint dans sa progression, l'homme doit rivaliser de ruse contre cet ennemi implacable, afin que tout son élan soit pur et désintéressé, car la fin dépend de l'intention première.

Puisse le Très-Haut nous aider à accomplir chaque *mitsva* de façon totalement désintéressée, sans arrière-pensée, et ainsi nous ressentirons une élévation tout au long de l'année, Le servant dans la joie et l'amour ! Amen !

## Résumé

A Hochana Rabba, nous faisons prières, *tikounim* et *techouva* comme à Yom Kippour. Pourquoi ? Le repentir de Yom Kippour n'est-il pas suffisant ? Et pourquoi faire cela en plein Souccot, « temps de notre joie », le jour où l'invité de la *soucca* est David Hamelekh ? A chaque péché, un mauvais ange est créé, poussant l'homme à poursuivre dans la mauvaise voie. De ce fait, à

Hochana Rabba, nom dont les initiales forment le mot *har* (« montagne »), métaphore du mauvais penchant, nous avons besoin d'une assistance divine accrue pour déraciner nos montagnes de fautes. Pourtant, ce travail n'a-t-il pas déjà été fait à Yom Kippour ?

- Nous avons introduit notre réponse par une réflexion sur les évènements actuels, et notamment la guerre du Golfe. Les différentes nations s'entredéchirent pour finalement toutes se retourner contre Israël, qu'elles veulent détruire à l'aide de missiles. Mais nous avons une arme pour nous défendre : la Torah. Plutôt que de prendre peur, il faut donc s'y accrocher, en réalisant que toutes les prophéties s'accomplissent et que le *Machia'h* est prêt à venir. Toutefois, il ne le peut si l'on est trop attaché aux plaisirs de ce monde et que l'on n'attend pas sa venue. C'est pourquoi D. envoie des calamités pour qu'Israël se repente et espère impatiemment son avènement. Face à l'hostilité unanime des *goyim*, on assiste effectivement de nos jours à un immense mouvement d'éveil et d'attente du *Machia'h*, puisse-t-il prochainement arriver.

- Nous avons précisé, quant à cette *techouva*, qu'elle peut être mue soit par amour du Créateur, soit par intérêt personnel. Dans le premier cas, elle perdurera toujours ; dans le second, aussitôt disparu le mobile ou la motivation, tout s'effondre. Pour cette raison, j'ai ressenti une chute personnelle après les fêtes, car ma repentance était quelque peu conditionnée par ce sentiment d'imminence de la Rédemption. Il faut donc revenir à D. de tout son cœur, de façon totalement désintéressée.

- Cela nous permet de comprendre le calendrier de la *techouva* : à Hochana Rabba, au milieu de la joie de Souccot, nous nous repentons par pur amour, justement le jour où nous accueillons David Hamelekh, archétype de l'amour désintéressé, afin de souligner l'importance d'une *techouva* n'obéissant à aucun facteur extérieur, la seule à même de perdurer. De même, il faut toujours attendre le *Machia'h*, sans nous décourager, sans faiblir. Dans cet esprit, il faut travailler sa personnalité et progresser de palier en palier, dans un désintéressement total, en s'assurant systématiquement que chaque niveau a été parfaitement intégré, dans ses moindres détails. Telle est la condition pour ressentir une élévation et l'éclairage divin tout au long de l'année.

# HOCHANA RABBA : TECHOUVA PAR AMOUR OU PAR CRAINTE

Les « ordonnances » concernant ce qui a été décrété pour nous pour l'année à venir sont cachetées et envoyées à Hochana Rabba, et c'est pourquoi nous bénissons notre prochain en lui souhaitant : « *pitka tava* – une bonne ordonnance ». De ce fait, la veillée d'Hochana Rabba est destinée à éveiller la Miséricorde divine, afin d'avoir le mérite d'être scellé pour une vie heureuse et prospère et pour une bonne année, riche en bénédictions.

Or, s'il s'agit d'un jour de jugement, pourquoi l'avoir instauré au cours de la fête de Souccot, alors qu'il faut s'y réjouir, dans l'esprit du verset (*Devarim* 16:14) : « et tu te réjouiras pendant la fête (…) tu seras seulement joyeux » ? En outre, c'est déjà l'office que remplit Yom Kippour, jour de mortification et de repentance incontournable. Dans ce cas, pourquoi avoir ajouté le jour d'Hochana Rabba, consacré à la *techouva* – mais sans jeûne, puisque c'est fête ? De plus, pourquoi ce rendez-vous se situe-t-il le septième jour de Souccot, la veille de Chemini Atsérèt et Sim'hat Torah ? Enfin, pourquoi la fête de Souccot suit-elle immédiatement Yom Kippour ?

Pour répondre, nous allons analyser les deux sortes de *techouva* possibles : celle mue par l'amour et celle conditionnée par la crainte, catégories mises à jour par nos Maîtres (*Yoma* 86b), la première étant de loin supérieure à la seconde.

Ainsi, si l'homme ne se repent que sous le poids des épreuves, conscient que, s'il ne fournit pas cet effort, souffrances et maux l'assailliront de plus belle, c'est la crainte qui prévaut. Il ne peut soutenir la comparaison avec celui qui fait *techouva* parce qu'il aime D., et ce, même si l'adversité ne l'a pas touché, repentir bien plus

apprécié du Créateur que son pendant mû par la peur et qui est source d'un très grand mérite (*cf. Nedarim* 62a).

De la même manière, à Roch Hachana et Yom Kippour retentit le *Chofar*, destiné à générer un sentiment de peur et d'appréhension face au jugement. Ce son terrorise tous ceux qui l'entendent, les poussant à se repentir d'urgence, de peur d'être punis et de subir des tourments. Comme le disait si bien le prophète (*Amos* 3:6), « le *Chofar* sonnera-t-il dans la ville sans que le peuple tremble ? » Cependant, D. ne saurait se contenter de cette *techouva* mue par la crainte ; Il aspire à ce que l'homme Lui revienne aussi par amour, afin que ce sentiment anime son Service divin tout au long de l'année.

Pour ainsi dire, D. ne veut pas que l'homme agisse comme ce jeune enfant qui obéit à son père par crainte des coups qui ne manqueraient pas de s'abattre sur lui dans le cas contraire ; Il désire qu'il soit comparable à l'enfant qui accomplit la volonté de son père parce qu'il l'aime d'un amour débordant et veut lui complaire.

De ce fait, après Yom Kippour, D. nous a donné la fête de Souccot, « temps de notre joie », afin que notre Service divin soit teinté de joie et d'amour. Cette fête représente donc la *techouva* par amour.

## Les quatre espèces

En y regardant de plus près, nous constaterons que les quatre espèces que nous agitons à Souccot matérialisent ce concept. Le *ethrog* renvoie à l'acronyme *tariag*, qui désigne, numériquement parlant, les six cent treize *mitsvot*. Ainsi, à Souccot, fête qui suit Yom Kippour, jour de jugement, l'homme s'engage, en se saisissant des quatre espèces et notamment du *ethrog*, à accomplir l'ensemble des commandements découlant de la Torah écrite.

Le *hadass* a, plus ou moins un, la même *guematria* que le *Sod* (« secret »), allusion à la Torah orale, qui recèle une infinité de secrets.

Ensuite, la *arava* évoque la notion de *arevout*, de solidarité, si fondamentale (*cf. Sanhedrin* 27b ; *Chevouot* 39a), à l'antipode de la haine et de la jalousie. Il faut aimer son prochain, l'aider, le réprimander parfois, et ressentir que nous faisons partie d'un tout – le peuple juif.

Le *loulav*, pour terminer notre tour d'horizon, fait allusion, à travers ses lettres finales, aux « deux cœurs » de l'homme, qu'il doit également mettre à contribution dans son Service divin, comme il est écrit (*Devarim* 6:5) : « Tu aimeras l'Eternel, ton D., de tout ton cœur (litt. tes cœurs) » – « avec tes deux penchants », commente la Guemara (*Berakhot* 54a). Cette dualité peut être mise en parallèle avec les deux pôles de la *techouva* : crainte et amour.

Or, du fait que l'impulsion dans le Service divin doit essentiellement provenir du cœur, nous ne mentionnons pas les quatre espèces dans la bénédiction récitée avant de les agiter, mais disons seulement : « *al netilat loulav* – Qui nous a ordonné d'agiter le *loulav* ». Car cette branche de saule a une symbolique fondamentale : l'homme doit servir le Créateur et s'y soumettre avec ses deux instincts de base. En nous consacrant ainsi à D., nous Lui sommes tout acquis. Afin de mener la transaction à bonne fin, nous nous saisissons du *loulav*, puisque toute acquisition est entérinée par la prise en main d'un objet. Nous devenons de ce fait les sujets de D.

Ainsi, l'homme prend sur lui, à Souccot, de servir D. avec amour et joie ; en soulevant les quatre espèces, il s'engage à étudier la Torah écrite (symbole du *ethrog*) et orale (le *hadass*), à se montrer solidaire de son prochain (*arava*) et enfin, à se soumettre au Créateur avec ses deux cœurs (*loulav*), en conjuguant amour et crainte. Cette ambivalence peut pleinement s'exprimer à Hochana Rabba, jour à cet égard bien particulier, puisque d'une part, on y mange et s'y réjouit, tout en étudiant la Torah et en se repentant par amour, tandis que de l'autre, on se mortifie par la privation volontaire de sommeil.

Ainsi, Roch Hachana et Yom Kippour correspondent au repentir par crainte ; Souccot représente celui par amour. Et enfin, à Hochana Rabba, les deux aspects sont combinés.

## Servir D. par amour

Aussitôt après Hochana Rabba, c'est le tour des réjouissances de Sim'hat Torah. Après nous être solennellement engagés, à travers les quatre espèces, à nous plonger dans l'étude de la Torah écrite et orale, dans un esprit de responsabilité réciproque et avec nos deux penchants, l'occasion nous est donnée de faire nos preuves. Cette fête coïncide logiquement – comme c'est le cas en Israël – avec Chemini Atsérèt, à relier à l'expression du verset (*Chemouel* I 21:8) : « retenu en présence du Seigneur – *néétsar lifné Hachem* ». Et Rachi d'interpréter cet « arrêt sur image » comme un moment d'étude. Car la Torah est la raison d'être et la garantie de pérennité de l'univers (*cf. Pessa'him* 68b ; *Nedarim* 32a) ; plus même, elle en est le plan : « Le Saint béni soit-Il consulta la Torah et créa le monde. » (*Zohar* II 161b)

Mais le pouvoir de la Torah ne s'arrête pas là, puisqu'un homme qui sert D. par amour et dans la joie est assuré, grâce à celle-ci, d'être à l'abri du péché. Par contre, celui qui ne servirait le Créateur que par peur, par crainte du jugement, risquerait d'en arriver à l'affliction, état d'esprit qui cause des ravages dans les mondes supérieurs, comme le prouve la malédiction (*Devarim* 28:47) : « Et parce que tu n'auras pas servi l'Eternel, ton D. avec joie (…) ». Au contraire, le Maître du monde désire que nous Le servions dans l'amour et la joie – sentiment essentiel au Service divin. Tel est le secret pour arriver au Monde futur pur et irréprochable, et mériter d'y demeurer dans cet état de joie (*cf.* Rabbénou Be'hayé *in Bamidbar* 8:2).

C'est aussi la raison pour laquelle, immédiatement après Yom Kippour, nous entreprenons la construction de la *soucca* dans la joie (*cf.* Rema, *Choul'han Aroukh* 624:5, 625:1), nous empressons d'acheter

les quatre espèces et de décorer notre *soucca*, dans l'esprit du verset : « C'est mon D. et je L'embellirai » (*Chemot* 15:2), expliqué dans la Guemara (*Chabbat* 133b) comme une recherche de perfection jusque dans l'esthétique des *mitsvot*.

À l'issue de Yom Kippour, nous sommes imprégnés de la crainte de D. Par conséquent, Il nous a donné, tout de suite après, une fête à même de nous élever à travers ce sentiment, mais surtout par la joie et l'amour, afin d'arriver à la complétude de l'âme. Or, celle-ci ne peut être atteinte que lorsqu'on s'engage à accomplir les *mitsvot* dans la joie et l'amour – ce que l'on fait en agitant les quatre espèces.

Ceci nous permet d'apporter un nouvel éclairage sur les libations d'eau effectuées à *Souccot* à l'époque du Temple (*cf. Taanit* 3a ; *Soucca* 48a). Pourquoi est-ce la seule fête où cette pratique avait lieu ? La réponse est dès lors évidente : la fête de Souccot représente la synchronie, l'équilibre entre le repentir par amour et celui poussé par la crainte. Or, nous savons que les sacrifices « classiques » s'accompagnaient tout naturellement de pensées de *techouva* angoissées, le sort de l'animal représentant celui qui aurait dû échoir à l'homme (*cf.* Ramban *in Vayikra* 1:9).

Les libations d'eau étaient des offrandes d'une toute autre nature. L'élément liquide représente la Torah (*Baba Kama* 17a), qui réjouit le cœur de l'homme (*cf. Tehilim* 19:9) et le pousse à donner le meilleur de lui-même (*cf. 'Haguiga* 1:7). Ainsi, l'idée de la joie, élément fondamental de la *techouva* de Souccot, y apparaît en filigrane à travers ces libations. Cette offrande propre à Souccot matérialisait donc ainsi l'alliance entre joie et crainte (idée du sacrifice), ainsi que la promesse de l'homme de se consacrer à la Torah et de revenir à son Créateur à travers un sentiment d'amour véritable, ce qui constitue un passeport pour une bonne et douce année.

## Résumé


- Hochana Rabba est clairement identifié comme un jour où la sentence de chaque homme est scellée, et c'est pourquoi on tente alors par tous les moyens d'éveiller la Miséricorde divine. Cependant, pourquoi Roch Hachana et Yom Kippour ne suffisent-ils pas ? Et que vient faire Hochana Rabba au milieu de ce moment de joie sans ombrage qu'est Souccot ? Quel est le rapport entre ce jour et Sim'hat Torah, qui le suit ? En outre, pourquoi la fête de Souccot suit-elle Yom Kippour ?

- Nous avons explicité la différence entre la *techouva* par crainte et celle par amour, nettement préférable, car basée sur un terreau immuable. Or, Roch Hachana et Yom Kippour représentent la repentance mue par la peur, l'appréhension du jugement. Le Créateur désirait cependant que l'homme fasse aussi amende honorable par amour, et c'est pourquoi on enchaîne avec Souccot, moment de joie, propice à la concrétisation d'une telle démarche. Les quatre espèces que l'on agite alors représentent cette nouvelle direction prise par l'homme, qui s'engage à étudier et observer tant la Torah écrite (symbole du *ethrog*) qu'orale (le *hadass*) dans l'union et la solidarité (la *arava*) et avec ses deux penchants (le *loulav*).

- Enfin arrive Hochana Rabba, combinaison des deux types de *techouva*, avec d'une part la joie de Souccot et de l'autre, la difficile veillée d'étude. Au final, Sim'hat Torah permet de matérialiser ses engagements, en se consacrant aussitôt à la Torah, primordiale, avec joie, amour et ses deux inclinations – la crainte seule étant source de dommages dans les sphères supérieures. C'est aussi la raison pour laquelle nous construisons la *soucca* aussitôt après Yom Kippour, afin d'éveiller en nous ces sentiments et de perfectionner ainsi notre âme. La dualité d'Hochana Rabba se retrouve à travers la cérémonie des libations d'eau : d'un côté, le concept de sacrifice est lié à celui de repentir par crainte ; de l'autre, l'eau évoque la Torah, source de joie, et donc la *techouva* par amour. L'alliance de ces deux pôles est le secret pour se rapprocher du Créateur de façon optimale.

## UN JOUR SAINT, À L'ABRI DES ACCUSATIONS

La grande valeur du jour d'Hochana Rabba – et de sa veillée – est connue de tous. Roch Hachana ouvre la période des Jours Redoutables, dont l'issue est Yom Kippour, où la sentence est scellée. Peu après, à Hochana Rabba, les ordonnances sont transmises aux différents délégués chargés d'exécuter les sentences scellées à Yom Kippour (*Zohar* III 31b), et c'est pourquoi on a alors l'habitude de se souhaiter : « *pitka tava* – une bonne ordonnance ».

Sans aucun doute, une *techouva* absolue et l'amendement des fautes du passé ont le pouvoir, en ce jour, de changer du tout au tout la sentence décrétée puis scellée à Yom Kippour, et c'est là la grandeur d'Hochana Rabba. En effet, qui peut être assuré qu'il s'est repenti comme il le fallait à Roch Hachana et Yom Kippour ? Peut-être n'a-t-on fait amende honorable que par peur du jugement, auquel cas il ne s'agirait pas d'une *techouva* absolue.

Aussi, lorsqu'arrivent les jours de joie de la fête de Souccot, sentiment souligné dans le verset (*Devarim* 16:14) : « et tu te réjouiras pendant la fête (…) », et qu'au travers du séjour dans la *soucca*, « ombre de la foi », nous renforçons notre *émouna*, nous secouant de toute souillure ou impureté en agitant les quatre espèces dans la joie, le Créateur nous donne une occasion supplémentaire de faire *techouva*, cette fois-ci de façon optimale.

C'est pourquoi, au cours d'Hochana Rabba, nous tournons autour de l'arche avec le rouleau de la Torah, sonnons du *Chofar*, récitons quelques *seli'hot* et exécutons un type de flagellation, comme forme d'expiation, tout en nous plongeant dans l'étude de la Torah toute la nuit, sans le moindre instant de repos.

Se forcer à garder ainsi les yeux ouverts sur les ouvrages saints, est une forme de réparation pour tous les moments où nos regards étaient portés ailleurs, parfois même sur des visions interdites, nous rendant ainsi passibles de mort et de retranchement. En effet, l'organe de la vue est le ferment de la faute (*Yerouchalmi Berakhot* 1:8 ; *Bamidbar Rabba* 10:6), causant, à l'époque du Temple, l'exécution des quatre types de peine de mort.

Dans les ouvrages kabbalistiques, il est par ailleurs précisé qu'en ce jour, nous réparons tous les moments de joie ou les repas où nous n'avons pas agi pour la seule cause divine et n'étions pas animés d'une joie pure, celle de la *mitsva*.

Nous avons vu de nos propres yeux la manière dont de nombreux *tsaddikim* étudiaient la Torah toute la nuit puis toute la journée d'Hochana Rabba, en compagnie de leurs élèves, jusqu'à Chemini Atsérèt, alternant étude et prières d'un cœur brisé et contrit. Celui qui les voyait pleurer ainsi ne pouvait rester de marbre ; son cœur se brisait également à cette vision et il versait immanquablement des torrents de larmes pour les fautes commises, mettant lui aussi à profit le potentiel propre à ce jour, particulièrement propice pour réparer le mal.

## Un jour de jugement pour toutes les créatures

Après avoir apporté quelques éclaircissements quant à la nature particulièrement sainte et élevée de ce jour, certaines questions ne peuvent manquer de surgir. Si Hochana Rabba a une sainteté comparable à celle de Yom Kippour, pourquoi la Torah occulte-t-elle cette dimension, sur laquelle seuls nos Maîtres nous éclairent ? En outre, pourquoi ce jour est-il inclus dans Souccot et non dans une autre fête, et pourquoi le septième jour de cette fête ? Enfin, pourquoi est-il si particulier ?

Par ailleurs, lorsque la Torah évoque Pessa'h, c'est tout d'abord pour nous apprendre que « pendant sept jours, vous mangerez des

*matsot* » (*Vayikra* 23:6), pour préciser ensuite : « Le premier jour, il y aura pour vous convocation sainte. (…) Le septième jour, il y aura convocation sainte. » (*ibid.* v.7-8) Le septième jour de Pessa'h est ainsi clairement pris en compte. En revanche, concernant Souccot, il est seulement précisé : « Le quinzième jour de ce septième mois (…) Le premier jour, convocation sainte (…) Le huitième jour, vous aurez encore une convocation sainte » (*ibid.* 64-36). Le septième jour est tout bonnement escamoté, ce qui est étonnant pour un jour d'une élévation comparable à Yom Kippour.

Rappelons, pour répondre, que la dimension de jugement et de sainteté suprême de Roch Hachana est elle aussi passée sous silence dans la Torah. C'est la Guemara qui nous apprend, dans le traité éponyme (16a) que toutes les créatures défilent comme des brebis devant le Créateur et sont jugées – qui pour la vie, qui pour la mort.

La Torah ne mentionne pas plus la peur du jugement, ni les *seli'hot* récitées au cours du mois d'Elloul, accompagnées des sonneries du *Chofar*. Elle se contente de préciser : « Et au jour de votre joie et dans vos fêtes, vous sonnerez des trompettes (…) » (*Bamidbar* 10:10), en écho au verset : « le son des trompettes et les accents du *Chofar*, faites-les retentir devant le Roi Eternel » (*Tehilim* 98:6).

Au sujet de Souccot, nos Sages nous apprennent (*Soucca* 45a) qu'on amenait des *aravot* à côté de l'autel et qu'on sonnait du *Chofar*. Dans la même source (*ibid.* 48a), on souligne que le *Hallel*[26] et la joie qui accompagnaient cette fête s'étalaient sur huit jours. Ainsi, le *Chofar* apparaît comme clairement lié à un contexte de joie, sentiment qu'il faut ressentir lorsqu'il résonne.

Voilà qui est paradoxal, quand on sait que son écho vise à susciter peur et appréhension, dans l'esprit du commentaire du Rambam (*Hilkhot Techouva* 3:4) sur le verset : « Réveillez-vous, dormeurs, de

26. Prière composée de louanges que l'on récite durant les fêtes notamment.

votre sommeil ! (…) » (*Yona* 1:6). Pourtant, d'un autre côté, on le sonne à un moment de joie, sans que cela porte atteinte à ce sentiment. Comment concilier ces deux aspects ?

Dans Sa Miséricorde infinie, D. choisit de montrer à Ses enfants, à Roch Hachana, un « visage » souriant, afin de les acquitter du jugement et que l'Accusateur ne puisse remplir son office. Illustrons notre propos par une allégorie. Un prévenu, loin d'être traîné devant le tribunal par des policiers, menotté et en tenue de prisonnier, fait son apparition dans un costume impeccable, accompagné par des personnalités de premier plan et un orchestre. A son entrée, le juge se lève et l'acclame avec affection. Face à une scène aussi déroutante, le procureur reste sans voix et s'empresse de fuir ! Contre un inculpé ayant droit à un tel traitement de faveur, que peut-il dire ? En outre, s'il se hasarde à prononcer son réquisitoire, il est bien conscient que cela risque de se retourner contre lui. Aussi abandonne-t-il la partie et l'inculpé sort blanchi du procès.

De même, lorsque nous sommes honorablement vêtus, c'est le signe que nous nous sommes totalement repentis. Le cas échéant, tous les *tsaddikim* viennent intercéder en notre faveur, et tous les accusateurs sont tenus de garder le silence.

C'est là le sens d'un verset à première vue équivoque (*Tehilim* 81:2-4) : « (…) Acclamez le D. de Yaakov ! Chantez des hymnes, faites retentir le tambourin (…) sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune ». D'un côté, on chante de joie, et de l'autre on sonne du *Chofar*, qui évoque plutôt la crainte. De fait, comme nous l'avons dit précédemment, Roch Hachana est réellement un jour de jugement et de peur, mais cet aspect est dissimulé afin que le Satan ne puisse nous accuser. De la même manière, on « brouille les cartes » en sonnant tantôt debout, tantôt assis. Du fait que le Tout-Puissant souhaite rendre une sentence clémente, Il Se montre sous un jour favorable.

La sonnerie du *Chofar* est donc ambivalente : d'un côté, elle fait retentir en nous la joie d'être disculpés ; de l'autre, elle vise à nous effrayer pour que nous nous repentions sincèrement et devenions blancs comme neige. *Chofar* et joie sont donc liés, permettant d'éviter la participation du Satan au jugement, qui ne se priverait pas, le cas échéant, de nous accuser pendant plusieurs jours pour les fautes d'un seul jour !

Mais la gaieté que le Créateur procure à l'homme dépend et est proportionnelle à son repentir. S'il est léger et superficiel, cette joie ne pèse pas bien lourd ; tandis que s'il est profond et intense, elle est considérable. Cependant, dans tous les cas, le Tout-Puissant nous juge seul, en l'absence du Satan, qui ignore ce qui se trame. Autre signe de la Miséricorde divine : les *tsaddikim* sont jugés les premiers (*cf. Roch Hachana* 8b), afin qu'ils intercèdent en faveur du peuple et que, par leur mérite, D. Se montre bienveillant envers chacun pris à part. C'est aussi la raison pour laquelle la bénédiction récitée par les *cohanim* est formulée au singulier : « (…) Que l'Eternel fasse rayonner Sa face sur toi (…) » (*Bamidbar* 6:25), car chaque individu a son importance aux yeux de D. Ainsi, ce jour est-il entremêlé de joie et de crainte, mais, par-dessus tout, D. Se montre favorable à nous et nous acquitte.

## Hochana Rabba, un jour qui échappe à l'œil du Satan

Ceci nous permet également de comprendre pourquoi Hochana Rabba n'est pas un jour de fête, avec une sainteté comparable à celle du début et de la fin de Souccot, mais un simple jour de *'Hol Hamoèd*[27]. Comme nous l'avons vu, Roch Hachana, jour où D. inscrit chaque homme pour une bonne vie, est placé à l'abri des regards – et des flèches – du Satan. Il en est de même à Yom Kippour, jour où la sentence est scellée (*cf. Yoma* 20a).

27. Jours de « demi-fêtes ».

A Hochana Rabba, moment où les ordonnances sont envoyées, si le Satan connaissait l'essence de ce jour, il ne se priverait pas d'accuser, pour empêcher l'envoi des ordonnances de vie. Aussi le caractère de cette date a-t-il été dissimulé, et D. n'en a pas fait un jour saint, afin que le Satan ne puisse accuser et que tous les enfants d'Israël bénéficient d'une bonne ordonnance.

Dès lors, la grandeur de ce jour, ainsi que sa place dans le calendrier, deviennent claires. On peut comparer cela à un roi qui arrive dans une certaine contrée. Aussitôt, tous les habitants du pays lui témoignent de grandes marques d'honneur, allant même jusqu'à régler leurs dettes. Ils font leur toilette et se revêtent de leurs plus beaux atours en l'honneur du roi, qu'ils accueillent avec effusion. Du fait de ce comportement respectable, et même louable, nul ne peut les accuser. Plus tard, lorsque le roi annonce son départ, tous viennent lui dire adieu, espérant qu'il se montera souriant, auquel cas on saura qu'il est satisfait. A ce moment, une délégation décide de se présenter chez le roi pour lui demander de rester un jour de plus. Si la réponse est favorable, la joie du peuple en sera décuplée.

De la même manière, à Roch Hachana, les enfants d'Israël règlent leurs dettes, se nettoient et se débarrassent de toutes leurs fautes. S'ils se comportent bien et que le Roi accepte de rester un jour de plus, quelle joie pour eux ! Comment expriment-ils cette joie ? Par les danses effrénées avec la Torah, à Sim'hat Torah.

Ainsi, Hochana Rabba est incontestablement un jour-clé. Situé à la fin des fêtes, juste avant Sim'hat Torah, au moment où le roi s'apprête à se séparer de ses sujets auxquels il accorde un jour supplémentaire, il n'est certes pas un jour de *Yom Tov* stricto sensu, mais sa sainteté est considérable. En effet, il représente le summum de la réconciliation de D. avec l'homme, puisqu'en ce jour nous apprenons qu'Il accepte de rester un jour de plus parmi nous – « car il M'est pénible de me séparer de vous » (*cf. Soucca* 55b). Néanmoins, cette grandeur reste voilée afin

d'échapper à l'emprise du Satan, et c'est pourquoi la Torah ne l'évoque nullement.

Après ce jour-ci, nous passons, dans la joie et l'allégresse, à celui de Sim'hat Torah. Si nous prenons alors la résolution de toujours rester dans la Torah et les *mitsvot*, le Saint béni soit-Il déversera sur nous un puissant flux de bénédictions pour toute l'année.

## Résumé

- Nous connaissons tous la sainteté suprême d'Hochana Rabba, jour de délivrance des ordonnances divines, où nous est donnée une occasion supplémentaire de nous repentir sincèrement de toutes nos fautes. En outre, ce jour permet de tout réparer matériellement et spirituellement, et c'est pourquoi de nombreux *tsaddikim* priaient tout le jour et la nuit, se répandant en pleurs, pour mériter, ainsi que leurs élèves, une bonne année.
- Pourquoi, dans ce cas, la Torah ne mentionne-t-elle pas la sainteté et la grandeur de ce jour, alors que le septième jour de Pessa'h y est clairement évoqué ? Et pourquoi fut-il fixé précisément le septième jour de Souccot ?
- On remarquera que Roch Hachana n'est pas mentionné dans la Torah sous sa dimension, pour le moins effrayante, de jour de jugement, mais bien plutôt comme un jour de fête marqué par la sonnerie du *Chofar*. Pourtant, cette sonnerie vise plus à éveiller la peur qu'à réjouir ! En vérité, ces deux dimensions sont mêlées : si Roch Hachana est vraiment un jour de jugement, D. le dissimule au Satan et apparaît sous un jour joyeux afin de nous permettre d'être acquittés. C'est aussi la raison pour laquelle les *tsaddikim* sont jugés les premiers pour qu'ils intercèdent en faveur de leurs coreligionnaires et que le Satan n'ait plus son mot à dire.
- Pour une raison identique, dans la Torah, le septième jour de Souccot est totalement passé sous silence, ce qui n'en diminue pas l'importance ni la sainteté, bien au contraire. Il clôture ainsi par un point d'orgue la période de repentir des Jours Redoutables, nous permettant d'être tout à fait acquittés du jugement et de mériter une bonne année.

## Sous les auspices de David Hamelekh

Le jour d'Hochana Rabba, nous convions dans notre *soucca* l'esprit de David Hamelekh (*Zohar* I 261a). Quel lien ce roi d'Israël a-t-il avec ce jour ? Dans nos développements précédents, nous avons évoqué plusieurs réponses possibles, mais nous allons maintenant aborder cette question sous un autre angle.

Comme nous l'avons vu précédemment, le jour d'Hochana Rabba n'est pas mentionné dans la Torah, afin de le dissimuler des yeux du Satan pour qu'il ne puisse pas accuser le peuple juif. Or, ceci va nous permettre de comprendre le rapport avec David Hamelekh.

En effet, si l'on y regarde de plus près, on remarquera que la dynastie de David est marquée, depuis ses origines, par ce même aspect mystérieux et scellé. Ainsi, lorsque son ancêtre Tamar entendit que Yehouda montait à Timna pour tondre ses brebis, « elle prit un voile et s'en couvrit ; et elle s'assit au carrefour d'Einaïm » (*Beréchit* 38:14). La notion de voile n'apparaît pas ici par hasard, mais est récurrente de par sa forte charge symbolique. D'ailleurs, elle réapparaît au verset suivant, quand Yehouda aperçoit sa bru (*ibid.* v.15-16) : « Yehouda, l'ayant aperçue, la prit pour une prostituée ; car elle avait voilé son visage. Il se dirigea de son côté (…) ». Nos Sages précisent, dans le Midrach, que Yehouda voulut passer son chemin, mais que l'ange du désir l'arrêta et lui demanda : « Yehouda, où vas-tu ? D'où proviendront des rois et des grands [si ce n'est de cette union] ? » C'est ainsi qu'il le contraint à se diriger vers elle, revêtant toute cette union d'un caractère occulte.

En outre, après qu'il se fut uni à elle, une voix céleste proclama : « C'est de Moi que c'est venu » (*Sota* 10b ; *Maccot* 23b). Du fait, nous

précise-t-on, que Tamar était si pudique dans la demeure de son beau-père, se tenant toujours à l'abri des regards, elle mérita ce rôle. Ainsi, tout l'enchaînement des évènements découlait de cette discrétion, de cet aspect scellé et camouflé de l'union de Yehouda et Tamar.

Cette opacité se retrouve par la suite, dans les relations de Ruth et Boaz, ancêtres de David Hamelekh. On voit ainsi que tout s'est décidé la nuit, outre le fait que les origines de Ruth et la validité de sa conversion étaient alors sujets à caution (*cf. Yevamot* 69a ; *Ruth Rabba* 4:8).

La conception du roi David est également caractérisée par ce caractère nébuleux (*cf. Yalkout Hamekiri Tehilim* 118:28). En effet, son père Yichaï pensait alors s'unir à une autre femme, et c'est pourquoi son jeune fils fut considéré comme un bâtard, rejeté par son père et ses frères, rejet qu'accentuait encore la teinte rousse de sa chevelure. C'est ainsi que son potentiel échappa à tous pendant vingt-huit ans, jusqu'à ce que le prophète Chemouel vienne le choisir.

Quelle surprise ! Lui dont l'allure ne pouvait soutenir la comparaison avec ses frères, lui qui était jusque là l'objet du mépris général, au point que son père ne jugea même pas utile de le présenter au prophète venu oindre l'un de ses fils, jusqu'à ce que celui-ci lui demande : « As-tu un autre fils ? » Il fut alors contraint d'admettre qu'il avait encore un fils, berger. On retrouve encore ici le leitmotiv de la discrétion, puisque David s'isolait avec le Créateur dans les champs, à l'abri des regards.

Ce n'est donc pas un hasard si Chemouel, entre tous, choisit de l'oindre comme nouveau roi (*Chemouel* I 16:12). Tous prirent alors conscience qu'il avait été élu parce qu'il en était digne, notamment du fait de sa discrétion hors pair. Déjà dans le secret du ventre maternel, il récitait une *Chira* (chant de louange) sur tous les mondes (*Berakhot* 10a), et c'est pourquoi il mérita que son fils Chelomo bâtisse le Temple.

## Chelomo Hamelekh

En évoquant l'identité du successeur de David, nous allons une fois de plus nous heurter à cette brume, une bonne dose de mystère et d'opacité enveloppant également les origines de celui-ci. En effet, il est fils de Batchéva, femme dont l'union avec le roi David passait, aux yeux du peuple, pour une faute. David lui-même, d'ailleurs, demanda au Tout-Puissant de lui pardonner cette erreur et fut exaucé, mais on lui fit savoir que la preuve n'en viendrait que sous le règne de son fils Chelomo (*cf. Chabbat* 30a). Effectivement, nous relate la Guemara, lorsque Chelomo eut achevé la construction du Temple, il voulut introduire l'Arche d'Alliance dans le Saint des Saints, mais ses portes restèrent hermétiquement closes, refusant de s'ouvrir, jusqu'à ce qu'il implore : « Seigneur D., (…) souviens-Toi des grâces promises à David, Ton serviteur. » (*Divré Hayamim* II 6:42) Aussitôt, les portes s'écartèrent pour laisser entrer l'Arche.

Ainsi, la genèse de la dynastie de David Hamelekh, en remontant à Yehouda et Tamar et en passant par Boaz et Ruth est à dessein entourée de mystère, aspect que l'on retrouve également, par la suite, chez son fils Chelomo. Pourquoi ? Pour que le Satan ne puisse accuser le peuple juif, ce qu'il ne se priverait pas de faire s'il entrevoyait les âmes pures, saintes et élevées issues de cette lignée. Nos Sages ajoutent que, de même, la venue du *Machia'h* surviendra à l'improviste, l'effet de surprise visant à prévenir toute riposte et accusation du Satan.

A présent, nous comprenons pourquoi le jour d'Hochana Rabba, dont la grandeur échappe au Satan, est précisément celui où l'on reçoit dans la *soucca* David Hamelekh, un roi aux origines obscures et troubles, pour la même raison.

A cet égard, on ne s'étonnera pas lorsque l'*Admour* Rabbi Sim'ha Bunim de Pchiss'ha *zatsal* affirme que Chelomo Hamelekh est l'invité

de Chemini Atsérèt, les deux journées s'enchaînant, de même que le fils succéda au père.

La discrétion volontaire de la Torah quant à certains aspects permet donc d'échapper à toute accusation, de même que le flou que D. entretient autour de certains évènements. Puissions-nous également échapper aux flèches du Satan et mériter une bonne et douce année et que l'influx de bénédictions d'Hochana Rabba et Sim'hat Torah se poursuive toute l'année !

## Résumé

- Hochana Rabba est intrinsèquement lié à la personnalité et à l'histoire de David Hamelekh, qui en est l'*Ouchpizin*. Si la relation entre Yehouda et Tamar est dans une certaine mesure obscure, opacité que l'on retrouve par la suite dans le mariage Boaz-Ruth et même dans la conception du futur roi d'Israël, c'est à chaque fois pour échapper aux manigances du Satan.
- De même, Chelomo naquit de l'union de David Hamelekh avec Batchéva, alors que cette alliance passait pour une faute. Ainsi, toute la lignée de ce roi jusqu'au *Machia'h* est entourée de mystère, pour échapper aux intrigues des forces du mal contre ces âmes d'élite.
- David Hamelekh est l'invité d'Hochana Rabba, fête dont la Torah passe la grandeur sous silence, tandis que Chelomo est notre hôte à Sim'hat Torah. Puissions-nous faire alors le plein de sainteté et de bénédictions pour toute l'année, à l'abri du Satan !

# Chemini Atsérèt - Sim'hat Torah

## Vaincre le mauvais penchant par la joie de la Torah

Tous se réjouissent lorsqu'arrive Sim'hat Torah, jour où la joie s'exprime à travers une explosion d'allégresse partagée qui fait l'unanimité, du plus grand érudit au simple Juif accomplissant la Torah et les *mitsvot*. Cette joie a pour effet d'éveiller en chacun l'amour de la Torah et la crainte du Ciel, ainsi que l'envie de progresser.

Quelques questions se posent à ce sujet : quel est le rapport entre Sim'hat Torah et Chemini Atsérèt d'une part – ces deux jours étant à la base confondus –, et Souccot et les Jours Redoutables de l'autre ? D'ailleurs, la dénomination même de Chemini Atsérèt (« huitième de clôture ») semble souligner un lien. De quelle nature est-il ?

En outre, pourquoi célébrer la joie de la Torah à Chemini Atsérèt – comme c'est le cas en Israël –, et non à Chavouot, anniversaire du don de la Torah ? Ne serait-ce pas plus approprié ? En outre, les appellations respectives de Souccot et Chavouot – « le temps de notre joie » et « le temps du don de notre Torah » – renforcent encore cette question : Chavouot ne se prêterait-il pas mieux à cette fête de la Torah, célébrée à Sim'hat Torah ?

Rappelons, pour répondre, que l'expression : « *'hag haatsérèt* – fête de la clôture » a la même *guematria* que : « *ets haTorah* – l'arbre de la Torah ». Signification : l'homme doit être lié, attaché à la Torah, semblable à un arbre, autrement dit, ne pas se contenter de rester au pied de l'arbre à le contempler mais s'y accrocher de toutes ses forces, y grimper.

Plus même, comme nous le rappelle la *guematria* du mot *ilan* (arbre), identique à la somme de celles du Tétragramme et du Nom de Souveraineté (91), il faut agir de façon désintéressée, œuvrer pour l'unicité du Nom divin sans se concentrer sur les difficultés ni les obstacles.

Un homme qui s'efforce vraiment de tous ses moyens et avec persévérance de se hisser dans l'arbre, de plus en plus haut, sans rester à son pied, s'il s'imagine que quelqu'un – le mauvais penchant – le poursuit pour le tuer, il courra d'autant plus vite, s'agrippant en hâte à l'arbre de la Torah, arbre de vie (*cf. Michlé* 3:18). C'est ainsi qu'il pourra échapper au mauvais penchant et en triompher.

Mais il n'est possible d'arriver à un tel niveau qu'après la fête de Souccot, après le séjour dans la *soucca*, qui évoque l'humilité, l'effacement de soi, de même que l'eau, thème qui apparaît à travers les libations d'eau que l'on pratiquait pendant cette période à l'époque du Temple. Or, l'élément liquide représente la Torah (*cf. Baba Kama* 17a), qui ne peut être intégrée que si l'on fait preuve de modestie, à l'image de l'eau qui quitte les hauteurs pour venir se loger dans les vallées (*Taanit* 17a).

A Souccot, ce thème se double de celui de l'Esprit saint, puisé lors des libations d'eau (*cf. Yerouchalmi Soucca* 5:1), dans l'esprit du verset (*Yechayahou* 12:3) : « Vous puiserez avec allégresse les eaux de cette source salutaire ».

Ainsi, pendant les sept jours de Souccot, l'homme s'élève et se prépare intensivement en vue du huitième jour, sur-naturel, celui de

Sim'hat Torah. Or, de même que l'on se prépare toute la semaine au Chabbat, qui en représente le couronnement – les *léviim* dénombraient chaque jour par rapport à celui-ci (*cf. Roch Hachana* 31a) –, à Sim'hat Torah, qui est une fête en soi (*Roch Hachana* 4b ; *Zohar* III 104b), la joie atteint son paroxysme, lorsque l'on se réjouit et danse autour de la Torah.

Cette idée apparaît en filigrane à travers les notions-clés de cette période. En effet, si l'on décompose le mot *soucca*, la valeur numérique des lettres *vav-hé* d'une part, ajoutée à celle du mot *'hag* (de *'Hag Haatsérèt*), est de vingt-deux – le nombre de lettres de l'alphabet hébraïque. D'autre part, les lettres *samekh* et *caf* du mot *soucca* évoquent l'Esprit saint et la Présence divine, lettres et caractéristiques que l'on retrouve aussi dans la personnalité de la première Matriarche, aussi appelée *Yiska*.

## Essence du nom de la fête : Chemini Atsérèt

Nous pouvons à présent comprendre pourquoi cette fête est qualifiée de *Chemini* – huitième –, ce chiffre évoquant le dépassement du cadre de la nature. Ainsi, la *brit mila* a lieu le huitième jour après la naissance ; de même, la Présence divine ne vint résider sur le tabernacle que le huitième jour après son montage (*Vayikra* 9:23). Ce nombre est également lié au concept de force, à travers son multiple : « [arriver] à quatre-vingts ans, [est un signe de] force » (*Tehilim* 90:10). Pour en revenir à Souccot, après s'être élevé pendant les sept jours de la fête, l'homme parvient au niveau suprême du chiffre huit – il atteint les secrets de la Torah, à Chemini Atsérèt.

Il marque alors un arrêt – comme dans le verset (*Chemouel* I 21:8) : « retenu (*néétsar*) en présence du Seigneur » – rivé au Créateur par le pouvoir de la Torah, additionné d'une bonne dose d'humilité et d'effacement de soi. La notion de force a aussi sa place ici, car il est alors semblable à un vaillant soldat du Créateur, par son combat sans

relâche contre le mauvais penchant et son élévation constante en Torah.

Pour mettre en relief cette dimension, dans la prière de Chemini Atsérèt, nous mentionnons cette fête en tant que « huitième de clôture de cette fête – *Chemini Atsérèt ha'hag hazé* », et non sous la forme plus logique de « la fête de Chemini Atsérèt – *'Hag Chemini Atsérèt* » ou « la fête de clôture – *'Hag Haatsérèt* ». Le chiffre huit apparaît donc d'entrée de jeu, pour souligner que les sept jours de Souccot doivent être liés à celui-ci, qui doit en être le point d'orgue.

Le septième jour de Souccot, qui précède Chemini Atsérèt, est, par un effet de la Bonté du Créateur, Hochana Rabba, tremplin pour atteindre la quintessence de Chemini Atsérèt. En effet, ce jour est caractérisé par l'attribut de Souveraineté (*cf. Tikouné Zohar* du *Zohar 'Hadach* 149a) – septième attribut, représenté par le roi David, invité d'honneur de ce jour (*cf. Zohar* III 301b) –, et particulièrement propice à la venue du *Machia'h*.

Pour preuve, le mot *Hochana*, numériquement parlant, équivaut, plus ou moins un, à l'expression : « *zé Elyahou vehamachia'h* – c'est le prophète Elyahou et le *Machia'h* ». En outre, la Torah également est qualifiée de « souveraineté » (*Zohar* III 268a) – il est question de deux couronnes : celle de la souveraineté et celle de la Torah. A Hochana Rabba, nous récitons toutes les *Hochanot*[28], afin de se préparer convenablement à Chemini Atsérèt.

Le jour de Sim'hat Torah, huitième jour dédié à la Torah et à la souveraineté, au-delà des dimensions naturelles, se situe alors dans la parfaite continuité de Hochana Rabba. A cette occasion, D. nous lance

28. Chaque jour de Souccot, lors de la prière de Cha'harit, hormis celle de Chabbat, on a la coutume de faire le tour du pupitre du ministre officiant muni des quatre espèces, tout en récitant, en souvenir du Temple, les prières des *Hochanot* – prières pour le salut dans différents domaines. Chaque jour, on fait un tour, tandis qu'à Hochana Rabba, on en fait sept fois le tour.

l'invite suivante : « Arrêtez-vous devant Moi un jour de plus » (*cf.* Rachi *in Emor* 23:36 ; *Soucca* 55b), afin de vous parer de la couronne de la Torah, et alors la joie sera entière.

Après toute la préparation du mois d'Elloul et le mois de Tichri, Sim'hat Torah représente une apothéose, où l'homme, coiffé de la tiare de la Torah, atteint des sommets de joie. En ce jour, le pouvoir d'affaiblir le mauvais penchant grâce à la Torah, qui en est l'antidote, est plus manifeste que jamais, la preuve en est que les initiales de Sim'hat Torah forment le mot *tach*, de *latouch* (affaiblir). Si le Satan n'est pas affaibli – si l'on ôte les initiales de cette fête –, il reste les lettres formant les mots *'hemat har* (« la fureur de la montagne »). C'est une allusion évidente au mauvais penchant, comparé à une butte (*cf. Soucca* 52a), qui désire donner libre cours à sa colère contre l'homme.

Autrement dit, quand la joie fait défaut, le Satan prend le dessus, comme l'indique la malédiction : « parce que tu n'auras pas servi l'Eternel, ton D., avec joie » (*Devarim* 28:47), et il accuse l'homme. Au contraire, à Sim'hat Torah, lorsqu'on enlace et embrasse le rouleau de la Torah, l'entraînant dans des danses enthousiastes, on affaiblit certainement le pouvoir du mauvais penchant. A condition toutefois de se préparer assidûment et non pas de se contenter de danser superficiellement tout en restant intérieurement sous l'emprise du mauvais penchant.

Notons, par ailleurs, que ce mois est marqué par de nombreuses dépenses de tout ordre, ce qui représente une épreuve de taille pour l'homme. Dépasser cette épreuve, c'est se garantir de dominer les forces impures. Car, à travers l'argent, on peut parvenir à un très haut niveau d'amour de D. et de raffinement du caractère, comme nous l'expliquerons dans le prochain chapitre.

Yaakov Avinou est le symbole de ces notions, lui qui réussit à ôter la pierre bouchant le puits en un seul geste, comme on ôte le bouchon d'une bouteille (*Beréchit Rabba* 70:12). En suivant la voie de ce

Patriarche, chacun d'entre nous peut ôter de son cœur toute trace du mauvais penchant, aussi facilement que l'on débouche un flacon.

## Résumé

- Comme son nom l'indique, la fête de Sim'hat Torah consacre la « joie de la Torah ». Quel rapport avec Souccot ? Et pourquoi ne pas se contenter de célébrer la Torah à Chavouot ? L'autre nom de cette fête est *'hag haatsérèt*, dont la *guematria* est identique à celle de l'expression *ets haTorah* (« arbre de la Torah »). C'est dire combien il importe de grimper à cet arbre pour ne pas rester à terre, aux prises avec le mauvais penchant. On ne peut parvenir à cet exercice de force qu'après Souccot, fête qui évoque l'humilité, condition *sine qua non* pour acquérir la Torah. Ce thème transparaît également au travers de celui des libations d'eau, desquelles on drainait l'Esprit saint – l'eau, comparée à la Torah, quittant naturellement les hauteurs pour descendre vers les vallées, les points plus bas.
- Après une préparation de sept jours, on parvient à la dimension de ce huitième jour, au-delà de la nature : Sim'hat Torah, et la joie atteint son paroxysme. Le terme *soucca* peut être décomposé en *vav-hé* d'une part, et *samekh-khaf* de l'autre. Le premier groupe de lettres, additionné au mot *'hag* (fête), nous permet d'arriver à un total de vingt-deux – les vingt-deux lettres de l'alphabet –, tandis que le second évoque l'Esprit saint que l'on puise de la Torah et de Sim'hat Torah.
- La notion de huitième jour renvoie à celle de *brit mila*, ou encore à celle de force. Car le huit indique un dépassement, le fait de se lier à D. Pour parvenir à ce sommet d'élévation, il faut pleinement exploiter le potentiel d'Hochana Rabba, le septième jour, qui évoque la Souveraineté, caractéristique de la Torah. Ce septième jour est d'ailleurs celui où l'on est honoré par la visite du roi David ; il est particulièrement propice à la venue du *Machia'h*. Après avoir dépassé ce palier, D. nous avoue qu'il Lui est difficile de Se séparer de nous et nous invite donc à « rester » un jour de plus, afin de jouir vraiment de la couronne de la Torah et de la souveraineté et de triompher du mauvais penchant.

- Le jour de Sim'hat Torah est particulièrement propice à la victoire contre le mauvais penchant, du fait que la Torah en est l'antidote. D'ailleurs, les initiales de cette fête forment le mot *tach*, allusion à l'affaiblissement du Satan. Les lettres restantes évoquent le *har*, la montagne qu'il représente, et *'héma*, sa fureur contre l'homme. Si l'homme a raison de lui, il pourra surmonter toutes les épreuves – y compris celle des dépenses de Souccot –, et le maîtriser, aussi facilement que de déboucher une bouteille.

## SIM'HAT TORAH – UN NOUVEAU DÉPART

Le jour de Sim'hat Torah, où tout Juif est censé se réjouir avec la Torah, représente en fait une épreuve de taille. En effet, l'accomplissement de la Torah implique souffrances et abnégation. Dans cet esprit, nos Sages avertissent (*Nedarim* 81a) : « Prenez garde aux fils des indigents, car d'eux émanera la Torah. » Est-ce à dire qu'il faut être soi-même pauvre pour devenir un homme de Torah ?

C'est du moins ce que laissent entendre les célèbres directives (*Avot* 6:4 ; *Calla* 8) : « Telle est la voie de la Torah : tu mangeras du pain avec du sel, boiras de l'eau au compte-gouttes, coucheras sur le sol. Tu vivras une vie de souffrances et peineras dans l'étude de la Torah. » Comment, dans ces conditions, peut-on tirer de la joie de la Torah ?

Il nous faut par ailleurs comprendre pourquoi l'achèvement d'un cycle de lecture du Livre saint est suivi de son recommencement immédiat, pour le moins déroutant, quand on réalise qu'il se clôt par le passage traitant de la mort de Moché Rabbénou, évènement qui eut lieu en Adar (*cf. Kiddouchin* 38b). N'eût-il pas été plus logique, dès lors, de clôturer la lecture de la Torah à l'anniversaire de sa mort, plutôt qu'à Sim'hat Torah ?

En outre, n'est-il pas étonnant, voire hors de propos, de se réjouir alors que l'on lit l'épisode de la Torah relatant la mort de Moché Rabbénou ? Le deuil n'aurait-il pas été plus approprié ?

Rappelons, pour commencer, que Sim'hat Torah fait immédiatement suite aux fêtes de Tichri, avec toute la préparation que cela implique, d'un point de vue spirituel. Si cette période est marquée par un travail de fond dans les domaines de l'humilité, de la joie, de la crainte de D., si la *techouva* en constitue la ligne directrice, l'auteur de ces efforts mérite amplement, pour avoir triomphé du mauvais penchant, de s'orner d'une tiare, celle de la Torah. Ainsi, en dépit de toutes les mortifications et de l'abnégation dont il aura fait preuve, il pourra être un véritable homme de Torah et se réjouir avec celle-ci, après ce considérable travail d'élévation.

Dès lors, nous pouvons comprendre le lien entre Sim'hat Torah et la lecture de la *paracha* traitant de la mort de Moché. Le but est de rappeler à l'homme le terme inéluctable que représente le jour de la mort. Même Moché Rabbénou, le plus humble de tous les hommes (*Bamidbar* 12:3), le plus *tsaddik* de tous, père de tous les prophètes (*Vayikra Rabba* 1:15), a quitté ce monde pour le Monde futur, après avoir mené à bien sa mission sur terre.

On touche là au lien entre la fin de la Torah et son début. En effet, ce que Moché Rabbénou laissa derrière lui « aux yeux de tout Israël » (*Devarim* 34:12), c'est « *vezot haberakha* » (« et voici la bénédiction » – nom de la dernière *paracha* ), autrement dit, la Torah, appelée « *zot* » (*cf. Mena'hot* 53b), comme le prouvent les références suivantes : « Voici la loi (*zot hatorah*) pour l'holocauste (…) » (*Vayikra* 7:37) et : « Voici la Torah (*vezot hatorah*) que Moché exposa aux enfants d'Israël » (*Devarim* 4:44), source de bénédiction pour tous ceux qui l'étudient.

La Torah, c'est aussi, d'autre part, *réchit* (*cf. Pessikta Zoutra Beréchit*), comme le prouve le verset (*Michlé* 8:22) : « L'Eternel me créa au début de Son action (*réchit darco*) », relatif à celle-ci, d'où le lien avec la

*paracha* de *Beréchit*, dont l'on entame une nouvelle lecture le jour de Sim'hat Torah. Or, le monde ayant été créé pour la Torah, nous évoquons, le jour de Sim'hat Torah, ces deux aspects : la Création et la mort de Moché Rabbénou – ainsi que son testament pour toutes les générations, le message qu'il nous lègue : l'importance de se consacrer à la Torah. C'est aussi la raison pour laquelle la Torah ne commence par aucune *mitsva*, car avant tout, il était fondamental d'informer l'homme de sa finalité sur terre et de sa destinée.

Cette allusion au sens de la Création se retrouve à travers les termes : « *léeyné col Israël* » (« aux yeux de tout Israël ») et *Beréchit*, dont la valeur numérique des lettres finales équivaut à celle du Tétragramme, en incluant tous les *youd* et autres lettres « sous-entendues » dans chaque lettre de ce Nom. Car ce monde a été créé par le *hé*, et le Monde futur par le *youd* (*Mena'hot* 29 b ; *Beréchit Rabba* 12:9), deux des lettres du Nom divin, et notre mission sur terre consiste à appréhender les moindres subtilités de la Torah – ou, allégoriquement parlant, la « pointe du *youd* ».

L'évocation, à Sim'hat Torah, de la mort du père de tous les prophètes est donc de circonstance, afin de nous rappeler que nous n'avons pas de quoi nous enorgueillir, que nous ne sommes rien. Nous devons au contraire toujours garder à l'esprit le verset (*Yechayahou* 40:26) : « Levez les regards vers les cieux et voyez ! Qui les a créés ? », outre la pensée de la mort. En ce qui concerne celle de Moché Rabbénou, le Très-Haut Lui-même Se chargea de l'enterrement (*Sota* 14a), du fait que cet homme incarnait la Vérité, comme il est dit : « Moché est vérité, et sa Torah est vérité. » (*Baba Batra* 74a ; *Bamidbar Rabba* 18:16)

Dans le même esprit, le jour de son mariage, bien qu'il lui soit interdit de s'endeuiller, on rappelle au *'hatan*[29] la destruction du

29. Marié.

Temple par le bris du verre (*Berakhot* 31a, *Tossefot ad loc.*) et la cendre que l'on répand sur sa tête (*Baba Batra* 60b), afin qu'il commence sa nouvelle vie à l'aune de la Torah et de la foi. Une fois passée cette étape, il peut vraiment danser avec la *calla*[30] – autrement dit, la Torah, qui a été donnée à Moché aussi resplendissante qu'une mariée ornée de vingt-quatre parures (*Tan'houma Ki Tissa* 16:18) –, commençant à zéro cette nouvelle vie, à partir de « *beréchit* ».

De même, en tant que Juifs, notre vie est basée sur cette conscience que tout homme est destiné à mourir (*Berakhot* 17a) et sur la foi en la venue du *Machia'h* – qui viendra nous délivrer et opèrera pour nous des miracles « aux yeux de tout Israël », à l'instar de Moché –, entravée par nos grandes fautes.

Ainsi, à Sim'hat Torah, envers et contre tout, nous redémarrons la lecture de la Torah depuis le début – *beréchit* –, renouvelant notre foi en D. et dans la venue du *Machia'h*, confiants que, « même s'il tarde à venir, [nous devons] l'attendre chaque jour ».

## Les nuées, la manne et le puits

Cela va nous permettre de répondre à la question que pose le *Bené Yissakhar* au nom du 'Hida : pourquoi construisons-nous spécialement une *soucca* en souvenir des nuées de gloire (*Soucca* 11b), dues au mérite d'Aharon Hacohen, alors que rien ne vient rappeler la manne, qui tombait grâce à Moché, ou le puits de Miriam (*Taanit* 9a) ?

La réponse réside dans la fête de Sim'hat Torah, célébrée juste après Souccot. En effet, si l'on y regarde de plus près, elle évoque la manne – ce « pain quotidien » qui tombait du ciel par le mérite de Moché – à travers la Torah, comparée au pain (*Zohar* III 33b), comme il est dit (*Michlé* 9:5) : « Venez, mangez de mon pain (litt. Combattez par mon

30. La mariée.

pain) ». L'allusion au puits de Miriam est tout aussi évidente si l'on réalise que la Torah est comparée à l'eau (*Baba Kama* 17a).

« Souvenez-vous de la Torah de Moché, Mon serviteur » (*Malakhi* 3:22), nous engage le Très-Haut. Nous accomplissons cette injonction à Sim'hat Torah, fête qui évoque la manne. Or, de même que cette nourriture providentielle pouvait prendre tous les parfums que l'on désirait (*Yoma* 75a), la Torah permet d'avoir accès à tous les délices spirituelles possibles et imaginables. Comme le dit le roi David (*Tehilim* 34:9) : « Goûtez et voyez comme l'Eternel est bon ! » Outre le plaisir qu'elle procure, la Torah nous permet de vaincre le mauvais penchant – le fameux : « combattez par mon pain » – et de mériter la vie éternelle dans le Monde futur.

Cette comparaison avec le pain nous indique la voie à suivre : s'adonner à l'étude avec joie, sans gaspiller son temps à boire et manger – réaliser que la Torah est vraiment notre pain spirituel. L'essentiel est donc d'accomplir Torah et *mitsvot* dans la joie, ce qui nous permettra assurément d'échapper aux flèches du mauvais penchant.

Pour en revenir à la seconde métaphore – celle de l'eau –, cet élément apparaît dès la genèse du monde (*Beréchit* 1:7) : « D. sépara entre les eaux qui sont au-dessous du firmament et les eaux qui sont au-dessus ». Ce verset évoque également la Torah, présente dès le début de la Création, et même avant, puisqu'en attendant de créer le monde, « D. Se divertissait avec la Torah » (*Beréchit Rabba* 1:1). Ensuite, le Tout-Puissant distingua les « eaux d'en Haut » – autrement dit, les secrets et mystères de la Torah – de celles « d'en bas » – le sens simple, littéral de l'Ecriture. « Et le souffle de D. planait sur la face des eaux » (*Beréchit* 1:2) – sur les secrets de la Torah, par le mérite de Miriam.

Cela nous renvoie également aux nuées, attribuées au mérite d'Aharon, les nuages – composés d'eau – évoquant la modestie, condition *sine qua non* à l'acquisition de la Torah (*cf. Avot* 6:5 ; *Taanit*

7a). Pour cette raison, nos Maîtres disaient que le Temple était constamment « sous les nuages », afin de nous rappeler l'importance de l'humilité, de l'effacement face à D., dont « La gloire remplit tout l'univers » (*Yechayahou* 6:3).

Ce thème est récurrent tout au long de la Torah. Ainsi, on peut lire dans le Midrach (*Beréchit Rabba* 60:15) qu'un nuage était rivé au-dessus de la tente de Sarah, caractérisée par cette modestie et cette pudeur, qui la poussait à rester confinée à l'intérieur, dans l'esprit du verset (*Tehilim* 45:14) : « Toute resplendissante est la fille du roi dans son intérieur ». Ainsi, lorsque les anges demandent après elle, Avraham répond (*Beréchit* 18:9) : « Elle est dans la tente ». Rachi souligne alors sa discrétion, sa réserve (*cf. Beréchit Rabba* 48:18), qui lui valut le miracle de cette nuée omniprésente.

Ainsi, Sim'hat Torah évoque les trois bienfaits dont bénéficièrent les enfants d'Israël dans le désert : les nuées de gloire, la manne et l'eau du puits, par les mérites respectifs d'Aharon, de Moché et de Miriam – tous ces éléments évoquant la Torah et l'investissement dans celle-ci pour contrer le mauvais penchant.

Lorsque les fêtes prennent fin, l'homme doit amorcer un nouveau départ – recommencer depuis « *beréchit* », avec un regain d'énergie – combattre le mal, étudier et accroître sa crainte du Ciel. Ainsi, il pourra surmonter tous les obstacles, s'élever et se rapprocher du Créateur.

## Résumé

A priori, la fête de Sim'hat Torah représente un défi de taille. En effet, si l'on considère que la Torah est l'apanage du pauvre, de celui qui se prive, comment se réjouir avec celle-ci ? En outre, quel est le rapport entre la fin et le début de la Torah, dont on enchaîne la lecture en ce jour ? Comment comprendre que l'on lise la mort de Moché en un jour de joie ? Le deuil ne serait-il pas plus approprié ? A cet égard, ne conviendrait-il pas davantage de clôturer la lecture de la Torah le sept Adar ? De fait, Sim'hat Torah suit la

période des Jours Redoutables. Si l'homme optimise cette période, il peut vraiment se réjouir à Sim'hat Torah, même en dépit d'épreuves telles que la pauvreté. La mort de Moché est évoquée à dessein, afin de rappeler à l'homme que sa vie est limitée ; il doit donc se repentir et se renforcer en Torah.

- C'est aussi le lien entre la clôture de la Torah et son recommencement. Moché laissa « aux yeux de tout Israël » une bénédiction : sa Torah, Torah de Vérité. On rappelle la mort du père de tous les prophètes à Sim'hat Torah afin de souligner que c'est la fin de toute chair et que l'homme n'ait garde de s'enorgueillir. De même, le jour de son mariage, on remémore au *'hatan* la destruction du Temple, afin qu'il prenne un bon départ dans sa nouvelle vie.
- La *soucca* rappelle les nuées de gloire, créditées à Aharon, tandis que la manne et le puits sont respectivement associés à Moché et Miriam. Tous ces éléments apparaissent à Sim'hat Torah : la Torah s'acquiert par la modestie, symbolisée par le nuage, qui ombrageait la tente de Sarah, caractérisée par cette vertu. La manne – autrement dit, le pain – fait allusion au Livre saint, de même que l'eau. La Torah peut nous permettre de surmonter toutes les difficultés, et c'est là le message de Sim'hat Torah, qui nous donne un nouvel élan pour combattre le mauvais penchant, s'élever et se rapprocher de D.

## La voie à suivre

La Torah est qualifiée de pain, mais c'est bien d'un aliment spirituel qu'il s'agit, à privilégier sur la nourriture, la boisson, et autres plaisirs corporels. Il faut s'élever en Torah, notamment en profitant du tremplin que nous offre Sim'hat Torah, et se libérer de l'emprise du penchant pour les richesses matérielles. Ainsi, le pouvoir de la Torah nous permettra d'éradiquer le mal.

## UNE SÉPARATION DIFFICILE – CONTINUITÉ ET RENOUVEAU

Nos Sages expliquent que Chemini Atsérèt, qui va de pair avec Sim'hat Torah – comme c'est le cas en Israël –, indique une notion d'arrêt : « Arrêtez-vous devant Moi un jour supplémentaire, nous invite le Créateur, car Il M'est pénible de Me séparer de vous ! » (*cf. Soucca* 54a ; Rachi *in Bamidbar* 29:36) Nous allons tenter d'approfondir cette notion de séparation difficile.

Dans un même ordre d'idées, nos Sages mentionnent que « la disparition des justes est pénible » (*Ekha Rabba* 1:39). En effet, tant qu'ils vivent parmi nous, le monde jouit de leur sainteté et de leurs prières, apprenant d'eux comment servir D. Aussi leur disparition laisse-t-elle un vide béant dans le cœur et dans le monde. Lorsque l'on ressent cette perte dans toute son intensité et que l'on s'en désole, on éveille d'une certaine manière leur âme, lui conférant un regain de vitalité, et leur mérite intercède alors en notre faveur. Mais il ne suffit pas de se désoler de leur disparition ; l'essentiel est de suivre leur voie, pavée de sainteté. Le cas échéant, leur influence n'en est que plus grande.

Cela nous permet de comprendre la sentence de nos Sages (*'Houlin* 7b) : « Plus grands encore sont les *tsaddikim* après leur mort que de leur vivant. » Leur influence peut s'accroître en fonction de l'intensité avec laquelle on vit leur perte et on s'attache à leurs enseignements. Ce phénomène s'explique par le fait que, de leur vivant, lorsqu'ils priaient pour la collectivité, leur prière n'était pas agréée à coup sûr – ce qui n'était possible qu'en l'absence d'accusateur. S'il y avait des détracteurs dans le Ciel, il leur fallait multiplier les efforts pour faire accepter leurs demandes.

Cependant, après leur disparition, ils siègent dans le Monde de Vérité, profitant à chaque instant de l'éclat de la Présence divine (*Berakhot* 17a). D'un autre côté, lorsque les hommes évoquent leur mémoire et étudient leurs enseignements, leurs lèvres remuent dans la tombe (*Yevamot* 97a). Aussi, de là où ils sont, lorsqu'ils voient que les hommes suivent la juste voie, à leur instar, ils entreprennent immédiatement d'intercéder en leur faveur, surmontant haut la main tous les accusateurs, et déversent immédiatement leur influence bénéfique sur terre.

La situation à Sim'hat Torah et Chemini Atsérèt est quelque peu semblable. A Roch Hachana, nous atteignons une grande proximité du Créateur, situation qui se poursuit tout au long du mois de Tichri, pendant les fêtes de Yom Kippour, Souccot et Hochana Rabba. Nous avons accompli d'innombrables *mitsvot*, écouté des paroles de Torah, nous nous sommes repentis, nous sommes réjouis à Souccot, avons fait de nombreuses dépenses pour les fêtes et des dons aux pauvres et avons dansé avec la Torah – tous ces éléments contribuant à renforcer cette grande proximité.

Cependant, quand cette période prend fin, nous ressentons en nous un vide spirituel et nous languissons après ces fêtes ; il nous est très difficile de nous en séparer. Que ferons-nous jusqu'à 'Hanoucca, Pourim et Pessa'h ? Comment nous rapprocherons-nous de nouveau de D. ? D'où puiserons-nous cette sainteté inhérente aux fêtes, pour purifier nos âmes ? Combien notre âme désire-t-elle, une fois passé ce cap, revenir à cette période où nous servions notre Père et Roi dans une grande intimité, et combien Lui-même doit-Il aspirer à cette relation privilégiée ! Que faire ?

C'est là le thème de la continuité, qui rejoint celui de la séparation, si difficile. Comme nous l'avons cité à plusieurs reprises, lorsque Souccot touche à son terme, le Très-Haut déclare à Ses enfants : « Restez un jour de plus, car il M'est pénible de Me séparer de vous ! »

Il aspire ainsi à nous maintenir dans la sainteté des fêtes un jour de plus. Cependant, lorsque les fêtes sont de fait révolues, il ne faut pas croire que leur sainteté a disparu. Il est en fait possible de prolonger l'atmosphère des fêtes bien au-delà, de continuer à profiter de cette sainteté et à servir D. tout au long de l'année.

## Le prolongement des fêtes

En vérité, tout homme a le potentiel de rester imprégné de la sainteté des fêtes et des Jours Redoutables. Comment ? A Roch Hachana, nous avons opéré une démarche de *techouva* totale, promettant au Maître du monde de ne plus pécher, nous L'avons couronné comme Roi suprême (*Roch Hachana* 16a) et Lui avons déclaré : « Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi. » (*Chir Hachirim* 6:3) En d'autres termes, nous avons affirmé que nous Lui étions voués corps et âme, sans demi-mesure. Il convient donc de continuer en ce sens même après les fêtes. Le sentiment de vide que l'on ressent n'est, à cet égard, qu'une ruse du Satan, qu'il faut dépasser pour se rapprocher du Créateur.

En outre, les autres *mitsvot* du mois de Tichri continuent de résonner à nos oreilles ; le son du *Chofar* se fait encore entendre, écho qui fait vibrer et trembler les fibres de notre âme pendant très longtemps. De même, la *soucca*, qui évoque de par sa *guematria* deux Noms du Créateur, peut continuer à nous entourer et nous ombrager virtuellement tout au long de l'année.

C'est aussi le cas de la veillée d'Hochana Rabba, consacrée à la *techouva*, qui peut marquer de son sceau si particulier toute l'année. Au cours de cette nuit, nous démontrons notre amour pour le Créateur, un amour désintéressé, à l'image de celui de David et Yonathan (*Avot* 5:16) – et c'est pourquoi cette nuit est placée sous l'égide de ce roi d'Israël. Elle est l'occasion d'une authentique *techouva*, dont les effets peuvent se prolonger toute l'année.

C'est d'autant plus vrai en ce qui concerne Sim'hat Torah-Chemini Atsérèt, qui est le point d'orgue des fêtes. Le nom de la fête lui-même est éloquent puisqu'*atsérèt* évoque une idée d'arrêt, comme dans le verset (*Chemouel* I 21:6) : « nulle femme n'était à notre portée (*atsoura lanou*) depuis environ deux ou trois jours ». En d'autres termes, il faut alors s'arrêter et emmagasiner cette sainteté pour toute l'année. Si nous élargissons l'interprétation que fait Rachi de ce terme (*in Kiddouchin* 6a) : « *atsoura* – qu'elle soit réunie sous un même toit avec moi », il s'agit bien de s'attacher, de se lier à D. et de s'arrêter devant Lui, à Chemini Atsérèt, fête dont l'esprit doit être maintenu tout au long de l'année.

Cependant, comment est-il possible de retenir cette sainteté et de la prolonger tout au long de l'année ? Précisément par l'étude de la Torah, et c'est pourquoi cette double-fête, célébration à part entière (*Soucca* 47a), nous a été donnée à la fin des Jours Redoutables – « Le huitième jour, aura lieu pour vous une fête de clôture » (*Bamidbar* 29:35) –, afin d'y atteindre un sommet spirituel. Il s'agit en outre de *chemini*, du huitième jour, quasi-anagramme du terme *nechama* (âme), jour qui traduit le dépassement, dans l'esprit du verset : « Donnes-en une part à sept, même à huit » (*Kohélet* 11:2). C'est un jour où l'on étudie la Torah et, de ce fait, où l'on se lie à D. avec force.

Nous tenons ici la solution : seul un renouveau dans l'étude de la Torah peut permettre d'éveiller et de maintenir intacte la sainteté des fêtes. C'est la raison pour laquelle D. nous a donné ce jour supplémentaire de Chemini Atsérèt-Sim'hat Torah, afin d'échapper au risque de vacuité après les fêtes et, au contraire, de continuer à s'attacher à Lui, à Sa Torah et Ses *mitsvot*.

Voilà aussi pourquoi, aussitôt après avoir terminé un cycle de lecture de la Torah, nous recommençons à partir de *Beréchit*. En effet, la Torah n'est pas un simple récit qui, une fois clos, en marquerait la fin. Bien plus que cela, elle est un guide de vie s'appliquant à chaque

heure, chaque jour et chaque Juif. La lecture hebdomadaire d'une nouvelle *paracha* est ainsi, à chaque fois, l'analyse d'une voie supplémentaire dans le Service divin. De fait, la Torah se renouvelle même chaque jour (*Pessikta Zoutra Vaet'hannan* 6:6), nous apprenant à surmonter toutes les épreuves et à aller de l'avant au quotidien.

Aussi, dès que l'on termine, on recommence depuis *Beréchit*, afin de se renouveler encore, à l'aune de la Torah, « début de Son action » (*Michlé* 8:22) et premier jalon dans la vie de tout homme. A Sim'hat Torah, on entame un nouveau cycle de lecture depuis le commencement de la Création, tel un nouveau-né, une nouvelle créature. Cette extraordinaire possibilité de renouveau nous est offerte par le pouvoir de Chemini Atsérèt – le fait de s'être arrêté devant D.

A cet égard, ce jour où l'on commence à lire *Beréchit* est un jour d'élévation mentale et spirituelle pour toute l'année. D'ailleurs, le Baal Hatanya écrit, dans ses *Likouté Si'hot*, au nom du Baal Chem Tov, que tous les jours de l'année reçoivent une part de bénédiction du Chabbat *Beréchit* qui les éclaire.

De ce fait, lorsque les fêtes passent, l'homme doit ressentir qu'il s'élève davantage et ne pas se sentir comme l'année précédente. Car il a pour mission de progresser chaque jour davantage, ce qui le met à l'abri du découragement. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle, dès ce premier Chabbat, nous évoquons la faute d'Adam Harichon, afin de réaliser combien on peut déchoir si l'on rate son départ. Il est donc très important de bien démarrer la nouvelle année, contrairement au premier homme, d'autant que cette *paracha* nous éclaire pour toute l'année. Dans ce cas, c'est la Torah elle-même qui nous protège et nous met à l'abri de toute faute (*Sota* 21a). Ce commencement est donc déterminant.

Lorsque l'homme aspire à démarrer du bon pied, il doit s'efforcer de rester dans sa lancée. Tel est le secret pout éviter les pièges du Satan, « qui t'a surpris chemin faisant » (*Devarim* 25:18) et essaie à tort de

nous faire croire que tout l'éclat des fêtes disparaît une fois celles-ci passées. Ne nous laissons pas égarer : la *paracha* de *Beréchit* représente tant la fin des fêtes que le début d'une nouvelle année, d'où nous pouvons tirer lumière et bénédiction pour toute l'année.

## Résumé

- En ce qui concerne le sens de la déclaration divine : « Il M'est pénible de Me séparer de vous », qui implique une halte d'un jour supplémentaire auprès du Créateur, nous avons établi une comparaison avec la disparition des *tsaddikim*. De leur vivant, le monde entier bénéficie de leur présence, notamment à travers leurs prières, et lorsqu'ils meurent, leur perte se fait cruellement ressentir. Cependant, la peine ressentie et l'attachement à leurs enseignements permettent d'éveiller leur âme en notre faveur afin qu'ils continuent à nous protéger. C'est pourquoi « les justes sont plus grands après leur mort que de leur vivant » – leur prière s'élevant alors sans entrave.
- Il en va de même concernant Sim'hat Torah et Chemini Atsérèt. Pendant tout le mois de Tichri – Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot, Hochana Rabba –, nous sommes proches de D. Aussi, lorsque cette période prend fin, nous pourrions ressentir un vide intérieur. Mais il ne faut pas se laisser troubler par ce sentiment et emmagasiner cette sainteté pour toute l'année, notamment au cours du jour supplémentaire dont le Créateur nous gratifie. En effet, ce jour de fête démontre que cette difficulté à se séparer, à se couper du Créateur est en fait réciproque. La nuit d'Hochana Rabba, consacrée à la *techouva*, continue alors de nous influencer, l'écho du *Chofar* y résonne encore tandis que l'ombre de la *soucca* nous entoure. Il est possible et souhaitable de prolonger l'impact de cette période toute l'année.
- Comment se maintenir dans cette sainteté ? En se consacrant à la Torah, qui est la bénédiction suprême. Elle n'est pas un simple livre d'histoire(s) mais un véritable guide de vie, qui nous permet de nous renouveler, et c'est pourquoi, à Sim'hat Torah, on en recommence la lecture depuis *Beréchit*. La Torah elle-même est en continuel renouveau, esprit qui doit inspirer l'homme dans sa vie. De plus, la *paracha* de *Beréchit* nous apporte de la lumière pour toute l'année, outre le fait qu'à travers le récit de la faute d'Adam, elle nous

enseigne l'importance d'éviter la faute et les pièges tendus par le Satan. Celle lecture doit donc nous encourager à nous élever et nous renouveler, force que nous tirons de Chemini Atsérèt, cette « pause » destinée à emmagasiner un maximum de sainteté pour toute l'année.

## CHEMINI ATSÉRÈT : UN SURSIS AUPRÈS D'HACHEM

Dans la Torah, on peut lire : « Le huitième jour aura lieu pour vous une fête de clôture ; vous ne ferez aucune œuvre servile. Et vous offrirez en holocauste, comme sacrifice d'odeur agréable à l'Eternel, un taureau (…) » (*Bamidbar* 29:35-36).

Et Rachi d'expliquer : « "Restez encore un peu chez Moi !" C'est là une expression d'affection, à l'image d'enfants prenant congé de leur père, lequel leur dit : "Il m'est pénible de me séparer de vous. Restez encore un jour !" Le traité de *Soucca* (55b) illustre cette idée d'une autre manière : cela ressemble à un roi qui, après avoir demandé à ses serviteurs d'organiser un grand banquet en son honneur, demande à celui qu'il apprécie le plus d'en organiser un petit pour profiter encore de sa présence, comme il est expliqué dans le traité *Soucca* (55b). »

Ces commentaires du maître de Troyes se prêtent à plusieurs questions : a priori, qu'est-ce qu'un jour de répit supplémentaire auprès du Saint béni soit-Il ajoutera à l'amour des enfants d'Israël pour D. ? En outre, s'Il peine à Se séparer de nous, l'ajout d'une simple journée suffira-t-il à alléger cette difficulté ?

Précisons que l'amour divin à notre égard est infini et illimité. Dès lors, même si nous restions avec Lui tous les jours de notre existence sur terre, Son amour n'en serait pas le moins du monde diminué, sentiment qui ne cesse pas même à la mort, comme on le voit concernant Moché Rabbénou. Nos Maîtres affirment ainsi (*Devarim*

*Rabba* 11:10) que D. était pour ainsi dire presque inconsolable après sa disparition, au point qu'Il Se serait lamenté (*Tehilim* 94:16) : « Qui M'assistera pour faire front aux malfaiteurs ? Qui M'aidera à tenir tête aux artisans d'iniquité ? » Cela ne fait que renforcer notre question ! En quoi un seul jour peut-il faire la différence ?

Autre point difficile à comprendre : pourquoi la Torah divise-t-elle la fête de Souccot en deux parties – d'une part, sept jours dans la *soucca*, et de l'autre ce « huitième jour », qui est aussi une fête à part (*Soucca* 47a, 48a). S'agit-il de prolonger Souccot par une journée supplémentaire, ou bien d'une autre fête à part entière ?

De plus, pourquoi, au sujet de cette fête n'est-il pas écrit, comme pour les autres fêtes, « vous vous réjouirez devant l'Eternel votre D. » ? Pourquoi la notion de joie est-elle éludée ?

Pour répondre, nous allons rapporter un passage du Midrach (*Chemot Rabba* 33:1) : « Le Saint béni soit-Il déclara à Israël : Je vous ai livré Ma Torah ; Je Me suis en quelque sorte livré avec ! Comme il est dit : "ils prendront pour Moi une offrande [litt. ils Me prendront en offrande]" (*Chemot* 25:2).

Un roi avait une fille unique, qu'il aimait tendrement, jusqu'au jour où un prince survint et l'épousa. Peu après, ce dernier se rendit auprès du souverain pour prendre congé, désireux de regagner son royaume en compagnie de la princesse. "Je te confie ma fille, lui avoua le monarque, mon enfant unique. Me séparer d'elle, je n'en suis pas capable. T'interdire de l'emmener, je ne le peux davantage : elle est ta femme. Aussi accepte de me rendre le service suivant : partout où vous vous vivrez, aménagez-moi une petite chambre pour que je puisse y vivre à vos côtés."

De même, le Saint béni soit-Il nous déclare : Je vous ai donné la Torah, mais je ne peux m'en défaire, pas plus que de vous défendre de la prendre ! Aussi, de grâce, à chaque endroit où vous vous rendrez,

construisez-Moi une demeure pour que Je puisse y vivre, comme il est dit : "Ils Me feront un sanctuaire ; Je résiderai au milieu d'eux." (*Chemot* 25:8) »

Cela reste de mise dans notre exil amer. Depuis que le Temple a été détruit et que toute gloire l'a quitté, la Présence divine y demeure néanmoins attachée dans une certaine mesure, comme l'expliquent nos Sages (*Meguila* 29a) au sujet du verset (*Ye'hezkel* 11:16) : « J'ai été pour eux un petit sanctuaire » – « Il s'agit des synagogues et maisons d'étude ». Notre Créateur ne nous a pas totalement abandonnés et nous assiste dans l'adversité, dans l'esprit du verset (*Yechayahou* 63:9) : « Dans toutes leurs souffrances, Il a souffert avec eux ; Sa Présence tutélaire les a délivrés (…) ».

A cet égard, le mois de Tichri, ponctué de nombreuses fêtes, est caractérisé par une proximité encore plus intense vis-à-vis du Créateur. C'est le moment où le peuple juif se purifie de toutes ses fautes et péchés, de la souillure du mauvais penchant. L'esprit d'impureté quitte alors le monde. C'est donc l'occasion d'une purification profonde, jusqu'à l'âme, dans l'esprit du verset (*Yechayahou* 1:18) : « Vos péchés fussent-ils comme le cramoisi, ils peuvent devenir blancs comme neige. » Cette extraordinaire opportunité nous est donnée à Roch Hachana et Yom Kippour, opportunité ainsi décrite dans la Torah (*Vayikra* 16:30) : « il fera propitiation sur vous pour vous purifier, vous vous purifierez de tous vos péchés ».

Ensuite, à Souccot, nous avons le mérite de « faire le plein » de foi, bien à l'abri dans la *soucca*. Nous jouissons alors de la lumière directe (*or yachar*), de la lumière enveloppante (*or makif*) qui nous entoure, ainsi que de la lumière intérieure de la *soucca*.

De plus, les quatre espèces que nous manipulons à Souccot témoignent de ce rapprochement avec D. Le *ethrog* représente la Torah écrite (la valeur de ce mot plus trois – pour les trois autres espèces – équivaut à la *guematria* de *tariag* – les 613 *mitsvot*) ; le *hadass* renvoie

au *Sod* (la partie ésotérique de la Torah), dont il a, à un près, la même valeur numérique ; la *arava* symbolise la *arevout* (la solidarité), telle que l'idéalisent nos Maîtres (*Chevouot* 39a) : « Tous les enfants d'Israël sont garants l'un de l'autre. » Enfin, le *loulav* nous enseigne l'importance de servir D. dans la joie, signe de pureté, et d'un cœur pur (*lev* – deux dernières lettres du nom de cette espèce), en s'inspirant du verset (*Tehilim* 5:12) : « Ô D., crée en moi un cœur pur, et fais renaître dans mon sein un esprit droit. » Ainsi, les quatre espèces évoquent-elles la Torah et ses 613 *mitsvot*.

De fait, par le biais de tous ces éléments, l'homme en viendra donc à ressentir une grande complétude et parviendra à un très haut niveau d'attachement au Créateur. *In fine*, il sera scellé pour une bonne et longue vie, et jouira de la paix.

Combien est grande la joie du Créateur et de toutes les légions célestes, dans les mondes supérieurs, face au travail entrepris en Tichri par les enfants d'Israël, qui parviennent à un niveau d'élévation supérieur à celui des anges, au point qu'Il S'écrie : « Il M'est pénible de Me séparer de vous ! »

## Poursuivre l'ascension après les fêtes

Cependant, lorsque les derniers jours de fête prendront fin, nous retournons à la routine du quotidien. Il existe alors un risque de tomber dans les mailles du Satan, « qui cherche chaque jour à tuer l'homme » (*Kiddouchin* 30b) et ne lui laisse pas de répit. Aussi risque-t-on de perdre tout le bénéfice de ce travail spirituel accompli en Tichri.

De ce fait, à la fin de Souccot, D. nous convie à un jour supplémentaire, celui de Chemini Atsérèt, afin que nous nous attardions à Ses côtés un jour de plus pour y atteindre l'objectif désiré ; ceci ne pourra se faire que lorsqu'on aura abandonné et rejeté toute

recherche de satisfaction et de plaisir personnel au profit du Créateur, sans quoi on passerait complètement à côté de l'essence de ce jour.

Expliquons-nous : pendant presque tout le mois de Tichri, à Roch Hachana, Yom Kippour et Souccot, nous prions pour nous-mêmes, pour notre bien-être personnel, implorant le Ciel d'effacer nos fautes et de nous accorder la vie. Notre *techouva* est donc mue par la crainte de la punition, et non par l'amour de D. Dans le fond, cette démarche n'est pas désintéressée, loin s'en faut.

C'est pourquoi le Très-Haut nous demande de rester avec Lui un jour de plus, qui Lui sera cette fois-ci entièrement consacré. Cette fois-ci, le seul objectif, ô combien honorable, sera de cultiver la proximité avec le Créateur, dans l'esprit du verset (*Tehilim* 73:28) : « Pour moi, la proximité de D. fait mon bonheur. »

On comprend à présent pourquoi cette fête est distincte des autres célébrations de Tichri. Car, contrairement à celles-ci, elle est vouée à D. et non à l'homme. En ce jour, nous devons nous dévouer totalement au Service de D., car c'est le seul moyen pour intégrer totalement les acquis du mois de Tichri et échapper au mauvais penchant, qui guette un relâchement de notre part, autrement dit, pour ne pas déchoir, après la fête de Souccot. C'est donc la plus sûre garantie de vivre l'accomplissement du verset (*Devarim* 4:4) : « Et vous qui êtes restés attachés à l'Eternel, votre D., vous êtes tous vivants aujourd'hui ! »

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le nom de la fête lui-même est à ce titre éloquent. *Atsérèt* fait allusion à *atsira*, une « halte », un arrêt. C'est dire combien il est important que nous cessions alors de servir D. dans notre intérêt, pour nous-mêmes, pour nous dévouer à Sa cause dans un objectif pur. Ainsi, ce jour que le Saint béni soit-Il nous a ajouté sous prétexte qu'« il Lui [était] pénible de [Se] séparer de [nous] », Lui est entièrement voué. Consacré au seul Service de D., il permet à l'homme de continuer ensuite son travail spirituel dans ce sens, tout au long de l'année.

Cela nous permet également de répondre à la dernière question que nous avions posée, concernant l'omission dans le texte de la joie habituellement liée aux fêtes. En effet, d'après nos explications, Chemini Atsérèt est exclusivement destinée à un travail intérieur au Service du Créateur ; c'est une fête dédiée à la jouissance suprême que constitue la proximité de D., de Son éclat et de Sa gloire, un moment visant à cultiver l'intimité entre l'homme et son Créateur, phénomène ainsi décrit (*Devarim* 4:7) : « qui est le peuple assez grand pour avoir un D. proche de lui, comme l'Eternel, notre D. (…) ? ».

Comment, dès lors, ne s'enthousiasmerait-on pas de cette proximité extraordinaire ? La joie profonde qui résulte de cette prise de conscience ne peut donc manquer d'éclore, sans qu'il soit nécessaire d'imposer ce sentiment par un ordre explicite. C'est une émotion qui vient de l'intérieur, à la différence des autres fêtes où la réjouissance est vécue d'une manière physique, par notre propre plaisir, et peut donc être ordonnée.

Un dernier point reste à éclaircir, concernant la manière dont la Torah présente Chemini Atsérèt : « Le huitième jour, aura lieu pour vous une fête de clôture » (*Bamidbar* 29:35). Si cette fête est distincte de Souccot, comme nous l'avons prouvé, pourquoi la présenter ici comme son « huitième jour », ce qui implique une continuité avec les jours précédents ?

En vérité, loin de contredire nos explications précédentes, ce point ne fait que les renforcer. En effet, le chiffre huit est toujours lié à la notion de dépassement, de séparation. Ainsi, la semaine est composée de sept jours ; évoquer un huitième jour, c'est s'inscrire dans une dimension extratemporelle, dépassant le cadre de la nature, représenté par le chiffre sept.

Prenons par exemple la *mitsva* de *brit mila*. Pendant ses sept premiers jours, l'homme est incirconcis, et ce n'est qu'« au huitième jour [qu']on circoncira la chair de l'excroissance de l'enfant » (*Vayikra*

12:3). Ainsi marqué par le sceau de la *brit mila*, il devient sanctifié, con-sacré à D. En outre, par le retrait du prépuce, l'empreinte divine se révèle.

Chemini Atsérèt est un jour du même ordre. Il n'est pas la continuité de la fête de Souccot mais le « huitième jour », au-delà de la nature, totalement séparé et distinct de la fête qui le précède. Jour totalement consacré à D., de joie intérieure intense et d'extraordinaire élévation, il nous donne l'impulsion nécessaire pour continuer toute l'année sur la lancée des fêtes de Tichri.

## Résumé

- Le jour de Chemini Atsérèt constitue un jour supplémentaire où l'homme s'attarde auprès du Créateur. Qu'est-ce que ce jour vient ajouter à Souccot, et pourquoi partager cette fête en sept jours d'une part et, de l'autre, ce huitième jour, qui est une fête en soi ? Pourquoi, en outre, la joie ne constitue-t-elle pas une obligation à Chemini Atsérèt, comme pour toutes les autres fêtes ?
- Cette fête se confond avec celle de Sim'hat Torah. Or, on ne peut se rapprocher du Créateur qu'à travers la Torah, D. S'étant, pour reprendre les termes du Midrach, « livré avec celle-ci ». Ainsi, même après la destruction du Temple, la Présence divine continue de résider dans les synagogues et maisons d'étude. A Roch Hachana et Yom Kippour, nous nous purifions et nous rapprochons de D. A Souccot, une étape supplémentaire est franchie, notamment par le biais des quatre espèces, qui impliquent un Service divin entier et sincère, et un rapprochement de D.
- Cependant, une fois passés ces sept jours, les enfants d'Israël risquaient de retomber dans les rets du mauvais penchant, et c'est pourquoi un jour supplémentaire nous a été donné pour nous « attarder » auprès de D. et nous dépasser, ce fameux « huitième jour », au-delà de la nature, jour indépendant de Souccot, totalement voué au Créateur. La joie ressentie est alors totalement intérieure et c'est pourquoi il n'était pas nécessaire de la souligner. Ce jour est appelé *atsérèt* – une pause, destinée à faire le plein de forces et à intégrer

tous les acquis des fêtes, afin de pouvoir continuer toute l'année à nous rapprocher du Créateur.

## Tel un serviteur devant son Maître

Un serviteur fait preuve de sa fidélité et de son dévouement à son maître, lorsqu'au moment d'être affranchi, il n'est pas prêt à renoncer à son service, comme cet esclave qui, dans la Torah, protestait : « J'aime mon maître (…), je ne veux pas être affranchi » (*Chemot* 21:5), et continuait, après s'être fait percer l'oreille, à le servir « indéfiniment » (jusqu'au prochain Jubilé).

De manière similaire, à Chemini Atsérèt, après un mois de proximité extraordinaire, le Saint béni soit-Il peine à Se séparer de Ses enfants et leur déclare : « Arrêtez-vous (*atsrou*) devant Moi un jour de plus, car il M'est pénible de Me séparer de vous » (*Soucca* 55b sur *Vayikra* 23:36) – tel est le sens de Chemini Atsérèt. Or, il va sans dire que cette difficulté est tout à fait réciproque et qu'il n'est pas moins difficile à l'homme de quitter la proximité divine à l'issue de Souccot.

Dans cet esprit, l'homme peut déclarer à D. : « J'aime mon maître, ma femme et mes enfants… » – métaphores de D., la Torah et les *mitsvot* – « … Je ne veux pas être affranchi ». Son maître – ici D. – lui percera (*ratsa*, dans le texte) alors l'oreille avec un poinçon, et il lui restera éternellement attaché. Il est à noter que le terme *ratsa* est l'anagramme de *atsar* – à rapprocher de *atsérèt*. Alors, D. Se fait une joie de « percer l'oreille » de l'homme, de le garder à Son service, car il s'agit bien d'un attachement mutuel très fort.

A ce titre, seul l'homme qui « s'arrête », fait halte devant D., méritera de ressentir ce lien effectif et affectif avec le Créateur. C'est un niveau qu'il est possible d'atteindre précisément à Chemini Atsérèt, après un

mois d'élévation et de proximité intense vis-à-vis de D. Ainsi, lorsque l'homme arrive au niveau du huitième jour – ce chiffre indiquant un dépassement de la nature –, il s'efface totalement devant son Créateur et montre combien la séparation lui est difficile, au point qu'il L'implore de ne pas l'affranchir, affirmant son désir de Le servir éternellement à travers la Torah et les *mitsvot*.

Cependant, cela ne doit pas nous faire oublier la vigilance la plus élémentaire, puisque même un personnage de la trempe de Doëg, décrit au départ comme « arrêté (*néétsar*) en présence du Seigneur » (*Chemouel* I 21:8), trébucha dans le travers la médisance, ce dont il fut sévèrement puni, et causa le génocide des *cohanim* de la ville de Nov. Pour atteindre la plus grande proximité avec le Créateur, il faut donc se préserver du péché.

Cependant, à l'issue de la fête de Chemini Atsérèt, nous récitons la prière d'*Arvit* des jours ouvrables et, pour jouir de nouveau de la sainteté des fêtes, nous devons attendre toute une année. Cette peine, à l'idée de quitter la sainteté des fêtes, se lit alors sur tous les visages. Mais il ne faut pas se décourager, puisque nous restons à jamais les serviteurs de D. A travers la Torah et les *mitsvot*, nous restons plongés dans la sainteté des fêtes toute l'année, à condition toutefois, pour reprendre l'expression du Texte, de « Le servir indéfiniment ». En effet, lors du sursis de Chemini Atsérèt, ce « huitième » jour au cours duquel Il nous demande de nous attarder à Ses côtés, D. nous perce l'oreille pour que nous continuions à Le servir éternellement.

Toutefois, on ne saurait comparer le serviteur qui prend l'initiative de repousser l'affranchissement, demandant à être l'éternel serviteur de son maître, à cet esclave duquel son maître sollicite un jour de travail supplémentaire. En effet, ce dernier démontre ainsi combien il est satisfait de la besogne de son esclave et veut l'honorer. Cela dit, plus grande encore sera la satisfaction du maître de céans lorsque son subordonné clamera haut et fort que son plus cher désir est de

poursuivre sa tâche, non pas seulement encore un jour mais toute son existence !

Tel est le sens de Chemini Atsérèt-Sim'hat Torah. Par la Torah, l'homme-serviteur se fait percer l'oreille (*nirtsa*) – s'arrête (*néétsar*) devant le Créateur – et acquiert le statut d'éternel serviteur. Car la Torah permet de parvenir à la véritable sujétion, au sens noble du terme.

Or, déjà avant le huitième jour, nous nous préparons, notamment à Hochana Rabba, jour bien particulier puisqu'à l'époque du Temple, on frappait alors les branches de saule devant l'autel, geste qui recèle, comme nous allons le voir, une symbolique profonde.

Rappelons, pour commencer, que l'invité d'Hochana Rabba n'est autre que David Hamelekh (*Zohar* III 103b), le doux chantre d'Israël, auteur du livre des Psaumes, qui se conçoit comme un panégyrique de la Torah et de tous ceux qui s'y consacrent corps et âme.

Or, pour acquérir la Torah, l'humilité est indispensable (*Taanit* 7a ; *Avot* 6:5), l'homme ne pouvant se comparer à un autel devant D. que lorsqu'il se comporte avec modestie, notamment dans l'étude. Par ailleurs, soulignent nos Sages (*Vayikra Rabba* 30:14), la *arava* est comparable à la bouche, les feuilles de saule pouvant être assimilées à la forme des lèvres.

Aussi, lorsque l'homme battait les branches de saule devant l'autel, il prouvait son effacement devant D. et s'engageait à ce que sa bouche ne se consacre qu'à la Torah, loin des futilités (*cf. Yoma* 19b). Or, l'homme ne peut atteindre un tel niveau qu'à partir du septième jour de Souccot, pour se faire « percer l'oreille » au huitième jour – devenir l'éternel serviteur de D.

L'analyse des valeurs numériques de ces différents éléments confirme cette idée, puisque les initiales des termes : « *beyom chemini 'hag atsérèt hazé* – au huitième jour cette fête de clôture » ont la même

valeur que le mot *safa* – la langue. C'est dire combien l'essentiel de ce jour s'exprime à ce niveau, l'organe de la parole devant être consacré à l'étude de la Torah.

Le terme de *safa* évoque plus largement l'idiome, ici la langue sainte à laquelle nous devons nous attacher, en cela qu'elle est d'une sainteté intrinsèque phénoménale. Elle valut d'ailleurs en son temps aux Hébreux le mérite, pour être restée leur langue maternelle tout au long de l'esclavage, d'être libérés d'Egypte (*Vayikra Rabba* 32:5 ; *Pirké deRabbi Eliezer* 48). Car c'est par excellence la langue de la Torah, laquelle est tissée des Noms divins (*Zohar* II 124a) et doit constituer notre principale source d'expression dans la vie.

Plus même, il faut savoir que si l'homme a le mérite de s'adonner à l'étude de la Torah de son vivant, cette faculté ne cesse pas avec sa mort : comme l'expliquent nos Sages (*Sanhedrin* 90b), lorsqu'un vivant cite leurs enseignements dans ce monde, les lèvres des *tsaddikim* remuent dans la tombe. Cela nous démontre la force de la Torah, autour de laquelle est centrée la fête de Sim'hat Torah.

## Résumé


- Un esclave prouve sa fidélité et son attachement à son Maître lorsque, quand celui-ci l'affranchit, il refuse de reprendre sa liberté et se déclare au contraire disposé à continuer son service chez lui. Cette situation est celle qui prévaut à Chemini Atsérèt : lorsqu'arrive le moment de se quitter après les fêtes, D. déclare à Ses enfants : « Il M'est pénible de Me séparer de vous », difficulté partagée par ceux-ci, qui déclarent, à l'instar de cet esclave : « J'aime ma femme (la Torah), mon maître (D.) et mes enfants (les *mitsvot*) ». Alors, le Saint béni soit-Il perce (*ratsa*) l'oreille de Ses serviteurs, qui le restent à vie. Les lettres des mots *ratsa* et *atsar* – même racine qu'*atsérèt* – peuvent être interverties, comme pour souligner que c'est là le sens de Chemini Atsérèt – cette halte devant D.

- L'homme qui prend ainsi la peine de « s'arrêter » devant D. – en se consacrant à la Torah et aux *mitsvot* – a le mérite de se sentir proche de Lui. Il ne suffit toutefois pas d'adopter cette attitude positive ; il faut également se garder des fautes, domaine dans lequel Doëg trébucha. Une fois passées les fêtes, il ne faut pas se décourager, car lorsque nous avons marqué cet arrêt devant D., Il nous a « percé l'oreille » avec joie, ce privilège prouvant la réciprocité de notre attachement.
- A Hochana Rabba, nous nous préparons à l'approche de ce sommet spirituel. En ce jour, nous frappons en effet les *aravot* au sol, en souvenir du même geste effectué dans le Temple devant l'autel. En outre, David Hamelekh, qui célèbre dans ses Psaumes la Torah, est l'invité du jour. Nous avons par ailleurs remarqué l'analogie entre la *arava* et la bouche. Cela nous enseigne l'importance de consacrer notre discours à D. et à la Torah. Les enfants d'Israël ont été délivrés d'Egypte par le mérite de la langue sainte, dans tous les sens du terme, langue de rédaction de la Torah. Celle-ci s'acquiert par l'humilité. Quand l'homme frappe la *arava* à Hochana Rabba, il exprime cet effacement devant D.

## S'ATTARDER AUPRÈS DE D.

Le jour de Sim'hat Torah est d'une sainteté et d'une pureté telles que le Saint béni soit-Il Lui-même nous déclare : « Il M'est pénible de Me séparer de vous ; restez encore un jour avec Moi ! » (*Soucca* 55b)

Cependant, pourquoi est-ce D. qui exprime ce vœu ? Ne serait-il pas plus logique que nous prenions les devants, en Lui avouant que la séparation nous est trop pénible et en L'implorant de nous ajouter un jour ?

De plus, dans la Torah, chaque fête est évoquée explicitement, date exacte comprise. C'est le cas de Pessa'h : « Au premier mois, le quatorzième jour du mois, Pessa'h pour l'Eternel (…) » (*Bamidbar* 28:16). Il en est de même pour Chavouot : « Au jour des prémices

(…), dans vos semaines, il y aura pour vous convocation sainte (…) » (*ibid.* v.26) et Roch Hachana (*ibid.* 29:1) : « Au septième mois, le premier jour du mois, il y aura pour vous convocation sainte (…) », ou encore Kippour : « Et au dixième jour de ce septième mois (…) » (*ibid.* v.7) et Souccot : « Et le quinzième jour du septième mois, il y aura pour vous convocation sainte (…) » (*ibid.* v.12).

La seule exception notable est donc Chemini Atsérèt-Sim'hat Torah, évoquée en tant que huitième jour de Souccot, sans en préciser la date : « Le huitième jour, aura lieu pour vous une fête de clôture (*atsérèt*) » (*ibid.* v.35).

Or, si l'on part du principe que cette fête est distincte de celle de Souccot et qu'il s'agit d'une célébration à part entière (*Roch Hachana* 4b), pourquoi sa date n'est-elle pas donnée dans la Torah ? Le fait de la présenter comme le huitième jour de Souccot semble pourtant indiquer le contraire !

Rappelons, pour expliquer ce paradoxe, que, pendant les Jours Redoutables, les enfants d'Israël se consacrent à faire *techouva* et s'engagent entre autres à célébrer les fêtes dans la joie, même si elles sont marquées par la rigueur du jugement. Plus même, à Hochana Rabba, bien que Souccot, le « temps de notre joie », ne soit pas terminé, on se consacre derechef au repentir et à la prière.

De même, on récite les *Hochanot*[31] et on agite le *loulav* vers les quatre points cardinaux, y compris vers le Nord, en dépit de la prophétie (*Yirmyahou* 1:14) : « C'est du Nord que le malheur doit éclater sur tous

31. Ce terme désigne une *mitsva* qui était pratiquée à l'époque du Temple pendant la fête de Souccot. On faisait alors le tour de l'autel avec les branches de saule. A notre époque, chaque jour de Souccot, lors de la prière de *Cha'harit*, hormis celle de Chabbat, on a la coutume de faire le tour du pupitre du ministre officiant muni des quatre espèces, tout en récitant, en souvenir du Temple, les prières des *Hochanot* – prières pour le salut dans différents domaines. Chaque jour, on fait un tour, tandis qu'à Hochana Rabba, on en fait sept fois le tour.

les habitants du pays », acceptant ainsi les évènements avec dévouement, conscients que « tout ce que le Miséricordieux fait, c'est pour le bien » !

A l'issue de cette période, les enfants d'Israël montrent qu'il leur est difficile de se séparer du Créateur, car ils craignent de retomber dans les travers du passé. Ils veulent au contraire rester liés au Créateur. A ce moment, témoin de toutes les bonnes actions des enfants d'Israël et de leur état d'esprit, le Tout-Puissant prend les devants et leur déclare : « Il M'est pénible de Me séparer de vous ! » En proposant Lui-même une prolongation d'un jour, Il fait preuve, envers et contre tous les accusateurs, d'une grande affection à leur égard, cette démonstration d'amour réduisant définitivement l'accusation à l'impuissance.

## Le huitième jour, se dépasser sans cesse

Comme nous le savons, le chiffre huit indique une dimension sur-naturelle. Or, du fait que les enfants d'Israël se repentent tout en redoutant l'avenir, le Saint béni soit-Il les gratifie de l'influx du huitième jour, qui correspond à la veille de la Création, jour où ne régnaient que Torah et sainteté.

Cette insistance sur le fait que Chemini Atsérèt est le huitième jour n'est donc nullement fortuite ; elle vise au contraire à souligner la sainteté suprême de ce jour, veille de la Création, où D. Se divertissait avec la Torah (*Avoda Zara* 3b), comme l'évoque le verset (*Michlé* 8:30) : « Alors j'étais à Ses côtés, habile ouvrière, et j'étais [pour Lui] un divertissement au jour le jour, jouant devant Lui à chaque instant. »

De ce fait, nous célébrons Sim'hat Torah précisément le huitième jour, en ce jour où D. nous envoie un grand flux de Torah afin de nous permettre d'échapper au mauvais penchant. En effet, Il ouvre alors les portes du Ciel et déverse sur les enfants d'Israël, en fonction de leur préparation, la sainteté de ce huitième jour, qui se situe au-delà de la

Création. C'est ainsi que nous pouvons parvenir à un état de blancheur immaculée (*cf. Yechayahou* 1:18), lavés de toute faute, et continuer à jouir de cette bénédiction tout au long de l'année.

Nous savons par ailleurs que le Chabbat constitue un avant-goût du Monde futur. La raison en est qu'il est lié à ce huitième jour, qui dépasse toutes les dimensions. Comment donc ? Les six jours de la semaine tirent leur bénédiction du Chabbat (*Zohar* II 63b), du fait que le dimanche correspond au début de la Création, et qu'il est donc lié avec ce qui la précédait – le « huitième jour », en dehors du temps. Or, chaque dimanche est également lié au Chabbat précédent, ce lien constituant le fil conducteur de la semaine, ce qui permet d'établir un parallèle entre le jour saint et le « huitième jour » originel, qui précéda la Création. D'où le caractère sacré du Chabbat, souligné dans la Torah par le fait que D. le sanctifia et le bénit (*cf. Beréchit* 2:3), raison pour laquelle c'est le seul jour de la semaine que l'on sanctifie, par la récitation du *kiddouch*.

Le Chabbat jouit, à ce titre, d'une bénédiction particulière du Créateur, bénédiction dont l'impact se prolonge sur tous les jours de la semaine, surtout lorsque l'homme s'adonne à l'étude en ce jour, qui lui est par essence consacré (*Tanna debé Elyahou Rabba* 1). Après avoir fait provision de sainteté et de bénédictions, il convient d'exploiter convenablement le grand potentiel du dimanche, du fait de son lien avec le Chabbat, afin qu'il assure cette continuité. Pourtant, ce jour est hélas bien souvent consacré aux promenades et autres distractions, ce qui risque de nous faire perdre tout bénéfice du Chabbat.

L'extraordinaire potentiel du dimanche s'explique par le fait que c'est le premier jour de la Création, suivant ce fameux huitième jour qui lui est antérieur. Le dimanche est d'autre part lié au Chabbat, puisqu'il amorce le début d'un nouveau cycle dont ce jour saint est l'aboutissement. Le Psaume que nous lisons le dimanche témoigne par

ailleurs de la grandeur intrinsèque de ce jour, qui correspond au premier de la Création : « A l'Eternel appartient la terre et ce qu'elle renferme, le globe et ceux qui l'habitent. Car c'est Lui qui l'a fondée sur les mers (…) » (*Tehilim* 24:1-2). Il faut donc prendre garde, en ce jour, de ne pas se détourner de l'étude et de veiller sur les forces emmagasinées au cours du Chabbat, afin de ne pas les laisser s'échapper.

Pour en revenir au Chabbat, il faut vraiment se renforcer au cours de ce jour afin d'emmagasiner des bénédictions pour toute la semaine. Alors, les jours de la semaine seront tellement imprégnés du Chabbat qu'ils en acquerront tous la dimension, justifiant ainsi leur dénomination traditionnelle : « premier jour du Chabbat, deuxième jour du Chabbat… ». Ainsi, à travers le lien que l'homme développe avec le Créateur au cours du Chabbat, avant-goût du Monde futur, il devient le réceptacle de cette sainteté extraordinaire, ce qui rend très difficile au Créateur la séparation à l'issue de ce septième jour. Mais, lorsque l'homme ajoute du saint au profane, lorsqu'il ne se presse pas de se séparer du Chabbat, il montre que cette séparation lui est tout autant difficile.

Tel est le sens de la déclaration : « Il M'est difficile de Me séparer de vous », difficulté qui doit être réciproque. L'homme doit vivre le Chabbat et les fêtes de telle sorte qu'il lui soit difficile de les quitter. Atteindre ce niveau, c'est devenir un partenaire de D. dans la Création.

De ce point de vue, toute semaine sans *mitsvot*, et notamment sans étude de la Torah, est une perte incommensurable, semblable à la destruction du monde. Au contraire, heureux celui qui accomplit la Volonté divine tout au long de la semaine, contribuant ainsi au maintien du monde, de semaine en semaine ! Celui qui œuvre ainsi tout au long de l'année parviendra, au cours de celle-ci, à ressentir cette difficulté à se séparer du Créateur à l'issue du Chabbat et des fêtes, jours marqués par une proximité particulière avec Lui.

Ainsi, il devient évident que Chemini Atsérèt est véritablement distinct de Souccot. D'ailleurs, nous disons alors, dans notre prière : « *Chemini Atsérèt ha'hag hazé* – le huitième de clôture, cette fête », ce qui prouve bien qu'il s'agit d'une fête à part entière, fête au cours de laquelle nous jouissons de l'éclat du huitième jour originel, veille de la Création, au-delà de l'espace-temps. C'est aussi pourquoi nous recommençons à lire la Torah depuis *Beréchit* (« Au commencement D. créa »), ce qui nous rappelle que le Saint béni soit-Il Se consacrait alors à celle-ci.

Si cette fête est présentée comme « la fête du huitième jour », ce n'est donc pas pour établir une corrélation avec celle de Souccot, mais pour souligner le niveau sur-naturel que l'homme peut atteindre après les Jours Redoutables, dans son lien avec le Divin, au point que le Créateur peine à le quitter. D'ailleurs, il est défendu de résider dans la *soucca* à Chemini Atsérèt, du fait de l'interdit d'ajouter des *mitsvot*, ce qui prouve bien qu'il s'agit bien plus que d'un simple prolongement de Souccot, l'homme pouvant alors s'élever encore davantage. Moralité : quand on se consacre au Service divin de tout son être, le Saint béni soit-Il peine à Se séparer de nous.

## Résumé

- Lorsque Souccot touche à sa fin, D. déclare à Ses enfants : « Il M'est pénible de Me séparer de vous. » Pourquoi cette déclaration n'émane-t-elle pas plutôt des enfants d'Israël ? En outre, pourquoi la date précise de Chemini Atsérèt n'est-elle pas précisée dans la Torah, comme pour les autres fêtes ?
- Lorsque les enfants d'Israël vivent le mois de Tichri dans la joie, la prière et le repentir, et qu'ils témoignent de leur difficulté à quitter ensuite la proximité du Créateur, Celui-ci S'attache à eux et leur déclare : « Il M'est pénible de Me séparer de vous ». C'est une grande marque d'affection, à même d'imposer silence à tous les accusateurs.
- Le huitième jour, Chemini Atsérèt, au-delà des contingences naturelles, correspond de fait au moment antérieur à la Création, et c'est pourquoi sa

date n'est pas explicitement mentionnée. En ce jour, D. déverse sur nous de grandes bénédictions pour l'ensemble de l'année. C'est aussi le jour de Sim'hat Torah, un jour d'une grande élévation. C'est donc une fête en soi, un jour qui dépasse toutes les dimensions et dont tous les autres jours tirent leur bénédiction.

- Nous avons établi un lien avec le Chabbat, avant-goût du Monde futur, dont les six jours de la semaine tirent leur bénédiction. Or, le septième jour est lié au huitième, antérieur à la Création, du fait que le dimanche, premier jour de la Création, est à la fois lié au Chabbat et à ces temps immémoriaux. Ce lien est source de bénédiction pour toute la semaine. Il est important de vivre intensément le Chabbat, d'y être très attaché et de continuer à s'élever même le dimanche, jour doté d'un potentiel spécial puisqu'il correspond au début de la Création. On doit donc se séparer à contrecœur du Chabbat et des fêtes dans l'esprit de la déclaration : « Il M'est pénible de vous quitter ». Agir ainsi, c'est devenir un partenaire de D. dans la Création.

# 'HANOUCCA

## LUMIÈRES DE 'HANOUCCA – LUMIÈRE DE L'ÂME

Dans le traité *Chabbat* (21b), la Guemara nous décrit les circonstances qui donnèrent lieu à l'instauration de la fête de 'Hanoucca : « Pourquoi fête-t-on 'Hanoucca, le 25 Kislev ? On n'y récite pas d'éloge funèbre et il est interdit d'y jeûner, du fait que quand les Grecs pénétrèrent dans le sanctuaire, ils profanèrent tous les flacons d'huile. Par la suite, lorsque le règne des *'Hachmonaïm* (Hasmonéens) se renforça et l'emporta sur eux, après des recherches poussées, on ne trouva qu'un seul flacon, portant le sceau du *cohen gadol*, et contenant seulement la quantité nécessaire pour brûler un jour [plusieurs jours étaient nécessaires pour fabriquer de nouveau une huile pure], mais par miracle, elle brûla pendant huit jours (…) ».

Pourquoi les Grecs souillèrent-ils tous les flacons d'huile du Temple, alors qu'ils auraient pu se contenter d'en murer les portes, ce qui aurait de même rendu impossible l'allumage de la *Menora* ?

En outre, pourquoi est-il fait mention d'un flacon d'huile, et non d'une bouteille ou d'une jarre ? On peut également se demander pourquoi la *mitsva* d'allumer des bougies à 'Hanoucca a été instituée pour toutes les générations, comme la consommation de *matsa* à Pessa'h, ordonnée dans la Torah (*Chemot* 12:14) : « vous le célébrerez

en une fête à l’Eternel, pour vos générations, à jamais vous le célébrerez. »

Autre question, posée par le *Divré Yoël* : dans la prière suivant l’allumage des lumières de ‘Hanoucca (« *Hanérot hallalou* »), nous récitons : « Ces bougies nous allumons, en souvenir des miracles (…) par l’intermédiaire de Tes saints *cohanim* (…) », pour enchaîner ensuite par les mots : « Et pendant ces huit jours de ‘Hanoucca (…) ». En quoi est-il important, note l’*Admour* de Satmar, de préciser que le prodige fut accompli par l’entremise des prêtres ? En quoi ce détail est-il pertinent ici ? Quelle différence si le miracle eut lieu par leur biais ou par celui d’autres intermédiaires ? De plus, quel rapport entre cette partie du texte et la suite ?

Pour répondre à ces différentes questions, rappelons que l’objectif essentiel des Grecs était d’amener Israël à renier sa foi, à rejeter en bloc D. et la Torah, au point qu’ils leur ordonnaient (*cf. Yerouchalmi ‘Haguiga* 2:2) : « Inscrivez sur les cornes de vos bœufs que vous n’avez pas de part dans le D. d’Israël ! »

Dans ce dessein, ils cherchèrent aussi à empêcher les enfants d’Israël de réciter les cent bénédictions quotidiennes obligatoires, lesquelles sont source de crainte du Ciel, d’après la Guemara (*Mena’hot* 43b), se basant sur une analyse serrée du verset (*Devarim* 10:12) : « ce que (*ma*) l’Eternel ton D. te demande uniquement, c’est de [Le] craindre ». « Ne lis pas *ma* (« ce que ») mais *méa* (« cent ») », soulignent nos Sages, car la récitation des cent bénédictions amène la crainte du Ciel. Ainsi, les Grecs savaient pertinemment qu’à travers chaque bénédiction que l’homme prononce – comme autant de louanges au Créateur –, une lumière apparaît au-dessus de sa tête, conformément au verset (*Michlé* 6:23) : « Car la *mitsva* est un flambeau et la Torah une lumière. »

Les Grecs s’en prirent donc délibérément aux réserves d’huile, conscients du parallèle avec l’âme – les mots *chémen* (« huile ») et

*nechama* (« âme ») sont d'ailleurs composés des mêmes lettres. A travers leurs décrets, et notamment l'interdiction de réciter les cent bénédictions quotidiennes, les Grecs visaient donc l'âme des enfants d'Israël, qu'ils voulaient flétrir.

L'emploi dans la Guemara du terme *pakh* (« flacon ») est à cet égard très significatif. En effet, sa valeur numérique est de cent, allusion aux cent bénédictions. La perversité grecque consistait donc à souiller les âmes des enfants d'Israël, afin qu'ils ne puissent plus être proches du Créateur.

La fermeture des portes du Temple aurait tout aussi efficacement entravé l'allumage du chandelier, certes, mais dans leur malveillance, les Grecs s'en prirent à dessein aux réserves d'huile, percevant instinctivement que l'allumage de la *Menora* représentait bien plus, pour l'âme juive, qu'un simple allumage.

En effet, cette *mitsva* constitue une ordonnance positive, outre les mystères qui s'y rattachent. Car d'un point de vue mystique, cet allumage permet d'éclairer l'ensemble des mondes d'une lumière intense ; il est source d'une grande bénédiction pour les enfants d'Israël.

Le *Kav Hayachar* explore cette piste : « Toute bougie allumée pour une *mitsva* renferme une sainteté extraordinaire et inestimable ; et si nous méritions d'être investis de l'Esprit saint, nous pourrions, en allumant ces bougies avec la bénédiction, parvenir à travers cette *mitsva* à une connaissance de l'avenir (…). Une telle bougie a donc des vertus prophétiques, à l'instar du prophète, qui augure selon D., comme le laisse entendre un passage des *Tikouné Zohar* (70:134a) (…). En outre, les lumières de 'Hanoucca, rappelant le miracle dans toute son ampleur, sont des lumières sacrées dotées d'une sainteté supérieure, reflet des lumières célestes qui s'éveillent et s'animent avec force pour sévir contre les impies. »

C'est donc en connaissance de cause que les Grecs visaient l'annulation pure et simple de l'allumage de la *Menora*, afin d'empêcher les enfants d'Israël de jouir de la prophétie et de la bénédiction divine, dans toute son abondance. A ce titre, l'huile sacrée, conçue pour la *mitsva*, était porteuse d'une pureté et d'une sainteté inestimables, puisqu'elle alimentait la *Menora* du Temple, que le *cohen* avait la *mitsva* d'allumer.

Ainsi, l'huile sacrée, comme nous l'avons vu, avait un pouvoir certain contre les impies, et c'est pourquoi les Grecs en redoutaient les effets. Ils craignaient les réactions du peuple juif, sous l'effet des forces surpuissantes qu'elle pouvait éveiller en eux, tant spirituellement que matériellement, rendant possible la rébellion, et donc, quoi de plus irritant et inquiétant aux yeux des Grecs !

Dès lors, on comprend leur décision de profaner cette huile (*chémen*), symbole de l'âme (*nechama*, mêmes lettres que *chémen*) et de l'esprit (*roua'h*), ces deux notions se retrouvant, à travers leurs lettres initiales, dans le terme *ner* (bougie). Ils s'en prirent délibérément à l'arme et à l'âme du peuple juif, par ce saccage et l'annulation des cent bénédictions.

On a ainsi compris pourquoi, plutôt que de murer le Temple, les Grecs souillèrent l'huile. Or, nos Sages, conscients, par Esprit saint, de tous les tenants et aboutissants de cette lutte, employèrent à dessein le terme *pakh* pour évoquer les flacons d'huile, soulignant ainsi la nécessité, même en l'absence d'allumage, de se renforcer dans la récitation des cent bénédictions chaque jour, afin de ne pas perdre la protection divine et de ne pas éveiller d'accusation contre le peuple juif.

## Une fête fixée pour toutes les générations

A la lumière de toutes ces explications, la raison de la pérennité de cette fête, instituée dans la Loi juive, à l'instar de celle de Pessa'h, devient claire.

A Pessa'h, avant leur sortie d'Egypte, les enfants d'Israël étaient plongés dans les quarante-neuf paliers d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a). Or, si leur libération avait tardé un seul instant supplémentaire, ils seraient tombés dans le cinquantième degré, irréversible, perdant ainsi définitivement tout espoir de libération.

Le texte insiste d'ailleurs sur ce caractère d'urgence (*Chemot* 12:39) : « Ils n'avaient pas pu attendre et ne s'étaient pas munis d'autres provisions ». Autrement dit, s'ils s'étaient attardés pour préparer des victuailles, ils auraient irrémédiablement sombré dans le cinquantième palier d'impureté et leur âme aurait été totalement corrompue.

D'après l'explication allégorique, ils n'avaient pas fait de provisions spirituelles et n'avaient pas le mérite nécessaire pour être libérés, et c'est pourquoi le Saint béni soit-Il les délivra Lui-même, d'urgence, avant qu'il ne soit trop tard.

De même, à l'époque de 'Hanoucca, sous l'influence délétère des Grecs, les enfants d'Israël avaient presque touché le fond de l'abîme, au point que le peuple juif avait été proche de perdre son âme. Parmi les pernicieuses mesures grecques figurait celle, mentionnée précédemment, consistant à inscrire sur les cornes de leurs bœufs qu'ils n'avaient pas de part dans le D. d'Israël. En profanant toute l'huile, en empêchant l'allumage de la *Menora* et la récitation des cent bénédictions, les occupants voulaient miner leur foi et les pousser à rejeter le joug céleste. Leur but avoué en s'en prenant à la source de lumière des enfants d'Israël : les plonger dans l'obscurité et les priver de la bénédiction divine.

Mais, dans Sa miséricorde infinie, D. avait maintenu un groupe de « survivants » au sein de Son peuple : la dynastie des *'Hachmonaïm*, rois au sens véritable du terme – « Qui sont les [vrais] rois ? Les Sages » (*Guittin* 62a). Eux seuls parvinrent, de par leur foi pure, à opérer le miracle des flammes de la *Menora*, qui brûlèrent huit jours.

La commémoration de ‘Hanoucca fut alors instituée pour toutes les générations à venir, en guise d’avertissement à tous les *goyim* qui se risqueraient à imiter les Grecs, à vouloir faire oublier la Torah aux enfants d’Israël, empêcher la récitation des cent bénédictions et les détourner de D.

L’allumage des bougies a donc été établi par nos Sages pour toutes les générations, afin d’éveiller la Miséricorde divine et d’anéantir les desseins de tous nos ennemis. Nous proclamons, à travers cette fête de ‘Hanoucca, que les Grecs et tous leurs tenants, avec leurs machinations machiavéliques, ont disparu, tandis que notre peuple a survécu et sera éternel.

## Les ‘Hachmonaïm, instrument du miracle

Nous allons à présent aller un peu plus loin et expliquer le rôle prépondérant des *‘Hachmonaïm*, « Tes saints prêtres » – explicitement mentionnés dans la prière suivant l’allumage, pour le plus grand étonnement du *Divré Yoël*. Seuls contre tous, ils restèrent fidèles au D. d’Israël et mirent leur vie en péril pour sanctifier Son nom, et c’est pourquoi eux seuls reçurent l’ordre d’allumer les lumières de la *Menora*, comme il est écrit (*Bamidbar* 8:2) : « Parle à Aharon et dis-lui : Quand tu disposeras les lampes » – il s’agit là d’un commandement donné à tous ses descendants, les *cohanim*, auxquels se rattachent les *‘Hachmonaïm*, ces « héros » qui reprirent possession du Temple et l’explorèrent de fond en comble, à la recherche d’un flacon resté pur, qu’ils trouvèrent finalement scellé au sol, permettant de garantir qu’il n’avait pas été déplacé.

On peut lire à travers ce détail un message sous-jacent : si l’on veut arriver à une pureté de pensée et d’esprit, à l’instar de ce flacon d’huile pure, il faut rester ferme, inébranlable, ne pas bouger d’un pouce de ses convictions, ni se laisser influencer par les non-juifs, quel que soit le prix à payer.

A présent, c'est le lien entre les *cohanim* et les huit jours de 'Hanoucca qui s'éclaire. En effet, du fait que les *'Hachmonaïm* se sacrifièrent pour sanctifier le Nom de D., purifier le Temple, allumer la *Menora* et amener Torah et pureté dans les cœurs des enfants d'Israël, ils eurent le mérite que les flammes brûlent en continu pendant huit jours. Ce privilège était tout à fait justifié, puisque le miracle eut entièrement lieu par leur mérite, miracle dont l'impact, loin de s'étendre sur seulement huit jours, est éternel (*cf. Yalkout Chimoni Bamidbar* §719).

Dans la même veine, Pin'has fit preuve d'une abnégation exceptionnelle pour sanctifier le Nom de D., jaloux de l'honneur divin (*cf. Bamidbar* 25:13), et c'est pourquoi il eut le mérite d'arrêter l'épidémie qui avait commencé à frapper les enfants d'Israël (*Bamidbar* 25:8). En outre, lorsqu'il mit à mort Cozbi bat Tsour et Zimri ben Salou dans sa fougue vengeresse, il mérita un grand nombre de miracles (*cf. Sanhedrin* 82b). Ceci vise à nous enseigner que lorsqu'un homme se sacrifie pour son frère juif et pour la cause divine, il bénéficie de miracles, à l'instar des *cohanim* de la dynastie des *'Hachmonaïm*, dont le Saint béni soit-Il rétribua l'abnégation mesure pour mesure. Grâce à leur dévouement pour sauver l'âme du peuple juif, ils jouirent du miracle de leur victoire militaire – victoire des faibles contre les forts – et surtout, de la trouvaille du flacon (*pakh*, de valeur numérique cent) d'huile – allusion au rétablissement des cent bénédictions –, qui miraculeusement, permit à la *Menora* de rester allumée huit jours.

Ce dévouement de Matityahou et de ses enfants leur valut, à eux plus qu'à quiconque, le privilège d'allumer la flamme de la *Menora*, et de constituer ainsi la passerelle par laquelle purent de nouveau affluer toutes les bénédictions sur le peuple juif. Privilège ô combien mérité quand on réalise qu'ils préservèrent la flamme de l'âme juive pour l'éternité. De ce fait, la fête de 'Hanoucca, comme celle de Pourim, sera éternellement fêtée (*Roch Hachana* 19b).

## Résumé


- Dans l’histoire de ‘Hanoucca, pourquoi les Grecs choisirent-ils précisément de souiller l’huile ? Pourquoi le flacon d’huile est-il désigné sous le nom de *pakh*, assez vague et général, alors que bien d’autres termes en hébreu rendraient mieux cette notion ? Pourquoi la fête de *‘Hanoucca* a-t-elle été pérennisée ? Pourquoi souligner le fait que l’allumage de la *Menora* fut effectué par les *‘Hachmonaïm* ? Les Grecs s’en prirent à dessein aux flacons d’huile, ce liquide représentant l’âme, dans le but de flétrir les âmes des enfants d’Israël et de les priver de la vie éternelle, en les détachant de la Torah et de la récitation des cent bénédictions quotidiennes, source de crainte du Ciel. D’où l’emploi du terme *pakh*, qui vaut cent. A travers l’allumage des bougies de ‘Hanoucca, on peut mériter la lumière cachée (*or haganouz*), l’amendement de l’âme, la prophétie et l’abondance, car ces lumières sont sources de bénédiction.
- Pour cette raison, la fête de ‘Hanoucca fut instituée pour toutes les générations, comme celle de Pessa’h. Le parallèle est tout à fait justifié puisqu’au cours de la seconde, les enfants d’Israël furent délivrés in extremis, alors qu’ils se trouvaient au quarante-neuvième degré d’impureté. De même, par la suite, les Grecs tentèrent de leur faire atteindre le fond de l’abîme, mais les *cohanim* de la dynastie des *‘Hachmonaïm*, *tsaddikim* hors pair, se dressèrent contre eux et les vainquirent. La fête de ‘Hanoucca fut alors instituée afin de nous donner la clé, à toutes les époques, pour vaincre nos ennemis et persécuteurs. Par le mérite des *‘Hachmonaïm*, les cent bénédictions reprirent leur place et les âmes furent purifiées, en parallèle aux flammes des lumières de la *Menora*. Celles-ci symbolisent l’attachement viscéral et inébranlable de l’âme à la sainteté et au Créateur, attachement éternel, comme la célébration de ‘Hanoucca.

## DES PROGRÈS CONSTANTS

La *mitsva* de l'allumage des bougies de 'Hanoucca fait l'objet d'une controverse entre Hillel et Chammaï. Ce dernier préconise, le premier jour, l'allumage de huit bougies, pour aller ensuite en décroissant de jour en jour, tandis que le premier exige l'opposé.

Face à ces deux conceptions si divergentes, on peut en venir à se demander pourquoi il ne serait pas envisageable d'allumer huit bougies chaque jour de 'Hanoucca, en souvenir du miracle. Une autre question porte sur le nom de cette fête, que l'on pourrait traduire par « inauguration » : n'aurait-on pas dû la nommer d'après la *Menora*, objet du miracle ?

Le *Beth Yossef* pose une autre question de fond sur la durée de la fête : le miracle de l'huile n'a vraiment démarré qu'après le premier jour, dans la mesure où ils disposaient de la quantité nécessaire pour un jour. 'Hanoucca ne devrait-elle pas, de ce fait, être célébrée pendant sept jours, au lieu de huit ?

Avant de répondre, rappelons le commentaire du Midrach sur le verset (*Beréchit* 1:2) : « des ténèbres couvraient la face de l'abîme ». « Des ténèbres – il s'agit de la puissance grecque, qui obscurcit les yeux d'Israël par ses décrets », notent nos Sages (*Beréchit Rabba* 2:5). Ils interdirent ainsi l'observance du Chabbat, de la *brit mila* et de Roch 'Hodech (la sanctification du nouveau mois). Pourquoi s'en être pris précisément à ces trois points ? Car tous sont des symboles de renouveau, de vitalité et d'attachement sans cesse réitéré de l'homme à la Torah et aux *mitsvot*, en vertu du principe (*Pessikta Zoutra Vaet'hanann* 6:6) : « Qu'ils soient chaque jour à tes yeux comme neufs ! »

Ce renouvellement constant responsabilise l'homme, qui réalise alors que « le monde a été créé pour [lui] » (*Sanhédrin* 37a). Or, c'est

justement la Torah et les *mitsvot* susmentionnées qui lui permettent de vivre cette dimension : la *mila*, qui fait de l’homme un Juif, le Chabbat, qui le revivifie pour toute la semaine, la sanctification du nouveau mois, éclosion d’un nouveau cycle… autant de points qui permettent à l’homme de se remotiver et de réaliser l’ampleur de sa responsabilité.

En outre, comme le répètent nos Maîtres, le nom ‘Hanoucca provient du mot *‘hinoukh* (l’éducation). Pour le jeune enfant, tout est nouveau, chaque expérience, inédite. De même, doit-on vivre notre Service divin avec se sentiment de fraîcheur et d’innovation à chaque instant, en cherchant sans cesse à se renouveler, en fuyant la routine, les gestes mécaniques, les automatismes (*cf. Yechayahou* 29:13).

A cet égard, les huit jours de ‘Hanoucca font pendant aux quatre-vingts années moyennes de la vie d’un homme – d’après le verset (*Tehilim* 90:10) : « La durée de notre vie est de soixante-dix ans, et, à la rigueur, de quatre-vingts ans ». La première bougie de ‘Hanoucca correspond donc aux dix premières années de l’homme.

Dès lors, nous comprenons pourquoi la *Halakha* fut tranchée d’après Hillel, qui préconise, chaque jour, d’allumer un nombre croissant de lumières. Cela vient nous enseigner l’importance, tout au long d’une vie, de sans cesse avancer et progresser dans le Service divin, sans songer au passé ni s’arrêter un seul instant.

Nous devons en outre nous rappeler qu’au-delà des soixante-dix années de vie imparties à l’homme, toutes les autres sont un don supplémentaire de la part de l’Eternel et, de même que l’homme doit remercier le Créateur pour la trouvaille, à l’époque des *‘Hachmonaïm*, du flacon d’huile – qui contenait une quantité nécessaire pour brûler un jour et brûla par miracle huit jours –, il doit Le remercier pour la vie qu’Il lui accorde et Lui demander de lui ajouter dix années aux soixante-dix, afin de pouvoir continuer à progresser. Le but étant que toutes les années de vie d’un homme forment un faisceau fait d’ardeur et d’enthousiasme au service de D.

Nous pouvons à présent répondre à toutes les questions posées en introduction. Plutôt que d'allumer chaque jour huit bougies, on en ajoute une par soir, pour représenter cette notion de renouvellement et de progrès potentiellement infinis dans le Service divin. Si l'on allumait chaque jour huit lumières, cela donnerait à l'homme l'impression qu'il a déjà tout fait et n'a plus rien à ajouter, ce qui représenterait donc l'inverse d'une bénédiction. Au contraire, on veut lui montrer qu'il faut chaque jour progresser, quitte à demander dix nouvelles années pour pouvoir continuer dans ce sens.

L'école de pensée de Chammaï, qui préconise un allumage dans l'ordre décroissant, ne contredit pas ce point, mais fait simplement, à travers ce « compte à rebours », le constat du vieillissement de l'homme qui, chaque jour, se rapproche un peu plus de la mort, pensée qui doit le pousser à redoubler d'ardeur dans sa mission.

La question du *Beth Yossef* se trouve également résolue, puisque, comme nous l'avons expliqué, les jours de 'Hanoucca correspondent à la vie de l'homme, et c'est pourquoi on ne se contentera pas d'allumer sept jours, mais huit, en parallèle aux quatre-vingts ans que l'homme souhaite obtenir et optimiser.

Le fait que le rôle de la *Menora* ne soit pas mis en avant dans le nom de cette fête s'explique aussi. Les Grecs souhaitaient avant tout s'attaquer à la spiritualité du peuple juif et non à leur corps, et c'est pourquoi ils ne s'en prirent qu'à l'huile et non à la *Menora* elle-même.

Au-delà, leur but était de faire régner dans le monde les ténèbres spirituelles de leur civilisation, de promouvoir l'idéal de l'esthétisme (le *noï*, terme composé des mêmes lettres que *Yavan* – la Grèce) et de la satisfaction des envies matérielles. S'ils avaient réussi, le monde entier aurait été détruit, en vertu du principe : « Si ce n'était [de par] Mon alliance avec le jour et la nuit, Je n'aurais pas fixé des lois au ciel et à la terre. » (*Yirmyahou* 33:25)

C’est là la culture d’Essav, plein de désirs physiques, comme le laisse entendre le verset (*Beréchit* 25:27) : « Essav devint un habile chasseur, un homme des champs ». Ses activités le laissaient épuisé – comme il le dit lui-même (*ibid.* 25:30) : « car je suis fatigué ». En vérité, il réservait sa fatigue et sa lassitude au Service divin, tandis qu’il courait pour faire le mal, plein d’énergie.

Le mot ‘Hanoucca, quelle que soit la manière dont on l’envisage, évoque cette problématique. On peut le décomposer en *kehou-na’h* ou *kehou-‘hen*. Autrement dit, les Grecs voulaient que les enfants d’Israël se reposent (*na’h*), se relâchent dans l’étude de la Torah, qu’ils soient assujettis au règne des ténèbres – *kehou* indique cette notion d’obscurité, comme dans le verset (*Beréchit* 27:1) : « Il arriva, comme Yits’hak était devenu vieux, que sa vue s’obscurcit » – et à l’empire des sens – la prépondérance de l’esthétique, de la grâce corporelle (le *‘hen*). Mais, comme nous l’avons vu, par un renversement… des lettres et de la situation, les enfants d’Israël transformèrent cette période en ‘Hanoucca – *‘hanou* et *caf-hé* : camper autour de D. (les lettres *caf-hé*, plus un, équivalent au Tétragramme). Ce faisant, c’est aux yeux du Créateur que l’homme trouve grâce, au sens noble du terme.

De notre côté, si nous voulons progresser dans le Service de D. et nous distancier de cette culture, nous devons ajouter et aller de l’avant, en préservant notre spiritualité, à laquelle fait allusion l’huile.

Pour cela, il faut s’auto-éduquer (notion de *‘hinoukh*), ajouter chaque jour à l’étincelle divine et faire vibrer en nous la flamme des *mitsvot*, source de vitalité de notre âme. Tels sont l’essence et le message de ‘Hanoucca : l’importance du renouvellement, de progrès constants tout au long de sa vie et de l’ardeur dans le Service de D.

## Résumé

- Nous avons pris pour point de départ la controverse entre Hillel et Chammaï, concernant l’allumage des bougies de ‘Hanoucca. Pourquoi n’allume-t-on pas huit bougies tous les jours de cette fête ? Pourquoi, en outre, porte-t-elle ce

nom ambigu, plutôt que d'être qualifiée de « fête de la *Menora* » ? Nous nous sommes également fait l'écho de la question du *Beth Yossef*, lequel s'interroge sur le nombre de jours de la fête – huit –, alors que le miracle n'eut lieu, semble-t-il, qu'après le premier jour.

- Les Grecs voulaient lutter contre le renouveau dans le Service divin – phénomène qu'évoque le nom de la fête, dérivé du mot *'hinoukh* (éducation), puisque le jeune enfant vit dans un sentiment de nouveauté incessant, dont nous devons nous inspirer. A ce titre, les huit jours de 'Hanoucca font pendant aux quatre-vingts années de la vie de l'homme – passés les soixante-dix ans, on prie pour pouvoir continuer notre œuvre –, qui doivent être placées sous le signe du progrès constant. La *Halakha* fut tranchée d'après l'opinion d'Hillel, qui rappelle cette nécessité d'avancer sans cesse, toute sa vie, dans le Service divin. Par ailleurs, si l'on allumait chaque jour huit bougies, on risquerait de se fourvoyer, de penser qu'on est déjà arrivé à la perfection et qu'on n'a plus rien à ajouter.
- Tel est le message de 'Hanoucca : face aux Grecs qui cherchèrent à placer les Juifs dans une atmosphère de *kehou-na'h* ou de *kehou-'hen* – d'obscurité, de relâchement et d'esthétisme –, face à ces persécuteurs qui s'attaquaient à la spiritualité (à l'huile et non à la *Menora*), les enfants d'Israël réagirent en campant autour de D. (*'hanou-ca*), prenant conscience de la nécessité de progresser sans relâche et de consacrer toutes ses aspirations à D.

## LA VICTOIRE SUR LA CIVILISATION GRECQUE, PORTEUSE D'IMPURETÉ

« Qu'est-ce que 'Hanoucca ? Nos Maîtres ont institué le 25 Kislev (…) », demande la Guemara (*Chabbat* 21b). Le Ran note que si on décompose le nom de cette fête en *'hanou* d'une part, et les lettres *caf-hé* (de *guematria* 25) de l'autre, c'est un rappel de la victoire des *'Hachmonaïm* contre les Grecs, victoire devenue concrète avec la cessation des combats (*'hanou*) le vingt-cinq Kislev, date de cette célébration.

Un autre point me semble fondamental : le rôle prépondérant de l’huile dans le miracle. Ce mot (*chémen*) contient les mêmes lettres que le mot *nechama* (l’âme), cette étincelle divine, d’une grande sainteté, que les enfants d’Israël consacrèrent à D. à travers le miracle. Ce concept se retrouve allusivement à travers le nom de la fête. Le verbe *‘hanou* est de la même famille que le mot *ma’hané* (un camp), tandis que les lettres *caf-hé* ont la même *guematria*, plus ou moins un, que le Tétragramme. A travers le miracle de ‘Hanoucca, les enfants d’Israël formèrent donc un campement uni autour de D.

La Guemara demande : « Qu’est-ce que (*maï*) ‘Hanoucca ? » Quelle question ? Ne connaissons-nous pas tous la réponse ? Mais cette interrogation est plus profonde qu’il n’y paraît. Comme nous le savons, les Grecs régnèrent sur les enfants d’Israël cinquante-deux ans, *guematria* – à un près – de *maï*. La véritable question est donc de savoir pourquoi les enfants d’Israël sont ainsi restés sous la botte grecque pendant si longtemps sans se révolter.

Réponse : « nos Maîtres ont institué ». Autrement dit, l’essentiel de la guerre ne dépendait pas d’un armement matériel, comme le prouve la victoire des enfants d’Israël par le recours à l’arme fatale, spirituelle, la Torah, conformément à l’enseignement de nos Sages (*Kiddouchin* 30b) : « J’ai créé le mauvais penchant ; Je lui ai créé la Torah comme antidote. » Ainsi, dès que les enfants d’Israël se mirent à étudier la Torah, ils purent triompher des Grecs. Ce n’est donc pas un hasard si ce sont les *‘Hachmonaïm* qui ont pris les armes contre les Grecs, puisqu’ils n’avaient jamais cessé d’étudier la Torah.

Autre point fondamental : la Torah doit être étudiée dans l’amour et l’unité. Aussi, dès que les enfants d’Israël formèrent un campement uni autour de D. – dans l’esprit de l’apophtegme : « La Torah, le Saint béni soit-Il et Israël ne font qu’un » (*Zohar* III 73a) –, ils l’emportèrent sur les Grecs.

Ces derniers visaient en fait à anéantir la sphère de Splendeur. Dans ce dessein, ils suspendirent le culte effectué dans le Temple, et notamment l'allumage de la *Menora*, responsabilité qui, au départ, était exclusivement réservée à Aharon, incarnation de cette sphère (*Zohar* I 261a).

Or, quand la Splendeur est effacée, les ténèbres et l'obscurité enveloppent le monde. Nos Sages, dans le Midrach (*Beréchit Rabba* 2:5), interprètent en ce sens l'expression (*Beréchit* 1:2) : « des ténèbres couvraient la face de l'abîme ». « Des ténèbres – il s'agit de la puissance grecque, qui obscurcit les yeux d'Israël par ses décrets », notent-ils. Le *Messilat Yecharim* explique que les ténèbres sont le fait du brouillage, de l'obscurcissement de la perception visuelle. C'était là, précisément, le dessein de la Grèce, de troubler et de perturber les cœurs et la vision des choses des Juifs, d'ébranler leur foi et de les pousser à l'abjuration, au reniement de leur foi en D.

Dans ce but, les Grecs ordonnèrent aux enfants d'Israël (*Yerouchalmi 'Haguiga* 2:2 ; *Vayikra Rabba* 15:9) : « Ecrivez sur la corne du bœuf que vous n'avez pas de part dans le D. d'Israël. » Pourquoi précisément une corne de bœuf (*kéren chor*) ? Le nom de cette bête a la même *guematria* que *haroch* – la tête, centre de la réflexion – tandis que le terme *kéren* peut être décomposé en *kar* (froid) et la lettre *noun*, qui vaut cinquante. L'intention des Grecs est ainsi clairement mise à jour : troubler l'esprit des enfants d'Israël, introduire en eux de la froideur dans le Service divin et, de fil en aiguille, les mener, que D. préserve, jusqu'au cinquantième degré d'impureté.

En ce sens, le Ramban explique que les Grecs ne croyaient que ce qu'ils comprenaient, ce qui paraissait logique. En adeptes du rationalisme, ils choisirent de s'attaquer à tous les décrets divins échappant à l'entendement. Or, la Torah regorge de commandements de cet ordre : *Chabbat*, *mila*, interdit de consommer du porc (*Yoma* 67b), pour n'en citer que quelques uns.

Dans la prière de ‘Hanoucca, et notamment le passage « *al hanissim* », inséré dans celle-ci, nous décrivons cette attaque ciblée : « les détourner des lois émanant de Ta volonté ». La véritable guerre contre l’empire hellénistique portait donc sur ce point.

Nous pouvons à présent comprendre l’interrogation puis la réponse de la Guemara : « Qu’est-ce que ‘Hanoucca ? Nos Maîtres ont institué (…) ». En d’autres termes, pourquoi faut-il « camper » (*‘hanou*), élire résidence dans la Maison de D. (*Youd-Hé-Vav-Hé*, qui est aussi, plus ou moins un, la *guematria* de *caf-hé*), dans l’esprit du verset (*Tehilim* 27:4) : « Il est une chose que je demande au Seigneur (…), c’est de séjourner dans la maison de l’Eternel tous les jours de ma vie » ? Réponse : « Nos Maîtres ont institué », c’est-à-dire qu’il faut étudier la Torah sans questions ni doutes, avec une foi inébranlable, aux antipodes de la philosophie grecque, et c’est d’ailleurs le secret pour vaincre cette culture impure.

Il est ici possible, me semble-t-il, d’ajouter un autre point, concernant l’importance de la *kippa*. Le fait de se couvrir la tête peut en effet amener l’homme à une authentique crainte du Ciel. Les Grecs interdirent aux Juifs le port d’un tel couvre-chef, afin de porter atteinte à leur réflexion et à leur foi en D., et ainsi, à la sphère de Splendeur.

La preuve en est certainement dans cet ordre des Grecs aux enfants d’Israël d’inscrire sur les cornes de bœuf : « Nous n’avons pas de part dans le D. d’Israël » (*Vayikra Rabba* 15:9). Comme nous l’avons expliqué, le but était ainsi de refroidir leur esprit et de les mener au cinquantième degré d’impureté. Or, quelle pire atteinte peut-on porter au siège de la réflexion et des pensées que de retirer sa *kippa* ?

On pourrait même faire une sorte de « démonstration par l’absurde », en soulignant combien ces hommes qui se recueillent sur les tombes des justes, pour retirer leur *kippa* dès qu’ils s’en éloignent et, pire, transgresser le Chabbat, ont la tête et le cœur glacés à l’égard de tout

ce qui touche au Service divin. La foi apparente qui leur reste est en fait l'œuvre du Satan. Car la véritable foi implique le port d'une *kippa*.

Une analyse numérique des termes peut appuyer ce raisonnement. Le mot *kippa* s'écrit *caf-youd-pé-hé*. Les lettres *caf* et *pé* ont une valeur numérique totale de 100, allusion aux cent bénédictions (*méa berakhot*) à réciter quotidiennement (*Mena'hot* 43b ; *Zohar* III 179a) – obligation que l'on déduit du verset (*Devarim* 10:12) : « Qu'est-ce que (*ma*) l'Eternel, ton D., te demande, si ce n'est de Le révérer », ainsi interprété : « Ne lis pas *ma*, mais *méa*. » Les deux lettres restantes, le *youd* et le *hé*, qui forment le Nom divin, évoquent la sphère de Splendeur, qui peut être « réparée » par la récitation des cent bénédictions journalières et l'étude de la Torah.

Lorsque la Guemara s'interroge sur le miracle de 'Hanoucca, elle aboutit à la conclusion que le véritable prodige qui mérite d'être relevé, c'est le renouveau dans l'étude assidue de la Torah, le vingt-cinq Kislev, suite à la trouvaille, dans l'enceinte du Temple, d'un flacon d'huile scellé – en hébreu, *pakh* (le flacon) a pour *guematria* cent, l'huile (*chémen*) fait allusion à l'âme (*nechama*) et le sceau du *cohen gadol*, au couvre-chef. Tel est le secret de la victoire de la dynastie des *'Hachmonaïm* sur la culture grecque, et de leur rapprochement de D.

## Résumé


- En ce qui concerne la question de la Guemara : « qu'est-ce que (*maï*) 'Hanoucca ? » et sa réponse : « nos Maîtres ont institué le 25 Kislev », on peut les expliquer de plusieurs manières. La question fait implicitement référence aux cinquante-deux années (*guematria* de *maï*) de domination grecque. Pourquoi, pendant tout ce temps, les Juifs n'ont-ils pas combattu l'envahisseur ? sous-entend la Guemara. Et de répondre que l'arme essentielle dans cette guerre était la Torah, seule réplique efficace au mauvais penchant et à la culture grecque. Ce n'est que le 25 Kislev, lorsque les enfants d'Israël

campèrent (*‘hanou*) en un camp uni autour de l’étude et de la Présence divine, qu’ils vainquirent les Grecs.

- Les Grecs abolirent la sphère de Splendeur en obscurcissant le monde, en suspendant le culte accompli dans le Temple et en imposant aux enfants d’Israël d’écrire sur les cornes de leurs bœufs qu’ils n’avaient pas de part en D. En hébreu, le bœuf (*chor*) a la même *guematria* que *haroch* (la tête), tandis que *kéren* (la corne) peut être décomposé en *kar* (froid) et la lettre *noun*, allusion aux cinquante degrés d’impureté. En adeptes du rationalisme, les Grecs refusaient d’accepter les concepts échappant à l’entendement. A l’inverse, les enfants d’Israël ne doivent pas se poser de questions sur les *mitsvot* mais étudier et accomplir les enseignements de la Torah avec soumission.
- L’essentiel de la foi passe par le port de la *kippa* sur la tête. Dans le dessein de porter atteinte à la sphère de Splendeur, les Grecs l’interdirent donc, cherchant ainsi à « refroidir » l’esprit et la foi des enfants d’Israël. La Guemara tente de comprendre en quoi consistait le miracle de ‘Hanoucca, et les Sages de répondre qu’il s’agissait de la trouvaille du flacon d’huile scellé. Ce flacon (*pakh*) rappelle, de par sa valeur numérique, les cent bénédictions à réciter impérativement chaque jour, tandis que l’huile (*chémen*) évoque la *nechama*. Enfin, le cachet du grand prêtre peut être mis en parallèle avec la *kippa*. Dès que les enfants d’Israël se mirent à étudier la Torah et à réciter les cent bénédictions, les *‘Hachmonaïm* eurent raison de la culture grecque impure et se rapprochèrent de D.

## Le miracle de ‘Hanoucca : la Splendeur retrouvée

Dans le *Choul’han Aroukh* (*Ora’h ‘Haïm* 570), le *Beth Yossef* s’interroge sur le miracle de ‘Hanoucca. Si le flacon d’huile retrouvé contenait suffisamment de combustible pour brûler un jour, fait-il remarquer, le miracle n’a duré que sept jours, et non huit. Pourquoi dans ce cas célèbre-t-on huit jours de fête ?

Il propose à cet égard une explication brillante : les *cohanim* partagèrent dès le départ l'huile en huit, utilisant chaque jour seulement la quantité d'un huitième de combustible nécessaire à la *Menora* pour brûler une journée. Le miracle a donc débuté dès le premier jour. Autre solution : même pendant que l'huile était versée, le flacon restait plein, et ce, dès le premier jour.

La Guemara vient corroborer ces différentes explications du *Beth Yossef*, puisqu'elle mentionne qu'ils allumèrent « à partir de ce flacon d'huile » pendant huit jours. Il serait donc tout à fait logique qu'ils aient partagé l'huile en huit, afin de pouvoir l'utiliser pendant huit jours.

Pourtant, on peut se demander comment ce partage fut possible, alors qu'il était interdit de ne remplir les coupelles que partiellement. Pourquoi, en outre, se soucier, dès le premier soir, du manque d'huile qui s'ensuivrait pour les autres jours ? N'était-il pas préférable, au moins le premier jour, d'exécuter la *mitsva* à la perfection ?

Pour répondre, rappelons que la trouvaille providentielle de cet unique flacon pur, resté invisible aux yeux des Grecs, parmi tous les autres (*cf. Tossefot ad loc.*), appelait la réflexion. Les enfants d'Israël comprirent donc qu'il s'agissait d'un véritable miracle, dans l'esprit du verset (*Tehilim* 33:18) : « les yeux du Seigneur sont ouverts sur ceux qui Le craignent ».

Or, le Tout-Puissant aurait évidement pu faire en sorte que tous les flacons restent purs. Dès lors, les *cohanim*, qui ne trouvèrent qu'un seul flacon intact, comprirent que celui-ci leur suffirait pour allumer huit jours, jusqu'à ce que soit terminée la fabrication d'une nouvelle huile pure, et c'est pourquoi ils prirent l'initiative de diviser le liquide trouvé en huit. Selon la seconde interprétation, ils commencèrent à la verser et, constatant que le flacon restait plein, comprirent que cette huile était destinée à être utilisée pour huit jours.

Le *Na'halé Chémen*, au nom du Ari zal, propose lui aussi une explication à la question du Beth Yossef. Il explique qu'à 'Hanoucca, la

sphère de Splendeur, qui est la huitième en partant du haut, est restaurée. Cela permettrait de comprendre pourquoi la fête de ‘Hanoucca dure huit jours.

Toutefois, quel rapport y a-t-il, dans le fond, entre la sphère de Splendeur et les huit jours de ‘Hanoucca ? Est-ce une explication satisfaisante que d’avancer que, du fait que la sphère de Splendeur est la huitième, il faut allumer huit jours ? En outre, cela ne semble pas répondre à la question du *Beth Yossef*, qui objectait qu’a priori, le miracle n’avait duré que sept jours.

Le Ari zal va nous permettre de mieux comprendre le rapport. Dans son *Likouté Neviim*, il écrit que cette sphère est soumise à l’emprise des forces impures. Pour reprendre les mots du Maître de la Kabbale : « Tu sais bien que sur la Splendeur, les forces impures ont prise (…), comme le prouve le verset (*Ekha* 1:13) : “toute la journée souffrant (*dava*)”. En effet, le mot *dava* est composé des mêmes lettres que *hod* (la Splendeur), inversées. » (*cf. Zohar Raaya Mehémana* III 243a)

En outre, dans la section de la Torah portant sur l’allumage de la *Menora*, il est écrit : « quant tu élèveras les lumières » (*Bamidbar* 8:2, formule préférée à un « quand tu allumeras les lumières », plus prosaïque. En vérité, la Torah nous fait par cela allusion au fait que l’allumage vise essentiellement à relever la bannière de la Splendeur, la délivrer des serres de l’impureté. D’ailleurs, Aharon, chargé de l’allumage, est considéré comme un représentant de cette sphère tandis que Moché incarne la dimension d’Eternité (*netsa’h*) (*Zohar* I 261a). Aussi, qui plus qu’Aharon, ayant arrêté l’épidémie par le recours à l’encens (*cf. Bamidbar* 17:12), aurait été habilité à allumer la *Menora* et à délivrer la sphère de Splendeur des forces impures ? Lui seul pouvait intégralement réparer cette sphère, dont il était l’incarnation.

Nous comprenons à présent mieux les mobiles des Grecs : ils voulaient souiller les réserves d’huile, afin de développer leur emprise sur la sphère de Splendeur (*hod*), de sorte qu’elle soit « toute la journée

souffrante (*dava*) » et amener ainsi la Rigueur et l'impureté sur le peuple juif. De cette manière, celui-ci ne pourrait élever la bannière de la Splendeur, les *Ccohanim* ne pouvant allumer la *Menora* et les enfants d'Israël étudier la Torah. En arrière-plan se dessinaient donc les contours d'un plan pervers, visant, à D. ne plaise, à faire tomber le peuple juif dans les cinquante degrés d'impureté.

Heureusement, par leurs actes de bravoure exceptionnels, les *'Hachmonaïm* sanctifièrent le Nom divin dans le monde, firent connaître le Règne divin à tous. C'est pourquoi ils eurent par miracle le mérite de trouver un flacon d'huile pur (*pakh*, de valeur numérique 100, comme les cent bénédictions journalières), leur permettant ainsi de délivrer la Splendeur de l'emprise des forces impures, représentées par les maudits Grecs. Ils bénéficièrent à cet égard de l'assistance de D., conscient de leur abnégation, et purent allumer la *Menora* pendant huit jours, ce qui leur permit de restaurer toutes les sphères, et plus particulièrement la huitième, celle de Splendeur. C'est ainsi qu'il convient me semble-t-il d'expliquer, à la lumière des écrits du Ari zal, le miracle de 'Hanoucca.

Cela dit, la célèbre question du *Divré Yoël* concernant l'enchaînement des mots « par tes saints *cohanim* » et « et pendant ces huit jours », dans la prière « *Hanerot Hallalou* », trouve aussi sa réponse. C'est précisément l'allumage des bougies effectué par les *cohanim* qui est à l'origine de la *mitsva* des huit jours de 'Hanoucca, à travers la réparation de la huitième sphère – celle de Splendeur –, qu'ils libérèrent des forces impures et amenèrent à la sainteté.

Ajoutons que, de manière symbolique, la *Menora* est dotée de sept branches, tandis que le nombre de jours de 'Hanoucca est de huit – ensemble, on obtient quinze, valeur numérique de *hod* – la sphère de Splendeur. On en déduit que lorsque le Tout-Puissant constata la flamme des *cohanim*, désireux de tout cœur de relever l'étendard de cette sphère, Il opéra un miracle pendant huit jours, permettant, dès la

première nuit, qu’une faible quantité d’huile éclaire parfaitement pendant un jour complet.

## Résumé

- Le *Beth Yossef* pose une question célèbre : au cours du premier jour de ‘Hanoucca, les *cohanim* disposaient d’une quantité d’huile suffisante pour l’allumage. Pourquoi, dans ce cas, est-il question d’un miracle de huit jours et non sept ? L’une des hypothèses est que, d’entrée de jeu, l’huile fut partagée en huit ; l’autre est que pendant qu’ils versaient de l’huile, le flacon restait miraculeusement plein. Et c’est pourquoi la Guemara affirme qu’ils allumèrent « à partir de lui [le flacon] », car il contenait de quoi allumer pour huit jours.
- Mais leur était-il permis de verser moins que la quantité d’huile requise ? De fait, la trouvaille du flacon procédait en soi du miracle. Car le Tout-Puissant aurait tout aussi bien pu permettre qu’ils trouvent de nombreux flacons purs. Dans leur sagesse, les *‘Hachmonaïm* comprirent donc que le miracle passerait par ce seul et unique flacon, qu’ils prirent aussitôt l’initiative de partager en huit, afin qu’ils aient chaque jour de l’huile pour l’allumage.
- D’après le Ari zal, ‘Hanoucca correspond à la réparation de la huitième sphère – celle de Splendeur –, à sa libération des serres des forces impures. A cet égard, dans la section de la Torah traitant de l’allumage de la *Menora*, il est écrit : « Quand tu élèveras ». Le texte s’adresse à Aharon, incarnation de cette sphère, chargé d’allumer la *Menora* et de rehausser la sphère de Splendeur, après l’avoir libérée des forces impures.
- On touche là à la véritable essence de ‘Hanoucca : libérer la Splendeur de la main des Grecs impurs. C’est aussi le secret que renferme ce petit flacon d’huile pure : l’importance de se sanctifier, jusque dans ses pensées, pendant les huit jours de ‘Hanoucca. De ce fait, on allume les bougies pendant huit jours, car la sphère de Splendeur parvient à sa réparation pendant cette fête. C’est aussi ce qui explique l’enchaînement, dans le « *Hanerot Hallalou* », des mots « par Tes saints *cohanim* » et « pendant ces huit jours ». Car c’est bel et bien grâce aux *cohanim* que l’on allume huit jours. En outre, si l’on ajoute les sept branches de la *Menora* aux huit jours de ‘Hanoucca, on obtient un

total de quinze, valeur de la sphère de Splendeur (*hod*). Ce, afin de nous enseigner que le Saint béni soit-Il nous a aidés à rehausser cette sphère (la huitième), la délivrer des forces impures et l'amener à la sainteté. De ce fait, on allume huit jours.

## DES LUMIÈRES SACRÉES

« Les *mitsvot* n'ont pas été données pour en tirer profit », nous mettent en garde les Sages (*Erouvin* 31a). Autrement dit, il est interdit de les pratiquer pour en tirer une quelconque jouissance, mais il faut vraiment les accomplir de façon désintéressée, par soumission au commandement divin.

En ce sens, nous disons, à 'Hanoucca : « ces lumières sont sacrées, et nous n'avons pas le droit de les utiliser mais seulement de les contempler ». Car celles-ci représentent les *mitsvot*, comme il est écrit (*Michlé* 6:23) : « Car la *mitsva* est un flambeau, la Torah une lumière », et il est donc interdit de les exploiter pour en tirer un profit personnel, mais il convient de les accomplir dans une vue pure.

En outre, l'âme est comparée à une bougie, comme il est écrit (*ibid.* 20:27) : « L'âme de l'homme est un flambeau divin ». Elle aussi est qualifiée de sacrée, car elle est une parcelle divine supérieure. Aussi est-il interdit de la profaner et de la détourner vers d'autres buts que le Service divin.

Cela dit, pour parvenir à ce niveau d'accomplissement des *mitsvot*, il faut servir le Créateur dans la sainteté et la pureté de corps et d'esprit, tout en s'efforçant de surmonter le mauvais penchant. Telle est la condition pour mériter l'assistance divine, se manifestant chaque jour par de nombreux miracles et prodiges – « Celui qui vient se purifier est aidé d'en Haut » (*Chabbat* 104a ; *Yoma* 38b).

Cependant, l'homme doit, sans faire de tri, pratiquer toutes les *mitsvot*, ce qui lui permettra de réaliser « devant Qui [il] se tient » et

d’accomplir les commandements dans l’esprit du verset (*Tehilim* 16:8) : « Je fixe constamment mes regards sur le Seigneur », aux antipodes d’un « péché (…) sans cesse sous mes regards » (*ibid*. 51:5), dans le cas où il s’en abstient. Automatiquement, un tel individu, accomplissant les commandements uniquement par soumission à la Volonté divine, arrivera à percevoir la sainteté des bougies-*mitsvot*.

Voici qui nous amène à la question soulevée par l’ancien grand-rabbin d’Israël et actuel grand-rabbin de Tel-Aviv, le *Gaon* Rav Israël Meïr Lau *chelita* : comment se fait-il que certaines personnes, bien qu’éloignées de l’accomplissement des *mitsvot* de la Torah, ont à cœur d’allumer, le moment venu, les bougies de ‘Hanoucca, allumage qui ne relève que de l’ordonnance rabbinique (*cf. Chabbat* 23a) ?

Ce comportement corrobore précisément le parallèle établi précédemment et prouve qu’à ‘Hanoucca, il y a un éveil particulier à l’accomplissement des *mitsvot* – « Car la *mitsva* est un flambeau, la Torah une lumière ». Les Grecs voulaient nous faire oublier les commandements de la Torah, mais nous les avons vaincus et avons découvert un flacon d’huile pure (*Chabbat* 21b).

Or, l’Histoire se répète et ce phénomène s’exprime de nouveau chaque année. A chaque époque, les nations du monde se dressent contre nous pour nous exterminer, nous anéantir, tant physiquement que spirituellement, que ce soit par de cruels décrets ou par leur influence délétère. Cependant, face à elles, à chaque génération, des Grands s’élèvent au sein de notre peuple, nous instruisant en Torah et *mitsvot*, nous prévenant contre les dangers de l’assimilation. Ils sont constamment en quête, parmi tous les flacons d’huile brisés, d’un petit flacon d’huile pure, pour allumer et entretenir la flamme d’Israël, la flamme de l’âme juive (*nechama*, mêmes lettres que *chémen* – l’huile).

Or, dès que l’homme entame une recherche personnelle, dès qu’il fait montre d’une volonté de se purifier, le Très-Haut lui vient en aide et son âme s’illumine. A ce titre, il n’existe aucun homme dénué de

*mitsvot*, au point que même les plus « vides » parmi les enfants d'Israël sont comparés à des grenades regorgeant de grains – les *mitsvot* (*Meguila* 6a).

C'est d'autant plus vrai à 'Hanoucca, où l'âme du Juif s'éveille, le poussant à accomplir les *mitsvot*, l'âme comme les *mitsvot* étant comparées à des flambeaux. Intervient aussi la lumière émanant des justes de la génération, communiquant au Juif un regain de flamme et d'enthousiasme dans le Service divin.

Cette démarche fut celle des *'Hachmonaïm*, à heure de la lutte contre l'envahisseur grec, qui fut finalement délogé du Temple et chassé : suite à une fouille minutieuse, un petit flacon d'huile pure, portant le sceau intact du grand prêtre, fut découvert. Utilisé pour l'allumage, il permit par miracle d'entretenir les flammes de la *Menora* pendant huit jours.

A travers les siècles, l'aspect spirituel de ce phénomène se réitère : tous les justes, tenants des *'Hachmonaïm*, dont nous sommes dotés à chaque génération, ont le pouvoir de susciter à chaque fois dans le cœur du Juif cet éveil, source de bénédiction pour le monde entier.

Nous comprenons à présent pourquoi même les Juifs les plus simples sont prêts à investir de grosses sommes pour accomplir la *mitsva* de l'allumage à 'Hanoucca. Car ces justes amènent le monde entier à un éveil intense, au point que tous allument, si l'on peut dire, « avec flamme », flamme qui finit par « s'élever d'elle-même » (*Chabbat* 21a ; *Torat Cohanim Emor*).

Plus que cela, ces lumières de 'Hanoucca conduisent à accomplir les *mitsvot*, comparées à un flambeau, de façon désintéressée, avec enthousiasme, et ce, par le mérite de ces princes de la Torah, les *tsaddikim* de la génération. Comme le note la Guemara (*Guittin* 62a) : « Qui sont les [véritables] souverains ? Les Rabbanim. » Grâce à eux, chaque Juif peut bénéficier de ce miracle, sans même combattre le mauvais penchant.

Ce fait explique la « chronologie » du « *Al Hanissim* » : le remerciement « pour les miracles » précède celui « pour les guerres ». Pourtant, logiquement, n’aurait-on pas dû mentionner les guerres avant les miracles, celui de ‘Hanoucca ayant émergé de la guerre ?

Comme nous venons de l’expliquer, le miracle personnel vécu par tout homme à ‘Hanoucca n’appelle pas de lutte préalable contre le mauvais penchant, puisqu’il bénéficie de l’aide des *tsaddikim*. Cependant, il doit prolonger le prodige à travers l’accomplissement des *mitsvot* de façon désintéressée.

Tel est également le sens de la réplique du plus sage des hommes (*Chir Hachirim* 5:2) : « Je dors, mais mon cœur est éveillé », sens indiqué par le Midrach (*Chir Hachirim Rabba* 5:1) : « éveillé pour l’accomplissement des *mitsvot* ». En d’autres termes, même lorsqu’un homme « dort » – paraît insensible à la Torah et aux *mitsvot* –, au fond de son cœur, une part de lui-même reste toujours éveillée, et la flamme peut être ranimée.

A ce titre, même un léger mouvement peut permettre l’éveil. Quand et comment ? A ‘Hanoucca. L’homme est alors animé par un élan d’éveil spontané, qui le pousse à louer D. pour tous les miracles opérés « en ces jours » – à l’époque –, « à cette période » – y compris à notre époque. Cela nous indique combien chaque année, plus particulièrement à ‘Hanoucca, l’homme bénéficie de l’appui des *tsaddikim* pour s’enflammer pour l’accomplissement des *mitsvot*.

N’oublions pas toutefois que tout ceci serait impossible sans l’aide divine, puisque : « Si D. ne l’assistait pas, il ne pourrait le surmonter [le mauvais penchant]. » (*Soucca* 52a ; *Kiddouchin* 30b). Si l’homme déchoit, D. le relève.

Combien l’homme doit-il louer le Très-Haut, Qui lui a fait don de ces jours de ‘Hanoucca, tremplin lui permettant de s’élever et de s’enflammer pour les *mitsvot* ! Néanmoins, il faut auparavant aménager

un réceptacle pour réceptionner tout cet influx. Plus on se sera préparé en ce sens, et plus on méritera de capter cette influence. Ainsi, il existe un fort potentiel, et tout homme doit optimiser cette période de miracles pour s'élever davantage.

### Résumé

- La *mitsva* de l'allumage propre à 'Hanoucca nous enseigne l'importance d'accomplir les commandements de façon désintéressée. Car ceux-ci sont comparés à des lumières sacrées, et c'est pourquoi il est interdit d'en tirer profit dans d'autres buts. Il faut au contraire préserver leur sainteté à tout prix. Plus, il faut être conscient de se tenir et d'accomplir les *mitsvot* devant le Roi des rois.
- En outre, si nous constatons que même des Juifs éloignés de la pratique accomplissent l'allumage des bougies de 'Hanoucca, c'est dû au fait que cette fête suscite un éveil en ce sens, renouvelant ainsi l'esprit des *'Hachmonaïm* dans leur lutte contre les Grecs. Cet influx se retrouve chez les justes de chaque génération, qui aident chaque Juif à s'élever et à s'enflammer dans le Service divin, essentiellement dans l'accomplissement des *mitsvot* de façon désintéressée – les *mitsvot* correspondant aux flammes des bougies.
- En outre, le miracle de 'Hanoucca a lieu même sans lutte contre le mauvais penchant, car les *tsaddikim* fournissent leur aide en ce sens. Ainsi, même celui qui paraît endormi – bien loin de l'accomplissement des *mitsvot* –, conserve, au fond de son cœur, une part éveillée et sensible à celles-ci, et ce, grâce à l'influence bénéfique des *tsaddikim* qui, avec l'aide de D., permet, d'année en année, de ranimer la flamme dans le Service divin.

## UNE LUTTE SPIRITUELLE

Sur le verset (*Tehilim* 22:1) : « Au chef des chantres, d'après la biche de l'aurore », la Guemara (*Yoma* 29a) commente : de même que l'aurore marque la fin de la nuit, la période d'Esther [« la biche de l'aurore »,

qui aurait composé ce psaume] marque la fin des miracles. » Pourtant, remarquent nos Sages, le miracle de ‘Hanoucca se situe, chronologiquement parlant, après celui de Pourim. Aussi, n’est-ce pas plutôt ‘Hanoucca qui clôt la période des prodiges ? La différence entre les deux tient dans le fait que le miracle de Pourim fut consigné – dans la *Meguila* – tandis qu’il n’est pas possible de transcrire ni de circonscrire celui de ‘Hanoucca.

Mais pourquoi est-ce le cas ? Pourquoi ne pouvait-on consigner celui-ci ? Pourtant, il semble nettement supérieur à celui de Pourim. En effet, le danger à l’époque d’Haman était purement physique, comme le souligne la *Meguila* (*Esther* 3:13) : « de détruire, exterminer et anéantir tous les Juifs (…) », tandis qu’à ‘Hanoucca, la lutte se déroulait sur le plan spirituel, puisque les Grecs visaient à « leur faire oublier la Torah et les détourner des décrets de Ta volonté ». Ils ne cherchaient donc pas à détruire le corps mais l’âme, s’attaquant ainsi à l’essentiel. A ce titre, le miracle de ‘Hanoucca n’aurait-il pas mérité, bien plus que celui de Pourim, d’être relaté dans un livre à part ?

De fait, si le miracle de Pourim fut consigné dans la *Meguilat Esther*, c’est bien pour souligner qu’un impie tel qu’Haman ne se dressera plus contre notre peuple. De ce point de vue, le miracle de Pourim représente un fait achevé, définitif et terminal, dimension qui ne caractérise pas le miracle de ‘Hanoucca. Ce dernier est certes plus grand en cela que la guerre contre les Grecs se jouait sur le plan de l’esprit, mais il n’est pas terminé. Il ne s’agissait que d’une victoire provisoire, puisque la culture hellénistique n’a pas disparu. Des relents persistent jusqu’à notre époque.

En effet, les incitations à transgresser le Chabbat, à s’assimiler ou à négliger la Torah, entre autres, ne manquent pas. Le miracle de ‘Hanoucca n’étant donc pas parachevé, il n’était pas envisageable de le consigner. Ce n’est qu’à la venue du *Machia’h* que cesseront les machinations « grecques », que cette culture perdra toute influence et que le miracle sera total.

De surcroît, le miracle de 'Hanoucca « se renouvelle » chaque année et c'est pourquoi il faut à chaque fois réviser les lois de la fête et le thème de la publication du miracle, se souvenir que les Grecs voulurent annuler le Chabbat, Roch 'Hodech et la *brit mila*. Mais les enfants d'Israël les vainquirent et continuèrent à accomplir les *mitsvot*. De même, si nous observons ces trois *mitsvot* sans faille et nous repentons véritablement, D. opérera des miracles également en notre faveur, et nous mériterons rapidement la venue du *Machia'h* et la fin de l'exil.

D'ailleurs, il est intéressant de noter que les deux *parachiot* que nous lisons généralement pendant 'Hanoucca font, de par leur titre, allusion à cette heureuse issue. A travers le titre *Vayéchev*, on peut en effet lire une allusion à la *techouva*, tandis que la *paracha Mikets* évoquerait le *kets* – la fin des temps –, le repentir s'enchaînant sur la fin de l'exil. La lettre *mèm* de *Mikets*, de *guematria* quarante, correspondrait, dans ce contexte, aux quarante années messianiques décrites par la Guemara (*Sanhedrin* 99a).

A présent, plusieurs questions trouvent leur réponse. Pourquoi les Grecs profanèrent-ils délibérément tous les flacons d'huile qu'ils trouvèrent ? S'ils voulaient empêcher le culte et notamment l'allumage de la *Menora*, il leur aurait suffi de murer les entrées du Temple. Pourtant, ils laissèrent les portes ouvertes, se contentant de souiller l'huile.

Rappelons qu'à cette époque, le prestige et la fierté du peuple juif – que l'on peut dire en hébreu *kéren* – étaient mis à mal, se trouvaient au plus bas, au point que les Grecs lui ordonnèrent (*cf. Yerouchalmi 'Haguiga* 2:2) : « Inscrivez sur les cornes (*kéren*) des bœufs que vous n'avez pas de part dans le D. d'Israël ! » Cependant, grâce au flacon d'huile pur découvert, la gloire d'Israël fut restaurée, à l'image de l'huile qui, mêlée à un autre liquide, remonte toujours à la surface (*Devarim Rabba* 7:3). Pour preuve : le terme *chémen* (huile) a la même

valeur numérique que *karnam* – terme polysémique traduisible par « leur corne » ou « leur gloire ». D’ailleurs, tous les jours, dans notre prière, nous implorons : « Notre père, notre Roi, relève la gloire de ton peuple Israël ! »

De ce fait, les Grecs s’en prirent sciemment à l’huile, et ce, pour deux raisons : d’une part, ils savaient que l’allumage des bougies est source d’élévation pour la Présence divine et, au-delà, pour les enfants d’Israël. En entravant l’allumage de la *Menora*, les Grecs voulaient donc empêcher que la gloire du peuple juif soit rehaussée. Second motif : l’huile (*chémen*) évoque l’âme (*nechama*). En profanant la première, ils voulaient insinuer qu’ils souilleraient les âmes des enfants d’Israël, en les détournant de la Torah et des *mitsvot*.

Pourtant, les Grecs échouèrent dans leur dessein de flétrir le corps et l’âme – le flacon et l’huile – des enfants d’Israël. Du petit flacon d’huile restée pure, les Juifs puisèrent abnégation et sainteté, ranimèrent les corps et ravivèrent l’étincelle de l’âme. De ce petit flacon, ils puisèrent de nouveau pureté et sainteté. De ce petit flacon, ils tirèrent leur raison d’être. Les huit jours d’allumage que permit cette huile sont d’ailleurs évocateurs, puisqu’ils correspondent aux quatre-vingts années de vie de l’homme sur terre.

Mais ce miracle était toutefois temporaire, à la différence de celui de Pourim, car la guerre spirituelle n’est pas terminée. De ce fait, le miracle de ‘Hanoucca ne fut pas consigné à l’époque. Il ne pourra l’être qu’à la venue du *Machia’h*, qui marquera le triomphe absolu de la sainteté, à l’image de l’huile qui remonte toujours à la surface.

## Résumé

- Le miracle de Pourim fut consigné en tant que dernier miracle. Celui de ‘Hanoucca, pourtant postérieur, n’eut pas droit à un tel traitement. Pourquoi ? Le premier procède du domaine physique et matériel, il est complet et achevé. Le second, en revanche, n’est pas circonscrit ni total, puisque la guerre

spirituelle n'est pas terminée, et que cette civilisation continue de nuire. Cet état perdurera jusqu'à la venue du *Machia'h*, correspondant au dévoilement de la souveraineté divine et à l'aboutissement du miracle.

- En outre, le miracle de 'Hanoucca revêt une signification particulière. Les Grecs voulaient à dessein profaner l'huile, car l'allumage des bougies constituait une plate-forme pour la Présence divine et un tremplin pour tout le peuple juif. L'huile renvoie en outre à l'âme, que les Grecs voulaient souiller. Ils cherchaient à rabaisser la gloire du peuple juif et à ébranler sa spiritualité. Après la victoire des *'Hachmonaïm*, seul un flacon d'huile pure fut trouvé, dont tous allaient puiser spiritualité. Mais le miracle ne s'achèvera qu'à la venue du *Machia'h*, et tous pourront alors en prendre la mesure ; miracle incommensurable, entérinant le triomphe de la sainteté.

## LA LUMIÈRE DE LA TORAH : UN ÉCRAN PROTECTEUR

A 'Hanoucca, un véritable miracle eut lieu, puisqu'une quantité d'huile suffisante pour un jour brûla huit jours, phénomène parfaitement surnaturel. On peut y voir une allusion au fait que l'âme de l'homme peut s'élever de façon prodigieuse, se sanctifier et se purifier contre vents et marées, en dépit des flèches du Satan. Plus encore, chaque Juif a la possibilité, à l'image de cette huile, insoluble, qui surnage toujours, de vivre aux côtés des non-juifs sans s'y mêler.

Ce concept est celui développé par Rabbi Yehochoua ben 'Hanania face à l'empereur romain perplexe quant au mystère de la survie d'une brebis entourée de soixante-dix loups (*Tan'houma Toldot* 5a ; *Esther Rabba* 10:11). « Comment la brebis peut-elle être saine et sauve ?! » s'étonne le *goy*. « C'est la situation du peuple juif, tel une brebis au milieu de soixante-dix loups, fait remarquer le Sage, et pourtant, il en réchappe, car son Berger – le Saint béni soit-Il – le protège d'en Haut ! »

Nous allons approfondir le sens de cet échange. Il convient, en effet, de saisir la portée de l’interrogation de l’empereur. Pourquoi se montre-t-il si étonné du fait que les Romains n’aient pas exterminé tous les Juifs alentour ? Dans les autres pays conquis, ils avaient fait des milliers de prisonniers, d’esclaves et de serviteurs, sans pour autant les mettre à mort. Pourquoi, dans ce cas, s’en seraient-ils pris aux Juifs alors que ceux-ci n’étaient pas en révolte contre les Romains ? La réponse de Rabbi Yehochoua est tout aussi énigmatique. En outre, pourquoi l’empereur ne demanda-t-il pas au Sage où était le Berger, et en particulier lors de la destruction du Temple ?

Le Juif décrit ici, au milieu de milliers de Romains assoiffés de sang, débauchés et pervers, est sans aucun doute un Juif particulier, observant scrupuleusement Torah et *mitsvot*. Or, s’interroge l’empereur, comment est-il possible que ce Juif ne se laisse pas influencer par les agissements des non-juifs qui l’entourent ? Plus même, comment peut-il rester impassible face à leurs moqueries, alors qu’ils raillent sa tenue, ses *péot*, son chapeau, demeurer aussi imperturbable que « ceux qu’on humilie mais qui ne rendent pas l’offense » (*Chabbat* 88b ; *Guittin* 36b) ?

En outre, il est logique que lorsqu’un homme se trouve sous la botte de l’envahisseur, il se laisse influencer par les coutumes de celui-ci. De même, lorsqu’il est exilé, il aspire à la liberté et ne veut pas être traité en esclave. Dans ce but, il imite les coutumes locales. Pourtant, les enfants d’Israël, même sous la domination romaine, continuaient d’accomplir les *mitsvot* et restaient attachés à leurs propres coutumes !

« C’est normal, lui explique Rabbi Yehochoua, ils sont au-delà de la nature, car ils sont protégés, d’en Haut, par le Berger suprême. » Une condition toutefois à cette protection providentielle : leur fidélité à la Torah et aux *mitsvot*, logique maintes fois rappelée par nos Sages (*Beréchit Rabba* 65:16 ; introduction de *Ekha Rabba* 2) : « Lorsque la voix de Yaakov retentit dans les maisons de prière et d’étude, les mains d’Essav restent impuissantes. »

En revanche, s'ils n'observent pas Torah et *mitsvot*, D. leur voile Sa face, comme à l'époque de la destruction du Temple, à D. ne plaise. Alors, pour s'être détournés de la Torah et des *mitsvot*, les enfants d'Israël se trouvèrent pour ainsi dire privés de Berger. Cela rejoint la conclusion du prophète (*Yirmyahou* 9:11-12) : « Pourquoi ce pays est-il ruiné (…) ? C'est parce qu'ils ont abandonné Ma Torah », l'abandon de la Torah menant à l'assimilation.

Ainsi, lorsqu'un Juif étudie la Torah et accomplit les *mitsvot*, nul ne peut le subjuguer. Son âme brûle du feu de la Torah, comparée à cet élément (*Midrach Cho'her Tov* 16:7). De même que l'huile, liée à la lumière et à la flamme, ne subit l'influence d'aucun facteur extérieur, l'âme du Juif, ainsi alimentée, reste stable, contre vents et marées.

Car l'étude est une source de progrès constants (*cf. Tehilim* 84:8), sous l'effet de la protection du Berger, le Saint béni soit-Il – « D., mon Berger » (*Beréchit* 48:15). Cela reste vrai à notre époque, où des milliers de *ba'hourim* sont plongés jour et nuit dans l'étude de la Torah dans les *yechivot*, sans se languir de leurs familles, à l'instar de Rabbi Akiva, absent du foyer conjugal douze ans, suivis de douze autres années, sans même avoir pénétré quelques instants dans sa demeure (*Ketouvot* 63a).

De même, le Gaon de Vilna, qui n'avait pas rencontré sa sœur pendant vingt-cinq ans, se contenta, lorsqu'il la revit, de la gratifier d'un bref salut, pour aussitôt reprendre le fil de son étude. Car de tels « étudiants » sont totalement détachés des vanités de ce monde, leur âme brûlant du feu de la Torah. Même de nos jours, il nous est parfois donné d'observer des érudits vivre pour ainsi dire entre les murs de la maison d'étude ou de la synagogue (*Péa* 1:1), totalement détachés des vanités et jouissances de ce monde, réalité qui n'existe chez aucun autre peuple.

Notre secret : la Torah, qui protège et sauve de tout mal (*cf. Sota* 21a). Elle a le pouvoir de préserver l'homme dans ce monde comme

dans le Monde futur, dans l’esprit du verset (*cf. Avot* 6:9) : « Dans ta marche, elle te guidera ; lorsque tu es couché, elle veillera sur toi (…) ». Nous ne tirons vie et vitalité – dans ce monde comme dans le Monde à venir – que de la Torah, tandis que l’âme puise sainteté sous le trône de gloire. Les ouvrages kabbalistiques expliquent que l’homme a en fait deux gardiens : le Saint béni soit-Il et la Torah. Cependant, lorsqu’il cesse d’étudier la Torah, appelée « feu », la flamme s’éteint et l’huile, qui fait référence à l’âme, reste impuissante à la ranimer. Dans ce cas de figure, l’homme peut être influencé par toutes les vanités de ce monde.

Telle était la réponse de Rabbi Yehochoua ben ‘Hanania à l’empereur romain : la Torah est le secret essentiel de notre survie, secret mis à jour à ‘Hanoucca. La Guemara (*Chabbat* 21a) amorce ainsi sa réponse à la question posée par une allusion à la Torah, à son enseignement : « Qu’est-ce que ‘Hanoucca ? (…) Nos Maîtres ont enseigné ».

Sans l’étude de la Torah, le mauvais penchant, lui aussi de feu (*Zohar* I 90a), risque de faire trébucher l’homme et de le détourner du Créateur, en vertu du principe (*Yerouchalmi*, fin de *Berakhot*) : « Si tu m’abandonnes un jour, je t’abandonnerai deux. » L’homme oublierait alors son Créateur et toute son étude !

Ce principe se lit en filigrane dans le verset (*Vayikra* 26:3) : « Si dans Mes statuts vous cheminez, que vous gardez Mes *mitsvot* et les accomplissez ». D’après Rachi, reprenant un enseignement du *Torat Cohanim*, cette injonction peut être traduite ainsi : « Donnez-vous de la peine dans l’étude de la Torah ! » Autrement dit, toujours accomplir les *mitsvot* en parallèle à un investissement approfondi dans l’étude, à même de garantir la qualité de la pratique. Sans cela, l’homme trahit (*maal*) le Créateur, le verbe *maal* étant obtenu par permutation des lettres du terme *amal* (effort, investissement).

Lorsque l’homme se plonge corps et âme dans l’étude, D. l’aide de façon surnaturelle, dans l’esprit du miracle de ‘Hanoucca – une

quantité d'huile suffisante pour un jour peut brûler huit jours. Car la lumière de la Torah a la capacité d'illuminer de façon prodigieuse, et c'est là la leçon à tirer de 'Hanoucca et le parallèle avec cette fête : l'importance d'un attachement indéfectible à la Torah, feu protecteur.

## Résumé

- L'allumage de la *Menora* à 'Hanoucca donna lieu à un véritable prodige, tout en étant porteur de messages d'une grande acuité. Ainsi, de même que l'huile est indissoluble dans l'eau, chaque Juif a la capacité de rester élevé sans se mêler aux non-juifs, car son âme est d'une sainteté suprême. On peut interpréter ainsi le dialogue entre Rabbi Yehochoua et l'empereur romain. « Comment le peuple juif, seul contre tous, peut-il échapper aux soixante-dix "loups" qui l'entourent ? », demandait ce dernier, perplexe. Réponse de Rabbi Yehochoua : « C'est parce qu'il est protégé par son Berger – le Saint béni soit-Il. »
- Pourtant, le peuple juif n'était pas en rébellion contre Rome, et il n'y avait donc pas de raison pour que les Romains veuillent l'exterminer. Qu'est-ce qui sous-tend donc la question du souverain ? La réponse du Sage demande elle aussi à être explicitée. En outre, pourquoi l'empereur ne posa-t-il pas la question de la présence du Berger au moment de la destruction du Temple ?
- En vérité, le cas d'espèce évoqué est celui du Juif qui, bien que vivant parmi les non-juifs, ne se laisse pas influencer par leurs coutumes, pas plus qu'il ne se laisse perturber par leurs quolibets. De cela, l'empereur ne laisse de s'étonner : comment un tel miracle est-il possible ? Et Rabbi Yehochoua de répondre : « La Torah a le pouvoir de protéger chaque Juif des machinations des *goyim*. » Or justement, à l'époque du Temple, le délaissement de la Torah permit aux non-juifs d'opprimer notre peuple et de détruire le Temple.
- Chaque Juif bénéficie de la protection du Très-Haut par le pouvoir de la Torah, de l'investissement dans celle-ci. Dans le cas contraire, c'est le feu du mauvais penchant qui le prend d'assaut. Celui qui se consacre pleinement à la Torah oublie toutes les vanités de ce monde, à l'instar de Rabbi Akiva ou du Gaon de Vilna, et bénéficie d'une assistance divine miraculeuse, de l'ordre du prodige de 'Hanoucca. C'est là le secret de cette fête : le pouvoir de la

Torah éclaire telle une flamme et protège l’homme, dans ce monde comme dans le Monde à venir. (C’est là la condition *sine qua non* pour se rapprocher de D.)

### La voie à suivre

L’investissement dans l’étude de la Torah brise toutes les frontières, de façon surnaturelle. Lorsqu’un Juif se trouve entouré de *goyim*, il doit se plonger dans l’étude pour échapper à leur emprise. Il pourra alors les vaincre, ainsi que le mauvais penchant, et être proche de D.

## Le petit flacon d’huile

Dans le traité *Chabbat* (21b), nos Sages se penchent sur les tenants et aboutissants de ‘Hanoucca : « Après des recherches, ils ne trouvèrent qu’un flacon d’huile (*lo matsou éla pakh é’had*). » Cette tournure, traduite ici littéralement, ne manque de surprendre le *Tiférèt Chemouel* : pourquoi ne pas lui avoir préféré un adverbe à valeur restrictive : « Ils trouvèrent seulement (*rak*) un flacon » ?

Le récit des faits suscite d’autres interrogations : pourquoi les Grecs se contentèrent-ils de desceller les flacons d’huile trouvés dans le Temple, plutôt que de les briser ? De fait, pourquoi perdirent-ils tellement de temps pour les ouvrir un à un et en verser l’huile ? En quoi cette huile les dérangeait tellement ? Quel secret recelait cette substance, que les Grecs semblaient tant redouter ? Pourquoi ne brisèrent-ils pas plutôt la *Menora* elle-même ?

On peut également se demander pourquoi le miracle de ‘Hanoucca ne donne pas lieu, d’année en année, à un banquet, comme celui de Pourim et, dans le sillage de cette comparaison, pourquoi ne lit-on pas le récit du miracle de ‘Hanoucca dans une *Meguila* ?

La bénédiction prononcée lors de l’allumage est elle aussi sujette au questionnement : « Qui a opéré des miracles pour nos pères en ces

jours à cette période ». Quel est le rapport entre la formule « en ces jours » – qui évoque le passé – et l'atemporel « à cette période » – qui renvoie à notre époque ?

Au-delà de l'aspect évènementiel, la trame de l'histoire de 'Hanoucca laisse apparaître la volonté des Grecs de détourner les enfants d'Israël de leur foi et de leur faire oublier les statuts de la Torah. Le miracle se déroula donc essentiellement à ce niveau. Dans ce cas, pourquoi nos Sages insistent-ils tellement sur le rôle de l'huile ? N'auraient-ils pu se contenter d'évoquer la victoire militaire du peuple juif contre les Grecs, qui ne parvinrent pas à leur faire renier leur foi ?

Pour commencer, le prodige essentiel est le fait que la quantité minime d'huile pure découverte ait brûlé huit jours – prodige qui inclut tous les autres. Or, les Grecs savaient que les Juifs sont comparés à l'huile, indissoluble : envers et contre tout, ils gardent leur spécificité et refusent de s'assimiler (*Chemot Rabba* 36:1). De même que l'huile apparaît toujours clairement à la surface, ainsi le peuple juif est-il toujours reconnaissable et distinct.

L'huile évoque également l'âme, parcelle divine supérieure. De même, le peuple juif vit-il au-delà des contingences naturelles. La *Menora*, à ce titre, est comparée au corps. Faite d'un seul bloc – exigence qui représenta pour Moché une grande difficulté dans sa conception jusqu'à ce que D. l'assiste (*Mena'hot* 29a) –, à l'instar du corps humain, qui n'est pas composé, contrairement à ce que l'on pourrait croire, de pièces détachées mais a une unité initiale. En outre, l'enveloppe corporelle est composée de deux cent quarante-huit membres et trois cent soixante-cinq tendons, en parallèle aux six cent treize *mitsvot* (*Maccot* 24a), indissociables et interdépendantes. Si l'homme porte atteinte à une seule *mitsva*, il altère, à D. ne plaise, l'ensemble des commandements. L'inverse est heureusement aussi vrai : « Une *mitsva* en entraîne une autre. » (*Avot* 4:2) L'accomplissement d'un seul commandement permet l'amendement et la mise en pratique de tous les autres.

Ainsi, l’âme, dans son parallèle avec l’huile, donne force et vigueur au corps – la *Menora* – pour éclairer et accomplir tous les commandements de D. Ce concept apparaît clairement dans le verset (*Bamidbar* 8:2) : « quand tu élèveras les lumières, c’est vers le vis-à-vis de la face de la *Menora* qu’éclaireront les sept lumières. » En d’autres termes, si l’on veut que l’âme éclaire, elle doit être orientée « vers le vis-à-vis de la face de la *Menora* » – face au corps, auquel elle doit être liée.

Conscients de ce parallèle, les Grecs ne s’en prirent pas à la *Menora*, leur but n’étant pas de briser le corps du Juif mais de le perturber, d’« éteindre » son âme, afin de le détourner des statuts de la Torah.

## La lutte des Grecs, une lutte contre l’âme

De même, les Grecs ne brisèrent pas les flacons d’huile, lesquels évoquent aussi le corps. Plutôt que de briser ce dernier, ils s’attaquèrent à l’huile, allusion à l’âme, qu’ils voulaient retirer du corps, et c’est ce qui permet de comprendre pourquoi les occupants s’attaquèrent avec un acharnement aussi méthodique aux flacons d’huile. Ils visaient ainsi une « ablation » spirituelle – faire oublier aux enfants d’Israël leur lien avec la Torah : « leur faire oublier la Torah et les détourner des statuts de Ta volonté ». Nos Sages ont donc choisi de souligner le rôle prépondérant de l’huile dans le miracle, puisque c’est l’âme – flambeau qui éclaire la voie de l’homme – qui était en danger, que les Grecs voulaient souiller.

Comment les Grecs comptaient-ils mettre à exécution leurs desseins ? Comment pensaient-ils supprimer l’âme ? Ils savaient que les enseignements de Torah s’oublient lors d’un moment de flottement, de dispersion (*Taanit* 7b). Pour détourner l’esprit du Juif de la Torah, il faut donc y introduire des mauvaises pensées. C’est pourquoi les Grecs soumirent les enfants d’Israël à l’influence délétère de leur civilisation, afin de leur faire oublier la Torah.

Toutefois, même si la *Menora* – le corps – fut éteinte, même si l'huile – l'âme – fut profanée, la sainteté ne disparut pas et son étendard fut levé par Matityahou et ses fils – incarnation du petit flacon d'huile – qui permirent la réédification du peuple juif. Au prix d'un dévouement hors pair, ils s'élevèrent pour la sainteté du Nom divin et luttèrent de toutes leurs forces contre les Grecs, certains que quelque part dans le Temple, il restait un flacon intact, certitude qui guida d'ailleurs leurs fouilles. Animés de la conviction qu'« Israël n'est pas veuf » (*Yirmyahou* 51:5) et qu'« Il ne dort ni ne sommeille le Gardien d'Israël » (*Tehilim* 121:4), ils finirent par dénicher une petite quantité d'huile pure. Le fait qu'ils ne trouvèrent qu'un seul flacon est aussi édifiant : est-on conscient de la valeur suprême d'une seule âme ?

Cette trouvaille était donc une allusion céleste au fait que dorénavant, il leur faudrait fournir encore plus d'efforts pour répandre et développer la Torah et les *mitsvot*. Or, si Rabbi Akiva, exemple ô combien révélateur, qui n'avait pas étudié jusqu'à l'âge de quarante ans (*Beréchit Rabba* 100:11) et ne s'était impliqué qu'à partir de cet âge dans la Torah pour bientôt devenir un géant, avait pris plus tôt conscience de la valeur incommensurable de l'âme, il se serait attelé à la tâche bien avant !

Le choix des termes de la Guemara, qui a sciemment voulu éviter le terme « seulement » (*rak*), est, à cet égard, révélateur. Les enfants d'Israël ne trouvèrent qu'un flacon d'huile mais se gardèrent de déclarer en avoir trouvé seulement (*rak*) un. Car sous la domination grecque, les enfants d'Israël furent dans une large mesure influencés par cette culture délétère – on pouvait alors trouver toute une frange de Juifs « hellénisants ». Aussi, dès que les *'Hachmonaïm* trouvèrent ce flacon, ils comprirent qu'il s'agissait d'un grand miracle, qui permettrait de purifier de nouveau les âmes. Pour décrire ce phénomène, ils se gardèrent donc d'employer un terme à connotation péjorative, tel que *rak* – à rapprocher de *rèk* (vide). En effet, ils voulaient fuir tout ce qui pouvait évoquer la vacuité et, au contraire,

ouvrir le petit flacon – autrement dit, se consacrer à la Torah et aux *mitsvot* – afin de constituer une entité monolithique au Service de D., à l’instar de la *Menora* (*Chemot* 25:31). Car l’absence d’efforts dans l’étude attire le vide ; seule la Torah emplit le cœur de sainteté, de pureté, et permet de se lier à D.

A la lumière de ces explications, nous pouvons comprendre le texte que l’on a l’habitude de lire après l’allumage : « Ces lumières sont sacrées, et nous n’avons pas le droit de les utiliser [dans un autre but] mais uniquement de les contempler. » Du fait que l’huile fait référence à l’âme, il est interdit de s’en servir à des fins séculières, ce qui reviendrait à la dégrader, un peu à la manière dont il est interdit d’utiliser une bougie ayant permis l’accomplissement d’une *mitsva* dans un but profane, pour en tirer un profit matériel (*Chabbat* 22a). Les bougies renvoient par ailleurs aux *mitsvot*, parallèle établi dans le verset (*Michlé* 6:23) : « Car la *mitsva* est un flambeau, et la Torah une lumière. » L’homme n’a donc pas le droit d’utiliser les *mitsvot* dans un intérêt personnel, pour en tirer un profit quelconque, mais seulement pour accomplir la Volonté divine.

Ainsi, pour en revenir à l’époque de ‘Hanoucca, lorsque les enfants d’Israël goûtèrent aux « lumières » de la civilisation grecque, ils perdirent leur étincelle divine supérieure. Par la suite, à travers la miraculeuse trouvaille d’un petit flacon d’huile hermétiquement scellé, ils comprirent que c’était cela le prodige : rester imperméable aux influences extérieures, « uniquement consacré à l’Eternel ». Cependant, il leur fallait encore ouvrir le flacon : être ouverts, réceptifs à la Torah et aux *mitsvot*, sans quoi ils resteraient soumis à l’influence hellénistique. Ce n’est qu’en rejetant cette culture délétère que l’âme pourrait retrouver sa place.

Nous comprenons à présent l’absence de banquet à ‘Hanoucca, comme pour mettre un bémol au miracle : la culture grecque n’est pas morte, le miracle n’est pas tout à fait complet, et nous n’avons pas

atteint la perfection. C'est pourquoi nous louons et glorifions le Tout-Puissant, « Qui a opéré pour nous – et nos pères – des miracles en ces jours », miracles dont l'influence se fait ressentir jusqu'à « à cette période », jusqu'à notre époque, nous permettant de surmonter encore aujourd'hui les influences étrangères toujours persistantes.

Pour la même raison, nous ne lisons pas de Meguila à 'Hanoucca comme nous le faisons à Pourim, sur l'ordre d'Esther (*Meguila* 7a), désireuse de marquer la fin des miracles. Le miracle de 'Hanoucca n'est pas clos, et chaque Juif doit se fermer et rester étanche aux influences et cultures étrangères, condition *sine qua non* pour que son âme s'embrase pour D.

## Résumé

- Dans le récit du miracle de la fiole d'huile, pourquoi nos Sages ont-ils évité l'emploi du terme *rak* (seulement) pour évoquer cette trouvaille providentielle ? Quel est le secret de cette substance ? Pourquoi les Grecs ne brisèrent-ils ni les flacons d'huile, ni la *Menora* ? Pourquoi, à la différence de Pourim, ne célèbre-t-on pas 'Hanoucca par un banquet ou par la lecture d'une *Meguila* ? Que signifie l'expression : « en ces jours, à cette période » ? Pourquoi l'huile est-elle considérée comme le principal vecteur du miracle ?
- Les Grecs ne voulaient pas détruire le corps mais l'âme du Juif, symbolisée par l'huile, tandis que la *Menora* rappelle l'enveloppe charnelle. L'ensemble des *mitsvot* – lesquelles font pendant aux deux cent quarante-huit membres et trois cent soixante-cinq tendons du corps humain – est monolithique. La trouvaille d'un unique flacon d'huile pure prouvait qu'« Israël n'est pas veuf », et combien D. protège Son peuple et désire son bien. Cette trouvaille portait en elle l'espoir de se débarrasser des Grecs et de toutes les cultures étrangères. Ce flacon était scellé, pour leur signifier qu'il leur appartenait de l'ouvrir – d'ouvrir leur âme à la spiritualité – et d'être riches en Torah, *mitsvot*, et non pas vides (*rèk*, à rapprocher du terme *rak*).
- « Ces lumières sont sacrées et nous l'avons pas le droit de les utiliser [dans d'autres buts]. » Ces flammes représentent les *mitsvot* et l'âme, qui ne doivent

pas être détournées de leur but sacré, du Service divin, au profit du domaine profane. Nous n’organisons pas de banquet à ‘Hanoucca ni ne lisons de *Meguila* car le miracle n’est pas entier, étant donné que la culture grecque a des résurgences jusqu’à notre époque. A ‘Hanoucca, nous attendons que se dévoile la lumière divine et louons D. pour Ses miracles. Pour rester dans cet esprit, nous devons être semblables à ce flacon scellé, hermétiques à toutes les influences pernicieuses, afin que l’âme puisse éclairer notre intériorité.

## Une célébration spirituelle

La fête de ‘Hanoucca doit être consacrée à louer D., puisqu’il n’y a aucune obligation stricte d’organiser un repas comme à Pourim, où le boire et le manger occupent une place de choix.

L’*Admour* de Tsanz *zatsal* fait remarquer, opinion du Rema et du *Levouch* à l’appui, que le fait de consommer des mets de choix à ‘Hanoucca n’a pas de lien avec le miracle de la *Menora*, mais commémore l’inauguration de l’autel, qui eut lieu à la même époque.

Mais pourquoi la célébration de cette fête ne donne-t-elle pas lieu à un banquet comme à Pourim ? Pourtant, le miracle de ‘Hanoucca concernait aussi la survie physique, dans la mesure où la désobéissance aux Grecs et l’observance tenace de la Torah et des *mitsvot* les mettaient en danger d’extermination. A titre d’exemple, le non-respect de l’ordonnance grecque d’écrire sur la corne du bœuf que les Juifs n’avaient pas de part dans le D. d’Israël (*Yerouchalmi ‘Haguiga* 2:2) était puni de mort. Ils échappèrent donc à une menace physique, comme à Pourim. Pourquoi cette différence dans la célébration et l’esprit des deux fêtes ? D’un autre côté, si l’on maintient que l’essentiel de la persécution grecque était de nature spirituelle, nos Sages auraient pu fixer un véritable jour de *Yom Tov* pour célébrer la résistance et la survie spirituelle du peuple juif, dont l’âme resta entière et vouée à D.

Le Rabbi de Tsanz propose une explication, qui tient compte de la paupérisation du peuple juif à cette époque. A cause des décrets grecs, souligne le Rambam, les Juifs avaient perdu toute fortune et en étaient réduits à la plus grande misère, ce qui ne leur aurait pas permis de débourser la moindre somme pour les besoins d'un banquet de 'Hanoucca. Il se serait alors agi d'un arrêt que la majorité du peuple ne peut assumer (*Baba Kama* 79b ; *Baba Batra* 60b). Certes, mais il s'agissait d'un appauvrissement ponctuel, pourrait-on rétorquer. Pourquoi ne pas prendre en compte les périodes futures de relative prospérité du peuple juif ? Ainsi, à notre époque, il aurait été possible presque à tous de marquer le miracle par un banquet. Notre question initiale ne semble donc pas résolue, et on peut s'interroger sur le fait qu'à 'Hanoucca, la principale commémoration passe par des louanges et le *Hallel*.

Pour répondre, nous allons établir un parallèle avec un épisode vécu par Yaakov Avinou. Nos Maîtres nous apprennent (*'Houlin* 91a) qu'après avoir traversé avec toute sa famille le fleuve, il le traversa de nouveau en sens inverse, la nuit, à la recherche de petits flacons oubliés, moment de solitude périlleux dont l'ange tutélaire d'Essav profita pour l'attaquer.

Comment comprendre que, pour des petits flacons laissés en route, Yaakov se soit mis en danger en traversant seul le fleuve ? Même si nous admettons que ces flacons étaient de première importance – dans le sens où le *Zohar* affirme qu'il ne faut rien négliger de ce que D. nous donne, car toutes nos possessions renferment un immense potentiel de bénédiction (I *Vayichla'h*) – et renfermaient une signification profonde, comment justifier le danger dans lequel il s'est mis, alors qu'il aurait pu éviter de retourner seul, en s'assurant au moins l'escorte d'un de ses fils ?

Il est donc évident que cet épisode et les faits et gestes de Yaakov sont loin d'être anodins et recèlent un message d'une grande portée. A

cet égard, on rappellera la mise en garde du *Zohar* (III 149b), lequel affirme qu’on peut maudire quiconque prétend que la Torah est un tissu de légendes. Tous les faits qui y sont relatés recèlent des messages percutants concernant toutes les générations et situations. Ainsi, nous savons que ces petits flacons pour lesquels Yaakov fit demi-tour contenaient la même huile que celle avec laquelle il avait auparavant oint l’autel.

En outre, le terme *pakh*, désignant ces flacons, a une valeur numérique de cent un, en ajoutant un pour la notion elle-même. Voilà qui nous rappelle que même dans une situation difficile, même à l’heure du danger, il faut réviser son étude cent une fois, car « celui qui révise cent fois n’est pas comparable à celui qui révise cent une fois » (*‘Haguiga* 9b). C’est seulement ainsi que l’homme a la garantie de « fixer » son étude, de l’intégrer profondément, et de mériter des miracles.

Yaakov Avinou était à même de nous enseigner cette leçon – la symbolique d’un petit flacon d’huile –, lui qui, en tout lieu où il se trouvait et quelles que soient les circonstances, se plongeait dans l’étude, plutôt cent une fois que cent (*Beréchit Rabba* 95:2 ; *Tan’houma Vayigach* 11). L’acte du Patriarche eut un impact bien des générations après, lorsqu’à ‘Hanoucca, les *‘Hachmonaïm* trouvèrent un petit flacon d’huile, symbolisant les justes de la génération.

En effet, même si cette période fut une période de ténèbres spirituelles et que les Grecs profanèrent toutes les réserves d’huile (*chémen*) – les âmes (*nechama*) –, il subsista une poignée de *tsaddikim*, Matityahou et ses fils, qui sortirent combattre les occupants avec abnégation, à l’instar de Yaakov Avinou confronté à l’ange d’Essav, et sauvèrent, à l’image du Patriarche, un petit flacon d’huile.

Par le pouvoir de la Torah, ils réussirent à dénicher cet unique flacon, preuve que la Torah protège celui qui se dévoue corps et âme

pour elle (*cf. Sota* 21a). Ils purent ainsi purifier l'ensemble du Temple, et simultanément les cœurs des enfants d'Israël.

A présent, tout s'éclaire. La guerre se jouait principalement dans le domaine spirituel, les *'Hachmonaïm* se battant pour la pérennité de la Torah, laquelle s'accommode peu au monde matériel – « Tu mangeras du pain avec du sel, boiras de l'eau au compte-gouttes », préconisent ainsi nos Maîtres (*Avot* 6:4 ; *Calla* 8a). Du fait que le miracle portait sur la spiritualité plus que sur le matériel, sa commémoration également doit se dérouler dans un tel registre.

Même aux époques de relative prospérité financière, cela reste la règle, et il n'y aura pas lieu d'organiser un banquet. Le souvenir du miracle sera donc évoqué à travers des louanges à l'Eternel, pour nous avoir sauvés des pièges de la culture grecque.

En outre, il est impossible de se consacrer à la Torah tout en jouissant d'un bon repas, comme il est dit (*Guittin* 70a) : « Dans un banquet dont tu tires du plaisir, ne mange pas à l'excès ». Même un repas obéissant à une *mitsva* peut mener l'homme à la déchéance. En connaissance de cause, nos Sages ont donc institué la récitation de louanges à 'Hanoucca et, plutôt que de faire bombance, ils encouragent à y augmenter l'étude de la Torah.

Au-delà du premier jour, l'huile brûla miraculeusement pendant encore sept jours, en parallèle aux soixante-dix années de vie de l'homme (*cf. Tehilim* 90:10), années qui doivent toutes être mises à contribution pour étudier la Torah et triompher du mauvais penchant, la Torah étant l'arme absolue contre celui-ci (*Kiddouchin* 30b).

A ce titre, le mérite de Yaakov Avinou, qui entreprit tous les efforts pour sauver ce petit flacon, fut déterminant. S'il n'avait pas risqué sa vie, sa descendance non plus n'aurait pas pu combattre l'occupant. C'est donc grâce à Yaakov, qui sauva le petit flacon d'huile et révisait son étude cent une fois, que sa descendance put triompher des Grecs impies par le pouvoir de la Torah.

## La réparation de la sphère de Splendeur par Yaakov Avinou

Dans le *Na’halat Chémen*, l’auteur explique, au nom du Ari zal, qu’à ‘Hanoucca, la sphère de Splendeur est réparée. Or, les spécialistes en Kabbale savent bien qu’il s’agit de la huitième sphère de haut en bas, et c’est pourquoi, afin de lui apporter la réparation, on observe huit jours de ‘Hanoucca.

Le Ari zal explique en outre que cette sphère peut tomber sous l’emprise des forces impures. Or, qui, plus que les Grecs, représente cette impureté, eux qui souillèrent toutes les réserves d’huile pour subjuguer cette sphère ! Ils savaient en effet que l’allumage de la *Menora* dans le Temple visait à répandre la gloire divine.

En éteignant la *Menora* et en profanant l’huile destinée à son allumage, les Grecs développèrent leur emprise sur la sphère de Splendeur. Cette sphère, dite en hébreu *hod*, a la même valeur numérique que la *gaava*, la fierté, l’orgueil, trait caractéristique qui ne sied qu’à D., comme il est dit (*Tehilim* 93:1) : « L’Eternel règne ! Il est revêtu d’orgueil », ou encore (*Divré Hayamim* I 29:11) : « A Toi, Seigneur, appartiennent la grandeur, la puissance, la gloire, l’autorité et la splendeur (…) ». La Création n’est en fait là, nous expliquent les ouvrages kabbalistiques, que pour proclamer la gloire divine, car en l’observant, on Lui témoigne de l’honneur et on en vient à s’exclamer (*Tehilim* 104:24) : « Que Tes œuvres sont grandes, ô Seigneur ! »

Ainsi, les honneurs sont rendus à D. essentiellement par les enfants d’Israël, qui proclament Sa gloire et Sa magnificence, comme il est dit (*ibid*. 68:35) : « Son orgueil s’étend sur Israël, et Sa force éclate dans les nuées. » Qui, plus que le peuple juif, peut louer et glorifier le Créateur ? De ce fait, lorsque les enfants d’Israël suivent la voie de la Torah et des *mitsvot*, la sphère de Splendeur – l’orgueil du Créateur – parvient à sa réparation et à son couronnement dans toute son ampleur et son éclat, et les forces impures ne peuvent la dominer. Par contre, lorsque, à D. ne plaise, les enfants d’Israël se relâchent dans leur Service divin, les

forces impures capturent la sphère de Splendeur et l'orgueil divin est mené à mal.

En outre, selon le célèbre concept : « L'Eternel a fait correspondre l'un à l'autre » (*Kohélèt* 7:12), lorsque l'un monte, l'autre chute, et vice-versa, principe que l'on retrouve concernant la lutte contre Amalek (*Chemot* 17:16) : « Puisque sa main s'attaque au trône de l'Eternel, guerre à Amalek, de par l'Eternel, de génération en génération ! » Autrement dit, pour triompher de ce vil ennemi, racine des forces impures, l'homme doit constamment se renforcer dans le Service divin et la Torah. C'est la condition *sine qua non* pour que le trône de D., nommé ici par son Nom *Y-a*, de même valeur que *hod* et *gaava*, soit complet. Le miracle de 'Hanoucca, le triomphe sur les Grecs, est à replacer dans ce contexte de restauration de la sphère de Splendeur.

De ce fait, le matériel n'a pas de part dans cette commémoration, principalement centrée sur les louanges et remerciements à D., pour nous avoir permis de triompher des Grecs et de restaurer la sphère de Splendeur. Car seule la force de la Torah et de l'assiduité exceptionnelle de Yaakov dans l'étude permirent de trouver un flacon d'huile pure.

On peut comprendre en ce sens le verset (*Tehilim* 68:35) : « Proclamez la force (*oz*) de D. ; Son orgueil s'étend sur Israël ». En effet, la Torah est appelée *oz* (*cf. Chir Hachirim Rabba* 2:10 ; *Zohar* II 94a). En d'autres termes, par le pouvoir de la Torah dans toute son ampleur (*oz*), la sphère de Splendeur est amenée à sa réparation et les Grecs sont vaincus.

Cela nous permet de comprendre la description que nous livre Rabbi 'Hannina, suppléant des *cohanim*, du feu de l'autel : il était, à l'en croire, tapi comme un chien, outre le fait qu'il ne s'est jamais éteint (*Yoma* 21b). Car lorsque les enfants d'Israël proclament la splendeur, la gloire divine (*gaava*), la sainteté ne tombe pas entre les mains des

forces impures, impuissantes à lui nuire, et la sphère de Splendeur occupe sa place normale. La *Menora* rappelle également ce concept, en cela qu'elle est composée de sept branches et a brûlé huit jours d'affilée, ce qui fait un total de quinze, valeur numérique de *hod*.

Or, n'oublions pas celui qui, en éclaireur, ouvrit la voie : Yaakov. Par le mérite de son abnégation, en s'aventurant seul de l'autre côté du fleuve, par une nuit obscure (*Zohar* I 166a), pour ramener un petit flacon d'huile, il permit qu'à l'avenir, un autre flacon demeure intact, à l'abri des forces impures, permettant aux enfants d'Israël de vaincre les Grecs.

Pour en revenir toutefois aux évènements vécus par le Patriarche, on peut s'interroger sur le fait qu'il fut blessé à la hanche, ce qui, d'après la Kabbale, correspondait à une atteinte portée à la sphère de *hod*. Voilà qui est paradoxal, alors qu'on vient de dire qu'il répara cette sphère. Comment expliquer cette contradiction ?

En dépit du bien-fondé de l'acte du Patriarche, il transgressa la mise en garde de nos Sages (*Berakhot* 43b) : « Qu'un érudit ne sorte jamais seul la nuit ! » Or, « le Saint béni soit-Il est pointilleux avec Ses fidèles [même pour un écart] de l'épaisseur d'un cheveu » (*Yevamot* 121b ; *Vayikra Rabba* 27:1), et c'est pourquoi il fut blessé à la hanche, au nerf sciatique.

Toutefois, Yaakov répara immédiatement son manquement et, de ce fait, il est interdit de consommer le nerf sciatique des animaux cachère (*Beréchit* 32:33). D'ailleurs, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, l'ange tutélaire d'Essav blessa Yaakov à un point essentiel dans l'équilibre et la stabilité du corps, voulant ainsi porter atteinte, selon le *Zohar*, à ceux qui soutiennent la Torah, les piliers qui en assurent l'assise. Le Patriarche s'empressa de réparer son erreur et la sphère de Splendeur fut intégralement restaurée.

En vérité, du fait même qu'en sortant la nuit, il transgressait les consignes de nos Maîtres, Yaakov altéra la sphère de *hod* qui, comme

nous l'avons noté, a la même *guematria* que l'orgueil (*gaava*). Car c'est ce vice, à l'encontre de sa modestie innée (le nom du Patriarche est en effet dérivé de *ékev* – le talon), qui le poussa sans doute à sortir seul et porta atteinte à l'orgueil divin. Le rachat de cette faute consiste en une interdiction de consommer le nerf sciatique – autrement dit, de transgresser les injonctions de nos Sages.

Ce faisant, nous pouvons répondre à la célèbre question du *Divré Yoël*, relative au texte de « *Hanérot Hallalou* » : pourquoi est-il précisé « par Tes saints *cohanim* », pour enchaîner ensuite sur le fait que « pendant ces jours de 'Hanoucca, les lumières sont sacrées (…) ». Quel est le lien entre le rôle prépondérant des *cohanim* dans l'allumage de la *Menora* et la sainteté des bougies de 'Hanoucca ?

Les *cohanim* procédaient à l'allumage de la *Menora*, composée de sept flammes et de sept branches. C'est, plus ou moins un, égal à la valeur numérique de *hod*, la sphère de Splendeur. A travers cet allumage, les *cohanim* amenaient la bénédiction sur le monde, et c'est pourquoi leur implication est soulignée, en cela qu'ils restauraient la sphère de Splendeur. Cette réparation, de nos jours, ne peut plus passer que par l'étude de la Torah, qui se substitue à l'allumage de la *Menora* par le *cohen* dans l'enceinte du Temple, en vertu du principe : « Car la *mitsva* est un flambeau et la Torah une lumière. » (*Michlé* 6:23)

La lumière de la Tora est donc sacrée, à l'instar des bougies de 'Hanoucca ; son étude permet de se défaire des forces impures. Le spirituel, l'étude de la Torah, est donc l'essentiel à 'Hanoucca, et c'est pourquoi cette fête n'est pas célébrée en faisant bombance.

A travers l'allumage des bougies de 'Hanoucca s'éveillent en nous des relents de ce miracle ainsi qu'un élan vers la *techouva*. Ce dernier point est confirmé par l'identité numérique entre *hallalou* (de « *Hanérot hallalou* ») et *deElloul* (« du mois d'Elloul », caractérisé par le repentir). 'Hanoucca est donc une fête propice à la *techouva* et à la fin de l'exil.

Lorsque l’homme agit de façon totalement désintéressée, pratiquant « la *mitsva* pour la *mitsva* », pour la seule cause divine, sans tirer aucun profit des bougies de la fête mais en les contemplant seulement, il restaure certainement la sphère de Splendeur et rapproche la Délivrance. Puisse-t-elle avoir lieu prochainement !

## Résumé

- La *mitsva* essentielle, centrale, de ‘Hanoucca, consiste à réciter des louanges. A la différence de Pourim, on ne célèbre pas cette fête par des festins. Pourtant, la survie des enfants d’Israël était miraculeuse, dans la mesure où la transgression des interdits des Grecs les plaçait en danger de mort. Si l’on admet que l’obligation de faire un banquet ne fut pas instaurée à cette époque en raison de la pauvreté des Juifs, pourquoi ne se permettrait-on pas de le faire de nos jours, alors que généralement, notre situation financière le permet ?
- Nous savons que Yaakov fit demi-tour pour de petits flacons – allusion au flacon d’huile pure, qui sera plus tard trouvé par les *‘Hachmonaïm*. Le Patriarche révisait sans cesse son étude, et il nous enseigne donc l’importance d’une telle étude, même aux heures les plus sombres. Par son pouvoir, les *‘Hachmonaïm* réussirent à vaincre les Grecs et à rallumer la *Menora* dans la pureté. La guerre se menait donc principalement sur le front spirituel, et c’est pourquoi on ne célèbre pas ‘Hanoucca en faisant bombance.
- En outre, à ‘Hanoucca, la sphère de Splendeur (*hod*) fut restaurée, ainsi que l’orgueil (*gaava*) divin. Ces deux notions ont une valeur numérique de quinze, à mettre en parallèle avec les huit jours de ‘Hanoucca auxquels on ajoute les sept branches de la *Menora*. Seul le peuple juif peut être source de fierté pour le Créateur. S’il n’avait pas vaincu les Grecs, la sphère de Splendeur serait restée aux mains des forces impures. Cette guerre était donc bel et bien spirituelle. Après le triomphe des enfants d’Israël, la sphère de Splendeur retrouva toute sa gloire, et le feu de l’autel brûla en continu. A l’origine de cette victoire, la démarche de Yaakov Avinou, qui se mit seul, la nuit, à la quête de petits flacons. Cependant, bien que son but fût de réparer la sphère de Splendeur, il fut blessé à la hanche, pour avoir passé outre la

mise en garde de nos Maîtres, qui défendent à un érudit de sortir seul la nuit. La réparation de ce manquement consiste à ne pas consommer le nerf sciatique – à ne pas transgresser les indications de nos Sages.

- Quel est le lien entre l'allumage de la *Menora* par les *cohanim* et le caractère sacré des bougies ? A l'époque du Temple, les *cohanim* allumaient la *Menora*, amenant ainsi la bénédiction dans le monde et permettant de réparer la sphère de Splendeur. De nos jours, nous n'avons plus ni *cohen*, ni *Menora*, ni Temple, et cette réparation doit donc passer, non pas par des banquets, mais par la Torah, la sainteté, ainsi que la *techouva* (*hallalou* et *deElloul* ont la même *guematria*). Par cette démarche, on restaurera la sphère de Splendeur et on rapprochera la Délivrance finale, avec la venue du *Machia'h*.

## RÉPARATION DE LA SPHÈRE DE SPLENDEUR ET TRIOMPHE DU BON SUR LE MAUVAIS PENCHANT

Les jours de 'Hanoucca sont de grande valeur, puisque, comme nous l'apprend le Ari zal, ils peuvent permettre de restaurer la sphère de Splendeur (*hod*), ainsi que l'orgueil divin (*gaava*), deux termes de même *guematria*.

Les Grecs « agissaient à l'instar de Zimri tout en réclamant la récompense de Pin'has » (*Sota* 22b), comme ce cochon qui met ses sabots – fendus – en avant et clame : « Je suis pur » (*Beréchit Rabba* 65:1). Gonflés d'orgueil, ils profanèrent le Temple et mirent tout en œuvre pour rabaisser la sphère de Splendeur et la fierté divine. Or, lorsque nous allumons les bougies de 'Hanoucca, nous permettons la réparation de la sphère de Splendeur et nous nous lions à D. et à Sa Torah avec soumission et humilité.

Comme nous le savons, cet état d'esprit est la condition *sine qua non* à l'installation parmi nous de la Présence divine. Comme l'affirment nos Sages (*Sota* 5a), le Saint béni soit-Il ne peut résider avec l'orgueilleux.

Pourtant, pourrait-on se demander, des centaines d’années ont passé depuis lors, comment se fait-il que la sphère de Splendeur n’ait pas été totalement restaurée et que nous n’ayons pas pu rapprocher la Délivrance ?

Peut-être est-ce, dans le fond, le sens de la question de la Guemara : « Qu’est-ce que ‘Hanoucca ? » (*Chabbat* 21b) Car, en réalité, nous connaissons parfaitement le récit des évènements qui menèrent à l’instauration de cette fête. Nos Maîtres s’interrogent donc en fait sur ce paradoxe : comment se fait-il, alors que l’homme dispose de toutes les armes contre les forces impures, que la sphère de Splendeur ne soit pas encore parvenue à sa réparation ? Lorsque Moché et Aharon se trouvaient dans le désert, ils représentaient respectivement l’Eternité et la Splendeur, deux aspects intimement liés. A ce titre, si Moché avait pénétré en Terre Sainte, le Temple n’aurait pas été détruit et, même lorsque les nuées de gloire avaient disparu, elles revinrent par son mérite (*Taanit* 9a). Aussi comment expliquer que ce guide et Maître du peuple juif, qui incarnait l’Eternité et transmit la Torah à nos ancêtres, ne soit pas parvenu, épaulé par son frère Aaron, à restaurer définitivement la sphère de Splendeur ? De même, pourquoi nous, des siècles plus tard, n’y sommes toujours pas parvenus, malgré notre investissement dans la Torah et la diffusion, année après année, des lumières de ‘Hanoucca ?

La Guemara répond que la fête de ‘Hanoucca dure huit jours. En ces jours, les enfants d’Israël goûtèrent enfin à l’accalmie de la victoire contre les Grecs. Or, si cette fête a une telle durée, c’est pour souligner la nécessité d’un dépassement de la dimension du chiffre sept. Pour restaurer la sphère de Splendeur, il faut parvenir au niveau du huit, à travers l’unité. On en arrive au vingt-cinq Kislev (*caf-hé*), la date de cette fête. En y ajoutant un, c’est la *guematria* du Tétragramme qui apparaît, le dévoilement de la lumière dans le monde. Comme le précise la Guemara, on se garde bien de réciter des éloges funèbres, c’est une fête marquée par une joie rappelant le Monde futur :

l'anéantissement des forces impures et la disparition de la mort du monde.

Une autre question se pose : pourquoi commémore-t-on le miracle du flacon d'huile et non celui de la victoire militaire sur les Grecs ?

Comme nous l'avons explicité, les Grecs voulaient en fait s'attaquer à la spiritualité de notre peuple, le délester de sa foi, notamment en annulant le Chabbat, la sanctification du nouveau mois et la *mila* (*Yalkout Méam Loez Bamidbar*, page 92).

Dans ce dessein, ils leur ordonnèrent : « Inscrivez sur la corne du bœuf que vous n'avez pas de part dans le D. d'Israël. » (*Beréchit Rabba* 44:17) Car ils voulaient que les Hébreux vivent sous l'impression que « c'est ma propre force, le pouvoir de mon bras qui m'a valu ce succès » (*Devarim* 8:17), et qu'ils s'assimilent à leur civilisation. *In fine*, ils en oublieraient complètement le joug du royaume céleste.

C'est alors que, contre toute attente, les *'Hachmonaïm* se dressèrent contre l'occupant et le vainquirent, lui démontrant avec brio que « l'Eternel est le Maître des batailles » (*Chemot* 15:3). Leur cri de ralliement : « Qui T'égale, parmi les forts, Eternel ? » (« *mi camokha baélim Hachem* ») (*ibid*. 11) Bien que faibles en nombre, du fait de leur grande humilité, ils triomphèrent de la puissante armée grecque. Survint alors le grand miracle, et la sphère de Splendeur (*hod*, de même valeur numérique que *gaava*, l'« orgueil »), recommença à éclairer tous les mondes et à influencer toutes les autres sphères.

Or, l'orgueil ne sied qu'à D. ; de Lui, il faut s'enorgueillir, et non de soi-même. A cet égard, il est important de vérifier qu'on n'agit que pour la gloire divine et non pour la gloriole personnelle. Ce point se trouve en filigrane dans la mise en garde (*Devarim* 16:20) : « C'est la justice, la justice seule que tu dois rechercher ». Même si tu penses que tu as raison, ce n'est pas forcément le cas. Aussi convient-il de rechercher la droiture et la justice, et de ne faire que le bien. Sur ce point, les

frères de Yossef se trompèrent. Ils pensaient bien agir en vendant leur frère, mais ils comprirent ensuite qu’ils s’étaient trompés et avaient eu tort, au point qu’ils reconnurent finalement (*Beréchit* 42:21) : « nous sommes coupables envers notre frère ».

Nous devons rechercher la perfection. Mais même celui qui pense l’avoir atteinte doit savoir qu’il existe toujours un degré supérieur de perfection qu’il faut s’efforcer d’atteindre, à l’instar de Yaakov Avinou qui œuvrait sans relâche à se parfaire.

La Guemara demande qu’est-ce que ‘Hanoucca, s’interrogeant implicitement sur le fait que la sphère de Splendeur n’ait pas encore été réparée. Et de répondre que cette fête dure huit jours et ne doit pas être teintée de tristesse (interdiction de prononcer des éloges funèbres) mais de joie et d’attachement au Créateur, dans un esprit de progression incessante.

Nombreux sont malheureusement ceux qui n’allument les bougies de ‘Hanoucca qu’en souvenir du miracle ou, pire encore, « parce que c’est joli » – pour l’aspect décoratif. Quelle lourde erreur ! Il faut penser au moment de l’allumage à la réparation de la sphère de Splendeur, et plus particulièrement le huitième jour, qui représente un dépassement du cadre naturel. Car si l’on allume par esthétisme, on tombe justement dans le travers du monde grec. Au contraire, quand on allume pour restaurer la sphère de Splendeur, on rapproche la fin de l’exil, on hâte la Délivrance.

Pour preuve de la grandeur de ‘Hanoucca, nous savons que les lumières allumées doivent être déposées du côté gauche de la porte, tandis que la *mezouza* doit se trouver de l’autre (*cf. Chabbat* 22a). Or, la *mezouza* protège le Juif, de même que les bougies qui, comme nous l’avons explicité auparavant, rappellent l’âme, parcelle divine supérieure.

En ce qui concerne le fait d’embrasser la *mezouza* en sortant de chez soi, explique le *Beer Moché*, rapportant un enseignement de Rabbi

'Haïm Vital, il faut alors avoir la pensée d'échapper au mauvais penchant (*yétser hara*). Or, le terme *yétser* est composé des lettres *you**d***, *tsadde**i*** et *rei**ch***, dont les lettres finales forment à leur tour le Nom divin *Cha-daï*, Nom inscrit sur la *mezouza*, et qui est donc à même de nous sauver du mauvais penchant.

Le secret de 'Hanoucca est donc celui de la réparation de la sphère de Splendeur et du Tétragramme, auquel fait allusion la date de cette fête (26 moins un). On réduit ainsi à néant les forces impures – le côté gauche –, qui rôdent sans cesse autour des bougies afin d'empêcher le Nom divin d'être entier.

Cette fête comporte donc deux dimensions : celle du miracle commémoré, et celle de la réparation, de la victoire de la sphère de Splendeur contre le « flanc gauche ». C'est donc une fête d'une dimension incommensurable, à même d'amener la sérénité dans le monde (*chalva*), terme de même valeur numérique que le Tétragramme ajouté au Nom *Cha-daï*.

Plus même, on peut ainsi avoir le mérite d'anéantir le mauvais penchant camouflé dans ce Nom, inscrit sur la *mezouza*. D'ailleurs, une fois de plus, la *guematria* va nous confirmer cette conclusion, puisque le terme *yétser* (penchant) vaut, plus ou moins un, autant que le mot *Menora* !

Pour réparer la sphère de Splendeur et non pour des raisons d'esthétique, l'homme doit donc allumer la *Menora* du côté gauche, afin de rehausser la Présence divine. Si, à la synagogue, on a l'habitude d'allumer du côté droit (*Séfer mitsvot ketanot* ; *Teroumat Hadéchen* 101), c'est parce que le mauvais penchant s'y place à la droite de l'homme, pour l'affaiblir spirituellement, l'aspect spirituel se trouvant à la droite de l'homme – « la longévité à sa droite » (*Michlé* 3:16). Il est en outre important dans la maison consacrée à la prière, d'être uni, dans l'esprit de *'Hanou* (« ils ont campé ») - *ka* (allusion à D.), autrement dit, de former un seul campement face à D. A la maison, le mauvais penchant

se trouve par contre à la gauche de l’homme, qui doit le surmonter et permettre la réparation absolue de la sphère de Splendeur.

## Résumé

- La période de ‘Hanoucca est particulièrement propice à la réparation de la sphère de Splendeur, et c’est à cela que la Guemara veut en venir lorsqu’elle demande : « Qu’est-ce que ‘Hanoucca ? » Comment est-il possible, insinue-t-elle que cette sphère n’ait pas été réparée jusqu’à ce jour, et notamment à l’époque de Moché et Aharon, qui incarnaient respectivement les sphères d’Eternité et de Splendeur ? En réponse, nos Sages soulignent le nombre de jours de la fête – huit, qui indique un dépassement du cadre naturel du chiffre sept. La fête de ‘Hanoucca doit être commémorée dans la joie (interdit de prononcer des éloges funèbres) et il faut veiller à toujours être habité d’une grande modestie, l’orgueil (*gaava*, de même guematria que *hod*, la « Splendeur ») ne seyant qu’à D. L’accent est mis sur le miracle de la *Menora*, et non sur la prodigieuse victoire militaire, car la véritable guerre se jouait sur un plan spirituel – la réparation de la sphère de Splendeur – guerre qui se prolonge jusqu’à aujourd’hui.
- Loin de répondre à un souci d’esthétique, les lumières de ‘Hanoucca sont pour nous l’occasion d’évaluer notre contribution dans la réparation de la sphère de Splendeur, mission dans laquelle nous devons aspirer à d’incessants progrès. En allumant ces flammes, l’homme combat le mauvais penchant (*yétser*), qui se trouve à sa gauche, et c’est pourquoi il allume la *‘hanoukia* du côté gauche, tandis que la *mezouza*, à sa droite, a le même pouvoir (*yétser* est composé des lettres *you**d***, *tsadde**i*** et *rei**ch*** ; les lettres finales forment à leur tour le Nom divin *Cha-daï*, inscrit sur la *mezouza*).
- A la synagogue, on allume à droite, car le mauvais penchant se trouve de ce côté. Il est fondamental de cultiver l’unité pour restaurer la Royauté divine dans le monde, triompher des forces impures et réparer la sphère de Splendeur. Car seul un allumage des bougies dans cet esprit pourra permettre d’amener le monde à sa réparation et aboutir à la Délivrance finale.

## LE 'HINOUKH COMME TREMPLIN SPIRITUEL

Nos Sages font remarquer la parenté étymologique entre les termes 'Hanoucca et *'hinoukh* – l'éducation. Ce parallèle n'est certainement pas fortuit, mais nous permet d'appréhender le sens de cette fête, l'importance de donner à ses enfants une éducation pure, dans l'esprit de cette expression de la Guemara (*Chabbat* 21b) : « une bougie par homme, maisonnée comprise ».

Il s'agit d'une allusion à l'étude de la Torah – « Car la *mitsva* est un flambeau et la Torah une lumière » (*Michlé* 6:23) –, que l'homme ne doit pas garder pour lui seul, jalousement, mais au contraire partager, en la transmettant à ses enfants, à ses proches et à tous les Juifs. Dans ce sens, notre devoir de publier le miracle de 'Hanoucca consiste aussi à diffuser Torah et foi. A cet égard, lorsque le maître de maison allume les bougies devant ses enfants, qui l'interrogent sur le miracle pour en arriver à la foi en D., il réalise un geste d'une portée incommensurable.

S'il ne donne pas ce mérite aux membres de son foyer, il les éloigne de la source d'eau vive, et c'est pourquoi la loi concernant l'allumage a été tranchée selon Hillel (*Chabbat* 21b), qui préconise d'ajouter chaque jour une lumière supplémentaire, soulignant la nécessité de progrès constants dans l'étude de la Torah et la sainteté. Cet ordre croissant d'allumage évoque également la nécessité de « s'enflammer » personnellement au départ, pour ensuite progressivement éduquer les autres aussi à la Torah et aux *mitsvot*, et ce, pendant huit jours (*chemona*), allusion à l'âme (*nechama*) de l'homme, qui doit toujours se lier et s'élever à l'unisson avec les âmes de tout le peuple juif. Ainsi, il ne faut pas œuvrer seul, à titre individuel, mais œuvrer pour autrui et ramener d'autres Juifs sous les ailes de la Présence divine.

L'accent, à 'Hanoucca, est mis sur les louanges et actions de grâce au Tout-Puissant. La consommation de bons plats est certes également source de joie (*cf. Pessa'him* 109a) – notons d'ailleurs que les actions de grâce récitées après le repas à 'Hanoucca sont ponctuées du « *Al Hanissim* » –, mais les louanges constituent l'essentiel. A travers le *'hinoukh*, on rapproche les autres du Service divin, pour tous ensemble louer le Créateur pour les miracles opérés en faveur de nos pères.

Partant, nous comprenons pourquoi il faut allumer les bougies de 'Hanoucca du côté gauche. C'est pour anéantir le mauvais penchant, dont c'est le côté de prédilection et qui tente de perturber l'éducation pure de nos enfants, l'avenir de notre peuple. D'ailleurs, si le nom 'Hanoucca a la même *guematria* que *'hen-E-l*, c'est pour souligner combien, en donnant une éducation pure à nos enfants, nous trouvons grâce (*'hen*) aux yeux de D. (*E-l*).

Cependant, on peut se demander pourquoi nos Sages affirment que le miracle de 'Hanoucca ne peut être écrit (*Yoma* 29a) ou, comme le définit le *Bené Yissakhar*, qu'il relève de la Torah orale.

Autre question, relevée par le *Beth Yossef* : le miracle ne dura en fait que sept jours, puisque la quantité d'huile pure trouvée était suffisante pour un jour ; dès lors, pourquoi allume-t-on les bougies huit jours ? Sinon, en admettant que le miracle ait duré huit jours, pourquoi ne pas les allumer neuf jours – un pour commémorer la miraculeuse trouvaille du flacon d'huile pure, et huit pour rappeler les huit jours durant lesquels l'huile brûla ?

Pour répondre, rappelons que les nations ont toujours voulu exterminer notre peuple, mais l'une d'entre elles se distingua par sa détermination particulièrement farouche à le rendre impur et à lui faire oublier la Torah : il s'agit des Grecs, qui interdirent le Chabbat, la proclamation du nouveau mois et la *brit mila* (*Yalkout Méam Loez Bamidbar*, page 92).

Dans ce dessein, ils ordonnèrent perfidement aux enfants d'Israël : « Inscrivez sur la corne du bœuf que vous n'avez pas de part dans le D. d'Israël ! » (*Yerouchalmi 'Haguiga* 2:2) Le but avoué : profaner les cœurs purs des enfants juifs. Mais, grâce à D., les *'Hachmonaïm* eurent raison d'eux et restaurèrent la sphère de Splendeur.

De ce fait, nos Sages instituèrent à 'Hanoucca un allumage graduel, du côté gauche de la porte, en dehors de la maison pour publier le miracle – ensemble de mesures qui contrent l'impureté hellénistique, par un apport supplémentaire de sainteté et de pureté à notre peuple. Cette ordonnance d'allumage d'« une bougie par homme, maisonnée comprise – *Ne**r**, i**ch** oubeit**o*** » évoque, à travers ses lettres finales, le thème du bœuf (*chor*), emblème de l'apostasie d'Israël visée par les Grecs. Par l'allumage, l'impureté que ce peuple incarnait est donc affaiblie.

Cela nous permet de comprendre pourquoi le miracle de 'Hanoucca n'était pas traduisible par écrit. Il relève de la tradition orale, d'une dimension qu'on ne peut pas circonscrire. En effet, celle-ci procède de l'infini, d'un ajout constant de sainteté, en cela que D. nous transmet chaque jour de nouvelles interprétations (*Beréchit Rabba* 49).

Ce concept d'innovation constante explique l'impossibilité de rédiger le récit de 'Hanoucca, que nous continuons à vivre jusqu'à aujourd'hui. Nous devons tous nous inspirer de l'abnégation des *'Hachmonaïm*, qui vainquirent les Grecs, restaurèrent la sphère de Splendeur et ajoutèrent un surplus de sainteté en Israël.

## La Menora, ou le secret de la victoire contre le Satan

Nous pouvons à présent expliquer les difficultés éprouvées par Moché pour concevoir la *Menora* (*Mena'hot* 29a ; *Bamidbar Rabba* 15:3). A priori, il est difficile de comprendre comment un être qui était monté au ciel pour recevoir la Torah (*Chabbat* 89a), qui avait parlé avec D.

« face à face » (*Chemot* 33:11) et en avait pénétré tous les mystères, ait pu se heurter à une telle difficulté.

La *Menora* renvoie, de par une identité de *guematria*, aux termes *ner* (bougie) et *ben* (fils). Cela nous rappelle que tout homme doit s'élever, ainsi que son fils, face à D., à la lumière de la Torah et des *mitsvot*. Le chandelier du Temple fait pendant, comme nous le savons, au corps, tandis que l'huile évoque l'âme.

C'est dire combien il faut progresser sans cesse, chaque jour, en Torah et *tefila*, dans l'esprit de cet allumage graduel, car c'est le secret pour vaincre le mauvais penchant. Cependant, Moché peinait à comprendre comment l'homme peut si facilement triompher du mauvais penchant. D. lui répondit alors : « La *Menora* sera faite d'une seule pièce » – tournure passive. Autrement dit, les enfants d'Israël doivent, à la base, avoir la volonté de vaincre, après quoi Je les aiderai pour que cela se fasse seul. Or, de même que la *Menora* appelle l'huile, le corps appelle l'âme. Aussi, sachons nous montrer réceptifs à cet appel afin de sans cesse nous élever et nous lier à D.

A cet égard, on notera le comportement exemplaire d'Aharon. Après avoir reçu toutes les instructions concernant leur service, « Aharon et ses fils exécutèrent toutes les choses » (*Vayikra* 8:36), affirme la Torah, et Rachi de commenter : « C'est pour souligner leur grandeur, en cela qu'ils ne s'en sont détournés ni à droite ni à gauche ». C'est là la grandeur d'Aharon, en digne représentant de la sphère de Splendeur, de ne pas avoir posé de questions, mais d'avoir tout fait comme il lui avait été enjoint.

Comme le souligne Rachi, il ne s'en est détourné « ni à droite ni à gauche », allusion au fait qu'il restaura la sphère de Splendeur et vainquit l'adversaire sur les deux fronts, droite et gauche – par l'allumage des lumières du côté gauche et la *mezouza* à droite –, et c'est ainsi qu'il affaiblit l'impureté grecque.

« Quant à la confection de la *Menora*, d'une seule pièce » (*Bamidbar* 8:4). Ainsi qu'a pu le remarquer Moché, il ne s'agit pas d'une victoire facile. Le terme *mikcha* peut être rapproché du terme *kaché* – « difficile », ce qui souligne la difficulté de cette lutte. Mais en s'accrochant à la Torah, le *kaché* (difficile) devient *machké* (un doux « breuvage »), la Torah, qui protège l'homme, étant comparée à l'eau (*Baba Kama* 17a).

Les *'Hachmonaïm*, cette famille de *cohanim*, à travers leur remarquable victoire sur les Grecs, nous en ont fait la démonstration, et c'est donc à juste titre que l'allumage de la *Menora* fut confiée aux prêtres, car ils servent sincèrement D. et sont habilités à expier les fautes du peuple juif. Nos Maîtres vont jusqu'à détailler comment chacun de leurs vêtements rachetait une faute spécifique, comme la médisance, la débauche, le meurtre, l'idolâtrie, etc. C'est la preuve que les *cohanim* étaient parés de vertus, sans lesquelles la Torah ne peut subsister – « le savoir-vivre précède la Torah » (*Vayikra Rabba* 9:3). Car les qualités d'âme sont indispensables pour expier les fautes et permettre la réparation de la sphère de Splendeur.

A présent, l'insistance, dans la prière « *Hanérot Hallalou* », sur le rôle de « Tes saints *cohanim* » s'éclaire. En effet, à l'époque du Temple, l'essentiel du Service reposait sur les épaules des *cohanim*, qui faisaient expiation pour l'ensemble du peuple. Cependant, nous n'avons plus, à notre époque, ni prêtre, ni prophète, ni *Menora*, ni Temple, et c'est pourquoi ce travail repose à présent sur chacun d'entre nous.

'Hanoucca dure huit jours, qui rappellent le miracle de l'huile (*chémen*) et surtout la survie de l'âme juive (*nechama*). En cette fête, il faut trouver grâce (*'hen*) aux yeux de D. (*E-l*), en réparant ce qui doit l'être.

A présent, on comprend clairement pourquoi le miracle de 'Hanoucca n'a pu être transcrit par écrit. La lutte contre l'impureté

grecque n’est pas terminée, et se poursuit par le biais de notre arme : la Torah. D’ailleurs, le mot *Menora* a la même valeur numérique que le mot *ech* (feu), auquel la Torah est comparée (*Mekhilta Yitro* 19:18). En outre, dans le futur, les sacrifices seront appelés à disparaître (*Vayikra Rabba* 9:7), tandis que la Torah, elle, ne disparaîtra jamais. Morale de ‘Hanoucca : une éducation à l’aune de la Torah, symbolisée par la diffusion des lumières de ‘Hanoucca, permet l’amendement et l’élévation.

## Résumé

- La fête de ‘Hanoucca, du mot *‘hinoukh*, nous enseigne l’importance d’éduquer nos enfants et nos proches à louer D. pour tous Ses miracles, plutôt que de garder cela pour soi. L’accent est volontairement mis sur les louanges et actions de grâce, car c’est l’essentiel du « travail » de ‘Hanoucca. Les miracles n’ont pu être consignés par écrit, car de même que la Torah orale n’a pas été clôturée, le travail n’est pas terminé et il nous incombe, aujourd’hui encore, de restaurer la sphère de Splendeur, dans la lignée spirituelle des *‘Hachmonaïm*.
- En outre, ‘Hanoucca est principalement axée sur la spiritualité, le triomphe de l’âme – le flacon d’huile pure, la *Menora* faisant pendant au corps – par la Torah. Si Moché éprouva de grandes difficultés à concevoir la *Menora*, c’est parce qu’il se demandait comment on peut vaincre le mauvais penchant. C’est pourquoi D. lui répondit : « La *Menora* sera faite d’une seule pièce (*mikcha*) ». Autrement dit, même si cela paraît difficile (*kaché*), voire impossible, les enfants d’Israël doivent faire le premier pas et Je les aiderai à réparer la sphère de Splendeur.
- Du fait de leurs qualités d’âme, ce travail était celui des *cohanim* à l’époque du Temple. De nos jours, cette responsabilité est celle de tout homme, qui doit réparer la sphère de Splendeur et éduquer les siens à la Torah et à la sainteté, car c’est ainsi qu’on triomphe du mauvais penchant. Si les sacrifices n’existent plus, la Torah, elle, est éternelle, et c’est pourquoi le récit de ‘Hanoucca n’a pu être consigné par écrit. La sphère de Splendeur nécessite encore d’être réparée à travers la Torah, dans la pureté et la sainteté.

## LA PUBLICATION DU MIRACLE : UNE FÊTE POUR L'ÂME

« Qu'est-ce que 'Hanoucca ? Nos Maîtres ont enseigné : le 25 Kislev débutent les huit jours de 'Hanoucca. Ils l'ont instaurée pour l'année suivante comme fête, célébrée par le *Hallel* et les louanges », nous apprend la Guemara (*Chabbat* 21b). Et Rachi d'ajouter : « Qu'est-ce que 'Hanoucca ? Pour quel miracle l'a-t-on instaurée ? (…) Parce qu'on avait trouvé un flacon cacheté avec le sceau du *cohen gadol* (…) ».

De là nous apprenons que le miracle essentiel qui conduisit à la fixation de cette fête pour toutes les générations est celui de la découverte du flacon d'huile pure portant le sceau du grand prêtre qui, au lieu de brûler un seul jour, brûla huit jours.

Nous comprenons dès lors pourquoi la commémoration de ce miracle dure huit jours et non sept. Même si l'on admet que l'allumage du premier jour n'avait rien de miraculeux, la découverte du flacon scellé par le *cohen gadol* était en soi un véritable prodige, quand on pense au fait que tous les flacons avaient été ouverts et rendus impurs, sauf celui-ci ! Huit jours de louanges et de récitation du *Hallel* furent donc instaurés.

Nos Maîtres (*ibid*. 21b) soulignent que cette prolongation de la fête vise principalement à la « publication du miracle », puisque la *mitsva* de l'allumage de la *'hanoukia* doit impérativement être effectuée tant qu'il y a des passants dans la rue.

L'auteur du *Chéérit Israël* marque son étonnement : « Voilà qui est extraordinaire ! Cela voudrait dire que, parmi tous les miracles qui eurent lieu à cette époque, aucun ne méritait d'être commémoré hormis le miracle de l'huile ! Pourquoi celui-ci en était-il plus digne ? En outre, pourquoi est-il question des "jours de 'Hanoucca [litt.

inauguration]” ? Cette dénomination ne serait-elle pas plus appropriée à la commémoration de la ré-inauguration du Temple et des sacrifices par les *‘Hachmonaïm* ? Le Ran explique le choix du nom de la fête en le décomposant de la manière suivante : *‘hanou-caf-hé*, autrement dit, qu’ils ont campé, ont eu un répit dans toutes les souffrances infligées par les Grecs, le 25 (*caf-hé*) Kislev. Pourtant, cela aussi demande des explications. En quoi s’agissait-il d’un répit, alors que la victoire militaire avait déjà eu lieu ? Il ne s’agit pas non plus d’un jour de *Yom Tov*, puisque les travaux interdits les jours de fête sont alors permis ! »

Ajoutons une autre question : pourquoi est-ce précisément à ‘Hanoucca – et non au cours d’autres fêtes proclamant d’autres miracles – qu’est mise en exergue cette notion de publication du miracle, imposant l’allumage aux heures où des passants se trouvent encore dans les rues ?

En outre, pourquoi poser la question : « Qu’est-ce que ‘Hanoucca ? », question si déroutante dans sa formulation que Rachi éprouve le besoin de donner des explications ? Pourquoi ne pas avoir dit, plus simplement : « Nos Maîtres ont enseigné que le vingt-cinq Kislev débute la fête de ‘Hanoucca », auquel cas on aurait compris qu’elle perpétue le souvenir du miracle de l’huile.

La réponse rejoint en partie nos explications antérieures, concernant les perfides desseins des Grecs. Ils aspiraient en vérité à anéantir le peuple juif d’un point de vue spirituel, à lui faire oublier la Torah, le détourner des statuts divins et de la racine le liant à D. Dans ce but, ils interdirent l’observance du Chabbat, la proclamation du nouveau mois et la *mila*. Finalement, ils ordonnèrent aux enfants d’Israël : « Inscrivez sur la corne de votre bœuf (*chor*) que vous n’avez pas de part dans le D. d’Israël » (*Beréchit Rabba* 2:4 ; *Yalkout Chimoni Tazria* 555). La *guematria* de *chor* est identique à celle de *haroch* (la tête), car ils voulaient porter atteinte au cerveau du Juif, au siège de ses pensées, au point d’ancrer dans sa tête ce message pernicieux : vous n’avez pas de part en D. ni dans Sa Torah.

Plus avant, nous savons que la *nechama* siège dans le cerveau de l'homme. A cet égard, le Ari zal explique que chaque jour, le cerveau de l'homme se renouvelle en fonction du niveau de l'homme. Autrement dit, les Grecs voulaient avoir la mainmise sur la sphère de Splendeur (*hod*) et la corrompre, dans l'esprit du verset : « toute la journée souffrant » (*dava*, inversion des lettres de *hod*). Leur dessein : empêcher Aharon, représentant de la sphère de Splendeur, d'allumer la lumière perpétuelle, afin qu'il ne puisse dégager cette sphère de l'emprise des forces impures, ce qui leur permettrait d'avoir les coudées franches pour maîtriser les enfants d'Israël sur le plan spirituel.

Or – et c'est là le véritable prodige de 'Hanoucca –, l'âme juive ne fut nullement touchée. A côté de ce miracle, on comprend bien que tous les autres paraissent insignifiants ! Lorsque nos Sages précisent que « les jours de 'Hanoucca sont au nombre de huit », chiffre qui, en hébreu, se dit *chemona*, l'allusion à l'âme (*nechama*) est claire. Cette fête est donc celle de l'âme, et c'est pourquoi l'accent est mis sur la récitation du *Hallel* et de louanges. C'est aussi pourquoi la notion de publication du miracle est mise en avant, comme un message aux non-juifs : en dépit de tous les malheurs qu'ils veulent faire fondre sur nous, ils ne pourront nous pousser à renier notre foi.

C'est là l'essence de 'Hanoucca : une fête pour l'âme. Ajoutons également que « l'éveil d'en bas » entraîne toujours un « éveil d'en Haut » (*Zohar* I 88a ; II 31b), à même de subjuguer les forces impures qui règnent dans le monde. En outre, si nos Maîtres précisent (*Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 670:1) que certains s'abstiennent de tout travail lorsque les bougies brûlent, afin de se concentrer sur celles-ci et sur la publication du miracle, cette fête s'apparente donc d'une certaine manière à un *Yom Tov*. En l'observant dûment, on permet le déversement des bénédictions célestes sur terre, tout en restaurant la sphère de Splendeur.

## La victoire sur les Grecs par le mérite de la foi

Comme nous l’avons précisé, ces derniers visaient à éloigner les enfants d’Israël du Saint béni soit-Il, en leur perturbant l’esprit, comme de nombreux peuples tentent de nos jours de le faire. C’est ainsi que, malheureusement, nombreux sont ceux qui s’assimilent aux non-juifs.

Nos Maîtres éprouvèrent une grande difficulté à déterminer sur quelle base a été établie la commémoration du miracle de ‘Hanoucca pour toutes les générations. Car il y eut de nombreux miracles dont le souvenir ne fut pas perpétué de cette manière. Cette épineuse question exigea donc de nos Maîtres une étude approfondie et l’assistance divine.

En approfondissant leur réflexion, ils en arrivèrent à la conclusion que la réponse réside dans le mot ‘Hanoucca. L’occupant voulait séparer les enfants d’Israël de D., afin qu’ils ne campent (*‘hanou*) pas unis sous Sa bannière. Mais le jour de ‘Hanoucca, les enfants d’Israël campèrent (*‘hanou*) avec D., dans une grande unité et, par le triomphe de la sainteté sur les forces impures, ils se lièrent de nouveau au Très-Haut. Or, la notion de campement (*‘hanaïa*) peut être décomposée en *‘hen* et *Y-a*, autrement dit trouver grâce aux yeux de D. C’est ainsi que fut restaurée la sphère de Splendeur (*hod*), dont la valeur numérique équivaut à celle de *Y-a*, et qu’ils vainquirent l’impureté grecque.

Le nom de cette fête est donc, comme le soulignent les Sages, hautement significatif, car les enfants d’Israël campèrent (*‘hanou*) avec D. (*caf-hé* – le Tétragramme ayant, plus ou moins un, une valeur numérique équivalente). Ce campement conjoint est source de bénédiction pour le peuple juif, comme le prouve le verset (*Bamidbar* 6:23) : « Voici (*caf-hé*) comment vous bénirez les enfants d’Israël ». Autrement ordonnées, les lettres de ‘Hanoucca forment les mots *na’hou-caf-hé*. L’accent est mis, cette fois-ci, sur le répit (*na’hou*) des enfants d’Israël face à l’impureté hellénistique.

En outre, l'union permet d'imposer un silence total aux accusateurs, car lorsque les enfants d'Israël sont unis, comme ce fut le cas à la date historique du vingt-cinq Kislev, il est impossible de les accuser, fussent-ils, comme l'affirment nos Sages (*Beréchit Rabba* 38:6), idolâtres.

Du fait qu'Israël n'avait pas été abandonné, nos Sages instituèrent huit jours de fête, pour rappeler l'ampleur du miracle : les *'Hachmonaïm* étaient tel un homme qui se bat seul contre de nombreux ennemis et, contre toute attente, en triomphe, triomphe qui scella le retour en force de l'âme et de la foi juive.

La fête de 'Hanoucca fut donc instituée pour célébrer l'unité entre D., la Torah et Israël, qui forment une seule entité (*Zohar* III 73a), la résistance de l'esprit du peuple juif à l'influence délétère des Grecs, la chute des forces impures et l'élévation de la sphère de Splendeur. Toutes ces notions se retrouvent en filigrane dans le mot *'hanoukia* (*'hanou*, *na'hou*, *caf-hé*, *Y-a*).

Pour ces raisons, il est fondamental de s'attacher à la publication du miracle, à l'inverse du précepte : « chemine discrètement avec ton D. » (*cf. Mikha* 6:8). En effet, en proclamant haut et fort le miracle, l'homme montre à tous sa disposition à être uni avec D., sa volonté de se distancier des forces impures et de les arracher de son cœur.

On comprend à présent pourquoi la *mitsva* de l'allumage dure tant qu'il se trouve des passants (dans le texte de la Guemara : *réguel*) dans la rue. Ce terme désigne clairement l'impureté qui rôde au-dehors. Tant que c'est le cas, elle voudrait empêcher les gens de servir D., et c'est donc le moment idéal pour allumer les lumières de 'Hanoucca. Grâce à leur lumière, les victimes des forces impures pourront prendre conscience de leurs erreurs et se repentir.

Le message de cet allumage « à grand bruit » : l'homme qui souhaite s'écarter des forces impures doit le crier haut et fort. Il doit montrer à

tous qu’il les fuit et se rapproche de D. à travers une sainteté intérieure, car l’intérieur rayonne au dehors. Il échappera ainsi à l’impureté ambiante, car son intériorité continuera de l’éclairer même au-dehors. Par ce rayonnement intérieur qui transparaît sur le visage, l’extérieur perd toute importance et tout devient prétexte à un rapprochement vis-à-vis de D. et à un Service effectué d’un cœur entier.

## Résumé

- La célébration de ‘Hanoucca vise essentiellement à commémorer la découverte miraculeuse de l’huile pure. Cette fête dure huit jours pour souligner combien la trouvaille était en soi miraculeuse. Nous savons en outre que la *mitsva* de l’allumage doit être accomplie tant qu’il y a des passants dans la rue, afin de faire la publicité du miracle. Pourquoi l’huile est-elle mise en avant au détriment de nombreux autres miracles dont bénéficia le peuple juif ? En outre, pourquoi n’est-ce pas la ré-inauguration du sanctuaire (*‘hanouccat hamizbéa’h*) qui est mise en relief ? Que représente cette notion de « *réguel méhachouk* » – les « passants (litt. les pieds) se trouvant encore dans le domaine public » ?
- Les Grecs voulaient déraciner la spiritualité du peuple juif, le détourner de D. Dans ce dessein, ils intimèrent aux Juifs l’ordre d’abjurer leur foi, par écrit, sur la corne du bœuf (*chor*). Or, ce terme a la même *guematria* que *haroch* (la tête). C’est donc à l’esprit, à l’âme du Juif qu’ils s’attaquaient, outre le fait qu’ils voulaient subjuguer la sphère de Splendeur. Mais par miracle, la « tête » des enfants d’Israël ne fut pas touchée et ils restèrent unis à D. Une fête de huit jours (*chemona*) fut donc instituée, pour rappeler la miraculeuse survie de l’âme (*nechama*). ‘Hanoucca est donc, par excellence, la fête de l’âme, et c’est pourquoi il est nécessaire de crier haut et fort ce miracle, pour rappeler la victoire sur les forces impures et la réparation de la sphère de Splendeur.
- Nos Sages éprouvèrent au départ une difficulté à déterminer le miracle central de ‘Hanoucca, et ils durent pour cela analyser les faits en profondeur. Ils finirent par comprendre qu’en campant avec D. – par l’unité –, on peut vaincre les Grecs. Tel est le sens profond du nom de cette fête : camper

(*'hanou*) avec D. (le Tétragramme équivalant, plus ou moins un, à la valeur de *caf-hé*) et se reposer (*na'hou*) des forces impures. C'est le secret pour recevoir la bénédiction divine et permettre la suprématie de la sphère de Splendeur. Toutes ces notions se retrouvent en filigrane dans le terme *'hanoukia*.

- La publication du miracle est indispensable pour crier haut et fort notre volonté de nous éloigner des forces impures et de nous lier à D. Car c'est justement lorsqu'il y a un pied dehors (*réguel*), autrement dit lorsque l'impureté rôde à l'extérieur, tentant de perturber le Service divin, que l'allumage des flammes de 'Hanoucca permet d'éclairer l'intériorité, ce qui a un retentissement par la suite sur la sphère publique, permettant même à d'autres personnes de se repentir.

## UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAINT

Le thème du miracle de 'Hanoucca est extrêmement connu. Comme nous l'avons expliqué précédemment, le nom de cette fête provient de la notion de *'hanaïa* – le fait de camper avec D.

Cette notion vient nous rappeler le campement des enfants d'Israël dans le désert, regroupés dans des tentes autour du tabernacle. S'il occupait cette place centrale, c'est parce que splendeur, abondance et sainteté en émanaient vers tous les campements. Cette notion de campement évoque aussi le dais nuptial, qui évoque, à son tour, le couvre-chef, la *kippa*.

De ce fait, un homme qui ne se couvre pas la tête ne peut prétendre qu'il est attaché à D. et « campe » avec Lui. Car la *kippa* symbolise la crainte du Ciel, comme l'exposent nos Maîtres (*Chabbat* 156b) : « Couvre-toi la tête pour avoir la crainte du Ciel. » Celui qui reste tête-nue ne peut vivre cette unité avec le Divin et ne peut restaurer la sphère de Splendeur.

L'un des plus graves problèmes de notre siècle se situe justement à ce niveau. On peut hélas dire que dans ce domaine, les *goyim* ont réussi, puisqu'il est devenu presque impossible de trouver du travail si on porte la *kippa*, et ce n'est pas la seule épreuve rencontrée par ceux qui la portent. Combien d'injures et d'affronts doivent-ils essuyer, mais cela ne fait qu'augmenter leur mérite, en cela qu'ils démontrent leur aspiration à intensifier leur crainte du Ciel !

On notera que le terme *kippa* peut se décomposer en *caf-pé* d'une part, et *Y-a* de l'autre. Ces deux premières lettres, de valeur numérique cent, rappellent les cent bénédictions que l'homme doit réciter quotidiennement (*Mena'hot* 43b ; *Zohar* III 179a), tandis que le Nom *Y-a* a la même *guematria* que *hod*. En d'autres termes, tout homme doit prononcer chaque jour cent bénédictions pour élever la sphère de Splendeur à son niveau suprême. A cet égard, à l'époque du Temple, lorsque cette sphère occupait sa juste place, les forces impures étaient battues en brèche.

Si nous voyons, à notre époque, des personnes porter atteinte aux bénédictions, c'est dû au fait qu'elles n'ont pas été assez attentives au port de la *kippa*. De ce fait, comme l'explique le Ari zal, elles portent atteinte à la sphère de Splendeur, qui est alors détournée par les forces impures.

Il semble que de nos jours, la réparation de la sphère de Splendeur doive nécessairement passer par une lutte contre les visées grecques, lesquelles ont implanté dans le monde entier l'idée que pour triompher du peuple juif, il faut lui perturber l'esprit, la tête, couverte par une *kippa*.

Telle est d'ailleurs l'idée sous-jacente à l'injonction : « Inscrivez sur la corne du bœuf (*chor*) que vous n'avez pas de part dans le D. d'Israël. » (*Beréchit Rabba* 16:4 ; *Vayikra Rabba* 13:5) Pourquoi précisément sur la corne d'un bœuf, de préférence à toute autre bête ? Car le mot *chor* a la même valeur numérique que « la tête » (*haroch*).

Autrement dit, les Grecs voulaient contraindre les enfants d'Israël à ôter leur couvre-chef, afin que le cerveau soit atteint, ainsi que les cent bénédictions journalières et la sphère de Splendeur, ce qui représente le summum de l'apostasie.

Pour cette raison, nous récitons pendant 'Hanoucca : « en ces jours, à cette période », car à notre époque, la culture hellénistique continue à nous frapper durement, et il nous faut une grande aide du Ciel pour y résister.

En outre, les Grecs demandèrent que les enfants d'Israël inscrivent sur la corne (*kéren*) du bœuf leur renonciation à la foi. Ce choix n'est pas anodin, car la corne, c'est *kéren – kar* et *noun*. Les Grecs voulaient en effet refroidir (*lekarer*) les enfants d'Israël dans le Service divin, et les faire chuter jusqu'au cinquantième (*noun*) degré d'impureté en perturbant leur esprit (*haroch*, de même valeur numérique que *chor*) au contact de leur civilisation perverse. Mais si l'on garde la *kippa* sur la tête, on garde la crainte du Ciel et on parvient à restaurer la sphère de Splendeur.

## « Au jour fixé pour notre solennité »

Ce thème du couvre-chef réapparaît concernant Roch Hachana, dans les Psaumes (81:4) : « Sonnez le *Chofar* à la nouvelle lune, au jour fixé pour notre solennité – *bakessé leyom 'haguénou* ». Outre sa traduction littérale, le terme *bakessé* évoque en effet cette notion de *kissouï*, de couvre-chef. A noter de plus que le groupement de mots « *bekessé leyom* » a la même *guematria* que les mots « *adam bekislev* – l'homme, au mois de Kislev ». Quel lien entre le nouvel an et 'Hanoucca ?

Le *Ohev Israël zatsal* nous répond que les livres ouverts à Roch Hachana sont fermés seulement à 'Hanoucca. Tout homme doit donc se repentir à 'Hanoucca, rester lié et camper avec la Présence divine. Jusqu'au mois de Kislev, ce travail est possible, car le souvenir du miracle dont bénéficièrent nos pères suscite un élan de réveil. Miracle

d’un peuple qui s’était presque assimilé parmi les Grecs mais retourna à la foi sans perdre son âme. Miracle d’un peuple que les Grecs ne parvinrent pas à briser, car D. les soutint.

Il s’agit donc, au même titre que Roch Hachana, d’une fête (*yom ‘haguénou*), la célébration de notre triomphe sur la culture grecque, une véritable fête pour l’âme, car envers et contre tout, les enfants d’Israël continuèrent de camper avec D., Lui restèrent attachés, et c’est pourquoi le miracle doit être publié. C’est aussi l’occasion de manifester son repentir. A cette condition, on sera certainement inscrit et scellé pour une bonne année. ‘Hanoucca est donc le moment idéal pour glorifier et louer D. de nous avoir donné la possibilité de nous repentir totalement jusqu’à ‘Hanoucca.

C’est là le sens du texte que nous récitons à ‘Hanoucca dans *Al Hanissim* : « et pour Toi Tu as grandi et sanctifié Ton Nom dans le monde ». Et, ainsi que l’exprime le *Cheérit Israël*, à travers le dévoilement de la sphère de Splendeur, le Nom divin se déploie dans toute son ampleur. Quelle plus grande louange pour le Créateur, que ce sursis accordé à l’homme jusqu’à ‘Hanoucca, afin de lui permettre de réparer ses manquements, de se joindre au campement du Créateur et de réparer la sphère de Splendeur !

De ce fait, nos Sages instituèrent la fête de ‘Hanoucca pour toutes les générations. C’est d’autant plus justifié que les perfides machinations grecques sont encore mises en œuvre, bien qu’eux-mêmes aient disparu.

Au cœur de la fête de ‘Hanoucca, nous célébrons pendant huit jours (*chemona*) le miracle du flacon d’huile (*chémen*), double allusion à l’âme. Car les Grecs voulaient nous délester de la *kippa* mais les *‘Hachmonaïm* les battirent et trouvèrent un flacon d’huile (*pakh*) portant le sceau du grand prêtre. Ce flacon évoque les cent (valeur numérique de *pakh*) bénédictions journalières obligatoires (*Mena’hot* 43b) que les Grecs ne parvinrent pas à révoquer. Avec une grande

crainte du Ciel, les *'Hachmonaïm* surmontèrent toutes ces embûches et restaurèrent la sphère de Splendeur dans toute son intégrité.

C'est là le grand miracle de 'Hanoucca, cristallisé autour de la miraculeuse trouvaille du flacon d'huile pure, symbole de la purification de l'esprit face à toutes les interférences et conceptions grecques. Tel est le sens de 'Hanoucca : les enfants d'Israël campèrent (*'hanou*), se reposèrent (*na'hou*) des forces impures et se rapprochèrent de D. De nos jours également, si l'on veut que ces forces nous laissent du répit, si l'on veut progresser en crainte du Ciel et réparer la sphère de Splendeur, il faut publier le miracle.

## Résumé

- 'Hanoucca est dérivé du mot *'hanaïa* – la notion de campement avec D., un peu à l'image des tentes des enfants d'Israël dans le désert, regroupées autour du tabernacle, notion aujourd'hui « remplacée » par la *kippa* que nous portons sur la tête. Celui qui ne se couvre pas la tête ne peut être attaché à D. et camper avec Lui ; il est privé de crainte du Ciel. Il s'agit d'un grave manquement, en cela que la *kippa* renvoie aux cent bénédictions (*guematria* des lettres *caf* et *pé*) d'une part, et au Nom *Y-a*, allusion à la sphère de Splendeur. Rester nu-tête, c'est porter atteinte à cette sphère et se priver de crainte du Ciel.
- La mesure la plus efficace à prendre de nos jours contre les relents de la civilisation grecque, est justement le port de la *kippa*, clé de la crainte du Ciel et de la réparation de la sphère de Splendeur. Les Grecs, en effet, voulaient perturber l'esprit, la tête des enfants d'Israël, et c'est pourquoi ils leur intimèrent l'ordre d'abjurer par écrit sur la corne (*kéren*, allusion à la notion de froid – *kar* – et aux cinquante degrés d'impureté, à travers la lettre *noun*) du bœuf (*chor*, de même *guematria* que *haroch* – la tête).
- Dans le verset des Psaumes évoquant Roch Hachana, on peut lire : « au jour fixé pour notre solennité – *bakessé leyom 'haguénou* ». Le terme *bakessé* évoque cette notion de *kissouï*, de couvre-chef, tandis que les mots : « *bakessé leyom* » ont une valeur numérique identique à l'expression : « *adam*

*bekislev* – l’homme au mois de Kislev ». Ce parallèle est dû au fait que le jugement est scellé à ‘Hanoucca, l’homme ayant la possibilité de se repentir jusqu’à cette fête, en luttant contre les traces de la civilisation grecque. Pour ce faire, il faut publier le miracle ainsi que sa *techouva*, et commémorer le miracle du flacon d’huile (*pakh* – numériquement parlant 100), symbole des cent bénédictions. A l’époque, les *‘Hachmonaïm* rétablirent ainsi la sphère de Splendeur et progressèrent en crainte du Ciel. C’est là le message délivré par la fête de ‘Hanoucca : l’importance de s’élever et de progresser dans la crainte du Ciel afin de pouvoir réparer la sphère de Splendeur.

## Unité, solidarité et Torah pour toutes les générations

L’un des fondements de ‘Hanoucca est l’unité et la solidarité au sein de notre peuple, notion fondamentale, ainsi décrite (*Sanhédrin* 27b ; *Chevouot* 39a) : « Tous les enfants d’Israël sont garants l’un de l’autre ». D’autre part, la Torah et le Saint béni soit-Il sont étroitement liés, et de ce fait, lorsque les enfants d’Israël sont unis – par le biais de la Torah –, le lien avec D. s’intensifie. C’est là l’essence de ‘Hanoucca, ainsi que l’explique le Ran (cf. chapitre : La publication du miracle : une fête pour l’âme, où nous avons souligné, en son nom, que les enfants d’Israël campèrent – *‘hanou* – le vingt-cinq – *caf-hé* – Kislev, d’où le nom de cette fête).

Nous nous étions pourtant interrogés sur les paroles du Ran : si nous prétendons que ‘Hanoucca célèbre ce « campement », ce répit dans la guerre, pourquoi nos Sages instituèrent-ils cette fête en souvenir du flacon d’huile pur ?

Cela signifie que les deux aspects sont étroitement liés : le miracle de l’huile était dû au fait que les enfants d’Israël campèrent dans une unité et une solidarité parfaites, unissant ainsi sur eux le Nom divin qui a la même valeur numérique que les mots « l’un de l’autre », de notre

citation précédente, et que le Tétragramme. Ainsi, ils vainquirent les Grecs qui voulaient au contraire créer la dissension et empêcher le Nom divin de se déployer sur eux dans Son unicité.

A 'Hanoucca, comme son nom l'indique, tous formèrent un camp uni (*'hanou*) et le Tétragramme (*caf-hé*, plus un) se joignit à eux, scellant cette union. Le miracle du flacon d'huile, allusion à l'âme, devint alors possible, celle-ci ayant été purifiée.

A l'époque du don de la Torah, nous voyons que les enfants d'Israël ne purent recevoir celle-ci tant qu'ils n'étaient pas parfaitement unis, comme en témoigne le verset : « Israël y campa, face à la montagne » (*Chemot* 19:2). Rachi, Midrach à l'appui (*Mekhilta Yitro*), découvre en effet dans ce verset, au singulier, l'extraordinaire unité du peuple juif, « comme un seul homme, doté d'un seul cœur ». De même, à 'Hanoucca, les enfants d'Israël ne purent jouir de l'éclat du miracle que quand ils atteignirent ce niveau d'union (*'hanou-caf-hé*). Alors, ils purent se soumettre à la Torah (d'où la juxtaposition, dans la Guemara ayant trait à 'Hanoucca, de la question sur le sens de la fête et de l'amorce : « *detanou Rabbanan* – car nos Maîtres ont enseigné »). Car il est impossible de se soumettre au joug de la Torah et des *mitsvot* tant que l'unité n'est pas instaurée.

Cela nous permet de comprendre l'essence de 'Hanoucca et le fait que cette fête ait été instituée pour toutes les générations, à mettre en parallèle avec l'obligation quotidienne de se souvenir des méfaits d'Amalek et d'effacer son nom de sous les cieux. Car celui-ci est de la même engeance que les Grecs.

Pour preuve : au sortir d'Egypte, Amalek s'en prit aux enfants d'Israël dans le but de refroidir leur enthousiasme, à l'image d'une douche froide, comme il est écrit (*Devarim* 25:18) : « comme il t'a surpris, chemin faisant ». Le verbe employé pour désigner cette brusque offensive est dérivé du mot *kar* – froid. En d'autres termes, il voulait refroidir la « tête », l'esprit des enfants d'Israël pour qu'ils délaissent la

Torah. Moché intima alors à Yehochoua de choisir quelques hommes pour le combattre. Cette poignée d'hommes eut raison d'Amalek, et D. ordonna alors de ne jamais oublier les machinations de cette incarnation du mal.

Pourtant, nombreux sont les peuples qui s'en sont pris au nôtre, sans que la Torah ordonne d'effacer leurs noms ou de garder éternellement en mémoire leur malfaisance. Pourquoi n'est-ce demandé que concernant Amalek ?

La réponse est, semble-t-il, que les membres de ce peuple savaient qu'ils n'auraient pas raison du nôtre ; même s'ils sortirent en guerre contre nous à grand renfort d'armes et de munitions, ils savaient au fond d'eux-mêmes que la petite poignée d'hommes qui leur faisait face triompherait, avec l'aide divine, triomphe peut-être même éternel. Dans ce cas, une autre question se pose : pourquoi se sont-ils risqués au combat ?! D. les y poussa, en guise de message à Son peuple, afin qu'il réalise que, dans toutes les générations, se dresseraient des individus ou des peuples de cet acabit, que ce soit sous une forme ou une autre.

Sous ces dehors légèrement différents, sous les variantes de culture et d'accoutrement, il nous appartient donc de rester sur nos gardes face à ces nations visant à refroidir notre cœur et notre esprit en influençant nos habitudes vestimentaires, linguistiques – en un mot, en cherchant à gommer notre spécificité. C'est pourquoi le Texte précise : « de génération en génération », afin de rappeler à toutes les générations qu'il ne faut pas se laisser entraîner par tous ces « Amalek », qui veulent perturber notre âme et lui porter atteinte de cette manière.

Mais qu'est-ce qui les pousse à agir ainsi ? Comme l'a déclaré Yits'hak à Yaakov, tout part du principe que « la voix est la voix de Yaakov, mais les mains sont celles d'Essav » (*Beréchit* 27:22), principe ainsi décodé par nos Sages (*Beréchit Rabba* 65:20) : « Lorsque la voix

de Yaakov – de la Torah – retentit dans les maisons d'étude, les mains d'Essav ne peuvent avoir le dessus. » Voilà la raison pour laquelle nos ennemis, voulant s'assurer la victoire, cherchent à nous confronter à toutes sortes d'influences délétères visant à nous détourner de la Torah.

## Les Grecs : un nouvel Amalek

Le verset qui décrit l'attaque fulgurante et imprévue d'Amalek contre les enfants d'Israël est à cet égard riche en enseignements : « comme il t'a surpris, chemin faisant, et s'est jeté sur tous tes traînards par derrière. Tu étais alors fatigué et las, et lui ne craignait pas D. » (*Devarim* 25:18), peut-on lire. Autrement dit, après que vous êtes sortis d'Egypte pleins de foi – « et ils eurent foi en l'Eternel et en Moché, Son serviteur » (*Chemot* 14:31) –, Amalek voulut vous « tiédir », alors que vous étiez en chemin vers le don de la Torah, en plein travail de réparation des quarante-neuf mesures d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a).

Il voulut alors vous affaiblir dans le Service divin – le terme *né'héchalim* (traînards) pouvant être rapproché, par une simple interversion de lettres, de *né'hlachim* (affaiblis) –, profitant que vous étiez « fatigués et las » de ce travail préparatoire de réparation... « et lui ne craignait pas D. » – tandis que vous-mêmes n'aviez pas suffisamment de crainte de D. du fait que vous n'aviez pas encore reçu la Torah. Or, Amalek voulait en tirer profit pour affaiblir votre *émouna* naissante, par un effet « douche froide ».

Bien qu'il ne crût pas en sa victoire personnelle *hic et nunc*, il voulait, au-delà du combat anecdotique, enseigner à toutes les nations la manière dont on peut vous détourner de la Torah et de la foi, leur montrer votre point faible. Il leur démontra comment on peut vous « refroidir », annihiler la paix, la crainte du Ciel, lutter contre l'accomplissement de la Torah et des *mitsvot*. C'est là ce que nous enseigne la description de cette attaque.

On comprend dès lors pourquoi D. nous met en garde avec une telle véhémence contre Amalek et le danger qu'il représente, en nous commandant de nous rappeler éternellement de ses méfaits. Car, si ce peuple a disparu, ses sombres desseins sont accomplis par d'autres qui, même de nos jours, se font une joie d'endosser ce rôle et de prononcer à notre encontre de durs décrets visant à nous détourner de la Torah et des *mitsvot*.

Or, on remarquera immanquablement la similitude entre les machinations d'Amalek, telles que nous venons de les décrire, et celles des Grecs. En effet, à travers tous les décrets que ceux-ci prononcèrent à notre encontre, perçait le même dessein : nous détourner de la Torah et des *mitsvot*. C'est en ce sens que l'on comprend la prescription d'inscrire sur la corne du bélier : « Nous n'avons pas de part dans le D. d'Israël » (*Beréchit Rabba* 2:4).

A cet égard, comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, le terme *kéren* peut être décomposé en *kar* (froid) et *noun*, de valeur cinquante. Car, à l'instar d'Amalek, les Grecs voulaient refroidir l'enthousiasme des enfants d'Israël et les faire chuter dans les cinquante niveaux d'impureté. De même, le premier s'attaqua aux enfants d'Israël à leur sortie d'Egypte, en cherchant à porter atteinte à leur esprit (*haroch*, de même *guematria* que *chor* – le bœuf).

Cependant, les *‘Hachmonaïm* se souvinrent de la victorieuse réplique de Yehochoua, accompagné seulement d'une poignée d'hommes, contre Amalek et suivirent son exemple. C'est ainsi qu'ils se dressèrent contre la puissante armée grecque, en dépit de leur faiblesse numérique et militaire et, contre toute attente, en triomphèrent, par le pouvoir de l'unité et de la Torah.

En parallèle, ils firent la trouvaille du petit flacon d'huile – *chémen*, à rapprocher de *nechama* –, sanctifiant ainsi l'âme juive et rendant au peuple juif la *émouna*. Dès lors, D. Se joignit à eux, dans l'esprit de

l'affirmation : « La Torah, le Saint béni soit-Il et Israël ne forment qu'un. » (*Zohar* III 73a)

C'est pourquoi les Sages ont institué à chaque génération l'allumage des bougies de 'Hanoucca, « en ces jours, à cette période », autrement dit, l'obligation de toujours garder le souvenir de ces évènements, à toutes les époques, à l'instar des méfaits du peuple d'Amalek, qu'il ne faut jamais oublier. Il est en effet fondamental de garder à jamais en mémoire les ténèbres spirituelles dans lesquelles les uns comme les autres voulurent nous plonger. Or, ces peuples ont des épigones de nos jours, mais si nous nous renforçons en Torah et en *émouna*, dans l'unité, nous pourrons leur tenir tête à tous.

## Résumé

- L'une des leçons essentielles de 'Hanoucca est l'importance de l'unité et de la solidarité entre les enfants d'Israël, comme condition pour bénéficier de l'éclat de cette fête, car l'unité idéale entre D., la Torah et les enfants d'Israël est alors rétablie. C'est le même état d'union que celui qui prévalut au moment du don de la Torah, au pied du mont Sinaï. Car lorsque l'unité règne, le Nom divin réside dans sa plénitude sur les enfants d'Israël, et c'est là le sens du mot *'hanou-ca*.
- Les Grecs sont comparables à Amalek, venu combattre les enfants d'Israël à leur sortie d'Egypte, bien qu'il sût la bataille perdue d'avance. Car son but était en fait de tiédir le cœur et l'esprit des enfants d'Israël et de les détourner de la Torah, par le biais d'influences néfastes et étrangères. De ce fait, D. nous intime d'effacer le nom d'Amalek et de nous souvenir éternellement de ses méfaits, car à chaque génération, il se trouve des tenants de ce peuple, qui nourrissent les mêmes desseins.
- Les Grecs avaient exactement les mêmes mobiles, voulant faire oublier la Torah aux enfants d'Israël et déraciner leur foi. Mais les *'Hachmonaïm* avaient gardé en mémoire la contre-attaque de Yehochoua, entouré d'une simple poignée d'hommes, et triomphèrent des Grecs selon le même modèle. Aussi le souvenir du miracle de 'Hanoucca est-il perpétué de génération en

génération, afin de donner aux Juifs de tous temps les armes contre ces Amalek et autres Grecs – unité, solidarité et Torah.

## Les lumières de ‘Hanoucca – l’accomplissement parfait des mitsvot

La sainteté des jours de ‘Hanoucca peut éclairer l’homme tout au long de l’année. Plus, les lumières de ‘Hanoucca ont le pouvoir de sonder l’intériorité de l’homme et de s’assurer qu’il en ressent toute la sainteté et la luminosité. Comme nous le disons : « Ces bougies sont sacrées et nous n’avons pas le droit de les utiliser [dans un autre but] mais seulement de les contempler », afin d’en tirer tout ce potentiel.

Plus largement, les bougies sont comparées aux *mitsvot*, comme le laisse entendre le verset (*Michlé* 6:23) : « Car la *mitsva* est une bougie, et la Torah une lumière ». Cela nous apprend que tout homme doit s’investir dans la Torah et les *mitsvot* pour leur seule sainteté, pour unifier le Nom divin, et non dans son propre intérêt.

On peut donc comprendre : « ces bougies sont sacrées » dans le sens : « les *mitsvot* sont sacrées et nous n’avons pas le droit de les utiliser pour notre profit personnel » ; il est interdit de s’en faire « une pioche pour creuser ». Il ne faut pas chercher à en tirer le moindre bénéfice, fût-ce de la fierté, « mais seulement les contempler », autrement dit, les accomplir pour la seule cause divine, dans l’esprit du verset (*Bamidbar* 15:39) : « Vous les verrez et vous vous souviendrez de toutes les *mitsvot* de l’Eternel et vous les accomplirez ».

On rapporte de même, au nom du Baal Chem Tov, que tout le service de l’homme ne doit être accompli que pour D., pénétré de la pensée qu’« il n’est rien en-dehors de Lui » (*Devarim* 4:35). Ainsi, si la période de ‘Hanoucca appartient à l’Histoire, le message dont elle est porteuse

est, lui, éternel. Et même si les antiques bougies sont éteintes, nous continuons à dire : « Nous allumons ces bougies », au présent, en continuant à perpétuer le même geste significatif. En d'autres termes, nous prolongeons l'esprit de 'Hanoucca sur toute l'année, à travers l'accomplissement des *mitsvot* et l'étude de la Torah désintéressés.

Explication : pour accomplir un commandement de façon désintéressée, avec dévouement, une préparation adéquate est requise, à même d'en garantir la perfection. En outre, par la suite, il est important de développer la volonté d'en réaliser d'autres dans un même esprit, sans les repousser ni se lasser, en prenant garde à ne pas agir de façon mécanique, sans y réfléchir.

C'est là le sens d'un vécu dans l'esprit de 'Hanoucca, tout au long de l'année. Après cette fête commence le travail : il faut continuer à faire brûler ces lumières – les *mitsvot*. Voilà pourquoi nous disons : « Ces bougies nous allumons (…) », au présent, comme pour souligner que nous voulons continuer à réaliser les *mitsvot* de façon désintéressée.

Le cas échéant, nous prouvons que, même après avoir réalisé des *mitsvot*, nous continuons à les accomplir inlassablement, avec amour, et restons habités par la volonté de les faire briller encore et toujours, dans l'esprit de la sentence (*Avot* 2:2) : « Une *mitsva* en entraîne une autre. »

Au moment de l'allumage, nous devons donc être imprégnés par la conscience de notre responsabilité d'accomplir les commandements à la perfection, de façon désintéressée et sans jamais se lasser. Car il nous incombe d'assurer la continuité de ces flammes.

D'ailleurs, le fait que nous préparions l'huile et les mèches avant l'allumage est à ce titre édifiant, puisque l'huile évoque l'âme tandis que les mèches font allusion aux 248 membres et 365 tendons. Enfin, le chandelier renvoie au corps humain. En d'autres termes, tant le corps – avec tous ses éléments constitutifs – que l'âme doivent

respectueusement s’apprêter à accomplir les commandements de façon optimale et désintéressée, dans l’esprit du verset : « Tous mes os proclameront : Eternel, qui est comme Toi ? » (*Tehilim* 35:10)

Le candélabre, l’huile et les mèches transmettent un tel message. En effet, le premier est allumé pendant huit jours pour réparer l’âme – allumage dans l’ordre croissant, selon l’avis d’Hillel, en parallèle au développement de la sainteté (*Chabbat* 22b). Cette notion de progression s’applique donc aux *mitsvot*, qui doivent sans cesse être améliorées en fonction de la compréhension de l’homme et de son niveau. En effet, plus celui-ci est élevé, plus l’attente à son égard est grande, et plus il sera sévèrement jugé si sa pratique des commandements n’est pas à la hauteur.

Une bonne préparation est à ce titre fondamentale – au point que nos Sages la considèrent comme supérieure à la *mitsva* elle-même –, outre la volonté de toujours aller de l’avant et continuer dans cette voie. Plus les *mitsvot* seront accomplies avec enthousiasme et dévouement, et plus elles se rapprocheront de cet idéal de perfection.

## Résumé

- La sainteté de ‘Hanoucca peut être vécue toute l’année, et c’est d’ailleurs à l’aune de ce prolongement que l’on évaluera la manière dont l’homme a vécu et intériorisé celle-ci. Les bougies sont une image des *mitsvot*, d’où l’interdiction de les accomplir pour en tirer un profit personnel.
- Tel est le sens intemporel de ‘Hanoucca : si les bougies sont éteintes, nous avons le potentiel de continuer à éclairer – d’accomplir les *mitsvot* à la perfection. Car de même que les commandements impliquent une préparation conséquente, il existe également une volonté de continuité, « une *mitsva* en entraînant une autre ». Tout homme a la responsabilité d’assurer celle-ci de façon optimale.
- Le candélabre évoque le corps humain tandis que l’huile renvoie à l’âme, et les mèches aux membres du corps. Tous ces aspects doivent être inféodés à

l'accomplissement des commandements de façon désintéressée, en visant l'amendement de l'âme et l'amélioration de la pratique. Or, plus l'homme est grand, plus l'exigence d'élévation et de perfection dans cet accomplissement est importante.

## UNE ABNÉGATION HÉRITÉE DE NOS PÈRES

Si nous réfléchissons à l'essence de 'Hanoucca, de nombreuses interrogations surgissent. Nous avons déjà traité de nombre de ces aspects dans nos développements précédents, mais la Torah ayant soixante-dix facettes, nous sommes loin de les avoir tous traités exhaustivement. Tentons à présent d'aborder sous un nouvel angle les véritables enjeux de l'affrontement de 'Hanoucca entre les Grecs et le peuple élu, et du miracle qui eut lieu.

D'une part, comment comprendre qu'un rapport de force aussi inégal – une poignée d'hommes ni armés, ni entraînés, face à la plus puissante armée du monde – ait abouti, contre toute attente, à la victoire des *'Hachmonaïm* ?

D'autre part, pourquoi le miracle devait-il nécessairement passer par le fameux flacon d'huile pure ? En outre, comment est-il possible que les Grecs aient découvert et profané tous les flacons, sauf celui-ci, qui leur échappa ?

Par ailleurs, s'ils voulaient annuler l'allumage des bougies dans le Temple, conscients que ce rayonnement apportait la bénédiction à tout Israël, pourquoi ne se contentèrent-ils pas d'en murer les issues ou bien de détruire tout l'édifice, plutôt que de souiller les réserves d'huile, flacon après flacon ? Cela aurait pourtant eut le même effet – l'annulation de l'allumage de la *Menora* !

Pour aller encore plus loin, on peut se demander pourquoi ils ont rendu les flacons d'huile impurs, sans pour autant les briser. Enfin, pourquoi le miracle dura-t-il huit jours, ni plus ni moins ?

Pour répondre, nous allons analyser le remarquable dévouement des enfants d'Israël, découlant de celui des Patriarches : Avraham, Yits'hak et Yaakov. Ceux-ci semèrent les germes de la foi et de l'abnégation pour D. dans leur descendance, dès lors qu'ils eurent intégré – et au premier chef Avraham – la *émouna*, la foi en D., Créateur du monde, en Son unicité, en Sa puissance et en Sa souveraineté infinies (*Avoda Zara* 2b). En outre, ils réalisèrent – autre aspect fondamental – qu'Il est « Maître de la guerre » (*Chemot* 15:3) et a le pouvoir de gratifier d'une récompense les hommes de bien tout comme de combattre les impies.

Or, les Patriarches, ancêtres de notre peuple, surmontèrent de nombreuses épreuves que d'autres hommes auraient eu peine à dépasser, montrant ainsi qu'ils n'étaient pas seulement animés par une force divine mais qu'ils n'avaient qu'une aspiration : servir D., tendance qu'ils implantèrent dans nos gènes.

Tel est, d'après le Midrach (*Bamidbar Rabba* 19:26), le sens à prêter au verset (*Bamidbar* 21:18) : « Ce puits, des princes l'ont foré » – il s'agit des Patriarches, qui creusèrent un puits de Torah dont ils firent hériter leurs descendants.

A propos de cette foi, le Rambam écrit dans son *Yad Ha'hazaka* (*Hilkhot Yessodé Hatorah* 1:1) : « Le fondement de tout fondement et la base de toute sagesse (***y**essod **h**ayessodot **v**eamoud **h**a'hokhmot*) est de savoir qu'il existe un Etre premier éternel, Qui a créé toute existence et tout ce qui existe dans le ciel et sur terre ; et ce qui est entre eux n'existe que par la réalité de Son existence. »

Or, le Rambam laisse à dessein transparaître le Nom *Youd-Hé-Vav-Hé*, à travers les initiales de son amorce, pour souligner qu'Il est l'Etre premier. Lorsqu'il est question de Nom (*chem*), il est toujours question

d'Endroit (*makom*), D. n'ayant pas de place limitée ni déterminée – « Toute la terre est pleine de Sa gloire » (*Yechayahou* 6:3). En d'autres termes, la réalité divine – et Son Nom – est inscrite dans le monde entier, qui en émane, comme le confirment nos Sages (*Mena'hot* 29b ; *Beréchit Rabba* 12:10) : « Ce monde a été créé par la lettre *Hé*, et le Monde à venir par la lettre *Youd* [du Nom divin]. » C'est là l'un des principes essentiels de la Torah et de la foi.

Telle est la conclusion à laquelle Avraham Avinou parvint le premier, à travers une attentive observation du monde. Le matin, il remarqua le soleil et supposa qu'il devait être la divinité suprême. Mais lorsque la nuit vint et que la lune le remplaça, il se fourvoya en attribuant cette fois-ci ce caractère à celle-ci (*cf. Rambam Hilkhot Akoum* 1:2). Il prêta ensuite ce pouvoir aux étoiles et les servit, mais le lendemain matin, force lui fut de constater que le soleil était réapparu. Avraham Avinou en déduisit que tous ces astres n'étaient pas des divinités et qu'ils avaient eux-mêmes été créés par un autre Etre, supérieur. C'est ainsi qu'il parvint à la conclusion qu'il y a un Dirigeant suprême qui tient le gouvernail du monde et a créé le soleil, la lune et les étoiles, et c'est ainsi que sa foi en D. naquit, foi qui ne fit que se renforcer lorsque D. le fit sortir d'Our Kasdim, son lieu natal (*Ne'hémia* 9:7 ; *Beréchit Rabba* 44:13), et opéra en sa faveur des prodiges.

C'est cette foi pure d'« autodidacte » qui lui valut le mérite d'être choisi comme fondateur du peuple hébreu, par lequel tous les peuples seraient bénis, peuple élu appelé à recevoir la Torah.

## Une abnégation héréditaire

Ainsi, c'est grâce au mérite de l'abnégation du premier Patriarche, qui se sacrifia pour sa foi, que D. en élut la descendance. La preuve en est qu'il transmit cette tendance à son fils Yits'hak, qui accepta de son plein gré d'être ligoté sur l'autel pour être offert en holocauste devant D.

Par cet acte, Yits’hak loua le Créateur, louange qui se cristallisa à travers la prière de *Min’ha* qu’il instaura par la suite (*Berakhot* 26b ; *Tan’houma ‘Hayé Sarah* 5). Yits’hak transmit cette exceptionnelle capacité de dévouement à sa descendance, les enfants d’Israël, qui sont prêts à se sacrifier pour la sanctification du Nom divin.

Ce même dévouement enflammé se retrouve dans le personnage de Yaakov, qui, en dépit des années de travail chez Lavan, archétype de l’impie, ne se laissa pas influencer et resta d’une intégrité parfaite, comme il en témoigne par le biais des émissaires envoyés à la rencontre de son frère Essav (*Beréchit* 32:5 ; *Beréchit Rabba* 75:4) : « J’ai habité (*garti*) avec Lavan et continué d’observer les six cent treize (*tariag*) commandements, sans apprendre de ses comportements répréhensibles ! » (*cf.* Rachi *ad loc.*) Cela corrobore la description que la Torah elle-même nous fait de ce Patriarche, comme un « homme intègre, habitant les tentes » (*Beréchit* 25:27), témoignant du fait qu’il était constamment rivé à l’étude – la « tente de la Torah » (*Beréchit Rabba* 63:10). En outre, il était un homme de vérité, comme l’atteste le verset : « Tu attribueras à Yaakov la Vérité » (*Mikha* 7:20 ; *cf. Beréchit Rabba* 70:7). Sa descendance hérita de lui ces dispositions.

Il en résulte que la volonté de se dévouer, la *émouna*, la fidélité au Judaïsme, à la Torah et aux *mitsvot* ainsi qu’à l’idéal de sainteté, sont des inclinations léguées par nos Patriarches. C’est ce qui permit à nos ancêtres, dans le creuset de la servitude en Egypte, de ne pas se mêler aux *goyim*, en conservant leur langue, leur habillement et leurs prénoms spécifiques (*Vayikra Rabba* 32:5), avec une foi pure et inébranlable héritée des Patriarches, lesquels accomplissaient la Torah avant même de l’avoir reçue (*Yoma* 28b).

C’est aussi ce qui nous permet de comprendre d’où les enfants d’Israël puisèrent une telle force de résistance à l’époque des Grecs. Envers et contre tout, ils se dévouèrent alors pour observer la Torah, et ce, grâce à cet héritage plurimillénaire de nos pères, qui creusèrent

des puits de Torah pour leur postérité, posant ainsi des fondations éternelles, en vertu du principe (*Sota* 34a) : « Les actes des pères sont un signe pour leurs fils. »

Sous l'empire hellénistique, les enfants d'Israël puisèrent dans ce patrimoine et imitèrent les Patriarches qui s'étaient toujours sacrifiés pour la sainteté du Nom divin. D. les assista dans cette voie et c'est ainsi qu'une poignée d'hommes eut raison de la multitude.

Cette introduction nous permet de comprendre en profondeur le sens et les enjeux de la lutte entre les Juifs et les Grecs, il y a environ deux mille ans de cela. Les Grecs ne voulaient pas exterminer le peuple juif physiquement ; c'est à son âme qu'ils voulaient porter atteinte. Sur le plan de la culture et de la science, c'était une époque « éclairée » et florissante, au point que les Grecs parvinrent à étendre leur Empire sur le monde entier, détruisant tout sur leur passage.

Pourtant, en Terre Sainte, ils adoptèrent à dessein une toute autre stratégie, car ils étaient suffisamment intelligents pour comprendre que, l'étude de la Torah aiguisant l'esprit des Juifs, il n'était pas si simple de les faire plier. Ils réalisèrent donc qu'il était préférable de leur laisser la vie sauve pour les employer à développer avec eux cette culture corrompue, dans le but de les assimiler. Ainsi, les enfants d'Israël seraient l'instrument de leur propre perte, en devenant les promoteurs de cette « révolution culturelle » dévastatrice.

## Le dévouement des enfants d'Israël

Mais il était faux de croire que l'on pouvait circonvenir aussi facilement les descendants d'Avraham, Yits'hak et Yaakov, qui savaient qu'ils n'avaient aucun rapport avec cette culture dévoyée. Chaque Juif est doté d'une parcelle divine, ce dont ils étaient pleinement conscients, outre le fait que, dès les entrailles maternelles, nous sommes bercés par le son de la Torah (*Nidda* 30b). Aussi, la croyance en D. est-elle ancrée dans nos racines les plus profondes. Il n'est donc

pas si simple de nous détourner de la Torah de D., élixir de vie qui « réconforte l’âme » (*Tehilim* 19:8) et dont « tous [les] sentiers sont de paix » (*Michlé* 3:17). Forts de cette conscience, comment les enfants d’Israël pouvaient-ils abandonner la voie de la vie pour suivre une culture pernicieuse et funeste ?

De ce fait, ils allèrent à l’encontre de cet empire hégémonique. Ainsi, plus les Grecs augmentaient la pression sur eux, plus les enfants d’Israël leur tenaient tête avec ténacité et abnégation ! Plus les Grecs multipliaient les décrets, interdisant l’observance du Chabbat, la sanctification du nouveau mois et la pratique de la *brit mila*, plus les Hébreux les bravaient avec force, provoquant ainsi leur fureur.

Mais les occupants continrent leur impatience, conscients que, s’ils détruisaient le Temple, les enfants d’Israël quitteraient la Terre Sainte et que, dans leurs nouvelles terres d’accueil, ils continueraient de plus belle à observer la Torah. Cela reviendrait à tirer un trait sur les projets assimilationnistes qu’ils nourrissaient à l’égard de la nation juive. Aussi choisirent-ils une autre politique.

Après réflexion, ils réalisèrent que, de la même manière, la fermeture définitive des portes du Temple ne leur serait d’aucun secours, puisqu’elle pousserait les Juifs à l’exil, avec toutes les conséquences que nous avons décrites. C’est pourquoi ils prirent le parti de garder le Temple en l’état et d’y dresser une idole, afin de faire perdre foi aux enfants d’Israël, les décourager et les pousser à abandonner la Torah et les *mitsvot*.

Or, les Grecs savaient pertinemment que l’allumage de la *Menora* permettait d’élever les âmes des enfants d’Israël et contribuait à rehausser leur fierté, et c’est pourquoi ils décidèrent de profaner l’huile (*hachémen*) destinée à l’allumage, geste qui reflétait leur volonté de rendre impure l’âme juive (*nechama*). Le choix de s’en prendre à ce combustible n’était donc nullement fortuit, comme le prouve l’identité de lettres entre les deux notions. Les Grecs savaient que le *cohen* serait

ainsi privé de la possibilité d'allumer la *Menora*, et escomptaient ainsi faire plier les enfants d'Israël et les assimiler.

Mais D. en avait décidé autrement, accomplissant ainsi à leur encontre le célèbre principe (*Yechayahou* 8:10) : « Concertez des plans, ils échoueront ; annoncez des résolutions : elles ne tiendront pas. Car l'Eternel est avec nous ! » Ainsi, même si les Grecs parvinrent, par le pouvoir de leur impureté, à profaner tous les flacons d'huile du Temple, par miracle, un unique flacon échappa à leurs recherches – ou peut-être le virent-ils mais D. leur inspira-t-Il la « négligence » de l'épargner –, flacon qui resta scellé, pur et intact, à l'abri de leurs regards.

Or, c'est justement de ce petit flacon que les enfants d'Israël puisèrent la foi et le courage pour les contrer. Avant même de l'avoir découvert, le Tout-Puissant leur avait déjà préparé la délivrance et leur insuffla la force de vaincre l'envahisseur. Suite à sa victoire, Israël retrouva sa gloire perdue pour plus de cent quatre-vingts ans (*Avoda Zara* 9a).

De fait, ce petit flacon d'huile fut l'objet d'un grand miracle, puisqu'il brûla huit jours – le chiffre *chemona* constituant une autre anagramme du terme *nechama*, « l'âme » –, par le mérite de leur foi et de leur détermination à ne pas souiller leur âme parmi les Grecs.

Il est également possible d'expliquer le miracle de l'huile d'une autre manière. Sous la domination grecque, l'honneur des enfants d'Israël fut sérieusement rabaissé, et ce, jusqu'à ce qu'ils bénéficient du miracle de l'huile qui brûla huit jours. Leur prestige aux yeux des *goyim* fut alors considérablement rehaussé, car l'intervention divine en leur faveur devint manifeste aux yeux de tous.

D'ailleurs, notons que les termes *chémen* (« huile ») et *karnam* (« leur gloire ») ont la même valeur numérique. C'est dire combien le miracle de l'huile les revalorisa aux yeux des *goyim*, heureuse issue pour

laquelle nous prions chaque année, lors des jours redoutables, espérant retrouver cette gloire perdue : « Notre Père, notre Roi, relève la gloire de Ton peuple Israël ! »

Cela nous permet également de comprendre pourquoi, pendant toute la période d'obscurantisme grec, si l'on peut dire ainsi, les lumières de la *Menora* cessèrent de brûler. Car si celle-ci avait pu être allumée en continu, les enfants d'Israël n'auraient pas ressenti le miracle du flacon d'huile, pensant que tout se poursuivait comme à l'accoutumée.

Au contraire, par le fait que toutes les réserves d'huile furent profanées, à l'exception notable d'un seul flacon, D. permettait une formidable élévation de l'âme, et ces flammes miraculeuses purent éclairer tout Israël, comme le note le *tsaddik* Rabbi Yaakov Abou'hatsera *zatsal* dans son *Pitou'hé 'Hotam*, où il indique que cette lumière s'éleva vers les sphères célestes pour redescendre ensuite sur terre, au bénéfice des enfants d'Israël.

La volonté des Grecs était donc claire : non pas casser tout, mais profaner, rendre impur, en écho à leur aspiration à vider Israël de leur âme. Car ils avaient compris qu'en l'absence de celle-ci, leurs adversaires, vaincus, perdraient toute supériorité et se laisseraient influencer pour peu à peu leur devenir semblables.

Toutefois, leurs desseins échouèrent grâce à l'abnégation dont firent preuve les Hébreux, en dignes héritiers des Patriarches. A cet égard, soulignons qu'en dépit des décrets grecs, les enfants d'Israël se sacrifièrent pour accomplir la *mitsva* de *mila*, le huitième jour après la naissance d'un garçon (*Beréchit Rabba* 44:17 ; *Meguilat Taanit*), ce qui leur valut le miracle de l'huile qui brûla pendant huit jours d'affilée ! Car le secret de ce prodige réside dans le dévouement des enfants d'Israël, prodige dont l'écho résonne jusqu'à notre époque – « en ces jours et à cette période ».

## Résumé


- Pour appréhender l'essence de 'Hanoucca, il faut réfléchir aux évènements et aux enjeux de l'époque, et notamment comprendre comment les Hébreux purent faire preuve d'un tel héroïsme face à un ennemi les dépassant en nombre comme en force. Pourquoi, en outre, le petit flacon d'huile fut-il l'objet d'un miracle ? Comment est-il possible qu'il soit passé entre les mailles du filet ? Pourquoi les Grecs s'en prirent-ils aux réserves d'huile, plutôt que de murer le Temple ou de le détruire ? Et pourquoi se contentèrent-ils de profaner l'huile sans briser les flacons qui la contenaient ? Enfin, pourquoi cette fête doit-elle durer, à l'instar du miracle, huit jours ?
- Les Hébreux héritèrent leur abnégation des Patriarches : Avraham, Yits'hak et Yaakov qui, forts de leur foi en D., Le suivirent avec confiance et dévouement. Le premier, Avraham conclut à Son existence après une observation attentive du monde et de la manière dont il est régi. A sa suite, Yits'hak fut prêt à être offert en sacrifice, tandis que Yaakov, homme de Vérité, ne se départit jamais de son étude, même aux côtés du perfide Lavan. Ce sont eux qui creusèrent un « puits de Torah » – les bases de ce dévouement à notre foi, qui permit aux *'Hachmonaïm*, contre toute attente, d'avoir raison des Grecs.
- Ceux-ci manœuvrèrent dans le but de rendre impur le peuple juif, dans des visées assimilationnistes et expansionnistes. Aussi se gardèrent-ils de détruire le Temple, conscients qu'un tel geste de leur part causerait l'exil des enfants d'Israël dans des contrées plus favorables à l'observance du Judaïsme. De ce fait, pour profaner l'âme juive (*nechama*), ils s'en prirent plutôt à l'huile (*chémen*), mot composé des mêmes lettres, dans l'espoir de vider le corps de son âme. Mais, grâce à D., ils n'eurent pas gain de cause et un flacon d'huile échappa à leurs investigations, flacon dont les Hébreux puisèrent foi et abnégation et qui brûla miraculeusement huit jours (*chemona*), en parallèle à l'âme (*nechama*), restée pure.
- Ce miracle permit aux enfants d'Israël de retrouver leur gloire antérieure (*karnam*, de même *guematria* que *chémen*) aux yeux des nations. Si la *Menora* ne put momentanément être allumée, c'était pour faire ressentir aux enfants d'Israël qu'elle ne peut brûler que si l'on fait montre de dévouement.

Ainsi, du fait que les enfants d’Israël bravèrent l’interdit et circoncirent leurs fils à l’âge de huit jours, ils bénéficièrent du miracle de l’huile qui brûla huit jours. La leçon à tirer de ce dévouement étant intemporelle, nous devons nous en inspirer à notre époque aussi.

## ‘Hanoucca : la fête de l’éducation

« Celui qui allume invariablement [les bougies de ‘Hanoucca] aura des fils érudits », affirme Rav Houna dans la Guemara (*Chabbat* 23b). En d’autres termes, celui qui consacre une grande application à cette *mitsva* aura le mérite d’avoir de bons enfants, dignes et convenables. Pourquoi, a priori, une telle récompense ? Pourquoi ne mériterait-il de devenir lui-même un grand érudit par le mérite de cet allumage ? En outre, pourquoi cette promesse n’est-elle faite que concernant l’allumage, et non pour d’autres *mitsvot*, comme l’observance stricte du Chabbat ou des lois de Pessa’h ? En quoi le fait d’allumer assidûment les bougies de ‘Hanoucca est-il spécifique ?

La réponse réside en fait dans le nom de cette fête lui-même, à rapprocher du mot *‘hinoukh* (éducation). A l’époque des *‘Hachmonaïm*, les Hébreux se trouvaient confrontés à un danger spirituel sans précédent. De fait, toute une frange de la population se laissa influencer – ceux que l’on appelle les « hellénisants », qui grandirent à l’ombre de la pernicieuse culture grecque. Car le but de l’occupant était de détourner le peuple juif de ses traditions, de déraciner l’éducation pure qui l’avait toujours caractérisé et de l’éloigner de D. et de Sa Torah.

A cet égard, les Grecs étaient conscients d’un fait incontournable : il est bien plus difficile de changer les opinions, bien établies, d’un homme mûr, dont la vie est déjà construite, et c’est pourquoi ils décidèrent de concentrer leurs efforts sur les jeunes âmes de notre peuple, pures et souples, d’enraciner en eux leur culture corrompue

dès l'âge le plus tendre. Dans ce dessein, ils construisirent des théâtres où ils tentèrent de les attirer par la flagornerie, et leur firent miroiter toutes sortes de jeux et distractions illusoires. Ils développèrent une culture entièrement orientée vers l'esthétique et le corps, au détriment de toute spiritualité, d'où l'ordre donné aux enfants d'Israël d'écrire sur les cornes des bœufs : « Nous n'avons pas de part dans le D. d'Israël. » Or, il est connu qu'à cette époque, celles-ci étaient utilisées pour l'alimentation infantile. Ainsi, les Grecs visaient-ils à inscrire en permanence, sous les yeux des jeunes enfants, ce message, afin qu'ils soient profondément imprégnés, dès le berceau, par leur mode de vie hérétique.

Cependant, dans Sa Miséricorde infinie, D. donna à une poignée de *tsaddikim*, Matityahou et ses fils, le courage de se lever contre les Grecs et de les combattre jusqu'au bout. Ils bénéficièrent dans leur lutte de grands miracles, de sorte que « les forts tombèrent aux mains des faibles ». C'est ainsi que le peuple juif retrouva sa gloire d'antan, son indépendance, et surtout l'éducation pure qui l'avait caractérisé de tout temps.

Aussi, toute la fête de 'Hanoucca tourne-t-elle autour de cette notion d'éducation. De ce fait, lorsque nous allumons les bougies de 'Hanoucca, nous devons évoquer l'importance d'éduquer nos enfants à la Torah et aux *mitsvot*, et de les élever, dans tous les sens du terme, en faisant rayonner l'étincelle de leur âme. C'est là l'un des messages essentiels de la fête, et c'est pourquoi nos Sages affirment que s'attacher à la *mitsva* de l'allumage, c'est se garantir d'avoir des fils érudits. Car les lumières de 'Hanoucca symbolisent l'obligation de tout homme de donner à ses enfants, filles et garçons, une éducation pure, dans la voie de la Torah.

De fait, cette formation débute dès le plus jeune âge. En effet, les habitudes que prend un homme dans sa tendre enfance s'ancrent profondément en lui et sont celles qui l'accompagneront toute sa vie.

Tel est le sens de l’affirmation de Chelomo Hamelekh (*Michlé* 22:6) : « Donne au jeune homme de bonnes habitudes dès le début de sa carrière ; même avancé en âge, il ne s’en écartera point. » Par ailleurs, s’il est possible d’élever et de dresser de simples animaux, à plus forte raison, on pourra élever dans la bonne voie un jeune enfant à l’âme pure et porteur de l’image divine, tant qu’il n’est pas encore corrompu et prisonnier de toutes sortes de vices et mauvaises habitudes acquises par la suite. Tout père a donc la possibilité d’élever et d’instruire son fils dans la Torah et les *mitsvot* – la voie royale –, éducation qui laissera une empreinte indélébile.

« Même avancé en âge, il ne s’en écartera point ». Je connais personnellement de nombreux Juifs français venus d’Afrique du Nord et qui, malheureusement, ont été influencés par les non-juifs et se sont assimilés. C’est dû au fait que, dans leurs villes d’origine, les communautés n’étaient pas bien organisées au niveau de la *cacherout* et ne disposaient pas d’écoles vraiment fidèles à notre tradition. De ce fait, ils scolarisèrent leurs enfants dans des réseaux publics, avec toutes les conséquences que l’on connaît. Toutefois, avec le temps, nombreux sont ceux qui sont retournés dans le giron de la foi, car ils n’avaient pas oublié l’éducation pure de leur prime enfance, et c’est pourquoi il était certain qu’un jour ou l’autre, ils reviendraient dans la voie de la Torah et des *mitsvot*.

On peut également interpréter en ce sens la *Halakha* selon laquelle, « si la bougie s’est éteinte, il n’est pas nécessaire de la rallumer » (*Choul’han Aroukh Ora’h ‘Haïm* chap. 673 §2). En effet, par le simple fait d’avoir « allumé » l’âme de l’enfant, son âme pure se sera embrasée, si bien que, même si cette sainte flamme qui brûle en lui venait à s’éteindre, il ne faut pas désespérer, car un jour viendra où il retournera à la Torah et aux *mitsvot*, fût-ce sur son lit de mort. Ainsi, il est possible qu’à l’article de la mort, un homme se souvienne des valeurs intégrées dans sa jeunesse, et ait des pensées de *techouva* à même de lui ouvrir les portes du Monde futur. Car, comme l’affirment

nos Maîtres (*Sanhédrin* 90a) : « Tout Israël a une part dans le Monde futur. » En vérité, en chacun d'entre nous brûle une telle *'hanoukia*, un petit chandelier spirituel que nous avons hérité de nos parents et qui, le jour venu, nous éclairera le droit chemin.

Cependant, nos Sages nous mettent en garde (*Baba Batra* 60b) : « Améliore ta propre personne avant de te soucier des [défauts des] autres ! » Ce principe s'applique aussi en ce qui concerne l'éducation : un père ne pourra en aucun cas exiger de son fils un comportement qu'il n'adopte pas lui-même. Au contraire, il doit représenter un exemple vivant. Car comment pourrait-il demander à son fils de participer à un cours de Torah ou de prier si lui-même ne le fait pas ? De ce fait, la première étape pour éduquer son enfant, c'est de s'éduquer soi-même, de faire attention à ce qu'il ne soit pas témoin du moindre comportement indigne de notre part – un léger manque de considération pour la prière, ou encore, dans le domaine du langage, de la médisance ou des colportages. Ainsi, il est fondamental de se comporter avec droiture, décence et savoir-vivre, et de témoigner des qualités d'âme personnelles afin que nos enfants puissent prendre exemple sur nous, ce qu'ils font naturellement, comme le prouve le dicton : « Ce qu'un enfant répète au-dehors, c'est ce qu'il a entendu de ses parents. » (*Soucca* 56b) La tendance de l'enfant, c'est de suivre le modèle parental, quel qu'il soit. A nous d'en tenir compte et d'exploiter ce point de manière constructive. A cet égard, le simple fait d'avoir un bon exemple sous les yeux aura infiniment plus d'impact sur lui que tous les discours moralisateurs du monde !

A présent, la réponse à notre question initiale, que nous allons rappeler, est évidente. Pourquoi est-il écrit que « celui qui a allume invariablement [les bougies de 'Hanoucca] aura des fils érudits », et non pas qu'il deviendra lui-même un érudit ? En toute logique, d'après nos explications précédentes, pour que ses fils deviennent des hommes de Torah, il est évident que lui aussi doit en être un, afin de les inspirer par son exemple personnel. Si nos Sages précisent que ses

fils seront des érudits, il est donc évident que le père est compris dans cette bénédiction et jouira de la même réussite dans l’étude que ses fils. Cette récompense est dévolue à ceux qui sont particulièrement attentifs à la *mitsva* de l’allumage, et n’est mentionnée concernant nulle autre, justement parce que la fête de ‘Hanoucca est axée autour de l’éducation des enfants.

Précisons par ailleurs que pour transmettre ce modèle de rectitude et de cheminement dans la juste voie, un jour ne suffit pas, loin s’en faut. Il s’agit d’un travail de longue haleine au quotidien, exigeant une patience sans faille, chaque jour permettant de faire progresser notre enfant, jusqu’à ce qu’il acquière une vision du monde juste, claire et stable et qu’il puisse continuer sur cette voie par lui-même. C’est là l’idéal que nous enseignent les bougies de ‘Hanoucca : le premier jour, on en allume une seule, le deuxième, deux, et ainsi de suite… Il s’agit d’une progression continue et graduelle, de jour en jour. Telle doit être également notre démarche éducative. Il n’est pas possible de donner à nos enfants une vision exhaustive de la Torah et des *mitsvot* en un tournemain, de même que nos Maîtres ne nous ont pas demandé d’allumer, dès le premier jour de ‘Hanoucca, l’intégralité des huit bougies de la fête. En outre, de même que les bougies de ‘Hanoucca sont allumées par le « *chamach* », le père doit remplir l’office de cette grande flamme à même d’attiser les petites flammes – faire vibrer les âmes pures de ses enfants, les stimuler dans la voie de la Torah et de l’accomplissement des *mitsvot*. Ainsi, le père est le guide, le principal moteur d’une éducation réussie.

C’est aussi pourquoi, aussitôt après leur victoire éclatante contre les Grecs, les *‘Hachmonaïm* s’empressèrent de fouiller le Temple à la recherche d’huile pure pour ranimer la flamme de la *Menora*, symbole de l’éducation des enfants juifs à la Torah et aux *mitsvot*. Par miracle, le petit flacon contenant une quantité tout juste suffisante pour un jour servit à l’éclairer pendant huit jours – ce chiffre, *chemona*, renvoyant à l’âme (*nechama*). Car le but des *‘Hachmonaïm* était de purifier les âmes

des enfants juifs, qui s'étaient souillées au contact de la culture grecque, si délétère, et de les ramener à leur Père céleste. Cela explique aussi leur obstination à poursuivre leurs investigations jusqu'à la découverte d'une fiole d'huile pure, comportement qui, en vérité, dépassait la stricte loi. En effet, a posteriori, dans un cas de force majeure comme celui-ci, il aurait été permis, du fait que l'impureté était généralisée, d'utiliser de l'huile impure. Pourtant, loin de se résigner à ce compromis, les *'Hachmonaïm* s'obstinèrent à rechercher de l'huile absolument pure, conscients que cela touchait au fondement même de l'éducation juive. Celle-ci requiert une pureté extrême et absolue, et c'est pourquoi le Saint béni soit-Il leur accorda Son assistance et leur permit de trouver un flacon pur et intact, portant le sceau du grand prêtre et qui brûla miraculeusement huit jours. Ce zèle des *'Hachmonaïm* représente leur testament pour la postérité. Ils nous enseignent en effet que nous avons la possibilité de transmettre à nos enfants la Torah dans toute sa pureté, de génération en génération, si nous nous y investissons vraiment. Nous aurons ainsi la garantie que la Torah ne sera jamais oubliée jusqu'à la fin des temps.

## Résumé

- « Celui qui allume avec assiduité les bougies de 'Hanoucca aura des fils érudits », peut-on lire dans la Guemara. Pourquoi ne deviendrait-il pas plutôt lui-même érudit, et pourquoi une telle récompense n'est-elle promise que pour cette *mitsva* ? Quelle en est la logique ?
- Le mot *'hinoukh* (éducation) transparaît en filigrane dans le nom de cette fête, car elle en représente l'enjeu essentiel. A l'époque des *'Hachmonaïm*, une lourde menace pesait en effet sur celle-ci. Conscients que les enfants constituaient des proies de choix pour mener à bien leurs projets assimilationnistes, les Grecs avaient misé tous leurs efforts sur les enfants juifs, dès l'âge du berceau, visant à déraciner l'éducation juive authentique à travers l'ordre d'inscrire sur les cornes de bœufs – ancêtres du biberon – le

reniement de notre foi ancestrale. Pour les circonvenir, ils avaient également inventé à leur intention toutes sortes de divertissements : théâtre…

- L’allumage des bougies de ‘Hanoucca est l’occasion d’une réflexion sur l’éducation juive authentique. L’essentiel se joue lorsque l’enfant est encore jeune, et c’est pourquoi il faut s’investir dès sa naissance, car l’homme reste marqué à vie par son enfance. Parfois même, une éducation pure dans la voie de la Torah et des *mitsvot* dans sa jeunesse lui permettra de se repentir à l’âge adulte. Car si la flamme de l’âme a été allumée dans la petite enfance, elle ne s’éteindra jamais. A cet égard, le rôle du père est prépondérant, en cela qu’il doit éduquer par son exemple personnel, plus parlant que toute morale. Ainsi, il doit avoir une conduite digne et se garder de tout comportement répréhensible, car l’enfant observe et imite ses parents. De ce fait, lorsqu’il est question de « fils érudits », il est évident que le père est englobé dans cette bénédiction, à travers le modèle qu’il représente.

- A l’image des bougies de ‘Hanoucca qui sont allumées progressivement, dans l’ordre croissant, l’éducation est un travail de longue haleine. Pas à pas, jour après jour, le père, comparable au *chamach*, inculque à son enfant toutes les bases, jusqu’à ce qu’il soit à même de continuer à avancer par lui-même dans la voie de la Torah et des *mitsvot*. Si les *‘Hachmonaïm* se dévouèrent tellement pour cette *mitsva*, bien au-delà de la stricte loi, c’est parce qu’elle symbolise l’éducation juive authentique, pierre angulaire de notre tradition.

# La période des Chovavim

## Les Chovavim, une période propice

Dans son commentaire sur la Torah, le Ari zal écrit, idée reprise par différents commentateurs du *Choul'han Aroukh* (*Beer Hétèv*, *Chaaré Techouva Ora'h 'Haïm* 685:2), que la période des *Chovavim*[32] est particulièrement propice à la *techouva*, à l'amendement, et à un travail sur la *émouna* au service du Créateur.

Pourtant, pourrait-on se demander, qu'a donc cette période de si particulier ? La *techouva* n'est-elle pas plutôt le propre du mois d'Elloul, particulièrement à l'approche de Roch Hachana, démarche qui se poursuit avec Yom Kippour, où la crainte du jugement pénètre le cœur de l'homme ? Pourquoi, dans ce cas, ressent-on une telle émotion pendant les *Chovavim*, au point qu'on a l'habitude certains jours de s'abstenir totalement de parler ou de manger (*cf. Beer Hétèv* précité) ? Quelle est, en fait, la spécificité de cette période par rapport aux mois d'Elloul et de Tichri ?

En analysant de plus près l'extraordinaire sagesse de nos Sages qui a présidé à l'établissement précis du calendrier et au découpage de la Torah en sections correspondantes, ces questions trouveront leur réponse.

---

32. Acronyme formé à partir des initiales des noms des sections *Chemot*, *Vaéra, Bo*, *Bechala'h, Yitro, Michpatim*, désignant la période de l'année où celles-ci sont lues.

N'oublions pas, par ailleurs, que Moché Rabbénou consigna l'ensemble de la Torah sous dictée divine, mot pour mot, au point qu'il est possible de déduire de chacune de ses lettres des milliers de lois et d'idées inédites, à l'instar de Rabbi Akiva qui, d'après la Guemara (*Mena'hot* 29b), parvenait même à interpréter les pointes et couronnes de celles-ci.

Cela rejoint l'idée exprimée par nos Sages (*Avot* 5:22 ; *Tanna debé Elyahou Zoutra* 17) : « Tourne-la et retourne-la car tout y est ! » Tout se trouve en allusion dans la Torah, qui recèle des secrets infinis. Heureux l'homme qui a le mérite de mettre à jour de nouvelles interprétations ou des idées qui s'y trouvaient scellées, et heureux celui qui vit selon la Torah, sans en dévier le moins du monde, dans l'esprit du verset (*Devarim* 17:11) : « Tu ne t'écarteras pas de la parole (…) ni à droite ni à gauche » !

Pourtant, pour en revenir à la notion de découpage de la Torah en *parachiot*, plusieurs questions se posent : tout d'abord, d'après les enseignements de nos Sages (*Yerouchalmi Meguila* 4:1 ; Rambam *Hilkhot Tefila* 12:1), Moché Rabbénou lui-même instaura la lecture de la Torah le Chabbat et les jours de fête, tandis qu'Ezra instaura celle des lundis et jeudis, ainsi que celle de *Min'ha* de Chabbat.

Or, on pourrait se demander pourquoi il est nécessaire de lire la Torah en public, et même de réitérer cette lecture d'année en année, alors que nous avons par ailleurs l'obligation de nous investir constamment dans son étude, comme l'indiquent les versets : « Ce livre de la Torah ne doit pas quitter ta bouche, tu le méditeras jour et nuit » (*Yehochoua* 1:8) ; « Et tu en parleras lorsque tu es assis dans ta maison » (*Devarim* 6:7) ; « Si ce n'était [de par] Mon alliance avec le jour et la nuit, Je n'aurais pas fixé des lois au ciel et à la terre. » (*Yirmyahou* 33:25)

Plus même, il s'agit véritablement de se plonger avec ardeur dans ses eaux impétueuses, comme l'expliquent nos Sages (*Torat Cohanim*) à

propos du verset (*Vayikra* 26:3) : « Si dans Mes statuts vous cheminez » : « Que vous peiniez dans l'étude de la Torah ! » Nous avons donc une obligation constante de nous consacrer à la Torah, et la finalité de sa lecture reste donc à expliquer.

Outre le fait qu'il faut comprendre la dimension de cet acte public, le caractère hebdomadaire de cette lecture – avec cette répartition en *parachiot* étalées sur toute l'année – doit être explicité. Pourquoi ne pas avoir institué, par exemple, une seule lecture annuelle ? En outre, pourquoi la *Halakha* établit-elle que sept personnes doivent être à chaque fois appelées à cette lecture (*Meguila* 21a ; *Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 282:1), et non pas six ou huit ?

A cet égard, nous pouvons de même nous interroger sur le sens de la *mitsva* de se rappeler la sortie d'Egypte chaque jour et chaque nuit, comme il est écrit (*Devarim* 16:3) : « afin que tu te souviennes tous les jours de ta vie, du jour où tu as quitté l'Egypte » – « le jour et la nuit », d'après une précision de la Guemara (*Berakhot* 1:5). Or, n'est-il pas suffisant de commémorer cet évènement à Pessa'h ou ne pourrait-on, du moins, se contenter de le faire une fois par mois ?

Afin de répondre à ces différentes questions, nous allons rapporter la célèbre analyse du *Zohar* sur la Torah (I 10b ; II 82a) : « Malheur à l'homme qui pense que la Torah vient nous raconter de simples anecdotes ! Car toute la Torah est composée d'enseignements et de secrets extrêmement élevés. » Et d'ajouter (III 202a) que chaque mot de la Torah est tel un conseil judicieux donné à l'homme pour lui apprendre comment agir. Dans cette optique, la Torah est un recueil de « perles » de sagesse, qui lui éclairent la voie à suivre.

Dès lors, plus l'homme s'élève, plus il a besoin de conseils puissants. Car les indications qui lui convenaient à un moment donné ne sont plus valables. S'étant élevé, il en aura besoin de plus fortes. Or, comment savoir quelles sont les recommandations appropriées à son niveau actuel ? La solution est de se plonger avec ardeur dans la Torah. Ce

faisant, il obtiendra toujours la solution avisée, qui répondra à ses besoins du moment.

Toutefois, si l'homme s'affaiblit dans son Service divin et ne fournit pas de tels efforts, c'est le signe que ses armes ne sont pas assez affutées contre le mauvais penchant, et qu'il risque de perdre la guerre. Car toute la volonté et le but du Satan sont de faire trébucher l'homme, de l'affaiblir, de le soumettre à des épreuves et souffrances afin de le détourner de l'étude, de la prière et de l'accomplissement des *mitsvot*, jusqu'à le mener à l'apostasie, selon un processus graduel et sournois longuement décrit par nos Maîtres (*Chabbat* 105b ; *Avot deRabbi Nathan* 3:2) : « Tel est l'art du mauvais penchant (…) ».

Car il n'est nul homme – fût-ce le plus grand *tsaddik* – que le mauvais penchant renonce à tourmenter. Au contraire, il s'attaque sans relâche à tous, et davantage encore aux plus élevés d'entre nous, en vertu du principe (*Soucca* 52a) : « Plus un homme est grand, plus son mauvais penchant est fort », redoublant d'efforts pour le faire trébucher et le prendre dans ses filets sans rémission possible.

Il faut donc prendre garde de ne pas se contenter de la seule foi, de prières, d'actes de bienfaisance et d'une participation à des cours de Torah, mais il s'agit de véritablement peiner dans l'étude à toute heure. C'est la seule solution pour mériter l'aide divine et y découvrir les suggestions les plus pénétrantes pour accomplir les *mitsvot* de façon optimale sans que le mauvais penchant y mette son empreinte, la plus légère soit-elle. Heureux celui qui tient ainsi tête au mauvais penchant et en triomphe !

Cela nous permet de comprendre pourquoi nos Sages ont institué la lecture de la Torah en public. En effet, certaines personnes incultes en Torah la lisent à la maison, mais sans la comprendre. Cette prétendue étude, réalisée pour s'acquitter de son obligation *a minima* est bien loin de cet idéal que représente le fait de mettre à jour des idées originales et de comprendre les raisons des *mitsvot*. En outre, il faut

réviser son étude inlassablement jusqu'à comprendre la Torah en profondeur, en vertu de la mise en garde : « Celui qui étudie mais ne révise pas, est tel un homme qui sème mais ne récolte pas. » (*Sanhedrin* 99a).

En outre, on ne saurait se contenter d'une connaissance superficielle de la biographie de nos ancêtres. Il nous appartient en fait de tirer de ces histoires la substantifique moelle : parvenir à identifier à travers leur trame les énergies qu'ils déployèrent contre le mauvais penchant, leur permettant d'en triompher et de devenir le Char de la Présence divine (*Beréchit Rabba* 82:7 ; *Zohar* I 213b), niveau qu'ils atteignirent justement à travers l'étude assidue de la Torah.

D'ailleurs, on voit clairement que, dès qu'ils aspirèrent à un peu de tranquillité – bien sûr, dans le noble objectif de pouvoir se consacrer en toute quiétude à celle-ci –, ils connurent des déboires, à l'instar de Yaakov, qui aspirait à demeurer en paix et se vit assaillir par des tourments venant de Yossef (*Beréchit Rabba* 84:1 ; Rachi au début de *Vayéchev*). Car la quiétude est le ferment du mauvais penchant, la condition idéale pour son développement. Chez l'homme au repos, il parvient toujours à trouver une brèche pour prendre son cœur d'assaut.

Pour ces raisons, nos Sages ont institué la lecture publique de la Torah chaque Chabbat matin, obligation à laquelle s'ajoutent les lectures effectuées le même jour à *Min'ha*, ainsi que les lundis et jeudis matins. De cette manière, on s'imprègne de ses enseignements, entend des idées inédites et étudie la Torah avec le *Targoum* [33], ce qui mène à un réel approfondissement de celle-ci.

En outre, cette lecture permet de méditer sur les merveilles de la Création et les innombrables miracles vécus par nos ancêtres, comme

33. Traduction d'Onkelos en araméen que les hommes doivent lire chaque semaine, en plus du texte de la *paracha*.

les dix plaies, la mort des quatre cinquièmes de notre peuple qui ne voulaient pas sortir d'Egypte (*Tan'houma Bechala'h* 1), la foi en D. et en Moché (*Chemot* 14:31), l'ouverture de la mer et les miracles qui l'accompagnèrent (*Mekhilta Chemot* 15:2), la guerre d'Amalek (*ibid.* 17:8) suite au relâchement des enfants d'Israël dans l'étude (*Bekhorot* 5b ; *Tanna debé Elyahou Rabba* 23), le don de la Torah…

Ce type de réflexions permettra à l'homme de recevoir un regain de force considérable pour combattre le mauvais penchant, outre le fait qu'il en tirera de brillantes idées pour l'assister dans cette lutte.

## Sept appelés, par le pouvoir du Chabbat

Cela nous permet également de comprendre pourquoi sept hommes doivent être appelés lors de cette lecture. Les six premières montées à la Torah visent à nous permettre de trouver les forces et l'assistance divine pour combattre le mauvais penchant pendant les six jours ouvrables, tandis que la septième représente la perfection du Chabbat. En ce jour, le mauvais penchant ne peut dominer et les êtres malfaisants sont mis en déroute, car c'est un jour entièrement pur et saint (*Zohar* II 135b), tout « tissé » de Torah (*Tanna debé Elyahou Rabba* 1).

En ce jour, l'homme peut atteindre des niveaux sublimes et acquérir des forces particulières, dignes du Monde futur, qu'il soit de ceux qui se consacrent de toutes leurs forces à la Torah ou de ces ignorants qui se contentent de la lire – car même l'ignorant ressent de la révérence envers ce jour (*Yerouchalmi Demaï* 4:1), et peut donc atteindre une certaine élévation en fonction de ce qu'il entend. Néanmoins, seul celui qui exploite au maximum le potentiel spirituel de ce jour pour comprendre la Torah pourra jouir de son pouvoir élévateur.

A cet égard, la notion de « huitième » montée – le *Maftir* – s'inscrit dans le sens de cette élévation, en cela que le chiffre huit dépasse toutes les dimensions, comme le laisse entendre le plus sage des

hommes à travers le verset (*Kohélèt* 11:2) : « Donnes-en une part à sept, même à huit », qui, comme l'explique le Midrach (*Kohélèt Rabba* 11:5), évoque des concepts extrêmement élevés. Car, après avoir atteint la perfection intrinsèque au Chabbat, il peut bénéficier d'une extraordinaire abondance, dans l'esprit du verset (*Vayikra* 9:1) : « Quand on fut au huitième jour (…) » – jour où la Présence divine descendit sur le tabernacle –, et mériter le Monde futur, au point qu'il lui sera ensuite très difficile de se séparer du Chabbat. En effet, comme l'expliquent nos Sages (*Betsa* 16a), lorsque le saint jour se termine, l'homme perd son âme supplémentaire, l'extraordinaire niveau qu'il a acquis en se hissant, après les sept premiers appelés, au degré du chiffre huit.

## Les Chovavim – une voie de vie pour les enfants d'Israël

Toute cette introduction va nous permettre de comprendre l'importance des *Chovavim*, acronyme des *parachiot* lues pendant cette période, *parachiot* qui touchent de près à la vie quotidienne de l'homme, tout au long de l'année, à travers l'évocation de problématiques telles que la descente des enfants d'Israël en Egypte, le décret de mort sur les nouveau-nés garçons (*Chemot* 1:22), le cri des enfants d'Israël et la résistance de Yokheved et Miriam – Chifra et Poua, ces deux dévouées sages-femmes, furent récompensées à hauteur de leur sacrifice en méritant d'être respectivement les ancêtres des *cohanim-leviim* et des rois (*Sota* 11b), comme on le déduit du verset (*Chemot* 1:21) : « Ce fut, parce que les sages-femmes craignaient l'Eternel, qu'Il leur fit des maisons. »

A travers ces « maisons » (*batim*), on peut aussi deviner le rôle de Batya, fille de Paro, dont le prénom signifie littéralement « fille de D. » (*Vayikra Rabba* 1:3), qui sauva Moché Rabbénou de l'eau, évènement qui lui valut ce prénom, choisi par sa mère adoptive (*Chemot* 2:10). A cet égard, on peut interpréter le terme *batim* comme une sorte de pluriel du nom de la princesse égyptienne convertie au Judaïsme et, du

fait que Moché Rabbénou est considéré comme équivalent à l'ensemble du peuple juif (*Chir Hachirim Rabba* 1:64), peuple qu'il secourut par la Torah, c'est comme si une Batya avait été envoyée par l'Eternel pour sauver chaque Juif !

Autre thème à la portée très large et éternelle, que l'on peut lire en filigrane dans ces *parachiot* : l'interdit de la médisance, dont l'existence au sein de son peuple en fit frémir le leader. C'est le sens de l'interjection (*Chemot* 2:14) : « En vérité, la chose est connue ! », exprimant sa prise de conscience de la faute qui valut à ses frères une si longue servitude. De même, la révélation de D. au sein d'un buisson ardent est riche en enseignements. Comme l'explique le Midrach (*Tan'houma Chemot* 14), le Très-Haut exprima ainsi Sa compassion et Sa solidarité envers le peuple juif – « Je suis avec lui dans la détresse » (*Tehilim* 91:15) –, choisissant à dessein d'apparaître dans ce végétal de dimensions restreintes et plein d'épines, en image aux souffrances de Son peuple.

De même, la sortie d'Egypte, intervenant après les dix plaies, est un moment d'abnégation sans réserve, comme le souligne le verset (*Yirmyahou* 2:2) : « Je te garde le souvenir du dévouement de ta jeunesse ». Puis sont évoqués les épisodes de l'ouverture de la Mer Rouge, la guerre contre Amalek, la descente de la manne, ce « pain des braves », nourriture céleste (*Yoma* 75b), et du don de la Torah – caractérisé par ce silence universel et absolu (*Chemot Rabba* 29:9), qui fit redouter aux *goyim* une apocalypse (*Zeva'him* 116a), jusqu'à ce que leur prophète, Bilam, les rassure : « l'Eternel donne la force [la Torah] à Son peuple ! » (*Tehilim* 29:11)

Tous ces passages, lus pendant les *Chovavim*, comportent d'innombrables leçons sur la manière dont il convient de se renforcer en Torah, prière, foi et confiance en D., qui sont les clés garantissant la Délivrance finale. Or, à notre époque où l'exil semble interminable, où la Délivrance tarde tant à venir – à l'image des contractions

précédant l'accouchement –, ces *parachiot* peuvent et doivent nous permettre de nous renforcer dans tous ces domaines.

On retiendra en particulier de la dernière de ces sections, celle de *Michpatim*, que si l'on veut s'élever et parvenir à accomplir tous les statuts (*michpatim*) et *mitsvot*, il faut au préalable se plonger dans l'étude de la Torah – message de la *parachat Yitro*, qui la précède.

C'est précisément là que se situe le lien entre ces deux sections : la foi et les actes de bienfaisance ne suffisent pas, il faut s'adonner corps et âme à l'étude, dans l'esprit du verset : « Si dans Mes statuts vous cheminez (…) » (*Vayikra* 26:3) – « Que vous peiniez dans l'étude » (*Torat Cohanim ad loc.*). Car « celui qui fournit des efforts [dans l'étude] en ce lieu, sa Torah prolonge ceux-ci [dans les sphères célestes] » (*Sanhedrin* 99b).

Néanmoins, il ne suffit pas de peiner dans l'étude ; il faut également s'attacher à l'accomplissement des *mitsvot*, dans l'esprit de la fin du verset précité (*Vayikra* 26:3) : « (…) et que Mes *mitsvot* vous gardez (…) ». Car l'étude doit viser la pratique (*Avot* 1:17 ; *Zohar* III 218a), comme le souligne l'impératif (*Devarim* 5:1) : « étudiez-les et appliquez-vous à les suivre ». La Torah mène, en effet, à l'application pratique, et cette double orientation, si fondamentale, nous donne des armes pour toujours vaincre le mauvais penchant.

## Un passage en revue de toute l'année

Outre l'évocation à mots couverts de tous ces concepts essentiels, les *parachiot* des *Chovavim* nous invitent à faire le tour du calendrier, à travers ses différentes fêtes, qui s'y trouvent toutes évoquées de manière allusive. De plus, elles mentionnent les *mitsvot* des *tefillin*, de l'observance du Chabbat et de la *brit mila*, considérées comme équivalentes à l'ensemble des autres *mitsvot* (*Yerouchalmi Berakhot* 1:5 ; *Chemot Rabba* 25:16 ; *Zohar* II 89a).

Ainsi, la sortie d'Egypte sera évidemment mise en balance avec la fête de Pessa'h ; le don de la Torah avec Chavouot. La guerre contre Amalek nous renvoie à Haman – et donc à Pourim ainsi qu'à 'Hanoucca, les Grecs étant les tenants de ce peuple pervers en cela qu'ils voulaient anéantir les enfants d'Israël spirituellement.

La destruction du Temple et la période de *Ben Hametsarim* se retrouvent en allusion dans la plaie de l'obscurité, au cours de laquelle furent décimés les quatre cinquièmes des enfants d'Israël. Cela nous renvoie à la destruction du Temple, due à la désunion, à la haine gratuite et à la médisance (*Yoma* 9b), tandis que l'exil d'Egypte portait en germe tous les autres exils à venir.

La période de *techouva* des mois d'Elloul-Tichri peut certainement être mise en parallèle avec celle allant de la sortie d'Egypte au don de la Torah – cinquante jours pour réparer les quarante-neuf degrés d'impureté (*Zohar Yitro* 39a). Cet intervalle renvoie à celui s'étalant de Roch 'Hodech Elloul jusqu'à Chemini Atsérèt inclus – avec, au milieu, Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot, Hochana Rabba et Sim'hat Torah, cinquante jours placés sous le signe de la *techouva*. Quant à Tou biChevat, qui a également la dimension d'un nouvel an, il est donc aussi inclus dans l'allusion à cette période.

De ce fait, la période des *Chovavim* est marquée par une assistance divine particulière, qui nous permet ensuite de renforcer notre foi tout le reste de l'année. La *émouna* doublée de l'accomplissement des *mitsvot* était la finalité même de la sortie d'Egypte, et c'est pourquoi il faut se rappeler cet événement fondamental chaque jour de notre vie. En l'évoquant de manière plus accrue en cette période par la lecture des *parachiot* concernées, nous jouissons d'une influence bénéfique sur l'ensemble de l'année.

## Résumé


- La période des *Chovavim* est favorable à l'amendement et à la *techouva*. Mais qu'est-ce qui la distingue, à ce titre, du mois d'Elloul ? Le découpage de la

Torah par nos Sages témoigne d'une immense sagesse, chaque *paracha* – avec tous ses secrets et idées novatrices – étant lue à un moment correspondant à son caractère profond. Pourquoi, cependant, avoir imposé une lecture hebdomadaire publique de la Torah, les lundis, jeudis et le Chabbat ? Pourquoi ne pas se contenter de la lire une fois par mois ou par année ? De même, pourquoi faut-il se souvenir de la sortie d'Egypte chaque jour, à chaque instant ?

- La Torah n'est pas un amas d'histoires et d'anecdotes ; elle recèle de profonds secrets permettant de combattre et de vaincre le mauvais penchant. Pour percer ces secrets, il faut donc s'investir assidûment dans son étude et dans l'accomplissement des *mitsvot*. Si l'homme n'est pas suffisamment attaché à la Torah, c'est le signe qu'il n'y a pas découvert les conseils adéquats pouvant l'assister dans cette lutte ; il doit alors s'investir davantage dans l'étude.

- On touche là à la raison pour laquelle la lecture de la Torah doit être publique : afin que même les ignorants puissent être poussés à l'approfondir avec assiduité, à « lire entre les lignes » pour découvrir les forces d'âme extraordinaires, les trésors d'ingéniosité que nos ancêtres déployaient contre le Satan. C'est aussi pourquoi on fait cette lecture si fréquemment. Le Chabbat, sept personnes sont appelées à la Torah, en parallèle aux sept jours de la semaine, le septième correspondant au Chabbat, avant-goût du Monde futur. Toutes les personnes présentes, quel que soit leur niveau, peuvent atteindre cette dimension à travers un renforcement et une élévation spirituelle. Car le Chabbat est source de bénédiction et a une influence bénéfique sur toute la semaine. Enfin, le *maftir*, où un huitième homme est appelé, correspond à une dimension dépassant les sept précédentes – celle du Monde futur.

- La période des *Chovavim* est fondamentale en cela qu'on y lit des *parachiot* évoquant des événements d'une portée considérable : la sortie d'Egypte, l'ouverture de la Mer, la guerre contre Amalek, le don de la Torah. Y sont également mentionnés des thèmes tels que la médisance, l'abnégation… autant de clés qui nous permettent de nous renforcer et de nous élever en Torah, en crainte du Ciel et dans la pratique des *mitsvot*. Ce dernier point touche en fait au lien entre les sections de *Yitro*

et *Michpatim* : l'investissement dans l'étude qui doit mener à la pratique des commandements.

- En outre, dans ces *parachiot* apparaissent, sous une forme allusive, tous les grands rendez-vous du calendrier, de Roch Hachana au deuil des trois semaines, sur la destruction du Temple. Les Chabbat des *Chovavim*, marqués par la lecture de ces sections si particulières, ont donc le pouvoir d'influer sur toute l'année par un renforcement de notre foi et par les suggestions avisées qu'on peut y lire en filigrane. S'il faut garder en mémoire la sortie d'Egypte à tout moment et à toute heure, c'est parce qu'elle permit – et doit encore permettre – une construction et une consolidation de la *émouna*. Les *Chovavim* détiennent donc un potentiel extraordinaire, dont l'effet se prolonge au-delà de cette période, sur l'ensemble de l'année.

# LES QUATRE PARACHIOT : CHEKALIM, ZAKHOR, PARA ET HA'HODECH

## LE MATÉRIEL ET LE SPIRITUEL À LEUR JUSTE PLACE

Sur ordre de nos Sages (*Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 685), nous lisons quatre *parachiot* particulières au cours de l'année – dans l'ordre : *Chekalim*, *Zakhor*, *Para* et *Ha'hodech*. Nous allons tenter de comprendre d'une part le sens de cette succession et, de l'autre, le lien entre ces sections, source d'enseignements pour tous.

La *parachat Chekalim* est la première, afin que l'homme se rappelle que l'argent – les *chekalim* constituant la monnaie des Hébreux – est loin d'être l'essentiel et de résoudre les problèmes auxquels il est confronté. En effet, on voit clairement, à travers toutes les époques, qu'en dépit de tout l'or et l'argent que les hommes – Juifs ou non – ont pu posséder, cela ne les a jamais mis à l'abri des soucis ou malheurs.

Il faut donc réaliser que la Torah est l'essentiel et la finalité de toute la Création (*Nedarim* 32a), tandis que la matérialité n'est que secondaire. A cet égard, ce n'est pas pour rien que chacun, qu'il soit riche ou pauvre, avait l'obligation (*Chemot* 30:15) de donner un demi-*chékel* – ni plus ni moins : le riche pouvait ainsi ressentir que le pauvre était exactement comme lui, et non inférieur.

La Torah a ordonné de donner le demi-*chékel* pour que la seconde moitié soit donnée au pauvre, qui n'est en rien inférieur – d'ailleurs, lui aussi donne un demi-*chékel*. Si le riche oublie le pauvre, il devrait avoir honte de lui.

De *Chekalim*, on passe à la *parachat Zakhor*, qui doit être lue avant Pourim, afin de rappeler à l'homme que, si la Torah est certes primordiale et l'argent secondaire, il doit néanmoins l'utiliser à bon escient en soutenant les pauvres, notamment à travers les *Matanot Laévionim*[34] (*Ora'h 'Haïm* 694:1).

Notons, à cet égard, qu'Haman est justement occupé, dans la *Meguila*, à peser des *chekalim* : « et moi, je pèserai dix mille *kiccar* d'argent, à la disposition des agents royaux » (*Esther* 3:9), pour acheter le droit d'exterminer les enfants d'Israël. Mais A'hachvéroch renonce volontiers à cette somme, les lui livrant gratuitement.

Cela nous démontre, une fois de plus, combien l'argent n'a aucune valeur en cas de détresse. Pire, c'est même une échelle de valeur erronée, partagée par une bonne partie des enfants d'Israël, qui leur valut d'encourir à l'époque une telle peine. On peut ainsi lire, de la bouche d'Haman, l'accusation suivante (*ibid.* v.8) : « ces gens ont des lois qui diffèrent de celles de toute autre nation », autrement dit, leurs coutumes les mettent à part (*Meguila* 13b), division qui se retrouve au sein même de leur peuple, puisqu'une partie d'entre eux s'était mise à négliger la Torah, tandis que l'autre s'y consacrait avec toujours autant d'intensité. Et donc, pour certains, veut souligner le ministre impie, l'accessoire a pris le pas sur l'essentiel, et c'est de cette faiblesse qu'il tire profit, s'infiltrant dans la brèche ainsi ouverte.

Cependant, finalement, tout est bien qui finit bien, et Haman est défait. Qu'est-ce qui permit ce renversement de situation, et comment

34. Dons en argent remis aux pauvres le jour de Pourim et constituant une des *mitsvot* de ce jour.

la *mitsva* du demi-*chékel* l'emporta-t-elle sur les dix mille d'Haman ? La clé de ce revirement providentiel tient au fait que nos ancêtres avaient alors retrouvé un regard juste sur l'argent, comprenant que la Torah devait reprendre sa place centrale.

Si l'homme intègre ce message lors du Chabbat *Zakhor*, arrivé à la *parachat Para*, il est purifié de toutes les pensées étrangères, de toutes ses velléités de jouissances vaines, se soustrayant ainsi à la colère divine (*af*), terme qui apparaît en filigrane à travers les initiales de l'expression *para adouma* (« vache rousse »).

De ce fait, la section traitant de cet animal, dont les cendres purifiaient les individus impurs (*cf. Bamidbar Rabba* 19:1), est lue après celles de *Chekalim* et *Zakhor*, afin que l'on réalise, au premier chef, que l'argent et la matérialité sont secondaires, après quoi, par un processus de *techouva*, on pourra être purifié.

L'étape suivante est celle du renouveau, souligné par la *parachat Ha'hodech*, qui signale un nouveau palier dans notre regard sur l'argent. Celui-ci doit être considéré comme une idolâtrie, source de doutes au niveau de la *émouna* et d'épreuves, ce dont Chelomo Hamelekh était bien conscient lorsqu'il s'écriait (*Michlé* 30:8) : « Ne me donne ni pauvreté ni richesse ». Après s'être purifié, l'homme renouvelle sa vision du monde, conscient et témoin que l'argent et la matérialité sont insignifiants.

Nos Sages (*Yalkout Chimoni Bo* ; *Zohar* III 241a) nous rapportent – fait prodigieux – que lorsque les enfants d'Israël attachèrent les agneaux destinés au sacrifice pascal au pied de leurs lits, les Egyptiens qui virent une de leurs divinités ainsi déconsidérée, se gardèrent pourtant de protester ! De même, l'homme qui consacre l'essentiel de ses efforts à la Torah et aux *mitsvot*, à ses yeux primordiaux, tandis que l'argent revêt une importance tout à fait annexe, peut prétendre à des miracles et verra toutes ses entreprises couronnées d'une grande bénédiction (*Avoda Zara* 19b).

Tout ceci est une préparation au mois de Nissan, premier des mois (*Chemot* 12:2). En effet, après avoir redéfini son échelle de valeurs, s'être purifié et sanctifié sans oublier l'autre, l'homme se renouvelle de façon positive et mérite d'être délivré du mauvais penchant, grâce à la Torah à laquelle il se consacre (*Avot* 6:2), et de jouir de la Rédemption finale. Il peut alors réciter le passage suivant, lu à Pessa'h : « Répands Ta colère sur les peuples qui ne Te connaissent point ! » (*Tehilim* 79:6) Cependant, s'il n'est pas passé par ce processus de purification, comment pourra-t-il formuler une telle demande ? Ce serait éveiller contre lui les accusateurs ! Il faut donc tirer la quintessence des quatre *parachiot* afin de se purifier et de se sanctifier dans le domaine matériel et, à plus forte raison, spirituel.

## Résumé

- Les quatre *parachiot* ont un lien et un agencement qui obéissent à une logique remarquable. On commence par la section de *Chekalim*, afin de prendre conscience que la Torah est l'essentiel et l'argent, secondaire. Il fallait donner un demi-*chékel*, ni plus ni moins, tandis que l'autre moitié devait être donnée au pauvre pour qu'il s'élève aussi. Ensuite, la lecture de la *parachat Zakhor* vient rappeler à l'homme qu'il doit être capable de se délester de ses biens au profit des nécessiteux (*mitsva* de *Matanot Laévionim*) – autrement dit, avoir une échelle de valeurs claire. Haman pesa dix mille *kiccar* d'argent, accusant les enfants d'Israël d'être différents et d'avoir délaissé la Torah, mais leur « demi-*chékel* » eut raison de ses machinations.
- Lorsque l'homme a des idées claires dans ce domaine, il en arrive à un haut niveau de pureté – idée sous-jacente à la *paracha* de *Para* – et se soustrait à la colère divine. De là, le lien avec la section dite de *Ha'hodech* est clair : c'est la notion de renouveau, devenu possible lorsqu'on s'est purifié et que, dans notre esprit, les choses sont à leur juste place.
- Une fois arrivé à ce niveau, on peut prétendre à des miracles, tel celui vécu par les enfants d'Israël lorsqu'ils lièrent les agneaux au pied de leurs lits. A cet égard, les quatre *parachiot* sont une préparation au mois

de Nissan, premier des mois, en cela qu'elles peuvent nous permettre de nous délivrer du mauvais penchant et d'espérer la Rédemption finale. Car toute cette préparation permet à l'homme d'arriver à la perfection matérielle et spirituelle.

## CHEKALIM ET KILAÏM – ADAR COMME PRÉPARATION À NISSAN

Nos Sages affirment (*Chekalim* 81:1) : « Le premier Adar, on écoute la *paracha* de *Chekalim* et celle portant sur les *kilaïm* (…) ». Pourquoi doit-on lire, précisément au mois d'Adar, le passage portant sur les dons en *chekalim* ainsi que sur les croisements et mélanges interdits ?

Rappelons, pour répondre, que le tabernacle fut érigé à Roch 'Hodech Nissan (*cf. Chemot* 40:17 ; *Tan'houma Pekoudé* 11). Comme nous l'avons maintes fois évoqué, cet édifice évoque l'homme, qui doit faire de son être un tabernacle, un réceptacle pour la Présence divine, en vertu de l'annonce divine (*Chemot* 25:8) : « Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux ».

Chaque homme, doté d'une parcelle divine supérieure – l'âme –, a la possibilité de faire résider D. en son sein, ce que Celui-ci désire également du fait qu'Il aspire à rejoindre ce qui Lui appartient. C'est également l'idée exprimée dans le verset (*Bamidbar* 35:34) : « car Moi-même, Eternel, Je réside au milieu des enfants d'Israël », d'autant plus que l'homme tout entier est une créature entièrement forgée par le Créateur (*Kohélèt Rabba* 3:14 ; *Cho'her Tov* 139:5).

Cependant, pour mériter cette résidence de la Présence divine, l'homme doit beaucoup se travailler et a besoin d'une aide divine accrue afin de surmonter le mauvais penchant qui tente chaque jour de toutes ses forces de le faire trébucher (*Soucca* 52a ; *Kiddouchin* 30b ; *Calla* 2) par des pièges, justement pour l'empêcher de devenir le réceptacle de la Présence divine.

C'est la raison pour laquelle, au mois d'Adar, mois entièrement consacré à la préparation à celui de Nissan, l'homme doit se sanctifier en Torah, prière et bonnes actions. Même s'il connaît de nombreuses chutes dans son Service divin, il doit être conscient que cela fait partie de sa préparation, et continuer à se sanctifier pour devenir une nouvelle créature, digne de recevoir en son sein la Présence divine.

Ce point se retrouve en allusion dans l'édification du tabernacle. En effet, pendant les sept jours de la cérémonie de consécration, Moché Rabbénou le montait puis le démontait successivement (*Bamidbar Rabba* 12:11 ; *Tan'houma Tissa* 35), et ce, jusqu'à Roch 'Hodech Nissan, où il fut monté définitivement. Ce schéma répétitif fait écho aux hauts et bas que l'homme vit dans son Service divin, et en dépit desquels il doit être capable de se relever sept fois, en parallèle aux sept jours de la semaine.

Mais lorsqu'arrive le huitième jour – chiffre qui indique une dimension au-delà de la nature –, qui correspond à Roch 'Hodech Nissan, l'homme se renouvelle, devient tel une nouvelle créature, dont toutes les fautes sont pardonnées, et mérite que la Présence divine réside en lui, à l'instar du tabernacle.

C'est notamment pour cette raison que le mois de Nissan est appelé « premier des mois » (*Chemot* 12:2), car il équivaut à ce huitième jour où la nuée descendit sur le tabernacle, que la gloire divine emplit (*ibid.* 40:34). Ce mois est réellement au-delà du temps, car c'est celui de la Délivrance. Comme le disent nos Sages (*Roch Hachana* 11a ; *Chemot*

*Rabba* 15:2 ; *Zohar* III 249a), « en Nissan, ils furent délivrés et ils seront de nouveau délivrés en Nissan ».

Dès lors, nous comprenons pourquoi la *paracha* de *Chekalim* doit être lue en Adar, car on rappelle ainsi à l'homme qu'en ce mois, il faut qu'il consacre davantage de temps à l'étude de la Torah, en évitant à tout prix de la négliger, ce mois étant particulièrement propice à un travail de préparation spirituelle.

Même si le mauvais penchant tente alors de faire trébucher l'homme afin qu'il ne puisse s'élever ensuite au mois de Nissan, il est possible d'avoir raison de lui au mois d'Adar – dont la valeur numérique est identique à celle du mot *har* (montagne), allusion au mauvais penchant (*Soucca* 52a ; *Zohar* I 190b) – et de s'élever en Torah, dans l'esprit de l'acceptation renouvelée de celle-ci qui eut lieu en ce mois à l'époque d'Esther (*cf. Chabbat* 88a sur *Esther* 9:27). En partant de ce mois, on peut réellement arriver à la Délivrance et à la dimension du chiffre huit – la résidence de la Présence divine.

Tel est justement le potentiel d'Adar : ce mois, qui rappelle à l'homme que c'est aussi le moment où Haman voulut mettre à exécution ses funestes desseins à l'encontre de notre peuple, qui n'avait pas accompli le fameux « *naassé venichma* – nous ferons et nous écouterons » (*Chemot* 24:7) –, lui permet de réaliser qu'il ne suffit pas d'accomplir les *mitsvot* mais qu'il faut aussi écouter la voix de la Torah.

Or, comment se conformer au message de celle-ci ? Précisément en diminuant son attache avec l'argent – les *chekalim* –, en accordant moins d'importance au profit matériel. Ceci nécessite un mois de préparation préalable, pour surmonter les chutes et parvenir à des sommets au cours du huitième jour du mois de Nissan, mois de la délivrance.

Le fait qu'on lise, en cette période de l'année, la section concernant les mélanges interdits (*kilaïm*) n'est pas plus fortuite. Ce terme est en

effet à rapprocher du terme *kloum* (rien), pour nous rappeler, une fois de plus, que l'argent n'est rien. Une fois cette notion remise à sa juste place, on en arrivera à la Torah, qui est l'essentiel, et pourra œuvrer à faire régner le Créateur sur toute la terre. En outre, comme pour confirmer cette idée, le terme *kilaïm* a la même valeur (101) que le mot *meloukha* (royauté, règne).

A cet égard, le *Sfat Emeth* sur la Torah suit la même ligne d'interprétation concernant la *parachat Chekalim* (634, 637, 643) : « Au sujet des *kilaïm*, comme il est écrit dans le *Zohar* (III 86b), c'est comme une prison (*bet kélé*) dont on est libéré en payant une rançon ; tel est le sens de notre préparation à la fête de Pessa'h (…). Puis, une fois libéré du mauvais penchant, on peut en arriver à la droiture du cœur. »

En commentaire, on notera que cela rejoint nos explications antérieures : les *chekalim* évoquent l'argent, domaine dans lequel les épreuves sont particulièrement difficiles, comme le souligne le plus sage des hommes lorsqu'il demande (*Michlé* 30:8) : « ne me donne ni pauvreté ni richesse ». Car le Satan pousse l'homme à rechercher sans cesse la richesse, lui susurrant qu'elle représente l'essentiel.

C'est ainsi que l'homme tombe aux mains du mauvais penchant jusqu'à en venir à négliger la Torah ; Amalek – alias le Satan – se jette alors sur lui (*Sanhedrin* 110a ; *Tan'houma Bechala'h* 25), et il risque, à D. ne plaise, de chuter dans les cinquante degrés d'impureté sans même s'en apercevoir. En effet, « le fauteur qui récidive finit par en venir à considérer sa faute comme permise » (*Yoma* 86b), tout en se prenant pour un bon Juif, craignant D.

Pour prévenir ce risque, on lit la section relative aux *kilaïm* – autrement dit, pour sortir de la prison (*kélé*) du mauvais penchant, pour se tirer des cinquante mesures d'impureté, que l'on retrouve en allusion dans le mot *kilaïm* (*kélé*, d'une part, et les lettres *youd-mèm* de l'autre, qui valent cinquante), l'homme doit se défaire de son amour pour l'argent et se reconstruire convenablement au mois d'Adar. C'est

ainsi qu'il méritera d'arriver au mois de Nissan, avec la dimension sur-naturelle du chiffre huit, comme une nouvelle créature. Alors, la Présence divine résidera sur lui comme dans le tabernacle.

### Résumé

- Le premier Adar, on lit la *paracha* de *Chekalim* ainsi que le passage relatif aux *kilaïm*. En quoi ce moment y est-il opportun ? Au mois de Nissan, le tabernacle fut érigé et l'homme, microcosme du sanctuaire, doit aspirer à ce que la Présence divine réside sur lui comme sur ce saint édifice. Comment y parvenir ? Par des efforts soutenus, notamment dans l'étude, et une lutte acharnée contre le mauvais penchant, au mois d'Adar, comme préparation à Nissan. Pendant sept jours, le tabernacle fut tour à tour monté puis démonté – allusion aux hauts et aux bas que connaît l'homme –, pour finalement être définitivement monté le huitième, niveau suprême, celui de la délivrance et de la résidence de la Présence divine.
- Pendant le mois d'Adar, on lit la *paracha* de *Chekalim*, pour rappeler que l'argent n'a aucune face en regard de la Torah, et qu'il est possible de triompher du mauvais penchant – des accusations d'Haman au mois d'Adar –, et d'arriver au mois de Nissan à un niveau suprême. Les *kilaïm* évoquent le même message, en cela qu'on peut, à en croire le *Sfat Emeth*, rapprocher ce terme de *kélé* (prison). C'est dire combien, à travers un travail assidu, on peut parvenir à se libérer de la geôle du Satan et des quarante-neuf degrés d'impureté pour arriver, en Nissan, à jouir de la délivrance et de la Présence divine.

## UN POIDS, UNE MESURE

La *mitsva* du demi-sicle que devaient donner tous les enfants d'Israël est incontestablement liée à celle de solidarité, telle qu'exprimée par nos Sages (*Chevouot* 39a) : « Tous les enfants d'Israël sont garants l'un de l'autre. » On touche là à l'une des exigences fondamentales du

Service divin, qui est de se sentir vis-à-vis d'autrui « comme un seul homme doté d'un seul cœur ».

Nos Sages rapportent (*Baba Batra* 10b) que Moché Rabbénou s'était adressé au Saint béni soit-Il en Lui demandant : « Comment relèveras-tu la gloire d'Israël ? » Et D. de répondre un énigmatique : « C'est dans *Ki Tissa* », allusion à ce dénombrement des enfants d'Israël au moyen du *ma'hatsit hachékel* – le demi-sicle. En quoi cette procédure pouvait-elle permettre de restaurer la gloire du peuple juif ?

Pour comprendre cela, analysons plus en profondeur cette *mitsva*. Nous ne pouvons manquer de remarquer que pauvre comme riche devaient faire la même offrande, ni plus ni moins. Le pauvre bien entendu ne devait pas crier à l'injustice, réclamant une réduction de taxe, ni le riche se sentir rabaissé et humilié de participer à même hauteur que le pauvre. Cette *mitsva* était donc caractérisée par une parité absolue, source d'unité, et c'est justement cette unité qui permit de restituer à notre peuple sa gloire perdue. En outre, la symbolique de ce demi-sicle était évidente, permettant à chacun d'intérioriser le fait que seul, il est incomplet. Seule l'union avec autrui peut permettre d'atteindre la plénitude.

Cela nous permet également de comprendre pourquoi D. ordonna, pour procéder à ce recensement, d'apporter cette contribution, de préférence à toute autre – papier portant le nom de chacun, mouton, bœuf ou vêtement, avec une éventuelle option de choix entre ces apports de différentes natures. Car Il visait l'égalité face à la *mitsva* : personne ne pouvait apporter plus ou moins que son prochain, ce qui permettait à chacun de ressentir ses propres imperfections face aux vertus d'autrui et lui donnait la volonté d'aider l'autre – comme soi-même – à se perfectionner. Ainsi, la *mitsva* du demi-sicle serait accomplie dans la joie.

A la lumière de ces explications, nous pouvons expliquer sous un autre angle la difficulté conceptuelle que représentait pour Moché

cette obligation d'apporter un demi-sicle, telle que le Midrach la décrit (*Tan'houma Ki Tissa* 9). Face à cette incompréhension, le Saint béni soit-Il lui montra l'image d'une pièce de monnaie de feu, lui expliquant qu'il s'agissait de la pièce qu'ils devaient donner. Voilà qui est étonnant. Moché Rabbénou ne connaissait-il pas la valeur du demi-sicle, pour que D. doive lui montrer de façon explicite de quelle monnaie il s'agissait ?

Il est certain que Moché Rabbénou connaissait la valeur du demi-*chékel*, mais ce qu'il ne parvenait pas à saisir, c'était la raison pour laquelle tous, riches comme pauvres, devaient indistinctement apporter cette contribution. N'aurait-il pas été préférable que le pauvre se contente, *a minima*, de ce demi-*chékel*, tandis que du riche, on aurait pu exiger un diamant ? Ensuite, on aurait opéré le dénombrement en fonction de l'apport de chacun.

Mais le Saint béni soit-Il avait à dessein imposé à tous une taxe égale. Car il ne devait pas y avoir « deux poids, deux mesures » ; l'égalité devait prévaloir afin que la gloire du peuple juif soit relevée aux yeux des nations.

A présent, en ce qui concerne l'attaque perfide menée par Haman, à l'époque de la *Meguila*, la résurgence du thème de cette monnaie (*cf. Esther* 3:9), qu'il voulait utiliser pour mener à bien ses visées exterminatrices, n'est nullement fortuite. Elle se rattache directement aux concepts que nous venons d'évoquer. Le but est en fait de nous enseigner que les enfants d'Israël ne vivaient pas sous la bannière de cet idéal d'égalité et d'unité mis en valeur par le demi-*chékel*. C'est d'ailleurs cette faille qu'Haman met en exergue, lorsqu'il présente les faits à A'hachvéroch : « Il est une nation répandue, disséminée parmi les autres nations (…) ; ces gens ont des lois qui diffèrent de celles de toute autre nation » (*ibid.* 3:8), faille qu'il compte bien exploiter à l'encontre des enfants d'Israël. Ce qu'Haman vient implicitement souligner, c'est l'absence d'union au sein même du peuple juif, les

dissensions internes, qui permettent à son poids d'argent de faire pencher la balance de son côté.

Néanmoins, dès que les enfants d'Israël se reprirent et s'unirent de nouveau autour de la Torah, le décret fut annulé. C'est le retournement de situation qui se lit en filigrane dans l'injonction d'Esther à Mordekhaï (*ibid.* 4:16) : « Va rassembler tous les Juifs ». Sous l'impulsion d'Esther, l'unité est retrouvée, unité qui perdure par la suite, comme le souligne le verset (*ibid.* 9:15) : « Les Juifs, présents à Suse, se rassemblèrent donc encore le quatorzième jour du mois d'Adar (…) ».

De ce fait, on a l'habitude à Pourim de faire un don rappelant ce demi-sicle, afin de souligner l'importance de l'union, qui seule permit d'échapper aux desseins d'Haman, comme il le reconnut lui-même, dépité (*Esther Rabba* 10:4) : « Vos *chekalim* ont pris le pas sur le mien ! » – autrement dit, l'unité qui vous soude a eu raison de moi.

C'est aussi pourquoi, à partir de Pourim, nous constatons le rehaussement de la bannière du peuple juif, grâce à cette unité et cette harmonie retrouvées par le mérite d'Esther, qui lia son sort à celui de ses frères juifs et donna l'impulsion de ce nouvel élan.

## Résumé


- Le thème mis à jour par le *ma'hatsit hachékel* – le demi-sicle – est celui de l'union absolue. A Pourim, Haman eut recours à la même monnaie pour mener ses machinations contre les Juifs, conscient de leur division interne mais, en se rassemblant de nouveau, les Juifs purent y échapper.

## DES CHEKALIM QUI FONT PENCHER LA BALANCE — UN POIDS DÉTERMINANT

Le premier Adar, nous enseignent nos Sages (*Chekalim* 1:1), on lit la *parachat Chekalim*. Pourquoi, cependant, se contente-t-on de lire ce passage à la synagogue plutôt que de prélever cette taxe de chaque Juif ? La raison semble être que, dès qu'il est question d'ouvrir son portefeuille, de se délester d'une part de sa fortune, cela peut être vécu par l'homme comme une agression, comme en témoigne le terme *damim* (à rapprocher de *dam*, le « sang ») utilisé pour désigner l'argent. Aussi est-il préférable de débuter par la méthode douce – la lecture de ce passage à la synagogue.

Si l'on intervertit les lettres du mot *chekalim*, on obtient *michkali* (« ma balance »), pour souligner combien le don d'argent pour la *tsedaka* fait pencher la balance du côté favorable. Lorsqu'on pèse les mérites et les fautes d'un homme, même s'il a plus de fautes que de mérites, la *tsedaka* – la *mitsva* de *chekalim* – peut permettre de le racheter et, contre toute attente, de faire pencher la balance du bon côté, par le seul mérite de cet effort pour contrer sa nature pingre et renoncer à une partie de sa fortune.

En outre, comme nous l'avons souligné, le demi-*chékel* évoque la notion d'unité ; il nous rappelle que la complétude ne peut être obtenue que par l'union. En donnant à mon prochain la deuxième moitié de ce *chékel*, de cet argent – ce qui peut être vécu comme le sacrifice d'une part de moi-même (*damim*) –, la monnaie devient entière – on parvient au niveau de l'impératif : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

C'est aussi pourquoi, à Pourim, nous avons la *mitsva* de s'échanger

des *michloa'h manot*[35] – littéralement : d'« envoyer chaque homme à son prochain des portions » – (*cf. Esther* 9:19). A cet égard, je me suis demandé pourquoi il est question d'envoyer des portions, et non de les donner. Pourtant, le don de main en main – par exemple, celui de la *tsedaka* – jouit de toute la considération du Créateur. Néanmoins, le *michloa'h manot*, l'envoi de dons, a un niveau supérieur, en cela qu'il suppose une volonté de faire du bien à l'autre, de lui apporter quelque chose même s'il n'est pas face à nous ou ne nous le demande pas expressément. C'est la spontanéité du geste qui en fait toute la valeur.

Il est par ailleurs question, dans la *Meguila*, d'un « homme » qui envoie des mets à son prochain. Or, qui mérite le titre d'« homme » ? Celui qui fait preuve d'empathie, est capable de ressentir la douleur de son prochain sans même que celui-ci fasse appel à son aide. Prenant les devants, il lui envoie un don. Ce type de comportement, institué comme norme au mois d'Adar, suscite une prise de conscience qui nous encourage à poursuivre dans ce sens tout au long de l'année.

Tel est le message du mois d'Adar, placé sous le signe de ce don. « Lorsqu'arrive le mois d'Adar, on multiplie la joie », affirment nos Maîtres (*Taanit* 26b). En d'autres termes, lorsqu'on écoute la *paracha* de *Chekalim*, dès l'orée du mois d'Adar, on apprend à dépasser ce pincement de cœur ressenti lorsqu'on se défait d'une partie de ses biens. En conséquence, la joie, ainsi que l'unité, se multiplient.

## Effacer Amalek – la base de l'élévation du Juif

« J'ai à demander compte de ce qu'Amalek a fait à Israël, en se mettant sur son chemin quand il sortit d'Egypte (…) » (*Chemouel* I

35. Une des quatre *mitsvot* de Pourim.

15:2). Il est question, dans ce verset et dans le suivant, de l'ordre donné au roi d'Israël d'effacer toute la descendance d'Amalek de la surface de la planète. C'est l'une des trois *mitsvot* qui ont été ordonnées au peuple juif à son entrée en Terre Sainte (*cf. Sanhedrin* 20b ; *Cho'her Tov* 7:7 ; *Pessikta Rabbati* 12:13).

Le *Zohar* rapporte, en marge de la *paracha* de *Vayakel* (II 194b), le verset (*Chemouel* I 15:6) : « Et Chaoul dit aux Kénéens : Allez, partez, séparez-vous d'Amalek, car je pourrais vous anéantir avec lui (…) », et pose la question suivante : « Pourquoi le Saint béni soit-Il manifeste-Il une telle haine à l'égard d'Amalek, plus qu'envers toute autre nation ? C'est parce que la lutte contre Amalek se déroulait en Haut et en bas, sur tous les fronts. »

Or, tout homme doit toujours être lié à D. de tous les côtés, d'en Haut et d'en bas, à l'image de cette échelle du rêve de Yaakov, « dressée sur la terre mais dont le sommet atteignait le ciel » (*Beréchit* 28:12), afin d'établir un pont entre les mondes supérieur et inférieur – fonction que remplissait également le sanctuaire : « Et ils Me construiront un sanctuaire, pour que Je réside au milieu d'eux » (*Chemot* 25:8).

Par ailleurs, il faut comprendre que les enfants d'Israël ne quittèrent pas précipitamment l'Egypte « par hasard », comme il est écrit (*ibid.* 12:39) : « ils n'ont pas pu tarder et aussi (*vegam*) ne s'étaient pas munis de provisions ». La raison de ce départ précipité est le fait qu'ils avaient sombré dans les quarante-neuf paliers d'impureté (*cf. Zohar 'Hadach Yitro* 39a), auxquels fait allusion, de par sa valeur numérique l'expression *vegam* (« et aussi »). Ils durent donc partir d'urgence, avant d'arriver au cinquantième, point de non-retour.

Cela étant, en dépit de son impiété notoire, Paro les renvoya avant qu'ils n'aient atteint la déchéance absolue, rendant toute délivrance impossible, allant même jusqu'à leur demander de prier en sa faveur, comme il est écrit (*Chemot* 12:32) : « Prenez votre menu et votre gros

bétail comme vous avez dit, et partez ! mais, en retour, bénissez-moi. » D'après la *Mekhilta*, rapportée par Rachi (*ad loc.*), le souverain égyptien leur demandait de prier pour lui du fait qu'il était un aîné, et craignait de périr comme tous les premiers-nés mâles égyptiens.

En toile de fond, Paro était conscient que si les enfants d'Israël chutaient jusqu'au cinquantième degré d'impureté, sa propre existence – et plus généralement, celle du mal – serait en péril. Il perdrait toute sa raison d'être dès lors que les enfants d'Israël cesseraient de lier les dimensions terrestre et céleste.

De la même manière, toutes les nations du monde qui s'en prirent au peuple juif au cours de l'Histoire, mis à part Amalek, comme nous allons le voir, n'agissaient dans le fond que poussées par l'antisémitisme, sentiment irrationnel de jalousie né au moment du don de la Torah – nos Maîtres (*Chabbat* 89a ; *Pirké deRabbi Eliezer* 41) établissent un rapprochement entre le Sinaï, théâtre de ce don et le mot *sina* (« haine »). Toutefois, le mobile profond de tous ces peuples n'était pas la volonté de détourner le peuple juif de la foi en D.

Amalek, en revanche, n'aspirait qu'à une chose : complètement détacher les enfants d'Israël du Créateur, en Haut et ici-bas. Car il était conscient que ceux-ci, en sortant d'Egypte, désiraient ardemment réparer leur chute dans les quarante-neuf degrés d'impureté en s'élevant de degré en degré de sainteté. A cette fin, il ne fait aucun doute qu'ils se consacrèrent à la Torah pendant leur route dans le désert, dans l'esprit de l'impératif : « quand tu chemines » (*Devarim* 6:7), qui évoque l'obligation d'étudier même lors de nos déplacements.

Voilà qui était insupportable aux yeux d'Amalek, qui décida donc de se jeter sur eux pour refroidir leur enthousiasme. Dans le Midrach (*Tan'houma Tetsé* 9a), nos Sages comparent sa démarche à celle d'un homme qui serait prêt à se jeter dans une baignoire d'eau bouillante à la seule fin de la refroidir. De même, Amalek visait à introduire dans le cœur et l'esprit des enfants d'Israël une froideur vis-à-vis de la Torah

et de la foi, et de les faire ainsi retomber dans les cinquante paliers d'impureté. Ils perdraient ainsi, à D. ne plaise, tous les acquis consécutifs à leur sortie d'Egypte, cristallisés à travers leur proclamation : « Voilà mon D., je Lui rends hommage » (*Chemot* 15:2). Son objectif avoué : que les enfants d'Israël transgressent toute la Torah, du fait qu'ils refuseraient d'accepter les dix commandements.

Tous ces éléments nous permettent de comprendre en quoi Amalek est bien pire que toutes les autres nations qui s'en prirent à notre peuple au long de l'Histoire. D'ailleurs, les mots employés par la Torah laissent transparaître le fond de ses machinations. Ainsi, dans le verset que nous avons cité en préambule (*Chemouel* I 15:2), « en se mettant sur son chemin », les mots *acher* et *sam* ont respectivement la même *guematria* que *roch* (la « tête ») et *karam* (de *kar*, « froid »), ce qui vient souligner cette volonté d'Amalek de tiédir, de refroidir l'esprit des enfants d'Israël, précisément lorsqu'il les voit occupés à étudier en chemin, à leur sortie d'Egypte, alors qu'ils cherchaient à se hisser des quarante-neuf degrés d'impureté.

La guerre déclarée alors par Amalek est d'une gravité suprême, non seulement du fait qu'elle créa un dangereux précédent aux yeux des autres peuples, qui comprirent ce que représente une guerre déclarée envers le Saint béni soit-Il et Sa Présence, mais aussi en cela qu'elle refroidit de fait l'enthousiasme des enfants d'Israël, leur portant un coup dur.

L'audace d'Amalek, qui avait tenté ce qui apparaissait comme l'impossible, fit une profonde impression sur tous les autres peuples. En toute logique, les enfants d'Israël auraient dû le rejeter avec mépris et continuer à se préparer dûment au don de la Torah, surtout après leur victoire sur la puissance égyptienne. Et pourtant, l'œuvre du Satan obtint un succès certain, puisqu'Amalek parvint à ébranler et effrayer les enfants d'Israël, qui connurent un certain affaiblissement en Torah, lequel donna du pouvoir aux forces du mal pour subjuguer les enfants d'Israël en Haut et en bas.

C'était là la sagesse d'Amalek, ce descendant d'Essav, qui savait que quand la voix de Yaakov cesse de résonner dans les synagogues et les lieux d'étude, les mains d'Essav prennent le dessus (*Beréchit Rabba* 65:20 ; *Esther Rabba* 7:13), comme il est dit (*Beréchit* 27:40) : « Pourtant, après avoir plié sous son joug, ton cou s'en affranchira » (*cf.* Rachi *ad loc.*).

La cruauté d'Amalek est tout aussi marquante, puisqu'il saisit le moment où les enfants d'Israël étaient occupés à se préparer au don de la Torah, désireux de tout réparer, pour s'en prendre à eux en une véritable douche froide, idée qui transparaît à travers le verset (*Devarim* 25:18) : « comme il t'a surpris chemin faisant » – le verbe employé pour désigner cette attaque-surprise étant dérivé du mot *kar* signifiant froid.

Du fait qu'Amalek voulut mettre à profit la bénédiction de Yits'hak – « pourtant, après avoir plié sous son joug, ton cou s'en affranchira » – à l'encontre des enfants d'Israël, parfaitement conscient que la Torah est le bouclier et l'antidote contre le mauvais penchant (*Soucca* 52b ; *Kiddouchin* 30b), D. lui voue une haine ardente et tenace. L'intelligence d'Amalek – alias le Satan, le serpent (*Tikouné Zohar* 13:29b ; 61:94a) – fut d'exploiter le léger laisser-aller momentané des enfants d'Israël dans l'étude pour les en accuser et leur tendre une embuscade à la croisée des chemins. Sa cruauté était sans borne, car il voulait détacher les enfants d'Israël de l'Eternel par en Haut et par en bas, s'attaquer à leur lien avec le Créateur. Tel un serpent qui guette sa victime à un détour de la route et se jette sur elle brusquement, par surprise (*Tikouné Zohar* 70:124b), Amalek attaqua les enfants d'Israël dans leur cheminement des 49 degrés d'impureté aux 49 degrés de pureté.

Si Amalek représente pour le Très-Haut un tel objet de haine et de répulsion, c'est donc d'une part, parce que son dessein était de s'en prendre à ce lien si profond entre les enfants d'Israël et le

Tout-Puissant, et de l'autre, parce qu'il enseigna aux autres peuples l'art de faire trébucher le peuple juif, de lui faire rejeter la foi en D., en un mot, de l'amener à l'apostasie. A cet égard, nos Sages soulignent (*Sifri* 23:117) : « Le tentateur est pire que l'assassin. »

Au sujet de la riposte contre Amalek, nos Maîtres décrivent (*Roch Hachana* 29a ; *Tan'houma Bechala'h* 27) comment Moché Rabbénou devait maintenir ses mains vers le haut, et demandent : « Etaient-ce donc les mains de Moché qui menaient la guerre ? (…) Mais, ce n'est que quand Israël lève les yeux au ciel et soumet son cœur à son Père céleste qu'il l'emporte ». C'est ce que prouve le verset (*Chemot* 17:11) : « Or, tant que Moché tenait son bras levé, Israël avait le dessus », lequel indique une réponse à l'accusation d'Amalek en Haut, tandis que Yehochoua, prenant la tête de la lutte armée, constituait la riposte à l'accusation en bas.

Ce dernier point se lit en filigrane dans les mots des versets eux-mêmes. Ainsi, le terme *vaya'haloch*, du verset : « Yehochoua affaiblit (*vaya'haloch*) Amalek et son peuple, à la pointe de l'épée. » (*ibid.* 17:13) peut se décomposer en *vaya'hel*, d'une part, et la lettre *chin*, de l'autre. Or, le premier groupe de lettres a la même *guematria* que le terme *mata* (« en bas »), tandis qu'en additionnant celles du mot Amalek et de la lettre *samekh*, de l'expression « *samekh ribo* » (expression qui désigne les six cent mille Juifs sortis d'Egypte que cette incarnation du mal voulait faire trébucher), on obtient la valeur de la lettre *chin*, de *vaya'haloch*. Ainsi, Moché et Yehochoua firent plier l'ange tutélaire d'Amalek en Haut et en bas.

## Effacer le souvenir d'Amalek

Du fait de la profonde malveillance de cet adversaire redoutable, fauteur de troubles qui refroidit, affaiblit et accuse Israël en Haut comme en bas, D. demanda, notamment à Chaoul, que toute sa descendance soit exterminée et, plus largement, tous ceux qui suivent

sa voie, comme les Grecs, Haman… Car, au lieu de permettre aux enfants d'Israël de se livrer à l'étude dans la quiétude, ils les font trébucher, entravent le déversement de la bénédiction divine sur terre et portent atteinte à la plénitude de la Royauté divine.

Ainsi, Amalek et tous ses tenants visaient vraiment à détruire l'univers du Créateur ; en s'attaquant à Son peuple de prédilection, c'est à D. lui-même qu'ils s'en prenaient. C'est donc en connaissance de cause que nos Sages ont dit (*Tan'houma*, fin de la *parachat Ki Tetsé*) : « Le Nom comme le Trône divins ne seront pas complets tant que la descendance d'Amalek n'aura pas été effacée. » Ce n'est que lorsque toute trace de ce peuple aura été rayée de la surface de la planète que le royaume divin pourra se déployer pleinement et que la Délivrance du peuple juif pourra se dérouler sans obstacle d'en Haut ni d'en bas.

De ce point de vue, en se détournant de façon infime de l'ordre divin d'exterminer toute la descendance d'Amalek, le roi Chaoul pécha gravement envers D., par excès de piété (*cf. Yoma* 22b), faute qui lui valut la destitution (*Bamidbar Rabba* 3:2). Amalek avait exploité la faille que constituait le léger relâchement des enfants d'Israël en Torah pour les attaquer, faille qui causa le renforcement des forces impures.

Conscient de cette faiblesse passagère, Moché intime à Yehochoua l'ordre de « choisir des hommes » (*Chemot* 17:9) – d'après Rachi, « vaillants et ayant la crainte du péché ». Autrement dit, des hommes qui n'ont rien à redouter des forces impures d'Amalek et pourraient vaincre cet adversaire ici-bas, tandis que, comme nous l'avons vu, Moché se chargerait du combat dans les sphères célestes. Pour ne pas être allé jusqu'au bout de cette guerre tant matérielle que spirituelle, Chaoul fut déchu du trône.

C'est là le souvenir que nous évoquons lors du Chabbat *Zakhor*, souvenir qui nous accompagne ensuite tout au long de l'année, nous rappelant l'obligation de combattre et d'anéantir Amalek en Haut et en

bas. Le Chabbat étant un avant-goût du Monde futur, ce jour porte en lui le potentiel de défaire le serpent – les forces impures –, à condition toutefois que ce souvenir – mis en valeur dans le verset (*Devarim* 25:17) : « Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek, dans le chemin, à votre sortie d'Egypte » – ne nous quitte pas de l'année.

A présent, nous pouvons analyser en ce sens l'affrontement décrit dans la *Meguila* entre le tandem Mordekhaï-Esther et Haman. Lorsqu'Esther entend que son père adoptif a pris le deuil, elle envoie des émissaires chargés de l'interroger sur son attitude (*Esther* 4:5) – « pour savoir ce que cela voulait dire (*mah zé*) et pourquoi cette manière d'agir (*al mah zé*) ». Or, on notera que l'expression « *mah zé* » a la même *guematria* que le terme *mata* (« bas »), auquel on ajoute trois (son nombre de lettres en hébreu), tandis que l'expression « *al mah* » est constituée des mêmes lettres que *lemala* (« en haut »). En d'autres termes, Esther interrogeait Mordekhaï quant à l'éventuelle existence d'une accusation en Haut et en bas, ce à quoi il lui fit répondre (*ibid.* 4:7) : « et Mordekhaï lui fit part de tout ce qui lui était advenu (*èt col acher karahou*) », confirmant ainsi l'existence d'une telle accusation sur les deux fronts – céleste et terrestre – suite à la prosternation des Juifs devant une idole (à l'époque de Nevoukhadnétsar) et à leur participation au banquet d'A'hachvéroch, où furent exposés, dans toute leur splendeur, les ustensiles du Temple.

Pourtant, les enfants d'Israël auraient dû s'endeuiller et ressentir une peine immense en voyant les ustensiles du Temple ainsi profanés. Comment purent-ils rester sereins et même joyeux face à un tel spectacle ? Cette réaction trahissait une certaine froideur, de l'ordre de celle instillée par Amalek – « *acher karahou* » peut, à ce titre, être rapproché de ce concept de *karirout* (froideur) –, attitude qui donna lieu à une accusation en bas et en Haut.

Par la suite, Mordekhaï et Esther parvinrent à réparer ce tort, notamment à partir du moment où celle-ci lui demanda (*ibid.* 4:16) :

« Va rassembler tous les Juifs », ce que celui-ci s'empressa de faire, notamment en réunissant tous les enfants dans les maisons d'étude pour se consacrer à la Torah (*Esther Rabba* 9:5), l'objectif avoué étant de réparer le laisser-aller dans l'étude sous l'instigation d'Amalek.

Chaque année, lorsqu'on se remémore l'initiative d'Esther et de Mordekhaï, particulièrement lors du Chabbat *Zakhor*, qui précède Pourim, on suscite un courant réparateur – en Haut comme en bas – à même de réparer et de surmonter toutes les accusations et même d'amener la délivrance, comme à l'époque de la *Meguila*.

Cela nous permet également de comprendre pourquoi Mordekhaï est toujours cité avant Esther qui, pourtant, occupa apparemment le premier rôle dans le miracle. Car Mordekhaï, qui « avait eu connaissance de tout ce qui s'était passé » (*Esther* 4:1) – du fait qu'une lourde accusation pesait à tous les niveaux sur le peuple juif –, avait prévenu le mal par son refus opiniâtre de se prosterner devant Haman (*ibid.* 3:2), autrement dit en refusant de plier pied face aux accusation de cet Amalécite, incarnation du mal et du serpent originel. Cette bravoure infaillible fit de Mordekhaï le principal instrument du miracle, de la délivrance, tandis qu'Esther était restée dans une certaine position d'incertitude, d'hésitation, demandant à son cousin de s'expliquer sur son attitude.

La précipitation d'Haman dans la construction de la potence visant à le débarrasser de son ennemi Juif, s'explique à présent elle aussi. La question se pose en effet de savoir pourquoi il ne pouvait patiemment attendre le moment où le décret royal entrerait en vigueur, le débarrassant du même coup de son adversaire. En vérité, Haman était conscient de la riposte spirituelle entreprise par Mordekhaï, en bas comme en Haut, et c'est pourquoi il voulait prendre les devants au plus vite, pour le contrer. Mais il ne put parvenir à ses fins, car un « évènement perturbateur » vint faire obstacle à ses projets : la nuit suivante, le roi ne put fermer l'œil (*ibid.* 6:1) – tout comme Haman et

Mordekhaï (*Esther Rabba* 10:1) –, découvrant alors dans ses chroniques le rôle prépondérant de Mordekhaï qui lui avait sauvé la vie en déjouant le complot qui se tramait contre lui.

Ainsi, de fil en aiguille, la tournure que prirent les évènements donna gain de cause à Mordekhaï et, ironie du sort, Haman fut pendu sur l'arbre qu'il avait préparé à l'intention de son ennemi (*Esther Rabba* 10:2), tandis que toutes les accusations pesant sur le peuple juif furent annulées.

## Résumé

- Le Tout-Puissant ordonne aux enfants d'Israël de se rappeler les méfaits d'Amalek, *mitsva* sans précédent dans la Torah. Pourquoi cela ? Parce qu'Amalek mène un combat contre Israël dans le Ciel comme sur terre. C'est d'autant plus grave que l'homme doit se lier à D. à travers ces deux dimensions. Aucun ennemi – même Paro, qui laissa partir les enfants d'Israël avant qu'ils n'aient atteint le fatidique cinquantième degré d'impureté et leur demanda de prier en sa faveur – ne se montra à cet égard aussi sournois. En cherchant à refroidir le peuple juif – dessein dans lequel il obtint hélas un certain succès –, Amalek voulait aller bien plus loin : le détacher du Créateur à tous les niveaux. Après la sortie d'Egypte, alors que les enfants d'Israël tentaient de se défaire de l'impureté égyptienne pour atteindre les plus hauts niveaux de pureté, en prélude au don de la Torah, ce représentant du mal se jeta sur eux, tel un serpent, à la croisée des chemins, afin de les détourner de la Torah.
- C'est cette volonté de détacher et d'accuser les enfants d'Israël en bas comme en haut qui vaut à Amalek une telle haine divine, car « le tentateur est pire que l'assassin ». Cependant, lorsque Moché leva les mains au ciel, Yehochoua prenant la tête de la lutte armée, ils parvinrent à le vaincre sur les deux fronts – terrestre et céleste. Cet ennemi implacable et toute sa descendance doivent être exterminés, car ils s'en prennent au trône divin. Pour avoir manqué à ce devoir par excès de piété, Chaoul fut destitué.

- Le Chabbat *Zakhor*, qui précède Pourim, est le moment approprié à ce rappel des méfaits d'Amalek, car le Chabbat, avant-goût du Monde futur, a le potentiel d'éliminer Amalek et ses accusations. Lorsqu'Esther interroge Mordekhaï sur les raisons du deuil qu'il affiche, elle lui demande allusivement s'il a connaissance d'une accusation pesant sur les enfants d'Israël, ce qu'il confirme. Elle lui enjoint alors de rassembler les Juifs, et plus particulièrement les jeunes enfants, à la maison d'étude, afin de débouter ces accusations. En outre, en refusant de se prosterner devant Haman, Mordekhaï anticipait les maux par leur remède, et avait donc déjà entrepris sa lutte spirituelle contre le mal. Conscient de ce combat mené par son ennemi, Haman s'empressa de lui préparer une potence sur laquelle il finit par être lui-même pendu. Les accusations pesant sur le peuple juif furent finalement levées.

# LA MITSVA DE ZAKHOR : L'ANÉANTISSEMENT DU MAL DANS LE MONDE

## (CHABBAT ZAKHOR)

***« J'ai à demander compte de ce qu'Amalek a fait à Israël, en se mettant sur son chemin quand il sortit d'Egypte. »***

***(Chemouel* I 15 :2)**

Ce verset est suivi par l'ordre donné au roi Chaoul d'anéantir toute la descendance d'Amalek – l'une des trois *mitsvot* qui furent données au peuple juif au moment de son entrée en Israël (*cf. Sanhedrin* 20b ; *Cho'her Tov* 7:7).

Car si les enfants d'Israël risquaient d'oublier le tort que voulut leur causer Amalek, les desseins pervers de cet ennemi qui voulait assurer la domination du mal dans le monde, D. ne l'oubliera jamais, et c'est pourquoi Il nous ordonne de garder cela en mémoire. De ce fait, « le trône comme le Nom de D. ne seront pas entiers tant que la descendance d'Amalek n'aura pas été effacée » (*Tan'houma*, fin de *Ki Tetsé*). Il faut donc s'en rappeler « de génération en génération » (*Chemot* 17:16) – comme l'explique Rachi (*in Yechaya* 34:10), « de la génération de Moché à celle de Chaoul, et de là à celle de Mordekhaï, et ainsi de suite, jusqu'à celle du *Machia'h* ».

L'homme qui parvient à annuler l'accusation d'Amalek – le serpent –, en Haut et en bas, au mois d'Adar, a tout espoir de vivre, au mois de

Nissan, la Délivrance, dont c'est le mois par excellence, comme l'indiquent nos Sages (*Roch Hachana* 11a ; *Chemot Rabba* 15:12 ; *Zohar* III 249a) : « En Nissan, ils furent délivrés, et en Nissan, ils le seront de nouveau. »

En outre, le miracle de la pendaison d'Haman eut lieu en ce mois, le lendemain de Pessa'h. Si Esther et Mordekhaï demandèrent qu'Haman et ses fils soient pendus sur l'arbre, c'est pour rappeler à toutes les générations les machinations d'Haman et de ses pairs, qui voulaient effacer la Torah du peuple juif, exterminer celui-ci et empêcher que l'on soutienne la Torah – la notion de mécénat étant, dans ce domaine, comparée à un arbre (*Michlé* 3:18) : « Elle est un arbre de vie pour ceux qui s'y accrochent, la soutenir, c'est s'assurer la félicité ».

Or, du fait que « celui qui vient se purifier, on l'aide » (*Chabbat* 104a ; *Yoma* 38b), les Sages furent d'accord avec Esther et Mordekhaï quant à l'institution de Pourim, afin qu'on puisse toujours se souvenir des méfaits d'Amalek et de l'ordre divin le concernant : « Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek (…) » (*Devarim* 25:17). Mais, un simple souvenir pouvant être assez vague, Mordekhaï alla plus loin, puisqu'il institua la fête de Pourim, comme « jours de festin et de joie, et une occasion d'envoyer des présents l'un à l'autre (*michloa'h manot*) et des dons aux pauvres (*matanot laévyonim*) » (*Esther* 9:22). Car, par le biais de la bienfaisance, nous nous rappelons la Bonté du Créateur, Qui nous a sauvés du perfide serpent et de son accusation en Haut et en bas. Le parallèle est d'autant plus pertinent que les forces impures sont appelées « la pauvre » (*Zohar* I 13a ; III 273b) ; elles parasitent la sainteté dont elles tirent leur substance à l'instar d'un chien qui se nourrit des restes de son maître (*ibid.* III 197a). Les actes de bienfaisance sont donc le meilleur moyen de les surmonter et d'accroître la sainteté.

De plus, le festin et les réjouissances afférents à Pourim revêtent une valeur et un sens particuliers. Ainsi, les grands *tsaddikim* manifestaient,

en ce jour, une allégresse incomparable, au point qu'ils en venaient à confondre « Maudit soit Haman ! » et « Béni soit Mordekhaï ! » (*Meguila* 7b). Face à des explosions de joie si inhabituelles chez de telles personnes, le Satan est confus et ne parvient pas à déterminer si cette joie relève de Mordekhaï ou d'Haman – du Bien ou du Mal.

A Pourim, les forces impures n'ont pas d'emprise sur les enfants d'Israël et ne peuvent les accuser, grâce au festin et à la joie, de même qu'à Yom Kippour, le jeûne, les prières et le son du *Chofar* les mettent en déroute (*cf. Yoma* 20a ; *Nedarim* 32b ; *Zohar* III 232a). A cet égard, la sainteté de Pourim est tout au moins aussi grande, voire même supérieure à celle de Yom Kippour (également appelé *Yom Hakippourim* – « le jour qui est comme Pourim »).

En vérité, cette réjouissance qui caractérise Pourim, à grand renfort de nourriture et d'alcool, a un but bien déterminé. En effet, cela fait ressortir la différence avec le reste de l'année et pousse l'homme à réfléchir, à se souvenir qu'Haman, ce descendant d'Amalek, voulait nous exterminer ; il accomplit ainsi la *mitsva* de se souvenir des méfaits d'Amalek.

Néanmoins, lorsqu'on fait bombance, il ne faut pas perdre de vue nos véritables intentions. Agit-on pour la cause divine ou sous l'influence du Satan ? Il ne faut pas oublier que le boire et le manger peuvent être source de dissolution, de péché. En ce sens, nos Sages nous mettent en garde (*Avot* 3:17) : « La frivolité et la désinvolture familiarisent à la débauche. »

On saura si notre joie provient d'une source pure ou impure d'après ses corollaires. Si cette joie entraîne l'accomplissement de *mitsvot* – dans l'esprit du verset (*Tehilim* 19:9) : « Les préceptes de l'Eternel sont droits : ils réjouissent le cœur » –, c'est la preuve qu'il s'agit d'une joie liée à l'accomplissement d'une *mitsva*. Dans le cas contraire, c'est une joie superficielle et frivole. Il faut donc s'efforcer de parvenir à une joie profonde et réelle, de source pure, ce qui nous permettra de raviver en

nous le souvenir des méfaits d'Amalek et Haman et d'anéantir toutes les accusations du serpent.

## Etre modeste avec mesure

A propos d'Amalek, nous allons revenir sur le thème de la destitution du roi Chaoul, pour ne pas avoir anéanti jusqu'au bout le peuple amalécite. Mais revenons sur les faits.

Chaoul épargna Agag, roi d'Amalek, ainsi que ses plus belles pièces de bétail (*cf. Chemouel* I 15:9), ce qu'il se vit reprocher. « Ne sois pas juste à l'excès » (*Kohélèt* 7:33) fut, d'après la Guemara (*Yoma* 22b), dit sur son compte. Car Chaoul fit un raisonnement superflu et fallacieux en partant de la loi de la génisse à la nuque brisée, dont il crut déduire, a fortiori, la valeur d'une vie humaine, principe qu'il crut bon d'appliquer ici, poussé par le peuple. Mais comment put-il trahir ainsi l'ordre divin, pourtant si explicite ?

Le personnage de Chaoul est, dans la Torah, sujet à caution, déjà à la base, justement du fait qu'il était si… irréprochable ! En effet – et c'est là une notion récurrente dans nos sources –, pour ne pas en venir à s'enorgueillir, un roi ou dirigeant communautaire doit traîner un passé douteux, comme David Hamelekh, dont le dossier « familial » était fort complexe. Pour reprendre l'expression de nos Sages, le monarque doit « avoir de la vermine sur le dos », sans quoi son règne, son gouvernement est voué à disparaître. Pourtant, n'affirment-ils pas par ailleurs (*cf. Tan'houma Vayikra* 3) que Chaoul, extrêmement humble, n'était pas regardant sur son honneur personnel ? Il est même décrit comme un homme fuyant le pouvoir ! Or, un roi doit être inflexible, ne pas se laisser influencer par le peuple, donc une humilité extrême peut, de son point de vue, être considérée comme un défaut, suffisant pour le disqualifier du trône. Aussi, comment concilier ces deux aspects ?

Nous allons, pour répondre, nous baser sur l'adage de nos Maîtres (*Beréchit Rabba* 10:1), selon lesquels tout a une fin et une limite, hormis

la Torah. Ainsi, même la modestie et la perfection doivent être circonscrites dans certaines limites. Parfois, il faut se montrer humble, parfois, au contraire, éviter d'être trop modeste. C'est précisément dans ce dernier travers que Chaoul trébucha. Par excès de modestie, il se considérait comme inférieur à la vermine même. C'était en soi louable pour un dirigeant de son rang de se considérer comme nul, comme indigne de cette fonction. Cependant, cette tendance lui joua des tours puisqu'il transgressa les paroles de nos Sages, qui n'affirment certainement pas en vain qu'un dirigeant communautaire doit sentir qu'il a de la vermine sur le dos. Chaoul aurait dû s'efforcer de se conformer également à cette directive. Du fait qu'il crut pouvoir s'en abstenir et remettre en question l'ordre divin, une réprimande céleste se fit entendre (*Kohélèt* 7:33) : « Ne sois pas juste à l'excès ! ».

En outre, paradoxalement, cette modestie démesurée le mena à son contraire, l'orgueil, qu'il manifesta en s'abstenant d'anéantir toute la descendance d'Amalek ainsi qu'en commettant d'autres graves péchés, tels que le génocide des *cohanim* de la ville de Nov (*Yevamot* 78b). En conclusion, s'il avait ressenti qu'il était bel et bien un dirigeant « avec de la vermine sur le dos » et la responsabilité que cela implique, s'il n'avait pas été exagérément modeste, il se serait conformé à l'ordre divin, aurait exterminé tous les descendants d'Amalek et n'aurait pas été destitué.

L'idéal qu'il aurait dû suivre est celui de Moché, « homme fort humble, plus qu'aucun homme qui fût sur terre » (*Bamidbar* 12:3) mais qui n'en ressentait pas moins cette « vermine », cette tare par rapport à son niveau élevé, savait prier en faveur de la communauté et la diriger de main de maître – et c'est pourquoi il occupa sa fonction jusqu'à son dernier jour.

« Ne sois pas juste à l'excès, ne sois pas sage plus qu'il ne faut. » (*Kohélèt* 7:16) Telle est la morale que nous pouvons déduire des erreurs de Chaoul. Il ne faut pas dévier du verbe divin et des

injonctions de nos Sages, ni à droite ni à gauche. C'est là le secret pour se sanctifier, se purifier et se lier au Tout-Puissant ; c'est la clé qui permet de surmonter l'impureté d'Amalek – alias le serpent – et le déploiement de la sainteté dans le monde.

## Résumé

- Le Très-Haut nous ordonne de nous rappeler des méfaits d'Amalek, *mitsva* sans précédent. Lorsque la descendance d'Amalek est effacée, toutes les accusations qu'il porte sur notre peuple s'annulent du même coup. Après ce travail, effectué en Adar, arrive le mois de Nissan, mois de la délivrance. Haman et ses fils furent pendus sur un arbre pour avoir voulu annihiler le peuple juif, tant physiquement que spirituellement.
- Mais le souvenir seul ne suffit pas, et c'est pourquoi Mordekhaï ajouta des actes concrets : le festin de Pourim, les *michloa'h manot*, les dons aux pauvres, afin de se rappeler que D. nous sauva en dépit de notre « pauvreté ». A ce titre, les *tsaddikim* qui se réjouissent et boivent de façon inhabituelle perturbent le Satan, qui ne peut accuser, comme à Yom Kippour. La tournure de ces festivités interpelle l'homme, qui réfléchit aux causes de cette allégresse et en vient ainsi à se rappeler des méfaits d'Amalek. Toutefois, ces manifestations de joie doivent provenir d'une motivation pure ; c'est la condition *sine qua non* pour que la sainteté l'emporte et se répande sur terre.
- Du fait que Chaoul ne se conforma pas à l'ordre d'exterminer toute la descendance d'Amalek, il fut destitué. Car il ne se sentait pas de « vermine sur le dos » et se comportait avec un excès de modestie, mal placé. S'il avait été un dirigeant digne de ce nom, comme Moché Rabbénou, il aurait anéanti toute trace de ce peuple, au moment où l'occasion lui en a été donnée, pour qu'il ne l'accuse ni en bas ni en Haut. Il ne faut donc pas être « juste à l'excès » et ne pas dévier des injonctions divines ou de nos Sages. C'est la clé pour anéantir totalement les forces impures, dont Haman-Amalek est le représentant par excellence, et permettre la diffusion de la sainteté et de la pureté dans le monde entier.

# UNE PENSÉE PURE POUR UN SERVICE PUR

Au sujet de la guerre menée par Chaoul contre Amalek, on peut lire (*Chemouel* I 15:9) : « Mais Chaoul et le peuple épargnèrent Agag, ainsi que les meilleures pièces du menu et du gros bétail (…) ; ils ne voulurent point les détruire », contrairement à l'ordre divin donné par l'intermédiaire de Chemouel.

Lorsque le prophète lui en fait le reproche – « Pourquoi donc n'as-tu pas obéi à la voix du Seigneur (…) ? » (*ibid.* v.19) –, Chaoul lui répond (v.20-21) : « Mais j'ai obéi à la voix du Seigneur (…) Et le peuple a pris (…) du menu et du gros bétail (…) pour l'immoler à l'Eternel, ton D. » Mais, rétorque Chemouel, « des holocaustes, des sacrifices ont-ils autant de prix aux yeux de l'Eternel que l'obéissance à la voix divine ? Ah ! l'obéissance vaut mieux qu'un sacrifice, et la soumission que la graisse des béliers ! » (v.22) De ce fait, Chaoul fut destitué, comme le lui annonce finalement le prophète (v.23) : « Puisque tu as repoussé la parole de l'Eternel, Il te repousse de la royauté. »

L'erreur de Chaoul, en l'occurrence, croire que « la fin justifie les moyens », peut être rapprochée de celle d'Adam Harichon. Chaoul pensa que s'il ne respectait pas immédiatement l'anathème sur le butin, il pouvait tout aussi bien le faire plus tard, en offrant tout ce bétail en sacrifice. Mais il avait tort, en cela que « l'obéissance vaut mieux qu'un sacrifice ».

De même, le premier homme consomma du fruit de l'arbre de la connaissance, en dépit de l'interdiction divine, dans l'intention de fournir un Service divin de qualité encore supérieure par une lutte frontale contre les forces du mal. Là aussi, la réprimande ne tarda pas et le Créateur l'accuse (*Beréchit* 3:11) : « Cet arbre dont Je t'avais

défendu de manger, tu en as donc mangé ? » Le reproche est ici implicite : « Même sans cela, Je t'aurais donné de nombreuses autres *mitsvot*, sous-entend le Créateur. Pourquoi n'as-tu pas attendu et as-tu transgressé cet ordre ? Si c'était pour pouvoir accomplir davantage de *mitsvot*, avec une qualité supérieure, ce n'était pas ce que J'avais demandé. Par-dessus tout, je désire que l'on se soumette à Mes paroles, sans en sacrifier une seule sur l'autel de calculs personnels ! »

Suite à cette faute, Adam Harichon fut chassé du *Gan Eden* (*Sanhedrin* 38b ; *Tan'houma Chemini* 8), le mal et le bien n'étant nullement séparés en ce lieu. Cependant, du fait que son intention était pure, il ne fut pas tué immédiatement mais seulement délogé et envoyé dans le monde de la matière pour « travailler la terre » – pour faire ce tri entre le bien et le mal.

Cela nous prouve que « nombreuses sont les pensées dans le cœur de l'homme … », toutefois « … c'est le dessein de l'Eternel qui prévaut » (*Michlé* 19:21). En d'autres termes, l'homme peut faire toutes sortes de calculs qui lui paraissent justes, au final, c'est le Créateur Qui tranche. Il faut comprendre en ce sens l'ordre divin : « Tu seras intègre avec l'Eternel, ton D. » (*Devarim* 18:13), c'est-à-dire cultiveras la simplicité dans ta démarche pour Le servir, sans chercher à voir plus loin, « dans ce cas, tu seras avec Lui et tu seras Sa part » (*cf.* Rachi *ad loc.*).

Même s'il s'agit d'un homme de grande envergure, d'un véritable « géant » qui aspire à de grandes réalisations dans son Service de D., même si son objectif est de renforcer la Torah et les *mitsvot*, il est totalement exclus de réaliser cela par le biais d'une faute, fût-ce la plus infime. On ne peut contredire la Volonté de D. et Lui agréer.

Car c'est à l'aune des actes d'un homme que l'on peut déterminer sa vraie valeur ; ils sont un voile levé sur son intériorité, permettant de savoir s'il est habité d'une réelle crainte de D. En effet, avec toute

l'intelligence dont D. peut avoir gratifié un homme, intelligence qui se manifeste par la possibilité de penser et d'agir seul, il n'en est pas moins assujetti à D. et à Sa volonté, face à laquelle il doit annuler la sienne propre, comme le disent nos Sages (*Avot* 2:4) : « Efface ta volonté devant la Sienne (…) » (*Avot* 2:4) En d'autres termes, le véritable serviteur de D. est celui qui laisse de côté, outre ses desideratas, tout calcul personnel.

## La réparation de l'attaque d'Amalek par Chaoul

Nous voudrions à présent démontrer comment, après avoir transgressé l'ordre divin dans la guerre contre Amalek, Chaoul parvint à réparer le tort causé.

Ainsi, nos Sages relatent (*'Haguiga* 4b) que lorsque Chaoul interrogea l'esprit de Chemouel par l'intermédiaire de la nécromancienne (*cf. Chemouel* I 28:11, et suivants), celui-ci lui annonça : « Demain, toi et tes fils vous serez avec moi » (v.19) – « avec moi » : à proximité de moi, explique Rachi, qui interprète cette promesse comme celle d'aller au *Gan Eden*, dans la même portion que Chemouel.

Le Midrach (*Yalkout Chimoni Chemouel* I 141) appuie cette idée : « Chemouel dit à Chaoul : Si tu écoutes mon conseil et tombes sous l'épée, ta mort te permettra d'être absous et ton sort sera lié au mien, [tu seras] à la même place que moi. » Chaoul écouta effectivement le conseil de Chemouel et tomba le lendemain sur le champ de bataille, de même que ses fils.

Pourtant, bien qu'ayant entendu cette prophétie d'une nécromancienne, il aurait pu être tenté, sous l'influence du mauvais penchant, de ne pas y prêter foi. Mais Chaoul choisit de l'écouter et d'accepter le jugement divin. Plus même, il se rendit sur le champ de bataille en compagnie de ses fils avec une grande joie, tout disposé à se conformer aux instructions du prophète sans les remettre en

question ou chercher d'autres options. De ce fait, il mérita une expiation parfaite, au point que D. lui fit la faveur insigne de rejoindre Chemouel dans le *Gan Eden*.

Pour preuve supplémentaire de cette expiation, D. Lui-même Se glorifie d'avoir eu un tel roi. Citons à ce sujet les propos du Midrach (*Vayikra Rabba* 26:7 ; *Tan'houma Emor* 2 ; *Cho'her Tov* 4) : « D'après Rech Lakich, en cette heure, le Saint béni soit-Il appela Ses anges et leur dit : "Venez donc voir cette créature, œuvre de Mes mains ! L'habitude est qu'un homme n'emmène pas avec lui ses fils lorsqu'il se rend à un festin, à cause du mauvais œil. Et pourtant, celui-ci s'est rendu avec eux sur le champ de bataille, se réjouissant même d'être frappé par l'attribut de Rigueur !" »

Dans son *Beer Yossef* (rapporté dans le *Leka'h Tov* sur *Vayikra* 22), le *Gaon* Rav Israël Salanter *zatsal*, nous livre un intéressant commentaire, qui va dans le même sens. Sur le verset : « L'homme (*adam*) d'entre vous qui veut présenter au Seigneur une offrande. » (*Vayikra* 1:2) Pourquoi avoir préféré le terme *adam* à celui de *ich*, généralement employé pour désigner tout représentant du genre humain ? demandent nos Sages (*Tan'houma Vayikra* 8). Réponse du Midrach : « C'est pour nous enseigner que lorsqu'un homme péchera à l'instar d'Adam Harichon, il apportera un sacrifice. » Mais, demande le Rav Salanter, qu'est-ce que cela nous apprend de plus sur les sacrifices et sur la faute d'Adam Harichon, et quel rapport existe-t-il entre ces deux sujets ?

Et de répondre que l'essentiel du sacrifice est la démarche de *techouva* et de regret de la faute qui en est le prélude. Or, pour regretter sa faute, il faut avant tout être conscient de sa gravité et des redoutables traces qu'elle a laissées, tant sur soi-même et sa descendance que sur l'ensemble de l'univers. Si l'on attarde sa réflexion sur l'ampleur de la dégradation dont cette faute a été la source, on en viendra immanquablement à des regrets absolus et à la

résolution de ne jamais la réitérer. C'est là la base de la *techouva*, dont le sacrifice n'est que le couronnement. Toute cette démarche est à même de garantir, d'après le Rambam (*Hilkhot Techouva* 2:2), que le sacrifice sera agréé par le Maître du monde.

Or, qui, plus qu'Adam Harichon – cause de l'existence de la mort (*Erouvin* 18b ; *Tan'houma Vaet'hanann* 4), pour avoir contrevenu à la mise en garde divine – pouvait saisir la portée et la gravité de son péché ? En outre, il est impossible d'occulter le fait que, par sa faute, la terre a été maudite (*Beréchit* 3:17) et, au-delà, le monde entier, condamné à peiner pour sa subsistance – la célèbre malédiction : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front » (*ibid.* 3:19). Cet exemple extrême et paradigmatique doit susciter notre réflexion, puisque cette difficulté du gagne-pain, en parallèle à la peur de la mort, constitue la racine de toutes les souffrances, de tous les malheurs qui frappent le monde et l'homme, à toutes les époques. Tout cela comme conséquences de la faute d'un seul homme, Adam, qui consomma du fruit de l'arbre de la connaissance !

Aussi, si la Torah évoque un *adam*, et non un *ich*, c'est pour souligner combien chaque homme doit tirer une leçon de la faute d'Adam Harichon et lui-même se garder du péché, source de destruction. De plus, il doit en déduire l'importance de la *techouva*, regretter, avouer et prendre la résolution de ne pas réitérer ses péchés – démarche couronnée par l'apport d'un sacrifice, source de rapprochement vis-à-vis de D. Car la faute d'Adam Harichon, avec tous les ravages qu'elle engendra dans le monde, est l'archétype de toutes les fautes.

Il faut aller jusqu'au bout de la démarche de *techouva*, jusqu'à une soumission absolue au joug divin, afin de ne plus retomber dans ses errements passés et rester toute sa vie « juste en toutes ses voies, et pieux dans tous ses actes ».

## Résumé

L'homme doit choisir le bien et fuir les épreuves. La faute de Chaoul relève de la même volonté que celle d'Adam : il avait épargné le bétail d'Agag, car il voulait trier le bien du mal et servir le Créateur avec dévouement même au moyen du mal (Amalek). Au final, Chaoul répara le mal causé car, pour la plus grande joie du Créateur, il reconnut sa faute. Il faut passer par toutes les étapes de la *techouva* et servir D. avec un dévouement suprême.

# LE POUVOIR DE LA TORAH POUR EFFACER AMALEK

## (CHABBAT PARA)

La *paracha* de *Para* suit celle de *Zakhor*, qui évoque la destruction d'Amalek, et précède celle de *Ha'hodech*, allusion au renouveau (*hit'hadchout*) qui doit caractériser toute l'année. De plus, le mois de Nissan, au cours duquel nous lisons cette section est « le premier des mois » (*Chemot* 12:2) et marque donc en soi l'amorce d'un renouveau et d'un rapprochement du Créateur.

En y regardant de plus près, nous constaterons que les quatre *parachiot* sont liées. La *parachat Para*, qui évoque la vache rousse, fait appel au thème de la pureté et de la sainteté, niveau que l'on ne peut atteindre qu'en effaçant le souvenir d'Amalek, c'est-à-dire le mauvais penchant qui nous habite, et en nous détachant de l'attrait de l'argent (les *chekalim*), qui est aussi une forme d'idolâtrie et de mauvais penchant. Pour preuve, il est écrit (*Devarim* 8:13-14) : « voyant (…) croître ton argent et ton or (….), peut-être ton cœur s'enorgueillira-t-il, et tu oublieras l'Eternel, ton D. (…) », verset qui souligne que la richesse risque d'amener à la faute, comme ce fut le cas concernant le veau d'or (*Berakhot* 32a). Il ne faut pas perdre de vue qu'« à Moi appartient l'argent, à Moi l'or, dit l'Eternel-*Tsebakot*. » (*'Haggaï* 2:8).

Or, si l'on se détache de ces tentations, on peut arriver à la sainteté et à la pureté – *parachat Para* – et, du même coup, à se renouveler pour toute l'année – *parachat Ha'hodech*. Le moment idéal pour une telle démarche est le Chabbat, au cours duquel l'homme est doté d'une âme

supplémentaire (*Betsa* 16a). A ce moment, outre la pureté et le renouveau de l'homme, qui sont fonction de sa préparation, il accède à la vraie liberté et continue à progresser en sainteté de palier en palier (*cf. Tehilim* 84:8).

L'enchaînement des *parachiot Zakhor* et *Para* peut, ce me semble, être expliqué d'une autre manière. Au cours de la semaine suivant la lecture de la première et ensuite à Pourim, on se remémore tout le mal qu'Amalek voulait causer au peuple juif, « comme il t'a surpris, chemin faisant, et s'est jeté sur tous tes traînards par derrière » (*Devarim* 25:18), son but étant de le détourner de la Torah et du Service divin. De même, on se souvient des funestes desseins d'Haman, qui aspirait à « détruire, exterminer et anéantir tous les Juifs » (*Esther* 3:13). Ainsi, l'homme parvient, à travers ce puissant élan d'éveil de la conscience, à anéantir l'Amalek qui est en lui et se renforce dans l'étude de la Torah. Toutefois, le Satan veut nous faire tout oublier par le « festin de Pourim », nous pousser, en faisant bombance, à rejeter le joug divin, dans l'esprit du verset : « Engraissé, Yechouroun regimbe. » (*Devarim* 32:15)

C'est pourquoi nous nous empressons, après Pourim, de lire la *parachat Para*, où on peut lire (*Bamidbar* 19:2) : « Ceci est le statut de la loi qu'a prescrit l'Eternel ». En d'autres termes, il faut se renforcer dans l'étude de la Torah, qui purifie l'homme (*cf. Berakhot* 22a) de toute tache et de toute pensée impure. Cela va même plus loin, puisqu'il faut se tuer à la tâche pour elle, comme on le déduit du verset (*Bamidbar* 19:14) : « Voici la loi : un homme, lorsqu'il mourra dans la tente » – allusion à la tente de la Torah. Et nos Maîtres de renchérir : « Les paroles de Torah ne s'accomplissent qu'en celui qui se tue pour elle. » (*Berakhot* 63b ; *Chabbat* 83b ; *Zohar* II 158b) Parvenu à ce niveau, l'homme pourra alors prendre conscience de la mort d'Amalek, car l'étude de la Torah, qui « protège et sauve » (*Sota* 21a) permet de

surmonter le mauvais penchant. A cet égard, nos Sages soulignent (*Kiddouchin* 30b ; *Baba Batra* 16a) que la Torah est l'antidote au mauvais penchant.

Cette conclusion transparaît à travers l'expression *para adouma* – la fameuse « vache rousse », dont les cendres servaient, au temps du Temple, à purifier. En effet, la *guematria* de cette expression équivaut, plus ou moins un, à *hifrou edom*, fructifiez Edom. En d'autres termes, à travers le relâchement (*rifion*, les lettres des radicaux *rafou* et *parou* pouvant être interverties) dans la Torah, clairement désigné comme cause de la destruction de Jérusalem (*Tanna debé Elyahou Rabba* 18), Edom fructifie, idée corroborée par le verset (*Ye'hezkel* 26:2) : « je vais être comblée, puisqu'elle est ruinée » – « lorsque Jérusalem est détruite, Edom se dresse » (*Meguila* 6a).

En revanche, lorsque l'on se renforce dans l'étude de la Torah, on accomplit « *hafer Edom* », nous brisons l'esprit et les machinations de cette nation, nous nous renforçons et nous rapprochons de D.

Ce rapprochement entre Edom et le thème de la vache rousse n'est pas fortuit. En effet, il s'agit par excellence de la loi que les non-juifs ne se privent pas de tourner en dérision, tant elle leur paraît irrationnelle (*Tan'houma 'Houkat* 7). Pourquoi précisément cette *mitsva* ? pourrait-on demander. Du fait que dans la *para adouma*, le nom d'Edom transparaît. Cette nation, issue d'Essav (*Beréchit* 36:1,8), compte parmi ses embranchements, celle d'Amalek, petit-fils d'Essav (*ibid.* v.16).

Si cette dernière raille tant cette *mitsva*, c'est pour pousser le Juif à se relâcher dans l'étude de la Torah et le placer sous sa coupe. Un échec dans ce domaine représente la fin de ses machinations, et c'est pourquoi Edom ou Amalek s'en prend avec tant de hargne à la *mitsva* de la vache rousse, dont les cendres purifiaient l'homme devenu impur (*Bamidbar* 19:8). Or, cette notion de calcination fait allusion à l'homme qui se consume et s'use dans l'étude de la Torah, comparée au feu (*Tan'houma Yitro* 12), comme il est dit (*Devarim* 33:2) : « dans Sa droite

une loi de feu pour eux ». Ainsi, toutes les railleries des *goyim* visent à décourager celui qui se consacre à l'étude.

Pour contrer ces desseins perfides, il faut donc lire la *paracha* de la *para adouma* après celle de *Zakhor*, afin de ne pas oublier qu'Amalek n'a pas été annihilé et, bien que nous l'ayons effacé la semaine précédente, il continue à se moquer pour nous détourner de la Torah.

D'ailleurs, le prolongement même de l'exil prouve que le Nom et le trône divins ne sont pas complets tant que le nom d'Amalek n'a pas été effacé (*Tan'houma*, fin de *Ki Tetsé*). Nous devons donc continuer à nous renforcer dans l'étude de la Torah, qui purifie l'homme, afin de triompher de tous les adversaires qui se dressent contre nous.

En outre, cet Amalek qui sommeille en chacun d'entre nous depuis lors et jusqu'à notre époque, s'est enivré avec nous à Pourim, au point de ne plus parvenir à dissocier « Maudit soit Haman ! » de « Béni soit Mordekhaï ! » (*Meguila* 7b) Car il attend un moment de joie pour nous subjuguer.

C'est pourquoi on lit la *parachat Para*, afin de rappeler qu'il faut s'en défier, s'en défaire et l'anéantir – réduire à néant les forces du mal et permettre le triomphe de la sainteté.

## Résumé

- La *paracha* de *Para* est lue après celle de *Zakhor* et avant celle de *Ha'hodech*, comme préparation à un renouveau de toute l'année. Plus largement, les quatre *parachiot* sont toutes liées, car les *chekalim* – l'argent – et Amalek sont tous deux des avatars du mauvais penchant. Pour se purifier, l'homme doit se défaire de ceux-ci ; ainsi, il pourra se renouveler et se rapprocher du Créateur, entreprise facilitée le Chabbat. Au cours du *Chabbat Zakhor*, nous nous remémorons les machinations d'Amalek, ce qui éveille en nous le désir de l'anéantir pour nous rapprocher de D. – par la

Torah –, mais le Satan tente de nous faire trébucher un fois de plus au cours du festin de Pourim.

- De ce fait, une fois cette fête derrière nous, il faut mettre à profit le Chabbat *Para* pour se purifier par la Torah, qui exige qu'on se sacrifie pour elle. C'est ainsi que l'on peut vaincre le mauvais penchant, que l'on devine en filigrane dans l'expression *para adouma* (« vache rousse »), de même valeur que *hifrou Edom* – allusion à la potentielle fructification d'Edom sous l'effet du relâchement dans l'étude. A l'inverse, si l'on se renforce dans l'étude, les plans d'Edom tombent à l'eau.
- On comprend dès lors pourquoi les nations décrient tant la loi de la vache rousse, à travers le nom de laquelle transparaît le nom d'Edom, souche d'Amalek. Les *goyim* tournent en dérision le fait que, pour se purifier, il fallait brûler cet animal et être aspergé de ses cendres, moquerie implicitement dirigée vers celui qui se consume pour la Torah, de feu, de laquelle ils cherchent à nous détourner. Mais nous prenons les devants en lisant cette *paracha* après celle de *Zakhor*, afin de nous rappeler qu'Amalek est encore là et qu'il nous faut le combattre par l'étude de la Torah, qui nous permet d'anéantir les forces du mal et de faire triompher celles du bien.

# La loi de la vache rousse : un bouclier contre l'orgueil

## (Chabbat Para)

***« Voici le statut de la loi qu'a prescrit l'Eternel : Avertis les enfants d'Israël de te choisir une vache rousse, intacte, sans défaut (…) il l'égorgera devant lui »***

(***Bamidbar* 19:2-3**)

***« Puis le cohen (…) rentrera au camp et sera impur jusqu'au soir. »***

(***ibid. v.7***)

Voilà qui est étonnant. Le *cohen*, qui s'est chargé de toute l'opération de purification, en devient impur ! C'est d'autant plus paradoxal que cette vache rousse visait à purifier celui qui était impur. De ces versets nous déduisons donc que, si la vache rousse purifie ceux qui sont impurs, elle rend impurs les individus qui étaient purs (*Bamidbar Rabba* 19:1). Dans ce cas, rapporté par la Torah, c'était Elazar Hacohen, ce *tsaddik* émérite, qui faisait les frais de ce phénomène.

La vache rousse est un décret dépassant l'entendement humain, une loi qui défie toute logique (*ibidem* ; *Tan'houma 'Houkat* 7). Rachi précise que le Satan et les nations du monde ne se privent pas de demander à Israël ce que représente cette loi et quel en est le sens, et c'est pourquoi D. a choisi de stipuler dans la Torah : « Voici la loi », pour souligner qu'il s'agit d'un décret auquel on doit se soumettre sans le remettre en question.

Ce faisant, il existait un risque certain que le *cohen* chargé du bon déroulement des opérations n'en vienne à s'enorgueillir d'avoir été

affecté à une tâche aussi élevée – brûler la vache et accomplir tout le proccessus d'utilisation des cendres, dont la pureté du peuple juif tout entier dépendait. Pour prévenir ce risque, il devenait impur, regrettant au moment où il brûlait la vache de devoir passer par là.

Néanmoins, comment pourrait-on s'imaginer qu'un *tsaddik* de l'envergure d'Elazar puisse cultiver des pensées orgueilleuses ?

Précisons tout d'abord que les grands prêtres n'étaient pas tous d'un tel niveau. Dans cette dynastie, de nombreuses inégalités sont relevées, plus particulièrement à l'époque du second Temple, où ils n'étaient pas toujours dignes de cette fonction (*Yoma* 9a et b). Conscient du risque tangible existant pour un tel prêtre, la Torah, qui a horreur du favoritisme (*cf. Baba Metsia* 53b), n'établit pas de distinction entre Elazar et d'autres prêtres qui lui succéderaient de nombreuses années après. Aussi, du fait que ce risque serait concret pour certains prêtres, Elazar était à ce titre soumis au même décret, bien que personnellement, il ne se serait pas enorgueilli.

La Torah nous apporte une autre preuve de ce principe, à travers la loi qui interdit au grand prêtre de prendre une veuve pour épouse : « Une veuve, une divorcée, une profanée, une courtisane, il n'épousera point » (*Vayikra* 21:14). Le *Daat Zekénim miBaalé Hatossefot* (*Parachat Emor*) explique que cet interdit tient compte du risque que le grand prêtre ne remarque, dans l'enceinte du Temple, une femme mariée qui lui plaise, ne se mette à penser à elle et à prier pour que son mari meure afin qu'il puisse lui-même l'épouser !

Le même paradoxe se retrouve donc ici. Peut-on soupçonner un grand prêtre – et à plus forte raison, Aharon et ses fils, du temps desquels cette interdiction fut établie – de cultiver des pensées aussi répréhensibles dans le Temple ? A la lumière de nos explications précédentes, il semblerait qu'une fois de plus, c'est le principe de

parité qui prévaut ici, et la Torah n'établit pas de distinction entre un grand prêtre digne de ce nom, d'une pureté sans faille comme Elazar, et un autre qui aurait « usurpé » cette fonction.

## Résumé

- La vache rousse purifie les personnes impures tout autant qu'elle rend impurs ceux qui sont purs. Comment comprendre cette dualité ? Etait-il justifié qu'un prêtre de l'envergure d'Elazar ait à subir ce désagrément ?
- Cette loi est considérée comme un décret absolu, échappant à toute logique. De ce fait, le *cohen* chargé d'en accomplir le processus, duquel dépendait la pureté de l'ensemble du peuple juif, risquait d'en ressentir un certain orgueil. Pour prévenir de telles pensées, le Créateur a donc décrété cette impureté qui frapperait, sans distinction, tout grand prêtre, de même qu'Il a interdit à tout homme de ce rang d'épouser une veuve, de crainte qu'il ne jette son dévolu sur une femme et ne prie dans le Temple pour la mort de son mari. La Torah fonctionne donc ici selon un principe de parité tel que même le plus saint des prêtres ne pouvait se soustraire à cet ensemble de lois.

# LE SEPT ADAR

## L'ESPRIT DE MOCHÉ DANS CHAQUE GÉNÉRATION

Le sept Adar correspond à la *Hilloula* de Moché Rabbénou, qui était connu pour son affection et son amour du peuple juif, pour lequel il se sacrifia toute sa vie. Le *Beth Israël* apporte à ce sujet un enseignement qu'il tient de ses pères : Adar est propice à l'acquisition de la force spirituelle de Moché Rabbénou, né et décédé le sept de ce mois (*Kiddouchin* 38a). En effet, l'homme peut alors s'élever et se lier à l'âme de ce grand Maître, qui contenait en elle toutes les âmes du peuple juif (*Chir Hachirim Rabba* 1:64).

Et de souligner, à propos de l'adage : « Lorsque débute (*michénikhnas* : litt. « entre ») le mois d'Adar, on multiplie la joie » (*Taanit* 29a), que si l'on a préféré cette formule à « lorsqu'arrive » ou « lorsque vient », c'est pour signifier que l'homme doit pénétrer dans le mois d'Adar, se laisser imprégner de son caractère unique pour que la joie s'amplifie en lui.

Je pense pouvoir ajouter à cet égard une petite touche personnelle : pourquoi ne pas lire « *moché nikhnas Adar* » (« Moché est entré en Adar »), au lieu de « *michénikhnas Adar* » ? Moché a véritablement pénétré ce mois, dans la mesure où son esprit l'a imprégné. Or, toutes les âmes du peuple juif étant incluses en lui, à chaque génération et année, il y a sur terre un éveil en ce sens par son mérite.

Le mois d'Adar est celui de l'unité par excellence, qualité dont Moché est l'emblème, et c'est pourquoi sa naissance comme sa mort eurent lieu le même jour. Haman prétendit, pour décrier les enfants d'Israël, « Il est une nation répandue, disséminée parmi les autres nations (…) » (*Esther* 3:8), sous-entendant que s'ils étaient unis et n'était pas divisés, ils ne seraient pas aussi dispersés géographiquement. C'était là l'argument d'Haman. Il était certes conscient que la mort de Moché Rabbénou avait eu lieu en Adar, mais était persuadé, du fait que les enfants d'Israël ne suivaient pas l'exemple de leur rassembleur, que l'esprit de celui-ci ne pourrait imprégner ce mois et qu'ils ne bénéficieraient pas d'un éveil d'en Haut pour « multiplier la joie » – servir le Créateur dans la joie.

Néanmoins, cet impie se trompait lourdement, car il n'avait pas pris en compte la naissance de Moché, c'est-à-dire la possibilité de *techouva* qui transforme le Juif en un « nouveau-né » (*cf. Yoma* 86b ; *Yevamot* 48b). Par le repentir, chacun peut devenir aussi pur et sans faute qu'un nourrisson. Il suffisait que le peuple juif prenne conscience de cette opportunité extraordinaire pour que l'esprit de Moché et son potentiel propre pénètrent de nouveau le mois d'Adar. En réponse à cet « éveil d'en bas », un élan céleste de joie s'ensuivrait et la joie serait amplifiée.

On peut dès lors comprendre les propos de nos Sages (*Bamidbar Rabba* 15:10) : « Moché Rabbénou éprouva des difficultés à concevoir la *Menora* et elle se fit d'elle-même. » On pourrait se demander pourquoi il buta spécifiquement sur cette création. C'est parce qu'elle ne consistait pas en un montage mais devait être taillée d'un seul bloc. On pourrait cependant objecter que les deux chérubins qui surmontaient l'Arche sainte devaient également être monobloc. Dans ce cas, pourquoi Moché ne rencontra-t-il pas la même difficulté ?

A la lumière de ce que nous avons expliqué plus haut, Moché Rabbénou était connu pour son exceptionnel amour d'autrui. De plus, comme nous l'avons dit, son esprit imprègne particulièrement le mois

d'Adar et se retrouve en chaque Juif, pour l'aimer et l'encourager. Or, les chérubins représentent, comme nous le savons tous, l'amour du prochain, comme il est dit (*Chemot* 25:20) : « leurs visages, tournés l'un vers l'autre ». Sur ce point, Moché Rabbénou n'avait pas d'hésitation, parce qu'il concevait clairement que la Torah ne peut se fixer qu'en l'homme qui se transforme en sanctuaire dédié à celle-ci, à l'image de l'Arche sainte, digne réceptacle des Tables de la Loi. La condition pour pouvoir « engranger » la Torah : se comporter à l'égard d'autrui avec amour, à l'image des chérubins, qui faisaient corps avec le propitiatoire qui couvrait l'Arche.

La *Menora*, en revanche, évoque la conduite du Créateur Lui-même et l'abondance qui en émane, ce que Moché peinait à comprendre et c'est pourquoi il fallut que D. le lui montre. Mais l'image de cette *Menora*, que D. lui montra, ne fut pas suffisante, et il fallut finalement qu'elle se fasse toute seule.

Notons en outre que si les chérubins étaient extérieurement visibles, les Tables de la Loi étaient celées dans l'arche, afin de nous enseigner que la Torah ne peut se maintenir en l'homme que s'il manifeste de l'amour à son prochain. En d'autres termes, en ce qui concerne nos connaissances en Torah, elles peuvent rester celées en nous, mais l'amour d'autrui doit être extérieurement perceptible.

Dans le même ordre d'idées, le Midrach (*Tan'houma Ki Tissa* 9) nous apprend que Moché Rabbénou ne parvenait pas à comprendre la notion de demi-sicle, jusqu'à ce que D. lui fasse apparaître une pièce de feu. Une fois de plus, cette incompréhension porte au questionnement : Moché Rabbénou ne connaissait-il donc pas l'aspect de cette monnaie pour que D. la lui montre ? De fait, ce que Moché Rabbénou peinait à comprendre, c'était comment il pourrait réclamer une telle contribution des enfants d'Israël, si attachés à leur fortune. Ne risquaient-ils pas de donner à contrecœur ? D. lui montra alors une pièce de feu, allusion à la Torah (*Mekhilta Yitro* 19:18), dont l'étude est

le ciment qui soude les enfants d'Israël (*cf. Yechayahou* 41:6). Par le biais de l'étude, notamment en partenariat, les deux moitiés se soudent et se complètent pour former un tout. Dans le cas où il resterait une moitié incomplète, D. Lui-même Se chargerait de la compléter par Sa propre pièce de feu.

Le mot *matbéa* (litt. « monnaie »), qui désigne cette pièce, peut être décomposé en la lettre *mèm*, d'une part, et le terme *téva* (« la nature »), de l'autre, ce qui appuie nos explications. En effet, naturellement, l'homme a du mal à se défaire de ses biens ; cela lui donne un sentiment de perte. Mais par la Torah, création de feu donnée à l'issue de quarante jours – *guematria* de la lettre *mèm* –, cette nature peut être sublimée, poussant l'homme à accomplir avec ses ressources financières des *mitsvot* et des bonnes actions de bon cœur.

A propos du mois d'Adar, il me semble que l'on peut ajouter un point, en rapprochant la valeur numérique de ce mois de celle du mot *har* (montagne), allusion au mauvais penchant (*Soucca* 52a). En s'imprégnant du message et du potentiel de ce mois, l'homme peut annihiler cet ennemi et la joie s'en trouve amplifiée.

Nous savons par ailleurs que l'argent (*kessef*) et le doute (*safek*) refroidissent l'ardeur de l'homme dans son Service divin. D'ailleurs, ces deux termes, composés des mêmes lettres – si l'on remplace le *kouf* de *safek* par un *caf*, de même sonorité – ont la même *guematria* qu'Amalek, incarnation du mal. Mais en prélevant une offrande (*terouma*) pour D. (*Chemot* 25:2), autrement dit en s'attachant à la Torah, donnée après quarante jours (*mèm*) – le *Baal Hatourim* fait remarquer qu'à travers le mot *terouma*, on retrouve le mot Torah et la lettre *mèm* –, on reçoit la force de donner la *tsedaka*, véritable offrande. Si l'on associe le pouvoir des deux (Torah et *tsedaka*), on peut transformer sa nature et surmonter le mauvais penchant, à savoir Amalek. Tout cela par le mérite de Moché Rabbénou, dont l'empreinte est si forte au mois d'Adar, caractérisé par la joie.

## Résumé


- Le sept Adar correspond à la *Hilloula* de Moché Rabbénou, qui concentrait en lui toutes les âmes du peuple juif. La formulation : « lorsqu'entre Adar (*michénikhnas*) » sous-entend que le caractère de ce mois peut pénétrer l'homme. On peut aussi comprendre « *Moché nikhnas* », allusion au fait que le guide du peuple juif imprégna de son esprit ce mois, où l'homme a donc le potentiel de parvenir à l'unité, pour prendre le contre-pied de l'accusation d'Haman – « Il est une nation répandue, disséminée parmi les autres nations (…) » –, entraînant une explosion de joie.
- Moché Rabbénou avait du mal à comprendre comment la *Menora* devait être exécutée, alors qu'il ne buta pas sur cette difficulté concernant les chérubins, eux aussi réalisés d'un seul tenant. C'est que ces deux créatures représentaient l'amour du peuple juif, trait dans lequel Moché Rabbénou se distinguait. Or, la Torah, renfermée dans l'Arche, se développe sur ce terreau. Dans le même ordre d'idées, au sujet du demi-sicle, D. dut lui montrer une pièce de feu car Moché Rabbénou doutait de l'aptitude des enfants d'Israël à se défaire avec joie de leur fortune. En vérité, le feu représente la Torah qui, associée à la *tsedaka*, à l'amour d'autrui, est l'antidote au mal-Amalek. Le mois d'Adar, placé sous les auspices de Moché Rabbénou, est le moment idéal pour effectuer ce travail.

# Pourim

## Une joie spirituelle

« Lorsqu'arrive le mois d'Adar, on multiplie la joie », énoncent nos Maîtres (*Taanit* 29a). S'ils associent ce sentiment au mois d'Adar dans son ensemble, à plus forte raison le ressentons-nous avec une acuité redoublée lors du Chabbat *Chekalim*, et plus particulièrement encore lorsqu'il tombe à Roch 'Hodech Adar, puisque c'est à la fois Chabbat, Roch 'Hodech et le jour où on lit la *paracha* de *Chekalim*. On peut alors atteindre une joie infinie.

Cependant, pour reprendre à notre compte ce célèbre principe mis à jour par Rabbi Sim'ha Bunim de Pchiss'ha *zatsal*, la préparation à une *mitsva* est supérieure à la *mitsva* elle-même. Aussi, si nous redoublons de zèle pour nous préparer dûment à ce Chabbat, nous mériterons vraiment d'atteindre une grande joie, qui s'étendra sur l'ensemble du mois.

En outre, la récitation du *Hallel* que nous faisons au cours de ce Chabbat est à même d'éveiller un tel sentiment, en cela qu'elle nous permet de ressentir la différence entre ce Chabbat, si particulier, et tous les autres de l'année.

Une difficulté subsiste néanmoins : comment pouvons-nous être sûrs d'avoir ressenti en ce jour un surcroît de joie, lié au mois d'Adar, alors que nous sommes toujours joyeux le Chabbat ? De plus, quelle est notre mission spécifique du moment, qu'il ne faudrait pas rater ?

Autre question : on connaît l'enseignement de nos Sages selon lequel « le premier Adar, on récite (litt. « fait écouter ») [la section des] *Chekalim* » (*Chekalim*, début du premier chapitre ; *Pessikta Rabbati* 11:1). Pourquoi est-il ici question d'écoute ? Pourquoi n'avoir pas dit, plus simplement, « le premier Adar, on proclame d'apporter le demi-sicle » ?

Enfin, quel est le rapport entre Pourim et Yom Kippour, parallèle établi par nos Maîtres qui soulignent que *Yom Hakippourim* est « le jour comme Pourim » ? Un fossé semble pourtant séparer les deux célébrations – la solennelle de l'exubérante ! A Kippour, on prie, on jeûne et on se répand en pleurs et supplications, tandis qu'à Pourim, on se réjouit et laisse libre court à sa joie, au point d'en venir à confondre « Maudit soit Haman ! » et « Béni soit Mordekhaï ! » (*Meguila* 7b) On peine à trouver un fil conducteur entre les deux.

Comme nous l'avons déjà expliqué à plusieurs reprises, l'or et l'argent sont l'un des principaux éléments perturbateurs dans le Service divin. Car la cupidité peut nous détourner des vraies priorités et du Créateur. Il faut donc sans cesse se rappeler que toute la fortune du monde n'appartient qu'à D., comme le clame le prophète (*'Haggaï* 2:8) : « A Moi l'argent, à Moi l'or, dit l'Eternel-*Tsebakot*. »

Pour le même motif, il n'est pas dit : « ils Me donneront une offrande » mais : « ils prendront pour Moi une offrande ». Car, en vérité, l'homme ne se défait pas de ses biens propres mais ne fait qu'« emprunter » au Créateur pour accomplir des *mitsvot*. Si nous gardons cette réalité présente à l'esprit, il nous sera très facile de n'employer notre argent qu'à des fins de *mitsvot* et non pour des futilités. Le cas échéant, la fortune ne pourra nous aveugler.

C'est aussi pourquoi nos Sages ont affirmé que, le premier Adar, « on doit faire entendre le sujet des *chekalim* » et n'ont pas dit qu'il faut proclamer l'obligation de donner un demi-*chékel*. Car de fait, on ne donne rien à D., puisque tout ce que l'on croit donner provient de Lui,

outre le fait que l'argent est loin de représenter l'essentiel. Aussi, en ce jour, les collecteurs de *tsedaka* faisaient la tournée des synagogues en faisant retentir le bruit des pièces de la boîte destinée à cet usage, afin de rappeler à chacun, à travers ce son, son devoir de donner de l'argent à la *tsedaka*. Tous réalisaient alors que l'argent n'est pas l'essentiel, mais n'est qu'un moyen pour servir D. Au mois d'Adar, un accent particulier est mis sur cette *mitsva*, notamment à travers les *matanot laévyonim*, visant à ce que tous – y compris les pauvres – puissent ressentir la joie de la fête.

Lorsque l'homme suit cette voie, il met du baume au cœur des malheureux et des déshérités, tandis qu'il jouit lui-même d'une joie suprême. Il peut alors percevoir si ce sentiment de joie intense, supérieur à tout autre moment de l'année, est lié à l'arrivée du mois d'Adar.

En outre, il montre par ce comportement que c'est bien l'Eternel Qui a créé et dirige le monde et qu'il n'est rien en dehors de Lui, comme le prouve l'identité numérique (480) entre le mot *Chekalim* et l'expression « *boré haolam oumanhigo* – créateur du monde et Son dirigeant ». Cette *paracha* nous rappelle donc que tout appartient à D. et que tout vient du Ciel.

Cela nous permet également de comprendre l'adage : « Lorsqu'arrive le mois d'Adar, on multiplie la joie. » (*Taanit* 26b) Concrètement, comment multiplie-t-on la joie ? Comment s'assurer qu'on l'a vraiment amplifiée ? Comme nous le savons, en ce mois, Amalek vint attaquer les enfants d'Israël à Refidim (*Chemot* 17:8). Mais comment osa-t-il s'en prendre à eux après avoir entendu tous les miracles opérés en leur faveur en Egypte et sur la mer Rouge ?

La réponse se trouve sous la plume de nos Sages (*Mekhilta Bechala'h* 17:8 ; *Tanna debé Elyahou Rabba* 23) : « *Refidim* – car ils s'étaient relâchés (litt. *rafou yédéhem* – affaiblis) dans l'étude ». De quelle nature était ce relâchement ? Amalek a la même *guematria* que le mot *safek* (le

doute), terme dont les lettres peuvent être interverties avec celles du mot *kessef* (argent). En d'autres termes, dès qu'Amalek apprit que les enfants d'Israël étaient sortis d'Egypte avec de grandes richesses, il sentit que le moment était propice pour lancer son attaque ; c'était le moment d'instiller des doutes dans leur cœur, sentit-il, de les pousser à préférer l'or et l'argent et à se relâcher dans le Service divin. Amalek comprit qu'ainsi, il pourrait les vaincre.

Notons d'ailleurs que nos Sages n'affirment pas qu'ils avaient totalement délaissé l'étude, mais qu'ils s'étaient mis à porter sur la fortune un regard « dévoyé », en venant à la considérer comme une fin et non comme un moyen, et c'est ce qui permit à Amalek de s'infiltrer dans la brèche, de venir les combattre et de refroidir leur cœur. Le point de départ de cette attaque : le léger relâchement des enfants d'Israël dans l'étude, du fait de leur soudain attrait pour l'argent. Or, la Torah est de feu et a été donnée dans le feu (*Taanit* 7a ; *Pessikta Yitro* 20:2). A sa flamme, l'homme se réchauffe. Aussi, s'il la délaisse, Amalek peut venir le refroidir. D'ailleurs, le fait que si l'on additionne le mot Amalek et la lettre *samekh* du mot *safek*, on obtient la *guematria* du mot *kar* (froid) est éloquent. La lumière est ainsi faite sur les machinations d'Amalek.

Lorsque nos Sages énoncent : « Lorsque le mois d'Adar arrive, on multiplie la joie », ils évoquent le fait qu'en ce mois, les méfaits d'Amalek, venu combattre le peuple juif et en refroidir l'ardeur, se « réveillent ». Mais si l'on s'efforce alors de multiplier la joie, propre de la Torah, en s'attelant à son étude, on peut le vaincre et ressentir une joie vraiment intense et véritable.

A cet égard, nos Maîtres témoignent (*Chabbat* 88a) qu'une nouvelle acceptation de la Torah a eu lieu à l'époque de la *Meguila*, outre le fait que le mot Adar a la même valeur numérique que le mot *har* (montagne), allusion au mauvais penchant (*Soucca* 52a). En d'autres termes, lorsqu'arrive le mois d'Adar – le Satan –, on doit multiplier la joie de la Torah, ce qui permet de se débarrasser de lui.

Le mot *har* peut par ailleurs être compris comme une allusion au mont Sinaï, théâtre du don de la Torah, du « mariage » avec D. qu'il représentait. Il faut donc se rappeler le jour du don de la Torah, où la joie de l'Un comme des autres était à son apogée. Car en ce jour, D. leur avait fait goûter à Sa bonté infinie et leur avait donné 50 niveaux de sainteté. A ce moment-là, Il avait pénétré les cœurs des enfants d'Israël.

A la lumière de ces explications, proposons une interprétation inédite du fait que les Juifs se déguisent à Pourim, le changement de vêtements les rendant méconnaissables. Ceci nous permettra également de comprendre le parallèle déroutant entre Yom Kippour et Pourim, mentionné au début de notre développement.

Nos Sages affirment (*Maccot* 23b) que les 248 *mitsvot* positives sont comparables aux 248 membres du corps humain. De ce fait, si l'homme ne se montre pas à la hauteur d'une de ces *mitsvot*, il porte atteinte au membre correspondant et, s'il commet beaucoup de fautes, il en vient jusqu'à perdre l'image divine gravée en lui.

Or, nos Sages affirment, quant à la génération de Mordekhaï, qu'elle s'était rendue coupable pour avoir participé au banquet d'A'hachvéroch (*Meguila* 12b) ; leur « forme » s'était donc dégradée.

Toutefois, par un effet de la Bonté divine, ils se repentirent et méritèrent de retrouver cette image divine, cet éclat du visage, au point que la situation se renversa de façon positive, comme le souligne le verset : « ce fut le contraire qui eut lieu » (*Esther* 9:1). On comprend dès lors cette coutume de se travestir en ce jour, souvenir du changement d'orientation pris par les enfants d'Israël, qui reprirent de nouveau « bonne figure ». En outre, du fait de ce changement positif, il est évident que leur joie atteint des sommets incommensurables, au point qu'elle fut partagée dans les mondes supérieurs.

Nous savons d'un autre côté que la figure énigmatique d'Esther renvoie au voilement de la Face divine, comme le précisent nos Sages

(*'Houlin* 139b) : « Où trouve-t-on allusion à Esther dans la Torah ? Dans la tournure : "Moi-même, Je leur voilerai (*aster astir*) Ma face" (*Devarim* 31:18). » Mais, par la *techouva*, le miracle apparut de nouveau aux yeux de tous. A ce titre, lorsque les *tsaddikim* se déguisent, ils dissimulent leur grandeur. Sous le masque, il devient impossible de les distinguer du commun des mortels, et même des impies.

De ce fait, on a pris l'habitude de se déguiser à Pourim, afin que D. pardonne « indistinctement » à tous, justes comme impies, car à un moment, tous ont le même aspect… Ainsi, si les accusateurs viennent pour remplir leur rôle diffamateur, D. blanchit aussitôt les pécheurs et les travestit à l'instar des justes. Le terme *ta'hposset* (« déguisement ») a d'ailleurs la même valeur numérique que les mots *mo'hel vesoléa'h* (« pardonne et excuse »). Le Tout-Puissant passe ainsi l'éponge pour tous et sur tout, dans l'esprit du verset (*Yechayahou* 1:18) : « Vos péchés fussent-ils comme le cramoisi, ils peuvent devenir blancs comme neige. »

A présent, on comprend le parallèle entre Pourim et Yom Kippour. De même qu'à Yom Kippour, tous font *techouva* et D. accorde à tous – justes et impies – pardon et absolution, à Pourim, D. change l'aspect de tous et pardonne leurs fautes à tous. Dès lors, on comprend la nature de la joie spirituelle d'Adar et de Pourim.

## Résumé

Lorsqu'Adar arrive, on multiplie la joie. Ce sentiment est d'autant plus intense lors du Chabbat *Chekalim*, et davantage encore lorsque celui-ci tombe à Roch 'Hodech. C'est une préparation à l'ensemble du mois. Mais comment pouvons-nous savoir si nous avons réellement marqué un surplus de joie en ce mois ? Et pourquoi insiste-t-on sur le fait qu'on devait entendre la *parachat Chekalim* ? Qu'est-ce que la notion d'écoute vient faire ici ? En outre, comment nos Sages ont-ils pu comparer Yom Kippour à Pourim, alors

que le premier est un jour de recueillement, de jeûne et de prière, et le second un jour de joie, où on fait bombance ?

- L'or et l'argent perturbent le Service divin dans la mesure où l'homme risque de transformer l'accessoire en essentiel. Au contraire, s'il réalise que tout provient de D., il utilisera l'argent pour pratiquer la *tsedaka* et les *mitsvot*, notamment en ce mois d'Adar, où on donne la charité aux pauvres (*matanot laévyonim*). Si l'on aborde la *paracha* de *Chekalim* sous l'angle de l'écoute, c'est pour souligner combien il est important de rappeler au peuple que l'argent n'est pas l'essentiel et qu'il n'est qu'un moyen pour servir le Créateur. L'homme qui garde ainsi à l'esprit que D. dirige le monde méritera toutes les bénédictions.

- Nos Sages nous enjoignent d'augmenter la joie en Adar, car Amalek s'était attaqué à notre peuple lorsqu'il s'était relâché dans l'étude, suite à l'importance excessive donnée à l'argent – notamment le butin égyptien – peu après leur sortie d'Egypte. Amalek en avait profité pour refroidir leur ardeur. Le terme *Adar* a la même valeur numérique que le mot *har*, allusion au mauvais penchant, soit Amalek, qui cherche à attaquer au mois d'Adar. Pour le contrer, il faut multiplier la joie – celle de la Torah – et se renforcer dans la Torah écrite et orale. Tel est le secret pour vaincre le mauvais penchant, se rapprocher de D. et mériter la joie véritable, celle de la Torah, que les enfants d'Israël acceptèrent de nouveau à l'époque de la *Meguila*.

- Les 248 *mitsvot* positives font pendant aux 248 membres du corps humain et, si l'homme faute, il porte atteinte à l'image divine gravée en lui, au point que toute son apparence en est modifiée. Lorsque les enfants d'Israël firent la faute de participer au banquet d'A'hachvéroch, leur aspect en fut changé. Par la suite, lorsqu'ils se repentirent, leur visage retrouva son éclat divin. C'est là la raison pour laquelle on se déguise à Pourim, en souvenir de ce changement de forme. En outre, le déguisement masque les différences apparentes entre impies et justes. Si tous font *techouva* dans un seul élan, D. leur pardonne à tous au même titre. Dès lors, la similarité entre Yom Kippour et Pourim devient évidente : l'un comme l'autre sont marqués par la *techouva*, d'où découle justement la joie spirituelle propre au mois d'Adar et à Pourim.

## LORSQUE LE MOIS D'ADAR ARRIVE, ON AMPLIFIE LA JOIE

Cette maxime de nos maîtres (*Taanit* 26b), simple en apparence, mérite cependant d'être approfondie. En quoi la joie inhérente à ce mois est-elle différente de celle des autres mois du calendrier ? En effet, ce n'est pas le seul mois où le peuple juif bénéficia de miracles, outre le fait que la joie est un sentiment fondamental tout au long de l'année, comme l'indique David Hamelekh (*Tehilim* 100:2) : « Servez l'Eternel dans la joie ». Et pourtant, le mois d'Adar doit être teinté d'une joie plus intense que les autres mois. Tentons de comprendre pourquoi.

Le mois d'Adar est particulièrement propice à la joie et, à travers la joie que l'homme ressentira dans son Service divin tout au long de ce mois, il pourra progresser de palier en palier. En effet, en Adar eut lieu un très grand miracle : le sauvetage des Juifs des mains d'Haman l'impie. Outre sa tentative de génocide du peuple juif, Haman faisait peser sur eux le risque de leur faire perdre totalement foi en leur Créateur. Mais il se passa exactement le contraire : cette menace d'extermination suscita en eux un élan de foi et de prières, ainsi qu'une progression conséquente dans le Service divin et la joie le caractérisant. Cette impulsion permit le miracle – un total renversement de la situation, ainsi décrit dans la *Meguila* (9:1) : « ce fut le contraire qui eut lieu en cela que les Juifs prirent le dessus sur ceux qui les haïssaient ». Il y a donc lieu de se réjouir, au mois d'Adar, du fait que les Juifs échappèrent à ce péril et se rapprochèrent de D.

Une autre explication tient compte du fait que le mois d'Adar précède le mois de Nissan, mois marqué d'un sceau particulier, puisqu'« en Nissan, les Juifs furent délivrés [d'Egypte], et en Nissan ils seront de nouveau délivrés » (*Roch Hachana* 11a ; *Chemot Rabba* 15:12a ; *Zohar* II 120a). Aussi, si l'on ressent un regain de joie dans son

Service divin au mois d'Adar, et qu'on entame le mois de Nissan dans cet état d'esprit, on augmente ses chances de bénéficier alors de la Délivrance, caractérisée par un total affranchissement du mauvais penchant et un grand rapprochement du Créateur. C'est une raison amplement suffisante pour se réjouir intensément en Adar.

En outre, la succession chronologique Adar-Nissan peut être mise en parallèle avec celle des mois d'Elloul et de Tichri. En Elloul, l'homme, pénétré de crainte, se repent de tous ses péchés de l'année, afin d'arriver pur et sans faute aux Jours Redoutables – au mois de Tichri, qui entame une nouvelle année. De même, le mois de Nissan est considéré par la Torah comme « le premier des mois » (cf. *Chemot* 12:2) ; il représente donc l'occasion de se repentir, animé d'un sentiment de joie pour tous les miracles divins qui couronnèrent notre sortie d'Egypte.

De ce point de vue, le mois d'Adar, qui le précède, doit être ponctué de prières et d'actes charitables, accomplis dans un sentiment de joie et d'affection pour D., et c'est donc le moment idéal pour s'amender par amour de D. Or, qu'y a-t-il de plus réjouissant que de se repentir et de se rapprocher du Créateur ? On peut trouver dans la Michna (*Pessa'him* 1:1) une allusion à la *techouva* qui doit caractériser cette période : « La veille au soir du 14 [Nissan], on recherche le *'hamets* (…) ». Cet élément à rechercher puis éliminer correspond également aux fautes, aussi doit-on faire *techouva* en Nissan comme en Tichri, et il y a donc lieu de s'y préparer, dans la joie, dès le mois d'Adar.

Par ailleurs, la joie du mois d'Adar trouve son essence dans la nouvelle acceptation de la Torah qui conclut les évènements de la *Meguila*. Ainsi, dans la Guemara (*Chabbat* 88a), on peut lire : « Ils l'ont reçue à l'époque d'A'hachvéroch ». A Pourim, au mois d'Adar, les enfants d'Israël acceptèrent de nouveau la Torah dans la joie, comme il est écrit (*Esther* 9:27) : « Les Juifs accomplirent et acceptèrent » - Ils accomplirent ce qu'ils avaient déjà accepté au mois de Sivan, sous la

contrainte, nous expliquent les Sages. Or, sans Torah, le monde ne peut subsister (*Pessa'him* 68b ; *Nedarim* 32a). Cette nouvelle acceptation de la Torah avec joie et enthousiasme constitue donc une raison de se réjouir plus particulièrement au mois d'Adar.

On peut comparer cela à un roi dont le fils est devenu esclave de maîtres particulièrement mauvais. Le souverain entreprend tous les efforts possibles en vue d'obtenir la libération de son rejeton, efforts finalement couronnés de succès. Le fils nouvellement libéré s'entend alors dire : « Si tu n'acceptes pas mon autorité et ne m'obéis pas en tout point, je te tuerai ! » Devant des paroles d'une telle dureté, il reste pantois. « Après toute la peine que j'ai causée à mon père lorsque j'étais esclave, et après tout ce qu'il a fait pour me libérer, comment peut-il me tomber ainsi dessus à bras raccourcis ? se demande-t-il. Comment peut-il prétendre qu'en cas de désobéissance de ma part, il me tuera ? »

« Et surtout, pense-t-il en son for intérieur, pourquoi ne m'a-t-il pas averti avant ma libération ? Pourquoi ne m'a-t-il pas libéré à la condition que je me soumette totalement à sa volonté ? Alors, j'aurais accepté sans hésitation. A présent, cela me donne l'impression qu'il ne s'agit que d'une tentative d'intimidation. En effet, aurait-il remué ciel et terre pour me libérer s'il avait eu l'intention de mettre à exécution ses menaces en cas d'insubordination ? Je ne peux le croire. Mais toutefois, par égard pour ses bienfaits envers moi, je vais l'écouter. »

Cependant, peu après, le fils ne tient pas promesse et désobéit aux directives paternelles. Pour le corriger, son père ne le tue certes pas, mais le remet aux mains d'individus mauvais, pour qu'il leur soit assujetti. Ceux-ci cependant projettent de tuer le fils rebelle. Lorsqu'il apprend les machinations qui se trament contre lui, le prince, paniqué, envoie à son père une délégation chargée de transmettre son engagement à se soumettre dorénavant totalement à sa domination.

De même, au mois de Sivan, les enfants d'Israël restèrent sceptiques dans leur engagement, car leur foi en D. n'était pas totale, et c'est pourquoi ils durent subir le joug d'A'hachvéroch et d'Haman. Mais, lorsqu'ils échappèrent aux desseins de ceux-ci, ils se soumirent cette fois-ci d'un cœur plein et entier à D., et acceptèrent la Torah avec joie et non par contrainte, conscients de l'amour de leur Père, le Créateur, et de Son désir de proximité avec Ses enfants. Voilà pourquoi, d'année en année, nous devons particulièrement nous réjouir au cours du mois d'Adar.

### Résumé

- La joie particulière inhérente au mois d'Adar tient à plusieurs raisons. En ce mois, les Juifs coururent le risque de perdre la vie comme la foi mais, par miracle, ils furent sauvés des machinations d'Haman et se rapprochèrent du Créateur.
- En outre, ce mois précède celui de Nissan, propice à la délivrance, ce qui est une raison pour se réjouir. Un parallèle peut par ailleurs être établi entre Elloul, mois de la *techouva* par crainte, suivi des réjouissances de Tichri, et Adar, mois du repentir par amour.
- Enfin, le mois d'Adar marque une nouvelle acceptation de la Torah, cette fois dans la joie et non par contrainte comme en Sivan. Car les enfants d'Israël constatèrent combien D. les aime et désire leur proximité.

## La clémence envers le peuple juif par la réparation de la foi

Le miracle de Pourim est universellement connu. Haman l'impie décréta l'anéantissement et la ruine totale du peuple juif (*Esther* 3:13), et, n'eût été la Miséricorde divine, il aurait mené à bien ses perfides desseins. Mais comment comprendre cette obsession d'Haman à

exterminer le peuple juif ? N'était-il pas conscient que quiconque touchait au peuple élu ne serait pas impuni ?

Nous allons proposer une explication d'après le Ben Ich 'Haï (IV, page 200), qu'il tire lui-même du *Ir David* (page 31). La *techouva* n'a pas été donnée aux descendants de Noa'h (*Sanhedrin* 59a) mais seulement au peuple juif. Car tout ce qui est postérieur à la Création ne peut modifier une réalité qui lui est antérieure. Or, le repentir étant antérieur à la Création (*Beréchit Rabba* 1:4), il ne fut pas légué aux descendants de Noa'h, dont l'existence lui est postérieure. En revanche, si les enfants d'Israël furent concrètement créés après la Création, explique le *Ir David*, la pensée de leur conception lui était bien antérieure (*Beréchit Rabba* 1:5), comme en témoigne le verset (*Ekha* 5:21) : « renouvelle nos jours comme auparavant ». De ce fait, les enfants d'Israël entretiennent un lien très fort avec la *techouva*, créée avant l'univers.

Telle était, de fait, la pensée d'Haman. Il savait que le peuple juif s'était rendu coupable, pour avoir pris part au banquet d'A'hachvéroch (*Meguila* 12a). De ce fait, cette époque était caractérisée par un voilement de la Face divine, dans l'esprit de l'avertissement (*Devarim* 31:18) : « Moi-même, Je leur voilerai Ma face », appelé à entrer en vigueur si les enfants d'Israël ne suivaient pas la voie de la Torah.

Or, Haman pensait tirer profit de ce voilement de la Face divine, pleinement conscient que dès le moment où les enfants d'Israël n'étaient plus l'objet des pensées divines, ils pouvaient tomber entre les mains de leurs ennemis, résolus à les tuer. En effet, comment la *techouva* pourrait les aider, alors qu'ils avaient quitté l'esprit du Créateur – place qu'ils occupaient avant la Création – et perdu, de ce fait, cette possibilité de *techouva*. N'étant plus différenciables des *bené Noa'h*, pensait Haman, il serait facile de les tuer.

Haman commit cependant une lourde erreur, puisque, si de manière générale cette période était certes caractérisée par un voilement de la Face divine, cette obscurité n'était pas totale, du fait de la présence de quelques justes comme Mordekhaï et Esther. Ces derniers jouissaient en effet d'une conduite divine révélée et parvinrent, dans leur grandeur, à restituer à l'ensemble du peuple la faveur divine, en suscitant son repentir.

A cet égard, il est éloquent que le verset précité concernant le voilement de la Face divine, verset sur lequel Haman crut pouvoir s'appuyer pour mettre à exécution ses plans, est précisément celui à travers lequel nos Sages décèlent une allusion à Esther : « Où trouve-t-on [une allusion à] Esther dans la Torah ? Dans le verset "Moi-même, Je leur voilerai (*aster astir*) Ma face". » (*'Houlin* 139b). Car c'est justement Esther qui permit de « lever le voile », d'opérer le retour de la faveur divine.

De ce point de vue, en décrétant son anéantissement, Haman rendit un précieux service au peuple juif. En effet, face à la menace existentielle qu'il fit planer sur eux, les enfants d'Israël puisèrent dans le potentiel de *techouva* de Mordekhaï et d'Esther, ce qui leur permit de mettre fin au voilement de la Face divine et de mériter à nouveau l'état de grâce dont ceux-ci bénéficiaient.

Lorsqu' Esther enjoignit à Mordekhaï : « Jeûnez pour moi, ne mangez pas et ne buvez pas pendant trois jours, jour et nuit » (*Esther* 4:16), elle permit, à travers ces jeûnes et mortifications des enfants d'Israël, le dé-voilement de la Face divine et l'acceptation de cet élan de *techouva*. Ils reprirent ainsi la place de choix qu'ils occupaient dans l'esprit divin avant la Création du monde et purent maîtriser la *techouva* – dont les portes ne sont jamais fermées (*Berakhot* 32b) – qui les mena à l'annulation du décret d'extermination.

De fait, en jouissant du banquet offert par A'hachvéroch, ils portèrent atteinte à leur foi en D., clé de la profusion de bénédictions

dont peut jouir le peuple juif. Altérer la foi, c'était perdre tout espoir de renaissance, et le Tout-Puissant leur envoya alors Haman l'impie afin de les mettre à l'épreuve et de les ramener dans le droit chemin.

Et ainsi fut fait. Haman, dont le dessein était de pousser les enfants d'Israël à éprouver des doutes au niveau de leur foi, fut placé au pouvoir. Mais sur quoi portaient donc ces doutes ? Au moment où les enfants d'Israël furent exilés, il leur fut promis, par l'entremise du prophète, qu'à l'issue de soixante-dix ans, ils seraient libérés et retourneraient en Israël. Or, voilà qu'Haman se dressait contre eux pour les tuer et les anéantir. Comment cela cadrait-il avec cette prophétie, qui aurait pourtant dû se réaliser ?

Face à l'anéantissement de leurs espoirs de retour en Terre Sainte et de reconstruction du Temple, pensait Haman, les enfants d'Israël perdraient leur *émouna*. Mais Mordekhaï, qui vit clair dans les manœuvres de cet homme pervers, prit les devants en avertissant les enfants d'Israël de ne pas participer au banquet du roi et de ne pas perdre foi. Par son mérite, le peuple juif bénéficia de la clémence divine et répara ses torts. Enfin, avec l'aide de D., ils triomphèrent d'Haman.

## Résumé

Comment comprendre qu'Haman ait désiré anéantir le peuple juif ? N'était-il pas conscient qu'il serait finalement l'objet des représailles divines ? La *techouva* est une réalité antérieure à la Création, contrairement aux non-juifs, auxquels elle est donc étrangère. Seuls les enfants d'Israël, déjà conçus dans la pensée divine avant la Création, peuvent donc prétendre à celle-ci. Haman constata que les enfants d'Israël s'étaient détournés de la bonne voie – notamment en se permettant de jouir du festin d'A'hachvéroch – et que la Présence divine s'était par conséquent voilée. Aussi, pensait-il, ils avaient été chassés de la pensée du Créateur et ne pourraient se repentir. Dès lors, quoi de plus facile que de les anéantir ?

- Mais ils regagnèrent l'état de grâce par le mérite de Mordekhaï et d'Esther, qui leur réapprirent la foi en D., leur permettant de retrouver leur place de choix dans les pensées du Créateur et de pouvoir Lui revenir. S'ils furent punis par un voilement de la Face divine, c'est pour avoir connu une faille dans leur foi, faille élargie et exploitée par Haman : ils avaient perdu espoir de retourner en Israël après 70 ans d'exil et de voir la reconstruction du Temple. Mais Mordekhaï le pressentit et demanda à ses coreligionnaires de croire en D. et de réparer cette faille, ce qui leur valut la délivrance.

## Le pouvoir de la Torah et le mois d'Adar : l'anéantissement d'Amalek

Adar est symboliquement lié à la notion de modestie, puisque le 7 du mois vit la naissance et la mort de Moché Rabbénou (*Meguila* 13b ; *Esther Rabba* 7:13), incarnation de cette vertu dans toute sa perfection, comme la Torah elle-même en témoigne : « Et l'homme Moché était très humble, plus que tout homme sur la surface de la terre » (*Bamidbar* 12:3).

De ce fait, nous y lisons, au cours du Chabbat *Zakhor*, la *paracha* d'Amalek, où D. nous enjoint : « Efface le souvenir d'Amalek » (*Devarim* 25:19), cri de guerre lancé contre l'orgueil dont il fit montre en s'attaquant le premier au peuple juif, considéré comme intouchable après sa sortie d'Egypte.

Pour la même raison, on lit, le premier du mois, la *parachat Chekalim* (*Chekalim* 1:1 ; *Pessikta Rabbati* 11:1), pour nous apprendre à nous méfier des richesses, qui sont source de fierté. Le terme *chékel* lui-même y fait allusion, de par sa lettre *chin*, de même *guematria* que le mot *kar*, et ses lettres finales, *kouf* et *lamed*, qui sont aussi celles du

mot Amalek. En d'autres termes, Amalek introduisit de la froideur dans le cœur des enfants d'Israël, les incitant à ne pas demeurer humbles, car c'est là la voie du Satan.

Notons, à ce sujet, que le mot Adar a la même valeur numérique que le terme *har* (montagne), allusion au mauvais penchant qui apparaît aux *tsaddikim* comme une montagne (*Soucca* 52a ; *Zohar* I 190b). Plus précisément, cette idée de sommet élevé évoque aussi l'orgueil, qui rend impossible l'étude de la Torah (*Tan'houma Ki Tavo* 3), et c'est pourquoi la Torah fut donnée sur une montagne, comme pour nous donner la possibilité de surmonter cette fâcheuse tendance. En outre, le mont Sinaï, théâtre de ce don, s'était rabaissé, se considérant comme indigne d'un tel honneur (*Sota* 5a ; *Yalkout Chimoni Yitro* 284), et c'est précisément ce qui fut la raison de son élection. Car la modestie est une condition *sine qua non* à l'acquisition de la Torah. Précisons par ailleurs que, s'il fut décrété que les enfants d'Israël n'auraient pas l'autorisation de s'approcher du mont Sinaï à ce moment – interdit ainsi édicté : « Gardez-vous de monter sur la montagne ou d'en toucher l'extrémité » (*Chemot* 19:12) –, c'était justement pour leur signifier de se tenir à l'écart du mauvais penchant et de fuir l'épreuve.

Nous pouvons à présent comprendre pourquoi, lors du tirage au sort d'Haman, ce fut le mois de Pourim qui fut désigné (*Meguila* 13b) et, plus largement, pourquoi il éprouva le besoin de recourir à cette méthode pour déterminer un mois favorable à ses funestes desseins, alors qu'il connaissait certainement en détail tous les mois du calendrier et leurs spécificités propres.

Comme nous le savons, le peuple juif n'est pas soumis au *mazal*, à un quelconque déterminisme (*Chabbat* 156a ; *Nedarim* 32a ; *Tikouné Zohar* 100a), cela, lorsqu'il se consacre à l'étude, mais à présent, pensa Haman, alors qu'il s'en est détourné, il peut être soumis aux caprices

du destin ; c'est pourquoi il décida de procéder à un tirage au sort. Cependant, le Tout-Puissant fit pencher le sort en sa défaveur, en cela que le mois d'Adar fut désigné, en un rappel à l'ordre aux enfants d'Israël. En effet, à travers la *guematria* de ce terme, ils pourraient prendre conscience qu'ils étaient tombés sous la coupe du mauvais penchant, cette « montagne », se renforcer et se repentir, pour retrouver la pureté initiale qui les caractérisait à leur naissance – la *techouva*, comme la conversion, ayant le pouvoir de faire de l'homme un être nouveau, tel un nouveau-né (*Yevamot* 22a ; *Ketouvot* 47a). Cet éveil des consciences les pousserait à se plonger de nouveau dans l'étude de la Torah, à se « tuer à la tâche » pour l'intégrer (*cf. Berakhot* 63b). A ce titre, le jour de la naissance de Moché, placé pendant ce mois, sert à évoquer son exemple, à re-naître par la Torah, secret de la victoire contre Haman – contre Amalek.

A présent, nous pouvons comprendre pourquoi nos Sages insistent tant sur cette notion de joie au mois d'Adar, notion qui, avons-nous fait remarquer, ne devrait pas être moins prégnante les autres mois, tout autant chargés de fêtes. Ils ont en cela préféré prévenir que guérir (*Meguila* 13b) et, plutôt que de voir les enfants d'Israël se relâcher dans l'étude, les voir amplifier et accroître la joie, synonyme de Torah – « Les préceptes de l'Eternel sont droits : ils réjouissent le cœur » (*Tehilim* 19:9). C'est là le secret de la victoire contre le mauvais penchant, cette « montagne », au mois d'Adar. D'ailleurs, la joie de Pourim est liée à la nouvelle acceptation de la Torah qui marqua cette période : « Les Juifs accomplirent et acceptèrent » (*Esther* 9:27).

# UN ACCOMPLISSEMENT PARFAIT DES MITSVOT OU IGNORER LES TENTATIVES DE DÉTOURNEMENT DU MAUVAIS PENCHANT

« L'homme a l'obligation de s'enivrer à Pourim au point d'en venir à confondre "Maudit soit Haman !" et "Béni soit Mordekhaï !" » (*Meguila* 7b). Cette célèbre affirmation de nos Sages éveille plusieurs questions, entre autres celle de déterminer pourquoi « l'indicateur » d'ivresse qu'ils y donnent est la confusion entre les deux principaux antagonistes de la *Meguila*.

Précisons, pour répondre, que le Satan tente à chaque instant de gagner la confiance de l'homme, au point qu'il peut en venir à lui conseiller de ne pas commettre telle faute pour mieux développer son emprise sur lui et pouvoir, par la suite, le faire trébucher dans un autre domaine, processus longuement décrit dans la Guemara (*Chabbat* 105b) : « Aujourd'hui, il suggère à l'homme : "Fais ceci !", demain : "Fais cela !", jusqu'à l'amener, de fil en aiguille, à servir l'idolâtrie. »

Nous savons par ailleurs que, dans tout ce qui a trait à la sainteté, le Satan se présente en perturbateur afin d'entraver l'élévation de l'homme, comme en firent l'expérience un Iyov (Job) – « Et le Satan se présenta parmi eux (*Iyov* 1:6) – ou un *cohen gadol* de la stature de Yehochoua – « le Satan se tenait à sa droite pour l'accuser [pour le perturber dans son service] » (*Zekharya* 3:1).

A propos de cette dernière citation, le 'Hafets 'Haïm pose une question devenue célèbre : pourquoi le Satan choisit-il de se tenir à la droite du grand prêtre, lui qui, par nature, se trouve « à la gauche » – le côté du mal – de l'homme. Et de répondre que, parfois, il se présente précisément à sa droite, pour l'aider à surmonter… le mauvais

penchant, autrement dit lui-même ! Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il encourage l'homme à accomplir des *mitsvot* qui, par la suite, deviendront des embûches sur sa voie. Il faut donc se tenir sur ses gardes pour éviter de tomber sous sa coupe, car il dispose d'une large marge d'activité.

En conséquence, on réfléchira avant d'agir pour déterminer si notre aspiration à accomplir telle ou telle *mitsva* provient du bon penchant – auquel cas on devra se dévouer pour l'accomplir avec minutie, dans ses moindres détails – ou du mauvais – le cas échéant, il sera préférable d'en repousser l'exécution. En d'autres termes, on devra réaliser qui se tient à notre droite à ce moment donné – est-ce le bon ou le mauvais penchant ?

Or, d'après les indications de nos Maîtres (*Avot* 4:2 ; *Avot deRabbi Nathan* 25:4), « une *mitsva* en entraîne une autre, et une faute en entraîne une autre ». Aussi, en observant les conséquences de nos actes, il deviendra possible de déterminer quel était leur moteur.

De même, si une *mitsva* se présente à l'homme au moment où il en accomplit une autre et, pour accomplir celle-ci, il doit interrompre la précédente, il ne doit pas perdre de vue le principe : « Quiconque accomplit une *mitsva* est dispensé de toute autre » (*Soucca* 25a), et prendre conscience que c'est l'une des ruses du mauvais penchant. Car lors de la réalisation d'une *mitsva*, l'homme crée des mondes et suscite un contentement divin incommensurable. Dans cette optique, il est inconcevable qu'il s'interrompe brusquement.

Dans le même ordre d'idées, nos Sages affirment (*Avot* 3:7 ; *Zohar* III 80a) : « Celui qui, tandis qu'il chemine, étudie la Torah mais s'interrompt pour dire : "Comme cet arbre est beau ! Comme ce champ est bien labouré !" se rend, d'après le texte, passible de mort. » Pourquoi ont-ils recours spécifiquement au vocable d'arbre, et non de fruit ou de toute autre belle création ? Quel est le message sous-jacent à ce choix sémantique ? Pourquoi, en outre, est-il question de celui qui

étudie au cours de son déplacement et pas, plus simplement, de l'homme plongé dans l'étude, qui fait une brusque pause ? Enfin, pourquoi une punition aussi lourde ? N'est-ce pas disproportionné, quand pour d'autres fautes d'une telle gravité, il n'est pas question d'un châtiment identique ?!

Comme point de départ à notre réponse, nous allons nous baser sur l'introduction du *Ilan Hakadoch*, où il est indiqué que, lors de l'accomplissement d'une *mitsva*, quelle qu'elle soit, l'homme doit avoir l'intention d'unifier les deux Noms divins – Tétragramme et Nom de Souveraineté –, dont la somme des *guematriot* est identique à celle du mot *ilan* (« arbre »). Dès lors, il devient évident que si l'homme interrompt son étude, il porte atteinte à cet « arbre » – aux Noms divins. C'est là le sens des propos de nos Sages : « Celui qui interrompt en cours de route son étude – ou, en l'occurrence l'accomplissement d'une *mitsva* – se rend passible de mort, pour avoir porté atteinte aux Noms divins.

Par le terme de *mehalekh* – « celui qui chemine » –, le texte laisse entendre, ou bien cette idée d'une *mitsva* qui s'est soudain présentée à lui, ou bien nous livre symboliquement, au-delà d'un voyage pédestre ou d'une simple promenade au sens propre, une allusion au cheminement intellectuel de l'étude – le fameux « si dans Mes statuts vous cheminez » –, qui exige un profond investissement. Ainsi, celui qui interrompt l'accomplissement d'une *mitsva* ou l'étude de la Torah, porte atteinte à « l'arbre » – aux deux Noms – et sa punition n'en est que plus lourde.

Cependant, si nous avons explicité le concept d'arbre, il reste à comprendre ce que vient faire ici celui de champ (*nir*), et pourquoi la punition de la faute est évoquée en lieu et place de ses conséquences (l'atteinte portée aux Noms divins). En outre, la notion de cheminement semblerait signifier que celui qui interrompt son étude alors qu'il étudiait assis n'est pas coupable d'une telle faute. Est-ce concevable ?

En vérité, la situation que nous décrivent nos Sages vise, me semble-t-il, à mettre en lumière les ruses du mauvais penchant qui, parfois, se présente à l'homme en lui suggérant d'accomplir les *mitsvot*, allant même jusqu'à lui rappeler qu'il réparera ainsi de nombreux mondes ainsi que les deux Noms divins, et ce, afin que l'homme l'écoute et agisse selon ses suggestions. Mais soudain, il lui dit : « Comme ce champ est beau ! », le détournant complètement du droit chemin.

A ce sujet, j'ai déjà entendu un Rav faire remarquer que le mot *nir* a la même valeur que l'expression « *zéhou Amalek* – c'est Amalek » (en prenant en compte les deux notions elles-mêmes). Autrement dit, le mauvais penchant susurre ensuite à l'homme de s'arrêter en cours de *mitsva* pour mieux se concentrer sur l'arbre – les Noms divins. Il s'agit en fait de manœuvres visant à attirer l'attention de l'homme sur les subtilités du paysage afin de le détourner du droit chemin.

Par conséquent, l'homme doit s'efforcer de se concentrer sur la démarche d'unification du Nom divin qu'impliquent ses *mitsvot* avant leur accomplissement, et non au cours de celui-ci, car c'est là l'une des ruses du mauvais penchant. S'interrompre « en cours de route » selon les conseils du mauvais penchant, c'est se remettre totalement entre ses mains, lui « vendre son âme » et par conséquent, se rendre passible de mort.

On conçoit à présent qu'il n'existe pas de véritable différence de fond entre le fait de cheminer ou de rester assis, car le simple fait de s'arrêter pour prêter attention aux suggestions du mauvais penchant le rend condamnable. C'est pourquoi, plutôt que de mettre l'accent sur le tort qu'il cause, l'accent est mis sur la peine encourue.

D'après l'explication allégorique, soulignons qu'un cheminement interrompu justifie une telle sévérité, puisque cela va à l'encontre de la nécessité d'avancer « de force en force – *mé'hayil el 'hayil* » (*Tehilim* 84:8). A noter d'ailleurs que les initiales de cette expression

emblématique ont une valeur numérique de quarante-neuf. De ce fait, celui qui s'interrompt dans sa progression spirituelle risque fort de tomber dans les quarante-neuf portiques d'impureté. Il convient au contraire de progresser sans cesse pour parcourir le chemin inverse en sainteté, jusqu'à atteindre le cinquantième palier de pureté, la plus grande proximité par rapport à D.

Prenons donc compte de l'indication de nos Maîtres (*Pessa'him* 7b ; *Yerouchalmi Berakhot* 7:1) : « L'homme devra toujours réciter la bénédiction afférente avant l'accomplissement d'une *mitsva*. » En d'autres termes, il faut unifier le Nom divin avant l'accomplissement et non au cours de celle-ci – ce qui constitue, comme nous l'avons dit, l'une des ruses du Satan. Pour lui échapper, il faut donc s'efforcer, d'une part, d'avoir les intentions adéquates avant d'accomplir les *mitsvot*, mais aussi de ne pas s'interrompre au milieu, même dans ce but, sans quoi on risque d'en arriver à commettre, dans le sillage, une faute, l'impulsion provenant, à la base, du mauvais penchant. En outre, il n'est pas certain que la *mitsva* pourra par la suite être reprise là où on l'aura laissée, car il sera peut-être trop tard. En tout état de cause, pour s'être arrêté au milieu de sa mission, cette interruption à la source d'une atteinte portée aux Noms divins, vaut à l'homme une sentence très lourde.

Contre ce danger, nos Sages nous proposent de recourir à l'expédient suivant (*Soucca* 52b ; *Kiddouchin* 30b) : « Si ce misérable t'attaque, entraîne-le à la maison d'étude. » En quoi cela l'aiderait-il ? Le Satan ne pourrait-il librement continuer son manège perturbateur, une fois installé dans la maison d'étude ? De fait, il ne faut pas comprendre cette solution dans son acception littérale, mais lui attribuer, me semble-t-il, le sens suivant : si le mauvais penchant t'attaque au cours de l'accomplissement d'une *mitsva*, cherchant à te faire trébucher, ne te laisse pas interrompre mais tire-le au contraire immédiatement à la maison d'étude – autrement dit, continue à

accomplir la *mitsva* avec l'intention appropriée et, prenant conscience de son échec, le mauvais penchant fuira aussitôt.

Une fois tous ces points éclaircis, on comprendra aisément l'indication de Rabba, citée en ouverture : « L'homme a l'obligation de s'enivrer à Pourim au point d'en venir à confondre "Maudit soit Haman !" et "Béni soit Mordekhaï !" » (*Meguila* 7b) L'homme doit se montrer extrêmement prudent face au mauvais penchant, dont Haman l'impie est la parfaite incarnation. En effet, il arrive qu'il se place à sa droite et le pousse à accomplir une *mitsva*, tandis qu'il aspire en fait à le détourner de sa mission, à savoir un accomplissement parfait des *mitsvot*.

Aussi, si l'homme veut lui échapper et le vaincre, il doit se griser à Pourim. Ce verbe, en araméen dans le texte, est à rapprocher de la notion de parfum : il s'agit donc de s'imprégner de l'odeur des fruits, allusion aux *mitsvot* à accomplir, dans l'esprit de ce passage de la Guemara (*Yoma* 39a) : « Celui qui pénètre dans une parfumerie, il lui dit : "Viens, moi et toi allons nous parfumer !" » Il faut donc se parfumer du parfum des *mitsvot*, sans s'interrompre au milieu. C'est la condition pour parvenir à distinguer Haman de Mordekhaï – le bon du mauvais penchant.

D'ailleurs, le nom de cet avatar du mal a la même *guematria* que la somme des deux Noms divins, en leur ajoutant quatre, ce qui correspond à leur nombre de lettres respectif. C'est dire combien le mauvais penchant – Haman – aspire à faire trébucher l'homme dans l'accomplissement des *mitsvot* et l'unification des deux Noms divins. Notre mission : le vaincre et accomplir les commandements à la perfection.

## Résumé

- Pourquoi l'homme doit-il s'enivrer à Pourim, au point d'en confondre les noms d'Haman et de Mordekhaï ? Qu'est-ce à dire ? Parfois, le mauvais

penchant se place « à la droite » de l'homme, le poussant à accomplir les *mitsvot*, pour mieux le faire trébucher par la suite. Selon la *mitsva* ou la faute qui s'ensuit, l'homme peut savoir s'il agit poussé par le bien ou par le mal. Il ne faut en aucun cas s'interrompre au milieu de l'accomplissement d'une *mitsva*, qui permet de créer des mondes et d'unifier le Nom divin. S'arrêter, même sous les meilleurs prétextes du monde, c'est suivre le mauvais penchant et porter atteinte aux Noms divins.

- Tel est le sens de la condamnation que portent nos Maîtres sur celui qui interrompt son étude « en cours de route » pour admirer les charmes du paysage, et notamment les beaux arbres et les champs qui l'agrémentent. Le mot *ilan* (« arbre ») a la même *guematria* que les deux Noms divins, car en détournant ainsi l'attention de l'homme, le mauvais penchant veut l'empêcher d'unifier le Nom divin. De même, le mot *nir* a la même *guematria* que l'expression « *zéhou Amalek* – c'est Amalek ». Le message qui se dégage des propos de nos Maîtres est donc clair : celui qui chemine dans son étude ou dans l'accomplissement d'une *mitsva* et s'interrompt, sous l'influence du mauvais penchant, se rend passible de mort. Il faut donc se garder à tout prix de telles interruptions, car qui peut garantir, outre l'atteinte portée au Nom divin, que, plus tard, on pourra reprendre là où on s'est arrêté ? La solution : repousser le Satan en l'entraînant à la maison d'étude ou en continuant d'accomplir sa *mitsva*, imperturbable.

- Pour ne pas tomber sous la coupe du Satan, il faut développer les intentions spécifiques à une *mitsva* avant de l'accomplir et non en cours d'exécution. C'est là le sens de la maxime concernant Pourim : si Haman – alias le mauvais penchant – vient perturber l'homme, celui-ci devra aussitôt « se griser » de Torah et de *mitsvot*, sans interruption, sans quoi il ne saura distinguer Haman de Mordekhaï – le bon du mauvais penchant. Ce n'est que s'il prend garde de ne pas s'interrompre qu'il pourra poursuivre son étude et un accomplissement parfait des *mitsvot*.

## Le jeûne comme sacrifice devant le Créateur

Dans la *Meguila* d'Esther, nous pouvons lire que, lorsque lui parvient la nouvelle du décret menaçant les Juifs, Esther envoya un messager demander à Mordekhaï d'organiser un jeûne : « Va rassembler tous les Juifs (…) et jeûnez pour moi ; ne mangez pas et ne buvez pas pendant trois jours (…). Moi aussi avec mes servantes, je jeûnerai de même. Et ainsi je me présenterai au roi (…) » (*Esther* 4:16).

Pourquoi Esther conçut-elle, pour annuler le décret, ce recours au jeûne ? Pourquoi ne pas envisager plutôt des prières, ou bien des dons à la *tsedaka*, ou encore les supplications ?

Rappelons qu'à cette période, les enfants d'Israël, plongés dans l'amer exil, pensaient qu'il n'y avait plus d'espoir, pas de renaissance possible. Face au prolongement apparent de l'exil – d'après leur compte, les soixante-dix années « seulement » prédites par le prophète avaient été dépassées (*Yirmyahou* 29:10) – leur désespoir ne connaissait plus de bornes. Eprouvant alors un rejet divin, ils envisagèrent de s'assimiler aux non-juifs, purement et simplement, et c'est ce qui les poussa d'ailleurs à participer au banquet d'A'hachvéroch (*Meguila* 12a), se rendant passibles d'anéantissement.

Même si l'on admet qu'ils n'y consommèrent aucun met interdit, se contentant des provisions qu'ils avaient apportées, cette présence leur fut considérée comme une faute, comme s'ils avaient effectivement mangé des plats interdits, tels ceux destinés à un culte idolâtre (*Avoda Zara* 8a), d'autant qu'ils jouirent de la beauté et du luxe du banquet servi dans le palais royal, regorgeant d'idolâtrie.

Plus grave encore, ils goûtèrent au spectacle de l'exhibition des ustensiles du Temple, mis en scène par un A'hachvéroch paré des

vêtements du grand prêtre (*Meguila* 11b ; *Esther Rabba* 2:11) ! Cette attitude était une main tendue aux forces du mal, qui purent ensuite se déployer dans toute leur ampleur, d'autant plus que la présence des Juifs, en une sorte d'hommage implicite, surprit le tyran lui-même, qui s'y attendait peu de la part d'un peuple qu'il pensait « répandu, disséminé » (*Esther* 3:8). Les forces impures gagnèrent ainsi en force pour mieux leur nuire et leur sort de destruction fut alors scellé.

En outre, c'est justement le constat de l'abattement et de l'abîme de désespoir dans lequel se trouvaient les enfants d'Israël (*Yevamot* 47a) qui poussa ce despote à ce déploiement de faste et de luxe royal, afin de les décourager et de les détourner complètement de leur foi. Ce qu'il voulait ainsi faire ressortir, c'était le contraste très marqué entre son immense richesse et leur propre misère.

Consciente de l'ampleur de l'accablement dans lequel son peuple se trouvait, sentiment auquel Mordekhaï lui-même semblait avoir cédé en revêtant une tenue de deuil, Esther s'empressa d'envoyer l'eunuque Hatakh, « pour savoir ce que cela voulait dire et pourquoi cette manière d'agir – *mah zé veal mah zé* » (*Esther* 4:5). Implicitement, elle voulait lui rappeler que, pour annuler ce décret pesant sur leur peuple, il devait avant tout, ainsi que l'ensemble des Juifs, sortir de cette désespérance si pesante, se repentir et se lier de nouveau à D. à propos duQuel ils s'étaient écriés (*Chemot* 15:2) : « C'est (*zé*) mon D. et je veux L'honorer ». Ils devaient se rattacher au strict accomplissement des dix commandements, gravés sur les Tables de la Loi, *mizé oumizé*, « sur les deux faces » (*ibid.* 32:15).

L'un des messages d'Esther, c'est aussi l'importance de s'attacher à découvrir son intériorité – le *mah*, qui renvoie, par identité numérique à *adam*, l'homme, ainsi qu'à la valeur numérique complète du Tétragramme (*Zohar 'Hadach Ruth* 102b). En d'autres termes, en liant leur étincelle divine supérieure au *zé* de « c'est mon D. et je veux L'honorer », les enfants d'Israël détenaient encore la possibilité,

l'espoir d'un éveil, d'une renaissance, d'un renouveau d'élévation – et c'est là le sens du « *veal mah zé* » – et donc de la délivrance.

La réponse de Mordekhaï, lorsqu'il lui fait part « de tout ce qui lui était advenu – *èt col acher karahou* » (*Esther* 4:7), recèle également de précieuses indications. En effet, le terme *acher* est une anagramme de *roch* (« tête »), tandis que *karahou* est à rapprocher de *karirout* (« la froideur »). En outre, ce dernier mot ne manquera pas de nous rappeler la brusque attaque d'Amalek, ancêtre d'Haman, dans le désert – « comme il t'a surpris (*acher karekha*), chemin faisant » (*Devarim* 25:18). En d'autres termes, Mordekhaï informait Esther du profond désespoir dans lequel leurs coreligionnaires étaient plongés, au point que leur esprit s'était totalement glacé, n'était plus réceptif à la spiritualité. Sous l'impact d'Amalek, ils s'étaient détournés de D., ce qui les avait menés à se joindre aux festivités du souverain impie.

Esther conçut alors le projet de ce grand rassemblement des Juifs et du jeûne collectif de trois jours susmentionné. Dans le verset décrivant le moment d'unité ainsi prôné, outre les vertus rédemptrices de cette symbiose (*cf. Tan'houma Nitsavim* 1a ; *Yalkout Chimoni Amos* 549), elle lui demandait de les réunir pour qu'ils puissent écouter les remontrances de leur maître, Mordekhaï, si fondamentales, et se repentent. Par ailleurs, le jeûne constituerait l'amendement exacte de la faute du banquet, leur permettant de se détacher de l'attrait de la matière – représentée par le boire et le manger. Ce jeûne avait certainement le potentiel d'entraîner dans son sillage un grand mouvement de *techouva* et de leur permettre de renouer les liens et de se reconnecter au Créateur, véritable Roi, devant leQuel Esther envisage de se présenter.

Cela nous démontre l'importance et la valeur du jeûne – réduction de la chère, et donc de la chair, de l'aspect corporel, digne d'un sacrifice approché sur l'autel (*Berakhot* 17a). Car, dès l'instant où l'homme apprend à étouffer ses désirs et instincts matériels, la lumière divine peut briller en lui sans aucun voile ni séparation. En outre, il

peut alors extérioriser et matérialiser cet éveil d'en Haut. Dans cette position, l'homme peut briser cette muraille de pierre que représente le mauvais penchant, dont la dureté est comparée au minéral (*Soucca* 52a ; *Zohar* II 263a), et abattre le mur qu'il avait érigé entre lui et D. par ce terrible abattement.

Toutefois, cela n'est possible que lorsque l'on fait preuve d'une soumission accrue et que l'on dirige ses pas et ses actes dans la direction du Guide spirituel et Juste de la génération – en l'occurrence Mordekhaï –, qu'on prête l'oreille à ses remontrances et qu'on s'efforce d'apprendre de sa bouche la Torah. Tel est le secret universel de l'élévation, à travers l'influence du *tsaddik*, intimement et constamment lié à D.

## Résumé

- Un jeûne fut décrété sur l'initiative d'Esther, consciente du profond découragement des enfants d'Israël devant cet exil qui semblait ne pas devoir prendre fin, perte d'espoir et de foi qui les avait menés à participer à l'orgie du souverain impie. A ce banquet idolâtre, ils eurent l'occasion d'observer les vêtements sacerdotaux et les ustensiles du Temple dans toute leur splendeur – mise en scène concoctée par un A'hachvéroch désireux d'exploiter et d'amplifier leur détresse –, le tout menant à un renforcement du mal.
- Lorsque Mordekhaï prit le deuil, Esther l'envoya s'enquérir des causes de cette détresse, lui suggérant de ne pas se laisser aller à l'abattement, si destructeur, et de renforcer l'attache du peuple à D. et aux dix commandements, afin de s'élever et de se rapprocher de Lui. Mordekhaï fit répondre que le problème provenait d'Haman, ce descendant d'Amalek, qui refroidit l'ardeur des enfants d'Israël. En réplique, Esther prôna le rassemblement, l'union, et le fait d'écouter les remontrances du Juste, outre le jeûne, réduction de la chair et de la matière, à l'instar d'un sacrifice offert devant D. Ainsi, l'aspect matériel peut être étouffé et la spiritualité amplifiée. De là nous apprenons l'importance de se lier au *tsaddik*, de s'élever dans sa proximité et de se connecter à D.

## La déchéance d'Haman

La Guemara (*Meguila* 16a) démêle pour nous l'écheveau des évènements de la *Meguila*. Elle nous apprend ainsi qu'au moment où Haman vit Mordekhaï, son ennemi juré, étudier en compagnie de jeunes enfants, il les interrogea : « Quel sujet étudiez-vous ? » « Celui de l'*Omer* », répondirent-ils. « De combien est-il ? » reprit-il. « L'oblation d'une poignée. » Dans un instant de lucidité, cet avatar du mal s'écria alors : « Cette même petite poignée que vous offrez a débouté l'ensemble de mes dix mille *kiccar* d'argent. » Il anticipait ainsi sa chute face aux Juifs, à l'heure où il venait chercher Mordekhaï pour le revêtir d'une tenue royale et le jucher sur la monture du souverain.

Pourquoi, dans cet éclair de lucidité, Haman établit-il un lien aussi direct entre les dix mille *kiccar* d'argent qu'il se proposait de verser dans les trésors du roi pour le convaincre d'exterminer le peuple juif, d'une part, et, de l'autre, sa réussite ou sa chute. Pourquoi ne reconnut-il pas, plus simplement : « Mon décret a été révoqué et je ne pourrai vous anéantir » ? Pourquoi lier son échec à l'argent ?

Un passage du Midrach (*Chemot Rabba* 35:1), portant sur le verset : « Et tu feras les poutres pour le tabernacle (…) » (*Chemot* 26:15) va nous éclairer sur ce point. Il explique que le Créateur conçut nombre de créations dont le monde n'était pas digne et qu'Il mit donc de côté. L'une d'entre elles est la lumière originelle – celle que nous connaissons n'en est qu'un pâle écho –, qu'Il garde en réserve pour la donner aux *tsaddikim* aux Temps futurs.

En revanche, poursuit le Midrach, d'autres du même ordre furent cependant laissées à la disposition de l'homme. C'est le cas de l'or, qu'Il maintint en place du fait qu'il était originellement destiné au tabernacle et au Temple, pour Sa gloire. De même, les cèdres, destinés et consacrés au même office, comme le suggère le verset (*Tehilim*

104:16) : « Les arbres de l'Eternel sont abondamment pourvus, les cèdres du Liban que Sa main a plantés », le Liban désignant le Temple, nous explique-t-on.

Le *Na'halat Eliezer* ne laisse de s'interroger à ce sujet : le Midrach mentionne trois éléments que le monde n'était pas digne d'utiliser, souligne-t-il. Pourquoi, dès lors, seule la lumière fut-elle retirée du monde, et non pas l'or et les cèdres ?

Prétendre, en se basant sur le Midrach, que c'est du fait qu'ils furent créés pour la gloire divine ne saurait être une réponse satisfaisante, dans la mesure où c'est la raison d'être de toute création, comme on peut le lire dans la dernière *michna* du traité *Avot* : « Tout ce que Dieu créa dans le monde, Il ne le créa que pour Sa gloire ». Alors, quelle est la raison de cette différence ?

Il semblerait que la lumière ait été mise de côté pour deux raisons : premièrement, afin que les impies ne puissent l'utiliser pour la sorcellerie – crainte justifiée, puisque même de nos jours, d'aucuns ont recours au pâle reflet de celle-ci dans ce but. La seconde : afin que l'homme – il s'agit bien sûr du Juif – fasse l'effort de la découvrir et de la dévoiler. Comment ? Par l'étude de la Torah, « car la *mitsva* est une bougie et la Torah une lumière ». Au-delà, cette lumière occultée assure la pérennité du monde précisément à travers ces efforts de l'homme pour la découvrir dans le Texte saint.

Cela nous permet également de comprendre pourquoi D. n'agit pas de même pour l'or. Il aurait certes paru justifié de mettre de côté cette création pour éviter qu'elle ne soit exploitée par les impies, mais D. choisit de la laisser à la disposition de l'homme afin qu'il apprenne à l'utiliser à bon escient – pour la construction du tabernacle. Autrement dit, qu'il en fasse usage pour des besoins spirituels et non matériels. Plutôt que de s'exprimer dans les termes du verset : « Ma force et la puissance de mon bras m'ont valu ce succès », il se concentrera sur le verset : « A Moi l'or, à Moi l'argent » (*'Haggaï* 2:8). Par ce biais, il

amplifiera d'ailleurs aussi la lumière originelle, cette lumière mise de côté à l'intention des justes.

D. nous apprend ainsi que la richesse matérielle ne doit être mise à contribution que pour les *mitsvot*, comme celles de *tsedaka*, venir en aide à son prochain – la bienfaisance –, les *matanot laévyonim* (« dons aux pauvres ») à Pourim…, actes qui mènent à une conscience claire de la grandeur de la Torah et des *mitsvot*, qui constituent l'essentiel, la fin, l'argent n'étant qu'un moyen et, par essence, accessoire.

C'est cette échelle de valeurs juste qui fit refuser à Rabbi Yossi ben Kisma la proposition de venir s'installer dans un lieu vide de Torah. « Même si tu me donnais tout l'or et l'argent du monde, je n'accepterais de m'installer qu'en un lieu de Torah », répondit-il, citant à l'appui le verset (*Tehilim* 119:72) : « Plus chère est la Torah de ta bouche que des monceaux d'or et d'argent » – en cela qu'elle recèle la véritable lumière.

De nombreux *tsaddikim* s'illustraient par un tel niveau de relation à l'argent, au point qu'ils n'allaient pas se coucher tant qu'il restait une pièce dans leur portefeuille, ressentant le besoin impératif de tout distribuer à la *tsedaka*. C'était notamment l'attitude du Maguid de Kozienice *zatsal*, du saint Rabbi Mordekhaï Malkovitch *zatsal*, que cela empêchait véritablement de dormir. On rapporte également que Rabbi 'Haïm de Tsanz *zatsal* donnait jusqu'à son dernier sou aux nécessiteux, alors que sa propre famille vivait dans le dénuement le plus total. Ces exemples nous démontrent combien les *tsaddikim* s'efforcent de sanctifier, d'élever l'argent. Dans cet esprit, l'éclat de leur *mitsva* était parfait.

Ceci nous permet par ailleurs de comprendre la difficulté qu'eut Moché à concevoir la *mitsva* du *ma'hatsit hachékel*, difficulté à l'origine de l'image d'une pièce de feu que D. lui fit apparaître (*Mena'hot* 29a ; *Yerouchalmi Chekalim* 1:4). Mais Moché ne savait-il pas quel aspect a une pièce de monnaie ? Fût-ce le cas, pourquoi ne pas lui montrer

l'image d'une pièce « classique », telle que les enfants d'Israël devaient donner, plutôt que de feu ?

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que Moché Rabbénou savait à quoi ressemblait l'argent demandé. En revanche, cela lui posait problème que le Créateur demande aux Hébreux de Le servir par le biais d'une telle pièce, et c'est pourquoi l'exemplaire qu'Il lui montra était constitué de feu, comme pour lui exprimer Son aspiration à ce que les enfants d'Israël Le servent avec flamme et enthousiasme et réalisent que l'argent est tout à fait accessoire et ne doit être utilisé que pour donner le demi-sicle – autrement dit, pour la *tsedaka*. Ainsi, la matière est élevée au niveau du spirituel et la fortune devient un moyen de dévoiler la lumière occultée et de servir le Créateur.

Un épisode antérieur s'éclaire à présent. Avant la sortie d'Egypte, D. ordonna aux enfants d'Israël, par l'intermédiaire de Moché : « Que chaque homme emprunte à son voisin et chaque femme à sa voisine des ustensiles d'argent et d'or (…) » (*Chemot* 11:2). Ce commandement ne pose-t-il pas problème, dans la mesure où les enfants d'Israël n'ont jamais par la suite restitué ces « emprunts » ? Pourquoi, dans ce cas, ne pas avoir évoqué une appropriation plutôt qu'un emprunt ?

Le choix sémantique du verset n'est pas fortuit, en cela qu'il visait à avertir les enfants d'Israël que toute cette fortune ne leur appartenait pas en propre – « A Moi l'or, à Moi l'argent ». Leurs possessions ne l'étaient qu'au titre de dépôt, à employer pour les *mitsvot* et la Torah, afin d'en mériter la lumière scellée.

Or, si nous suivons le fil de l'Histoire, peu après, les enfants d'Israël cédèrent à cette tentation facile et ne parvinrent à quitter les rives de la Mer Rouge en raison du butin égyptien qui s'y était amassé, au point que Moché Rabbénou dut les faire repartir de force (*Tan'houma Yachan Bechala'h* 16). Ils avaient malheureusement cessé de considérer la fortune comme un moyen pour y voir une fin.

Ce faisant, Amalek survint pour combattre Israël à Refidim (*cf. Chemot* 17:8), profitant sans retard de ce moment de relâchement en Torah, de déclin spirituel. Car ils avaient commis une faute en cessant de rechercher et de révéler la lumière dissimulée dans la Torah pour se consacrer à la fructification de leurs biens matériels.

D'ailleurs, Amalek avait eu vent de leur considérable enrichissement, qui coïncidait avec la sortie d'Egypte, et c'est précisément ce qui le poussait à reprendre à son compte la promesse de Yits'hak à Essav (*Beréchit* 27:40) : « Pourtant, après avoir plié sous le joug, ton cou s'en affranchira. » Son but était d'exproprier les enfants d'Israël et de refroidir leur enthousiasme, ce en quoi il était alors certain de réussir. Mais les Hébreux se reprirent et, à l'issue d'une véritable démarche de *techouva*, ils vainquirent Amalek et le passèrent au fil de l'épée.

Mais revenons-en à la chute d'Haman. Comme nous le savons, les Juifs jouirent du banquet orgiaque d'A'hachvéroch, signant ainsi leur condamnation à mort (*Meguila* 12b). Or, ce n'est pas leur seule participation qui leur valut ce verdict, mais tout l'étalage de fortune auquel il donna lieu.

Expliquons-nous. Au moment du festin, paré de l'habit sacerdotal, le despote fit exposer les ustensiles du Temple (*ibid.*), ce qui perturba profondément les enfants d'Israël, cessant dès lors de voir dans l'or et l'argent un moyen pour le concevoir comme une fin en soi.

Dans ce contexte, quoi de plus évident pour le perfide Haman, ce descendant d'Amalek, d'exploiter cette brèche – la cupidité, l'attrait pour l'argent et le matériel, qui est l'une des plus grandes interférences dans le Service divin – en se présentant devant le roi, avec en bouche la proposition du colossal pot-de-vin de dix mille *kiccar*, destiné à faire pencher la balance en sa faveur et à anéantir le peuple juif.

Une fois de plus, les mots eux-mêmes vont nous dévoiler ces secrets. En effet, les initiales de l'expression « dix mille *kiccar* d'argent » ont la

même valeur numérique que le mot *ki* (*kouf-youd-alef*), apparaissant dans le verset : « toutes les tables sont couvertes de vomissures (*ki*) et d'immondices » (*Yechayahou* 28:8), allusion aux « bacchanales » d'A'hachvéroch, auxquelles ils eurent le tort de participer.

Néanmoins, Mordekhaï était au courant des faits et, déchirant ses vêtements en signe de deuil, il entreprit tout ce qui était en son pouvoir pour sauver les Juifs d'un anéantissement tant spirituel que matériel. Que fit-il ? Il rassembla les jeunes enfants et entreprit d'étudier avec eux la section relative à l'offrande de l'*Omer*, afin de leur enseigner que la richesse doit être consacrée au seul Service divin, à travers les sacrifices et autres *mitsvot*. Dès que ces différents éléments furent justement réévalués, cette petite poignée offerte en tant qu'*Omer*, mise en balance avec les dix mille *kiccar* d'Haman, permit de renverser la vapeur.

Les lettres du terme *Omer* (*ayin-vav-mèm-rech*) elles-mêmes laissent transparaître cette idée. Les deux dernières ont la même *guematria* totale que le mot Amalek, allusion à la victoire des enfants d'Israël sur Haman, tandis que les deux premières – le *ayin* et le *vav* – se retrouvent au centre du mot *maot* (« argent, fortune »). Or, si l'on retranche celles-ci, il ne reste plus que celles formant le mot *mèt* (« mort »). Tel est le secret de la victoire de Mordekhaï sur son ennemi juré, qu'il parvint à faire exécuter avec ses fils, tout en sauvant les enfants d'Israël du décret d'extermination. Ainsi, par un remarquable renversement de situation, les impies furent pendus et les Hébreux connurent joie, lumière et délivrance.

## Résumé


- A l'heure où Haman vint revêtir Mordekhaï de la tenue royale, il le surprit en train d'étudier avec les jeunes enfants le passage concernant l'offrande de l'*Omer*. Il fut contraint de leur avouer que cette petite offrande d'une poignée

aurait le dessus sur les dix mille *kiccar* de commission versés au roi. Pourquoi Haman lia-t-il sa chute comme sa réussite temporaire à l'argent ?

- Le Midrach nous apprend que la lumière originelle a été mise de côté jusqu'aux Temps futurs, tandis que l'or et les cèdres, autres créations dont l'homme n'était pas digne, furent toutefois laissées à sa disposition. Pourquoi cette différence ? Prétendre que les deux dernières visant l'honneur divin à travers leur utilisation dans la construction du sanctuaire, cela suffisait à justifier leur maintien sur terre, n'est pas une réponse satisfaisante, puisque toute création vise la gloire divine. Si la lumière fut confisquée, c'est en fait pour éviter d'une part que les impies ne l'utilisent à mauvais escient et, de l'autre, pour donner à l'homme la possibilité de la découvrir et de la dévoiler à travers son Service divin.

- Mais l'or ne fut pas mis de côté, et ce, intentionnellement, afin que l'homme l'utilise pour servir D., avec la conscience claire qu'il n'est que secondaire, un moyen destiné à accomplir les *mitsvot* telles que la *tsedaka*, à l'instar de ces *tsaddikim* qui distribuaient jusqu'à leur dernier sou pour aider les nécessiteux. Par le biais de cette *mitsva*, on peut re-dévoiler la lumière scellée. C'est aussi pourquoi D. montra à Moché une pièce de monnaie de feu, car ce dernier ne parvenait pas à comprendre ce principe, si fondamental – celui du Service divin à travers l'élévation de la matière, avec feu et enthousiasme.

- Au moment de la sortie d'Egypte, à travers la *mitsva* d'« emprunter » aux Egyptiens leurs objets précieux, D. transmit à Ses enfants un message de première importance : l'argent n'est qu'un moyen qu'Il place entre les mains de l'homme pour mieux Le servir. Pourtant, ils l'oublièrent peu après lorsque Moché dut contraindre les enfants d'Israël à quitter les rivages de la Mer Rouge, qu'ils ne parvenaient à délaisser, dans leurs fouilles à la recherche de butin égyptien. C'était l'occasion qu'attendait Amalek pour lancer son attaque. Les Hébreux n'y échappèrent qu'après s'être repentis et avoir réalisé que la fortune n'est qu'accessoire.

- De même, Haman savait que les enfants d'Israël avaient joui du banquet orgiaque d'A'hachvéroch et de tout l'étalage de richesse – ustensiles du Temple compris – auquel il donna lieu. Il réalisa alors qu'ils étaient de

nouveau tombés dans le travers de considérer l'argent comme essentiel, et c'est pourquoi il s'empressa de peser dix mille *kiccar* d'argent, qu'il souhaitait reverser dans les trésors du roi, afin de souligner cette tare et de pouvoir mener à bien ses sombres desseins. En toute connaissance de cause, Mordekhaï rassembla de son côté les enfants pour leur enseigner la *paracha* concernant l'offrande de l'*Omer*, autrement dit le véritable rôle de l'argent, à mettre au service du Créateur. C'est ainsi qu'il reprit le dessus et qu'Haman fut anéanti.

## LA CONFIANCE DANS LES SAGES

Nos Sages indiquent (*Meguila* 7b) qu'il convient de s'enivrer à Pourim, au point de ne plus savoir distinguer « Maudit soit Haman ! » de « Béni soit Mordekhaï ! » Voilà une prescription étonnante. Comment comprendre que l'on nous demande de nous griser au point de confondre ces deux extrêmes ? Toutes les fêtes ne doivent-elles pas être partagées, « moitié pour D., moitié pour vous » (*Pessa'him* 68b ; *Betsa* 15b) ? Pourquoi celle de Pourim ferait-elle exception, en cela qu'on doit y boire toute la journée ?

En outre, l'obligation de boire elle-même ne peut manquer de nous surprendre. Comme on le sait, une personne ivre n'a pas le droit de prier, ni d'étudier, ni de trancher un litige dans le cadre d'un jugement (*Erouvin* 64a). Comment est-il possible que nos Sages, qui connaissaient pourtant ces restrictions, aient explicitement imposé de s'enivrer à Pourim ?

Lorsqu'on déroule l'histoire de la *Meguila*, on comprend – et c'est ce que confirment les enseignements de nos Maîtres – que les enfants d'Israël eurent tort de participer au festin du roi, et c'est ce qui scella leur sort (*Meguila* 12b). C'est la brèche dans laquelle, en digne descendant d'Amalek, Haman s'infiltra pour exposer au roi ses projets génocidaires, ainsi présentés : « Il est un peuple, répandu, disséminé

parmi les peuples » (*Esther* 3:8). Comme son ancêtre, tout relâchement en Torah pouvait être mis à contribution pour les attaquer, conformément à la condition préétablie par Yits'hak, dans sa bénédiction à Yaakov : tant que la voix de Yaakov [de l'étude] résonne, les mains d'Essav restent impuissantes (*Beréchit Rabba* 65:20). Aussi, Haman sut-il élargir la brèche mise à jour par leur relâchement dans l'étude, au point qu'il faillit les vaincre.

A la lumière de cette analyse, il aurait semblé infiniment plus logique, le jour de Pourim, d'instaurer une journée d'étude intensive, plutôt que de nous demander de boire jusqu'à l'ivresse !

Nos Sages proposent plusieurs approches, qui peuvent permettre de résoudre ce paradoxe (*Maccot* 24a). A la question de déterminer ce qui est la chose la plus importante sur laquelle le monde tient, il existait une grande variété d'avis. Le prophète 'Habakouk tranche la question en suggérant qu'il s'agit de la *émounat 'hakhamim* – la foi dans les Sages – tel que le suggère le verset (2:4) : « le juste vivra par sa foi ».

Nos Sages vont encore plus loin lorsqu'ils nous enjoignent d'écouter nos Sages même s'ils nous disent que la droite est la gauche et que la gauche est la droite (*Yerouchalmi Horayot* 1:1). Et d'ajouter : « La crainte de ton Maître doit être comparable à ta crainte du Ciel. » (*Pessa'him* 108a ; *Chemot Rabba* 3:17) C'est dire combien il est essentiel en toutes circonstances de se soumettre à l'avis des Sages.

C'est précisément sur ce point que les enfants d'Israël faillirent à l'époque de la *Meguila*, lorsqu'ils refusèrent de se conformer à l'avis de Mordekhaï, qui leur avait demandé de s'abstenir de participer au banquet d'A'hachvéroch, de même que l'exil en Babylonie découlait de l'insubordination aux prophètes, laquelle avait atteint de tels sommets que l'un d'entre eux – Zekharya – put être assassiné dans l'enceinte du Temple, tandis que Yirmyahou fut emprisonné dans une citerne. Seuls les faux prophètes avaient alors voix au chapitre.

C'est la raison pour laquelle l'amendement devait précisément passer par cette soumission absolue aux Sages, thème central de Pourim, aussi déraisonnables que puissent paraître leurs décisions. Les enfants d'Israël avaient refusé de se plier devant le jugement de Mordekhaï, ce que l'injonction de se griser à Pourim, si étrange soit-elle, permettra de réparer par la suite.

De ce fait, même si le sens de cette injonction nous échappe, nous devons les écouter scrupuleusement, même s'ils nous disent « que la droite est la gauche et vice-versa ». Ce concept s'applique remarquablement bien ici, Mordekhaï pouvant être considéré comme la droite – le côté du bien – et Haman, comme la gauche – traditionnellement associée au mal.

Dans la *Meguila* elle-même, Esther illustre de manière notable cette subordination absolue à la voix des Sages. Ainsi, lorsque Mordekhaï lui demande de se présenter devant le roi, sans y avoir été invitée, pour implorer le salut de son peuple, elle s'exécute, même si cet acte confine au suicide et ce, pour deux raisons : la première, parce que « toute personne (…) qui pénètre chez le roi (…) sans avoir été convoquée, une loi égale pour tous la rend passible de mort » (*Esther* 4:11), et on ne pouvait soupçonner A'hachvéroch de laxisme, puisqu'il avait sans scrupule assassiné sa première épouse pour lui avoir désobéi. Seconde raison, Esther ne lui avait dévoilé « ni son peuple, ni son origine » (*ibid.* 2:10), et devait donc certainement être l'objet, par là même, de la rancœur royale.

Et de fait, nous confirment nos Maîtres (*Meguila* 15b ; *Midrach Cho'her Tov* 22:2), au moment où Esther paraît devant lui, le premier mouvement du roi sera d'exiger sa mise à mort, mais cette dernière se répand en prières devant le Maître du monde. « Mon D., mon D., pourquoi m'as-Tu abandonné[e] ? » (*Tehilim* 22:2), s'écrie-t-elle, et c'est ce qui lui vaudra l'intervention miraculeuse d'un ange, qui rehausse son visage d'une grâce particulière aux yeux du roi, effaçant de son cœur tout courroux.

Or, ce qui ressort de ces différents passages, c'est l'obéissance inconditionnelle d'Esther à Mordekhaï, en toutes circonstances, obéissance dont la *Meguila* elle-même ne se prive pas de témoigner (*Esther* 2:20) : « Esther se conforme aux instructions de Mordekhaï, comme lorsqu'elle était sous sa tutelle » (*ibid.* 2:20). Cette soumission est d'autant plus remarquable qu'à présent reine, Esther est libre d'agir à sa guise, sans s'en référer à quiconque (*cf. Pessa'him* 110a ; *Baba Kama* 60b). De son comportement exemplaire, les enfants d'Israël pouvaient déduire, a fortiori, qu'il leur fallait écouter fidèlement l'avis des Maîtres.

D'ailleurs, Mordekhaï et Esther eurent « le mot de la fin » puisqu'ils établirent, avec l'aval du Sanhedrin, les lois de Pourim et la forme de sa célébration : don du demi-sicle, lecture de la *Meguila*, *michloa'h manot*, *matanot laévyonim*, et *michté* (le banquet).

En retour, « les Juifs accomplirent et acceptèrent pour eux, pour leurs descendants (…) l'obligation immuable de fêter ces jours » (*Esther* 9:27) de renversement du sort (*cf. ibid.* v.1). Véritable renversement de situation s'il en est, puisqu'ils passèrent de l'insoumission à Mordekhaï, leur chef spirituel, à une obéissance parfaite, dans les moindres détails, même ceux qui échappaient à leur entendement.

On comprend dès lors le caractère prépondérant de ce thème de la foi aveugle en nos Sages à Pourim, que l'on doit considérer, bien que le parallèle soit étonnant, comme un autre Yom Kippour – parenté que les noms respectifs de ces fêtes suggèrent. Aussi, si l'on accorde un crédit absolu à nos Sages et que l'on s'efforce de s'enivrer à Pourim, nos fautes sont pardonnées comme à Yom Kippour. Ce parallèle ne peut manquer de surprendre, mais il n'en demeure pas moins qu'en ce jour, sans étudier la Torah et en se soûlant, nous pouvons atteindre le même objectif.

Pour illustrer l'importance de la foi et de la confiance aveugle dans nos Maîtres, il me semble à propos de rapporter ici une histoire dans laquelle je fus personnellement impliqué. Une femme qui était dans son sixième mois de grossesse était venue me voir pour me demander ma *berakha*, après un contrôle de routine chez son médecin, qui lui avait affirmé que tout était normal. Mais, me surprenant moi-même, je l'exhortai à se rendre à l'hôpital pour passer des examens complémentaires. Sans me prendre au sérieux, elle me répondit qu'aux dires de son médecin, tout se présentait bien. Pourquoi irait-elle à l'hôpital ?

Fallait-il plutôt retourner chez son praticien ? me demanda-t-elle. « Vous ne devez pas aller chez le docteur mais à l'hôpital, pour passer des examens plus approfondis ! » répétai-je d'un ton sans réplique, après quoi j'optai pour le silence, afin de donner plus de poids à mes paroles.

Confiante, elle ne m'opposa plus d'objection et se conforma à ma demande. Peu de temps après son arrivée à l'hôpital, les meilleurs médecins furent appelés à son chevet pour l'opérer d'urgence car elle se trouvait, ainsi que son bébé, en grave danger. Après la césarienne, l'enfant fut, grâce à D., sauvé, tandis que l'état de la mère fut stabilisé. Le prématuré dut rester à l'hôpital pendant environ trois mois et je fus son *sandak* lors de sa *brit mila*.

Ce récit démontre l'importance de la foi dans les Sages. En effet, ces paroles qui s'échappèrent de ma bouche comme une prophétie, sans que j'en comprenne moi-même le sens ou l'importance, permirent de sauver la vie du fœtus et de sa mère. Celle-ci fut ainsi rétribuée pour s'être conformée à mes instructions – « même s'ils te disent que la droite est la gauche (…) », l'urgence de cette visite à l'hôpital étant loin d'être claire après que son médecin l'eut assurée que tout allait bien.

C'est là la preuve que seuls les Sages peuvent déterminer où se situent réellement la droite et la gauche, par-delà notre vision limitée.

Ils sont en cela guidés par le Ciel, afin de pouvoir aider les Juifs. En effet, parfois, la droite devient la gauche, et vice-versa – comme dans ce cas, pour sauver des vies. A ce titre, on comprend pourquoi celui qui transgresse les paroles des Maîtres est passible de mort.

## Résumé

- Nos Maîtres nous demandent de nous enivrer à Pourim, injonction pour le moins étonnante et qui paraît même aller à l'encontre des interdits de prier, d'étudier ou de trancher la loi en état d'ébriété. En outre, si Haman put s'attaquer au peuple juif à Pourim, c'était à cause du relâchement de nos ancêtres dans l'étude. Dans ce cas, comment comprendre qu'au lieu de recommander un renforcement dans l'étude le jour de Pourim, nos Maîtres aient exigé la recherche de l'étourdissement éthylique ?
- La trame de la *Meguila* tourne autour de cette notion de foi dans les Sages. Pour avoir manqué de soumission à Mordekhaï en participant au banquet d'A'hachvéroch, les Juifs se trouvèrent en danger, insubordination que nous devons réparer par une confiance aveugle, même si cela semble contredire toute logique. Esther fut le paradigme de cette foi absolue, puisqu'elle se présenta devant le roi, sur ordre de son cousin, en dépit du danger certain. Elle, souveraine d'un puissant empire, ne choisit pas de se soustraire à cet impératif, représentant ainsi un exemple éclatant pour son peuple, qui répara alors sa lacune et échappa à l'extermination.
- Ainsi, ce concept-clé se retrouve au cœur de la célébration de Pourim, jour où, en nous enivrant, nous pouvons atteindre une élévation comparable à celle de Yom Kippour, et voir toutes nos fautes pardonnées, par le mérite de ce crédit absolu accordé aux Sages. Eux seuls peuvent nous dire, par inspiration divine, où sont vraiment la droite et la gauche, et c'est pourquoi il faut les écouter inconditionnellement.

## LE SCEAU DU ROI

***« Ce fut au temps d'A'hachvéroch, ce même A'hachvéroch (…) »***

**(*Esther* 1:1)**

Ce roi était un véritable tyran, et n'avait rien à envier à un sanguinaire Haman. Nos Maîtres (*Meguila* 11a) vont jusqu'à lire dans son nom sa perfidie, en le décomposant de plusieurs manières possibles : Rabbi Yehochoua ben Kar'ha y lit l'assombrissement (*lehach'hir*) du visage des enfants d'Israël sous l'effet de la souffrance, tandis que Rabbi Berakhia y voit le fait qu'il plongea (*lehakh'hich èt rocham*) les enfants d'Israël dans le jeûne. De son côté, Rabbi Lévy explique qu'il les abreuva « d'absinthe » (*hichka roch veléana* – noms de deux plantes amères). Rabbi Ta'hlifa, quant à lui, affirme qu'il était le frère de « Roch » (*a'hiv chel roch*), c'est-à-dire de Nevoukhadnétsar l'impie. Et nos Sages d'ajouter qu'A'hachvéroch renvoie allusivement aux maux de tête qu'éprouverait quiconque en pensant à lui (*mi chézokhro 'hach berocho*). En outre, ils lisent à travers l'incipit de la *Meguila* le fait qu'A'hachvéroch resta « le même » impie du début à la fin, fidèle à lui-même dans sa perversité. On en déduit que le despote était parfaitement d'accord avec Haman pour anéantir le peuple juif ; ainsi que l'indique Rachi, cela concordait parfaitement avec ses desseins (*Meguila* 14a).

Dans ce cas, m'ont fait remarquer mes élèves, pourquoi seul Haman fut-il exterminé, pendu sur la potence avec ses fils ? Pourquoi cet autre persécuteur du peuple juif qu'était A'hachvéroch ne connut-il pas le même sort ou, du moins, une punition digne de lui ?

Mes élèves ont eux-mêmes proposé l'explication suivante, qui suit la Guemara (*Baba Batra* 10b) se basant sur le verset : « La *tsedaka* grandit

un peuple et la bonté est un *'hatat* (« sacrifice expiatoire ») pour les nations » (*Michlé* 14:34). Comme l'explique Rabbi Ne'hounia, de même que le *'hatat* fait expiation pour Israël, la *tsedaka* apporte l'expiation aux non-juifs. D'autres *tannaïm* contestent cette interprétation, traduisant au contraire le verset dans le sens : la *tsedaka* du *goy* est une faute car il n'est poussé que par l'arrogance et le besoin de se vanter, mais Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï tranche en faveur de l'interprétation de Rabbi Ne'hounia, dont nous avons suivi la traduction. A ce titre, le banquet offert par le tyran perse à tous les habitants de son royaume, banquet caractérisé par une profusion sans pareil, était la marque d'une grande prodigalité – aussi intéressée soit-elle –, ce qui lui permit d'échapper au châtiment.

Car la *mitsva* de *tsedaka* ne requiert pas d'intentions pures, à l'instar de celles de *chik'ha* et *lékèt*[36], comme l'indique explicitement le verset : « afin que l'Eternel, ton D., te bénisse dans toutes les œuvres de tes mains » (*Devarim* 24:19). Et Rachi de noter, au nom du Sifri : « Même si [ces gerbes oubliées] sont attribuées [à ces personnes] sans [que l'agriculteur en ait eu l']intention, à plus forte raison, lorsque c'est volontaire. De ce fait, s'il a laissé tomber un *séla* et qu'un pauvre, l'ayant trouvé, en a bénéficié, il s'en trouvera béni. » Ainsi, la *mitsva* de *tsedaka* bénéficia à A'hachvéroch en dépit de ses intentions torves.

Cette explication ne me semble toutefois pas entièrement satisfaisante. En effet, comment occulter les propos de nos Sages (*Meguila* 12b) selon lesquels la génération d'Esther fut condamnée à mort précisément pour avoir pris part au banquet de cet impie ? Si, dans les détails de l'organisation de ce banquet, il donne l'illusion d'un souverain magnanime et généreux, nos Sages nous mettent en garde : il ne s'agit que d'une façade illusoire ; il est, du début à la fin, « le même » A'hachvéroch, empli de fiel et de haine contre le peuple juif,

36. Deux *mitsvot* accomplies par le propriétaire d'un champ, consistant à laisser dans celui-ci des gerbes pour les pauvres.

ne cherchant qu'à lui nuire. Quelle était donc la véritable intention du souverain perse à travers ces agapes ? Celui-ci redoutait le jour où les Juifs seraient immanquablement délivrés, au risque d'entraîner sa chute, et c'est pourquoi il décida de les faire trébucher afin qu'ils ne méritent pas la délivrance. Conscient que leur D. a la débauche en horreur, il conçut ce banquet orgiaque, où leur apparaîtraient des visions impudiques qui ne manqueraient d'attiser en eux la flamme du mauvais penchant, les poussant à transgresser des interdits fondamentaux. Mordekhaï, qui voyait clair au travers de ce jeu, prit les devants et interdit formellement à ses coreligionnaires de s'y rendre. Parfaitement conscient que l'objectif du despote était d'éveiller la Rigueur divine, il les avertit, en vain, hélas, puisque 18500 Juifs se rendirent au festin, où ils mangèrent et burent à s'en griser, ce qui les mena à commettre les plus graves transgressions de la Torah.

Or, si telle était l'intention de l'organisateur du banquet, comment peut-on qualifier cela de *tsedaka*, *mitsva* qui l'aurait protégé du châtiment mérité ? Il est pourtant question d'une des pires orgies de l'Histoire, visant clairement à déraciner la Torah d'Israël ! Dans ce cas, la question reste entière : pourquoi A'hachvéroch ne fut-il pas puni tout comme son complice ?

En abordant la question sous un autre angle, une réponse se profile peut-être. Le tyran fut – certes, indirectement – à l'origine d'un vaste mouvement de *techouva*, qui permit aux enfants d'Israël de se rapprocher de leur Père céleste, « mérite » qui lui permit d'échapper au châtiment. Comme l'expriment nos Sages dans la Guemara (*Meguila* 14a) : « "Le roi retira son sceau de sa main et le donna à Haman (…)" (*Esther* 3:10). Rabbi Abba bar Cahana commente : cette transmission du sceau royal dépassait les quarante-huit prophètes et les sept prophétesses que connurent les enfants d'Israël – ces derniers n'étant pas parvenus à les ramener dans le droit chemin –, puisqu'elle les ramena à la raison ». En effet, ils connurent un puissant élan de *techouva*, décrit, d'après Rachi, dans le verset : "ce fut un grand deuil

pour les Juifs, accompagné de jeûnes, de pleurs et de lamentations ; la plupart s'étendirent sur un cilice et sur des cendres" (*ibid.* 4:3). A cet égard, du fait qu'A'hachvéroch fut à l'origine de ce grand mouvement de retour à D., mouvement qui eut comme point d'orgue une nouvelle acceptation de la Torah, cette fois pleinement volontaire – que lisent nos Maîtres dans le verset (*ibid.* 9:27) : « Les Juifs accomplirent et prirent sur eux » : « Ils accomplirent ce qu'ils avaient déjà accepté [lors du don de la Torah], jusqu'à présent sous la contrainte et dès lors volontairement » (*Chabbat* 88a), ce mérite lui est d'une certaine manière crédité, et c'est ce qui lui valut d'avoir la vie sauve.

Et Haman, dans ce cas ? N'a-t-il pas contribué lui aussi – perversement, certes – à ce mouvement de retour à D. ? En quoi son statut est-il différent de celui d'A'hachvéroch ? N'oublions pas qu'Haman est un descendant d'Amalek dont toute l'identité et la personnalité est construite sur sa haine abyssale du peuple juif et de la Torah. C'est d'ailleurs lui qui prit l'initiative de cette « solution finale » et c'est pourquoi D. lui rendit la pareille en décrétant sa pendaison et celle de ses fils.

D'un autre côté, ne nous leurrons pas, son royal acolyte eut lui aussi la punition qu'il méritait, d'une manière différente. Il est des souffrances pires que la mort, et celles qui échurent à ce despote étaient de cet ordre. Sa vie, certes, fut préservée, mais peut-on imaginer le supplice que constituaient à ses yeux la vision des miracles et de la délivrance dont bénéficia le peuple juif, qu'il était loin de porter dans son cœur ?! En effet, tous les peuples environnants avaient été saisis de peur face aux Juifs, au point que, mus par ce sentiment, nombre d'entre eux se convertirent (*Esther* 8:17). En outre, c'est toute la gloire du peuple juif et, au premier chef, Mordekhaï, qui s'en trouvèrent rehaussés aux yeux de tous, comme en témoigne la *Meguila* (*ibid.* 9:3-4) : « Et tous les ministres (…) du roi prêtèrent main forte aux Juifs, car la crainte de Mordekhaï s'était emparée d'eux. C'est que Mordekhaï était important dans le palais royal, et sa renommée le

devançait dans toutes les provinces, tant la personne de Mordekhaï allait en grandissant. » Face à cet éclat rayonnant et cette notoriété universelle, que pouvait donc ressentir un roi assoiffé de gloire, réduit malgré lui à l'état de fantoche ? Peut-on concevoir une plus grande punition que de rester en vie, condamné à subir ce rééquilibrage du pouvoir, si défavorable au tyran ?

Puissions-nous avoir le mérite de vivre des miracles de cette ampleur avec notre prochaine Délivrance ! Amen !

## Résumé


- Comme le laisse transparaître son nom, A'hachvéroch reste « le même » du début à la fin de la *Meguila* – toujours aussi impie et fielleux. Dans ce cas, pourquoi ne connut-il pas le même sort qu'Haman, pendu sans autre forme de procès ? Qu'est-ce qui lui valut le mérite d'échapper à la potence et au châtiment ? Une hypothèse est celle du mérite de la « *tsedaka* » que constituait son généreux festin, marque d'une munificence sans pareil. Pour la corroborer, on ajoutera que nos Sages s'accordent à dire que cette *mitsva* ne nécessite pas d'intentions pures.
- Pourtant, cette explication n'est pas pleinement satisfaisante, dans la mesure où, pivot de ce récit, ce banquet orgiaque fut, pour les Juifs qui eurent le tort d'y participer, cause d'une décadence sans pareil. Créditer le roi perse d'un mérite relatif à ce festin serait donc paradoxal, d'autant qu'il visait sciemment à y faire trébucher les enfants d'Israël pour pouvoir mener à bien ses visées génocidaires.
- Cependant, si l'on envisage son rôle sous un autre angle, lorsqu'il retire son sceau et le confie à Haman, lui donnant les coudées franches pour organiser sa « solution finale », il gagne, d'une certaine manière un « mérite ». Lequel ? Celui d'avoir mené à un mouvement de *techouva* de grande ampleur, plus que tous les prophètes que connut notre peuple. Haman, cet avatar du mal absolu, ne pouvait revendiquer un tel mérite. En outre, le despote connut une punition non moins cruelle : celle d'être condamné à assister au triomphe des Juifs et de Mordekhaï, qui éclipsa toute sa gloire.

# Adhérer à la Torah pour adhérer à D.

***« Il y avait à Chouchan, la capitale, un homme juif du nom de Mordekhaï, fils de Yaïr, fils de Chimi, fils de Kich, un homme de la tribu de Binyamin. »***

**(*Esther* 2:5)**

Le jour sous lequel la *Meguila* introduit le personnage de Mordekhaï est particulièrement riche en enseignements. « *Ich yehoudi* (litt. « un homme juif ») : cela laisse entendre qu'il descendait de la tribu de Yehouda. Pourtant, il est écrit *ich yemini*, ce qui semble plutôt le rattacher à la tribu de Binyamin. Comment concilier les deux ? On en déduit, nous apprend Rabbi Yehochoua ben Lévi, que son père était de Binyamin, et sa mère de Yehouda. "Fils de Yaïr" – un fils qui éclaira (*chéhéïr*) les yeux d'Israël. "Fils de Kich" – qui frappa (*chéhékich*) aux portes de la Miséricorde, qui lui furent ouvertes. » (*Meguila* 12b)

La Torah ayant soixante dix facettes, nous allons pour notre part nous concentrer sur l'explication métaphorique de la célèbre maxime : « Quiconque habite en dehors d'Israël est comparable à un homme privé de D. » (*Ketouvot* 110b) qui, comme nous allons le voir, s'applique remarquablement bien aux enseignements de la *Meguila*, à son déroulement des faits. En diaspora, une menace constante plane sur notre Judaïsme lui-même, car il existe un risque majeur de se laisser influencer par les mœurs corrompues de ses voisins non-juifs et de suivre leur voie. Or, par là-même, de spirituel, le danger devient aussi physique, car vivre privé de Présence divine, c'est se trouver exposé sans la moindre protection aux méfaits des *goyim*.

Le tableau que nous avons dépeint est bien sombre. N'existe-t-il pas néanmoins des Juifs vivant en Gola qui parviennent, contre vents et marées, à maintenir leur Judaïsme comme il convient et restent proches du Créateur ? Quel est donc leur secret ? L'étude de la Torah. Car quiconque s'y adonne a le mérite de se rapprocher de D. et de Sa Présence – « L'Eternel, son D., est avec lui » (*Bamidbar* 23:21). Quoi de plus logique, lorsque l'on sait que la Torah toute entière est un condensé des Noms divins ? Ainsi, même en terre non-juive, la Présence divine protège et sauvegarde celui qui s'adonne à l'étude de la Torah.

En territoire hostile, les Juifs, à l'époque de Mordekhaï et d'Esther, s'étaient peu à peu éloignés du Créateur en abandonnant la voie de la Torah et en délaissant les *mitsvot*. Lentement mais sûrement, ils s'assimilaient aux non-juifs et s'inspiraient de leurs mœurs. Le déclin spirituel était constant. Dans ce contexte, l'invitation d'A'hachvéroch à son banquet séduisit les Juifs, qui ne voyaient aucun problème à s'attabler en compagnie de non-juifs et à partager leur repas. C'est ainsi que plus de 18500 Juifs prirent part aux réjouissances orgiaques, et ce, en dépit de la défense formelle décrétée par le Sanhedrin. Loin de tenir compte des avertissements de Mordekhaï, les Juifs se rendirent au festin et s'y dépravèrent en consommant vin et plats interdits. Le rejet du joug divin était total.

En conséquence de cet abandon de la Torah, les paroles de nos Sages s'accomplirent dans tout ce qu'elles supposent de menaçant : « Quiconque habite en dehors d'Israël est comparable à un homme privé de D. » (*Ketouvot* 110b) Le Créateur prit Ses distances, S'éloigna de son peuple rebelle. Or, ne se trouvant plus sous le couvert de la Présence divine, la punition ne tarda pas à sévir, sous les traits d'un Haman déterminé à exterminer l'ensemble du peuple juif, petits et grands, femmes et enfants, en un seul jour. Cependant, lorsqu'ils apprirent le décret prononcé à leur encontre, telle une épée de Damoclès pendue au-dessus de leurs têtes, les enfants d'Israël se

réveillèrent et retournèrent à leur Père céleste. Ils avaient soudain pris conscience qu'ils s'étaient complètement fourvoyés, et leur *techouva* fut sans précédent. De l'autre coté du miroir, le Saint béni soit-Il leur accorda de nouveau Sa protection, les mettant à l'abri du mal – Haman et ses décrets.

Ainsi, s'il est vrai que celui qui vit en dehors d'Israël est considéré comme privé de D., de Sa proximité et de Sa protection constante, se trouvant physiquement comme spirituellement en grand danger, il existe néanmoins une planche de salut, à travers l'étude de la Torah. S'il se plonge dans cette étude, il adhère indirectement à la Présence divine, la proximité du Créateur lui permettant d'être à l'abri de tout mal.

D'après cet éclairage, on peut comprendre le sens de l'identité multiple de Mordekhaï : « *ich yehoudi – ich yemini* ». Le message sous-jacent : tout celui qui veut mériter les lettres de noblesse du « *ich yehoudi* » – du Juif, même s'il habite en Gola, doit s'accrocher de toutes ses forces à la Torah, appelée « *yemin* – droite ». C'est ce qu'explique la Guemara au sujet du verset : « L'Eternel a juré par Sa droite » (*Yechayahou* 62:8) – « La droite désigne la Torah, comme il est dit (*Devarim* 33:2) : « dans Sa droite une loi de feu pour eux » (*Berakhot* 6a). Ainsi, celui qui se fixe des moments d'étude en dépit d'un environnement non-juif et s'efforce d'accomplir les *mitsvot* – de la plus légère à la plus importante – avec minutie, en dépit de toutes les épreuves qui le guettent, a la promesse de jouir de la Présence du Créateur et de Son secours dans toutes ses entreprises. Une telle personne n'est certainement pas concernée par la maxime de nos Sages sur le Juif de diaspora, privé de D., car son lien à la Torah lui garantit la proximité divine et une protection constante contre tout dommage, matériel comme spirituel.

En dépit de sa position géographique, un tel homme aura le mérite d'être simultanément « fils de Yaïr » – le Saint béni soit-Il éclairera ses

yeux en Torah – et « fils de Chimi » – D. écoutera (*yichma*) ses prières et y répondra. Il sera « fils de Kich » – lorsqu'il tambourinera (*yakich*) aux portes célestes de Miséricorde, celles-ci s'ouvriront en grand devant lui, et ce, par le mérite primordial de sa parenté à « *Yemini* » – à la Torah.

La figure de la reine Esther est également emblématique. D'elle, nous apprenons que quiconque suit la voie-voix du Créateur et de la Torah, est certain de bénéficier du secours divin et de ne jamais trébucher ou causer de tort. Choisie pour être l'épouse du tyran en lieu et place de Vachti – assassinée pour s'être montrée indocile en refusant de se présenter lors du festin, causant le courroux de son royal époux –, il semblerait qu'Esther suive d'une certaine manière les traces de son tragique prédécesseur, par son insoumission au roi. En effet, lorsque celui-ci la presse de révéler ses origines, sur ordre de Mordekhaï, elle refuse fermement de s'exécuter (*Esther* 2:20). A priori, il aurait été logique que cette insubordination provoque le courroux du despote au même titre qu'il avait été irrité et heurté par l'attitude hautaine et désinvolte de sa première épouse. Il aurait pu aller jusqu'à tuer Esther elle aussi, mais « lorsque D. agrée les voies d'un homme, Il lui concilie même la faveur de ses ennemis » (*Michlé* 16:7). Il est vraiment remarquable que, non seulement il ne se soit pas mis en colère mais l'en ait même aimée davantage, comme en témoigne le texte (*Esther* 2:17) : « Le roi aima Esther plus que toutes les autres femmes ; elle trouva grâce à ses yeux plus que toutes les jeunes filles, et il orna sa tête de la couronne royale. » Cela nous démontre que si l'on se conforme à la volonté du Créateur et à l'optique de la Torah, on n'en subira jamais de préjudice.

Pourtant, Esther aurait pu s'insurger contre cette « ingérence » de Mordekhaï, qui la mettait en péril, faisant d'elle une « rebelle à sa majesté ». Mais jamais Esther ne mit en cause le point de vue de la Torah, exprimé par Mordekhaï, intimement convaincue qu'elle devait dans tous les cas se conformer à ses ordres, aussi illogiques et

insensés pussent-ils paraître. Son mot d'ordre était celui du verset (*Devarim* 17:11) : « ne t'écarte pas de ce qu'ils te diront, ni à droite ni à gauche », ainsi commenté (*Yerouchalmi Horayot* 1:1) : « même s'ils te disent que la droite est la gauche et que la gauche est la droite, écoute-les ». Elle était donc persuadée qu'il ne pouvait en aucun cas découler de mal de cette soumission au Juste, se conformant à l'esprit de la Torah.

Nous allons rapporter ici la discussion de Rabbi Chimon bar Yo'haï et de ses élèves sur l'histoire de la *Meguila*. « "Pourquoi les ennemis d'Israël de cette génération purent-ils en décréter l'anéantissement ?" interrogèrent-ils leur Maître. "Répondez par vous-même", leur dit-il. "C'est parce qu'ils jouirent du festin de cet impie", conclurent-ils. » (*Meguila* 12b) Voilà qui est on ne peut plus étonnant ! On n'a jamais mentionné que la punition pour avoir mangé des mets défendus était la mort. La transgression d'un interdit est théoriquement passible de flagellation, non de mort.

La réponse est, me semble-t-il, que le décret de mort ne vient pas sanctionner la consommation de plats non cachère mais la profanation du Nom divin qui résultait de leur attitude. Car, comme l'enseignent nos Maîtres (*Meguila* 12a), revêtu des atours du grand prêtre, A'hachvéroch fit servir son festin dans les ustensiles du Temple. Face au spectacle paradoxal de cette participation des Juifs à un festin dans lequel on profanait publiquement leurs ustensiles saints, que pouvaient penser les *goyim* ? Combien cela pouvait-il prêter à la moquerie et au mépris de leur part ! « Comment les Juifs peuvent-ils rester de marbre face à ce sacrilège ? », ne pouvaient-ils manquer de se dire.

Or, la profanation du Nom divin est considérée comme une faute d'une gravité incommensurable, que seule la mort peut expier. Suivons en cela la démarche de Rabbénou Yona, dans son ouvrage de référence *Chaaré Techouva* (« Les portes du repentir », quatrième porte, 4) : « Il

est une faute dont l'âme ne peut être lavée ; elle est impure et hautement indésirable, jusqu'à ce que la mort vienne la séparer du corps qui s'en est rendu coupable – il s'agit de la profanation du Nom divin. C'est ce que révèle le prophète (*Yechayahou* 22:14) : "Ce péché ne vous sera pas pardonné jusqu'à votre mort". »

Du fait qu'en prenant part au banquet d'A'hachvéroch, les Juifs se rendirent coupables d'une telle faute, en toute logique, c'est une sentence de mort qui s'ensuivit. Néanmoins, dès l'instant où les enfants d'Israël se repentirent, et suite à l'élan d'amour généré par le miracle de leur sauvetage, ils acceptèrent de nouveau la Torah, cette fois avec joie. Leur péché fut alors expié, comme s'ils avaient été réellement exterminés et étaient revenus à la vie. Car si, jusqu'à présent, ils avaient été des impies, considérés d'un certain point de vue comme des morts, ils se transformaient en justes, devenant d'une certaine manière des nouvelles créatures.

On peut également traiter cette question sous un autre angle. Le très grave péché de profanation du Nom divin n'est certes expiable que par la mort, mais il existe une autre forme de réparation : remplacer cette profanation par son antithèse et s'efforcer dorénavant de sanctifier le Nom divin dans le monde. Le *Chaaré Techouva* (*ibid.* 5) indique cette possibilité lorsqu'il écrit : « Mais même pour cette "maladie", qui ne dispose pas de remède comme toutes les autres fautes, il trouvera un contrepoison si le Saint béni soit-Il l'aide à sanctifier Sa Torah aux yeux des hommes et à leur faire connaître la puissance divine et la gloire de Son empire. Sous le puissant impact de cette action, à l'antipode de son malencontreux péché, celui-ci sera effacé. »

Ainsi, à l'époque de Mordekhaï et d'Esther, le peuple juif connut un puissant élan de *techouva* et eut le mérite de sanctifier le Nom divin en public à travers les multiples prodiges et miracles qu'ils vécurent, D. les ayant délivrés du malheur. Les enfants d'Israël furent ainsi à la source d'une grande amplification de la gloire divine aux yeux des

*goyim* et leur éclat s'en trouva rehaussé, au point qu'« un grand nombre parmi les gens du pays se firent Juifs, tant la crainte des Juifs s'était emparée d'eux » (*Esther* 8:17). Cette sanctification du Nom divin – en lieu et place de la profanation qu'elle permit d'expier – atteignit une telle ampleur qu'elle donna lieu à un vaste mouvement de conversion.

Lors d'un séjour en Chine, où je m'étais rendu en Adar II de l'année 5771, afin de renforcer le travail effectué dans les communautés locales, j'eus l'occasion de rencontrer le Gaon Rav Yona Metzger *chelita*, grand-rabbin d'Israël. Dans l'une de ses conférences, il souleva la question suivante : pourquoi, à Jérusalem, fête-t-on Pourim le 15 Adar, contrairement à toutes les autres villes où cette célébration a lieu la veille ? Pourtant, l'argument d'Haman, lorsqu'il cherche à dénigrer les Juifs n'est-il pas celui de la dispersion, du manque d'unité, et, le cas échéant, n'aurait-il pas été préférable d'uniformiser la date de célébration de Pourim, afin de la fêter à l'unisson et de prouver ainsi le caractère infondé de ses attaques ?

Pour répondre, il me semble nécessaire de rappeler la place centrale de Jérusalem au cœur de toute réjouissance. Lors des fêtes de pèlerinage – Pessa'h, Chavouot et Souccot –, toutes les *mitsvot* de la fête étaient réalisées dans la Ville sainte, dans l'enceinte du Temple, qu'il s'agisse des sacrifices, des libations d'eau ou de l'offrande des prémices. Il en va de même concernant 'Hanoucca, puisque la miraculeuse trouvaille du flacon d'huile pure eut lieu dans le Temple. A cet égard, Pourim occupe une place à part, puisqu'elle est la seule fête dont le miracle central eut lieu en dehors d'Israël. C'est d'ailleurs pour cette raison, nous explique le Rav Amram Gaon, que nous ne récitons pas le *Hallel* à Pourim. Néanmoins, là aussi, il était nécessaire que la grandeur spécifique de Jérusalem apparaisse, d'une manière ou d'une autre, et c'est pourquoi nos sages demandèrent que la célébration de Pourim à Jérusalem se différencie de celle des autres localités. La différence de date permet ainsi de souligner la place à part qu'occupe la ville sainte, sa grandeur et sa spécificité.

Nous savons par ailleurs qu'aux Temps futurs, le miracle de la *Meguila* continuera d'être évoqué d'année en année, tandis que tous les autres écrits des prophètes seront annulés, de même que les sacrifices, excepté celui de reconnaissance. A cet égard, toute notre gratitude va au Saint béni soit-Il pour avoir permis l'échec des velléités exterminatrices d'Essav et de son descendant, Amalek, à l'encontre de notre peuple. De ce fait, si l'offrande de reconnaissance restera la seule à avoir cours aux Temps futurs, quoi de plus logique que de lier d'un lien particulier la fête de Pourim, fête de la joie, à Jérusalem, en octroyant à la célébration dans la ville sainte une place à part.

Puissions-nous avoir le mérite, à notre époque, de bénéficier une fois de plus de tels miracles et de vivre prochainement la Délivrance finale ! Amen !

## HAMAN ET LE PEUPLE JUIF — SAINTETÉ CONTRE IMPURETÉ

Le Gaon Rabbi Israël Melloul *chelita*, enseignant dans la *Yechivat Pinto* de Manchester, m'a posé la question suivante : existe-t-il un lien entre la manne (*haman*, en hébreu) que les enfants d'Israël consommèrent dans le désert durant quarante ans (*Chemot* 16:35) et Haman, cet impie qui avait résolu d'exterminer le peuple juif, les deux termes ayant, en langue sainte, une orthographe identique ?

Par ailleurs, pourquoi Paro regretta-t-il sa décision, après avoir renvoyé les enfants d'Israël, au point qu'il s'écria amèrement : « Qu'avons-nous fait là, d'affranchir les enfants d'Israël de notre sujétion ! » (*ibid.* 17:5) Pourtant, il les avait renvoyés de son plein gré, à la suite de toutes les plaies qui s'étaient abattues sur l'Egypte. Existe-il un lien entre ces deux forces – Paro et Amalek ?

Ce lien existe, ce me semble, à travers un épisode connu, qui précède l'attaque sournoise d'Amalek : les doutes émis par certains des Hébreux, concernant la parole divine : « Six jours vous la ramasserez, mais le septième jour, Chabbat, il n'y en aura point » (*Chemot* 16:26). Une frange de la population sortit donc le Chabbat pour chercher de la manne. Peut-être, après tout, était-elle également tombée en ce jour ? « Or, le septième jour, quelques-uns du peuple allèrent à la récolte, mais ils ne trouvèrent rien » (*ibid.* 16:27), nous relate ainsi la Torah.

Ce manque de confiance et de foi en D. qui les poussa à aller rechercher de la manne le Chabbat, causant la profanation de Son Nom, constituait une grave transgression. C'était d'autant plus grave qu'ils n'étaient pas censés recevoir de manne le jour saint, ayant reçu double part la veille. Pour avoir remis en question la parole et l'omniscience divine en se disant : « S'Il sait ce que nous projetons, nous Le servirons, et sinon, nous ne Le servirons pas » (*Tan'houma Yitro* 3), doute également exprimé dans le verset : « Nous verrons si l'Eternel est au milieu de nous ou non » (*Chemot* 17:7), ils furent donc punis, mesure pour mesure, par la morsure du chien – Amalek.

Par leurs agissements torves, ils provoquèrent donc la survenue d'Amalek, l'ancêtre d'Haman, qui les priva de leur virilité et se mit à blasphémer contre le Ciel (*Bamidbar Rabba* 13:5 ; *Pessikta Rabbati* 7:3 ; *Zohar* II 65b) d'une manière sans précédent. En outre, il fut le premier des peuples qui osa se risquer à attaquer le peuple juif à sa sortie d'Egypte, et c'est pourquoi le Texte le qualifie de « premier des peuples » (*Bamidbar* 24:20), peuple dont l'influence délétère a perduré. A ce titre, nos Maîtres comparent les agissements d'Amalek à l'initiative de celui qui se jetterait le premier dans une baignoire bouillante qu'il refroidit pour les autres (*Tan'houma Tetsé* 9). Car, avant son intervention, toutes les nations redoutaient le peuple juif mais, avec la tentative d'Amalek, notre peuple perdit son aura, et d'autres s'engouffrèrent dans la brèche ainsi percée.

Nos Sages (*Chabbat* 118b) rapportent une autre explication concernant l'attaque impromptue d'Amalek, notamment sous la plume de Rav Yehouda qui cite Rav : « Si Israël avait gardé le premier Chabbat, aucun peuple ni nation n'aurait pu le dominer, comme il est dit : "Or, le septième jour, quelques-uns du peuple allèrent à la récolte, mais ils ne trouvèrent rien" (*ibid.* 16:27), passage auquel est juxtaposé, dans le chapitre suivant, l'attaque d'Amalek. »

Amalek put provoquer un refroidissement du monde entier à cause des doutes émis par les enfants d'Israël au sujet de la manne, ce cadeau céleste qui descendait quotidiennement afin qu'ils se renforcent dans l'étude de la Torah sans souci matériel – cette génération dite « de la connaissance » pouvant ainsi étudier en toute sérénité. Depuis cet instant fatidique où ils conçurent des doutes concernant la manne, il fut décrété qu'à chaque fois que leur foi en D. serait chancelante, un descendant d'Amalek leur serait envoyé afin de les ramener dans le droit chemin et à une foi pure.

Ainsi, à l'époque d'A'hachvéroch, où les enfants d'Israël jouirent du banquet de cet impie en dépit des avertissements de Mordekhaï, leur anéantissement fut décrété, que D. préserve (*cf. Meguila* 12b). Le roi avait d'ailleurs agi ainsi à dessein, sur les indications d'Haman, qui savait pertinemment que « leur D. a la débauche en horreur » (*Esther Rabba* 7:18). Le but était de les faire trébucher pour pouvoir ensuite les vaincre haut la main. Mais, Mordekhaï, qui voyait clair dans ces machinations, avait tenté d'avertir les Juifs, afin qu'ils ne se placent pas sous le coup d'une accusation divine, mais ils refusèrent de l'écouter, mettant en cause les paroles du *tsaddik*.

A présent, toutes les pièces du « puzzle » s'assemblent. De même qu'au moment où les enfants d'Israël avaient émis des doutes sur les paroles de D. au sujet de la descente de la manne le Chabbat et Lui avaient désobéi en y sortant pour en ramasser, Amalek avait surgi pour les combattre, à l'époque de Mordekhaï, lorsque leur *émouna* montra

des signes de défaillance et qu'ils refusèrent d'écouter le plus grand *tsaddik* de leur génération (*cf. Esther Rabba* 6:7), membre du *Sanhedrin* (*Meguila* 13b), leur participation au banquet entraîna d'innombrables fautes et augmenta leurs lacunes en foi, et Haman, descendant d'Amalek, entreprit alors de les exterminer.

Voilà que le lien entre Haman – Amalek – et la manne, ce pain providentiel, devient clair. Cela posé, nous pouvons également comprendre les agissements de Paro, pour le moins contradictoires. Pourquoi celui-ci avait-il regretté son geste de renvoyer ses esclaves hébreux ? avions-nous demandé. Car en vérité, au moment où il avait chassé les enfants d'Israël de son pays, il ne s'imaginait nullement que les forces impures avaient totalement capitulé devant ces derniers.

Or, lorsque nos ancêtres quittèrent l'Egypte, « ils dépouillèrent l'Egypte » (*Chemot* 12:36), vidant ce pays au point qu'il devint comparable à un aquarium vide (*Berakhot* 9b), preuve que les forces impures avaient été neutralisées. Les Egyptiens ressentirent, suite à ce départ, que leur idolâtrie avait été considérablement affaiblie. Leur chef, Paro, prit quant à lui conscience que tout cela était arrivé suite au départ précipité des Hébreux – en Egypte, l'impureté tirait sa substance des enfants d'Israël. A présent, suite à leur fuite, toute l'impureté et l'idolâtrie se trouvaient affaiblies, tout avait basculé du côté de la sainteté et le rapport des forces se trouvait radicalement bouleversé.

C'est cette prise de conscience qui poussa Paro à regretter son geste et à faire machine arrière, s'écriant : « Qu'avons-nous fait là (*ma* ***zot*** *assinou*), d'affranchir les enfants d'Israël de notre sujétion ! » (*Chemot* 17:5) Or, il est bien connu que le terme *zot* évoque allusivement la Présence divine (*cf. Zohar* III 56b, 62a) et la Torah (*cf. Mena'hot* 53b). L'impie exprime ainsi sa prise de conscience des enjeux de ce départ. « Comment avons-nous pu donner à la Présence divine et à la Torah le pouvoir de surmonter les forces impures ? » s'écria-t-il, pris de remords.

« Nous ne pouvons pas rester privés de ces forces et devons séance tenante nous lancer à la poursuite des enfants d'Israël. Lorsqu'ils verront que nous les talonnons sans crainte, sous les auspices de notre ange tutélaire, ils en concevront immanquablement des doutes au niveau de leur *émouna*, ce qui nous permettra de l'emporter sur eux, pensait-il. Ils imagineront certainement que leur D. ne pouvait les protéger qu'en Egypte et non pas dans le désert, terre aride et désolée. Cela devrait certainement nous permettre de restaurer le pouvoir des forces impures ! »

Mais il se fourvoyait. Si les enfants d'Israël récriminèrent auprès de leur leader, en s'exclamant : « N'y a-t-il pas de tombeaux en Egypte pour que tu nous aies emmenés mourir dans le désert ? » (*Chemot* 14:11), ils ne perdirent cependant pas courage. Ils éprouvèrent certes des craintes, mais qui n'entamèrent en rien leur *émouna*. Non seulement ils n'hésitèrent pas à élever de ferventes prières au Créateur, mais ces évènements ne firent qu'accroître leur foi, comme le prouve le verset (*ibid.* v.31) : « et ils eurent foi en l'Eternel et en Moché Son serviteur ».

De ce fait, tout homme a l'obligation de se souvenir « du jour de la sortie d'Egypte tous les jours de [sa] vie » (*Devarim* 16:3), en plus de l'impératif de se souvenir des méfaits d'Amalek à cette période de l'Histoire. En vérité, la démarche de Paro peut tout à fait être rapprochée de celle du second. La seule différence notable tient à la réaction du peuple juif face à ces dangers, ces tentatives d'instiller dans son cœur des doutes pour pouvoir le tiédir et le vaincre.

Aussitôt après leur sortie d'Egypte, les enfants d'Israël étaient dotés d'une foi forte et inébranlable, qui les poussa à « se jeter à l'eau » sans crainte. Néanmoins, ils connurent ensuite un relâchement dans leur attache à la Torah, et leur foi montra des failles, à travers la malheureuse initiative d'une fraction du peuple qui alla ramasser de la manne le Chabbat, en lançant le défi suivant : « Nous verrons si l'Eternel est au milieu de nous ou non » (*Chemot* 17:7). Aussitôt, Amalek

exploita cette faiblesse pour venir les mettre en péril. S'il est vrai que, finalement, ce dernier fut écarté, c'était, dans une certaine mesure, trop tard : il avait réussi à provoquer un refroidissement de la foi à un niveau planétaire. Qui en était responsable ? Les enfants d'Israël, qui avaient remis en cause les attributs divins, à travers la faiblesse dont ils avaient fait preuve.

Cet épisode met en lumière les manœuvres du mauvais penchant, qui n'a de cesse d'introduire des doutes dans l'esprit de chaque Juif. Je vais vous donner comme exemple celui de ce Juif que je vis arriver au *mikvé*, par un vendredi, pour se purifier… la tête découverte ! Lorsque je lui demandai où était sa *kippa*, il me répondit, sans se laisser démonter : « Je l'ai oubliée à la maison. »

Tout homme a deux penchants : le bon et le mauvais ; il oscille sans cesse entre ces deux pôles. En dépit des fautes qu'il commet, le bon penchant tente de le ramener dans le droit chemin, de le pousser à accomplir des *mitsvot* et à se repentir. C'est le cas lorsque ses péchés étaient involontaires. Mais dans le cas contraire, les forces impures tirent leur substance de sa *techouva*, faible et branlante.

Ainsi, on peut voir un homme se rendre au *mikvé*, montrant ainsi son désir de repentir, pour être aussitôt attaqué par le mauvais penchant qui veut l'en empêcher. S'il voit qu'il ne parvient pas à le détourner complètement de la bonne voie, il le pousse, en désespoir de cause, à s'y rendre nu-tête, comme cet homme « qui s'immerge [dans un bain rituel] tenant en main un animal impur » (*Taanit* 17a), afin de l'empêcher de procéder à un repentir total.

L'homme se trouve constamment à la croisée des chemins : ceux du bon et du mauvais penchants et, à chaque fois, il lui faut opter pour la bonne voie, dans l'esprit du verset : « Tu choisiras la vie » (*Devarim* 30:19). D'un autre côté, rappelons que le mauvais penchant accomplit lui aussi la Volonté divine – il est même qualifié de « très bon » (*Beréchit Rabba* 9:8) –, en poussant l'homme à commettre des fautes mais aussi

des *mitsvot*. C'est là une grande source de confusion pour l'homme, qui en vient à penser que « les deux sont les paroles du D. vivant » (*cf. Erouvin* 13b), autrement dit, que tous deux ont raison, ce qui le pousse bien souvent à opter pour le mauvais penchant.

Comment donc éviter de tomber dans le piège ? En cultivant une *émouna* pure et en menant une lutte sans merci contre le Satan, dont toute l'ambition n'est que de pousser l'homme à la faute, de le « tuer », au point que « si le Saint béni soit-Il ne l'aidait, il ne pourrait avoir raison de lui » (*Kiddouchin* 30b).

Celui qui fournit ces efforts sera donc aidé dans sa lutte, et le Saint béni soit-Il Se chargera Lui-même de « prendre Sa revanche », telle que la décrivent nos Sages : « Aux Temps futurs, le Saint béni soit-Il abattra le mauvais penchant. » (*Soucca* 52a ; *Zohar* I 190b) L'homme pourra alors s'élever en foi et dans son Service divin.

Ainsi, pour en revenir à cet homme venu se tremper au *mikvé* et qui m'avait naïvement affirmé avoir oublié sa *kippa* à la maison, comme s'il était tout à fait normal et acceptable de venir au *mikvé* la tête nue, son immersion fut certainement agréée en cela qu'il avait agi en toute bonne foi. Toutefois, il y manquait un « ingrédient », ce petit « plus » qui fait toute la différence et permet d'intégrer la sainteté du Chabbat à un niveau supérieur.

## Résumé

Notre réflexion portait à la base sur la probable existence d'un lien entre la manne consommée par nos ancêtres dans le désert et Haman, ce descendant d'Amalek qui voulut nous exterminer. La Torah nous précise que les enfants d'Israël éprouvèrent des doutes concernant le fait que la manne ne tomberait pas le Chabbat, et nombre d'entre eux allèrent vérifier en dehors du camp. C'est le moment qu'Amalek mit à profit pour les attaquer. De même, à l'époque d'Haman, la foi des enfants d'Israël était défaillante, et c'est pourquoi ils prirent part au banquet d'A'hachvéroch, en dépit des mises en

garde de Mordekhaï, faille que leur ennemi exploita pour s'en prendre à eux. Le rapport est donc clair : lorsque la foi du peuple juif est défaillante, les non-juifs peuvent l'attaquer.

- C'est aussi la démarche d'un Paro qui, après avoir renvoyé le peuple juif, regretta son geste, face au constat de l'affaiblissement des forces impures. Il comprit alors que celles-ci tiraient leur substance de ses anciens esclaves, dont le départ marquait le triomphe de la sainteté. Il prit donc le parti de se lancer à leur poursuite dans le but de leur insuffler des doutes, ce qui lui permettrait, ainsi qu'aux forces impures, de reprendre le dessus. Mais les enfants d'Israël s'accrochèrent fermement à leur foi en D. et en Moché, Son serviteur ; ils eurent raison de lui et la mer se fendit devant eux.

- De ce fait, il faut toujours garder en mémoire la sortie d'Egypte et les machinations d'Amalek, car celui-ci comme Paro procédèrent de la même manière en tentant d'instiller des doutes dans le cœur des Hébreux. Le mauvais penchant, ne l'oublions pas, tente sans cesse de faire trébucher l'homme. S'il n'y parvient pas de manière directe, il essaye à tout le moins d'affaiblir sa *émouna*. En parallèle, le bon penchant cherche à encourager l'homme à se repentir et à accomplir des *mitsvot*. Il faut donc choisir le bon chemin, être conscient des manœuvres du mauvais penchant et le combattre. Agir ainsi, c'est se garantir le secours divin, qui nous permettra de nous rapprocher de D. avec une foi pure et authentique.

# CHABBAT HAGADOL

## RÉSISTANCE ET TÉNACITÉ FACE À L'ADVERSITÉ

Nos Maîtres se sont longuement exprimés sur le sens du nom du Chabbat précédant Pessa'h : Chabbat Hagadol – le Grand Chabbat. Le Tour notamment (*in Ora'h 'Haïm*) propose plusieurs explications, que nous invitons le lecteur à consulter. Nous allons également, pour notre part, aborder cette question sous un autre angle.

Comme le relève un ouvrage de Torah, le mot *nissan*, nom du mois de cette fête, peut être rapproché de *nissayon* (épreuve), ce qui fait sans doute allusion à l'épreuve à laquelle se trouvèrent confrontés les enfants d'Israël en Egypte, lorsqu'ils durent attacher les agneaux, idolâtrés par les Egyptiens, au pied de leurs lits (*Chemot Rabba* 11:4), ce qui ne pouvait manquer de passer inaperçu. Ils devaient donc rejeter toute crainte et cultiver une parfaite confiance en D. et en la prochaine délivrance.

En outre, le Chabbat Hagadol commémore leur premier Chabbat. En ce jour, nous sommes toujours confrontés à d'innombrables épreuves, puisqu'il existe un grand nombre d'actions auxquelles nous sommes accoutumés au quotidien, qu'il nous est alors interdit d'effectuer, comme le fait de déplacer des objets *mouktsé* (*Chabbat* 7:2), dont l'usage est alors défendu. A mesure de la difficulté, nos Sages affirment (*Yerouchalmi Berakhot* 1:5) : « Le Chabbat est mis en balance avec la

totalité des *mitsvot*. » Leur observance de ce premier Chabbat, en terre égyptienne, pouvait donc prétendre à juste titre à ce superlatif.

Combien cela dut-il en effet leur demander de sacrifices que d'observer soudainement le Chabbat dans ses moindres détails, eux qui n'y étaient absolument pas accoutumés ! Epreuve d'autant plus considérable qu'elle était doublée de celle susmentionnée, concernant l'agneau pascal. Ce Chabbat était d'une valeur telle qu'il leur valut effectivement la délivrance, en vertu du principe (*Chabbat* 118b) : « Si Israël observait deux Chabbat, il serait immédiatement délivré. » Le qualificatif de « grand » est d'autant plus justifié que cet unique Chabbat fut considéré comme double et leur valut la libération immédiate.

Au sujet de l'idolâtrie égyptienne, l'agneau (*sé*), ce terme a la même *guematria* que le terme *hakar* (le froid). Cela vient souligner le rôle du mauvais penchant, qui tente de tiédir, d'affaiblir la foi de l'homme, et c'était là la démarche des Egyptiens. La réplique des enfants d'Israël fut d'attacher l'agneau au pied de leurs lits (*keraé hamita*), précision très révélatrice. En effet, les lettres *caf* et *kouf*, de sonorité quasi-identique, sont interchangeables. Orthographié avec un *kouf*, il ne s'agit plus de pieds, mais de fentes, de fissures. Prenons à présent le second terme de cette expression : *mita*, le lit. En procédant de manière identique, interversion du *tèt* et du *taf* à l'appui, on découvre une allusion à la mort (*mita*). Au niveau sémantique, la parenté entre le lit et la mort est attestée, notamment au Maroc, où le cercueil qui transporte le défunt, est appelé « lit ».

Or, nous engagent nos Sages (*Berakhot* 5a) : « Celui qui est en butte au mauvais penchant, évoquera le jour de la mort. » Cet adversaire implacable se retrouvera ainsi « au pied du mur »… ou plutôt du lit. Il nous incombe donc de colmater les fentes (*keraé*), les brèches dans notre Service divin, en nous défaisant de tout attrait intérieur pour les jouissances de ce monde, avec l'Aide que D. ne manque pas de

pourvoir à celui qui désire vraiment se purifier (*Yoma* 38b). Si l'on agit ainsi en faisant le premier pas, la Délivrance ne saura tarder.

Notons en outre que le mot *sé* est, plus ou moins un, équivalent au mot *ched*, allusion au mauvais penchant qui tente de dépouiller (*choded*) l'homme de toute richesse spirituelle. Mais il ne faut pas se rendre et, au contraire, l'attacher au pied du lit, tout en se rappelant le jour de la mort afin de perdre toute attirance pour le monde matériel.

Lors du Chabbat Hagadol, il est de coutume de lire comme *haftara* le passage de *Malakhi* (3:4) : « Alors, l'Eternel prendra plaisir aux offrandes de Juda et de Jérusalem (…) », qui se conclut par la célèbre prophétie : « Or, Je vous enverrai Elyahou Hanavi (…) et il ramènera le cœur des pères à leurs enfants (…) » (v.23-24). Quel est a priori le rapport entre l'annonce de la venue du prophète et ce Chabbat ?

Cette insistance est d'autant plus « dérangeante » que chaque année, nous clôturons notre *séder* de Pessa'h par le vœu « l'année prochaine à Jérusalem ! » Les incrédules ne se priveront pas de remarquer que nous faisons les mêmes vœux pieux chaque année, sans avoir jusque là été exaucés : nous ne sommes pas montés à Jérusalem et la ville sainte n'a pas été rebâtie pour le moment, pas plus que le *Machia'h* et le prophète Elyahou ne sont venus ! Ne vaudrait-il pas mieux, dans ce cas, éviter d'être insistants, au risque de passer pour des menteurs ?

Au contraire, chaque année, avant même la fête de Pessa'h, nous lisons la *haftara* précitée afin de souligner que, si nous n'avons pas encore été exaucés, si nous n'avons pas encore été délivrés, c'est parce que nous n'avons pas mené à la perfection notre travail de réparation et que nous ne nous sommes pas repentis, repentir évoqué dans la fin de cette prophétie – « et il ramènera le cœur des pères (…) ».

Pour mériter la Délivrance, la *techouva* est en effet prépondérante, comme le comprirent nos ancêtres en Egypte. Ceux-ci évoquèrent le

jour de la mort et attachèrent le mauvais penchant à leurs lits, après quoi ils furent immédiatement délivrés. L'évocation du prophète Elie, déjà avant Pessa'h, vise donc à souligner que si la Rédemption tarde, c'est la preuve que nous avons encore du travail à faire pour parvenir à un repentir total. Il nous appartient donc de mettre à contribution ce Chabbat au maximum, et le mérite d'Elyahou rapprochera la Délivrance, ainsi promise par nos Maîtres (*Roch Hachana* 11a) : « En Nissan, nous avons été délivrés, et nous le serons de nouveau. »

A cet égard, ce Chabbat est particulièrement propice à la *techouva*, du fait qu'il précède Pessa'h et se situe donc au summum de notre recherche du *'hamets*, préalable à son élimination – allusion à nos fautes et scories que nous recherchons pour nous en repentir. Ce travail évoque également celui d'effacement devant le Créateur, dans l'esprit du verset : « A la lumière de la face du Roi [se situe] la vie. » (*Michlé* 16:15) D'ailleurs, si l'on y regarde de plus près, le texte de la Guemara évoque cette notion : « Le soir (veille au soir) du 14, on procède à la recherche du *'hamets*. » Or, pour désigner « la veille au soir », on emploie l'expression « *or le* » (litt. « lumière du »). C'est dire combien cette recherche du *'hamets* – cette *techouva* en profondeur – nous permet de jouir de cette « lumière de la face du Roi », de cet éclat divin bénéfique et de la venue du *Machia'h*, descendant du roi David, dont le nom a une *guematria* de quatorze !

Nous devons cependant, de notre côté, relever le défi de cette période et du mois de Nissan, qui se lit en filigrane à travers le nom de ce Chabbat : *Chabbat Haguedola*[37] est composé des mêmes lettres, en écriture défective, que l'expression : « *techouva guedola* » (« un grand repentir »). En poussant plus loin ce raisonnement, on pourrait demander pourquoi ce Chabbat ne s'appelle-t-il pas plutôt « *Chabbat techouva* » – ce qui exprimerait mieux son objectif, sa quintessence. La

37. On a l'habitude de dire, au masculin, « Chabbat Hagadol », mais la seconde formule est, grammaticalement parlant, plus juste, en cela que le mot Chabbat est féminin.

réponse réside dans le fait qu'il ne faut pas occulter la joie propre à ce Chabbat, au rappel de tous les miracles dont nos ancêtres bénéficièrent et pour lesquels il faut louer le Créateur. La *techouva* apparaît donc seulement de manière allusive, une *techouva* qui doit être mue par l'amour et la joie.

Comment parvenir à un tel niveau de repentir ? A travers la lumière (la flamme) de la bougie, autrement dit la Torah et les *mitsvot* – « Car la *mitsva* est un flambeau, la Torah une lumière » (*Michlé* 6:23). Ceci nous permet de déceler le *'hamets* – nos failles – et de l'éliminer, de nous laver de nos fautes et de purifier notre âme de toute tache.

Or, ce n'est pas seulement notre âme qui nécessite ce « nettoyage ». Son revêtement extérieur, à savoir le corps, a lui aussi besoin d'être purifié des péchés, et c'est pourquoi la période précédant Pessa'h donne lieu à une multiplication des actes de *tsedaka*, comme la *Kim'ha dePisse'ha*[38], qui permet une grande réparation, celle d'arriver au niveau de l'impératif : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

De plus, lors du Chabbat Hagadol, le Rav local a pour coutume d'intervenir longuement, en rappelant entre autres à ses fidèles les lois de la fête, ce qui nous renvoie au thème de l'étude de la Torah – « la lumière de la bougie » –, à même de rapprocher la Délivrance.

On comprend à présent pourquoi la *haftara* lue en ce Chabbat évoque la venue d'Elyahou Hanavi ; c'est pour nous rappeler que si nous n'avons pas encore été délivrés et n'avons pas encore pu monter à Jérusalem, c'est le signe que nous ne nous sommes pas encore suffisamment repentis. Nous avons donc perdu une année, le mois de Nissan étant le plus propice à la Rédemption, excepté le cas où nous ferions *techouva* de tout notre cœur – là, nous pourrions être délivrés à n'importe quel autre moment de l'année.

---

38. Grande opération annuelle de bienfaisance, permettant la distribution de denrées alimentaires de Pessa'h aux familles nécessiteuses.

Il est vrai, cependant, que le mois de Nissan, mois des délivrances, occupe une place à part. C'est en ce mois que le décret d'Haman fut annulé, comme il est dit : « vos *chekalim* [demi-sicles] ont eu le pas sur les miens » (*Meguila* 16a), et il fut pendu sur la potence préparée pour Mordekhaï le 16 Nissan, délivrance qui intervint suite au repentir total des enfants d'Israël. Si nous faisons de même, nous mériterons la Rédemption finale, bientôt et de nos jours, Amen !

## Résumé

- Pourquoi le Chabbat précédant Pessa'h s'appelle-t-il Chabbat Hagadol – le Grand Chabbat ? Le nom du mois de Nissan est révélateur du *nissayon* – de l'épreuve – à laquelle furent confrontés les enfants d'Israël en attachant l'agneau destiné au sacrifice au pied de leurs lits. De même, le Chabbat constitue une épreuve puisqu'il faut s'y abstenir de nombreuses actions coutumières, et c'est pourquoi son observance équivaut à celle de toutes les *mitsvot*. Ceci explique le qualificatif de « grand », indice de son importance, qualificatif qui s'applique d'autant mieux à ce premier Chabbat que nos ancêtres observèrent avec dévouement et qui leur fut considéré comme double, leur permettant la délivrance immédiate.
- Le *sé*, l'agneau, renvoie, de par sa valeur numérique, à la froideur (*hakar*) que le mauvais penchant, imité par les Egyptiens, instille en l'homme. La réplique consistait à attacher le mauvais penchant au pied du lit, par le rappel du jour de la mort – le lit et la mort sont homophones – afin de le subjuguer.
- La *haftara* du Chabbat Hagadol évoque, ce qui n'est pas un hasard, la venue d'Elyahou Hanavi. Dans le même esprit, bien que n'ayant pas encore été délivrés, nous clôturons le *séder* sur le vœu : « l'année prochaine à Jérusalem ». Cela souligne combien nous devons encore nous repentir et combattre le mauvais penchant pour mériter la Rédemption, repentir qui doit être mû par l'amour et la joie, en souvenir des miracles d'autrefois. Les instruments de ce repentir sont la recherche et l'annulation du *'hamets* – des fautes –, à la lumière de la bougie – la Torah, à travers les cours donnés le Chabbat Hagadol, et les *mitsvot*, notamment celle de *tsedaka*. Ainsi, comme

à l'époque d'Esther et de Mordekhaï, où la chute d'Haman eut lieu au mois de Nissan, si nous suivons ces directives, ce mois sera celui de la Rédemption finale.

## PRÉSERVER SA LANGUE ET SON REGARD

***« Que chacun prenne un agneau par maison paternelle, un agneau par maison. »***

**(*Chemot* 12:3)**

Cet animal était, comme nous le savons, idolâtré par les Egyptiens (*Chemot Rabba* 11:4). Pourtant, en voyant que les enfants d'Israël les attachaient au pied de leurs lits, les Egyptiens se gardèrent d'intervenir, suivant ces scènes en silence, ce qui constitue en soi un très grand miracle, d'où l'appellation de ce Chabbat : Chabbat Hagadol – le Grand Chabbat.

Mais en quoi ce mutisme, cette passivité des Egyptiens sont-ils si miraculeux, d'autant qu'ils interviennent après neuf plaies qui les ont durement marqués, leur faisant perdre toute morgue et toute velléité de nuire aux Hébreux. Sous l'emprise de la peur, quoi de plus normal que de se taire ? Est-ce vraiment si extraordinaire ?

Pour comprendre les véritables enjeux de cet épisode, revenons quelques pas en arrière, en nous penchant sur la vie de nos ancêtres en territoire égyptien. Nos Sages rapportent que Moché Rabbénou était taraudé par la question suivante : Pourquoi la servitude de ses frères était-elle si rude et si prolongée ? Pourtant, ils n'avaient modifié ni leurs noms, ni leur langue, ni leur spécificité vestimentaire (*Vayikra Rabba* 32:5). Pourquoi, dans ce cas, le décret était-il si dur ?

Pourtant, quand il s'aperçut qu'un de ses frères avait résolu de le dénoncer après qu'il eut tué un Egyptien, le futur libérateur du peuple juif s'écria : « La chose est donc sue » (*Chemot* 2:14), autrement dit, nous explique Rachi, « je comprends à présent la cause de l'esclavage, car ils comptent en leur sein des délateurs ». Il pointe ici la faute de la médisance, vice d'une très grande gravité qui explique la dureté de leur sentence.

Cependant, au cours des neuf premières plaies, et ce jusqu'à la dernière, les enfants d'Israël s'efforcèrent de réparer ce vice dont ils étaient infligés : le travers de la médisance et tout ce qu'il implique. Or, comme nous le savons, le Saint béni soit-Il rétribue l'homme en fonction de ses actes (*Chabbat* 105b ; *Nedarim* 32a), et c'est pourquoi, lorsque, conformément à l'ordre divin, les Hébreux attachèrent l'agneau au pied de leur lit, mesure pour mesure, les Egyptiens restèrent bouche-bée. La logique aurait voulu qu'ils s'insurgent contre le traitement infligé à l'animal, qu'ils protestent, qu'ils crient, qu'ils répliquent en paroles comme en actes. Mais non, silence total.

Il s'agit bel et bien d'un miracle, dans la mesure où il aurait pu en aller très différemment si les Hébreux n'avaient pas corrigé leurs manquements au niveau du langage. Il est certain que, le cas échéant, les Egyptiens ne se seraient pas privés de réagir, et avec véhémence. Mais ce défaut ayant été réparé, les enfants d'Israël exerçant sur leurs paroles le contrôle désiré, les Egyptiens ne pouvaient que rester muets, réduits à l'impuissance.

La notion de réparation du *lachon hara* se situe donc au cœur de ce Chabbat Hagadol. Nos Sages expliquent par ailleurs qu'au moment de leur sortie d'Egypte, les enfants d'Israël se trouvaient plongés dans les quarante-neuf degrés d'impureté (*cf. Zohar 'Hadach Yitro* 39a) ; ils avaient commencé à s'en extraire à travers ce travail d'amendement. Si l'on compare ce travail de purification à l'immersion dans un *mikvé* en cours de remplissage – qui n'est pas

valable, tant qu'il ne contient pas les quarante *séa* requis (*Pessa'him* 109b ; *Bamidbar Rabba* 18:17) –, on en arrivera à la conclusion qu'il ne s'agissait que du début d'un processus, d'un travail de longue haleine que les Hébreux devaient accomplir pour parvenir à une réparation totale avant le don de la Torah.

A noter : le Chabbat Hagadol tombe très fréquemment au cours du Chabbat où nous lisons la *paracha* concernant le *metsora* – généralement traduit par « lépreux ». Nos Sages nous éclairent quant à la cause de cette affection, à rechercher dans le *lachon hara*, parallèle qu'ils résument à travers un « jeu de mots » édifiant (*Vayikra Rabba* 16:2) : « *metsora – motsi ra* » (« lépreux – qui dit du mal »). C'est dire combien ce concept constitue, en filigrane, le leitmotiv de ce Chabbat. Entreprendre une épuration à ce niveau nous permettra certainement de mériter des miracles tels qu'en vécurent nos ancêtres en Egypte.

## Où est la prostituée – à Einaïm

En allant plus loin, nous allons voir que le Chabbat Hagadol peut également permettre un travail au niveau du regard, dans la réparation des visions interdites et la sauvegarde de la pureté des yeux. Ceux-ci sont, nous apprend-on, le premier ferment de la faute, embûche qui peut mener aux pires péchés, et c'est pourquoi il convient, dans ce domaine, d'être particulièrement sur ses gardes.

On peut lire par ailleurs dans le Midrach *Pelia* : « *Haokhel dag beyom dag nitsol midag.* » Traduction : « Celui qui consomme du poisson au cours du Chabbat (le mot *dag* a pour *guematria* sept, allusion à ce jour) échappera au châtiment du *Guehinam* (dans ce cas, le mot *dag* est considéré comme un acronyme de *din* et *Guehinam*). » Mais d'où le poisson tire-t-il cette spécificité ?

Au moment du déluge, toutes les créatures terrestres furent frappées, comme il est dit (*Beréchit* 7:22) : « tout ce qui peuplait la terre ferme expira » – ce qui vient exclure les poissons de la mer (*Sanhedrin*

108a ; *Kiddouchin* 13a). Pourquoi cette différence de traitement ? C'est parce que toutes les créatures terrestres corrompirent leur voie en s'unissant en dehors de leur espèce, à l'image de cette génération débauchée, qui se laissa aller à des visions interdites, touchant le fond de l'abîme. Cependant, les poissons, bien que dénués de paupières, ne se laissèrent pas dépraver par leur regard, et c'est pourquoi ils échappèrent à la mort, presque seuls rescapés du déluge.

Nous devons nous inspirer de leur exemple, a fortiori. Car si le poisson, qui n'est qu'un animal privé de raison et d'intelligence, a pu se préserver de la faute en se gardant de toute vision interdite, combien plus pouvons-nous et devons-nous nous abstenir de trébucher dans ce travers.

Dans la sentence de nos Sages précitée, il est question de celui qui consomme du poisson le Chabbat, fondement de la Création et jour par essence favorable pour s'élever en Torah et en crainte du Ciel et se soumettre au joug de la Torah et des *mitsvot*. Si l'on s'efforce alors de manger du poisson – autrement dit, de s'inspirer de cette créature en préservant la pureté de son regard –, on échappera au châtiment du *Guehinam* et on pourra même prétendre à la récompense du *Gan Eden*.

Ce point fondamental apparaît aussi en filigrane dans le *Chéma* que nous récitons trois fois par jour : « de peur (*pèn*) que vos cœurs ne se laissent séduire, que vous ne vous détourniez et que vous ne serviez d'autres dieux » (*Devarim* 11:16). Le terme *pèn* a une *guematria* de cent trente, tout comme l'œil (*ayin*). Le danger contre lequel on nous met en garde est de se laisser entraîner par les tentations s'offrant à sa vue. Or, à la suite des yeux, le cœur est entraîné, jusqu'à ce qu'il en vienne à se détourner de D., au point de pouvoir tomber dans l'idolâtrie. C'est pourquoi on nous avertit, en premier chef, de préserver notre regard afin de ne pas en arriver à de telles extrémités.

En outre, si l'homme préserve son regard, D. garde toujours l'œil ouvert sur lui pour le protéger, comme il est dit (*Tehilim* 33:18) : « Les

yeux du Seigneur sont ouverts sur ceux qui Le craignent (*yeréav*) ». Par permutation des lettres, on peut rapprocher ce dernier terme du mot *réiya* (la vision). En d'autres termes, D. protège celui qui préserve ses yeux de toute vision interdite et le rétribue, mesure pour mesure, par une grande bénédiction.

Cela va nous permettre de résoudre la contradiction apparente entre deux versets : « Les cieux sont à l'Eternel (…) » (*Tehilim* 115:16) et : « Il établit la paix dans Ses hauteurs » (*Iyov* 25:2). En effet, si les cieux sont le royaume exclusif du Créateur, pourquoi aurait-Il besoin d'y faire la paix ?

La réponse tient dans le fait que lorsque l'homme n'observe pas scrupuleusement la Torah et les *mitsvot*, des accusateurs s'empressent de vouloir l'accuser. Mais s'il fait *techouva*, D. Se montre longanime et lui pardonne. De plus, lorsqu'un homme s'efforce de préserver son regard, le Très-Haut lui accorde une protection certaine en établissant la paix dans les cieux afin qu'aucun accusateur ne s'élève contre lui.

Cet aspect est particulièrement prégnant à Chabbat Hagadol, comme le souligne l'identité numérique de ce nom et des mots : « Voici, les yeux du Seigneur sont ouverts sur ceux qui Le craignent, sur ceux qui espèrent en Sa bonté », ou encore de la mise en garde : « Fais attention avec l'œil et le langage ».

Nous retrouvons ce concept chez Moché Rabbénou en Egypte. Lors de la plaie des sauterelles, on peut lire à son sujet : « Et il se tourna (*vayifen*) et sortit de devant Paro. » (*Chemot* 10:6) Et l'*Admour* de Belz *zatsal* d'expliquer : « Paro vit qu'il ne pourrait avoir raison de Moché et c'est pourquoi il chercha à le dominer par les forces impures qu'il tenta de mettre en œuvre à travers sa vue et son regard. » La réplique de Moché Rabbénou fut à la hauteur de cette attaque, puisqu'il se tourna et sortit. Mais cela va plus loin. Si l'on décompose le mot *vayifen*, on obtient d'une part l'interjection *vaï* (malheur !) et, de l'autre, le fameux *pèn*, du verset : « de peur (*pèn*) que vos cœurs ne se

laissent séduire, que vous ne vous détourniez et que vous ne serviez d'autres dieux ». En d'autres termes, Moché Rabbénou se dit : « Malheur à moi si je trébuche dans la mise en garde de "*pèn*", par l'œil (même valeur numérique) ! Les forces impures me placeraient alors sous leur coupe. » Voilà pourquoi le leader du peuple juif prit le parti de se dérober immédiatement aux regards de l'impie, afin de ne pas être souillé. Or, si Moché Rabbénou était si précautionneux dans ce domaine, combien plus devons-nous l'être, à notre piètre niveau !

Dans cette optique, on comprendra pourquoi les Kabbalistes (voir notamment le *Or Yakar* de Rabbi Moché Cordovéro), recommandent de ne pas se regarder dans un miroir. Il me semble que c'est du fait que cette contemplation vise à s'embellir et à jouir de son apparence, ce qui n'est autre qu'une chausse-trappe, susceptible de faire déchoir l'homme.

Pour preuve, la Guemara nous relate (*Nedarim* 9b) l'histoire de ce beau *nazir*[39], berger originaire du Sud, qui s'était rendu auprès de Chimon Hatsaddik pour obtenir la permission de se couper sa superbe chevelure – et donc d'annuler son statut de *nazir*. Du fait qu'il avait aperçu son reflet dans l'eau d'un fleuve et avait senti son penchant s'exciter, il en redoutait les conséquences. Il avait pris conscience que le plaisir éprouvé en apercevant son reflet lui avait fait perdre son lien avec D., et c'est pourquoi il avait fait le vœu de couper ses nattes.

Or, notons bien qu'il s'agissait d'un *nazir*, homme d'un grand niveau de sainteté et de pureté. Pourtant, par ce regard a priori anodin, il avait ressenti qu'il en perdait son reflet divin. Que pouvons-nous dire, à plus forte raison, simples hommes ! Combien un seul regard dans le miroir peut-il nous entraîner à nous écarter de D. ! Il faut ainsi prendre garde de ne pas contempler des visions interdites mais seulement des visions saintes, afin de rester saints tout au long de notre vie.

---

39. Ascète, d'après la Torah.

Cependant, d'un autre côté, nous devons nous inspirer de ces femmes juives qui, en Egypte, utilisaient leurs miroirs pour des causes sacrées, en séduisant leurs maris afin de les encourager à donner naissance à de nouveaux enfants. Or, ce sont de ces miroirs qu'elles furent prêtes à se défaire en faveur de la construction du *michkan*. Si Moché se montra au départ réticent à les accepter (*Tan'houma Pekoudé* 9), D. Lui-même intercéda en leur faveur, soulignant la valeur infinie de ce don saint et généreux, puisqu'il s'agissait là de ce qu'elles avaient de plus cher – un objet qu'elles avaient utilisé pour accomplir de grandes *mitsvot*.

Ce comportement des femmes, digne de louanges, doit nous rappeler le principe en vertu duquel nous devons être « des serviteurs du Saint béni soit-Il » dans la pleine acception de ce terme. Il nous appartient ainsi de nous dévouer pour le Créateur et d'ignorer nos propres besoins, Lui consacrant ce que nous avons de plus cher.

C'est là la leçon que nous enseigne le Chabbat Hagadol, expression constituée des mêmes initiales que les expressions *chemirat halachon* (se préserver de la médisance), *chemirat haeinaïm* (préserver son regard) et *chemirat habrit* (garder le sceau de l'alliance, autrement dit, se garder des unions interdites). Par ailleurs, le nom de ce Chabbat si particulier a la même *guematria* que les expressions : « *chélachon zahav lékha* – que tu aies une langue d'or » et : « *oved Hachem chomer piv* – le serviteur de D. garde sa bouche ». Le message est clair : ce Chabbat est particulièrement propice à un travail dans les domaines du langage et des yeux, domaines dans lesquels D. est tout disposé à nous accorder Son soutien.

Puisse-t-Il nous assister pour que nous préservions notre bouche et nos yeux, et puissent ainsi nos yeux mériter d'assister et de participer à notre rapatriement en Terre Sainte, bientôt et de nos jours, Amen !

## Résumé


- Lors du Chabbat Hagadol, un grand miracle eut lieu : les enfants d'Israël attachèrent l'agneau, idolâtrie égyptienne, au pied de leur lit, face à leurs tortionnaires d'hier, témoins muets de cette scène. Les enfants d'Israël étaient affectés du vice de la mauvaise langue en Egypte, et c'est pourquoi ils furent si durement asservis. Mais dès qu'ils réparèrent cette tare, de façon prodigieuse, les Egyptiens ne purent articuler la moindre protestation. Chabbat Hagadol représente donc l'amorce de ce travail fondamental sur la teneur de notre discours, début de la réparation des quarante-neuf degrés d'impureté. C'est aussi le lien avec la *paracha* concernant le *metsora* (« le lépreux ») – de « *motsi ra* » (« celui qui dit du mal ») –, généralement lue lors de ce Chabbat. Le fait de préserver sa langue permet donc bien des miracles.

- Mais le travail du Chabbat Hagadol porte aussi sur le regard, ferment du péché. C'est pourquoi nos Sages disent : « Tout celui qui mange du poisson le jour du Chabbat échappera au châtiment du *Guehinam*. » En effet, cette créature eut le mérite d'être miraculeusement préservée lors du déluge car, à la différence des autres, elle ne se laissa pas entraîner par ses yeux – pourtant toujours ouverts. Prendre exemple sur les poissons, c'est s'assurer d'échapper au *Guehinam*. En outre, la mise en garde : « de peur (*pèn*) que vos cœurs ne se laissent séduire, que vous ne vous détourniez et que vous ne serviez d'autres dieux », fait allusion à ce danger d'un regard mal placé – *ayin*, de même guematria que *pèn*. A ce titre, le Chabbat Hagadol est d'une aide précieuse dans ce domaine. Si l'on est précautionneux à cet égard, le Tout-Puissant nous assistera et fera même taire les accusateurs.

- Nous trouvons un tel degré de précaution en la personne de Moché Rabbénou. Lorsque Paro tenta de le marquer du sceau de l'impureté par le regard, il s'empressa de se détourner et de partir, afin de ne pas tomber dans le travers contre lequel la Torah nous met en garde. Il convient également d'éviter de se contempler dans un miroir, car cela peut mener bien bas. D'un autre côté, le Créateur demanda à Moché Rabbénou d'accepter les miroirs des femmes juives pour en construire la cuve en cuivre du tabernacle, car les femmes s'étaient défaites de ce qu'elles avaient de plus cher, tout sacrifice

de ce type étant de grande valeur. Le dévouement à la cause divine est donc fondamental, outre le fait de préserver son regard et sa bouche. C'est ainsi qu'on peut prétendre à de grands miracles.

## CHABBAT HAGADOL, UN CONDENSÉ DE LA TORAH

Dans la Torah, on peut lire : « Le dix du mois, que chacun prenne un agneau par maison paternelle, un agneau par maison. » (*Chemot* 12:3) Or, il s'agissait d'un Chabbat. Pourquoi fallait-il prendre cet agneau destiné à être sacrifié spécialement en ce jour ? En outre, pourquoi le dix du mois et non un autre jour ? Nous invitons le lecteur à consulter les réponses que proposent nos Maîtres à ce sujet (*Mekhilta ad loc.* ; *Pessa'him* 96a ; Rachi *in Chemot* 12:6).

En outre, pourquoi ce Chabbat précédant Pessa'h fut-il surnommé ainsi ? Tous les Chabbat ne sont-ils pas saints et élevés, comme nous le chantons le vendredi soir : « C'est un jour saint du début jusqu'à la fin » ? Quelle est la spécificité de celui-ci ? Avancer que c'est en raison du miracle du mutisme des Egyptiens face au traitement infligé à leur idole ne semble pas satisfaisant. En effet, c'est loin d'être le seul miracle vécu par les Hébreux en ces jours ! Dans ce cas, pourquoi ne pas donner le titre de « grand » indistinctement à tout autre jour de la semaine marqué par des prodiges ?

En Egypte, les enfants d'Israël sombrèrent dans les quarante-neuf degrés d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a), au point qu'on leur reproche des pratiques idolâtres (*cf. Chemot Rabba* 16:2). Aussi, afin qu'ils puissent être délivrés, il fallait que le Tout-Puissant leur concède un mérite : l'observance dévouée d'un Chabbat, outre le sang du sacrifice pascal et de la *mila*, d'après les Maîtres de la Guemara.

En quoi les enfants d'Israël firent-ils alors preuve d'abnégation ? En attachant l'agneau au pied de leurs lits sous les yeux des Egyptiens, le

dix du mois, cette date évoquant les dix commandements qu'ils seraient appelés à recevoir sur le mont Sinaï. Le mérite conjoint du Chabbat et de la Torah leur vaudrait ainsi la délivrance.

C'est exactement le message que le Créateur voulait leur faire parvenir : cette Torah, qui leur permettrait de jouir de la délivrance, appelle une grande dose d'abnégation. Car sans dévouement et sans empressement, leur attache à la Torah serait insuffisante et ils ne pourraient prétendre à la libération d'Egypte.

C'est la raison pour laquelle ils reçurent le Chabbat, dont l'observance requiert un immense dévouement, outre le fait que celle-ci équivaut à celle de l'ensemble des *mitsvot* et de la Torah (*Yerouchalmi Berakhot* 1:5 ; *Chemot Rabba* 25:16 ; *Zohar* II 89a). Le Chabbat – et son observance – sont donc très grands, d'où le qualificatif de « grand », donné à ce Chabbat, qui inclut toute la Torah, Chabbat si grand qu'il s'y déverse un influx de bénédictions pour chaque Juif, influx s'étendant sur tous les Chabbat de l'année.

En effet, l'observance du Chabbat requiert une grande abnégation : fermer son commerce ou cesser ses affaires, en dépit du déficit apparent, garder confiance en D. et rester sourd aux arguments du Satan. En réalité, l'homme remplit « ses poches » de la bénédiction divine, puisque les dépenses du Chabbat lui sont remboursées (*Betsa* 16b).

Or, tout cela découle de ce Chabbat initial, le Chabbat Hagadol observé en Egypte, au cours duquel les enfants d'Israël attachèrent l'agneau au pied de leurs lits, allusion à leur victoire contre les forces impures (*cf. Zohar* I 166b), le 10 Nissan, qui leur permit de mériter les dix commandements. Pour prétendre au miracle divin, il était indispensable qu'ils opèrent avec dévouement, empressement, modestie et humilité vis-à-vis du Créateur.

Les mots eux-mêmes sont révélateurs. En effet, les initiales des mots « *Chabbat Hagadol* » forment, en acronyme, le terme *sé* (agneau), tandis

que leurs lettres finales sont un *tav* et un *lamèd* – deux lettres qui, au total, ont une *guematria* de 430. Il s'agit d'une allusion transparente aux 430 années de séjour des enfants d'Israël en Egypte (cf. *Chemot* 12:40), toutes ces années où ils imitèrent l'idolâtrie égyptienne, qui voulait notamment que l'agneau soit sacré.

Cependant, arrivés au Chabbat Hagadol, ils mirent un point final à la réparation des étincelles de sainteté disséminées en Egypte et cessèrent de servir l'idolâtrie égyptienne. Plus même, ils eurent le mérite d'offrir l'agneau pascal en sacrifice.

Nous connaissons par ailleurs la grandeur de la nuit du premier soir de Pessa'h, « nuit de gardes pour l'Eternel » (*Chemot* 12:42), au cours de laquelle les créatures malfaisantes ne peuvent nuire (*cf. Baba Kama* 60a) aux enfants d'Israël (*Pessa'him* 109b), et c'est pourquoi on n'y est pas tenu de lire le *Chéma*, à l'exception du premier paragraphe (*Rema* 481:2).

Or, il est possible de tirer de cette nuit sainteté et protection contre les êtres nuisibles pour toutes les autres nuits de l'année, comme le confirment nos Maîtres (*Zohar* III 282b) : « Celui qui se garde de tout *'hamets* à Pessa'h, promesse lui est faite qu'il sera préservé du péché toute l'année durant. »

De même, le Chabbat Hagadol, qui précède Pessa'h, est d'une importance prépondérante, car les Hébreux se soumirent alors au Chabbat et à la Torah, ce qui, comme nous l'avons expliqué, a une influence sur tous les Chabbat de l'année. A notre niveau, si l'on s'efforce d'observer scrupuleusement ce Chabbat – le Chabbat Hagadol –, tous les Chabbat de l'année seront marqués par cet élan.

Nous devons donc nous efforcer de nous sanctifier plus particulièrement au cours du Chabbat Hagadol, en le consacrant totalement au Créateur. Car, si nous nous sanctifions pour le Créateur tous les Chabbat, nous y jouissons néanmoins de certains plaisirs,

notamment ceux du palais, par le biais de notre âme supplémentaire (*cf. Betsa* 16a ; Rachi *ad loc.*). Le Chabbat Hagadol, en revanche, doit être totalement dédié au Maître du monde, nous devons y sacrifier sur l'autel notre mauvais penchant et tous nos vices, avec abnégation et empressement.

C'est la leçon que nous pouvons tirer de la fête de Pessa'h qui, bien que sainte à la base, n'en doit pas moins être sanctifiée par une préparation adéquate et conséquente, passant par la recherche du *'hamets*, son annulation et son incinération (*cf. Ran in Pessa'him* 2a), parallèles à celles du Satan et des forces impures. Nous pourrons alors ressentir la sainteté de cette nuit de Pessa'h, « temps de notre liberté ».

Ceci nous permettra alors de faire plier genou, pour toutes les nuits de l'année, aux forces impures, qui, comme nous le savons, déploient leur pouvoir la nuit (*Zohar* II 163b ; III 200a). Or, si elles sont réduites à l'impuissance la nuit, à plus forte raison le Chabbat Hagadol, jour dont la lumière est si puissante qu'elle se répand sur tous les Chabbat de l'année.

Si l'on consacre ce Chabbat au Créateur, nous pourrons, si D. veut, réparer les imperfections des Chabbat de toute l'année. La notion du Chabbat peut être mise en parallèle avec celle d'*atsérèt* : « Arrêtez-vous devant Moi un jour supplémentaire » (*Soucca* 55b ; *Sifri Bamidbar* 55), qu'on pourrait lire ici dans le sens : « Donnez-Moi un Chabbat au cours duquel tous les Chabbat seront réparés », et ce, par votre dévouement empressé et modeste.

## Résumé


- Pourquoi seul le Chabbat précédant Pessa'h mérite-t-il le qualificatif de « grand » ? Tous les Chabbat ne sont-ils pas de très grande valeur ? En outre, ce n'est pas le seul jour au cours duquel nos ancêtres bénéficièrent de miracles en Egypte. Pourquoi, en outre, leur avoir demandé de prendre l'agneau précisément au cours du Chabbat, et pourquoi le 10 du mois ? Car

les enfants d'Israël étaient plongés dans les quarante-neuf degrés d'impureté et, pour être délivrés, il fallait pouvoir leur créditer le mérite d'une *mitsva*, en l'occurrence celle du Chabbat Hagadol, observé avec abnégation et empressement. Le fait d'avoir attaché l'agneau précisément le Chabbat – jour dont l'observance équivaut à celle de toute la Torah – représentait le summum de ce dévouement, le 10 du mois, ce qui leur permettrait de recevoir les dix commandements.

- Ce Chabbat observé avec dévouement représentait un temps fort, d'où son appellation de « Grand Chabbat », Chabbat dont l'influx s'étend à tous les autres Chabbat de l'année. L'agneau ligoté au cours de ce jour – le *sé* – renvoie d'ailleurs par allusion aux lettres initiales de l'expression « Chabbat Hagadol », tandis que ses lettres finales évoquent les 430 années d'exil en Egypte, au cours desquelles les Hébreux servirent l'idolâtrie. A ce titre, ils réparèrent totalement ce manquement au cours du Chabbat Hagadol, et triomphèrent des Egyptiens.
- Au cours de la nuit de Pessa'h, il est possible de faire le plein de bénédictions et d'élévation pour toute l'année. A plus forte raison, l'impact physique et spirituel du Chabbat Hagadol peut se prolonger sur tous les Chabbat de l'année. Aussi, si l'homme observe ce Chabbat en le consacrant totalement au Créateur, avec empressement et dévouement, les forces impures ne pourront le dominer et il pourra, par son dévouement et son empressement, réparer les manquements de tous les Chabbat de l'année.

## L'ABNÉGATION AVEC EMPRESSEMENT ET DÉVOUEMENT

En Egypte, les Hébreux étaient noyés dans les quarante-neuf niveaux d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a), mais D. leur ordonna (*Chemot* 12:21) : « Tirez et prenez pour vous du menu bétail » – « retirez vos mains de l'idolâtrie, et prenez du menu bétail pour la *mitsva* », commentent nos Sages dans le Midrach (*Chemot Rabba* 16:2).

Peut-être est-ce là la raison de l'appellation de Chabbat Hagadol, « le Grand Chabbat », allusion au grand miracle de leur soudain détachement de l'idolâtrie et de la passivité absolue des Egyptiens face au traitement infligé à leur animal vénéré – pire même, ils étaient alors trop occupés à s'entredéchirer (*ibid.* 11:4).

Pourtant, on notera que les enfants d'Israël bénéficièrent également de nombreux miracles les autres jours de la semaine, sans qu'il soit question d'un « grand lundi » ou « grand mardi » ? Pourquoi seul le Chabbat mérita-t-il d'être qualifié de « grand » ?

Dans la section de *Tsav*, parfois lue au cours du Chabbat Hagadol, Rachi explique que ce terme initial vise à souligner l'importance de l'empressement, d'autant plus souhaitable lorsqu'une perte financière est en jeu, ce qui est le cas du *ola*, ce sacrifice entièrement consumé sur l'autel.

Dans son *Divré Yoël*, l'*Admour* Rabbi Yoël de Satmar *zatsal* soulève la question suivante : de nombreuses autres *mitsvot* de la Torah impliquent un allègement substantiel du portefeuille, comme l'achat des quatre espèces, et notamment du *ethrog* pour Souccot. Dès lors, pourquoi le terme de *tsav*, destiné à souligner l'empressement nécessaire, n'est-il employé que concernant l'*ola* ?

Personnellement, la formulation : « Ordonne (*tsav*) à Aharon et à ses fils » (*Vayikra* 6:2), ne me pose pas moins problème. La perte financière, qui rendait l'obéissance à cet ordre difficile, n'était pourtant pas l'apanage d'Aharon et de ses fils, puisqu'elle concernait les enfants d'Israël dans leur ensemble !

L'importance de l'abnégation est incontestable, au point que la grandeur de cette qualité n'est plus à démontrer, car l'homme prouve ainsi qu'il n'est pas soumis au mauvais penchant et que son bon penchant est plus fort. En effet, toute *mitsva* requiert une bonne dose de dévouement, pour résister aux manœuvres torves du mauvais

penchant, visant à nous détourner du droit chemin. Il nous incite ainsi, soit à ressentir de l'orgueil personnel, soit à remettre cette *mitsva* à plus tard, pour finalement ne jamais l'accomplir.

Combien sonnent justes, à cet égard, les mots du verset (*Tehilim* 44:23) : « car pour Toi nous subissons chaque jour la mort » ! En effet, en toute circonstance et quelle que soit la *mitsva*, celui qui a le mérite de l'accomplir est tel l'homme qui fait le sacrifice de sa vie.

Le *Beth Yossef* incarna un tel idéal. On raconte que le *Maguid* lui apparaissait et lui enseignait les secrets de la Torah, révélations à partir desquelles il compila son *Maguid Mécharim*. Il lui avait également certifié qu'il aurait le mérite de périr sur le bûcher pour la sanctification du Nom divin. Voilà qui est étonnant, dans la mesure où le *Beth Yossef* décéda d'une mort naturelle. Rapportons, à ce propos, les explications de l'*Admour* de Gour, le *Imré Emeth zatsal*, au sujet de cette promesse du *Maguid* : elle renvoyait, non pas à une telle mort au sens propre, mais à chaque instant où il se sacrifiait pour sanctifier le Nom du Créateur, en accomplissant Sa parole.

Comment l'homme peut-il donc parvenir à un tel degré de dévouement ? Et Rabbi Pin'has ben Yaïr d'expliquer (*Avoda Zara* 20b) que « l'empressement mène à la vigilance (…) ». Ces deux vertus, combinées dans le Service divin, permettent à l'homme de parvenir à l'abnégation. Il faut donc comprendre en ce sens le commentaire de Rachi sur le mot *tsav*. L'empressement dans l'accomplissement de la *mitsva* mène à l'abnégation, auquel cas la perte financière paraît dérisoire. Notons que le *korban Pessa'h*, le sacrifice de l'agneau pascal, requérait de même de la part des Hébreux une remarquable abnégation.

Comment, cependant, parvenir à l'empressement et à la vigilance ? Par une étude assidue et intensive de la Torah, dans le sens du verset : « si dans Mes statuts vous cheminez » (*Vayikra* 26:3), ainsi commenté par Rachi, au nom du *Torat Cohanim* : « Donnez-vous de la peine dans

l'étude ! » Car lorsqu'on s'y plonge de toutes ses forces tout en observant les *mitsvot*, cela influe sur notre pratique, et celles-ci sont accomplies en bonne et due forme, en y déployant zèle et dévouement. La Torah est donc à la base de ces deux éléments fondamentaux du Service divin.

Un peu plus loin dans la même *paracha*, il est écrit : « C'est l'holocauste [qui se consume] sur le brasier (*al mokda*) » (*ibid.* 6:2). Or, la lettre *mèm* apparaît de manière plus petite dans le texte. De valeur numérique quarante, elle vient rappeler les quarante jours préalables au don de la Torah (*Mena'hot* 99b), passés par Moché sur la montagne. De plus, de par sa taille, cette lettre souligne l'importance fondamentale de la modestie, comme condition *sine qua non* à l'acquisition de la Torah (*Taanit* 7b ; *Tanna debé Elyahou Zouta*) et des *mitsvot*. Enfin, la forme de la lettre *mèm* est également source d'enseignements. Elle reste ouverte sur sa face inférieure, comme pour nous signifier que celui qui désire acquérir la Torah doit rester ouvert et écouter des paroles de Torah d'autres personnes, tout en s'efforçant d'enseigner et de transmettre son propre savoir. S'il est l'objet d'honneurs de la part du public, il doit se garder d'en concevoir de l'orgueil et rester « petit », à l'instar de ce *mèm*. Au contraire, cela doit l'obliger à se plonger dans l'étude de plus belle.

Tel est le sens du service d'Aharon et des sacrifices. Son rôle était celui d'un intermédiaire entre le Créateur et les enfants d'Israël (*Zohar* III 20a). Comme l'explique le *Imré Moché* au nom du *Beth Israël zatsal*, l'*Admour* de Gour, il œuvrait à faire « descendre » le Ciel vers ses coreligionnaires, et à rapprocher ceux-ci du Créateur. Il instaurait également la paix entre les hommes, et tout cela jour et nuit, avec zèle et dévouement.

Si D. demande, en premier lieu, d'ordonner à Aharon d'apporter l'holocauste avec zèle, c'est parce que tous devaient apprendre de cette figure emblématique le sacrifice de soi pour son Créateur, et

l'accomplissement des *mitsvot* avec empressement et dévouement. Dans le même verset (*Vayikra* 6:2), il est écrit : « toute la nuit jusqu'au matin », indication qui signifie allusivement que même si l'homme se voit assailli par les tourments et les souffrances – il se trouve plongé dans l'obscurité de « la nuit » –, il doit poursuivre son œuvre jusqu'à ce que D. le prenne en pitié et qu'une nouvelle journée se lève sur lui.

## Résumé

- Lorsque les enfants d'Israël ligotèrent l'agneau – divinité égyptienne – au pied de leurs lits, par miracle, les Egyptiens ne dirent mot, d'où le surnom de Chabbat Hagadol, en rappel du prodige. Pourtant, d'innombrables miracles eurent lieu en Egypte d'autres jours de la semaine. D'autres questions se posent sur la *parachat Tsav*, souvent lue lors de ce Chabbat. Rachi mentionne l'importance du zèle que vient souligner le terme *tsav* en cas de perte financière. Pourtant, l'holocauste n'est pas la seule *mitsva* qui implique une telle perte, mais la seule où l'on trouve cette formulation. Enfin, pourquoi est-il question d'ordonner cette *mitsva* à Aharon et ses fils, et non à l'ensemble du peuple ?

- Ce passage vient nous enseigner l'importance du dévouement, cette vertu qui caractérisait de façon éclatante le sacrifice de l'agneau pascal en Egypte. Surmonter le mauvais penchant demande une grande abnégation de tous les instants, se laisser chaque jour « brûler » sur le bûcher pour la sanctification du Nom divin. Pour parvenir à ce niveau, deux éléments sont indispensables : l'empressement et la vigilance. En insistant sur le premier, Rachi se concentre en fait sur cette notion de dévouement pour la *mitsva*. Pour parvenir à ce niveau, il convient d'étudier la Torah et d'accomplir les *mitsvot* avec assiduité et modestie, en ne se contentant pas de recevoir, mais en donnant également. L'ordre de la Torah est adressé au premier chef à Aharon parce qu'il rapprochait les enfants d'Israël de D. et que tout son Service requérait un immense dévouement. Il représentait ainsi pour tout le peuple l'incarnation du véritable sacrifice de soi.

## Renouveau et grandeur d'Israël : un éclat lunaire

Dans la *haftara* du Chabbat Hagadol, on peut lire : « Et Je m'approcherai de vous pour le jugement ; Je serai un témoin empressé contre les sorciers, contre les adultères, contre les parjures. » (*Malakhi* 3:5)

Lorsque Rabbi Yo'hanan arrivait à ce verset, nous apprennent nos Maîtres (*'Haguiga* 5a), il éclatait en sanglots et s'écriait : « Le serviteur que son maître convoque pour le juger, s'empressant de témoigner contre lui, n'a-t-il donc aucun espoir ? » Pourquoi D. S'empresse-t-Il de juger ces pécheurs sans leur accorder la moindre possibilité de repentir ?

Nous savons, et tous les miracles vécus en Egypte ne font que renforcer cette foi, que le Tout-Puissant continue de remplir Sa promesse, ainsi formulée (*Malakhi* 3:10) : « et Je répandrai sur vous une bénédiction sans fin (*ad bli daï*) ». Or, le terme *daï* a la même *guematria* que le nom David, allusion à la promesse divine de nous envoyer le *Machia'h*, son descendant. Si nous sommes conscients de cela, pourquoi ne nous empressons-nous pas de nous repentir, allant même jusqu'à continuer de provoquer la colère divine en demandant impudemment : « Pourquoi le *Machia'h* tarde-t-il à venir ? »

C'est la raison pour laquelle la *haftara* se clôt par la promesse : « Voilà que Je vous enverrai le prophète Elyahou, avant qu'arrive le jour de l'Eternel, jour grand et redoutable ! » (*ibid.* v.23) Et ce, afin de nous rappeler qu'il faut se repentir avant la venue du *Machia'h*. Si nous lisons ces versets au cours du Chabbat Hagadol, juste avant Pessa'h, moment où, en nous écriant : « L'an prochain à Jérusalem ! », nous appelons de nos vœux la Délivrance, ce n'est pas un hasard. Ce

Chabbat mérite bien le titre de « grand » en cela que la grande responsabilité de la *techouva* repose sur nos épaules. Et, si nous nous repentons, nous en ressortirons considérablement grandis.

Nous pouvons à présent comprendre le message de la *parachat Ha'hodech*, lue juste avant Chabbat Hagadol et la fête de Pessa'h, toutes ces notions étant étroitement liées. Dans cette *paracha*, figure la première *mitsva* de la Torah : « Ce mois-ci est pour vous le commencement des mois (…) » (*Chemot* 12:2) – il s'agit de la bénédiction et de la sanctification du nouveau mois. La deuxième *mitsva*, qui suit immédiatement celle-ci, est ainsi formulée : « Que chacun prenne un agneau par maison paternelle, un agneau par maison. » (v.3) – c'est celle du *korban Pessa'h*. Quel est le rapport entre les deux ?

Nos Sages nous apprennent par ailleurs (*Pessikta deRav Cahana* 5:14 ; *Midrach Tan'houma Chemini* 11) que la notion de nouvelle lune représentait pour Moché Rabbénou une difficulté conceptuelle, au point que D. dut lui en montrer le renouvellement. Comment comprendre qu'un homme de la stature de Moché Rabbénou peinait à comprendre cette notion ?

En vérité, Moché Rabbénou savait que les enfants d'Israël s'étaient rendus coupables d'idolâtrie. Comment, dans ce cas, pourraient-ils se rapprocher du Très-Haut ? se demandait-il. En réponse à sa perplexité, D. lui répondit qu'en dépit de cette faute, il fallait les rapprocher du Service divin. Mais comment se rapprocheraient-ils ? En résistant à l'épreuve, en réduisant le mauvais penchant à l'impuissance et en faisant *techouva*. Alors, ils mériteraient la délivrance.

Comment, par la résistance à l'adversité, pourraient-ils mériter de devenir de nouvelles créatures, dont toutes les fautes seraient effacées ? peinait à comprendre Moché. Un autre point perturbait le berger du peuple juif : comment peut-on sanctifier la lune alors qu'elle n'est pas pleine ? Nos Sages n'affirment-ils pas pourtant (*Zohar* I 33b,

III 248b) que lorsque son disque n'est pas plein, la lune est appelée malédiction (*meéra*) ?

De ce fait, D. montra à Moché la lune lors de son renouvellement, la pleine lune évoquant une créature nouvelle. Il voulait ainsi lui signifier que lorsque l'homme faute, il est vraiment incomplet – à l'image de cette lune invisible appelée *meéra* – et privé de lumière (*maor*). Mais s'il se repent, il peut se renouveler, à l'instar d'une lune pleine et lumineuse. En résumé, le message de la lune, dont nous devons nous inspirer, est le suivant : à travers son cycle, elle « avoue » chaque mois qu'elle a péché et en est devenue incomplète (*'Houlin* 60b). Mais elle se repent ensuite et se renouvelle.

A son image, les enfants d'Israël disposent d'une extraordinaire opportunité de renouveau, à travers la *techouva*, et la comparaison avec la lune, appelée *lévana* (« blanche »), est donc tout à fait appropriée (*Soucca* 29a), surtout si l'on évoque le verset (*Yechayahou* 1:18) : « Vos fautes fussent-elles rouges comme le cramoisi, Je les blanchirai comme la neige. » Car il faut prendre exemple sur la lune et, même si l'on a commis une faute, s'élever et redevenir « blanc », pur et sans tache, à travers la *techouva*. Ainsi, on peut atteindre la perfection et rapprocher la Délivrance.

C'est là la première *mitsva* : « Ce mois-ci est pour vous le commencement (*roch*) des mois » – il s'agit du mois de Nissan, qui est par excellence mois des miracles et de la délivrance. Si nous surmontons les épreuves et nous repentons, nous devenons véritablement *roch* (« la tête ») et *'hadach* (« nouveau »).

C'est également à ce niveau que se situe le lien entre les deux *mitsvot* – le mois de Nissan et la sanctification de la lune. Mais lorsqu'un homme ne se repent pas et ne se renouvelle pas, D. s'empresse de le juger et de lui « régler son compte », comme nous le rappelle la *haftara* de Chabbat Hagadol.

Comme le souligne le *Imré Yoël*, la lune n'apparaît pas en un point fixe du ciel, contrairement au soleil et aux étoiles qui suivent une trajectoire fixe, et c'est ce qui explique la difficulté de Moché Rabbénou à comprendre la sanctification de la lune. C'est alors que D. répondit à Moché que la lune n'est pas comparable aux autres astres, afin de nous rappeler, par sa particularité, que le monde ne se régit pas seul, mais est dirigé par un D., Gouverneur du monde, Qui le conduit d'après Sa parole.

De ce point de vue, combien est pertinente la comparaison entre Israël et la lune. Lorsque nos Maîtres affirment (*Chabbat* 156a) : « Israël n'est pas soumis au *mazal* (influence astrale) », ils entendent rappeler que la destinée du Juif ne dépend nullement des caprices du hasard, d'une influence astrale ; leur liberté est absolue et leur sort ne dépend que de leurs choix et de leur soumission à la Volonté divine. S'ils vont dans la bonne voie, utilisent le libre arbitre dans le bon sens, le Très-Haut déversera sur eux des torrents de bénédiction.

De ce fait, alors que débute le mois de Nissan, premier des mois, au sujet duquel la *mitsva* de sanctification de la nouvelle lune est mentionnée, nous disposons du Chabbat Hagadol pour grandir nous aussi en choisissant le bon et le droit chemin.

## Résumé


- Dans la *haftara* du Chabbat Hagadol, il est écrit que D. S'empresse de juger et de faire payer les impies, sans leur donner la possibilité de se repentir. Comme explication, nous avons mentionné le fait que les enfants d'Israël pouvaient clairement percevoir, à travers tous les miracles que le Créateur leur octroyait, une bénédiction infinie, « *ad bli daï* » – ce dernier terme ayant la même *guematria* que le nom du roi David, ancêtre du *Machia'h*. Or, si les enfants d'Israël demandent pourquoi ce dernier n'est pas encore venu, D. leur fait rapidement payer leurs fautes. Car l'essentiel est de se repentir tout en gardant foi en la venue du Libérateur. C'est la raison pour laquelle, au cours

du Chabbat Hagadol, nous évoquons l'arrivée du prophète Elyahou, car si nous faisons *techouva*, nous grandissons.

- C'est là le lien entre les deux premières *mitsvot* de la Torah – la sanctification du nouveau mois et le sacrifice de l'agneau pascal. Moché Rabbénou peinait à comprendre la première de ces *mitsvot*, car il ne savait pas comment les enfants d'Israël surmonteraient les épreuves. La réponse est la *techouva*, symbolisée par les différentes phases du cycle lunaire, de l'effacement au renouveau, de la menace d'une malédiction à une lumière intense. Ainsi, le peuple juif devient source de lumière, ce qui se manifeste de façon éclatante à Chabbat Hagadol, à travers la seconde *mitsva*, celle de la capture de l'agneau pascal, tel le mauvais penchant ligoté et réduit à l'impuissance. Les enfants d'Israël ressemblent donc à la lune qui, de par son nom (*levana*) et sa couleur, évoque la purification des fautes, et telle est aussi la signification profonde du « premier des mois », celui de Nissan, si propice à la Délivrance par la *techouva* et l'élévation.
- La ressemblance entre les enfants d'Israël et la lune tient aussi au fait qu'elle n'a pas de trajectoire fixe, ce qui évoque le libre arbitre du Juif, qui dispose de la possibilité de choisir le droit chemin, les conséquences ne dépendant pas du destin mais de ses décisions. Le « Chabbat Hagadol » (le « Grand Chabbat ») prend place au cours du premier des mois, car lorsque nous choisissons la bonne voie, nous grandissons considérablement.

# PESSA'H

## LE MIRACLE DE LA DÉLIVRANCE PAR LE MÉRITE DE LA FOI ET DE L'ABNÉGATION

***« Ce mois est pour vous le commencement des mois ; il sera pour vous le premier des mois de l'année. »***

***(Chemot* 12:2)**

Il s'agit de la première *mitsva* que reçut le peuple juif (*Yalkout Chimoni Chemot* 187), *mitsva* qui n'est pas sans nous poser plusieurs problèmes. Tout d'abord, comment peut-il être question de « commencement des mois » ? Cette datation ne fait-elle pas l'objet d'une controverse, du reste célèbre, entre Rabbi Yehochoua et Rabbi Eliezer (*Roch Hachana* 11a) – l'un avançant que le monde fut créé en Tichri, tandis que son pair penchait plutôt pour le mois de Nissan ?

En outre, que signifie ce « pour vous », si insistant, et qui semble indiquer une notion de relativité ? En quoi le mois de Nissan est-il supérieur à celui de Tichri ?

Nos Sages affirment (*Chemot Rabba* 15:12) que le Très-Haut détermina le mois de Nissan comme mois de délivrance pour les enfants d'Israël, si bien que tout malheur qui y surviendrait marquerait immanquablement le début de la délivrance. En effet, c'est le mois au

cours duquel Yits'hak fut ligoté sur l'autel. Or, s'il avait été réellement immolé, c'est le peuple juif tout entier qui aurait été anéanti et on voit bien qu'au contraire, cela constitua le début de la délivrance et du développement de ce dernier.

C'est également au cours de ce mois que Yaakov reçut les bénédictions de son père (*Pirké deRabbi Eliezer* 32), lesquelles, au premier abord, auraient pu passer pour des malédictions, comme le laissent entendre ces paroles de Yaakov : « et, au lieu d'une bénédiction, c'est une malédiction que j'aurai attirée sur moi » (*Beréchit* 27:12). Mais, au contraire, tout bienfait dont bénéficierait celui-ci et, par la suite, le peuple juif jusqu'à la fin des générations, était appelé à découler de cette bénédiction du Patriarche. Enfin, rappelons cette promesse de nos Sages (*Roch Hachana* 11a ; *Chemot Rabba* 15:12 ; *Zohar* II 120a) : « C'est en Nissan qu'ils furent délivrés et qu'ils le seront de nouveau à l'avenir. »

Nous comprenons à présent pourquoi D. ordonna de compter les mois à partir de celui-ci, si fondamental. En effet, la notion d'année (*chana*) évoque celle de *hityachnout*, de « vieillissement », de répétition incessante, tandis que celle de mois (*'hodech*) renvoie à celle de nouveauté (*'hidouch*). Car toutes les lois de la nature se renouvellent grâce aux enfants d'Israël, par leur mérite, et tout concourt à rapprocher la délivrance et à permettre miracles et prodiges. C'est là ce qui nous distingue des autres peuples, qui fonctionnent « à l'année », loin de toute notion de renouveau, tandis que nous-mêmes comptons les mois, autrement dit, nous nous renouvelons sans cesse en même temps qu'eux se renouvellent.

A cet égard, le mois de Nissan, mois de la délivrance, est le plus propice à ce renouveau, et à chaque fois, la lumière de la délivrance y rayonne justement. Dès lors, nous comprenons cette notion de « commencement des mois » : du point de vue des miracles et de la délivrance du peuple juif, il est à la première place, « pour vous » – pour le peuple juif et non pour les autres nations.

Ce n'est pas un hasard si l'Eternel désigna ce mois comme placé en pôle position pour la délivrance, car c'est à partir de celui-ci que l'on établit un compte (celui de l'*Omer*) jusqu'à la réception de la Torah. Or, comme nous le savons, la Torah a précédé toute création (*Beréchit Rabba* 8:2), qu'elle dépasse. S'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, pour reprendre ce mot du plus sage des hommes, au-dessus de celui-ci, au niveau de la Torah, ce n'est pas le cas. Le peuple juif eut ce mérite grâce à sa foi pure en D., et c'est ce qui lui permet de se renouveler constamment.

Au mois de Nissan, un nouveau chapitre de foi et de renouveau dans la vie des enfants d'Israël débuta. Une nouvelle vie sous la tutelle du Créateur et non des Egyptiens. Une vie axée sur la Torah, la crainte du Ciel, la foi et l'accomplissement des *mitsvot*.

De ce fait, il est fondamental de se rappeler tous les jours la sortie d'Egypte (*Devarim* 16:3), car c'est ainsi que notre foi peut s'amplifier. En outre, le souvenir mène à l'acte (*Mena'hot* 43b), et c'est ainsi que nous mériterons de fait les prodiges du Créateur. C'est ce que le nom du mois lui-même nous rappelle : *nissan*, du mot *nissim* (miracles). En outre, l'essentiel du miracle était le fait de quitter les quarante-neuf degrés d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a) *in extremis*, sans tomber dans le point de non-retour du cinquantième, qui aurait définitivement compromis tout espoir de sortir d'Egypte.

De plus, suite à la sortie d'Egypte, les enfants d'Israël eurent le mérite de recevoir les dix commandements, comme le révèle le nom de ce mois, formé de trois parties : le mot *ness* (« miracle »), la lettre *youd* (qui vaut dix), et la lettre *noun* (de valeur numérique cinquante). Mais, du fait qu'avant le don de la Torah, les enfants d'Israël n'avaient pas encore reçu les *mitsvot*, D. leur en donna deux : le sang du *korban Pessa'h* et celui de la *brit mila* (*Mekhilta Bo* ; *Pirké deRabbi Eliezer* 29), et ce, pour mettre un frein aux accusations des anges : « Ceux-ci sont idolâtres au même titre que ceux-là. »

De fait, le respect de ces commandements témoignait de la foi inébranlable des enfants d'Israël, ainsi que d'une remarquable abnégation dans l'accomplissement des *mitsvot*, et c'est ce qui leur permit d'émerger de l'impureté et de se hisser dans les différents paliers de pureté.

Néanmoins, les enfants d'Israël devaient à tout prix arriver au don de la Torah et ne pouvaient en aucun cas se contenter de ces deux commandements. Car, comme le précisent nos Sages (*Sota* 21a), « une *mitsva* ne protège que temporairement (…) tandis que la Torah protège éternellement ». Ils n'auraient donc pu indéfiniment résister aux accusations des accusateurs et destructeurs de tout poil, et c'est pourquoi au final, D. leur donna la Torah. Le fait d'avoir délivré les enfants d'Israël d'Egypte, en dépit de leur dénuement en *mitsvot*, est donc l'une des plus grandes bontés du Créateur vis-à-vis de ces derniers, bonté s'appuyant sur le mérite de leur foi pure et infinie en Lui et en Moché Son serviteur.

Une question se pose cependant : D. est tant omniscient qu'omnipotent. Pourquoi, dans ce cas, les enfants d'Israël durent-ils, en Egypte, enduire leurs linteaux et leurs montants de sang. Sans cet acte concret, peut-on envisager que D. n'aurait pas pu sauter, épargner les demeures juives lors de la dernière plaie ?

Cependant, en amont, on pourrait se demander pourquoi D. donna à Israël deux *mitsvot* : Pessa'h et la *mila*. L'une ou l'autre, seule, ne suffisait-elle pas ? Cette question prend encore davantage d'acuité à la lumière de ce qui est écrit dans le *Drach Moché* (page 268), concernant la *mila* des enfants d'Israël, effectuée de manière incomplète, détail rapporté également dans le *Zohar* (II 36a, 40a).

En outre, le nom de la fête de Pessa'h évoque le saut (*pessi'ha*) que fit le Saint béni soit-Il au-dessus des maisons des enfants d'Israël, à la fin de les épargner. Ce saut était-il réellement indispensable pour frapper les premiers-nés égyptiens ?

Une autre question surgit concernant cette plaie. Nos Sages précisent en effet (*Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 470:1) que les premiers-nés ont l'habitude de jeûner la veille de Pessa'h en souvenir du miracle qui leur valut d'être épargnés de cette plaie. N'aurait-il pas été plus logique de commémorer le prodige par une fête, à grand renfort de nourriture ?

Enfin, cette commémoration n'aurait-elle pas dû prendre place le jour exact du miracle – 15 Nissan, puisque celui-ci eut lieu au cours de la nuit du quinze – plutôt qu'un jour avant ?

La réponse est que toutes ces nuances viennent souligner d'une part, le dévouement des enfants d'Israël et de l'autre, l'affection que leur porte le Créateur. Car, en se soumettant à l'ordre de badigeonner le sang sur les linteaux et les montants, après ce sacrifice de l'agneau qui leur en coûtait certainement tant, ils démontrèrent leur abnégation et leur obéissance absolue au Créateur. Ils firent ainsi la preuve de leur distinction vis-à-vis des autres peuples, démontrant qu'eux seuls sont soumis à la direction du Très-Haut.

Voilà pourquoi D. « sauta » et passa par-dessus leurs maisons, en signe de miracle, et c'est aussi pourquoi Il leur donna les *mitsvot* du sacrifice pascal et de la *mila* – le sang du premier témoignant d'un dévouement d'ordre financier, et celui du second, d'ordre physique, corporel. Dès lors, leur accomplissement des *mitsvot* – et notamment de celle de la *mila*, effectuée seulement « à moitié » – fût-il imparfait, ils devenaient dignes de l'Intervention divine miraculeuse. En effet, n'ayant pas encore reçu la Torah et goûté à sa saveur unique, si douce (*Zohar* III 271b), on peut comprendre que leur pratique ait quelque peu laissé à désirer, ce qui ne fut plus le cas aussitôt après, lorsqu'ils effectuèrent le second acte de la circoncision, qui la valida complètement.

Ainsi, le scénario du sang à répandre sur les contours des portes visait à montrer la différence du peuple juif par rapport aux autres

nations. Notre peuple se distingue par sa soumission et son effacement face au Créateur, ainsi qu'une foi pure et forte en D. et en Ses *mitsvot*. Ces preuves de dévouement exigées au moment de la dernière plaie leur permettraient de pouvoir prétendre à une Délivrance surnaturelle, bien qu'ils fussent dénués de *mitsvot*.

A présent, la raison du jeûne des premiers-nés, la veille de Pessa'h, s'éclaire. Car en vérité, le véritable miracle débuta bien avant la nuit du 15 Nissan. En versant le sang de l'agneau du sacrifice et en le badigeonnant selon l'ordre divin, ils faisaient montre d'un extraordinaire dévouement à D. et d'une foi illimitée, qualités qui leur valurent ce miracle.

De ce point de vue, le jeûne des premiers-nés est un souvenir de la soumission des enfants d'Israël, démontrée le 14 Nissan. Or, nous apprennent nos Maîtres, « tout celui qui se prive de boire et de manger, son cœur se plie devant le Créateur, ce qui lui est considéré comme l'apport d'un sacrifice » (*Zohar* II 119b), et c'est ce qui explique la forme de la commémoration du miraculeux sauvetage des premiers-nés juifs.

A présent, nous pouvons répondre à l'une des questions que nous avions posée en début de chapitre, concernant la supériorité du mois de Nissan sur celui de Tichri. Si le second est également un mois marqué par des miracles et par la *émouna* (*Roch Hachana* 11a), il correspond aussi à la notion de repentir par crainte, expliquait le *Beth Israël zatsal*, tandis que celui de Nissan renvoie au concept de *techouva* par amour.

Ainsi, tout était une question de foi, de soumission et d'abnégation vis-à-vis de D. Comme le précise par ailleurs le 'Hida, que son mérite nous protège, par le mérite de la préparation préliminaire aux *mitsvot*, de la soumission témoignée, et de la transpiration qu'il verse pour elles, les fautes de l'homme sont pardonnées.

On touche ici à la quintessence de Pessa'h, fête dont le nom a la même *guematria* que l'expression : « foi en un D. unique – *émouna beE-l*

*e'had* ». Car c'est cette foi qui leur valut d'échapper aux accusateurs et de sortir d'Egypte. Notons par ailleurs que le mot *Pessa'h* peut être décomposé en *pa'h* et *samekh*, sa lettre centrale, allusion aux soixante myriades de Juifs sortis d'Egypte, qui échappèrent au *pa'h*, au « piège » tendu sous leurs pieds, et accédèrent à la liberté, marquée par la perte de leurs ennemis.

## Résumé

- Le mois de Nissan est « pour vous le commencement des mois ». Qu'est-ce que cela signifie ? Il existe par ailleurs une controverse pour déterminer, lequel de Tichri ou Nissan, est le mois de la Création. Que signifie en outre « pour vous » ? Qui cela vient-il exclure, et en quoi le mois de Nissan est-il supérieur à celui de Tichri ? Mois au cours duquel Yits'hak fut ligoté sur l'autel et où Yaakov reçut les bénédictions paternelles, Nissan est pour notre peuple le mois de la délivrance par excellence. Le mot *'hodech* (« mois ») évoque par ailleurs la notion de renouveau, car si les nations comptent en année, nous comptons en mois, Nissan étant le premier mois de ce compte synonyme de renouveau constant.
- Au mois de Nissan, le peuple juif entama une nouvelle existence de Torah, de foi, de dévouement, et c'est pourquoi il nous a été ordonné de nous souvenir de la sortie d'Egypte, le souvenir permettant d'aviver la foi et de la mener à l'action. Le nom de ce mois est par ailleurs très révélateur. Dérivé du mot *nissim* (« miracles »), il évoque les miracles dont bénéficia notre peuple, qui émergea des quarante-neuf degrés d'impureté à leur pendant pur et au don de la Torah.
- Pourquoi était-il nécessaire que les enfants d'Israël badigeonnent le sang du sacrifice sur les linteaux et les montants, et pourquoi fallait-il qu'ils accomplissent deux commandements liés au sang – celui du sacrifice et celui de la *mila*, accomplie de façon incomplète ? Pourquoi, en outre, le Créateur sauta-t-Il par-dessus les demeures des enfants d'Israël ? Pourquoi les premiers-nés doivent-ils jeûner la veille de Pessa'h, et non le 15 Nissan, et pourquoi marquer cette commémoration de manière si austère ?

- Le sang vise à souligner l'abnégation des Hébreux – sacrifice tant financier, à travers l'agneau pascal, que corporel, à travers la *mila* –, et c'est la raison pour laquelle D. sauta par-dessus leurs maisons, ce qui accentuait l'aspect miraculeux de l'évènement. Après cela, les enfants d'Israël complétèrent la *mila* et parvinrent ainsi au don de la Torah dans la complétude. Les premiers-nés jeûnent afin de démontrer leur soumission et leur *émouna*.
- C'est là la grandeur du mois de Nissan, mois de la *techouva* par amour tandis que celui de Tichri correspond à la même démarche mue par la crainte. C'est aussi le mois de la joie, de l'humilité, de l'abnégation et de la foi. Pas étonnant, dès lors, qu'il soit, par excellence, celui de la Délivrance.

## La foi en D. à travers la contemplation de la nature

***« Ce mois est pour vous le commencement des mois ; il est pour vous le premier des mois de l'année. »***

**(*Chemot* 12:2)**

Le premier commandement reçu par les enfants d'Israël en Egypte a trait à la sanctification du mois à travers celle de la nouvelle lune. Il visait à consolider dans le cœur des Hébreux les bases d'une foi pure et intense en D. en tant que Créateur de cet univers merveilleux. En effet, en contemplant la lune, les étoiles et les différents corps célestes, on ne peut manquer de s'émerveiller devant la splendeur de la nature, ce qui renforce inéluctablement la *émouna* et la crainte du Ciel. Dans cet esprit, le prophète s'écriait (*Yechayahou* 40:26) : « Levez vos yeux vers les cieux et voyez Qui les a créés », à l'instar du doux chantre d'Israël (*Tehilim* 19:2) : « Les Cieux racontent la gloire de D., et le firmament proclame l'œuvre de Ses mains. » A cet égard, la contemplation des milices célestes formées par les étoiles et les

galaxies est la plus à même d'accroître la foi, l'amour et la crainte de D. Bien évidemment, on ne saurait se contenter d'un simple regard superficiel ; il est bien plus question d'une observation attentive et approfondie, d'un émerveillement devant l'œuvre divine à l'origine d'une telle beauté, combinés à la certitude que seul le Tout-Puissant les a créées. En enjoignant aux enfants d'Israël de lever les yeux au ciel, chaque mois, pour contempler Ses créations, le Très-Haut leur donnait une occasion d'accroître leur foi.

Du renouvellement mensuel de l'astre lunaire, on peut aussi déduire la grandeur, le puissant potentiel du peuple juif, qui est resté et restera toujours vivant en dépit de tous les malheurs et souffrances qu'il subit, en dépit de tous les défis. A l'image de la lune qui devient invisible en fin de mois pour ne réapparaître dans toute sa splendeur que plus tard, le peuple juif est soumis à d'innombrables aléas, apparemment insurmontables, à l'adversité la plus dure, au point que les *goyim* se disent qu'il n'est plus aucun espoir pour lui. Et pourtant, au final, le Saint béni soit-Il nous sauve et nous rend notre prime jeunesse, contrairement à toutes ces civilisations si brillantes et si puissantes qui ont disparu de la surface de la planète. Enterrée, leur gloire passée. Enterré, leur souvenir. Mais notre peuple, contre vents et marées, a survécu et se maintiendra pour l'éternité. Contempler la lune tout en méditant cette vérité, c'est se remplir à coup sûr d'une foi pure en D., Qui, dans Son amour infini, n'abandonnera jamais Son peuple.

Or, comment parvenir à ce pur éblouissement devant les merveilles de la Création ? C'est seulement en se détachant des vanités, de la matérialité et des turpitudes de ce monde que notre âme se purifiera et que nous deviendrons plus spirituels. Alors plus sensibles à ce spectacle céleste, nous pourrons prétendre au surcroît de foi qu'il procure. En revanche, celui qui est plongé dans la tourbe des envies et de la matérialité la plus vile restera insensible à une telle vision. Il me semble que c'est la raison pour laquelle on a l'habitude de danser au moment de *kiddouch halevana* (« sanctification de la lune »). Cela

permet de se détacher momentanément de la « pesanteur » terrestre, de la lourdeur du monde matériel, pour devenir plus spirituel. Ainsi, notre bénédiction récitée au moment de la sanctification de la lune nous permettra d'en tirer foi et crainte de D.

De fait, après que les enfants d'Israël eurent le mérite d'accomplir pour la première fois la *mitsva* de sanctification du mois, au prix d'un détachement de la « pesanteur » terrestre, leur foi s'en trouva considérablement accrue et ils s'élevèrent jusqu'à se sacrifier pour l'accomplissement des *mitsvot*. C'est ce que prouve leur dévouement à l'accomplissement du commandement qu'ils reçurent juste après celui-ci : le sacrifice de l'agneau pascal. Le contexte égyptien était particulièrement défavorable à la réalisation de cette *mitsva*, puisque cet animal était l'objet d'une idolâtrie locale. Et pourtant, les Hébreux n'hésitèrent pas à les attacher au pied de leurs lits puis à les sacrifier au nez et à la barbe des Egyptiens. Leur confiance et leur foi en D. étaient telles qu'ils n'éprouvèrent pas la moindre crainte ni réticence, au point de badigeonner du sang de ces agneaux les linteaux et montants de leurs portes. D'où les Hébreux tirèrent-ils une telle audace, une telle force d'âme ? La réponse est claire : c'est par le mérite de la *mitsva* de sanctification du mois, reçue juste auparavant et qui opéra en eux ce renforcement de leur foi en D. Tout-Puissant, Créateur et Dirigeant de l'univers. Cela explique leur abnégation au moment du *korban Pessa'h*, qu'ils accomplirent avec joie et empressement.

« Levez vos yeux vers les cieux et voyez Qui les a créés », disait le prophète. Les mots : « Qui [les] a créés – *mi bara* », qui forment en acrostiche le mot *bam*, évoquent sans doute l'étude de la Torah, à propos de laquelle il est dit : « et tu en parleras – *vedibarta bam* » (*Devarim* 6:7). Ce parallèle nous enseigne que celui qui tire de son observation des merveilles du monde une forte foi en D., méritera par cette élévation de se consacrer à l'étude de la Torah avec amour et dévouement. Car il est évident que s'il a réussi à atteindre ce niveau

d'émerveillement, c'est qu'il s'est détaché des serres de la matérialité et des pulsions de ce monde et s'est purifié. Or, de ce détachement de la matière à la *mitsva* de l'étude, « *vedibarta bam* », accomplie avec assiduité et ardeur, il n'y a qu'un pas. Car il est impossible d'adhérer simultanément à la Torah et à la matière, à ce monde et au Monde futur. Comme l'exprime le *'Hovot Halevavot* (chapitre « *'hechbon hanéfech* »), ces deux pôles sont antinomiques, de même que l'eau et le feu ne peuvent coexister en un seul point. Une scission est indispensable. Le secret pour grandir dans l'étude est donc de rejeter toutes les vanités de ce monde.

A cet égard, le *korban Pessa'h* nous transmet le même message : il nous apprend à nous éloigner de la matérialité, pour ainsi dire, à « l'enjamber ». Il reste cependant une question à résoudre : pourquoi ce sacrifice devait-il être effectué précisément dans le Temple ? S'il est facile de comprendre que le sacrifice expiatoire devait y être offert, celui de l'agneau pascal, qui était consommé par groupe, par famille, n'aurait-il pas dû être apporté dans le contexte de la maison dans laquelle on le mangeait ?

L'explication réside, ce me semble, dans le fait que le *korban Pessa'h*, comme son nom l'évoque, rappelle le « saut » du Créateur par-dessus les maisons des Egyptiens, ainsi décrit : « Qui sauta (*acher passa'h*) par-dessus les maisons des enfants d'Israël » (*Chemot* 12:27). Nous pouvons déduire un principe de base fondamental du *korban Pessa'h*, dont l'abattage devait impérativement être réalisé à Jérusalem, tandis qu'il était offert en sacrifice dans le Temple : si une faute ou un désir matériel, quel qu'il soit, vient à se présenter à nous, il ne faut pas s'y laisser prendre mais l'« enjamber » et garder ses distances vis-à-vis de la matérialité pour s'élever dans le domaine spirituel. C'est aussi la garantie d'échapper au péché. Si l'agneau pascal devait être sacrifié dans l'enceinte du Temple, c'est justement pour rappeler à l'homme que, s'il ne vient pas fréquemment au Temple pour y apporter des sacrifices expiatoires sur chaque faute commise, qu'il sache au moins

approcher un « *korban Pessa'h* », autrement dit, sacrifier ses envies et pulsions les plus basses, tirer un trait dessus ou plutôt les « enjamber ». Agir ainsi, c'est se garantir d'être préservé de toute faute, et donc éviter même d'en arriver au sacrifice expiatoire. Tel est donc le message de ce sacrifice qui devait être apporté à Jérusalem.

### Résumé

- Le premier commandement reçu en Egypte concernait la sanctification de la nouvelle lune. A travers l'observation attentive et réfléchie des merveilles de l'univers, la foi et la crainte du Ciel de l'homme se renforcent. La lune est comparée au peuple juif qui, en dépit des vicissitudes de l'exil, ne disparaîtra jamais. Face aux nations du monde qui cherchent à lui nuire, D. le sauve toujours.
- Pour parvenir à ce niveau de foi que procure la contemplation du monde, il convient de se détacher des vanités matérielles, à l'instar des enfants d'Israël qui, en Egypte, se dévouèrent pour le *korban Pessa'h*.
- Par ce renforcement de la foi et ce détachement du monde matériel, l'homme adhère à la Torah et s'attache davantage à l'étude. Le *korban Pessa'h* symbolisait ce mouvement de recul vis-à-vis de la matière, cette nécessité d'« enjamber » le monde physique pour se rapprocher du Créateur et se préserver de la faute, et c'est pourquoi il fallait l'apporter au Temple, rappel de la prépondérance de la spiritualité.

## La recherche du 'hamets – techouva et élévation

La période qui précède Pessa'h est une période de méditation et de remise en question, lors de laquelle il est fondamental de réfléchir à ses obligations du moment, d'en saisir la profondeur, le message sous-jacent et d'en tirer des conclusions pratiques. Car ces jours-là

peuvent tant être marqués par l'élévation que par la déchéance, à D. ne plaise.

La Torah nous enjoint d'éliminer le *'hamets* avant la fête de Pessa'h et, d'après celle-ci, une simple annulation suffit (*Pessa'him* 4b), mais nos Maîtres y ont ajouté l'obligation de rechercher le *'hamets* pour l'éliminer (*ibid.* 2a dans la *michna*), de peur que l'on ne trouve, pendant la fête, un morceau de *'hamets* alléchant qu'on soit tenté de manger. C'est pourquoi ils nous ont ordonné de nous en débarrasser et de le brûler (*ibid.* 6b).

Or, cette recherche du *'hamets* matériel doit faire pendant à une recherche suivie d'une élimination du « levain » spirituel. Comment y procéder ? L'essentiel n'est pas de vérifier et de brûler le *'hamets* qui se trouve chez nous, dans notre cave, dans le garage, dans notre bureau ou notre voiture, mais de parvenir à déceler et éliminer celui qui se dissimule dans les replis de notre cerveau et de notre cœur – le mauvais penchant et les vices qui y sont implantés.

Or, s'il ne suffit pas d'annuler le *'hamets* matériel mais qu'il faut le brûler, il en va de même pour les fautes : il faut vraiment les rechercher et les réparer en profondeur afin de ne pas récidiver et d'être purs de toute faute. C'est là, à mon sens, le véritable message de la fête de Pessa'h.

A Pessa'h, l'homme doit ressentir qu'il passe au feu ses vices et péchés, comme à Yom Kippour. Car Pessa'h symbolise de ce point de vue aussi la liberté – et c'est d'ailleurs l'un des noms de cette fête. Suivons, à cet égard, l'enseignement de nos Sages (*Avot* 6:2 ; *Bamidbar Rabba* 10:21) : « N'est d'homme libre que celui qui se consacre à la Torah. » En effet, il est alors libéré des entraves du Satan et de toute trace de *'hamets* spirituel dans le cœur.

Ce qui est vrai à notre époque l'était d'ailleurs également alors, dans le creuset de l'Egypte. A l'heure de la sortie d'Egypte, les enfants

d'Israël se trouvaient dans un état de déchéance dramatique, plongés dans les quarante-neuf paliers d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a). Pourtant, à Pessa'h, ils atteignirent un niveau d'élévation exceptionnel, au point qu'on a pu dire (*Mekhilta Bechala'h* 15) qu'au moment de l'ouverture de la mer, une simple servante a pu voir ce qu'aucun prophète n'avait perçu. Ils procédèrent alors à la circoncision (*ibid. Bo*), et le sang du *korban Pessa'h* vint s'ajouter à ce sang, cumulant en leur faveur un grand mérite, dépeint par la métaphore du prophète (*Ye'hezkel* 16:6) : « Mais Je passai sur toi et Je te vis t'agiter dans ton sang, et je te dis : "Vis dans ton sang !", et je te dis : "Vis dans ton sang !" » En retirant la *orla*[40], qui évoque le mauvais penchant et l'impureté, ils atteignirent l'élévation du Chabbat Hagadol, où ils attachèrent au pied de leurs lits l'idole égyptienne (*Tour Ora'h 'Haïm* §470).

Ils montrèrent ainsi à la face du monde leur attachement à D., et non au mauvais penchant. De plus, en sortant d'Egypte sans provisions (*Chemot* 12:39), ils faisaient la preuve de leur *émouna* sans faille, de leur conviction que D. leur fournirait une subsistance dans le désert.

A notre époque, nous avons reçu la *mitsva* de nous souvenir du jour de notre sortie d'Egypte quotidiennement (*cf. Devarim* 16:3), évènement que nous mentionnons à plusieurs reprises à travers nos prières. Car il n'est pas suffisant d'évoquer ce souvenir une seule fois par an, ou même par jour, pour réaliser ce que nos ancêtres vécurent en Egypte à cette époque et s'associer à leur souffrance, s'élever et se rapprocher de D. à leur instar. C'est pourquoi nous évoquons ce souvenir aussi fréquemment, et même la nuit, selon le commentaire de nos Sages sur le verset : « tous les jours de ta vie – y compris les nuits » (*Berakhot* 12b). Cela nous permet de prendre conscience que D. nous garde et nous protège à chaque instant, et qu'Il tient les rênes de notre existence.

---

40. Chair du prépuce.

Notre époque est particulièrement difficile, et nous assistons chaque jour à d'innombrables prodiges qu'Il accomplit en notre faveur. Comment pourrait-on vivre sans cette conscience intense qu'« Il ne dort ni ne sommeille, le Gardien d'Israël » (*Tehilim* 121:4) ? De ce fait, il nous incombe, chaque jour, de rappeler la sortie d'Egypte, en vertu de cette injonction de nos Sages (*Pessa'him* 116b) : « A chaque génération, l'homme doit se considérer comme étant lui-même sorti d'Egypte. » Nous devons nous inspirer de l'exemple de nos pères qui, depuis le fond de l'abîme, s'élevèrent jusqu'à atteindre, au moment de la sortie d'Egypte, le niveau d'anges.

## Résumé

- Avant la fête de Pessa'h, l'homme doit prendre des résolutions contraignantes pour réparer ses actes. S'il est vrai que la Torah se contente d'exiger une annulation du *'hamets*, nos Sages y ont ajouté l'obligation de le rechercher et de l'éliminer. Or, cela ne concerne pas uniquement le *'hamets* matériel mais aussi – et surtout – son pendant spirituel, autrement dit, le fait de réparer ses péchés, d'éliminer ses vices et de s'éloigner du mauvais penchant pour s'élever et se rapprocher du Créateur.
- De la même manière qu'à l'époque, avant Pessa'h, les enfants d'Israël se détachèrent de l'impureté et s'attachèrent au Créateur en procédant à la *mila* et en sacrifiant l'agneau pascal aux yeux des Egyptiens, qui vénéraient cet animal, nous devons nous souvenir et évoquer chaque jour la sortie d'Egypte, car c'est le seul moyen de parvenir à ressembler à nos ancêtres – de surmonter le mauvais penchant et l'impureté et de se rapprocher du Créateur.

## Se défaire du 'hamets ou de l'habitude

Les *Tossefot* notent, en marge de l'introduction au traité *Pessa'him* (2a), que la recherche du *'hamets* vise essentiellement à éviter d'en arriver à en consommer par habitude pendant la fête, oubliant que c'est Pessa'h. Du fait que l'on est accoutumé à manger des aliments à base de levain toute l'année, à la différence des autres interdits pour lesquels notre vigilance est constante, un risque existait, que nos Maîtres ont décelé et décidé de prévenir, et c'est pourquoi ils ont demandé à l'homme de s'assurer qu'il ne puisse « tomber » sur du *'hamets* pendant Pessa'h. A travers la recherche et l'élimination du *'hamets* que nos Sages nous ont imposées, on prend les devants afin de ne pas en arriver à pécher involontairement.

Cela nous démontre la force de l'habitude. En effet, en dépit de la gravité de l'interdit, telle que même les dérivés du *'hamets* y sont inclus (*Pessa'him* 30a), gravité connue de tous, cette mesure de précaution s'imposait. Car, pris par la routine, l'homme pouvait en venir par étourderie à le transgresser.

Or, de même qu'avant Pessa'h, nos Sages exigèrent de rechercher le *'hamets* dans les trous et les fentes, puis de l'éliminer (Rambam *Hilkhot 'Hamets ouMatsa* 3:1), pour contrer le travers de l'habitude, nous devons rechercher et éliminer chaque jour les scories de nos actes, et déraciner tout mal ancré dans les replis de notre cœur ou de notre conscience.

# LES NOMS DE LA FÊTE DE PESSA'H – UNE VOIE DANS LE SERVICE DIVIN

*« Toute l'assemblée de la communauté d'Israël l'abattra vers le soir »*

(*Chemot* **12:6**)

Le Chabbat précédant Pessa'h est qualifié, nous précisent nos Sages (*Tour Ora'h 'Haïm* § 430), de Chabbat Hagadol, en raison du miracle qui s'y déroula. En effet, c'est au cours de ce Chabbat que les enfants d'Israël reçurent l'ordre de prendre un agneau par maison paternelle et de l'attacher au pied de leurs lits pour l'immoler et le consommer le 14 Nissan. Or, lorsque les Egyptiens furent témoins de cet irrespect notoire envers l'animal auquel ils vouaient un culte, leur colère ne connut pas de limites et, désireux de venger l'honneur bafoué de leur idole, ils voulurent mettre à mal nos ancêtres. Mais, comble du miracle, ils ne levèrent finalement pas la main sur ceux-ci.

Pour donner une idée du tumulte qu'aurait logiquement dû entraîner le sacrifice de l'agneau, il suffit de se remémorer les troubles sporadiques qui embrasèrent le monde musulman en 5771, suite à la provocation d'un chef chrétien qui brûla publiquement le Coran. Le monde musulman fut en ébullition et d'innombrables manifestations violentes s'ensuivirent dans les pays orientaux, en protestation à ce geste.

C'est à un scénario de ce type qu'on aurait dû assister en Egypte lorsque les Hébreux se saisirent des agneaux idolâtrés par leurs tortionnaires pour les tuer et les manger à grand renfort de publicité. Ces mêmes Hébreux qui, jusqu'alors, étaient leurs esclaves, ployant sous un joug cruel, et qui soudain, redressaient la tête pour briser l'image de marque de leur objet de culte par des traitements

dégradants. Sans aucun doute, le sang des Egyptiens ne fit qu'un tour et ils ne purent se retenir de crier vengeance. Comment concevoir qu'ils aient pu rester de marbre face à un tel spectacle ? Seul un miracle – la protection divine – peut expliquer cette passivité, cette absence totale de réaction ou même de protestation face à ce spectacle, d'où le nom de Chabbat Hagadol.

Toutefois, après réflexion, je me suis demandé s'il n'aurait pas été plus approprié d'attribuer ce nom au Chabbat précédant Yom Kippour. En effet, celui-ci est pour tout Juif un moment d'élévation spirituelle particulier, marqué par une crainte du Ciel accrue. Chacun, selon son niveau, s'efforce alors de procéder à une introspection approfondie, de réfléchir à ses actes et de redresser ce qui a été tordu. C'est un moment de *techouva* et de regret de ses fautes, visant à se préparer au grand jour de Yom Kippour. Une telle pureté d'esprit ne caractérise certes pas tous les Chabbat de l'année, et, dans ce cas, pourquoi ne pas avoir qualifié celui-ci de « grand Chabbat » ?

Une question surgit par ailleurs concernant les nombreuses barrières ajoutées par instauration de nos Sages à l'interdit de *'hamets*. Ils ont ainsi multiplié de façon impressionnante les précautions pour que ne soit pas trouvée la plus petite miette de levain dans nos propriétés. D'après leurs instructions, l'homme doit vérifier dans les moindres replis et anfractuosités que du *'hamets* ne s'y trouve pas. Non contents d'avoir imposé cette recherche, ils vont jusqu'à ordonner de le brûler, autrement dit, de le détruire, de le faire disparaître du monde sensible, « de peur qu'on ne trouve [pendant Pessa'h] un morceau de *'hamets* alléchant et qu'on en vienne à le manger » (*Pessa'him* 6b). Cette explication ne s'applique néanmoins qu'à un morceau de *'hamets* entier, aisément consommable, et non à une minuscule miette perdue dans un coin de la maison. Qui mangerait un fragment aussi infime, et dans ce cas, pourquoi nos Sages nous ont-ils néanmoins enjoints de tenir compte de ce résidu ridiculement petit, et de l'éliminer lui aussi ?

Pour répondre à ces différentes questions, nous allons nous pencher sur la pléthore de noms que la Torah donne à cette fête : fête du printemps, fête des *matsot*, fête de Pessa'h, autant d'appellations qui recèlent d'innombrables secrets. Leur ordre, notamment, est particulièrement significatif, en cela qu'il va nous permettre de tracer une ligne directrice concernant notre Service divin.

La fête du printemps. Le mois de Nissan, celui du printemps, correspond à la saison du renouveau de la nature. Les arbres bourgeonnent. C'est l'époque de la floraison, où toute la nature se tapisse d'un revêtement dont la dominante est le vert. De même, il arrive qu'un beau jour, l'homme se réveille avec une soif de renouveau, la volonté d'entamer une nouvelle page de son existence spirituelle, de prendre un tournant dans la bonne direction. Comment peut-il procéder ? Comment redresser la barre ?

La réponse se trouve dans le second nom de la célébration : fête des *matsot* – à rapprocher du mot *mitsvot*, comme l'expliquent nos Sages dans la *Mekhilta* : « "Vous garderez [la fête] des *matsot*" (*Chemot* 12:17). Rabbi Yachia disait : ne lis pas *matsot* mais *mitsvot*. Si une *mitsva* se présente à toi, ne la laisse pas passer. » En d'autres termes, la voie ascendante dans le Service divin, dans l'amour de D. doit d'abord passer par une accentuation de notre lien à la Torah et aux *mitsvot*.

Pour ce faire, nous avons besoin de la « fête de Pessa'h » – le troisième nom mentionné –, autrement dit, de sauter (*lifsoa'h*) et d'enjamber toutes les contingences du monde matériel, d'arrêter d'en poursuivre les vanités. Car l'homme n'aura jamais la possibilité d'intégrer la Torah et d'accomplir les *mitsvot* correctement tant qu'il sera attiré par les vains plaisirs de l'existence, ces deux pôles étant incompatibles. Celui qui est esclave des jouissances physiques et, ne pouvant se résoudre à y renoncer, poursuit sans cesse les futiles plaisirs de ce monde, ne sera certainement pas prêt à se soumettre au joug de la Torah et des *mitsvot*. Comment aspirerait-il à devenir

l'humble sujet de son Créateur ? En revanche, s'il parvient à prendre ses distances et à enjamber toutes ses envies bassement matérielles, tout en surmontant les épreuves qui se présenteraient à lui, la voie de la fusion, d'un lien étroit avec son Créateur se tracera devant lui. Délivré des entraves du Satan, plus rien ne l'empêche de se lier au Créateur, à la Torah et aux *mitsvot*. On peut d'ailleurs comprendre en ce sens le verset : « C'est le *korban Pessa'h* en l'honneur de l'Eternel » (*Chemot* 12:27) – en passant outre, en sautant (sens du nom *Pessa'h*) les obstacles mis en place par le mauvais penchant, il méritera d'être consacré à son Créateur.

On touche là à l'essence de la fête de Pessa'h, qui met en exergue la délivrance potentielle de l'homme de ses pulsions et instincts, de l'emprise du mauvais penchant. Il faut se libérer des serres du mauvais penchant, s'éloigner le plus possible de cet esclavage à la matière. Car si l'on avance ne serait-ce que le bout du pied dans sa chasse gardée, il risque à notre insu de prendre notre contrôle et de devenir notre maître. Cela rejoint l'idée ainsi exprimée par nos Maîtres (*Beréchit Rabba* 22) : « S'il se présente au départ sous le jour d'une "faible femme", le mauvais penchant devient vite "l'homme fort". » D'hôte, il devient ainsi maître à bord.

Nous comprenons dès lors pourquoi la Torah s'est montrée si stricte en ce qui concerne l'interdit du *'hamets*, interdit encore renforcé par nos Sages. La moindre miette de pain doit avoir disparu de nos demeures, de même que le Satan, comparé au levain, doit être radicalement éliminé de notre domaine. Car le plus minime soupçon de mauvais penchant qui subsisterait en nous nous expose aux pires risques. Il enflerait et envahirait bientôt tout notre univers intérieur. Nos Maîtres (*Soucca* 52a) décrivent également ce processus : « Le mauvais penchant ressemble au départ à un fil de soie, mais au final, il s'apparente plus aux rênes d'un char. » Cet ennemi pernicieux ne se repose en effet jamais sur ses lauriers, mais entreprend tous les efforts en vue d'acquérir une assise stable dans le cœur de l'homme et de faire

de celui-ci son esclave. D'où la nécessité de rechercher le *'hamets* – le Satan – dans les moindres recoins de la conscience et de l'âme, et d'en éliminer la plus infime trace d'impureté, de faute ou de vice.

De ce fait, le Chabbat qui précède la fête de Pessa'h mérite bien son nom. Car en ces jours saints, l'homme apprend à distinguer le droit chemin, la voie à suivre pour progresser de façon sûre dans son Service divin. En résumé, s'il a eu le mérite de ressentir cet élan, cette impulsion initiale que nous avons évoquée concernant le printemps, s'il décide ouvrir une nouvelle page, il doit s'attacher aux *matsot* – aux *mitsvot* – et ce, en s'attachant à sauter par-dessus les obstacles des vains plaisirs matériels, avec allant, amour et joie. Ce faisant, il s'ouvrira la voie lui permettant de s'élever spirituellement tout au long de l'année. Ainsi, à partir de Chabbat Hagadol, l'éclat de la fête de Pessa'h, qui marque pour l'homme, libéré des entraves du Satan, un tremplin vers une nouvelle étape d'élévation, commence déjà à rayonner.

Ces jours constituent en outre une préparation au moment tant attendu du don de la Torah, célébré à Chavouot. Car, comme toute chose précieuse et bonne que l'on veut acquérir, la Torah requiert des efforts soutenus. Celui qui veut en mériter la tiare devra donc s'efforcer de mener contre le Satan une lutte acharnée et ouverte, conscient que sans travail assidu, on ne parvient à aucun résultat.

Un jour, je reçus un homme, qui se mit aussitôt à me faire, par le menu, le récit de tous ses malheurs. Il se trouvait sans domicile fixe, au chômage, en bref, dans le dénuement le plus total. Il me demanda amèrement comment il pourrait s'en sortir. Aussi dure ma réponse puisse-t-elle sembler, je lui répondis qu'il était à mon avis victime de la paresse. Tant qu'il resterait assis les bras croisés, il n'arriverait à rien. Il devait chaque matin se lever avec zèle et se rendre à son travail sérieusement afin de pouvoir subvenir à ses besoins de manière honorable. Il en éprouverait ainsi de la satisfaction et, avec l'aide de D.,

sa situation s'arrangerait, conclus-je sur une note optimiste. Car « l'homme est né pour l'effort » ; rien ne vient tout seul.

Je pourrais citer ici l'exemple d'un Juif syrien, qui émigra au Venezuela. Il donnait au départ l'image d'un pauvre homme à qui la chance n'avait jamais souri, mais il ne baissa jamais les bras, acceptant sans rechigner toute tâche, toute besogne se présentant à lui. Un jour, me raconta-t-il, il passait en chemin devant les décharges où les usines de textile se débarrassent de leur rebut, quand il eut l'idée de récolter ces morceaux de tissu en bon état, qu'il rapporta chez lui. Là, aidé de ses proches, il se mit à en confectionner des cravates, qu'il vendit. De jour en jour, sa situation s'améliorait. Peu à peu, il acquit des tissus de meilleure qualité et, les affaires prospérant, il finit par ouvrir un commerce. A notre époque, il est considéré, grâce à D., comme l'une des plus grosses fortunes du pays.

Cet exemple de réussite illustre à merveille la valeur des efforts. Or, si ce principe est vrai dans le domaine matériel, il l'est d'autant plus dans le domaine spirituel, où l'homme ne doit pas ménager sa peine pour se rendre digne d'acquérir la Torah. Les *tsaddikim* ont ainsi eu le mérite d'atteindre les plus hauts sommets « à la force du poignet », parce qu'ils fournirent d'intenses efforts pour purifier leur esprit et leurs pensées en profondeur, au prix d'un renoncement absolu aux plaisirs terrestres. Ils menèrent une guerre sans merci contre leur mauvais penchant, et c'est pourquoi ils eurent le mérite de se hisser à de tels sommets de Torah et de crainte du Ciel.

Je ne prétends pas me comparer à eux, mais si j'ai pu, grâce à D., en arriver jusque là et fonder des institutions de Torah à tous les coins de la planète, par le mérite de mes pères, c'est à la sueur de mon front et moyennant des efforts intenses et soutenus. Tout au long de l'année, je n'ai de cesse de répandre la parole divine et de la rendre accessible à tout Juif, quel qu'il soit. Ces voyages incessants me demandent de gros sacrifices, surtout au niveau physique – combien de forces dois-je

y laisser, à combien de nuits de sommeil dois-je renoncer ? Je souffre également d'être constamment éloigné de ma famille, de mon épouse et mes enfants, que je vois si peu. Mais je ne perds pas de vue mon idéal : élargir les frontières de la sainteté et de la Torah, car c'est là mon aspiration la plus intense et mon but dans la vie ; sans doute est-ce mon rôle sur terre.

Néanmoins, les sommes colossales que nous redistribuons régulièrement à des personnes dans le besoin, ne tombent pas du ciel sans effort. Grâce à D., nous avons eu le mérite, cette année aussi (5771), d'organiser l'opération *Kim'ha dePiss'ha*[41], opération de grande envergure puisque des milliers de familles ont pu en bénéficier, que ce soit en Israël, en France ou en Argentine, là où nous avons entendu que le besoin s'en faisait sentir. Nous avons fait notre maximum pour soutenir et aider ces familles.

Mais il faut savoir qu'il est tout sauf évident de trouver de tels fonds. Pour ce faire, je parcours le globe en tout sens à la rencontre des plus nantis d'entre nous, dispersés aux quatre coins de la planète, afin d'éveiller leur compassion et de les convaincre de se défaire d'une partie de leur fortune pour la bienfaisance, leur expliquant l'importance de cette *mitsva*. Avec l'aide de D., tous ces sacrifices et tous ces efforts en l'honneur de la Torah et de ceux qui l'étudient portent leurs fruits et D. m'accorde la réussite.

Je ne vous livre pas ces détails pour m'en enorgueillir, à D. ne plaise, mais uniquement pour démontrer la force de la volonté et des efforts. Celui qui désire vraiment progresser ne doit pas ménager sa peine ou se reposer sur ses lauriers. Seul un travail soutenu porte ses fruits. A plus forte raison, pendant cette période si élevée de préparation au don de la Torah, il faut centrer tous ses efforts sur l'amendement et la bonification de son caractère et améliorer ses actes pour devenir digne de la couronne de la Torah.

---

41. Distribution de colis alimentaires à l'occasion de Pessa'h.

Je connais hélas de nombreux individus qui triment toute leur vie dans le but d'accroître leur fortune, tandis qu'en ce qui concerne la spiritualité, ils ne sont pas prêts à faire le moindre effort. Ils investissent toute leur énergie dans leurs affaires. Combien de zèle et d'ingéniosité sont-ils prêts à déployer pour signer un contrat particulièrement juteux ou réaliser une bonne affaire !

Il est évident qu'ils passent alors à côté de l'essentiel – réaliser la Volonté divine. Pour tout ce qui a trait à la matière, l'homme doit se suffire de peu et fournir les efforts minimaux nécessaires à sa subsistance. Pour le Service divin, en revanche, il ne faut pas se montrer modeste dans ses aspirations, mais aspirer sans cesse à atteindre de plus hauts niveaux dans la Torah et la crainte du Ciel, au prix d'un labeur acharné.

Au cours de l'un de mes périples aux Etats-Unis, je fus amené à recevoir un homme extrêmement riche, venu me demander une bénédiction. Je l'interrogeai : « Est-ce que tu mets les *tefillin*, gardes le Chabbat ? » « Je n'ai pas même le temps d'y penser, m'avoua-t-il simplement. Du matin au soir je suis pris par mes affaires. » Pourtant, je ne me décourageai pas et insistai : « Réfléchis un instant. Par ces cinq minutes que te prendra la pose des *tefillin* chaque matin, tu peux faire la meilleure affaire du monde : acquérir une place éternelle dans le Monde futur ! Et cela te permettra de garder un lien minimal avec le Maître du monde, Qui est à l'origine de toute ta fortune. C'est tellement dommage que tu n'aies pas le moindre lien avec Lui ! »

Très longtemps après, je le rencontrai de nouveau, cette fois-ci en compagnie de sa femme. Lorsque je lui demandai de ses nouvelles, il m'apprit que la roue avait tourné : de façon inattendue, il avait depuis longtemps perdu toute sa fortune. Mais, ajouta-t-il, je suis venu vous remercier de m'avoir ouvert les yeux lors de notre précédente rencontre. Depuis lors, je me suis mis à poser les *tefillin* tous les matins. Peu à peu, j'ai ajouté d'autres *mitsvot* et, grâce à D., j'ai fait

*techouva* avec toute ma famille et je me suis même fixé tous les jours un moment d'étude de la Torah. C'est pourquoi je voudrais vous remercier du fond du cœur pour m'avoir donné l'impulsion initiale dans cette voie. »

Son épouse ajouta lors : « Nous n'avons à présent plus de biens, de richesse matérielle, mais y avons gagné une immense richesse spirituelle – une richesse source de joie et de satisfaction. Car la Torah et les *mitsvot* nous procurent le véritable bonheur. Du temps où nous étions riches, nous n'avions jamais ressenti un tel bonheur ! »

Je ne fais que rapporter leurs paroles, et le message qui en ressort est clair : cela vaut vraiment la peine d'investir l'essentiel de son énergie et de ses efforts dans le domaine spirituel, dans l'étude de la Torah et l'accomplissement des *mitsvot*, qui sont les seuls à même de nous assurer la vie éternelle – une incommensurable récompense dans le Monde de vérité – et, dès ce monde, de nous permettre de goûter le vrai bonheur et les fruits de nos efforts. En un mot, de donner un sens à notre vie.

Je voudrais en outre souligner que cet homme revu après tant d'années n'exprima pas la moindre plainte concernant ses difficultés matérielles. Il ne lui serait pas venu à l'idée de récriminer contre D. pour l'avoir ainsi délesté de sa richesse alors même qu'il avait fini par se soumettre à Son joug et à Lui consacrer de son temps par la prière, la pose des *tefillin* et le Chabbat.

Cela découle de toute évidence du fait que, lorsqu'il eut le mérite de goûter à une vie spirituelle authentique après avoir connu la saveur âcre des plaisirs matériels, il perçut le fossé qui les sépare. Comme le soulignait le doux chantre d'Israël, la première est infiniment plus douce : « Goûtez et voyez que l'Eternel est bon ; heureux l'homme qui s'abrite en Lui ! » (*Tehilim* 34:9)

## Se souvenir de la sortie d'Egypte chaque jour : une mitsva intemporelle

La fête de Pessa'h porte aussi le nom de « fête de la délivrance » et « fête de la liberté ». En effet, elle commémore la libération – tant physique que spirituelle – de nos ancêtres de la servitude égyptienne.

Tout Juif a l'obligation de garder en mémoire, tous les jours de sa vie, celui de cette délivrance (*cf. Devarim* 16:3), même si, personnellement, il ne l'a pas vécue. Car si nos ancêtres étaient restés en Egypte, nous et nos enfants y serions encore et donc, cette libération nous concerne au plus haut point. D'une certaine manière, c'est donc comme si nous-mêmes avions été délivrés.

Quelques points restent cependant obscurs :

Pourquoi la Torah nous a-t-elle ordonné de nous souvenir de cet évènement chaque jour ? Ne pouvait-on se contenter d'en évoquer le souvenir quelques fois par an ? En outre, pourquoi rappelle-t-on cet évènement-clé à chaque fête ? Quel est le lien entre les différentes célébrations du calendrier et la sortie d'Egypte ? Enfin, quel est le rapport entre l'époque où nos ancêtres ployaient sous la botte égyptienne et la nôtre, où nous jouissons d'une liberté certaine ?

Dans la Torah, on peut lire : « C'est une nuit de gardes pour l'Eternel (…), [une nuit] de gardes pour tous les enfants d'Israël à toutes les générations. » (*Chemot* 12:42) Ainsi, la Torah elle-même définit la nuit de Pessa'h comme un moment prédestiné, pas seulement pour cette génération, mais pour toutes les autres, la nôtre comprise.

Cela dépend toutefois du ressenti de l'homme. Est-il capable de s'éveiller et de percevoir la souffrance de la servitude égyptienne ? Si

l'on se met à la place de nos ancêtres, on réalisera ce que représentait cet esclavage – une privation de sa liberté, entravant totalement l'accomplissement de la Torah et des *mitsvot*. Seule la liberté retrouvée à la sortie d'Egypte était à même de permettre de se rapprocher de nouveau du Créateur. S'il n'est pas capable de concevoir cela, se considérant comme toujours libre, il ne pourra se représenter la souffrance des enfants d'Israël dans le creuset d'Egypte et la fête de Pessa'h ne pourra vibrer en lui.

Il est donc fondamental de faire ce travail d'imagination : ressentir dans sa chair la dureté de l'esclavage pour mieux intérioriser ce que représente la liberté. Même les plus grands *tsaddikim* doivent fournir cet effort, car l'attribut de la liberté ne s'éveille que si l'on s'y prépare. Dans le cas contraire, l'attribut de la servitude emplit tout son être au point qu'il devient incapable de ressentir la véritable liberté. En nettoyant et en purifiant sa maison de toute trace de *'hamets* avant la fête, on éprouve dans une certaine mesure ce que représente l'esclavage. Ainsi, lorsque Pessa'h arrive, on pourra ressentir la liberté. En d'autres termes, un travail tant physique que mental sont nécessaires pour concevoir la liberté.

A ce titre, tout autant nécessaire est la *émouna*, la foi de l'homme dans le miracle de Pessa'h et la sortie d'Egypte, dans l'esprit de l'affirmation : « Même si tes yeux ne l'ont pas vue, ton âme l'a vue ». Ce sentiment permet de ressentir la sortie d'Egypte comme si on l'avait vécue. Ce travail doit toutefois être entrepris avant Pessa'h ; c'est avant la fête qu'il faut ressentir la sortie d'Egypte, tandis qu'après celle-ci, il faut rester dans l'état d'esprit qui devait être celui de nos ancêtres suite à celle-ci. On ressentira alors assurément la sortie d'Egypte comme si l'on y était vraiment. Si ce n'est pas le cas, on ne pourra percevoir le miracle et, tout autant, la réalité de l'existence divine.

Néanmoins, peut-on se demander, comment un homme libre toute l'année peut-il ressentir qu'il était esclave et vient d'accéder à la

liberté ? N'ayant jamais eu ce statut, comment peut-il se mentir à lui-même en prétendant que telle était sa condition et qu'il a été délivré ?

La réponse est qu'un serviteur de D. est toujours sensible aux obstacles qui peuvent entraver son Service. L'essentiel du miracle de Pessa'h est, dans cet esprit, de se représenter que nous étions sous la servitude de Paro – le mauvais penchant – et que nous en avons été libérés pour nous placer sous le joug du Créateur, que nous pouvons à présent servir en toute liberté, ce qui alors n'était pas le cas.

Un homme libre qui n'a pas ce ressenti ne pourra accomplir l'injonction de nos Maîtres (*Pessa'him* 116b) : « A chaque génération, l'homme a l'obligation (*'hayav*) de se considérer comme étant lui-même sorti d'Egypte. » Nous avons déjà mentionné la difficulté que présente cette injonction : comment peut-on imposer à un homme libre de ressentir la servitude, se mentant à lui-même ?

Le *Maarakhé Lev* répond remarquablement à cette question : « Celui qui considère de façon superficielle l'ère messianique n'y verra que l'aspect décrit dans le verset (*Mikha* 4:4) : "et chacun résidera sous sa vigne et sous son figuier" [prophétie qui semble se rapporter au domaine matériel]. Mais en vérité, l'ère messianique sera caractérisée par une vie seulement spirituelle. » Dans le même ordre d'idées, le Ram'hal écrit que, même au cœur de l'exil, le *tsaddik* vit déjà une existence messianique. Qu'entend-il par là ? De même qu'après la venue du rédempteur, tous vivront une existence spirituelle, pour lui, c'est déjà le cas de son vivant.

Pour en revenir au sujet de la sortie d'Egypte, on peut donc avancer qu'à travers le labeur physique effectué dans son intérieur pour éliminer toute trace de *'hamets*, le Juif s'identifie à ses ancêtres qui servirent les Egyptiens de manière plus dure encore. Il peut alors pleinement ressentir le sentiment de liberté auquel ils accédèrent

ensuite, puisque, pour cela, il est indispensable de passer au préalable par un réel ressenti de l'esclavage.

Le Gaon de Vilna souligne qu'à chaque fois que le terme *'hayav* est employé, il est question d'une *mitsva*, au sens strict du terme. Mais comment donc parvenir à observer pleinement cet ordre de se considérer comme étant soi-même sorti d'Egypte, alors que, dans les faits, on n'y a pas participé ? Justement en recherchant, avant Pessa'h, le *'hamets* de manière approfondie, en vérifiant dans les moindres recoins et en recherchant la plus petite miette. En nous conformant à cette obligation, nous ressemblons à un pauvre qui fouille les poubelles à la recherche de quelque infime reste de nourriture. Cet indigent ressent à n'en pas douter un sentiment de servitude intense, tel que nous donne cette recherche si poussée du *'hamets*. Quand arrive le soir du *séder* et que l'on s'accoude paisiblement comme un homme libre, quel sentiment de liberté !

Cela va nous permettre de répondre aux questions posées en début de développement. C'est précisément à Pessa'h que le Créateur nous a ordonné de nous rappeler chaque jour la sortie d'Egypte, afin que nous passions chaque jour par cette trajectoire bipolaire – du sentiment de l'asservissement à la conscience de la liberté – et nous rapprochions constamment de Lui.

Dans cette problématique se situe le nœud du lien entre la sortie d'Egypte et les différentes fêtes de l'année, car c'est toute l'année que nous devons cultiver ce souvenir. C'est aussi le nœud du lien entre cette époque si reculée et la nôtre : même si de nos jours, nous jouissons de la liberté, nous devons toujours garder en mémoire l'asservissement de nos pères en Egypte, afin de pouvoir ressentir, chaque jour et à chaque instant, la véritable liberté. Cela nous mènera prochainement, si D. veut, à la Délivrance finale ! Amen !

## Résumé

- Tout Juif a l'obligation de se rappeler chaque jour la sortie d'Egypte. Pourquoi précisément cette *mitsva* est-elle quotidienne ? Et pourquoi évoque-t-on en outre ce tournant dans l'Histoire à chaque fête ? Enfin, quel est le rapport entre ces temps reculés et les nôtres, marqués par une liberté incontestable ?

- Comme le mentionne la Torah, le soir de Pessa'h est « nuit de gardes » pour toutes les générations. En d'autres termes, pour ressentir la véritable liberté, l'homme doit méditer sur l'esclavage de ses ancêtres en Egypte. Cela nécessite une préparation conséquente, dont même le *tsaddik* ne saurait être dispensé. Par le travail physique et tous les efforts que nous entreprenons avant la fête pour débarrasser notre demeure de toute trace de *'hamets*, nous intériorisons ce sentiment de servitude, suivi de celui de liberté. La clé pour y parvenir est la *émouna*, sans laquelle on ne peut ressentir le fait d'être libéré des serres du mauvais penchant.

- Ce n'est pas un travail facile, dans la mesure où, étant libre, il est difficile de parvenir à ce sentiment. Il faut s'inspirer des justes qui, déjà avant l'ère messianique, vivent une existence totalement spirituelle. De même, nous devons ressentir cette libération – métaphoriquement, des griffes du mauvais penchant –, et ce, par la « servitude » qui la précède à travers notre recherche du *'hamets* dans les moindres recoins.

- Il nous incombe, tous les jours, de nous remémorer la sortie d'Egypte comme si nous y étions – évènement évoqué à toutes les fêtes – et c'est là le lien entre cette époque reculée et la nôtre. En parvenant à ce niveau de ressenti, nous mériterons, si D. veut, d'accéder à la véritable liberté et d'assister à la Délivrance finale, très prochainement.

# NISSAN,
# MOIS DE TOUTES LES DÉLIVRANCES

Comme nous l'avons précédemment expliqué, tout homme doit impérativement se rappeler chaque jour la sortie d'Egypte, sur la base de l'injonction (*Pessa'him* 116a) : « A chaque génération, l'homme a l'obligation de se considérer comme étant lui-même sorti d'Egypte. »

Ainsi que le souligne le Gaon de Vilna, d'après les termes employés, il s'agit bel et bien d'une obligation stricte. Ne pas s'y soumettre revient donc à transgresser un interdit. Cependant, comment peut-on contraindre un homme qui, de plus n'a jamais connu l'esclavage, à se sentir personnellement impliqué par un évènement historique aussi ancien ? De là à dire qu'il transgresse un interdit, cela paraît en outre démesuré !

Une maxime de nos Sages peut nous aider à comprendre ce double paradoxe. Elle se trouve dans le Talmud (*Roch Hachana* 11a) : « C'est en Nissan qu'ils furent délivrés et seront de nouveau appelés à l'être à l'avenir. » Plus encore que le mois de Nissan, la nuit de Pessa'h, « nuit de gardes », qui est hors d'atteinte des êtres malfaisants (*Pessa'him* 109b), correspond à un moment particulièrement propice à la Délivrance.

On peut cependant se demander pourquoi la délivrance eut lieu spécialement en Nissan. Si l'on part du principe que l'élément déterminant fut l'annonce des anges à Avraham concernant la future naissance de Yits'hak, qui eut lieu en ce mois (*Beréchit Rabba* 48:12 ; *Mekhilta Bo* 12), pourquoi fut-il établi avant cela que ce mois verrait aussi la libération des enfants d'Israël ? Par ailleurs, pourquoi ce mois est-il, d'après la Torah, le premier de l'année ? Pourquoi s'y voit-on protégé des anges destructeurs ? Et pourquoi Pessa'h est-elle la « fête

du printemps » ? Les réponses à toutes ces questions se rejoignent et nous allons, si D. veut, tenter de les présenter ici.

Toutes les *mitsvot* nécessitent une intention particulière (*cf. Roch Hachana* 28b), pour véritablement les vivre et les ressentir. Il en va de même en ce qui concerne le souvenir de la sortie d'Egypte. On ne saurait se contenter de la raconter simplement ; ce récit doit être ressenti et intériorisé, tant intellectuellement qu'émotionnellement. Il faut se représenter la souffrance intense de nos pères en Egypte et réaliser que s'ils n'avaient pas été libérés, nous aussi serions à l'heure actuelle plongés dans cette détresse.

Ainsi « vécu », le récit de la sortie d'Egypte est de nature à nous inspirer une puissante foi en D., Créateur du monde, face au mauvais penchant, qui tente sans cesse de l'affaiblir. Or, lorsqu'arrive la fête de Pessa'h, c'est le moment idéal pour renouveler et raffermir cette foi, à travers ce récit ressenti dans notre chair, comme si nous-mêmes étions sortis d'Egypte.

On touche là à la spécificité du mois de Nissan – à rapprocher du mot *nissayon* (épreuve). Le mois de Nissan est un test qui permet de vérifier comment l'homme vit tout au long de l'année – comme un homme libre ou comme un esclave du mauvais penchant. Ainsi, le mois de Nissan est-il le premier des mois, propice à la Délivrance et au développement de la foi en D. Si l'homme profite de ce moment-clé pour se renouveler, il passe l'épreuve avec succès et reste ensuite toute l'année dans cet état d'esprit constructif, à condition toutefois qu'il cultive le sentiment qu'il a personnellement bénéficié de la sortie d'Egypte.

A ce propos, on m'a rapporté sur de nombreux *tsaddikim*, dont par exemple l'*Admour* Rabbi Moché Mordekhaï de Lelov *zatsal*, qu'ils avançaient, des ballots sur leurs épaules, en récitant le verset (*Chemot* 12:34) : « leurs restes attachés à leurs vêtements sur leurs épaules », tant ils ressentaient la sortie d'Egypte dans leur chair, comme une

réalité tangible. On raconte aussi au sujet du 'Hafets 'Haïm qu'on le surprit un jour éclatant d'un rire bruyant. A ses proches médusés, il expliqua : « Je suis en train d'étudier la plaie des poux, et je m'imagine comment, sous l'effet de la plaie, les Egyptiens ne cessaient de se gratter tout le corps, et c'est pourquoi je ris. » Cela nous démontre combien il est important de s'imaginer, au point de les ressentir, les tribulations de nos pères en Egypte, et leur existence d'esclaves.

De ce fait, affirme Rabbi Chimon ben Gamliel, « celui qui n'a pas mentionné les trois éléments suivants à Pessa'h n'est pas quitte de son devoir. Il s'agit du *pessa'h*[42], de la *matsa* et du *maror*[43]. » (*Pessa'him* 116b) C'est la seule et unique fois, note le *Yechouat Hachem*, où nous trouvons l'obligation de mentionner une *mitsva* avant son accomplissement. Comment expliquer ce cas unique ? Comment, en outre, peut-on aller jusqu'à affirmer que celui qui n'a pas procédé ainsi ne s'est pas acquitté de son obligation ?

Il s'agit en fait d'un cas bien particulier, puisqu'en mentionnant ces trois éléments, on en vient à ressentir plus intensément la sortie d'Egypte. Exprimer les choses oralement, c'est aligner sa parole à sa pensée, autrement dit, devenir plus sincère. Dire et ressentir simultanément, c'est là le sens de la fête de Pessa'h.

A cet égard, l'attitude de nos Maîtres, occupés à relater toute la nuit du *séder* les miracles de la sortie d'Egypte en position accoudée, telle que la *Haggada* nous la décrit, est en adéquation avec ce principe. Comment expliquer, en effet, qu'ils restèrent occupés toute la nuit à relater cet évènement, si ce n'est qu'ils se sentaient hautement concernés par celui-ci, comme s'ils en avaient fait l'expérience ? Ils éprouvaient réellement ce sentiment de libération, libération des entraves du mauvais penchant – Paro – par le pouvoir de la foi en D.

---

42. Sacrifice de l'agneau pascal.
43. Herbes amères.

Le *Beth Israël zatsal* se penche sur le principe édicté dans la Guemara (*Pessa'him* 6b) : « Il existe deux choses qui, bien que n'étant pas la propriété de l'homme, sont considérées par le texte comme l'étant : (…) le *'hamets* à partir de la sixième heure (…) ». Or, nous rappelle l'*Admour* de Gour, le levain symbolise le mauvais penchant, que tout homme a la possibilité de dominer à Pessa'h, et c'est là la source de la joie profonde qu'il ressent. Est-il en effet plus grand bonheur que de se voir rapproché du Créateur, de pouvoir maîtriser ses instincts et de renforcer sa foi ?

Comme nous l'avons mentionné au départ, les anges annoncèrent au premier Patriarche, à Pessa'h, la future naissance de Yits'hak, lui indiquant ainsi allusivement qu'au mois de Nissan, il parviendrait à surmonter l'épreuve (*nissayon*). Or, de même qu'Avraham Avinou triompha de dix épreuves (*cf. Avot* 5:3), ses descendants parviendraient à résister à l'adversité et à se renouveler pour servir le Créateur. Dès lors, les forces impures perdent toute emprise sur les enfants d'Israël, comme en cette « nuit de gardes », à l'abri de tout être nuisible.

Nous comprenons à présent pourquoi cette fête est aussi qualifiée de « fête du printemps » (*Devarim* 16:1), évoquant la floraison et le bourgeonnement des arbres qui, soudain, font peau neuve. Métaphoriquement, cela évoque les nombreuses épreuves que traverse l'homme dans sa jeunesse, ainsi que l'opportunité de *techouva*, qui lui permet de faire peau neuve – se renouveler et retrouver la pureté de la jeunesse.

Hélas, nous voyons très souvent, à notre époque, des hommes et femmes déjà âgés, qui ne parviennent pas à résister à l'épreuve du temps et « se déguisent » en jeunes. Ils adoptent un habillement court et à la mode, en espérant qu'ils auront ainsi l'air d'avoir quelques bonnes années en moins. Heureusement, d'autres résistent à ce courant dévastateur, à l'instar de nos ancêtres, qui gardèrent leur spécificité juive en Egypte. Ceux-là bénéficient de l'aide divine.

De quel type d'épreuves peut-il s'agir ? Nous récitons dans la *Haggada* : « Nous étions esclaves de Paro en Egypte », tandis que maintenant, nous sommes libres. Lorsque, par exemple, un homme est riche et se laisse aveugler par sa fortune, au point de ne plus ressentir l'exil, il est esclave de son mauvais penchant.

Il existe cependant un moyen de lutter contre l'esclavage, que l'on peut déduire d'un célèbre Midrach (*Esther Rabba* 7:25) : « Le Saint béni soit-Il déclara aux [fondateurs des] tribus : Vous avez vendu Yossef. Par votre vie, vous aussi deviendrez esclaves ! » Mais l'amendement doit passer par l'unité, comme le prouve l'universalité de la nuit du *séder*. En cette soirée, tous, riches comme pauvres, attablés autour d'une même table, évoquent l'asservissement de leurs ancêtres, brisant ainsi le détestable défaut d'orgueil et se rapprochant de D. à l'unisson.

De fait, la vertu de l'unité permet de surmonter les épreuves, d'aider l'autre, et ainsi, d'arriver tous ensemble à la Délivrance. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, le soir de Pessa'h, nous consommons du *'harosset*, mot qui peut être décomposé en *'hérout* (« liberté »), d'une part, et la lettre *samekh*, de l'autre. D'une *guematria* de soixante, celle-ci nous rappelle les soixante myriades de Juifs esclaves qui sortirent d'Egypte.

La coutume veut en outre que l'on trempe le *maror* dans le *'harosset* (*Pessa'him* 10:3) afin de mêler les riches (le *'harosset*) aux pauvres (le *maror*), en une parfaite harmonie. Ainsi réunis, ils évoqueront le souvenir commun de l'esclavage.

Ce principe doit être appliqué à tous les niveaux, puisque nous devons nous souvenir des mauvais jours même lorsque tout va bien, cultiver l'unité et la paix au sein de notre peuple, jusqu'à la Délivrance, que nous espérons très prochaine. Amen !

## Résumé


- La sortie d'Egypte eut lieu au mois de Nissan, point qui mérite d'être approfondi. Comment peut-on obliger l'homme à se considérer comme étant personnellement sorti d'Egypte, alors qu'il est à présent libre ? Pourquoi le mois de Nissan est-il si propice à toutes les délivrances ? Pourquoi porte-t-il également le nom de « mois du printemps » ? Pourquoi est-il le premier mois de l'année et qu'a-t-il de si particulier ?

- Le fait de se souvenir de la sortie d'Egypte n'est pas seulement une notion de rappel, d'évocation orale. C'est un thème qui doit être intégré dans le cœur et l'esprit, afin d'en arriver à la foi, à un élan d'éveil et à une plus grande proximité du Créateur. Le mois de Nissan est une sorte de test (*nissayon*), qui permet d'évaluer si l'homme est libre ou prisonnier du mauvais penchant. Celui dont la *émouna* est forte, restera ensuite dans cet élan tout au long de l'année. Au mois de Nissan, il faut vraiment ressentir la servitude et la délivrance, et prononcer à voix haute « *Pessa'h*, *matsa* et *maror* », sans quoi on n'a pas accompli son devoir. Car l'essentiel est de vivre ces étapes successives, à l'instar de nos Maîtres qui les ressentaient au plus profond de leur chair, au point d'en faire le récit tout au long de la nuit du *séder*. Lorsqu'un homme se comporte de la sorte, il prend les rênes de son penchant et peut mériter la délivrance.

- Le mois de Nissan est à cet égard bien particulier, en cela qu'il évoque la notion d'épreuve (*nissayon*), ce qui nous rappellera immanquablement les dix épreuves d'Avraham qui reçut, en ce mois, la bonne nouvelle de la naissance de Yits'hak. Ce mois est celui du printemps, évoquant la jeunesse, au cours de laquelle il faut résister aux épreuves ; arrivé à l'âge mûr, il convient de fuir l'exemple de ces hommes et femmes vieillissants qui ne résistent pas à l'épreuve et cherchent à tout prix à ressembler à des jeunes…

- Dans ce souvenir de la sortie d'Egypte, l'unité est essentielle. Tous, pauvres comme riches, doivent cultiver cette mémoire commune et se montrer soudés, en développant cette sensibilité au sort de l'autre. C'est la condition *sine qua non* pour ressentir la dureté de l'asservissement et en émerger. Puissions-nous prochainement mériter la délivrance finale !

## LA MATSA OU LE PAIN DE L'HUMILITÉ

En ce qui concerne la *mitsva* de consommer de la *matsa*, il est écrit (*Devarim* 16:3) : « Sept jours tu mangeras avec lui [l'agneau sacrifié] des *matsot*, pain de misère (…). » A propos du *korban Pessa'h* lui-même, il est par ailleurs écrit : « Ils mangeront la chair rôtie au feu, accompagnée de *matsot* et d'herbes amères. » (*Chemot* 12:8)

D'un côté, l'homme se sent à Pessa'h tel un prince (*cf. Pessa'him* 99b), libre de toute entrave et en phase d'élévation intense. Ce sentiment est renforcé par la somptueuse décoration et la vaisselle fine dont il orne sa table, garnie de sa plus belle nappe (*Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 472:2). Pourtant, cela contraste avec le fait qu'il mange du « pain de misère » (*Devarim* 16:3). Ainsi, en dépit de tous les plaisirs de la table et du raffinement de la décoration, il brisera son cœur et mangera le *korban Pessa'h* accompagné, comme nous l'avons vu, de *matsot* et de *maror*, afin de ressentir une certaine humilité.

Il nous a été ordonné avant Pessa'h de rechercher le *'hamets* dans les moindres trous et recoins (*Pessa'him* 2a), commandement particulièrement significatif. Le levain représente les fautes graves, nous suggère la Guemara (*Berakhot* 17a) à travers la prière suivante : « Maître du monde, notre volonté est d'accomplir la Tienne, mais qu'est-ce qui nous en empêche ? Le levain de la pâte » – autrement dit, le mauvais penchant. Dans le même ordre d'idées, les anfractuosités symbolisent les fautes légères dont l'homme n'a pas conscience. Après avoir débusqué tout ce *'hamets*, l'homme peut parvenir à l'humilité, à l'effacement (*bitoul*) notamment vis-à-vis de D., et c'est le sens que l'on peut donner, au second degré, à cette précision de nos Sages (*Pessa'him* 4b) : « D'après la Torah, le *bitoul* (annulation du *'hamets*) seul suffit. »

La *matsa*, quant à elle, est comparable à la modestie. De même qu'elle est difficile à mâcher et se digère lentement, l'humilité est très difficile à acquérir. Elle nécessite des efforts intenses et beaucoup d'amertume (idée du *maror*) pour parvenir à l'acquérir vraiment.

Une certaine année, j'ai participé physiquement au ménage de Pessa'h. J'ai vérifié des dizaines de fois qu'il n'y avait plus de *'hamets*, et j'ai été aussi pointilleux sur les petits détails que sur les points fondamentaux. J'ai passé plusieurs nuits à éliminer le *'hamets* de la maison, et ce, jusqu'à la veille de Pessa'h.

Lorsqu'arriva le soir de la recherche du *'hamets*, je rentrai de la synagogue épuisé, montant avec peine les cinq étages qui mènent chez moi, éreinté par les efforts fournis pour nettoyer la maison dans la joie. Cependant, quand j'arrivai à la maison, en la voyant illuminée par la sainteté de la fête, je ressentis une sensation d'intense sainteté comme je n'en avais jamais ressentie jusque là. Je compris que cela était la conséquence et la récompense de tous les efforts que j'avais fournis en l'honneur de Pessah. Toute l'application que j'avais consacrée au nettoyage me permettait à présent d'avoir un avant-goût des délices du Monde futur.

Cependant, à l'instant où je vis le plateau avec les *matsot*, je me rappelai que l'essentiel de cette fête, c'est la *matsa* et le *maror*, conformément à ce que nos Sages ont écrit (*Pessa'him* 116b) : « Celui qui ne cite les trois éléments suivants – *pessa'h*, *matsa* et *maror* – à Pessa'h ne s'est pas acquitté de son devoir », car ils nous rappellent toutes les souffrances que les Egyptiens ont fait endurer à nos pères en Egypte.

S'il en est ainsi, me suis-je demandé, tout mon dévouement et les efforts que j'ai fournis pour le nettoyage en valaient-ils la peine, juste pour arriver au moment où les *matsot* et le *maror* se trouvent sur la table ? Est-ce grâce à ces activités de nettoyage que l'on ressent à présent une telle sainteté dans la maison ? Je me repris immédiatement

en pensant aux paroles de nos Sages (*Avot* 1:17) qui disent : « L'essentiel n'est pas l'étude, mais l'accomplissement » ; ainsi, tous les préparatifs en vue de la fête sont de l'ordre de l'étude, tandis que l'action c'est le fait d'appliquer ce qu'on a étudié, c'est-à-dire l'acte de consommer *matsa* et *maror*. Il fallait donc passer par l'acte afin de ressentir cette dimension spirituelle.

Comment un homme qui n'a jamais fait l'expérience de l'asservissement et ne connaît donc pas la véritable signification de cette condition, peut-il dire, le soir du *séder*, « nous étions esclaves de Paro en Egypte » (*Devarim* 6:21) ? N'est-ce pas un mensonge de sa part ? Mais, lorsqu'il nettoie avec dévouement sa demeure de toute trace de *'hamets*, il trime comme un esclave. Il parvient alors à se représenter, dans une certaine mesure, l'esclavage et la souffrance de ses pères en Egypte, et l'ampleur du miracle dont ils bénéficièrent. Par ce biais, il brise son orgueil et s'efface devant le Créateur pour Le servir.

Car, comme le souligne le verset (*Divré Hayamim* II 17:6), on ne peut et ne doit s'enorgueillir que « dans les voies du Seigneur », sans quoi il s'agit d'un orgueil mal placé, vice particulièrement haï du Créateur, comme le souligne le plus sage des hommes : « Tout cœur hautain est abhorré de l'Eternel » (*Michlé* 16:5). Ce type d'orgueil est incompatible avec le fait d'être un serviteur de D., puisque l'orgueilleux est bien plus l'esclave de Paro – des forces impures.

L'essence du Juif est fondamentalement différente de celle du *goy*, tant au niveau des pensées que des gestes. Chaque caractéristique du Juif a en vérité une profonde signification dans le Service divin. A ce titre, le Juif qui se consacre à une *mitsva* en devient serviteur, dans l'esprit de la maxime suivante (*Erouvin* 31a ; *Yerouchalmi* fin de *Teroumot*) : « Les *mitsvot* n'ont pas été données pour en tirer plaisir » ; elles représentent un joug pour l'homme, reconnaissent nos Maîtres. S'il se fait serviteur du Créateur, il en ressentira une jouissance digne

du Monde futur. Procurant de la satisfaction à son Créateur, il s'élève à travers la sainteté de la *mitsva* – élévation qui constitue un avant-goût du Monde futur.

En outre, en transpirant, en peinant pour accomplir les *mitsvot*, l'homme prouve qu'il n'est assujetti qu'au Créateur. S'il va jusqu'à annuler totalement son ego, en s'effaçant devant le Tout-Puissant, il sera certainement gratifié de bénédictions en profusion et toutes ses fautes seront expiées. Car seul l'homme saint totalement à l'écart des forces impures peut prétendre à une telle bénédiction. Telle est d'ailleurs l'idée développée par le *Noam Elimelekh*, qui souligne l'importance de la *techouva* qui doit précéder toute *mitsva*. Et pour cause : cet influx divin ne peut se déverser que sur un homme saint, dénué de fautes.

## Humilité et effacement : les bases du Service divin

La sainteté ne s'acquiert que par un travail d'annulation de son ego et d'efforts dans l'étude, dans l'esprit de l'injonction : « tu aimeras ton prochain comme toi-même » (*Vayikra* 19:18), ainsi commentée par Rabbi Akiva : « C'est un principe essentiel de la Torah. » (*Yerouchalmi Nedarim* 9:4) En d'autres termes, si l'on veut enseigner la Torah à son prochain, il faut faire preuve de beaucoup d'amour envers celui-ci pour qu'il accepte de se soumettre à notre tutelle. Pour parvenir à ce niveau, il est nécessaire de se comporter avec un effacement et une humilité incomparables, à l'instar du modèle préconisé par nos Maîtres : « ne tire pas fierté de son savoir, (…) partage les souffrances de son prochain » (*Avot* 6:6). A l'élève, réciproquement, il incombe d'effacer sa propre personnalité devant celle de son maître afin de bien en comprendre les enseignements.

Le fait de s'effacer devant l'autre représente un niveau très élevé, comparable à celui décrit dans le verset : « ceux que l'on offense et qui ne rendent pas l'offense, subissent l'affront et ne réagissent pas »

(*Chabbat* 88b ; *Guittin* 36b). Le fait de rester impassible face aux railleries, sans manifester la moindre colère, constitue le niveau suprême d'humilité, base d'une élévation considérable.

Or, le mois de Nissan, à y regarder de plus près, est caractérisé par une telle aptitude. C'est le mois des miracles (*nissim*) et « le premier des mois de l'année » (*Chemot* 12:2). Si l'on ressent les miracles dont bénéficièrent nos pères en ce mois, on pourra ressentir tout au long de l'année les prodiges dont on bénéficie, et recevoir un puissant influx de sainteté venant du Créateur. C'est pourquoi, la mention du souvenir de la sortie d'Egypte est donnée sur le mode impératif – « afin que tu te souviennes, tous les jours de ta vie, du jour où tu as quitté l'Egypte » (*Devarim* 16:3). C'est ainsi qu'on peut, pendant toute l'année, puiser dans l'éclairage divin et la sainteté qui présidèrent à cet évènement.

Au-delà, il est important de se souvenir de la sortie d'Egypte et de la ressentir jour et nuit, comme il est expliqué : « les jours de ta vie – les jours ; tous les jours de ta vie – les nuits » (*Berakhot* 12b). Car nous sortons chaque jour d'Egypte – des mains du mauvais penchant. En effet, celui-ci a chaque jour une nouvelle possibilité de nous asservir, mais en se rappelant la sortie d'Egypte, nous avons raison de lui et sortons de la servitude à la liberté et de l'esclavage à la délivrance.

Cela nous permet de comprendre l'injonction de nos Sages (*Pessa'him* 116b) : « A chaque génération, l'homme a l'obligation de se considérer comme étant lui-même sorti d'Egypte. » Cet impératif, unique en son genre, semble très difficile à réaliser. Comment peut-on nous imposer, à nous qui avons toujours été libres, le ressenti d'un esclave qui a été libéré ? A la lumière de nos explications précédentes, la réponse est claire : en se préparant à l'approche de Pessa'h à travers la recherche du *'hamets*, au prix d'efforts personnels assortis d'une annulation de son ego, on ressent dans une infime mesure la servitude de nos ancêtres. Or, s'ils n'étaient pas sortis d'Egypte, nous-mêmes y serions à ce jour esclaves.

A ce titre, même si la Torah affirme que l'on pourrait se contenter d'une simple annulation du *'hamets* (*Pessa'him* 4b), nos Maîtres ne se suffirent pas de cette exigence et y ajoutèrent celle d'une véritable recherche, justement afin que l'on ressente ce sentiment de servitude suivi de celui d'élargissement du prisonnier relâché.

Cela doit passer par le souci de l'autre, la solidarité. Ainsi, à l'heure où on débarrasse notre maison des moindres résidus de *'hamets*, on pensera à tous les nécessiteux qui n'ont pas la moindre miette de *'hamets* dont ils pourraient se défaire, outre le fait qu'en sortant d'Egypte, les enfants d'Israël élevèrent avec eux les étincelles de sainteté, et ce, à travers l'aide au prochain. C'est aussi la raison pour laquelle nous récitons chaque année, au début du *séder* : « Que celui qui a faim vienne et mange », car la délivrance doit passer par la *tsedaka*, le fait de soutenir et d'assister le pauvre – tant au niveau matériel que spirituel – avec humilité.

La quintessence de Pessa'h passe donc par cette humilité, cet effacement, cette sanctification, cette volonté de se distinguer des *goyim*, dans l'esprit du verset (*Chemot* 12:27) : « C'est le sacrifice de Pessa'h en l'honneur de l'Eternel, Qui sauta par-dessus les demeures des enfants d'Israël (…) ». Il frappa les Egyptiens et préserva nos familles. D. enjamba les 60 (*samekh*) myriades d'Hébreux et tua le *pa'h* – terme composé des deux autres lettres de Pessa'h –, les Egyptiens, « piège de l'oiseleur, (…) la peste meurtrière » (*Tehilim* 91:3). A travers les préparatifs de Pessa'h, on doit donc se préparer à ce sauvetage divin, ressentir que D. nous sauve, que « le filet (*pa'h*) s'est rompu, et nous sommes sains et saufs » (*ibid.* 124:7).

Une condition toutefois à cela : ne pas sortir du cadre de la Torah et du Judaïsme, en vertu de la mise en garde de Moché Rabbénou aux enfants d'Israël (*Chemot* 12:22) : « Que pas un d'entre vous ne franchisse alors le seuil de sa demeure, jusqu'au matin ! » Rester « à la maison », c'est, en d'autres termes, ne pas se laisser influencer par les

lois de la rue, édictées par les non-juifs, et par leur influence délétère, ne sortir que pour se rendre à la maison d'étude, étudier et prier. A cet égard, un important travail est nécessaire pour garder cette liberté, cette marge de manœuvre.

Comme nous l'avons par ailleurs expliqué, le secret pour se maintenir dans le Judaïsme et acquérir cette sainteté : se comporter avec humilité et étudier la Torah. A cette condition, on bénéficiera de la profusion céleste pour s'élever et se rapprocher du Créateur. On ressentira alors constamment ce sentiment d'élévation propre à la fête de Pessa'h.

## Résumé

- Lors de la fête de Pessa'h, nous avons le commandement de manger des *matsot*, « pain de misère », ainsi que des herbes amères, qui évoquent l'humilité, précisément à l'heure où chacun se sent comme un prince. Il faut en outre rechercher le *'hamets* et l'éliminer – s'effacer face au Créateur et consommer de la *matsa*, si difficile à digérer. La Torah et la modestie ne sont certes pas faciles à acquérir, mais si l'on fournit ce travail, on ressentira à Pessa'h un avant-goût du Monde futur. Lorsqu'on trime comme un esclave pour nettoyer sa maison de toute trace de *'hamets*, on ressent dans une certaine mesure la servitude de nos ancêtres en Egypte, ce qui nous permet d'atteindre un niveau d'effacement et d'humilité importants. Tout orgueil effacé, on devient un véritable serviteur de D., se consacrant à l'accomplissement des *mitsvot* dans un esprit de *techouva*, condition pour bénéficier de la bénédiction divine.
- « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ; c'est un principe essentiel de la Torah. » Lorsqu'on étudie avec une autre personne, on doit s'effacer devant lui pour lui transmettre son savoir – la réciproque étant tout aussi vraie. Il faut atteindre le niveau de « ceux que l'on offense mais qui ne répliquent pas », cet effacement devant l'autre permettant certainement, à plus forte raison, de s'effacer devant le Créateur.

- On touche là à l'essence du mois de Nissan, mois des miracles (*nissim*), dont nous devons nous souvenir, à l'instar de la sortie d'Egypte, qu'il faut ressentir comme un évènement vécu à titre personnel. Si l'on ressent la servitude dans laquelle se trouvaient nos ancêtres, en se préparant à Pessa'h avec humilité, en recherchant et éliminant le *'hamets* ainsi qu'en pensant à aider l'autre, sans se laisser influencer par les *goyim*, on méritera d'atteindre la sainteté.

## Récit de la sortie d'Egypte

Outre les multiples *mitsvot* liées à Pessa'h, comme le sacrifice de l'agneau pascal, la consommation de la *matsa* et du *maror*, il existe une obligation unique en son genre : le récit de la sortie d'Egypte, ainsi présenté : « Tu raconteras à ton fils en ce jour en disant : C'est pour cela que l'Eternel a agi en ma faveur quand je sortis d'Egypte. » (*Chemot* 13:8). En marge, Rachi note : « pour que j'accomplisse Ses *mitsvot*, telles que celles de *pessa'h* (« sacrifice de l'agneau pascal »), *matsa* et *maror* ». Pourquoi lors des autres fêtes, n'est-il fait mention d'aucune *mitsva* de cet ordre, d'un récit qui en expliciterait les raisons ?

En vérité, toutes les fêtes que nous célébrons sont liées à la sortie d'Egypte, car nous n'aurions pas eu le mérite de les fêter si l'Eternel ne nous avait pas fait sortir d'Egypte. De ce fait, la Torah met l'accent sur cette *mitsva* de relater la sortie d'Egypte à Pessa'h, considérée comme la « tête » de toutes les autres fêtes et de tous les mois, ainsi qu'il est dit (*Chemot* 12:2) : « Ce mois-ci est pour vous le premier (litt. la tête) des mois ».

Mais la Torah va plus loin lorsqu'elle nous demande de nous « étaler » dans ce récit, afin de développer en nous le sentiment et l'impression que cet évènement fait partie de notre présent, qu'il se déroule sous nos yeux et que nous en sommes les acteurs – tel est le sens de l'obligation de « se considérer comme étant soi-même sorti d'Egypte » (*Zeva'him* 116a).

C'est d'ailleurs pour la même raison qu'au moment où nous faisons ce récit, le soir du *séder*, se trouve devant nous un plateau garni d'un os, en souvenir du *korban Pessa'h*, de *matsa* et de *maror*, afin qu'à chaque instant de cette soirée, nous ressentions avec acuité l'actualité de ces évènements. Notre récit prend ainsi une autre dimension ; il devient vivant, interactif, comme si tout nous concernait au plus haut point, se passait au présent.

Le Rambam, dans son *Séfer Hamitsvot* (*mitsva* 157) abonde dans le même sens : « Il nous a été enjoint de raconter la sortie d'Egypte la nuit du 15 Nissan, dès le début de la nuit, selon la loquacité du narrateur. Plus on développera ce récit en soulignant l'ampleur de l'intervention divine face à celle de la servitude et de la cruauté égyptienne, et les représailles du Créateur, plus on Le louera pour tout le bien qu'Il nous a dispensé, mieux ce sera – comme disent nos Sages : "Celui qui prolonge ce récit est digne de louanges." »

Nous évoquons chaque nuit la sortie d'Egypte, dans la prière d'*Arvit*, en vertu du principe qui veut qu'on fasse ce rappel la nuit (*cf. Berakhot* 1:5), note le *Min'hat 'Hinoukh*. Dès lors, demande-t-il, pourquoi le Rambam établit-il le récit du soir de Pessa'h comme une obligation distincte ?

A priori, la réponse semble être que, tout au long de l'année, nous nous contentons de mentionner brièvement cet évènement au cours de la prière, sans nous étaler davantage. En revanche, la nuit de Pessa'h, on ne saurait se contenter d'une mention *a minima* ; au contraire, nous devons alors insister sur l'enchaînement des faits et revenir en détail sur tout leur historique, du début à la fin. C'est pourquoi il faut alors se montrer si prolixe, toute verve étant, à ce titre, digne de louanges, en cela qu'elle embellit cette grande *mitsva*.

Il existe à cet égard une autre différence de fond entre les autres nuits et celle du *séder*. En effet, tout au long de l'année, nous évoquons la sortie d'Egypte pour nous-mêmes, ce qui n'est pas le cas de la nuit

de Pessa'h, où nous devons partager ce récit avec d'autres, qui ne le connaissent pas, comme le suggère le texte lui-même (*Chemot* 13:8) : « tu raconteras à ton fils ». C'est là l'idée développée par le *Héguioné Halakha* au nom de Rabbi Yichmaël Hacohen et du fils du Gaon de Vilna, Rabbi Avraham.

Nous comprenons à présent pourquoi le Rambam considère cette *mitsva* du récit de la sortie d'Egypte le soir de Pessa'h comme une *mitsva* à part entière, distincte de la mention succincte qui en est faite chaque soir dans la prière d'*Arvit*. En effet, à l'heure où l'os, la *matsa* et les herbes amères s'offrent à notre vue, ce souvenir arbore une dimension bien plus concrète ; on ressent alors cette sortie d'Egypte dans notre chair, comme si nous la revivions. Dans le même ordre d'idées, on raconte que l'*Admour* de Lelov *zatsal* et nombre d'autres *tsaddikim* avaient alors coutume de placer un ballot sur leurs épaules la nuit du *séder*, afin d'accomplir au pied de la lettre le verset (*Chemot* 12:34) : « leurs restes attachés à leurs vêtements sur leurs épaules ».

Nous allons à présent tenter d'éclaircir, à la lumière de toutes ces explications, le principe présenté par Rabban Gamliel (*Pessa'him* 10:5) : « Celui qui n'a pas fait mention des trois éléments suivants ne s'est pas acquitté de son obligation ; il s'agit de *pessa'h*, *matsa* et *maror*. » On pourrait objecter que tous ces éléments apparaissent clairement dans notre récit de la sortie d'Egypte. Pourquoi, dans ce cas, faut-il de nouveau les mentionner séparément, au point que si l'on s'en abstient, on n'est pas quitte de la *mitsva* ?

En outre, s'interrogent le *Maharcha*, le *Tsla'h* et le *Aroukh Lanèr*, c'est la seule occurrence d'une *mitsva* qui doit impérativement être assortie d'explications. D'habitude, on se contente de la récitation d'une bénédiction, tandis qu'ici, il faut à chaque fois en expliquer la raison. Comment cela se fait-il ?

Notre réponse permettra également de comprendre l'avis de Rabban Gamliel selon lequel, même si l'on s'attarde toute la nuit sur les détails

du récit de la délivrance d'Egypte, conformément aux recommandations de nos Maîtres, on ne saurait faire l'impasse sur la mention plus concise de ces trois éléments, du fait qu'on aura peut-être manqué quelques passages importants. Cette trilogie remplira donc le même office en cela qu'elle condense l'ensemble du récit de l'esclavage et de la délivrance.

De plus, au moment où l'on soulève, tour à tour, chacun de ces aliments, on peut intérioriser le sentiment de liberté donné par la sortie d'Egypte, comme si celle-ci était un évènement de notre présent. Ce geste physique du rituel, loin d'être anodin, fait ainsi participer tout notre corps à ce mouvement de libération.

Voilà la raison pour laquelle le *Choul'han Aroukh* (*Ora'h 'Haïm* 477:1) statue qu'il faut se montrer pointilleux quant à l'heure de consommation de l'*afikoman*, qui doit impérativement être mangé avant *'hatsot* (minuit astral). Et le *Michna Beroura* d'expliquer que, du fait qu'il s'agit d'un souvenir du *korban Pessa'h*, les mêmes restrictions temporelles s'y appliquent (*cf. Zeva'him* 5:8). A plus forte raison, il faudra impérativement éviter de consommer le premier *kazaït*[44] de *matsa*, sur lequel on récite la bénédiction concernant cette *mitsva*, après *'hatsot*. Ainsi, il est fondamental d'accomplir ces *mitsvot* à l'heure où les Hébreux le firent en Egypte, afin de ressentir la délivrance de ce pays de manière personnelle.

Pour répondre au *Maharcha*, au *Tsla'h* et au *Aroukh Lanèr*, cette *mitsva* diffère fondamentalement de toutes les autres : d'habitude, l'essentiel est l'accomplissement en soi, auquel cas la bénédiction puis l'acte concret qui s'ensuit sont suffisants. Mais, concernant la *mitsva* de relater la sortie d'Egypte, chaque point doit être détaillé, expliqué, car une part non négligeable de celle-ci est de se sentir au plus haut point concerné par cet évènement, de le revivre, ce que permettent les explications de chaque détail.

---

44. Mesure minimale qui doit être consommée selon la *Halakha*.

## Résumé


- A Pessa'h, nous avons une *mitsva* unique en son genre : le récit de la sortie d'Egypte. Toutes les autres fêtes sont liées à celle-ci, en cela que cette libération en était la condition préalable. En faisant le récit de la sortie d'Egypte en détail, nous ressentons concrètement la servitude et la délivrance, et c'est la raison pour laquelle le Rambam considère cette *mitsva* du soir du *séder* comme une obligation à part entière, distincte de la mention que nous en faisons chaque nuit. En outre, la *mitsva* du soir du *séder* a une dimension éducative unique ; on fait partager ce souvenir à d'autres.
- Du même fait, Rabban Gamliel précise qu'il faut mentionner trois éléments à Pessa'h – *pessa'h*, *matsa* et *maror* – et expliquer la raison de chacun. Voilà qui est singulier ! Le but est en fait, au cas où l'on aurait manqué un passage du récit de Pessa'h, si fondamental, d'en condenser les points essentiels, afin de pouvoir, même dans ce cas, ressentir la sortie d'Egypte comme un fait vécu. Pour la même raison, la *Halakha* souligne l'importance de manger l'*afikoman* avant minuit – et, à plus forte raison, le premier *kazaït* de *matsa* – afin de vivre au rythme des Hébreux, qui consommèrent le sacrifice pascal avant minuit, heure de leur libération d'Egypte. Notre récit de l'esclavage et de la sortie d'Egypte doit donc être détaillé, expliqué point par point, afin de revivre ces évènements au présent.


## Pessa'h et la matsa, symboles de l'humilité

Nos Sages affirment (*Pessa'him* 6b ; *Meguila* 29b) : « On se penche sur les *halakhot* spécifiques de Pessa'h dès trente jours avant la fête. » Pourquoi ne pas commencer l'étude de ces lois une ou deux semaines avant seulement ?

Pourquoi, par ailleurs, le Chabbat précédant cette fête est-il appelé Chabbat Hagadol ? Cette fête porte en outre d'autres noms – *'hag haguéoula* (« fête de la délivrance »), *'hag ha'hérout* (« fête de la

liberté »), etc. –, aussi pourquoi utilise-t-on principalement le nom de Pessa'h ? Pourquoi ne pas lui avoir préféré le nom, autrement plus éloquent de « fête de la sortie des enfants d'Israël d'Egypte – *'hag yetsiat bné Israël méérets mitsraïm* » ?

Il se pose une autre question, de taille. La Torah mentionne le fait qu'à leur sortie d'Egypte, « ils ne s'étaient pas munis de provisions » (*Chemot* 12:39). Pourtant, si les Hébreux savaient que le 15 Nissan, ils seraient libérés, pourquoi ne se préparèrent-ils pas de victuailles pour la route ? Nos Sages (*Mekhilta Chemot* 13:79) vont jusqu'à dire qu'au moment où Paro entendit l'annonce de la mort des premiers-nés, il fut pris de terreur, étant lui-même aîné, et c'est pourquoi il chassa immédiatement les enfants d'Israël, ne leur laissant pas le moindre laps de préparation.

Cette absence totale de préparatifs est d'autant plus étonnante que les enfants d'Israël étaient pourvus de familles très nombreuses – chaque naissance était celle de sextuplés (*Chemot Rabba* 1:8). La responsabilité qu'impliquait une telle charge parentale aurait dû les rendre plus prévoyants. Comment comprendre ce qui peut, de ce point de vue, passer pour une négligence ?

## La valeur d'une alimentation cachère

Avant de répondre à toutes ces questions, je vais vous rapporter le fait qui m'est arrivé lors d'un de mes voyages en avion. Lors du vol, je remarquai un Juif portant ostensiblement sur la poitrine une étoile de David, et qui, pourtant, consommait sans vergogne la nourriture non cachère offerte par le personnel de bord, ainsi que le vin proposé.

Du fait que cet homme voyageait en première classe en compagnie d'autres personnes, je n'eus pas au départ l'occasion de converser avec lui. Aussi me contentai-je d'interroger une des hôtesses de l'air à haute et intelligible voix : avait-il été prévu de la nourriture cachère pour tous les Juifs se trouvant à bord de l'appareil ? Pour ma plus

grande déconvenue, elle me répondit que ce n'était pas le cas. Pire, même la ration que j'avais commandée au préalable avait été oubliée. Je me plaignis alors : il était scandaleux que l'on néglige de prévoir un plat cachère pour qui en avait commandé !

Toute cette « mise en scène » visait, de fait, à attirer l'attention de ce Juif, sur le fait que je récriminais contre l'absence de nourriture cachère à bord du vol. Peut-être cela lui rappellerait-il qu'après tout, il était tout aussi Juif que moi et devait donc s'efforcer de ne consommer que de la nourriture permise selon la loi. Hélas, en vain ! Ce Juif se gaussa plutôt de ma déconvenue et continua, comme si de rien n'était, à manger cette nourriture interdite, avec ses compagnons de voyage.

Pendant la suite du vol, qui était très long, j'abordai ce Juif en lui demandant du feu pour allumer une cigarette, et il me demanda quelle était ma destination, et si je partais en vacances ou me rendais dans une communauté juive. Je lui répondis que là où j'allais, il y avait, grâce à D., une petite communauté composée de personnes qui faisaient leur maximum pour accomplir Torah et *mitsvot*. Cette communauté était le but de mon voyage. Ce n'était pas un simple voyage d'agrément.

Après cela, je continuai à discuter avec lui de judaïsme et, de fil en aiguille, nous abordâmes la question de la nourriture cachère. Je lui expliquai que l'on devait observer les *mitsvot* dans toutes les situations. « Nombreuses sont les personnes qui sont prêtes à souffrir pour préserver la pureté de leur corps, se privant d'aliments et de vins non-cachère, lui dis-je. Car ceux-ci "bouchent" le cœur, ils atténuent la sensibilité à la sainteté (*Yoma* 39). A cause de cette nourriture non-cachère qu'il a absorbée, l'homme établit une paroi entre lui et le Créateur. Sans même sans apercevoir, il s'éloigne de Lui. »

Toujours persuadé d'être dans son bon droit, l'autre me rétorqua : « J'ai foi en D. et dans les *tsaddikim* même si je ne mange pas toujours cachère. Tous les matins, je mets les *tefillin*, et chez moi, je mange cachère. » Je lui répondis qu'il n'est pas possible de croire en D. sans

croire en la Torah et les *mitsvot*, car c'est alors une *émouna* factice. On ne peut pas se lier au Maître du monde par la pose des *tefillin* alors qu'on a le cœur et le cerveau gâtés par la consommation d'aliments non cachère. On ne peut pas non plus être croyant que chez soi, manger cachère à la maison, et se comporter comme un hérétique au-dehors en mangeant n'importe quoi.

Au bout de deux heures de conversation à bâtons rompus, mon interlocuteur me demanda de quelle ville je venais.

« De Lyon », lui répondis-je.

Il se leva alors soudainement et me demanda : « Est-ce que vous connaissez le Rav Pinto, de Lyon ? Mon père va souvent le voir. »

« Il est assis depuis deux heures à tes côtés et discute avec toi ! »

Confondu, il se mit à bégayer : « Je suis désolé d'avoir mangé non-cachère à côté de vous, et à partir de ce jour, je m'efforcerai de toujours manger cachère. »

Je lui dis : « Tu as honte d'avoir mangé non-cachère à côté de moi, parce que tu avais entendu parler de moi, même si tu ne me connaissais pas. Si tu m'avais identifié plus tôt, tu n'aurais pas mangé cette nourriture non-cachère, même si le voyage avait duré plusieurs jours. S'il en est ainsi, comment peux-tu dire que tu crois en D. tout en continuant à manger non-cachère, alors qu'Il est présent partout, à tout moment ? C'est la preuve que ta foi n'est pas sincère, pas intégrée (*Baba Metsia* 49a ; *Bamidbar Rabba* 7:4). Si le Nom divin était gravé en toi, tu n'aurais pas osé manger un aliment non-cachère.

« C'est là l'œuvre du mauvais penchant, qui pousse l'homme à prétendre qu'il est croyant, et même à mettre les *tefillin* tous les matins, tandis que par ailleurs il l'empêche de croire en D. de façon sincère. C'est exactement le sens de ce qui est écrit dans le psaume 78 (versets 36-37) : "Ils L'amadouaient avec leur bouche, en paroles ils Lui

offraient des hommages menteurs, mais leur cœur n'était pas de bonne foi à Son égard ; ils n'étaient pas sincèrement attachés à Son alliance."

« Sais-tu pourquoi Hachem ne veut pas que l'on mange non-cachère ? repris-je. Il existe de nombreuses raisons mais, selon moi, la cause essentielle est la suivante : il y a des animaux que la Torah interdit de consommer, et d'autres qu'elle permet à la consommation, établissant une première distinction, qui n'est certainement pas arbitraire. Elle correspond à la volonté du Créateur. La vraie raison n'est connue que de Lui seul.

« Mais même en ce qui concerne ces animaux qui nous sont permis, on ne peut les manger qu'après une *che'hita*[45] cachère, en bonne et due forme. Or, qu'est-ce que la *che'hita* ? C'est le symbole de la soumission à D. et de la modestie, que nous pouvons d'ailleurs observer dans l'attitude de ces animaux. Comment s'illustre-t-elle ? Cette bête, à qui on va faire la *che'hita* et qu'on va sacrifier devant le Créateur, avance avec joie, courbant l'échine en signe d'annulation et de soumission.

« Au-delà de cette explication, ces bêtes, dont la consommation nous est permise, savent que nous les mangeons afin de prendre des forces pour servir D. C'est pourquoi elles sont soumises et se sacrifient avec joie pour notre subsistance, "conscientes" que grâce à elles nous nous fortifions pour remplir notre mission. Elles sont donc un exemple pour nous de soumission absolue au Très-Haut. »

C'est aussi la raison pour laquelle la consommation de sang (*dam*), qui fait allusion à l'orgueil (le terme *gaava* a une valeur numérique équivalente, plus ou moins un, à trois fois *dam*), nous est interdite. *Adam* (« l'homme ») a une *guematria* de 45 ; à un près, cela équivaut à celle de *dam*. C'est dire combien l'homme ne peut effacer toute trace d'orgueil et se comporter avec humilité et effacement qu'en s'inspirant de la bête sacrifiée devant le Créateur. L'orgueil doit être « réservé » au

45. Abattage rituel des animaux.

Service divin, dans l'esprit du verset (*Divré Hayamim* II 17:6) : « Son cœur s'enorgueillit dans les voies du Seigneur. »

Ce point se trouve allusivement évoqué dans le nom de tout homme (*adam*), dérivé du terme désignant le flux vital (*dam*) qui coule dans ses veines et qu'il doit soumettre à son Créateur, afin de ne pas tomber dans l'orgueil, la colère, la jalousie ou la haine. Car, comme nous l'avons dit, l'orgueil – de même valeur numérique que le Nom *Y-a* – ne sied qu'à D., dans l'esprit du verset (*Tehilim* 93:1) : « L'Eternel règne, paré d'orgueil ».

Ce Nom se retrouve allusivement dans ceux de l'homme (*ich*) et de la femme (*icha*), respectivement à travers le *youd* et le *hé*, comme pour évoquer le fait qu'Il les a créés. D'ailleurs, lorsque la discorde prévaut, la Présence divine disparaît et le seul dénominateur commun qui leur reste est *ech* – un feu dévorant (*Sota* 17a).

A cet égard, lorsque l'homme se garde de consommer des aliments interdits, il parvient à se détacher de tous ces vices que sont l'orgueil, la convoitise, l'envie, pour ne s'attacher qu'aux vertus.

## Trente jours contre l'orgueil

Cette analyse, basée au départ sur un fait réel, nous permettra de répondre à notre première question, concernant les trente jours d'apprentissage préalables à la fête de Pessa'h. Le but est de nous permettre d'arriver à la fête, le 15 Nissan, dans cet idéal d'homme (*adam*) raffiné dans ses moindres traits de caractère.

En effet, la *gaava* (« l'orgueil ») a une *guematria* de 15, comme la date de cette fête. Or, si l'on ajoute 30 à ce nombre, on obtient la *guematria* du mot *adam* ! Cela met en exergue le fait que, pendant ce laps de temps de Pourim à Pessa'h, il nous est donné une possibilité unique d'annuler toute trace d'orgueil, de « *'hamets* » (*cf. Berakhot* 17a). On peut ainsi arriver à Pessa'h dans un esprit d'effacement, à l'image de

la *matsa*, si humblement plate. C'est aussi l'occasion de changer la nature de notre sang, d'éviter qu'il ne soit trop « chaud » et bouillonnant pour les envies de ce monde, et qu'il ne fasse preuve de cette chaleur que pour le Service divin.

C'est pourquoi nos Sages expliquent qu'au cours du Chabbat Hagadol, les Hébreux attachèrent l'agneau, idole des Egyptiens, au pied de leurs lits, aux yeux de ceux-ci (*Zohar* III 251b), tout autant médusés que muets. Cela constituait une allusion à la nécessité d'être attaché au Tout-Puissant, allusion communiquée précisément par cette bête cachère destinée à être sacrifiée, qui se soumet à l'abattage avec une humilité dont nous devons nous inspirer.

Le nom du Chabbat précédant Pessa'h – Chabbat Hagadol – traduit cette grandeur acquise par les enfants d'Israël, qui annulèrent leur ego devant le Créateur, atteignant ainsi la véritable humilité. Lorsqu'arriva la nuit de Pessa'h, où la mort des premiers-nés était prévue, et que D ; vit le sang de l'agneau badigeonné sur les linteaux et les montants des portes des maisons juives, Il en conclut que les Hébreux se comportaient avec humilité en cela qu'ils Lui avaient inféodé le sang – toute leur impétuosité – ; c'est pourquoi Il « sauta » par-dessus leurs demeures.

C'est également pourquoi, de toutes les appellations de la fête, c'est celle de Pessa'h qui est privilégiée, en rappel de ce saut (*passa'h*) du Créateur comme conséquence de la modestie des enfants d'Israël, base et préparation au don de la Torah le 6 Sivan.

Le linteau, à travers sa position élevée, évoque d'ailleurs l'orgueil. En répandant le sang de l'agneau sur celui-ci, les enfants d'Israël démontrèrent qu'ils inféodaient tout sentiment d'orgueil au Créateur, privilégiant dans leur comportement une humilité de bon aloi. En outre, la *mezouza*, sur laquelle est inscrit le Nom divin, représente notre lien au Créateur.

Ceci nous permet également de comprendre pourquoi nous mangeons de la *matsa* à Pessa'h, à l'exclusion de tout *'hamets*, nourriture « gonflée » qui symbolise l'orgueil. Du fait qu'en Egypte, les Hébreux étaient plongés dans les quarante-neuf degrés d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a), le Créateur voulait qu'ils se repentent et reviennent à un état d'esprit humble, et c'est pourquoi Il leur ordonna cette consommation.

A présent, le fait que les enfants d'Israël se soient abstenus de préparer des victuailles prend tout son sens. Pris de modestie, ils avaient annulé tout leur être, toute leur essence devant le Créateur. Celui-ci ne leur ayant pas ordonné de préparer des victuailles, ils sortirent sans provision, armés d'une foi pure, de modestie et d'un effacement absolu devant le Créateur – comportement dont l'Eternel leur gardera souvenir, comme l'évoque le prophète : « Ainsi parle l'Eternel : Je te garde le souvenir de l'affection de ta jeunesse, de ton amour au temps de tes fiançailles, quand tu Me suivais dans le désert, dans une région inculte. » (*Yirmyahou* 2:2)

Au-delà, les enfants d'Israël prirent bien note de ce qu'il leur était permis ou non de consommer à Pessa'h, prescriptions qu'ils acceptèrent sans rien y redire, avec une humilité parfaite. En outre, bien qu'ils fussent alors, pour reprendre les termes du verset, dans l'étape appelée « *'hessed néourayikh* » – traduit ici par « l'affection de ta jeunesse » –, terme pouvant être rapproché de « *ménouarim* », en allusion à leur état de dénuement en *mitsvot*, D. leur en donna deux – le sang du sacrifice pascal et de la *mila* (*Mekhilta Bo* 12:6), qui leur donnèrent le mérite d'être délivrés d'Egypte.

Or, et c'est là qu'intervient la notion d'aliments non-cachère, ce n'est que si l'on mange cachère que l'on peut mériter cela. L'importance de ce point apparaît clairement dans la *Parachat Chemini*, où est rapportée la section concernant les aliments non-cachère. L'huile évoque ce qui est gras, et donc l'orgueil, afin d'apprendre à tout

homme à se placer au niveau de *chemini* (litt. « huit »), dimension au-delà de la nature, à cultiver une sainteté et une pureté exceptionnelles en se tenant à l'écart du *chémen*, de toutes les « graisses interdites » et autres, qui maculent son cœur et son cerveau.

Tout homme doit donc se sanctifier et se purifier même dans ce qui lui est permis (*cf. Yevamot* 20a), prendre notamment extrêmement garde à la nourriture qu'il ingère, et il atteindra alors la dimension du *chemini* – le niveau du chiffre huit et l'orgueil au seul service du Créateur (*cf. Divré Hayamim* II 17:6).

Voilà pourquoi la section concernant les aliments interdits se trouve dans la *paracha* de *Chemini*, afin d'évoquer la pureté et la sainteté qu'apporte une alimentation cachère, qui permet d'accéder à la crainte du Ciel et d'acquérir la Torah.

## Résumé

- Pourquoi doit-on commencer à se pencher sur les lois de Pessa'h trente jours avant la fête ? Pourquoi le Chabbat précédant Pessa'h est-il appelé Chabbat Hagadol ? Pourquoi la fête de Pessa'h est-elle généralement appelée sous ce nom, au détriment de ses autres appellations ? Pourquoi les enfants d'Israël ne préparèrent-ils aucune provision avant de sortir d'Egypte, bien que leur sortie ait été programmée pour le 15 Nissan ?
- L'anecdote de ma rencontre avec un Juif mangeant non-cachère dans un avion illustre remarquablement la réponse à ces différentes questions. Lorsque j'entamai la conversation avec cet homme, il m'expliqua qu'il mettait chaque matin les *tefillin* et mangeait cachère chez lui. J'ai alors été amené à lui expliquer que les aliments interdits à la consommation bouchent le cœur et l'esprit et que, s'il avait eu honte de son comportement lorsqu'il avait su mon identité, il devait réaliser que D., présent partout, voyait ses fautes, et aspire à ce que nous nous rapprochions de Lui en ne consommant que des mets permis.

- Une des raisons essentielles qui présida à la Volonté du Créateur de nous permettre uniquement la consommation d'aliments cachère est de nous donner, par l'exemple de l'animal qui se rend à l'abattoir avec joie, une belle leçon d'humilité et d'effacement devant Lui. C'est pourquoi, il est interdit de consommer du sang, mot dont la valeur numérique équivaut à trois fois celle du Nom *Y-a* ou du mot *gaava* (« orgueil »). Ce sentiment doit être totalement inféodé au Créateur, à Qui il sied. Les termes *ich* et *icha* renferment tous deux le Nom divin. S'ils ne cohabitent pas dans une parfaite harmonie, les lettres *youd* et *hé* disparaissent, la Présence divine s'efface et il ne reste qu'un feu dévorant (*ech*). De même, celui qui ne consomme que de la nourriture cachère échappe aux vices tels que l'orgueil, la jalousie et la colère ; il y gagne au contraire humilité et effacement devant le Créateur.

- La raison des trente jours préalables d'étude s'éclaire à présent : en effet, si l'on additionne ce nombre à la date de Pessa'h (15 Nissan), on obtient 45, valeur numérique d'*adam* (« homme ») – trois fois celle du terme *gaava*. La période s'étalant de la fête de Pourim jusqu'à Pessa'h est le moment approprié pour annuler son orgueil et parvenir à l'humilité. C'est pourquoi, à Pessa'h, nous mangeons de la *matsa*, pain dont la finesse évoque la modestie. C'est aussi la raison pour laquelle les Hébreux reçurent l'ordre de lier l'agneau au pied de leurs lits, se liant ainsi au Créateur et apprenant de cet animal la vertu de modestie, se traduisant par sa soumission lors de l'abattage. Enfin, le sang étalé sur les linteaux évoquait l'importance de la modestie, qualité qui caractérisait leur soumission absolue au Créateur.

- S'empressant de suivre leur Créateur même dans des conditions paraissant hostiles, les enfants d'Israël ne préparèrent pas de provisions – ce qui ne leur avait pas été demandé. Sans poser de questions, ils firent preuve d'une grande foi et d'humilité, ne mangeant à Pessa'h que les *matsot*, selon la Volonté divine. Voilà pourquoi le passage concernant les aliments interdits se trouve dans la section de *Chemini*, afin de rappeler l'importance de se comporter dans l'esprit du chiffre huit (*chemoné*), au-delà de la nature et non avec orgueil, défaut qu'évoque l'huile (*chémen*). En mangeant le *korban Pessa'h* et la *matsa*, aliments saints, les Hébreux allaient au contraire se sanctifier et pouvoir acquérir humilité, effacement, sainteté, Torah et crainte du Ciel.

# Orgueil et modestie ou Pessa'h et la délivrance

D'après nos Sages (*Pessa'him* 6a ; *Meguila* 29b ; *Avoda Zara* 5b), « on pose des questions et on explique les lois de Pessa'h, [à partir de] trente jours avant la fête ». Pour être plus exact, cette indication de nos Maîtres telle qu'elle est formulée laisse entendre que même si l'on connaît déjà ces lois et que l'on n'a pas de questions, il faut en poser et rechercher les réponses.

Cela signifie également qu'il faut expliquer les lois aux autres, afin qu'eux aussi les maîtrisent. Voilà qui est étonnant : pourquoi celui qui connaît déjà les *halakhot* devrait-il poser des questions et en chercher les réponses ?

Un autre point, révélé par le *Zohar* (II 40b), suscite l'interrogation. Il y est écrit qu'au moment où l'homme raconte la sortie d'Egypte, il procure une telle joie au Créateur qu'Il appelle tous Ses anges pour écouter ce récit. Ces créatures célestes se réjouissent alors de la délivrance divine, et Le louent pour tous les miracles et prodiges opérés en faveur des enfants d'Israël. Mais pourquoi le Saint béni soit-Il a-t-Il besoin du témoignage des anges ? Et pourquoi ceux-ci ne se répandent-ils en louanges qu'après avoir entendu de la bouche des hommes le récit de la libération d'Egypte ? Les anges ne louent-ils pas par ailleurs le Créateur chaque jour ?

Autre question : comment comprendre qu'en dépit de l'observance de la *mila*, de la pureté de leurs mœurs et de leur indéfectible attachement à leurs noms, langue et vêtements spécifiques (*Bamidbar Rabba* 20:21 ; *Pessikta Zoutra Chemot* 36a ; *Cho'her Tov* 114:4), les Hébreux aient déchu jusqu'au quarante-neuvième degré d'impureté ?

La raison de ce paradoxe est la faute de la médisance, dans laquelle ils trébuchaient, comme l'explique Rachi en marge du verset (*Chemot* 2:14) : « Ainsi, la chose est sue », qui traduit la brusque prise de conscience de Moché de la raison de l'esclavage – la délation. Il serait erroné de croire que l'idolâtrie était la cause de leur déliquescence, puisqu'en cela, ils agissaient sous la contrainte égyptienne. Pourtant, il est étonnant que, soumis aux dures exigences d'un esclavage cruel, ils aient eu le loisir de laisser libre court à leur mauvaise langue ! On nous apprend par ailleurs (*Yalkout Chimoni Emor* 657) qu'ils réparèrent par la suite ce péché. Dans ce cas, pourquoi leur chute à travers les quarante-neuf paliers d'impureté se poursuivit-elle ?

C'est d'autant plus surprenant qu'ils continuèrent à pécher après avoir approché le *korban Pessa'h*, symbole de l'unité du peuple juif, comme le suggère le verset (*Chemot* 12:6) : « toute l'assemblée de la communauté d'Israël l'abattra vers le soir ». Comment se fait-il qu'un peuple si uni ait pu tomber aussi bas ?

Comme nous allons le développer dans l'un des chapitres suivants (« *'Hamets* et *matsa*, ou l'élimination de l'orgueil »), l'orgueil est mère de tous les vices et à l'origine de toutes les fautes. A cet égard, la sortie d'Egypte visait au premier chef à éradiquer ce défaut, l'humilité étant une condition *sine qua non* au don de la Torah qui devait suivre à l'issue de 49 jours.

Il faut cependant savoir que tant que Paro, incarnation du mal, était en vie, l'impureté de l'orgueil sévissait dans toute son ampleur. Car cet impie se gonflait de superbe face à Moché et Aharon, il s'enorgueillissait, plongé dans les quarante-neuf degrés d'impureté dont il puisait sa force, suivi par l'ensemble de son peuple. Ce n'est qu'au moment de l'ouverture de la mer, lorsqu'il s'écria : « Qui est comme Toi parmi les puissants, Eternel ? » (*Chemot* 15:11), qu'il effaça son orgueil devant le Tout-Puissant, et que les cinquante degrés d'impureté – valeur numérique de *mi* (« qui ») – qu'il incarnait furent anéantis.

Cependant, avant cet instant historique, en dépit de l'ancrage des Hébreux dans leur tradition, ils n'avaient pas suffisamment de mérite pour pouvoir prétendre à la délivrance, principalement à cause du *lachon hara*, symptôme de l'orgueil dans lequel ils étaient plongés et qui leur rendait impossible l'amendement de toutes leurs fautes et vices.

De ce fait, le Créateur demanda à ce que personne ne sorte de sa maison pendant toute la durée de la plaie touchant les premiers-nés (*ibid.* 12:22), de crainte que les Hébreux n'entendent les cris de Paro et ne le prennent en pitié, lui, le paradigme de l'orgueil et des forces impures. Du fait que les enfants d'Israël étaient contaminés par ce défaut, ils ne purent se purifier, et ce, en dépit de toutes leurs autres bonnes *midot*.

A ce titre, le saut de l'Eternel au-dessus de leurs maisons était particulièrement significatif. En effet, Il sauta par-dessus des êtres courbés, ce fléchissement étant le propre de la modestie. En pliant l'échine, les enfants d'Israël s'élèveraient en modestie.

Le désir du Créateur était que ces derniers parviennent à l'idéal d'humilité par leurs propres efforts et non en voyant Paro, car il existait toujours un risque de le suivre. C'est là le sens des versets : « Tirez et prenez pour vous du menu bétail (…). Puis vous prendrez une poignée d'hysope (…) » (*Chemot* 12:21-22). Les enfants d'Israël devaient prendre ces éléments par eux-mêmes et non à cause de Paro, tête de file des forces impures.

On comprend à présent pourquoi, lorsqu'un homme fait le récit de la sortie d'Egypte, D. Se réjouit, accompagné de tous Ses anges qui Le louent, émerveillés par le spectacle de cet homme qui a réparé son orgueil et s'élève en modestie.

Le fait de s'accouder, le soir du *séder*, est également lié à ce concept. S'accouder, c'est faire preuve de sa soumission au Maître du monde

et ne s'enorgueillir que dans Ses voies. Mais c'est aussi la problématique de la « nuit des gardes », notion mystérieuse et scellée, de même qu'à l'inverse de l'orgueil, la modestie implique discrétion, pudeur et dissimulation.

En d'autres termes, ce n'est que lorsque l'homme répare le vice de l'orgueil et s'élève en modestie que le Tout-Puissant et tous Ses anges se réjouissent avec Lui. Seulement à partir de ce stade, après avoir débarrassé son cœur de toute trace d'idolâtrie, l'homme peut être délivré de l'exil et mériter la délivrance. « Tirez et prenez pour vous », suggère, à en croire le Midrach (*Mekhilta Bo*), qu'il fallait se débarrasser de tout relent d'idolâtrie pour prendre « l'agneau (litt. « le menu bétail ») de la *mitsva* ». D'ailleurs, les initiales de l'expression « *avoda zara* » forment le mot *az*, qui est la caractéristique de l'effronté. En d'autres termes, il fallait éliminer tout orgueil pour parvenir à une authentique modestie.

Cela nous permet de comprendre pourquoi même l'érudit doit approfondir les *halakhot* depuis trente jours avant la fête. Car celui qui ne fait pas preuve de bonne volonté dans ce domaine démontre une certaine effronterie, tandis que s'il prend la peine de poser les questions et de se pencher sur les réponses, même s'il les connaît déjà, il fait montre de soumission et de modestie, base et socle de toutes les vertus. Le mot *gaava* (« orgueil »), multiplié par deux, a d'ailleurs une valeur numérique de trente, ce qui correspond à ces trente jours qui permettent d'annuler doublement la fierté et d'acquérir la modestie.

Lorsqu'un homme entreprend un véritable travail sur soi pour parvenir à l'humilité, il peut être certain que D. en éprouve une très grande joie et appelle Ses anges pour qu'ils relèvent le fait. En outre, s'il ressent la sortie d'Egypte comme un fait personnellement vécu, même si ce n'est pas le cas, il est à l'origine d'un accroissement des forces des légions célestes. Le cas échéant, les anges ne manquent pas de louer et d'exalter le Créateur.

Combien remarquable est l'estime du Saint béni soit-Il pour les enfants d'Israël lorsqu'empreints de modestie, ils racontent Ses merveilles et prodiges, estime telle qu'Il appelle Ses anges pour qu'ils s'inspirent de la persévérance de ces derniers dans l'acquisition de bons traits de caractère ! Ainsi présentés, les enfants d'Israël apparaissent même comme supérieurs aux anges, car ils n'échappèrent aux persécutions qu'après avoir développé la vertu de modestie et anéanti tout orgueil.

Ces éclaircissements sont tout autant pertinents en ce qui concerne la guerre d'Amalek, comme il est dit (*Chemot* 17:8) : « Amalek attaqua Israël à Refidim ». « *Refidim* – car ils s'étaient relâchés (litt. *rafou yédéhem* – affaiblis) dans l'étude », expliquent nos Sages (*Tanna debé Elyahou Rabba* 24). Et pourquoi ce relâchement ? Parce qu'ils avaient trop présumé d'eux-mêmes, forme d'autosuffisance. A peine eurent-ils péché par orgueil que survint Amalek, paradigme de l'orgueil, refroidissant leur attachement à la Torah et aux *mitsvot*.

Cela nous démontre, une fois de plus, que dès qu'un homme s'enorgueillit, il se place sous la coupe du mauvais penchant. Ce n'est que s'il se comporte avec humilité qu'il peut mériter de réparer le mal, d'assister à des prodiges et de vivre la Délivrance, comparable à notre sortie d'Egypte.

## Résumé


- Il est question d'une obligation universelle, et donc, touchant tout homme, même le plus érudit, d'étudier les lois de Pessa'h. Pourquoi est-ce le cas ? Et pourquoi le Saint béni soit-Il fait-Il venir Ses légions célestes pour écouter le récit des hommes ? En outre, pourquoi les anges Le louent-ils précisément à ce moment-là ? Comment comprendre le fait qu'en dépit de la sauvegarde des points principaux de leur tradition, les enfants d'Israël aient tellement déchu ? Cette déchéance trouve sa cause dans la médisance, dont ils se rendirent coupables. Cependant, même lorsqu'ils eurent réparé

leur tort, ils n'échappèrent pas à l'impureté ambiante, au point qu'ils faillirent ne pas être libérés.

- L'orgueil est la mère de toutes les fautes, et c'est sur ce point que les Hébreux trébuchèrent en Egypte, bien que s'étant gardés de nombreux autres vices. Sur ce point, il était clair que Paro était le sommet des forces impures, lui dont l'orgueil était illimité. Il voulut corrompre les enfants d'Israël dans ce domaine, afin qu'ils restent en Egypte. Au contraire, le Créateur désirait qu'ils réparent ce défaut, afin d'être aptes à recevoir la Torah. Pour éviter qu'ils ne retombent dans ce travers sous l'influence délétère de Paro, le Créateur leur interdit de sortir de leur maison lors de la mort des premiers-nés. Ainsi, ils n'entendraient pas les cris du mécréant.
- C'est pourquoi, lorsque l'homme relate la sortie d'Egypte et parvient à l'humilité, le Saint béni soit-Il appelle Ses anges pour leur montrer combien ce mortel les dépasse. C'est une grande source de réjouissance pour le Très-Haut. De même, celui qui prend la peine de poser des questions concernant les lois et d'y répondre, du fait qu'il en a reçu l'ordre divin, fait preuve de modestie et d'effacement. Cette vertu se trouve également au cœur du saut divin par-dessus les maisons des enfants d'Israël, à travers le geste de se baisser, renvoyant à la notion de plier l'échine. C'est aussi le concept de « tirez et prenez » : retirez-vous de l'idolâtrie, de l'orgueil, et acquérez humilité. Si l'homme s'enorgueillit, le mauvais penchant finira par s'en prendre à lui, comme ce fut le cas lors de l'attaque d'Amalek. Ce n'est que s'il se fait humble qu'il peut avoir le mérite d'assister à des prodiges, d'être délivré de tout malheur, et d'échapper à l'impureté pour s'attacher à la sainteté et à la pureté.

## LE SOIR DU SÉDER, LE SANG DE L'AGNEAU ET LA MILA

Il existe 15 *simanim* – 15 actes et étapes symboliques – au cœur de la soirée du *séder*, qui évoquent des concepts extrêmement élevés. Nous aimerions ici suivre les explications du *Ma'hzor Vitri* qui explique,

appuyé par Rachi, que ces 15 « balises » ont été instaurées pour nous guider dans la voie du Service divin :

« Au départ, on dit *kadèch*, afin de signifier à l'homme que, dès le début de son travail, il doit se sanctifier (*lehitkadèch*) avec zèle, dans l'esprit de l'injonction : "Sanctifie-toi, même dans ce qui t'est permis." (*Yevamot* 20a) Aussitôt après, on enchaîne avec *oure'hats* – le lavage rituel des mains –, afin de souligner que la lutte contre le mauvais penchant doit être menée avec abnégation.

« Ensuite, on dit immédiatement *karpass* et *ya'hats* – on sort une des *matsot* que l'on fend en deux, afin de nous enseigner qu'il convient de briser le mauvais penchant qui nous attaque pendant l'exécution de la *mitsva*, en évitant tout orgueil ou autre motivation impure.

« Puis, c'est le tour de *maguid*, le récit de la *Haggada*. Tous les actes précédents ont permis à l'homme d'accéder au niveau où il sera capable de revivre, au présent, le passé, comme si toute l'action se déroulait actuellement sous ses yeux.

« Ensuite, désignant du doigt la *matsa*, il récite le passage araméen "*ha la'hma ania* – voici le pain de misère", comme s'il contemplait en direct ses ancêtres en train de le consommer en Egypte. »

Tout homme doit se rappeler que le mauvais penchant se tient à la croisée des chemins, prêt à le faire trébucher et même à le tuer (*Soucca* 52a ; *Kiddouchin* 30b), et c'est pourquoi on brise la *matsa* du milieu. Le message suivant peut alors nous pénétrer : de même que les enfants d'Israël eurent le mérite de sortir d'Egypte par l'élimination des forces impures, si nous-mêmes parvenons à nous défaire du mauvais penchant et nous soumettons au joug du bon penchant, nous serons délivrés.

Le *karpass* renferme également une profonde symbolique. Ce terme peut être décomposé en la lettre *samekh*, d'une part – de valeur numérique 60, en allusion aux 60 myriades qui furent délivrées

d'Egypte –, et le mot *parekh* de l'autre – tiré de l'expression *avodat parekh*, du verset : « Les Egyptiens asservirent les enfants d'Israël avec rigueur (*beparekh*) » (*Chemot* 1:13). Ce dernier terme, décomposé, se lit « *bepé rakh* – avec un langage doux », analysent nos Sages (*Sota* 11a). Car les Egyptiens ne se montrèrent pas au départ sous leur véritable jour. Ils leur présentèrent au départ ces corvées comme une contribution à l'effort national et leur promirent un salaire à hauteur de leur peine, pour finalement les habituer au servage. De même, le mauvais penchant attire au départ l'homme par de douces paroles, jusqu'à le placer sous sa coupe – « au départ, invité, il devient maître à bord » (*Soucca* 52b ; *Beréchit Rabba* 22:11). C'est pourquoi nous devons toujours être sur la brèche et nous efforcer de nous placer sous la tutelle du bon penchant.

Pour en revenir à la nuit du *séder*, si l'on réfléchit à sa signification, on ne pourra manquer de percevoir la bonté du Créateur à notre égard à chaque étape. Ainsi, les Hébreux n'étaient pas par eux-mêmes dignes d'être délivrés, car plongés dans les quarante-neuf degrés d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a). D'ailleurs, peu avant le 15 Nissan, quatre cinquièmes d'entre eux – des impies qui ne voulaient pas quitter l'Egypte – moururent lors de la plaie des ténèbres, d'une durée de trois jours (*Chemot Rabba* 14:3). Cette situation est bien sombre, et les fautes semblent de loin l'emporter sur les mérites.

Aussi, dans Sa Miséricorde infinie, le Saint béni soit-Il leur donna-t-Il deux *mitsvot* – le sang du *korban Pessa'h* et de la *mila* (*Mekhilta Bo* 12:6) –, pour leur permettre de démontrer que, même plongés dans les quarante-neuf degrés d'impureté, ils concluaient une alliance avec le Créateur. *In fine*, l'objectif était de les amener à l'ouverture de la mer, semblable à un *mikvé* purificateur. Le Tout-Puissant releva ainsi Son peuple déchu, le plaçant à un niveau supérieur à toutes les autres nations. Il en fit ainsi Son peuple élu, le mettant à l'abri des accusations des anges tutélaires des différents autres peuples.

Ce point se retrouve allusivement dans la consommation du *karpass*, terme qui équivaut, en valeur numérique, aux mots *rakh assaf*. On suggère ainsi que même si les Hébreux étaient encore « débutants » (*rakh*) dans le Service divin, D. releva (*assaf*) leur honneur, leur permit d'échapper à la disgrâce, afin qu'ils ne soient pas sous le coup d'accusations dans le Ciel.

Notons par ailleurs que l'on trempe le *karpass* dans de l'eau salée afin d'évoquer l'ouverture de la mer Rouge, le fait que les enfants d'Israël pénétrèrent dans ses eaux salées – acte qui leur fut tenu comme le mérite d'une immersion dans un *mikvé*, source de purification et de sanctification intenses.

Nous ne laissons, au cours de la nuit du *séder*, de rappeler les infinies bontés divines. Car, bien que nous fussions alors plongés dans les quarante-neuf degrés d'impureté, D. nous fit sortir d'Egypte, nous permettant d'atteindre des niveaux d'élévation extrêmes.

## L'abnégation des Hébreux en Egypte

Si nous insistons certes sur l'étendue de la grâce divine à l'égard de nos ancêtres, il est important de souligner que, pour leur part, ces derniers firent preuve d'un grand dévouement en Egypte, à travers le sacrifice pascal. De ce fait, nos Maîtres statuent (*Choul'han Aroukh Hilkhot Pessa'h* 430:1) que le Chabbat précédant Pessa'h est appelé Chabbat Hagadol, en raison du miracle qui y eut lieu.

De quel miracle s'agit-il ? Au cours de ce Chabbat, les enfants d'Israël attachèrent l'agneau – animal idolâtré par les Egyptiens – au pied de leurs lits, en vertu de l'injonction divine. Atterrés, leurs tortionnaires ne manquèrent pas de les interroger, et les Hébreux leur répondirent posément. Alors, par miracle, ces païens ne purent rétorquer ; contre leur gré, leurs lèvres restèrent scellées. Car les premiers avaient fait preuve d'une grande abnégation. Conscients du gros risque de représailles, ils s'étaient néanmoins conformés à la lettre à l'ordre

divin. D'un autre côté, les Egyptiens continuèrent à se gausser d'eux et à les retenir prisonniers. Les enfants d'Israël durent donc faire preuve d'une grandeur d'âme particulière pour rester imperturbables face à l'affront.

De manière allusive, notera-t-on, le liage de l'agneau au pied du lit (*mita*) visait à faire grincer des dents les Egyptiens et à soumettre les quarante-neuf (*mèm-tèt*) degrés d'impureté sous les « pieds » du Créateur (*Y-a*, *youd-hé*) – le terme *mita* étant composé de ces quatre lettres. En outre, cela eut lieu un Chabbat, afin de souligner combien ce jour est propice à la lutte contre les forces du mal. En faisant preuve d'un tel dévouement, les enfants d'Israël se rendirent alors dignes d'être délivrés.

## Contre le mauvais penchant, le sang de l'agneau pascal et de la mila

« Mais Je passai auprès de toi et Je te vis t'agiter dans ton sang (…)» (*Ye'hezkel* 16:6). Cette célèbre métaphore du prophète, citée dans la *Haggada*, évoque, selon nos Sages (*Mekhilta Bo*), le sang du *korban Pessa'h* et de la *mila*.

Pourquoi fallait-il ce sang de deux provenances différentes ? Pourquoi ne pas s'être contenté, d'une part, du sang de la circoncision, qui aurait tout autant pu être badigeonné sur les linteaux, et de l'autre, d'attacher l'agneau au pied des lits, afin de faire plier les forces du mal ?

Cette question, récurrente dans les écrits kabbalistiques, appelle, me semble-t-il, une explication quant à la nature du Satan. Il existe de fait deux types de mauvais penchant que l'homme doit toujours s'efforcer de combattre et de vaincre. Le premier s'attaque plutôt au « cerveau », à la tête de l'homme, en tentant d'y introduire des pensées répréhensibles, pour le pousser à la faute. Ce processus est

brillamment décrit par Rachi (*Chela'h* 15:39) : « L'œil observe, le cœur désire et le corps est vecteur de l'action. »

Le second s'en prend plutôt à l'homme dans le domaine des plaisirs matériels permis, afin de lui faire franchir la barrière de l'interdit. Car si l'homme tire une jouissance dans le domaine matériel, même s'agissant de choses permises, il en arrive finalement à tirer profit de choses interdites.

Afin que l'homme surmonte ces deux genres de mauvais penchant, la Torah lui imposa deux actes : la circoncision et le *korban Pessa'h*. Le sang de l'agneau pascal faisait pendant au mauvais penchant qui fait trébucher l'homme dans le domaine matériel, comme le sang des sacrifices, dont il est interdit de tirer profit, tandis que le sang versé à travers la circoncision faisait pendant au mauvais penchant qui s'attaque à l'esprit. En effet, en préservant la sainteté de ce signe d'alliance, l'homme mérite d'être qualifié de « saint » (*Zohar* I 162a). Faisant plier les forces impures qui s'en prennent à son esprit, il purifie ainsi ses pensées à l'extrême.

Or, ne l'oublions pas, ces deux types de mauvais penchant sont liés. Ainsi, il est impossible de parvenir à une pureté de pensée si, en même temps, on mange et boit à outrance – si l'on ne s'est pas fixé de barrières, de limitations dans le domaine du permis. Le travail de l'homme est donc de sacrifier sur l'autel ces deux penchants qui le combattent simultanément. De ce fait, le sang de la *mila* seul, pas plus que celui des sacrifices, n'est suffisant, et c'est pourquoi le prophète emploie une formule double : « Par ton sang, vis ! Par ton sang, vis ! »

« Que pas un seul d'entre vous ne franchisse la porte de sa maison jusqu'au matin » (*Chemot* 12:25), les avertit le Créateur, face à cette double preuve d'abnégation. Et nos Sages de commenter (*Baba Kama* 62a) : « Lorsque permission est donnée au destructeur de laisser libre cours à son pouvoir, il ne distingue pas le *tsaddik* du *racha* (le juste du mécréant). » Afin que les Hébreux ne fussent pas eux aussi touchés par

la plaie des premiers-nés, ils devaient donc impérativement rester à l'abri chez eux.

En outre, par le mérite de l'abnégation dont les enfants d'Israël firent preuve, D. leur fit don, pour toutes les générations, de cette nuit si particulière, « nuit des gardes » (*Chemot* 12:42) placée à l'abri des créatures malfaisantes (*Pessa'him* 109b).

Au sujet de cette remarquable abnégation, le Créateur s'écrie, par l'organe du prophète (*Yirmyahou* 2:2) : « Je t'ai gardé le souvenir de l'affection de ta jeunesse (…), quand tu Me suivais dans le désert, dans une région inculte. » Les enfants d'Israël étaient alors en effet dans la fleur de l'âge, aussi innocents et dévoués que des enfants n'ayant jamais goûté le parfum de la faute.

Cela va également nous permettre de répondre à la célèbre question concernant l'aspersion du sang sur le pourtour des portes. Etait-ce indispensable pour que le Créateur puisse établir la distinction entre aînés et cadets (*cf. Baba Metsia* 61b), entre Juifs et non-juifs ? Même sans signe distinctif, dans Son omniscience, Il aurait pu faire le tri.

Mais en vérité, le véritable objet de cet impératif était de transmettre un message à Ses enfants : de même qu'Il avait « sauté » par-dessus les demeures des hébreux sans les toucher, tout homme doit « enjamber » le mal et ne choisir que le bien. Mais comment parvenir à un tel niveau ? Le secret : un dévouement de tous les instants, permettant de distinguer les *mitsvot* des fautes, le bien du mal.

Or, si l'on veut que le Créateur ait envers l'homme un comportement empreint de miséricorde, tout en « enjambant » l'attribut de rigueur, il faut fournir un effort ici-bas, tout « éveil d'en bas » ayant un écho dans les sphères supérieures – ce que l'on appelle l'« éveil d'en haut » (*Zohar* I 77b, 88a).

En vérité, l'accusation pesant sur les enfants d'Israël était de taille, au point que le Saint béni soit-Il dut « sauter » par-dessus leurs

maisons. Comme Il l'indique Lui-même (*Chemot* 12:13) : « Je verrai le sang et Je sauterai sur vous », dans le sens de « J'épargnerai ». En effet, lorsqu'un décret pèse sur le peuple juif, l'attribut de rigueur redouble toujours de force pour accuser l'homme, lui faire payer le prix de ses errements. Pour y échapper, il faut alors vraiment que l'Eternel, pour ainsi dire, « fasse un saut » – décide de fermer les yeux sur ceux-ci.

Pour éveiller cette Miséricorde divine, l'homme doit témoigner un important dévouement, à l'instar de celui dont firent preuve les enfants d'Israël lorsqu'ils badigeonnèrent du sang sur le pourtour des portes – le sang est d'ailleurs un symbole d'abnégation. Il faut par ailleurs éviter soigneusement tout acte interdit, qui pourrait éveiller l'attribut de rigueur et causer les pires dégâts, voire même, que D. préserve, l'extermination.

Il est rapporté dans la Guemara (*Meguila* 12a) que les élèves de Rabbi Chimon bar Yo'haï l'interrogèrent :

« Pourquoi tous les persécuteurs des enfants d'Israël que comptait cette génération – celle d'A'hachvéroch – entreprirent-ils de les anéantir ?

Répondez par vous-mêmes, leur répondit le maître.

Parce qu'ils jouirent du banquet de cet impie. »

Une autre raison est ensuite évoquée : pour s'être prosterné devant une idole, à l'époque de Nevoukhadnétsar (Nabuchodonosor).

Pourtant, dans la chronologie de l'Histoire, A'hachvéroch ne vient pas immédiatement après ce despote. Pourquoi, dans ce cas, le décret de génocide ne devait-il prendre effet qu'à ce moment-là ?

Si le Saint béni soit-Il n'entreprit pas de punir les Juifs déjà à l'époque, c'est parce qu'ils avaient alors agi sous la contrainte, un peu comme en Egypte. En revanche, au moment du banquet d'A'hachvéroch, il semblerait que nombre d'entre eux arboraient sur

leurs vêtements des effigies païennes, à l'image de celle portée par Haman. De plus, en faisant leur entrée dans le palais pour participer au festin, ils se prosternèrent vraisemblablement devant des idoles, ce en quoi ils étaient loin d'être innocents ou forcés. De ce point de vue, même si l'on avance qu'ils ne consommèrent pas de mets non-cachère, cette faute était suffisamment grave pour les placer en très mauvaise posture. Rétroactivement, leur faute de l'époque de Nevoukhadnétsar devenait plus grave, comme s'ils s'étaient prosternés de bon cœur.

Cette analyse nous permet d'aboutir à la conclusion qu'il faut éviter scrupuleusement tout interdit de sorte à éveiller la Miséricorde de l'Eternel et Sa protection de toute nuisance. Pour y parvenir, il faut Le servir avec abnégation, à l'instar de nos pères qui, en Egypte, étalèrent le sang de l'agneau idolâtré des Egyptiens sur le chambranle des portes. Puissions-nous ainsi mériter d'arriver prochainement à la Délivrance finale, en nous inspirant de cet exemple !

## Résumé

- Les différentes étapes – ou signes – de la nuit du *séder* évoquent des concepts très profonds, et au premier plan, la lutte de l'homme contre le mauvais penchant. Au départ, on récite *kadèch*, afin de se sanctifier dans le Service divin, suivi de *oure'hats*, lavage des mains qui vise à souligner que la lutte contre le mauvais penchant doit être menée avec abnégation. Il faut parvenir à le briser, action du *ya'hats* que l'on réalise symboliquement sur la *matsa* du milieu. Le *karpass*, quant à lui, évoque la démarche du mauvais penchant. En effet, décomposé en la lettre *samekh*, d'un côté, et le terme *parekh* de l'autre, il évoque le dur esclavage (*avodat parekh*) suivi de la délivrance des soixante (*guematria* du *samekh*) myriades d'Hébreux. Le terme *parekh* – ou « *pé rakh* » – présente métaphoriquement la ruse du mauvais penchant qui, bien avant d'attaquer en règle, attire l'homme par de suaves discours. Le surmonter, c'est se purifier et se sanctifier dans le Service divin.
- Les enfants d'Israël n'étaient pas en soi dignes d'être délivrés, mais D. « enjamba », ferma les yeux sur leurs manquements et les délivra en raison

de leur abnégation, matérialisée à travers le sang du sacrifice et de la *mila*. L'attribut de rigueur était prêt à exterminer tous les Juifs, mais le sang badigeonné sur les portes l'en empêcha. Deux types de sang étaient nécessaires, en parallèle aux deux types de mauvais penchant : celui qui s'attaque à l'esprit, en inspirant de mauvaises pensées, et celui qui s'en prend à l'homme qui jouit du monde matériel. Le sang du sacrifice pascal était le remède idéal contre celui-ci, tandis que le sang de la circoncision permettait de lutter contre le mauvais penchant qui développe son empire sur l'esprit. Et c'est pourquoi le prophète s'écrie à deux reprises : « Par ton sang, vis ! » La nuit de Pessa'h, devenue « nuit des gardes » pour toutes les générations, souligne le pouvoir de l'abnégation, qui peut venir à bout des plus grands obstacles.

- Aussi, bien que le Créateur eût pu se passer du symbole du sang apposé sur les maisons pour distinguer Ses cibles, Il voulait à travers celui-ci apprendre à l'homme comment surmonter le mauvais penchant. Déjà à travers l'abnégation dont les Hébreux firent preuve en liant l'agneau au pied de leurs lits, ils pouvaient surmonter le Satan, à condition toutefois de se garder scrupuleusement du péché. C'est là le seul moyen d'échapper aux accusations de l'attribut de rigueur et de mériter la Délivrance.

## La mort des premiers-nés ou le tri des étincelles de sainteté

***« Je passerai, en cette nuit, en terre d'Egypte, et Je frapperai tout premier-né en terre d'Egypte »***
**(*Chemot* 12:12)**

Par nature, le benjamin est l'enfant préféré de son père, comme le démontre l'histoire de Yossef, favori de Yaakov : « Et Israël préférait Yossef à tous ses fils, parce qu'il était le fils de sa vieillesse. » (*Beréchit* 37:3) Pourquoi, dans ce cas, D. choisit-Il de s'en prendre aux premiers et non aux derniers-nés ?

Autre question, à laquelle le *Zohar* (I 261b ; III 262a) propose sa réponse : pourquoi la sortie d'Egypte est-elle évoquée dans la Torah cinquante fois, ni plus ni moins ?

Il me semble, pour ma part, que les enfants d'Israël avaient pour mission de réparer, dans cette terre impure, toutes les étincelles saintes qui y avaient été emprisonnées depuis la faute d'Adam Harichon. Or, les Egyptiens, conscients de cette tâche qui avait été confiée aux Hébreux, firent tout leur possible pour la leur compliquer, en les contaminant de leur impureté, s'en prenant en particulier aux aînés, qui représentent l'essentiel. D'ailleurs, loin de s'en prendre à ceux-ci dans les seules frontières égyptiennes, leur attaque les visait dans le monde entier. *In fine*, ils voulaient empêcher les enfants d'Israël de sortir d'Egypte en les faisant chuter jusqu'au cinquantième palier d'impureté, ce qui leur ferait définitivement perdre tout espoir de délivrance et causerait leur disparition.

Mais, dans Sa miséricorde infinie, le Créateur, témoin de ces machinations, donna un « coup de pouce » aux enfants d'Israël, en parachevant par Lui-même leur travail avec la mort des premiers-nés. Il ne Se contenta pas alors de tuer les premiers-nés égyptiens dans leur terre, mais même ceux qui se trouvaient dans d'autres contrées, ou encore les premiers-nés d'autres origines qui se trouvaient alors en Egypte (*Mekhilta Chemot* 12).

C'est là, à mon sens, la signification profonde du verset (*Chemot* 12:30) : « Il n'était point de maison où il n'y ait de mort (*mèt*). » A travers cette ultime plaie, D. avait porté le coup de grâce aux forces impures, appelées *mèt*. C'est aussi la raison pour laquelle la sortie d'Egypte est mentionnée à cinquante reprises dans la Torah, car D. avait ainsi réparé les cinquante paliers d'impureté, combattant en Egypte les forces du mal pour faire émerger les Hébreux de la servitude à la liberté.

C'est là le sens de la mise en garde de Paro à l'encontre de Moché Rabbénou (*ibid.* 10:28) : « Garde-toi de reparaître à ma vue, car le jour où tu verras mon visage, tu mourras. » Un discours aussi dur est difficile à comprendre. Paro ne craignait-il pas la dernière plaie, qui mettrait pourtant ses jours en péril, lui-même étant un premier-né ?

L'absence de crainte du tyran était un symptôme de son refus de percevoir la toute-puissance du Créateur, capable de distinguer la provenance pure ou impure de chaque goutte de semence. En outre, même s'Il tuait tous les premiers-nés égyptiens, croyait Paro, Il resterait des premiers-nés d'autres origines en Egypte, empêchant ainsi la sortie des enfants d'Israël de ce pays. Car le souverain égyptien était caractérisé par un orgueil démesuré, qui lui fit dire : « Mon fleuve est à moi ; c'est moi qui me le suis fait ! » (*Ye'hezkel* 29:3)

Comme on le sait, il se trompait lourdement et le Tout-Puissant savait parfaitement distinguer les aînés des cadets (*Baba Metsia* 61b). « A Celui Qui opère des prodiges seul », peut-on lire dans le *Hallel* (*Tehilim* 136:4). Car il y a des choses que Lui seul peut accomplir, comme le fait de distinguer le rang de chaque enfant dans la fratrie, et c'est pourquoi Il passa seul sur l'Egypte, lors de la dernière plaie, où Il frappa tous les premiers-nés s'y trouvant, exception faite des Hébreux : « A Celui Qui frappa les Egyptiens dans leurs premiers-nés (…) et fit sortir Israël du milieu d'eux » (*ibid.* 10-11). En effet, c'est au cœur de la plaie des premiers-nés que le Saint béni soit-Il les fit sortir d'Egypte, tout en en extrayant toutes les étincelles de pureté qui s'y étaient égarées.

Si les premiers-nés égyptiens, et non hébreux, succombèrent lors de cette plaie, c'est parce que les femmes juives, particulièrement vertueuses, s'étaient préservées de toute souillure avec des Egyptiens. N'eût-ce été le cas, les aînés des enfants d'Israël aussi auraient péri, les forces impures n'auraient pu être anéanties et les étincelles de sainteté n'auraient pu être ramenées à leur source.

Pour cette raison, cette plaie fut la dernière et l'ultime, car il s'agissait de la touche finale à ce tri des étincelles de sainteté qui devaient être extraites de l'impureté égyptienne.

A la lumière de ces explications, le célèbre passage du Midrach mettant en scène les Hébreux face à la mer Rouge, va lui aussi s'éclairer. « Trois groupes se trouvaient face à la mer : l'un priait, le second voulait pénétrer dans les eaux, et le troisième, retourner en Egypte » (*Mekhilta Bechala'h* 15:9), peut-on y lire. Comment se fait-il que le Saint béni soit-Il ne laissât pas éclater Sa colère contre ce dernier groupement, qui semblait remettre en cause Ses promesses en dépit de tous les miracles réalisés jusque là ? En vérité, ces hommes avaient des mobiles parfaitement purs, et étaient aiguillonnés par le raisonnement suivant : si Paro s'est lancé à notre poursuite, c'est la preuve que nous n'avons pas terminé de réparer toutes les étincelles égarées en Egypte, et il faut donc y retourner pour achever ce travail.

De ce fait, non seulement le Saint béni soit-Il ne Se mit pas en colère contre eux, mais Il alla même jusqu'à dire : « Je te garde le souvenir de l'affection de ta jeunesse, de ton amour au temps de tes fiançailles, quand tu Me suivais dans le désert, dans une région inculte. » (*Yirmyahou* 2:2) S'Il avait éprouvé de la colère à l'égard de ces hommes, Il ne les aurait pas inclus dans ce verset concernant l'ensemble du peuple juif.

De fait, la mer se fendit et les enfants d'Israël purent y pénétrer, sans avoir besoin de retourner en Egypte. Car le travail de « raffinage » des étincelles de sainteté avait été parachevé lors de la dernière plaie.

Concernant le déroulement de celle-ci, l'*Admour* d'Amchinov pose une question particulièrement intéressante au sujet du commentaire de Rachi sur le verset (*Chemot* 12:30) : « Et Paro se leva de nuit, et tous ses serviteurs (…) ». « Paro se leva – de son lit », explique le maître de Troyes. En quoi la précision de Rachi est-elle pertinente ? demande le

Rabbi. Que vient-elle nous apprendre de plus ? En outre, pourquoi avoir écrit que les évènements l'ont tiré de son lit, et non du sommeil ?

Cela nous démontre une fois de plus, explique-t-il, l'incommensurable orgueil du tyran, puisqu'en dépit de la plaie des premiers-nés, intervenue, selon la promesse divine, au beau milieu de la nuit, il ne resta pas réveillé, mais alla tranquillement se coucher, sans aucune crainte. Cependant, cela ne répond pas à la dernière question. Pourquoi avoir précisé qu'il fut ainsi tiré de son lit, et non de son sommeil ? Au-delà, Paro avait eu jusque là tout loisir de constater que chaque prophétie de Moché s'était accomplie dans ses moindres détails, alors comment avait-il pu aller se coucher tranquillement en un tel moment ?

Même si, dans son orgueil démesuré, il refusait envers et contre tout de prêter foi aux paroles de Moché, en dépit de l'accumulation de preuves de leur véracité, n'aurait-il pas dû logiquement rester au moins dans l'expectative ? Si un prophète connu pour l'accomplissement de toutes ses révélations, annonce à un homme que tous ses fils mourront le même jour, à minuit précises, cet homme pourra-t-il aller tranquillement dormir dans son lit ?

Si Paro en arriva à une telle erreur de jugement, c'est, comme nous l'avons vu, parce qu'il refusait de croire que le Tout-Puissant pouvait distinguer les premiers-nés des autres. Nul doute, pensait-il, que les enfants d'Israël n'allaient pas tarder à sombrer dans le cinquantième et irréversible degré d'impureté, et que cette nuit scellerait leur fin. Qu'importait le sacrifice de quelques milliers d'Egyptiens, pourvu que les enfants d'Israël restent éternellement en Egypte ! raisonnait-il.

En outre, en allant tranquillement se coucher dans son lit, Paro visait à porter le coup de grâce à ses ennemis en les décourageant afin qu'ils remettent en question la prophétie de Moché. Le doute ne manquerait pas de s'infiltrer dans les esprits entre, d'un côté la proclamation de la mort des premiers-nés au cours de la prochaine nuit, à minuit, qui

devrait marquer leur libération totale et définitive, et de l'autre, cette apparente indifférence et incrédulité du monarque égyptien.

Cette ambivalence risquait de semer en eux l'incertitude quant à la validité de la prophétie de Moché. Or, s'ils finissaient par douter de Moché et des miracles divins, ils perdraient tout bénéfice de leur abnégation envers le Créateur, s'exposant au risque de rester à jamais en Egypte.

Cependant, les machinations de Paro, qui sentait sa fin approcher, échouèrent, puisque les enfants d'Israël ne prêtèrent nullement attention aux rumeurs contradictoires. C'était d'ailleurs sans doute la raison à l'interdit divin de sortir des maisons au cours de cette nuit, afin d'empêcher que les enfants d'Israël n'aient vent de l'attitude de Paro et n'en soient découragés. Armés d'une foi à toute épreuve, ils se préparèrent comme si de rien n'était pour la grande nuit qui devait marquer leur libération définitive des serres égyptiennes.

Cet épisode nous démontre que si, à D. ne plaise, nous ouvrons le plus petit interstice au mauvais penchant, une fois qu'il s'y infiltre, le danger est très grand, dans le sens où nos Maîtres écrivent (*Avot* 2:4) : « Ne présume pas de toi jusqu'au jour de ta mort. »

Ainsi, Paro voulait introduire des doutes dans le cœur des enfants d'Israël, mais quand il entendit que tous les premiers-nés égyptiens ou non étaient effectivement morts, à l'exception de ceux des Hébreux, il comprit que la guerre était perdue, que l'ange tutélaire de l'Egypte n'était plus et que toutes les étincelles de sainteté avaient été extraites et raffinées. Etant un premier-né, il se mit alors à craindre pour sa propre vie.

Cette défaite des forces du mal se lit en filigrane à travers l'expression employée par Rachi à propos de l'expression : « Paro se leva » – « de son lit (*mimitato*) ». Ce dernier terme peut être décomposé en *mèm-tèt*, allusion aux 49 degrés d'impureté, et *métou*, qui veut dire :

« ils sont morts ». Face à sa déconfiture, Paro ne put que constater la toute-puissance divine, et c'est pourquoi il se mit à demander grâce à Moché et Aharon pour lui-même comme pour sa patrie.

La capitulation de Paro et des forces impures face à la démonstration de force du Créateur se trouve parfaitement résumée dans le verset (*Chemot* 14:25) : « car l'Eternel combat pour eux contre l'Egypte ». Toutes les étincelles de sainteté avaient été récupérées et délivrées.

## Résumé

- Pourquoi le Saint béni soit-Il choisit-Il de s'attaquer aux premiers-nés et non aux benjamins, favoris de leurs pères ? Pourquoi la Torah évoque-t-elle la sortie d'Egypte cinquante fois ? Les Egyptiens étaient conscients que les enfants d'Israël avaient pour mission de réparer en Egypte les étincelles saintes qui s'y étaient égarées. Pour perturber ce travail, ils avaient introduit de l'impureté dans les aînés, dans l'espoir d'empêcher définitivement la libération des enfants d'Israël d'Egypte. Mais dans Sa miséricorde infinie, le Saint béni soit-Il, Qui savait parfaitement distinguer les aînés, les tua tous, portant le coup de grâce aux forces impures, appelées *mèt* (« mort »), et toutes les étincelles prisonnières en Egypte furent épurées. C'est la raison pour laquelle la sortie d'Egypte est mentionnée cinquante fois dans la Torah, nombre équivalent aux cinquante portiques d'impureté, auxquels échappèrent les enfants d'Israël.
- Dans son orgueil démesuré, Paro croyait que le Créateur ne saurait pas distinguer les aînés de façon infaillible et que les enfants d'Israël ne pourraient donc mener à bien jusqu'au bout leur mission. Aussi, d'après ses prévisions, ils resteraient éternellement en Egypte, « noyés » dans les cinquante degrés d'impureté. Mais D. Lui-même acheva ce travail de réparation, et les premiers-nés juifs ne moururent pas, car les femmes juives étaient d'une pureté irréprochable. Dans le dessein de décourager les enfants d'Israël et de les détourner de la foi en D. et en Moché, Paro alla se coucher cette nuit-là, comme si de rien n'était.

- Cependant, le Tout-Puissant, Qui savait faire le tri, anéantit les forces impures et l'ange tutélaire de l'Egypte, ce dont Paro prit conscience, comme en témoigne son lever soudain au milieu de la nuit « *mimitato* – de son lit », expression qui peut aussi se lire « *mèm-tèt métou* – les quarante-neuf [degrés d'impureté] sont morts ». Il avait soudain réalisé qu'étant lui-même un premier-né, ses jours se trouvaient en danger, et c'est pourquoi il implora Moché et Aharon dans l'espoir d'avoir la vie sauve. Cette ultime plaie porta donc le coup de grâce aux puissances impures et permit la libération et l'épuration des étincelles de sainteté.

## RÉFLEXION SUR LE RÉCIT DE LA SORTIE D'EGYPTE ET MISE À L'ÉCART DU 'HAMETS

« A chaque génération, affirment nos Sages (*Pessa'him* 116b), chacun doit se considérer comme étant soi-même sorti d'Egypte. » Croire que ce ne sont pas seulement nos ancêtres que D. libéra d'Egypte et que nous sommes Son peuple d'élection, est l'un des principes fondamentaux de notre foi.

Comment un homme qui n'a jamais connu le servage pourrait-il ressentir la libération d'Egypte comme un évènement de son histoire personnelle ? Cette question, que nous avons déjà soulevée à plusieurs reprises, suppose plusieurs réponses.

Une façon infaillible d'y parvenir est l'amour de D. En effet, par une connaissance claire et une réflexion approfondie sur Ses actes et bienfaits, on réalisera que tout n'est que bonté de la part du Créateur, bonté qui se manifeste chaque jour, à chaque instant. C'est à cette réflexion que le roi David nous invite, lorsqu'il dit (*Tehilim* 107:43) : « Quiconque est sage doit observer ces faits et se pénétrer des grâces de l'Eternel. » En d'autres termes, le sage est celui qui médite sur les bontés divines. A ce titre, on ne saurait se contenter de voir ou

seulement d'entendre rapporter Ses prodiges, car cela ne suffirait pas à nourrir un véritable émerveillement face à leur beauté, contrairement à une véritable méditation, qui mène certainement à des sentiments d'émerveillement, à une conscience aigüe de l'aspect miraculeux de ce qui nous arrive. C'est ainsi qu'on parviendra à véritablement se lier au Créateur de tous ses membres.

Ainsi, si l'on médite en profondeur sur le miracle de la sortie d'Egypte, on parvient à un sentiment très fort à l'égard de cet évènement, même si on n'y était pas soi-même. A travers cette réflexion, on en finit par acquérir la conscience d'avoir soi-même été libéré d'Egypte avec nos ancêtres, et personnellement élu par le Créateur pour Le servir.

En outre, si nos pères n'avaient pas été délivrés, nous non plus ne l'aurions pas été. L'homme en arrive ainsi à vibrer à l'unisson avec ses pères, si durement asservis en Egypte, au point d'en ressentir leur souffrance et leur détresse comme siennes. Car comment peut-on voir son père souffrir sous le joug et se sentir soi-même libre ?

Le but est d'arriver à une forte foi dans le Créateur, à laquelle seule une préparation intensive peut mener, et c'est pourquoi nous évoquons tous les jours la sortie d'Egypte et nous penchons sur l'étude des lois de Pessa'h bien avant la fête (*Pessa'him* 6a), afin de parvenir à un véritable sentiment d'exil et de délivrance.

Le vocable employé par nos Maîtres dans la maxime citée en ouverture est particulièrement édifiant. En hébreu, plus que de se considérer en pensée comme étant sorti d'Egypte, il est littéralement question de « se voir – *lirot èt atsmo* ». Car de même que la vue est un témoin fidèle des faits qui nous entourent, la foi en la sortie d'Egypte doit être précise et visualisée : il faut parvenir à percevoir la réalité à travers les yeux d'un esclave libéré d'Egypte avec ses pères.

En outre, se voir, c'est se montrer à soi-même, se figurer la réalité du passé, celle de l'esclavage, et la comparer à celle que l'on vit

actuellement. Ceci est de nature à nous amener à un véritable attachement au Créateur.

La première parole adressée par le Créateur à Ses enfants au moment du don de la Torah – « Je suis l'Eternel ton D., qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte » (*Chemot* 20:2) – est particulièrement révélatrice du fait que cet évènement fondateur est le socle de la foi des enfants d'Israël à toutes les générations.

Le thème de la sortie d'Egypte est porteur de foi, foi en cette libération tant ponctuelle qu'actuelle. Nous devons être persuadés que chacun d'entre nous a été libéré des forces impures et a accédé à la liberté. Ne pas y croire, c'est rester esclave des puissances du mal.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons reçu l'ordre de faire le récit de la sortie d'Egypte aux jeunes enfants également (*ibid.* 13:8), car leur esprit est encore pur et sans tache et ils ont une capacité d'assimilation bien plus grande que les adultes : nos paroles pénètrent directement leur cœur pur. C'est d'autant plus vrai concernant ce récit de la sortie d'Egypte, d'une véridicité incontestable. Or, le propre de la vérité est d'émouvoir, de marquer, tandis que le mensonge finit toujours par être effacé, en vertu du principe énoncé par nos Maîtres (*Ketouvot* 12b) : « entre ce qui est douteux et ce qui est certain, opte pour ce qui est certain ».

A cet égard, l'interdit du *'hamets* remplit un rôle fondamental, et c'est pourquoi la Torah se montre si stricte quant à celui-ci, comme le reflète l'insistance suivante : « vous ferez disparaître le levain de vos maisons » (*Chemot* 12:15), « qu'il ne soit point trouvé de levain dans vos maisons » (*ibid.* v.19), « et l'on ne doit voir chez toi ni *'hamets*, ni levain » (*ibid.* 13:7). Cela va même plus loin, puisqu'un interdit de nos Sages touche jusqu'au *'hamets* qui serait resté en possession d'un Juif pendant la fête (cf. *Pessa'him* 21b). Tout cela doit concourir à renforcer le sentiment de notre liberté, celle du peuple élu qui, en se tenant à l'écart du *'hamets*, est conscient qu'ainsi commença l'émergence de notre peuple.

D'ailleurs, le mot *'hamets* est l'anagramme du verbe *tsama'h* (« il a émergé »). Car, pour ressentir cette éclosion, pour mériter d'appartenir au peuple élu, on doit annuler, sacrifier tout *'hamets* qui est en nous sur l'autel du Service divin.

Une fois, après la fête de Pessa'h, je me trouvai à la gare, m'apprêtant à voyager pour une *brit mila* lors de laquelle je devais être *sandak*, lorsqu'une femme, qui ne semblait pas juive, s'approcha de moi et me demanda à brûle-pourpoint : « Pourquoi, après la fête de Pessa'h, y a-t-il tellement de Juifs qui se laissent pousser la barbe ? » Pourquoi me posait-elle cette question ? Face à mon étonnement, elle m'expliqua qu'elle était juive, et avait célébré Pessa'h pour la première fois cette année. Je lui répondis à sa question, après quoi chacun d'entre nous poursuivit son chemin.

Je m'interrogeai alors : comment comprendre que cette femme, qui ne s'était jamais posé de questions jusqu'alors, montrait un soudain intérêt pour le Judaïsme ? La réponse est, me semble-t-il, la suivante : lorsqu'un homme commence à vivre Pessa'h comme il convient, la sainteté de cette fête a une influence sur lui et lui donne la force de continuer à progresser dans le Judaïsme tout au long de l'année. S'il rencontre sur son parcours des situations qui l'interpellent, il n'hésite pas à arrêter un Juif pratiquant pour lui poser des questions.

Cette femme ne s'était jamais intéressée à notre tradition. Mais dès qu'elle eut goûté aux délices de la fête de Pessa'h, s'abstenant de consommer du *'hamets* pendant toute la fête, en soumission au Créateur, elle se mit à ressentir qu'elle aussi avait été libérée d'Egypte. Elle s'épanouit peu à peu en tant que Juive vivant pleinement sa Torah. C'est pourquoi elle commença, après Pessa'h, à poser des questions sur des usages qui l'intriguaient. Ce regain d'intérêt pour la Torah est dû au fait qu'elle s'était gardée d'avaler le moindre *'hamets* pendant la fête.

## Fuir le 'hamets comme garantie d'élévation

Lorsque l'homme prend particulièrement garde de ne pas consommer de *'hamets* pendant Pessa'h, cela provoque en lui un extraordinaire élan de *techouva* ; il devient tel un nouveau-né n'ayant encore jamais goûté à la faute.

Comme nous l'enseigne le Ari zal : celui qui évite scrupuleusement tous les interdits liés au *'hamets* pendant Pessa'h est assuré de ne pas commettre de faute tout au long de l'année. Car le terme *'hamets* est composé des mêmes lettres que le verbe *tsama'h*, qui dénote une idée de croissance, de développement propre au végétal. En effet, s'il évite tant de consommer que de voir ou de trouver du *'hamets* chez lui, sa nouvelle naissance revêt l'aspect de l'éclosion d'une nouvelle plante.

Un jour où je donnai un cours sur le thème de la sortie d'Egypte, je remarquai qu'un des hommes de l'assistance riait, comme s'il dénigrait mes propos. Comment est-ce possible qu'un homme qui mange de la *matsa* à Pessa'h et annule tout son *'hamets* avant la fête, puisse ainsi émettre des doutes sur la véracité de mes explications des miracles d'Egypte ? me demandai-je. Pourtant, cet homme prie trois fois par jour au *Beth Haknesset*, évoquant chaque jour la sortie d'Egypte et récitant également le Cantique de la Mer Rouge (*Chirat Hayam*). Comment peut-il ainsi se moquer et prendre tout cela à la légère ?!

A la lumière de nos explications précédentes, tout s'éclaire : il est possible qu'une telle personne n'évite pas scrupuleusement tous les interdits liés au *'hamets*, aussi sa foi est-elle sans doute chancelante, y compris sa croyance dans la véracité des miracles. Car l'éclosion de l'homme en tant que Juif démarre à Pessa'h, à travers ses précautions pour éviter tout *'hamets*.

Voilà pourquoi la Torah nous met en garde avec tant d'insistance sur l'interdit du *'hamets* à Pessa'h. Se comporter ainsi, c'est se garantir un effacement devant le Créateur. Or, de même que l'on arrose un végétal

d'eau pour lui permettre de pousser, l'homme doit « s'arroser » d'eau – de Torah (*Baba Kama* 17a) –, afin de « fleurir » en Juif authentique et de devenir une nouvelle créature. Cela, toutefois, à condition qu'il s'efface et même s'humilie devant le Créateur, en vertu du principe suivant (*Sota* 21b) : « Les paroles de Torah ne s'intègrent qu'en celui qui se considère comme nul » – et non en l'homme gonflé d'orgueil, à l'instar du *'hamets*.

En outre, lorsque l'homme s'efface totalement et réfléchit au travail de ses ancêtres en Egypte, où ils étaient tels du *'hamets*, gonflés de vide, comme le suggère le verset du prophète (*Ye'hezkel* 16:7) : « Tu étais nue et dénudée » – de *mitsvot*, d'après les commentateurs –, il en arrive aussitôt à reconnaître le Créateur et les miracles qu'Il opéra en faveur de ces derniers, pour lesquels la délivrance d'Egypte marqua une nouvelle naissance. C'est aussi la raison pour laquelle nous lisons à Pessa'h : « Voici le pain de misère que nos ancêtres consommèrent en Egypte », afin de rappeler qu'ils y étaient comparables à du *'hamets*, pauvres en Torah et en *mitsvot*, et ne connurent leur véritable éclosion qu'avec leur libération, qui les rendit semblables à de la *matsa*.

Si chaque fête a sa spécificité – Roch Hachana, et la notion de jugement, Yom Kippour, et celle de pardon… –, à Pessa'h, elle est inscrite dans le nom de la fête lui-même : *pé-sa'h*, c'est la « bouche qui parle », pour raconter la sortie d'Egypte, communiquer la grandeur de ses miracles, ainsi que l'explique le Chla Hakadoch. L'interdit de consommer du *'hamets* et l'obligation de manger de la *matsa*, ainsi que l'étude des lois spécifiques de la fête forment par ailleurs la trame rituelle de celle-ci, si fondamentale. De même qu'une femme impure ne se purifie que si elle s'immerge dans un *mikvé*, pour se purifier et se rapprocher du Créateur, il faut « se laver » de tout relent de *'hamets* et méditer en profondeur sur le thème de la sortie d'Egypte. C'est là la clé pour éviter toute faute, se développer selon la Volonté divine en progressant palier par palier. C'est ainsi que l'on parvient à vraiment

se sentir sorti d'Egypte et que l'on peut prétendre à l'éclairage céleste et à la bénédiction divine.

## Résumé


- « Chaque homme doit se considérer [litt. « se voir »] comme étant lui-même sorti d'Egypte. » Mais comment parvenir à ce ressenti lorsqu'on n'a jamais connu les vicissitudes de la condition d'esclave ? Par le seul fait d'écouter ou de voir, on ne peut arriver à rien ; seule une réflexion approfondie peut nous permettre de nous sentir lié à cette histoire et d'en intérioriser le déroulement. Une grande dose de foi est donc nécessaire, ce qui nécessite une préparation intensive, ce pourquoi nous étudions les lois de Pessa'h dès trente jours avant la fête. Il est question de s'y « voir », car il faut se représenter les évènements avec précision.
- Le fait de se garder de l'interdit de *'hamets* permet également de parvenir à cela – *'hamets* et *tsama'h* (idée d'éclosion et de développement) sont composés des mêmes lettres –, car si l'on est très scrupuleux face à cet interdit, on se rend semblable à un jeune enfant qui pose des questions, s'intéresse au Judaïsme, se rattachant ainsi au peuple élu. A l'inverse, celui qui se montre négligeant face à cet interdit en vient à éprouver des doutes. Tel le *'hamets*, il n'évolue pas dans la direction souhaitée. De ce fait, nous devons garder en mémoire le sort de nos pères en Egypte, si pauvres en Torah, la délivrance marquant pour eux un nouvel essor, et nous identifier à cette trajectoire.
- Telle est la spécificité de Pessa'h, marquée par le récit de la sortie d'Egypte, ainsi que l'étude et surtout la pratique des lois concernant le *'hamets*. Par l'étude de la Torah, on devient comme un nouveau-né ou encore une jeune pousse qui éclot et grandit selon la Volonté divine, et ce, notamment grâce au respect des interdits liés au *'hamets*. Par ce biais, nous parvenons à nous sentir intimement concernés par la sortie d'Egypte, progressons de niveau en niveau et jouissons de l'éclairage et de la bénédiction de D.

## Israël face à l'Egypte – matsa contre 'hamets

Dans la Torah, on peut lire : « Ils firent cuire la pâte qu'ils avaient emportée d'Egypte, des gâteaux-*matsot*, car elle n'avait pas fermenté ; parce que, repoussés de l'Egypte, ils n'avaient pu s'attarder (…) » (*Chemot* 12:39)

Ce verset laisse entendre que la seule raison pour laquelle les enfants d'Israël firent des *matsot* est leur sortie précipitée d'Egypte, qui ne permit pas à leur pâte de lever. Pourtant, on sait par ailleurs que le Créateur Lui-même leur ordonna de consommer de la *matsa* en lieu et place de *'hamets*, comme il est dit (*ibid.* 12:20) : « Vous ne mangerez d'aucune pâte levée ; dans toutes vos demeures vous consommerez des pains azymes. » Comment concilier cet impératif absolu avec l'idée d'une *matsa* issue du concours de circonstances de ce départ hâtif – sans quoi les Hébreux auraient, semble-t-il, consommé du *'hamets* !?

La réponse à cette problématique met en relief un puissant miracle : d'un côté, D. avait demandé aux Hébreux de ne pas consommer de *'hamets*, et même de le brûler et d'annuler toute trace se trouvant en leur possession. Ainsi, ils pourraient se préparer à la formidable éclosion qui devait suivre la sortie d'Egypte. Leurs corps purifiés, ils deviendraient dignes du don de la Torah, en vertu du principe selon lequel il n'était pas convenable de donner la Torah à des hommes affublés de tares – ce pourquoi, tous les défauts physiques furent soignés à ce moment-clé (*Vayikra Rabba* 18:4).

Ceci rejoint par ailleurs l'enseignement de nos Sages (*Maccot* 24a ; *Tan'houma Tetsé* 2) selon lequel les 248 membres et 365 tendons du corps humain font pendant aux 613 *mitsvot*. Dès lors, si l'on porte atteinte à une *mitsva*, on touche également le membre correspondant.

Par conséquent, dire que les enfants d'Israël opérèrent un travail de « réparation » sur leurs 248 membres et 365 tendons à l'approche du don de la Torah, c'est dire qu'ils furent aussi guéris physiquement.

Cependant, d'un autre côté, les Egyptiens pressèrent les enfants d'Israël de sortir d'Egypte, afin que ceux-ci n'aient pas le temps de cuire leurs *matsot* et de les priver ainsi de *mitsvot*. Car si l'on n'enfourne pas les *matsot*, elles fermentent, ce qui nous empêche de réaliser cette *mitsva*.

Ce point était en soi une grande épreuve pour les Hébreux. En effet, si le Tout-Puissant leur avait ordonné de cuire leurs *matsot* quelques jours auparavant, leur laissant le temps de les préparer tranquillement afin qu'elles soient prêtes le jour de leur sortie, les Egyptiens n'auraient pu les perturber. Mais en leur ordonnant de les cuire au dernier moment, le Créateur voulait leur faire réaliser que leur éclosion coïnciderait précisément avec la dernière plaie assenée aux Egyptiens.

Ainsi, le Tout-Puissant leur ordonnait la chose suivante : « A l'instant où les Egyptiens viendront vous presser de sortir d'Egypte, ne les écoutez pas et ne vous laissez pas séduire par leurs richesses, qu'ils pourraient vous céder en guise de pot-de-vin, mais continuez imperturbablement la cuisson des *matsot*, ainsi que Je vous l'ai ordonné dans la Torah, sans abandonner la pâte, alors irrémédiablement condamnée à gonfler, à devenir *'hamets* – ce que les Egyptiens visaient en fait. »

Ainsi, si une lecture superficielle du texte donne l'impression que les enfants d'Israël s'étaient hâtés de cuire leurs *matsot* à cause des Egyptiens, comme le suggèrent notamment les versets : « Et le peuple emporta sa pâte avant qu'elle lève » (*Chemot* 12:34) et « parce que, repoussés de l'Egypte, ils n'avaient pu s'attarder (…) » (*Chemot* 12:39), il n'en est rien. Car la confection et la cuisson des *matsot* ne relevaient que de l'ordre divin et non d'une difficile conjoncture.

Cela nous permet de mesurer l'ampleur de la perversité des Egyptiens, qui, même à l'heure de détresse de leurs ennemis, voulaient les empêcher de cuire les *matsot* en vertu de la Volonté divine, en les pressant de quitter le pays. En filigrane, c'est leur volonté d'entraver la renaissance du peuple juif qui se dessine. Ils visaient ainsi à susciter la colère du Créateur sur Ses enfants, et de remettre en question leur délivrance.

Un autre fait concomitant est révélateur du machiavélisme égyptien. Nos Sages nous apprennent qu'avant la sortie d'Egypte, Moché Rabbénou rechercha les ossements de Yossef, afin de se conformer au serment : « Et Yossef adjura les enfants d'Israël en disant : Le Seigneur vous visitera, et alors vous emporterez mes ossements de là. » (*Beréchit* 50:25) Mais le guide du peuple juif se heurta à une difficulté : la dépouille mortuaire était introuvable. Séra'h, fille d'Acher, intervint alors, le conduisant auprès du fleuve pour lui indiquer l'emplacement du cercueil (*Sota* 13a). Ensuite, pour l'extraire de l'eau, il eut recours au Nom ineffable (*Zohar Bechala'h*).

Ce « parcours du combattant » ne semble pas cadrer avec la hâte des Egyptiens à voir leurs esclaves affranchis quitter le pays. De deux choses l'une : ou bien ils étaient pressés de voir les Hébreux partir, ce que suggère le fait qu'ils ne les laissèrent pas s'attarder ni préparer de provisions, ou bien ils cherchaient à les retenir, ce que semble indiquer cette absence de soutien dans la « recherche de l'arche perdue », sans laquelle ils ne pourraient quitter le pays.

De fait, connaissant la promesse des Hébreux à Yossef d'emporter avec eux ses ossements lors de leur sortie, c'est à dessein que les Egyptiens firent tout pour précipiter leur départ, les munissant d'ustensiles d'or, d'argent et de vêtements (*Chemot* 12:35), pourvu qu'ils quittent le pays au plus vite… sans le cercueil du *tsaddik*, trahissant ainsi leur promesse.

Non seulement cela aurait provoqué la colère divine, ce dont les perfides tortionnaires étaient pleinement conscients, mais cela aurait entravé l'ouverture de la mer. Car, comme l'indiquent nos Sages dans le Midrach (*Beréchit Rabba* 87:8), celle-ci se fendit devant le cercueil du *tsaddik*, autrement dit, par son mérite : « La mer vit [la dépouille du juste] et fuit. » (*Tehilim* 114:3) Le cas échéant, les enfants d'Israël seraient éternellement restés leurs esclaves !

Mais, dans sa grande sagesse, Moché Rabbénou s'attacha au contraire à réaliser cette promesse ultime avant la sortie d'Egypte, dans l'esprit du verset (*Michlé* 10:8) : « le cœur sage prendra des *mitsvot* ». Il cherchait ainsi à prémunir son peuple contre les vils desseins des idolâtres, qui le pressaient de partir afin de l'empêcher d'accomplir ces deux *mitsvot* – la préparation des *matsot*, en provoquant leur fermentation, et la réalisation de la promesse faite à Yossef. Ainsi, ces machinations échouèrent et le berger du peuple juif put le faire sortir d'Egypte, le tirer de l'impureté, pour le conduire vers la sainteté.

## Résumé

- Le texte de la Torah semble suggérer que nous consommons à Pessa'h des *matsot* en souvenir de la sortie d'Egypte, si précipitée qu'ils n'eurent pas le temps de laisser monter leur pâte qui, cuite prématurément, donna des *matsot*. Pourtant, la consommation des *matsot* ne répond-elle pas plutôt à un commandement divin ?
- En vérité, les Hébreux vécurent un véritable miracle : d'un côté, l'Eternel leur ordonna de préparer des *matsot* et de ne pas consommer de *'hamets*, afin que tout leur corps – chaque membre correspondant à une *mitsva* – soit pur ; de l'autre, les Egyptiens les pressèrent à dessein, afin qu'ils n'aient pas même le temps de cuire les *matsot* et restent à vie esclaves en Egypte. Mais D. leur ordonna de ne pas écouter les Egyptiens et de cuire les *matsot* conformément à Sa volonté. Cette soumission était à même de garantir leur renaissance au moment de la sortie d'Egypte ainsi que leur réception future de la Torah.

- Les Egyptiens manifestèrent également leur perfidie concernant les ossements de Yossef, dont ils ne dévoilèrent pas l'emplacement à Moché au moment où ils pressèrent les Hébreux de partir. Ils savaient en effet que sans ce cercueil, qu'ils avaient juré d'emporter avec eux, ils ne pourraient sortir d'Egypte. Mais Moché prévint leurs desseins et, grâce au concours de Séra'h, découvrit la dépouille mortelle. C'est ainsi qu'il put faire sortir le peuple juif d'Egypte, de l'impureté, et le mener à la sainteté.

## 'Hamets et matsa ou la lutte contre l'orgueil

En marge du verset (*Chemot* 12:34) : « Et le peuple emporta sa pâte avant qu'elle lève (…) », le *Zohar* (II 40b) indique : « La notion de se débarrasser du *'hamets* fut transmise à Israël, comme le révèle ce verset, ainsi que le suivant (*Chemot* 12:19) : "qu'il ne soit point trouvé de levain dans vos maisons ". En plusieurs endroits, la différence entre *'hamets* et *matsa* est clairement explicitée : le *'hamets* est le mauvais penchant, tandis que la *matsa* représente le bon penchant. »

Quelle est donc la véritable raison de la consommation de *matsa* à Pessa'h, doublée de l'interdit touchant le *'hamets* ? A priori, il semble s'agir d'un impératif d'origine divine, comme le soulignent nombre de versets : « pendant sept jours, vous mangerez des *matsot* » (*Chemot* 12:15), « qu'il ne soit point trouvé de levain dans vos maisons » (*ibid.* v.19), « vous ne mangerez d'aucune pâte levée » (*ibid.* v.20). Néanmoins, d'un autre côté, il est écrit (*ibid.* 12:39) : « Ils firent cuire la pâte qu'ils avaient emportée d'Egypte, des gâteaux-*matsot*, car elle n'avait pas fermenté ; parce que, repoussés de l'Egypte, ils n'avaient pu s'attarder (…) ». Ici, il semblerait plutôt que la pâte se soit transformée en *matsot* par manque de temps pour lever. Nous avons déjà précédemment proposé une réponse à cette question, mais allons à présent suggérer une autre démarche explicative.

Mais auparavant, penchons-nous sur le problème suivant : pourquoi les enfants d'Israël durent-ils, dès leur sortie d'Egypte, commémorer immédiatement le souvenir de ce « pain de misère » qu'ils mangeaient en Egypte ? Pourquoi le Créateur n'attendit-Il pas qu'ils aient définitivement quitté cette terre impure pour leur ordonner de célébrer, à partir de l'année suivante, la fête de Pessa'h, fête des *matsot*, en souvenir de cette « nuit des gardes » qui les avait vus sortir d'Egypte l'année précédente ?

Par ailleurs, le sacrifice de l'agneau pascal fut effectué au cours de cette même nuit, afin de le réaliser au vu et au su des Egyptiens, privés de toute réaction (*cf. Chemot Rabba* 16:2) en dépit de cette « irrévérence » envers la bête qu'ils idolâtraient. Admettons donc que, concernant cette *mitsva*, elle ne pouvait souffrir d'être reportée ; il n'en demeure pas moins que la consommation du « pain du pauvre » aurait, semble-t-il, pu être remise à la commémoration de l'année suivante.

Il faut également comprendre les deux variantes de la *Haggada* : *ha la'hama ania* d'après certains, tandis que d'autres présentent une version avec un *caf* accolé à cette expression (*cf. Maguen Avot* et *Michna Beroura* 473:6), l'une datant d'avant la destruction du Temple, l'autre d'après.

Autre question : pourquoi nos Sages nous ordonnèrent-ils (*Pessa'him* 99b) de nous accouder lors de la nuit du *séder* ? N'est-ce pas a priori une marque d'orgueil, voire même d'effronterie, vis-à-vis du Très-Haut ?

Rappelons tout d'abord que l'orgueil est mère de toutes les fautes et que, comme nos Sages l'indiquent, Paro en était l'avatar le plus poussé au monde, au point qu'il osa dire à Moché et Aharon : « Qui est D. pour que j'écoute sa voix ? » (*Chemot* 5:2) !

Or, pour sortir d'Egypte, les enfants d'Israël devaient briser l'écorce impure que représente ce vice, d'où l'ordre des *mitsvot* de Pessa'h : le *'hamets* évoque, comme nous l'avons vu, l'orgueil, et c'est pourquoi il

importait avant tout de l'annuler « avant (*térem*, de même *guematria ketana*[46] que *gaava*) qu'il gonfle » (*Chemot* 12:34). Il faut effacer toute superbe personnelle pour ne s'attacher qu'à la fierté dans le Service divin, comme il est écrit (*Divré Hayamim* II 17:6) : « Son cœur s'enorgueillit dans les voies du Seigneur. » Il faut consacrer tout son être au Créateur et en faire la louange, source de joie pour le Saint béni soit-Il.

A ce titre, le *Zohar* (II 40b) note : « Lorsque les enfants d'Israël font le récit de la sortie d'Egypte, cela ajoute force et puissance aux légions célestes, qui à leur tour, confèrent de la force à leur Maître. » Dans le même ordre d'idées, on peut lire (ibid. III 7b) : « Les enfants d'Israël sont le terreau nourricier (litt. ravitailleur) de leur Père céleste, à l'image d'un roi qui bénéficie d'un surcroît de force lorsqu'on loue celle-ci, car tous en viennent alors à le craindre et sa gloire les surpasse. »

Cette idée remarquable implique que, pour parvenir à ce niveau extrêmement élevé d'ajout de force au Créateur, une préparation conséquente est nécessaire, visant à annuler l'orgueil – le *'hamets* – et à développer modestie et soumission, à l'image de la *matsa*, de consistance si humble. Une telle attitude est source de joie et même de puissance pour le Créateur.

Tel est le sens du verset : « Et le peuple emporta sa pâte avant qu'elle lève ». Ils allaient ainsi à l'encontre de l'esprit de l'Egypte, civilisation si fière et hautaine, et qui, même après les dix plaies, se croyait supérieure au monde entier.

De ce fait, D. désirait qu'aussitôt après la sortie d'Egypte, les enfants d'Israël effacent de leur cœur toute trace d'orgueil, car le Créateur

46. N.D.T. Litt. « petite valeur numérique ». Désigne un mode de calcul dans lequel on retire, pour la valeur de chaque lettre, les zéros des dizaines et des centaines. Pour la lettre chin, par exemple, on comptera 3 au lieu de 300.

affirme ne pouvoir coexister avec l'orgueilleux (*Sota* 5a). Les Hébreux se soumettraient ainsi à l'autorité divine avant même le don de la Torah, qui ne peut s'acquérir qu'avec humilité (*Taanit* 7a). Telle était aussi la qualité distinctive de Moché Rabbénou (*Bamidbar* 12:3). En un mot, ce n'est que lorsqu'on aura anéanti le vice de l'orgueil que l'on pourra échapper au joug du mauvais penchant et se lier au bon.

Néanmoins, il ne suffit pas d'annuler l'arrogance extérieure, superficielle, mais aussi celle ressentie intérieurement, dont on doit se débarrasser du moindre relent. Et c'est pourquoi la moindre miette de *'hamets*, aussi minuscule soit-elle, doit être éliminée.

De plus, concernant celui-ci, on ne peut se contenter de l'annuler, mais on doit aussi le rechercher de crainte d'en venir à le manger (*Pessa'him* 4b, 6b). Cela se vérifie point pour point en ce qui concerne la suffisance : il ne suffit pas de l'annuler ; il faut totalement l'éliminer, sans quoi elle se réveillera un jour et recommencera à influencer l'homme.

Les termes du verset traduisent cette idée : « Et le peuple emporta (*vayissa*) sa pâte avant (*térem*) qu'elle lève ». Ce verbe évoque littéralement le fait de porter, de lever, autrement dit de s'élever du défaut d'orgueil pour en arriver à l'élévation intense de l'humilité – « avant qu'elle lève ». Se dessine ici, à travers le texte saint, le travail de réparation et d'annulation de l'orgueil, effectué avant même la sortie d'Egypte, notamment par le biais de la consommation de *matsa*, symbole d'humilité et d'effacement.

Notons au passage que les première et dernière lettres du terme *térem* sont un *tèt* et un *mèm*, de guematria quarante-neuf. C'est dire combien les enfants d'Israël se travaillèrent afin de s'extraire des quarante-neuf degrés d'impureté. En outre, sachant que les lettres *tèt* et *tav* sont interchangeables, le terme *térem* évoque également la *terouma*, le fait qu'ils firent don (sens de ce mot) de leurs personnes au Créateur, en Le suivant sans provisions, confiants dans Ses bontés,

passant ainsi des quarante-neuf (*mèm-tèt*) degrés d'impureté au niveau d'offrande (*terouma*) faite au Créateur.

C'est la raison pour laquelle le *Zohar* évoque « l'injonction (*pekouda*) d'éliminer le *'hamets* », car il s'agit d'une *mitsva* positive, d'un ordre strict englobant la nécessité de déraciner tout orgueil et de rester toujours humble, la fierté ne seyant, comme nous l'avons dit, qu'au Très-Haut.

Cela va nous permettre de répondre à notre question concernant l'accoudement de rigueur lors du *séder*. Après avoir annulé toute trace d'orgueil et s'être « ancré » dans les traits de modestie et d'effacement, nous pouvons parvenir à concrétiser le niveau du verset : « son cœur s'enorgueillit dans les voies du Seigneur » et, en tant que princes, sommes en droit de revendiquer une telle attitude.

Après cela, nous pouvons entamer le compte de l'*Omer* et nous préparer à la fête de Chavouot, à recevoir la Torah. Car au cours de chacun des quarante-neuf jours de ce compte, nous réparons un autre palier d'impureté (*Zohar* III *parachat Emor*), tout en accédant à un palier de pureté. Ainsi, de jour en jour, nous anéantissons tous les vices, ce qui nous permet d'intégrer la Torah.

Dès lors, on conçoit l'impératif : « qu'il ne soit point trouvé de levain dans vos maisons » (*Chemot* v.19) comme un préambule à l'accomplissement de la *mitsva :* « et le peuple emporta sa pâte avant qu'elle lève ». Nous comprenons à présent parfaitement pourquoi, déjà avant la sortie d'Egypte, D. nous a ordonné d'annuler et d'éliminer tout *'hamets*, en plus de la *mitsva* de badigeonner du sang sur les linteaux et les montants des entrées.

Car, si Paro persista dans son orgueil, il fut ordonné aux Hébreux d'aller à l'encontre de cet exemple, à fuir, dans tous les sens du terme, pour cultiver l'humilité. Au-delà, leur départ de ce pays, tel qu'il est évoqué dans la Torah, souligne cette nécessité de « repousser » ce vice

pour développer son antithèse : « parce que, repoussés de l'Egypte, ils n'avaient pu s'attarder (…) » (*Chemot* 12:39).

Cela nous permet par ailleurs de comprendre la formulation de la *mitsva* que Moché transmet aux enfants d'Israël : « Tirez et prenez pour vous du menu bétail (…) » (*ibid.* 12:21), ainsi commentée par nos Sages (*Mekhilta* ; *Yalkout Chimoni*) : « Retirez vos mains de l'idolâtrie et prenez pour vous du bétail de *mitsva* (l'agneau du sacrifice). » A cet égard, l'orgueil peut être à juste titre considéré comme une véritable forme d'idolâtrie – *avoda zara* – mot dont les initiales forment le mot *az* (effronté), que l'on retrouve dans la maxime : « L'effronté ira au *Guehinam* » (*Avot* 5:20). Or, ce défaut est le propre de l'orgueilleux, de celui qui ne connaît pas le sentiment de honte.

Nos Sages vont même plus loin dans la condamnation de ce défaut, affirmant que « celui qui ne connaît pas la honte ne s'est certainement pas tenu au pied du mont Sinaï » (*Nedarim* 20a ; *Zohar* III 257a). La finalité de la sortie d'Egypte, s'il était besoin de le rappeler, était la réception de la Torah, et c'est pourquoi Moché Rabbénou demanda aux Hébreux de se mettre, déjà avant celle-ci, en adéquation avec son esprit en développant l'humilité.

Comme l'a fait si justement remarquer l'un de mes élèves, c'est aussi la raison pour laquelle nos Maîtres ont institué la recherche du *'hamets* à la lumière d'une bougie, excluant l'éclairage naturel de l'astre solaire ou lunaire (*cf. Pessa'him* 7b). En effet, la petite flamme de la bougie obligera l'homme à adopter une attitude humble, se pliant pour examiner les moindres recoins de sa demeure.

Celui qui ne se corrigeait pas, ne se débarrassait pas de son arrogance, risquait de ne pas sortir d'Egypte, risque réellement encouru par nos ancêtres, qui avaient sombré dans les quarante-neuf degrés d'impureté. Ils ne se débarrassèrent de cette gangue d'impureté qu'en raffinant leur caractère, ce qui leur permit par ailleurs de mériter le don de la Torah.

A notre niveau également, il faut toujours rester en alerte et, vite « avant que la pâte ne gonfle », reporter toute notre fierté au service du Créateur tout en restant personnellement humbles. Le terme *'hamets*, formé de trois lettres (*'hèt*, *mèm* et *tsaddi*), évoque les enjeux de ce véritable travail sur soi. Après avoir lutté contre son orgueil, on doit encore réparer quarante-huit traits de caractère (*mèm-'hèt*), afin d'arriver au niveau du *tsaddik* – de devenir un juste parfait.

J'ai découvert avec joie que ces explications concordaient à merveille avec celles de l'*Admour* d'Alexander *zatsal*, dans son *Tiféret Chemouel*. Il y écrit que l'invite : « que tout celui qui a faim vienne et mange – *col dikhfin yété veyékhal* », évoque implicitement l'importance de la vertu d'humilité, à travers le choix de termes tels que *dikhfin*, à rapprocher de *kafouf* (courbé). Autrement dit, tout celui qui se distingue par son orgueil – racine de toutes les fautes – doit apprendre à plier l'échine. Une fois parvenu à la modestie, on peut « venir et manger » de la *matsa*, symbole de la modestie, et parvenir à une soumission dénuée de toute prétention, conclut-il.

A présent, la double version du texte « *ha la'ham ania* » s'explique. A l'époque, nos ancêtres savaient vraiment relater la sortie d'Egypte, ressentaient dans leur chair l'exil et la délivrance, à l'image des ces *Tannaïm*, décrits dans la *Haggada*, qui restèrent accoudés toute la nuit à Bné Brak, plongés dans les détails de ce récit (*cf. Tossefot Ketouvot* 105a). Eux pouvaient à juste titre dire : « *ha la'hama ania* ». Ne pouvant supporter la comparaison, un *caf* (qui signifie 'environ', 'à peu près') a été ajouté à notre intention – après la destruction du Temple – au début de ce texte, comme pour traduire le niveau inférieur que nous atteignons par l'imagination, qui est la seule manière dont nous parvenons à appréhender cette vérité historique. Mais nous aspirons à parvenir au niveau de nos pères qui ressentaient profondément la souffrance, suivie de la délivrance. C'est la raison pour laquelle, de nos jours, nous sommes revenus à la formule initiale « *ha la'hma ania* », afin

de parvenir, nous aussi, à faire l'épreuve de cette peine et de l'apaisement de la délivrance.

Puisse le Saint béni soit-Il nous aider à intérioriser ce vécu et à réparer, de ce fait, toutes les tares dans nos relations à l'autre, à développer notre sensibilité à sa douleur, mais aussi à la détresse de la Présence divine, et puissions-nous vivre des miracles comparables à ceux de notre sortie d'Egypte ! Amen !

## Résumé


- Le *Zohar* explique, au sujet du verset : « Et le peuple emporta sa pâte avant qu'elle lève », qu'il s'agit en fait d'une évocation de l'interdit de *'hamets*, tel que l'exprime le verset : « qu'il ne soit point trouvé de levain dans vos maisons ». Il ajoute en outre que le *'hamets* symbolise le mauvais penchant, tandis que la *matsa* représente le bon penchant. Consommons-nous de la *matsa* parce que c'est un commandement divin ou parce que la pâte des Hébreux n'avait pas eu le temps de gonfler ? Et pourquoi les enfants d'Israël célébrèrent-ils Pessa'h aussitôt à leur sortie d'Egypte, et non à partir de l'année suivante ? Pourquoi, en outre, s'accoude-t-on le soir du *séder* ? N'est-ce pas une marque d'orgueil, voire d'effronterie ? Enfin, pourquoi existe-t-il deux versions de l'expression : « *ha la'hma ania* » ?
- L'orgueil est mère de tous les vices, et c'est pourquoi les Hébreux devaient briser ce défaut, comparable au levain, à leur sortie d'Egypte et développer son antithèse, la modestie, à l'image de la *matsa*, si humblement plate. L'orgueil devait être orienté vers le Créateur, n'être employé qu'à Son Service. Ce qui rejoint les explications du *Zohar* selon lequel le récit de la sortie d'Egypte, relayé par le témoignage des anges, ajoute de la force au Créateur. Il faut donc se préparer dûment avant Pessa'h, s'attaquer à l'orgueil, notamment en brûlant et en annulant le *'hamets*, afin d'arriver à cet idéal d'humilité. Une fois celle-ci intériorisée, le fait de s'accouder ne pose plus de problème, c'est une attitude digne de princes.
- C'est la raison pour laquelle, dès cette nuit, après avoir annulé le *'hamets*, nous consommons de la *matsa*. Le but est d'annuler ainsi la fierté,

superficielle comme intérieure, sans quoi elle risque, un jour ou l'autre, de reprendre le dessus. L'expression : « avant (*térem*) qu'elle lève », évoque ce travail, à travers les lettres *tèt* et *mèm*, qui évoquent les quarante-neuf degrés d'impureté et l'élévation par leur contrepartie positive. Ceci permit à nos ancêtres de devenir une *terouma*, une offrande au Créateur, dans l'esprit de l'ordre donné par le biais de Moché : « Tirez et prenez pour vous du menu bétail (…) », interprété dans le sens : « Retirez vos mains de l'idolâtrie (*avoda zara*) et prenez pour vous du bétail de *mitsva* (l'agneau du sacrifice). » Les initiales de l'expression *avoda zara* forment le terme *az*, qui désigne l'effronté, défaut directement lié à celui de l'orgueil, et donc à proscrire à tout prix.

- Dans le passage : « Que tout celui qui a faim vienne et mange – *col dikhfin* », on évoque allusivement cette nécessaire humilité, celle de celui qui est *kafouf*, « se rabaisse » afin de pouvoir consommer de la *matsa*. La raison des deux versions du texte « *ha la'hma ania* » tient au fait que nos ancêtres ressentaient réellement la souffrance de l'exil et la joie de la délivrance, tandis que nous-mêmes sommes réduits au niveau, plus bas, de l'imagination. Mais si nous suivons leur voie, nous parviendrons également à ressentir véritablement la douleur de l'autre, de l'exil et de la Présence divine, et mériterons la délivrance, accompagnée de prodiges dignes de ceux de la sortie d'Egypte.

## La grandeur de la foi en la sortie d'Egypte

La Torah nous ordonne : « Tu raconteras à ton fils – *vehigadeta lebinékha* » (*Chemot* 13:8), obligation de laquelle découle la *Haggada*, terme qui, littéralement, signifie : « attacher, lier » (*lehagged*). En vérité, nous devons rattacher nos enfants à la *émouna*, ce qui nous permettra de surmonter et de vaincre le mauvais penchant.

Dans la *Haggada* est relaté l'épisode mettant en scène Rabbi Eliezer, Rabbi Yehochoua, Rabbi Tarfon et Rabbi Akiva, à Bné Brak, accoudés toute la nuit à raconter la sortie d'Egypte (*cf. Tossefot Ketouvot* 105a).

Le rédacteur de la *Haggada* ne précise pas tous les détails de la scène, hormis le fait qu'ils racontèrent la sortie d'Egypte.

Mais, en vérité, ils revivaient la sortie d'Egypte de tous leurs membres, s'attardant toute la nuit sur les 210 ans d'esclavage, ce qui implique une foi considérable. Ils s'y plongèrent tellement que leurs élèves durent les rappeler à la raison en leur signalant qu'était arrivée l'heure de la lecture du *Chéma* de *Cha'harit*, autrement dit que le jour avait point, jour qui évoque les lumières de la foi, dans l'esprit du verset : « Elles se renouvellent chaque matin, infinie est Ta bienveillance. » (*Ekha* 3:23)

Le « rappel à l'ordre » des élèves contenait en fait un message sous-jacent : la foi ne peut se maintenir que par la Torah et la prière, la lecture du *Chéma* étant considérée comme de l'étude (*Mena'hot* 99b ; *Zohar* III 228a), en plus du fait que c'est une prière fondamentale, à travers laquelle on retrouve, en acrostiche, les trois principales prières de la journée : *Cha'harit*, *Min'ha* et *Arvit*, outre le rappel de la sortie d'Egypte. Le message était donc le suivant : « Jusqu'à présent, vous avez certes ressenti tous les miracles comme si vous les viviez personnellement. Mais, à présent, est arrivé le moment de la lecture du *Chéma* de *Cha'harit*, lecture obligatoire et incontournable, contenant le passage concernant la sortie d'Egypte, qui doit être évoquée tous les matins.

## HUMILITÉ ET NON ORGUEIL

Dans la *Haggada* de Pessa'h, nous lisons le verset du prophète (*Ye'hezkel* 16:7) : « Je t'ai multipliée comme la végétation des champs, tu as augmenté, grandi, tu as revêtu la plus belle des parures (…) mais tu étais nue et dénudée. »

Ce passage traduit métaphoriquement la modestie que le Saint béni soit-Il voulait nous voir témoigner, à l'image de la végétation des

champs, si basse. Mais si l'on grandit en orgueil, en « augmentant, grandissant et revêtant la parure de l'orgueil », alors on est « nu et dénudé » de *mitsvot*.

Une certaine lumière perce après Pessa'h, au mois de Iyar, mois du lustre, de l'éclat (*cf. Roch Hachana* 11a), lumière que nous pouvons recevoir du Créateur. C'est aussi la période du compte de l'*Omer*, au cours de laquelle nous lisons la *paracha* de *Kedochim*, où le Créateur déclare à Israël : « Ma sainteté dépasse la vôtre » (*Vayikra Rabba* 24:9), afin que l'homme ne s'enorgueillisse pas, fût-ce de son niveau de sainteté.

Rappelons d'ailleurs que si les enfants d'Israël avaient sombré, en Egypte, dans les quarante-neuf degrés d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a), c'était dû à leur orgueil, qui avait semé la confusion dans leur esprit, les détournant du droit chemin.

Le Ben Ich 'Haï *zatsal* déclara un jour qu'il voulait acquérir un champ avec des plants sur pied, ajoutant que seule une production aux tiges courbées est bonne, et non celle dont les tiges se tiennent droites. On peut y voir une allusion plaisante aux dangers de l'orgueil. Dans le même esprit, on rapporte qu'un certain Rav s'attarda longuement, lors de la recherche du *'hamets*, dans une pièce pourtant vide. Il est possible qu'il voulût alors examiner son cœur, comme pour vérifier qu'il était vraiment dénué d'orgueil.

C'est la raison pour laquelle la Torah interdit la consommation de *'hamets* à Pessa'h, le levain faisant allusion à l'orgueil ; au contraire, nous avons l'obligation de consommer de la *matsa*, qui évoque l'humilité et l'effacement.

Par ce biais, nous nous rappelons notre séjour en Egypte où, dans notre misère, nous consommions de la *matsa*, « pain du pauvre ». Et c'est cette condition misérable, d'humiliation et d'abaissement, qui nous a menés à y conserver notre vêtement, notre langue et nos noms

spécifiques, ces trois points d'ancrage dans notre tradition, grâce auxquels nous ne nous laissâmes pas totalement abattre. Ces signes permettaient en effet de ne pas succomber au découragement, à travers l'évocation constante du souvenir de nos Patriarches, rappel de notre appartenance au peuple élu.

# Le septième jour de Pessa'h

## Le septième jour de Pessa'h : un jour de foi

L'appellation particulière de « septième jour de Pessa'h » peut susciter notre interrogation : ce dernier jour de Pessa'h (en Israël) en fait pourtant bien partie, aussi pourquoi a-t-il mérité une désignation à part entière ? D'ailleurs, le fait que, contrairement au jour de Chemini Atsérèt (dernier jour de Souccot), nous n'y prononcions pas la bénédiction de *Chéhé'héyanou* prouve bien qu'il n'est pas considéré comme une fête en soi, donc qu'est-ce qui justifie son surnom particulier, que n'ont pas mérité les autres jours de Pessa'h ? Si l'on suppose que sa spécificité est liée à la séparation de la mer des Joncs qui eut alors lieu (*Mekhilta Bechala'h*), une autre difficulté apparaît, puisque nos ancêtres bénéficièrent d'autres miracles les jours précédents. Par conséquent, qu'est-ce qui justifie l'appellation de « septième jour de Pessa'h » ?

Tentons de répondre en nous appuyant sur les écrits du Ari zal, qui définit le septième jour de Pessa'h comme une « naissance amorcée le premier jour ». L'auteur de *Yisma'h Israël* explicite cette idée en écrivant que toutes les lumières et l'amour qui se sont manifestés le premier jour de Pessa'h étaient cependant dissimulés jusqu'au septième jour, où ils sont apparus clairement. Il est connu, à cet égard, que toute qualité pour laquelle un homme travaille durant sept jours

s'ancre en lui au bout de cette période – le chiffre sept évoquant les sept planètes les plus proches qui gravitent autour du soleil, qui symbolisent chacune un attribut spécifique. C'est dans ce sens que le septième jour de Pessa'h est considéré comme une « naissance amorcée le premier jour », car tout l'amour que les enfants d'Israël avaient ressenti et qui leur a été témoigné dès l'entrée de cette fête s'ancra profondément en eux à sa clôture, le septième jour.

Tel est le sens, poursuit le *Yisma'h Israël*, de la phrase prononcée par Moché au peuple juif : « Attendez et vous serez témoins de l'assistance que l'Eternel vous procurera » (*Chemot* 14:13). Autrement dit, restez sur vos positions, maintenez les lumières que vous avez acquises jusqu'à présent et elles s'ancreront en vous ; si vous confirmez ainsi vos acquis, vous verrez dès aujourd'hui les lumières et le salut divin, car ces lumières et l'amour seront ancrés en vous.

J'ajouterais que la vertu qu'ils ont particulièrement travaillée durant ces sept jours fut celle de la foi. Or, pour l'acquérir et y adhérer, il est nécessaire d'être humble et de se soumettre au Créateur. D'où l'ordre de la Torah de ne pas manger de *'hamets* durant les sept jours de Pessa'h (cf. *Chemot* 12:20), celui-ci symbolisant l'orgueil, la jalousie et la recherche des honneurs ; en s'abstenant d'en consommer durant sept jours, nos ancêtres parvinrent à un haut niveau de foi en D.

D'ailleurs, si le texte précise par la suite (*ibid.* 12:39) qu'à leur sortie d'Egypte, les enfants d'Israël n'eurent pas le temps de se munir d'autres provisions que de pains azymes, ce n'est pas fortuit : c'est pour souligner qu'ils étaient tout d'abord occupés à s'emparer du butin de l'Egypte, se pliant à cet ordre de l'Eternel qui visait à l'accomplissement de Sa promesse, formulée à Abraham – « et alors, ils la quitteront avec de grandes richesses » (*Beréchit* 15:14). Il s'agissait donc là de leur premier témoignage de foi en D.

En outre, au moment où ils prirent ce butin, pas un chien n'aboya contre eux (cf. *Chemot* 11:7), alors que ces animaux sont généralement

fidèles à leurs maîtres et défendent leurs possessions. Ceci souligne une fois de plus l'importance de la foi qui animait nos ancêtres, pour lesquels rien ne comptait hormis l'accomplissement de l'ordre divin de s'emparer du butin égyptien – ce pourquoi, comme nous l'avons vu, ils ne se soucièrent pas d'emporter des provisions. Car dès l'instant où la foi est ancrée dans le cœur de l'homme, il ressemble à un nouveau-né qui n'a pas encore goûté à la faute, ou encore à un non-juif qui se convertit (*Yevamot* 22a ; *Bekhorot* 47a) ; il est alors « rassasié » (*savéa*) de foi et celle-ci adhère profondément à son être : telle est bien la signification profonde du septième jour (*chevii*).

C'est donc dans le domaine de la foi que les enfants d'Israël devaient particulièrement se travailler les sept jours suivant leur sortie d'Egypte, de sorte à finalement se hisser au niveau de : « Ils eurent foi en l'Eternel et en Moché Son serviteur » (*Chemot* 14:31). Le septième jour, où ils devaient parvenir à une croyance parfaite, le Saint béni soit-Il les y a aidés en leur enseignant quelques points fondamentaux dans ce domaine, notamment sa constance et son lien vital avec la Torah. Ainsi, même si notre prière n'est pas immédiatement agréée, nous avons le devoir de persister dans notre foi. De même, il est exclu de ne prier et de ne croire en D. qu'à des moments isolés. En outre, en l'absence de Torah, on ne peut être animé d'une foi authentique, car c'est la Torah qui nous la raffermit constamment. Enfin, l'Eternel leur a également transmis l'interdiction de croire en soi, et ce, jusqu'au jour de sa mort, comme le prouve le comportement de Na'hchon ben Aminadav.

## Le septième jour de Pessa'h, de dimension chabbatique

En approfondissant le sujet, j'ai pensé que le septième jour de Pessa'h a la même dimension que le Chabbat, septième jour de la semaine, de même que la *chemita*, septième année, et que le Jubilé, cinquantième année qui suit sept cycles de sept ans, cette dimension étant celle de la foi.

En effet, respecter le Chabbat c'est, avant tout, croire dans le fait que le Saint béni soit-Il a créé le monde en six jours, puis S'est reposé le septième, comme l'atteste le verset : « Car en six jours l'Eternel a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, et Il S'est reposé le septième jour » (*Chemot* 20:11). C'est la raison pour laquelle toute activité nous est interdite le Chabbat, jour saint lors duquel il nous incombe de placer notre entière confiance dans le Créateur. Ainsi, nous devons être convaincus que le déficit qui résulte de ce chômage sera comblé par D. après Chabbat. D'ailleurs, nos Maîtres ont affirmé (*Betsa* 16a) que « la subsistance d'un homme est fixée depuis Roch Hachana jusqu'à Kippour, à l'exception des dépenses du Chabbat (…) pour lesquelles il est dédommagé des frais supplémentaires occasionnés ».

De nos jours, nous constatons malheureusement que de nombreux commerces sont ouverts le samedi, où ils jouissent justement de grands bénéfices. Néanmoins, il faut savoir que cette prospérité apparente n'est que le fruit des incitations du Satan, et que l'homme qui place son entière confiance en D. récoltera de bien plus grands intérêts que celui qui profane le Chabbat, dont le statut équivaut à celui d'un voleur – car comment considérer que le Créateur lui aurait accordé de plein droit tant de bénéfices de sa profanation du Chabbat ?

A présent, outre le sens premier du verset nous exhortant au respect du Chabbat, « six jours durant tu t'occuperas de tes travaux, mais au septième jour tu chômeras » (*Chemot* 23:12), nous pouvons y lire une invitation à travailler notre foi pendant les jours séculiers, de sorte qu'elle soit ancrée en nous et menée à la perfection le jour du Chabbat. Cette vertu est effectivement la plus difficile à acquérir et exige un travail soutenu, s'étalant, de semaine en semaine, sur toute notre vie. De plus, le respect du Chabbat équivaut à celui de toutes les autres *mitsvot* réunies (*Yerouchalmi Berakhot* 1:5a ; *Chemot Rabba* 25:16), et c'est justement pourquoi il exige une très grande dose de foi. Celle-ci est d'ailleurs considérée en soi comme équivalente à toutes les *mitsvot*, comme le soulignent les versets : « tous Tes commandements

sont foi » (*Tehilim* 119:86), et « le juste vivra par sa foi » (*Habacuc* 2:4). Par conséquent, celui qui travaille sa croyance comme il le doit en viendra automatiquement au respect de toutes les *mitsvot*.

Pour en revenir au premier Pessa'h célébré par nos ancêtres, nous pouvons donc dire que, dès l'entrée de cette fête, ils se mirent à travailler leur foi, travail sur soi qu'ils poursuivirent tout au long de celle-ci pour finalement parvenir à parfaire cette vertu le septième jour. Dès lors, l'appellation spécifique de « septième jour de Pessa'h » semble justifiée : il s'agit bien d'un jour à part, d'une portée déterminante, lors duquel ils établirent fermement les bases de la foi dans leur cœur, duquel ils évacuèrent toute peur vis-à-vis de Paro, c'est-à-dire du mal et des puissances impures qu'il représente. Précisons toutefois qu'avant qu'ils ne soient témoins du miracle qui allait se produire en ce jour, ils avaient encore peur ; aussi Moché les rassura-t-il en leur disant : « Attendez et vous serez témoins de l'assistance que l'Eternel vous procurera » (*Chemot* 14:13). Aussitôt, ils virent les Egyptiens se noyer dans le fleuve et, face à la mort de leurs ennemis, leur foi se renforça pour atteindre son apogée.

C'est en cela que le septième jour de Pessa'h est avant tout un jour de foi, à laquelle nos ancêtres aboutirent suite à un processus de déracinement du passé et de saut vers le présent. En effet, comme le soulignent nos Sages (*Yalkout Chimoni Chemot* 195:206), ils durent retirer leurs mains de l'idolâtrie et prendre, à la place, un agneau, destiné à la *mitsva* du sacrifice pascal. C'est pourquoi, explique le *Zohar* (III 251a), l'Eternel leur ordonna d'attacher cet agneau au pied de leur lit, le terme *sé* (agneau) équivalant numériquement au terme *hakar* (le froid), en allusion à leur devoir de lier leur tendance au refroidissement dans le Service divin, qui est à l'antipode de la foi.

Le Saint béni soit-Il offre toujours à l'homme les moyens de se préparer et de renforcer sa croyance. Ainsi, le Chabbat raffermit la foi de l'homme pour tous les jours de la semaine, tandis que Pessa'h, et

en particulier son septième jour où nos ancêtres devinrent réceptifs aux lumières spirituelles, est le moment de l'année le plus opportun pour renforcer cette vertu, de par l'influx de foi qu'il nous transmet.

Dès lors, nous sommes en mesure de comprendre les mots du Ari zal, qui affirme que le septième jour de Pessa'h est « une naissance amorcée le premier jour ». En effet, chaque fête détient un potentiel de sainteté propre à son essence particulière. Or, ce potentiel est à l'état latent au début de la fête, alors qu'il devient apparent à son issue. Concernant Pessa'h, l'influx de foi commence à se manifester dès le premier jour, qui correspond à la « naissance », puis il se confirme tout au long de la fête pour finalement atteindre son apogée le septième jour, où il apparaît de manière révélée. Ceci est comparable à un embryon qui, durant neuf mois, vit dans le ventre maternel, duquel il est partie intrinsèque, puis fait son apparition en naissant, tout en restant attaché à sa mère par le biais de l'allaitement.

Ainsi donc, le septième jour de Pessa'h est la naissance de la foi, naissance qui a été amorcée le premier jour. De même qu'il ne peut y avoir de naissance sans conception, de même on ne peut adhérer à la foi sans s'y préparer à l'avance. Une fois toutes ces étapes franchies et l'influx spirituel de Pessa'h pleinement exploité, nous jouirons de ces lumières tout le reste de l'année, comme si cette naissance se prolongeait chaque jour.

## Résumé

- Pourquoi le septième jour de Pessa'h a-t-il mérité une telle appellation, qui semble souligner la spécificité de son statut ?
- Le Ari zal explique son statut particulier : il est la « naissance » de la foi, qui apparaît alors suite à un travail sur soi de sept jours, alors qu'elle existait en potentiel dès le premier. Grâce à notre soumission à D., les lumières de Pessa'h se révèlent, tandis que le raffermissement de notre foi nous permet de vaincre l'Egypte et ce qu'elle représente.

# Le septième jour de Pessa'h : la base de notre foi en D.

Le septième jour de Pessa'h est l'apogée de tous les jours de la fête qui le précèdent, et les écrits saints vont jusqu'à dire qu'il a plus de valeur et d'importance que tous ceux-ci. Tentons de comprendre la raison de sa supériorité par rapport aux autres jours de Pessa'h. D'autres questions se posent à nous concernant ce jour particulier : en quoi le fait que nos ancêtres ont commencé à pénétrer dans la mer puis ont été miraculeusement sauvés (*Mekhilta Bechala'h*) le rend-il si spécifique ? En outre, pourquoi D. a-t-Il décidé d'anéantir les Egyptiens en les noyant dans la mer des Joncs qu'Il referma sur eux ? Enfin, comment expliquer que l'Eternel ait dit à Moché : « Pourquoi M'implores-tu ? » (*Chemot* 14:15), alors qu'on ne trouve pas qu'il L'ait supplié auparavant ?

De fait, le septième jour de Pessa'h est plus particulier que les autres jours en cela qu'il célèbre le couronnement du Saint béni soit-Il sur le monde entier et est donc caractérisé par une joie sans borne. C'est pourquoi l'Eternel ne désirait pas mêler à ce jour la tristesse que Lui aurait procurée la mise à mort des Egyptiens, en ce jour si particulier où Il libéra un peuple de la tutelle d'un autre peuple (*Devarim* 4:34) pour en faire Ses esclaves.

Précisons que lorsque le Tout-Puissant décida de faire sortir Ses enfants du pays d'Egypte dans lequel ils étaient asservis depuis des centaines d'années, il n'y resta pas un seul d'entre eux. Tous furent délivrés, y compris ceux qui se trouvaient dans les coins les plus excentrés du pays, ceux qui ne rêvaient même pas de retrouver un jour la liberté et ceux qui étaient devenus semblables à des non-juifs ou à des serviteurs sans Torah. Toutes ces catégories de Juifs furent

miraculeusement rassemblées vers le lieu duquel nos ancêtres quittèrent l'Egypte.

Cette idée peut être lue en filigrane à travers le nom Ramsès, qui peut être décomposé en *ra* (mal), *samekh-mèm* (puissances impures) et *samekh* (de valeur numérique soixante) ; autrement dit, c'est justement de l'endroit le plus impur du monde, en l'occurrence l'Egypte, que soixante myriades d'Hébreux sortirent pour recevoir la Torah – à laquelle fait aussi allusion la lettre *mèm*, qui équivaut numériquement à quarante en écho aux quarante jours durant lesquels la Torah nous fut donnée (*Mena'hot* 99b). Par le mérite du don de la Torah, la sainteté prit le dessus sur les puissances impures.

Tel fut l'événement caractéristique, accompagné de toute sa symbolique, du premier jour de Pessa'h. Quant à son septième jour, il fut de nature tout à fait différente. Le Saint béni soit-Il se vengea alors de Ses ennemis et fut couronné sur le monde entier, comme il est dit : « L'Eternel régnera à tout jamais ! » (*Chemot* 15:18) Tel est donc le sens des propos adressés par Moché aux enfants d'Israël : il désirait leur signifier qu'ils n'avaient pas de raison de craindre Paro, du fait que c'était D. qui avait endurci son cœur et l'avait incité à les poursuivre afin qu'il court à sa propre perte (*Tan'houma Bechala'h* 7). Le Tout-Puissant voulait par ce biais venger Son honneur que Paro avait bafoué en disant : « Quel est l'Eternel dont je dois écouter la parole (…) ? » (*Chemot* 5:2), et ce, en l'obligeant à reconnaître : « Qui T'égale parmi les forts, Eternel ? » (*ibid.* 15:11) – verset que nos Maîtres interprètent en expliquant (*Yalkout Chimoni Bechala'h* 250) que l'Eternel sera reconnu Roi sur le monde entier.

Néanmoins, l'humanité ne pourra arriver à cette reconnaissance qu'à la condition que les enfants d'Israël continuent à être stables : « Tenez-vous et vous serez témoins » (*Chemot* 14:13). En effet, du moment que ces derniers cheminent dans le droit chemin, sans s'en détourner à droite ou à gauche, ils octroient « force et vigueur au

peuple » (*Tehilim* 68:36), c'est-à-dire ici à D. pour Se venger des nations du monde ; dans ce cas, le salut divin peut survenir, puisque, pour ainsi dire, l'Eternel est libéré de l'emprise des non-juifs qui profanaient Son Nom. A l'inverse, quand Son Nom est profané par ceux-ci, nous en sommes responsables, car c'est notre infidélité dans le Service divin qui en est à l'origine. Tout dépend donc de nous, de la stabilité de notre engagement.

Le septième jour de Pessa'h, le Saint béni soit-Il est devenu Roi sur le peuple juif comme sur le monde entier. D'ailleurs, la phrase prononcée par Moché en contient une allusion : « vous serez témoins de l'assistance que l'Eternel vous (*lakhem*) procurera en ce jour », le terme *lakhem* étant composé des mêmes lettres que le terme *mélekh*, signifiant roi. En ce jour, les enfants d'Israël consolidèrent leur lien avec le Maître du monde, puisqu'il ne peut y avoir de roi sans peuple (*Kad Hakéma'h* ; *Roch Hachana* 70a). La persistance de ce lien ne sera assurée que par notre stabilité dans le Service divin et notre crainte de D.

C'est lorsque nos ancêtres virent les Egyptiens morts sur le rivage de la mer (cf. *Chemot* 14:30) que le Saint béni soit-Il apparut clairement comme le Roi du monde entier, ce qui leur octroya simultanément une grandeur inestimable. En effet, par leur volonté ferme d'accepter la Torah au bout de quarante-neuf jours, ils raffermirent considérablement leur lien avec le Créateur et avec Son Nom à la fois redoutable et miséricordieux – de valeur numérique soixante-douze, il équivaut au terme *'hessed*, bonté (cf. *Zohar* II 51b).

En outre, ceci leur permit d'établir un lien avec les dix commandements qu'ils allaient recevoir directement de D. Lui-même. D'où la grandeur remarquable à laquelle ils parvinrent. Cette idée peut se retrouver à travers l'équivalence numérique des expressions hébraïques : *acher yéassé lakhem hayom* (qu'Il vous procurera en ce jour) et : *youd dibrot chem ayin-beth* (dix commandements Nom soixante-douze).

L'idée de ce lien avec l'Eternel peut aussi être lue en filigrane dans les deux premiers mots de l'expression *chevii chel Pessa'h* (septième jour de Pessa'h), dont les deux *chin* des initiales équivalent à six cents, valeur numérique de *kécher*, signifiant lien. La force de ce lien, *kécher*, s'opposa vaillamment à celle du mensonge, *chéker*, de même valeur numérique, symbolisée par l'armée égyptienne, comme il est dit : « Il prit six cents chars d'élite et tous les chariots d'Egypte » (*Chemot* 14:7). Grâce au lien puissant des enfants d'Israël avec l'Eternel et de la force qu'ils Lui procurèrent, si l'on peut dire, par leur fidélité, les représentants du mal connurent un échec cuisant et furent anéantis. Quant aux lettres restantes de notre expression, elles font allusion au Nom divin de valeur numérique soixante-douze, aux quarante jours durant lesquels Moché monta aux cieux pour recevoir la Torah et aux dix commandements qu'il y reçut, parallèles aux dix sphères (cf. *Tikouné Zohar* 17:31a) qui n'ont été créées que par le mérite de la Torah. Tels furent, en substance, les événements majeurs de Pessa'h et leur signification profonde, à l'heure où les enfants d'Israël se soumirent au joug du Créateur, après qu'Il les eut épargnés en sautant au-dessus de leurs maisons en Egypte (cf. *Chemot* 12:23).

## Le pouvoir de la Torah et de la prière sur le rivage de la mer Rouge

Nous nous étions interrogés sur les mots du Saint béni soit-Il adressés à Moché : « Pourquoi M'implores-tu ? » (*Chemot* 14:15), alors qu'on ne trouve pas qu'il L'ait supplié. A présent, ceci devient clair, puisque l'instruction donnée par Moché aux enfants d'Israël, « Attendez et vous serez témoins de l'assistance que l'Eternel vous procurera en ce jour » (*ibid.* 14:13), peut être considérée comme une prière qu'il Lui adressa, invoquant Son salut en leur faveur.

Mais D. mit immédiatement court aux prières de Moché, désirant ainsi lui signifier que ce n'était pas le moment de se perdre dans de longues requêtes, étant donné qu'il fallait s'empresser d'établir la

Royauté divine sur le monde entier. Il s'agissait en effet du moment le plus opportun pour accomplir ce but ultime, et chaque instant perdu était regrettable. Néanmoins, comme nous l'avons expliqué, la condition préalable était que les enfants d'Israël aillent de l'avant, « se met[tent] en marche », pour reprendre l'ordonnance divine, c'est-à-dire se renforcent en Torah en la parcourant de long en large.

La Torah procure à l'homme plus de force que la prière, comme le confirme l'ordre de ces deux éléments dans la maxime : « Le monde tient sur trois piliers : sur la Torah, sur le Service divin et sur la bienfaisance. » (*Avot* 1:2 ; *Pirké deRabbi Eliezer* 16) La Torah constitue la nécessité première et vitale ; puis, vient le Service divin, aujourd'hui réalisé à travers la prière (*Taanit* 2a). Ce n'est donc que par le biais de la Torah que l'on peut accéder au pouvoir de la prière.

Ainsi l'Eternel dit à Moché de cesser de L'implorer, c'est-à-dire de transmettre aux enfants d'Israël leur devoir de continuer à se préparer au don de la Torah et d'accomplir les *mitsvot* qui leur avaient déjà été données. En effet, ce serait par ce mérite qu'ils allaient bientôt être définitivement soustraits au joug égyptien, s'ils attestaient leur fidélité et leur stabilité dans l'observance des *mitsvot*, en se gardant bien d'ajouter ou de retrancher à leurs limites (cf. *Devarim* 4 :2).

C'est la raison pour laquelle D. tua les Egyptiens sur le rivage de la mer Rouge plutôt que dans leurs propres foyers, car c'est en ce lieu que, par la force de leur foi et le pouvoir de la Torah et de la prière, les enfants d'Israël prirent le dessus sur eux.

## Les festins de foi à la clôture du septième jour de Pessa'h

A la clôture du dernier jour de Pessa'h, certains *'Hassidim* ont l'habitude d'organiser le « festin du *Machia'h* », coutume que l'on retrouve chez les *Sefaradim* originaires du Maroc et des pays orientaux, qui célèbrent la « Mimouna ». Aba Mari, puisse son mérite nous protéger, explique à ce sujet que la fête de la foi consiste non

seulement à croire en la délivrance, mais à continuer à y croire même si nos espoirs ont en quelque sorte été déçus, du fait que nous n'avons pas encore été libérés en ce début de mois de Nissan. Même si nous n'avons pas été tous réunis à Jérusalem pour y apporter le sacrifice pascal, nous continuons à croire en la délivrance, ce que nous attestons à travers la célébration de la « Mimouna ».

Cette coutume sainte se base sur notre foi en D. et en Sa délivrance prochaine, qui restaurera dans le monde la Royauté divine. Si elle a été instituée dès la clôture de la fête plutôt que quelques jours après l'achèvement de celle-ci, c'est justement en raison de sa similarité symbolique avec le septième jour de Pessa'h qui, comme nous l'avons vu, se caractérise essentiellement par le couronnement de l'Eternel sur le monde entier, comme le firent nos ancêtres sur le rivage de la mer. Ce jour est également propice aux engagements personnels dans le Service divin, dans l'esprit d'un serviteur qui s'incline devant son maître ou d'un sujet devant le roi.

Si, lors de ce septième jour de Pessa'h, nous avons, à l'instar de nos ancêtres, couronné D. sans pour autant qu'Il nous délivre aussitôt, nous en sommes les fautifs, car c'est le symptôme d'un manque de stabilité de notre part. C'est pourquoi, dès la clôture de la fête, nous nous empressons d'exprimer à l'Eternel notre joie de L'avoir couronné et notre volonté de continuer à Le servir, confiants que la délivrance ne saura tarder.

De même que nous avons commencé à tisser un lien indissoluble avec le Saint béni soit-Il avant Pessa'h, lien que nous avons raffermi durant la fête, notamment par le biais de la supputation de l'*Omer* qui nous conduit jusqu'au don de la Torah et la réception des dix commandements – parallèles aux dix sphères (*Zohar* III 69a ; *Séfer Yetsira* 14) et aptes à réparer et rallier tous les mondes –, de même, nous continuons à entretenir ce lien après la fête.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'expression *chevii chel Pessa'h* contient une allusion aux dix sphères. Quant au terme *Pessa'h*, il équivaut numériquement au terme *kéma'h*, signifiant farine, dans l'esprit de l'enseignement de nos Sages : « S'il n'y a pas de farine, il n'y a pas de Torah. » (*Avot* 3:21) C'est ainsi qu'après Pessa'h, nous poursuivons cette réparation et le travail de raffermissement de notre foi, c'est-à-dire prolongeons, dès la clôture de la fête, le lien indissoluble que nous avons tissé, à travers la « Mimouna » – qui exprime notre foi ardente – ou « le festin du *Machia'h* » – expression de la majesté de notre libérateur. De cette manière, nous attestons notre volonté de restaurer la Royauté divine dans le monde et y contribuons, emplis d'espoir que, très prochainement, « la gloire du Seigneur va se révéler, et toutes les créatures, ensemble, en seront témoins : c'est la bouche de l'Eternel qui le déclare » (*Yechaya* 40:5).

## Résumé

- Le septième jour de Pessa'h est prépondérant par rapport aux autres jours de la fête, car seulement alors l'Eternel fut couronné sur le monde entier, tandis que le premier jour, lors de la sortie d'Egypte, cette reconnaissance n'était pas encore parfaite. Uniquement lorsque les enfants d'Israël sont fermes dans leur engagement, D. peut être reconnu Roi. Cette idée peut se lire dans l'expression *chevii chel Pessa'h*, où les deux *chin*, de valeur numérique six cents, représentent notre lien (*kécher*) avec le Créateur – qui contrebalance les forces du mensonge (*chéker*), incarnées par ce même nombre de chars égyptiens –, où le *mèm* fait allusion aux quarante jours du don de la Torah et le *youd* aux dix sphères.
- L'Eternel dit à Moché de ne pas s'attarder dans les prières, seule la Torah étant à même de soustraire définitivement le peuple juif de l'emprise égyptienne, s'il plaçait son entière confiance en D. Telle est la signification profonde du « festin du *Machia'h* » et de la « Mimouna », célébrés à la clôture du septième jour de Pessa'h en guise d'attestation de notre foi en la délivrance prochaine et en la restauration de la Royauté divine dans le monde.

## L'INFLUENCE DE LA SAINTETÉ DE PESSA'H SUR LE RESTE DE L'ANNÉE

Dans la section de Chemini, nous pouvons lire : « Ceci est la chose qu'a ordonnée l'Eternel ; accomplissez-la pour que vous apparaisse la gloire du Seigneur. » (*Vayikra* 9:6) Et nos Maîtres de commenter (*Torat Cohanim* ad loc.) : « Quelle est donc cette chose-là ? Annihilez le mauvais penchant de votre cœur de sorte à être pleinement disposés à vous plier à la Volonté divine. »

Comme nous le savons, le *'hamets*, surnommé « levain de la pâte », symbolise le mauvais penchant, qui entrave l'homme dans son Service divin. Lorsque, après en avoir éliminé et brûlé toute trace, nous nous sommes abstenus sept jours durant d'en consommer, c'est-à-dire avons symboliquement maîtrisé le mauvais penchant, nous avons le pouvoir, après la fête, de prolonger notre adhérence à la sainteté en continuant à subjuguer cet adversaire.

Or, le Chabbat qui suit Pessa'h – où est souvent lue la section de Chemini – détient un potentiel tel qu'il peut nous transmettre, pour toute l'année à venir, la force de combattre et de prendre le dessus sur notre mauvais penchant. Dans son ouvrage *Beth Israël*, l'*Admour* de Gour, de mémoire bénie, développe cette idée : « Le premier Chabbat qui suit Pessa'h, nous devons nous renforcer et ce jour saint nous fournira les forces pour toute l'année, après que notre âme a été libérée à Pessa'h par l'annulation du mauvais penchant. A Pessa'h, c'est le moment opportun pour maîtriser son penchant. Le 'Hidouché Harim, de mémoire bénie, interprète cette loi stipulée par nos Sages, "à partir de la sixième heure de la journée, le *'hamets* appartenant à un homme n'est plus à sa disposition"[47] (*Pessa'him* 6b), en faisant le

47. Comme l'expliquent nos Sages, ceci signifie qu'il ne peut désormais plus l'annuler, et doit donc le brûler, car le garder reviendrait à transgresser l'interdit de posséder du *'hamets* à Pessa'h.

parallèle avec notre mauvais penchant : ce qui n'est généralement pas en la possession de l'homme à cause de l'ascendant qu'exerce sur lui son penchant, à Pessa'h, c'est le moment où il a le pouvoir d'en prendre possession, y compris de ceux de ses membres qu'il ne maîtrise habituellement pas. »

Par conséquent, il nous incombe de fournir de nombreux efforts durant Pessa'h pour y annuler le mauvais penchant et prolonger cette maîtrise au-delà de la fête. Car celle-ci vise avant tout à nous transmettre cette force de persister dans la sainteté tout au long de l'année, à commencer par le lendemain de Pessa'h, le huitième jour, qui symbolise justement le dépassement de la nature. Lors du Chabbat qui suit Pessa'h, nous devons redoubler d'efforts et languir l'atmosphère élévatrice de la fête, afin que, par cet éveil amorcé en bas, nous suscitions un éveil d'en Haut (*Zohar* I 88b) nous transmettant un influx spirituel pour tout le reste de l'année. Autrement dit, il nous appartient de reproduire le travail sur soi effectué pendant les sept jours de Pessa'h, où nous nous sommes efforcés d'abolir tout *'hamets*, toute inclination au mal.

Lors de Pessa'h, chacun doit s'appliquer à annuler son ego, à l'image de la *matsa* de forme plate, et ce, en affinant ses traits de caractère. Il est préférable de consommer de la *matsa chemoura*[48] confectionnée à la main, qui fait allusion au travail physique d'annulation du *'hamets*. Comme je l'ai déjà expliqué à un autre chapitre, le terme *'hamets* est numériquement supérieur au terme *matsa* de trois, en écho aux trois vices qui excluent l'homme de ce monde : la jalousie, le désir et la recherche des honneurs (cf. *Avot* 4:21). A Pessa'h, notre tâche consiste justement à éliminer de nous ces trois défauts majeurs.

48. *Matsa* surveillée depuis la moisson du blé jusqu'à l'étape finale de sa confection.

Lorsque, durant Pessa'h, l'homme ne mange pas de *'hamets*, il a la possibilité de corriger ses traits de caractère, d'acquérir les qualités symboliques de la *matsa* et de maîtriser le mauvais penchant qui siège dans son cœur et tente constamment de le faire trébucher. Personne n'est en effet à l'abri de ces attaques, puisque, comme le soulignent nos Sages, la force du mauvais penchant est proportionnelle au niveau de la personne (*Soucca* 22a), si bien que les érudits doivent faire face à un adversaire d'autant plus redoutable. Telle est notre mission propre aux sept jours de Pessa'h et, si nous la menons à bien, nous parviendrons à annihiler notre mauvais penchant et ressemblerons à un nouveau-né, comme l'explique le Ari zal.

## Le pouvoir d'élévation après Pessa'h

Si, durant Pessa'h, l'homme affine son caractère en annulant ses mauvaises tendances, nous pouvons nous demander comment il peut ensuite se remettre à consommer du *'hamets*, symbole du mauvais penchant et des vices. N'est-ce pas là un risque de retomber dans ses mauvaises habitudes, de réacquérir ses défauts et de pécher envers son prochain, type de péchés dont même le jour de Kippour ne peut nous absoudre, tant que nous n'avons pas obtenu le pardon de celui que nous avons lésé (*Yoma* 85b) ?

C'est que, après qu'un homme a travaillé sur lui-même de manière intensive à Pessa'h, en annulant les trois principaux vices caractéristiques du mauvais penchant – la jalousie, le désir et la recherche d'honneurs –, il a acquis le pouvoir de Pessa'h, en l'occurrence *pé-sa'h*, « une bouche qui parle », c'est-à-dire qui parle naïvement, qui chemine en toute confiance dans la voie divine. Aussi, il se tient à un niveau tellement élevé que, si après la fête des épreuves se présentent à lui dans l'un de ces trois domaines, il les surmontera, n'éprouvant pas même de tentation à cet égard. Il aura renforcé sa personnalité au point que ces défauts n'auront plus le pouvoir de s'attacher à lui et de l'influencer.

En outre, à celui qui s'est hissé à ce haut niveau peut être appliqué l'enseignement de nos Maîtres : « Tout homme doit dire : le monde a été créé pour moi » (*Sanhédrin* 37a). En effet, comme ils l'explicitent par ailleurs (*Berakhot* 6b), « le monde n'a été créé que pour cela », c'est-à-dire pour satisfaire les besoins élémentaires de l'homme et lui permettre ainsi de remplir sa mission de servir le Créateur. Ceci corrobore l'interprétation que donne le Midrach (*Beréchit Rabba* 1:1 ; *Rachi* ad loc.) du premier mot de la Torah, *beréchit* : « pour le peuple juif, surnommé prémice de sa moisson » (*Yirmyahou* 2:3).

Précisons néanmoins que cette manière de penser ne doit pas susciter en l'homme des sentiments de fierté et de suffisance, ni le mener à considérer l'autre comme intrus dans ce monde qui lui appartient. Au contraire, cette réflexion doit être conjuguée à l'humilité, à la conscience qu'il ne justifie pas à lui seul l'existence du monde. En réalité, l'homme doit considérer que tous les êtres humains lui « appartiennent », que c'est à lui de prendre soin d'eux, et que s'il leur cause des dommages, c'est lui-même qui en subira le préjudice. S'il réfléchit ainsi, il se gardera bien de se montrer supérieur à eux, de les envier ou de commettre d'autres péchés similaires à leur encontre, conscient qu'il y perdrait. Dès lors, les trois vices principaux que nous avons évoqués n'auront plus d'emprise sur son cœur, noble et pur toute l'année à l'image de la *matsa*.

J'aimerais rapporter ici au lecteur les saintes paroles de l'*Admour* de Tsanz-Kalvinsburg, de mémoire bénie : « Nous pouvons constater que certaines personnes s'engagent avec grand enthousiasme à étudier la Torah et accomplir la volonté du Créateur, mais ne recueillent finalement pas le fruit de leurs efforts, ne réussissent pas dans cette entreprise. Ceci est très surprenant si l'on s'en tient à l'enseignement de nos Sages selon lequel « celui qui vient se purifier bénéficie de l'aide divine » (*Chabbat* 104a ; *Yoma* 38b) et au fait que ces gens-là ont le statut de « celui qui dit : je vais me lever et étudier ce chapitre-là » (*Nedarim* 8a). Pourquoi donc ne connaissent-ils pas la réussite ?

« Nous pouvons aussi nous étonner de cet autre enseignement de nos Maîtres qui affirment (*Sanhédrin* 26b) qu'"une pensée peut être nuisible aux paroles de Torah", c'est-à-dire, comme l'explique Rachi, que le souci de sa subsistance est susceptible de causer chez l'homme l'oubli de son étude. Pourtant, de telles pensées ne trouveront-elles pas porte close auprès de ceux qui désirent réellement étudier la Torah ? Donc, comment expliquer ce phénomène ?

« Mais, en approfondissant ce sujet, on constatera [qu'il existe plusieurs modes de réflexion et de comportement chez les êtres humains] : certains désirent étudier et se plier à la Volonté divine et disent : "Je vais étudier, je vais me repentir…", alors que d'autres se déclarent perdus d'avance, pensant qu'ils ne valent rien, que leur existence est insignifiante, qu'ils ne viennent que d'une goutte de semence et sont destinés à la vermine (*Avot* 3:1). Si quelqu'un désire étudier ou se repentir, il ne doit pas se lancer seul dans cette entreprise, mais s'inclure dans l'ensemble du peuple juif et supplier l'Eternel de le prendre en pitié. Car, à lui seul, il n'en est pas capable, et uniquement en s'alliant à la communauté, il pourra tout accomplir.

« C'est la raison pour laquelle nous disons : "Ramène-nous, notre Père, vers Ta Torah, et rapproche-nous, notre Roi, de Ton service", plutôt que "Ramène-moi (…) rapproche-moi", au singulier, car, à lui seul, l'homme ne vaut rien, et il ne peut connaître la réussite qu'en s'associant à la communauté. »

Il est intéressant de noter à cet égard que le pronom personnel « je » (*ani* ou *anokhi*) est souvent employé au sujet du Saint béni soit-Il. Ainsi, pour n'en citer que quelques exemples, il est écrit : « Je suis l'Eternel, ton D., qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte » (*Chemot* 20:21), « c'est Moi, l'Eternel, qui vous sanctifie » (*ibid.* 31:13), « Moi et non un ange, Moi et non un séraphin » (*Yalkout Chimoni Chemot*, 179).

De fait, seul D. est digne du « je », Lui à qui seul sied la fierté, comme il est dit : « L'Eternel règne ! Il est revêtu de majesté » (*Tehilim* 93:1).

L'homme, quant à lui, ne peut prétendre à l'orgueil, et s'il arrive qu'un homme soit animé de tels sentiments, le Saint béni soit-Il S'affirme incapable de vivre dans sa proximité (*Sota* 5a ; *Arakhin* 15b). De même, il est dit : « Tout cœur hautain est en horreur à l'Eternel » (*Michlé* 16:5). En outre, cet éloignement de l'Eternel constituera pour cet individu une entrave à son élévation dans le Service divin.

Pour en revenir à l'homme, si, comme nous l'avons dit, il ne doit pas être orgueilleux, mais au contraire garder le profil bas en se souvenant de son origine honteuse – une goutte de semence –, il lui incombe pourtant par ailleurs de prendre conscience de son rôle prépondérant dans ce monde, créé pour lui. L'exigence de modestie n'est-elle pas pour le moins contradictoire avec l'obligation de l'homme de se dire que le monde a été créé à son intention ?

En réalité, l'homme doit toujours rester modeste, annuler son ego et abolir de son sein le mauvais penchant afin de pouvoir servir le Créateur avec crainte et d'un cœur entier. Ce devoir s'applique tout particulièrement au septième jour de Pessa'h, alors qu'il vient de s'épurer de toute trace de *'hamets*. Néanmoins, d'un autre côté, il lui appartient de travailler constamment son « moi », de se responsabiliser par rapport à la tâche qui lui a été réservée dans ce monde, conformément à l'enseignement d'Hillel l'ancien : « Si je ne suis pour moi, qui le sera ? » (*Avot* 1 :14)

Par conséquent, l'homme doit tout d'abord parvenir à une prise de conscience personnelle, puis, une fois qu'il aura réalisé l'importance de son individualité dans l'ensemble du plan divin, il devra veiller à ne pas tomber dans le travers de l'orgueil, et ce, en se rappelant qu'il n'est que poussière et destiné à y retourner (cf. *Beréchit* 3:19) et en se soumettant aux autres.

## Les tremplins du renouveau : la solidarité et la soumission

Tel est le sens du verset : « Ceci est la chose qu'a ordonnée l'Eternel ; accomplissez-la pour que vous apparaisse la gloire du

Seigneur. » (*Vayikra* 9:6) En d'autres termes, uniquement si vous parvenez à établir une cohésion entre vous, à compatir pour votre prochain, vous serez à même de vous rapprocher de D. et de jouir de Sa proximité.

Si l'on réfléchit, Aharon incarne justement ces deux qualités essentielles requises de l'homme, la solidarité et la soumission aux autres. En effet, nos Sages affirment (*Tan'houma Tetsavé*) que lorsque, le huitième jour, suite aux sept jours de la cérémonie de consécration, la Présence divine ne s'était toujours pas déployée sur le tabernacle, il dit à Moché que ceci était peut-être dû à sa participation au péché du veau d'or. Quoi de plus étonnant que cet élu de D., qui avait était oint en tant que grand prêtre, en soit venu à de telles pensées ?

C'est qu'Aharon se tenait à un niveau si haut qu'en dépit de sa sainteté suprême, de son rôle prépondérant et de son inestimable mérite – qui valut au peuple juif la protection constante d'une nuée (*Taanit* 9a) –, il ne se prévalait pas pour le moins, allant au contraire jusqu'à culpabiliser du retard de la révélation divine. Bien que ses intentions aient été entièrement pures et qu'il ait alors dit : « A demain une solennité pour l'Eternel ! » (*Chemot* 32:5), et non « pour le veau » (*Vayikra Rabba* 10:3), il se considéra comme responsable, plutôt que de penser ou dire du mal du peuple juif.

Plus encore, nous trouvons que, suite à cela, « ils ressortirent et bénirent le peuple » (*Vayikra* 9:23), et nos Sages de préciser (*Yalkout Chimoni Chemot*, 417 ; Rachi ; *Targoum Yonathan*) les termes de leur bénédiction : « Que la grâce de l'Eternel, notre Dieu, soit sur nous, et qu'Il affermisse sur nous l'œuvre de nos mains ! Qu'il soit de Sa volonté que la Présence divine repose sur l'œuvre de vos mains ! » Pourtant, c'est grâce aux actions d'Aharon que la Présence divine a fini par se déployer sur le tabernacle ! Mais, comme nous l'avons mentionné, Aharon s'effaçait toujours devant les autres, aussi, en prononçant cette

bénédiction, il s'inclut modestement dans l'ensemble du peuple. Tel est le sens profond du huitième jour, chiffre qui symbolise le dépassement de la nature qui, chez l'homme, peut s'exprimer par la modestie et l'annulation de l'ego.

Ainsi donc, le verset : « Ceci est la chose qu'a ordonnée l'Eternel (…) » signifie donc que lorsque l'homme extrait de son cœur tout parti pris et s'efface totalement devant son prochain, le Très-Haut peut nous apparaître et résider parmi nous.

Aharon fut celui qui excella tout particulièrement dans ce domaine, le menant à la perfection suite à un travail personnel sans relâche, comme s'il s'était placé des barrières supplémentaires à la Torah (*Avot* 1:1), à l'instar des premiers *'hassidim* qui se mortifièrent (*Beréchit Rabba* 2:2), pratiquèrent l'ascétisme et se distinguèrent par leur modestie. Nous en déduisons que seule une ligne de conduite humble est en mesure de déraciner de notre cœur le mauvais penchant et de nous permettre d'être animés d'une crainte de D. authentique.

## Résumé

- Le Chabbat qui suit Pessa'h contient un potentiel de renouveau pour tout le reste de l'année ; après avoir annulé le *'hamets*, le mauvais penchant, c'est l'opportunité de nous rapprocher de D., dans un commun élan d'élévation. Certaines personnes étudient mais ne parviennent pas à progresser, parce qu'elles n'ont pas déraciné leur mauvais penchant et ne sont pas unies avec les autres.
- A Pessa'h, nous annulons le *'hamets*, c'est-à-dire la jalousie, le désir et la recherche des honneurs ; après la fête, nous bénéficions encore de sa sainteté, et ces trois principaux vices ne peuvent plus nous influencer, même si nous consommons à nouveau du *'hamets*. On est alors semblable à un homme pour lequel le monde entier a été créé, et qui, pour son intérêt, doit veiller au bien-être de toutes les créatures divines.

- Une volonté de progresser en Torah ou de se repentir soldée par un échec est souvent due à un excès d'orgueil, qualité qui ne sied qu'à D. Si l'homme doit certes être pleinement conscient de son rôle prépondérant dans le monde, créé pour lui, il doit cependant rester modeste ; c'est la conjugaison de ces deux attitudes qui lui permettra d'annuler le mauvais penchant de son cœur et, simultanément, de se rapprocher de l'Eternel.

# La supputation de l'Omer

## La supputation de l'Omer : une préparation au don de la Torah

***« Puis, vous compterez chacun, depuis le lendemain de la fête, depuis le jour où vous aurez offert l'Omer du balancement, sept semaines, qui doivent être entières. »***

***(Vayikra* 23:15)**

La supputation de l'*Omer* consiste en une *mitsva* que l'on accomplit en prononçant, avant d'établir le compte, la bénédiction : « qui nous a sanctifiés par Ses *mitsvot* et nous a ordonné de compter l'*Omer* ». Ce compte, amorcé le deuxième soir de Pessa'h, se prolonge sur quarante-neuf jours, pour aboutir au summum tant attendu, le don de la Torah, célébré par Chavouot.

Si l'on réfléchit, on réalisera qu'il existe d'autres comptes faisant également l'objet d'une *mitsva*, mais qui ne sont pourtant pas précédés d'une bénédiction. Ainsi, tous les matins, dans la prière de *Cha'harit*, nous entonnons le « cantique du jour », puis disons : « aujourd'hui, c'est le premier jour par rapport à Chabbat », ou « le deuxième », et ainsi de suite. Bien que les décisionnaires aient statué que nous accomplissons, par ce biais, la *mitsva* positive de la Torah de se souvenir chaque jour du Chabbat, cette déclaration n'est pas

accompagnée par une bénédiction. De même, lorsque la femme impure compte les sept jours de pureté, elle ne dit pas de bénédiction. Aussi, pourquoi seule la supputation de l'*Omer* fait-elle l'objet d'un ordre explicite d'y prononcer une bénédiction ?

De fait, la raison du statut distinct de ce compte par rapport aux autres réside dans son importance suprême due à son rôle de préparation au don de la Torah. Cette préparation incontournable consiste en un travail sur ses traits de caractère et l'amélioration de ses actes, sans lequel l'étude de la Torah n'a aucune valeur. En effet, la Torah ne peut se maintenir en celui qui est entaché de grands défauts et est dépourvu de crainte de D. Aussi, du fait que la préparation au don de la Torah est un impératif et que c'est pendant la période de l'*Omer* qu'elle doit être opérée, celle-ci acquiert une sainteté telle que le compte de ses jours fait l'objet d'un ordre spécifique de bénédiction, attestant ainsi leur valeur et leur potentiel à exploiter.

En outre, on ne se contente pas de prononcer une seule bénédiction pour l'ensemble de cette période, mais on doit la renouveler quotidiennement, chaque jour ayant une valeur en soi, qui ne peut être assimilée à celle de la veille. Comme l'explique Rav Israël de Salant, de mémoire bénie, les quarante-neuf jours de l'*Omer* correspondent aux quarante-huit clés d'acquisition de la Torah (mentionnées dans le traité *Avot* 6:6), si bien que chaque jour, l'homme doit se travailler pour annuler de son sein un défaut de caractère et le remplacer par une vertu. Arrivé au quarante-huitième jour, il sera ainsi parvenu à parfaire sa personnalité, et fera alors, le quarante-neuvième, une révision d'ensemble de tous les acquis obtenus jusqu'à ce jour. Par conséquent, chacun des jours de l'*Omer* recèle un potentiel spirituel propre, et représente donc une opportunité renouvelée de s'élever en se travaillant sur un nouveau trait de caractère.

Dans le même esprit, la Kabbale affirme que chacun des jours de l'*Omer* renvoie à l'une des dix sphères et a donc une spécificité propre

dans les sphères supérieures. Aussi chaque jour est-il doté d'un incroyable potentiel, que nous devons mettre à profit pour purifier notre cœur et nous préparer au mieux au don de la Torah.

Dès lors, nous comprenons pourquoi la loi est telle que celui qui oublie un jour de compter l'*Omer* n'a plus la possibilité de le faire par la suite avec la bénédiction, mais doit se contenter de poursuivre le compte sans la prononcer. Car, comme nous l'avons vu, chacun de ces jours est doté d'une inestimable valeur, et donc, le fait d'oublier de compter l'un d'eux pourrait laisser transparaître un manque d'appréciation de son remarquable potentiel. En effet, celui qui réalise pleinement leur valeur n'omettra sans doute pas de jour dans ce compte.

Personnellement, je pense que notre préparation au don de la Torah commence lors de la soirée pascale, dès la lecture de la *Haggada*, celle-ci détenant le potentiel d'apprêter l'âme humaine en lui indiquant la juste voie à suivre.

La *Haggada* s'ouvre par le texte de « *Ha la'hma ania* », écrit en araméen, langue que nous ne maîtrisons pas. Loin d'être fortuit, ce choix est très significatif : il nous enseigne, par allusion, notre devoir d'observer toutes les *mitsvot* de la Torah même si elles nous semblent parfois être de l'araméen, c'est-à-dire si leur sens nous échappe. Pour pouvoir recevoir la Torah, le premier impératif consiste donc à accepter sans réserve et avec un grand amour toutes ses paroles, même si nous n'appréhendons pas toujours leur profondeur.

Puis, nous poursuivons par le texte de « *Mit'hila ovdé avoda zara* », qui évoque les pratiques idolâtres de nos ancêtres, avant qu'il n'aient découvert l'existence de D. Mais, n'est-ce pas là un blâme que de rappeler nos origines idolâtres ? En outre, quel en est l'intérêt ? Une fois de plus, ce texte recèle pour nous un message : de même que nos pères étaient au départ asservis à l'idolâtrie, de laquelle ils ne voulaient plus se séparer, de même nous incombe-t-il de nous soumettre avec

passion au joug de la Torah et des *mitsvot*. En effet, maintenant que, comme nous l'affirmons, « l'Eternel nous a rapprochés de Son service », c'est à nous de continuer à assurer la solidité de ce lien avec la Torah, sans jamais nous en défaire.

Par la suite, nous prononçons le texte de « *Vehi chéamda* », tout en tenant de la main droite la coupe de vin que nous levons, après avoir recouvert les *matsot*. Le vin symbolise la liberté, raison pour laquelle nous le buvons accoudés, comme des princes, alors que la *matsa*, qui est un « pain de misère », représente la servitude. Ces deux denrées ayant une symbolique opposée, nous avons l'habitude de couvrir les *matsot* au moment où nous levons la coupe de vin. Il me semble qu'à travers ces gestes se dissimule également un message pour toutes les générations. Nous buvons du vin afin d'éprouver la liberté, celle des griffes du mauvais penchant, exprimant le souhait de pouvoir toujours échapper aux pièges qu'il nous tend. D'un autre côté, nous mangeons de la *matsa*, comme pour émettre le souhait d'être les fidèles serviteurs de l'Eternel et de nous consacrer à Son service d'un cœur entier.

Malheureusement, il existe de nombreuses personnes qui inversent ces deux pôles : elles se sentent libres d'enfreindre la Torah et les *mitsvot*, tandis qu'elles sont complètement soumises à leur mauvais penchant. Or, comme nous l'avons souligné, l'homme doit au contraire se libérer de l'emprise redoutable de son penchant au mal pour se soumettre avec dévotion au joug divin. Seul celui qui parviendra à cheminer dans cette voie jouira de la réelle liberté, car « il n'est d'homme libre que celui qui étudie la Torah ».

Ce sont tous ces messages latents de la *Haggada* que la Torah nous demande de transmettre à nos enfants et petits-enfants, comme il est dit : « Tu donneras alors cette explication à ton fils » (*Chemot* 13:8). Le but de ce récit est d'implanter une foi pure et l'amour de l'Eternel dans l'âme de nos enfants, de sorte à les disposer à se plier avec ardeur et vénération à l'observance des *mitsvot*. En outre, il est évident que

quiconque s'efforce d'indiquer à ses enfants le droit chemin et de leur enseigner des leçons de morale, en sortira aussi spirituellement renforcé ; il aura donc non seulement rendu sa progéniture méritante, mais également lui-même.

Aussi, lorsque le fils pose les quatre questions de la *Haggada* à son père, ce dernier doit lui répondre en s'étendant longuement sur les miracles divins accomplis en Egypte et au moment de la libération de nos ancêtres de ce pays. Cette réponse, *techouva*, doit avoir la dimension du repentir – deuxième sens de ce terme –, c'est-à-dire que, tout en retraçant à son fils le récit de la sortie d'Egypte, le père veillera à déverser sur son âme un courant de la pureté et d'amour pour l'accomplissement des *mitsvot*. Il va sans dire que le père jouira alors lui-même de ce bénéfice spirituel, verra son amour pour l'Eternel se renforcer et parviendra à corriger son propre comportement.

C'est donc ainsi qu'il nous appartient de nous préparer au don de la Torah. Dès la fête de Pessa'h et jusqu'à celle de Chavouot, on examinera ses voies en recherchant quels comportements doivent être corrigés et quels traits de caractère affinés. On encouragera également ses enfants à réfléchir dans ce sens afin qu'ils puissent eux aussi progresser spirituellement, se rapprocher du Créateur et Le servir avec une ardeur et une pureté redoublées. Après avoir cultivé en soi et en ses enfants de telles aspirations et s'être efforcé de les mettre en pratique, on pourra se sentir prêt au grand événement : le don de la Torah.

Nos Sages affirment dans la Guemara (*Ketouvot* 110b) : « Quiconque habite en-dehors d'Israël ressemble à celui qui n'a pas de D. », et « Quiconque habite en-dehors d'Israël est assimilable à un idolâtre ». Par ailleurs, nos Maîtres ont, comme nous le savons, institué la pratique de deux jours de fête en Diaspora, et il me semble que ces deux faits sont liés. En effet, quiconque s'efforce d'observer avec crainte et amour ces deux jours de fête, se crée une protection telle

qu'il sera à l'abri de tout soupçon d'impureté et ne subira donc pas l'influence néfaste du pays de Diaspora où il habite. En outre, son amour pour l'Eternel et son enthousiasme à accomplir les *mitsvot* de la Torah s'amplifieront.

La signification essentielle de Pessa'h est dissimulée dans le sacrifice de l'agneau, divinité égyptienne donc symbole de l'idolâtrie. Comme le souligne le verset, les enfants d'Israël reçurent l'ordre suivant : « Retirez et prenez chacun du menu bétail » (*Chemot* 12:21), ainsi interprété par nos Maîtres (*Mekhilta*) : « Retirez vos mains de l'idolâtrie et prenez [à la place] un agneau pour le sacrifice pascal. » Le fait que les Juifs de la Diaspora observent deux jours de fête à Pessa'h, donc deux soirées pascales lors desquelles ils racontent en détail le récit de la sortie d'Egypte, accompagnée des extraordinaires miracles de l'Eternel pour lesquels ils Le louent, est la plus grande expression de leur soumission à l'ordre divin – l'anéantissement de l'idolâtrie et, parallèlement, le renforcement de leur amour pour D. par un raffermissement de leur lien avec la Torah et les *mitsvot*.

Par conséquent, il y a lieu de préciser que ceux de nos frères qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent habiter en Israël, mais qui servent néanmoins le Saint béni soit-Il fidèlement et observent Ses *mitsvot*, ne sont pas concernés par la comparaison établie par nos Sages avec des idolâtres.

J'ai entendu que lorsqu'un des *Admours* décida de s'installer en Terre Sainte, on pouvait déceler sur lui des signes de tristesse. Lorsqu'on le questionna à ce sujet, il répondit que, si cette décision était certes la bonne de par la sainteté intrinsèque à ce pays, il réalisait avec nostalgie que, désormais, il aurait moins de jours de fête à célébrer… Pour éclaircir ses propos, il ajouta : « Lors de chaque fête, je jouissais d'un jour supplémentaire de sainteté, de lien, de proximité avec la Présence divine, alors qu'en Israël, on ne célèbre qu'un jour de fête, et je crains que le deuxième jour ne me manque… »

Quelle impressionnante leçon d'amour pour l'Eternel ce juste nous livre-t-il, lui qui vivait en Diaspora ! Envisagerait-on un instant qu'il fait partie des personnes considérées comme des idolâtres ? Il est évident que les propos de nos Sages précités ne s'appliquent pas à ceux qui sont animés d'un amour si intense pour le Très-Haut et liés de toutes leurs fibres aux *mitsvot*.

Qu'il soit de Sa volonté que tous nos actes soient désintéressés et ne visent que l'amour et la crainte de D., toute notre vie durant, et que nos descendants soient animés de la même aspiration ! Amen.

# LAG BAOMER

## RABBI CHIMON BAR YO'HAÏ OU LA DIVULGATION DES SECRETS DE LA TORAH

L'explication suivante est rapportée au nom du Ari zal sur le verset : « Tu es remonté dans les hauteurs, après avoir fait des prises ; tu as reçu des dons parmi les hommes » (*Tehilim* 68:19) : après avoir reçu des cadeaux de la part des anges lors de son séjour au ciel, Moché a également fait des prises, *chévi*, initiales de Chimon bar Yo'haï.

Nous pouvons nous demander pourquoi il était nécessaire que Moché s'empare de l'âme de Rabbi Chimon à la manière dont on prend possession d'un butin. Pourquoi cette âme ne pouvait-elle pas descendre au monde comme celles des autres hommes ? Enfin, en quoi l'âme de ce juste était-elle si spécifique pour que Moché l'ait particulièrement choisie ?

De fait, les âmes des justes ont été créées avant que le monde n'ait vu le jour (*Tikouné Zohar* 27:98a). Mais certaines de ces âmes sont si saintes qu'au moment où elles descendent sur terre lorsqu'un couple met au monde un enfant, elles sont prises en captivité par les puissances impures, si bien que beaucoup de temps s'écoule jusqu'à ce que les forces de sainteté parviennent à les délivrer de cette emprise et à les mener au lieu qui leur convient. Aussi Moché craignit-il qu'à l'instant où l'âme de Rabbi Chimon devrait descendre sur terre,

les puissances impures ne s'en emparent, de par sa grandeur. C'est pourquoi, il profita de son passage aux cieux pour anticiper ceci en s'emparant lui-même de cette âme, tant qu'elle se trouvait encore dans toute sa pureté et sainteté. De cette manière, il la protégea contre ce danger qu'elle risquait plus tard d'encourir.

Ce comportement de Moché fut tout à fait unique et inédit dans notre histoire. Il descendit l'âme de Rabbi Chimon dans ce monde, et lui enseigna tous les secrets de la Torah. Il la garda à ses côtés toute sa vie durant, et ce n'est que lorsqu'il quitta lui-même ce monde qu'il la ramena dans les cieux, tout en continuant à veiller sur elle et à la protéger des puissances impures. C'est justement par ce mérite qu'eut Rabbi Chimon bar Yo'haï d'apprendre la Torah directement de Moché qu'il put appréhender ses secrets, dont l'accès n'a pas été autorisé aux autres êtres humains (*Zohar* I 96b ; III 179b).

En outre, du fait que Moché s'était emparé de l'âme de Rabbi Chimon, à chaque fois que le Saint béni soit-Il s'adressait à lui et lui révélait des secrets de la Torah, ce dernier en était également le témoin direct. Par conséquent, c'est sur la base de ces révélations divines à Moché, desquelles Rabbi Chimon put jouir durant ses quarante ans de « captivité » auprès de lui, qu'il mérita ensuite de révéler au monde les secrets abyssaux de la Torah.

Nos Sages témoignent d'ailleurs de la grandeur hors pair de ce juste, qui fut telle qu'on ne vit pas d'arc-en-ciel de son vivant (*Beréchit Rabba* 3:2a ; *Midrach Tan'houma* 36:8a ; *Zohar* III 15a), que tous les anges se soumettent à lui (*ibid.* I 24a) et que l'Eternel Lui-même vient écouter sa Torah pour en retirer délice et gloire (*ibid.* III 296b). Il est également affirmé (*Zohar Bamidbar* 124b ; *Raaya Méhémana*) que la délivrance finale viendra par le mérite de l'étude du *Zohar*, et que ce n'est qu'à l'approche de la venue du *Machia'h* que les hommes pourront comprendre les secrets de la Torah écrits par Rabbi Chimon bar Yo'haï.

En toute humilité, j'ajouterais une explication supplémentaire à l'expression du verset : « tu as reçu des dons parmi les hommes ». Le mot « don » peut se référer aux justes, et en particulier à l'âme de Rabbi Meïr baal Haness, que Moché a également prise en tant que cadeau. D'ailleurs, nos Sages affirment : « une michna (*matnitin*) anonyme [doit être attribuée à] Rabbi Meïr », le terme *matnitin* étant à rapprocher du terme *matana*, cadeau. A présent, ce rapprochement lexical peut nous mener à dire que, lors de son passage au ciel, Moché a pris en cadeau toutes les personnes qui étudient la Michna, ou plus généralement la Torah, qu'il leur a enseignée. Si l'on s'en tient à cette interprétation, on comprend aisément l'affirmation de nos Maîtres (*Vayikra Rabba* 22:1) selon laquelle Moché connaissait toutes les interprétations que les élèves de tout temps mettraient à jour, puisque, leur ayant lui-même enseigné la Torah, ils lui en avaient vraisemblablement fait part. A présent, si Moché choisit les âmes de tous les justes comme cadeaux accompagnant celui de la Torah, celle de Rabbi Chimon – pour laquelle le monde entier a vu le jour (*Zohar* I 22a) – eut un traitement à part : appréhendant le risque qu'elle ne descende seule sur terre, il ressentit la nécessité de la prendre en captivité.

L'expression « tu as reçu des dons parmi les hommes » peut également être interprétée ainsi : les plus précieux cadeaux sont le Chabbat (*Chabbat* 10b ; *Betsa* 16a) et la Torah (*Chabbat* 88b ; *Zeva'him* 116a). Aussi Moché a-t-il pris, en guise de cadeaux, le Chabbat et la Torah, en même temps que « l'homme », c'est-à-dire avec ceux qui leur seraient fidèles, et ce, afin de leur enseigner la Torah et les *mitsvot*. Tel est le sens du verset : « Car Je vous donne d'utiles leçons : n'abandonnez pas Ma Torah » (*Michlé* 4:2) ; autrement dit, le fait que Moché vous ait pris comme cadeau, est dû à la Torah que Je vous ai donnée. Par contre, bien que Rabbi Chimon fût lui aussi inclus dans cette « prise de cadeaux » par Moché, son statut fut différent, en cela que son âme fut cachée et prise en captivité avant l'heure afin qu'il puisse protéger la génération.

Dès lors, nous pouvons répondre à une question qui m'a une fois été posée : comment se fait-il que Moché ait pris des cadeaux, alors qu'il est affirmé que « qui hait les présents vivra » (*Michlé* 15:27) ? Si, comme nous l'avons expliqué, ces cadeaux n'étaient autres que les âmes des justes, appelés à venir au monde, ainsi que le Chabbat et la Torah, notre interrogation se trouve résolue. Ceci corrobore ce célèbre enseignement du *Zohar* (III 73a) : « Le Saint béni soit-Il, la Torah et le peuple juif sont une entité. » En effet, Moché reçut en cadeau le peuple juif en même temps que la Torah. C'est aussi pourquoi, lorsqu'un homme étudie la Torah, il a l'insigne mérite de perpétuer l'enseignement de Moché, duquel son âme est une étincelle. A cet égard, Moché est appelé « maître du peuple juif » (*Rambam Hilkhot Akoum* 1:1 ; *Or Ha'haïm Devarim* 27:1), c'est-à-dire y compris de ceux de ses membres qui ne lui étaient pas contemporains, puisque, comme nous l'avons expliqué, il les a tous pris en cadeaux, et en particulier les justes qui se consacreraient à l'étude de la Torah.

Précisons ici que si la Torah et le Chabbat sont pour l'homme le plus précieux des cadeaux, tous deux ont besoin de celui-ci, car sans lui, qui étudierait donc la Torah et respecterait le Chabbat, témoignant que le monde fut créé en six jours par D., qui Se reposa le septième (cf. *Chemot* 20:11) ? Car ce n'est que lorsque l'homme cesse toutes ses activités le Chabbat et s'y consacre à l'étude de la Torah qu'il atteste publiquement que l'Eternel est le Créateur du monde (*Rabbénou Be'hayé*, *Chemot* 31:16, au nom du Midrach).

Dans le verset des *Tehilim* précité : « Tu es remonté dans les hauteurs, après avoir fait des prises ; tu as reçu des dons parmi les hommes (*beadam*) » (68:19), nous pouvons relever l'emploi de la préposition *be* (lit. dans) devant le terme *adam* (homme), alors que la préposition *le* (pour) aurait pu sembler plus logique. Si le pluriel du mot *matanot* (dons) fait bien référence aux deux cadeaux pris par Moché, la Torah et le Chabbat, la préposition *be*, écrite avec un *Beth* de valeur numérique deux, vient ajouter que ce premier cadeau se décompose

lui-même en deux, en l'occurrence, la Torah écrite et orale. Par conséquent, notre verset laisse entendre que l'homme a besoin de s'appuyer à la fois sur la Torah écrite et sur la Torah orale pour pouvoir observer les *mitsvot* à la perfection. Ceci est d'autant plus vrai relativement à la *mitsva* du Chabbat, dont l'accomplissement conforme à la loi ne peut aucunement se passer de la Torah orale – la Torah écrite ne nous donnant nullement le détail de ses complexes lois.

En dernière analyse, nous pouvons expliquer qu'après que Moché eut vaincu les anges suite à l'altercation qu'il eut avec eux, il lui fut permis d'emporter avec lui une chose, et il choisit alors, en premier lieu, l'âme de Rabbi Chimon bar Yo'haï. Car la complainte des anges se basait essentiellement sur leur crainte du risque que représentait le don de la Torah orale aux enfants d'Israël, aspect ésotérique qui leur serait plus tard révélé par ce grand juste. C'est pourquoi, afin de marquer sa victoire sur les anges, Moché s'empara de l'âme de ce dernier, et prit seulement ensuite d'autres cadeaux pour l'ensemble du peuple juif.

Qu'il soit de la volonté du Créateur que le mérite de la Torah de Rabbi Chimon bar Yo'haï et de son étude précipite la venue du *Machia'h*, bientôt et de nos jours, conformément à la promesse ainsi formulée dans le *Zohar* (IV 124b ; *Raaya Méhémana*) !

## Résumé


- Le Ari zal affirme que lorsque Moché redescendit du ciel, il prit en captivité l'âme de Rabbi Chimon bar Yo'haï, parce que, conscient de sa sainteté hors pair, il craignait que lorsqu'elle descendrait sur terre, elle ne se retrouve sous l'emprise des puissances impures. Cette âme resta aux côtés de Moché jusqu'à la fin des jours de ce dernier, soit quarante ans, durant lesquels elle put absorber tant les secrets de la Torah enseignée par ce maître du peuple juif que ceux que lui confia directement le Tout-Puissant.

- Moché emporta également du ciel l'âme de Rabbi Meïr baal Haness ainsi que celles des autres justes, appelés à se vouer à la Torah écrite comme orale, et à observer les *mitsvot* en général, et celle du Chabbat en particulier, attestant ainsi de l'existence d'un Créateur au monde. Néanmoins, tandis que ces âmes-ci lui furent données en cadeau, c'est lui qui prit l'initiative de prendre celle de Rabbi Chimon, mesure de précaution visant à préserver le trésor ésotérique qu'est la Torah orale.

## L'arc-en-ciel : une protection pour le peuple juif

La Guemara (*Ketouvot* 77b) nous rapporte l'anecdote suivante au sujet de Rabbi Yehochoua ben Lévi. Peu avant sa mort, il demanda à voir la place qui lui était réservée au jardin d'Eden. Le prophète Elyahou s'exclama : « Laissez donc passer ben Lévi ! » Il s'y rendit alors et vit Rabbi Chimon bar Yo'haï, assis sur treize chaises d'or pur. Celui-ci l'interrogea : « Est-ce bien toi, ben Lévi ? » Il lui répondit par l'affirmative. Il le questionna encore : « As-tu vu un arc-en-ciel de ton vivant ? » Réponse positive. Rabbi Chimon lui dit alors : « Si c'est ainsi, tu n'es pas ben Lévi et tu n'es pas en droit d'affirmer ce que j'entends. » Car l'arc-en-ciel est un signe de l'alliance conclue par D. selon laquelle Il ne détruira plus le monde, et s'il existe un juste parfait dans une génération, ce signe n'est pas nécessaire, explique Rachi (ad loc.). En réalité, conclut la Guemara, l'arc-en-ciel n'apparut effectivement pas dans le ciel du vivant de Rabbi Yehochoua ben Lévi, mais c'est par modestie que ce dernier voulut cacher ce fait à Rabbi Chimon en affirmant l'inverse, car l'attester serait revenu à se présenter comme le juste de sa génération.

Dans le Midrach (*Beréchit Rabba* 35:2), nous trouvons une anecdote similaire, mais présentant quelques variantes. Rabbi Yehochoua ben Lévi et le prophète Elyahou se heurtèrent à des difficultés de

compréhension concernant l'un des enseignements de Rabbi Chimon bar Yo'haï, et décidèrent donc d'aller le questionner à ce sujet. Le prophète Elyahou pénétra alors dans la grotte de Rabbi Chimon, et celui-ci lui demanda : « Qui se trouve avec toi ? » Et de répondre : « Rabbi Yehochoua ben Lévi, le grand Sage de la génération. » Rabbi Chimon demanda à nouveau : « A-t-on vu l'arc-en-ciel de son temps ? » Le prophète Elyahou répondit par l'affirmative. Rabbi Chimon conclut : « S'il en est ainsi, il n'est pas digne de paraître devant moi. »

Ces écrits de nos Maîtres présentent une difficulté majeure : si aucun arc-en-ciel n'a été vu du temps de Rabbi Yehochoua ben Lévi, pourquoi celui-ci a-t-il affirmé le contraire ? Est-on en droit de mentir pour seule cause de modestie ? En outre, l'apparition de l'arc-en-ciel correspond à un fait réel, vu et su de tous, et donc qu'on ne peut démentir (cf. *Bekhorot* 36a ; *Roch Hachana* 22b). Enfin, qu'est-ce qui se cache derrière cette volonté de Rabbi Yehochoua ben Lévi d'être humble à tout prix, et pourquoi Rabbi Chimon l'a-t-il si fermement repoussé, refusant même de le voir ?

Proposons l'explication suivante. Il semble évident qu'à l'époque de Rabbi Chimon bar Yo'haï, on ne vit pas d'arc-en-ciel, comme l'affirment nos Maîtres (*Beréchit Rabba* ; *Midrach Cho'her Tov*, *Tehilim* 36, 8a ; *Zohar* III 15a). Car ce grand juste protégeait sa génération, comme il le souligne d'ailleurs lui-même en affirmant qu'il pouvait à lui seul « rendre l'humanité entière quitte du jugement », ou encore « sauver le monde depuis Avraham jusqu'au *Machia'h* » (*Beréchit Rabba*).

Or, on ne vit pas non plus d'arc-en-ciel du temps de Rabbi Yehochoua ben Lévi, ou plus exactement, il en apparut certes, mais ce juste protégeait si bien sa génération que ses contemporains se repentaient aussitôt après avoir commis une faute, et que ce signe réprobateur disparaissait alors aussi immédiatement. Rabbi Yehochoua ben Lévi pensait que le même phénomène se produisait à l'époque de Rabbi Chimon bar Yo'haï – à savoir l'apparition, puis la

disparition presqu'immédiate d'arcs-en-ciel, par le mérite de ce juste qui suscitait le repentir de tous. Ce phénomène peut être comparé à une pluie qui tombe mais qui n'est pas ressentie par la personne abritée sous son parapluie – la pluie étant pourtant existante.

Animé d'une extrême modestie, Rabbi Yehochoua ben Lévi pensait qu'il devait cacher à Rabbi Chimon le fait que c'était lui qui protégeait sa génération, aussi lui dit-il qu'on voyait des arcs-en-ciel de son temps – ce qui n'était pas un mensonge, puisque, comme nous l'avons expliqué, ils apparaissaient pour disparaître très rapidement. Cependant, Rabbi Chimon réfléchissait différemment : de son point de vue, affirmer un tel fait revenait à accuser le peuple juif, à souligner son manque de mérites, à l'origine de cette apparition. C'est ce qui explique qu'il refusa fermement de voir Rabbi Yehochoua, pensant que son intention était de dénoncer les enfants d'Israël. D'où le discours qu'il lui tint (cf. Rachi) : « Tu n'es pas digne », car tu diffames tes contemporains.

Dès lors, nous comprenons aussi bien les paroles de Rabbi Yehochoua que la conception de Rabbi Chimon bar Yo'haï. Néanmoins, si un juste protège si bien sa génération que tous se repentent aussitôt après avoir commis une faute, on peut considérer qu'aucun arc-en-ciel n'a jamais apparu de son temps. Par conséquent, il n'y a pas lieu, selon Rabbi Chimon, d'être humble à l'excès, en affirmant qu'un tel signe a pu être observé dans le ciel, car on ne ferait ainsi qu'accuser le peuple juif.

## Résumé


- Rabbi Chimon bar Yo'haï demanda si du temps de Rabbi Yehochoua ben Lévi on vit un arc-en-ciel ; entendant une réponse affirmative, il dit qu'il n'était pas digne de son nom et, d'après le Midrach, refusa même de le voir. Pourquoi une si grande dureté, alors que Rabbi Yehochoua ne lui a répondu

ainsi que par modestie, puisqu'en réalité il protégeait sa génération par sa piété exceptionnelle et un tel signe n'était donc pas apparu ?

- En fait, du temps de Rabbi Yehochoua, des arcs-en-ciel apparaissaient, mais disparaissaient aussitôt, car il influençait tant ses contemporains qu'ils se repentaient immédiatement. Par excès d'humilité, il ne voulut pas dire qu'il protégeait ainsi sa génération, mais, pour Rabbi Chimon, il s'agissait là d'une sorte d'accusation contre le peuple juif, d'où sa sévérité face à lui. Par ailleurs, la disparition presque instantanée de ce signe pouvait être considérée comme une non-apparition.

## LA VERTU DE S'EFFACER DEVANT LE JUSTE

Comme nous le savons, Lag baOmer est le jour de la *Hilloula* du célèbre et saint *Tanna* Rabbi Chimon bar Yo'haï (*Zohar* III 127b, 296b ; *Ora'h 'Haïm* 493:4), qui repose à Méron. Quelques jours avant, le 14 Iyar, date qui correspond à *Pessa'h chéni*, nous avons l'habitude de célébrer – en dépit du doute qui plane sur la date exacte de cet événement – celle de Rabbi Meïr baal Haness. Nous pouvons nous interroger sur cette surprenante coïncidence du départ de ces deux grandes figures de notre peuple avec cette période qui précède le don de la Torah.

En préambule, penchons-nous sur la manière dont il nous incombe de nous préparer au don de la Torah, célébré à Chavouot, lors des jours de la supputation de l'*Omer*. Tout d'abord, il est important de savoir que cette préparation doit se faire sur deux plans, la Torah étant composée de deux constituantes majeures, la Torah écrite et la Torah orale. Celles-ci sont si étroitement liées que celui qui renie l'une d'elle est considéré comme avoir renié toutes les *mitsvot* et donné du crédit à l'idolâtrie (*Kiddouchin* 40a ; *Sifri Chela'h* 15:22). C'est pourquoi, contrairement aux renégats qui ne croient qu'en la Torah écrite, nous

devons nous lier aux deux aspects de la Torah et, à l'approche du don de celle-ci, travailler sur nous-mêmes pour renforcer ce lien de sorte à pouvoir en être pleinement réceptifs.

A présent, comment se préparer de manière pratique au don de la Torah ? S'attacher aux grands justes qui la représentent constitue une préparation des plus efficaces et nous permettra, arrivée la fête de Chavouot, de recevoir la Torah de tout notre être, animés d'une joie infinie et entièrement pure, grâce à l'influence des justes. Aussi appartient-il à tout homme de se lier au juste de sa génération qui, de par son lien constant avec le Saint béni soit-Il, porte en lui la dimension du rouleau de Torah. En outre, notre relation avec le juste et ses enseignements de Torah nous mènera à reconnaître nos péchés et nous aidera, le cœur brisé, à expulser de notre sein leur réel responsable, le mauvais penchant.

Tel est le sens implicite des mots prononcés par Moché aux enfants d'Israël le lendemain des sept jours de la cérémonie de consécration : « Ceci est la chose qu'a ordonnée l'Eternel ; accomplissez-la pour que vous apparaisse la gloire du Seigneur » (*Vayikra* 9:6) ; autrement dit, s'ils désiraient que la Présence divine se déploie sur le tabernacle et parmi eux, ils devaient se rapprocher de D. et, pour ce faire, s'attacher au juste, en ayant le « cœur brisé et abattu » (*Tehilim* 51:19). Il leur fallait en effet annihiler leur mauvais penchant en regrettant sincèrement la faute du veau d'or, purifiant leur cœur de sorte à en faire un réceptacle digne de recevoir la Présence divine. Or, c'est en renforçant leur lien avec Moché et Aharon – les deux justes de cette génération – qu'ils pouvaient y parvenir. D'ailleurs ces derniers avaient imploré l'Eternel de venir résider en leur sein, et servaient donc bien d'intermédiaires les liant à Lui.

Aujourd'hui où, à cause de nos nombreuses fautes, nous n'avons plus de Temple ni de *cohanim* qui y servent, le Saint béni soit-Il nous envoie toutefois, à chaque génération, de grands justes pour nous

guider sur le droit chemin. Se lier à eux nous permet de bénéficier de leur heureuse influence et de nous préparer convenablement au don de la Torah.

Comme nous l'avons mentionné, la Torah présente deux aspects indissociables, la Torah écrite et la Torah orale, avec lesquelles l'homme doit raffermir son lien à l'approche de Chavouot. Nos Sages nous indiquent (*Sanhédrin* 86a) qu'« une michna anonyme [doit être attribuée à] Rabbi Meïr », celui-ci incarnant donc la Torah écrite – la Michna étant, en quelque sorte, considérée comme la partie écrite de la Torah orale. Quant à Rabbi Chimon bar Yo'haï, qui nous révéla la face ésotérique de la Torah, il représente la Torah orale. C'est donc justement pour cette raison que la *Hilloula* – terme connotant l'idée de mariage – de ces deux justes tombe durant la période de l'*Omer*, afin qu'en les célébrant, nous renforcions notre lien avec ces représentants des deux facettes de la Torah et nous rapprochions de D.

Ceci corrobore l'interprétation du Ari zal du verset : « Tu es remonté dans les hauteurs, après avoir fait des prises » (*Tehilim* 68:19) : lors de son passage au ciel pour recevoir la Torah, Moché a pris en captivité – *chévi* – l'âme de Rabbi Chimon bar Yo'haï (dont les initiales forment ce terme hébraïque). [Peut-être peut-on ajouter que le mot *adam* (homme) de la suite du verset est formé à partir des initiales de *da Meïr*, en allusion à ce deuxième grand maître de la Torah, Rabbi Meïr baal Haness.]

J'ajouterais que le terme *matana* (dons) de la suite du verset, « tu as reçu des dons parmi les hommes », peut être rapproché du terme *matnitin* employé par nos Sages pour dire qu'une michna anonyme doit être attribuée à Rabbi Meïr baal Haness, qui symbolise la Torah écrite. Le surnom donné à ce grand Sage fait référence au miracle (*ness*) que constitua sa bonne évolution en dépit de la déchéance que connut son propre maître, Elicha ben Abouya. Lors de son apprentissage auprès de ce dernier, Rabbi Meïr sut en effet opérer un tri, « prenant le fruit et jetant son écorce » (*Avoda Zara* 18a).

Par conséquent, lors de son séjour dans les cieux, Moché se saisit de ces deux aspects de la Torah, la Torah écrite et la Torah orale, afin de sauver et de protéger les justes qui l'étudieraient – l'âme de ces derniers provenant de celle d'Adam, comme en fait allusion le verset : « des dons parmi les hommes » (*adam*).

De nos jours, où « il n'y a pas de génération dont les malheurs ne sont pas supérieurs à ceux des autres générations » (*Pessikta Rabbati* 15:15), où on a malheureusement tendance à oublier la Torah et éprouvons des difficultés à nous préparer convenablement à l'approche de son don, la coïncidence de la *Hilloula* de Rabbi Meïr et de Rabbi Chimon avec la période de la supputation de l'*Omer* représente, pour nous, un réel bienfait. En effet, en suscitant durant ces jours le départ de ces deux grands justes, l'Eternel nous a offert, par le bais de ces célébrations, l'opportunité de nous lier à eux, donc aux deux aspects de la Torah qu'ils représentent. Lors de ces commémorations, une joie profonde pénètre notre cœur, nous permettant de chasser les puissances impures en même temps que notre mauvais penchant ; nous parvenons alors à une très grande proximité de l'Eternel, prêts à recevoir la Torah.

Suite à la destruction du Temple, les forces de l'impureté ont plongé le monde dans l'obscurité, et nous éprouvons plus de difficultés à nous lier à la Torah. Aussi, en nous permettant de nous rattacher à ces deux grands *Tannaïm* peu avant le don de celle-ci, l'Eternel a agi à notre égard avec bienfaisance, puisqu'Il a ainsi facilité notre préparation à Chavouot et le raffermissement de notre lien avec Lui. Sans nul doute, nous mériterons, par ce biais, que la Torah ne soit jamais oubliée de notre peuple, ainsi que la venue très prochaine du *Machia'h*. En l'absence de ces deux *Hilloulot*, il nous aurait été très difficile, sous l'influence néfaste que nous subissons aujourd'hui en provenance du penchant au mal, de recevoir correctement la Torah à Chavouot en y adhérant totalement ainsi qu'à notre Créateur.

Au sujet du don de la Torah au peuple juif, Rachi, citant l'interprétation de nos Sages (*Mekhilta Yitro* 19:17), compare le Saint béni soit-Il à un fiancé sortant à la rencontre de sa future épouse. Or, si nous désirons parvenir au niveau de symbiose de deux nouveaux conjoints, il est évident que nous devons passer par une sérieuse préparation, suite à laquelle D. se rapprochera ensuite Lui aussi de nous.

A la lumière de ces explications, nous pouvons comprendre le passage de Guemara suivant (*Baba Metsia* 85b) : « Combien les actes de Rabbi 'Hiya sont-ils louables ! Il chassait des cerfs, les égorgeait et utilisait leur peau pour faire du parchemin, sur lequel il écrivait des enseignements de Torah qu'il inculquait ensuite aux jeunes enfants de notre peuple. » A priori, nous pouvons nous demander en quoi ce comportement était si estimable. En outre, pourquoi Rabbi 'Hiya tuait-il lui-même ces bêtes pour en récupérer la peau, plutôt que de les vendre et d'utiliser cet argent pour acheter des parchemins tout prêts, où il aurait pu écrire ses enseignements de Torah ? Enfin que signifient les mots employés par nos Sages « *maassé 'Hiya* » (lit. les actes de Rabbi 'Hiya) ?

En réalité, Rabbi 'Hiya désirait, par le biais de son comportement, communiquer aux générations à venir la manière dont un enseignant doit transmettre la Torah à ses élèves de sorte qu'elle s'ancre profondément en eux : un énorme dévouement est nécessaire. En effet, on ne peut se contenter de la méthode facile – vendre les bêtes chassées et acheter du parchemin avec cet argent –, mais il faut investir le maximum d'efforts – chasser soi-même la proie, puis l'égorger, c'est-à-dire annihiler notre mauvais penchant ; le maître est alors épuré de toute tare et peut transmettre son enseignement en toute pureté à l'enfant, qui l'absorbera sans difficulté. C'est justement en cela que consistait la grandeur particulière de Rabbi 'Hiya, que nos Sages ont ici voulu mettre en exergue : en la qualité de sa préparation, fondée avant tout sur un dévouement hors pair. Nous en déduisons

l'importance cruciale, pour un maître, de s'investir dans sa préparation personnelle avant de livrer son enseignement, qui sera alors de la plus grande pureté, ce qui tiendra simultanément lieu de préparation à l'élève, apte à absorber la Torah libre de tout vice et péché.

## Résumé

- Nous devons nous attacher au juste et nous soumettre à lui, plus particulièrement à l'approche de Chavouot, car cette attitude nous prépare au don de la Torah. C'est pourquoi l'Eternel a suscité, durant cette période, le départ de Rabbi Meïr et de Rabbi Chimon, qui représentent respectivement la Torah écrite et orale, afin de nous aider dans notre préparation, de sorte que nous puissions abolir notre mauvais penchant.
- C'est ainsi que nous devons nous préparer à recevoir la Torah, c'est-à-dire à nous marier avec celle-ci et avec D. Rabbi 'Hiya se préparait à l'enseignement de manière exemplaire, conduite qui, basée sur un grand investissement personnel et l'annulation du penchant au mal, peut nous servir de modèle dans notre approche à la Torah en général.

# CHAVOUOT

## L'INVESTISSEMENT PERSONNEL : UNE PRÉPARATION AU DON DE LA TORAH

La période de la supputation de l'*Omer* correspond à une préparation au don de la Torah, à laquelle elle aboutit à Chavouot. Il est impossible d'acquérir une chose sans avoir préalablement fourni les efforts nécessaires pour atteindre cet objectif. Ainsi, lorsqu'un homme désire rejoindre une certaine destination, il doit tout d'abord planifier son voyage, acheter un billet… Or, il en est de même pour ce qui a trait au spirituel : la préparation représente une étape incontournable à l'acquisition et à la progression dans les degrés du Service divin. Aussi celui qui ne se prépare pas à recevoir la Torah sera incapable de vivre et d'apprécier ce don, le moment venu.

L'essentiel de la préparation réside dans l'effort. C'est la raison pour laquelle nos ancêtres subirent l'offensive d'Amalek dans le désert alors qu'ils se trouvaient justement dans cette période de préparation – préparation certes, mais à laquelle faisait défaut son ingrédient principal, l'effort. Tel est le sens de l'interprétation que nous livrent nos Sages sur le verset : « ils campèrent à Refidim » (*Chemot* 17:1) : ils se relâchèrent (*rifou*) en Torah (*Bekhorot* 5b ; *Sanhédrin* 106a). En l'absence d'effort de la part de l'homme, le Satan, c'est-à-dire le mauvais penchant (*Zohar* II 42a), ici incarné par Amalek (*ibid.* III, 281b), s'attaque à lui.

Ceci rejoint l'enseignement donné par Rabbi Chimon (*Avot* 3:7) : « Celui qui, tandis qu'il chemine, étudie la Torah mais s'interrompt pour dire : "Comme cet arbre est beau ! Comme ce champ est beau !", se rend, d'après le texte, passible de mort. » Même s'il s'interrompt pour louer le Créateur sur la beauté de Ses œuvres, dans l'esprit du verset : « Que Tes œuvres sont grandes, ô Seigneur ! » (*Tehilim* 104, 24), il est pourtant condamnable.

Car le mauvais penchant, conscient de son impuissance face à l'homme qui est absorbé dans son étude, s'approche de lui avec ruse en lui soufflant : « Regarde comme cet arbre est beau ! Rends donc hommage à Dieu qui l'a créé ! » Par ce subterfuge, il l'éloigne momentanément de son étude. Il faut donc éviter de se laisser séduire par ce redoutable ennemi qui, une fois qu'il a réussi à exercer une petite influence sur l'homme, tentera sans cesse de gagner encore du terrain, pour finalement le mener à l'abandon total de son étude.

Dans le même esprit, nos Sages expliquent que l'expression : « Si vous vous conduisez selon Mes lois » (*Vayikra* 26:3) se réfère à notre devoir de fournir des efforts dans l'étude de la Torah (Rachi ad loc.). Autrement dit, seuls les efforts investis dans l'étude nous permettent d'accomplir les *mitsvot* comme nous le devons – outre le fait qu'ils constituent une garantie à la résolution de toutes les difficultés que nous rencontrerons. C'est pourquoi nous lisons la *paracha* de *Be'houkotaï* avant la fête de Chavouot, afin de souligner que seule la Torah est source de vie et que c'est uniquement par les efforts que nous investissons dans son étude que nous trouverons une solution à tous nos problèmes, conformément à la promesse formulée dans la suite du texte : « le glaive ne traversera point votre territoire » (*Vayikra* 26:6).

Un bédouin, qui vivait dans une tente, avait l'habitude d'aller puiser de l'eau au puits quand il en avait besoin. Un jour, il se rendit en ville et y vit un homme tourner un robinet, duquel jaillit un flux d'eau.

Emerveillé, il lui demanda de bien vouloir lui vendre ce robinet, à n'importe quel prix, afin qu'il puisse s'en servir dans sa tente et disposer d'eau sans devoir fournir d'effort. L'homme lui répondit : « Penses-tu réellement que c'est ce robinet qui génère de l'eau ? Certainement pas ! Il est simplement relié à un tuyau qui donne sur une source d'eau, et c'est elle qui permet à l'eau de couler dans le robinet. S'il n'est pas relié à cette source, ce robinet ne sert à rien ! »

De même, si nous désirons recevoir la Torah à Chavouot, il nous incombe de nous atteler avec ardeur à son étude ; c'est alors que nous pourrons jouir de l'influx céleste qui se déversera sur nous lors de la fête. A l'inverse, celui qui s'éloigne de la Torah, source d'eau de vie, ressemble à un robinet qui n'est pas connecté à une réserve d'eau.

A la lumière de ces explications, nous pouvons comprendre les paroles de Yehouda ben Téma : « Sois audacieux comme le léopard, léger comme l'aigle, prompt comme le cerf et fort comme le lion pour accomplir la volonté de ton Père céleste. » (*Avot* 5:20) A priori, ces consignes semblent surprenantes : quel intérêt y a-t-il donc à ce que l'homme, doté d'intelligence et au tempérament calme, modifie sa nature pour ressembler à la bête, caractérisée par son impulsivité et sa cruauté ?

C'est que, tout homme doit fournir des efforts pour acquérir la vigueur propre aux animaux, qui lui permettra de se vouer comme il le doit au service de l'Eternel et de satisfaire Sa volonté. Le changement de sa pondération innée en un zèle fougueux mis au service de son Créateur, exige de lui de nombreux efforts, d'autant plus que le mauvais penchant, conscient du but qu'il vise par ce travail sur soi, cherchera à tout prix à l'en empêcher.

Par conséquent, l'essentiel de notre préparation au don de la Torah passe par les efforts que nous investissons, principalement durant la période de l'*Omer*. Lors de ces jours, il nous est demandé de nous défaire de notre carapace impure pour devenir saints. A l'instar de la

femme impure qui, en respectant scrupuleusement les lois de pureté, fait le maximum pour redevenir pure, examinons donc nos actes afin d'estimer s'ils sont, ou non, conformes à la loi, de sorte à pouvoir les corriger le cas échéant.

Celui qui met à profit cette période pour se préparer comme il faut, se verra pardonner tous les péchés qu'il aura faits jusqu'à ce jour et deviendra une nouvelle personne. Dans ce sens, Chavouot peut être rapproché de *techouva*, le repentir.

Le Rambam a statué à cet égard (*Hilkhot Techouva* 2:2) qu'un repenti bénéficie d'une absolution totale, et en particulier de l'expiation du péché d'un délaissement de la Torah, pour lequel nos Sages se montrent très sévères. Ainsi, ils affirment (*'Haguiga* 5b) que le Saint béni soit-Il pleure tous les jours au sujet de trois types d'individus, l'un d'eux étant celui qui aurait la possibilité d'étudier mais ne l'exploite pas. De même, ils nous avertissent de la gravité de ce péché en affirmant qu'il cause la mort de ses enfants (*Chabbat* 32b), la guerre, la peste et la famine (*ibid.* 33a), ainsi que l'arrêt des pluies (*Taanit* 7b). Comment expliquer qu'un délaissement de l'étude puisse avoir des répercutions si tragiques et punir non seulement l'homme lui-même, mais également ses enfants ?

De fait, le mot Chavouot peut aussi être rapproché du mot *chevoua*, signifiant serment. En d'autres termes, à l'instant où entre la fête, le Saint béni soit-Il descend vers le monde pour nous donner la Torah, tandis que nous répondons tous, à l'unisson, « nous ferons et nous comprendrons » (*Chemot* 24:7), tel un serment que nous formulons. Or, ce serment inclut également les non-juifs qui, eux aussi, s'engagent à cet instant à respecter les sept *mitsvot* noahides que Dieu leur a imposées (*Yevamot* 48b) et à ne pas importuner les enfants d'Israël dans le respect de la Torah. Un non-juif qui empêche un Juif d'observer les *mitsvot* commet un grave péché, pour lequel il sera puni dans les temps futurs. Ce serment formulé à Chavouot inclut tout Juif, même s'il dort durant la fête.

Illustrons cette idée par un exemple. Si quelqu'un pénètre dans une pièce emplie de parfums, il en ressortira imprégné par ces bonnes odeurs, même s'il n'a rien fait de concret pour cela et n'a eu nulle intention d'en être pénétré. De même, à Chavouot, une atmosphère de sainteté enveloppe le monde, si bien que tous en sont influencés et que chacun prend part à ce serment universel.

C'est pourquoi nos Maîtres nous ont recommandé (*Berakhot* 5a) : « Si un homme voit des malheurs s'abattre sur lui, qu'il examine ses actions, comme il est dit : "Examinons nos voies, scrutons-les et retournons à l'Eternel" (*Ekha* 3:40). S'il ne trouve nulle scorie, qu'il les impute à son délaissement de la Torah, comme il est dit : "Heureux l'homme que Tu redresses, Eternel, et que Tu instruis dans Ta Torah !" (*Tehilim* 94:12). » Car, comme nous l'avons déjà souligné, lorsque l'investissement dans l'étude fait défaut, toutes sortes de calamités nous assaillent.

Soulignons ici la consigne de nos Maîtres selon laquelle la *paracha* de *Bamidbar* doit être lue avant la fête de Chavouot : « Comptez puis arrêtez-vous », autrement dit, lisez la section de *Bamidbar*, dans laquelle figure le recensement des enfants d'Israël (*Bamidbar* 1), puis célébrez la fête de Chavouot, aussi nommée Atsérèt (lit. un arrêt).

Le lien entre ce recensement effectué dans le désert et la fête du don de la Torah est que celle-ci fut donnée en ce lieu public afin de nous enseigner que quiconque désire y prendre part en a la possibilité (*Pessikta Zoutra Terouma* 25:16). Et, pour poursuivre le fil de notre raisonnement, nous pouvons ajouter que, de même qu'on ne peut s'engager dans un désert sans préparation préalable, de même, il est impossible de se lancer dans l'étude de la Torah sans y investir des efforts soutenus.

Dès lors, le lien entre les sections de *Be'houkotaï* et de *Bamidbar* s'éclaircit, en même temps que notre devoir de lire cette dernière, qui évoque le recensement du peuple juif, avant Chavouot. Car, afin

d'aboutir à un compte, il faut d'abord compter, et pour que le compte des enfants d'Israël atteigne un nombre idéal, ils doivent s'atteler ensemble à l'étude de la Torah ; ils mériteront alors d'en être les réceptacles et de continuer à s'élever dans son étude et par son biais.

Ainsi, il est possible d'imputer la mort des élèves de Rabbi Akiva entre Pessa'h et Chavouot à leur manque d'investissement dans la solidarité, ce qui corrobore l'enseignement de nos Sages (*Yevamot* 62b) selon lequel ils manquaient de respect mutuel. Car seuls les efforts nous permettent de parvenir à la solidarité et à l'unité, semblables à un seul homme, doté d'un seul cœur (*Mekhilta* ; Rachi *Chemot* 19:2).

Sur le mode allusif, notons pour conclure que le terme *yeguia* (effort) a la même valeur numérique que les mots *pé é'had* (une bouche), ce qui laisse entendre que seuls les efforts, l'investissement, peuvent nous mener à la solidarité. Si l'on œuvre dans ce sens, on pourra alors fêter Chavouot conformément à l'injonction : « fêtez votre fête », expression numériquement équivalente à celles précitées.

## Résumé

- Pendant la période de l'*Omer*, on doit se préparer au don de la Torah qui aura lieu à Chavouot. Cette préparation nécessite un grand investissement, sans lequel on sera incapable de ressentir l'influx de sainteté qui enveloppe le monde durant la fête. Amalek parvint à s'attaquer au peuple juif dans le désert, car celui-ci n'avait pas fourni suffisamment d'efforts pour s'apprêter au don de la Torah.
- D'après Rabbi Chimon, celui qui étudie en route et s'interrompt pour admirer la beauté de la nature se rend passible de mort – car il met ainsi court à ses efforts et finira par cesser complètement d'étudier. Nos Sages affirment que seule une étude acharnée constitue une garantie pour l'accomplissement des *mitsvot*, en même temps qu'une protection contre toutes les calamités. Les efforts à fournir par l'homme incluent une modification de son tempérament calme pour servir son Créateur avec fougue.

- L'homme qui se prépare convenablement à l'approche de Chavouot sera absous. Même son relâchement en Torah, péché d'une grande gravité, lui sera pardonné. Car Chavouot englobe la dimension du repentir (*techouva*) et du serment (*chevoua*), proclamé par l'humanité entière qui s'engage à respecter les *mitsvot*. Nous lisons la *paracha* de *Bamidbar* avant cette fête car, de même qu'on ne s'engage pas dans le désert sans préparation, de même on ne peut recevoir la Torah, donnée en ce lieu, sans s'y être préparé.

## LE SILENCE ÉLOQUENT DU MONDE LORS DU DON DE LA TORAH

Dans les *Tehilim*, nous pouvons lire : « Du haut du ciel, Tu fis entendre Ta sentence : la terre s'en effraya et demeura immobile. » (76:9) Nos Maîtres, de mémoire bénie, soulignent eux aussi (*Chemot Rabba* 29:9) le silence général qui enveloppa le monde à l'heure où le Tout-Puissant Se révéla à Ses créatures sur le mont Sinaï pour leur faire entendre Ses paroles : pas un oiseau ne gazouilla, pas une vache ne meugla et pas un bébé ne pleura.

D'emblée, plusieurs questions nous interpellent. Tout d'abord, pourquoi était-il nécessaire que l'humanité entière soit plongée dans un tel mutisme ? Dieu n'aurait-Il pas pu donner la Torah si le monde avait normalement poursuivi son cours ? En outre, si l'on admet la nécessité de ce silence total, pourquoi fallait-il, d'un autre côté, que de puissants tonnerres éclatent et que le *Chofar* retentisse si fort, comme il est dit : « il y eut des tonnerres et des éclairs (…) et un son de cor très intense (…) Le son du cor allait redoublant d'intensité » (*Chemot* 19:16-19) ?

De fait, le Saint béni soit-Il désirait transmettre aux enfants d'Israël la haute responsabilité qui reposait sur leurs épaules. Il leur communiqua donc ce message en leur démontrant que, s'ils n'acceptaient pas la Torah ou se relâchaient dans son observance,

négligeant leur Service divin, c'est le monde entier qui risquerait de redevenir silencieux, de retourner à son état chaotique originel.

Dans ce sens, le silence symbolise le mauvais penchant qui, logé dans le cœur de l'homme (*Berakhot* 61a), tente perpétuellement de le faire taire, de l'immobiliser dans son Service divin, de semer la confusion dans son esprit afin de le détourner de sa mission. Pour parvenir à cette fin, ce redoutable ennemi s'appuie sur toutes les épreuves auxquelles l'homme est confronté pour refroidir sa foi en Dieu, dans l'espoir de le rendre silencieux, serait-ce pour un instant. Si, sous l'influence néfaste du mauvais penchant, l'homme se retrouve démuni de Torah et uniquement plongé dans ses soucis, le silence menace l'ensemble de l'univers, qui ne vit le jour que pour la Torah, comme le souligne le verset : « Si Mon pacte avec le jour et la nuit pouvait ne plus subsister, si Je cessais de fixer des lois au ciel et à la terre (…) » (*Yirmyahou* 33:25).

Ceci corrobore l'interprétation de nos Sages (*Avoda Zara* 3a ; *Chabbat* 88a) du *Hé* supplémentaire du verset : « Le soir se fit, puis le matin ; ce fut le sixième (***ha**chichi*) jour » (*Beréchit* 1:31). Ils expliquent qu'au moment où l'Eternel créa le monde, Il posa une condition à Ses créations, les prévenant : « Si le peuple juif accepte la Torah [le six Sivan], vous pourrez vous maintenir, et sinon, Je vous ramènerai au néant. » C'est pourquoi, en cet instant grandiose où Il fit don de la Torah à Ses enfants, Il imposa le silence général à tout l'univers, de sorte à donner à tous la mesure du dommage qui pourrait résulter de la prolongation de cet état de torpeur. S'il incombait aux enfants d'Israël de réaliser leur responsabilité par rapport à la pérennité du monde, les nations devaient, quant à elles, en être les témoins.

Le Saint béni soit-Il désirait également leur signifier que l'essentiel de leur réception de la Torah devait se passer dans leur cœur, où, comme nous l'avons vu, se dissimule le mauvais penchant. Celui-ci tente inlassablement et en ayant recours à d'innombrables ruses d'étouffer

son âme, comme l'affirment nos Sages : « Le mauvais penchant de l'homme se renouvelle chaque jour et tente de le tuer, comme il est dit : "Le méchant fait le guet pour perdre le juste, il cherche à lui donner la mort." (*Tehilim* 37:32) »

Tout ce qui se passe dans le cœur de l'homme est caché, car le cœur est le siège de l'intériorité, caractérisée par le silence. Nos Maîtres soulignent à cet égard (*Pessa'him* 54b) que nul ne peut savoir ce qui se dissimule dans le cœur d'autrui. C'est pourquoi un silence absolu régna lors du don de la Torah, afin de nous enseigner que l'essentiel de notre mission consiste à corriger nos traits de caractère et à mener à bien notre lutte contre le mauvais penchant, qui s'attaque toujours à nous en cachette, de manière sournoise.

Symboliquement, le son du *Chofar* qui retentissait au mont Sinaï peut faire allusion à toutes les épreuves auxquelles l'homme doit faire face de son vivant, et que le mauvais penchant exploite pour semer des doutes en son cœur et refroidir sa foi dans le Créateur. Or, le moyen de s'en sortir nous a été livré par le texte saint : « Le son du cor allait redoublant d'intensité ; Moché parlait et la voix divine lui répondait. » (*Chemot* 19:19) En d'autres termes, quand bien même l'adversité s'intensifierait, l'homme doit savoir qu'elle est naturelle et qu'on ne peut rien faire à son encontre, si ce n'est poursuivre avec ardeur son Service divin – « Moché parlait » – afin de continuer à assurer le maintien du monde.

Nos Maîtres nous ont avertis en ces termes (*Berakhot* 5a) : « Si un homme voit des malheurs s'abattre sur lui, qu'il examine ses actions (…) S'il ne trouve nulle scorie, qu'il les impute à son délaissement de la Torah. » Suite à cette introspection et prise de conscience, les épreuves cesseront de l'accabler. Et si elles continuent à le tourmenter, l'homme doit savoir qu'elles lui ont été envoyées par amour (*ibid.*), conformément à cet adage du plus sage des hommes : « Car celui qu'Il

aime, l'Eternel le châtie » (*Michlé* 3:12). Telle est bien la lutte constante que l'homme doit mener contre son mauvais penchant, qu'il doit s'efforcer de vaincre.

Il est intéressant de noter que l'expression par laquelle nous avons ouvert notre propos, « la terre s'en effraya et demeura immobile », est numériquement équivalente à « car tu portes un lourd fardeau » ; autrement dit, la simultanéité du silence du monde et des bruyantes manifestations lors du don de la Torah fait écho à l'incommensurable responsabilité qui repose sur nos épaules. Si nous en sommes conscients et ne perdons pas de vue notre mission, nos jours sur terre se prolongeront et l'univers ne retournera pas au chaos.

## Résumé

- Nos Sages s'interrogent sur le contraste entre le silence absolu du monde lors du don de la Torah et les bruyantes manifestations qui le caractérisèrent. Nous avons expliqué que le silence symbolise le mauvais penchant, qui essaie à tout prix de figer l'homme dans son Service divin. Dieu imposa le silence à la création afin de nous permettre de réaliser notre responsabilité dans la pérennité du monde, puisqu'il serait à nouveau réduit au chaos si nous ne respections les *mitsvot* et ne nous attelions à l'étude de la Torah.
- Recevoir la Torah, c'est avant tout travailler ses traits de caractère, son intériorité, car il ne sert à rien d'avoir l'air extérieurement bien. Le bruit qui accompagna le don de la Torah est une allusion aux malheurs auxquels l'homme est confronté, et dont le mauvais penchant se sert pour le refroidir dans son Service divin. Mais nous devons nous efforcer de surmonter ces épreuves et d'accepter la Torah malgré ces difficultés.

## LES SECRETS DE LA TORAH

Nos Sages soulignent (*Chabbat* 88a ; *Chemot Rabba* 29:9) le silence et l'immobilité générale dans lesquels fut plongée la création lors du don de la Torah : nulle volaille ne vola, nul oiseau ne gazouilla… Quel est donc le sens de cet arrêt sur image ?

Nous allons voir en quoi ce questionnement va nous mener à comprendre un aspect très profond du don de la Torah. La base de la Torah est la Kabbale, c'est-à-dire ses secrets, son interprétation ésotérique. Or, il va de soi qu'on ne révèle un secret qu'à un homme de confiance, conscient de ses responsabilités. Etre responsable, c'est savoir garder son calme, se tenir à l'écart des vains plaisirs de ce monde. C'est pourquoi, au moment où Dieu s'apprêtait à révéler les secrets de la Torah à Ses enfants, il fallait que le monde entier reste silencieux.

C'est également la raison pour laquelle on ne doit pas être rémunéré pour l'étude de la Torah, car ceci reviendrait à subir l'influence des plaisirs de ce monde, ce qui ferait écran à notre réception des secrets de la Torah.

L'homme doit être reconnaissant envers son Créateur pour le fait qu'Il lui a révélé les secrets de la Torah. En effet, lors du don de la Torah, les enfants d'Israël méritèrent non seulement de devenir les réceptacles de cette dernière, mais aussi d'appréhender ses secrets – les termes hébraïques *lekabel* (recevoir) et *kabbala* (la Kabbale) pouvant être rapprochés. Par ailleurs, les mots *kabbala* et *léka'h* (leçon – terme se référant à la Torah) ont, à un près, la même valeur numérique. Ainsi, il est écrit : « Car Je vous donne une bonne (*tov*) leçon : n'abandonnez pas Ma Torah. » (*Michlé* 4, 2) Le mot *tov* se réfère aux secrets de la Torah, et le fait qu'ils nous furent révélés, en plus de la Torah écrite, constitue une *tova*, un acte charitable de la part de

l'Eternel, car sans cet aspect fondamental, nous n'aurions pu aspirer à la plénitude.

Illustrons cette idée par l'exemple d'un homme qui aurait offert à son prochain une belle armoire remplie d'ustensiles d'or et d'objets précieux, mais ne lui en aurait pas donné la clé ! Aussi devons-nous exprimer notre gratitude au Saint béni soit-Il, qui nous a donné la Torah avec ses secrets, qui en sont la clé. Notre reconnaissance se manifestera par la responsabilité que nous témoignerons, en délaissant les plaisirs de ce monde et en refusant d'être rémunérés pour l'étude de la Torah.

Néanmoins, il nous reste à éclaircir la nécessité qu'a vue le Créateur à nous transmettre les secrets de la Torah. En effet, même sans cela, les enfants d'Israël croyaient déjà en Lui, comme il est dit : « Ils eurent foi en l'Eternel, et en Moché Son serviteur » (*Chemot* 14:31). En outre, avant de savoir en quoi consistait la Torah, ils se déclarèrent prêts à l'observer, comme le souligne le verset : « Nous ferons et nous écouterons » (*ibid.* 24:7), proclamation téméraire qui leur valut la qualification de nos Sages (*Chabbat* 88a) de « peuple impétueux ». S'ils ne connaissaient pas le contenu de la Torah, à plus forte raison ignoraient-ils ses secrets, et néanmoins, ils furent prêts à l'accepter. Pourquoi donc l'Eternel jugea-t-Il nécessaire de les leur révéler ?

En réalité, il semble que le Saint béni soit-Il les ait obligés à accepter l'aspect ésotérique de la Torah, contrainte qui, bien entendu, visait leur intérêt. Autrement dit, en dépit de la foi ardente qui les animait, le Tout-Puissant dut les contraindre d'accepter les secrets de la Torah, en suspendant la montagne au-dessus d'eux comme un baquet, les menaçant : « Si vous acceptez la Torah, tant mieux, et sinon, vous serez enterrés ici. » (*Chabbat* 88a ; *Avoda Zara* 2b ; *Zohar* III 125a)

En de nombreux points du monde, l'influence néfaste des non-juifs représente pour nous une dangereuse menace, un risque d'affaiblissement de notre foi. Si nous désirons parvenir à rester fermes

face à ces dangereux courants, il nous incombe de rester impassibles, d'opter pour le silence, de nous tenir à l'écart des plaisirs de ce monde. Un tel comportement constituera alors une « muraille » contre ces agressions spirituelles. Aussi, en plus de la foi dont nos ancêtres étaient dès le départ animés, il fallait qu'ils reçoivent la Torah et ses secrets. Ces secrets et le silence qui les accompagna allaient être l'armure qui les protégerait de tous temps, y compris aux périodes les plus périlleuses, de l'influence des nations.

Les versets décrivent le don de la Torah comme de tumultueuses manifestations : « il y eut des tonnerres et des éclairs (…) et un son de cor très intense (…) Le son du cor allait redoublant d'intensité » (*Chemot* 19:16-19) ? Nos Maîtres, de mémoire bénie, expliquent (*Yalkout Chimoni Chemot* 286) qu'à ce moment historique, la terre fulmina, ce que confirme le verset : « la terre frissonna » (Juges 5:4). Pourtant, d'un autre côté, ils affirment que le monde entier fut réduit à un silence absolu. Comment concilier ces deux réalités ?

En fait, elles se complètent : au départ, le monde était très agité, puis le Saint béni soit-Il désirait faire cesser cette agitation, par crainte que les enfants d'Israël ne s'y habituent. En effet, comme nous l'avons expliqué, s'accoutumer à un environnement bruyant peut être très préjudiciable, le bruit étant souvent synonyme d'excitation pour les plaisirs de ce monde, à l'antipode du calme, valeur à cultiver. Aussi, réduisant le monde au silence, l'Eternel prononça les dix paroles.

Outre le préjudice du bruit, la force de l'habitude est elle aussi grandement nuisible, l'homme risquant de s'habituer au péché. On raconte qu'il arriva une fois à un Rav à Londres de passer devant un magasin ouvert le Chabbat, lorsqu'il fut soudain choqué par la présence d'une *mezouza* fixée sur le montant. Offusqué, il se mit à réprimander le patron. Les Chabbat suivants, il passa encore devant ce magasin, invariablement ouvert, et avec le temps, s'accoutuma à cette vision, pour finalement ne même plus le remarquer. Le Rav, comme

beaucoup d'autres personnes, avait malheureusement pris pour un fait accompli que ce commerce juif était ouvert le Chabbat.

La routine peut donc mener l'homme à devenir insensible au péché. Aussi nous incombe-t-il de lutter au maximum contre ce courant et de maîtriser toutes les mauvaises habitudes, et ce, en s'appuyant sur le pouvoir de la Torah, qui « protège et sauve l'homme » (*Sota* 21a). La voix de la Torah, dominante, réduira alors au silence le bruit néfaste des influences extérieures.

Si l'on s'en tient à l'affirmation du *Zohar* (II 90b) selon laquelle « la Torah, le Saint béni soit-Il et le peuple juif forment une seule entité », on peut en déduire que, de même que la Torah a une dimension ésotérique, de même en est-il de tout Juif. Car le nom du Juif, *yehoudi*, provient du nom Yehouda, lui-même formé à partir des lettres *youd*, *hé*, *vav*, *hé* du Nom divin et de la lettre *daleth*. Notons, en outre, que la petite valeur numérique du terme *yehoudi* équivaut à ce Nom divin. De la même manière que le Créateur est, par essence, mystérieux et infini (*Rambam Yessodot haTorah* 1:7), puisqu'on ne peut Le voir ni comprendre Son comportement, dont seul un aperçu nous transparaît à travers la Torah, ainsi, tout Juif possède cette dimension mystérieuse, du fait que c'est uniquement par la Torah, base et principe essentiel de l'univers, qu'il peut trouver sa place dans ce monde.

Nous pouvons avoir une mesure de l'importance du pouvoir de la Torah et de ses secrets par ce jugement erroné et malheureusement répandu sur les érudits : « En quoi contribuent-ils donc au maintien du monde en étudiant la Torah ? Ils ne font que se soucier de leur propre progression intellectuelle ! Pourquoi donc devrions-nous les soutenir financièrement ? » – en vertu de l'antique accord conclu entre Yissachar et Zevouloun (*Vayikra Rabba* 25:2). Rav Elyahou Lopian, de mémoire bénie, souligne à cet égard que, si les gens savaient combien de mauvais décrets les érudits annulent par le

pouvoir de la Torah – qui protège l'homme de toute calamité (*Kiddouchin* 82a) –, ils seraient prêts à leur céder toute leur fortune, voire même à adopter leur conduite.

**Résumé**


- A l'heure historique du don de la Torah, le monde entier était agité, puis Dieu lui imposa le silence pour révéler à Ses enfants les secrets de celle-ci. Il désirait ainsi nous transmettre notre devoir de rester « calmes », de nous tenir à l'écart des plaisirs de ce monde, afin que notre foi ne s'affaiblisse pas.


## LA TORAH ACCEPTÉE SOUS LA CONTRAINTE ET SON POUVOIR CONTRE LES PUISSANCES IMPURES

En marge du verset : « et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne » (*Chemot* 19:17), nos Maîtres expliquent (Rachi ad loc. ; *Chabbat* 88a) que le Saint béni soit-Il a suspendu la montagne au-dessus des enfants d'Israël comme un baquet en les menaçant ainsi : « Si vous acceptez la Torah, tant mieux ; et sinon, que vous soyez enterrés ici ! »

Cette interprétation de nos Sages soulève plusieurs questions. Pourquoi Dieu obligea-t-Il les enfants d'Israël à accepter la Torah ? Et, si l'on admet une telle nécessité, pourquoi avoir choisi de les apeurer précisément en retournant la montagne sur eux, plutôt que par tout autre moyen ou punition ? Plus encore, si l'on s'en tient à leur déclaration unanime, rapportée par le texte saint, « nous ferons et nous comprendrons » (*Chemot* 24:7), qui atteste leur volonté et leur commun accord d'accepter la Torah, quelle nécessité y avait-il donc à les y forcer ? Si l'on suppose que ceci était nécessaire du fait que leur engagement ne provenait pas d'un cœur entier, quel intérêt y avait-il toutefois à leur imposer la Torah par la contrainte, et que dire du libre arbitre accordé à l'homme ?

A l'heure où nos ancêtres se tenaient au pied du mont Sinaï, le mauvais penchant avait été déraciné de leur cœur (*Chir Hachirim Rabba* 1:15), puisqu'ils venaient d'achever un processus de purification de quarante-neuf jours visant à annihiler d'eux toute impression de l'impureté égyptienne, étant alors prêts à recevoir la Torah. Par conséquent, il n'était pas nécessaire que l'Eternel les contraigne à l'accepter en retournant la montagne au-dessus d'eux, du fait que le mauvais penchant avait été aboli de leur cœur, uniquement enclin au bien. Comment donc comprendre l'enseignement précité de nos Sages ? C'est que le mauvais penchant est comparé à une montagne (*Soucca* 52a ; *Zohar* I 99b), aussi, en retournant la montagne au-dessus d'eux comme un baquet, le Tout-Puissant désirait leur signifier que, s'ils étaient certes en ce moment libres de toute tendance au mal, néanmoins, si à l'avenir ils n'étudiaient pas la Torah, ils devraient y faire face.

Aussi était-il fondamental de leur transmettre que l'arme la plus efficace pour vaincre le mauvais penchant est la Torah, conformément à ces paroles de nos Sages : « Le Saint béni soit-Il dit aux enfants d'Israël : "Mes enfants, J'ai créé le mauvais penchant, et Je lui ai créé la Torah comme antidote. Si vous étudiez la Torah, vous ne subirez pas son emprise, comme il est dit : "si tu t'améliores, tu pourras te relever" (*Beréchit* 4:7), mais sinon, vous serez sous sa coupe, comme il est dit : "le péché est tapi à ta porte" (*ibid.*)." »

En d'autres termes, si, par la suite, ils n'utilisaient pas l'arme que représente la Torah, ils risqueraient d'être enterrés sous la montagne, car le mauvais penchant s'introduirait à nouveau dans leur cœur et, sans l'appui de la Torah, ils n'auraient aucun moyen de s'en sortir, ressemblant alors aux mécréants qui, « même de leur vivant, sont appelés morts » (*Berakhot* 18b ; *Beréchit Rabba* 39:7 ; *Pessikta Zoutra Beréchit* 8:21). Dans une telle situation, ils recevraient toute l'influence et la vitalité de leur « tombe », c'est-à-dire des puissances impures. Tel est le sens profond de cette image, donnée par nos Sages, de la

montagne renversée sur eux comme un baquet, symbolisant l'emprise menaçante du mauvais penchant, de laquelle il est très difficile d'échapper une fois qu'on s'est laissé prendre dans ses rets.

Ainsi donc, bien que les enfants d'Israël aient attesté à l'unisson leur volonté d'accepter la Torah, l'Eternel a jugé nécessaire de leur montrer, de façon imagée, la force de leur adversaire, le mauvais penchant, afin qu'ils soient conscients du danger auquel ils seraient confrontés et prennent les précautions nécessaires pour y échapper. Le Créateur désirait également leur communiquer une note d'espoir, en leur signifiant qu'Il avait déraciné le mauvais penchant de leur cœur et qu'ils pouvaient donc tourner la page, entamer une nouvelle existence.

Nous pouvons répondre à notre problématique selon une autre démarche. Le moment où les enfants d'Israël ont dit : « Tout ce qu'a dit l'Eternel, nous le ferons ! » (*Chemot* 19:8) se situait avant la révélation divine du Sinaï, et le mauvais penchant n'avait donc pas encore totalement été extirpé de leur cœur. Aussi existait-il un risque qu'ils s'appuient ensuite sur ce fait pour prétexter qu'à l'heure où ils s'étaient engagés, ce n'était pas d'un cœur entier mais sous la pression de leur penchant au mal, intéressé à augmenter ainsi leur punition en cas de désobéissance. C'est pourquoi il était nécessaire que cette première déclaration soit confirmée par une seconde : « Tout ce qu'a prononcé l'Eternel, nous le ferons et l'écouterons » (*ibid.* 24:7), déclaration cette fois prononcée en l'absence de toute inclination au mal. Par ailleurs, cette proclamation était nécessaire parce que, suite au déracinement du mauvais penchant de leur cœur, métamorphose correspondant à l'étape primaire de l'éloignement du mal (cf. *Tehilim* 34:15), il fallait passer à l'étape suivante, celle de pratiquer le bien (*ibid.*), à laquelle fait justement allusion cette proclamation.

En toute humilité, je proposerais une autre explication de l'image de cette montagne, renversée au-dessus du peuple juif comme un baquet. Le terme *kafa* (suspendit, retourna) peut être rapproché des termes

*kippa* (calotte) et *'houpa* (dais nuptial). Autrement dit, après leur avoir signifié que le mauvais penchant, qui venait de leur être arraché, ressemblait à une montagne menaçante susceptible de se retourner sur eux comme un baquet – duquel il est ensuite très difficile de se soustraire –, l'Eternel utilisa, pour ainsi dire, cette même montagne renversée comme un dais nuptial, sous lequel Il sanctifia Ses enfants par la Torah.

Enfin, à travers cette image, le Saint béni soit-Il voulait leur communiquer leur devoir de subjuguer leur mauvais penchant, car « le produit des pensées du cœur [de l'homme] est uniquement, constamment mauvais » (*Beréchit* 6:5) ; nous devons donc l'obliger à nous écouter et à nous servir, lui inspirer notre crainte et l'employer pour des actions saintes, à l'instar de Rabbi Yehochoua ben Lévi, qui parvint à dominer l'ange de la Mort, lequel se trouva contraint de lui remettre son glaive et de le conduire où il désirait (*Ketouvot* 77b).

## La présence de toutes les âmes juives au mont Sinaï

Nos Maîtres, de mémoire bénie, interprètent (*Chabbat* 146a) le verset : « Mais avec ceux qui sont aujourd'hui placés avec nous, en présence de l'Eternel, notre Dieu, et avec ceux qui ne sont pas ici, à côté de nous, en ce jour » (*Devarim* 29:14) comme une allusion au fait que toutes les âmes juives, aussi bien celles ayant déjà été créées que celles n'étant pas encore venues au monde, furent présentes lors de la révélation du Sinaï. Toutes sont incluses dans ce singulier globalisant du verset : « Israël y campa » (*Chemot* 19:2) ainsi que dans la déclaration proclamée à l'unisson : « nous ferons et nous comprendrons », déclaration ayant valeur de serment dans lequel les enfants d'Israël s'engagèrent à accepter la totalité de la Torah (*Chevouot* 39a). Il est également précisé (*ibid.*) qu'en plus de la Torah écrite qui leur fut alors donnée, ils reçurent également la Torah orale.

L'époque des *Tannaïm* connut deux remarquables figures de Torah et de sainteté qui, en dépit de leur grandeur commune, se distinguèrent

pourtant par leur approche personnelle dans l'étude. L'une d'elles fut Rabbi Meïr, auquel on attribue tous les enseignements anonymes de la Michna (*Sanhédrin* 86a). Comme son nom l'indique, il éclaira le monde par sa compréhension aiguisée de la Torah orale, et les autres Sages par sa perspicacité dans la loi (*Erouvin* 13b). L'autre fut Rabbi Chimon bar Yo'haï, qui devint célèbre par l'inestimable contribution qu'il nous apporta dans la révélation de la Torah ésotérique. Ces deux Sages avaient une connaissance phénoménale de la Torah mais, celle-ci comprenant soixante-dix facettes, chacun d'eux suivit sa propre voie pour l'interpréter. C'est par leur mérite conjugué que la Torah, aussi bien révélée que secrète, ne fut pas oubliée par le peuple juif, comme se l'était exclamé Rabbi Chimon : « A Dieu ne plaise que la Torah ne fût oubliée du peuple juif, comme il est dit : "car la bouche de sa postérité ne l'oubliera point" (*Devarim* 31:21) ! » (*Chabbat* 138b)

A travers l'expression : « Israël y (*cham*) campa en face de la montagne » (*Chemot* 19:2), nous pouvons lire en filigrane la présence de ces deux géants en Torah lors de la révélation du Sinaï, l'adverbe *cham* étant formé à partir des initiales de leurs prénoms – Chimon et Meïr. Sur le mode allusif, le texte laisse donc entendre que Rabbi Meïr et Rabbi Chimon se trouvaient, comme toutes les âmes juives, au pied du mont Sinaï, et que par conséquent ils ont reçu la Torah de Moché, qui l'a lui-même reçue du Tout-Puissant, ce qui certifie l'authenticité de toutes leurs interprétations se basant sur cet enseignement de source divine.

Enfin, l'expression du verset précité : « en face de la montagne » peut être interprétée à la lumière d'un autre verset de la Torah, « Je lui ferai une aide face à lui » (*Beréchit* 2:18), relatif à la création de la femme. Nos Maîtres commentent (*Yevamot* 63a) : « Si l'homme le mérite, elle sera son aide, et sinon, elle lui tiendra tête. » Or, il en est de même pour sa relation avec le mauvais penchant : si l'homme le mérite, c'est-à-dire s'attelle à la tâche de l'étude, il aura le pouvoir de le vaincre, voire même de le déraciner de son cœur ; mais, dans le cas contraire, ce sera

son ennemi qui prendra le dessus, s'imposera à lui comme une montagne et ne cessera de l'accuser. Cette idée peut se retrouver dans les expressions hébraïques « en face de la montagne » et « elles, nous les étudierons jour et nuit », numériquement parlant équivalentes.

### Résumé

- L'Eternel a renversé la montagne au-dessus des enfants d'Israël afin de leur montrer ce à quoi ressemble le mauvais penchant, dont ils devraient à l'avenir se méfier – même si, à cette heure, il avait été déraciné de leur cœur. Seule la Torah leur permettrait de le surmonter. L'image du baquet symbolise l'extrême difficulté de se défaire des rets du mauvais penchant une fois qu'on y est tombé. Le mot *kafa* (« retourna ») peut aussi être interprété dans le sens de *kippa*, *'houpa*, fonction que prit la montagne renversée, sous laquelle Dieu sanctifia Ses enfants par la Torah. Il leur signifia également leur devoir de subjuguer le mauvais penchant et de l'utiliser pour des causes sacrées.
- L'expression « y (*cham*) campa » fait allusion, à travers le terme *cham*, formé des initiales de leurs prénoms, à deux grands *Tannaïm*, Rabbi Meïr et Rabbi Chimon, grâce auxquels la Torah ne fut pas oubliée de notre peuple et qui furent eux aussi présents lors de la révélation du Sinaï. La suite du verset, « en face de la montagne » laisse entendre que si l'homme le mérite, en étudiant la Torah et se dressant contre le mauvais penchant, il parviendra à le vaincre.

## Le retentissement prolongé des tonnerres du Sinaï

Comme nous le savons, la révélation du Sinaï fut accompagnée d'impressionnantes manifestations, comme il est écrit : « Or, tout le peuple fut témoin de ces tonnerres, de ces feux, de ce bruit de cor » (*Chemot* 20:15). De fait, cet impressionnant son du cor que le peuple juif entendit lors du don de la Torah est perpétuel : il continue à

retentir et à résonner dans le cœur de tous les Juifs, à travers les générations. En effet, comme le précise la suite des versets, Moché rassura le peuple, terrifié par un tel spectacle, en lui disant : « Soyez sans crainte (…) C'est pour que Sa crainte vous soit toujours présente afin que vous ne péchiez point. » (*ibid.* 20:17) Il est évident que si ces manifestations visaient alors à inspirer la crainte de Dieu aux enfants d'Israël, cet objectif était aussi intemporel. En d'autres termes, le son du cor continue à retentir avec vigueur et à raffermir en nos cœurs la crainte de Dieu. Ceci rejoint l'enseignement de Rabbi Yehochoua ben Lévi : « Chaque jour, une voix céleste sort du mont 'Horev et s'exclame : "Malheur aux hommes pour la honte qu'ils suscitent à la Torah !" » (*Avot* 6:2)

Ce son du *Chofar* retentit également dans le cœur des mécréants, puisqu'eux aussi étaient présents lors de la révélation du Sinaï, conformément à l'interprétation de nos Maîtres (*Chabbat* 146a) du verset : « Mais avec ceux qui sont aujourd'hui placés avec nous, en présence de l'Eternel, notre Dieu, et avec ceux qui ne sont pas ici, à côté de nous, en ce jour » (*Devarim* 29:14) – allusion au fait que toutes les âmes juives, aussi bien celles ayant déjà été créées que celles n'étant pas encore venues au monde, furent présentes à ce moment historique.

Néanmoins, l'attitude des mécréants diffère fondamentalement de celle des justes face à ce retentissement. Les justes exploitent l'influx de sainteté provenant du son du *Chofar* et qui jaillit de leur cœur pour étudier la Torah, élaborer de nouvelles interprétations et jouir du profond délice que recèle l'étude. Ils mettent si bien ce son à profit que, comme si « la voix divine [leur] répondait » (*Chemot* 19:19), à l'instar de Moché duquel ils ont hérité d'une parcelle d'âme (*Zohar* III 216b), ils s'appuient sur cette voix pour appréhender les secrets de la Torah. A l'opposé, les méchants utilisent ce pouvoir de leur cœur pour réaliser leurs mauvais projets, renforçant ainsi l'écorce impure qui se

rattache à cette voix – les puissances impures ne pouvant exister qu'en s'alimentant de sainteté.

Aussi convient-il de s'éloigner à tout prix des mécréants, en vertu de l'avertissement de nos Sages : « Ne te lie pas au méchant » (*Avot* 1:7). Cette mise en garde doit être prise avec encore plus de sérieux lorsque ces personnes s'entretiennent de propos hérétiques, ce qui renforce considérablement l'emprise des puissances impures. Combien de mauvais décrets s'abattent-ils malheureusement sur l'homme à cause de ceci ! En outre, dans une telle situation, l'écorce impure peut parvenir à prendre la place d'une parole sainte qu'aurait dû émettre un juste. Or, annuler la parole du juste revient, à Dieu ne plaise, à annuler celle du Créateur, qui le soutient et, pour ainsi dire, parle à travers sa gorge, comme il est dit : « Tu formeras des projets et ils s'accompliront en ta faveur » (*Iyov* 22:28). Autrement dit, le juste formule des décrets et le Saint béni soit-Il les met à exécution. C'est pourquoi, nous avons l'habitude de solliciter la bénédiction et les conseils des justes, car ils bénéficient d'une assistance divine particulière.

Nous devons donc suivre leur directive, et c'est dans ce sens que j'explique cette anecdote, rapportée dans la Guemara (*Sanhédrin* 98a). Lorsque Rabbi Yehochoua ben Lévi demanda à Elyahou Hanavi quand le *Machia'h* viendrait, il lui répondit : « Aujourd'hui ». Après l'avoir attendu toute la journée sans qu'il ne se soit annoncé, Rabbi Yehochoua vint se plaindre auprès du prophète, qui lui expliqua l'intention sous-jacente à son propos : « Aujourd'hui, si vous écoutez Sa voix. » (*Tehilim* 95 :7) En d'autres termes, pour mériter ce moment tant attendu, il nous incombe de nous conformer aux paroles des justes, qui ne sont autres que l'expression de celle de l'Eternel, que nous avons tous entendue au Sinaï.

Nos Maîtres affirment à cet égard : « Celles-ci comme celles-là sont les paroles du Dieu vivant » (*Erouvin* 13b ; *Yerouchalmi Berakhot* 1:4), ce qui signifie que chacun d'entre nous peut proposer sa propre

interprétation, conforme à ce que son âme a perçu lors de la révélation du Sinaï.

C'est à l'aide de ce puissant pouvoir du son, entendu au Sinaï et qui s'ancra au plus profond de son cœur, que l'homme a la capacité de venir à bout du mauvais penchant, qui est de feu (*Zohar* I 80a). C'est pour cette raison que l'Eternel a fait entendre Sa voix à Ses enfants, comme le soulignent les versets : « La voix de l'Eternel [éclate] avec force, la voix de l'Eternel, avec majesté. La voix de l'Eternel brise les cèdres (…) La voix de l'Eternel fait jaillir des flammes ardentes ; la voix de l'Eternel fait trembler le désert. » (*Tehilim* 29 :4-8) Le désert fait d'une part allusion aux puissances impures, dont ce lieu est le refuge (*Zohar* II 157) et qui, elles aussi, craignent la voix divine. D'autre part, il se réfère à l'homme, qui se rend semblable au désert (*Midrach Agada 'Houkat* 21:19), c'est-à-dire annule son ego, pour étudier la Torah qui y fut donnée. En tant que lieu public, le désert exprime l'idée selon laquelle quiconque désire prendre une part dans la Torah en a la possibilité (*Pessikta Zoutra Terouma* 25:16). En outre, le terme *midbar* (désert) a la même valeur numérique que *dérekh tova*, la bonne voie, que l'homme se doit d'emprunter.

La voix entendue par nos ancêtres dans le désert a introduit et renforcé en leur cœur la crainte de Dieu, base de toute sagesse (cf. *Tehilim* 111:10). Notre mission consiste à en préserver la teneur. S'il nous arrive de ressentir une faiblesse dans ce domaine, nous devons nous travailler pour la restituer, avant qu'elle ne s'éteigne complètement. Nous avons la possibilité de raffermir cette voix par le biais d'une étude assidue de la Torah et d'une résolution de se plier aux directives des justes, qui sont l'écho de la parole divine.

C'est en cela que consiste essentiellement la lutte que l'homme doit mener dans ce monde contre le mauvais penchant, qui tente par tous les moyens d'effacer de son esprit et de son cœur l'impression de cette voix perçue au Sinaï. Ceci correspondait d'ailleurs aux desseins

maléfiques de la Grèce, dont le but était de susciter l'oubli de la Torah. De même, à l'époque de Mordekhaï, les Juifs refusèrent au départ d'écouter ce Sage qui leur avait interdit de participer au festin du roi A'hachvéroch (*Meguila* 12a), puis finirent par se plier à ses directives, comme il est dit : « Les Juifs accomplirent et acceptèrent pour eux, pour leurs descendants » (*Esther* 9:27).

## La voix de la Torah, une arme contre le mauvais penchant

Les écrits de nos Sages regorgent de descriptions terrifiantes au sujet du mauvais penchant et de la lutte acharnée qu'il mène à l'homme. Le *Zohar* (I 171a) rapporte ce commentaire de Rabbi Chimon sur le verset : « Voyant qu'il ne pouvait le vaincre, il lui pressa la cuisse » (*Beréchit* 32:26) :

« Voyez donc à combien de ruses et de détours eut recours, lors de cette nuit, celui qui chevauche le serpent pour lutter contre Yaakov ! En connaissance du verset : "la voix est celle de Yaakov et les mains sont celles d'Essav" (*ibid.* 27:22), il a analysé toutes les prises par lesquelles il pourrait attaquer Yaakov et faire cesser sa voix. Il constata qu'il était fort de tous les côtés, armé à sa droite du mérite de la charité d'Abraham, et à sa gauche du mérite de la vaillance d'Its'hak. Il vit en outre que le pouvoir de la Torah était prédominant et comprit "qu'il ne pouvait le vaincre". Que fit-il alors ? Ne pouvant s'attaquer directement à la Torah, "il lui pressa la cuisse", c'est-à-dire s'attaqua aux personnes qui soutiennent ceux qui l'étudient, de sorte à empêcher ces derniers de s'y consacrer. En l'absence de soutien, la voix de la Torah s'affaiblirait, et les mains d'Essav pourraient prendre le dessus. Lorsque Yaakov constata l'atteinte que l'ange tutélaire d'Essav lui avait portée, il le saisit, le maîtrisa et l'empêcha de partir jusqu'à ce qu'il le bénisse et reconnaisse son droit aux bénédictions paternelles. »

Nous en déduisons que le mauvais penchant s'attaque essentiellement à l'homme dans le domaine de l'étude de la Torah,

tentant d'atténuer la voix de Yaakov qui symbolise celle-ci. Il cherche à rendre la voix – *kol* – légère, faible – *kal*, écriture défective, telle qu'elle figure à la première occurrence du terme dans notre verset. En outre, le mauvais penchant est particulièrement virulent la nuit, profitant de ce moment où l'homme est fatigué pour amplifier son emprise sur lui. Il nous appartient donc de nous efforcer au maximum de contrer ce courant d'influence, la Torah étant la base et la condition *sine qua non* au maintien du monde, comme il est dit : « Si Mon pacte avec le jour et la nuit pouvait ne plus subsister, si Je cessais de fixer des lois au ciel et à la terre (…) » (*Yirmyahou* 33:25).

Il est évident que l'homme est suffisamment puissant pour vaincre le mauvais penchant, puisque, comme le souligne le *Zohar* précité, il bénéficie d'un soutien à sa droite et à sa gauche ; il lui faut donc uniquement se renforcer. Toutefois, lorsque ce redoutable ennemi constate son impuissance face à l'homme, il déploie toutes sortes de subterfuges à son encontre : il exploite les diverses épreuves auxquelles il est confronté pour lui inspirer de la lassitude, l'affaiblir et le plonger dans la torpeur. A l'homme de surmonter tous ces obstacles afin de ne pas se laisser capturer dans les filets du mauvais penchant et de faire perdurer la voix de la Torah !

Sur le mode allusif, cette idée peut se retrouver dans les versets : « Voyez ! C'est la litière de Chelomo ! Elle est entourée de soixante braves, d'entre les héros d'Israël ; ils sont tous armés du glaive, experts dans les combats ; chacun porte le glaive au flanc, à cause des terreurs de la nuit. » (*Chir Hachirim* 3:7-8) Le roi Chelomo dont le nom provient de la racine *chalem*, entier, incarne le Juif qui voue ses jours à l'étude de la Torah afin que sa couche soit parfaite. Les versets cités sous-entendent qu'il doit se soucier de faire résonner la voix de son étude également la nuit. Les « terreurs de la nuit » se réfèrent aux camps des puissances impures et des forces malfaisantes (*Zohar* III 21b), qui redoublent de vigueur la nuit et cherchent à porter atteinte et à réduire le pouvoir de la Torah émanant de l'homme. Les « soixante

braves » font allusion, à travers le chiffre six, à la lettre *Vav* (qui a cette valeur numérique) dont nous devons assurer la présence dans le terme *kol* – symbolisant l'étude de la Torah – afin qu'il ne devienne pas *kal* – faible.

L'importance de l'étude nocturne est telle que nos Maîtres l'ont soulignée en affirmant que « quiconque étudie la Torah de nuit, le Saint béni soit-Il l'entoure d'un fil de bonté la journée » (*'Haguiga* 12b).

S'il est vrai que la voix de la Torah assiste considérablement l'homme dans sa lutte contre le mauvais penchant, qui le guette à chaque recoin, il ne peut néanmoins bénéficier de cette aide que dans la mesure où il suit fidèlement la voix divine dont il est l'écho, dans l'esprit du verset : « Moché parlait et la voix divine lui répondait » (*Chemot* 19:19). Dans ce cas seulement, il pourra avoir raison de cet éternel ennemi, assurer le triomphe du *Chofar* – « et un son du cor très intense » (*ibid.*19:16).

Il arrive parfois que le mauvais penchant, constatant son incapacité à affaiblir la voix de la Torah d'un Rav, s'attaque à celle de ses élèves – ceux qui « soutiennent » la Torah, puisque « sans peuple, il ne peut y avoir de roi » (*Kad Hakéma'h* ; *Roch Hachana* 70a). Par ce biais, il en vient aussi à amoindrir la voix du Rav lui-même. Il profite tout particulièrement pour s'attaquer aux élèves lorsqu'il constate qu'ils n'écoutent pas convenablement leur maître. Dans une telle situation, ce dernier, qui ne retire pas de fruits de ses efforts, a tendance à baisser les bras. Or, il doit savoir qu'il lui faut non seulement éviter de désespérer, mais en plus se renforcer dans sa tâche en répétant son cours à ses élèves jusqu'à ce qu'ils le comprennent, apprécient la richesse de la Torah, et que leur cœur soit imprégné d'un profond amour pour celle-ci.

Le principe de base que le Rav comme ses disciples doivent bien garder à l'esprit est que toutes ces difficultés qu'ils rencontrent dans l'étude ne sont que les résultantes, les répercussions de la lutte de

Yaacov contre l'ange d'Essav, représentant du mauvais penchant. De même que Yaacov parvint à prendre le dessus sur celui-ci bien qu'il s'attaquât à lui la nuit, où les puissances impures règnent en maîtresses, de même détenons-nous le pouvoir de le vaincre aujourd'hui, en nous appuyant sur cette force héritée de nos ancêtres.

Rapportons ici cette impressionnante anecdote de la Guemara (*Erouvin* 54b). Rabbi Preida avait un élève qui éprouvait de grandes difficultés de compréhension, au point qu'il se voyait contraint de lui répéter quatre cents fois le même enseignement pour qu'il le saisisse enfin. Un jour, quelqu'un vint prévenir le maître qu'il devrait sortir pour accomplir une *mitsva*. Ce dernier poursuivit et termina d'abord son enseignement, mais son élève ne l'intégra pas. Il l'interrogea alors : « Pourquoi ne comprends-tu donc pas comme à l'habitude ? » Et de répondre : « Depuis l'instant où on est venu prévenir mon maître qu'il devrait se rendre quelque part, je ne suis plus arrivé à me concentrer, pensant constamment que vous devriez partir. » Loin de se départir de son calme, Rabbi Preida lui dit : « A présent, concentre-toi bien sur ce que je vais t'enseigner. » Et il lui répéta son enseignement quatre cents fois supplémentaires, efforts couronnés de succès. Une voix céleste s'exclama : « Rabbi Preida, désires-tu être récompensé par un ajout de quatre cents années de vie ou par l'assurance que toi-même et ta génération hériterez du monde à venir ? » Il opta pour la seconde alternative, et le Saint béni soit-Il décréta : « Qu'on lui accorde l'un et l'autre ! »

Il semble que l'urgence à laquelle Rabbi Preida devait se rendre ne fût autre qu'une épreuve envoyée du Ciel et que le mauvais penchant tenta d'exploiter pour susciter la colère du maître contre son élève. Si toutefois il ne s'énervait pas, le maître pourrait en venir à désespérer de son élève, ce qui introduirait également dans le cœur de ce dernier un sentiment de désespoir vis-à-vis de son Rav, situation qui compromettrait dangereusement l'avenir de la Torah (cf. *Nazir* 50a ; *Kiddouchin* 66a), dont la voix (*kol*) risquait de devenir légère (*kal*), de

s'estomper. Mais, plutôt que de tomber dans ces pièges du mauvais penchant, Rabbi Preida maîtrisa ce dernier et s'attela patiemment à sa tâche, répétant son enseignement quatre cents nouvelles fois, jusqu'à ce que son élève l'intègre. Il mérita alors une récompense considérable.

Ceci rejoint l'enseignement de nos Sages (*'Haguiga* 9b) selon lequel « on ne peut comparer celui qui révise son étude cent fois à celui qui la révise cent une fois », la cent-unième fois étant l'étape critique sur laquelle le mauvais penchant s'appuie pour faire pression sur l'étudiant et le détourner de son étude. D'ailleurs, ce nombre fait allusion à la réparation de l'atteinte portée par l'ange d'Essav à la cuisse (*bekhaf yerékho*) de Yaakov, le terme *bekhaf* équivalant, plus ou moins un, à cette valeur numérique. L'intention de Yaakov lorsque, au terme de cette lutte, il saisit l'ange était de nous transmettre la force de surmonter les épreuves, les pièges que nous tend sans cesse le mauvais penchant.

L'homme qui s'efforce d'étudier la nuit procure de la satisfaction à son Créateur. De même en est-il de celui qui va dormir afin d'engranger de nouvelles forces dont il se servira le lendemain pour lutter contre le mauvais penchant. Son intention étant pure et désintéressée, il dort tout en étant proche de Dieu, et bénéficiera à son réveil d'un regain d'énergie pour Le servir avec ardeur, comme il est dit : « Elles se renouvellent chaque matin, infinie est Ta bienveillance. » (*Ekha* 3:23)

Du fait que, durant son sommeil, l'homme lutte contre le mauvais penchant, quand il se lève, le matin, il doit se laver les mains (*Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 4) afin de se débarrasser de l'impureté qui s'y est attachée lors de cette lutte. C'est aussi pourquoi il lui incombe d'étudier la Torah dès son lever, en récitant soit des passages de Michna ou de Guemara, soit le rite des sacrifices – également considéré comme de l'étude. Cette étude matinale doit précéder la prière, car elle doit faire immédiatement suite à la lutte nocturne contre le penchant au mal, qui se prolonge jusqu'au lever du jour.

L'expression « jusqu'au lever de l'aube » (*Beréchit* 32:25) en constitue la preuve, puisque le terme « lever » renvoie à la notion d'élévation, tandis que le terme *cha'har* (aube) peut être rapproché du terme *cha'hor* (noir), et faire ainsi allusion à l'écorce impure (*Zohar* II 149b).

Au terme de la lutte, l'ange d'Essav reconnut sa défaite, comme le souligne le verset : « Voyant qu'il ne pouvait le vaincre » (*Beréchit* 32:26), et ainsi qu'il l'exprima à Yaakov : « car tu as jouté contre des puissances célestes et humaines, et tu es resté fort » (*ibid.* 32:29). Dès lors, le matin venu, le pouvoir d'Essav, du mauvais penchant, se trouve d'emblée affaibli.

Le Ben Ich 'Haï interprète ainsi cet avertissement de nos Sages : « Celui qui vient te tuer, lève-toi et précède-le ! » (*Sanhédrin* 72a ; *Bamidbar Rabba* 21:5) : « Celui qui vient te tuer est le mauvais penchant ; l'homme a la possibilité de le tuer en se levant tôt le matin pour étudier aussitôt la Torah, ralliant par celle-ci le jour à la nuit. » Le Chla (cf. *Michna Beroura* 1:2) évoque également l'importance de lier le jour et la nuit par la Torah.

Par conséquent, la lutte de l'homme contre le mauvais penchant s'étend sur toutes les heures du cadran, puisque cet adversaire s'attaque à lui aussi bien la journée que le soir et la nuit, durant son sommeil – en le perturbant par de mauvais rêves ou en suscitant chez lui une pollution nocturne. Car dès qu'il constate qu'un homme est proche de Dieu, il l'agresse avec une vigueur redoublée. Aussi, dès qu'on se réveille, il convient de se laver les mains, pour poursuivre ensuite cette lutte de sorte que, la journée aussi, on puisse prendre le dessus sur notre ennemi.

La continuation de cette lutte se fait, dès le petit matin, par le biais de l'étude de la Torah, antidote au mauvais penchant (cf. *Kiddouchin* 30b), qui permet à l'homme de s'élever, de maîtriser l'obscurité – *cha'hor* – que celui-ci représente. Celui qui se contente de se laver les mains le matin pour se débarrasser de l'impureté de la lutte nocturne

mais n'étudie pas ensuite quelques passages de la Torah, gardera l'empreinte de cette impureté, ce qui risquera, au courant de la journée, de l'indisposer et de constituer un grand obstacle. Si l'on désire, à l'instar de Yaakov, s'assurer la victoire sur le mauvais penchant et démarrer notre journée sur cet acquis, il nous appartient donc de lier celle-ci à la nuit en l'entamant par l'étude de la Torah.

### Résumé

- Toutes les âmes juives, celles des justes comme celles des méchants, étaient présentes lors de la révélation du Sinaï, et la voix divine qui y retentit continue à résonner en elles. Les justes l'exploitent pour s'élever en Torah, tandis que les méchants l'utilisent pour renforcer les puissances impures. Il faut donc éviter de se lier aux mécréants, car on renforcerait ainsi l'écorce impure. Au contraire, on a pris l'habitude de se rendre auprès de justes pour solliciter bénédictions et conseils, leur voix étant l'écho de celle de Dieu.
- Cette voix permet à l'homme de vaincre le mauvais penchant, qui s'acharne alors pour en susciter l'oubli. Etudier la nuit est primordial, car à ce moment, les puissances impures dominent. Dès le lever, il convient de se laver les mains, afin de se débarrasser de l'impureté de la lutte nocturne contre le mauvais penchant. A l'instar de Yaakov, nous devons lier le jour et la nuit par l'étude de la Torah, en s'appuyant sur ce pouvoir transmis par notre Patriarche. Si quelqu'un ressent que son enseignement ne porte pas ses fruits, il ne doit pas se décourager, car il ne s'agit que d'une ruse de son penchant.

## L'acharnement dans l'étude, une condition à son maintien

En marge du verset : « Voici la règle, lorsqu'il se trouve un mort dans une tente » (*Bamidbar* 19:14), nos Maîtres, de mémoire bénie, commentent : « Rèch Lakich affirme : les paroles de Torah ne se maintiennent qu'en celui qui se tue à la tâche pour elles. » (*Berakhot*

63b ; *Chabbat* 83b) Cette idée peut se retrouver dans les mots *matan Torah*, don de la Torah, dont les initiales forment le mot *mèt*, signifiant mort ; autrement dit, si l'on désire avoir le mérite d'apprécier à sa juste valeur l'inestimable trésor que l'Eternel nous a donné, nous devons nous atteler avec ardeur à la tâche de l'étude, ce qui nous permettra également de vaincre le mauvais penchant.

Mais quand l'homme ne s'investit pas suffisamment dans l'étude de la Torah, il devient la proie de choix du mauvais penchant, ce à quoi font allusion les lettres finales de *matan Torah*, *noun* et *hé*, en cela que celles qui les précèdent dans l'alphabet hébraïque, *mèm* et *dalet*, forment le mot *dam*, signifiant sang. Comme l'explique le *Zohar* (I 255a), ce mauvais esprit, en incitant l'homme au péché, l'entraîne jusqu'aux profonds abîmes du *Gehinam*.

Numériquement parlant, cette idée peut se retrouver de multiples manières. Le terme *mèt* (mort) équivaut à l'expression *beit Hachem* (maison de l'Eternel) : celui qui s'y assoit pour étudier la Torah avec acharnement méritera que le Créateur Se comporte vis-à-vis de lui avec grâce, bonté et miséricorde, *be'hen be'hessed ouvera'hamim*, et qu'Il lui permette de jouir de la lumière dissimulée et merveilleuse, *or ganouz venifla*, expressions également équivalentes. Par contre, s'il n'étudie pas la Torah, ce sont les lettres finales de *matan Torah* qui nous révèlent son sort : elles équivalent au mot *be'héma*, avec colère, traduisant le comportement divin qui lui est réservé, la Rigueur.

Lorsque nos ancêtres déclarèrent à l'unisson, au pied du mont Sinaï, « nous ferons et nous comprendrons » (*Chemot* 24:7), ce n'est pas leur estime pour la Torah et les *mitsvot* qu'ils exprimèrent, mais plutôt pour le Créateur, qu'ils appréciaient et en Qui ils avaient foi. Car, à ce moment-là, ils ne connaissaient pas encore la nature de ce trésor qu'ils s'apprêtaient à recevoir, pas plus que son rôle prépondérant dans la pérennité du monde (cf. Rachi *Beréchit* 1:1). Ils ignoraient également leur devoir de s'investir dans l'étude pour en ressentir le délice.

Du fait qu'ils n'étaient pas encore conscients de la saveur que représente l'étude de la Torah, Dieu dut la leur imposer, conformément à l'interprétation des *Tossefot* (*Chabbat* 88a). Ceci corrobore également la précision du Midrach selon laquelle, lorsque Moché appela les enfants d'Israël pour qu'ils viennent recevoir la Torah, il les trouva endormis ! Nos Sages soulignent d'ailleurs (*Maguen Avraham*, *Ora'h 'Haïm* 494), au nom du *Zohar*, que les hommes pieux des anciennes générations avaient l'habitude de rester éveillés toute la nuit de Chavouot, qu'ils consacraient à l'étude, afin de réparer ce manquement de leurs ancêtres en cette nuit historique.

Pourtant, dire qu'ils ignoraient alors la valeur de la Torah semble problématique en regard de tous les préparatifs qu'ils firent à l'approche de son don : ils comptèrent l'*Omer* durant cinquante jours, se sanctifièrent les trois jours précédant ce grand événement en s'abstenant d'avoir une relation avec leur femme (cf. *Chemot* 19:15). Dès lors, comment comprendre, d'un autre côté, qu'ils allèrent paisiblement dormir la nuit précédant *matan Torah*, au lieu de déborder d'excitation et d'émotion ? Nous en déduisons que tant qu'un homme ne s'est pas sérieusement impliqué dans l'étude de la Torah, il ne peut réellement en ressentir la jouissance. Même s'il croit en Dieu, sa foi ne peut être entière, car le Saint béni soit-Il et la Torah sont intimement liés et forment une entité (*Zohar* III 73a). Ainsi, lorsque les enfants d'Israël acceptèrent la Torah, leur acceptation ne provenait pas d'une compréhension profonde, mais plutôt d'une foi basée sur les miracles divins auxquels ils avaient assisté.

C'est pourquoi ils allèrent dormir la nuit précédant le don de la Torah, du fait qu'ils ignoraient encore son inestimable valeur. S'ils se préparèrent certes de multiples manières à cet événement, tous ces préparatifs n'étaient pas pleinement vécus, mais correspondaient plutôt à des gestes effectués machinalement (cf. *Mena'hot* 7a). D'où la nécessité, pour l'Eternel, de retourner la montagne au-dessus d'eux comme un baquet et de les contraindre ainsi, sous la menace d'être

enterrés vivants, à accepter la Torah. Car, s'ils s'étaient certes déclarés prêts à l'accepter, elle n'était pas encore profondément ancrée dans leur cœur, et ils auraient donc aisément pu changer d'avis.

Par conséquent, il est important de savoir que la seule foi en Dieu est loin d'être suffisante, et qu'elle doit être conjuguée à une étude assidue de la Torah, sans quoi elle ne peut mener l'homme à rien et même en venir à s'estomper. Seule la Torah indique à ce dernier la voie qui le conduira véritablement au service de son Créateur, comme le souligne la succession des versets : « Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir » (*Devarim* 6:5) et : « Ces devoirs que Je t'impose aujourd'hui seront gravés dans ton cœur » (*ibid.* 6:6). Seule l'acceptation des lois de la Torah nous permet d'aimer réellement le Créateur. Or, pour accepter ces lois, il faut les étudier avec ardeur, et on méritera alors de voir cet héritage se perpétuer dans les générations suivantes : « Tu les inculqueras à tes enfants (…) » (*ibid.* 6:7).

Il fallut beaucoup de temps aux enfants d'Israël pour comprendre la valeur incomparable de l'étude de la Torah et son pouvoir salvateur. Celui-ci se manifesta toutes les fois où, après avoir péché et s'être repentis, ils bénéficièrent du pardon divin par le mérite de leur assiduité dans l'étude. Ce schéma typique se reproduisit à l'époque de Mordekhaï et d'Esther, où un décret d'extermination pesait sur le peuple juif, à cause de sa participation au festin d'A'hachvéroch (*Meguila* 12a). Puis, en dépit de leur volonté de se repentir, Dieu refusa leur démarche, jusqu'à ce qu'ils s'engagent à étudier la Torah, suite à quoi ils furent soustraits au terrible décret, la Torah protégeant et sauvant l'homme de toute calamité (*Sota* 21a).

## La Torah, antidote au mauvais penchant

Nos Sages se sont appuyés sur la célèbre phrase prononcée par Yits'hak au moment où il s'apprêtait à bénir ses enfants, « la voix est

celle de Yaacov, mais les mains sont celles d'Essav » (*Beréchit* 27:22), pour déduire et nous transmettre un principe fondamental : tant que la voix de Yaakov résonne dans les maisons d'étude, les mains ne sont pas celles d'Essav, c'est-à-dire demeurent impuissantes (*Beréchit Rabba* 65:20).

Haman l'impie, conscient de cette réalité, chercha à s'en servir pour accuser le peuple juif. Ainsi, il se rendit auprès d'A'hachvéroch et lui conseilla : « Le Dieu de ceux-là porte l'immoralité en haine. Oblige-les donc à participer à ton festin, où ils mangeront et boiront à l'excès et feront ce qui leur plaît. » Mordekhaï, conscient du danger qui pesait sur les Juifs, leur interdit de s'y rendre, leur expliquant qu'il ne les y avait invités que dans l'intention de les faire commettre une faute et de les rendre condamnables. Cependant, ils refusèrent de se plier à ses directives et se joignirent au festin. Rabbi Yichmaël affirme : « Ils furent dix-huit mille cinq cents à participer au festin, où ils se saoulèrent et se débauchèrent. Le Saint béni soit-Il n'était pas obligé d'accepter leur repentir, car ils n'étudiaient pas la Torah, qui constitue la condition de base. »

Or, si ce n'était la prise de conscience presqu'immédiate des enfants d'Israël du danger qui les menaçait, les sombres desseins d'Haman auraient, à D. ne plaise, pu se réaliser. Ils comprirent en effet que tout ne dépendait que d'eux et que c'est uniquement en se replongeant dans l'étude de la Torah, précieux bien dont ils avaient hérité des centaines d'années plus tôt et dont ils avaient déjà eu l'occasion d'apprécier la valeur, qu'ils avaient une chance d'être sauvés. C'est pourquoi ils s'empressèrent d'accepter de plein gré le joug de la Torah, conformément à l'enseignement de nos Sages (*Chabbat* 88a) : « Rabba affirme : cette génération l'accepta au temps d'A'hachvéroch, comme il est écrit : "Les Juifs observèrent et acceptèrent" (*Esther* 9:27), ils observèrent ce qu'ils avaient déjà accepté. » Et c'est effectivement cette implication dans la Torah qui leur tint lieu de mérite et annula le

décret d'Haman. Car, lorsque la voix de Yaakov, celle de l'étude, résonne, les mains d'Essav demeurent impuissantes.

Il en résulte qu'en dépit de tous les préparatifs faits par les enfants d'Israël depuis leur sortie d'Egypte et de leur sublime élévation qui leur valut d'être surnommés : « génération de la connaissance » (*Vayikra Rabba* 9:1), ils ne parvinrent pas à une connaissance parfaite du Créateur et, dans une moindre mesure encore, à une juste appréciation de la valeur de la Torah – ne l'ayant pas encore reçue et ne s'étant pas encore plongés dans son étude.

De nos jours, par contre, où nous nous trouvons après le don de la Torah, nous sommes tous conscients de sa valeur et avons donc la possibilité de l'accomplir avec perfection, en vertu de cet enseignement : « La Torah se trouve à tous les coins de rue, et quiconque désire l'étudier en a le loisir. » (*Kiddouchin* 66a) Mais le revers de la médaille est que cette chance qui nous est offerte peut aussi constituer une grande accusation à notre encontre, dans le cas où nous manquerions d'ardeur dans l'étude de la Torah et l'accomplissement de ses *mitsvot*.

C'est pourquoi, au moment où nous veillons la nuit de Chavouot, que nous consacrons à l'étude de la Torah, en guise de dernière préparation à notre ré-acceptation de celle-ci, il est sûr que nous ressentons un grand enthousiasme à la recevoir. Car, lorsque vient la fête de Chavouot, la voix divine qui s'adressa alors, à travers le feu (*Chabbat* 146a), à nos ancêtres, ainsi qu'à nos âmes qui participèrent également à cette manifestation, résonne à nouveau en nous. Nous ne pouvons prétexter avoir, à cette époque, accepté la Torah sous la contrainte, puisqu'à celle de Mordekhaï et d'Esther, les Juifs ratifièrent cette acceptation de plein gré, comme nous l'avons expliqué.

Aussi n'avons-nous pas d'excuses et devons nous préparer convenablement, pas uniquement depuis la veille de Chavouot, mais dès Pessa'h, où il nous incombe d'annuler et de brûler tout levain se

trouvant dans la pâte, c'est-à-dire, d'un point de vue symbolique, le mauvais penchant logé en notre sein. Il s'agit tout d'abord d'annihiler notre fierté et de cultiver l'humilité, représentée par la *matsa* à l'aspect plat. Puis, nous devons compter l'*Omer* et tenter, durant cette période, de corriger tous nos autres traits de caractère.

A présent, si, malgré tous ces préparatifs, l'homme ressent qu'il manque d'enthousiasme à l'approche du don de la Torah, c'est le signe clair qu'il reste encore en lui une pointe d'orgueil – même s'il pense s'être suffisamment travaillé sur ce point –, puisque la Torah ne peut s'acquérir que dans la modestie (*Taanit* 7a), à l'image de l'eau, à laquelle elle est comparée, qui quitte les hauteurs pour rejoindre les lieux de basse altitude (*Chir Hachirim Rabba* 1:19).

Aussi étrange que cela puisse paraître, il existe des personnes qui, au lieu de vivre intensément la fête de Chavouot au sein de leur domicile, préfèrent la passer dans des hôtels pour s'y reposer. Or, il s'agit là d'une grave erreur. Car la fête qui célèbre le don de la Torah doit être précédée d'une préparation intense et d'une implication redoublée dans son étude, chose qui est impossible à réaliser dans de tels lieux de détente.

Comme nous le savons, le comportement divin est le reflet de celui de l'homme, aussi, s'il se voue avec abnégation à l'étude de la Torah surnommée « vie » (*Avot deRabbi Nathan* 34:10), il méritera en retour d'avoir une part dans la Torah, comparée à l'eau. En effet, nos Sages affirment (*Baba Kama* 17a) que l'élément liquide fait toujours référence à la Torah, comme il est dit : « Ah ! Vous tous qui avez soif, venez, voici de l'eau ! » (*Yechaya* 55:1)

Néanmoins, il existe une catégorie d'eau que l'on pourrait qualifier de « morte », en l'occurrence, la mer. Autrement dit, ceux qui choisissent de passer Chavouot dans un hôtel en bord de mer, plutôt que de bénéficier des vertus de l'eau, c'est-à-dire de la Torah, ne feront que subir le préjudice des visions indécentes s'offrant en ces lieux à

leurs yeux. Celui qui se rend à la Mer Morte pour y trouver un remède à ses maux n'est malheureusement pas conscient des dommages spirituels qu'il peut encourir, à l'image de ces eaux salées dans lesquelles il ne peut certes pas se noyer, mais qui, en pénétrant dans ses yeux ou ses oreilles, peuvent s'avérer nuisibles. Par conséquent, ce ne sont pas toutes les eaux qui font pendant à la Torah authentique et éternelle qui, dépourvue d'effets indésirables, est exclusivement bénéfique pour l'homme, qu'elle guérit et auquel elle apporte un regain de vie (*Erouvin* 54a).

L'étude de la Torah possède une place si primordiale que c'est dans ce domaine que le mauvais penchant déploie le plus de ruses pour en détourner l'homme. Comme le 'Hafets 'Haïm, de mémoire bénie, avait l'habitude de le dire, peu lui importe bien si l'homme supplie l'Eternel ou prie, l'essentiel pour cet esprit rusé est qu'il n'étudie pas. Si la prépondérance de l'étude n'est plus à démontrer, il est néanmoins important de savoir qu'elle vise essentiellement l'observance des *mitsvot*, comme le soulignent nos Sages : « Grande est l'étude, en cela qu'elle mène à l'acte. » (*Baba Kama* 17a) Il nous incombe donc également de nous investir dans l'observance des *mitsvot*.

Par exemple, il ne servirait à rien de se préparer spirituellement entre Pessa'h et Chavouot si on ne se travaillait pas sur les relations interhumaines, puisque l'essentiel durant cette période est de mettre en pratique le commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (*Vayikra* 19:18). C'est justement sur ce point que les disciples de Rabbi Akiva faillirent, en cela qu'ils manquèrent de respect mutuel (*Yevamot* 62b), péché qui fut à l'origine de l'hécatombe dont ils furent victimes pendant ces jours-là.

Par conséquent, l'homme doit méditer sur sa mission dans ce monde et réfléchir comment il peut se rapprocher et se lier au Créateur, de toute son âme et de tous ses moyens. Ce lien puissant ne s'exprimera pas forcément à travers la multiplication de jeûnes et autres

mortifications, qui ne sont souvent que le fruit des incitations du mauvais penchant, cherchant à pousser l'homme à de tels comportements pour l'éloigner de l'étude de la Torah. De même, celui qui étudie ne doit pas se croire à l'abri de tout péché, comme le démontre l'erreur des élèves de Rabbi Akiva, et il lui appartient donc à lui aussi de se montrer prudent.

En définitive, pour éviter de faire fausse route, il faut clarifier le savoir, rechercher, de manière authentique, ce que le Saint béni soit-Il attend de nous. La période séparant Pessa'h de Chavouot est particulièrement propice à une telle réflexion, qui doit être conjuguée à un regain d'ardeur dans l'étude de la Torah et dans l'observance des *mitsvot*, le tout en gardant le profil bas.

## Résumé

- Nos Sages affirment que la Torah ne se maintient qu'en celui qui se tue à la tâche pour elle, idée que l'on retrouve à travers les initiales de *matan Torah* qui forment le mot *mèt*, mort. Mais, lorsque les enfants d'Israël déclarèrent: « nous ferons et nous comprendrons », ils ne furent motivés que par leur amour pour l'Eternel, tandis qu'ils ne pouvaient encore apprécier la Torah, n'ayant pas eu l'occasion de goûter à la saveur de son étude ; ils l'acceptèrent donc sous la contrainte.
- En dépit de tous leurs préparatifs, l'amour de la Torah n'étant pas ancré en eux au moment de son don, ils dormirent la veille de cet événement, plutôt que de déborder d'excitation. Ce n'est qu'à l'époque de Mordekhaï qu'ils comprirent, face à la menace d'extermination d'Haman, le pouvoir salvateur de la Torah, qu'ils acceptèrent cette fois de plein gré.
- Aujourd'hui, où nous connaissons la valeur de la Torah, un relâchement dans son étude est d'autant plus condamnable. Si nous nous préparons convenablement au don de la Torah, nous ressentirons un formidable éveil, et si tel n'est pas le cas, cela signifie qu'une pointe d'orgueil, entravant sa réception, subsiste encore en nous.

# LA TORAH, UN PRÉCIEUX TRÉSOR ACCORDÉ AU PEUPLE JUIF

Dans la Guemara (*Chabbat* 88b), nous pouvons lire les lignes suivantes : « Les anges de service vinrent dire au Saint béni soit-Il : "Un précieux trésor que tu as gardé à Tes côtés durant neuf cent soixante-quatorze générations avant la création du monde, Tu voudrais à présent le céder aux êtres humains ? Qu'est donc l'homme, que Tu penses à lui ? Le fils d'Adam, que Tu le protèges ? (*Tehilim* 8:5)" » Cependant, en dépit de ces tentatives de dissuasion de la part des créatures célestes, l'Eternel décida de donner la Torah en cadeau au peuple juif. Dans un autre traité (*Berakhot* 5a), il est affirmé, au nom de Rabbi Chimon bar Yo'haï, que le Créateur donna trois bons cadeaux au peuple juif : la Torah, la terre d'Israël et le Monde futur.

Pourtant, comment est-il possible de qualifier la Torah de cadeau, alors qu'elle comprend un si grand nombre d'interdictions et de punitions venant sanctionner qui les enfreint ? Les enfants d'Israël auraient pu rétorquer qu'ils ne sont pas intéressés à recevoir ce type de cadeau, dans l'esprit de ces paroles : « Ni de ton miel, ni de tes épines » (*Bamidbar Rabba* 20:9). En outre, comme nous le savons, en dépit de leur déclaration : « nous ferons et nous comprendrons » (*Chemot* 24:7), nos ancêtres acceptèrent la Torah sous la contrainte (*Chabbat* 88a), et dès lors, comment peut-elle être appelée un cadeau ?

Répondons à cette problématique en nous appuyant sur l'interprétation de nos Sages des versets : « Si vous vous conduisez selon Mes lois, si vous gardez Mes préceptes et les exécutez, Je vous donnerai les pluies en leur saison (…) » (*Vayikra* 26:3-4). Rachi explique que le début de ces versets fait référence à l'étude de la Torah, à laquelle on doit s'atteler. Il s'agit là d'un principe de base : si l'on désire ressentir le délice que représentent les *mitsvot*, ce cadeau divin, il faut

étudier la Torah avec assiduité, en vertu de cet enseignement de nos Maîtres : « Que l'homme s'attelle toujours à l'étude de la Torah comme un taureau à son joug et comme un âne à son fardeau ! » (*Avoda Zara* 5b) Il bénéficiera alors de la bénédiction divine, à travers les pluies. En outre, se présenteront à lui des opportunités d'accomplir d'autres *mitsvot*, en rapport avec la pluie, car « on mène l'homme dans la voie qu'il désire emprunter » (*Makot* 10b).

Revenons à présent à la définition de la Torah en tant que « précieux cadeau », possédé par l'Eternel et caché durant des siècles. Elle correspond effectivement à un cadeau, en cela qu'elle procure à l'homme un délice incomparable et infini. Néanmoins, il est impossible d'en ressentir la saveur ou de l'acquérir par une simple vision ou acceptation – puisqu'on ne peut acquérir un objet par la seule vision (*Baba Metsia* 2a). Afin d'en connaître la valeur et les secrets, l'homme doit investir toutes ses forces dans la Torah et aspirer ardemment à s'y attacher.

Seul l'homme qui s'implique de tout son être dans l'étude de la Torah, en deviendra partie intégrante. Toutes ses aspirations convergeront vers ce but, qui sera le centre de sa vie, en vertu de l'enseignement : « Tourne-la et retourne-la, car tout s'y trouve. » (*Avot* 5:22) Uniquement celui qui se tue à la tâche de l'étude, dans l'esprit du verset : « lorsqu'il se trouve un mort dans une tente » (*Bamidbar* 19:14), peut parvenir à ressentir pleinement l'immense bienfait que représente la Torah, le plus précieux des cadeaux.

Mais si, au lieu de s'investir dans l'étude, l'homme attend passivement que la Torah pénètre d'elle-même son cœur, elle lui apparaîtra comme un lourd fardeau, et ce, même s'il dispense l'aumône et croit dans les justes. Car, loin d'être pleinement vécu, tout ce qu'il fait n'est que superficiel, puisqu'il est impossible de placer toute sa confiance dans les justes sans accomplir soi-même la condition de base qu'est l'étude assidue de la Torah.

Ainsi donc, afin d'apprécier réellement l'inestimable valeur du cadeau qui nous a été donné, la Torah, nous devons l'étudier avec ardeur. Au moment historique où elle leur fut donnée, nos ancêtres ne pouvaient l'estimer à sa juste valeur, n'ayant pas encore goûté à ses subtiles saveurs ; aussi Dieu dut-Il les contraindre à l'accepter. Ils étaient alors comparables à un homme qui, ne sachant à quoi ressemblent les perles et pierres précieuses, les prend pour de simples cailloux et ne se donne évidemment pas la peine de les ramasser. A l'inverse, celui qui sait les identifier et connaît leur valeur, s'il en trouve, sera prêt à investir tous les efforts nécessaires pour les récolter, puis les astiquera et en prendra bien soin, comme de la prunelle de ses yeux.

### Résumé

- En dépit de l'opposition des anges au don de la Torah aux hommes, l'Eternel décida de la donner à Ses enfants. Comment peut-elle être appelée un cadeau, alors qu'elle comprend un grand nombre d'interdictions et de punitions pour qui les transgresse, outre le fait que nos ancêtres l'acceptèrent sous la contrainte ?
- Pour parvenir à apprécier le délice de la Torah, il faut s'atteler avec ardeur à son étude, au point d'en devenir partie intégrante. Lors du don de la Torah, les enfants d'Israël n'avaient pas encore goûté à ses saveurs, et Dieu dut donc la leur imposer.

## TROIS JOURS DE RESTRICTION ET DE SANCTIFICATION

Il est écrit : « Et l'Eternel dit à Moché : "Rends-toi près du peuple ; enjoins-leur de se tenir purs aujourd'hui et demain" » (*Chemot* 19:10). Par ces mots, le Saint béni soit-Il exprima Son ordre, adressé aux enfants d'Israël, de se séparer de leur femme durant deux jours. Or,

nous trouvons que lorsque Moché leur transmet cette directive, il dit : « Tenez-vous prêts pour le troisième jour » (*ibid.* 19:15), et nos Maîtres d'interpréter (Rachi ad loc.) : « A la fin du troisième jour, c'est-à-dire le quatrième, car Moché, de son propre mouvement, a ajouté un jour supplémentaire, comme l'enseigne Rabbi Yossi (*Chabbat* 87a). »

Comment se fait-il que Moché ait estimé que deux jours de sanctification ne suffisaient pas aux enfants d'Israël et ait surenchéri l'ordre divin en y ajoutant un jour ?

Nos Sages nous enseignent (*Sota* 13b) : « Une *mitsva* n'est attribuée qu'à celui qui l'achève. » C'est en effet en cela que réside toute la difficulté, du fait que, plus l'homme progresse vers l'achèvement de la *mitsva*, plus le mauvais penchant tente de l'en empêcher. Si cet esprit rusé constate qu'il ne parviendra pas à lui barrer la route, il s'attaque alors à l'homme d'une autre manière, en essayant, tout au moins, de porter atteinte aux sentiments éprouvés lors de son exécution, refroidissant sa joie, son amour et sa dévotion pour la *mitsva*, ou introduisant en son cœur de la fierté.

Aussi, l'homme doit-il être conscient que, plus il s'approche de l'achèvement d'une *mitsva*, plus il lui incombe de se montrer prudent et de garder ses distances avec le mauvais penchant. Il pourra le faire en raffermissant son lien avec son Créateur et avec les quarante-huit qualités par lesquelles on peut acquérir la Torah (*Avot* 6:6). De cette manière, la *mitsva* qu'il s'apprête à exécuter sera liée à l'ensemble de la Torah et pourra ainsi être accomplie dans la perfection et pour la sanctification du Nom divin.

Après avoir compté quarante-sept jours de l'*Omer* et corrigé les acquis leur correspondant, les enfants d'Israël parvinrent au niveau de rois. Le terme *lakhem* de l'injonction : « vous compterez pour vous (*lakhem*) » (*Vayikra* 23:15), est en effet composé des mêmes lettres que le mot *mélekh*, signifiant roi. Or, comme nous l'enseignent nos Sages (*Pessa'him* 110a ; *Baba Batra* 100b), « les droits du roi dépassent le

cadre de la loi ». Aussi, par la supputation de l'*Omer*, ils s'élevèrent au niveau du roi et surent maîtriser leur penchant, conformément à l'enseignement : « Quel est l'homme fort ? Celui qui maîtrise ses pulsions. » (*Avot* 4:1) A ce point, ils avaient donc abouti à une perfection presque totale de leurs traits de caractère.

Cependant, il subsistait encore un grand risque que le mauvais penchant tente, justement à cette étape critique, de les empêcher de recevoir la Torah, en cultivant en eux des désirs personnels, s'appuyant sur cette vérité ainsi formulée par nos Sages : « L'homme possède un petit membre qui sera rassasié s'il le laisse affamé et qui restera affamé s'il le rassasie. » (*Soucca* 52b) Même par la force majeure, ils auraient pu tomber dans ce travers.

C'est pourquoi le Saint béni soit-Il les a limités dans ce domaine durant quarante-huit heures, nombre qui fait pendant au cerveau, *moa'h* (de cette valeur numérique), qui commande l'émission de semence, ainsi qu'aux quarante-huit qualités par lesquelles la Torah peut être acquise. Il s'agissait donc de placer une barrière entre eux et tout ce qui a trait aux plaisirs de ce monde. Car le Satan accuse tout particulièrement à l'heure du danger (*Tan'houma Vayigach* 1). Il convient donc de se montrer très prudent même dans ce qui nous est permis, où l'on doit veiller à la pureté de nos sentiments et éviter de se livrer à un plaisir pour une autre cause que la cause divine.

Quant à Moché, il ajouta, de sa propre initiative, un jour supplémentaire aux deux jours de restriction imposés par Dieu, ordonnant aux enfants d'Israël de se sanctifier durant soixante-douze heures. Ce nombre correspond à la valeur numérique d'un des Noms divins ainsi qu'au terme *'hessed*, bonté (*Zohar* III 276b). Il désirait ainsi les lier à l'Eternel, miséricordieux, toujours prêt à passer outre nos péchés, en vertu de Ses treize attributs de Miséricorde (cf. *Chemot* 34:6). De cette manière, tous les membres du peuple juif seraient saints et semblables à leur Créateur (cf. *Chabbat* 133b), qui, dans Sa grande bonté, les a délivrés d'Egypte et leur a donné la Torah – même si, à

l'instant où ils entendirent la voix divine, leur âme les quitta, le Saint béni soit-Il la leur restitua aussitôt, les ressuscitant (*Chabbat* 88b).

L'initiative prise par Moché d'ajouter un jour de sanctification aux deux fixés par Dieu, peut également être expliquée en regard des femmes qui, par cette mesure, purent elles aussi, de manière certaine (cf. Rachi *Chemot* 19:5), être pures au moment où le Tout-Puissant s'adressa à elles – en vertu de l'enseignement de nos Maîtres (*Chemot Rabba* 28:2) selon lequel l'expression : « Adresse ce discours à la maison de Jacob » (*Chemot* 19:3), fait allusion aux femmes, elles aussi sujettes à la parole divine. Ceci permit donc aussi bien aux femmes de purifier leur corps avant le don de la Torah, qu'aux hommes de purifier leur esprit – *moa'h* – avant cet événement. Or, cette limitation supplémentaire renforça en leur faveur le flux de bénédiction, de bonté et de promesses divines, l'Eternel Se souvenant à jamais de ce remarquable effort, conforme à cette directive de nos Sages : « Sanctifie-toi dans ce qui t'est permis. » (*Yevamot* 20a)

## Résumé

- Dieu ordonna aux enfants d'Israël de se sanctifier pendant deux jours avant le don de la Torah, alors que Moché leur transmit d'adopter cette conduite durant trois jours. Quel est le sens de cet ajout ?
- L'attaque du mauvais penchant est particulièrement virulente lorsque l'homme s'approche de l'achèvement d'une *mitsva*. Aussi, après que Ses enfants se furent déjà élevés pendant quarante-sept jours, l'Eternel désirait les protéger du grand risque de rechuter par des désirs impurs, d'où le but des quarante-huit heures de sanctification imposées, visant à assurer la pureté de leur esprit (*moa'h*), à l'origine de l'émission de semence.
- Mais Moché jugea nécessaire que le peuple juif se sanctifie durant trois jours, soixante-douze heures, correspondant numériquement au Nom divin de Miséricorde, de sorte à être lié à cet attribut. Son intention était aussi de permettre aux femmes, auxquelles la parole divine devait également être adressée, de se purifier avant le don de la Torah.

# L'ÉTUDE DE LA TORAH : LA MISSION DE L'HOMME ET LE FONDEMENT DU MONDE

La Guemara (*Chabbat* 88b) rapporte que lorsque Moché monta au ciel, les anges de service se plaignirent auprès du Très-Haut en disant : « Maître du monde, que fait donc ce mortel parmi nous ? » Nous pouvons nous interroger sur cet étonnement des créatures célestes, alors qu'elles étaient informées du fait que le Saint béni soit-Il s'apprêtait à donner la Torah au peuple juif. En outre, elles assisteront elles-mêmes à cet événement (*ibid.*). Quel est donc le sens de leur argument ?

En réalité, lorsque les anges dirent : « Que fait donc ce mortel parmi nous ? », loin de chercher à dénigrer Moché, leur intention était au contraire de souligner sa supériorité. En effet, comme nous le savons, lors du don de la Torah, les enfants d'Israël atteignirent un niveau supérieur à celui des anges. Si ces derniers se plient invariablement à la Volonté divine, c'est uniquement du fait qu'ils ne sont pas animés par un mauvais penchant les incitant à y contrevenir et ne sont aucunement liés à la matière. Par contre, du point de vue de l'homme, la soumission représente un réel défi. Aussi, lorsque nos ancêtres, êtres de chair et de sang, empruntèrent le langage propre aux créatures célestes, prêtes à se plier à la Volonté divine avant même de savoir ce à quoi elles s'engagent, ils les dépassèrent. Nos Maîtres précisent (*Chir Hachirim Rabba* 6:3) que leur volonté d'aller au-delà de leurs capacités naturelles au moment du don de la Torah alla jusqu'à causer le détachement des âmes de leurs corps.

Au sujet de l'ascension de Moché au ciel pour recevoir la Torah, le verset dit : « Tu es remonté dans les hauteurs, après avoir fait des prises » (*Tehilim* 68:19). Or, le vocable « prises » s'emploie pour un

homme victorieux, sortant gagnant d'une guerre. En ce qui concerne Moché, sa victoire était double, car non seulement il vainquit les anges, mais en plus y parvint sur le terrain de ces derniers, ce qui est d'autant plus difficile. D'où l'argument des anges : « Que fait donc ce mortel parmi nous ? », autrement dit, cet être humain qui nous a dépassés et qui a en plus réussi à faire des prises – chasse-le donc des sphères célestes, désiraient-ils signifier.

Nous pouvons en déduire la primauté de l'étude de la Torah. L'étude a une place si considérable aux yeux de l'Eternel que lorsque l'homme s'y attelle, le Très-Haut Se libère de toutes Ses occupations pour ne Se tourner que vers lui, comme le laisse entendre le verset : « Je M'occuperai de vous, Je vous ferai croître » (*Vayikra* 26:9), plus particulièrement adressé aux personnes qui se vouent à l'étude de la Torah. De même qu'au moment de la Création du monde, le Saint béni soit-Il abandonna tout pour contempler la Torah et créer le monde à partir d'elle (*Zohar* II 161b), ainsi se libère-t-Il pour ainsi dire de tous Ses offices pour se concentrer sur celui qui étudie la Torah.

De fait, ce comportement divin est conforme à la règle générale de « mesure pour mesure » (*Sanhédrin* 90a) : l'homme se montrant prêt à quitter toutes ses activités pour se consacrer à l'étude de la Torah, l'Eternel, reflétant son comportement, abandonne toutes Ses autres charges pour l'accompagner dans son étude, en vertu de l'enseignement de nos Maîtres : « Quiconque s'assoit pour réviser son étude, le Saint béni soit-Il révise face à lui. » (*Tamid* 32a)

A celui qui s'interroge sur le risque que représente l'abandon de toute la création de la part de Dieu, au moment où Il Se consacre à celui qui étudie, je répondrai que celui qui se voue à l'étude devient l'associé de l'Eternel dans la Création, et que par conséquent, c'est justement son étude, à laquelle le Très-Haut s'est joint, qui assure le maintien de l'univers entier. Tel est bien le sens de la maxime de nos Maîtres : « Le monde tient sur trois piliers : la Torah, le Service divin et la bienfaisance. » (*Avot* 1:2)

Précisons néanmoins que même celui qui étudie doit se méfier des attaques sournoises de son mauvais penchant. Car il arrive souvent que ce redoutable ennemi de l'homme commence par l'encourager à étudier la Torah et observer les *mitsvot*, afin qu'il ne se tienne pas sur ses gardes et soit au contraire satisfait de sa situation spirituelle, de sorte qu'il puisse ensuite aisément l'inciter à commettre des transgressions. Ceci rejoint cette autre maxime, a priori surprenante : « Celui qui, tandis qu'il chemine, étudie la Torah mais s'interrompt pour dire : "Comme cet arbre est beau ! Comme ce champ est beau !", se rend, d'après le texte, passible de mort. » (*ibid.*3:7) Comment comprendre, en effet, qu'une personne qui s'émerveille sur la beauté de la Création, ce qui semble s'apparenter à une *mitsva*, commette un si grave péché ? C'est que, telle est l'une des tactiques employées par le mauvais penchant pour nous détourner de l'étude. Aussi, si au lieu d'être attentifs à notre deuxième voix intérieure, celle de notre bon penchant, qui nous encourage toujours à persister dans ce domaine, nous nous laissons ainsi séduire par notre mauvais penchant, nous nous rendons très condamnables.

A l'heure où les enfants d'Israël devaient sortir d'Egypte, ils éprouvèrent un grand éveil, puisqu'ils eurent foi en la promesse : « Sachez que le Seigneur Se souviendra de vous et vous ramènera de ce pays » (*Beréchit* 50:24). Néanmoins, leur niveau n'était pas des plus hauts, et ils étaient bien loin de se tenir à celui des anges. Car, s'ils avaient foi en D., ils étaient d'autre part animés d'un mauvais penchant, et étaient donc pareillement enclins au bien et au mal. Nos Sages affirment à cet égard qu'ils surent d'un côté rester fidèles à leurs traditions en conservant notamment leurs prénoms hébraïques et leurs coutumes vestimentaires (*Vayikra Rabba* 32:5 ; *Pessikta Zoutra Chemot* 6:6), mais tombèrent, d'un autre côté, dans le quarante-neuvième palier d'impureté (*Zohar 'Hadach Yitro* 39a).

Pourtant, le Saint béni soit-Il Se garda de les accuser et de les punir, conscient qu'il n'y avait pas lieu de les incriminer ; au contraire, Il

les aida à récupérer les étincelles de sainteté qui s'étaient dispersées en Egypte. Au sujet de leur sortie précipitée d'Egypte, il est écrit qu'« ils n'avaient pu attendre » (*Chemot* 12:39), car s'ils étaient encore restés, serait-ce un court laps de temps, dans ce pays corrompu, ils auraient sans doute sombré dans le cinquantième palier d'impureté, point de non-retour.

Tel est aussi le sens de cette déclaration divine : « Je te garde le souvenir de l'affection de ta jeunesse, de ton amour au temps de tes fiançailles, quand tu Me suivais dans le désert, dans une région inculte. » (*Yirmyahou* 2:2) A priori, il peut paraître surprenant que la sortie d'Egypte soit considérée comme un acte charitable de la part des enfants d'Israël, alors qu'elle semble plutôt s'identifier à un acte divin de Miséricorde, puisque, comme nous l'affirmons dans la *Haggada*, si l'Eternel ne nous avait pas alors soustraits à ce joug, nous y aurions encore aujourd'hui été soumis. Mais, comme nous l'avons expliqué, nos ancêtres étaient en Egypte pareillement enclins au bien et au mal, aussi, leur choix de suivre le Créateur et d'opter pour le bien, maîtrisant leur mauvais penchant, représentait un effort surhumain, pour lequel Il leur reste, si l'on peut dire, à jamais reconnaissant.

C'est d'ailleurs ce premier pas vers le bien qui constitua l'assise sur laquelle ils se basèrent par la suite pour poursuivre leur progression spirituelle – une *mitsva* en entraînant une autre (*Avot* 4:2) –, qui allait finalement les mener au don de la Torah, où ils se hissèrent au summum des degrés.

## Résumé

- En quoi le séjour de Moché dans les cieux indisposa-t-il tant les anges ? Ceux-ci étaient conscients du remarquable niveau qu'il avait atteint alors qu'il n'était qu'un être humain, soumis aux incitations du mauvais penchant ; ils se sentaient donc menacés par sa présence dans leur territoire.
- D'où la primauté de l'étude de la Torah et la valeur inestimable de l'homme qui, sourd aux incitations de son penchant, s'y consacre. L'Eternel délaisse

Ses autres occupations pour Se joindre à son étude, ce qui, loin de remettre en question la stabilité du monde, le consolide et assure sa pérennité. Cependant, il convient de toujours se tenir sur ses gardes, le mauvais penchant profitant souvent de notre assurance pour nous faire trébucher.

- Au moment de la sortie d'Egypte, les enfants d'Israël se tenaient loin du niveau des anges, puisqu'ils étaient autant attirés par leur mauvais que par leur bon penchant. D'un côté, ils furent fidèles à leurs traditions, mais de l'autre, ils servirent l'idolâtrie, plongés dans le quarante-neuvième degré d'impureté. Aussi, lorsqu'en dépit de leur situation ambivalente, ils décidèrent de suivre l'Eternel dans le désert, Il leur considéra ceci comme un acte charitable, qui leur servit d'ailleurs d'assise pour la suite de leur progression spirituelle.

## LA TENTE D'ASSIGNATION AU MILIEU DU DÉSERT OU LA TORAH FACE AUX PUISSANCES IMPURES

### [Extrait du discours prononcé lors de la remise des diplômes de décisionnaire aux *Avrékhim* du *Collel* Yisma'h Moché, la veille de Chavouot.]

Le livre de *Bamidbar* s'ouvre par le verset : « L'Eternel parla en ces termes à Moché, dans le désert de Sinaï, dans la tente d'assignation, le premier jour du second mois de la deuxième année après leur sortie du pays d'Egypte. » (1:1) Nous pouvons nous demander pourquoi la Torah décrit avec tant de précision le lieu et la date où l'Eternel parla à Moché pour lui ordonner de recenser le peuple juif.

D'après le *Zohar* (II 183b, 194b), l'esprit de l'impureté et le pouvoir du mal sont localisés dans le désert. Ces puissances impures tentent d'introduire en l'homme de la haine pour son Créateur et de l'éloigner de Lui. Aussi, pour vaincre cette « écorce », il faut s'abriter dans la

« tente d'assignation », c'est-à-dire dans la maison d'étude (*ibid.* 238b, 242b ; *Meguila* 29a). C'est pourquoi, pour dire que « l'Eternel parla », le texte emploie le verbe *vayedaber*, qui exprime un langage dur, allusion aux paroles de Torah qui, seules, sont à même d'affaiblir et de vaincre les forces du mal, auxquelles fait allusion le mot « désert ». L'homme acquerra alors la dimension du « second mois », *'hodech hachéni*, à rapprocher de la notion de *chinoun* (révision), autrement dit, révisera constamment son étude au point que les paroles de Torah seront « aiguisées dans sa bouche » (cf. *Kiddouchin* 30a). Enfin, la fin du verset, « après leur sortie du pays d'Egypte », exprime le résultat de cette lutte triomphante de l'homme contre le mal : son affranchissement des puissances impures, qu'incarnait ce pays le plus corrompu de l'époque.

Précisons néanmoins qu'il ne suffit pas à l'homme de s'asseoir passivement dans un lieu d'étude pour bénéficier de son pouvoir protecteur contre le mauvais penchant, mais il lui faut s'investir dans l'étude. Or, pour s'atteler à cette tâche, il est tout d'abord nécessaire de s'y préparer convenablement, et ce, en purifiant son cœur de toute pointe de fierté ou de jalousie, annulant son ego à l'image du désert, lieu public où quiconque peut pénétrer. Nos Sages précisent à cet égard (*Nedarim* 55a ; *Tan'houma Vayakhel* 8) que la Torah a été donnée dans le désert, lieu public, car, de même que le désert est ouvert à tous, de même, la Torah est à la libre disposition de quiconque désire en jouir.

Ceci corrobore les propos de David Hamelekh : « En mon sein j'ai déposé Tes instructions, pour ne pas faillir à Ton égard. » (*Tehilim* 119:11) En d'autres termes, c'est uniquement lorsque le cœur de l'homme est empli de Torah et épuré de tout mal, à l'abri des visions interdites – en vertu de la recommandation : « vous ne vous égarerez point à la suite de votre cœur » (*Bamidbar* 15:39) – qu'il peut être sûr de ne pas pécher, de ne pas tomber dans les filets du mauvais penchant.

Grâce à D., nous allons vous remettre aujourd'hui les diplômes de décisionnaire, et nous sommes heureux que le *Collel* Yisma'h Moché, nommé d'après le juste Aba Meïri, de mémoire bénie, ait cet insigne mérite de voir sortir de ses portes de si grands érudits qui, par la pureté de leur vision, pourront à l'avenir indiquer au peuple juif le droit chemin et l'influencer par leurs lumières de Torah.

En effet, comme nous le savons, la Torah est appelée « lumière » – comme il est dit : « Car la *mitsva* est un flambeau, la Torah une lumière » (*Michlé* 6:23) –, et c'est de celle-ci que le Saint béni soit-Il recouvrit Adam afin de le protéger du mauvais penchant. Telle est l'interprétation de nos Sages (*Zohar* I 36b, II 229b) du verset : « L'Eternel-Dieu fit pour l'homme et pour sa femme des tuniques de peau, et les en vêtit » (*Beréchit* 3:21) : au départ, avant qu'ils ne fautent, ils étaient couverts de tuniques de lumière (*or*, avec un *aleph*), mais, après le péché, elles devinrent des tuniques de peau (*or*, avec un *ayin*).

L'homme qui désire échapper au feu du *Gehinam* doit, toute sa vie durant, se recouvrir de la Torah, qui est la « tunique des maîtres » (*Zohar* I 66a). De même qu'un homme qui a froid se recouvre d'une couverture pour se réchauffer, de même, celui qui ressent que le mauvais penchant tente de le refroidir – à l'instar d'Amalek qui « t'a surpris », ou littéralement « refroidi » (*Devarim* 25:18) –, doit étudier la Torah avec une ardeur redoublée, jusqu'à ce que son être entier en soit recouvert, et il pourra alors échapper à ses prises.

Un homme qui s'est attelé avec assiduité à la tâche de l'étude pour obtenir le diplôme de décisionnaire (*semikha*), prouve qu'il ne tire son existence que de la Torah, qui, sans nul doute, lui servira de bouclier. Or, sa *semikha* joue aussi le rôle de couverture (sens littéral du mot), avec laquelle il doit recouvrir ses coreligionnaires qui se seraient refroidis dans leur Service divin.

Néanmoins, il faut savoir que la couverture n'est en mesure de réchauffer que le corps, tandis que la tête ne doit pas en être

couverte, puisque telle est la fonction de la *kippa* – recouvrir la tête, donc l'esprit de l'homme. En effet, l'esprit ne doit pas un seul instant être détourné de son attachement au Créateur, mais au contraire avancer « avec une force toujours croissante » (*Tehilim* 84:8), raffermir son lien avec l'Eternel de sorte à éviter que toute mauvaise pensée le pénètre – car, le cas échéant, tout le corps de l'homme serait mis en péril, à D. ne plaise.

Ce n'est qu'à sa mort que l'on recouvre également la tête de l'homme, car alors, elle aussi parvient à la plénitude. Ainsi, de manière posthume, l'homme mérite d'être recouvert de la tête au pied par une « tunique de maître », tandis que le Satan n'a plus aucune emprise sur lui. Par contre, de notre vivant, la tête ne peut être recouverte par une couverture, et notre tâche est donc considérable. A chacun donc de se renforcer lui-même et d'encourager son prochain, en vertu du verset : « L'un prête assistance à l'autre et chacun dit à son frère : "Courage !" » (*Yechaya* 41:6)

Puisse le mérite de mes saints ancêtres vous protéger, et puissiez-vous, grâce à la fête de Chavouot qui va bientôt faire son entrée, mériter de jouir d'un grand influx de sainteté ainsi que de la bénédiction divine ! Amen.

## Résumé

- Au début de *Bamidbar*, le texte précise que l'Eternel parla à Moché dans le désert, car celui-ci est le site des puissances impures, qui tentent d'éloigner l'homme de son Créateur. Il pourra les contrer en révisant – *chinoun*, à rapprocher de *chéni*, le « second mois » – constamment son étude dans la maison d'étude, « tente d'assignation » actuelle, et en annulant son ego à l'image du désert afin de se recouvrir de Torah.
- Celui qui mérite de se voir remettre le diplôme de décisionnaire prouve que toute son existence est fondée sur la Torah. Lui qui a reçu la *semikha* se doit de recouvrir (autre sens de ce mot) ses frères refroidis dans leur Service divin,

en les réchauffant de sa Torah. Toutefois il veillera aussi à ce que sa tête soit toujours recouverte d'une *kippa*, c'est-à-dire son esprit proche du Créateur.

## LIEN ENTRE L'ACQUISITION DE LA TORAH ET LES ALIMENTS

Nos Sages, de mémoire bénie, nous enseignent (*Avot* 6:4) : « Telle est la voie de la Torah : tu mangeras du pain trempé dans du sel, boira de l'eau avec modération (…) ». Nous en déduisons que la condition de base à l'acquisition de la Torah est, pour l'homme, de se contenter de la nourriture la plus élémentaire. A priori, ceci pourrait nous étonner : en quoi une nourriture plus riche, ou tout au moins plus honorable, constituerait-elle un obstacle à l'acquisition de la Torah, et quel est donc le lien entre celle-ci et l'alimentation ?

En guise de préambule, rapportons cet enseignement de nos Maîtres (*Tan'houma Behaalotekha* 16 ; *Zohar* II 62a) selon lequel la manne que D. fit tomber du ciel pour les enfants d'Israël, lors de leur traversée du désert, pouvait prendre le goût de n'importe quel aliment, s'adaptant ainsi à la préférence de chacun, comme le laisse entendre le verset : « Il leur accorda ce qu'ils réclamaient » (*Tehilim* 106:15). Il est évident que l'intention du Saint béni soit-Il à travers cette variété de goûts n'était pas de satisfaire la gourmandise de l'homme ; il semble donc que ceci visait à lui permettre de déceler, à travers chaque goût précis, le secret dissimulé dans l'aliment en question.

Or, seul celui qui mange avec la bonne attitude ou se tient à un niveau élevé peut accéder à ce secret. Cette possibilité fut donnée à nos ancêtres par le biais de la manne, conformément à cet enseignement : « La Torah n'a été donnée pour être interprétée qu'aux personnes mangeant de la manne. » (*Mekhilta Bechala'h* 20) En d'autres termes, ceux qui consommaient cette nourriture céleste étaient en

mesure de ressentir le secret dissimulé dans le goût de l'aliment et d'en retirer quotidiennement une élévation spirituelle.

La Guemara (*Yoma* 75a) distingue trois catégories d'individus parmi ceux qui consommèrent la manne dans le désert. La première désirait goûter à tous les goûts existant dans le monde afin d'accéder, par ce biais, à une connaissance du Créateur, dans l'esprit du verset : « Que Tes œuvres sont grandes, ô Seigneur ! » (*Tehilim* 104:24) Car si D. a créé une si grande variété de goûts dans les aliments, c'est bien dans le but qu'on y décèle de profonds secrets, ce à quoi on peut parvenir, au moins partiellement, si on mange avec une intention pure et désintéressée, sans se livrer au plaisir gustatif. Cette idée peut être lue en filigrane dans le verset : « A cette vue, les enfants d'Israël se dirent les uns les autres : "Qu'est-ce (*mane*) ceci ?" car ils ne savaient ce que c'était (*ma*)» (*Chemot* 16:15) : ils cherchèrent à déceler en la manne de nombreux goûts, afin de parvenir au cinquantième degré de sainteté – *ma noun* (lettre de valeur numérique 50).

Les personnes appartenant à la seconde catégorie désiraient consommer la manne telle qu'elle, dans l'état où elles la recevaient, partant du principe qu'on ne pose pas de questions sur les ordres de la Torah et qu'il ne sert à rien de chercher à comprendre leurs secrets, puisqu'il s'agit de décrets divins (cf. Rachi *Bamidbar* 19:2) devant être acceptés de manière inconditionnelle. C'est pourquoi elles ne demandèrent pas à goûter les nombreuses saveurs que pouvait prendre la manne, maîtrisant ainsi leur curiosité de connaître les secrets divins. Car elles savaient pertinemment que tout ce que l'Eternel fait dans Son monde est pour le bien (*Sanhédrin* 28b), et que rien n'est le fruit du hasard. Elles mangèrent donc la manne dans l'esprit de l'injonction de nos Sages : « Tu mangeras du pain trempé dans du sel (…) », c'est-à-dire sans y rechercher une variété de goûts.

Quant à la troisième catégorie d'individus, ils mangeaient pour le seul but de manger. Ce sont eux qui se plaindront par la suite en

disant : « Il nous souvient du poisson que nous mangions pour rien en Egypte (…), maintenant, nous sommes exténués, nous manquons de tout : point d'autre perspective que la manne ! » (*Bamidbar* 11:5-6) Leur riposte est difficile à comprendre : comment est-il possible qu'après tous les prodiges desquels chacun, sans exception, était témoin en Egypte (*Mekhilta Bechala'h* 2), ils aient souhaité remplacer la manne, nourriture spirituelle, par des aliments purement matériels ? Plus encore, pourquoi ont-ils précisément regretté ce qu'ils mangeaient en Egypte ? N'y avait-il réellement pas ailleurs de meilleure nourriture que ce qu'on leur y proposait, en tant qu'esclaves ?

Proposons l'explication suivante. Ces hommes-là avaient goûté à toutes les saveurs que pouvait prendre la manne, et connaissaient donc les secrets de chaque aliment. C'est la raison pour laquelle ils désiraient manger une nourriture « normale », c'est-à-dire matérielle, afin de pouvoir corriger, à travers cette consommation, ce qui devait l'être et la transformer en nourriture spirituelle. De cette manière, ils pourraient, pensaient-ils, se rapprocher davantage de leur Créateur. Aussi évoquèrent-ils les plats qu'ils mangeaient en Egypte, regrettant de les avoir consommés sans en connaître les secrets, et désirant à présent y goûter à nouveau afin de le faire avec la bonne intention et d'opérer des réparations.

Cependant, force est de constater qu'en dépit de leurs bonnes intentions, D. fut loin d'approuver leur point de vue, comme il est dit : « L'Eternel entra dans une grande colère » (*Bamidbar* 11:10). Car leurs arguments n'étaient que le fruit des incitations du Satan, la preuve étant qu'ils furent mêlés de colère – ce qui n'aurait pas été le cas si leur intention avait été entièrement pure. L'aboutissement de leur plainte prouve que, dès le départ, elle contenait les germes de la querelle, la manière dont une chose se termine étant souvent à l'image de son amorce (*Nedarim* 48a ; *Guittin* 66a). Leur erreur fut de ne pas réaliser leur possibilité de réparer ce qui devait l'être, d'accéder aux secrets de la création et d'annihiler le désir personnel par la consommation même

de la manne, mais uniquement après s'en être nourris durant quarante ans. C'est en cela qu'ils se leurrèrent, pensant pouvoir gravir de nombreux échelons en une seule fois, ce qui conduisit finalement à leur déchéance, une transgression en entraînant une autre (*Avot* 4:2).

Si l'on réfléchit à notre quotidien, on réalisera qu'il nous arrive parfois de vouloir accomplir une *mitsva*, à laquelle se mêle finalement de la colère, par exemple. En réalité, c'est là l'œuvre du Satan, qui nous encourage à faire une *mitsva* quelconque pour ensuite introduire en nous de tels sentiments négatifs, la *mitsva* se transformant ainsi en *avéra*, en faute. Nos Sages affirment (*Zohar* I 27b) à cet égard que celui qui s'emporte est comparable à un idolâtre. Il arrive même que ce soit le mauvais penchant qui exhorte l'homme à se rendre à la maison d'étude, si bien qu'arrivé sur place, ce dernier perturbe l'étude des autres, prononce des propos médisants, ou étudie mais en éprouvant de l'orgueil.

Il en résulte que si l'on désire acquérir la Torah et appréhender ses secrets, il faut s'en remettre à la consigne de nos Sages : manger du pain trempé dans du sel et boire de l'eau en petite quantité, c'est-à-dire s'alimenter sans retirer le moindre plaisir gustatif. Car, si on consomme des aliments raffinés et variés et cherche à déceler en chacun le secret dissimulé, on peut aboutir à une grande erreur, celle dont furent victimes les personnes desquelles nous avons expliqué le point de vue.

L'homme qui est conscient que la nourriture vise avant tout à lui procurer les forces nécessaires pour continuer à servir l'Eternel, pourra effectivement poursuivre son ascension spirituelle. Même s'il lui arrive de goûter à un aliment raffiné, il ne devra pas s'attarder sur son goût, mais plutôt penser que cela participe à la sanctification du Nom divin. Au lieu de se laisser aveugler par le plaisir que lui procure ce met, il gardera bien à l'esprit qu'il ne le mange que pour mieux servir son Créateur. Celui qui réfléchit ainsi pourra atteindre un très haut niveau, et deviendra un réceptacle digne de la Torah.

Nous trouvons ainsi de très grandes figures de notre peuple qui n'accordaient pas la moindre importance à ce qu'ils mangeaient, n'y prêtant parfois même pas attention. Mentionnons, à ce titre, le fait insolite suivant. Il arriva une fois qu'on présente au Baal Hatania, que son mérite nous protège, un plat extrêmement salé, et qu'il ne remarque pas son goût singulier, tant il était parvenu à annihiler toute attirance pour la nourriture.

## Résumé

- Nos Sages affirment que pour acquérir la Torah, il faut se contenter de manger du pain trempé dans du sel et boire de l'eau en petite quantité. Nous avons proposé d'expliquer cette consigne en dégageant l'idée que recèle la plainte, au sujet de la manne, formulée par un groupe des enfants d'Israël, qui languirent la nourriture consommée en Egypte. Comment expliquer qu'après avoir assisté à tant de miracles, ils souhaitèrent substituer la manne à une nourriture matérielle ?
- Après avoir goûté à toutes les saveurs existant dans le monde à travers la manne, ils eurent accès à tous les secrets dissimulés dans les aliments. Aussi désirèrent-ils manger une nouvelle fois les plats égyptiens afin de corriger, par cette consommation avisée, ce qui devait l'être et de se rapprocher du Créateur.
- Cependant, D. Se mit en colère contre eux, car leur démarche avait en fait été stimulée par le Satan, qui cherchait à susciter la querelle. Ils auraient dû réaliser leur possibilité de pénétrer les secrets de la création par la seule consommation de la manne, mais durant quarante ans. Ils commirent aussi l'erreur de ne pas se contenter de ce qu'ils avaient, alors que c'est là la condition de base pour acquérir la Torah et ses secrets – la nourriture n'étant qu'un moyen assistant l'homme dans son Service divin.

# Le lien étroit entre la Torah et le Chabbat

Dans la Guemara (*Zeva'him* 116a), nous pouvons lire les lignes suivantes : « Il possède un bien précieux parmi Ses trésors, qu'Il garde auprès de Lui depuis neuf cent soixante-quatorze générations, avant la création du monde, et Il veut à présent le céder à Ses enfants, comme il est dit : "L'Eternel donne la force à Son peuple" (*Tehilim* 29:10) ?! » Comme le commente Rachi, le terme « force » se réfère en effet à la Torah, force du peuple juif. Ceci corrobore l'interprétation qu'il donne du verset : « Quand tu auras fait sortir ce peuple de l'Egypte, vous adorerez le Seigneur sur cette montagne même » (*Chemot* 3:12) : « Sur cette montagne, vous recevrez la Torah, et c'est ce qui a tenu lieu de mérite pour le peuple juif. »

Néanmoins, nous trouvons dans les écrits de nos Maîtres (*Betsa* 16a) un autre enseignement qui semble en contradiction avec celui précité : « Le Saint béni soit-Il dit à Moché : "Moché, J'ai un précieux cadeau dans Mon coffre-fort ; il s'agit du Chabbat, et J'aimerais en faire don au peuple juif. Va donc l'en informer !" »

A priori, ceci demande à être éclairci : est-il question de deux trésors distincts que le Créateur possédait à Ses côtés et désira offrir à Ses enfants ? Pourtant, le Chabbat n'est-il pas inclus dans la Torah, aussi pourquoi est-il désigné comme un cadeau à part entière ? D'un autre côté, si l'on considère que le Chabbat n'est pas inclus dans le trésor que représente la Torah, comment comprendre que lorsque les anges voulurent faire opposition au don du trésor divin aux enfants d'Israël, ils n'évoquèrent qu'un seul trésor et non deux ? Il est impossible d'envisager qu'ils ignoraient l'existence d'un deuxième bien chéri par D. Si l'on suppose qu'ils en étaient conscients, mais ne s'opposèrent pas à son don au peuple juif, il faut en expliquer la raison et

comprendre pourquoi leur position fut différente de celle qu'ils adoptèrent vis-à-vis du don de la Torah.

De fait, le Saint béni soit-Il savait que les enfants d'Israël s'engageraient à accepter la Torah en disant : « nous ferons et nous comprendrons » (*Chemot* 24:7), du fait que, parcelle divine supérieure (*Zohar* II 96b), ils sont « Son peuple et Son héritage » (*Tehilim* 94:14). Il savait également qu'au cours des générations, il y aurait de nombreux justes qui accompliraient avec méticulosité la Torah orale comme écrite. Par ailleurs, il est évident que le Chabbat, comme les *mitsvot* qui lui sont relatives, est inclus dans la Torah, mais l'Eternel désirait toutefois le présenter comme un trésor à part entière, afin de nous enseigner qu'il équivaut à toutes les autres *mitsvot* de la Torah réunies (*Yerouchalmi Berakhot* 1:2 ; *Chemot Rabba* 25:16). Notons, à cet égard, que si certaines *mitsvot* doivent être accomplies en semaine, d'autres ne peuvent l'être que le Chabbat. Enfin, il existe des *mitsvot* dont l'exécution dépend de l'endroit où on se trouve et qu'on n'a donc pas toujours la possibilité d'accomplir, que ce soit la semaine ou le Chabbat.

C'est pourquoi le Saint béni soit-Il dit à Moché qu'Il possédait un précieux trésor nommé « Chabbat », lui demandant d'informer les enfants d'Israël de Sa décision de le leur céder. Il désirait ainsi lui signifier, ainsi qu'au peuple juif, que bien que le Chabbat soit inclus dans l'ensemble des *mitsvot* de la Torah, celui qui observe ce jour saint sera considéré comme ayant observé la totalité de celles-ci, y compris celles qu'il n'a pas la possibilité d'accomplir. La primauté du Chabbat est telle que nos Sages vont jusqu'à dire (*Chabbat* 118b) que celui qui le respecte conformément à ses lois, même s'il a servi l'idolâtrie, on le lui pardonnera. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'il soit désigné comme un cadeau en soi.

Afin d'éclaircir cette idée, illustrons-la par la parabole suivante. Il était une fois un roi très vaillant, qui parvenait seul à sortir gagnant de

toutes les guerres, prenant le dessus sur de puissantes et nombreuses armées ennemies, faisant tomber comme des mouches leurs milliers de soldats. Il gérait également son royaume de manière irréprochable, sans avoir recours à aucun conseiller. Un beau jour, une nouvelle guerre s'annonça, mais cette fois, au lieu de combattre lui-même, il décida de convoquer tous ses chefs de troupes pour leur déclarer : « Il est vrai que jusqu'à présent, c'est moi qui sortais seul au combat, sans jamais solliciter votre aide. Pourtant, j'ai toujours subvenu à vos besoins, vous dispensant gratuitement de cadeaux. Or, pour cette guerre, je vous demande de combattre seuls en ma faveur, en déployant toutes vos forces. Je vous confierai, pour cela, les armes les plus efficaces, de sorte qu'il ne vous soit pas trop difficile de vaincre l'ennemi. » En plus de cela, le roi leur remit une arme supplémentaire, des plus sophistiquées, insistant auprès d'eux sur son efficacité totale et son résultat immédiat. En les quittant, il leur promit une très grande récompense en cas de victoire, bien que conscient qu'il aurait pu parvenir à ce résultat par ses propres moyens.

De même, « l'Eternel est le maître des batailles » (*Chemot* 15:3) ; Il est un et Son Nom est unique. C'est Lui seul qui a créé le monde et qui continue à le maintenir sans avoir recours à aucune aide. Durant de nombreuses générations, Il accorda la vie et la subsistance à Ses créatures en dépit des graves fautes qu'elles commirent à Son égard, déversant gratuitement sur elles Son flot de bénédictions. En particulier, Il se comporta avec bienveillance à l'égard du peuple juif, qu'Il protégea, à travers les générations, des attaques incessantes de ses ennemis. La Bonté divine s'exprima spécialement lorsque le Saint béni soit-Il délivra Ses enfants du joug égyptien, déployant d'impressionnants miracles, puis les choisit peu après comme peuple de prédilection (*ibid.* 19:5).

Cependant, l'événement historique que fut le don de la Torah marque un tournant dans le comportement divin : dès lors, le Très-Haut décida de remettre à Ses enfants la responsabilité du

maintien du monde, les prévenant qu'ils devraient à l'avenir combattre l'ennemi redoutable, le mauvais penchant, par leurs propres moyens. Celui-ci étant un ange et donc, par définition, extrêmement difficile à vaincre, l'Eternel leur confia une arme puissante, grâce à laquelle ils en auraient la possibilité – la Torah. Tel est le sens de l'enseignement de nos Maîtres (*Kiddouchin* 30b) : « Le Saint béni soit-Il dit au peuple juif : "Mes enfants, J'ai créé le mauvais penchant, mais Je lui ai créé la Torah comme antidote." »

Mais l'Eternel ne s'arrêta pas là : empli d'amour pour Ses enfants, Il leur révéla que l'arme prééminente qu'Il venait de leur confier, la Torah, contenait un élément des plus sophistiqués, à l'appui duquel ils pourraient, sans la moindre difficulté, vaincre le mauvais penchant – le Chabbat. Le pouvoir de ce saint jour est en effet tel qu'il peut susciter sur toute la semaine à venir un influx de bénédictions et de sainteté (*Zohar* I 75b). Ainsi, au lieu de devoir tant peiner dans notre lutte contre le mauvais penchant, nous avons l'opportunité, par le biais du respect du Chabbat conforme à ses lois, de le battre facilement. C'est la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il lui a donné un statut distinct de toutes les autres *mitsvot*, puisqu'à lui seul, il équivaut à toutes celles-ci réunies.

A présent, la sainteté du Chabbat étant un avant-goût de celle du monde à venir (*Zohar* I 1b, 48a), les anges ne s'opposèrent pas à ce que ce cadeau soit remis au peuple juif de sorte qu'il puisse lui aussi goûter à ce délice. En effet, le Chabbat étant le jour de repos du Créateur – comme il est dit : « Il se reposa le septième jour » (*Beréchit* 2:2) –, la Volonté divine est telle que toutes les créatures en jouissent.

Aussi, les anges ne s'opposèrent-ils qu'à la descente de la Torah dans ce monde-ci et à son don aux enfants d'Israël. Car, de leur point de vue, il était préférable que la Torah reste dans les sphères supérieures, et que ces derniers ne reçoivent que la *mitsva* du Chabbat ; de cette manière, lorsqu'ils la respecteraient, son

observance leur serait considérée comme celle de l'ensemble de la Torah, et grâce à cette arme invincible, ils prendraient sans difficulté le dessus sur le mauvais penchant. Par contre, pensaient-ils, s'ils recevaient la Torah, ils risquaient de contrevenir à certaines de ses nombreuses autres *mitsvot*, voire à lui tourner totalement le dos, et sortiraient alors doublement perdants, dépossédés à la fois du Chabbat et de la Torah.

Moché répondit alors aux créatures célestes que, pour parvenir au respect du Chabbat conformément à ses lois, les enfants d'Israël avaient besoin de la Torah, à l'appui de laquelle ils pourraient combattre le mauvais penchant le reste de la semaine. En l'absence de Torah, ils ne seraient pas en mesure d'observer le Chabbat qui équivaut à toutes les autres *mitsvot* réunies. C'est pourquoi le Saint béni soit-Il parla du Chabbat comme un trésor précieux en soi, puisqu'il est bien plus qu'une seule partie de la Torah. C'est également pourquoi Il signifia à Moché de saisir Son trône céleste pour donner aux anges une réponse, *techouva*, à rapprocher du terme Chabbat, allusion au fait que c'est uniquement par le biais de la Torah que le peuple juif pourra en venir à l'observance du Chabbat et au repentir – autre sens de *techouva*.

## Résumé

- Le Créateur possédait deux trésors qu'Il garda longtemps à Ses côtés pour finalement les céder aux enfants d'Israël : la Torah et le Chabbat. Pourtant, le Chabbat n'est-il pas inclus dans la Torah ? En outre, pourquoi les anges ne se sont-ils opposés qu'au don de la Torah ?
- En définissant le Chabbat comme un trésor en soi, l'Eternel désirait nous transmettre sa valeur prépondérante, qui est telle que son observance équivaut à celle de toutes les autres *mitsvot* réunies. Les anges estimèrent donc qu'il était préférable pour le peuple juif de ne recevoir que le Chabbat, condensé de toute la Torah, plutôt que le détail de celle-ci qu'ils risquaient de profaner ; la puissance du Chabbat les aiderait à combattre leur mauvais penchant.

Moché leur répondit qu'ils avaient besoin de l'ensemble de la Torah pour vaincre cet ennemi le reste de la semaine et parvenir à respecter le Chabbat conformément à ses lois.

## LA CONNAISSANCE DES MITSVOT : UNE PRÉPARATION INDISPENSABLE À LEUR OBSERVANCE

Il est écrit dans la Guemara (*Chabbat* 89a) : « Rabbi Yehochoua ben Lévi affirme que lorsque Moché redescendit du ciel, le Satan demanda au Saint béni soit-Il où se trouvait la Torah. Il lui répondit : "Je l'ai donnée à la terre." Il se rendit alors chez la terre pour lui poser la même question, et elle lui répondit : "C'est Dieu qui en sait le chemin" (*Iyov* 28:23). Il alla chez la mer pour la questionner à ce sujet et elle répondit qu'elle ne la détenait pas, puis jusqu'à l'abîme, qui lui répondit aussi par la négative, comme il est dit : « L'abîme dit : elle n'est pas dans mon sein ! Et la mer dit : elle n'est pas chez moi ! » (*ibid.* 28:14) Il retourna chez D. et lui dit : "Maître du monde, je l'ai cherchée dans toute la terre et ne l'ai pas trouvée !" Il lui dit : "Rends-toi chez le fils d'Amram." Il alla chez Moché et lui dit : "La Torah que le Saint béni soit-Il t'a donnée, où est-elle ?" Il répondit : "Qui suis-je donc pour que l'Eternel me donne la Torah ?" »

Ce passage ne manque de nous interpeller : le don de la Torah au peuple juif fut un événement historique vécu par l'humanité entière, donc comment expliquer que le Satan ait pu passer à côté d'une telle manifestation ? En effet, nos Sages insistent d'une part sur le silence absolu qui régna lors de cette révélation, d'une autre sur le retentissement mondial qu'elle suscita. Ainsi, ils interprètent (*Chemot Rabba* 29:9) le verset : « Le lion a rugi : qui n'aurait peur ? » (*Amos* 3:8) en expliquant qu'au moment où le Saint béni soit-Il donna la Torah, Il réduisit au silence l'ensemble de la création : pas un oiseau ne

gazouilla, pas une vache ne meugla, pas une volaille ne vola, pas un ange ne prononça la sanctification, les vagues cessèrent de remuer la mer et les hommes se turent. La voix divine, puissante et infinie, retentit alors : « Je suis l'Eternel » (*Chemot* 20:2).

D'un autre côté, ils soulignent (*Sifri*) que lorsque D. Se révéla pour donner la Torah à Ses enfants, Il causa une grande agitation parmi les habitants du monde. Ceux-ci, effrayés par le puissant retentissement de la voix divine, mêlée aux tonnerres, se rassemblèrent chez Bilam pour lui communiquer leur crainte d'une destruction imminente du monde. Il les rassura à l'appui du verset : « nul déluge, désormais, ne désolera la terre » (*Beréchit* 9:11). Ils rétorquèrent alors : « Quelle est donc cette voix ? », et leur prophète d'expliquer : « L'Eternel donne la force à Son peuple » (*Tehilim* 29:10), c'est-à-dire la Torah, désignée par « force » (*Tan'houma Tsav* 12). Il ne Se révéla pas à Ses enfants que dans une langue, mais dans quatre – l'hébreu, le latin, l'arabe et l'araméen –, tandis qu'Il descendit sur terre accompagné de vingt-deux mille chars (*Zohar* II 226b).

Par conséquent, l'humanité entière fut informée et touchée par cet événement, dont l'agitation fut perceptible même par les aveugles. Aussi, comment expliquer, demande le Or 'Hadach, que le Satan y soit resté insensible ? Où se trouvait-il donc à ce moment-là au point qu'il a pu ignorer ce qui se passait puis devoir interroger l'Eternel sur la localisation de la Torah ?

Les *Tossefot* (*Chabbat* 89a) posent eux aussi cette question, et ils répondent, au nom du Midrach, que le Saint béni soit-Il a perturbé et repoussé l'ange de la Mort – c'est-à-dire le Satan (*Baba Batra* 16a) – lors du don de la Torah, afin d'éviter qu'il accuse le peuple juif en arguant qu'il ne mérite pas de la recevoir du fait que, seulement quarante jours plus tard, il commettrait une faute en construisant le veau d'or.

Néanmoins, cette réponse ne résout pas toutes les difficultés. Nous pouvons en effet nous demander pourquoi le Satan, constatant que la

Torah n'était plus dans le ciel, n'a pas déduit par lui-même qu'elle se trouvait désormais sur terre. En outre, même si on admet que le jour du don de la Torah l'Eternel a éloigné le Satan pour qu'il ne puisse pas accuser, pourquoi celui-ci n'est-il pas ensuite parvenu à localiser la Torah sur terre, alors qu'en ces jours consécutifs à son don, le son de son étude résonnait sans nul doute avec force depuis les demeures des enfants d'Israël ? Enfin, quel est le sens de cette réponse divine : « Rends-toi chez le fils d'Amram », alors que la Torah ne lui a pas été donnée à l'exclusivité, mais à l'ensemble du peuple juif ?

Pour répondre à ces questions, penchons-nous tout d'abord sur cet enseignement de nos Sages, rapporté par la Guemara (*Chabbat* 88a) : « Le Saint béni soit-Il a retourné la montagne au-dessus d'eux comme un baquet, les menaçant en ces termes : "Si vous acceptez la Torah, tant mieux, et sinon, que vous soyez enterrés ici." Rav A'ha bar Yaakov dit : d'ici nous déduisons l'importance considérable du respect de la Torah. » Rachi explique (ad loc.) que le fait que l'Eternel ait ainsi forcé les enfants d'Israël à recevoir la Torah, leur a fourni un élément d'autodéfense : s'il leur arrivait à l'avenir de ne pas être fidèles à l'ensemble de la Torah, ils pourraient répondre qu'ils ne l'avaient pas acceptée de leur plein gré, mais y avaient été contraints. La Guemara poursuit : « Rabba dit : malgré cela, les Juifs acceptèrent à nouveau la Torah à l'époque d'A'hachvéroch », et Rachi de commenter : « Par amour, suite au miracle dont ils furent l'objet. »

Pourtant, les enfants d'Israël avaient eux-mêmes déclaré : « Nous ferons et nous comprendrons » (*Chemot* 24:7), donc comment pourraient-ils rétorquer, en cas d'infidélité à la Torah, qu'ils l'avaient acceptée sous la contrainte ?

Nous en déduisons un principe de base : il est impossible d'accepter quelque chose de tout cœur sans savoir exactement de quoi il s'agit. Par conséquent, bien que le peuple juif ait prononcé son engagement et exprimé sa volonté de recevoir la Torah, du fait qu'il ne connaissait

pas son contenu ni le détail de ses lois, son acceptation ne peut être qualifiée de volontaire et recèle une dimension de contrainte. Une *mitsva* nécessite une préparation, qui passe par une étude nous menant à sa connaissance ; puis, une fois qu'on connaît la valeur et les conditions d'application de la *mitsva*, on est en mesure de l'observer.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Moché a institué aux enfants d'Israël l'étude et l'approfondissement de chaque traité en son temps : les lois relatives à Pessa'h avant Pessa'h, celles de Chavouot avant Chavouot et celles de Souccot avant Souccot (*Meguila* 32a), afin qu'ils puissent accomplir les *mitsvot* s'appliquant respectivement à ces fêtes dans la perfection.

D'où l'importance et le pouvoir considérable de la préparation. L'ignorance par nos ancêtres du contenu de la Torah entraîna en effet un manquement dans leur préparation – leur célèbre déclaration –, qui les empêcha de l'accepter de plein gré. Néanmoins, suite à une modeste préparation de leur part, en l'occurrence le compte de sept semaines et l'élévation spirituelle qui l'accompagna, le Saint béni soit-Il annula le Satan (*Zohar* I 52b) si bien qu'il demeura incapable de percevoir le don de la Torah aux enfants d'Israël, aussi fracassant que cet événement ait pu être.

Mais, après qu'ils fautèrent en construisant le veau d'or, le Satan retrouva tout son pouvoir et son champ d'action (*Zohar* ibid.). A ce moment, constatant l'absence de la Torah du ciel, il se mit à sa recherche, mais ne sut la localiser. Se rendant sur terre, il n'y perçut pas sa présence, ni la lumière qu'elle était censée diffuser. Car, lorsqu'un homme contrevient à la Torah et en transgresse les *mitsvot*, il s'obscurcit non seulement lui-même (*Zohar* III 28b), mais également l'ensemble de son entourage, auquel il porte gravement atteinte, au point que la présence et l'observance de la Torah peut devenir imperceptible (*ibid.* III 122a).

Cette réalité est si percutante que la Torah étudiée par une personne dont la crainte de D. est déficiente, ne pourra diffuser de lumière et n'aura pas de valeur. Ceci corrobore l'enseignement de nos Maîtres (*Berakhot* 6b) selon lequel « tout homme animé de crainte du Ciel, ses paroles sont écoutées, comme il est dit : "La conclusion de tout le discours, écoutons-la : crains D." (*Kohélet* 12:13) » Nous en déduisons que même si un homme parle de Torah, s'il ne craint pas D., on n'accordera pas de crédit à ses propos.

C'est ce qui advint aux enfants d'Israël, suite au péché du veau d'or : ils causèrent ainsi l'extinction des lumières de la Torah, ce qui alla jusqu'à empêcher le Satan de déceler sa présence sur terre.

Aussi nous incombe-t-il, de nos jours, de prendre conscience de la grande responsabilité qui repose sur nos épaules, puisque, s'il arrive que de graves décrets pèsent sur notre peuple ou sur les érudits – que D. nous en préserve –, ce n'est que le symptôme d'une déficience dans les lumières de la Torah, le droit de nous accuser étant alors accordé au Satan. Par contre, lorsque notre étude de la Torah est couplée à une fervente crainte du Ciel, elle nous protège de toutes les calamités (*Sota* 21a).

## La grandeur de Moché lors du don de la Torah

Si l'on comprend à présent pourquoi le Satan n'a pas perçu la présence de la Torah sur terre, il est cependant étonnant qu'il n'ait pas discerné ses lumières à travers la sainteté de la Torah émanant de Moché, dirigeant spirituel du peuple juif qui n'était en rien lié au péché du veau d'or commis par celui-ci. Cette difficulté est d'autant plus ardue si l'on tient compte de ce qui est écrit dans le *Zohar* (II 236a) : « Au moment où les enfants d'Israël construisirent le veau d'or, Moché, constatant que le mauvais penchant parcourait leur camp, alla planter sa tente en-dehors de celui-ci, disant : "La sainteté ne peut coexister avec l'impureté." » Aussi il semble évident que le Satan avait la possibilité de percevoir la sainteté qui émanait de la tente de Moché !

S'il en fut néanmoins incapable, cela prouve l'extrême humilité de ce dernier, qui parvint à dissimuler sa grandeur en Torah au point de ne pas en laisser échapper de lumière, imperceptible de l'extérieur par le Satan. Moché réussit non seulement à cacher aux hommes sa grandeur, mais aussi aux créatures des sphères supérieures. Seul le Saint béni soit-Il en était conscient et savait l'apprécier.

Ainsi, nous trouvons (*Chabbat* 88b) que lorsque Moché monta au ciel pour recevoir la Torah, les anges de service se plaignirent auprès de l'Eternel en disant : « Maître du monde, que (*ma*) fait donc ce mortel parmi nous ? » Le terme *ma* a la même valeur numérique que le terme *adam* (homme) et équivaut aussi à la valeur numérique complète du Nom divin (*Zohar* I 4a). Autrement dit, ignorant la grandeur hors pair de Moché, les anges s'interrogèrent sur la possibilité, pour un être humain, de séjourner dans leurs sphères, domaine des créatures supérieures. Ils se demandèrent également comment il pouvait posséder simultanément ces trois dimensions que sont l'humain, l'angélique et le Divin – son nom étant étroitement lié à celui de D.

C'est pourquoi l'Eternel ne dit pas au Satan qu'Il avait donné la Torah aux enfants d'Israël, mais l'envoya auprès de Moché qui, de fait, équivalait à lui seul à tous ceux-ci réunis (*Chir Hachirim Rabba* 1:64).

A la lumière de cette idée, nous pouvons comprendre le passage suivant de la Guemara (*Baba Metsia* 114b) : « Rabbi Chimon bar Yo'haï affirme : "Les tombes des non-juifs ne rendent pas impur, comme il est dit : "Et vous, Mes brebis, brebis que Je fais paître, vous êtes des hommes" (*Ye'hezkel* 34:31) : vous êtes des hommes, et non les non-juifs." » Que signifie le fait que les non-juifs ne sont pas appelés « hommes » ? Pourtant, ils ne sont pas des animaux !

C'est que, seul un être humain qui possède en lui le Nom divin peut être désigné par le qualificatif d'homme, l'homme étant une parcelle divine supérieure. Car « Celui qui souffle, souffle de l'intérieur de Son être » (*Tania*, au nom du *Zohar*), l'âme humaine étant donc à l'image

de l'essence divine. En outre, bien que les enfants d'Israël s'attellent avec ardeur à la tâche de l'étude – comme le laisse entendre le verset : « lorsqu'il se trouve un mort dans une tente » (*Bamidbar* 19:14) –, ils ne s'en enorgueillissent point et gardent le profil bas, à l'instar de la terre, *adama*, mot pouvant être rapproché de *adam*. C'est leur maître Moché, défini par le verset comme « le plus humble des hommes » (*Bamidbar* 12:3), qui leur transmit cette remarquable vertu de modestie, alors même que sa grandeur était telle qu'il équivalait à tout le peuple juif. Aussi les enfants d'Israël méritèrent-ils de se lier à l'Eternel et à la Torah, comme il est écrit : « Le Saint béni soit-Il, la Torah et le peuple juif forment une seule entité. » (*Zohar A'harei Mot* 73a).

Par contre, les nations du monde ne peuvent être appelées « hommes », parce que, en agissant toujours avec fierté (*Beréchit Rabba* 83:4), elles ont elles-mêmes perdu ce qualificatif, outre le fait qu'elles ne possèdent pas la Torah pour les orienter sur le droit chemin.

Cette étude nous a démontré combien une transgression commise par l'homme obscurcit les lumières de la Torah, comparables à la rosée du matin (cf. *Yechaya* 26:19), et transmet aux puissances impures les forces d'agrandir leur emprise sur lui et de l'accuser. A l'inverse, la préparation à la *mitsva* éloigne de nous le mauvais penchant, l'empêchant de nous perturber au cours de son accomplissement.

## Résumé

- Lors du don de la Torah au peuple juif, le monde entier était en tumulte. Dès lors, comment comprendre que le Satan n'ait pas réalisé ce qui se passait et ait ensuite demandé à D. où était la Torah ? Par ailleurs, comment dire que les enfants d'Israël reçurent la Torah sous la contrainte, menacés par la montagne retournée au-dessus d'eux, alors qu'ils déclarèrent à l'unisson : « nous ferons et nous comprendrons » ?
- On ne peut accepter de tout cœur quelque chose dont on ne connaît pas la nature, aussi, en dépit de leur déclaration, on considéra qu'ils acceptèrent la

Torah contre leur gré. Malgré cet aspect de contrainte et le manquement dans leur préparation au don de la Torah, ils parvinrent, grâce à elle, à faire fuir le Satan, qui demeura insensible à cet événement.

- C'est uniquement après le péché du veau d'or que le mauvais penchant revint au sein des enfants d'Israël et que le Satan retrouva son pouvoir, se mettant alors à la recherche de la Torah. Il ne la trouva pas sur terre, car la faute de l'homme obscurcit tout son entourage et dissipe même les lumières de la Torah, qui deviennent imperceptibles. Il ne la perçut pas non plus chez Moché qui, par extrême humilité, la contenait en lui, seul D. en étant conscient.
- La modestie exemplaire de Moché explique aussi l'erreur des anges à son égard, qui, bien que conscients qu'il détenait en lui le Nom divin, le considèrent comme un simple mortel. Seuls les Juifs, qui possèdent cette étincelle divine, peuvent être qualifiés d'hommes.

## L'acceptation de la Torah en tout lieu et à tout moment

Au sujet de la fête de Chavouot, il est écrit : « Vous compterez jusqu'au lendemain de la septième semaine, soit cinquante jours, et vous offrirez à l'Eternel une oblation nouvelle (...) Et vous célébrerez ce même jour : ce sera pour vous une convocation sainte (…) » (*Vayikra* 23:16-21). En lisant ces versets, nous constatons aussitôt l'absence de deux indications pourtant essentielles : d'une part, la date exacte de la fête, en l'occurrence le six Sivan, qui n'est ici définie que comme l'aboutissement d'un compte de sept semaines amorcé à Pessa'h, d'autre part, l'événement central qu'elle célèbre, à savoir le don de la Torah. Quel est donc le sens de ces ellipses ?

Nous pouvons également nous demander pourquoi nos Sages ne nous ont nullement indiqué le devoir de nous rendre régulièrement au mont Sinaï, lieu où fut donnée la Torah à nos ancêtres de la bouche du

Tout-Puissant, dont la gloire leur a été révélée. Enfin, comme le précisent nos Sages (*Taanit* 21b), nous trouvons que tant que la Présence divine résidait sur le mont Sinaï, celui-ci était entouré d'une sainteté telle qu'il était même interdit aux animaux de s'en approcher et d'y paître (cf. *Chemot* 34:3), alors que dès l'instant où elle s'en retira, cela fut de nouveau possible, comme il est dit : « ceux-ci monteront sur la montagne » (*ibid.* 19:13). Pourquoi la Présence divine ne résida-t-elle qu'un nombre limité de jours en ce lieu, qui perdit ensuite toute sainteté ?

Nous en déduisons qu'il n'existe pas de date ni de lieu fixes auxquels l'homme doit étudier la Torah, puisque, dès qu'il le désire et où il le souhaite, il a la possibilité de se lancer dans l'étude. Le lieu qu'il aura choisi acquerra aussitôt de la sainteté, devenant semblable à un petit sanctuaire (cf. *Meguila* 29a), à l'image du mont Sinaï à l'heure où la Torah y fut donnée.

Si le Saint béni soit-Il avait maintenu la sainteté au mont Sinaï suite au don de la Torah, les gens auraient pu prétendre qu'il n'est possible de se sanctifier et de s'élever en Torah qu'en ce lieu. C'est pourquoi le texte précise que la sainteté du mont Sinaï n'était que temporelle et non éternelle, afin de nous communiquer que partout où nous étudierons la Torah, nous sanctifierons l'endroit en question et jouirons du même influx de sainteté que nos ancêtres au mont Sinaï, au moment où la Torah leur fut remise.

Or, c'est pour cette même raison que le texte ne précise pas non plus la date de la fête célébrant le don de la Torah ; car chaque jour où l'homme désire étudier a la dimension de ce jour historique, où celle-ci nous fut donnée. Tel est le sens du célèbre enseignement de nos Maîtres (*Pessikta Zoutra Vaet'hannan* 6:6 ; Rachi *Devarim* 26:16) : « Que chaque jour, ils soient nouveaux à tes yeux, comme si tu venais de les recevoir ce jour-même au mont Sinaï, comme si ce jour-même tu en avais reçu l'ordre. » De même, en marge du verset : « Fais silence et

écoute, ô Israël ! En ce jour, tu es devenu le peuple de l'Eternel, ton Dieu » (*Devarim* 27:9), nos Sages commentent (*Berakhot* 63b) : « Est-ce donc ce jour où la Torah fut donnée au peuple juif ? Pourtant, il s'agit là de la fin des quarante années [de traversée du désert] ! Mais ceci nous enseigne que la Torah est, chaque jour, chère à ceux qui l'étudient comme le jour où elle leur a été donnée au mont Sinaï. »

C'est ainsi que nous trouvons de grands Sages qui commencèrent pourtant tard à étudier la Torah. Rabbi Eliezer ben Hourkenos ne se lança dans l'étude qu'à l'âge de vingt-deux ans (*Avot deRabbi Nathan* 6) et, en dépit de son retard, il progressa tant auprès de son Maître, Rabbi Yo'hanan ben Zakaï, qu'il dépassa en quelques années ses autres élèves, au point qu'il fut surnommé : « réservoir étanche qui ne perd pas une goutte » (*Avot* 2:8).

De même, Rabbi Akiva, qui deviendra l'élève de Rabbi Eliezer (*Sanhédrin* 68a), était un ignorant jusqu'à quarante ans, âge auquel il décida qu'il n'était jamais trop tard pour commencer à étudier. Inspiré par l'effet de quelques gouttes d'eau sur la roche, qui finit par subir l'érosion, il en déduisit que les paroles de Torah, dures comme du fer, étaient a fortiori capables de s'ancrer en son cœur. Et il devint effectivement un « trésor hermétique » (*Guittin* 67a), si bien que, lorsque les anges désirèrent le repousser, le Saint béni soit-Il les en empêcha, leur répondant : « Laissez donc ce vieillard-là, qui est digne de Me servir ! » (*'Haguiga* 15b)

Nos sources regorgent de nombreux autres exemples qui illustrent que, peu importe le lieu et l'endroit où l'on étudie, puisqu'il est possible de commencer à étudier la Torah à toute étape de notre existence, tandis que notre lieu d'étude acquerra la dimension sainte du mont Sinaï à l'heure où la Torah y fut donnée. Aussi la Torah fut-elle écrite sur de la pierre (*Chemot* 34:1) pour nous enseigner que même un homme dont le cœur et l'esprit sont durs comme ce minéral, au point que seuls les vains plaisirs de ce monde l'intéressent, finira, s'il étudie

la Torah, par en être pénétré. Celle-ci s'ancrera en effet aussi bien en son esprit qu'en son cœur, qu'elle purifiera.

Outre son effet purificateur, la Torah permet à l'homme de surmonter toutes les difficultés. Nos Maîtres affirment à cet égard (*Chabbat* 104a ; *Meguila* 2b, 3a) que les lettres *mèm* et *samekh* des Tables de la Loi tenaient miraculeusement alors qu'elles étaient suspendues dans l'air afin de nous transmettre une leçon édifiante : même si un homme est renfermé sur lui-même, à l'image du *mèm* final, en raison des épreuves qui l'assaillent de toutes parts, s'il se voue à l'étude de la Torah – à l'instar du roi David qui s'exclama : « Combien j'aime Ta Torah ! Tout le temps, elle est l'objet de mes méditations » (*Tehilim* 119:97) –, celle-ci lui servira de bouclier et l'aidera à faire face à l'adversité.

Quant au *samekh*, il vient aussi indiquer à l'homme que la Torah sera pour lui un soutien et un appui – *semikha*. Même celui qui sera arrivé au seuil du désespoir pourra trouver en la Torah un soutien le renforçant et l'empêchant de sombrer, comme il est dit : « Soutiens-moi selon Ta promesse pour que je vive » (*ibid.* 119:116). Et les versets de poursuivre : « Accorde-moi Ton appui pour que je sois sauvé, je me tournerai sans cesse vers Tes lois. » (*ibid.* 119:117) En d'autres termes, lorsque l'homme étudie la Torah, il peut compter sur l'assistance divine.

## Résumé

- Pourquoi la Torah ne précise-t-elle pas explicitement la date de Chavouot, se contentant de situer cette fête comme l'aboutissement d'un compte de sept semaines ? En outre, pourquoi la sainteté du mont Sinaï n'était-elle que provisoire ?
- L'Eternel désirait ainsi nous transmettre qu'il est possible d'étudier la Torah en tout lieu et à tout instant. Il existe de nombreux Sages qui se hissèrent à un très haut niveau, alors qu'ils ne s'initièrent à l'étude qu'à un âge avancé.

La Torah fut écrite sur de la pierre afin de signifier que même celui dont le cœur et l'esprit sont durs comme ce minéral pourra, s'il étudie, être pénétré par la Torah, qui le purifiera et l'aidera à surmonter ses difficultés.

## Le peuple élu de D.

***« Faites le relevé de toute la communauté des enfants d'Israël, selon leurs familles et leurs maisons paternelles. »***

**(*Bamidbar* 1:2)**

Le Midrach (*Yalkout Chimoni* 684) commente ainsi ce verset : « Au moment où les enfants d'Israël reçurent la Torah, les nations du monde, jalouses, demandèrent : "Qu'est-ce qui leur valut de se rapprocher de D. plus que nous autres ?" Le Saint béni soit-Il les fit taire en leur rétorquant : "Apportez-Moi votre arbre généalogique, comme il est dit : "Célébrez l'Eternel, groupes de nations" (*Tehilim* 96:7), de la même manière que les enfants d'Israël Me l'ont présenté, comme il est dit : "selon leurs familles et leurs maisons paternelles" (*Bamidbar* 1:2)." »

L'auteur de l'ouvrage *Vaye'hi Yossef* s'interroge sur cette plainte des nations et la jalousie qu'elles éprouvèrent vis-à-vis du peuple juif. En effet, comme l'affirment nos Sages (Rachi *Devarim* 33:2), avant de donner la Torah aux enfants d'Israël, l'Eternel la proposa aux autres peuples qui, tour à tour, déclinèrent cette offre. Il s'adressa alors au peuple juif qui, sans poser la moindre question, s'exclama à l'unisson : « nous ferons et nous comprendrons ». Aussi, sur quoi reposait donc la plainte des nations ? Nous pouvons aussi nous demander que vient faire la notion de généalogie par rapport à la Torah, alors qu'il est écrit : « Corrige-toi pour étudier la Torah, car elle n'est pas ton héritage. » (*Avot* 2:17)

Avec l'aide de D., je propose l'explication suivante. En réalité, les non-juifs refusèrent la Torah du fait qu'ils ne perçurent pas sa nature et son pouvoir particuliers. Ils firent l'erreur de croire qu'elle se limitait à une simple législation, comme celle définie par chaque état, punissant qui transgresse ses lois et récompensant qui les respecte. Mais l'aspect essentiel de la Torah leur échappa, puisqu'ils ne comprirent pas que celui qui l'étudie se rapproche de la Présence divine, à laquelle il s'attache, conformément à l'enseignement du *Zohar* : « Le Saint béni soit-Il, la Torah et le peuple juif forment une entité. » (*Vayikra* 73) Ils ne réalisèrent pas que l'homme qui se soumet au joug de la Torah devient cher aux yeux du Créateur, et c'est justement ce qui les rendit jaloux lorsqu'ils en prirent conscience. Ils envièrent alors la position privilégiée du peuple juif en tant que peuple élu. Telle est bien l'intention de nos Sages dans le Midrach lorsqu'ils expriment la plainte des nations par la possibilité, réservée à l'exclusivité au peuple juif, de se rapprocher de D. et d'être chéri par Lui.

Le Saint béni soit-Il fit taire les non-juifs en leur demandant de Lui apporter leur arbre généalogique, de même que l'ont fait les enfants d'Israël. Il désirait ainsi leur signifier que si ces derniers Lui sont si chers, c'est parce qu'ils respectent leurs traditions, cheminent dans le droit chemin que leur ont tracé leurs ancêtres, en se montrant prêts, à leur instar, à se vouer au respect des *mitsvot* pour la gloire du Nom divin et de la Torah. Même lors de leur esclavage en Egypte, pays le plus immoral de l'époque, ils luttèrent au maximum pour préserver la pureté de leur âme, en restant fidèles à leur langue, leurs noms et leurs coutumes vestimentaires. Ils se gardèrent de tomber dans la débauche, comme en témoigne le verset : « C'est un jardin clos que ma sœur, ma fiancée » (*Chir Hachirim* 4:12), aussi méritèrent-ils, au même titre que leurs ancêtres, de jouir de l'amour divin. Quant aux nations, voilà bien longtemps qu'elles ont coupé toute attache spirituelle avec les Patriarches, Avraham et Yits'hak, refusant de suivre leurs pas et

préférant opter pour un chemin plus sinueux, empli de ronces et d'épines, celui de la révolte et de la licence des mœurs. C'est ainsi qu'elles perdirent leur droit de se rallier généalogiquement aux Patriarches en même temps que l'aptitude d'être choisies comme peuple de prédilection.

C'est dans ce sens que nous pouvons comprendre un autre Midrach (*Bamidbar Rabba* 1:9) sur le verset précité de *Bamidbar* : « Faites le relevé », dont la traduction littérale est « Comptez les têtes » : « Le Saint béni soit-Il dit aux enfants d'Israël : "Il n'existe pas une créature que Je chéris plus que vous et, de même que Je suis le Chef de toute l'humanité, de même Je vous placerai à leur tête." C'est pourquoi il est dit : "Comptez les têtes", afin d'accomplir la promesse du verset : "Il a grandi la force de Son peuple" (*Tehilim* 148:14). »

Il est intéressant de noter que les initiales de cette dernière expression, en hébreu, forment le mot *kol*, la voix, en allusion à celle de la Torah, comme dans le verset : « la voix est celle de Yaakov » (*Beréchit* 27:22). Autrement dit, c'est la fidélité du peuple juif à la voie de ses pères, qui étaient prêts à se dévouer pour le respect et l'étude de la Torah, qui lui donna le mérite d'être surnommé « tête » et d'être, plus que tous, chéri par le Très-Haut. Tel est le sens de l'enseignement du *Tanna* (*Avot* 3:14) : « Les enfants d'Israël sont privilégiés car il leur a été donné un objet convoité. Un plus grand privilège encore consiste à les avoir informés qu'ils reçurent cet objet convoité (…) ». Par conséquent, l'amour de l'Eternel pour Son peuple est essentiellement le fruit de sa soumission au joug de la Torah et des *mitsvot*.

Il va sans dire que lorsque l'on parle d'acceptation de la Torah, cela inclut le travail sur soi, puisque « s'il n'y a pas de savoir-vivre, il n'y a pas de Torah » (*Avot* 3:17). Il convient donc de travailler ses traits de caractère, car les vices de l'homme, et en particulier l'orgueil qui en est la mère, empêchent la Torah de se fixer en lui. Dans la section de *Bamidbar*, nous pouvons trouver une allusion à cette idée, à travers le

verset : « Tu adjoindras donc les Lévites à Aharon et à ses fils : ils lui seront donnés comme adjoints, entre les enfants d'Israël. » (*Bamidbar* 3:9) Mon élève, Rav Ye'hiel ben Moché, m'a demandé pourquoi ce verset est redondant, qui devait adjoindre les Lévites et pourquoi.

Je lui ai répondu que, comme nous le savons, les Lévites ont été choisis pour servir au Temple à la place des premiers-nés, comme il est dit : « Moi-même, en effet, J'ai pris les Lévites entre les enfants d'Israël, en échange de tous les premiers-nés, prémices de la maternité, des enfants d'Israël » (*ibid.* 3:12). Et Rachi de commenter : « Car c'est au premiers-nés qu'incombait le service, mais ils sont devenus inaptes lorsqu'ils ont péché avec le veau d'or ; les Lévites, qui n'ont pas adoré d'idole, ont alors été choisis à leur place. » Or, cette préférence témoignée par D. pour les Lévites, ce privilège détenu par eux seuls de servir au Temple, contenait le risque d'introduire en leur cœur un sentiment de fierté, de supériorité par rapport au reste des tribus. C'est pourquoi le verset qui évoque ce choix divin se veut redondant, afin de bien insister sur le fait que les Lévites n'ont été désignés pour remplir ce rôle que pour remplacer les premiers-nés, auxquels il revenait en réalité, et n'ont donc pas lieu de s'enorgueillir.

En outre, ce sont justement les Lévites qu'il fallait mettre en garde contre les sentiments d'orgueil, du fait que ce sont eux qui, plus que les autres tribus, représentent la Torah et la leur transmettent, leur indiquant le droit chemin qu'il convient de suivre et la conduite qu'il sied d'adopter, comme le souligne le verset : « Ils enseignent Tes lois à Jacob et Ta doctrine à Israël » (*Devarim* 33:10). Or, comme nous l'avons maintes fois expliqué, la Torah ne peut s'ancrer dans le cœur d'une personne arrogante, conformément à l'interprétation de nos Maîtres (*Taanit* 7a) du verset : « Ah ! Vous tous qui avez soif, venez, voici de l'eau ! » (*Yechaya* 55:1) : « Pourquoi les paroles de Torah sont-elles comparées à de l'eau ? Car, de même que les eaux quittent les hauteurs pour se loger dans un endroit bas, de même, la Torah ne se maintient qu'en celui qui se rabaisse devant elle. » C'est pourquoi le

Saint béni soit-Il a insisté auprès des Lévites sur le fait qu'ils ne sont que les remplaçants des premiers-nés, afin qu'ils ne tombent pas dans l'écueil de l'orgueil de par leur droit particulier de servir au Temple – ce qui aurait causé préjudice à la Torah qu'ils représentent.

La section de *Bamidbar* est lue aux alentours de Chavouot, fête célébrant le don de la Torah. Comme nous le savons, chaque homme mérite une certaine part dans la Torah en fonction de sa préparation personnelle à l'approche de cette fête. Les justes des anciennes générations avaient l'habitude de se préparer avec crainte au don de la Torah, exactement comme ils se préparaient au jour de Kippour. Il est écrit dans les Ecrits Saints que chaque année, le jour de Chavouot, les mêmes lumières et révélations qui éclairèrent le monde à l'heure du don de la Torah sur le mont Sinaï l'éclairent à nouveau, déversant sur nous un courant de sainteté céleste ; c'est donc le moment propice pour renouveler son acceptation de la Torah et se repentir sincèrement.

Le Chla, que son mérite nous protège, écrit que, si à Roch Hachana le jugement divin fixe, pour l'homme, ces trois aspects essentiels de son existence physique que sont ses enfants, sa vie et sa subsistance, à Chavouot, il est jugé pour tout ce qui a trait au spirituel, puisque l'Eternel détermine alors combien il jouira de la lumière de la Torah. Celui qui se prépare comme il se doit en corrigeant ses traits de caractère et améliorant ses actes, se transformera en réceptacle digne d'accueillir l'influx de Torah et de crainte du Ciel.

Précisons ici que n'importe quel Juif est à la hauteur de mettre à profit la sainteté propre à ces jours. Même celui qui se serait très éloigné de son Créateur, s'il permet à son cœur de se ressourcer en se reconnectant à l'étincelle pure enfouie dans les profondeurs de son âme et fait un petit pas vers le don de la Torah, bénéficiera sans nul doute de l'assistance divine et méritera lui aussi de jouir des grandes lumières qui nous éclairent en ces jours.

En l'année 5771, j'étais de passage en Argentine quelques jours avant Chavouot. Je fus reçu par une communauté que j'ai, grâce à D., eu le mérite de rapprocher considérablement de nos sources et qui, depuis, est en pleine expansion, ses membres progressant de manière impressionnante en Torah et en crainte du Ciel. L'un d'entre eux se présenta alors à moi, accompagné d'un associé avec lequel il entretenait des liens commerciaux ; cet homme, qui avait une fille gravement malade, venait solliciter ma bénédiction en sa faveur.

Généralement, j'ai l'habitude d'écrire ma bénédiction sur une feuille de nos institutions, sur laquelle figure le portrait de mon grand-père, le saint Rabbi 'Haïm Pinto, de mémoire bénie, ainsi que, sur le côté, le verset : « De grâce, D., veuille la guérir ». Mais, lorsque c'est un non-juif qui vient la solliciter, je l'écris plutôt sur une feuille vierge, conscient qu'il ne saurait respecter la sainteté d'un papier contenant des mots saints. Or, cette fois-ci, je me mis, très curieusement, à écrire ma bénédiction sur une feuille de nos institutions. Connaissant cette habitude, le Juif qui avait introduit son ami auprès de moi, me souligna aussitôt mon erreur, suite à quoi je m'arrêtai net.

Son associé, témoin de la scène et de mon hésitation, demanda à son ami pourquoi je n'avais pas terminé d'écrire ma bénédiction. Il lui expliqua alors que lorsque je remettais ma bénédiction à des non-juifs, je l'écrivais généralement sur une feuille vierge afin d'éviter tout risque de profanation de versets saints. Pour nous rassurer, il s'empressa de s'exclamer : « Mais ma mère est juive ! » A la fois ému et sidéré, je lui dis : « Si c'est ainsi, tu l'es toi aussi ! Ce n'est pas pour rien que D. a voulu que je t'écrive ma bénédiction sur cette feuille-là ! »

L'homme, ébranlé par mes paroles, en éprouva un immense bonheur, qui pouvait se lire sur son visage. Voilà qu'il faisait lui aussi partie du peuple élu ! Néanmoins, lorsqu'il prit conscience de la complexité de sa situation personnelle du fait que, étant marié avec une non-juive, ses enfants l'étaient également, sa joie eut vite fait de se

ternir. En théorie, il devait couper tout lien avec son épouse et garder ses distances vis-à-vis de ses enfants, à moins qu'il ne les convertisse, en bonne et due forme, au judaïsme.

Moi-même touché par sa douleur, je lui dis : « Dans quelques jours, c'est la fête de Chavouot, où nous célébrons le don de la Torah. Ces jours saints diffusent une atmosphère spirituelle particulière, propre à purifier notre âme. Néanmoins, celui qui veut en profiter et pouvoir y être réceptif, doit apprêter son cœur et se travailler. » Après avoir béni sa fille d'une prompte guérison, je le quittai non sans lui témoigner des marques de chaleur. J'espère que mes paroles pures sont parvenues à pénétrer son cœur et ont suscité son repentir, l'aidant à tourner la page et à entamer une nouvelle existence de Juif pratiquant.

Puissions-nous avoir tous le mérite de raffermir notre amour et notre crainte de l'Eternel et d'observer, toute notre vie durant, Ses commandements ! Amen.

## La transformation d'un corps physique en spirituel

### *« Alors D. prononça toutes ces paroles, savoir (…) »*

**(*Chemot* 20:1)**

Dans la Guemara (*Chabbat* 88a), nous pouvons lire les lignes suivantes : « Au moment où Moché monta au ciel, les anges de service protestèrent auprès du Saint béni soit-Il en disant : "Maître du monde, que fait donc ce mortel parmi nous ?" Il leur répondit : "Il est venu pour recevoir la Torah." Ils répliquèrent : "Un trésor que Tu as précieusement gardé auprès de Toi durant 974 générations avant la Création du monde, Tu voudrais à présent le céder à des êtres

humains ?" Le Saint béni soit-Il dit à Moché : "Donne-leur une réponse !" Moché prit alors appui sur le trône céleste et répondit : "Qu'est-il donc écrit dans la Torah que D. désire nous donner ? Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne voleras pas. Eprouvez-vous de la jalousie ? Avez-vous une propension au vol ? Etes-vous animés d'un mauvais penchant ?" Aussitôt, ils reconnurent le bien-fondé de la décision divine et s'exclamèrent : "Eternel, notre Maître, combien Ton Nom est-il redoutable dans toute la terre !" »

Si l'on réfléchit à l'argument des anges, on constatera que leur étonnement ne portait pas sur la possibilité, pour un être humain, de monter dans les sphères supérieures. Nos Sages rapportent en effet (*'Haguiga* 14b) que quatre *Tannaïm*, désirant appréhender le mystère du Char divin, sont parvenus, par la prononciation du Nom ineffable, à monter au ciel. Il n'y avait donc rien d'étonnant à ce que Moché, qui maîtrisait tous les secrets de la Torah, en ait lui aussi la possibilité. Mais ce qui préoccupait les anges était de savoir la raison pour laquelle il était venu au ciel. Le Saint béni soit-Il leur précisa alors le but de sa visite dans les cieux, en l'occurrence, recevoir la Torah. Loin d'en être satisfaites, les créatures célestes protestèrent : « Répands Ta Majesté sur les cieux. » Autrement dit, elles souhaitèrent que le Saint béni soit-Il maintienne la Torah dans le ciel, pensant qu'il était suffisant qu'elle éclaire et influence la terre depuis les hauteurs, à l'image du soleil qui se trouve dans le ciel, mais dont le rayonnement parvient jusqu'à la terre, qui profite ainsi de ses bienfaits. Les anges ne voyaient pas l'intérêt, pour des êtres de chair et de sang, d'étudier la Torah, aussi demandèrent-ils qu'elle reste en leur possession.

Moché leur répondit que, s'il est certes un être humain contrairement à eux qui sont des créatures spirituelles, il a néanmoins été doté d'une âme, parcelle divine supérieure. Or, c'est justement en acceptant la Torah et en s'investissant dans son étude que l'homme a l'opportunité de renforcer sa partie spirituelle de sorte à lui donner la mainmise sur son corps physique. Il peut ainsi devenir un être spirituel

au point de parvenir au niveau des anges. En effet, celui qui met à profit l'étude de la Torah et l'observance des *mitsvot* pour sanctifier encore davantage son âme pure, sanctifie également son corps qui, épuré de tout vice, acquiert lui aussi une dimension spirituelle. Moché leur démontra donc le besoin vital que représentait la Torah pour l'homme.

La Guemara (*Berakhot* 10b) précise à cet égard que la Chounamit surnomma le prophète Elicha d'« homme saint » après avoir constaté qu'aucune mouche ne s'approchait jamais de sa table – l'habitude de cet insecte étant de se poser sur des endroits sales, symboles de la matière, alors qu'il n'a pas d'emprise sur le spirituel. Elicha était parvenu à une sainteté telle que même son corps avait acquis une dimension spirituelle, ce qui empêchait la mouche de s'approcher de lui. Tel est le pouvoir de la Torah, qui purge si bien l'homme qu'elle peut transformer cet être de chair et de sang en créature spirituelle. Dès lors, nous comprenons la signification profonde de la réplique de Moché aux anges : grâce à la Torah, l'être humain aura, lui aussi, la possibilité de s'élever au degré pur et saint de ces derniers.

Il en résulte qu'il ne faut jamais sous-estimer la valeur d'un Juif, même s'il semble extérieurement attaché à la matière, plongé dans les vanités de ce monde, et donc éloigné de la voie de la Torah et du respect des *mitsvot*. Car il n'est pas exclus que des paroles de Torah ou de *moussar* parviennent un beau jour à ses oreilles et qu'il y soit réceptif, découvrant soudain en son âme la pure étincelle juive qui y est enfouie. C'est ainsi qu'il peut progressivement en venir à éprouver de l'amour pour l'Eternel, puis, s'il entretient la flamme pure allumée en lui, continuer à progresser dans ce sens, se hissant dans les degrés de sainteté et transformant son corps physique en réalité spirituelle.

Chacun d'entre nous peut témoigner qu'il connaît, parmi les membres de sa famille ou de son entourage proche, des *baalé techouva*, personnes qui, au départ, menaient une existence tout à fait matérialiste, leur unique ambition étant de faire prospérer au

maximum leurs biens, puis qui connurent un grand tournant dans leur vie. Cette mutation soudaine se fit lorsqu'un jour, ils entendirent certaines paroles de Torah auxquelles ils furent sensibles ; ils éprouvèrent alors le désir de se rapprocher de leur Créateur, décidant, pour ce faire, de modifier leur mode de vie. Petit à petit, ils parvinrent à se détacher de leur passé, pour finalement adopter une conduite tout à fait conforme à la Torah et devenir de vrais justes, animés d'une authentique crainte de D. Même leur corps qui, jusqu'à ce moment, était purement physique, acquit ainsi une dimension spirituelle, grâce à la Torah dans laquelle ils se sont investis. C'est pourquoi il ne faut jamais désespérer au sujet de l'un de nos frères, éloigné de nos traditions, car la voie du retour est toujours ouverte, la possibilité d'opérer une transmutation par le biais de la Torah constamment à sa portée. Si seulement il désire éveiller la flamme qui brûle en lui et continuer à l'entretenir, il pourra se hisser aux plus hauts sommets.

Au mois de Chevat 5771, nous avons, grâce à D., eu le mérite d'organiser à Marseille un grand rassemblement visant à encourager l'observance de la Torah et des *mitsvot*. On compta plus de sept mille participants, malheureusement non pratiquants pour la plupart. Pourtant, on pouvait reconnaître là l'image de notre peuple. Il s'agissait principalement de Juifs se disant traditionnalistes, c'est-à-dire qui croient en D. mais n'ont pas encore eu le mérite de goûter à l'étude d'une page de Guemara. Chaque fois que je me remémore l'immense sanctification du Nom divin par laquelle se conclut ce rassemblement, une puissante émotion s'empare de moi. Après que j'eus terminé de donner mon cours de Torah en présence de cette impressionnante assemblée, les milliers de personnes qu'elle composait se levèrent pour répéter, après moi, avec une grande ferveur, les versets : « Ecoute, Israël, l'Eternel est notre D., l'Eternel est un », et : « L'Eternel est D., l'Eternel est D. » Les voix retentirent au loin, tandis que les yeux ne purent retenir leurs larmes. Je n'ai aucun doute qu'en cet instant magique, des pensées de contrition animèrent les cœurs de tous les

participants, sans exception. Car c'est ainsi qu'est conçue l'âme du Juif : dès l'instant où elle se lie à la sainteté par le biais de paroles de Torah, elle aspire à retourner vers son Père céleste. Puis, le corps, jusque là plongé dans la mer des désirs, est lui aussi attiré par cette lumière spirituelle. Si l'homme continue à attiser sa soif spirituelle, à entretenir la flamme juive allumée en son sein, il méritera non seulement de purifier son âme, mais aussi de rendre son corps saint, s'élevant au niveau de l'ange.

Lors de ce rassemblement émouvant, un homme riche, propriétaire d'une importante station-radio à Marseille, monta sur l'estrade pour faire partager au public son impressionnante histoire. Parmi toute cette foule, pas un œil ne resta sec. Son jeune fils était malheureusement atteint de la grave maladie et, de jour en jour, son état se détériorait, au point que les médecins avaient fini par perdre tout espoir et le déclarer condamné. Un ami proche du père de l'enfant, Mickhaël Bensoussan – que l'Eternel le protège –, lui suggéra de se rendre auprès de Rabbi David, petit-fils du juste Rabbi 'Haïm et descendant d'une lignée de saints, afin de solliciter sa bénédiction. L'homme ne connaissait pas Rabbi David, pas plus qu'il n'avait entendu parler de la grandeur et de la sainteté de son ancêtre ; néanmoins, il décida de suivre ce conseil. Arrivé chez le Rav, il lui fit part de la situation très critique dans laquelle se trouvait son enfant. Il lui répondit : « Malgré les sombres prévisions des médecins, sache que rien n'empêche le Saint béni soit-Il de guérir ton fils. Adressons-Lui alors des prières du fond de notre cœur, et Lui, qui écoute toutes les suppliques, nous prendra en pitié et nous enverra le salut. » Après avoir prononcé ces mots, Rabbi David bénit avec une grande ferveur l'enfant malade, en lui souhaitant de guérir rapidement par le mérite de ses saints ancêtres. Or voilà que le miracle se produisit : le juste avait décrété et D. avait ordonné l'exécution de sa requête. De manière tout à fait incroyable, l'état de l'enfant s'améliora progressivement pour finalement se stabiliser alors que ce dernier avait retrouvé une

parfaite santé ! Inutile de préciser l'immense sanctification du Nom divin qui résulta de cette histoire et de son récit. Tous virent de façon flagrante qu'il existe un Maître tout-puissant au monde, dont Lui seul dirige les événements. Le message était percutant : l'âme de tout vivant est dans les mains de l'Eternel, en Qui nous devons placer toute notre confiance. Car celui qui croit en D. d'une foi absolue mérite de bénéficier de Son secours, comme l'affirme David Hamelekh : « Quiconque a confiance en l'Eternel se trouve environné de Sa grâce. » (*Tehilim* 32:10)

La réponse que Moché donna aux anges à l'heure où ils s'objectèrent au don de la Torah aux hommes, peut être expliquée sous un autre angle. La Torah tient lieu, pour l'homme, de vêtement spirituel que l'on peut désigner sous le nom de « tunique de maître ». L'observance des six cent treize *mitsvot* lui donne en effet le mérite d'être recouvert de six cent treize vêtements saints, qui le protègent des flèches du mauvais penchant. Chaque *mitsva* ou heure supplémentaire consacrée à l'étude de la Torah renforce la solidité de cette tunique, véritable bouclier qui fait barrière au mauvais penchant et l'empêche de s'attaquer à lui.

D'où l'enseignement de nos Sages, de mémoire bénie (*Chabbat* 114a) : « Tout érudit qui a une tache sur son habit est passible de mort. » En d'autres termes, si le vêtement spirituel d'un homme s'est sali suite à une faute commise, ou si sa tunique de maître est souillée par une petite saleté, résultant par exemple d'un léger relâchement dans l'étude de la Torah, elle perd son pouvoir protecteur, exposant l'homme aux dangers menaçants du mauvais penchant. Or, celui qui se place ainsi dans un danger spirituel est passible de mort. Nos Maîtres affirment par ailleurs (*Kiddouchin* 30b) : « J'ai créé le mauvais penchant, et Je lui ai créé la Torah comme antidote ». Car l'étude de la Torah enveloppe l'homme d'un vêtement protecteur, le mettant à l'abri des ruses de son ennemi spirituel.

Aussi, à la complainte des anges : « Que fait ce mortel parmi nous ? », Moché répondit-il : « Avez-vous donc un mauvais penchant parmi vous ? » Il désirait ainsi leur signifier que, n'ayant pas de mauvais penchant, ils n'avaient nul besoin de la Torah, contrairement aux hommes, parmi lesquels ce redoutable adversaire circule constamment, tentant par tous les moyens de les détourner du droit chemin et de les faire tomber dans ses filets. Comment donc des êtres de chair et de sang pourraient-ils résister aux assauts de cet ange de feu, si ce n'est en se couvrant de ce vêtement spirituel, de cette armure que représente la Torah ? La Torah revient donc bien aux hommes, auxquels elle est vitale, et non aux créatures célestes, qui peuvent s'en passer.

Nos Sages interprètent (*Yevamot* 61a) le verset : « Vous êtes des hommes » (*Ye'hezkel* 34:31) en expliquant : « Vous êtes appelés "hommes", alors que les nations du monde ne sont pas appelées "hommes". » Avec l'aide de D., je propose d'interpréter ainsi ces mots de nos Maîtres : le terme *atem* (vous) est composé des mêmes lettres que le mot *émet* (vérité), allusion à la Torah qui est la Vérité absolue. Quant au terme *adam* (homme), il équivaut à la valeur numérique complète du Nom divin. Autrement dit, par le biais de la vérité, c'est-à-dire de la Torah, que nous étudions, nous avons le mérite d'être enveloppés d'un vêtement spirituel entièrement tissé des Noms divins et de nous voir octroyer le titre d'« homme ». Par contre, les autres peuples, qui ne possèdent pas la Torah, ne sont pas recouverts par cette parure spirituelle et ne bénéficient pas du rayonnement des Noms saints ; ils ne peuvent donc être appelés « hommes ».

Au début de la section de *Yitro*, il est écrit : « Yitro entendit » (*Chemot* 18:1), et Rachi de commenter : « Quelle nouvelle a-t-il entendue pour qu'il soit venu ? La séparation de la mer des Joncs et la guerre contre Amalek. » Yitro éprouva un manque, ressentit qu'un vêtement spirituel lui faisait défaut pour mériter le titre d'« homme ». Par ailleurs, il entendit parler de la miraculeuse séparation de la mer Rouge,

révélation divine qui suscita un grand éveil, un élan de rapprochement de D. des enfants d'Israël, qui s'exclamèrent : « voici mon D., je vais Lui rendre hommage ». Ce moment élévateur, cette expérience spirituelle qui s'ancra au plus profond de leur être, leur servit, à l'avenir, de vêtement spirituel, formidable protection contre le mauvais penchant. Yitro entendit également qu'Amalek était venu combattre le peuple juif après que celui-ci eut connu un relâchement dans l'étude de la Torah ; il en déduisit qu'un laisser-aller dans ce domaine entache le vêtement spirituel de l'homme, qui n'est alors plus en mesure de lui servir de protection contre le mauvais penchant, allias Amalek. Il est comparable à quelqu'un qui porterait un vêtement de marque froissé et taché, loin de lui rendre honneur. C'est pourquoi Yitro décida de suivre son aspiration de se confectionner lui aussi une « tunique de maître », un vêtement spirituel respectable qui le protégerait des agressions et subterfuges du mauvais penchant.

Puissions-nous tous mériter d'être recouverts d'une reluisante et somptueuse « tunique de maître » ! Amen.

# Ben Hametsarim[49] : deuil et réflexion

## L'amour gratuit, comme réparation à la destruction du Temple

Nos maîtres, de mémoire bénie, nous relatent (*Guittin* 55b) l'histoire de Kamtsa et Bar Kamtsa, à l'origine de la destruction du Temple. Un homme, doté d'un ami du nom de Kamtsa et d'un ennemi dénommé Bar Kamtsa, avait organisé un banquet à l'intention des Sages. L'émissaire chargé de remettre les invitations fit l'erreur tragique d'inviter, en lieu et place de l'ami du maître de céans, Kamtsa, son ennemi, Bar Kamtsa. Lorsque l'organisateur du banquet vit son antagoniste parmi les convives, il le chassa immédiatement du festin, l'humiliant aux yeux de tous. Fait plus grave encore, les Sages, témoins de la scène, n'émirent pas la moindre protestation.

Après cet évènement, Bar Kamtsa, furieux, alla dénoncer les Juifs à l'empereur romain. Il soutint devant ce dernier : « Les Juifs se sont révoltés contre toi. Tu en auras la preuve si tu fais apporter un animal comme offrande au Temple. Je peux t'assurer qu'ils refuseront de le sacrifier sur l'autel. » Par le biais de ce subterfuge de Bar Kamtsa, les

49. Période du 17 Tamouz au 9 Av.

faits se déroulèrent conformément à ses prévisions, entraînant la destruction du Temple !

Par la suite, quelle que soit la direction vers laquelle Néron, chargé par l'empereur d'assiéger la ville sainte, tirait des flèches, elles tombaient sur Jérusalem. Quand le général entra dans la ville sainte, il rencontra un jeune enfant, à qui il demanda : « Dis-moi quel est le dernier verset que tu as appris ? » Et l'enfant de répondre : « Je confierai le soin de Ma vengeance contre Edom à la main de Mon peuple Israël. » (*Ye'hezkel* 25:14) Néron s'écria alors : « L'Eternel veut faire détruire Sa maison, mais après, Il voudra se venger de moi ! » Se dérobant à sa mission, il s'enfuit et se convertit au judaïsme. Rabbi Meïr, dont les Sages soulignent (*Erouvin* 13b) combien il « a éclairé les yeux des Sages dans le domaine de la loi », est l'un de ses descendants. Après ce revirement, l'empereur Romain nomma Vespasien pour achever la tâche de son prédécesseur et détruire le Temple.

Une simple lecture de ce passage pose de nombreux problèmes, que nous allons soulever l'un après l'autre :

De nombreux autres évènements, non moins graves, se sont déroulés à la même époque, tant à Jérusalem que dans le reste du pays. Dans ce cas, quelle est la spécificité de l'anecdote relative à Kamtsa et Bar Kamtsa, pour que nos sages la considèrent comme si déterminante dans la destruction du Temple ?

Le fait que les deux protagonistes du récit, Kamtsa et Bar Kamtsa, soient presque homonymes est une « coïncidence » troublante. Quel en est le sens ?

L'histoire de Néron mérite elle aussi qu'on s'y attarde. En effet, celui-ci ne détruisit pas la Maison de D. ; au contraire, il s'enfuit et se convertit. Ce sont Vespasien et ses soldats qui se chargèrent finalement de cette sinistre mission. Or, si le récit concernant Néron n'est pas directement lié à la destruction du Temple, pourquoi est-il

rapporté dans la Guemara ? Celle-ci aurait dû, immédiatement après l'histoire de Kamtsa et Bar Kamtsa, enchaîner sur le récit de la destruction du Temple par son successeur. L'histoire de Néron paraît, dans ce contexte, superflue !

Pour répondre à ces questions, soulignons que sous ce récit, d'apparence anodine, c'est le secret de la destruction et de l'exil qui se fait jour. Le fait de l'approfondir nous permettra de découvrir les manières possibles de réparer la destruction du Temple et de permettre sa reconstruction.

Notons tout d'abord que ce n'est certes pas uniquement à cause de l'histoire de Kamtsa et Bar Kamtsa que le Temple fut détruit, mais suite à une accumulation de péchés commis par de nombreuses autres personnes. En effet, le préfixe *Bar* – de Bar Kamtsa – est l'anagramme du mot *rav*, qui signifie « assez », « beaucoup », comme il est écrit (*Devarim* 1:6) : « **Assez** pour vous de demeurer dans cette montagne-là » et : « **Assez** : Yossef mon fils vit encore » (*Beréchit* 46:28). Le nom de Bar Kamtsa, assimilable à cet adverbe, semble donc indiquer que tous les participants au banquet qui assistèrent à l'humiliation infligée à ce dernier sans protester sont autant de « Kamtsa » : témoins de la haine qui animait le maître de maison à l'encontre de Bar Kamtsa, ils n'ont toutefois pas tenté d'intervenir. Or, comme le précisent nos Maîtres (*Yoma* 9b), le Temple a été détruit à cause de ce comportement, qui relevait de la haine gratuite. D'ailleurs, ce n'est pas seulement l'organisateur du festin que Bar Kamtsa dénonça à l'empereur, mais tous les convives qui étaient attablés lors de l'esclandre. En effet, du fait que ceux-ci n'avaient pas protesté, ils méritaient également d'être punis, puisque « quiconque a la possibilité de protester mais s'en abstient est responsable de la faute commise et puni au même titre que le coupable » (*Chabbat* 54b).

Lorsqu'ils s'exclament que « Jérusalem a été détruite à cause de l'histoire de Kamtsa et Bar Kamtsa », pour ainsi dire, nos Maîtres

veulent signifier que cette destruction doit être imputée à un grand nombre (*bar*) de « Kamtsa » – allusion à toutes les personnes qui, présentes lors de l'esclandre, ne montrèrent pas la moindre indignation, causant ainsi la dévastation de Jérusalem et du Temple. En effet, la venue de l'ennemi du maître de maison indiquait clairement une volonté d'apaisement de sa part. Dès lors, l'attitude passive des invités n'en est que plus scandaleuse : au lieu de chercher à rétablir la paix entre les antagonistes, ils s'amusèrent de la situation. Aussi, mesure pour mesure, leur punition fut-elle de taille. En effet, en représailles, Bar Kamtsa se présenta devant le roi, autrement dit devant le Roi du monde (*Yalkout Chimoni Esther* 1056), afin de dénoncer les agissements de Son peuple, dont il souligna le manque d'unité, élément fondamental puisque « c'est par l'unité qu'Israël mérite d'être délivré » (*Tan'houma Nitsavim* 1). S'il en est ainsi, les convives du repas ont porté atteinte au Roi du monde ainsi qu'à l'image divine gravée en eux. Ils ont également altéré la Torah, appelée *korban* (« sacrifice ») – tel est le sens du défaut apposé par Kamtsa sur l'animal que l'empereur lui confia pour l'offrir en sacrifice. Car, par la Torah, l'homme se rapproche de son Créateur, de la même manière que les sacrifices permettent ce rapprochement.

L'absence d'unité au sein du peuple juif, au profit de son contraire, la haine gratuite, rendait les *bené Israël* indignes du Temple, et c'est pourquoi celui-ci fut détruit. Voilà le secret que renferment l'histoire de Kamtsa et Bar Kamtsa et l'étrange similitude entre les deux noms, ce qui répond à nos deux premières questions.

A présent, nous allons nous pencher sur la raison de la présence, dans le même passage de Guemara, de l'histoire concernant l'empereur Néron. Il est connu que D. fait précéder le remède au mal (*Meguila* 13b), et qu'avant de punir, Il avertit. Pour cette raison, il est évident qu'avant de détruire le Temple – lumière du monde (*Baba Batra* 4a) –, le Créateur devait préparer la reconstruction qui suivrait cette destruction, en vertu du principe : « Nul ne peut détruire un lieu de

prières tant que n'en a pas été construit un autre. » (*ibid*. 3b) Ainsi, sur le verset : « L'Eternel avait résolu de détruire le mur de la fille de Tsion: Il a tendu le cordeau et n'a pas détourné Sa main de l'œuvre de ruine; Il a mis en deuil murs et remparts : ensemble ils sont dans la désolation » (*Ekha* 2:8), les commentateurs expliquent qu'avant qu'Il ne détruise Sa demeure, D. avait déjà tracé la ligne directrice, le plan qui servirait à sa reconstruction.

En outre, Il a décrété, dans Son infinie sagesse, que cette reconstruction passerait par l'intermédiaire d'un non-juif, ancêtre d'un grand maître appelé à éclairer le monde – à l'instar du Temple, lumière du monde – par sa Torah et sa sagesse. On trouve d'ailleurs une allusion au projet divin dans les patronymes *Néron* – du mot *ner*, « bougie » – et *Meïr* – « celui qui éclaire », en allusion au verset (*Michlé* 6:23) : « Car la *mitsva* est une bougie et la Torah une lumière. » Le récit relatif au général romain est donc rapporté ici à juste titre car c'est par son intermédiaire, et par celui de sa descendance que le monde sera reconstruit et ne restera pas vide de Torah.

Ce récit est également porteur d'un message à notre niveau. Il nous démontre en effet la force du repentir. Ainsi, lorsqu'il entendit que le peuple juif triompherait de ses ennemis et que D. le vengerait d'Edom, Néron s'enfuit et se convertit au judaïsme. Il est certain que, dès lors, il révéla aux enfants d'Israël qu'il avait été envoyé par D. pour détruire le Temple mais qu'il s'était déchargé de sa mission, conscient que finalement, Israël triompherait. Cet acte lui valut une récompense de taille, puisqu'il eut le mérite de compter parmi ses descendants le saint *Tanna* Rabbi Meïr.

Toutefois, en dépit de ces avertissements, les enfants d'Israël ne se remirent en question. Témoins des ravages causés par la haine, qui anéantit tout bien en l'homme, ils se gardèrent pourtant d'intervenir devant l'humiliation infligée à Bar Kamtsa, se divertissant plutôt de ce spectacle. Le prophète les avait pourtant avertis que le Temple risquait

d'être détruit par leur faute, et le Liban (allusion au Temple) de tomber avec fracas (*Yechayahou* 10:34), mais ils ne firent pas pénitence. En dépit des mises en garde, ils continuèrent à pécher, plutôt que de se rapprocher de D. et de renoncer à leurs agissements néfastes. D'ailleurs, nous savons que Nevouzaradan et Nevoukhadnétsar (Nabuchodonosor) se présentèrent plusieurs fois dans le dessein de détruire le Temple, mais ne le firent pas, afin que les enfants d'Israël fassent pénitence (*Sanhédrin* 96b et autres). Concernant le premier, nos Sages précisent (*Guittin* 57b) qu'il s'était lui-même repenti, après avoir vu le bouillonnement ininterrompu du sang de Zekharya (Zacharie) dans le Temple : bien qu'il ait fait mettre à mort d'autres gens en vue de l'apaiser, le liquide pourpre n'arrêtait pas de s'agiter. S'il se remit en question, les enfants d'Israël n'en tirèrent, pour leur part, aucune leçon, et persistèrent dans leurs voies corrompues. Aussi D. dépêcha-t-Il Vespasien et son armée pour détruire le Temple.

Si la haine gratuite provoqua la destruction du Temple, comme ce récit le démontre clairement, seuls l'amour et l'unité au sein de notre peuple peuvent permettre sa reconstruction. Tel est le message que voulurent nous transmettre nos Sages.

Or, comme l'affirme Rabbi Chimon bar Yo'haï (*Yerouchalmi Yoma* 1:5), « toute génération qui n'a pas mérité de voir la reconstruction du Temple, c'est comme si sa destruction lui était contemporaine ». Quelle en est la raison ? Pourquoi, en outre, Rabbi Chimon bar Yo'haï précise-t-il : « toute **génération** » et non pas « tout **homme** » ou, de façon plus générale : « Chaque année où le Temple n'est pas reconstruit, c'est comme s'il avait été ravagé au cours de la même année » ? Pourtant, le même *Tanna* affirme par ailleurs (*Avot deRabbi Nathan* 16:3) : « Je pourrais [à moi seul] acquitter le monde entier du jugement », assertion confirmée par nos Sages : « On peut compter sur Rabbi Chimon bar Yo'haï à l'heure de détresse » (*Berakhot* 9a ; *Chabbat* 45a). Dans ce cas, pourquoi prétend-il que « toute génération qui n'a pas mérité de voir la reconstruction du Temple, c'est comme si sa

destruction lui était contemporaine » ? Comment se fait-il que son immense mérite n'ait pas permis de soustraire le monde à la rigueur du jugement et de rebâtir le Temple, au point qu'on considère que le Temple est de nouveau ravagé à chaque génération qui n'en voit pas la réédification?

Pour répondre à cette question, précisons que le terme *dor*, « génération », est composé des mêmes lettres que le verbe *redou*, « descendez », comme il est écrit (*Beréchit* 42 : 2) : « Descendez là-bas ». Ceci fait allusion au concept de réparation des étincelles de sainteté, cause de la descente des enfants d'Israël en Egypte. La notion de génération indique en outre une durée de temps limitée, car un nombre d'années déterminé est imparti à l'homme. Pendant sa vie, l'homme réparera ces étincelles de sainteté, par l'étude de la Torah et la pratique des bonnes actions.

On comprend mieux à présent pourquoi il n'est pas écrit « homme » ou « année » : cette mission de réparation concerne, à titre collectif, toute la génération dans laquelle un homme vit, tout au long de son existence terrestre. Dans ce cadre, ne pas rebâtir le Temple équivaut à le démolir. Et pour cause : l'homme est considéré comme un Temple en miniature : s'il ne le reconstruit pas, c'est comme s'il avait détruit, dégradé son univers intérieur.

Par conséquent, même celui qui contribue à « réparer » sa génération et progresse individuellement en Torah, pourra se voir reprocher de ne pas avoir reconstruit le Temple concrètement. Ce que Rabbi Chimon bar Yo'haï veut dire, c'est en substance : « Je pourrais acquitter le monde entier du jugement – il s'agit du jugement concernant le passé –, mais en ce qui concerne le futur, amener à la réédification du Temple bientôt et de nos jours, je ne peux le faire seul, car une personne seule n'aura jamais le même impact qu'un grand nombre de personnes "ré-unies". La force de l'unité est bien plus grande et durable. » Par conséquent, chaque génération est responsable de réparer les actes

individuels, et si, à chaque instant qui passe, le Temple n'est pas reconstruit, c'est comme s'il avait été détruit dans cette génération, dont l'imperfection n'en ressort que davantage.

Ceci doit donc nous inciter à agir dans l'union, dont la force est très grande. Il nous faut, comme un seul homme avec un seul cœur, réparer nos actes afin de mener à la reconstruction du Temple, dans sa gloire et sa magnificence, et ainsi, nous mériterons de revenir dans la joie sur notre terre, de monter vers le Temple à Jérusalem, ville sainte, de jouir de son éclat et de se prosterner devant D. Amen.

## Résumé

- Nos Sages racontent que le Temple a été détruit à cause de Kamtsa et Bar Kamtsa. Cela nécessite des éclaircissements. En effet, la destruction du Temple pourrait être imputée à bien d'autres évènements. Quelle est donc la particularité de cette anecdote ? Nous nous sommes également interrogés sur la similitude troublante entre les noms des deux protagonistes, Kamtsa et Bar Kamtsa. Pourquoi, en outre, rapporte-t-on dans la même Guemara l'histoire de Néron, qui n'a finalement pas détruit le Temple ?
- Le mot *bar* est à rapprocher du mot *rav* (« beaucoup », « assez »). Cela nous indique que le Temple ne fut pas détruit uniquement à cause de Kamtsa et Bar Kamtsa, mais à cause de tous les convives attablés qui restèrent impassibles face à l'offense dont ils étaient témoins. Tous sont donc surnommés *Kamtsa*, car leur silence mena à la destruction du Temple. Leur attitude constitua, en effet, une grande accusation devant le Roi du monde, Qui constata que son peuple n'était pas uni. Voilà pourquoi Il détruisit Son Temple. On rapporte en outre l'histoire de Néron ici, car son nom vient du mot *ner*, « bougie », à l'instar de son descendant, Rabbi *Meïr*, qui, comme son nom l'indique, éclaira le peuple juif. D. a de la sorte fait précéder le remède à la plaie. En effet, ce dernier éclaira les yeux des Sages dans la loi. Or, c'est par la lumière de la Torah que sera reconstruit le Temple.
- Combien est grande la force de l'union ! Rabbi Chimon bar Yo'haï souligne en effet que « toute génération qui n'a pas vu la reconstruction du Temple,

c'est comme si sa destruction lui était contemporaine ». Pourquoi a-t-il employé ici le terme collectif de « génération » ? Pourquoi Rabbi Chimon bar Yo'haï, qui avait à lui seul le pouvoir de sauver le monde entier du jugement, a-t-il prononcé une telle sentence ? Le mot *dor*, « génération », est l'anagramme de *redou*, ce qui signifie : « descendez, afin de réparer les étincelles saintes comme les enfants d'Israël en Egypte ». Si l'homme ne se consacre pas à cette tâche, c'est comme si le Temple miniature qui est en lui était détruit de son vivant. Rabbi Chimon bar Yo'haï pouvait sauver le monde d'un jugement passé, mais pas le mener à une future reconstruction du Temple, ce qui nécessitait une unité parfaite au sein de la génération.

## L'amour pour chaque Juif : un sentiment réparateur

Au sujet de l'histoire de Kamtsa et Bar Kamtsa, la Guemara (*Guittin* 55b) nous décrit comment Bar Kamtsa, l'ennemi juré de l'organisateur du banquet, se rendit chez l'empereur pour dénoncer tous les Juifs. Il lui dit : « Les Juifs se sont révoltés contre toi. Si tu veux en avoir la preuve, tu n'as qu'à envoyer un animal à sacrifier au Temple, et tu verras qu'ils se refuseront à l'offrir. »

L'empereur envoya effectivement une offrande : une génisse de choix (*égla tilta*), par l'intermédiaire de Bar Kamtsa. En chemin, Bar Kamtsa blessa à dessein la bête entre les yeux – défaut rendant l'animal inapte au sacrifice. Certains des Sages furent d'avis favorable au sacrifice, mais Rav Zekharya ben Avkoulos soutint qu'il était interdit d'offrir cette bête en sacrifice, et obtint gain de cause. De même, il refusa de se ranger à l'avis des Sages qui souhaitaient tuer le délateur potentiel. L'empereur prit connaissance du fait, et le Temple fut finalement détruit. Rabbi Yo'hanan en conclut : « La modestie de Zekharya ben Avkoulos a causé la destruction de notre Temple et l'exil de notre terre. »

Ce texte présente plusieurs écueils :

Pourquoi l'empereur choisit-il d'envoyer comme sacrifice une *égla tilta*, et non un autre animal ? A quoi cela fait-il allusion?

Comment comprendre la conclusion de Rabbi Yo'hanan ? Quelles est donc la faute dont s'est rendu coupable Rabbi Zekharya ? Il a pourtant appliqué à la lettre la loi qui interdit d'offrir en sacrifice un animal défectueux, outre le fait que l'on ne met pas à mort celui qui apposerait un défaut à une bête destinée au sacrifice.

Par ailleurs, dans le traité *Guittin*, nous trouvons plusieurs récits sur la période de la destruction du Temple, des descriptions absolument effroyables. Ainsi, on peut lire que des femmes ont mangé de la chair de leurs fils et de leurs filles, qu'une femme riche a demandé de la farine car elle n'en avait pas, et a fini par mourir (*Guittin* 56a), que quatre cents enfants, filles et garçons, ont été capturés et se sont jetés à l'eau (*ibid.* 57b). La Guemara nous dépeint les supplices endurés par hommes, femmes et enfants, meurtres et strangulations. On a obligé des hommes à porter le joug sur leurs épaules (*cf. Ekha*), et le reste à l'avenant… De même, le récit concernant le général Nevouzaradan (*Guittin* 57b) ne peut manquer de choquer le lecteur. Celui-ci vit bouillir le sang du prophète Zekharya dans le Temple et, dans sa rage, il assassina sur le sang du prophète, versé de façon inique, hommes, femmes, érudits, jeunes hommes, jeunes filles. Mais le liquide pourpre ne s'apaisa qu'après qu'il y eut également versé le sang de jeunes enfants. Ce n'est qu'à ce moment-là que Nevouzaradan fit pénitence. Nous savons également, en ce qui concerne les enfants de Yichmaël, que lorsque les enfants d'Israël furent exilés, les Ismaélites leur donnèrent à manger des poissons salés et des outres gonflées d'air. Lorsque l'air pénétra en eux, ils moururent (*Yalkout Ekha* 1:19). Sort terrible qui n'a pas manqué de faire couler, parmi tant d'autres, les larmes du prophète Yirmyahou (*ibid.* 193). Pourquoi les *bené Israël* durent-ils subir toutes ces atrocités ? Quelles leçons de morale peut-on tirer de tous ces évènements ?

Nous allons répondre à toutes ces questions l'une après l'autre, et nous comprendrons ainsi mieux les différents évènements qui se sont déroulés à cette époque.

Comme nous le savons, les enfants d'Israël ont péché par la haine gratuite, cause de la destruction du Temple. L'amour d'autrui faisait cruellement défaut ; mépris et antagonisme régissaient leurs relations. Le feu de la discorde brûlait partout et consumait tout ce qu'il y avait de bon en eux. Mais les *bené Israël* ne se sont pas repris, au point d'en arriver, comme nous l'avons vu, à la délation. Leurs fautes sont montées jusqu'au ciel, leur valant des souffrances atroces et cruelles, afin de leur faire prendre conscience de la gravité de leur dérive. Du fait qu'ils n'ont pas fait pénitence, le Temple a été détruit et le peuple juif exilé de sa Terre.

Dès lors, nous pouvons mieux comprendre ce qui a été rapporté précédemment. Le peuple juif est une nation triple, *am talitaï* (*Chabbat* 88a), composée de trois groupes : *cohanim*, *léviim* et *Israël*. C'est pourquoi l'empereur a volontairement choisi d'envoyer comme sacrifice une *égla tilta* – paronyme du terme *talitaï* –, afin de rappeler aux enfants d'Israël qu'ils doivent se présenter tel un sacrifice devant leur Père céleste. Tant que ce n'est pas le cas, ils se font du tort à eux-mêmes et sont marqués d'une imperfection, outre les problèmes que cela génère dans leurs relations, d'où les malheurs qui s'abattent sur eux.

L'homme doit trouver son chemin dans ce monde-ci, savoir quand attraper la corde par une extrémité et quand la saisir par l'autre bout.

Nous allons prendre pour exemple l'humilité. L'homme doit bien sûr se munir d'une bonne dose de modestie car, comme il est écrit, « tout cœur hautain est en horreur à l'Eternel » (*Michlé* 16:5), mais il y a des cas où il faut aussi faire preuve d'orgueil, dans l'esprit du verset (*Divré Hayamim* II 17:6) : « son cœur s'enorgueillit dans les voies du Seigneur ». Si ce n'est pas le cas, il s'agit alors d'une modestie déplacée. Au

contraire, si l'on s'arme d'orgueil « dans les voies du Seigneur », on peut vivre avec son prochain dans la paix, la sérénité et l'unité, dans l'amour d'Israël, sans causer à son ami ni déception ni souffrance. Cet orgueil serait donc profitable à tous.

Nous pouvons à présent mieux comprendre le reproche qui est fait à Rabbi Zekharya ben Avkoulos, qui a fait preuve d'une modestie déplacée.

Rabbi Zekharya savait que le peuple d'Israël se trouvait dans une situation de très grand danger, mais il se refusa à envisager l'éventualité d'une mesure d'exception, pour préserver la paix avec le roi, et à offrir le sacrifice malgré son défaut. On peut dire que du fait du manque d'unité au sein du peuple juif, Rabbi Zekharya n'a pas tenu compte de l'importance de ne pas blesser son prochain, et c'est pourquoi, il a commis cet impair, mettant par là en danger l'existence du peuple d'Israël. En effet, nos Sages ont dit au sujet du verset de *Vaye'hi* (*Beréchit* 50:16) : « Il est permis d'altérer la vérité dans l'intérêt de la paix », que ce soit pour la paix intérieure, afin que l'amour règne au sein de notre peuple, ou pour celle avec l'Empire, avec les instances dirigeantes. De plus, cette initiative aurait pu être prise de différentes manières possibles, ou bien en aménageant la loi pour permettre le sacrifice de cet animal, ou bien en offrant une autre bête en lieu et place de celle-ci.

Tel est certainement le sens de la conclusion de nos Sages (*Baba Metsia* 30b) : « Jérusalem fut détruite en raison de l'intransigeance des enfants d'Israël, de leur obstination à ne respecter que la loi stricte et leur refus de se montrer indulgents. » Ainsi, Rabbi Zekharya s'est uniquement basé sur la stricte lettre de la loi, sans rien y changer. Cependant, cette modestie, ce manque d'envergure décisionnelle face à la nécessité d'un aménagement de la Loi en fonction de la situation périlleuse du peuple juif, était mal placée, comme l'insinue le défaut de l'animal qui aurait dû être sacrifié – le sacrifice évoquant la soumission,

l'humilité. Rabbi Zekharya aurait donc dû s'aligner sur l'avis plus modéré des autres Sages..

Pour cette raison, Rabbi Yo'hanan crut juste d'affirmer que la modestie de Rabbi Zekharya mena à la destruction du *Beth Hamikdach*, car celle-ci était inopportune : il ne réalisa pas le bien-fondé de l'opinion plus audacieuse des autres et, plus largement, ne parvint pas à prendre en compte le devenir du peuple d'Israël dans son ensemble, ce qui causa la ruine du Temple.

Dès lors, nous pouvons comprendre le pourquoi de toutes les histoires sordides rapportées dans la Guemara *Guittin* au sujet de la destruction du Temple, le pourquoi de tous ces malheurs qui se sont abattus sur le peuple d'Israël.

Le fait que des parents aient mangé leurs propres enfants, dévoré leur propre chair, était un symptôme du manque d'amour et de considération pour l'autre. Si la mère était capable d'un tel manque de pitié envers sa progéniture, c'est parce qu'elle n'était pas consciente de la valeur d'autrui. Par ailleurs, cette femme qui a demandé de la farine (*solèt*) et a essuyé une fin de non-recevoir a pointé le même manquement. On trouve par ailleurs une allusion au thème de la farine, lorsque les anges furent accueillis dans la maison d'Avraham. Rachi explique, en marge de la Guemara, que, contrairement à Avraham, Sarah Iménou voulait a priori offrir à ses invités des pains à base de farine simple et non de fleur de farine (*solèt*) (*Baba Metsia* 87a) De là, nos Sages déduisent : « Une femme a tendance à la parcimonie avec ses invités. » Cette anecdote fait aussi allusion à la discorde et à la haine.

De même, en ce qui concerne ces quatre cents enfants qui se sont jetés à l'eau, ce suicide collectif prouve que personne ne se souciait d'eux ni de leur situation, tant l'amour du prochain faisait défaut dans cette génération. Le fait également qu'ils se soient jetés **à l'eau** n'est pas un hasard. En effet, l'élément liquide évoque allusivement la Torah (*Baba Kama* 17a). Or, comme il est écrit (*Yirmyahou* 9:11-12) :

« Pourquoi ce pays est-il ruiné, dévasté comme le désert où personne ne passe ? C'est parce qu'ils ont abandonné Ma Torah », car la Torah unit et lie le peuple juif à son Père céleste, ainsi qu'il est écrit (*Zohar A'haré Mot* 73a) : « La Torah, le Saint béni soit-Il et Israël ne font qu'un. »

Ainsi, toutes ces souffrances et assassinats résultaient du manque d'amour réciproque entre les hommes. En outre, le sang du prophète Zekharya ne cessait de bouillir, allusion au meurtre, afin que tous les membres du peuple d'Israël prennent conscience que ces malheurs leur étaient arrivés à cause de leurs fautes. Outre le fait qu'il avait été assassiné parce que ses contemporains refusaient de l'écouter… nouvelle preuve du manque de considération mutuelle.

Le fait également que les Ismaélites donnèrent aux enfants d'Israël des outres gonflées d'air, et non d'eau – métaphore de la Torah – évoque le fait que le peuple juif était en apparence enflé, mais vide de tout contenu – Torah et *mitsvot*. Pour cette raison, le prophète Yirmyahou pleurait et se lamentait, afin de souligner combien les enfants d'Israël avaient des motifs de verser des larmes, au vu de la dégradation de leur situation spirituelle. Pour cette raison, le Temple a été détruit. Egalement pour cette raison, de nombreux malheurs se sont abattus sur eux.

A la lumière de toutes ces explications, il apparaît clairement que la raison de la destruction du Temple est la haine gratuite. Aussi convient-il, si l'on veut reconstruire le sanctuaire, de développer son antithèse : l'unité et l'amour au sein de notre peuple.

Nous allons à présent apporter une preuve de l'importance de l'unité et de l'amour au sein du peuple juif, relativement à Yossef et ses frères. Après avoir vendu Yossef, ils se jurèrent qu'aucun d'entre eux ne dévoilerait à Yaakov les détails de la vente, associant le Très-Haut à leur serment (*Yalkout Chimoni Vayéchev* 142 ; Rachi sur *Beréchit* 37:33). Cela prouve que l'unité et l'amour régnaient entre eux, et qu'ils

agissaient dans de bonnes intentions. N'eût-ce été le cas, le Saint béni soit-Il ne se serait pas associé à leur serment.

Cependant, la vente de Yossef paraît en soi contradictoire avec ces louables sentiments. Ainsi nos Sages expliquent-ils, en marge du verset (*ibid.* 37:17) : « Ils sont partis d'ici », qu'ils se départirent de tout sentiment de fraternité à l'égard de Yossef (*Midrach Tan'houma ad loc.* ; *Zohar* I 184a). Dès lors, comment peut-il être question d'unité et de fraternité entre eux ? Cela nous amène à avancer l'hypothèse, relayée par les ouvrages saints, que ses frères firent promettre à Yossef lui-même de ne pas revenir chez leur père Yaakov, et qu'il accepta, aussi étrange cela peut-il paraître. Ils l'inclurent donc dans leur serment, d'où le remarquable pouvoir de l'unité.

Abordons à présent un autre point, qui rejoindra celui-ci. Dans le traité *Taanit* (26b et 29a), on peut lire deux adages : « Lorsque le mois d'Av arrive, on diminue la joie », et « Quand le mois d'Adar arrive, on multiplie la joie ». Comment se fait-il que l'adage sur le mois d'Adar se trouve dans le traité *Taanit*, alors qu'il aurait dû logiquement se trouver dans le traité *Meguila*, qui traite de ce mois et de la fête de Pourim ? Quel est le lien entre ces deux périodes du calendrier, vécues si différemment l'une de l'autre ?

Prenons le mois d'Adar. Dès qu'il débute, nous multiplions les manifestations de joie, et plus particulièrement pendant Pourim, comme il est écrit (*Esther* 3:8) : « afin d'en faire des jours de festin et de joie ». Mais pourquoi se réjouit-on ? Sur quoi porte l'allégresse de Pourim ? Comme on le sait, Haman avait affirmé à A'hachvéroch (Assuérus) (*Esther* 3:8) : « Il est une nation répandue, disséminée parmi les autres nations (…) ». En d'autres termes, cet impie avait accusé le peuple juif d'être dispersé, désuni et divisé, accusation qui était bel et bien fondée puisque D. sanctionne généralement un tel manque de solidarité.

Les enfants d'Israël ont cependant réparé ce point, en se conformant aux injonctions de la reine Esther, transmises par l'intermédiaire de Mordekhaï (*Esther* 4:9) : « Va **rassembler** tous les Juifs ». Il s'agissait de « ré-unir » de nouveau tout le peuple, autrement dit, de le faire revenir à un état d'union. Lorsque les enfants d'Israël ont rectifié le tir, ils sont tous devenus « garants l'un de l'autre » (*Chevouot* 39a). Or, le mot « garant » (*arèv*) est polysémique, puisqu'il désigne également ce qui est « agréable ». Ceci n'est pas fortuit car, pour être soudés et solidaires, il faut se montrer doux et agréable avec l'autre. Lorsque les enfants d'Israël sont réellement unis et font preuve d'amour réciproque, le Nom divin réside sur eux, et rien ni personne ne peut leur faire de mal.

A ce titre, lors du don de la Torah, bien que les enfants d'Israël aient dit : « Nous ferons et nous entendrons » (*Chemot* 24:6), le Tout-Puissant a retourné la montagne sur eux, les menaçant : « Si vous acceptez la Torah, bien vous en sera fait, et sinon, vous serez enterrés ici (*Chabbat* 88a). » Dès lors que les enfants d'Israël s'étaient engagés à accomplir la Torah de manière inconditionnelle, pourquoi était-il nécessaire de renverser la montagne sur eux ?

En fait, l'Eternel les a ainsi regroupés sous la montagne retournée comme une coupole pour insinuer que l'acceptation de la Torah seule ne suffisait pas, mais qu'ils devaient également être unis et cultiver l'amour réciproque.

A ce moment, les Hébreux accédèrent, certes, à ce degré d'unité par la contrainte mais, à l'époque d'Assuérus, ils s'unirent cette fois-ci avec volonté et amour, comme nous l'avons vu (*ibid.*) : « Ils l'ont [à nouveau] acceptée (la Torah) à l'époque d'Assuérus, ainsi qu'il est précisé (*Esther* 9:27) : "Les Juifs accomplirent et acceptèrent". » Ils concrétisèrent ce qu'ils avaient déjà accepté lors du don de la Torah, à savoir de vivre dans l'unité, la solidarité et l'amour réciproque, et c'est ce qui permit d'annuler le funeste décret d'Haman.

Cependant, pourquoi le Créateur tient-Il tellement à ce que les enfants d'Israël soient unis et solidaires ? Il veut que Son Nom soit intimement lié aux enfants d'Israël, comme il est écrit (*Vayikra* 19:18) : « tu aimeras ton prochain comme toi-même, je suis l'Eternel » – toujours avec vous, car l'amour du prochain permet la fusion avec le Divin. On comprend à présent pourquoi l'adage concernant le mois d'Adar a été inséré, de même que celui concernant le mois d'Av, dans le traité *Taanit*, qui évoque la destruction du Temple, le 9 Av. Le but est de souligner le lien entre les deux périodes, de montrer aux enfants d'Israël que la ruine de Jérusalem était principalement due au manque d'unité interne et que seul le rétablissement de l'union permettra de rebâtir le Temple.

« Lorsque le mois d'Av arrive, on diminue la joie » (*Taanit* 26b), à l'image d'un endeuillé. Or, de même que, dans son affliction, un endeuillé oublie toute haine et tout antagonisme tant il est préoccupé par son deuil – comme il est écrit (*Kohélèt* 7:2) : « et les vivants doivent la prendre (la mort) à cœur » –, de même, le fait de s'endeuiller pendant le mois d'Av amène à réparer la faute de la haine gratuite et engendre l'unité.

La leçon que nos Sages veulent nous transmettre, c'est l'importance, de nos jours, en cette période d'exil, de montrer de l'amour envers tous et d'être unis, et alors, le *galout* – l'exil – se transformera en *guilouï* – dévoilement –, on passera de la tristesse et du deuil à la joie, et le Créateur Lui-même Se révélera à nous dans toute Sa gloire. Dans Sa miséricorde, Il reviendra à Tsion, et nous pourrons monter dans l'allégresse vers le Temple, amen !

## Résumé


- Dans l'histoire de Bar Kamtsa, l'empereur envoya une *égla tilta*, une génisse de choix, pour qu'on l'offre en sacrifice de sa part. Mais Rabbi Zekharya s'y opposa car Bar Kamtsa avait légèrement blessé la bête, ce qui lui conférait

un défaut. Pourquoi l'empereur envoya-t-il une *égla tilta*, et non un autre animal ? Et pourquoi Rabbi Yo'hanan affirma-t-il que la modestie de Rabbi Zekharya avait causé la destruction du Temple ? Celui-ci s'était pourtant conformé à la loi qui rend inapte au sacrifice une bête dotée d'un défaut.

- Il faut également expliquer toutes les scènes d'horreur rapportées dans le traité *Guittin*, sur l'époque de la destruction du Temple. Pourquoi de tels malheurs se sont-ils abattus sur le peuple d'Israël ? Quel est le sens des gourdes vides et gonflées que les Ismaélites ont données aux enfants d'Israël ? Quel est le sens des pleurs du prophète Yirmyahou sur les malheurs du peuple juif ?

- A l'époque précédant la destruction, les enfants d'Israël se haïssaient l'un l'autre. Il n'y avait entre eux ni amour ni unité. C'est pourquoi de nombreux signes leur furent envoyés, comme autant d'allusions pour les pousser à s'amender. Entre autres messages, la *égla tilta* visait à rappeler que le peuple d'Israël est une nation triple (*am talitaï*), qui devait se sacrifier pour D., sans quoi il lui arriverait des malheurs et le Temple serait détruit. En outre, si la notion de sacrifice évoque l'importance de l'humilité, il faut parfois savoir faire montre d'orgueil et non pas d'une modestie déplacée, à l'instar de Rabbi Zekharya, qui, en n'osant pas adapter la loi à la situation, causa la destruction du Temple.

- Tous les crimes atroces en marge de la destruction du Temple étaient la conséquence du manque de considération au sein du peuple juif. C'est pourquoi ses membres furent assassinés avec une telle cruauté et vécurent de tels supplices. Ils moururent par manque de farine, allusion à la simple farine que Sarah Iménou voulait utiliser pour ses invités, la femme ayant tendance à pratiquer l'hospitalité avec parcimonie. La chute des enfants à l'eau fait entre autres allusion au rejet de la Torah, comparée à l'eau. Quant aux outres gonflées, elles sont la métaphore d'un peuple d'Israël gonflé, vide de contenu, de Torah et de *mitsvot*.

- Tout cela nous démontre l'importance de l'unité et de l'amour réciproque, qui ont le pouvoir de permettre la réparation du passé et la reconstruction du Temple. C'est la raison pour laquelle, dans le traité *Taanit*, les Sages rapportent le dicton : « lorsque le mois d'Adar arrive, on augmente la joie »,

au même titre que celui sur le mois d'Av, mois de la destruction du Temple. En effet, à l'époque de Pourim, Haman avait évoqué devant le roi l'absence d'unité au sein du peuple juif, et la réparation était donc de rassembler tous les Juifs, de les « ré-unir », ce qui leur a d'ailleurs apporté la délivrance.

## La véritable piété

Dans la Guemara (*Guittin* 55b), on peut découvrir tous les détails de l'histoire de Kamtsa et Bar Kamtsa, qui s'est déroulée à Jérusalem et est à l'origine de la destruction du Temple. Un homme avait organisé un banquet et y avait invité son ami Kamtsa. Par erreur, ce fut son ennemi, Bar Kamtsa, qui reçut l'invitation et se présenta. Après avoir été chassé sans égards du festin par son ennemi en fureur, Kamtsa alla dénoncer les Juifs à l'Empereur. Il lui dit : « Les Juifs se sont révoltés contre toi. Si tu en veux la preuve, tu n'as qu'à envoyer un animal au Temple pour qu'on l'offre en sacrifice de ta part, et tu verras que les Juifs s'y refuseront. » C'est effectivement ce qui se passa, scellant la destruction de Jérusalem et du Temple.

Il est difficile de comprendre comment il est possible que les Sages participant au banquet se soient tus et n'aient pas réagi quand Bar Kamtsa fut publiquement humilié, après avoir proposé de payer l'intégralité du repas. C'est dire combien ils étaient contaminés par la haine gratuite environnante. Pour preuve, face au comportement mortifiant du maître de céans envers la victime de la méprise, ils s'abstinrent de protester.

Supposant qu'ils feignirent de ne rien voir et de ne rien entendre, ceci est une faute très condamnable. Dans ce cas, le reproche qui leur est fait est encore plus lourd. Car comment purent-ils se dérober au devoir de réprimander le coupable d'une si grave offense ? Cette absence de réaction était donc le stigmate d'une hypocrisie et d'une profonde malveillance, en contradiction flagrante avec l'avertissement

de la Torah (*Vayikra* 19:16) : « Ne sois pas indifférent au sang de ton prochain » – il s'agit ni plus ni moins que d'intervenir pour sauver un homme qui se trouve en danger physique ou psychique.

Pour expliquer l'attitude de ces érudits, précisons qu'il existe de vrais et de faux justes. Il y a ceux dont toute l'aspiration est uniquement d'exécuter la volonté du Créateur, sans tenir compte de leur opinion personnelle, à l'instar de Rabbi Pin'has ben Yaïr (*'Houlin* 7a) qui, en route pour accomplir la *mitsva* de racheter des prisonniers, fut bloqué par le fleuve Guinaï, auquel il demanda de se fendre. Le cours d'eau lui répondit : « De même que tu vas accomplir la volonté du Créateur, de même, je me soumets à celle-ci. Pour ta part, est-ce vraiment le cas ? Pas sûr. Tandis que de mon côté, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. » Mais, loin de se laisser intimider, Rabbi Pin'has ben Yaïr répliqua : « Je t'ordonne de te fendre devant moi. Si tu ne m'obéis pas, je décréterai que tu t'assèches pour l'éternité. » Aussitôt, le fleuve s'exécuta. Il s'agit de justes véritables, dont le seul souci est d'accomplir constamment la volonté de leur Père céleste, en s'oubliant totalement, prêts même à sacrifier leur vie pour la sanctification du Nom divin, sans crainte des hommes.

Il existe cependant d'autres « justes », dont toute l'aspiration est de satisfaire autrui ; ils n'ont de juste que l'apparence. En vérité, de tels individus ne tiennent compte que de leur propre avis, ne cherchant qu'à complaire aux autres : même si ceux-ci ont tort, ils agissent comme eux.

Dès lors, on comprend mieux l'attitude des convives au cours du fameux banquet. A l'époque du Temple, on trouvait principalement ce type de « justes », recherchant par-dessus tout à accomplir la volonté des autres, dans leur intérêt personnel. Ils se consacraient certes à la Torah, mais, placés face à leur devoir de réprimande, ils optèrent pour le silence, dans le but d'agréer au maître de maison, aussi infâmante fut sa conduite.

Toutefois, Bar Kamtsa interpréta ce silence comme une approbation tacite et alla dénoncer les Juifs à l'empereur, entraînant ainsi la destruction du Temple. Pourquoi ne traduisit-il pas simplement leur mutisme comme une volonté de plaire au maître de maison ?

Avant de répondre, rappelons que le rôle des Sages est d'influencer, par leur grandeur et leur esprit, tous les habitants de la ville, et d'imposer à tous leur autorité, afin d'exercer sur eux une influence bénéfique. Si les Sages qui participèrent au fameux banquet avaient déteint positivement sur les habitants de la ville, ceux-ci auraient adopté un bien meilleur comportement, en particulier à ce moment de rassemblement.

Pourtant, ce fut le contraire : c'est justement en présence de tous les Sages réunis que le maître de maison se permit d'humilier et de malmener son adversaire, sans soulever la moindre protestation ! Les Sages restèrent impassibles face à l'infamie. Si cet homme, tout comme ses convives, n'a absolument pas été influencé positivement par les Sages, c'est donc certainement parce que ceux-ci ne se comportaient guère mieux, comme le prouve leur silence obstiné. Or, « qui ne dit mot consent ». C'est pourquoi Bar Kamtsa alla les dénoncer chez l'Empereur, provoquant ainsi la destruction du Temple.

Mais comment les Sages eux-mêmes en sont-ils arrivés là ? La raison principale en est la haine gratuite – *sinat 'hinam* – expression qui, en hébreu, renferme cette idée. En effet, si on prend les premières et les dernières lettres de ces deux mots, on obtient les mots *sa'h* – à rapprocher du mot *si'ha* (discussion) – et *mèt* (mort), allusion aux dérives verbales. En d'autres termes, lorsqu'on discute de choses vaines et qu'on se livre à la médisance, contraire à l'esprit de la Torah, on en arrive à la haine gratuite et au meurtre, à l'instar du maître de céans – car faire honte à quelqu'un en public équivaut à un assassinat. Cautionnant l'ignominie par leur silence, les Sages avaient opté pour une voie tortueuse ; leur attitude partisane démontrait qu'ils agissaient

poussés par de bas calculs : la poursuite des honneurs personnels, fût-ce au détriment d'autrui. Ce faisant, ils étaient les véritables coupables, et c'est pourquoi Bar Kamtsa alla les dénoncer et accuser les enfants d'Israël, avec les tragiques conséquences que cela eut.

D'ailleurs, une lecture attentive des évènements qui suivirent confirmera ce point de vue. En effet, lorsque l'empereur envoya son sacrifice, Bar Kamtsa lui apposa un défaut entre les yeux (*cf. Guittin* 56a). Les Sages voulurent alors offrir l'animal en sacrifice par respect pour l'empereur, mais Zekharya ben Avkoulos les en dissuada, avançant l'argument suivant : « On dira que les animaux défectueux sont également aptes à être sacrifiés. » L'animal ne fut finalement pas approché sur l'autel, et le Temple fut détruit. A ce titre, ce Sage est directement incriminé : « La modestie de Zekharya a causé la destruction du Temple. »

Or, force est de constater qu'ils auraient effectivement dû dépasser leurs intérêts personnels et, par égard pour l'empereur, sacrifier l'animal qu'il avait envoyé. Mais Rabbi Zekharya a fait preuve ici d'une modestie mal placée en s'opposant aux autres Sages pour rejeter l'offrande de l'empereur. Ce qui démontre que la paix ne régnait pas non plus entre les Sages qui, plutôt que de se soucier de la seule cause divine, défendaient chacun leurs propres intérêts, sans tenir compte de l'opinion de l'autre. D'où les tragiques évènements qui s'ensuivirent.

Il appartient à chacun de distinguer le cas où il réalise la volonté de son Créateur du cas contraire, et agir à l'instar de Rabbi Pin'has ben Yaïr, qui s'apprêtait à accomplir, de façon totalement désintéressée, la *mitsva* de racheter des captifs et a pu, de ce fait, influer sur les lois de la nature et fendre le fleuve. Car ses intentions étaient parfaitement pures.

En revanche, si l'on n'agit pas totalement pour l'honneur du Ciel et dans le but de se conformer à la Volonté divine, cela cause dommages et destruction. Ainsi, Rabbi Zekharya, qui ne prit pas en considération

l'opinion des autres, provoqua la catastrophe de la destruction du Temple. Il faut donc toujours agir de façon désintéressée, se dégager des intérêts, préjugés et calculs personnels, afin de mériter la Délivrance et la reconstruction du Temple, bientôt et de nos jours, amen !

## Résumé


- Dans « l'affaire Bar Kamtsa », comment expliquer le silence de tous les Sages présents ? Cette passivité, si volontaire, était d'autant plus grave qu'elle contrevenait à une injonction explicite de la Torah : « Ne sois pas indifférent au sang de ton prochain. »
- On peut dire qu'il existe deux sortes de justes : ceux qui, oublieux de leurs intérêts personnels, agissent uniquement pour l'honneur du Ciel et afin d'accomplir la Volonté divine ; et ceux qui contrefont les justes, mais, loin de rechercher l'honneur du Créateur, ne sollicitent que l'assentiment de leurs semblables. Ainsi, tous ces Sages s'occupaient certes de Torah, mais ils voulaient par-dessus tout plaire au maître de maison. C'est pourquoi ils n'ont pas protesté contre les mauvais traitements infligés à Bar Kamtsa, afin de faire bonne impression, et ce dernier en déduisit le peu de cas qu'ils faisaient de son honneur. Etant eux-mêmes contaminés par la haine gratuite, les Sages ne pouvaient ramener leurs contemporains à de meilleures dispositions, et c'est ce qui mena à la destruction du Temple.


## Les trois semaines : s'unir pour vaincre

On lit, concernant la période du 17 Tamouz au 9 Av, le verset (*Ekha* 1:3) : « Ses persécuteurs, tous ensemble, l'ont atteint dans les étroits défilés. » Cette dernière expression se dit, en hébreu, *ben hametsarim*, nom traditionnellement donné à cette période. Autrement dit, pendant ces trois semaines, nous devons, plus que jamais, combattre notre

ennemi de toujours – le mauvais penchant – qui s'en prend à nous avec une force renouvelée, afin de nous faire trébucher et de nous placer sous sa coupe. C'est pourquoi il nous appartient, particulièrement en cette période, de parfaire nos traits de caractère, de nous renforcer en Torah, de cultiver l'unité et l'amour du prochain, afin de mériter la Rédemption.

C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de faire son examen de conscience, de réaliser sa pauvreté en *mitsvot* et bonnes actions, et s'efforcer de combler le vide. Inspirons-nous donc de cet équilibriste qui traverse brillamment l'espace sur un fil, sans pencher à droite ni à gauche. Car le monde entier est un pont étroit, où se cache, à chaque recoin, le mauvais penchant, prêt à nous faire pécher (*cf. Soucca* 52a). Il faut donc avancer sans tomber, sans se laisser perturber par les accusateurs et semeurs de troubles.

A cet égard, l'unité et l'amour du prochain sont essentiels, dimensions étroitement liées à l'existence du Temple et à la ville sainte. Ainsi, parmi les milliers de pèlerins qui se rendaient au Temple trois fois par an, lors des fêtes de pèlerinage, « nul ne dit jamais à son prochain : Je suis trop à l'étroit pour passer la nuit à Jérusalem » (*Avot* 5:5). On dit par ailleurs que, dans le Temple, ils se tenaient à l'étroit, mais que, quand ils se prosternaient, ils avaient miraculeusement de la place. En d'autres termes, même s'ils manquaient de place et étaient serrés à l'extrême, ils ne se plaignaient pas, tant ils ressentaient d'amour pour les autres, et c'est ce qui leur valut des miracles de cet ordre.

Lorsque les hommes sont soudés, le Créateur Se réjouit, ce qui n'est plus le cas, depuis la destruction du Temple. Or, nous n'avons pas encore été délivrés, du fait que le Satan accuse sans cesse les enfants d'Israël, en disant : « Pourquoi seraient-ils délivrés, alors qu'ils sont rebelles, comme il est écrit (*Chemot* 33:3) : "car tu es un peuple à la nuque dure" ? »

L'appellation *ben hametsarim* – du mot *tsaar*, « tristesse » – n'est d'ailleurs pas fortuite, puisque le Très-Haut Lui-même s'afflige et pleure quotidiennement sur l'interminable exil de Ses enfants. Dans Ses lamentations, Il S'exclame : « Malheur à Moi qui ai exilé Mes enfants, et malheur aux enfants qui ont été chassés de la table de leur Père ! » (*Berakhot* 3a).

L'expression *ben hametsarim* peut également être rattachée au mot *mitsraïm*, qui désigne la terre d'Egypte, dans laquelle le Satan ne se priva pas d'accuser les enfants d'Israël, en ces termes (*Midrach Cho'her Tov* 15:5) : « Ceux-ci sont idolâtres, au même titre que ceux-là ». Car un grand débat avait lieu dans le Ciel pour déterminer si les enfants d'Israël méritaient, ou non, d'être libérés. Nous implorons à présent D. pour qu'Il nous libère prochainement de cet exil amer, de même qu'Il nous a libérés d'Egypte. A cet égard, le mot *galout*, l'« exil », vient peut-être de la même racine que le mot *guilouï*, « dessiller », « dévoiler », dans le sens du verset (*Tehilim* 119:18) : « Dessille-moi les yeux, pour que je puisse contempler les merveilles ». L'exil porte donc en germe l'espoir du dévoilement de la Présence et de la gloire divines. Prions donc pour la Rédemption, qui nous délivrera de toutes nos souffrances !

Mais comment rapprocher la Délivrance ? Comment chaque homme peut-il, par ses actes personnels, hâter celle-ci ? Comme nous l'avons dit précédemment, tout dépend du travail sur soi, de l'unité et de l'amour d'autrui. Pour illustrer l'importance de l'union, ses tenants et aboutissants, nous allons évoquer l'importance de la parole donnée.

Les hommes ont tendance à faire des promesses, que ce soit vis-à-vis de D. ou vis-à-vis du prochain, qu'ils ne tiennent pas finalement. On sait pourtant que si le Tout-Puissant n'accomplissait pas Ses serments, le peuple d'Israël ne pourrait survivre. C'est pourquoi nous Le remercions chaque année à Pessa'h, lors du *séder*, en disant : « Loué soit Celui Qui accomplit la promesse faite au peuple d'Israël », en nous libérant effectivement d'Egypte.

En effet, l'existence et la pérennité du peuple d'Israël découlent essentiellement de la promesse de l'Eternel aux Patriarches, promesse ainsi évoquée (*Vayikra* 26:44) : « Et pourtant, même alors, quand ils se trouveront relégués dans le pays de leurs ennemis, Je ne les aurai ni dédaignés ni repoussés au point de les anéantir (…) car Je suis l'Eternel, leur D. ! » Verset suivant (26:45) : « Et Je Me rappellerai, en leur faveur, le pacte des aïeux, de ceux que J'ai fait sortir d'Egypte à la vue des peuples pour être leur D., Moi l'Eternel. » C'est une allusion à la libération des quatre exils (*cf. Targoum Yonathan ben Ouziel* ; *Targoum Yerouchalmi*), en dépit de la perversité du peuple d'Israël. En effet, même si les enfants d'Israël n'accomplissent pas l'engagement : « nous ferons et nous écouterons » (*Chemot* 24:7), ils ne seront pas exterminés, que D. préserve, car tel est le sens de la promesse inconditionnelle du Créateur aux Patriarches. Mais de notre côté, en tant que descendants d'Avraham, Yits'hak et Yaakov, pourquoi n'accomplirions-nous pas nos promesses ?

Plus avant, les ouvrages saints expliquent la gravité de trahir sa parole, cause d'exil et de châtiments encore plus graves, car le fait de manquer à ses engagements est le symptôme d'un manque de Crainte du Ciel. Ainsi, il arrive que, sur la tombe d'un juste, des femmes fassent le serment de se couvrir la tête, mais finalement ne tiennent pas parole, par peur du qu'en dira-t-on, par crainte de déplaire à leur entourage. Mais comment une telle personne n'aura-t-elle pas honte, aux Temps futurs, face à D. ou aux Patriarches ? Comment pourra-t-elle se tenir devant eux après 120 ans ? Cela prouve d'entrée de jeu, le caractère superficiel de son engagement.

Tout homme a donc l'obligation d'accomplir sa parole, même si ce n'est pas désintéressé, car, comme le disent nos Sages (*Pessa'him* 50b) : « Ce qui n'est pas [au départ] désintéressé finit par le devenir. » Or, respecter ses engagements, c'est souligner la force de l'unité, et la renforcer au sein du peuple Juif. Et ce, pour deux raisons :

D'une part, l'homme est fidèle à sa parole, parce qu'il aime son prochain. S'il s'agit d'un engagement vis-à-vis de D., en tenant son engagement, il démontre son amour pour Lui, ce qui est aussi valable vis-à-vis d'autrui. D'un autre côté, lorsque les gens ont face à eux quelqu'un qui n'a qu'une parole, ils l'aiment et l'en estiment davantage, et entretiennent avec lui des relations harmonieuses. C'est dans cet esprit d'union que l'exil prendra fin et que la Délivrance arrivera.

Mais pour atteindre rapidement cet épilogue, l'homme doit déverser de nombreuses prières et supplications devant son Créateur, combinées à un repentir sincère de toutes les fautes commises – barrière qui sépare les enfants d'Israël de leur Père céleste, comme il est dit (*Yechaya* 59:2) : « Mais vos méfaits ont mis un barrage entre vous et votre D. ». Cet écran empêche l'homme de faire pénitence et de se rapprocher du Créateur.

Comment peut-on surmonter cet obstacle ? La solution se trouve dans une mise en garde de la Torah (*Bamidbar* 15:39) : « vous ne vous égarerez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux ». En d'autres termes, pour éliminer cette cloison, il faut préserver la sainteté et la pureté du regard et des pensées, car, comme l'ont dit nos Sages (*Yerouchalmi Berakhot* 1:1 ; *Bamidbar Rabba* 10:6), le cœur et les yeux sont le ferment de la faute. Un comportement saint, dans ce domaine, nous permettra de surmonter toutes les incitations à la faute, de nous repentir et de nous rapprocher de D. et de la Délivrance.

Il existe de nos jours des personnes qui ont dans le cœur une cloison qui leur bloque le chemin de la pénitence. Paradoxalement, ces mêmes personnes se rendent chez des *tsaddikim* ou vont se recueillir sur les tombes de justes. Pourtant, elles ne désirent pas s'amender. Dès lors, comment expliquer leur démarche ?

A cette question, deux réponses :

La première, c'est qu'il s'agit justement d'une manœuvre caractéristique du mauvais penchant, pour induire ces personnes en

erreur et leur faire croire qu'elles cherchent à progresser, afin de maintenir son emprise sur elles. Dans ce dessein, il les incite à aller demander conseil aux Sages et à prier, pourvu qu'elles restent sous sa coupe.

La seconde, c'est qu'il existe sans doute, dissimulée dans leur cœur, une étincelle de sainteté qui, malgré ce mur épais, pousse ces personnes à aller demander des bénédictions. On voit d'ailleurs que, face au juste, elles éclatent souvent en sanglots ; à ce moment-là, l'écran s'efface momentanément, pour leur bénéfice. Cependant, peu après, à cause de leur accoutumance à la faute, elles retournent à leurs vices : le mauvais penchant n'a pas été complètement déraciné de leur cœur. Par conséquent, de ce point de vue également, leur visite et la remise en question qui l'accompagne ne sont qu'un trompe-l'œil, car l'écran n'a pas été définitivement éliminé, et le mal n'a pas été totalement déraciné de leur cœur.

Partant, on comprend mieux l'attitude des pèlerins qui allaient au Temple trois fois par an, et ne disaient jamais : « L'endroit est trop étroit. » En effet, ils se rendaient précisément à l'occasion des fêtes de pèlerinage au Temple, afin de dissoudre complètement cette barrière qui les séparait du Créateur. Celle-ci disparaissait alors totalement et ils pouvaient mériter d'assister à dix miracles (*Avot* 5:4), car ils avaient purifié leurs yeux et leur cœur.

D'ailleurs, d'après l'explication allusive (*rémez*), nous pouvons noter que les initiales des mots : « nul n'a jamais dit qu'il était à l'étroit » (« *méolam lo amar adam tsar* ») ont la même valeur numérique que les mots *ayin*, l'« œil », et *lev*, le « cœur ». Cela nous enseigne que le cœur et le regard des pèlerins étaient entièrement purs, et ce, grâce à l'unité qui régnait entre eux. Nous pouvons donc prendre exemple sur eux : multiplier nos prières, nous amender, et faire régner parmi nous amour et unité.

La force de l'union est phénoménale, comme nous le démontrent les bâtisseurs de la célèbre tour de Babel. Cette génération construisit une tour dont le sommet atteignait les cieux, afin de se rebeller contre le Très-Haut et de Le combattre (*Beréchit Rabba* 38:6). Ils ne furent cependant pas exterminés, mais seulement dispersés, comme il est écrit (*Beréchit* 11:7) : « Allons, descendons, confondons là leur langage », et : « Le Seigneur les dispersa donc de ce lieu sur toute la face de la terre. » (*ibid.* 11:8)

Nous voyons que le Tout-Puissant les a seulement dispersés afin de les désunir, de donner le coup de grâce à l'unité initiale ainsi décrite (*Beréchit* 11:1) : « Ce fut par toute la terre une seule langue et des paroles identiques ». Au début, ils étaient soudés, et on voit combien leur mérite était grand. Pour les rendre impuissants, D. les a dispersés, a fait cesser cet état d'union parfaite. S'ils avaient utilisé cet atout afin de rechercher à se rapprocher du Très-Haut – et non afin de Le combattre –, combien leur mérite eût-il été grand !

Dans le même ordre d'idées, le Midrach souligne (*Vayikra Rabba* 26:2) que les soldats d'A'hav, bien qu'issus d'une génération idolâtre, remportaient toutes les guerres, car il ne se trouvait pas de délateur parmi eux, autrement dit, parce qu'ils n'étaient pas entachés par la médisance et étaient toujours unis. Les soldats de Chaoul puis David, par contre, perdaient parfois les guerres, car ils tombaient souvent dans ce travers. Aussi étonnant cela puisse-t-il paraître, l'Eternel préfère venir en aide à des idolâtres, s'ils sont unis ! C'est ce que prouve explicitement le verset suivant (*Hochéa* 4:17) : « Efraïm est collé aux idoles, qu'on le laisse ! » Même si le peuple juif adhère au culte païen, l'Eternel est prêt à « fermer les yeux », tant qu'il est « collé » – c'est-à-dire tant qu'il est soudé.

De même, avant la destruction du Temple, le prophète déclara aux enfants d'Israël, au nom de D. : « Moi, ils M'ont abandonné et n'ont pas gardé Ma Torah » (*Yirmyahou* 16:11), c'est-à-dire : « Qu'ils

M'abandonnent, mais qu'ils gardent [au moins] Ma Torah ! » (*Yerouchalmi 'Haguiga* 1:7) Cette concession est difficile à comprendre dans la mesure où la Torah, Israël et l'Eternel ne font qu'un (*Zohar A'haré Mot* 73a) ! Ces trois réalités étant indissociables, comment est-il possible de délaisser le Créateur et de rester attaché à la Torah ?

Le message adressé aux enfants d'Israël est, en substance, le suivant : Je peux vous aider, même si vous ne M'accordez pas foi et M'abandonnez, mais à condition que vous gardiez la Torah. Car si vous étudiez la Torah, cela vous amènera à vous aimer réciproquement, à être soudés, et Mon Nom s'associera à vous. Cela vous entraînera *ipso facto*, que vous le vouliez ou non, à M'aimer et à ne pas M'abandonner.

Tel est le phénomène qui se produisait à l'époque d'A'hav : comme ses sujets ne médisaient pas, ils triomphaient dans les guerres. Qui plus est – et cela ne doit pas nous étonner –, ils aimaient la Torah, comme en témoignent nos Sages (*Sanhédrin* 101b) : « Du fait qu'A'hav ne voulut pas se défaire de la Torah au profit du roi Aram, du fait qu'il voulait la garder, il gagnait les guerres. » A l'inverse, les soldats de la maison de David médisaient, signe de désunion et d'un rejet de la Torah et du Créateur, et c'est pourquoi ils perdaient dans les guerres. Cela nous démontre l'importance de l'union au sein de notre peuple.

Seul cet état idéal permettra la Délivrance finale du peuple élu, comme le confirment nos Maîtres : « Israël ne sera libéré et le *Machia'h* ne viendra que quand tous formeront une seule assemblée. » (*Tan'houma Nitsavim* 1 ; *Yalkout Chimoni Amos* 549). Pour la même raison, c'est par Avraham Avinou, dont l'attribut caractéristique était la bonté, que l'on clôt la première bénédiction de la *Amida*, qui évoque la Délivrance. Rien d'étonnant à cela, puisque c'est grâce à la bonté, l'amour et l'unité que nous mériterons la Rédemption. Gardons présent à l'esprit ce point fondamental, et plus particulièrement pendant la période de *ben hametsarim*, alors que l'étau de l'exil se resserre sur nous. Combien est-il alors important de rétablir l'unité, afin que le

Satan ne puisse formuler contre nous d'accusation comme en Egypte, lorsqu'il s'écria, pour empêcher la délivrance des Hébreux : « Ceux-ci sont idolâtres au même titre que ceux-là » (*Midrach Cho'her Tov* 15:5) ! Car lorsque l'unité règne au sein de notre peuple, l'accusateur est contraint de se taire.

Aussi est-il inadéquat, pendant les trois semaines, de présenter au Créateur des requêtes personnelles ; il convient uniquement de pleurer et se lamenter sur la destruction, de rétablir l'union et l'amour du prochain, de réparer ses mauvais traits de caractère et de revenir à D. de tout son cœur, en purifiant ses yeux et son cœur. C'est ainsi que nous mériterons la Rédemption et la reconstruction du Temple dans toute sa splendeur, bientôt et de nos jours. Amen !

## Résumé

- Pendant la période de *ben hametsarim*, « Ses persécuteurs, tous ensemble, l'ont atteint dans les étroits défilés (*ben hametsarim*) » ; il faut donc s'unir afin de vaincre tous les perturbateurs, et tirer leçon des pèlerins qui montaient trois fois par an à Jérusalem, extrêmement soudés. Ce type de comportement est à même de redonner de la joie au Créateur, Qui Se lamente sur la destruction du Temple et l'exil. A ce titre, nous avons souligné l'importance de la parole donnée. Lorsqu'un homme respecte ses engagements, il prouve son amour pour son prochain et sera aimé en retour, ce qui a pour effet d'unir les humains et d'amener la Délivrance.
- Pour prouver l'importance de l'unité, nous avons rapporté l'exemple d'A'hav qui sortait vainqueur des guerres car, bien qu'idolâtres, ses soldats ne médisaient pas et étaient unis, contrairement à l'armée de David qui essuya plusieurs défaites parce qu'elle comptait dans ses rangs des délateurs. Tel est le message de D. aux enfants d'Israël : Même si vous M'abandonnez, l'essentiel est que vous gardiez la Torah, et alors, vous en viendrez sûrement à M'aimer et à vous unir à Moi, ce qui aura pour effet de susciter le Délivrance.

## L'abandon de la Torah, germe de la destruction

Dans ses écrits, Yirmyahou demande (9:11-12) : « Quel est l'homme assez sage pour le comprendre ? (…) Pourquoi ce pays est-il ruiné, dévasté comme le désert où personne ne passe ? C'est parce qu'ils ont abandonné Ma Torah (…) ». D'après le prophète, Jérusalem a été détruite parce que les enfants d'Israël avaient délaissé la Torah. En quoi consistait cet abandon ? Réponse de nos Maîtres (*Nedarim* 81a) : « C'est parce qu'ils ne récitaient pas la bénédiction avant l'étude. »

Cette explication ne laisse de nous étonner. En effet, comment peut-on soutenir que les enfants d'Israël avaient complètement abandonné la Torah à l'époque du premier Temple ? En outre, affirmer que les Sages ne récitaient pas la bénédiction avant l'étude de la Torah, revient à dire qu'ils l'étudiaient ! Le seul fait de ne pas prononcer la bénédiction consacrée avant l'étude peut-il être considéré comme un abandon pur et simple de la Torah ?

Nos Sages expliquent par ailleurs (*Yoma* 9b) que le premier Temple fut détruit à cause des trois fautes capitales que sont l'idolâtrie, la débauche et le meurtre. Voilà qui nous laisse une fois de plus perplexes. Est-ce que les enfants d'Israël auraient tellement chuté spirituellement, qu'ils en seraient arrivés à commettre les pires abominations ?

Nous allons tenter de répondre à ces différentes questions. Comme on le sait, la Torah est appelée « élixir de vie » (*Erouvin* 54a ; *Yoma* 72b), car elle procure vigueur et joie à l'homme à tout instant. Qui plus est, son étude équivaut à l'ensemble des autres *mitsvot*. Dans ce domaine, l'homme reçoit l'usufruit de sa récompense dans ce monde-ci, tandis que le capital est conservé pour le Monde futur (*Péa* 1:1). Cependant,

lorsqu'on tire profit d'un produit, quel qu'il soit, on est tenu de réciter une bénédiction, comme l'ont dit nos Sages (*Berakhot* 35a) : « Jouir d'un aliment sans réciter la bénédiction adéquate est apparenté à du vol. » Ce principe s'applique également à la Torah : lorsqu'un homme l'étudie et en tire plaisir, il doit réciter une bénédiction. S'en abstenir, c'est voler le Créateur. Or, s'il n'apprécie pas l'étude et ne ressent pas la vitalité spirituelle qu'elle confère, c'est parce qu'il a négligé de réciter la bénédiction préalable. Dans le cas contraire, cela l'aurait conduit à une compréhension profonde de la Torah et à une jouissance de cet « élixir de vie ».

Dans le cas où l'homme ne prononce pas de bénédiction avant l'étude de la Torah, il est possible qu'il en tire tout de même satisfaction, mais il lui sera impossible de ressentir le lien qui l'y unit. S'il ne se sent pas vivre à travers cette étude, il risque de chuter très bas et d'en arriver à commettre les pires fautes. Car sans le garde-fou que constitue la Torah intégrée en l'homme, il risque de se permettre bien des interdits…

On comprend à présent mieux le parallèle entre Torah et nourriture. S'il est obligatoire de réciter la bénédiction chaque fois qu'on consomme un aliment, dans le domaine de l'étude, cette exigence se renouvelle chaque matin. De même qu'un homme affamé sera enchanté quand on lui servira enfin à manger, récitera la bénédiction avec une grande ferveur, puis se délectera de chaque bouchée, celui qui étudie la Torah doit toujours avoir l'impression qu'elle vient de lui être donnée (*Pessikta deRav Cahana* 12:21), ce qui augmentera son appétit pour elle. Pour cette raison, quand il s'apprête à se plonger dans l'étude de la Torah, afin d'en ressentir pleinement la saveur et la vitalité, il doit auparavant réciter la bénédiction spécifique, gage de joie et de plaisir.

De ce fait, celui qui s'interrompt dans son étude pour rentrer chez lui manger, doit ressentir, dès son retour, un renouveau, comme s'il

venait de recevoir la Torah sur le mont Sinaï ; il doit se réjouir d'avoir le mérite de compter parmi ceux qui l'étudient – sentiment qui lui permettra de revivre avec crainte et enthousiasme le don de la Torah. Il ne faut pas cependant qu'il ait l'impression qu'il ne fait que poursuivre l'étude de la matinée, car cette pause risquerait alors de refroidir toute son exaltation et sa joie. De fait, seuls quelques rares *tsaddikim* restaient continuellement liés à D. et à Sa Torah, même lorsqu'ils s'interrompaient pour manger.

A présent, les causes de la destruction du Temple sont claires : celui-ci a été détruit parce que les enfants d'Israël ne récitaient pas la bénédiction avant l'étude, autrement dit parce qu'ils avaient tendance à se considérer comme des justes constamment liés au Créateur et à la Torah. De ce fait, ils ne refaisaient jamais la bénédiction avant l'étude, lourde erreur, puisqu'ils tiraient profit de la Torah sans bénédiction.

Or, l'orgueil amène à commettre les trois fautes les plus graves, d'où l'affirmation selon laquelle ils se rendaient coupables d'idolâtrie, de débauche et de meurtre. En vérité, ils n'étaient pas aussi intensément liés à la Torah qu'ils le croyaient et auraient donc eu besoin de refaire la bénédiction. S'en étant abstenus, le Temple fut détruit. L'amendement de cette faute consiste donc à prononcer la bénédiction chaque matin, afin de se lier à la Torah et d'en ressentir la vitalité à chaque instant.

## Résumé


- Le Temple a été détruit parce que les enfants d'Israël avaient abandonné la Torah. Comment peut-on concevoir qu'à l'époque où le Temple se dressait dans toute sa splendeur, les enfants d'Israël aient pu agir ainsi ? De fait, on leur reproche de ne pas avoir récité la bénédiction avant l'étude. Cela les conduisit à la destruction du Temple, et même à commettre les trois fautes capitales, sous l'effet de cette dégradation.

- La Torah est appelée « élixir de vie » et est comparée à l'alimentation. Or celui qui ne récite pas la bénédiction avant de manger est considéré comme un voleur. De même, celui qui ne prononce pas la bénédiction avant l'étude, ne peut ressentir la vitalité de la Torah, la jouissance que son étude procure. Il ne peut s'y lier et bénéficier de l'attache qu'elle crée entre l'homme et le Saint béni soit-Il.
- Telle est l'erreur commise à l'époque du premier Temple : les hommes avaient tendance à se considérer comme des justes et pensaient qu'ils n'avaient pas besoin de réciter la bénédiction chaque jour. Ce sentiment d'orgueil, ferment des plus graves transgressions, entraîna, de ce fait, la destruction du Temple. Pour réparer cela, il faut quotidiennement réciter la bénédiction avant l'étude. Cela permettra de ressentir à chaque fois joie un renouveau dans l'étude, et conduira à la reconstruction du Temple, bientôt et de nos jours. Amen !

## A l'ombre du Créateur : l'étude de la Torah

Dans la Michna (*Taanit* 4:6), on peut lire : « Lorsque le mois d'Av arrive, on diminue les manifestations de joie. » Comme le Satan cherche des prétextes pour accuser, on a alors besoin d'une protection supplémentaire. A cet égard, celui qui s'endeuille pendant le mois d'Av, est protégé tout au long de l'année. D'après la description de nos Sages (*'Haguiga* 5b) : « La veille du 9 Av, l'Eternel pénètre dans un lieu où nul ange n'a le droit d'entrer, et où Il se lamente et pleure la destruction du Temple et l'exil d'Israël, comme il est écrit (*Yirmyahou* 13:17) : "Mon âme pleurera en secret". »

Comment comprendre cette affirmation ? Comment le monde peut-il subsister sans protection divine, et en particulier en ce soir du 9 Av, lorsque le Tout-Puissant se trouve dans le « refuge » où Il Se lamente sur Israël et sur la destruction du Temple ? Est-ce à dire qu'à cet

instant, Israël se retrouve tel un troupeau sans berger ? Cela paraît en contradiction avec le principe (*Tehilim* 121:4) : « Il ne s'endort ni ne sommeille, le Gardien d'Israël ».

En fait, c'est précisément le moment propice pour que l'homme s'endeuille, à l'unisson avec son Créateur. Car, lorsqu'il s'afflige avec D., il se lie à Lui d'un lien très fort. Il est alors protégé, et le Satan ne peut lui nuire. Ainsi, celui qui se lamente sur la destruction du Temple mérite-t-il, comme nous l'avons affirmé, un surcroît de protection de la part de D. Lui-même, Qui recherche pour ainsi dire quelqu'un partageant Son affliction. A ce moment de deuil, le Maître du monde Lui-même Se trouve en quelque sorte en exil, au point que nous nous exclamons : « Jusqu'à quand Ta puissance sera-t-elle en captivité, et Ta gloire entre les mains de l'ennemi ? » – à mettre en parallèle avec le verset des *Tehilim* (78:61) : « Il laissa s'en aller en captivité Sa puissance, et Sa gloire tomber entre les mains de l'ennemi. »

Ce faisant, on pourra expliciter l'ordre divin dans la *paracha* de *Vaet'hannan* : « retournez à vos tentes ! » (*Devarim* 5:27) De quelles tentes s'agissait-il ?

A l'heure où la Torah leur fut donnée au mont Sinaï, les enfants d'Israël entendirent la voix divine, et eurent très peur. Ils demandèrent alors à Moché Rabbénou d'être leur intermédiaire, comme il est écrit : « Ils dirent à Moché : Que ce soit toi qui nous parles, et nous pourrons entendre ; mais que D. ne parle pas avec nous de peur que nous mourions. » (*Chemot* 20:16). Nous savons par ailleurs que, lorsqu'un homme étudie la Torah, c'est la voix divine qui résonne à travers ses paroles, car la Torah provient du Créateur. Marquant leur étonnement, les enfants d'Israël ont donc, en quelque sorte, posé la question suivante : l'homme peut-il rester en vie, lorsque que la voix divine émane de sa bouche ?

Réponse du Tout-Puissant : « retournez à vos tentes ». Autrement dit, vous devez comprendre que celui qui s'absorbe dans l'étude de la

Torah « répare » la destruction, et amène à la reconstruction du Temple. Vous pouvez donc retourner à la tente – allusion à la maison d'étude – car la Torah fait vivre l'homme : lorsqu'il se plonge dans son étude, il n'a plus à redouter la mort, car D. le protège.

Si nous poursuivons le raisonnement, nous pouvons mieux comprendre le verset d'ouverture de la *parachat Vaet'hannan* (*Devarim* 3:23) : « J'implorai l'Eternel en ce temps-là en disant ». A priori, les expressions « en ce temps-là » et « en disant » sont superflues, car nous comprenons qu'à ce moment-là, Moché a supplié D. de le laisser pénétrer en Terre Sainte. En réalité, la formule « en ce temps-là » fait allusion à la Torah, au fait de fixer des moments pour son étude. Ce faisant, la Torah permet à l'homme de mieux connaître le Créateur. C'est d'ailleurs le sens de la locution « en disant », allusion à la parole et l'assistance divines, car, comme il est écrit (*Yoma* 38b) : « Celui qui vient se purifier est aidé d'en Haut. » S'il apprend à connaître le Créateur à travers l'étude, il n'en aura que plus d'aide divine.

Seule la Torah permet à l'homme de se lier au Saint béni soit-Il. Même lorsqu'il a de nombreuses *mitsvot* à son actif, le lien le plus fort qu'il peut développer avec D. passe par la Torah, ainsi qu'il est écrit (*Devarim* 4:4) : « Et vous qui êtes attachés à l'Eternel, votre D., vous tous êtes vivants aujourd'hui. » Ce lien, cet attachement au Maître du monde par la « Torah de vie », est source de vitalité et de pérennité pour l'homme et l'univers.

## Résumé

- Lorsqu'arrive le mois d'Av, on diminue les manifestations de joie, et D. pleure sur la destruction du Temple. Lorsque les enfants d'Israël s'endeuillent sur cette destruction, ils se lient au Créateur, Qui les prend sous Sa protection, à l'abri du Satan.
- Si les enfants d'Israël sont plongés dans l'étude de la Torah, alors la voix divine résonne à travers leurs paroles, et ils peuvent se lier au Créateur. C'est

la raison pour laquelle le Créateur leur a enjoint de retourner à leurs tentes, les tentes de l'étude, car la Torah fait vivre l'homme. D'où la formule : « en ce temps-là, en disant » : ce « temps » indique l'importance de fixer des moments pour l'étude de la Torah, gage de la protection divine, et « en disant » renvoie à la parole divine qui résonne alors en nous. Car la Torah est le principal moyen de s'attacher à D., et de mériter la vie, dans l'esprit du verset : « Et vous, qui êtes attachés à l'Eternel votre D., vous êtes tous vivants aujourd'hui. »

## LES SAGES DE YAVNÉ : LA CONTINUITÉ DE LA TORAH

Il est rapporté dans la Guemara (*Guittin* 56b) que, lorsque Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï rencontra le général romain Vespasien, sous l'effet d'une inspiration prophétique, il le salua ainsi : « Bonjour à vous, empereur ». Effectivement, l'empereur mourut et Vespasien lui succéda, conformément à la prophétie du Sage.

Lorsque Vespasien accéda au trône, il dit à Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï : « Dis-moi ce que tu désires et je te l'accorderai. » Rabbi Yo'hanan répondit : « Donnez-moi la ville de Yavné et ses sages, épargnez la descendance de Rabban Gamliel (dont devait descendre le *Machia'h*), et faites soigner Rabbi Tsadok (qui était malade à force de jeûnes visant à éviter la destruction du Temple). »

Rabbi Yossef – d'après certains, Rabbi Akiva – a employé, en allusion à la requête de Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï, le verset (*Yechaya* 44:25) : « Je force les sages de reculer et taxe de folie leur science », car selon lui, il aurait fallu demander à Vespasien d'épargner Jérusalem ! Cependant, Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï a pensé qu'il était impossible que Vespasien réponde positivement à une telle demande, et que ce serait tout perdre. Comme dit le proverbe, « un tien vaut mieux que

deux tu l'auras ». C'est la raison pour laquelle il a demandé, en désespoir de cause, que soient sauvés Yavné et ses Sages.

Cette sollicitation était pourtant loin d'être anodine. On peut même se demander comment Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï a eu l'audace de demander à Vespasien « Yavné et ses Sages », réclamant tout de go un endroit pour développer l'étude de la Torah !

Il prenait un risque personnel en formulant une telle requête, puisque, comme il ne pouvait l'ignorer, tous les décrets des Romains pris contre les enfants d'Israël, à toutes les époques, consistaient à les empêcher d'étudier la Torah et d'accomplir les *mitsvot*. Dès lors, la demande de Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï pouvait être interprétée comme une rébellion ouverte contre les Romains qui voulaient dominer toute la terre d'Israël, et y instaurer leurs coutumes, tout en déracinant Torah et *mitsvot*, comme ils l'ont fait dans toutes les terres conquises. Comment Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï n'a-t-il pas craint de formuler une telle demande à l'Empereur ?

Dans le même ordre d'idées, Rabbi Chimon bar Yo'haï (*Chabbat* 33b) déclara que les Romains n'agissaient toujours que dans leur intérêt. Loin de rechercher le bien du peuple juif, ils cherchaient uniquement à asseoir leur domination sur le monde entier, et à détourner le peuple juif de sa religion. Comment, dans ce cadre, Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï a-t-il pu demander à l'empereur – certainement animé de sombres desseins – qu'il lui accorde un endroit pour la Torah ?

Nous retrouvons la même idée dans la Guemara (*Avoda Zara* 2b). Aux Temps futurs, le Maître du monde va demander aux non-juifs : « qu'avez-vous fait ? », et ils répondront : « Nous avons installé des marchés, fabriqué des aqueducs, développé le commerce de l'or et l'argent, et tout cela nous ne l'avons fait que pour Israël, afin de leur permettre d'étudier la Torah ! » Il leur répondra alors : « Sots que vous êtes ! Vous n'avez fait tout cela que dans votre intérêt et vos prétentions sont injustifiées ! » En hébreu : *cloum yech bakhem miguid*

*zot*, le terme *zot* renvoyant à la Torah – comme dans l'expression : « Et voici la Torah (*vezot haTorah*) » (*Devarim* 4:44) –, dont les Romains ne peuvent prétendre avoir soutenu l'étude, loin s'en faut.

Les Romains soutiennent que tout ce qu'ils ont fait était en faveur des enfants d'Israël, alors qu'en réalité, ils ne cherchaient qu'à les détourner de la Torah. À la lumière de ce que nous venons de dire, notre question précédente se renforce : comment Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï a-t-il pu oser demander à l'empereur romain un endroit pour développer la Torah ?

Une autre difficulté se pose : pourquoi ce nouveau centre de Torah a-t-il été développé à Yavné, ville excentrée, et non pas à Jérusalem, ville sainte et centre spirituel de tout le peuple juif, ou dans toute autre cité d'Israël ?

Nos Sages apportent un premier élément de réponse (*Yevamot* 103a ; *Zohar* I 141a ; *Pessikta Zoutreta Vayétsé*) : « Les bienfaits des impies sont néfastes pour les justes », car ils ne sont pas animés par des motifs purs, mais cherchent à donner l'impression qu'ils sont policés, et agissent dans leur propre intérêt – comme nous avons vu plus haut au sujet de l'Empire romain. Le Midrach abonde dans le même sens (*Beréchit Rabba* 87:4, 89:9) : « Maudits soient les impies dont les bonnes actions ne sont pas loyales ! »

C'est donc en connaissance de cause que Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï demanda à Vespasien seulement la ville de Yavné et ses Sages. Il n'a pas formulé de requête plus poussée, car il était conscient que les bontés des impies ne sont pas bénéfiques au peuple juif. C'est la raison pour laquelle il formula une requête *a minima*, pour être sûr de ne pas être débouté. Si le Romain avait été conscient qu'il rendait ainsi un si grand service au peuple juif, en donnant gain de cause à son représentant, et que cela se retournerait contre lui, il n'aurait certes jamais accédé à cette sollicitation.

Pourquoi Rabbi Yo'hanan demanda-t-il la ville de Yavné pour les Sages ? Son but était de construire un nouveau centre de Torah (*cf. Meguila* 27a) après la destruction du Temple. Vespasien, quant à lui, pensa que cela ne servirait pas les intérêts du peuple juif. C'est pourquoi il prit à la légère cette étrange requête. En outre, il ne consentit que pour nuire au peuple juif. Cela peut certes étonner, mais voici le raisonnement que l'empereur nouvellement promu tint :

Premièrement, il ne pensait pas que quiconque viendrait étudier la Torah à Yavné après la destruction du Temple. Sous la domination romaine, pensait-il, les enfants d'Israël seraient influencés par leur culture et leurs coutumes, et, sous l'effet d'une dégradation progressive, en oublieraient d'étudier la Torah.

D'autre part, cet impie était persuadé que nul n'oserait s'aventurer à Yavné pour étudier, après que cette activité eut été formellement interdite.

Pour ces deux raisons, Vespasien pensait que personne n'irait à Yavné étudier la Torah, et que seuls les Anciens s'y retrouveraient. Après leur mort, croyait-il, ils n'auraient pas de successeurs – car il est connu que la Torah ne subsiste que par le souffle des jeunes enfants qui l'étudient (*Chabbat* 110b) – et la Torah tomberait, à D. ne plaise, en désuétude.

De plus, la localité de Yavné était très excentrée. Ce n'était pas une cité, comme les autres villes de Torah d'Israël. De ce fait, Vespasien ne redoutait pas que cet endroit devienne un centre de Torah éclairant tout le peuple juif.

Tous ces calculs poussèrent l'empereur à accepter de donner Yavné et ses Sages – consentement on ne peut plus intéressé, car il pensait au final être gagnant, en cela que la Torah finirait par être oubliée. Mais c'est aussi la raison pour laquelle Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï formula cette demande d'apparence si insignifiante : dans sa grande sagesse, il

sut anticiper la réaction du roi et, aussitôt l'autorisation obtenue, les Sages se mirent à préparer la ville de Yavné, afin que la Torah rayonne, à partir de ce refuge, sur le peuple juif.

Combien est-il approprié, à cet égard, de citer le roi Chelomo (*Michlé* 19:21) : « Nombreuses sont les conceptions dans le cœur de l'homme ; mais c'est le dessein de l'Eternel qui prévaut. » Nombreuses étaient les arrière-pensées malveillantes de Vespasien quand il accéda au désir de Rabbi Yo'hanan, mais c'est en réalité le Créateur qui dirige les évènements dans le sens qu'Il souhaite. Comme il est écrit par ailleurs (*ibid.* 21:30) : « Il n'y a ni sagesse, ni prudence, ni résolution qui vaillent contre l'Eternel. » Cela signifie que si l'empereur pensait ruser aux dépends des Juifs, il fit une grosse erreur. En effet, si l'on approfondit ses calculs, ses raisonnements, ils n'étaient pas solides ni fondés et, contrairement à ses prédictions, la Torah s'est démultipliée au sein du peuple juif.

Vespasien était persuadé qu'après la destruction, les enfants d'Israël s'imprégneraient des traditions romaines et que personne n'irait étudier la Torah à Yavné, d'une part, à cause du climat ambiant, particulièrement délétère, et de l'autre, à cause de la censure. Mais l'empereur s'était lourdement trompé dans son analyse de la situation. Il ignorait, en effet, que les enfants d'Israël voudraient à tout prix se préserver de l'influence des coutumes de Rome, cela leur étant strictement interdit : « ne vous conformez point à leurs statuts (des non-juifs) » (*Vayikra* 18:3).

C'est pourquoi, non seulement les enfants d'Israël ne se laissèrent pas influencer, mais ils allèrent étudier la Torah à Yavné, au péril de leur vie, prêts à endurer, pour celle-ci, les pires supplices. De plus, après s'être dûment et intensivement formés à Yavné, les Sages se rendirent dans les différentes villes d'Israël pour répandre la Torah avec abnégation, sans tenir compte de l'interdit. La Guemara nous apprend, par exemple, que Rabbi 'Hannina ben Teradyon (*Avoda Zara*

18a), en dépit des décrets des Romains, enseignait la Torah en public, la répandant au plus grand nombre à la barbe des Romains, jusqu'à ce qu'ils l'attrapent et le fassent brûler.

Vespasien s'est également trompé en pensant que seuls les Anciens du peuple se retrouveraient à Yavné, et qu'ils mourraient sans successeurs, la Torah tombant ainsi en désuétude. Au contraire, tous les Juifs étaient prêts à se sacrifier pour aller étudier dans le nouveau centre de Torah de Yavné, au péril de leur vie, de sorte que même si les Anciens étaient décédés, la continuité de la Torah aurait été assurée pour l'éternité. Non seulement la Torah ne serait pas oubliée du peuple d'Israël, mais au contraire, elle se renforcerait et se démultiplierait en son sein.

Vespasien s'est donc abusé sur tous les plans : il croyait que la Torah ne pourrait pas se propager à partir de ce point isolé sur la carte. Lourde erreur, car Yavné allait devenir un lieu de construction perpétuelle pour la Torah. En effet, le nom de cette localité est composé, en hébreu, des mêmes lettres que le mot *benia* – construction –, qui renvoie aux concepts d'édification et de perpétuation. Cela confirme l'analyse de nos Sages (Introduction de *Ekha Rabba* 12) : « Une grande bâtisse, c'est la maison d'étude de Rabban Yo'hanan ben Zaccaï, qui a demandé la ville de Yavné et ses Sages, afin d'y bâtir un édifice éternel pour la Torah. »

En explication, on peut dire qu'à l'époque où le Temple existait, sa sainteté se communiquait à l'homme, le liant à D. Mais sa destruction laissa un vide au sein du peuple juif. Comment ce manque fut-il comblé ? La solution se trouve dans la Guemara (*Berakhot* 8a) : « Depuis que le Temple a été détruit, il ne reste plus à D. dans le monde que les quatre coudées de la *Halakha*. » Autrement dit, suite à la disparition de cette inépuisable source de sainteté, il ne restait plus que la Torah pour répondre à la soif de spiritualité du peuple juif.

Les enfants d'Israël seront d'ailleurs prêts à se mettre en danger pour la Torah, parfois même au prix de leur vie, afin de combler ce manque. Car un homme qui s'est vidé de toute sainteté ne peut se reconstruire que grâce à la Torah, comme il est dit (*Yerouchalmi 'Haguiga* 1:7 ; introduction de *Ekha Rabba* 2) : « La lumière de la Torah bonifie l'homme. » Ainsi, le Livre saint est la source de vie des enfants d'Israël, phénomène qui s'est intensifié après la destruction du Temple ; c'est elle qui maintient « l'édifice ».

De ce fait, après la destruction du Temple, les Sages ont afflué en grand nombre à Yavné, pour étudier la Torah et la diffuser en Israël avec un dévouement sans pareil. Il est raconté (*Berakhot* 63b) que Rabbi Yossi, Rabbi Yehouda, Rabbi Ne'hémia et Rabbi Eliezer, fils de Rabbi Yossi Haguelili étaient réunis. Rabbi Yehouda ouvrit la séance par les mots : « Moché Rabbénou s'était éloigné de deux mille coudées pour planter la tente d'assignation, comme il est écrit (*Chemot* 33:7) : "quiconque cherchera le Seigneur sortira vers la tente (…)". Combien est grand, à plus forte raison, le mérite des Sages qui vont de ville en ville et de pays en pays pour étudier la Torah ! » Cela souligne la grandeur de celui qui s'exilait jusqu'à Yavné pour étudier la Torah ; c'était comme de se rendre à la tente d'assignation !

Dans un autre passage de la Guemara (*Chabbat* 138b), Rabbi Chimon bar Yo'haï – qui avait dit (*ibid.* 33b), comme nous l'avons vu, que les Romains n'agissaient que dans leur intérêt – s'est exclamé : « D. préserve que la Torah soit jamais oubliée du peuple juif, comme il est écrit (*Devarim* 31:21) : "car il ne sera pas oublié de la bouche de sa descendance" ! » Or, avec l'établissement du nouveau centre de la Torah à Yavné, Rabbi Yo'hanan, ainsi que tous les Sages qui l'ont suivi, ont effectivement réussi à répandre la Torah dans toute la Terre Sainte.

Nous comprenons mieux à présent comment cet éminent Rav osa formuler auprès de l'Empereur une requête si audacieuse – « Yavné et ses Sages ». Il a intentionnellement désigné cet endroit retiré pour y

développer le nouveau centre de Torah, car il était conscient que le Romain accéderait à cette demande d'apparence insignifiante et que, de là, la Torah serait diffusée à l'ensemble du peuple d'Israël. On notera par ailleurs que l'expression : « académie des sages de Yavné – *kérem Yavné ve'hakhaméa* », a la même *guematria ketana*[50], plus ou moins un, – que les mots : « Torah pour tout le peuple d'Israël – *Torah lecol am Israël* ».

Cependant, nous pouvons également comprendre la condamnation sans appel de Rabbi Yossef, visant Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï : « Je force les Sages de reculer et taxe de folie leur science ! » Le premier accusait le second de n'avoir pas demandé que Jérusalem soit épargnée. D'un autre côté, Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï avait de bonnes raisons d'agir ainsi.

Certains objectèrent qu'après l'heureuse inspiration qu'il avait eue en saluant – avant l'heure – le nouvel empereur avec tous les égards adéquats, Rabbi Yo'hanan aurait pu profiter de la gratitude de celui-ci pour demander la faveur suprême : le sauvetage de Jérusalem, cœur spirituel du peuple juif. Mais dans sa grande sagesse, ce vénérable maître a au contraire perçu que le roi ne céderait pas à une telle demande, conscient que celle-ci faciliterait l'étude de la Torah. C'est pourquoi il se contenta, à travers sa « modeste » demande, du moindre mal, et l'empereur accéda effectivement à cette requête, qui lui parut dérisoire.

Le raisonnement du maître suivait par ailleurs une logique implacable : il avait compris que les Romains avaient nommé Vespasien empereur, précisément pour qu'il détruise Jérusalem, et non le contraire. Dans ce contexte, comment Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï aurait-il pu avoir l'effronterie de lui demander que Jérusalem reste le

---

50. N.D.T. Litt. « petite valeur numérique ». Désigne un mode de calcul dans lequel on retire, pour la valeur de chaque lettre, les zéros des dizaines et des centaines. Pour la lettre *rech*, par exemple, on comptera 2 au lieu de 200.

centre de la Torah ? En outre, le Tout-Puissant Lui-même avait décrété la ruine de la ville sainte. Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï n'avait pas le pouvoir d'aller à l'encontre de ce décret, et c'est pourquoi il se risqua seulement à demander Yavné.

Qui plus est, Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï déduisit du fameux verset : « Je force les Sages de reculer » (litt. « Je ramène les Sages en arrière ») qu'il ne fallait pas demander Jérusalem. Dans sa grande clairvoyance, il perçut, au-delà du temps – *a'hora* (« en arrière ») peut aussi se comprendre dans le sens inverse (« vers l'avant ») –, qu'à l'avenir, la ville sainte serait de nouveau ravagée à cause de la haine gratuite et des autres fautes (*Chabbat* 119b ; *Yoma* 9b). Elle ne se maintiendrait que peu de temps, après quoi elle serait détruite, par les Romains ou par d'autres. Si elle restait le seul bastion de la Torah, d'où viendrait alors le salut ? En outre, le choix de Jérusalem comme centre de Torah aurait été d'autant plus problématique que celle-ci fut détruite parce que les Sages y étaient tenus dans le mépris (*Chabbat* 110b), justement parce que la Torah n'avait pas été suffisamment respectée et appréciée (*Tanna debé Elyahou Rabba* 18 ; *Tanna debé Elyahou Zouta* 1). Une telle option n'était donc pas envisageable.

Conscient qu'elle n'avait pas d'avenir, Rabbi Yo'hanan n'a donc pas demandé la ville de Jérusalem. Cependant, il fallait reconstruire un centre de Torah, afin de combler le vide que laisserait la destruction du Temple. Il demanda donc Yavné et ses Sages, demande à laquelle l'empereur se montra favorable, persuadé que la Torah ne se perpétuerait pas en dehors de Jérusalem. De cette faveur a priori insignifiante a en fait germé une grande délivrance, et la Torah s'est répandue dans tout le pays et dans tout le peuple d'Israël.

D'après cet éclairage, nous pouvons mieux comprendre ces paroles du plus sage de tous les hommes (*Chir Hachirim* 8:11) : « Chelomo avait une vigne à Baal Hamon ; il donna la vigne à des fermiers, dont chacun devait apporter mille sicles pour les fruits. » On peut y voir une allusion

à l'académie talmudique de Yavné, « *kérem Yavné* », (littéralement : « pampre de Yavné »), créée après la destruction de Jérusalem afin de propager la Torah et l'enseignement. « Il a donné ce pampre aux fermiers » – les Sages de la génération – afin que chacun d'entre eux ait de nombreux élèves – « chacun devait apporter mille sicles pour les fruits » –, et que la Torah en sorte glorifiée.

## Résumé

- Rabban Yo'hanan ben Zaccaï demanda au roi Vespasien Yavné et ses Sages, et fut exaucé. Rabbi Yossef – d'après certains, Rabbi Akiva – a réprouvé Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï, en énonçant sur son compte le verset (*Yechaya* 44:25) : « Je force les sages de reculer et taxe de folie leur science », car selon lui, il aurait fallu demander à Vespasien d'épargner Jérusalem. Pourtant, Rabbi Yo'hanan demanda de façon quasi explicite la permission de fonder un centre de Torah ! Comment osa-t-il formuler une telle demande, alors que les Romains avaient interdit l'étude de la Torah ? Cela ne pouvait-il être interprété comme une rébellion contre Rome ? Pourquoi, dans ce cas, n'a-t-il pas demandé directement Jérusalem ?
- Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï a formulé cette requête car il savait que l'empereur ne la prendrait pas au sérieux et accepterait. Comme on le sait, les prétendus bienfaits des impies sont illusoires, et, se trompant lourdement, l'empereur ne céda que pour nuire à notre peuple. Pour la même raison, Rabbi Yo'hanan ne demanda pas plus, car cela aurait été néfaste.
- Vespasien ne croyait pas que quiconque irait à Yavné pour étudier la Torah, car ce serait aller à l'encontre des coutumes et des lois romaines. Qui oserait braver l'interdit ? Il pensait également qu'à Yavné, la Torah serait seulement l'apanage des Anciens et ne serait pas transmise aux jeunes générations. Dans cette optique, leur décès signerait – que D. préserve – l'arrêt de mort de la Torah. De plus, Yavné étant un endroit reculé, il ne pensait pas que la Torah se répandrait à partir d'un tel lieu.
- Vespasien fit une grossière erreur, car les enfants d'Israël n'ont pas le droit d'imiter les coutumes des non-juifs, et ils iraient certainement étudier la

Torah, au péril de leur vie. C'est pourquoi, même après la mort des anciens, la Torah continuerait – précisément de ce lieu reculé – à rayonner dans toute sa splendeur sur tout le peuple juif. De fait, après la destruction, les Sages vinrent étudier la Torah à Yavné et certifièrent que la Torah ne serait jamais oubliée du peuple juif. Promesse tenue.

## YAVNÉ – S'EXILER POUR PRÉSERVER LA TORAH

Nous lisons dans la Guemara (*Guittin* 56a, 56b) que, lors de la rencontre entre Rabbi Yo'hanan et Vespasien, le général romain – devenu empereur, conformément à la prophétie du Rav – demanda à ce dernier quel était son souhait. « Yavné et ses Sages », répondit, entre autres, le grand maître, ce que l'empereur accepta.

Comment est-il possible que l'empereur ait accepté de donner aux enfants d'Israël « Yavné et les Sages », alors qu'il était évident que les Juifs iraient à Yavné pour étudier la Torah ? Il semblait presque les encourager à se révolter contre lui ! Nous avons déjà expliqué les raisons qui motivèrent l'accord de l'empereur dans le précédent chapitre (« Les Sages de Yavné : la continuité de la Torah »), mais nous allons à présent expliquer plus en détail en quoi il a commis une erreur de jugement, lorsqu'il a octroyé aux Juifs la ville de Yavné et ses Sages.

Nos Maîtres nous enjoignent (*Avot* 4:14) : « Exile-toi dans un lieu de Torah. » Si l'on veut acquérir la Torah, il faut savoir quitter son lieu d'habitation, même si, là où on est, on peut également progresser dans ce domaine. Il faut être capable de s'exiler dans un autre endroit où on pourra acquérir la Torah avec motivation et persévérance.

Vespasien a fait une erreur fondamentale. Il pensait qu'après la grande destruction, après toutes les souffrances et persécutions traversées par le peuple juif, plus personne n'aurait envie d'aller

s'exiler dans un lieu de Torah et de recommencer à étudier. C'est la raison pour laquelle il accepta de confier à Rabban Yo'hanan ben Zaccaï Yavné, certain que cet endroit n'attirerait personne. Comme nous le savons, il s'est lourdement trompé. Pourquoi ?

Nous savons que l'essence du Juif le pousse à s'exiler vers un endroit de Torah, et à l'étudier avec motivation et persévérance, en dépit de tous les malheurs et souffrances qui s'abattent sur lui. De plus, lorsque l'homme s'attelle à la tâche en fournissant des efforts personnels, il bénéficie d'une grande aide divine, en vertu du principe (*Yoma* 38b) : « Celui qui vient se purifier est aidé d'en Haut ». Tout celui qui agit en l'honneur de la Torah bénéficie d'une assistance céleste. Il était donc évident que les enfants d'Israël s'exileraient dans un endroit de Torah, qu'ils iraient à Yavné pour s'imprégner de la Torah des sages qui s'y trouvaient, et que rien ne les en empêcherait. La ville de Yavné, avec ses nombreux sages, serait donc une bouée de sauvetage pour les enfants d'Israël.

Nous allons à présent rapporter plusieurs sources qui soulignent l'importance de l'exil pour l'acquisition de la Torah, principe qui reste en vigueur à notre époque.

Telle est la conclusion du saint *Or Ha'haïm* dans la *paracha* de *Be'houkotaï*, dans son septième commentaire sur le verset (*Vayikra* 26:3) : « Si dans Mes statuts vous cheminez ». Nous allons à présent le citer, tant ses paroles nous sont chères :

« L'adage "Exile-toi dans un lieu de Torah" s'applique à ce verset. Il faut aller d'endroit en endroit pour acquérir la Torah, comme le décrit la Guemara (*'Haguiga* 5b) : tous s'exilaient pour aller étudier. Certains partaient pour six mois, et revenaient un seul jour pour s'occuper de leurs affaires. Tel est le sens du verset : "si dans Mes statuts (…)" : il évoque l'étude de la Torah pour laquelle il faut s'exiler. En outre, pour se consacrer librement à l'étude, il n'est pas possible d'étudier chez soi, car celui qui reste chez lui sera sans cesse détourné de son étude

par des soucis d'ordre ménager. C'est pourquoi "l'homme doit abandonner son père et sa mère" et quitter l'endroit où il est pour aller à la recherche de la Torah. »

Le commandement : « si dans Mes statuts vous cheminez », est d'origine divine. Le Créateur exige que nous nous exilions pour la Torah, sans dire : « Cette ville n'est pas dépourvue de Torah, pourquoi irais-je étudier ailleurs ? » Il ne faut pas raisonner ainsi car, comme le souligne la suite de la Michna (*Avot* 4:14) : « (…) et ne t'imagine pas qu'elle viendra à toi ». Les commentateurs expliquent, à cet égard, que l'exil est la condition *sine qua non* pour acquérir et intégrer la Torah. En effet, là où l'homme habite, il sera toujours dérangé par sa famille ou ses amis ; ce qui ne sera pas le cas s'il va s'exiler dans un autre endroit pour étudier la Torah, dans un endroit où il est anonyme et pourra librement progresser.

A la lumière de ce que nous venons d'expliquer, nous pouvons comprendre la déchéance de Rabbi Elazar ben Arakh. Comme le relate la Guemara (*Chabbat* 147b), il s'était rendu à Pourguita et Diomsit, lieux de plaisance connus pour leurs thermes et les loisirs qu'ils offraient. Rachi explique que son cœur fut attiré par la boisson et les plaisirs de l'endroit et qu'il oublia toute son étude. Quand le Rav voulut lire : « *ha'hodech hazé lakhem* (…) » (*Chemot* 12:2), il prononça : « *ha'hérech haya libam* », erreur significative, puisqu'au verset : « ce mois sera pour vous (…) », il substitua, par paronymie, l'expression : « leur cœur était sourd », preuve qu'il avait malheureusement oublié la Torah.

A priori, ce passage pose une difficulté. Comment peut-on concevoir que le célèbre Rabbi Elazar ben Arakh ait désiré aller dans un lieu de plaisance, pour se livrer à des plaisirs matériels, à tel point qu'il a abandonné la Torah ? Il s'agissait pourtant du plus grand des élèves de Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï, comme en témoigna celui-ci (*Avot* 2:8), le qualifiant de « source intarissable ». Son opinion avait plus de poids que celle des tous ses condisciples ; il expliqua à lui seul le mystère du

Char divin. Son commentaire était tellement extraordinaire que tous les anges et chérubins descendirent pour l'écouter !

Pour comprendre une telle dégénérescence, suivons l'éclairage de nos Sages. Nous verrons ainsi que l'élection de ce nouveau lieu de villégiature n'était pas fortuite. Lorsque, de concert, les élèves de Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï se mirent en route, Rabbi Elazar ben Arakh annonça à ses compagnons : « Je vais aller à Diomsit, qui est un endroit beau et agréable, célèbre pour ses thermes », et ses amis de rétorquer : « Nous, nous allons à Yavné, qui est un endroit où nombreux sont les Sages aimant la Torah. » (*Avot deRabbi Nathan* 14:6)

En fait, Rabbi Elazar ben Arakh pensait que ses compagnons le suivraient pour étudier la Torah en sa compagnie, car il était le Sage de la plus grande stature. Il leur suggéra donc de l'accompagner à Diomsit, ville dont sa femme était originaire, afin de continuer à y étudier la Torah, mais ses amis répliquèrent que celle-ci ne s'acquiert que dans l'exil. Ils décidèrent donc de se rendre à Yavné, que l'empereur avait cédé à Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï, et prévinrent leur pair : « Dans la ville natale de ton épouse, tu ne pourras pas étudier, et nous non plus, car nous serons sans cesse perturbés par ta famille et les amis, alors que là où nous nous apprêtons à aller, nous ne serons aucunement dérangés. » Rabbi Elazar ben Arakh ne tint pas compte des avertissements de ses camarades et suivit sa femme à Diomsit, où il se laissa aller aux plaisirs matériels, car son entourage l'empêcha effectivement de se plonger dans l'étude.

Nous trouvons également (*Kohélèt Rabba* 7:7) : « Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï avait cinq élèves. Tant qu'il était en vie, ils restèrent à ses côtés ; lorsqu'il décéda, ils allèrent à Yavné, excepté Rabbi Elazar ben Arakh qui se rendit à Diomsit, agréable station thermale. Il espérait que ses compagnons le rejoindraient, mais ceux-ci s'en abstinrent. Lorsqu'il vit qu'ils ne venaient pas, il émit le souhait de les rejoindre, mais sa femme l'en dissuada : "Qui a besoin de qui ?" lui

demanda-t-elle. "Ce sont eux qui ont besoin de moi", admit le grand maître (…). C'est ainsi qu'il resta à Diomsit jusqu'à en oublier toutes ses connaissances. »

Au départ, il s'était dit que ses compagnons le suivraient pour étudier avec lui, car il avait un niveau supérieur à eux tous. Mais quand il s'aperçut que ce n'était pas le cas et qu'il ne pourrait pas étudier avec eux la Torah, il ressentit un manque et voulut les rejoindre. La malheureuse intervention de sa femme l'en dissuada, et il oublia toute son étude.

Resté à Diomsit, il fut attiré par toutes les jouissances qui s'offraient à lui et en oublia toute la Torah. Cette dégénérescence trouve sa source dans le fait qu'il ne s'était pas exilé dans un lieu de Torah. Par la suite, lorsqu'il finit par rejoindre ses anciens compagnons d'étude à Yavné, ceux-ci prièrent pour lui, ses yeux se dessillèrent et il reconnut la justesse de la sentence (*Chabbat* 147b) : « Exile-toi dans un lieu de Torah » – que, d'après certains, il formula lui-même.

Il expliqua également : « et ne t'imagine pas que la Torah viendra à toi ou que tes condisciples te la soumettront » dans le même sens que Rachi (*ad loc.*) : « Ne dis pas : "Mes amis viendront à moi et c'est tout, pourquoi est-ce que j'irais m'exiler ?", car "ne te repose pas sur ta sagacité" ». Rabbi Elazar comprit alors que seul l'exil lui permettrait d'échapper à tous les tracas domestiques et de progresser dans son étude. Ce grand Sage nous confirma donc, à ses dépends, que le seul moyen d'acquérir la Torah est l'exil.

A ce titre, nous pouvons dire que D. récompense généreusement celui qui s'exile dans un lieu de Torah, au même titre que celui – ou celle – qui aide autrui dans ce sens, thèse soutenue par nos Maîtres (*Berakhot* 17a) : « Grande est la récompense que D. promet aux femmes, plus que celle dévolue aux hommes, comme il est dit (*Yechaya* 32:9) : "Femmes sereines, levez-vous, entendez ma voix ; et vous, filles confiantes, écoutez mon discours." » La récompense que reçoivent les

femmes parce qu'elles permettent à leur mari de quitter leur foyer pour étudier la Torah est très grande car, grâce à cet « exil », la Torah s'implante et se développe.

Par ailleurs, nos Maîtres expliquent (*Zohar*, début de *Parachat Toldot* ; *Pirké deRabbi Eliezer* 34) qu'aux Temps futurs, l'Eternel déversera une rosée qui ressuscitera les morts. Grâce à cette rosée régénératrice, les personnes qui auront étudié la Torah dans ce monde-ci se lèveront (*cf. Yerouchalmi Meguila* (3:6) : « Celui qui étudie la Torah aura le mérite de siéger à l'ombre de l'Eternel »), comme il est écrit (*Yechaya* 26:19) : « Puissent donc Tes morts revenir à la vie (…) pareille à la rosée du matin est Ta rosée » – ils mériteront, grâce à cette rosée, de jouir de la lumière mise en réserve pour cette période.

De même que la rosée de vie est éternelle, de même la Torah est-elle une source de vie intarissable pour quiconque s'y consacre. La même caractéristique est mentionnée concernant l'observance du Chabbat, du fait que ce jour relève aussi d'une dimension de rosée, de *tal*, à travers le respect des trente-neufs travaux interdits (le nombre trente-neuf équivaut, en hébreu, à *lamèd* et *tèt*, lettres formant le mot *tal*, la « rosée »[51]). Nous savons de plus que l'observance du Chabbat équivaut à celle de toute la Torah (*Yerouchalmi Berakhot* 1:5 ; *Chemot Rabba* 25:16).

Combien est-il donc important de s'absorber dans l'étude, dans l'esprit du commentaire de Rachi sur le verset (*Vayikra* 26:3) « si dans Mes statuts vous cheminez ». « Peinez dans l'étude de la Torah ! », explique le maître de Troyes. Si l'homme s'investit dûment dans l'étude, le Créateur déversera sur lui, aux Temps futurs, une rosée régénératrice – qui n'est autre que le fruit de son étude – et lui

51. En hébreu, pour exprimer un nombre, on préfère parfois aux chiffres eux-mêmes, les lettres de l'alphabet exprimant une valeur numérique équivalente. C'est le cas, par exemple, de Lag (*lamed-guimel*) baOmer, qui désigne le trente-troisième jour de l'*Omer* ou Tou biChevat – les lettres *tèt* et *vav* ont, au total, une *guematria* de quinze.

octroiera la vie dans le Monde futur. Comment l'homme peut-il se consacrer comme il convient à la Torah ? En s'exilant dans un endroit de Torah, où il ne sera pas dérangé et perturbé dans son étude. D'où l'insistance de Rabbi Elazar ben Arakh, dans la célèbre directive : « Exile-toi dans un lieu de Torah ». D'ailleurs, notons que les mots « Exile-toi », en hébreu, ont la même valeur numérique que le mot « rosée », auquel on ajoute le Tétragramme (*Youd-Hé-Vav-Hé*). Autrement dit, sur celui qui s'exile dans un lieu de Torah, le Maître du monde déversera une rosée et le fera vivre dans les Temps futurs, au moment de la résurrection des morts.

Nous déduisons de là que toutes les femmes qui permettent à leur mari de s'exiler dans un lieu de Torah et les aident à progresser en Torah, ressusciteront également dans les Temps futurs, grâce à cette rosée de vie. Telle sera leur récompense, que l'on peut lire en filigrane dans le verset : « femmes sereines, levez-vous » – ces vaillantes épouses se relèveront au moment de la résurrection des morts.

Ce principe peut certainement être élargi à tous les « Zevouloun » qui aident les « Yissakhar »[52] à progresser en Torah, de quelque manière que ce soit : ils mériteront de se relever à la résurrection des morts, pour avoir permis aux étudiants en Torah de s'y consacrer exclusivement, accomplissant ainsi l'impératif : « Exile-toi dans un lieu de Torah. »

Citons comme exemple Rabbi Akiva (*Ketouvot* 62a) qui s'exila pour étudier la Torah, et revint avec vingt-quatre mille élèves. Il parvint à ce niveau remarquable précisément parce qu'il s'était rendu dans un endroit éloigné. On notera d'ailleurs que les mots « Exile-toi dans un lieu de Torah – *hévé golé lemakom Torah* » ont, en langue sainte, la même *guematria*, en ajoutant un, que l'expression : « car la rosée de

52. Ce partenariat, dont le prototype fut établi par ces deux fils de Yaakov, consiste, pour un homme consacrant son temps à ses affaires, à soutenir financièrement un homme étudiant à plein temps, prenant ainsi part au mérite de son étude.

lumière est Ta rosée, Saint béni soit-Il – *ki tal orot talékha méhakadoch baroukh Hou* »

Nous pouvons à présent mieux comprendre le verset suivant (*Beréchit* 37:1) : « Yaakov demeura dans le pays des séjours de son père. » Rachi explique, au nom du Midrach (*Beréchit Rabba* 84:3), que Yaakov aspirait à demeurer en paix, mais des tourments l'assaillirent du côté de Yossef. Les justes rêvent de vivre dans la tranquillité, mais le Saint béni soit-Il leur rétorque : « Pourquoi ne vous contentez-vous pas de ce qui vous est réservé dans le Monde à venir, et voulez-vous aussi jouir de la paix dans ce monde-ci ? »

Si le juste reste « tranquillement » à sa place, cela s'avère néfaste pour ses progrès en Torah car, le cas échéant, il sera sans cesse dérangé dans son étude et son Service du Créateur. C'est pourquoi, lorsque le *tsaddik* aspire à demeurer en paix, Hachem lui envoie des perturbations qui le poussent à s'expatrier. Ce n'est que s'il s'exile dans un endroit de Torah qu'il pourra vraiment étudier sans dérangement, progresser en Torah et dans son Service divin.

Tel fut donc le secret de la perpétuation de la Torah depuis Yavné et telle fut aussi l'erreur de jugement de Vespasien en accédant à la requête de Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï : les enfants d'Israël s'exilèrent pour se rendre dans un endroit de Torah, et de là, celle-ci se répandit dans tout Israël.

## Résumé

- Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï demanda à Vespasien la ville de Yavné et ses Sages, et l'empereur accepta. En quoi son appréciation des faits, à la source de son consentement, était-elle erronée ? Il pensait en fait que les enfants d'Israël ne s'exileraient pas jusqu'à Yavné pour étudier la Torah. Il ignorait que, dans le peuple juif, la notion d'exil pour la Torah est au contraire bien ancrée, car c'est la condition *sine qua non* pour progresser dans l'étude.
- Nous en avons eu la preuve avec Rabbi Elazar ben Arakh qui, plutôt que d'aller à Yavné, se rendit dans un lieu de plaisance où il oublia toute sa

Torah. Il pensait que, comme il était le meilleur des élèves de Rabbi Yo'hanan, les sages le suivraient, lui-même n'étant pas prêt à s'exiler vers un endroit de Torah, comme les autres Sages.

- De plus, le Créateur fait vivre celui qui s'exile dans un endroit de Torah par la rosée qui ressuscitera les morts. Pour cette raison, les femmes seront récompensées lorsqu'elles permettent à leurs maris de s'exiler pour étudier la Torah. De même, quiconque aide son prochain à s'élever dans la Torah et lui permet de s'exiler – tout « Zevouloun » aidant « Yissakhar » à étudier la Torah –, sera récompensé aux Temps futurs par la résurrection. L'exemple de Rabbi Akiva qui, suite à son exil, est devenu un grand homme et est revenu avec vingt-quatre mille élèves, doit nous inspirer. Pour cette raison, D. dit aux justes qu'il n'est pas bon pour eux de jouir de la tranquillité ; ils doivent s'exiler dans un endroit de Torah, car ce n'est qu'ainsi qu'ils progresseront. Tel est le secret du sauvetage de la Torah à Yavné, qui a permis la perpétuation de la Torah jusqu'à notre époque.

## ANNULER LA HAINE GRATUITE POUR RECONSTRUIRE LE TEMPLE

***« La faute des premiers nous est connue, l'étendue [de leur punition] aussi, mais en ce qui concerne les derniers, dont la faute ne nous est pas connue, l'étendue [de leur punition] non plus. »***

**(*Yerouchalmi Yoma* 1:1)**

Il est ici question du premier et du second Temple : s'agissant du premier Temple, nous savons pourquoi il a été détruit, c'est pourquoi la durée de l'exil et la date de sa reconstruction nous ont été dévoilées ; mais, concernant le deuxième Temple, la raison de sa destruction n'a pas été révélée, et nous ignorons quand le troisième Temple sera reconstruit.

Voilà qui est étonnant ! Nous savons pourtant que le deuxième Temple fut détruit à cause de la haine gratuite, comme le disent explicitement nos Sages (*Yoma* 9b). Cette faute a donc été rendue publique ! Dès lors, pourquoi nos Maîtres soutiennent-ils que nous ne connaissons pas leur faute ?

D'autre part, il est écrit (*Yerouchalmi 'Haguiga* 1:7 ; introduction de *Ekha Rabba*) : « Qu'ils M'abandonnent, pourvu qu'ils gardent Ma Torah, car la lumière qu'elle renferme les aurait améliorés. » Ce point également appelle des explications. Comment est-il possible d'abandonner D. d'un côté, et d'observer la Torah de l'autre ? Ces deux directions paraissent pourtant opposées !

Pour en revenir à la cause de la destruction du second Temple, nos sources pointent la haine gratuite. Pourtant, à la même époque, les Sages étudiaient la Torah, mais sans s'y investir, sans en appliquer les enseignements. En effet, la Torah ne s'acquiert que lorsqu'on s'efface devant elle et qu'on s'y soumet, à l'instar des enfants d'Israël sur le mont Sinaï, au moment du don de la Torah.

En effet, lors de cet évènement, ils ployèrent sous la montagne. En outre, le mont Sinaï lui-même fut choisi pour ce grand rôle en raison de sa modestie (*Sota* 5a). La maxime (*Avot* 1:1) : « Moché a reçu la Torah du Sinaï » est donc à comprendre dans son sens littéral ; autrement dit, Moché apprit la vertu fondamentale de l'humilité de cette petite montagne. De même, les enfants d'Israël eurent le mérite de recevoir le Livre saint car ils avaient intégré les quarante-huit vertus constituant le préalable indispensable à son acquisition (*Avot* 6:5).

Pour en revenir à la période du second Temple, les enfants d'Israël étudiaient certes la Torah, mais pas avec la modestie nécessaire, chacun se croyant supérieur à l'autre. A cet égard, au lieu de répandre la paix dans le monde, les érudits y semèrent la discorde et la haine gratuite, dans un esprit contraire au verset (*Yechaya* 54:13) : « Tous tes enfants seront les disciples de D. ; grande sera

la concorde de tes enfants ». Et nos Sages de souligner (*Berakhot* 64a) : « Ne lis pas *banayikh*, mais *bonayikh* », substituant, par paronymie, les « bâtisseurs » aux « enfants ». A l'opposé, à l'époque du deuxième Temple, loin de construire le monde, les érudits y amenèrent la destruction.

Comment expliquer cette dégénérescence ? Les gens ne savaient pas évaluer leur niveau réel. Chacun ne voyait que ses points forts et cherchait à rabaisser l'autre, croyant être dans son bon droit. Ce manque de respect réciproque, à la source de la haine gratuite, s'exprima même à l'égard d'un Sage de la trempe de Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï.

On lit, en effet, dans le Talmud (*Guittin* 56a, 56b) que Rabbi Yo'hanan avait demandé à ses élèves de l'évacuer de Jérusalem, étendu sur une civière et couvert d'un linceul, afin de passer pour mort et de pouvoir ainsi quitter la ville sainte. Mais c'était sans compter sur la faction juive qui contrôlait les portes de la ville, résolue coûte que coûte et contre l'avis des Sages, à combattre les assiégeants. Les membres de ce groupuscule demandèrent à poignarder ou au moins à pousser le Rav, pour s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'une mise en scène. Mais, nous apprend la Guemara, ils s'en abstinrent de peur que les Romains n'en accusent les disciples du maître et, de ce fait, Rabbi Yo'hanan put sortir librement de Jérusalem, échappant à leur contrôle.

Nous nous heurtons toutefois à la difficulté suivante : s'il avait été poignardé, les Romains s'en seraient évidemment aperçus, mais comment auraient-ils pu deviner, après coup, que le Rav avait été poussé ? Comment auraient-ils pu l'apprendre, alors qu'ils n'étaient pas présents au moment de l'acte ? On en déduit la prégnance de la haine gratuite à cette période. Ce travers était si intense que cette faction comptait certainement dans ses rangs quelques espions à la solde des Romains. Ceux-ci seraient allés leur rapporter les évènements en détail, tant était grande leur haine des Sages.

Pour cette raison, Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï demanda à l'empereur la ville de Yavné (*Guittin* 56 a et b), car il savait que le développement de ce nouveau centre de Torah redonnerait à celle-ci sa place centrale dans le peuple juif et rétablirait l'unité en son sein. Ceci permettrait de réparer la haine gratuite et de hâter la reconstruction du Temple.

Revenons-en à la citation qui ouvrait notre analyse (*Yerouchalmi Yoma* 1:1) : « en ce qui concerne les derniers, dont la faute ne nous est pas connue, l'étendue [de leur punition] non plus ». En d'autres termes, cette haine gratuite qui régnait en maîtresse au temps du deuxième Temple était latente. Personne ne la laissait transparaître, mais sous les débats d'idées couvaient les plus viles intentions et, pour masquer le vice, on simulait la vertu et le désintéressement.

Cette inimitié hypocrite conduisit à la seconde destruction – du Temple et de Jérusalem – où, cette fois-ci, le Créateur décida de cacher la durée de l'exil et la date de la Rédemption, jusqu'à ce que tous les manquements vis-à-vis du prochain aient été réparés. Du fait que leurs agissements eux-mêmes étaient dérobés, leur faute non plus ne fut pas publiée : à première vue, ils faisaient montre d'amour à l'égard d'autrui, mais en réalité, c'était la haine gratuite qui régentait leurs relations.

Dès lors, nous comprenons la conclusion du prophète Yirmyahou (9:11-12) : « Pourquoi ce pays est-il ruiné, dévasté (…) ? C'est parce qu'ils ont abandonné Ma Torah. » Le préalable fondamental à l'acquisition de la Torah est l'humilité (*Taanit* 7a). Malheureusement, à l'époque du second Temple, les enfants d'Israël détournaient au contraire la Torah pour s'enorgueillir et se glorifier. Lorsque le prophète évoque l'abandon de la Torah, il fait allusion à leur manque d'humilité et à leur orgueil. Nous voyons par ailleurs, dans la Guemara (*Yoma* 2:9), que des *cohanim* ignares, poussés par l'orgueil et la recherche d'honneurs, achetaient la charge de grand prêtre en soudoyant les Romains.

A la lumière de ces explications, l'interjection divine : « Qu'ils M'abandonnent, pourvu qu'ils n'abandonnent pas Ma Torah », n'étonne plus. Il y a en effet deux volets dans nos obligations : les commandements vis-à-vis de D., et ceux vis-à-vis du prochain. Aussi le Saint béni soit-Il veut-Il nous communiquer le message suivant : « "qu'on M'abandonne" – Je suis prêt à pardonner les manquements dans le domaine des commandements à Mon égard. Mais "Ma Torah il faut l'observer" – c'est-à-dire qu'en ce qui concerne les fautes vis-à-vis d'autrui, Je ne peux pardonner. Il faut demander pardon à son prochain directement. » L'homme étant le but de la Création, les fautes vis-à-vis d'autrui causèrent la destruction du Temple.

Pour souligner la gravité de ce type de manquements et, à l'inverse, l'importance du respect d'autrui, nous allons rapporter les propos de nos Maîtres (*Yerouchalmi Péa* 1) sur la génération d'A'hav qui, bien qu'idolâtre, remportait toutes les guerres, car elle était unie, dénuée de médisance et d'animosité. D. est donc prêt à pardonner l'infidélité à Son égard, mais Il n'est pas prêt à passer l'éponge sur le fait qu'on trompe l'autre ou qu'on le décrie !

La génération d'A'hav méritait le succès militaire, car les relations entre les hommes y étaient saines et régies par des sentiments fraternels. De même, à l'époque du premier Temple, où les hommes se livraient publiquement à l'idolâtrie et à la débauche, la médisance était inexistante et seule la bonté avait droit de cité, et c'est pourquoi leur faute ainsi que la limite de leur châtiment furent divulguées.

En revanche, à l'époque du second Temple, génération qui s'illustra par la haine et la médisance, dissimulées en façade sous une illusion d'amour réciproque, leur faute ainsi que la durée de leur peine ne furent pas dévoilées. Pour réparer cela, il faut développer ouvertement l'amour gratuit, car alors, la fin se dévoilera.

Notons que la faute de la haine gratuite provient essentiellement de l'orgueil, car chacun faisait valoir sa supériorité sur l'autre. L'essentiel

de leur faute était donc le manque de modestie dans les relations avec l'autre. Cependant, ce n'est pas sans raison que nous sommes en exil depuis plus de deux mille ans ; c'est parce que nous ne poursuivons pas le travail de reconstruction entrepris par Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï, en témoignant de l'amour à notre prochain.

Cela rejoint la condamnation de nos Maîtres (*Midrach Tehilim* 17) : « Toute génération qui n'assiste pas à la reconstruction du Temple, c'est comme si elle avait été contemporaine de sa destruction. » Car le prolongement de l'exil prouve que le manquement qui a causé la destruction du Temple n'a pas encore été réparé. Le reproche est vrai pour chacun d'entre nous, car nous sommes tous garants l'un de l'autre (*Sanhédrin* 27b ; *Chevouot* 39a). Dès que nous réparerons cette faute, le Libérateur viendra, bientôt et de nos jours, amen !

## Résumé


- Concernant le deuxième Temple, il est écrit que la raison de sa destruction ne nous est pas connue, et le terme de l'exil non plus. Or nous savons pourtant que la cause de ce désastre était la haine gratuite – d'après le prophète, « l'abandon de la Torah ». Cependant, cette inimitié était latente, sous couvert d'amour mutuel, alors qu'en réalité, les hommes s'enorgueillissaient et rabaissaient l'autre. Comme ils ne tirèrent pas leçon de la modestie du mont Sinaï, le Temple fut détruit.
- Les évènements qui se déroulèrent lorsque Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï tenta de sortir de Jérusalem prouvèrent l'existence de délateurs juifs prêts à dénoncer le moindre faux pas aux Romains. En effet, le chef de la faction dissidente avait peur que les Romains n'apprennent que ses acolytes avaient poignardé le Sage, ou même qu'ils l'avaient simplement poussé ! A l'époque du second Temple, les Juifs étaient animés par l'orgueil et par la haine, mais de façon voilée, car en apparence, ils donnaient l'illusion de s'aimer. Pour cette raison, le prophète les accusa d'avoir abandonné la Torah, qui requiert un comportement humble. Le Tout-Puissant détruisit le Temple car Il ne

pardonne pas les fautes vis-à-vis du prochain, telles que la médisance. Afin de réparer ces manquements et d'amener la Délivrance, il nous incombe de cultiver l'amour gratuit et d'améliorer nos relations avec autrui.

## L'ÉTUDE DE LA TORAH ET L'UNION, FACTEURS DE LA DÉLIVRANCE

A cause de nos multiples fautes, nous sommes encore plongés dans l'exil amer, et le *Machia'h* n'est toujours pas venu nous libérer. Pour cette raison, nous devons nous endeuiller sur le ravage d'Israël et de Jérusalem, et nous sentir liés à cette terre vers laquelle « les yeux du Seigneur sont tournés du début à la fin de l'année » (*Devarim* 11:12). C'est pourquoi, même si nous nous trouvons en dehors de la Terre Sainte, nos regards doivent toujours être orientés vers elle, pour pouvoir bénéficier du rayonnement et de l'abondance que le Créateur y déverse.

A cet égard, nos Maîtres affirment (*Taanit* 30b) : « Tout celui qui s'endeuille sur Jérusalem méritera de voir sa reconstruction », car la terre d'Israël et Jérusalem ont été punies à cause de nous. Nous avons péché à l'égard du Très-Haut, et pour cette raison, Il a détruit Jérusalem. En réalité, au lieu de nous punir directement, Il a déversé Sa colère « sur les arbres et sur les pierres » (*Ekha Rabba* 4:14). De ce fait, la « réparation », la réédification, ne dépend que de nous, de nos actions et de notre repentir. C'est pourquoi nous devons implorer le Tout-Puissant pour qu'Il reconstruise prochainement Jérusalem, et qu'elle ne soit plus détruite.

Par contre, il ne faut en aucun cas penser que, si la Délivrance tarde, cela signifie que l'Eternel a abandonné Jérusalem. Lourde erreur, puisqu'« à nouveau l'Eternel consolera Tsion et fera choix de Jérusalem ! » (*Zekharya* 1:17) Il est vrai que des non-juifs habitent la

ville sainte et veulent la conquérir, pensant peut-être que le Tout-Puissant l'a délaissée, et qu'elle n'appartient plus au peuple juif.

Aussi, le texte précise-t-il : « à nouveau (…) l'Eternel fera choix de Jérusalem ». Il n'abandonnera jamais la ville sainte et la réélira pour y établir Sa « demeure ». Même si nous avons l'impression qu'elle est hors de notre portée, ce n'est pas le cas. Jérusalem est proche de nous et la Délivrance aussi, car le *Machia'h* attend le moment où il pourra enfin venir nous délivrer, il nous attend, et « même s'il tarde à venir, j'attendrai cependant tous les jours sa venue ». Nous devons l'attendre, tout en améliorant nos actes et notre comportement.

Parfois, des pensées démoralisantes nous assaillent : de nombreuses années sont passées, pourquoi le *Machia'h* n'est-il pas encore venu ? Il ne faut pas nous décourager. Dans les générations précédentes, deux justes, Rabbi Yehochoua ben Lévi (*Sanhédrin* 98a ; *Yalkout Chimoni Tehilim* 852) et le Baal Chem Tov, ont questionné le *Machia'h* : « quand est-ce que Son Honneur viendra ? » Il leur a répondu : « Si seulement aujourd'hui encore vous écoutiez Sa voix ! » (*Tehilim* 95:7). Autrement dit, le *Machia'h* attend depuis de nombreuses années de venir nous libérer, mais cela ne dépend que de nous.

Il est également connu que de nombreux justes désiraient et avaient la capacité de hâter la Délivrance. Ainsi, le Voyant de Lublin s'était associé dans ce but avec de nombreux justes, comme Rabbi Mendel de Riminov, Rabbi Israël de Kozienice, auteur du *Avodat Israël*, mais l'attribut de Rigueur fit échouer leur tentative, ne leur permettant pas de faire venir le *Machia'h*. Ils décédèrent d'ailleurs tous à cette période. Pourquoi leur tentative se solda-t-elle par un échec ?

La venue du *Machia'h* ne dépend pas de l'individu, mais de la collectivité. Tous les Juifs ont l'obligation de faire tous les efforts afin que la Délivrance arrive. Tous doivent ardemment désirer la venue du Rédempteur, et c'est alors seulement qu'il viendra. C'est d'ailleurs pour cela que la réponse d'Elyahou Hanavi à Rabbi Yehochoua ben

Lévi est au pluriel et non au singulier : il est écrit : « si **vous** écoutiez Sa voix », et non pas : « si **tu** écoutais Sa voix ». La venue du *Machia'h* dépend de la collectivité. Mais il faut vraiment souhaiter ardemment sa venue, sans être hypocrite, ne pas ménager nos efforts pour la mériter, car la « voix de Yaakov » résonnera à travers son désir d'amener le Libérateur.

Car tant que le peuple d'Israël est en exil et que toutes les nations se disputent Jérusalem, cela signifie que la voix de Yaakov ne résonne pas dûment dans l'étude de la Torah, et c'est pourquoi le *Machia'h* tarde à venir. Ainsi, un Juif m'a un jour dit : « Je ne veux pas que le *Machia'h* vienne maintenant. » « Pourquoi ? » lui ai-je demandé. Il m'a répondu : « Parce que je viens à peine d'acheter un nouvel appartement, et je n'ai pas encore eu le temps d'en profiter… » On voit bien que la « voix de Yaakov » ne sonne pas juste, et c'est pourquoi l'exil – qui est le test vérifiant l'amendement de nos manquements – se prolonge indéfiniment.

Nous ne devons pas penser, par ailleurs, que, de nos jours, alors que le peuple juif a déjà un état, l'exil est donc terminé et qu'il ne sert plus à rien d'attendre le *Machia'h*. Ceci est un mensonge absolu. En effet, nous nous trouvons encore en exil, et tous les peuples cherchent à nous exterminer et à nous arracher Jérusalem. Celle-ci n'est pas encore délivrée. Seul le *Machia'h* la libérera et nous délivrera vraiment.

Comment peut-on rapprocher la Délivrance ? Il est écrit dans le saint *Zohar* (*Parachat Vaet'hannan*) que l'étude de la Torah la rapproche. De plus, le mot *Machia'h* est l'anagramme *yisma'h* – « il se réjouira » – allusion à l'étude de la Torah, qui réjouit le cœur de l'homme, comme il est écrit dans les *Tehilim* (19:9) : « Les préceptes de l'Eternel sont droits : ils réjouissent le cœur », ou encore (*Esther* 8:16) : « Pour les Juifs, ce n'étaient que joie rayonnante (*ora vesim'ha*), contentement, allégresse (…) », joie qui désigne la Torah (*Meguila* 17b). Ce n'est que grâce à la joie et à la lumière émanant de la Torah que viendra le Libérateur.

Notons toutefois que la Torah seule ne suffit pas ; pour faire venir le *Machia'h*, la force de l'union est tout aussi fondamentale. Ainsi, avant le don de la Torah, les enfants d'Israël étaient unis, comme un seul homme avec un seul cœur (*Mekhilta Yitro* 19). C'est ainsi qu'ils purent annuler le mauvais penchant, méritèrent de pénétrer en terre d'Israël et d'influer pour que celle-ci ne soit jamais totalement détruite jusqu'à la Délivrance finale. Mais, du fait qu'ils érigèrent le veau d'or et s'entre-déchirèrent, ils portèrent atteinte à l'unité et le mauvais penchant revint les habiter.

Nous allons à présent rapporter d'autres sources de la Torah démontrant l'importance de l'union. Nous voyons ainsi que Yossef Hatsaddik avait dénigré ses frères auprès de son père (*Beréchit* 37:2), les soupçonnant de fautes très graves (*Yerouchalmi Péa* 1:1). Que se passa-t-il alors ? Les frères de Yossef médirent également de lui, inimitié qui fut à l'origine de l'exil d'Egypte. Lorsqu'ils firent la paix entre eux, et qu'ils furent de nouveau unis, ils méritèrent que tous les enfants d'Israël sortent d'Egypte, emportant avec eux les ossements de Yossef (*Sota* 12a) – véritable symbole. Prouvant ainsi leur entente, ils accomplissaient le serment qu'il leur avait fait prêter (*Chemot* 13:19) : « vous ferez monter mes ossements d'ici avec vous ».

Par ailleurs, Yaakov envoya Yehouda avant lui en Egypte, « pour le guider devant lui à Gochen » (*Beréchit* 46:28), pour lui préparer un centre d'étude de la Torah, d'où émanerait l'enseignement (*Tan'houma Vayigach* 11). Pourquoi Yaakov n'a-t-il pas attendu de se trouver lui-même en Egypte pour y ouvrir lui-même une *yechiva* ? Pourquoi a-t-il envoyé Yehouda pour préparer le terrain et s'en charger avant lui ?

Cela se comprend aisément à la lumière de nos explications précédentes : Yaakov entendit que l'unité était rétablie entre les tribus. Pour rapprocher la Délivrance, il ne manquait donc plus que l'étude de la Torah, élément qu'il fallait assurer sans délai. A cet égard, la joie

éprouvée par le Patriarche lorsqu'il reçut les chars (*agalot*) envoyés par Yossef est significative : il y vit une allusion au chapitre de la *égla aroufa* – « la génisse à la nuque brisée » – qu'ils étudièrent de concert juste avant leur séparation (*Beréchit Rabba* 94:3). Rassuré, Yaakov comprit ainsi qu'on étudiait la Torah en Egypte, ce qui rapprocherait certainement la Délivrance.

En outre, avant sa mort, Yaakov appela ses enfants pour les bénir (*Beréchit* 49:1-2) : « Rassemblez-vous et je vous raconterai ce qui vous arrivera dans la suite des jours. Réunissez-vous et écoutez, fils de Yaakov (…) ». Autrement dit, si vous étudiez la Torah et êtes unis, vous pourrez savoir ce qui arrivera à la fin des temps (« dans la suite des jours » peut également se traduire ainsi), et arriver à la Délivrance finale. Cette double obligation se retrouve en allusion dans le double impératif : « rassemblez-vous » (*héassefou*), qui vient du mot « ajouter » (*lehossif*) – il s'agit d'ajouter dans l'étude de la Torah – et « réunissez-vous », qui indique clairement une notion d'union. Lorsque ces deux conditions sont réunies, la Délivrance est rapprochée.

A ce propos, un certain Juif, qui se consacrait à la Torah et accomplissait d'innombrables *mitsvot*, était en proie à de nombreux problèmes. Il vint me voir, me demandant quelle était la cause de ses tourments. Je lui demandai en retour s'il voyageait fréquemment en avion. Lorsqu'il me répondit par l'affirmative, je lui demandai : « Est-ce que, pendant le vol, tu étudies la Torah ? » Il me répondit qu'il ne pouvait pas suffisamment se concentrer pour étudier à ce moment. « Alors que fais-tu pendant ce temps ? » lui demandai-je. « Je pense à mes affaires, je réfléchis comment les faire fructifier… quoi acheter, quoi ne pas acheter… »

Je lui répondis alors : « Pour tes affaires, tu arrives à te concentrer pendant le voyage, alors que pour l'étude, ce n'est pas le cas. Il est pourtant écrit dans la Torah (*Devarim* 6:7) : "tu en parleras, quand tu es assis dans ta maison, et quand tu marches en chemin". Lorsqu'on

est en voyage aussi, il faut étudier la Torah, et non pas seulement penser à la matérialité.

« De plus, ajoutai-je, Essav vint combattre Yaakov en chemin, comme il est écrit (*Beréchit* 32:4) : "Yaakov envoya devant lui des messagers à Essav, son frère (…)", puis (*ibid.* 33:1) : "et voici Essav venant, et avec lui quatre cents hommes". Pourquoi Essav survint-il alors qu'ils étaient en chemin ? Car il est difficile de se concentrer sur l'étude de la Torah en déplacement. Yaakov lui-même craignait qu'à cause des vicissitudes du voyage, il n'ait, ne serait-ce que quelques instants, négligé l'étude de la Torah. Pour cette raison, Essav se manifesta à ce moment précis, car les problèmes viennent quand la Torah n'est pas étudiée avec assez de sérieux et d'assiduité. »

En revanche, si l'on étudie en chemin, toutes les difficultés s'aplanissent, les problèmes disparaissent, et le Satan ne peut accuser et détruire. A plus forte raison, lorsqu'on étudie la Torah même dans des conditions difficiles, et que l'on se comporte selon la voie qu'elle nous trace, dans l'union et l'amour réciproques, on rapproche ainsi la Délivrance et la venue du *Machia'h* qui nous libérera de tous nos maux. Puissions-nous ainsi mériter la Délivrance ainsi que la reconstruction du Temple, dans toute sa gloire, bientôt et de nos jours ! Amen.

## Résumé

- Tant que nous sommes en exil, nous devons rester liés à la terre d'Israël, vers laquelle les yeux de l'Eternel sont toujours tournés. Même si nous n'y vivons pas, nos yeux doivent toujours se tourner vers elle, afin de bénéficier de l'abondance que le Créateur y déverse. « Celui qui s'endeuille sur Jérusalem méritera d'assister à sa libération. » De par nos fautes, le Tout-Puissant déversa Sa colère sur les pierres et les arbres, et nous devons prier pour qu'Il reconstruise prochainement la ville sainte.
- Il est d'ailleurs écrit : « à nouveau l'Eternel fera choix de Jérusalem », car Il ne l'abandonne pas, et la Délivrance dépend de notre comportement. Si

d'aucuns se découragent dans l'attente de la Délivrance, le *Machia'h* lui-même a répondu à la question du « quand ? » : « aujourd'hui, si vous écoutez Sa voix ». Cela dépend vraiment de tous. D'ailleurs, le mot « écoutez » est bien écrit au pluriel, pour indiquer que tous les Juifs doivent être unis pour amener le *Machia'h*. Si le Rédempteur n'est pas encore là, cela veut également dire que l'on n'entend pas « la voix de Yaakov » étudier la Torah, car l'étude, en particulier dans les moments difficiles, ainsi que l'unité, ont le pouvoir de hâter la Délivrance.

# Le neuf Av

## L'effort dans l'étude pour reconstruire

La Guemara (*Taanit* 30a) nous apprend que « toutes les lois relatives au deuil sont appliquées le 9 Av : il est interdit (…) de lire des extraits de la Torah, des Prophètes, des Hagiographes, ainsi que d'étudier le Talmud, la Michna, le Midrach, les écrits des décisionnaires, ou les paraboles (*aggadot*). Mais on lit et on étudie des passages que l'on n'a pas l'habitude d'étudier durant le reste de l'année : on lit *Ekha* (les Lamentations), les passages tristes de *Yirmyahou* (Jérémie), et les jeunes enfants n'étudient pas la Torah car, comme il est écrit (*Tehilim* 19:9), "Les préceptes de l'Eternel sont droits : ils réjouissent le cœur". » Les contours de ce deuil sont précisément définis par la *Halakha*, dans le *Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* (554:1), et ses différents commentateurs (*cf. Beer Hétèv, Biour Halakha*, *Chaaré Techouva*…).

Cependant, il ressort de multiples sources de notre tradition que **le monde ne subsiste que par l'étude de la Torah**. Nous allons en rapporter ici quelques unes:

Dans *Beréchit*, Rachi explique que l'incipit de la Torah signifie que le monde a été créé pour celle-ci, qui est *réchit* – le commencement, la base (*Beréchit Rabba* 1:6).

« Sans Torah, le ciel et la terre ne subsisteraient pas. » (*Nedarim* 32a)

« Ainsi parle le seigneur : Si ce n'était [de par] Mon alliance avec le jour et la nuit, Je n'aurais pas fixé des lois au ciel et à la terre. » *(Yirmyahou* 33:25)

Au moment où Il a créé le monde, le Tout-Puissant a établi une condition : « Si le peuple d'Israël accepte la Torah, tant mieux, et sinon, Je ramène le monde au néant. » (*Chabbat* 88a)

« Le monde ne peut subsister sans Torah. » (*Tan'houma Ki Tavo* 3)

« Le monde ne se maintient pas sans Torah. » (*Tan'houma Haazinou* 3)

« Le monde tient sur trois piliers : la Torah, le Service divin, et les actes de bienfaisance. » (*Avot* 1 :2)

Concernant le verset (*Beréchit* 2:4) : « Celles-ci sont les générations des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés (*behibaram*) », la dernière proposition peut aussi se lire « *be Hé baram* » – « Il les a créés avec la lettre *Hé* », dont la valeur numérique (5) renvoie aux cinq livres de la Torah.

Après avoir cité tous ces éléments, qui concourent à prouver que l'étude de la Torah est vitale pour l'univers, comment est-il possible que nos Maîtres exigent de nous de rester oisifs, nous défendant d'étudier la Torah à Ticha beAv ?

C'est d'autant plus difficile à comprendre que, comme le révéla le prophète Jérémie, la destruction du Temple était précisément due au délaissement de la Torah : « Pourquoi ce pays est-il ruiné ? (…) C'est parce qu'ils ont abandonné Ma Torah » (*Yirmyahou* 9:11-12). La logique aurait donc voulu que l'on encourage l'homme à réparer la faute de ses pères, en se consacrant de plus belle à l'étude, justement le neuf Av. Comment se fait-il qu'au contraire, il soit totalement interdit d'étudier la Torah au cours de ce jour ?

Deux explications me semblent envisageables :

La première consiste à rappeler que la Torah est notre réservoir de vitalité ; elle nous maintient en vie, ainsi qu'il est rapporté dans de nombreuses sources. Ainsi, dans les *Avot deRabbi Nathan* (34:10), elle est appelée « vie » ; « Tout celui qui étudie la Torah, celle-ci devient pour lui un élixir de vie » (*Taanit* 7a)… Aussi, le fait de ne pas pouvoir étudier la Torah constitue-t-il une grande souffrance pour nous, punition pour l'avoir abandonnée. A ce titre, « l'annulation [de son étude], c'est sa pérennité ».

De plus, en dépit de l'interdit, le désir ardent d'étudier la Torah, est considéré comme l'étude elle-même, car nous sommes, malgré nous, dans l'impossibilité d'étudier. Car « si un homme pensait faire une *mitsva* mais en a été empêché, c'est comme s'il l'avait accomplie » (*Berakhot* 6a). En effet, « l'Eternel assimile la bonne volonté à l'acte lui-même » (*Kiddouchin* 40a). Dans notre cas, le Créateur considère, en dépit de l'interdit, que l'on a étudié, et le monde peut donc se maintenir.

La seconde raison pour laquelle il est interdit d'étudier à Ticha beAv est plus fondamentale : c'est afin de nous permettre de réfléchir et de méditer sur les raisons de cet interdit. Chacun ressentira le goût amer de ce jour différent des autres, au cours duquel on ne discute pas, on n'argumente pas, on ne recherche aucune nouvelle interprétation du Texte saint. Cet abandon de la Torah va mortifier l'homme et l'inciter à la réflexion.

Après cette remise en question, il est évident qu'il sera incité à se renforcer dans son étude de la Torah, afin de ne pas provoquer, virtuellement, une nouvelle « destruction du Temple », phénomène causé par le relâchement dans l'étude (*Tanna debé Elyahou Rabba* 18). Chacun s'efforcera alors de se plonger dans l'étude de la Torah, véritable « élixir de vie » (*Kiddouchin* 30b) pour celui qui s'y adonne, qui « donne à ceux qui l'accomplissent la vie dans ce monde et dans le Monde futur » (*Avot* 6:7).

Paradoxalement, nous constatons pourtant que c'est justement au cours de cette période du neuf Av et des jours qui suivent – au cours desquels on devrait, d'après la Guemara (*Taanit* 31a), redoubler d'ardeur dans l'étude, y consacrant nos jours et nos nuits – que tous partent en vacances, afin de profiter de l'air et des loisirs des montagnes, de la mer, et de muser dans toutes sortes d'endroits. Le but avoué : se relaxer après tous les efforts fournis pendant l'année. Ainsi, en dépit du bon sens, au lieu de tirer leçon de ces jours de deuil et d'accroître leur étude, les gens recherchent des plaisirs temporels. Cela crée dans le Ciel une grave accusation. Que pourrons-nous y répondre ?

Au contraire, nous recommandons pendant la période des « grandes vacances » de réserver des moments pour l'étude de la Torah, alors que la chaleur estivale nous environne. L'étude de la Torah en de telles circonstances a dix fois plus de valeur que pendant le reste de l'année, dans la paix et la tranquillité. On dit en effet qu'« une seule *mitsva* accomplie dans la souffrance est supérieure à cent accomplies dans la facilité » car, comme l'ont dit nos Maîtres, « la récompense est proportionnelle à l'effort » (*Avot* 5:23), et « une chose qui arrive difficilement est préférable à cent qui viennent facilement » (*Avot deRabbi Nathan* 3:6). Nos Maîtres n'ont eu de cesse de louer, à toutes les époques, celui qui étudie la Torah pendant les périodes de *ben hazemanim*[53], alors que l'épreuve est si grande. Le *'Hatam Sofer* aurait d'ailleurs indiqué que c'est grâce à son étude pendant ces périodes, et entre les plages horaires consacrées à l'étude à la *yechiva*, qu'il a mérité de s'élever au-dessus de ses compagnons dans toutes les facettes de l'étude…

Ainsi, l'étude pendant les périodes de vacances a une très grande valeur. Notons d'ailleurs que le mot *'hofech*, « vacances », est composé des mêmes lettres que le mot *'hipouss*, « recherche, examen », dans

53. Congés des *yechivot*.

l'acception du verset (*Ekha* 3:40) : « Examinons nos voies, scrutons-les ». Paronymie significative, car les jours de vacances sont destinés à l'introspection et à la remise en question, notamment en ce qui concerne notre investissement dans la Torah. Il nous faut alors examiner nos actes et les débarrasser de toutes les scories laissées par nos fautes. C'est le moment de préparer le terrain à l'approche du mois d'Elloul, période de miséricorde et de *seli'hot*, et du jour du jugement.

Nous allons à présent rapporter un exemple soulignant la valeur exceptionnelle de l'étude dans l'adversité.

Il est écrit (*Chemouel* I 19:18) : « David, ayant donc pris la fuite pour être en sûreté, se rendit chez Chemouel, à Rama, et l'informa de tout ce que lui avait fait Chaoul ; il s'en alla avec Chemouel, et ils s'établirent à Naïot. » Nos Maîtres interprètent les noms de localités « Rama » et « Naïot » de la manière suivante (*Zeva'him* 54b) : « Qu'est ce que signifient Rama et Naïot ? Ils s'installèrent à Rama (d'après Rachi, ville de Chemouel) et s'occupèrent de la Splendeur du monde (« *noï chel olam* », allusion à la Torah). »

Combien est-il admirable qu'un homme en fuite tel que le futur roi David, pourchassé par une armée entière cherchant à le tuer et, pire, à l'empêcher d'accéder – ainsi que ses descendants – au trône, ait eu la force de s'atteler à l'étude de la Torah de façon approfondie !

Alors qu'il avait à craindre pour sa vie et que les soldats de Chaoul se tenaient embusqués en tout lieu, prêts à mettre la main sur lui, il trouva du temps pour étudier avec Chemouel et approfondir avec lui de grands secrets de la Torah, à tel point que nos Maîtres affirment (*Yalkout Chimoni Chemouel* 129) qu'il a étudié avec Chemouel, au cours de cette nuit, ce qu'un étudiant chevronné apprend en 100 ans !

Cela nous enseigne que nous ne devons jamais nous décharger un seul instant de notre devoir d'étudier la Torah ; au contraire, comme l'a écrit le roi David (*Tehilim* 119:92) : « Si Ta Torah n'avait fait mes

délices, j'aurais succombé dans ma misère. » En d'autres termes, même pendant les périodes de vacances, même en période de péril ou de guerre, il nous incombe de nous plonger dans l'étude de la Torah.

Nous comprenons à présent mieux pourquoi l'étude au cours de cette nuit de fuite fut aussi fructueuse que celle d'un élève chevronné pendant un siècle, car, comme l'indiquent nos Maîtres (*Avot* 5:23), « la récompense est fonction de l'effort ». Le roi David était à cet instant sous l'emprise de la peur et dans une situation qui rendait l'étude presque impossible, et pourtant, envers et contre tout, il s'attela de toutes ses forces à celle-ci ; aussi eut-il le mérite que les sources de la sagesse s'ouvrent en grand devant lui. Il s'agit du même phénomène que celui mentionné concernant le *'Hatam Sofer*.

Par voie de conséquence, l'étude de la Torah, élixir de vie, pendant les périodes de vacances a une valeur particulière. Celle-ci est bénéfique, tant à celui qui l'étudie qu'à ceux qui l'observent : lorsque les gens alentour voient ces élèves de *yechiva* qui se consacrent à l'étude, même dans leurs lieux de villégiature, même pendant les vacances, une grande sanctification du Nom divin en découle, ainsi qu'un accroissement de la gloire divine. En effet, les spectateurs de cette étude sont incités à étudier davantage, et tous s'en trouvent renforcés, permettant ainsi l'accomplissement du principe (*Kiddouchin* 40b) : « Grande est l'étude qui mène à l'acte. »

En résumé, par un effet de la Providence divine, les jours de *ben hametsarim*, pendant lesquels nous nous endeuillons sur la destruction du Temple, due à l'abandon de la Torah, tombent justement pendant les congés, en plein été, lorsque tout le monde part en vacances – d'ailleurs, les expressions « *ben hametsarim* », qui désigne cette période de deuil, et « *ben hazemanim* », ont la même *guematria ketana*[54].

---

54. N.D.T. Litt. « petite valeur numérique ». Mode de calcul de la valeur numérique, obtenue en retirant à la valeur de chaque lettre, les zéros des dizaines et des centaines. Pour la lettre *noun*, par exemple, on comptera 5 au lieu de 50.

Nous en déduisons l'importance de ne pas se relâcher dans l'étude de la Torah, comme Rabbi Elazar ben Arakh qui, selon le récit de nos Sages (*Chabbat* 147b), se rendit dans une ville de plaisance où il oublia toute sa Torah. Cette période doit au contraire être l'occasion d'un renforcement dans l'étude. Tirons ainsi leçon de la destruction du Temple, pour mériter prochainement la venue du Libérateur, bientôt et de nos jours, amen !

## Résumé

- Nous savons que l'étude de la Torah fait l'objet d'un interdit à Ticha beAv. Pourtant, et toutes nos sources abondent dans ce sens, le monde ne subsiste que par l'étude de la Torah. Comment nos Maîtres ont-ils pu abolir son étude ce jour-là ? Cela paraît d'autant plus paradoxal que le Temple a été détruit à cause de l'abandon de la Torah, et donc, logiquement, ce jour serait le plus approprié pour réparer cette faute en redoublant d'assiduité dans l'étude.
- Pourtant, nos Sages expliquent que « l'annulation [de l'étude] en permet le maintien » car, en dépit de l'interdit, la soif qu'on ressentira en ce jour pour l'étude sera considérée comme l'accomplissement de cette inestimable *mitsva*. De plus, au cours de la journée du neuf Av, l'homme aura l'occasion de se remettre en question, en méditant les causes de la destruction du Temple et, au premier chef, l'abandon de la Torah. Cette réflexion lui permettra de se renforcer à l'avenir dans son étude.
- Ces jours où il convient d'augmenter son investissement dans l'étude sont précisément ceux des congés estivaux, où tout le monde part en vacances. Il faut alors étudier malgré la chaleur et les tentations. Rappelons-nous que la récompense est proportionnelle à l'effort. D'ailleurs, le mot « vacances », en hébreu, est de la même racine que le mot « recherche ». Car il convient alors de faire le bilan de nos actes, de revenir à D. et se préparer au mois d'Elloul et aux Jours Redoutables, qui suivent.

### La voie à suivre

Le fait de se renforcer dans l'étude de la Torah pendant les vacances sera bénéfique tant pour celui qui fournit les efforts que pour ceux qui l'entourent. En effet, ceux-ci seront encouragés à imiter cet exemple, malgré les perturbations extérieures. Nous devons nous inspirer du roi David, qui, même au cœur du danger, ne s'est pas détourné de l'étude. Le fait de ne pas se laisser perturber a une très grande valeur, et « la récompense est proportionnelle à l'effort fourni ».

## DU DEUIL À LA JOIE

Dans les écrits de nos Maîtres, le neuf Av est qualifié de *moèd* – « attroupement », que l'on peut aussi traduire par « fête » –, comme il est écrit dans les Lamentations (*Ekha* 1:15) : « Il a appelé sur moi un attroupement (*moèd*) ». On voit, par ailleurs, dans la *Halakha* (*Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 554:4), que l'on ne dit pas *Ta'hanoun*[55] le jour de Ticha beAv (comme lors des jours de fête), car le Maître du monde considère ce jour comme une célébration.

Cette affirmation pose cependant problème. En effet, l'homme en deuil suite à la perte d'un proche, que D. nous en préserve, se change en l'honneur de Chabbat ou des fêtes, et cesse alors provisoirement de s'endeuiller. Dans ce cas, pourquoi s'endeuille-t-on et jeûne-t-on le jour du neuf Av, jour que le prophète qualifie pourtant de « fête » ?

Il existe de fait une différence de fond entre une fête survenue au cours d'une période de deuil et la « célébration » de Ticha beAv. En effet, celui qui déplore la perte d'un être aimé se lamente à l'idée qu'il ne le reverra plus jamais. Il réduit cependant ces manifestations de peine en l'honneur du Chabbat ou des fêtes, jours saints devant D. Le

55. Prière de supplication.

neuf Av ne relève pas de cette dimension irréversible. En effet, s'il s'agit d'un jour de deuil sur la destruction du Temple, il n'en demeure pas moins qu'il peut se transformer en un clin d'œil en un jour de fête, lorsque le mal aura été tout à fait réparé.

Le prophète qualifie donc ce jour de *moèd* en regard de l'avenir, afin d'attirer notre attention sur le fait que, même si c'est un jour de deuil, il peut instantanément devenir un jour de fête, pourvu que l'on accomplisse l'injonction du prophète (*Ekha* 3:40) : « Examinons nos voies, scrutons-les et retournons à l'Eternel ! » En d'autres termes, si l'homme se sanctifie, sanctifie ses actes, subjuguant son mauvais penchant, il se reconstruira dans le bien. Aussitôt, il pourra vivre l'annonce du verset (*Tehilim* 95:7) : « Aujourd'hui, si vous écoutez Ma voix » – le *Machia'h* viendra délivrer les enfants d'Israël.

Or, il n'est rien de plus réjouissant que la Délivrance, la sortie de l'exil dans lequel l'homme se trouve. A cette enseigne, l'homme qui faute est « banni de la maison de son maître ». Dès qu'il se repent, il est immédiatement délivré, son maître lui pardonne et le rapproche de nouveau, lui montrant une grande affection. Car plus que le serviteur désire retrouver la proximité de son maître, ce dernier y aspire ardemment. Le jour de la délivrance devient donc un jour de fête.

Telle est l'allusion sous-jacente aux paroles du prophète, littéralement traduites : « Il a appelé sur moi une célébration (*moèd*) ». Si l'homme fait *techouva*, D. considère ce jour comme un jour de fête. C'est en effet pour Lui une très grande joie que de voir un homme engagé sur la mauvaise voie – en exil – faire repentance et mériter d'être délivré. Même le neuf Av, le Saint béni soit-Il se réjouit lorsqu'Il voit un homme s'engager sur la voie du repentir et parvenir à la perfection en se sanctifiant même dans ce qui est permis.

Dès lors, nous comprenons pourquoi le deuil divin, à Ticha beAv, n'est pas absolu, du fait que la Délivrance est extrêmement proche ; cela ne dépend que de l'homme. En effet, par ses bonnes actions et par

un repentir total, il peut parvenir à annuler le deuil de ce jour et à en faire un jour de fête.

D'après la Kabbale, les lettres finales de l'expression : « *kera alaï moèd* – Il a appelé sur moi une fête », ont la même valeur numérique que le Nom *Y-a*, correspondant à la sphère Splendeur (*Hod* – de même *guematria* que *Youd-Hé*). Or, il ressort des écrits du Ari zal que, depuis la destruction du Temple, la sphère Splendeur est captive des forces impures, comme on peut le déduire du verset (*Ekha* 1:13) : « toute la journée souffrant (*dava*) ». En effet, le mot *dava* est composé des mêmes lettres que *hod*, inversées (*cf. Zohar Raaya Mehémana* III 243a).

L'Eternel veut ainsi signifier aux enfants d'Israël que, même si la sphère Splendeur est captive des forces impures, Il ne les laissera pas se réjouir de cette prise et en faire une fête. « Même si Ma sphère est entre leurs mains, veut-Il souligner, J'ai choisi d'appeler le neuf Av un jour de fête, afin de les empêcher de savourer leur victoire. *In fine*, le moment venu, la sphère Splendeur sera libérée de leur emprise, et ce sera une véritable fête. Ainsi, les forces impures constatent qu'en dépit de leur mainmise, refusant de leur laisser paraître Ma peine, Je considère ce jour comme une fête, ce qu'elles ne peuvent ignorer. Dans ces conditions, la véritable fête est proche. »

Aussi, cette appellation de fête, donnée à Ticha beAv, outre le fait que l'on n'y lit pas le *Ta'hanoun*, permet de mettre un frein à la jubilation des forces impures, appellation justifiée par le fait que la *techouva* des enfants d'Israël permettra effectivement une libération immédiate de la Splendeur.

A la lumière de ces explications, on peut comprendre la déclaration de guerre divine contre Amalek (*Chemot* 17:16) : « Puisque sa main s'attaque au trône de l'Eternel (*Y-a*), guerre à Amalek de par l'Eternel, de génération en génération ! » Autrement dit, face à la mainmise des forces impures sur la sphère Splendeur (de même valeur que le Nom

*Y-a*), D. ordonne aux enfants d'Israël de se vouer à une lutte éternelle contre Amalek, jusqu'à obtenir la libération de celle-ci.

Le Créateur nous exhorte ainsi, en dépit de la situation qui prévaut depuis la destruction du Temple – la capture de la sphère Splendeur par les forces impures – à ne pas nous décourager, puisqu'Il refuse de considérer cette capture comme un manque et continue à protéger Son peuple. Le Saint béni soit-Il nous incite aussi à nous consacrer constamment à la Torah, en réparation de la destruction, car elle est la majesté et la splendeur des enfants d'Israël.

Toutefois, en vérité, « Mon âme pleurera en secret », avoue le Créateur (*Yirmyahou* 13:17). Ainsi, si extérieurement, face aux forces impures, Il ne montre aucun signe d'inquiétude ou de détresse du fait de la capture de la sphère Splendeur, faisant au contraire paraître de la joie, puisqu'Il qualifie le neuf Av de fête, en cachette, dans le plus grand secret, le Saint béni soit-Il Se lamente (*cf. 'Haguiga* 5a) sur cette capture de la sphère Splendeur. « Mon âme pleurera sur cette fierté (*guéva*) », nous apprend le verset. D. pleure sur la capture de la fierté du peuple juif, la sphère Splendeur – *Hod*, de même valeur numérique que *guéva* (contraction probable du terme *gaava*) –, sur l'infamie de la profanation de Son Nom, sur l'exil de la Présence divine et des enfants d'Israël, bannis de la table paternelle (*cf. Berakhot* 3a).

A travers cette apparente retenue, D. fait preuve d'une grande bonté à notre égard. En effet, Il ne laisse apparaître que joie aux yeux des forces du mal, à Ticha beAv, comme si la capture de la sphère Splendeur ne Le touchait pas le moins du monde et ne L'empêchait nullement de protéger Son peuple, ce dont Il s'acquitte envers et contre tout. Ce parti pris, préféré au deuil et à la détresse face à la dure réalité, perturbe hautement les forces impures, qui ne parviennent pas à comprendre comment, en dépit de la détention de la sphère Splendeur, D. peut qualifier ce jour de fête. Car si les forces du mal prenaient pleinement la mesure de la faiblesse causée par la disparition

de la sphère Splendeur du sein du peuple juif – absence si grave que D. en appelle à une guerre contre Amalek de génération en génération –, elles pourraient tenter de le détruire et de l'exterminer.

Pourtant, derrière cette façade, D. pleure en secret, Se lamentant sur la domination céleste des forces impures et sur le sort de Son peuple. Le remède pour rétablir l'équilibre : se renforcer dans l'étude de la Torah, splendeur et gloire de notre peuple, qui nous permettra de hâter la reconstruction du Temple, bientôt et de nos jours, amen !

## Résumé


- Ticha beAv porte le titre de fête (*moèd*). En outre, d'après la *Halakha*, en ce jour, on ne récite pas le *Ta'hanoun*. Pourtant, c'est une date marquée par le deuil. Alors, fête ou deuil ? Le propre du deuil est la certitude de ne plus jamais revoir l'être disparu. Or, le neuf Av, pourvu que l'homme se repente, ce jour sera transformé en un jour de fête.
- Les lettres finales du verset, littéralement traduit, « Il a appelé sur moi une fête » ont la *guematria* du Nom *Y-a* et de la sphère *Hod* (Splendeur), en allusion au fait que, depuis le jour de la destruction du Temple, cette sphère est captive entre les mains des forces impures. Pourtant, en dépit de cette situation, le Créateur qualifie ce jour de fête, afin d'empêcher l'adversaire de se réjouir. Nous seuls nous réjouirons, le jour où cette sphère sera délivrée.
- Pourtant, en secret, D. pleure cette absence et l'opprobre d'Israël, la destruction de Jérusalem et l'exil de Ses enfants. Il faut donc se consacrer à la Torah qui est la gloire et la « splendeur » des enfants d'Israël. Elle permettra de réparer le mal et de hâter la reconstruction du Temple, bientôt et de nos jours, ainsi que le retour de la sphère Splendeur au sein du peuple juif. Amen !

# Le neuf Av – introspection et travail sur soi

## Le but de la Torah : le derekh erets

Concernant le verset de *Bamidbar* (35:11) : « vous choisirez des villes propres à vous servir de villes de refuge : là s'enfuira le meurtrier, qui a frappé une âme par mégarde », Rabbi Eléazar ben Yaakov précise (*Maccot* 10b) qu'« à tous les carrefours était placardé un panneau indiquant la direction de la ville de refuge la plus proche, afin que le meurtrier involontaire puisse s'y orienter ». Rav Cahana déduit cela du verset (*Devarim* 19:3) : « tu te prépareras le chemin », qui indique une notion de balisage, de mise en place du parcours, afin de faciliter l'accès à ces lieux.

On voit à quel point la Torah est miséricordieuse envers le meurtrier involontaire, cherchant à le soustraire à la vengeance d'un membre de la famille de la victime. C'est pourquoi se dressaient de nombreux panneaux indiquant la direction de la ville de refuge, afin que le meurtrier involontaire puisse arriver sans retard à la ville de refuge. Mesures confirmées par le Rambam (*Hilkhot Rotséa'h* 8:5) : « Le tribunal rabbinique a l'obligation de veiller à la mise en place et à l'entretien de panneaux indiquant clairement la direction de la ville de refuge. Il lui incombe de retirer toute embûche du chemin du meurtrier, afin de ne pas retarder sa fuite. »

Combien le Tout-Puissant se soucie-t-Il bien moins de Son honneur personnel que de celui des hommes ! En effet, les hommes avaient l'obligation de se rendre trois fois par an à Jérusalem (*Chemot* 23:17), venant des quatre coins de la terre, et pourtant, il n'est pas spécifié qu'il fallait installer de panneaux indicateurs jusqu'à Jérusalem. En revanche, en ce qui concerne les villes de refuge, cette obligation est

explicitement stipulée dans la Torah : « tu te prépareras le chemin ». Nos Maîtres (*Berakhot* 19b ; *Chabbat* 81b) le confirment : « Préserver l'honneur de son prochain a parfois la préséance sur des interdits de la Torah. »

Mon maître, le juste Rabbi Chammaï Tsahan, que son âme repose en paix, s'interrogeait sur ce paradoxe : Comment est-il possible que, pour sauver un meurtrier involontaire en fuite, la Torah ordonne d'installer des panneaux indicateurs, alors que la direction de la ville sainte n'était pas indiquée à l'intention des pèlerins ? L'explication suivante rejoint sans doute la sienne.

Il est écrit qu'on peut interrompre l'étude de la Torah pour l'honneur d'un mort (*Ketouvot* 17a), ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne la construction du Temple. Dans ce cas, il sera interdit d'interrompre l'étude, même celle des jeunes enfants, qui pourtant n'ont pas encore l'obligation stricte d'étudier (*Chabbat* 119b ; Rambam *Hilkhot Talmoud Torah* 82:2).

Or, si la Torah souligne l'importance du respect à témoigner à son prochain, même après sa mort, combien, à plus forte raison, doit-on témoigner d'égards aux vivants ! Le maître du monde est même prêt à renoncer à Son honneur pour cela !

Nos Maîtres ont indiqué les raisons de la destruction du Temple : la haine gratuite et le manque de respect réciproque (*Yoma* 9b). Pour cette raison, la section de *Massé*, qui évoque notre devoir d'instaurer des villes de refuge, est toujours lue avant le neuf Av (Rambam *Hilkhot Tefila* 13:2), afin que les enfants d'Israël voient combien le Miséricordieux Se soucie de Ses créatures et les prend en pitié – eussent-elles commis l'irréparable – plus qu'Il ne Se soucie de Son honneur personnel. Il a ainsi instauré différentes prescriptions pour sauver la vie du meurtrier involontaire, afin de le soustraire à la vengeance éventuelle d'un proche de la victime. Nous devons nous

inspirer de cette attitude afin de préserver l'honneur de l'autre, et de développer un amour mutuel.

Même un homme qui a commis une faute et s'est ainsi rendu passible de mort, n'est pas immédiatement puni. Il est certes considéré aux yeux du Tout-Puissant comme mort, mais Celui-ci n'exécute pas immédiatement la sentence et lui laisse la vie sauve, par pure bonté. Combien devrions-nous, à notre tour, prendre en pitié ceux qui nous ont fait du mal et leur pardonner, et à plus forte raison, ceux qui ne nous ont rien fait ou ont agi involontairement.

Nous pouvons également déduire la gravité de la haine gratuite de l'histoire de Kamtsa et Bar Kamtsa, à la source de la destruction du Temple. La Guemara (*Guittin* 55b) nous fait ainsi le récit de ce banquet qui a si mal tourné. L'organisateur avait un ami du nom de Kamtsa et un ennemi du nom de Bar Kamtsa, et, par erreur, l'invitation destinée à son ami avait été remise à son ennemi. Lorsque le maître de maison s'aperçut de la présence de Bar Kamtsa parmi les convives, il le chassa sans égards, aux yeux de tous.

Bar Kamtsa se dit : « Le fait que les Rabbanim présents n'aient pas protesté constitue de leur part une marque d'approbation. » Il alla alors dénoncer les Juifs auprès de l'empereur, lui disant : « Les Juifs se sont révoltés contre toi. Si tu en veux la preuve, tu n'as qu'à me remettre une bête pour l'offrir en sacrifice au Temple, et tu verras qu'ils s'y refuseront. » Bar Kamtsa apposa un défaut à l'animal que lui confia l'empereur, mais, en dépit de cela, les sages envisagèrent de l'offrir en sacrifice, du fait qu'ils en connaissaient la provenance. C'est alors que Rabbi Zekharya ben Avkoulos s'interposa, disant : « Si on le sacrifie, cela portera à croire que l'on peut offrir en sacrifice un animal ayant un défaut. » Les sages voulurent alors tuer Bar Kamtsa, pour qu'il n'aille pas les dénoncer au roi. Une fois de plus, Rabbi Zekharya s'interposa, disant : « Si on le tue, d'aucuns prétendront que celui qui rend un animal impropre au sacrifice est tué. » Ces évènements menèrent à la destruction du Temple.

Il est impressionnant de constater l'ampleur de la haine qui animait ces hommes : les Rabbanim auraient en effet dû intervenir, pour empêcher que ne soit fait honte à un Juif en public, mais ils préférèrent se taire et se réjouir de la situation. C'est pourquoi, mesure pour mesure (*Sanhedrin* 90a), le Saint Béni soit-Il fit que ce soit également un Rav qui s'oppose à ce qu'on offre en sacrifice l'animal donné par l'empereur. Ce qui provoqua la destruction du Temple et l'interruption de tous les sacrifices.

Nous apprenons de ces évènements un grand secret : l'essentiel n'est pas la théorie, mais la pratique, pas l'étude mais l'action (*Avot* 1:17). En effet, l'homme étudie la majorité des lois dans le but de les appliquer minutieusement. A quoi bon étudier si cela ne mène pas à l'application ? Ceci rejoint les paroles de nos Maîtres (*Baba Kama* 17a) : « Grande est l'étude de la Torah en cela qu'elle mène à l'acte. » Le *'Hafets 'Haïm* évoque également cette notion (Introduction du *Michna Beroura*) : « L'étude de la Torah a une valeur intrinsèque et, même dans les domaines où il ne peut pas appliquer les lois qu'il étudie (comme pour les *mitsvot* liées aux sacrifices, de *Kodachim* et *Taharot*), l'homme a le mérite de l'étude. Cependant, le but essentiel de l'étude de la Torah, doit être de mener aux actes. »

Nos Maîtres ont expliqué (*Bamidbar Rabba* 14:9) que l'acte permet à l'homme de réparer ses erreurs et de s'amender. Il est de même écrit (*Avot* 4:11) : « Le repentir et les bonnes actions annulent la punition. » Nous pouvons à présent mieux comprendre la raison de la destruction du Temple. Comme il est écrit (*Yirmyahou* 9:11-12), « Pourquoi ce pays est-il ruiné (…) C'est parce qu'ils ont abandonné Ma Torah. » Ils l'étudiaient certes, mais, étant donné qu'ils n'appliquaient pas ce qu'ils apprenaient, on considère qu'ils l'ont abandonnée, et c'est pourquoi elle ne les a pas protégés de la punition. On se doute bien, dans l'histoire de Bar Kamtsa, que tous les nombreux sages qui assistaient au repas étaient versés dans l'étude du Livre saint, mais, comme ils n'ont pas fait de reproche au maître de maison, ils ont provoqué une

profanation du Nom divin et ont fait honte à la Torah. Cela peut, à juste titre, être qualifié d'« abandon de la Torah ».

En ce qui concerne la journée de Ticha beAv, nos Maîtres ont institué (*Taanit* 30a ; *Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 554:1) l'interdiction de lire la Torah, les Prophètes, les Hagiographes, d'étudier la Michna, la Guemara, le Midrach, la *Halakha*, et les *aggadot*, car « les préceptes de l'Eternel sont droits : ils réjouissent le cœur » (*Tehilim* 19:9). Or, le neuf Av, il faut s'endeuiller sur la destruction du Temple et de Jérusalem. Pourquoi nos Maîtres ont-ils interdit d'étudier la Torah à cette date ? La destruction ayant été provoquée par l'abandon de la Torah, il aurait donc logiquement fallu redoubler d'assiduité dans l'étude ce jour-là !

Il faudrait plutôt poser la question suivante : pendant le reste de l'année, où on est constamment plongé dans l'étude de la Torah, à quoi cela sert-il d'étudier si on n'applique pas ce qu'on étudie, comme la *mitsva* d'aimer son prochain comme soi-même (*Vayikra* 19:18), qui est l'un des principes de base de la Torah (*Beréchit Rabba* 24:7) ? A quoi sert-il d'étudier la Torah si cela ne nous mène pas à agir vis-à-vis de son prochain avec respect et amour ?

Ce manquement, que nous pointons ici, est aussi la raison pour laquelle nos Maîtres ont fixé l'interdiction d'étudier la Torah à Ticha beAv, afin de nous amener à une réflexion et à une prise de conscience des raisons pour lesquelles on n'étudie pas ce jour-là. On en arrivera à la conclusion que le Temple a été détruit parce que l'étude de la Torah de nos ancêtres restait théorique.

De façon symbolique, les mots « neuf Av – *tèt Av* » ont pour valeur numérique 12, en allusion aux 12 tribus qui composent le peuple d'Israël. C'est dire que le Temple a été détruit parce que l'étude de la Torah ne les a pas conduits à développer l'amour réciproque et l'unité entre toutes les tribus. Au lieu de se témoigner du respect mutuel, les hommes se haïssaient et se réjouissaient de la chute de l'autre.

Cela corrobore ce qu'ont dit nos Maîtres (*Avot* 3:17) : « Sans Torah, point de *derekh erets*. Sans *derekh erets*, point de Torah. » A quoi sert la Torah si elle n'est pas accompagnée de *derekh erets*, assortie d'un comportement adéquat ? Il est vrai que l'étude de la Torah est en soi une *mitsva*, comme il est écrit (*Yehochoua* 1:8) : « tu le méditeras jour et nuit » (*Séfer Ha'hinoukh mitsva* 419). Mais il ne faut cependant pas perdre de vue que la Torah comporte six cent treize *mitsvot* et d'innombrables prescriptions que l'on ne peut appliquer par l'étude de la Torah seule. Elles sont désignées sous le nom général de *derekh erets*, le savoir-vivre, et comprennent des *mitsvot* vis-à-vis de D. et d'autres à l'égard de l'homme.

## L'un des acquis essentiels de la Torah : l'empathie

On peut lire, dans le Midrach (*Ekha Rabba* 1:1) : « Trois prophètes ont utilisé l'expression *ékha* (comment) : Moché, Yechayahou et Yirmyahou.

« Moché s'exclama (*Devarim* 1:12) : "**Comment** porterai-je moi seul votre charge et votre fardeau, et vos querelles !"

« Dans le livre de *Yechayahou* (1:21), on peut lire : "Oh ! **Comment** est-elle devenue une prostituée ?"

« Yirmyahou, dans le livre éponyme (*Ekha* 1:1) : "Hélas ! **Comme** elle est assise solitaire (…)"

« Rabbi Lévi dit que l'on peut comparer cela à une matrone entourée de trois prétendants dont chacun la verrait sous un autre aspect : le premier la verrait pleine de sérénité, le second la verrait sous un jour débauché, et le troisième dans sa déchéance.

« Ainsi, Moché Rabbénou a vu Israël dans son aspect noble et calme, et il a dit : "Comment porterai-je moi-seul votre charge ?" Yechaya les vit sous un jour débauché, et s'écria : "Comment est-elle devenue une

prostituée ?", et Yirmyahou, qui constata leur misère et leur déchéance, de s'exclamer : "Hélas ! Comme elle est assise solitaire !" »

Rabbi Yehouda affirme par ailleurs que le mot *ékha*, « comment », n'est employé que dans un sens de reproche ; Rabbi Ne'hémia pense, quant à lui, que ce terme n'est employé que dans un contexte de lamentation. On retrouve par ailleurs le mot *ékha* dans *Beréchit* (3:9) : « L'Eternel-D. appela l'homme et lui dit : où es-tu ? (*ayéka*, qui peut aussi se lire *ékha*) ». Autrement dit, Il s'écria « *ékha* », qui peut aussi se lire « *oï lekha* – malheur à toi ! »

L'hebdomadaire *Haméir* souligne qu'a priori, selon l'explication de Rabbi Yehouda, on peut interpréter les *ékha* des trois prophètes dans un sens de reproche, mais il est difficile de les comprendre selon Rabbi Ne'hémia, qui les explique dans un sens de lamentation. Seul le *ékha* de Jérémie résonne comme une lamentation sur Jérusalem et sur Israël, mais il est difficile de comprendre dans ce sens les paroles de Moché Rabbénou, qui compare le peuple juif aux innombrables étoiles célestes (*Devarim* 1:10). En quoi ses paroles s'apparentent-elles à une lamentation ? S'il souligne que le peuple lui donna du fil à retordre, dans ce cas-là, il s'agit d'un reproche et non d'une lamentation.

On peut en fait expliquer les paroles de Moché Rabbénou selon les deux approches, celle de Rabbi Yehouda comme celle de Rabbi Ne'hémia. En effet, plus un homme est proche de D., plus Celui-ci attend de lui qu'il Le serve à un niveau élevé. Mais si, à D. ne plaise, il ne Le sert pas avec un dévouement correspondant à son niveau, alors on lui dit : Malheur à toi, car tu as gaspillé un temps précieux à des vanités et as perdu une occasion de servir D. comme il convient !

Le sens véritable de la question que Moché Rabbénou adressa à cette « génération de la connaissance » (*Vayikra Rabba* 9:1), à qui D. était apparu « face à face » (*Bamidbar* 14:14), est le suivant : pourquoi ne faites-vous pas davantage d'efforts dans votre Service de D. ? En effet, comme nous l'avons souligné, plus un homme est proche de D.,

plus Il est exigeant envers lui. Cependant, après avoir mérité une telle proximité avec D., les enfants d'Israël cherchaient constamment les disputes et contestaient sans cesse Moché ! C'est pourquoi on peut comprendre le terme de *ékha* dans le sens de « malheur à toi », qui s'apparente à une lamentation. Moché Rabbénou fait allusion au fait que les enfants d'Israël ne servaient pas D. avec suffisamment de joie et d'empressement alors qu'ils savaient qu'Il attend d'eux plus d'efforts, une lutte plus intense contre le mauvais penchant et moins de disputes internes.

Moché leur adresse le blâme suivant : « Pourquoi ne vous comportez-vous pas à mon égard, comme je me comporte avec vous ? J'ai supporté votre joug, malgré les difficultés que cela m'a causées, aussi auriez-vous dû, à votre tour, m'écouter et vous conformer aux exigences que je vous ai imposées dans le Service divin. Mais vous vous êtes révoltés contre moi et ne vous êtes pas investis comme il convenait dans le Service divin. Vous avez ainsi été ingrats à mon égard et à l'égard de D. ! » Ceci peut à juste titre être qualifié de lamentation.

Dans Sa grande Miséricorde (*Kohélèt Rabba* 7:15), D. supporte le « joug » de l'homme, même s'il commet des fautes à Son égard. Mais il est évident que Moché avait le droit de se lamenter et de leur adresser un reproche, leur demandant : « Comment porterai-je moi seul votre charge et votre fardeau, et vos querelles », alors que vous n'êtes pas prêts à faire davantage d'efforts dans le Service divin. Je ne peux pas, moi seul, vous y aider, si vous ne faites pas, de votre côté, un geste dans ce sens. Vous avez pourtant la possibilité d'arriver à un niveau comparable à celui des anges, qui ne sont pas soumis au mauvais penchant, comme vous l'étiez au moment du don de la Torah (*Zohar* I 63b).

Moché Rabbénou était le mieux placé pour leur faire ce reproche, leur rappeler l'importance de l'étude et de son application. En effet, il a représenté pour eux, tout au long du chemin, un exemple personnel

de bonne conduite. Il s'est toujours adressé à eux avec une grande humilité. Ainsi, il leur a dit (*Devarim* 1:6) : « L'Eternel, **notre** D., nous avait parlé au 'Horev ». Dans sa grande modestie, Moché Rabbénou s'est mis à leur niveau, en utilisant un pluriel collectif, comme si tous étaient prophètes comme lui, en vertu du principe (*Avot* 2:10) : « Que l'honneur de ton prochain soit aussi cher à tes yeux que le tien. »

Pour en revenir au thème des villes de refuge évoqué en début de développement, nos Maîtres indiquent (*Maccot* 10a ; Rambam *Hilkhot Rotséa'h* 87:1) que « lorsqu'un homme s'exilera dans une ville de refuge, son maître s'exilera avec lui », comme il est écrit (*Devarim* 19 :5) : « il s'enfuira vers une de ces villes-là, il **vivra** », allusion à la présence de son maître à ses côtés. En effet, si son maître n'est pas avec lui, sa vie n'est plus une vie ! A priori, ceci est étonnant : pourquoi le Rav devrait-il s'exiler et souffrir avec son élève si celui-ci a tué involontairement ?

Cette indication est riche d'enseignements pour nous, qui devons nous inspirer du comportement de D. à l'égard de Ses créatures. Non seulement Il se soucie, comme nous l'avons vu, de protéger le meurtrier involontaire en garantissant sa fuite vers une des villes de refuge par l'apposition de panneaux indicateurs, mais Il se préoccupe également de son bien-être moral et spirituel. Nous devons nous inspirer du comportement de D. (*Sota* 14a), Qui, plus que de Son propre honneur, a à cœur d'alléger au maximum la peine et la souffrance du meurtrier en demandant à son maître de le suivre en exil.

La Torah souligne ainsi l'importance de l'empathie, la capacité de souffrir avec l'autre et de chercher à alléger sa souffrance. Seule une telle conduite permettra de réparer la faute de la haine gratuite qui causa la destruction du Temple. Nos ancêtres en étaient arrivés là parce qu'ils ne s'étaient pas assez investis dans l'étude de la Torah, qui nous décrit à quel point D. Se soucie de l'homme, indépendamment de ses mérites.

En effet, la Torah se soucie tellement du meurtrier involontaire que son Rav devait s'exiler avec lui pour le consoler. Or, à l'époque précédant la destruction du Temple, les Rabbanim n'ont pas réalisé que l'étude de la Torah seule, sans compassion pour son prochain, n'était pas suffisante.

Plutôt que de se lamenter uniquement sur la destruction du Temple, et sur le fait de ne pas pouvoir étudier la Torah le jour du neuf Av, il serait donc préférable que l'homme réfléchisse, au cours de cette journée, au fait qu'il continue régulièrement à détruire le Temple, par son manque de sensibilité à l'autre. A cet égard, « toute génération qui ne voit pas la reconstruction du Temple, c'est comme si sa destruction lui était contemporaine » (*Yerouchalmi Yoma* 1:1).

Plus avant, on peut même avancer que si un homme ne profite pas de ce jour pour se remettre profondément en question par une réflexion sur les causes de la destruction du Temple, le fait de ne pas avoir étudié la Torah ce jour-là lui sera également reproché. En effet, l'étude de la Torah est suspendue pendant cette journée, uniquement afin de de permettre cette remise en question. Sans cette introspection, cette journée aura été gaspillée, ce qui est en soi une grave faute, que D. nous en préserve.

Combien est grand le mérite de l'homme qui affine son caractère et se soucie de l'autre, par amour sincère. Cela lui permet d'une part d'expier ses fautes personnelles, comme il est écrit (*Roch Hachana* 17a ; *Meguila* 28a) : « Celui qui fait un effort pour passer l'éponge, on passe l'éponge sur tous ses péchés. » D'autre part, il prend ainsi une part active à la reconstruction du Temple, qu'il méritera de voir à son emplacement, bientôt et de nos jours, amen !

## Résumé

- Il est précisé, dans la Torah, que la route menant aux villes de refuge était balisée par des panneaux indicateurs, tandis que le chemin du Temple n'était pas indiqué. Cela prouve que D. Se soucie davantage de l'honneur et de la

survie de l'homme que de Son honneur personnel. De même que D. imposait ces précautions afin d'assurer la fuite du meurtrier involontaire, Il permet également d'annuler l'étude de la Torah par respect pour un mort, ce qui n'est pas permis pour la construction du Temple.

- Il faut faire très attention au respect de l'autre, car ce n'est pas la théorie qui est essentielle, mais la pratique, à même de nous protéger de la punition. A l'époque précédant la destruction du Temple, le peuple juif étudiait la Torah, mais n'en appliquait pas les enseignements. C'est pourquoi il a été détruit, « parce qu'ils ont abandonné Ma Torah », qui n'est restée qu'à l'état de théorie.
- Pourquoi, dans ce cas, n'étudie-t-on pas la Torah, le jour du neuf Av ? Cela n'aurait-il pas permis de réparer cette faute ? Le fait de ne pas étudier la Torah doit en fait permettre à l'homme de consacrer cette journée à la méditation et à la remise en question. Il doit réfléchir aux causes de la destruction du Temple et en tirer leçon. Par ailleurs, les mots « neuf (*tèt*) Av » ont pour valeur numérique douze, allusion aux douze tribus, pour souligner combien est importante l'union entre toutes les composantes de notre peuple.
- Pour cette raison, le maître accompagne son élève en exil dans les villes de refuge, se comportant ainsi à l'image de D., Qui Se soucie du bien-être de l'homme. Notre remise en question, ce jour-là, doit porter essentiellement sur ce point. Celui qui ne met pas à profit le jour de Ticha beAv pour cette réflexion, pourra se voir reprocher le temps qu'il n'aura pas employé pour étudier la Torah. Au contraire, un homme qui se remet en question et essaye de s'améliorer et d'être magnanime, ses fautes lui sont pardonnées, et il méritera d'assister à la reconstruction du Temple, bientôt et de nos jours, amen.

## Une malédiction perpétuelle

On peut lire, dans la Guemara (*Sota* 48a) : « Rabban Chimon ben Gamliel rapporte : "Rabbi Yehochoua a témoigné que depuis le jour de la destruction du Temple, il n'est de jour qui ne comporte sa part de

malédiction." » Un peu plus loin, nos Maîtres ajoutent (49a) : « Rabba précise : Cette malédiction est chaque jour plus grande que la veille, comme il est écrit (*Devarim* 28:67) : "Au matin tu diras : Qui (re)donnerait le soir ! Et au soir tu diras : Qui (re)donnerait le matin !" »

Que sous-entend l'ajout que Rabba fait aux paroles de Rabbi Chimon ? De plus, quelle est la cause de cette malédiction quotidienne qui s'abat sur terre, depuis la destruction du Temple ?

Le Gaon de Vilna répond qu'à l'époque du Temple, les enfants d'Israël offraient tous les jours le sacrifice perpétuel. Or, comme il est écrit dans la Kabbale (*Zohar* I 58b, 244a), le monde ne subsiste que par le mérite des sacrifices. C'est pourquoi, dès lors que ceux-ci cessent, la pérennité de l'univers se trouve menacée, de même que le corps ne peut subsister sans nourriture, d'où cette malédiction quotidienne, qui accompagne cette destruction.

Cependant, depuis la période où les sacrifices furent interrompus, nos Maîtres instituèrent les différentes prières que nous connaissons. Comme il est écrit dans *Hochéa* (14:3) : « Nous voulons remplacer les taureaux par cette promesse de nos lèvres. » Ainsi, les prières ont pour vocation de se substituer aux sacrifices (*Bamidbar Rabba* 18:21 ; *Chir Hachirim Rabba* 4:12). Dans ce cas, pourquoi une malédiction continue-t-elle de s'abattre quotidiennement sur terre ?

La réponse à cette nouvelle question se trouve dans l'explication de nos Maîtres : « Toute génération qui ne vit pas la reconstruction du Temple de ses jours est considérée comme l'ayant elle-même détruit. » (*Yerouchalmi Yoma* 1:1) En effet, en l'absence du Temple, la souffrance de la Présence divine en exil est très grande. C'est pourquoi, en dépit de l'étude de la Torah et des prières, aussi intenses soient-elles, tant que le Temple n'est pas reconstruit, cette malédiction continue de s'abattre quotidiennement sur le monde.

Par ailleurs, le Maharal de Prague nous explique (*Netsa'h Israël* chapitre 22 ; *Netivot Olam* I, *Netiv Haavoda* première partie) que ce monde est lié au monde supérieur, dont il tire sa subsistance. Ainsi, lorsque le Temple, qui était source de bénédiction pour le monde entier, a été détruit, les sources de cette abondance se sont taries dans ce bas-monde.

Voilà donc pourquoi, en dépit des prières qui ont été instituées à la place des sacrifices, l'absence du Temple prouve que l'homme ne peut prétendre à la bénédiction dont il jouissait à l'époque de celui-ci. Nous prenons d'ailleurs conscience que nous n'en sommes pas dignes, lorsque nous lisons la malédiction : « Au matin tu diras : Qui (re)donnerait le soir ! Et au soir tu diras : Qui (re)donnerait le matin ! » (*Devarim* 28:67)

L'ajout de Rabba aux propos de Rabban Chimon ben Gamliel s'explique à présent : tant que l'homme ne transforme pas la malédiction en bénédiction par la reconstruction du Temple, la première ne fait que s'accroître de jour en jour. On retrouve le même phénomène concernant une personne atteinte d'une maladie grave : chaque jour qui passe sans amélioration, est synonyme d'une aggravation de sa situation.

Par conséquent, l'homme doit s'efforcer d'intensifier ses prières et son étude de la Torah, dans le but de mériter la reconstruction du Temple. Même si la Délivrance tarde, il ne faut pas se décourager mais, au contraire, prendre conscience que nous avons une responsabilité personnelle dans cette destruction et que, si le Temple n'a pas encore été reconstruit, nos imperfections en sont la cause. Prenons pour cela exemple sur les grands Justes de notre peuple qui ne se sont jamais relâchés dans l'étude ou dans les prières.

Dans ce cadre, le Maharal place sur un même plan la Torah et le Temple (*Guevourot Hachem* 88) : « Les organes vitaux les plus fondamentaux chez l'homme sont le cœur et le cerveau : l'homme tire

sa vitalité du cœur, tandis que le cerveau est le siège de l'intelligence. De même, le Temple et la Torah sont vitaux pour le monde. A l'instar du cœur, qui est central chez l'homme et dont tous les membres tirent leur vitalité, le Temple représente le cœur du monde. C'est à partir de lui que se déversent bénédiction et abondance sur tous les pays du monde. De plus, de même que le cerveau est le siège de l'intelligence humaine, de même la Torah constitue-t-elle le cerveau du monde. »

Aussi, le Temple et la Torah, intimement liés, sont-ils essentiels pour le maintien du monde. Le Temple, présent sur la terre d'Israël, y apporte la perfection dans le domaine matériel, tandis que la Torah est liée à l'aspect intellectuel. Ces deux facettes sont étroitement liées, comme en témoignent nos prières quotidiennes : « Que ce soit un effet de Sa volonté que le Temple soit reconstruit bientôt et de nos jours, et accorde-nous une part dans Ta Torah ! » En l'absence du Temple, il manque un élément fondamental à la continuité du monde et, à plus forte raison, à l'homme lui-même, ce qui explique les nombreux malheurs s'abattant sur le monde.

Une autre question se pose cependant. D. désire-t-Il nous faire souffrir ? Pourtant, souligne Rabbi Meïr (*Sanhedrin* 46a) : « Lorsqu'un homme souffre, la Présence divine soupire : "Ma tête est lourde, Mon bras est lourd". » Rachi compare cette sensation à celle ressentie par un homme épuisé qui sent ses membres lourds. Par ailleurs, il est écrit (*Tehilim* 91:15) : « Je suis avec lui dans la détresse. » Ceci prouve, une fois de plus, que le Créateur s'associe à la souffrance de l'homme, compassion qui dépasse de loin celle que ressent un homme pour son prochain (*Berakhot* 5a ; *Chabbat* 127a). En effet, lorsqu'un homme voit son prochain souffrir, il le console en paroles, mais ne s'identifie pas réellement à cette souffrance, tandis que D. ressent la souffrance de l'homme de façon « personnelle ». S'il en est ainsi, pourquoi donc accentue-t-Il chaque jour la malédiction qui s'abat sur ce dernier ?

Pour résoudre cette difficulté, il convient de souligner que les souffrances ont pour but de nous faire prendre conscience de nos

fautes. Dans Sa grande bonté, D. nous les envoie afin que nous nous repentions dans ce monde, méritions d'assister à la venue du *Machia'h* et d'accéder à la vie du Monde futur.

En outre, il est écrit dans le *Tanna debé Elyahou* (chapitre 6) que, lorsqu'Il Se rappelle les hauts faits des justes, le Saint béni soit-Il s'exclame tristement : « Pourquoi le monde n'est-il pas plein de personnes agissant à l'instar d'Avraham, Yits'hak, Yaakov, Moché et David ? » Il se lamente ainsi sur l'exil des enfants d'Israël, comme un père se lamentant sur son fils.

Lorsqu'il fit construire le Temple, Chelomo Hamelekh y associa tout le peuple (*Melakhim* I 7:51). Certains s'interrogent : pourquoi le fils du roi David, qui était extrêmement riche, n'entreprit-il pas cette œuvre seul, avec ses propres moyens financiers ? En mettant à contribution l'ensemble du peuple, Chelomo voulait lui donner du mérite et permettre à chacun d'avoir une part dans le Temple. Le mot désignant l'établissement, l'entretien du Temple, se dit *bédek*, anagramme du terme *dévek*, « l'attachement ». Chelomo désirait ainsi permettre à tous de se lier au Temple, de s'y attacher.

Malheureusement, de nos jours, nous n'avons plus cette attache. Il nous faut alors faire une *bedika* – mot formé des mêmes lettres que le mot « attachement » –, procéder à un examen de conscience et corriger nos erreurs, ce qui nous permettra de nous lier à notre Créateur, même en ces périodes difficiles.

Puisse notre Créateur reconstruire le Temple prochainement, afin que la Présence divine réside parmi nous et que nous nous y attachions de nouveau !

## Résumé


- Nos Maîtres expliquent que depuis la destruction du Temple, il n'existe pas de jour sans malédiction. Ils précisent également que cette malédiction s'amplifie de jour en jour. Ce phénomène s'explique par le fait qu'à l'époque

du Temple, étaient encore pratiqués les différents sacrifices, qui sont la substance des enfants d'Israël. De nos jours, en l'absence de cette pratique, l'homme ressent un manque. C'est pour y pallier que nos Maîtres ont institué les différentes prières. Cependant, pourquoi celles-ci n'ont-elles pas suffi à faire cesser la malédiction ?

- Nos maîtres expliquent que, tant que le Temple n'est pas reconstruit, c'est comme s'il était de nouveau détruit. Or, le Temple étant la source de bénédiction essentielle du peuple juif, son absence provoque une malédiction croissante et de nombreux malheurs. Le but de ces maux est de nous amener à nous repentir, à faire notre introspection, pour que nous puissions prochainement mériter de nous lier de nouveau à Sa Présence – les mots hébraïques correspondant à un « examen de conscience » et à l'« attachement » étant formés des mêmes lettres –, avec la reconstruction du Temple dans toute sa splendeur.

## L'ÉTUDE DE LA TORAH, PONT ENTRE L'HOMME ET D.

« Quel est l'homme assez sage pour comprendre ? » lance le prophète, suite à la destruction du Temple. (*Yirmyahou* 9:11) Comme l'expliquent nos Maîtres, de mémoire bénie (*Nedarim* 81a), il s'agissait d'un appel à la réflexion lancé aux Sages et prophètes. Mais le lancinant pourquoi de la destruction de Jérusalem et du Temple – question posée dans le verset suivant – est resté sans réponse, et c'est le Créateur Lui-même qui dut y répondre : « C'est parce qu'ils ont abandonné Ma Torah (…) » (*ibid*. 9:12). Voilà qui est étonnant. Si le peuple juif avait réellement abandonné la Torah et en avait délaissé les six cent treize *mitsvot*, pourquoi la raison de la ruine du Temple échappait-elle aux Sages, au point que D. Lui-même dut la leur révéler ? N'est-il pas évident qu'en l'absence de Torah et de *mitsvot*, la destruction s'ensuit ?

Pour répondre, avec l'aide de D., on peut avancer que l'étude de la Torah a, comme nous le savons, deux objectifs : premièrement, elle est indispensable pour permettre l'observance des *mitsvot* en bonne et due forme, puisqu'elle indique à l'homme la voie à suivre et la manière dont il convient d'agir. S'il n'étudie pas, l'homme en viendra irrémédiablement à se tromper dans le domaine de la *Halakha* et à faillir. Le deuxième but de l'étude, qui est en vérité le principal, est tout simplement d'étudier ; « l'étude pour l'étude » représente un objectif extrêmement sain et élevé, une obligation absolue. Même l'homme maîtrisant les moindres détails de la Loi n'en est pas moins obligé d'étudier la Torah jour et nuit, y compris les lois qui ne le concernent pas. Pourquoi cela ? Parce que c'est le moyen d'entretenir un lien solide et puissant avec le Créateur et de réaliser que c'est Lui Qui lui octroie vie, force et vigueur, Lui Qui lui accorde, ainsi qu'aux siens, sa subsistance. Pour ressentir ce lien avec le Créateur, l'homme doit se plonger dans l'étude de la Torah et, plus il l'étudiera avec assiduité, plus il fera d'efforts pour la comprendre et l'intérioriser, plus grandira son amour pour D. et plus le lien qui le rattache à Lui se renforcera.

C'est en cela que les enfants d'Israël firent erreur avant la destruction du Temple. Ils ne comprirent pas que l'étude de la Torah représentait un but en soi, extrêmement élevé ; ils pensaient qu'elle ne visait que l'acquisition de connaissances pratiques. De ce fait, dès qu'ils eurent la suffisance de prétendre connaître sur le bout des doigts la loi tranchée et les préceptes de la Torah, ils ne virent plus aucun intérêt à se plonger dans son étude. De là leur perplexité face à la destruction du Temple. En effet, ils se considéraient tous comme des justes observant scrupuleusement les *mitsvot*, des plus simples aux plus difficiles, de l'observance du Chabbat à la pose de *tefillin* de facture irréprochable, et le reste à l'avenant. Voilà pourquoi ils ne comprirent pas pourquoi le Temple avait été détruit. Or, ils avaient en fait négligé l'essentiel : un lien fort et étroit avec le Saint béni soit-Il, que seule maintient l'étude assidue et régulière de la Torah, jour et

nuit, de façon intensive. Leur embarras prit fin avec la réponse divine : « Pour avoir abandonné Ma Torah ». Ils accomplissaient certes les *mitsvot*, voire même avec minutie, mais ils n'étaient pas rivés à l'étude et n'étudiaient pas la Torah pour elle-même. De ce fait, ils rompirent leur lien avec le Créateur.

Or, le rôle essentiel du Temple était, comme nous le savons, de lier les enfants d'Israël à leur Père céleste. Par leur négligence dans l'étude, les enfants d'Israël relâchèrent ce lien – de Son côté, le Saint béni soit-Il les priva donc, mesure pour mesure, de l'autre élément permettant cette connexion : le Temple. La destruction du sanctuaire était donc un message divin : si vous ne vous attachez pas à Moi par l'étude de la Torah, pourquoi Me connecterais-Je à vous par le Temple ?

Pour cette raison, nos Maîtres ont interdit l'étude le jour du neuf Av (*cf. Choul'han Aroukh* chapitre 554 §1), car la destruction du Temple était essentiellement due à la négligence dans l'étude – « pour avoir abandonné Ma Torah ». A ce titre, le fait d'étudier en ce jour constituerait une accusation dans le Ciel : « Pourquoi ne vous êtes-vous pas plongés dans l'étude pour éviter la destruction ? » Afin de prévenir cette accusation, nos Sages ont donc pris les devants et interdit l'étude.

Cela nous permet également de répondre à une autre question que nous nous étions posée. Pourquoi la *paracha* de *Haazinou* n'est-elle pas lue pendant les trois semaines ? Pourtant, cette section convient a priori parfaitement à la période de deuil des mois de Tamouz et d'Av, puisqu'on y lit de durs reproches adressés aux enfants d'Israël. En outre, on peut y déceler une allusion à la *Meguila* de *Ekha* (Les Lamentations) : « Comment (*ekha*) un seul homme pourrait-il en poursuivre mille, deux, mettre en fuite une myriade ? » (*Devarim* 32:30) Pourquoi donc ne lit-on pas cette *paracha* pendant cette période ? N'apparaît-elle pas comme la plus appropriée ? Or, c'est justement à cause des durs reproches qu'elle comporte que cette

*paracha* n'est pas lue pendant cette période. En effet, la lecture de ces blâmes éveille une lourde accusation à l'encontre du peuple juif. Pourquoi les enfants d'Israël ont-ils abandonné le Créateur ? Pourquoi se sont-ils détournés de la Torah et en ont-ils rejeté le joug ? Telles sont les charges qui pèsent sur le peuple juif et, ainsi formulées, donnent le sentiment que le châtiment était amplement mérité. Le fait de prononcer ces reproches pendant cette période aurait donc pour effet d'éveiller la Rigueur divine. Aussi, pour éviter de donner matière à redire au Satan, nous évitons de mentionner ces blâmes pendant la période des trois semaines.

Pour cette raison, lors des Jours Redoutables, période de *techouva* et de remise en question, où le Satan et les accusateurs n'ont pas la permission de s'approcher du Créateur, nous lisons cette *paracha*. En effet, chacun a alors l'obligation d'examiner ses actes, outre le fait qu'il faut se souvenir que notre Temple a été détruit uniquement à cause de l'abandon de la Torah. C'est donc le moment de remédier à cela, de revenir à notre niveau d'antan et de renforcer notre lien avec le Maître du monde. Le cas échéant, il est certain que le Saint béni soit-Il accélèrera notre Délivrance, ramènera Sa Présence parmi nous et restaurera notre lien avec Lui à travers la reconstruction du Temple.

A ce sujet, la Guemara (*Sanhédrin* 98a) nous relate que Rabbi Yehochoua ben Lévi rencontra le *Machia'h* et l'interrogea : « Quand viendras-tu enfin ? » « Aujourd'hui », répondit ce dernier. La journée s'écoula, sans qu'il arrive. Le Rav alla se plaindre auprès d'Elyahou Hanavi – le prophète Elie – de ce que le Messie avait promis de venir dans la journée, promesse qui était restée lettre morte. « "Aujourd'hui… si vous écoutez Ma voix" (*Tehilim* 95:7), rectifia le prophète, c'est là ce que t'a dit le *Machia'h*. Autrement dit, c'est vrai qu'il peut venir aujourd'hui… "si vous écoutez Ma voix", et seulement à cette condition. » Ainsi, sa venue ne dépend que de nous et de nos actes. Il nous suffirait de redresser nos voies et d'adhérer à la Torah pour qu'immédiatement, la lumière du *Machia'h* s'étende sur nous.

Nous comprenons désormais la formulation pour le moins étrange, traduite ici littéralement, « Il a appelé sur moi une fête (*moèd*) » (*Ekha* 1:15). Pourquoi ce jour – il s'agit ici d'une évocation du neuf Av – est-il qualifié de « fête » ? Il s'agit pourtant d'un jour de jeûne et de lamentations, au cours duquel des dizaines de milliers de Juifs moururent de morts terribles et cruelles, de faim et de soif, dans le dénuement le plus total ! De fait, le verset vient souligner que, si Ticha beAv est un jour de tristesse, de douleur et d'affliction, nous détenons la possibilité de le transformer en jour de fête, à condition de consolider et d'intensifier notre lien avec le Créateur par un renforcement de l'étude.

Telle est l'idée qui sous-tend le discours du prophète Yirmyahou dans ses Lamentations. En dépit du fait que les autres célébrations du calendrier ont un moment défini et déterminé – comme Souccot, le quinze Tichri, Pessa'h, le quinze Nissan ou Chavouot, le six Sivan –, il n'existe pas de moment prédéterminé et clairement défini pour la venue du *Machia'h* et la reconstruction du Temple. Cela peut même être « aujourd'hui, si vous écoutez Ma voix ». Lorsque le prophète dit : « Il a appelé sur moi une fête (*moèd*) », il insiste sur le fait que c'est « sur moi », sur l'individu, sur mes épaules de Juif, que repose la responsabilité d'amener cette fête… L'arrivée de cette célébration tant attendue dépend de l'amélioration de nos actes et de la consolidation du lien avec le Créateur par le renforcement de l'étude. Car, de fait, le Saint béni soit-Il attend avec impatience le moment où Il pourra nous délivrer totalement, mais la responsabilité du renforcement de notre lien avec Lui à travers la Torah repose sur nous.

« Il a appelé sur moi une fête (*moèd*) ». La valeur numérique du terme *kara* (il a appelé) équivaut, plus ou moins un, à celle des termes *karev* (rapproche) ou *kever* (tombeau), ambivalence significative. Autrement dit, la possibilité de rapprocher ce jour de fête, de joie et de Délivrance est entre nos mains, de même que, D. nous en préserve, celle

d'enterrer ce jour de réjouissance, selon la lettre du principe : « tes actes te rapprocheront ou t'éloigneront ».

Le neuf Av, nous évoquons également le souvenir de la Shoah, le massacre cruel et barbare de plus de six millions de Juifs d'Europe – hommes, femmes et enfants. Sous la botte des maudits nazis, que leur nom soit effacé, des hommes de foi, purs et saints, burent la coupe jusqu'à la lie. J'en suis venu à me demander pourquoi la Shoah a marqué tant de nations, pourquoi son souvenir est universellement évoqué, dans le monde entier, ce qui n'a jamais été le cas concernant les massacres d'autres peuples, comme Amon, Moav ou les Romains. Des empires entiers, qui dominaient toute la planète, ont été anéantis sans laisser de trace, et pourtant, leur souvenir s'est effacé et leur disparition n'a pas laissé une telle marque. Pourquoi ? La réponse est sans doute que la Shoah, l'anéantissement physique des Juifs, faisait en fait pendant à une Shoah spirituelle. Ce n'est qu'après que le peuple juif eut abandonné la voie de la Torah et des *mitsvot*, à D. ne plaise, que la calamité eut matériellement lieu. Pour cette raison, le Maître du monde maintient vivace le souvenir de l'anéantissement du Judaïsme européen, afin que nous nous rappelions les causes de ce désastre : l'abandon de la Torah et le relâchement de notre lien avec Lui. A travers cette prise de conscience, nous devons redresser la barre et adhérer de plus belle à la Torah. Ce faisant, il est certain que le Saint béni soit-Il accélèrera la Délivrance, bientôt et de nos jours.

Dans cet esprit, nous adressons plusieurs fois par semaine, le lundi et le jeudi, cette supplique au Saint béni soit-Il : « Maître du monde, jusqu'à quand Ta puissance sera-t-elle en captivité, et Ta gloire entre les mains de l'ennemi ? Relève la gloire d'Israël, Ton peuple, délivre-les de leur exil et de leur misère. » (Prière de *Ta'hanoun*) Mais le Saint béni soit-il nous répond : « C'est juste ; il va sans dire que J'éprouve également une souffrance infinie face à l'exil de Ma présence, mais c'est à vous qu'il appartient de réparer votre conduite, de regagner la bonne voie et de vous cramponner à Ma Torah. Alors, en un clin d'œil, Je vous

délivrerai et vous ramènerai à Moi. » Car, comme nous l'avons expliqué, D. aussi attend avec impatience la Délivrance du peuple juif.

Nos Maîtres conseillent (*Avot* 4:18) : « Exile-toi dans un lieu de Torah ». En d'autres termes, ils nous suggèrent, afin d'éviter un exil véritable, de se réfugier dans un lieu de Torah. C'est lorsque la Torah est négligée qu'est décrété, que D. nous en préserve, l'exil, au sens véritable du terme, avec toutes les souffrances que cela implique.

Puissions-nous avoir le mérite de nous renforcer dans la Torah et de nous plonger dans son étude jour et nuit ! Nous renforcerons ainsi notre lien avec notre Père céleste et mériterons la Rédemption, la venue du *Machia'h* et la reconstruction de Jérusalem et du Temple, bientôt et de nos jours, Amen !

## Résumé

- La question du pourquoi de la destruction du Temple n'a pu être résolue par les Sages et prophètes, et D. Lui-même dut en dévoiler le secret : « parce qu'ils ont abandonné Ma Torah ». De quelle nature était cet abandon ? L'étude a deux objectifs : la connaissance parfaite des lois et « l'étude pour l'étude », comme pont entre l'homme et D. C'est dans ce domaine que les enfants d'Israël péchèrent, et c'est pourquoi D. les priva, mesure pour mesure, du Temple, autre élément de connexion entre D. et l'homme.
- De ce fait, l'étude est interdite le jour du neuf Av, afin d'éviter de souligner la coupable négligence dans ce domaine, à l'origine de la destruction du Temple. Pour la même raison, on ne lit pas les blâmes de la *paracha* de *Haazinou* durant la période des trois semaines, afin de ne pas éveiller la Rigueur divine. Elle sera donc lue pendant les Jours Redoutables, afin de susciter une remise en question et de « renouer » avec le Créateur.
- Rabbi Yehochoua ben Lévi interrogea le *Machia'h* sur la date de sa venue et se fit répondre qu'elle pouvait être « aujourd'hui… si vous écoutez Ma voix ». Le jour de Ticha beAv est qualifié de fête, car nous détenons effectivement la possibilité de faire de ce jour un jour de fête. Cependant, à

la différence des autres célébrations du calendrier, le moment de la Rédemption et de la reconstruction du Temple n'est pas prédéfini, pour souligner combien tout dépend de nous, si nous tirons leçon de la destruction – plus largement de toutes les calamités, y compris la Shoah –, redressons la barre et adhérons de plus belle à la Torah.

## Ticha beAv – une halte de réflexion

***« Souviens-toi, Eternel, de ce qui nous est advenu ; regarde et vois notre opprobre ! »***

**(*Ekha* 5:1)**

Dans le traité *Taanit* (26b), nos Sages énumèrent cinq catastrophes qui eurent lieu le neuf Av : il fut décrété que la génération du désert ne pénètrerait pas en Israël, le premier Temple fut détruit, idem pour le second, Bétar fut prise et Jérusalem fut détruite. C'est un jour triste et douloureux, au cours duquel certains, jusqu'à notre époque, pleurent et se lamentent amèrement. Ils ressentent au fond de leur cœur une douleur infinie en pensant à la destruction du Temple. Malheureusement, ce sentiment est loin d'être partagé par tous et d'aucuns ont perdu tout sentiment de perte ; ils ont une conscience tellement vague qu'ils se demandent pourquoi on fait tant de bruit et on se lamente en ce jour.

Je tremble encore au souvenir de la manière dont étaient vécus ces jours, dans mon enfance, au Maroc. Alors, tous étaient pleinement conscients de ce que représentait cette tragédie – la destruction du Temple. Dans chaque recoin, on pouvait ressentir le deuil dans toute son acuité. Dès qu'arrivait la semaine du neuf Av, tous se cloitraient chez eux, redoutant de sortir, appliquant ainsi à la lettre les indications d'Isaïe (*Yechayahou* 26:20) : « Va, mon peuple, retire-toi dans tes

demeures, et ferme les portes derrière toi ». Fréquemment, on entendait les plaintes déchirantes de femmes vertueuses se lamentant sur la destruction du Temple. Enfin, lorsqu'arrivait le soir de Ticha beAv, tous arboraient une mine grave et sombre, comme s'ils venaient de perdre un proche. Les cœurs étaient emplis d'une détresse profonde et infinie. Ainsi, tous s'endeuillaient sur la destruction du Temple, tableau, hélas, ô combien différent de celui que l'on peut dépeindre à notre époque. De nos jours, les cœurs sont de pierre ; les gens sont insensibles et ne parviennent pas à prendre conscience de l'ampleur de la perte que représente l'absence de notre sanctuaire dans toute sa splendeur. Malheureusement, nos cœurs n'ont plus le pouvoir de réaliser l'intensité de la souffrance et de l'humiliation vécues par la Présence divine, gémissant à travers l'exil amer, dans lequel nous sommes encore plongés. Certes, nos sentiments se réveillent légèrement au moment où nous récitons les passages de lamentations appropriés, nous laissons échapper quelques larmes mais, dès que ce jour se clôt, nous revenons à notre routine quotidienne comme si rien ne s'était passé. Pourtant, on devrait ressentir à tout instant la détresse suscitée par la destruction du Temple. Le sentiment de douleur qui s'éveille à Ticha beAv doit nous accompagner tout au long de l'année, jusqu'à ce que le Saint béni soit-il voit nos souffrances et nous délivre pour l'éternité.

Nous allons à présent tenter de comprendre pourquoi nous ne ressentons pas à sa juste mesure l'absence du Temple. Pourquoi ne percevons-nous pas, comme de par le passé, l'intensité de la détresse de la Présence divine ? Au premier chef, il faut incriminer le manque de réflexion. Si nous prenions la peine de méditer sur l'immense déficit que représente la destruction du Temple, nous ressentirions, avec une grande acuité, peine et douleur. Il suffirait même de réfléchir à la disparition de la Présence divine qui résidait au sein du peuple juif – ce qui n'est plus le cas aujourd'hui –, à la gloire de la Torah, qui connut son apogée en cette période – bien loin des humiliations qu'elle subit

à présent – et à l'exil amer dans lequel nous sommes encore plongés. Si notre réflexion suivait cette direction, il est évident que nos cœurs fondraient, mais le problème est que nous sommes tellement happés par notre quotidien, par nos habitudes, que nous ne prenons plus le temps de réfléchir et de nous remettre en question. Voilà pourquoi notre génération reste de marbre face à cette calamité, au point que d'aucuns se demandent, dans le fond, en quoi cet exil est si mauvais.

De même, nombreux sont les évènements vécus au cours d'une vie qui devraient nous interpeller. Si seulement on s'arrêtait un seul instant de courir pour réfléchir à ce qui nous arrive, pour saisir comment, par exemple, à travers tel évènement, D. nous a aidés, comment, à travers un autre, Il nous a sauvés par miracle, on réaliserait sans doute combien Il nous soutient à chaque instant… A travers tous ces faits, nous avons la possibilité d'acquérir foi et crainte de D., et de nous rapprocher davantage du Très-Haut. Mais, nous n'y parvenons pas toujours, parce qu'une fois de plus, le problème découle d'un manque de réflexion et d'introspection. Parfois, l'homme a même l'effronterie de s'attribuer le mérite de sa réussite, en disant : « Ma force et la puissance de ma main m'ont fait ce succès-là » (*Devarim* 8:17). Pourtant, il suffirait qu'il y regarde à deux fois pour percevoir clairement la Main divine dirigeant les évènements en sa faveur avec une bonté infinie.

Il est donc fondamental de s'arrêter de temps à autre pour prendre le temps de réfléchir à nos faits et gestes, les scruter en profondeur et nous demander s'ils sont bons ou doivent être rectifiés. Ainsi que l'écrit le *Messilat Yecharim* dans son ouvrage éponyme (troisième chapitre) : « Le principe général est que l'homme doit examiner toutes ses actions et contrôler toutes ses voies afin de se défaire de toute mauvaise habitude ou défaut et, à plus forte raison, d'une faute ou d'un péché. Car le penchant aveugle vraiment l'homme, comme s'il cheminait dans l'obscurité à la rencontre d'obstacles qu'il ne discerne

pas. Le remède tient dans l'ordre : "Venez à 'Hechbon" – "venez faire le bilan (*'hechbon*) du monde". »

Car un véritable examen de conscience approfondi peut modifier l'homme de fond en comble, faire passer son cœur d'un extrême à l'autre. Même un non-juif peut s'amender s'il opère une profonde remise en question. Ainsi, nous relate la Guemara (*Guittin* 57a), Nevouzaradan, général en chef de Nabuchodonosor, découvrit, dans le Temple, le sang du prophète Zekharya, en ébullition. Lorsque les Juifs s'aperçurent qu'ils ne pouvaient lui cacher la vérité, ils lui révélèrent que ce prophète les admonestait constamment pour qu'ils se repentent, mais qu'ils lui avaient tenu tête et l'avaient assassiné.

Le général non-juif se dit alors : « Si cela fait plusieurs années que ce sang bout, je l'apaiserai. » Passant à l'action, il fit convoquer le grand *Sanhédrin* et le petit *Sanhédrin*, et en fit exécuter les membres sur le sang du prophète versé de façon inique. Mais le liquide pourpre ne s'apaisa pas. Il fit mener des jeunes hommes et des jeunes filles, auxquels il fit subir le même sort, toujours sans succès. Il fit ensuite exécuter de jeunes enfants, mais c'était peine perdue. Et de s'exclamer alors : « Zekharya, Zekharya, j'ai perdu les meilleurs d'entre eux. Est-ce qu'il te sied que je les exécute tous ?! » Sur ces paroles, le sang cessa de bouillir. Aussitôt, Nevouzaradan éprouva des remords et se dit : si, pour une seule personne tuée, tant de Juifs méritèrent la mort, qu'en sera-t-il de moi, qui ai ôté la vie à tant d'êtres ? Combien le Saint béni soit-Il se vengera-t-Il plus de moi ! Il s'enfuit précipitamment et se convertit au Judaïsme.

Cet exemple illustre de façon éclatante les effets d'un instant de véritable méditation, d'une seule minute d'introspection. Les quelques instants de réflexion et de remise en question que prit le général *goy* lui permirent de percevoir la vérité et de comprendre qu'il était dans l'erreur et qu'un jour viendrait où il devrait rendre des comptes sur ses actes. Il comprit alors qu'il devait entreprendre un changement et,

aussitôt, s'enfuit et se convertit, se réfugiant sous les ailes de la Présence divine. Pourtant, a priori, le général *goy* aurait pu se dire qu'il avait des circonstances atténuantes, et qu'il n'avait, somme toute, fait qu'exécuter un décret divin à l'encontre des enfants d'Israël, voulant qu'ils soient tués pour leurs péchés. Dans ce cas, pourquoi se culpabilisait-il pour le meurtre de ces Juifs ? De fait, il se sentait coupable en cela qu'il avait accepté d'être le bras vengeur du Tout-Puissant, choisi pour cette funeste mission, de préférence à un autre. Or, « la punition vient par le biais d'une personne répréhensible » ; c'est pourquoi il prit peur et se repentit.

Voici donc une preuve des bouleversements extraordinaires que peut susciter en l'homme une démarche d'introspection et de remise en question, à même de générer un grand rapprochement vis-à-vis de D. Il en va de même pour ce qui a trait au Temple : l'homme doit prendre conscience du niveau d'élévation intense qu'avaient atteint les enfants d'Israël à l'époque du Temple, et réaliser ce que représentait l'établissement de la Présence divine parmi eux, ainsi que l'abondance, matérielle et spirituelle, qui se déversait alors du Ciel – acquis qu'ils ont irrémédiablement perdus à la destruction du Temple. Tous ces bienfaits ont disparu sans laisser de trace. Si l'homme réfléchit dans ce sens, il réalisera certainement l'ampleur de la catastrophe et s'écriera alors spontanément : « Ramène-nous vers Toi, Eternel, et nous [Te] reviendrons ; renouvelle pour nous les jours d'autrefois. »

Je vais à présent donner un autre exemple de réflexion constructive, tiré de la vie courante. Chaque matin, nous récitons la bénédiction : « Qui ne m'a pas fait *goy* », mais avons-nous une seule fois pris la peine de réfléchir au sens profond et réel de cette bénédiction ? Il s'agit cependant d'une bénédiction fondamentale, qu'il convient de réciter avec les intentions adéquates. Or, s'est-on jamais demandé quelle est la différence entre le Juif et le *goy* ? Est-ce seulement le fait que l'un est circoncis, et l'autre non ? La distinction est pourtant bien plus profonde et essentielle. J'ai eu l'occasion d'en prendre la mesure au

cours d'un très long voyage en avion – quatorze heures d'affilée – entouré de non-juifs.

Il suffit d'observer le mode de vie du *goy* pour comprendre qu'un fossé nous sépare. Si l'on tente de définir l'existence du non-juif, on s'apercevra qu'elle ressemble de près à celle d'un animal, comme on le dit dans la prière du matin : « La supériorité de l'homme sur l'animal est nulle, car tout est vanité. » Il suffisait d'observer la conduite méprisable de mes « compagnons » de voyage, leur façon de manger et de boire : dès leur réveil, le matin, sans se laver les mains ni même prendre la peine de se rincer la bouche, ils se jetèrent sur les plateaux-repas, jouissant de chaque bouchée. Tout au long du voyage, leur seul intérêt était de ne pas manquer une seconde des films impurs qui leur étaient présentés. J'ai ainsi pu constater combien ils sont plongés dans les jouissances et vanités de ce monde.

C'est sans commune mesure avec la vie du Juif : de bon matin, à peine réveillé, il récite « *modé ani* – je Te remercie », exprimant de tout son être sa reconnaissance envers le Créateur Qui lui a restitué son âme. A l'heure du repas, avant de manger, il se lave les mains, récite la bénédiction avant de mettre la nourriture en bouche, correctement assis. Puis il mange poliment, avec finesse. Ensuite, lorsqu'il sort, si ses yeux se posent involontairement sur une image impudique ou sur une vision impure, il détourne aussitôt son regard, maîtrisant ainsi son mauvais penchant avec la force d'un lion, tant il tient à préserver sa pureté.

En évoquant l'ensemble de ces points, j'ai réalisé la nature de l'abîme qui sépare le Juif du *goy* et, lorsqu'est arrivé le moment de réciter la bénédiction : « Qui ne m'a pas fait *goy* », pendant la prière du matin, je l'ai fait de tout mon cœur, avec les intentions appropriées. Cette anecdote souligne combien une juste réflexion, perçante et approfondie, permet de donner à la prière et aux bénédictions que l'on récite une nouvelle dimension, et de les prononcer avec la ferveur

adéquate. C'est là la grandeur d'une remise en question et d'une réflexion permanente sur tous nos faits et gestes.

Il est évident que c'est la Torah qui distingue le Juif du *goy*, en cela qu'elle affine l'homme, au sens noble du terme, rend sa voie rectiligne – toutes ses paroles et actions inspirant alors le respect. Il acquiert vertus et savoir-vivre et, par le biais de l'étude de la Torah, mérite de se rapprocher du Créateur et d'acquérir une foi et une crainte du Ciel authentiques.

A présent, je voudrais rapporter deux anecdotes, qui soulignent le pouvoir d'une foi pure et intègre, gravée dans le cœur de tout Juif, même le plus simple. « Ta tempe est comme une tranche de grenade », a pu écrire Chelomo Hamelekh (*Chir Hachirim* 4:3). « Ne lis pas *rakatekh* ("ta tempe") mais *rekatekh*, commente le *Midrach Rabba* (6:7). Autrement dit, même ceux qui, au sein du peuple juif, sont vides, dénués de mérites (le mot *rek* signifiant "vide"), sont emplis de *mitsvot* comme la grenade de grains. » En voici la preuve : il y a environ trois ans, j'ai reçu en France, la visite d'une femme, accompagnée de son fils, cloué sur un fauteuil roulant. Elle me raconta avec amertume que, suite à un grave accident de la route, tous ses membres inférieurs étaient restés paralysés, et que les médecins lui avaient affirmé qu'il n'avait aucune chance de guérir. Elle était venue me demander de le bénir pour qu'il guérisse totalement et promptement. A cet instant m'est venu à l'esprit un récit de la Guemara (*Berakhot* 5a), qui met en scène Rabbi Yo'hanan, malade, et Rabbi 'Hannina, venu lui rendre visite. Ce dernier l'interrogea : « Tes souffrances te sont-elles chères ? » « Ni elles, ni leur récompense », lui répondit son condisciple. Aussitôt, Rabbi 'Hannina lui ordonna : « Donne-moi ta main ». Le malade s'exécuta et se leva guéri. De même, je me tournai vers le jeune homme hémiplégique et lui dis : « Donne-moi ta main ». Au prix d'efforts surhumains pour surmonter ses douleurs et la paralysie, il tenta de se lever et de me tendre la main, en vain : il retomba impuissant sur sa chaise roulante. Je demandai alors à sa mère de lui faire faire tous les

jours exactement le même exercice, en lui disant : « Donne-moi ta main » et, avec l'aide de D., ils verraient des miracles…

Or, voilà que trois ans plus tard, je reçois de nouveau cette mère, accompagnée de son fils, déambulant avec aisance ! Elle me confia avec grande émotion que, tout au long de ces trois années, elle avait chaque jour répété le même manège, lui demandant qu'il lui donne la main et se lève, ce qui avait bien souvent irrité son fils. « Tu vois bien que ça ne sert à rien ? Pourquoi est-ce que tu me fais de la peine ? » s'était-il parfois exclamé, à bout. « Mais je ne me suis pas découragée, me confia-t-elle, car j'étais persuadée que la bénédiction du Rav s'accomplirait et qu'un jour, la délivrance finirait par arriver. Et, voilà qu'un matin, lorsque j'ai demandé à mon fils, comme de coutume, de me tendre la main, pour ma plus grande stupéfaction, il s'est levé avec aisance et s'est tenu devant moi, comme un homme parfaitement sain. Il s'est mis à sauter, à bondir de joie devant le miracle dont il avait bénéficié ! » conclut-elle. Il est certain que c'est la foi pure de cette femme qui lui a donné le mérite de bénéficier d'un salut aussi prodigieux. En effet, même si, au départ, elle ne constata aucune amélioration, elle s'accrocha à sa foi, certaine que viendrait le jour où, avec l'aide de D., la délivrance viendrait. Pour cette raison, elle mérita de vivre un tel prodige, démontrant le pouvoir d'une foi pure et authentique.

De même, je reçus un jour un certain Jacky Edéry, qui, après de longues années de mariage, n'avait pas encore eu le mérite d'avoir des enfants. Pour sa plus grande détresse, les médecins lui avaient annoncé qu'il était stérile : les examens qu'il avait effectués révélaient qu'il n'avait aucune chance d'avoir des enfants. Il argumentait de l'exemple de Sarah Iménou que, si celle-ci, ainsi que toutes les autres matriarches, pourtant stériles, avaient eu des enfants, lui-même pouvait espérer, par la Miséricorde divine, un miracle. Je lui répondis : « Il s'agissait de justes, des femmes vertueuses d'une grandeur incomparable ! Est-ce que tu as leur niveau ? » « Mais je suis leur

descendant », me répondit-il sans se démonter. Je restai quelques instants muet, ne sachant que répondre. « Puissé-je, moi aussi, avoir le mérite d'avoir des enfants », ajouta-t-il en pleurant. « Amen », répondis-je avec force. Un an passa et, un beau jour, M. Edéry revint me voir avec une excellente nouvelle : sa femme était enceinte, et il était venu solliciter ma bénédiction pour que tout se passe bien. Je l'interrogeai : « Quels spécialistes, quels grands médecins as-tu consultés ? » Il me répondit, avec une simplicité et une candeur déconcertantes : « Ni médecins, ni professeurs. Du moment où vous m'avez béni, j'ai placé toute ma foi et ma confiance en D., certain que, par le mérite de vos ancêtres, je mériterai la Délivrance… Dans Sa Miséricorde infinie, D. m'a soutenu et la bénédiction du Rav s'est pleinement accomplie. » Très ému, je lui répondis que, grâce à lui, j'avais appris une grande leçon concernant la foi en D. : elle a le pouvoir d'annuler les mauvais décrets et de transformer la Rigueur en Miséricorde. Heureux celui qui a le mérite d'adhérer à ce principe si fondamental !

En s'attardant sur ces deux récits et en y réfléchissant, l'homme réalisera combien une foi pure et entière en D. peut déplacer des montagnes et permettre que tous ses vœux soient exaucés. Lorsque le Temple existait encore, cette foi pure et authentique était gravée dans le cœur de chaque Juif, elle y vibrait profondément. En effet, il suffisait d'être le témoin des dix miracles constants dont ils bénéficiaient dans l'enceinte du Temple pour se remplir de foi pure et de crainte du Ciel. Hélas, nous avons perdu tout cela, perte incommensurable !

Puisse le Saint béni soit-Il ramener Sa Présence à Tsion et rebâtir pour nous le Temple dans toute sa splendeur, et le jour du neuf Av deviendra pour nous un jour de grande joie, amen !

## Résumé


- A la date du neuf Av, de nombreuses calamités se sont abattues sur notre peuple, sur lesquelles nous nous lamentons d'année en année. Pourtant, si,

autrefois, tous ressentaient au plus profond d'eux-mêmes ce deuil et cette détresse, comme c'était par exemple le cas au Maroc, l'homme, aujourd'hui, peine à réaliser le vide laissé par le Temple, et reste bien souvent de marbre.

- La cause de cette quasi-indifférence est le manque de réflexion, de remise en question, qui peut pourtant changer l'homme de fond en comble, comme le prouve l'exemple de Nevouzaradan, général *goy*. Au quotidien, nous devons exercer notre réflexion, en toute situation, par exemple, lorsqu'il nous est donné d'analyser, à travers notre observation, la différence entre le Juif et le non-juif, différence abyssale que nous devons à la Torah, source de raffinement et de rapprochement de D.
- Il est fondamental de cultiver une foi pure, à l'instar de celle de nos ancêtres à l'époque du Temple, constamment confrontés, dans son enceinte, à dix miracles. En illustration, nous avons rapporté l'exemple d'un hémiplégique qui retrouva la faculté de marcher par le pouvoir de la foi de sa mère, ainsi que celui de cet homme, totalement stérile d'un point de vue médical, qui eut pourtant le mérite d'avoir un enfant, de par sa foi dans le mérite de nos pères.

# Le quinze Av

## Tou beAv et Yom Kippour : joie et unité

La Guemara (*Taanit* 26b) établit qu'« il n'était pas de jours de fête comparables au quinze Av et à Yom Kippour ». Quel est donc le dénominateur commun à ces deux jours, faisant d'eux les plus grands jours de fête que connaissait notre peuple ?

Nos Sages eux-mêmes se demandent (*Taanit* 30b ; *Baba Batra* 121a ; *Ekha Rabba* introduction 33) pourquoi ces deux jours sont considérés comme les jours de fête les plus joyeux de l'année. Nous, les Juifs, sommes pourtant pourvus de célébrations en abondance, chacune avec son lot de réjouissances.

En approfondissant le sens de Yom Kippour, on comprend pourquoi la joie propre à ce jour est si grande, puisqu'à cette date, le Saint béni soit-Il pardonne au peuple juif toutes ses fautes, comme il est dit (*Vayikra* 16:30) : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous pour vous purifier de tous vos péchés ». Dès lors, cette joie est spirituelle, l'âme ayant retrouvé sa pureté, offrant ainsi à l'homme, détaché de ses fautes, la possibilité de s'élever de nouveau dans son Service divin.

Mais cependant, une question subsiste : nombreuses sont les fêtes commémorant des miracles et des bienfaits dont bénéficia le peuple juif, donc, pourquoi ce jour est-il le plus joyeux d'entre tous ?

Pour répondre, nous allons de nouveau nous pencher sur l'essence de Yom Kippour. Nos Sages (*Yoma* 85b ; *Pessa'him Rabba* 39) indiquent que Yom Kippour permet d'effacer les fautes vis-à-vis de D., mais pas celles vis-à-vis du prochain, qui ne sont pardonnées que lorsque celui-ci accorde son pardon. Ainsi, à l'occasion de Yom Kippour, l'homme doit se repentir et se confesser pour les fautes vis-à-vis de D. (*cf. Sefer Ha'hinoukh mitsva* 364), mais l'essentiel de la préparation à ce grand jour doit passer par un travail dans les relations interpersonnelles, Kippour ne permettant pas d'effacer les fautes dans ce domaine. Il faut donc apaiser son prochain et faire la paix avec lui.

Ainsi, la joie propre à ce jour résulte de la concorde et de la fraternité rétablies au préalable, comme condition au pardon divin de toutes les fautes du peuple juif. L'harmonie retrouvée et le pardon des fautes à Yom Kippour sont donc étroitement liés, ce qui est la principale raison de la joie ressentie à l'issue de ce jour.

Or, une analyse approfondie des motifs de la joie qui caractérise Tou beAv nous révèlera que ce sentiment provenait essentiellement, là aussi, de l'unité et de la fraternité qui régnaient au sein du peuple juif, ainsi que du pardon des péchés.

En effet, nous dévoile la Guemara (*Taanit* 30b), en ce jour, les mariages intertribaux étaient permis. En outre, les différences de statut social étaient gommées, ce qui permettait un sentiment d'union. On peut ainsi lire, dans le même traité (26b), que « les jeunes filles de Jérusalem sortaient parées de robes blanches qu'elles s'empruntaient l'une à l'autre, afin de ne pas faire honte aux plus démunies ». En ce jour, ajoutent nos Sages, les enfants d'Israël prirent conscience, après quarante ans d'errance dans le désert, que le décret de mort de cette génération suite à la faute des explorateurs était arrivé à expiration ; cette prise de conscience du pardon de ce péché grave fait ainsi pendant au pardon du veau d'or, entériné à Yom Kippour.

On peut lire par ailleurs, dans la Michna (*Oktsim* 3:12), que « le Saint béni soit-il n'a trouvé d'autre réceptacle pour la bénédiction que la paix, comme il est dit (*Tehilim* 29:11) : "L'Eternel donnera la force à Son peuple ! L'Eternel bénira Son peuple par la paix" ».

Autrement dit, lorsque les enfants d'Israël sont unis, le Saint béni soit-Il déverse sur eux tous Ses bienfaits et Sa miséricorde, et fait taire tous les accusateurs. Or, cet état idéal d'union caractérise les dates de Tou beAv et de Yom Kippour, dont les célébrations sont donc à juste titre placées sur le même piédestal. Ainsi, de même que la joie intense qui caractérisait la première était basée sur l'unité et la fraternité – sources de bénédictions, elles imposent le silence aux accusateurs –, la joie ressentie à l'issue de Kippour était tout aussi forte, sous l'effet de la certitude que le Miséricordieux avait pardonné tous les péchés, dans l'esprit du verset (*Kohélèt* 9:7) : « Va, mange ton pain allègrement et bois ton vin d'un cœur joyeux, car l'Eternel a dores et déjà agréé tes actes ! »

On peut même avancer que c'est seulement grâce au travail intense qui débute à Tou beAv dans le domaine des relations interpersonnelles, que les enfants d'Israël ont le mérite de voir leurs fautes pardonnées à Yom Kippour, idée confirmée par de nombreux ouvrages, qui considèrent le quinze Av comme le premier des jours de Jugement caractérisant le mois d'Elloul. Il est donc souhaitable d'entamer à cette date une réflexion sur tous les actes de l'année écoulée.

Cette période qui débute le quinze Av et se poursuit jusqu'à Hochana Rabba est allusivement évoquée dans la Torah (*Devarim* 29:9-10) : «Vous vous tenez aujourd'hui vous tous devant l'Eternel votre D. (…), depuis le bûcheron jusqu'au puiseur d'eau ».

« Le bûcheron » renvoie au quinze Av, qui correspond au dernier jour où il était permis de déraciner des arbres pour les besoins de la guerre (*Baba Batra* 121b).

… « jusqu'au puiseur d'eau » – il s'agit d'Hochana Rabba, qui était le dernier jour des libations d'eau de la fête de Souccot (*Soucca* 4:1). On peut également établir un rapprochement entre le thème des vêtements blancs portés par les jeunes filles à Tou beAv et la notion de purification, évoquée dans le verset (*Yechayahou* 1:18) : « Vos péchés fussent-ils comme le cramoisi, ils peuvent devenir blancs comme neige ».

De fait, la joie liée au pardon des fautes du peuple juif est ressentie par l'âme, qui, avant de descendre dans ce monde, craint de s'y « salir », en commettant des fautes. Tel est le concept qu'exposent les grands ouvrages de *'hassidout* sur le célèbre appel divin adressé à Abraham (*Beréchit* 12:1) : « Va pour toi de ta terre », appel également lancé à l'âme, emplie de doutes et de craintes à la perspective de venir dans ce bas-monde, peur du mauvais penchant et de ses séductions omniprésentes, dans cet univers de vanités (*cf. Kohélèt* 1:2).

De ce fait, l'âme préfère demeurer sous le trône de gloire, dans un état spirituel stationnaire, semblable à celui des anges, de niveau statique et fixe, un peu à l'image de ce serviteur qui choisit de ne pas briguer de promotion, pourvu qu'il échappe au risque d'une déchéance.

Mais le Créateur lui « fait violence » et la contraint à descendre sur terre, comme il est dit (*Avot* 4:22) : « Contre ton gré tu as été formé, contre ton gré tu es né (…) ». Cependant, afin d'alléger quelque peu les craintes et les doutes qu'elle éprouve, le Saint béni soit-Il l'apaise et lui dit : « Va pour toi », autrement dit : si tu chemines dans Ma voie et observes Mes lois et *mitsvot*, alors le mauvais penchant sera « pour toi » – il sera en ton pouvoir, tu le domineras, dans l'esprit du verset (*Devarim* 21:10) : « Quand tu iras en guerre contre tes ennemis, que l'Eternel, ton D., les livrera en ton pouvoir, et que tu leur feras des prisonniers (…) ».

C'est dire, en d'autres termes : lorsque tu sortiras en croisade contre le mauvais penchant, tu pourras le vaincre et en triompher ; il sera alors sous ta coupe, au point que tu pourras servir le Créateur avec tes deux penchants – bon et mauvais (*cf. Berakhot* 54a). Alors, tu pourras atteindre un niveau extrêmement élevé, supérieur même à celui des anges, qui eux, sont privés de la capacité d'évoluer.

Peut-être est-ce là le sens du commentaire de Rachi (*Beréchit* 12:1 *ad loc.*) : « Va pour toi – pour ton profit et pour ton bénéfice ». En effet, à travers son périple dans ce monde, l'âme peut atteindre des sommets spirituels qui restent hors de sa portée tant qu'elle est dans le Ciel. Sa venue sur terre est, en ce sens, un grand bienfait, conformément au principe : « de la bouche de l'Eternel, les maux n'émaneront pas » (*Ekha* 3:38).

On comprend donc à présent la redondance du « *Lekh lekha* – Va pour toi », qui souligne la dualité du choix s'ouvrant devant l'homme, qui peut opter pour la voie de la Vérité comme pour celle du mensonge. Or, afin d'influencer positivement ce choix devant lequel l'homme sera placé, le Créateur lui fait prêter serment avant même sa venue au monde (*cf. Nidda* 30b). « *Lekh lekha* » – autrement dit : le choix est ouvert devant toi, nous dit le Créateur, mais Je te recommande de choisir la vie, en abandonnant ta terre, autrement dit la matérialité, les jouissances de ce monde. Ainsi, tu mériteras de contempler « la terre que Je te montrerai », et « là-bas, Je ferai de toi un grand peuple ». « Qu'elle est grande (*mah rav*) Ta bonté, que Tu tiens en réserve pour ceux qui Te craignent ! » (*Tehilim* 31:20), pourrons-nous alors nous exclamer.

Or, les lettres initiales de l'expression *mah rav* forment, en acrostiche, l'adjectif *mar* (amer), tandis que la dernière lettre du premier mot accolée à la première du second permet de constituer le mot *har* (montagne). C'est dire combien, au cours de son passage dans le monde, le mauvais penchant rend la vie de l'homme amère, tandis

qu'aux Temps futurs, comme le note la Guemara (*Soucca* 52a), celui-ci apparaîtra, aux yeux des justes, en larmes, comme une montagne. Ces derniers s'exclameront alors : « Comment avons-nous pu conquérir de si hauts sommets ? »

De ce fait, D. confie à l'âme qu'elle pourra bientôt s'exclamer : « Qu'elle est grande (*mah rav*) Ta bonté, que Tu tiens en réserve », autrement dit, Il lui promet qu'après toutes les amères souffrances infligées par le mauvais penchant, elle pourra jouir de tous les bienfaits mis en réserve pour les justes.

Mais malheur à l'homme qui se laisse séduire par le Satan et l'écoute ! Il échappera certes, de son vivant, à l'amertume de la lutte, mais il souffrira éternellement, aux Temps futurs, processus ainsi décrit par nos Maîtres (*Vayikra Rabba* 16:8) : « Le mauvais penchant est doux au début et amer à la fin. » Aussi faut-il toujours, à l'heure de l'adversité, garder à l'esprit l'immense récompense qui nous sera octroyée, la « bonté que Tu tiens en réserve pour ceux qui Te craignent ».

## Résumé


- Nos Maîtres précisent que nulle fête ne peut être comparée à celles du quinze Av et de Yom Kippour. Quel est le rapport entre ces deux dates du calendrier ? Et pourquoi sont-elles définies comme le summum de la joie ? L'explication tient au fait que Yom Kippour permet l'expiation et l'effacement de toutes les fautes par le Créateur, après avoir demandé pardon à son prochain et s'en être rapproché, de même que Tou beAv était marquée par l'unité retrouvée entre les enfants d'Israël.
- L'âme, avant de descendre dans ce monde, est emplie d'appréhension ; elle craint de se salir sous l'effet des péchés. Le Créateur l'apaise et lui intime l'ordre : « *Lekh lekha* – Va pour toi ». Autrement dit, si tu suis Ma voie, le mauvais penchant sera « pour toi », en ton pouvoir, ton « prisonnier ». Dans ce cas, comme l'explique Rachi, ta soumission à l'appel : « Va pour toi » te

sera bénéfique et favorable. En effet, tu mériteras ainsi de jouir de tous les bienfaits mis en réserve pour les justes aux Temps futurs, comme il est dit : « Qu'elle est grande Ta bonté, que Tu tiens en réserve pour ceux qui Te craignent ! » Par sa lutte incessante contre le Satan, tout au long de sa vie, en dépit des souffrances amères que ce dernier lui inflige, l'homme méritera au final la récompense dévolue aux *tsaddikim*.

# Glossaire

**Ne figurent dans ce glossaire que les termes hébraïques apparaissant de façon récurrente dans le livre**

*Admour* : acronyme de l'expression : « notre seigneur, notre maître et Rav », généralement employée pour désigner le dirigeant d'une dynastie 'hassidique

*aggadot* : ensemble des récits et paraboles à portée morale, rapportés dans le Midrach et la Guemara

Amida : prière centrale de la liturgie juive, appelée aussi « les dix-huit bénédictions »

*Amora* (pl. *Amoraïm*) : Sage de la Guemara

*arava* (pl. *aravot*) : branches de saule - l'une des quatres espèces de la fête de Souccot

*Arvit* : prière du soir

*avéra* (pl. *avérot*) : transgression

*Avinou* : « notre Père » - expression consacrée pour désigner les Patriarches

*Avot* : les Maximes des Pères - traité de la Michna, également appelé *Pirké Avot*

*avrekh* (pl. *avrekhim*) : homme marié étudiant la Torah à plein temps

*baal techouva* (pl. *baalé techouva*) : personne revenue à la Torah et à la pratique des *mitsvot*

*Bamidbar* : Les Nombres

*bar mitsva* : majorité religieuse, atteinte à l'âge de treize ans
*bené Israël* : enfants d'Israël
*berakha* (pl. *berakhot*) : bénédiction
*Beréchit* : La Genèse
*Beth Hamikdach* : Temple de Jérusalem
*brit mila* (*cf*. *mila*) : circoncision

*cachère* : qualité d'un aliment permis selon le code des lois (*cachère lamehadrin* : de stricte surveillance)
*cacherout* : ensemble des lois se rapportant à l'alimentation
*Cha'harit* : prière du matin
*chelita* : expression accolée au nom d'un Rav – acronyme des mots : « Puisse-t-il vivre une bonne et longue vie, amen ! »
*Chéma* : une des prières fondamentales de la tradition, traduisant notre soumission au joug de la Royauté divine
*Chemot* : L'Exode
*Chemouel* : Samuel
*Chir Hachirim* : Le Cantique des Cantiques
*Chira* : Cantique de louanges
*Choftim* : Les Juges
*Choul'han Aroukh* : Le Code des Lois
*cohen* (pl. *cohanim*) : prêtre servant dans le *Beth Hamikdach*
*cohen gadol* (pl. *cohanim guedolim*) : grand prêtre
*collel* : institut d'études talmudiques pour hommes mariés

*dérekh erets* : notion polysémique, qui évoque entre autres un comportement conforme aux règles du savoir-vivre ou à certaines normes sociales
*Devarim* : Le Deutéronome
*Divré Hayamim* : Les Chroniques

*Ekha* : Les Lamentations
*émouna* : foi en D.

*Gan Eden* : paradis
*Gaon* (pl. *Gueonim*): titre honorifique donné à un Rav (litt. « génie » en Torah) - désigne aussi les guides spirituels du peuple juif qui succédèrent aux Sages de la Guemara, du 7ème au 11ème siècle
*Guehinam* : enfer
*Guemara* : Talmud
*goy* (pl. *goyim*) : non-juif
*guematria* : valeur numérique

*'Hachmonaïm* : prêtres de la dynastie des Hasmonéens, devenus célèbres pour leur rôle joué à l'époque de 'Hanoucca
*haftara* : extrait des livres des prophètes, qui suit la lecture de la Torah, le Chabbat et les jours de fête
*hakadoch* : « le saint »
*Halakha* : ensemble des lois de la Torah et édictées par nos Sages (adj : halakhique)
*Hallel* : compilation de louanges tirées des Psaumes, lue à l'occasion de Roch 'Hodech ou des fêtes
*Hamelekh* : « le roi »
*'hamets* : nourriture ou mets à base de levain
*Hanavi* : « le prophète » - expression employée pour qualifier Elyahou (le prophète Elie)
*Harichon* : « le premier » - expression employée pour qualifier le premier homme, Adam
*'hassid* (pl. *'hassidim*) : homme pieux ; désigne également les adeptes du mouvement 'hassidique
*'hassidout* : mouvement mystique initié par le *Baal Chem Tov*, qui se développa en Europe à partir du 18ème siècle (adj : 'hassidique)
*Hatsaddik* : « le juste » - expression consacrée pour désigner Yossef (le Patriarche Joseph)
*Hazaken* : « l'Ancien »
*hesped* : éloge funèbre

*Hilloula* (pl. *Hilloulot*) : jour anniversaire du décès d'un juste
*'hinoukh* : éducation
*Hochana Rabba* : septième jour de Souccot
*Hochéa* : Osée
*'houpa* : dais nuptial sous lequel se déroule la cérémonie religieuse du mariage – par extension, mariage

*Iyov* : Job
*Imenou* : « notre mère » - expression consacrée pour désigner les Matriarches
*Iyov* : Job

*kiddouch* : passage de sanctification du Chabbat et des fêtes, récité sur une coupe de vin
*kiddouchin* : acte de consécration de la femme à son mari par la remise d'un objet de valeur
*Kohélèt* : L'Ecclésiaste

*lachon hara* : médisance
*Lag baOmer* : trente-troisième jour de l'Omer
*lévi* (pl. *léviim*) : membre de la tribu de Lévi

*maasser* : prélèvement d'un dixième des produits de la récolte, du bétail ou de ses revenus
*Machia'h* : le Messie ; libérateur désigné et envoyé par D.
*Malakhi* : Malachie
*Melakhim* : Les Rois
*mezouza* : parchemin fixé au linteau d'une porte
*Michlé* : Proverbes du roi Chelomo
*Michna* : ensemble des enseignements de la Torah orale compilés par Rabbi Yehouda Hanassi (*michnayot* : passages de la Michna)
*Midrach* : ensemble de récits et paraboles faisant partie intégrante de la Torah orale

*Mikha* : Michée
*mikvé* : bain rituel
*mila* (*cf. brit mila*) : circoncision
*Min'ha* : prière de l'après-midi
*mitsva* (pl. *mitsvot*) : commandement divin ou obligation imposée par les Maîtres
*moussar* : éthique juive – école de pensée qui se développe à partir du 19ème siècle sous l'impulsion de Rabbi Israël Salanter, prônant le travail sur soi et l'amélioration des relations interhumaines

*Ne'hémia* : Néhémie

*Omer* : période de Pessa'h à Chavouot ; à l'époque du Temple, désigne l'offrande d'orge apportée à Pessa'h
*Ouchpizin* : d'après notre tradition, il s'agit de sept invités d'honneur dont les esprits nous rendent à tour de rôle visite dans la *soucca* : Avraham, Yits'hak, Yaakov, Yossef, Moché, Aharon, David

*paracha* (pl. *parachiot*) : section hebdomadaire de la Torah lue à la synagogue

*Rabbénou* : « notre maître »
*Rav* (pl. Rabbanim) : rabbin, maître
*Roch Yechiva* : dirigeant d'une *yechiva*

*Sanhédrin* : tribunal suprême qui siégeait en Israël à l'époque du Temple
*Satan* : ange du mal, mauvais penchant
*Séfer Torah* : rouleau de la Torah
*seli'hot* : prières de supplication récitées depuis le mois d'Elloul jusqu'à Yom Kippour, destinées à éveiller la Miséricorde divine
*soucca* : sorte de cabane, dans laquelle on est tenu de résider pendant la fête de Souccot

*tallit* : vêtement à quatre coins que l'homme est tenu de porter (on appelle *tallit gadol* celui porté lors de la prière)
*Tanna* (pl. *Tannaïm*) : Sage de la Michna
*techouva* : repentir, démarche de retour à la pratique religieuse
*tefila* : prière
*tefillin* : phylactères - boitiers de cuir portés sur la tête et sur le bras pendant la prière du matin, et contenant des parchemins sur lesquels sont inscrits certains textes fondamentaux de la tradition
*Tehilim* : Les Psaumes
*Ticha beAav* : le neuf Av
*Tou beAv* : le quinze Av
*Tossefot* : exégètes du Moyen Âge, commentant la Guemara
*tsaddik* (pl. *tsaddikim*) : juste(s)
*tsedaka* : charité
*tsitsit* (pl. *tsitsiot*) : franges portées aux quatre coins du *tallit* (vêtement à quatre coins)

*Vayikra* : Le Lévitique

*Yechayahou - Yechaya* : Isaïe
*yechiva* (pl. *yechivot*) : institut d'études talmudiques, essentiellement destiné aux célibataires
*Ye'hezkel* : Ezéchiel
*Yehochoua* : Josué
*Yerouchalmi* : Talmud de Jérusalem
*Yirmyahou* : Jérémie
*Yom Tov* (pl. *Yamim Tovim*) : jour de fête

*zal* : acronyme de l'expression : « Que son souvenir soit source de bénédiction »
*zatsal* : acronyme de l'expression : « Que le souvenir de ce juste soit source de bénédiction »
*Zekharya* : Zacharie